





U. S. NATIONAL MUSEUM



LIBRARY OF

**Henry Guernsey Hubbard**

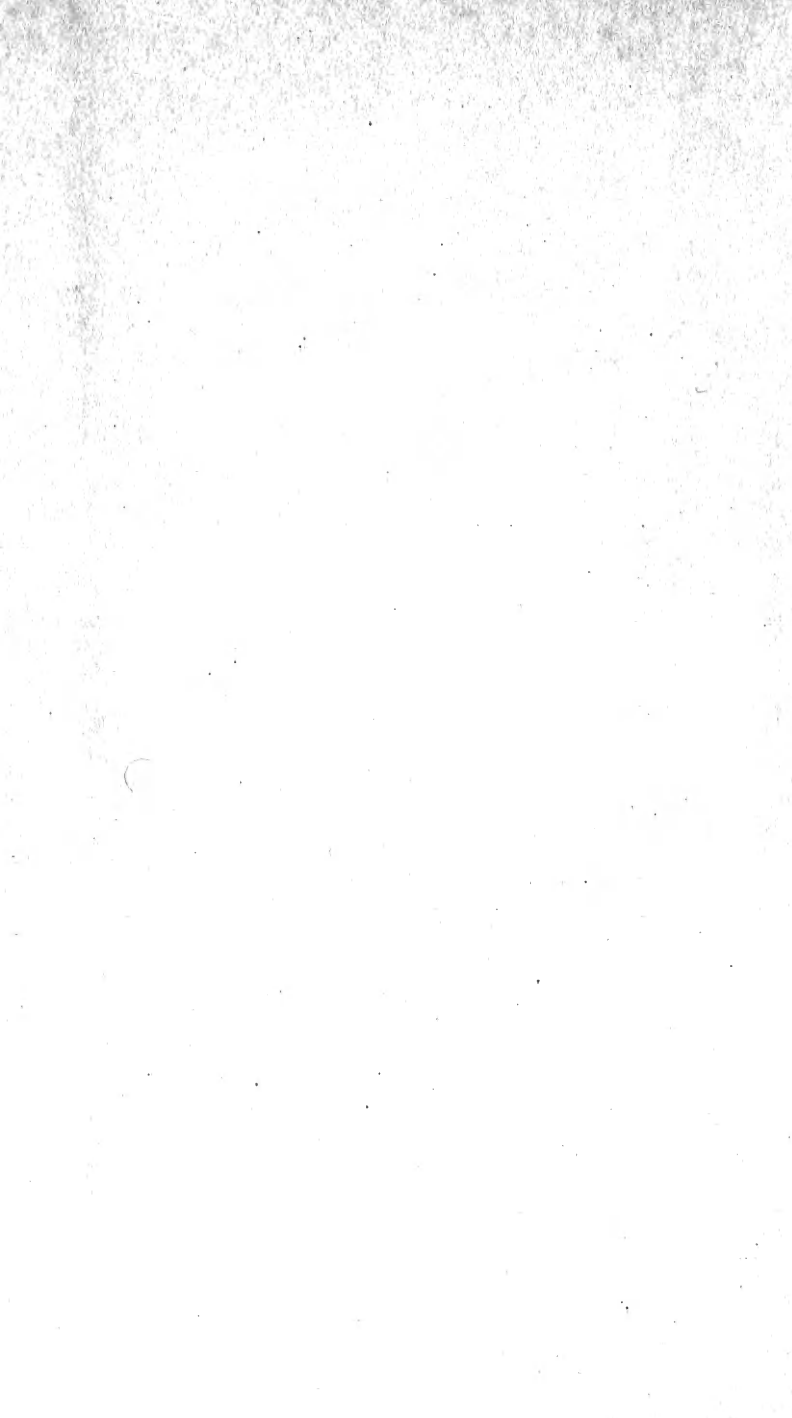
AND

**Eugene Amandus Schwarz**



DONATED IN 1902

ACCESSION NO. 177417







595.70644  
Insects

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE





ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE

*Natura maxime miranda in minimis.*

**Cinquième série.**

---

TOME CINQUIÈME

---

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

—  
1875

---

**ARTICLE 32 DU RÈGLEMENT.** *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

---

# ANNALES

DE LA

## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

---

---

### Notice nécrologique sur J.-T. MOGGRIDGE,

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 27 Janvier 1875.)

John-Traherne Moggridge naquit à Swansea, dans le pays de Galles, le 8 mars 1842.

Le goût des sciences naturelles, presque héréditaire dans sa famille, lui fut inspiré de bonne heure par son grand-père maternel, Lewis-Weston Dillwyn, auteur bien connu d'une Monographie des Conferves et de plusieurs travaux sur les Coquilles d'Angleterre, ouvrages qui, bien qu'un peu anciens, sont toujours estimés et consultés avec fruit.

Traherne Moggridge fit ses premières études à Swansea Grammar-School et ensuite à King's School Sherborne, en Dorsetshire, où il se fit remarquer par son intelligence et par son aptitude au travail.

En 1861, il obtint au concours son inscription au Trinity College de Cambridge; malheureusement ses brillants succès universitaires furent brusquement interrompus, car, dans l'été de cette même année 1861, notre collègue ressentit les premières atteintes de la terrible maladie de poitrine dont il ne devait jamais se guérir.

Dès lors le climat de la Provence lui fut instamment recommandé, et il choisit Menton pour résidence hivernale. Il revenait toujours en Angle-

terre au mois de mai, et, à son passage à Paris, dans les dernières années, il ne manquait jamais de visiter quelques-uns de nos collègues, qui ont gardé de ces courtes entrevues un souvenir charmant et durable.

Dès ce moment, T. Moggridge s'abandonna tout entier à sa passion pour l'histoire naturelle; l'ornithologie fixa d'abord son attention; mais reconnaissant bientôt que ses forces ne lui permettaient pas les chasses et les longues courses nécessaires pour se procurer les oiseaux, il aborda avec ardeur l'étude de la botanique, et il fut bientôt en rapport avec les plus célèbres botanistes d'Europe: le docteur Hooker, de Kew; M. Reichenbach, de Hambourg; MM. Thuret et Bornet, d'Antibes; M. Boissier, de Genève, et beaucoup d'autres, entretenaient avec lui des relations amicales et suivies.

Son premier ouvrage, que je ne ferai que signaler pour arriver plus vite aux travaux entomologiques, parut en 1864 sous le titre: *Contributions to the flora of Mentone*; une seconde partie parut en 1866, une troisième en 1868 et une quatrième et dernière en 1871; l'ouvrage complet prit alors le titre de *Contributions to a Winter flora of Mentone and the Riviera, from Marseilles to Genova*. Il contient un grand nombre de descriptions d'espèces et est orné de 100 magnifiques planches, dessinées, gravées et coloriées par l'auteur.

T. Moggridge possédait un admirable talent de dessinateur, et il avait pris des leçons de gravure sur zinc chez M. Fitch, à Kew.

Non-seulement il employait ce talent à illustrer ses propres ouvrages, mais souvent aussi il le mettait généreusement au service de ses amis: c'est ainsi qu'il fournit, il y a quelques années, à M. Reichenbach, de Hambourg, une série de planches d'Orchidées, qui sont regardées comme des modèles.

Jusqu'en 1869, l'ornithologie et surtout la botanique avaient suffi à son activité; à cette époque, une nouvelle étude lui fut suggérée par la lecture, dans un volume de la Société Linnéenne de Londres, d'une lettre de M. Bentham appelant l'attention des observateurs du Midi sur un certain nombre de faits entomologiques encore controversés; Moggridge entreprit alors avec un enthousiasme, qui fut bientôt couronné d'un plein succès, une série d'observations sur les mœurs des *Atta barbara* et *structor*, qu'en raison de leurs habitudes singulières il appela *Harvestings-Ants* (Fourmis moissonneuses). Je ne m'étendrai pas sur ces observations, dont notre collègue M. H. Lucas a déjà entretenu la Société; je dirai seulement que Moggridge fut assez heureux pour découvrir le véri-

table but des provisions considérables de grains que les *Atta* entassent dans leurs fourmilières, et que les précédents observateurs considéraient à tort comme de simples matériaux de construction ; grâce aux patientes investigations de T. Moggridge, on sait aujourd'hui que les *Atta* enterrent les graines et attendent leur germination pour se nourrir des matières sucrées contenues dans les premières pousses.

Il joignit bientôt à ses études sur les *Fourmis moissonneuses* des recherches sur les *Araignées maçonnes* (*Traap-Door Spiders*) des genres *Cteniza* et *Nemesia*, dont les résultats furent peut-être encore plus importants et plus inattendus.

La structure singulière du terrier de ces Araignées, profondément creusé dans le sol et fermé par un opercule mobile, nous était connue d'une manière générale par les travaux déjà anciens de l'abbé Sauvages et de V. Audouin, mais jusqu'ici la comparaison du terrier des diverses espèces d'Araignées maçonnes n'avait pas été faite.

Moggridge combla cette lacune ; il reconnut que certaines espèces construisent un opercule solide, très-épais, dont la tranche pénètre comme un bouchon dans l'ouverture du tube ; que d'autres se contentent d'un couvercle très-mince et flexible, mais que, pour suppléer à l'insuffisance de cette première porte, elles en construisaient une seconde beaucoup plus résistante, quelques centimètres plus bas ; que chez d'autres, enfin, la partie souterraine de la demeure se divise promptement en deux branches, et qu'une porte mobile est adaptée à l'angle de bifurcation, etc.

Tous ces faits sont consignés dans un volume, orné de belles planches, qui parut en octobre 1872 sous le titre de *Harvestings-Ants and traap-door Spiders*. Sous forme d'appendice, le Rev. O.-P. Cambridge a joint à l'ouvrage les descriptions de plusieurs espèces nouvelles, découvertes en Provence par T. Moggridge.

Pendant les années qui suivirent, Moggridge continua à recueillir des matériaux relatifs aux questions dont il s'était déjà occupé ; il profita particulièrement d'un petit voyage à Montpellier et à Bordeaux pour comparer les Araignées maçonnes de cette région à celles de Provence ; ces nouvelles recherches firent bientôt la matière d'un volume supplémentaire.

Moggridge apporta tous ses soins à ce dernier ouvrage, qui est véritablement son chef-d'œuvre, tant par la rédaction du texte qui décèle un entomologiste exercé, que par l'exécution des planches qui surpasse

encore celle de ses précédents ouvrages. Mais, hélas ! il ne lui fut pas donné de voir la publication de cette œuvre préférée.

Comme on peut le voir, T. Moggridge avait la passion du travail, et cet excès de labeur, principalement les nombreuses planches du dernier volume, exécutées pendant l'été de 1874, a certainement contribué à abréger ses jours. Il ne se faisait point d'illusion sur son état, et, sentant se tarir en lui peu à peu les sources de la vie, il s'efforçait de produire beaucoup pour laisser après lui un souvenir ineffaçable des études qu'il aimait tant.

Son affaiblissement fut extrême pendant les dernières années, et sa constitution débile ne lui permit pas de résister à une attaque de congestion du foie dont il fut atteint pendant son séjour à Menton, où il s'éteignit le 24 novembre 1874, à l'âge de 32 ans.

Les travaux botaniques et entomologiques de T. Moggridge le placent parmi les meilleurs observateurs contemporains, surtout à une époque où l'étude si intéressante des mœurs des animaux est trop souvent sacrifiée à la zoologie purement descriptive.

Doué d'un esprit juste, d'une patience à toute épreuve, d'un talent hors ligne de dessinateur et d'écrivain, il a su tirer tout le parti possible de son séjour forcé sur le littoral si riche et si pittoresque de notre Provence.

A ses éminentes qualités de naturaliste, Moggridge savait joindre une rare modestie, une aménité charmante, une résignation stoïque qui a pu, presque jusqu'aux derniers moments, entretenir l'espoir des personnes dévouées qui l'entouraient.

Il était depuis longtemps membre de la Linnean Society et de la Zoological Society, ainsi que de la Société botanique de France ; il s'était fait recevoir membre de la Société entomologique de France dans la séance du 23 septembre 1874.



# Notice nécrologique sur J.-W. ZETTERSTEDT,

MEMBRE HONORAIRE,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LUND.

Par M. LICHTENSTEIN.

---

(Séance du 24 Février 1875.)

---

La même année ou s'éteignait le prince des Entomologistes français, notre grand Latreille, la Société entomologique de France ouvrait ses portes à un savant Suédois, Jean-Wilhelm Zetterstedt, né à Miölby, le 20 mai 1785, et déjà célèbre dans sa patrie par ses travaux sur les Hémiptères, Coléoptères et Orthoptères de la Suède, et surtout par sa *Fauna Insectorum Lapponica*, publiée en 1828 à son retour d'un voyage en Laponie.

Zetterstedt payait sa bienvenue parmi nous par sa *Monographia Scatophagarum Scandinaviæ*, qui a paru dans les Annales de 1835.

Mais, à côté de cela, notre collègue travaillait dans sa patrie et entreprenait de nombreux voyages pour doter le monde scientifique d'un ouvrage modèle en son genre et modestement intitulé : *Diptera Scandinaviæ disposita et descripta*. Monument précieux élevé à la science, cette Monographie des Diptères, en 14 volumes, a coûté à son auteur vingt ans d'un travail assidu.

Professeur à l'Université de Lund, notre collègue ne négligeait pas pour cela les devoirs de l'enseignement, et sa longue carrière a été bien remplie.

D'après la biographie extraite de l'éloge de Zetterstedt prononcé à Gothenbourg le 24 janvier 1875 par M. A.-W. Malm, c'est en 1808 et 1810 qu'il prenait ses grades scientifiques et soutenait ses thèses pour le doctorat par devant Retzius, contemporain et élève de Linné.

Et ici, Messieurs, permettez-moi, en donnant quelques mots d'adieu et de regrets au vétéran des entomologistes suédois, de vous faire remarquer combien, dans ce petit pays, il a surgi de célébrités entomologiques et

de célébrités sérieuses, car ce sont de rudes et consciencieux travailleurs, à la suite du grand Charles Linné.

Certes, là, le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays », a reçu un éclatant démenti.

Dégageant l'étude des sciences naturelles de l'obscurité et de la confusion où la retenait l'absence d'une classification claire et facile à comprendre, Linné éclairait d'un jour nouveau l'entomologie ; son compatriote De Géer, écho revu, corrigé et augmenté de notre Réaumur, faisait en même temps connaître les métamorphoses de ces intéressants animaux. De fervents disciples écoutaient ces leçons, et quand la même année, en 1778, la Suède en deuil pleurait De Géer et Linné, Thunberg était prêt à occuper à Upsal la chaire de son maître ; Retzius Bergman et Gyllenhal le secondaient dans l'enseignement. Fabricius avait trente-trois ans, et rêvait la réforme du système linnéen (je joins ici le Danois Fabricius aux Scandinaves comme unité de race) ; enfin nos Français Olivier et Latreille avaient l'un vingt-deux ans et l'autre seize ans.

Mais, en même temps ou à peu d'années d'intervalle, la Suède produisait encore Fallén, Zetterstedt, Paykull, Dalman, Friès, Boheman, Dahlbom, qui à leur tour devaient recueillir l'héritage scientifique de leurs professeurs. Que d'utiles travaux à consulter, et quel dommage pour nous que la plupart d'entre eux soient écrits dans un idiome peu familier aux Français ! Plusieurs de ces travailleurs ont succombé à leur tâche. Dalman et Dahlbom sont morts bien jeunes, tués par le travail ; mais Zetterstedt, le vénéré collègue qui vient de s'éteindre, avait atteint l'âge de quatre-vingt-dix ans, et a vu sa longue carrière honorée par les plus flatteuses distinctions.

À côté des rubans et des décorations scandinaves dont la Suède et le Danemark avaient constellé sa poitrine, Zetterstedt avait été nommé Membre honoraire de notre Société en 1858. Il avait aussi reçu la même distinction de la part de la Société entomologique de Londres en 1851.

En lui s'éteint un des Nestors de l'Entomologie. Il a travaillé soixante-dix ans, et son bagage littéraire n'est pas bien considérable ; il n'a fait pour ainsi dire qu'un ouvrage : *Les Diptères de la Suède*, mais c'est un chef-d'œuvre, et il a pu se dire en mourant : *Exegi monumentum !*





# DESCRIPTION

DE

## Chenilles et de Lépidoptères inédits d'Europe

Par M. P. MILLIÈRE.

---

(Séance du 25 Novembre 1874.)

---

1° ASTHENA BLOMERARIA Curt., Gn., = *Pulchrariā* Evers.

(Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 1 et 2.)

*Chenille.* — Elle est cylindrique, médiocrement allongée, sans aspérités, avec les incisions bien visibles. Elle a dix pattes ; les anales sont relativement espacées les unes des autres. Sa couleur est caractéristique : sur le fond, qui est d'un jaune clair un peu verdâtre, existe : 1° une large tache très-brune et continue qui occupe le sommet des trois premiers segments ; 2° une épaisse bande de couleur terre de Sienne, aspergée de gros points noirs, règne de chaque côté sur le flanc des sixième et septième anneaux ; 3° enfin, un trait rougeâtre occupe le sommet du onzième segment. La tête est cordiforme, légèrement aplatie, testacée et marquée de brun à la partie supérieure. Lors des premières mues, la tache brune des anneaux antérieurs est seule visible.

Cette chenille était restée inconnue jusqu'à ce jour ; elle m'a été envoyée d'Angleterre le 17 septembre dernier par M. Henry Doubleday. Elle vit, me mande notre obligeant collègue, sur l'*Ulmus montana*. Arrivée à Cannes, je l'ai nourrie avec l'*Ulmus campestris*, dont elle a rongé les feuilles les plus anciennes, et au centre desquelles a eu lieu la transformation dans les premiers jours d'octobre.

L'*Asthena Blomeraria*, qui est étrangère à la France, doit éclore une première fois au mois de juin ; cela étant, l'espèce a deux générations sans nul doute.

2° SELIDOSEMA AMBUSTARIA Hub., Tr., Frey, Bdv., Gn., Stgr.;  
= *Duponchelaria* Lefeb., Dup.

(Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 3 à 7.)

La chenille de cette remarquable Phalénite a été récemment découverte en Sicile par M. Adolphe de Kalchberg, qui a bien voulu m'en adresser plusieurs exemplaires.

L'*Ambustaria* ♀, qui n'a pas été figurée, est à peine connue. Par la petitesse relative de ses ailes, elle est dans l'impossibilité de voler; ses ailes sont sensiblement plus courtes que celles des *Semicanaria*, *Tæniolaria* et *Plumaria* femelles, ses congénères.

En raison de sa forme, la chenille d'*Ambustaria* se rattache aux *Selidosema* qui ont été observées, quoique pourtant elle ait la tête carrée des *Boarmia*. Elle est assez allongée, cylindrique, sans éminence, avec dix pattes normales. Elle varie dans de notables proportions. Les chenilles, d'un jaune canari, lavées antérieurement de rougeâtre, sont les plus abondantes, et peuvent être considérées comme le type. Chez ces dernières, la ligne du dos est large, continue et brune; les autres lignes, au nombre de trois ou quatre de chaque côté, sont mal indiquées. La tête est carrée, aplatie en avant, concolore, ponctuée de rougeâtre, et présente quatre ocelles de chaque côté. La variété est brune ou d'un brun rougeâtre; chez celle-ci, les lignes sont encore moins apparentes que chez le type.

L'*Ambustaria* vit, dans la nature, sur l'*Hypericum perforatum*. Elle grossit assez lentement, passe l'hiver cachée pendant le jour parmi les plantes basses et n'atteint tout son développement qu'à la fin de mars. Elle se transforme dans la terre sans former de coque, demeure tout l'été en chrysalide et n'éclôt qu'à la mi-septembre.

Cette rare Fidonide pond un assez grand nombre d'œufs qui éclosent quinze ou vingt jours après qu'ils ont été pondus; ils sont elliptiques, déprimés et d'un vert pâle.

La *Selidosema Ambustaria* n'a, jusqu'à ce jour, été rencontrée qu'en Sicile et en Espagne.

« Cette *Selidosema*, m'écrivit M. de Kalchberg, vole en société un peu partout, en Sicile, dès le commencement d'octobre jusqu'au milieu de ce mois, sur les pentes septentrionales de quelques montagnes ou dans les lieux ombreux où croît l'*Hypericum perforatum*, plante dont se nourrit sa

chenille ; en cas de nécessité seulement elle attaque aussi d'autres plantes basses. »

### 3° BRYOPHILA GALATHEA Mill.

(Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 8 à 9.)

Elle est moins authentiquement nouvelle que la Noctuéliste suivante, la *Bryophila Oxybiensis*. Elle serait, en tout cas, une bien remarquable variété constante de la *Bryophila Perlodes* Gn.

L'envergure de la *B. Galathea* est celle de la *Glandifera* ; mais les ailes sont relativement plus étroites ; l'espace médian aux supérieures est plus large. L'aspect de ces mêmes ailes est très-sombre, et c'est à peine si l'on distingue les taches et les lignes ordinaires. « Ce qui caractérise votre insecte, me mande M. Guinée, ce sont les ailes inférieures qui ne sont point du tout celles de la *Perla*, de la *Glandifera* et de la *Perlodes*. » Les quatre ailes sont en dessous très-luisantes, grises aux supérieures et blanches aux inférieures ; sur ces dernières, le point cellulaire est bien visible. Les palpes sont courts, les antennes filiformes et le thorax relativement grêle.

La femelle ressemble au mâle.

C'est sur les hauteurs de Saint-Martin (Alpes-Maritimes), que, vers la fin de juillet 1872, j'ai recueilli les deux sexes de cette Bryophile appliqués à un rocher moussu situé à l'est, à une altitude d'environ 1,400 mètres.

### 4° BRYOPHILA OXYBIENSIS Mill.

(Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 10 à 12.)

Voici une espèce que, pour la première fois, j'ai prise assez abondamment à mon réflecteur, à Cannes, de la fin d'août à la mi-septembre 1873.

Je crois devoir, pour la bien faire connaître, transcrire textuellement ce que m'écrit à son égard M. Guinée :

« Elle me paraît bien être une *Bryophila* distincte. Elle a sans doute beaucoup de rapports avec la *Raptricula (Pomula)*, mais les ailes supérieures sont plus larges, bien plus convexes à la côte, d'un gris plus pâle et plus cendré, à dessins plus rayonnés et rappelant un peu certaines Cucullies ou la *Calophasia Platyptera*. La ligne longitudinale noire qui

traverse toute l'aile (même à la base) est plus marquée, le trait blanc qui la croise sur la coudée est d'une autre forme et n'a point vis-à-vis de lui cette espèce d'œil de la *Raptricula*. On voit, avant la frange, une teinte couleur de bois, fondue en dedans, et qui remplace là cinq à six taches brunes et vagues qui, chez la *Raptricula*, s'appuient sur la subterminale. Ici, au contraire, c'est une teinte unie, et plutôt rayonnée que maculée, se partageant jusqu'au bord terminal. La subterminale est complètement oblitérée. Les ailes inférieures sont plus sombres, quoique l'insecte soit en général plus clair. Les palpes sont plus longs. Les antennes sont *plus fines* et *plus filiformes*. Bref, c'est une modification constante et marquée de la *Raptricula*, et méritant le nom d'espèce autant que bien d'autres. Certains entomologistes se tireraient d'affaire en demandant si ce n'est pas une variété *Darwinienne* de la *Raptricula*. »

La chenille de l'*Oxybiensis* doit vivre sur le tronc moussu des grands oliviers qui m'entourent. J'ai l'espoir de l'y rencontrer.

Cette Bryophile a, comme la *Raptricula*, sa variété *Deceptricula* (*Divisa*), c'est-à-dire que certains individus ont une large teinte roussâtre répandue sur le milieu de l'aile depuis la base jusqu'à la frange.

---

#### EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 1<sup>re</sup>.

Fig. 1. Chenille de l'*Asthena Blomeraria* Curt.

2. Insecte parfait, ♀.

Rameau d'*Ulmus campestris*.

3. Chenille de la *Selidosema Ambustaria* Hb.

4. Id. Id. Var.

5. Insecte parfait, ♂.

6. Id. ♀.

7. Œuf, grossi, non fécondé.

8. *Bryophila Galathea* Mill.

9. Id. au vol.

10. *Bryophila Oxybiensis* Mill., ♂.

11. Id. ♀.

12. Id. ♂, au vol.

Tige d'*Hypericum perforatum*.

---

# ESSAI

SUR LES

## COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

14<sup>e</sup> PARTIE (1),

Par M. V. SIGNORET.

---

(Séance du 11 Novembre 1874.)

---

La série précédente, que l'on pourrait à juste titre appeler le groupe des Kermésites, puisqu'elle renferme l'espèce connue des temps les plus reculés sous le nom de *Kermès*, contenait des espèces ayant une telle ressemblance avec un *Lecanium*, qu'on les avait placés avec les Lécánites. Nous avons encore, dans la série qui va nous occuper, quelques espèces qui pourraient par leur faciès extérieur amener quelque confusion ; mais, en étudiant les formes premières, celles de l'embryon, qui ressemble à celui des *Dactylopius*, on voit bientôt qu'elles s'en éloignent notablement par leur menton ou lèvres multiples et par l'absence de squames anaux.

Toutes les espèces de cette division sont généralement de forme allongée, plus ou moins pubescentes, mais beaucoup moins que les *Dactylopius*, avec des antennes de six à sept articles ; une échancrure plus ou moins visible entre les lobes de l'extrémité de l'abdomen ; ceux-ci avec cinq ou six poils, dont un très-long.

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829 ; 1869, p. 97, 109 et 431 ; 1870, p. 91 et 267 ; 1871, p. 421 ; 1872, p. 33 ; 1873, p. 27 et 395, et 1874, p. 87 et 545.

Toutes les larves embryonnaires sont assez identiques et présentent sur les bords latéraux une bordure de poils épineux : on en remarque aussi, pour quelques genres, sur la ligne médiane.

Par l'ensemble de ces caractères nous pouvons réunir ces insectes en un groupe que nous appellerons les *Acanthococcites*.

Parmi eux, quelques genres étaient déjà connus et indiqués par M. Targioni-Tozzetti, qui, faute d'individus frais à pouvoir étudier, les avait placés dans les Lécánides : ainsi les genres *Eriococcus* et *Pulvinatus*, qui sont de véritables Coccites et qui tous deux sont entourés d'un bourrelet cotonneux.

Les genres dont nous allons nous occuper sont les suivants :

1° NIDULARIA Targioni, renfermant pour le moment une seule espèce, qui est apode et sans antennes dans l'âge avancé ;

2° GOSSYPARIA, dont les espèces, au contraire, conservent leurs antennes jusqu'à la dernière limite de leur vie ;

3° ANTONINA, pour une espèce apode dans l'âge avancé, et sécrétant, en outre, à l'extrémité, où l'on remarque une ouverture, un appendice cotonneux sous forme de poil ou queue ;

4° CAPULINIA, pour une espèce qui ne conserve que les pattes postérieures et qui, de plus, laisse exsuder, sous forme de prolongement, une très-longue sécrétion plus ou moins aplatie et qui envahit tous les corps environnants ;

5° ERIOCOCCUS Targioni, comprenant les individus renfermés dans un sac simple et présentant tous les membres à tous les âges ;

6° ACANTHOCOCCUS, dont le sac est d'une forme acuminée aux deux extrémités et d'une couleur jaune grisâtre ; caractères de peu d'importance, il est vrai : mais l'espèce typique présente un aspect différent de celles du même groupe ;

7° RHIZOCOCCUS, pour une espèce nue, non renfermée dans un sac, mais que nous supposons devoir cependant présenter dans l'âge avancé un sac pour y déposer ses œufs. Cette espèce, malgré cette particularité, offre assez l'aspect des précédentes par la structure de ses pattes et de ses antennes, et par la pubescence du corps ; cependant, par l'habitat elle s'en éloigne beaucoup.

1. Genre **Nidularia** Targioni.

(Pl. 2, fig. 1, 1 a à 1 c.)

Les femelles reposent, dans l'âge le plus avancé, sur une couche de coton, débordant même de chaque côté et recouvrant les bords de l'insecte. Bec fixé au sommet d'une protubérance céphalique extraordinaire (pl. 2, fig. 1 c). Absence de membres et d'antennes.

Mâle se métamorphosant dans un petit sac cotonneux. Antennes de six articles. Élytres avec un lobe très-petit près de l'insertion. Balancier avec une seule soie. Tête avec les quatre yeux et six ocelles. Le reste comme dans la majeure partie des Coccites.

A l'état de larve il y a six articles aux antennes pour la femelle et sept pour le mâle. Le corps dans l'adulte est recouvert sur le dos d'une sécrétion cireuse transparente et mamelonnée (fig. 1).

M. le professeur Targioni-Tozzetti, qui ne connaissait pas cette espèce en nature, avait placé ce genre dans les Lécanites ; mais le menton multi-articulé, les lobes latéraux de l'extrémité de l'abdomen et l'absence des squames nous font ranger ce genre parmi les Coccites. Le savant auteur que nous venons de nommer avait placé dans ce genre le *Coccus ulmi*, qu'il ne connaissait pas non plus, mais dont nous faisons un genre qui suivra celui-ci : la forme ordinaire du bec et la présence des membres et des antennes ne nous permettent pas de ranger les deux espèces dans le même genre.

Quant au *Coccus gramuntii* Planchon, que nous ne connaissons pas, il nous semble devoir être plus voisin du *C. ulmi* que du *C. pulvinatus* ; aussi le réunissons-nous avec le premier.

## NIDULARIA PULVINATUS Planchon.

Cette espèce, dans l'âge adulte, nous paraît apode et sans antennes, et, dans l'âge le plus avancé, apparaît comme une plaque ovale, noirâtre,

segmentée et entourée d'un bourrelet de matière cotonneuse blanche, ce bourrelet formant en dessous une couche assez épaisse. L'appareil buccal est ce qui paraît le plus extraordinaire dans cette espèce : vu de côté, on aperçoit une forte protubérance dirigée en dessous, au bout de laquelle on voit le rostre et les filets (pl. 2, fig. 1 c). Cette protubérance est plus ou moins considérable suivant la plante : si l'insecte est établi sur une surface plane, elle est moindre que lorsqu'il est placé dans une échancrure de l'écorce, car alors elle est plus grande afin d'atteindre l'écorce qui est au fond. L'insecte lui-même est variable aussi suivant la position qu'il occupe : sur une surface lisse, il croît régulièrement ; au contraire, dans une fissure, il est plus ou moins irrégulier. A tous les états, cette espèce est très-variable. Dans l'âge moins avancé et dans une croissance normale sur une surface plane, le corps est ovalairement arrondi, bombé, segmenté et offre sur le dos des séries plus ou moins nettes d'une sécrétion mamelonnée en forme de houppes d'un gris blanchâtre (pl. 2, fig. 1) et ne présente pas encore le bourrelet de coton. Plus jeune encore, ces houppes sont moins considérables et plus distinctes. Chaque segment, débarrassé de cette sécrétion, présente en dessous un tubercule avec un point noir lisse ; le rostre est moins gros et les filets très-développés ; plus jeune encore, et presque à l'état embryonnaire, il est très-allongé, ovalaire, et presque lisse. A ce moment, si on examine l'insecte on voit que son développement a lieu aux dépens des téguments dorsaux, et l'état premier, qui est distinct, apparaît comme entouré d'une enveloppe charnue qui est due à la dilatation du derme dorsal ; aussi dans l'âge très-avancé a-t-on peine à trouver l'anus et ses annexes, qui sont perdus pour ainsi dire et placés bien au-dessus du point où on les chercherait naturellement.

On remarque sur cette espèce plusieurs sortes de filières : les abdominales formant une ouverture arrondie avec un cercle concentrique autour duquel on voit une série d'ouvertures plus petites en forme de ponctuation ; les dorsales en forme de tubes plus ou moins grands, ceux près des bords latéraux plus grands et plus nombreux. Les stigmates présentent un mamelon rugueux arrondi, avec une large ouverture au centre et une ponctuation irrégulière autour.

L'état embryonnaire est semblable à celui de la plupart des espèces précédentes, et surtout à celui du *Kermes Bauhinii*. Il présente des antennes de six articles, presque moniliformes, mais le troisième article le plus long, le dernier le plus étroit et présentant quelques poils ; le cin-



quième possède un poil plus long que ceux des autres articles. Le rostre apparaît assez grand, triarticulé. Les pattes offrent un tarse deux fois plus long que le tibia; le crochet est petit, accompagné des digitules ordinaires. L'anneau génito-anal est formé de deux segments de cercle présentant un assez grand nombre de poils forts et courts.

Cette espèce, dans l'âge avancé, ressemble beaucoup au *Gossyparia ulmi* dont la description suit, mais dont il se distingue facilement par la protubérance rostrale et par l'absence des pattes et des antennes.

Le mâle, renfermé dans une très-petite coque blanche, qui ressemble beaucoup à celle du *K. Bauhinii* et qui paraît d'autant plus petite qu'à l'état de puppe il se trouve sous une pellicule le double plus grande (pl. 2, fig. 1 a) que le sac sera plus tard. Il est allongé, d'une couleur brune, plus foncée sur le thorax et les pattes, plus claire sur l'abdomen. Les antennes sont de dix articles, pubescentes; sur le dernier article on remarque quelques poils boutonneux. La tête est arrondie, avec quatre yeux et six ocelles; en dessous, au niveau des yeux, remplaçant le rostre, on remarque une protubérance. Les élytres sont longues, avec un très-petit lobe près de l'insertion; elles sont d'un blanc grisâtre, avec le côté d'un brun rougeâtre, presque incolores en naissant. Le balancier est brun, avec un seul poil terminal. Le dos est brunâtre, avec les sutures plus foncées, formant une ligne plus épaisse. Le stylet est assez long, recourbé en dessous (fig. 1 b).

La puppe, que nous représentons figure 1 a, est extraordinaire par le développement du rostre et des filets qui doivent rester avec la dépouille. On remarque en dessus une espèce de bouclier formé par la dépouille de la larve. Les segments abdominaux présentent une ponctuation assez forte, et sur les sutures des quatrième et cinquième segments deux macules assez fortes. C'est dessous cette pellicule que le mâle est en voie de formation; lorsqu'il est dérangé, il n'est pas rare de le voir sortir encore aptère et ne présentant que des moignons d'élytres: il devrait donc encore plus tard subir une dernière mue avant que de nous apparaître au complet avec ses élytres formées. Nulle part nous n'avons encore vu ces divers états aussi distincts. Il y aurait donc l'état embryonnaire avant toute espèce de mue; antennes de six articles et pattes et antennes; état après la première mue, antennes de sept articles et pattes et antennes; plus un état d'absence d'antennes et pattes, et enfin état de puppe, état de nymphe et état complet. Il y aurait ainsi en tout six états et cinq mues ou métamorphoses pour le mâle.

## 2. Genre **Gossyparia** nobis.

(Pl. 2, fig. 2, 2 a à 2 d.)

Ce genre, à première vue, ressemble beaucoup au précédent; il en diffère par l'absence de la protubérance qui porte le rostre; celui-ci était de forme ordinaire et placé entre les jambes antérieures; et, de plus, par la présence des pattes et antennes, qui manquent dans le genre *Nidularia*; mais, comme lui, l'insecte, arrivé à sa vie extrême, est entouré d'un bourrelet de matière cotonneuse blanche qui ne laisse à découvert que le disque dorsal.

La larve embryonnaire présente la forme d'un ovale allongé, avec une série médiane d'épines (fig. 2). Antennes de six articles, dont le troisième le plus long. Adulte à peu près de même forme. Corps avec des filières, se couvrant d'un enduit blanchâtre; celles de côté formant des lamelles. Lobes latéraux de l'extrémité abdominale très-longs et comme articulés (fig. 2 a). Dans l'état le plus avancé, les filières dorsales disparaissent, le derme devient poli; les lamelles latérales augmentent, se réunissent et forment le bourrelet qui entoure l'insecte.

Nous avons récolté une grande quantité de nymphes mâles très-agiles (fig. 2 b), mais pas de mâles complets. De même que dans le genre précédent, lorsque l'on dérange ces insectes pendant leur état de métamorphose, ils sont aptes à fuir: c'est ce que M. Lichtenstein a remarqué également pour le *Dactylopius vitis*, qu'il nous a signalé comme ayant une nymphe agile; mais, pour nous, c'est pour éviter un danger, et, dans l'état naturel, ces nymphes ne sortent pas de l'espèce de sac leur servant de berceau.

Nous avons créé ce genre pour une espèce très-anciennement connue, le *Coccus ulmi* Geoffroy; nous pensons que le *C. gramuntii* Planchon pourrait venir se ranger ici, ainsi que le *C. maniparus*, dont Klug et Ehrenberg donnent une figure qui ressemble beaucoup à l'état adulte non fécondé de notre *Nidularia pulvinatus* (fig. 1); mais l'espèce étant représentée avec des pattes et des antennes, nous sommes plus disposé à la mettre avec les *Gossyparia*, ne pouvant former un genre nouveau pour une espèce que nous ne connaissons pas en nature.

## 1. GOSSYPARIA ULMI Geoffroy.

Lorsque nous avons écrit notre Catalogue au commencement de notre Essai (2<sup>e</sup> partie), nous avons indiqué le *Coccus alni* Modeer comme *Lecanium* et le *farinosus* De Géer comme *Coccus*, en même temps que nous l'indiquions comme synonyme de *alni*. Il y avait donc à ce moment confusion pour nous qui ne connaissions pas les espèces en nature ; mais aujourd'hui il nous paraît certain, d'après les matériaux que nous avons recueillis, que les *C. alni* et *farinosus* sont synonymes de *ulmi* Geoffroy (1764), *spurius* Modeer (1778) et *lanigera* Gmelin. Notre Catalogue devra donc être modifié dans ce sens.

Nous avons récolté cette espèce plusieurs fois et en assez grande quantité à Clamart, près Paris, sur l'orme, au bois de Boulogne sur l'aulne, et à Cannes sur l'orme. Elle est jaune brunâtre à l'état adulte, brune à l'état le plus avancé et paraissant d'autant plus foncée qu'elle est entourée d'une couche de coton blanc en forme de bourrelet qui l'enveloppe de toute part, ne laissant de libre que le dos. Le mâle, plus ou moins foncé et jaune, est renfermé dans un sac avant d'arriver à l'état parfait.

Mais chacun de ses états étant très-différent, commençons par la description de la larve embryonnaire. Celle-ci est d'une forme ovulaire allongée, plus étroite en arrière, plus arrondie en avant, jaune clair un peu orangé avec une série de taches brunâtres à peine formée sur la portion antérieure du corps, trois de chaque côté, le bord de chaque segment présentant une forte épine (fig. 2). En avant, une couronne de six épines, et en dessous de celle-ci une série de trois épines frontales. L'extrémité abdominale présente une échancrure, avec l'anneau génito-anal ayant six poils autour desquels plus tard il se forme une sécrétion cotonneuse qui le rend invisible. De chaque côté de l'échancrure, un lobe allongé, avec un poil très-long. Au milieu du dos, une double série d'épines le long de la ligne médiane. Les antennes ont six articles, dont les trois premiers les plus longs, les quatrième et cinquième les plus courts.

Dans l'adulte (fig. 2 a), la forme est à peu près la même, seulement les lobes de l'extrémité abdominale sont plus développés et l'échancrure paraît plus profonde ; chaque segment est couvert de poils épineux sécrétant une matière farineuse blanche ; les poils de chaque segmentation présentent

une sécrétion plus forte formant une espèce de lamelle aplatie, cette sécrétion devenant de plus en plus forte avec l'âge. Les antennes sont de six articles, dont le deuxième et le troisième les plus longs, les quatrième et cinquième les plus courts. Les pattes sont courtes et grêles, avec un tibia un peu plus court que le tarse. Le rostre est fort, les filets rostraux assez longs. On rencontre quelquefois des individus offrant des antennes de sept articles, dont le septième le plus long, les autres presque égaux. Pour nous, ce sont des mâles à l'état de larve. De chaque côté des antennes, en dedans, on remarque une petite protubérance en forme de tubercule allongé. Le menton est large, triarticulé. Les filets rostraux sont très-longs et dépasseraient de beaucoup le corps s'ils étaient dédoublés. L'anneau génito-anal est alors composé de huit poils, tandis que nous n'en avons trouvé que six dans la larve embryonnaire.

Lorsque la fécondation a eu lieu, le Coccite change de forme, s'arrondit sur les côtés, ne tarde pas à se fixer, la sécrétion devient plus abondante sur les côtés, et les lamelles se réunissant montrent alors un bourrelet complet, tandis que, au contraire, le dos devient lisse, chaque segment bien distinct et présentant une série de points enfoncés de chaque côté.

Le mâle (figure 2 *b*) est brun, avec des moignons d'élytres. Nous avons déjà dit que nous ne pensions pas qu'il fût arrivé à son état parfait, mais cependant nous l'avons toujours trouvé à cet état et sans que rien dans les pattes et les antennes nous fassent présumer qu'il dût opérer encore une mue. L'ayant rencontré ainsi dans le Midi et à Paris, nous pensons qu'il doit être apte à la reproduction. Les antennes (fig. 2 *c*) sont composées de dix articles bien distincts, moniliformes, pubescents, avec quelques poils boutonneux sur chaque article et plusieurs sur le dernier; le troisième article le plus long, le dernier le plus petit. La couleur uniforme de la tête ne nous a pas permis de compter le nombre d'ocelles. La tête est arrondie, globuleuse; le prothorax est large, sans les dessins que l'on remarque dans les autres espèces; l'abdomen, pubescent en dessous, est large, terminé par l'armure copulatrice très-petite sous forme d'un petit crochet; la base est très-grosse et pubescente; l'avant-dernier segment, dont les angles inférieurs sont proéminents, présente de chaque côté un long poil. Les pattes sont épaisses, plus larges que celles de la femelle, ce qui offre d'ordinaire le contraire; le tarse est le tiers de la longueur du tibia; crochet assez fort, avec les poils boutonneux ordinaires.

Dans le Midi, à Cannes, nous avons trouvé en même temps que ce

Coccite plusieurs individus d'une espèce de *Dactylopius* qu'il ne faut pas confondre avec lui et dont nous nous occuperons plus tard; pour le moment, nous ne savons encore si c'est une espèce nouvelle. Nous avons trouvé aussi plusieurs femelles ressemblant au *Dactylopius citri* et plusieurs mâles, mais encore à l'état de pupes dont les antennes, les pattes, les élytres et tout le corps étaient dans l'enveloppe ordinaire dont il se débarrasse par la mue, ce qui est bien différent de ce qui a lieu chez les mâles de l'*ulmi* que nous décrivons.

## 2. GOSSYPARIA GRAMUNTII Planchon.

Voici la description que donne M. G. Planchon, dans son travail sur le *Kermès du chêne* (1864, p. 24), de cette espèce qui nous est inconnue :

COCCUS GRAMUNTII. — *Subglobosus, rubescens, pruinosis, articulis marginis crenatis, depresso-punctatis.*

Coque semi-globuleuse, de 5 à 6 millimètres de diamètre, brune ou rouge orangé, recouverte d'une poussière cendrée, marquée d'anneaux crénelés sur leurs bords et portant sur la partie convexe deux ou quatre ponctuations noires. Animalcule jaune orangé, elliptique oblong ou obovale, à extrémité postérieure plus étroite et moins arrondie que l'antérieure. Se trouve sur l'yeuse.

Les coques, développées en juin, sont attachées par une assez large surface et posées sur un petit coussinet de duvet cotonneux, blanchâtre, très-régulier, de la dimension du point d'attache. Sept anneaux sont surtout en évidence : trois occupent la moitié antérieure; ils sont plus larges et plus saillants que les autres et présentent de grosses dépressions ponctiformes, noirâtres. Ils sont crénelés sur leurs bords antérieur et postérieur, et dans chaque crénelure se trouve aussi une petite fossette. Des quatre anneaux postérieurs, le dernier limite une espèce d'écusson hexagonal très-symétrique.

Les animalcules rappellent beaucoup ceux du *Chermes vermillio*; ils en diffèrent surtout par la couleur jaune orangé et leur forme beaucoup plus oblongue ou même obovale, l'extrémité postérieure étant plus étroite et moins arrondie que l'antérieure. Ils ne sortent guère de la coque que vers la fin du mois de juin.

## 3. GOSSYPARIA MANNIPARUS.

*Coccus maniparus* Klug et Ehrenberg, Symb. phys., I, fig. 10.

Ne connaissant pas l'espèce en nature, nous donnons ici la description des auteurs eux-mêmes :

Femina : aptera ; fæta 1-2<sup>mm</sup> longa, obtuse conica affixa, cera flavicans. Virginea 1/5<sup>mm</sup> longa.

Mollis, albida, corpore elliptico, subtus plano glabroque, supra convexo, villosa tessellato, annulis duodecim distinctis, primo maximo ; ventre, antennis pedibusque hyalinis. Dorsum villo tenero brevique albo, seriebus transversis et longitudinalibus tessellato obsessum. Antennarum distincti articuli *novem* (semel octo vidi) ovati, singuli superne seta parva, instructi. Pedum distincti articuli quatuor, singuli apice pilo parvo insignes—primus a basi subglobosus, secundus oblongus, incrassatus, tertius secundi longitudine, parum graciliore quartus unguem formans, brevis simplex. Oculi duo, obsoleti, ad basin antennarum subtus conspicui. Rostrum breve, obtusiusculum, apice suo inter pedum parvimum spectans, oppressum, basi latiore suboculis, in annulo corporis primo positum. Exuviæ feminarum, post partum morticarum, nucleum rubrum, villo albo involutum continent. Corporis annulorum vestigia in exuviis extus nulla vidi.

Mas ignotus.

Cum tamariscis *Coccus maniparus* in alia ulla terræ regione, præter Sinaiticam, non memoretur, idemque nec in Ægypto aliisque terris a nobis ipsis denuo observatus sit, in botanica levi fructicis differentia minus, quam in cocculi absentia causamque recedam esse crediderim, cur alibi tamarici gallicæ affines frutices mannâ non edant.

3. Genre **Antonina** nobis.

(Pl. 2, fig. 3 a.)

L'espèce pour laquelle nous créons ce genre se distingue des autres

Coccites par l'absence des membres dont on ne voit pas trace et par l'écourtement des antennes ne présentant qu'un moignon multiarticulé avec quelques poils raides à l'extrémité. Sa forme est allongée, cylindrique, trois fois plus longue que large et ressemblant assez à la puppe d'une Mouche (pl. 2, fig. 3 a); le rostre présente dans le jeune âge une lèvre biarticulée, mais dans l'état avancé nous n'avons jamais pu le voir en entier. L'extrémité abdominale, rugueuse et fortement ponctuée, se rapproche de celle des Lécánides et surtout du genre *Aclerda*, avec un épaissement corné, mais sans les squames caudales des Lécánides. L'anneau génito-anal est grand, à cercle large, finement ponctué et strié transversalement, avec six poils ne dépassant pas l'abdomen.

La larve est comme celles de la plupart des Coccites; elle présente des antennes de six articles et des pattes épaisses, l'anneau plus ponctué, mais moins strié, avec six longs poils qui dépassent l'abdomen, les lobes latéraux avec une longue soie.

#### ANTONINA PURPUREA nobis.

(Pl. 2, fig. 3 et 3 a.)

Nous avons été très-embarrassé de classer cette espèce, d'autant que, d'après son abondance, nous avons toujours pensé qu'elle devait être connue bien avant nous, et cependant nous n'avons pu trouver dans aucun auteur ancien ou contemporain une description qui lui soit attribuable. Elle se trouve sur le chaume et à la racine même de certaines Graminées, les *Milium* et *Agropyrum* principalement, et par sa position et son habitat elle donne de suite à penser qu'elle pourrait bien être le *C. radicum graminis* de Geoffroy ou de Fonscolombe, ou même le *Porphyrophora radicum* de Bärensprung et Löw, mais tous ces auteurs indiquent des pattes et des antennes; il resterait bien encore des auteurs plus anciens qui pourraient avoir eu notre espèce en vue, mais, en l'absence de toute description, nous pensons pouvoir passer outre.

Cette espèce, d'une longueur de 2 à 3 millimètres sur 1 de largeur, est renfermée, dans l'état le plus avancé, dans un sac feutré, comme l'*Eriopeltis festucæ*, mais formant un amas plus petit et se trouvant soit au-dessus du collet de la plante, à l'air libre, soit à la racine même.

Dans le premier cas on remarque que d'un point de ce sac, le supérieur, l'insecte émet un long conduit soyeux qui est sécrété par l'extrémité abdominale qui correspond à ce point. L'insecte est donc la tête en bas. Si l'on vient à ouvrir le sac, il apparaît comme une masse de forme allongée, cylindrique, noirâtre, qui, écrasée, teint les doigts en rouge foncé. Il ressemble assez, dans cet état, à une pupa de Diptère, d'autant plus qu'à l'examen il est tout à fait impossible de voir de pattes, qui ont disparu. L'extrémité supérieure est arrondie et laisse apercevoir les vestiges d'antennes qui présentent quelques articulations visibles, la dernière avec cinq ou six poils épais, presque épineux; l'inférieure est un peu moins large, plus étroite que le corps et offre un épaississement considérable du derme qui, en outre, est plus coloré et fortement ponctué avec des points rugueux. Un peu avant le bord, un large anneau génito-anal avec six poils très-longs, mais qui ne dépassent pas l'abdomen; de chaque côté on peut distinguer deux lobes avec quelques poils qui se prolongent même sur le segment; parmi la ponctuation on voit quelques poils courts. Sur le derme, après qu'il a été décoloré par la potasse, on remarque en dessus un grand nombre de filières sous forme de poils et d'une ponctuation arrondie. En dessous il nous a semblé qu'il n'y avait que des poils. De chaque côté on voit facilement les stigmates, qui sont colorés et sont accompagnés d'une ponctuation abondante. Le rostre offre une insertion assez longue avec des filets rostraux très-longs, l'anse atteignant presque le dernier segment abdominal; ceux-ci peu visibles, du reste, excepté les derniers, dont la suture présente quelques points rugueux colorés. La lèvre inférieure ou menton nous a été difficile à isoler, et nous ne pourrions dire si elle est multi-articulée dans l'insecte adulte avancé en âge; mais dans la larve embryonnaire nous avons pu très-bien l'isoler et la dessiner, et elle est formée de deux articulations, ce qui nous a aidé à classer cette espèce parmi les Coccites et non parmi les Lécanides. Dans cet état, nous avons trouvé des antennes de six articles, dont le sixième le plus long, les autres courts et presque égaux. Les pattes sont épaisses, légèrement pubescentes; le tarse égale le tibia comme longueur; le crochet est long, avec les quatre digitules ordinaires filiformes. Ce qui nous a le plus frappé dans cette larve, c'est la longueur extraordinaire des filets rostraux qui, développés, ce qui est facile à voir après les mues, dépasseraient trois à quatre fois et même plus la longueur du corps.

Nous avons récolté cette espèce en assez grande quantité en même temps que l'*Aclerda subterranea*, mais plus particulièrement sur le



chaume à l'air ou sous terre, tandis que pour la *subterranea* c'est presque toujours sur les racines. Ces deux espèces ne peuvent être confondues ensemble par leurs caractères génériques.

Nous n'avons jamais pu découvrir de mâle, ce qui ne nous étonne pas, n'ayant toujours eu l'occasion de trouver ces espèces qu'à la même époque de l'année, pendant l'hiver.

#### 4. Genre **Capulinia** nobis.

(Pl. 2, fig. 4, 4 a et 4 b.)

Jusqu'à présent, vu le petit nombre d'espèces connues, vu également le peu de travaux faits sur le groupe qui nous occupe, on n'indiquait qu'un petit nombre de genres, l'on ne s'étonnera pas, qu'après avoir recueilli des observations plus nombreuses, nous soyons forcé de créer quelques coupes génériques nouvelles pour des espèces que leurs caractères empêchent de placer dans les genres déjà connus.

Nous allons énumérer les divers caractères de ce genre singulier.

A l'état embryonnaire (fig. 4), nous voyons une espèce très-voisine à première vue du *Coccus ulmi*, seulement l'extrémité abdominale n'est pas échancrée et ressemble en cela au *Kermes vermillio*; de plus elle présente un menton qui nous semble uniarticulé, ce qui la rapproche des Lécanides. Sur la ligne médiane du dos on remarque une double série d'épines, et, sur chaque côté latéral des segments, deux épines. Antennes (fig. 4 b) de six articles, moniliformes. Pattes avec les tibias d'égale longueur avec les tarsi; crochets très-longs.

L'état adulte ne nous est pas connu.

Dans l'état le plus avancé, l'insecte a perdu ses antennes, et des quatre pattes antérieures il n'en reste que des moignons; quant aux pattes postérieures, elles existent encore en partie, mais toutes déformées. D'allongé qu'il était dans l'état de larve, l'insecte est devenu globuleux, arrondi, et l'abdomen a pour ainsi dire disparu, les pattes postérieures étant à l'extrémité du corps qui présente entre celles-ci l'extrémité anale; celui-ci entouré d'une grande quantité de filières sécrétant une masse considé-

nable de matière cotonneuse sous forme de tube aplati et en quantité tellement grande que les rameaux de la plante appelée *Capulino* par les Mexicains disparaissent quelquefois entièrement.

Nous ne connaissons que la puppe de mâle qui, par la longueur de son stylet, ressemble beaucoup à celui d'un Lécyanide.

#### CAPULINIA SALLEI nobis.

Cette espèce apparaît d'une manière vraiment extraordinaire : elle envahit de toutes parts la plante sur laquelle elle vit et que les habitants appellent *Capulino*, au Mexique. L'individu par lui-même est des plus petits ; bientôt il se recouvre d'une substance cotonneuse formant un sac, mais de l'ouverture de ce sac, l'insecte continuant à sécréter cette matière, il se forme un très-long appendice un peu aplati et qui pend de partout ou bien s'attache aux corps avoisinants, de sorte que bientôt le rameau, les feuilles et les branches semblent envahis comme par une épaisse toile d'araignées.

La larve embryonnaire ressemble beaucoup à celle du *Kermes vermilio* ; elle est ovale, allongée, arrondie aux extrémités ; elle présente de chaque côté du corps, à chaque segmentation, une épine courte ; un peu plus en dedans, toujours sur les côtés, une seconde série d'épines, puis, sur le thorax, une troisième série ; enfin, de chaque côté de la ligne médiane, une double série des mêmes épines (pl. 2, fig. 4) ; à l'extrémité de l'abdomen, deux longues soies. Le rostre est grand ; les filets rostraux, excessivement longs, se rendent d'abord vers l'extrémité de l'abdomen, remontent ensuite au niveau de la lèvre supérieure formant l'anse ordinaire, puis reprennent le trajet qu'ils viennent de faire pour revenir sortir par la lèvre inférieure. Le tout étendu serait certainement trois fois plus long que le corps. Les antennes sont de six articles presque égaux, le dernier plus gros, très-irrégulier, avec huit ou neuf poils ; les tibias sont de moitié plus courts que le tarse, les crochets très-grands avec les digitures ordinaires filiformes.

La vieille femelle est de forme arrondie (pl. 2, fig. 4 a) ; elle a perdu ses antennes, qui ne sont plus représentées que par un moignon très-court avec quelques poils ; les quatre pattes antérieures ne sont plus visibles et

à la place on remarque un tubercule surmonté d'une espèce de crochet ; les pattes postérieures, très-déformées, sans pubescence, existent encore dans toute leur longueur, mais sans les articulations visibles et terminées par un crochet sans digitule.

Nous n'avons trouvé que des pupes de mâles dont l'armure et le stylet nous ont paru très-longs, rappelant en cela les mêmes pièces dans les Lécanides.

### 5. Genre **Eriococcus** Targioni.

(Pl. 2, fig. 5, 5 a et 6.)

Dans les Lécanides, page 422, année 1871 des Annales, nous avons éliminé de ce genre une espèce pour laquelle nous avons créé le genre *Eriopeltis*, qui était un vrai Lécanite, tandis que les espèces qui font partie du genre *Eriococcus* sont de vrais Coccites, dont le principal caractère est d'être renfermé dans un sac d'aspect feutré. Encore bien, comme nous le disions déjà autrefois, que presque toutes les espèces de Coccites sont à une certaine époque de leur vie renfermés dans un amas cotonneux présentant plus ou moins un sac complet.

Seulement, dans le genre qui nous occupe le sac se forme de bonne heure, presque aussitôt après la fécondation et avant la ponte ; il présente à une extrémité une petite ouverture destinée probablement au passage des jeunes.

Les larves embryonnaires se rapprochent de celles du genre *Kermes* ; elles sont plus ou moins ovalaires, arrondies en avant, s'atténuant vers l'extrémité anale ; les lobes de chaque côté de l'anneau génito-anal sont très-développés ; sur le dos on voit plusieurs séries distinctes de filières épineuses ou en forme de tubes ; ces séries se changent dans l'adulte en une masse considérable de filières. Les antennes sont de six articles dans les femelles, de sept dans les mâles à l'état de larve ; dans le mâle à l'état parfait il y en a dix. A la base des antennes il y a, dans quelques espèces, un tubercule plus ou moins allongé. Les mâles ressemblent à ceux des *Dactylopius*. Quelques articles des antennes présentent des poils boutonneux à l'extrémité. Le balancier ne présente qu'une soie. Le stylet est très-court.

4. *ERIOCOCCUS BUXI* Fonscolombe.

Nous avons trouvé cette espèce en grande quantité sur le buis, en Savoie, à Aix et à Chambéry, en avril et mai, et nous l'avons reçue aussi de notre collègue M. Lichtenstein, récoltée en mai à Montpellier. Elle forme des petits sacs ovales, très-blancs, de deux grandeurs; les plus petits, de 1 millimètre 1/2 de long sur 2/3 de millimètre de large, contiennent le mâle: les plus grands, de 2 millimètres 1/2 de long sur 1 millimètre 1/2 de large, renferment la femelle (fig. 5).

La larve embryonnaire, d'un brun clair, est ovale aplati, arrondie en arrière, trois fois plus longue que large et présentant à chaque segment une forte épine latérale, les lobes anaux larges et courts, entre eux l'anneau génito-anal avec six poils; le rostre court et large, le menton manifestement triarticulé, les filets excessivement longs, les antennes courtes, de six articles épais, presque égaux, les pattes avec les tibias plus courts que le tarse, les crochets très-longs, les digitules longs.

L'adulte est ovalaire arrondi, avec les antennes de six articles comme dans la larve, le troisième article le plus long et présentant deux poils, le quatrième et le cinquième les plus courts, le sixième le plus étroit, aussi long que le second et offrant huit ou neuf poils. Le rostre est un peu plus allongé que dans la larve, et les filets rostraux proportionnellement moins long. Le corps de l'insecte en dessus offre un grand nombre de filières en forme de tube aussi large en haut qu'en bas; en dessous les filières sont plus rares et pointues. L'anneau génito-anal est formé de huit poils. Le tibia est aussi grand que le tarse, le crochet plus petit que dans la larve, mais les digitules beaucoup plus forts et très-évasés en cornet à l'extrémité.

Le mâle est d'un brun foncé tirant au rouge. Les antennes sont de dix articles; le dernier, très-irrégulier, présente un grand nombre de poils boutonneux à l'extrémité. Les yeux sont au nombre de quatre, avec quatre ocelles; peut-être y en a-t-il six comme dans le plus grand nombre des Coccites, mais nous n'avons pu en trouver que quatre. Les élytres sont courtes et larges, blanchâtres, un peu colorées vers le côté. Le thorax est large, avec la bande thoracique très-petite. L'abdomen, large dans l'état frais ou plein, devient étroit dans l'état de vacuité; il nous semble qu'il

Il y a de chaque côté deux parties se dilatant plus ou moins comme dans les Aleurodes. Pattes longues et pubescentes, brun foncé.

Il y a encore la larve qui, elle, présente, en outre de la série de filières en forme d'épine de chaque côté, une double série de filières sur le dos, une de chaque côté de la ligne médiane. Antennes, pattes et anneau génito-anal comme dans la larve embryonnaire.

## 2. ERIOCOCCUS ERICÆ NOBIS.

Cette espèce, comme l'*E. buri*, se trouve renfermée dans un petit sac blanc; c'est à la base des bruyères qu'on le trouve, et à cet état il ressemble tout à fait comme couleur, grandeur et forme au sac renfermant l'*E. thymi* et que l'on trouve sur les tiges du thym. Nous avons pris celui de la bruyère à Cannes, en compagnie d'un *Lecanium* et d'un *Diaspide*. Sa longueur est de 2 millimètres sur 1 de largeur. L'insecte libre est un peu plus petit.

La larve embryonnaire, d'un jaune un peu brunâtre ou brun clair, est longue, en ovale arrondi en avant, très-atténué en arrière, avec les lobes anaux présentant une assez forte échancrure et l'anneau génito-anal offrant six poils. Les antennes sont de six articles, le troisième le plus long. Les pattes avec les tibias la moitié plus courts que les tarsi. Crochets très-longs. Digitules très-fins. Les segments du corps forment sur les bords latéraux une forte épine. Le menton triarticulé; les filets rostraux très-longs.

L'adulte devient plus large et proportionnellement moins long et présente près de l'insertion des antennes en dedans un petit tubercule comme nous en avons remarqué dans le *Gossyparia utini*. Les antennes sont également de six articles, dont le troisième le plus long et offre un poil à l'extrémité. Chaque segment présente de chaque côté quatre à six épines, dont deux ou trois plus fortes. Les pattes ont un tibia de moitié moins grand que le tarse, les crochets larges. Le menton est très-large et présente des poils assez longs à l'article apical, avec un espace un peu obscur vers le sommet. L'anneau génito-anal de huit poils. Parmi ces individus on en observe qui offrent sept articles aux antennes, dont le quatrième le plus long. Ce sont les larves des mâles qui, en outre des

poils épineux latéraux, en offrent de moins forts sur le disque de chaque segment en dessus; en dessous ils sont plus rares et accompagnés de filières sous forme de points arrondis.

Le mâle ressemble à tous ceux de la famille. La tête est arrondie, anguleuse en avant, l'angle même remplacé par une échancrure. Les antennes sont de dix articles, le troisième le plus long; elles sont très-pubescentes, et sur chaque article, à partir du quatrième, on voit un ou deux poils boutonneux. Ailes largement arrondies au sommet, sinuées et étroites à la base. Balancier long, terminé par une longue soie, bouclé à l'extrémité. Thorax large, avec la bande mésothoracique étroite et très-courte. Abdomen à côté presque parallèle, le segment sexuel très-large à la base, terminé par une armature très-courte et poilue; l'avant-dernier segment avec les deux longs filets cotonneux. Pattes pubescentes et ne présentant rien de remarquable.

### 3. ERIOCOCCUS THYMI Schrank.

Cette espèce ressemble beaucoup, sous sa forme extrême, à l'*Eriococcus ericæ*; comme cette dernière, elle est renfermée dans un petit sac blanc de même couleur et de même taille; sa grandeur est de 2 millimètres faibles sur 1 de large. Elle est ovalaire, un peu atténuée vers l'extrémité, d'un brun clair, non enveloppé. Elle présente, comme toutes les espèces de Cochenille, une sécrétion blanche plus ou moins concrète et sécrétée par des filières que l'on observe sur tout le corps, celles de côté offrant des poils autour desquels une sécrétion forme une espèce de lamelle de plus en plus longue à mesure que l'on se rapproche des lobes anaux. Ceux-ci offrent deux soies encore plus longues. Sur le disque de chaque segment on observe des filières sous forme de poils courts; de chaque côté on voit des poils plus grands et plus forts formant presque des épines. On en observe de trois à cinq sur chaque segment; quelquefois un plus petit les accompagne. Entre les lobes anaux on voit les poils de l'anneau génito-anal qui sont au nombre de huit, que l'on ne peut voir sans faire dissoudre la matière cotonneuse qui les enveloppe en plus ou moins grande quantité de manière à former une espèce d'appendice caudal, ce qui se voit dans toutes les espèces de Cochenilles. En avant, près des antennes, on voit une assez grande quantité de filières sous forme

d'épines. Les antennes sont de six articles, dont le troisième aussi long à lui seul que les trois derniers; les filets rostraux sont assez longs, le menton triarticulé, l'article basilaire large, le sommet étroit, de manière à former presque un angle aigu. Les pattes présentent un tibia à peine la moitié aussi long que le tarse, les crochets longs, les digitules filiformes. ]

Lorsque le Coccite est renfermé dans le sac et qu'il a pondu autour de lui, sa forme, d'allongée qu'elle était, devient arrondie et plus large en arrière, ce qui est le contraire de l'état naturel.

La larve embryonnaire, de forme assez semblable à celle de l'*Eriococcus buxi*, présente sur les côtés un poil épineux sur chaque segment du corps. Les antennes sont de six articles, le troisième le plus grand, mais à peine aussi long que les deux suivants; l'anneau génito-anal de six poils. Les tibias, beaucoup plus courts que dans l'adulte, sont à peine le tiers de la longueur des tarsi.

La différence la plus sensible avec *Eriococcus ericæ* est dans la forme du menton : ici il forme un triangle isocèle à côté presque droit et au moins une fois et demie plus long que la base; dans l'*ericæ*, la base est très-large et les côtés sont arrondis de manière à former un demi-ovale; dans cette espèce il n'y a que trois poils épineux sur les côtés, quelquefois un petit poil supplémentaire; dans l'*ericæ* il y en a quatre ou cinq, quelquefois six, trois au bord, deux ou trois plus sur le disque.

Le mâle nous est inconnu.

4. ERIOCOCCUS RORISMARINIS Fonscolombe, Ann. Soc. ent. Fr.,  
3<sup>e</sup> vol. (1834), pl. 4, fig. 10, 11 et 12.

Ne connaissant pas cette espèce en nature, nous pensons, d'après la figure, qu'elle doit se ranger dans ce genre.

Voici la description qu'en donne Fonscolombe :

« *Subrotundatus, tomento albo, lævi, opertus*, pl. 3, fig. 10, 11, 12.

« Il est ovale ou presque rond, semblable à de petits grains, couvert entièrement d'une pellicule cotonneuse blanche, dont la surface est unie.

Le corps, sous cette enveloppe, est jaunâtre; on n'y distingue aucun membre.

« On le trouve en grand nombre et fort rapprochés les uns des autres aux aisselles des feuilles du romarin, à Saint-Zacharie, en juin.

« J'ai gardé, ajoute Fonscolombe, ces insectes jusqu'à l'hiver, en tenant des branches de romarin dans l'eau. Les jeunes larves écloses des œufs pondus par la mère y vécurent jusqu'en avril. A cette époque j'aperçus parmi elles quelques mâles. Je ne puis les décrire que de mémoire, ainsi que les larves telles qu'elles étaient à cette époque, mais la figure ci-jointe est parfaitement exacte. Les mâles ont deux antennes, hérissées de poils, de la longueur du corps, moniliformes, le corselet ovale, l'abdomen sessile et oblong, hérissé de quelques poils et terminé par deux longs filets parallèles, assez épais en proportion de l'insecte et plus longs que le corps; il n'a que deux ailes ovales, amples, beaucoup plus grandes que le corps, transparentes; on y voit une nervure parallèle au bord extérieur, qui en est très-rapproché et qui l'accompagne jusqu'à l'extrémité, et deux autres parallèles entre elles et qui, partant de la base de l'aile comme la première, vont joindre un peu obliquement le bord interne au delà du milieu. La couleur du corps était, je crois, jaune grisâtre. Les larves étaient de la même couleur, légèrement cotonneuses, de forme ovale, l'abdomen terminé par une espèce de pointe charnue; les yeux très-distincts, quoique petits, noirs; les antennes comme celles des mâles, mais pas plus longues que le quart du corps. La figure représente les uns et les autres à l'époque de l'accouplement. »

## 6. Genre **Acanthococcus** nobis.

(Pl. 2, fig. 7.)

Le genre que nous allons décrire se rapproche beaucoup du précédent. L'espèce typique se trouve aussi renfermée dans un sac, mais il a un aspect différent; il est moins serré, la forme en est plus allongée, les deux extrémités plus anguleuses, moins arrondies, et la couleur est d'un jaune fauve. Une des extrémités du sac présente aussi une ouverture arrondie.



Ce sont des caractères de bien peu d'importance et que nous nous voyons forcé d'employer pour séparer cette espèce d'autres auxquelles elle ressemble beaucoup sous tous les autres aspects, ainsi qu'on pourra le voir d'après la description spécifique. En effet, débarrassée de sa coque, elle ressemble à l'*Eriococcus buxi*; comme elle, la larve embryonnaire présente des épines sur les côtés, mais, en outre, elle en montre sur la ligne médiane une double série, et, de plus, entre ces deux lignes latérale et médiane, sur la portion thoracique, on en voit une troisième série. Sur le devant de la tête, en dessous des antennes, une couronne d'épines en dessous de celles qui sont sur le bord céphalique même. Les tibias sont beaucoup plus courts que les tarse : ceux-ci présentent à l'extrémité une espèce d'article supplémentaire sur lequel vient s'insérer le crochet. Le reste des caractères comme dans le genre *Eriococcus*.

Nous ne connaissons pas le mâle.

#### ACANTHOCOCCUS ACERIS nobis.

C'est sur l'*Acer campestre* que l'on trouve cette espèce, soit dans les intervalles des callosités de l'écorce de l'arbuste, soit à l'embranchement des rameaux, où elle forme dans l'âge avancé des sacs d'un feutre peu serré, jaune grisâtre, d'une longueur de trois à quatre millimètres sur un et demi de large. A l'extrémité inférieure du sac on remarque une ouverture.

La larve embryonnaire est d'un jaune brunâtre, présentant sur les côtés sur chaque segment une forte épine; sur la ligne médiane du corps, de la tête, et à l'extrémité abdominale, on voit une double série des mêmes épines, et, en plus, entre les deux, sur la portion céphalique seulement, une troisième ligne d'épines; on en voit encore en dessous des antennes une couronne de douze, et entre celles-ci et celles extérieures; en dessous des antennes, l'œil, qui est proportionnellement très-grand. Les antennes sont de six articles, le troisième et le sixième les plus longs : celui-ci offrant huit ou neuf poils longs; le menton est triangulairement arrondi à l'extrémité, large à la base, les articulations assez difficiles à distinguer. Les pattes sont courtes et fortes, le tibia à peine le tiers aussi long que le tarse, celui-ci terminé par un petit article supplémentaire à peine sen-

sible, mais que l'on voit beaucoup mieux dans l'adulte. Anneau génito-anal avec six poils.

L'adulte est d'un brun plus ou moins foncé lorsqu'il est dans le sac, mais un peu avant il est un peu grisâtre. En l'examinant attentivement on remarque à la base des antennes un tubercule plus ou moins long : mais il faut que la partie antérieure de la tête soit bien libre sur la plaque soumise au microscope ; autrement, si les antennes ne débordent pas du corps, ils sont invisibles. Nous croyons aussi, mais sans l'affirmer, qu'il y a des individus qui n'en présentent pas ; il existe des antennes de six et de sept articles. Il y a également dans la même espèce des individus dont le troisième article, qui est généralement plus long que les trois suivants, est de même grandeur ; lorsqu'il n'y a que six articles il est à peine plus grand que les autres, ce que l'on observe toujours lorsque l'on trouve sept articles. Ce sont ou des anomalies ou des différences sexuelles. Généralement les antennes sont de six articles avec le troisième très-long ; lorsqu'il y en a sept, c'est ce dernier qui en forme deux. Le menton est petit, les filets rostraux très-longs. Les pattes offrent un tibia plus court que le tarse, qui présente à son extrémité une articulation supplémentaire sur laquelle s'insère le crochet, ce que nous n'avons jamais observé ailleurs. Le crochet est long, avec une petite dent vers l'extrémité. Les digitules sont filiformes et assez longs. L'anneau génito-anal, très-sinueux, présente huit poils très-longs. Les lobes latéraux sont très-longs, un peu rugueux, chagrinés au côté interne, avec cinq poils sur la surface et un poil très-long à l'extrémité. Tout le corps, en dessus, présente une grande quantité de filières ou poils, les uns coniques, les autres tronqués, avec une espèce de ponctuation ; en dessous il y a quelques poils assez longs.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce que nous avons de Savoie et récoltée par nous-même, et de Vienne (Autriche), récoltée par M. le docteur Giraud.

## 7. Genre **Rhizococcus** nobis.

Ce genre est assez difficile à définir. Ce n'est pas un *Dactylopius*, car il n'a pas la pubescence générale que l'on remarque sur les pattes et les antennes de ceux-ci ; d'un autre côté, il a les pattes et les antennes

des genres précédents; de plus il offre comme eux, sur le corps, une quantité de filières ou poils coniques. D'après ces caractères, l'on pourrait former avec eux un groupe des *Acanthococcites*; mais au lieu d'être, comme ces espèces, renfermé dans un sac plus ou moins cotonneux comme l'*Eriococcus* ou feutré comme les *Acanthococcus*, il est nu, du moins dans l'état dans lequel nous l'avons trouvé, car il se pourrait bien que dans un état plus avancé il secrétât aussi un sac ou enveloppe quelconque pour mettre à l'abri ses œufs, comme cela a lieu dans toute la famille des Coccides (*Diaspites*, *Lécanites* ou *Coccites*). Or, si nous prenions cet état pour caractériser ce genre, nous ne serions bien probablement pas dans le vrai. En examinant les autres caractères, nous n'en voyons pas d'assez tranchés pour les diagnostiquer, car nous ne pouvons indiquer comme tel son habitat souterrain, d'autant plus que nous voyons l'*Eriococcus thymi* qui a une existence identique jusqu'à un certain moment de sa vie. Comme seul caractère apparent, nous ne pouvons indiquer que la présence de sept articles aux antennes, dont le troisième le plus long et les trois derniers les plus courts; un autre, de peu d'importance, est la présence d'un poil sur les tibias; sur le bord interne et au milieu, entre les deux de l'angle inférieur et l'articulation fémorale, de même sur le corps même du fémur, deux petits poils. Nous verrons dans les *Dactylopius* ces parties offrir une véritable pubescence au lieu d'un poil ou deux comme dans tous les *Coccites* qui précèdent.

Pour résumer les caractères du genre, nous dirons : Corps ovulaire, garni de poils coniques, courts, surtout sur les côtés, où on en voit deux sur chaque segmentation. Antennes de sept articles, le troisième le plus long, puis le quatrième, les trois derniers presque égaux et les plus courts; quelquefois les troisième et quatrième sont réunis. Menton biarticulé, conique. Filets rostraux longs. Pattes avec les fémurs forts, présentant, en outre des poils ordinaires, deux poils sur le disque même. Tibia à peine plus court que le tarse et présentant sur le bord inférieur, au milieu, un poil, et deux autres plus longs à l'extrémité, à l'angle inférieur. Le reste comme dans les précédents genres.

#### RHIZOCOCCUS GNIDIUM nobis.

C'est à la racine du *Daphne gnidium* (Garou) que nous avons trouvé plusieurs fois cette espèce, dans les montagnes de l'Estrelle, près de

Cannes. Elle est d'une longueur de 1 millimètre  $1/2$  sur 1 de large, d'un brun grisâtre, recouverte, comme la plupart des espèces, d'une poussière farineuse blanche formant fimbriature le long du corps et des soies à l'extrémité. Nous n'avons trouvé cette espèce qu'à l'état adulte, non fécondée, ou du moins sans œufs.

Elle ressemble assez aux espèces précédentes des genres *Eriococcus* et *Acanthococcus*, mais sans sac; peut-être en possède-t-elle un plus tard. Mais, dans tous les cas, elle pourrait toujours former un genre spécial, à cause de ses antennes de sept articles, dont le troisième le plus long, puis le quatrième; les trois derniers les plus petits. Le menton est multiarticulé, avec les filets rostraux longs, l'anse atteignant ou dépassant les pattes postérieures; celles-ci fortes, surtout les cuisses, le tibia un peu plus court que le tarse; crochet très-court. Digitules filiformes, courts. Le tibia, qui généralement n'offre qu'un poil à l'extrémité inférieure, en montre deux au côté inférieur et un au-dessus; vers le milieu on voit également sur le disque du fémur deux petits poils que nous ne trouvons pas dans les espèces précédentes. Le corps est en ovale arrondi en avant et atténué vers l'extrémité. Sur les bords latéraux, sur chaque segmentation, on voit généralement deux forts poils ou épines, ainsi que sur le disque une masse de filières en forme de points arrondis ou sous forme de poils coniques courts. En dessous, quelques longs poils. Anneau génito-anal étroit, avec une ouverture large et huit poils longs. Les lobes latéraux sont courts, avec un poil long à l'extrémité et trois ou quatre poils sur le disque. En avant et un peu en dessous des antennes, une couronne des mêmes poils coniques que sur les parties du corps, avec des poils dont quelques-uns sont très-longs.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, que nous avons récoltée au mois de février.

---

Nous sommes encore obligé de revenir sur la nécessité où nous nous voyons de créer un genre pour une espèce, ce qui est contraire à notre opinion; il n'y a rien que nous redoutions tant que cela, et cependant nous y sommes souvent contraint par la force des choses. Ainsi, dans cette partie de notre travail, nous ne pouvons mettre *Nidularia* avec *Gossyparia*.

Le genre *Nidularia* perd ses membres ; le genre *Gossyparia* les conserve. Le premier, à certaine période de la vie, sécrète une matière sur son corps (voir la figure 1 de la pl. 2), tandis que dans le second on n'observe rien d'analogue à aucun âge.

Le genre *Antonina* ne peut se mettre avec aucun genre, bien que ressemblant à beaucoup d'autres, l'*Eriopeltis*, l'*Eriococcus*, etc., le premier étant un Lécanite et le second présentant une sécrétion sous forme de filet caudal à l'extrémité de la coque ; l'*Antonina* étant privé de membres et l'*Eriococcus* les conservant pendant toute sa vie.

Pour le genre *Capulinia*, je ne vois qu'un genre dans Schrader pouvant s'en rapprocher par la présence des membres postérieurs seuls ; mais ces insectes vivent dans des galles ligneuses et au contraire ici cotonneuses ; et, par l'abondance et la forme des sécrétions, nous ne pouvons les mettre ni dans les *Eriococcus*, ni dans les *Nidularia*.

Seul le genre *Acanthococcus* pourrait, à la rigueur, être réuni aux *Eriococcus* ; mais la coque est si différente de couleur et de forme, que nous pensons plutôt bien faire de la distinguer par la création d'un genre.

Quant au *Rhizococcus*, qui se rapprocherait plutôt d'un *Dactylopius*, il s'en distingue par une pubescence beaucoup plus rare et d'un aspect tout particulier.

Ces réflexions nous sont suggérées pour répondre d'avance au reproche qu'on pourrait nous adresser de créer trop de genres ; mais, après réflexions, nous pensons qu'on voudra bien nous pardonner en considération du peu de mal que cela peut faire.

---

## EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 2 (COCCIDES, Pl. XV).

- Fig. 1. *Nidularia pulvinatus*. Adulte femelle très-jeune, non fécondé.
- 1 a. — — Pupa de mâle.
- 1 b. — — Extrémité abdominale du mâle.
- 1 c. — — Une vieille mère vue de côté, avec son rostre à l'extrémité d'une protubérance.
2. *Gossyparia ulmi*. Larve embryonnaire.
- 2 a. — — Adulte mère jeune non déformée.
- 2 b. — — Nymphe de mâle.
- 2 c. — — Antenne de mâle.
- 2 d. — — Patte de mâle.
3. *Antonina purpurea*. Touffe de chiendent avec trois coques de ce Coccite.
- 3 a. — — Mère jeune, sans pattes ni antennes.
4. *Cupulinia Sallei*. Embryon sortant de l'œuf.
- 4 a. — — Vieille mère n'ayant conservé que les pattes postérieures.
- 4 b. — — Antenne du jeune.
5. *Eriococcus buxi*. Femelle et mâle sur une feuille de buis.
- 5 a. — — Mère adulte.
6. *Eriococcus thymi*. Mère avant d'être renfermé dans son sac.
7. *Acanthococcus aceris*. Antenne d'une femelle.

3<sup>e</sup> MÉMOIRE (1).

—  
**Monographie des LIXUS**

2<sup>e</sup> PARTIE.

Par feu CAPIOMONT,

MISE EN ORDRE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

—————  
(Séance du 12 Novembre 1873.)  
—————

26. LIXUS SUBTILIS Sturm.

*Elongatus, niger, pulvere ochraceo pubesque cinerea, adpersus; antennis basi apiceque ferrugineis; oculis parvis, ovatis, subdepressis, nigris; rostro thorace brevior, cylindrico, subarcuato, carinato, dense coriaceo, subvariolo-punctato; prothorace subconico, latitudine maxima brevior, antice angustato, pone oculos lobato, basi vix bisinuato, ante scutellum impresso, supra planiusculo, grosse, remote, profundeque variolo, lateribus flavescenti vel pallido squamoso; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, supra humeros leviter impressis, apice singulatim atte-*

(1) Voir pour le 1<sup>er</sup> mémoire (*Rhinocyllides*) : Annales 1873, p. 273. — 2<sup>e</sup> mémoire (*Larinus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 49; 2<sup>e</sup> partie, p. 283. — 3<sup>e</sup> mémoire (*Lixus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 469.

*nuatis, pube cinerea pollineque ochraceo-pallida, adpersis, margine externo pallidiore; pedibus nigris, tarsis rufescentibus.*

Long. 9-12 mill.; lat. 2,5-3 mill.

*Lixus subtilis* Sturm, Cat., 1826, p. 164.

— — Boh. in Sch., III, p. 73, 95.

— *inquinatus* Boh. in Sch., III, p. 72, 94.

Les mâles et les femelles présentent les différences sexuelles ordinaires.

Le *L. inquinatus* est absolument semblable au *subtilis*. D'après Boheman, il en différerait par la ponctuation du pronotum plus forte, mais il m'a été impossible de trouver d'autre différence qu'un caractère sexuel.

Caucase, Hongrie, Servie. Collections Schönherr, de Brück, Chevrolat, Hampe.

## 27. LIXUS DIFFICILIS Capiomont.

*Elongatus, niger, pube tenui cinerea pulvereque ferrugineo, indutus; antennis basi apiceque ferrugineis; oculis parvis, ovatis, subdepressis, nigris; fronte planata; rostro thorace brevior, cylindrico, subrecto, rugoso-punctato, carinato, basi sulco brevi, lato, utrinque instructo; pronoto longiore, subquadrato, antérieurement angustato, pone oculos vix lobato, basi haud profunde bisinuato, ante scutellum canaliculato, punctis subvariolibus notato, interstitiis coriaceis, pulvere ferrugineo tecto, fusco trilineato, vitta laterali ochracea vel ochraceo-pallida, ornato; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter alutaceis, apice singulatim subrotundatis, pube cinerea pulvereque ferrugineo, maculatim adpersis; pedibus nigris, tarsis ferrugineis.*

Long. 8-11 mill.; lat. 2,2-2,8 mill.

Allongé, noir, revêtu d'une pubescence grise très-fine et d'une poussière ferrugineuse formant des marbrures sur les élytres.

Tête petite, arrondie, noire, finement et un peu ruguleusement pointillée; front déprimé entre les yeux; ceux-ci petits, ovales, subdéprimés, noirs; rostre plus court que le pronotum, subcylindrique, légèrement



arqué (♂), presque droit (♀), caréné, surtout à la base, de chaque côté de laquelle existent deux sillons larges, courts et assez profonds; ruguleusement ponctué, surtout au fond des sillons et sur les côtés, noir, couvert, ainsi que la tête, d'une fine pubescence grise et d'une poussière rougeâtre; fossette interoculaire courte, linéaire, postérieure à la carène; sillon nasal perdu dans les rugosités.

Antennes courtes, assez épaisses, rouges à la base et à l'extrémité; premier article du funicule courtement obconique, à peine plus long que large, les cinq suivants courts, serrés, le septième plus grand, élargi au sommet, appliqué contre la massue; celle-ci ovale, acuminée, rougeâtre au sommet.

Pronotum à peine plus large que long, droit sur les côtés, excepté en avant, où il se rétrécit un peu brusquement, légèrement lobé derrière les yeux, très-peu bisinué à la base, à peine lobé au milieu de celle-ci, un peu plan, canaliculé au milieu, marqué de points subvarioloïques plus nombreux et moins gros que dans le *L. subtilis*, chagriné dans les intervalles; noir, orné sur son disque de deux bandes longitudinales ferrugineuses et sur les côtés d'une bordure ocracée plus ou moins pâle; écusson petit, enfoncé, à peine visible.

Élytres oblongues, pas plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, un peu élargies après les épaules, subparallèles ensuite jusqu'aux trois cinquièmes postérieurs, puis diminuant progressivement de largeur et terminées en s'arrondissant chacune séparément à l'extrémité, coupées carrément à la base, médiocrement convexes en dessus, légèrement impressionnées aux épaules et autour de l'écusson; ponctuées-striées, les stries mieux marquées à la base et à l'extrémité; finement chagrinées dans les intervalles; noires, recouvertes d'une pubescence grise et d'un enduit pulvérulent formant des mouchetures rougeâtres sur le disque et d'une couleur beaucoup plus pâle à la marge extérieure.

Dessous du corps noir, très-finement chagriné, parsemé de points subvarioloïques, plus apparents sur la poitrine; finement pubescent et couvert d'une poussière ferrugineuse ou ocracée plus pâle qu'à la face supérieure; les troisième et quatrième anneaux de l'abdomen présentant chacun quatre bosselures longitudinales (deux médianes, deux latérales) surmontées par des touffes de poils assez longs; le cinquième anneau n'offre que deux de ces bosselures et elles sont latérales.

Pieds assez courts et assez robustes; cuisses en massue, surtout les

antérieures; tibias un peu épaissis vers l'extrémité, un tiers plus courts que la cuisse; tarses rougeâtres, ayant les trois premiers articles fortement dilatés, surtout le troisième. Ongles courts, ferrugineux, à tige brunâtre, médiocre.

Cette espèce était confondue dans les collections avec le *L. subtilis*, dont elle est cependant fort différente. La ponctuation de son pronotum moitié moins forte que chez ce dernier suffirait seule pour l'en séparer. Elle a bien plus de rapports avec le *L. brevipes*, dont elle ne diffère que par une taille généralement plus grande, le corps plus plat, moins cylindrique, plus atténué aux extrémités; les élytres proportionnellement plus longues et le rostre fortement caréné, surtout à la base, et muni de chaque côté de celle-ci d'un sillon court, large, rugueux et assez profond.

Hongrie. Collections de Bonvouloir, Kraatz, Hampe, Fairmaire.

## 28. LIXUS BRÉVIPES Ch. Brisout.

*Elongatus, niger, pube tenui cinerea pulvereque rubro pallescente, in elytris maculatim adpersis, indutus; antennis basi apiceque rufis; oculis minutis, ovatis, subdepressis, nigris; fronte impressa; rostro, pronoto viâ æquali, cylindrico, subrecto, supra medio fere gibboso, rugoso vel aciculato punctato; pronoto subquadrato, anterieus angustato, pone oculos sublobato, basi bisinuato, ante scutellum obsolete canaliculato, punctis subvariatis notato, interstitiis coriaceis, pulvere ferrugineo tecto, fusco trilineato, vitta laterali flavo pallida, ornato; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter alutaceis, apice singulatim subrotundatis, pube cinerea pulvereque rubro-pallescente, maculatim adpersis; pedibus nigris, tarsis rufo-pallidis.*

Long. 6-8 mill.; lat. 1,7-2,2 mill.

*Lixus brevipes* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 404.

Cette espèce est très-difficile à séparer de la précédente (*difficilis*). Elle n'en diffère absolument que par une taille plus faible, le corps plus cylindrique, moins aplati en dessus, moins atténué en avant et en arrière et

l'absence de carène au rostre. On trouve cependant des individus munis d'une carène, mais elle est toujours bien moins saillante et on ne voit jamais dans ce cas sur les côtés de la base le sillon court, large et profond qui est si remarquable chez le *difficilis*.

♂. Rostre un tiers plus court que le pronotum, légèrement arqué, un peu gibbeux en dessus. Insertion antennaire au tiers antérieur.

♀. Rostre au moins un tiers plus grand que chez le mâle, à peu près droit. Insertion antennaire médiane.

Cette espèce portait dans la collection de Schönherr le nom inédit de *pygmaeus*, que je n'ai pu lui conserver.

Italie, Hongrie. Collections Schönherr, de Brück, Chevrolat, Kraatz, Capiomont.

## 29. LIXUS ACUTUS Dej.

*Elongatus, niger, pube tenui grisea pulvereque cinnamomeo indutus. Oculis ovatis, subprominulis, nigris, antennis piceis basi rufescentibus; rostro crassiusculo, subcylindrico, vix arcuato, sæpius carinato; prothorace latitudine maxima haud longiore, subconico, antice angustiore, pone oculos haud lobato, basi profunde bisinuato, confertim subtiliter varioloso, utrinque albido lineato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, supra humeros et circa scutellum, obsolete impressis, apice attenuatis, mucronatis, pulvere cinnamomeo indutis, lateribus prope basin obsolete albido marginatis; pedibus nigris, tibiis tarsisque rufescentibus.*

Long. 6-11 mill.; lat. 1,8-3,3 mill.

*Lixus acutus* Dej., Cat., 2<sup>e</sup> éd., p. 271.

— — Boh. in Sch., VII, p. prima, p. 439.

Var. a. *Elytris castaneis unicoloribus.*

*Lixus palpebratus* Boh. in Sch., III, p. 25.

Var. b. *Elytris plus minusve flavo pulvereis, thorace flavo-marginato.*

*Lixus superciliosus* Boh. in Sch., III, p. 27.

*Var. c. Minor* ♂. *Rostrum brevius, thorace conico.*

*Lixus ruficornis* Boh. in Sch., III, p. 28.

— *acicularis* (Hoffmanssegg) Germ., Insect., sp. I, p. 396 ?

Le mâle est ordinairement plus petit que la femelle, dont il diffère surtout par la ponctuation plus forte, le rostre plus court, plus épais, l'insertion antennaire plus antérieure et la pubescence plus longue.

J'ai réuni au *Lixus acutus* les *L. palpebratus*, *superciliosus* et *ruficornis* de Schönherr, qui n'en sont séparés que par des différences de taille et de couleur sans aucune valeur spécifique.

Chez le *palpebratus* les élytres sont d'un châtain clair, et la poussière colorante est un peu plus pâle que dans l'*acutus*, surtout autour des yeux, où elle est condensée en forme de sourcils. Le *L. superciliosus* est noir, recouvert en dessus d'un enduit jaune, ou jaune rougeâtre, ou tout à fait rougeâtre, le tour des yeux et les côtés du prothorax d'un jaune plus clair; les élytres sont aussi marginées de rouge à la base lorsque leur couleur foncière est rouge. En dessous, les anneaux de l'abdomen sont d'un blanc un peu rougeâtre.

Le *L. ruficornis* ne présente également aucun caractère spécifique saillant. Le type de Schönherr est un petit mâle complètement frotté qui n'est remarquable que par son pronotum un peu plus visiblement conique et par le *micro* des élytres assez court.

Toutes ces variétés passent de l'une à l'autre et sont facilement ramenées au type lorsqu'on a sous les yeux des échantillons nombreux; mais la couleur de la poussière est quelquefois tellement différente que lorsqu'on voit seulement un petit nombre d'individus on est naturellement porté à multiplier les espèces.

Quelquefois l'enduit en dessus est d'un beau rouge vermillon; d'autres fois il est de couleur cannelle; chez certains individus (*superciliosus*) il est jaune plus ou moins clair ou jaune plus ou moins mélangé de rouge, particulièrement sur le pronotum et le disque des élytres; en dessus il est tantôt d'un blanc farineux, tantôt d'un blanc un peu teinté de rouge, alors même que la couleur foncière est en dessus entièrement jaune; la poussière qui recouvre les pieds est toujours rougeâtre.

L'espèce est d'ailleurs assez facile à séparer de ses voisines par ses élytres arrondies et convexement déclives postérieurement avant le *micro*, son rostre assez fort, caréné, la ponctuation de son pronotum composée

de points subvarioloïques serrés, beaucoup plus petits et moins profonds que chez les *L. Rosenschöldi*, *trivittatus*, *curvirostris*, etc.

Elle est assez commune en Algérie et en Espagne, ainsi que dans le midi de la France; on la rencontre aussi dans le reste de l'Europe méridionale et même jusqu'en Orient, sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Les individus de l'Espagne et du nord de l'Afrique sont ordinairement plus développés que ceux du midi de la France.

La variété *superciliosus* est très-rare en Europe et plus répandue en Orient et en Algérie.

### 30. LIXUS CURVIROSTRIS Capiomont.

*Elongatus, niger, pube tenui cinerera pulvereque sanguineo indutus. Antennis piceis, basi rufescentibus; oculis ovatis, subprominulis, nigris; rostro tenuiore, longiore, cylindrico, evidenter arcuato; prothorace latitudine maxima haud longiore, subconico, antice angustiore, pone oculos haud lobato, basi profunde bisinuato, confertim subtiliter varioloso, utrinque albo lincato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, anterieus transversim rugosis, supra humeros et pone scutellum leviter impressis, apice divaricatis, mucronatis, pulvere miniato, in disco flavo virescente, tectis; margine externo albo lineatis; pedibus piceis.*

Long. 11 mill.; lat. 2,6 mill.

De forme tout à fait semblable à celle de *lucatus*, dont il diffère par les caractères suivants :

Il est plus petit, plus atténué en arrière; le rostre est plus long, plus mince, plus cylindrique et surtout *fortement arqué*; la ponctuation du corselet est plus grosse et plus égale; les élytres sont assez fortement déhiscentes à l'extrémité, et, au lieu d'être arrondies extérieurement avant le *muco*, celui-ci semble continuer l'atténuation progressive du bord externe. En outre, la coloration est très-différente: en dessus la couleur foncière est d'un rouge de sang, très-pure sur le corselet, passant au jaune verdâtre sur le disque des élytres; l'arcade sourcilière est blanche;

le corselet et les élytres sont ornés d'une *bordure blanche étroite et parfaitement limitée*, ce qui ne se voit jamais, au moins en ce qui concerne les élytres chez le *L. acutus*.

Je n'ai vu que le type de cette espèce : il appartient à M. Chevrolat et portait dans ses cartons le nom de *L. sanguineus* Rossi, qui ne peut lui convenir.

Sardaigne.

### 31. LIXUS SAINTPIERREI Capiomont.

*Elongatus, niger, pube tenui cinerea pulvereque cinnamomeo vel miniato, dense tectus; antennis piceis; oculis ovatis, subdepressis, nigris; rostro brevior, crassior, arcuato, evidentius carinato; prothorace latitudine maxima brevior, subconico, antice angustato, ibique parum constricto, pone oculos haud lobato, basi bisinuato, ante scutellum canaliculato, minus dense varioloso punctato, fusco trivittato, lateribus albo bilineato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis anticeque transversim subrugosis, supra humeros et pone scutellum impressis, apice divaricatis, mucronatis, pulvere miniato tectis, margine externo, absque apice, maculaque circa scutellum, flavo virescente pulvereis.*

Long. 10 mill.; lat. 2,5 mill.

Ressemble beaucoup au précédent, dont il se distingue par son rostre plus fort, plus caréné; ses yeux plus larges, moins allongés, plus anguleux en avant et un peu moins saillants; son pronotum plus court, comme marginé en avant, marqué de points varioloïques moins rapprochés, traversé par trois bandes longitudinales brunâtres mal limitées; la couleur de la bande latérale des élytres qui est d'un jaune un peu verdâtre ainsi que la tache qui entoure l'écusson.

Il se pourrait toutefois qu'il fût le mâle de l'espèce précédente, mais le trop petit nombre d'individus qui m'ont passé sous les yeux ne me permet pas de rien affirmer à cet égard.

Province d'Oran.

Appartient à M. Saintpierre, de Cette, qui l'avait reçu de son frère, entomologiste plein de zèle, mort depuis et à qui je l'ai dédié.

## 32. LIXUS TRIVITTATUS (Chevrolat) Capiomont.

*Elongatus, niger, pube tenui grisea pulvereque albido et ochraceo vel obscure ferrugineo, variegatus. Antennis rufo-piceis; oculis ovatis, subdepressis, nigris; rostro crassiore, thorace brevior, subcylindrico, viâ arcuato, carinato; prothorace subconico, basi bisinuato, antice angustato, pone oculos haud lobato, ante scutellum canaliculato, remote variolosopunctato, interstitiis coriaceis, albido vel ochraceo pulvereo, fusco trivittato, utrinque albo marginato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, supra humeros et pone scutellum leviter impressis, apice divaricatis, acutis, pulvere albido vel ochraceo-pallido, tectis, sutura margineque externo plus minusve ochraceis vel obscure ferrugineis.*

Long. 7-11 mill.; lat. 2-3 mill.

Tête plus large que dans les espèces du même groupe; noir, densément et finement ponctué, revêtu d'une poussière ocracée plus ou moins rougeâtre, avec le tour des yeux blanc ou jaunâtre. Yeux ovales, un peu anguleux au bord antérieur, subdéprimés, noirs. Rostre plus court que le pronotum, large, épais, subcylindrique, à peine arqué, visiblement caréné-ponctué, peu et finement (♀), plus fortement (♂), pubescent et coloré comme la tête; fossette interoculaire ovale, assez grande, toujours bien apparente; sillon nasal superficiel, linéaire et assez long.

Antennes médiocres, ferrugineuses à la base; massue rembrunie, plus claire au sommet; premier article du funicule obconique, près de deux fois aussi long que large; le deuxième plus petit et plus mince, à peine aussi long que large; les quatre suivants courts, serrés; le septième plus grand, élargi au sommet, appliqué contre la massue, qui est ovale, acuminée au sommet, finement pubescente.

Pronotum conique, plus étroit en avant qu'en arrière, rarement aussi long que large, tronqué au sommet, sans lobe post-oculaire, assez profondément bisiné à la base, avec le lobe médian assez avancé et les angles postérieurs pointus; peu convexe, canaliculé au-dessus de l'écusson, marqué de points subvarioloïdes assez espacés, chagriné dans les intervalles; noir, revêtu d'un enduit d'un rouge ferrugineux plus ou moins pâle, avec

trois bandes longitudinales plus obscures et la bordure latérale blanche ou jaunâtre. Écusson enfoncé, invisible.

Élytres à peine plus larges que le prothorax à la base, un peu plus de trois fois aussi longues que lui, arrondies chacune séparément à la base, un peu plus larges que le prothorax derrière les épaules, ayant ensuite à peu près la même forme que chez le *L. Ascanii*, mais moins larges et surtout plus atténuées à l'extrémité, où elles sont divergentes, et se terminent généralement en pointe plus aiguë; assez fortement déprimées au-dessus des épaules, faiblement convexes en dessus; ponctuées-striées, les stries plus profondes vers l'extrémité, les points plus forts vers la base, intervalles très-finement chagrinés; noires, couvertes d'une pubescence assez longue, surtout en arrière, et d'une poussière d'un blanc plus ou moins roussâtre, avec les côtés et la suture, moins les abords de l'écusson, d'un rouge plus ou moins foncé; la bande suturale est irrégulière sur les bords, et il existe une callosité très-faible à l'extrémité du cinquième intervalle.

Dessous du corps plus ou moins chagriné, avec quelques points ocellés; noir brillant, revêtu d'une pubescence plus longue que dans les espèces voisines et d'un enduit pulvérulent d'un blanc plus ou moins roussâtre formant comme quatre bandes longitudinales plus épaisses sur les derniers anneaux de l'abdomen, qui est en outre le plus ordinairement traversé dans sa longueur par une ligne médiane plus foncée.

Pieds assez grêles, à pubescence fine; cuisses à peine en massue, les antérieures un peu plus visiblement; tibias assez courts, finement ciliés intérieurement, les antérieurs un peu élargis au milieu du bord intérieur chez les mâles; tarses médiocres, leurs trois premiers articles dilatés, le troisième surtout; ongles à tige assez forte; crochets courts, recourbés. Les tibias sont ordinairement noirs; la couleur des tarses varie du noir de poix au ferrugineux et la tige des ongles est toujours plus foncée.

Le mâle présente avec la femelle les différences ordinaires.

Cette jolie espèce est particulière au midi de la France; cependant j'ai vu dans la collection de M. de Bonvouloir un *Lixus* défloré pris dans la province d'Oran, et qui, bien qu'un peu différent du *trivittatus* de France, ne m'a pas paru pouvoir en être séparé.

Elle a quelque ressemblance de forme avec le *L. Rosenhöldi*; mais celle-ci n'a point de bordure latérale blanche bien limitée aux élytres, et le dessin de ces dernières ainsi que celui du corselet sont très-différents;



elle a en outre la tête plus large, les yeux moins ovales et moins sail-lants, et la carène du rostre plus prononcée.

### 33. *LIXUS ROSENSCHÖLDI* Sch.

*Elongatus, niger, pube cinerea et pulvere cinnabarino vel obscure ferru-gineo tectus; oculis ovatis, parum prominulis, nigris; rostro brevior, crassior, parvum arcuato; thorace conico, subtiliter varioloso-punctato, dorso, antice sapius leviter carinato, utrinque linea niveo-squamosa, ornato; elytris sat fortiter striato-punctatis, basi leviter impressis, linea marginali postice abbreviata, regioneque scutellari, niveo-squamosis, apice ipso, triangulatim acute acuminato.*

Long. 7-13 mill.; lat. 2-3.

*Lixus Rosenchöldi* Sch., VII, p. 437, n° 45-46.

Cette charmante espèce a exactement la forme du *trivittatus* : les indi-vidus frais ne sont pas cependant difficiles à distinguer, attendu que, même chez les individus les moins foncés en couleur, le dessin est très-différent et que la bande marginale des élytres suffirait seule à fixer l'observateur; mais les individus déflorés sont tellement semblables à l'espèce précédente, qu'il faut une attention des plus grandes pour les rapporter à l'espèce à laquelle ils appartiennent. Cependant le *trivittatus* est un peu moins élancé, sa tête est plus forte, plus large, ses élytres sont moins distinctement atténuées depuis les épaules jusqu'à l'extrémité, la diminution n'est bien perceptible qu'à partir du tiers postérieur, le rostre est plus épais et plus fortement caréné, enfin la pubescence du dessous du corps est plus longue.

La couleur de l'enduit pulvérulent varie du rouge cinabre au rouge brun. Le type de Schönherr, qui provient du Portugal, est d'un beau rouge vermillon : j'en ai vu un à peu près semblable dans la collection de M. Bellier de la Chavignerie, qui l'a pris dans les environs de Florence, et un autre dans celle de M. Chevrolat, indiqué de l'Algérie. M. Reiche en possède également un d'un rouge orangé, qui a été pris à Beyrouth; mais ceux que M. Kraatz a rapportés d'Andalousie sont d'un rouge brunâtre;

enfin il existe, mais défloré, dans la collection de M. Fairmaire avec l'indication de Madrid comme patrie. Paraît fort rare.

### 34. LIXUS ÆRUGINOSUS (Chevrolat) Capiomont.

*Elongatus, niger, pube tenui grisea pulvereque miniato indutus; oculis ovatis, subdepressis, nigris; antennis piceis; rostro thorace brevior, crassiusculo, subcylindrico, parum arcuato, carinato; prothorace conico, antice angustiore, pone oculos non lobato, basi profunde bisinuato, varioso-punctato, utrinque linea flavo-albida ornato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, basi transversim impressis, apice attenuatis, obtuse mucronatis, pulvere miniato indutis, lateribus ad basin, obsolete flavo-albido marginatis; pedibus nigro piceis.*

Long. 11 mill.; lat. 3 mill.

*Lixus æruginosus* Chevr. in museo.

— *sanguineus* Schönherr (nec Rossi), III, p. 26, n° 32.

Ressemble extrêmement à l'*acutus* Dej., dont il ne diffère absolument que par son corselet marqué de points varioloïques beaucoup plus forts et plus écartés, ses élytres plus grossièrement ponctuées, visiblement ondulées dans les intervalles à la base, et terminées à l'extrémité en pointe mousse.

Il y a aussi beaucoup d'analogie avec mon *L. Saintpierrei*; mais la bordure marginale du pronotum est arquée en dessus au lieu d'être droite, et celle des élytres est à peine indiquée et se confond avec la couleur foncée, comme dans l'*acutus*.

Italie et îles Baléares. Collections Schönherr et Chevrolat.

### 35. LIXUS ASCANII Linné.

*Oblongus, niger, pube brevi, depressa pulvereque ochraceo dense tectus. Antennis piceis; rostro thorace brevior, valido, subrecto apice transver-*

*sim attenuato; thorace subconico, pone oculos lobato, basi profunde bisinuato, coriaceo, subremote varioloso punctato, utrinque niveo vittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice singulatim breviter acuminatis, lineo marginali nivea ornatis.*

Long. 8-15 mill.; lat. 2-4 mill.

*Curculio Ascanii* Linné, Syst. nat., II, p. 610, n° 36.

*Lixus* — Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 503, n° 26.

— — Oliv., Ent., V, 83, p. 243, tab. 16, fig. 83, et tab. 17, fig. 83, a, b.

— — Boh. in Sch., III, p. 25, n° 30.

— *ochraceus* Boh. in Sch., VII, p. 436, n° 45.

Var. a. *Lixus Sicanus* Cap., olim.

*Major, corpore convexiore, thorace anterieus latiore, convexiore, æqualiter varioloso-punctato; elytris punctato-striatis, punctis striæ quintæ, circiter 40.*

Var. b. *L. albomarginatus* Boh. in Sch., VII, p. prima, p. 435, n° 44.

*Major, latior, elytrorum apicibus magis productis et dehiscentibus; elytris punctato-striatis, punctis seriæ quintæ 32-40.*

Var. c. *L. Wagneri* Luc., Exp. scient. Alg.

*Elongatus, angustior, thorace magis conico; elytris non nihil longioribus, magis productis, apice sæpius conniventibus, punctato-striatis; punctis seriæ quintæ 32-40.*

La forme du prothorax, celle des élytres, leurs dimensions relatives, la profondeur et la grosseur de la ponctuation, le nombre des points des stries, la longueur du *mucro*, etc., subissent des modifications tellement prononcées, qu'il ne faut pas s'étonner si cette espèce a reçu plusieurs noms. En dessus, la couleur de la poussière est rarement cendrée; le plus souvent elle a une nuance rouillée, parfois très-marquée: elle est toujours d'un gris plus clair en dessous, avec la poitrine et les côtés de l'abdomen quelquefois légèrement ocracés.

Le *L. Ascanii* est extrêmement variable, et j'ai résumé ci-dessus celles de ses variations qui sont assez fréquentes pour se retrouver dans la plupart des collections ; mais il s'en trouve beaucoup d'autres intermédiaires que je crois inutile de signaler autrement, parce qu'il est toujours possible de les rapporter soit au type, soit aux trois variétés principales.

a. *L. Sicanus* mihi. Plus épais, plus grand, plus convexe que le type. Pronotum plus élargi en avant, plus parallèle sur les côtés, ses points varioliques mieux séparés, plus égaux, les intervalles très-finement ponctués ; élytres plus parallèles, plus convexes dans le sens antéro-postérieur, très-peu sinueuses latéralement en arrière des épaules, à peine mucronées et légèrement déhiscentes. Points de la cinquième strie au nombre de 40 environ.

Cette variété remarquable est propre à la Sicile, et j'avais été tenté de l'élever au rang d'espèce, mais les deux individus que j'y rapporte, quoique assez semblables entre eux, ont tellement de points de contact avec la variété suivante, que j'ai renoncé à ma première idée.

Collections Aubé et Fairmaire.

b. *L. albomarginatus* Sch. Toujours plus grand et un peu plus large que le type, mais ne présentant d'ailleurs aucune différence essentielle. L'individu qui a servi de type à Schönherr est même un peu moins grand que les exemplaires de Sicile et d'Algérie, qui au premier aspect pourraient être pris pour une espèce distincte de l'*Ascanii*. Boheman dit dans sa description que l'*albo-marginatus* se sépare de ce dernier par la taille plus forte, la largeur plus grande, la pubescence plus serrée, le rostre plus épais, assez droit et les élytres plus visiblement mucronées et déhiscentes à l'extrémité. Tout cela, à l'exception de la pubescence, est vrai, mais insuffisant pour la validation de l'espèce. Parmi plus de trois cents individus de l'*Ascanii* que j'ai vus, j'ai trouvé tous les passages qui réunissent cette variété au type. J'en dirai autant de la suivante, dont les exemplaires les mieux caractérisés semblent et sont en effet très-différents des petits *Ascanii*, à forme large et un peu trapue, mais ceux-ci arrivent par des gradations insensibles à ne pouvoir en être séparés.

c. *L. Wagneri* Lucas. Forme plus allongée, plus étroite ; pronotum plus conique, moins resserré en avant ; élytres quelquefois un peu plus longues, plus visiblement mucronées et à peu près conniventes au sommet.

Cette variété pourrait au premier abord être confondue avec le *L. Juncii*, mais l'énorme fossette interoculaire de ce dernier et la ponctuation serrée de son corselet suffisent pour l'en distinguer.

Il se rencontre en Algérie, en France, en Espagne, mais surtout dans le Midi, ainsi que dans les contrées voisines de la Méditerranée.

Dans la collection Schönherr, le type du *L. Ascanii* est un individu frotté; celui de l'*ochraceus* est un *Ascanii* très-frais et pas autre chose.

### 36. *LIXUS INSULARIS* Capiomont.

*Oblongus, niger, pube tenui grisea pulvereque supra (miniato ?) subtus farinoso, indutus. Antennis rufo-piceis; oculis breviter ovatis, subprominulis, nigris; rostro tenuiore, longiore, subarcuato, obsolete carinato, ruguloso vel aciculato punctato; prothorace vix conico, latitudine maxima vix brevior, basi bisinuato, pone oculos haud lobato, postice praesertim, profunde denseque rugoso-punctato, pallido marginato; elytris fortius punctato-striatis, interstitiis evidenter coriaceis, apice triangulatim acuminatis, vix dehiscentibus; pedibus subvalidis; femoribus nigris, genubus, tibiis tarsisque rufo-piceis.*

Long. 6-7 mill.; lat. 4,5 mill.

Ressemble un peu aux petits individus de l'*acutus*; mais il est plus étroit et plus allongé, le rostre est plus mince et relativement plus long, le pronotum plus profondément et plus fortement ponctué, surtout sur les côtés et près de la base; les points des stries sont plus profonds, les interstries plus ruguleusement chagrinés près de la base; les élytres sont terminées en pointe séparément et presque conniventes à l'extrémité; les tibias sont un peu plus longs et évidemment plus renflés intérieurement un peu au-dessus du milieu. Le reste est semblable.

Je n'ai vu que deux individus pris en Sicile par M. Bellier de la Chavignerie; malheureusement ils sont complètement frottés. On voit cependant encore sur l'un d'eux quelques traces de la poussière blanchâtre qui recouvrait l'abdomen: quant à celle qui existait en dessus et que je suppose avoir été rougeâtre, elle a tout à fait disparu; seulement la bordure

marginale du corselet, qui devait être d'un blanc un peu jaunâtre, est indiquée par une bande épaisse de poils grisâtres, légèrement arquée à son bord supérieur.

### 37. LIXUS PUNCTICOLLIS Ch. Brisout.

*Linearis, cylindricus, niger, pube longiore grisea, pulvereque ferrugineo, indutus. Antennis piceis, basi rufescentibus; oculis minoribus, ovatis, nigris; rostro elongato, tenui, cylindrico, arcuato, subtilissime punctulato; fronte inter oculos depressa, ibique foveolata; thorace subquadrato, apice angustato, pone oculos vix lobato, basi modice bisinuato, supra grosse denseque punctato, pulvere ferrugineo, lateribus magis condensato, induto; elytris parallelis, striato punctatis, apice singulatim subacuminatis, pube grisea pulvereque ferrugineo dense tectis; pedibus nigris, tarsis rufescentibus; tibiis intus ante medium dilatatis.*

Long. 6,5-8 mill.; lat. 1,3-2 mill.

*Lixus puncticollis* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 403.

La forme étroite et cylindrique de cette espèce, ainsi que la ponctuation grossière et exceptionnelle de son pronotum, le rendent facile à distinguer de ses congénères.

Espagne méridionale, depuis l'Escorial jusqu'à l'Andalousie.

Collections vom Brück, Bellier de la Chavignerie, Charles Brisout de Barneville, Fairmaire.

### 38. LIXUS TIBIALIS Schönherr.

*Oblongus, piceus, pube tenui grisea pulvereque ferrugineo indutus. Rostro thoracis longitudine, subcylindrico, apice evidenter dilatato, arcuato, lateribus præsertim rugoso-punctato; antennis piceo-rufis, clava obscuriore; prothorace subquadrato, antice constricto, dense varioloso-punctato, pone oculos haud lobato, basi profunde bisinuato, pulvere ferrugineo*

*induto, lateribus pallido marginato; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter coriaceis, piceis, apice singulatim acuminatis, vix dehiscentibus; pedibus gracilioribus, femoribus piceis, muticis, tibiis tarsisque rufescentibus, illis intus modice curvatis.*

Long. 7 mill.; lat. 2 mill.

*Lixus tibialis* Boh. in Sch., VII, pars prima, p. 476, n° 166.

Cette espèce est extrêmement voisine du *L. validirostris* Sch. Elle n'en diffère absolument que par la taille un peu plus grande, le rostre sans carène, un peu plus long, plus étroit, plus arqué et légèrement dilaté dans sa seconde moitié, son pronotum un peu plus court, ses élytres moins fortement ponctuées-striées, terminées en pointe plus courte et plus obtuse et ses pieds antérieurs plus grêles.

Je n'ai vu que le type de cette espèce, qui est en assez mauvais état, et c'est pour cette raison que j'ai conservé l'espèce, bien que je sois presque convaincu qu'elle devra se confondre avec le *L. validirostris* lorsqu'il sera possible d'examiner un plus grand nombre d'individus.

Italie. Collection Chevrolat.

### 39. LIXUS LATERALIS Panzer.

*Oblongus, niger, pube cinerea pulvereque miniato vel ochraceo tectus; rostro brevi, crassiusculo, parum arcuato, apice transversim attenuato, supra carinato; thorace minus crebre, parum profunde varioloso-punctato, medio antice carinula sæpius instructo, utrinque vitta laterali superne arcuata, albido pubescente, ornato; elytris punctato-striatis, apice breviter acuminatis, macula parva humerali aliaque laterali ante medium punctisque non nullis albido-pubescentibus, decoratis.*

Long. 8-12 mill.; lat. 2-3,5 mill.

*Curculio lateralis* Panz., Naturforsch., XXIV, p. 20, n° 17, tab. I, fig. 2 7.

*Lixus lateralis* Boh. in Sch., III, p. 70, n° 91.

Vu par sa face supérieure, le *L. lateralis* a presque l'aspect d'un *Ascanii*, mais il est plus écourté, plus trapu; le rostre est autrement fait, à peu près comme celui du *castellanus*, et le dessin du pronotum et des élytres est très-différent.

Le mâle a le rostre un peu plus court que la femelle, l'insertion antennaire plus antérieure et la ponctuation ainsi que les reliefs des téguments plus prononcés.

Italie, Sicile : paraît assez rare.

Collections Schönherr, de Heyden, Aubé, Bellier de la Chavignerie, Chevrolat, Reiche.

#### 40. LIXUS ELEGANTULUS (Dahl) Sch.

*Elongatus, niger, cinereo-pubescentis, supra miniato, subtus albo pollinosus. Antennis piceis, basi rufescentibus; oculis minutis, breviter ovatis, subprominulis, nigris; rostro thorace vix brevior, cylindrico, modice arcuato, confertim punctulato; thorace latitudine maxima brevior, lateribus subparallelo, antice constricto, pone oculos haud lobato, basi profunde bisinuato, confertim parum profunde ruguloso-punctato, medio tenuissime canaliculato, supra rufescente pollinoso, lateribus et subtus albido farinoso; elytris punctato-striatis, apice dehiscentibus, ibique singulatim obtuse acuminatis, miniato pollinoso, macula circa-scutellari, aliisque obsolete, in disco adpersis, albo-pollinoso; pedibus mediocribus, piceis, femoribus posticis extus obsolete albo fasciatis, tibiis tarsisque ferrugineis.*

Long. 6-8 mill.; lat. 1,8-2 mill.

*Lixus elegantulus* (Dahl) Boh. in Sch., VII, p. 1<sup>a</sup>, p. 441, n° 54.

Le mâle se reconnaît facilement à son rostre plus court, plus épais, à ses antennes plus fortes, insérées plus près de l'extrémité du bec, à sa ponctuation générale et à ses reliefs plus grossièrement indiqués, etc.

L'enduit farineux du dessous du corps est ordinairement d'un blanc de neige, mais quelquefois cependant il passe au rouge ocracé pâle.



C'est une charmante espèce, peu répandue dans les collections.

Hongrie, Dalmatie.

Collections Schönherr, Hampe, de Heyden, Kraatz, Chevrolat, Fairmaire.

#### 41. *LIXUS VIBEX* Pallas.

*Oblongus, spissus, niger, dense niveo-squamosus; antennis nigris, niveo-squamosis; oculis oblongis, angulo infero acuto, depressis, nigris; rostro brevi, crasso, arcuato, dense squamoso; thorace latitudine maxima brevior, lateribus subparallelo, antice angustato, pone oculos fortiter lobato, punctis remotis notato, interstitiis coriaceis, nigro, dense albo squamoso, linea laterali utrinque, vittaque dorsali plus minusve conspicua, nigro-squamosis, ornato; scutello oblongo, subelevato, triangulari; elytris oblongis, profunde punctato-striatis, pone humeros lateraliter compressis, apice acuminatis et dehiscentibus, niveo-squamosis, singulo, linea laterali nigra, ornato; pedibus nigris, unguis fere liberis.*

Long. 7-12 mill.; lat. 2-2,5 mill.

*Curculio vibex* Pallas, Icon., p. 32, n° 13, tab. B, fig. 13.

*Lixus vibex*, Sch., III, p. 24, n° 29.

Cette espèce n'est ni pubescente, ni farineuse, comme la plupart des autres *Lixus*, mais complètement écailleuse : elle varie un peu quant à la couleur des squames, qui passent en dessus du blanc crétaqué ou grisâtre au blanc lavé de jaunâtre.

L'individu que j'ai pris pour type est blanc en dessus, traversé dans toute sa longueur, le rostre compris, par trois bandes étroites, noires, une médiane et deux latérales, mais la première est rarement complète, souvent même elle disparaît presque entièrement.

L'espèce ne paraît pas rare et se rencontre dans toute la Russie méridionale, en Asie et même en Europe. On la trouve aussi en Perse et en Mongolie.

## 42. LIXUS MELES (Bartels) Sch.

*Oblongus, niger, dense pilis squamiformibus, supra cinereis, subtus niveis, indutus. Antennis nigris, albo-pubescentibus; oculis oblongis, angulo infero acuto, depressis, nigris; rostro breviusculo, subrecto, carinato, rugoso-punctato, albo squamoso, lateribus et medio, nigro vittato; pronoto subconico, profunde varioloso-punctato, interstitiis coriaceis, pone oculos valde lobato, basi bisinuato, nigro, pube cinerea dense vestito, linea laterali utrinque vittaque dorsali, postice abbreviata, nigris, insignito; scutello inconspicuo; elytris oblongis, subtiliter punctato-striatis, apice acuminatis ibique dehiscentibus, niveo subpubescente squamosis, singulo linea laterali nigra, ornatis; pedibus nigris, unguis piceis.*

Long. 13 mill.; lat. 3,5 mill.

*Lixus meles*, Boh. in Sch., III, p. 23, n° 28.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, mais elle en est cependant très-distincte.

Elle est de la taille des plus grands individus du *L. vibex* et tout à fait semblable quant à la forme et au dessin, mais les téguments sont recouverts de poils squamiformes et non d'écaillés simples. Le rostre est plus long, plus étroit, presque droit, plus profondément et plus densément ponctué, muni d'une carène longitudinale saillante. Le prothorax est moins droit sur les côtés, légèrement oblique d'arrière en avant, marqué de gros points varioloïques profonds et assez serrés; outre les trois bandes noires longitudinales qui le traversent en dessus, il en existe en dessous deux semblables sur les côtés (ce qu'on ne trouve pas chez le *vibex*); l'écusson est invisible. Les élytres sont plus larges, moins en forme de triangle très-allongé, et leurs stries sont beaucoup moins profondes, presque superficielles; enfin les articles des tarses sont beaucoup plus courts, principalement le deuxième qui est en triangle transversal au lieu d'être en triangle allongé, et ce caractère est surtout très-apparent aux tarses postérieurs.

Je n'ai vu que le type de cette espèce qui fait partie de la collection de Schönherr et provient des bords de la mer Caspienne.

43. *LIXUS SPARTII* Oliv.

*Oblongus, niger, pube cinerea adpersus, fronte foveolata; rostro brevi, crassiusculo, apice sulcato; thorace subconico, granulato pallido quadrilineato; elytris striato-punctatis, interstitiis, basi in disco remote granulatis, apice dehiscentibus, breviter triangulatim acuminatis, linea laterali utrinque nivea, ornatis, interstitiis 2°, 4°, 6° pallido lineatis.*

Long. 9-16 mill.; lat. 3-5 mill.

*Lixus Spartii* Oliv., Entom., V, 83, p. 251, n° 256, tab. 21, fig. 264.

— — Boh. in Sch., III, p. 63, n° 81.

— *fallax* Boh. in Sch., VII, pars prima, p. 446, n° 63.

Var. *Elytris albo marginatis, in disco pallido irroratis, haud pallido lineatis.*

Les différences sexuelles sont moins sensibles dans cette espèce que dans les précédentes; elles existent cependant, et un examen attentif les fait facilement reconnaître.

J'ai vu dans plusieurs collections des *Lixus* qui ont exactement la même conformation que le *Spartii* et n'en diffèrent absolument qu'en ce que les élytres, au lieu de présenter les trois bandes longitudinales décrites plus haut, sont complètement recouvertes de petites macules irrégulières d'un blanc plus ou moins ocracé, moins apparentes à la suture et près du bord extérieur. Je regarde ces exemplaires comme une simple variété du *Spartii*, dont on aurait le plus grand tort de faire une espèce particulière, quoique à première vue elle en soit fort dissemblable.

Quant au *L. fallax* Sch., c'est exactement le *Spartii*, et on ne peut s'expliquer l'erreur dans laquelle est tombé le savant auteur qu'en se rappelant qu'il a divisé le genre *Lixus* en deux sections, selon que les élytres sont ou non mucronées. Or, dans certains *Spartii* les élytres sont légèrement pointuées et semblent l'être d'autant plus que l'insecte est plus frais, parce qu'alors l'extrémité du petit mucro est surmontée d'une

touffe de poils qui le fait paraître plus saillant. Tel est le cas du *fallax*, et c'est pour cette unique raison, fort peu importante assurément, que Schönherr a placé très-loin l'un de l'autre des insectes qui appartiennent certainement à la même espèce. C'est pour un motif semblable qu'il a séparé de l'*angustatus* (*Algirus* Linné) le *Lefebvrei* et le *myagri* du *pistrinarius*.

Europe méridionale.

#### 44. LIXUS MYAGRI Oliv.

*Oblongus, niger, pube depressa albida pulvereque raro, cinereo albido, lateribus magis condensatis, obsitus; rostro crasso, modice arcuato, carinato; thorace latitudine maxima brevior, lateribus modice rotundato, pone oculos lobato, basi bisinuato, parce varioloso punctato, superficie interjecta ruguloso punctulato, vittis quatuor, albido pubescentibus, ornato; elytris striato-punctatis, apice obtuse rotundatis, vix dehiscentibus, pube albida, latere versus, magis condensata, irroratis, interstitio tertio, basi apiceque subcostato, apice summo sæpius breviter acuminato.*

Long. 7-14 mill.; lat. 2,8-4 mill.

*Lixus myagri* Oliv., Ent., V, p. 249, n° 253, tab. 30, fig. 453.

— — Boh. in Sch., III, p. 30, n° 36.

— *diloris* Germ., Ins. Sp., I, p. 396, n° 540.

— *Escholtzii* Boh. in Sch., III, p. 30, n° 37.

— *pistrinarius* Boh. in Sch., III, p. 64, n° 82.

— *marginatus* Bach, Käfer Fauna MittelDeutschl., II, p. 284.

*Var. a. Statura minore, rostro non carinato, fortius punctato, thorace longiore.*

*Lixus punctirostris* Boh. in Sch., VII, p. 445, n° 60.

*Var. b. Pube in dorso densiore, pulvere indumenti magis conspicuo, supra pallido ochraceo, subtus cinereo.*

*Lixus lepidii* Motschoulsky.

Oblong, assez épais, assez semblable au *L. Spartii* quant à la forme générale.

Les différences sexuelles et surtout celles qui tiennent à la longueur du rostre et à l'insertion des antennes sont beaucoup moins tranchées que dans la plupart des autres *Lixus*.

L'enduit pulvérulent est généralement plus apparent sur les individus de la Sibérie et de la Russie méridionale : la couleur de cet enduit ainsi que celle de la pubescence varient du blanc neigeux au blanc légèrement ocracé ; le rostre est presque toujours muni d'une carène saillante, de la base de laquelle partent deux petites carénules obliquement dirigées en dehors et plus généralement très-obsolètes ; mais chez certains individus il n'existe aucune trace de ces carènes, même de la médiane, et alors le rostre est quelquefois plus finement ponctué. C'est avec des individus ainsi conformés que Schönherr a établi son *L. punctirostris*.

Quant à l'*Escholtzii*, qu'il a séparé du *myagri* parce que la couleur de sa pubescence est d'un cendré blanchâtre au lieu d'être tout à fait blanche et que le rostre est caréné seulement à la base, j'avoue que je ne puis comprendre la création de cette espèce de la part d'un observateur aussi habile que Schönherr.

J'en dirai autant du *lepidii* Motsch. et du *marginé-punctatus* Bach, fondés sur des caractères au moins aussi légers.

En ce qui concerne le *pistrinarius* de Schönherr, le seul motif sérieux indiqué par M. Boheman, pour le séparer du *myagri*, consiste dans l'absence du petit mucro qu'on rencontre ordinairement chez ce dernier, mucro qui n'est d'ailleurs que la continuation du troisième intervalle relevé, comme je l'ai dit, en forme de côte vers son extrémité et qui s'atténue ou même disparaît suivant que cette élévation du troisième intervalle diminue ou disparaît elle-même.

Les autres caractères distinctifs, tirés de la taille, de l'extrémité du rostre et de la longueur du thorax, n'ont aucune importance spécifique. J'ai d'ailleurs eu entre les mains les types de toutes les espèces dont je viens de parler, et je puis certifier qu'aucune d'elles n'a sa raison d'exister : tout au plus peut-on admettre comme variétés les *punctirostris*, *Escholtzii* et *lepidii*.

Il habite toute l'Europe centrale et méridionale, la Sibérie, le Caucase, la Perse, la Syrie et l'Asie-Mineure.

## 45. LIXUS SUETUS Sch.

*Elongatus, niger, pube cinerea pulvereque flavo obsitus. Antennis tarsisque obscure ferrugineis; rostro mediocri, subcylindrico, fere longitudine thoracis (♂), hoc longiore (♀), vix arcuatis, confertim ruguloso-punctulato; prothorace subconico, rugoso-punctato, dorso obsoletissime carinato, flavescenti pollinoso, obsolete fusco trivittato, utrinque luteo marginato; elytris striato-punctatis, transversim obsolete rugosis, apice parum dehiscentibus, singulatim obtuse acuminatis; corpore subtus densius punctulato.*

Long. 13-16 mill.; lat. 3,5-4,5 mill.

*Lixus suetus* Boh. in Sch., VII, pars prima, p. 444, n° 59.

M. Boheman, dans sa description, a comparé le *suetus* au *L. myagri*, mais il est bien plus voisin de l'*angustus* Fab. (*Algirus* Lin.), aux petits individus duquel il ressemble extrêmement et dont il n'est peut-être qu'une variété. Voici en quoi il en diffère :

Il est de la taille et de la forme des plus petits exemplaires de l'*Algirus*, mais ses téguments ont un aspect moins brillant; le rostre est plus fortement ponctué, le pronotum l'est aussi plus grossièrement, surtout chez les individus de Sibérie; les élytres sont transversalement ondulées comme dans l'*Algirus*, mais les ondulations sont moins sensibles; la punctuation des stries est moins profonde, plus régulière, et les stries sont plus distinctes et plus étroites, surtout à la base; les interstries sont plus densément et un peu plus fortement chagrinées; enfin le dessous du corps est plus densément et plus régulièrement pointillé. Il faut ajouter cependant qu'on trouve quelquefois parmi les *Algirus* d'Europe et même de France des individus qu'on peut à peine distinguer du *suetus*.

Il pourrait très-facilement être confondu avec le *cribricollis*, mais les cuisses antérieures ne sont pas subdentées avant l'extrémité.

Russie méridionale et Sibérie occidentale.

Collections Schönherr, de Mniszech.

---

# MÉMOIRE

SUR LES

MOEURS ET LES MÉTAMORPHOSES<sup>1</sup>

D'UNE

Nouvelle espèce de Coléoptère de la famille des Vésicants

## le SITARIS COLLETIS

Par M. VALÉRY MAYET.

---

(Séance du 9 Décembre 1874.)

---

Les belles observations de Newport et de M. Fabre ont été trop bien accueillies du monde entomologique pour que je ne me fasse pas un devoir de publier celles que j'ai faites sur une nouvelle espèce de *Sitaris* des environs de Montpellier.

Il est utile, je crois, avant de commencer mon récit, de dire en quelques mots ce que l'on connaît des habitudes et des mœurs des Vésicants.

Tous ceux dont on a étudié les métamorphoses vivent en parasites dans les nids des Hyménoptères Mellifères. L'espèce inédite qui nous occupe habite les cellules d'une Abeille du genre *Colletes*.

Les Coléoptères n'apparaissent d'ordinaire que sous quatre états : l'œuf, la larve, la nymphe et l'insecte parfait. Les Vésicants revêtent sept formes différentes : l'œuf; la première larve, qui mange l'œuf de l'Hyménoptère; la seconde larve, qui se nourrit du miel amassé dans la cellule; la pseudo-nymphe, forme étrange qui tient de la larve et de la chrysalide; la troisième larve; la nymphe, et enfin l'insecte parfait.

Ces diverses transformations, sauf l'éclosion de l'œuf, s'opèrent toutes dans l'intérieur de la loge de l'Hyménoptère.

Gædart, le premier, en 1700, fit éclore des œufs de *Meloe*; mais il ne put les élever. Frisch observa ces larves sur divers Mellifères et les prit pour des Poux particuliers à ces Hyménoptères. Notre vieux Réaumur tomba dans la même erreur. En 1738, il figura l'une d'elles dans le tome IV de ses Mémoires et lui consacra quelques lignes (1). De Géer, en 1775, avait trouvé les mêmes parasites sur des Hyménoptères, et avait remarqué qu'ils n'y prenaient pas d'accroissement. Linné en fit le *Pediculus apis*. Lepeletier de Saint-Fargeau et Latreille soupçonnèrent les premiers la vérité. Léon Dufour, le sagace observateur, persista pourtant dans l'erreur de Linné; et, les classant dans l'ordre des Aptères, en fit le genre *Triongulinus*. Enfin, l'anglais Newport et M. Fabre, d'Avignon, sont venus lever tous les doutes, le premier par ses observations sur le *Meloe cicatricosus*, le second par son important mémoire sur le *Sitaris humeralis*.

La colline sur laquelle est bâtie la ville de Montpellier (*Mons puellarum*) et qui ne dépasse pas 52 mètres au-dessus du niveau de la mer, est formée, ainsi que plusieurs des hauteurs qui séparent cette ville de la côte, d'un amas de sables marins appartenant à l'époque tertiaire. Dans l'épaisseur de ces sables, en grande partie siliceux, se sont produits des bancs de grès sous forme, tantôt de couches régulières, tantôt de concrétions affectant l'aspect de rognons.

Ces sables sont exploités depuis un temps immémorial. Les couches supérieures, plus calcaires et par conséquent ayant moins de valeur, sont employées à la confection des mortiers de la ville; les couches profondes, plus siliceuses, alimentent les verreries du département du Gard. Toutes les carrières d'exploitation ont produit de grandes murailles à pic, qui, grâce à l'adhérence des molécules, peuvent être verticales et même

(1) « La figure 17 de la planche 31 représente, vu au travers d'une très-forte loupe, un insecte que j'ai trouvé attaché à une Mouche de forme d'Abeille ou de Ver à queue de rat. Il fourait (*sic*) sa tête, plus volontiers qu'ailleurs, dans l'endroit où une des ailes s'insère (*sic*) dans le corselet. Il semblait chercher à sucer là la Mouche. S'il quittait quelquefois cette place, c'était pour y revenir bientôt. Il est de couleur café clair; ses trois premiers anneaux sont plus grands que les autres et lui font comme trois corselets ou comme un corselet divisé en trois. »

(*Mémoires de Réaumur*, 1738, tome IV, page 490.)



excavées à leur base quand les couches de grès offrent une certaine continuité.

C'est dans un de ces murs surplombants que j'ai rencontré, au mois de septembre 1872, une nombreuse colonie d'Abeilles pionnières. Mon attention fut bientôt attirée par plusieurs Vésicants du genre *Sitaris* que je voyais circuler d'une galerie à l'autre et que je ne sus à quelle espèce rapporter. Je supposai sans peine que j'avais affaire au parasite de l'Hyménoptère auteur des trous dont le sable était criblé.

Je recueillis séance tenante une dizaine de ces *Sitaris*, et le lendemain, aidé d'une pioche, je parvins à extraire plusieurs cellules renfermant les unes leur légitime propriétaire, un Mellifère du genre *Colletes*, les autres des *Sitaris* encore enfermés dans leur pupe transparente. Ces deux insectes m'étaient inconnus. La collection de mon excellent ami Lichtenstein, riche en Coléoptères et en Hyménoptères de nos régions, ne put, pas plus que la mienne, me fournir de renseignements : j'envoyai alors l'Hyménoptère à nos deux collègues MM. Giraud et Perez. L'un et l'autre me le nommèrent *Colletes succinctus*. Quant au Vésicant, ce n'était pas la *Stenoria apicalis*, assez commune dans nos dunes, sur les fleurs de l'*Eryngium maritimum*; ce n'était pas non plus le *Sitaris melanura* Küst. La description de cet auteur consultée ne me laissait aucun doute à cet égard. Je m'adressai alors à mon maître et ami M. Mulsant, qui me répondit qu'à son avis j'avais mis la main sur une nouveauté. Je devais, disait-il, la ranger dans les *Sitaris vrais*, à cause de ses élytres à suture sinueuse et de ses mandibules coudées à angle droit.

Comme plusieurs certitudes valent mieux qu'une, je profitai d'un voyage à Paris de M. Lichtenstein pour lui remettre une vingtaine de mes Vésicants, afin qu'il les distribuât à nos amis de la Société entomologique, ce qui fut fait à la séance du 11 janvier 1873. L'insecte était inconnu à tous nos collègues. Je poussai plus loin l'expérience; j'en adressai des exemplaires à mes correspondants: MM. Perris, de Marseul, Rey, Marquet, Tournier, Desbrochers des Loges, Fauvel, Koziarovicz et Kraatz. L'un me les compara au *melanura* Küst., l'autre au *lativentris*, un troisième au *splendidus*, un autre au *rufipennis*, et deux enfin à la *Stenoria analis* Schaum. C'est en effet avec cette dernière espèce que mon insecte a le plus de rapports; mais le Vésicant de M. Schaum, originaire de Silésie, est une *Stenoria* et non un *Sitaris*. Je pouvais donc songer à décrire mon insecte, et, pendant que j'achevais mes observations, j'en publiai, sous le nom de *Sitaris colletis*, une diagnose sommaire dans le Bulletin de notre

Société, séance du 22 octobre 1873. Je viens aujourd'hui donner, non-seulement une description plus détaillée, mais raconter les mœurs si curieuses que j'observe depuis deux ans. J'ai suivi les évolutions de mes deux insectes, je ne dirai pas tous les mois, mais toutes les semaines. Dès que mes nombreuses occupations me laissent une heure je la consacrais à l'extraction des cellules dont j'ai recueilli environ 600 que j'ai emportées dans mon cabinet.

Je passerai rapidement sur les observations qui sont communes aux *Sitaris humeralis* et *colletis*. M. Fabre a trop bien écrit l'histoire du premier pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Je dirai tout d'abord que son mémoire m'a été très-utile; il m'a permis d'approfondir mes recherches sur les points peu observés et sur ceux où les mœurs des *Colletes* s'éloignent de celles des Anthophores. J'ai vu beaucoup de nouveau, mais je n'ai rien trouvé à rectifier, convaincu que, si je ne me suis pas trouvé d'accord avec l'auteur dont je parle, c'est que les mœurs des *Colletes* diffèrent de celles des Anthophores.

#### *Vie évolutive du SITARIS COLLETIS.*

J'adopterai, pour la commodité du récit, le nom de *triongulin* donné par Dufour aux premières larves des Vésicants. Ces premières larves jouent un rôle si important dans l'histoire des Mellifères, j'aurai à les nommer si souvent, qu'elles méritent bien un nom spécial.

M. Fabre nous apprend que les triongulins du *Sitaris humeralis*, sortis de l'œuf en septembre, après l'achèvement et la clôture des cellules d'Anthophores, passent l'hiver dans les galeries ouvertes à tous les vents. Pelotonnés en boules et abrités seulement par les dépouilles de leurs œufs, ils attendent, sept à huit mois sans manger, que, le soleil d'avril ayant éveillé les abeilles, ils puissent enfin trouver le vivre et le couvert dans leurs cellules.

Chez le *Sitaris colletis* il n'en est pas ainsi. Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre la femelle pond ses œufs dans les galeries occupées ou abandonnées indifféremment. Ces œufs éclosent quatorze à quinze jours après, c'est-à-dire du 15 au 30 septembre. Les triongulins, après être restés cinq à six jours pelotonnés les uns aux autres, sans doute pour donner un peu de consistance à leurs téguments, se mettent en campagne du 20 sep-

tembre au 5 octobre. Les galeries sont envahies de leur armée microscopique, de sorte que les Abeilles qui n'ont commencé leurs travaux d'excavation que vers le 18 septembre se trouvent dès les premiers jours attaquées par eux.

Elles sont assaillies, surtout la nuit, quand, les travaux du jour terminés, elles viennent s'abriter dans la première galerie qui s'offre à elles. Aucun instinct ne les guide pour éviter ces destructeurs acharnés de leur race. J'ai mis souvent dans une boîte une Abeille et quelques triongulins. Au bout d'une minute à peine tous ceux-ci étaient accrochés aux pattes de l'Hyménoptère. Des pattes ils passent prestement sur le dos et vont se loger, comme le dit très-bien Réaumur, à la naissance des ailes, entre le corselet et l'abdomen. Un certain nombre n'y trouvant plus de place, se réfugient dans les plus longs poils du corselet. La tête en bas, ils se tiennent cramponnés à la racine du poil par leurs mandibules, comme s'ils voulaient sucer l'insecte, et l'on comprend très-bien que Linné les ait pris pour des *Pediculus*. L'Abeille se débat tant qu'elle peut, passe et repasse ses pattes sur son dos et surtout sous ses ailes; mais le triongulin est hors de portée ou, quand il est atteint, paraît fort peu s'inquiéter de cette caresse qui glisse sur ses téguments cornés. Il est en effet admirablement construit pour cette existence toute d'audace et de danger.

L'adhérence du triongulin est si forte que le poil de l'Abeille vient souvent avec lui quand on l'arrache avec des pinces. Une Abeille mise dans une boîte avec une centaine de ces ennemis est bientôt couverte au point d'être paralysée dans tous ses mouvements et de disparaître sous la masse. Celles sur lesquelles j'ai fait cette expérience sont mortes huit ou dix heures après, mortes de fureur et d'efforts impuissants, sans doute, car leur épiderme coriace est à l'abri de toute morsure. Les triongulins envahissent les *Colletes* mâles et femelles indifféremment. Des premiers sans doute ils passent sur les secondes au moment de l'accouplement; mais je n'ai pu m'en assurer. Une fois bien établis, ils attendent patiemment, voiturés du matin au soir, que l'heure de la ponte de l'Abeille soit arrivée. Cette dernière met un jour à peu près pour creuser sa galerie et préparer la cellule qui est une loge en forme de dé à coudre très-allongé et tapissée d'une couche de matière blanche et transparente. Le jour suivant la provision de miel est achevée. Au moment, sans doute, où l'œuf qui vient d'être pondu est fixé par une sécrétion visqueuse aux parois de la cellule, un et souvent plusieurs triongulins quittent le dos de l'Abeille pour sauter sur l'œuf ou contre la paroi de la

loge. La ponte de son œuf terminée, l'Abeille, confiante, ferme sa cellule et va recommencer son travail un nombre de fois égal à celui des œufs qu'elle a à déposer.

Voici donc notre ennemi introduit dans la place. Il a pris enfin possession de l'œuf qu'il a mission de détruire, il s'y cramponne solidement au moyen des crochets robustes dont ses pieds sont armés et surtout au moyen de l'appareil spécial dont le huitième segment abdominal est pourvu, appareil qui distille sans cesse une matière visqueuse analogue à la soie et dont nous aurons à parler plus au long.

Nous allons voir comment, de larve carnassière, le triongulin va devenir larve mellivore; mais, auparavant, j'ai à parler d'une observation fort intéressante dont je ne vois aucune trace dans les Mémoires de Newport et de Fabre.

Sur les 600 cellules environ que j'ai emportées et observées dans mon cabinet, cellules recueillies en octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet, j'en ai trouvé 30 ou 40 qui n'étaient habitées ni par des *Colletes*, ni par des *Sitaris*. J'ai ouvert toutes ces cellules. Dans toutes j'ai trouvé la provision de miel intacte, et à la surface de ce miel ou immergés dans cette substance, de deux à cinq triongulins morts.

Sans doute, me suis-je dit, ou l'œuf a été insuffisant pour nourrir plusieurs convives, ou une lutte acharnée, fatale à tous les combattants, s'est livrée sur cette arène d'un nouveau genre. Mais ce n'était là qu'une hypothèse. Il me restait à la confirmer par l'observation.

Désireux d'approfondir ce côté intéressant, j'ai attendu le mois de septembre avec impatience. Je me suis appliqué à observer un grand nombre d'Abeilles en train d'approvisionner leurs cellules. Avec un petit carré de papier blanc fixé dans le talus au moyen d'une épingle, je marquais le matin les galeries où j'avais vu entrer des Abeilles chargées de pollen, et si le soir l'approvisionnement était terminé, je m'emparais de la cellule, sinon je remettais au lendemain.

J'ai transporté ainsi dans mon cabinet environ 40 de ces cellules, toutes closes du jour ou de la veille. Au moyen de ciseaux bien affilés je les ai coupées à un millimètre au-dessous de l'opercule, de manière à avoir une section bien nette, et, les ayant fixées au fond d'une boîte avec une goutte de gomme, j'ai pu observer l'intérieur tout à mon aise.

Dans toutes, l'œuf de l'Abeille était, non pas posé sur le miel comme

chez les Anthophores et la plupart des Mellifères, mais collé horizontalement par un de ses bouts à la paroi latérale, à deux millimètres au-dessus du miel, la partie convexe tournée vers le haut. Huit renfermaient chacune un triongulin occupé soit à essayer d'entamer la peau de l'œuf, soit, y ayant réussi, à s'abreuver du liquide albumineux qu'il contient; quatre enfin renfermaient plusieurs triongulins qui, dans une agitation extrême, se livraient soit sur l'œuf, soit contre les parois de la cellule, à une lutte acharnée qui parfois durait vingt-quatre heures.

J'avais en ce moment-là quatre ou cinq pontes de *Sitaris* écloses dans des tubes, c'est-à-dire plus de 2,000 triongulins qui ne demandaient que le combat. J'en mis un ou deux dans chacune des cellules qui n'en renfermaient qu'un seul, et j'eus ainsi une douzaine de champs de bataille à observer. La lumière ne paraît nullement gêner les combattants. Tantôt ils se précipitent l'un contre l'autre, les mandibules ouvertes, tantôt ils se poursuivent sur les parois de leur étroit domaine, au risque de tomber dans le miel. Chacun des champions cherche à saisir son ennemi entre les plaques écailleuses qui recouvrent les anneaux. C'est la plus rigoureuse application de la sélection naturelle de Darwin. Quand le plus vigoureux ou le plus habile a réussi à introduire ses crocs dans le défaut de la cuirasse, il soulève son adversaire à la force des mandibules et le met ainsi dans l'impuissance la plus complète. Le cou tendu, fortement cramponné au moyen des crochets de ses farses et de l'appareil fixateur dont j'ai parlé plus haut, le vainqueur reste ainsi immobile des heures entières, abaissant seulement de temps en temps son ennemi pour le mieux saisir et le mieux transpercer. Quand le vaincu, épuisé par ses blessures, est jugé hors de combat, il est précipité dans le miel, où, bientôt englué, il achève de mourir.

Pendant ce temps-là il arrive souvent qu'un troisième larron profite de la bataille pour s'emparer de l'œuf et y plonger la tête. Quand le vainqueur vient prendre possession du prix de sa victoire, il trouve ainsi la place occupée. Alors c'est une nouvelle lutte qui commence; mais elle ne ressemble en rien à la première: la ruse seule est employée. Le triongulin occupé à sucer l'œuf ne se dérange jamais, il est passif sous les coups de son ennemi; se faisant le plus petit possible, il resserre tant qu'il peut les anneaux de son abdomen; mais, en général, s'il n'est pas vaincu le premier jour, il l'est le second. Son appareil digestif, gonflé par les sucs nourrissants qu'il absorbe, ne tarde pas à distendre les anneaux de son abdomen, et alors l'ennemi, qui veille, a bientôt fait de le blesser à mort. Il est à son tour précipité dans le miel.

Déarrassé de tout coucurrent, notre triongulin peut enfin arriver à cette nourriture tant désirée. Il a bientôt trouvé l'ouverture pratiquée à l'œuf par sa dernière victime et il y plonge la tête avec ardeur ; mais il n'est pas au bout de ses peines. L'œuf de l'Abeille est juste suffisant pour un triongulin. Au bout de quatre à cinq jours, notre affamé est, la tête en bas, au niveau du miel, sur la dépouille fanée de l'œuf qui, détendue, s'est affaissée le long des parois de la cellule. Il lui manque toute la nourriture animale que son dernier ennemi a absorbée avant de mourir, et incapable de subir sa première mue qui ferait de lui une larve mellivore, il meurt à son tour, reste suspendu à la peau de l'œuf ou va augmenter, dans le liquide sucré, le nombre des noyés.

Ce qui s'est passé là, sous mes yeux, dans mon cabinet, se passe évidemment dans les cellules enfoncées dans les parois du talus, et c'est ce qui explique ce nombre relativement considérable de cellules pleines de miel et qui ne renferment que des triongulins englués et la dépouille flétrie de l'œuf de *Colletes*. Parfois pourtant le triongulin victorieux doit arriver à opérer sa première mue, car j'ai rencontré quatre ou cinq fois, à côté de deux ou trois triongulins noyés, une petite larve mellivore ; mais elle était morte. Elle n'avait pu résister sans doute à la crise occasionnée par une mue opérée dans de si mauvaises conditions. Enfin, de loin en loin, peut-être une fois sur cent, la larve victorieuse, qui a passé par toutes ces péripéties, arrive à franchir cette crise de la première mue ; mais elle met longtemps à reprendre le dessus. Six mois après, alors que ses congénères qui n'ont pas eu d'ennemis à vaincre sont prêtes à se transformer en pseudonymphes, elle n'a que la grosseur d'une larve de deux ou trois mois et n'arrive à son état de pseudonymphe qu'en octobre ou novembre. Le *Sitaris* met alors deux années au lieu d'une pour subir toutes ses métamorphoses et achève de se transformer au mois d'août comme ceux qui n'ont qu'un an d'existence.

C'est ainsi que j'explique une pseudonymphe unique que j'ai trouvée dans une cellule au mois de janvier 1873 et deux larves très-petites, quoique bien portantes, rencontrées en avril et juin de la même année, alors qu'aucun *Sitaris* n'était encore éclos.

Mais revenons au triongulin qui a été assez heureux pour se trouver seul possesseur d'une cellule, ou qui, s'étant promptement débarrassé de ses ennemis, a trouvé l'œuf intact. Nous l'avons laissé cramponné sur l'œuf, la tête tournée vers l'extrémité qui s'avance au-dessus du miel. Il a fini, non sans peine, par entamer l'épiderme luisant qui n'offrait aucune prise à ses mandibules. Par l'ouverture qu'il a pratiquée, il boit avec tant

d'avidité que parfois sa tête disparaît jusqu'à la hauteur des yeux, placés pourtant fort en arrière. Le premier jour, l'œuf, encore peu détendu, conserve sa position horizontale, l'insecte a peu augmenté de volume ; le second et le troisième jour, l'œuf s'est un peu affaissé et les plaques du triongulin se dessinent en noir sur le blanc de sa peau fortement tendue ; le quatrième jour, l'inclinaison de l'œuf est de 45 degrés, et l'insecte est encore plus gonflé. Enfin le septième jour l'enveloppe de l'œuf, complètement vidée, pend inerte au niveau du miel. Le triongulin, à l'état de véritable boudin, y est accroché, la tête en bas et incapable d'aucun mouvement. Mais bientôt une fente se produit sur son corselet et sur ses deux autres anneaux thoraciques, et le huitième jour ne se passe pas d'ordinaire sans qu'une nouvelle larve, d'un blanc immaculé, ne soit sortie de la dépouille du triongulin et ne se soit mise à la nage dans le miel dont elle fera désormais sa nourriture.

Avant de suivre notre *Sitaris* dans sa nouvelle existence, le lecteur me permettra ici quelques réflexions comparatives entre la manière dont les Anthophores placent leurs œufs et celle dont les *Colletes* placent les leurs.

Le mémoire de Fabre révèle tant d'observations consciencieuses que je ne puis mettre en doute l'exactitude de cet auteur quand il dit que l'Anthophore pose son œuf au milieu du miel. Du reste, elle a cela de commun avec beaucoup de Mellifères. Ce n'est même qu'après avoir vu vingt fois mes œufs de *Colletes* fixés par un bout aux parois de la cellule que j'ai pu croire à tant d'imprévoyance de la part de la mère. En effet, tous les triongulins qui ont réussi à atteindre l'intérieur de la cellule sont ainsi assurés d'arriver à l'œuf désiré, tandis que lorsque celui-ci est au milieu du miel, si le parasite n'est pas assez habile pour en prendre possession au moment même de la ponte, il risque fort de n'y jamais atteindre. La minime étendue qui l'en sépare est pour lui un obstacle infranchissable.

Si cette manière de placer les œufs est préjudiciable à la postérité du *Colletes*, elle l'est également à celle de son parasite. Le nombre de ceux qui succombent dans les combats dont j'ai parlé, est en effet considérable, et ces combats seraient évités si l'œuf, placé au milieu du miel, n'avait, comme chez les Anthophores, reçu qu'un seul parasite. Le mal fait par cette imprévoyance de l'Abeille trouve donc en lui-même sa compensation ; on est alors tenté de se dire : Pourquoi pas un peu plus d'instinct prévoyant et un peu moins de fécondité dans les ovaires ? Mais cet ordre

d'idées nous lancerait dans des réflexions qui ne sont pas du ressort de l'entomologie ! Contentons-nous de nous incliner devant le grand ordonnateur et de nous dire : Nous ne saurons jamais tout.

Nous avons laissé notre seconde larve venant de se mettre à la nage dans le miel. Longue, au début, de deux millimètres à peine, elle atteindra, au terme de sa croissance, c'est-à-dire en avril ou mai, une longueur de sept à neuf millimètres. La seconde larve du *Sitaris humeralis* est absolument aveugle. J'ai cru un instant celle de notre espèce munie d'ocelles bien conformés ; mais, vus au microscope, les nombreux points bruns qu'on aperçoit à la base des antennes ne me sont apparus que comme des taches pigmentaires. Il est fort probable que ce sont des rudiments d'ocelles. Quoi qu'il en soit, ces organes de la vision tendent à disparaître. Je supposais d'abord qu'une mue était nécessaire pour cela ; mais je n'ai jamais trouvé dans le miel trace d'une dépouille qui pût appuyer mon hypothèse. L'observation m'a montré toutes les larves naissantes munies de ces ocelles rudimentaires, des larves de deux mois à peine ne les ayant plus et des larves de trois et quatre mois les ayant encore. Entre les individus oculés et ceux qui ne le sont plus, on en rencontre dont les ocelles sont très-peu distincts ; il est donc certain que ces organes, inutiles dans un milieu absolument privé de lumière, disparaissent absorbés par l'organisme. Notre larve, aux trois quarts plongée dans le miel et bien lestée par son volumineux abdomen qui la maintient en équilibre, s'abreuve de temps en temps du liquide sucré. Elle avale à la façon des oiseaux, c'est-à-dire qu'elle relève la tête après chaque gorgée. Ses mandibules, seuls organes solides de sa bouche, font l'office de cuillers pour prendre le miel et le pousser dans son œsophage par un mouvement alternatif assez semblable à celui des pattes antérieures des Crabes.

Les larves mâles cessent de manger du 15 au 30 avril ; les femelles, du 1<sup>er</sup> au 15 mai. Il ne reste plus alors sur les parois et au fond des cellules que du miel trop épaissi pour servir de nourriture. Dès que nos parasites ont cessé de manger, ils restent immobiles, comme retirés sur eux-mêmes. Au bout de huit ou dix jours, on aperçoit à travers leur peau devenue transparente et qui s'est, sans se rompre, détachée de leur corps, une nouvelle forme qui est la pseudonymphe.

De tous les états par lesquels passent les Vésicants, celui-ci est certainement le plus extraordinaire. C'est en réalité une nouvelle forme de la larve ; mais son immobilité, sa couleur de chrysalide lui donnent une fausse apparence de nymphe ou plutôt de puppe de Diptère qui lui a valu



de la part de Newport le nom de pseudonymphe que je n'hésite nullement à adopter.

Cette quatrième forme dure environ deux mois et demi, c'est-à-dire jusqu'à fin juillet pour les mâles et au milieu d'août pour les femelles. A ces époques, quand on a eu le soin d'enlever délicatement la dépouille de la seconde larve dans laquelle la pseudonymphe est enfermée, on aperçoit à travers l'épiderme de celle-ci une cinquième forme ressemblant beaucoup à la seconde larve et qui n'est autre que la troisième. Dans ce nouvel état notre *Sitaris* ne mange rien, ne crève pas la peau de la pseudonymphe qui lui sert de coque. Au bout de huit jours environ apparaît la nymphe, la véritable nymphe, qui est blanche, comme la larve qui l'a précédée, et qui reproduit, ébauchées, toutes les formes de l'insecte parfait.

L'état de nymphe ne dure guère que dix jours, au bout desquels on aperçoit enfin la forme parfaite.

Après être resté immobile cinq à six jours pour laisser raffermir ses téguments, notre parasite, revêtu de sa livrée jaune et noire, songe à quitter la cellule d'emprunt où pendant onze mois se sont déroulées tant d'étranges métamorphoses. Il déchire avec ses mandibules la coque résistante de la pseudonymphe, arrache sans peine l'opercule feuilleté de la cellule, opercule formé de plusieurs lames de la même matière qui tapisse les parois de la loge, puis, se frayant un passage à travers le bouchon de sable qu'il refoule au-dessous de lui, il arrive dans le corridor. Le *Sitaris* gagne alors la lumière. Les mâles prennent leur essor pour aller à la recherche des femelles. Celles-ci, embarrassées par le poids excessif de leur abdomen déjà rempli d'œufs avant la sortie de la cellule, ne s'écartent guère de l'orifice des galeries. Elles vont de l'une à l'autre, et, quand elles veulent prendre leur vol, tombent lourdement au pied du talus, où elles ont souvent beaucoup de peine à remonter. Elles ont bientôt attiré l'attention des mâles. Ceux-ci, dans les beaux jours, volent surtout le matin et le soir; mais, quand le temps est sombre et humide, ils circulent indifféremment à toutes les heures de la journée. Le 5 septembre dernier, à deux heures après midi, par un temps sombre et légèrement pluvieux, j'en vis une dizaine qui s'étaient écartés de huit à dix mètres du talus. Ils volaient d'une tige de Graminée à une autre; j'en pris même un posé contre une fleur de scabieuse, mais je ne puis pas dire que je l'aie vu plonger sa tête entre les pétales. Il est étonnant que des insectes aussi voisins des *Zonitis*, si communes ici sur les fleurs, si voisins surtout des

*Stenoria apicalis*, fréquentes dans nos dunes sur l'*Eringium maritimum*, ne paraissent pas prendre plus de souci de leur nourriture. Tant il est vrai que l'accouplement est l'acte capital de l'insecte parfait ! Cette dernière forme n'est, en réalité, destinée qu'à assurer la perpétuité de la race. C'est sous la forme embryonnaire, qu'on appelle larve, que l'insecte accomplit le plus souvent le mandat qui lui a été tracé.

Que sont, en effet, les vingt ou trente jours de forme parfaite pour les deux espèces de Cigales américaines observées par notre collègue Riley, de Saint-Louis (Missouri) ? L'une, la *Cicada tredecim*, passerait, d'après lui, treize ans à l'état de larve, et l'autre, la *Cicada septemdecim*, dix-sept ans dans le même état. En Europe, un grand nombre de Lépidoptères s'accouplent et meurent sans avoir mangé. Bien plus, les récentes observations de MM. Balbiani, Cornu et Lichtenstein nous ont montré, sous leur dernière forme sexuée, les *Phylloxera* privés de trompe et d'appareil digestif. Naissant côte à côte pour s'accoupler de suite, ils n'ont plus qu'à mourir une fois cet acte accompli.

Mais revenons à notre Vésicant. Du 25 août au 12 ou 15 septembre tous les accouplements et les pontes sont terminés, et on ne rencontre plus que des individus morts au pied du talus ou suspendus aux toiles d'Araignées.

Avant de mettre le lecteur au courant des mœurs de notre *Colletes*, je dois dire quelques mots de plus sur l'accouplement et la ponte des *Sitaris*.

#### Accouplement.

J'ai maintes fois observé des *Sitaris* accouplés ; mais mes notes offrent entre elles tant d'analogie que je me contenterai de relever celles que j'ai recueillies le 10 septembre dernier. Elles résument assez bien toutes les autres.

Il était midi, la femelle était posée sur un des blocs de sable aggloméré entassés au pied du talus. Un mâle arriva en volant. L'accouplement dura de dix-neuf à vingt minutes seulement. Pendant tout le temps le mâle fut d'une agitation extrême, balançant le devant de son corps à droite et à gauche, puis s'arrêtant pour mordiller de ses mandibules les antennes et la tête de sa compagne. Celle-ci, au contraire, occupée à maintenir son

équilibre compromis par les mouvements du mâle, gardait l'immobilité la plus absolue. A midi vingt minutes le mâle se sépara et s'envola. J'enfermai la femelle dans une boîte vitrée, et, l'ayant rapportée dans mon cabinet, je l'observai pour savoir à quel moment elle commencerait sa ponte. Cette opération ne se fit pas attendre. A une heure quinze minutes elle commença et sans s'arrêter continua jusqu'à deux heures. Deux cent cinquante œufs environ avaient été pondus contre les parois de la boîte, en deux tas séparés.

Comme j'avais, à plusieurs reprises, observé des pontes de quatre à cinq cents œufs qui avaient duré de une heure et demie à deux heures, je crus que celle-ci n'était pas terminée; mais vers six heures du soir l'insecte était mort, l'abdomen complètement détendu. Le nombre des œufs est donc loin d'être régulier.

Comme on vient de le voir, deux heures avaient suffi pour l'accouplement et la ponte. Je me demandais si la fécondation avait bien pu s'opérer. Au bout de six ou sept jours, l'embryon qui se dessinait à l'intérieur de la coque sous la forme d'une tache verdâtre très-allongée, m'indiqua que mes œufs, à peu d'exceptions près, étaient en bonne voie, et le 24 au soir, c'est-à-dire quatorze jours après la ponte, j'aperçus les premiers triongulins qui avaient percé leur enveloppe. Le 25 à midi tous étaient éclos et sans s'éloigner du petit tas formé par les dépouilles des œufs, montant les uns sur les autres, ils formaient l'amas le plus grouillant qu'il soit possible d'imaginer.

#### Mœurs du COLLETES SUCCINCTUS.

Du 12 au 18 septembre à peu près, les falaises de sables sont désertes. Les derniers *Sitaris* sont morts, les triongulins n'ont pas commencé leurs excursions, et les premières Abeilles qui sont écloses sont restées dans leurs galeries immobiles et comme endormies. Qu'attendent-elles pour commencer leurs cellules? On dirait qu'une fatalité mystérieuse les pousse à laisser à leurs ennemis le temps de se mettre en campagne. Du 18 au 20, si le temps est beau, les allées et les venues commencent. Les *Colletes* parcourent d'un vol rapide les parois des murs de sable. Les quatre ou cinq premiers jours on ne voit que des mâles volant à la recherche des femelles. Une fois fécondées, celles-ci explorent : les unes les anciennes

galeries qu'elles utilisent en leur donnant plus de longueur, les autres les parois unies de la falaise qu'elles attaquent, dédaignant les travaux de leurs devancières. Un grand nombre placent de deux à quatre cellules dans le même corridor, ce qui abrège beaucoup l'ouvrage. Notre Abeille va assez vite dans ce travail. Elle détache les grains de sable avec ses mandibules, rejette ceux qui tombent, avec ses pieds, jusque derrière elle, et, repliant l'abdomen sous le thorax pour lui donner plus de surface, pousse à reculons le déblai jusqu'à l'ouverture extérieure. Le sable une fois expulsé, elle recommence l'opération jusqu'à ce qu'elle ait atteint une profondeur de vingt-cinq à trente centimètres. Le corridor qui, jusque là, a été creusé en ligne horizontale, plonge alors brusquement, afin que la cellule qui le termine se trouve placée verticalement et maintienne ainsi, comme un verre, le miel liquide que l'Abeille va y dégorgier.

Cette cellule a la forme d'un dé à coudre très-allongé, d'une longueur de 12 à 15 millimètres sur un diamètre de 7 à 8. Elle est tapissée d'une matière blanche transparente que j'ai cru de prime abord analogue à la cire, mais qui doit être plutôt regardée comme une substance organique spéciale. Cette matière est en effet insoluble dans l'alcool; mise au feu, elle répand une odeur analogue à celle de la soie brûlée. Serait-ce de la soie qui, non filée, aurait cet aspect de tissu de baudruche? Je laisse à ceux qui s'occupent de chimie organique le soin de décider. Le scalpel de l'anatomiste nous dira aussi un jour quel est la glande qui sécrète cette matière. Pour le moment je me contente de signaler qu'elle est parfaitement imperméable au miel liquide qu'elle doit contenir. La cellule qui en est tapissée est tellement bien close que, pressée entre les doigts, elle éclate avec un bruit analogue à celui des gousses de baguenaudier. Que de fois, en faisant mes fouilles, je me suis aperçu au bruit que le fer de ma pioche ou de mon couteau venait de pénétrer dans une cellule. La construction complète de la galerie et de la loge demande une journée entière; mais quelques heures suffisent si un ancien corridor est utilisé. Une fois ce travail accompli, l'Abeille va butiner au loin dans la campagne et termine en huit ou dix voyages son approvisionnement. L'œuf est alors déposé contre la paroi de la cellule, à deux millimètres au-dessus du miel, comme je l'ai déjà dit quand j'ai parlé des combats des triongulins. La cellule est close avec de nombreuses couches de la matière transparente dont elle-même est tapissée, et une couche de sable d'un centimètre ou deux est tassée par-dessus. Une fois cet ouvrage terminé, notre *Colletes* va recommencer une autre galerie, une nouvelle loge et

une nouvelle ponte. La flore d'automne n'est pas très-riche ; mais le lierre, la roquette et surtout le smilax, si abondant en Languedoc, fournissent assez de nectar pour approvisionner les cellules. Notre Abeille dégorge son miel avec une force extraordinaire. Pour m'en assurer, j'en ai saisi qui arrivaient de la récolte, je les ai enfermées dans des tubes de verre et j'ai vu sortir de leur bouche un jet de miel si vigoureux qu'il était lancé avec bruit contre le fond du tube. Chaque fois qu'elles ont dégorgé elles mélangent sans doute au miel un peu du pollen dont leurs pieds sont chargés, car elles ressortent de la galerie avec les tibias parfaitement nettoyés. Cette addition de pollen fait que le miel des cellules est loin d'être aussi liquide que celui que j'ai obtenu en faisant dégorger l'insecte dans un tube. Il a, au début, un parfum délicieux, analogue au miel le plus parfumé de nos coteaux des Corbières ; mais au bout de huit jours à peine il a commencé à aigrir. Quand l'œuf de l'Abeille éclôt, la jeune larve n'a plus à sa disposition qu'une pâtée aigrelette rappelant le goût de la cire et de l'acide acétique. Cette larve, du reste, s'accommode fort bien de cette nourriture. Pliée en demi-cercle et posée sur le miel, elle épuise peu à peu et fort lentement, pour une larve d'Abeille, la provision qui lui est dévolue. Si nous voyons, en effet, la plupart des larves de Mellifères atteindre en dix ou vingt jours leur entier développement, il y a lieu de s'étonner de voir la nôtre, éclore les premiers jours d'octobre, n'avoir épuisé sa pâtée et atteint sa taille définitive qu'aux derniers jours d'avril.

A cette époque il ne reste plus au fond des cellules que du miel tellement épaissi qu'il ne peut servir de nourriture. Notre larve cesse de manger et, chose qu'elle n'avait pas fait depuis sa sortie de l'œuf, elle commence à produire des déjections. A mesure que l'estomac et l'intestin se débarrassent, elle change d'aspect, c'est-à-dire que d'une larve gonflée et informe qu'elle était avant, elle devient telle que je la représente figure 25. Les anneaux sont alors parfaitement distincts les uns des autres.

Vers les premiers jours ou le milieu d'août, la nymphe apparaît. Cet état dure environ quinze jours, après lesquels l'insecte parfait sort de ses langes, sans toutefois quitter encore sa cellule. Il reste immobile dans sa prison pendant dix jours environ, puis un beau matin il crève l'enveloppe qui le sépare de la couche de sable, refoule celle-ci dans la cellule et vient se blottir dans le corridor qui communique avec l'air extérieur. Là il reste encore dix à douze jours à attendre immobile que l'heure du travail ait sonné.

Comme on vient de le voir, le *Colletes succinctus* est automnal à Montpellier.

Nos collègues MM. Perris, de Mont-de-Marsan, et Perez, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux, m'ont affirmé avoir pris des mâles au mois de juin et des femelles en juillet dans le département des Landes. Ils se sont demandé s'il n'y avait pas dans l'année deux éclosions de cette espèce. L'ayant observée sans discontinuer depuis l'œuf jusqu'à l'insecte parfait, je puis affirmer que, dans les deux sablières où je l'ai rencontrée à Montpellier, il n'y a qu'une seule éclosion. Je crois fort qu'il en est ainsi dans les autres parties de la France. Mais à ces apparitions précoces signalées par nos collègues je puis donner une explication plausible. Mes deux colonies d'ici sont l'une et l'autre situées dans des murs de sable exposés au nord et qui ne voient jamais le soleil. Les parois voisines exposées au sud et à l'ouest n'ont pas une seule galerie de *Colletes*, de plus le sable est très-compact. On peut bien supposer que dans des terrains plus perméables à la chaleur, dans des localités où les colonies habitent des falaises exposées au soleil, les éclosions puissent être plus précoces et se produire en juin ou juillet; mais le fait n'en reste pas moins extraordinaire pour un pays chaud comme le nôtre, et c'est ce qui, de prime abord, m'avait fait croire à une espèce nouvelle. La variété à bande de poils non interrompue sur le premier segment abdominal que j'avais rencontrée dès le début, m'avait confirmé dans cette opinion. Cette variété non décrite, je crois, est rare. Je la représente figure 21. Elle est dans les proportions de un ou deux sur cent individus; les autres rentrent dans le type connu du *succinctus*.

#### *Hyménoptère parasite du COLLETES SUCCINCTUS.*

Sur cent cellules construites par nos *Colletes*, soixante-dix environ sont occupées par leurs larves, vingt par les *Sitaris*, cinq ne renferment que des triangulins noyés dans le miel, cinq enfin sont occupées par un parasite Hyménoptère. Ce parasite est l'*Epeolus tristis* Smith, fort jolie espèce qui jusqu'à ce jour passait pour être étrangère à la France et n'était signalée que de Russie.

Ce nouvel intrus, ne sachant ni construire une cellule, ni amasser du miel, trouve commode de profiter des travaux de notre Abeille pour fournir le vivre et le couvert à la larve qui naîtra de son œuf. Comment parvient-il à s'emparer de la loge du *Colletes*? Je l'ignore. Toujours est-il

qu'il parait faire bon ménage avec ce dernier. Il est probable qu'il visite les galeries les unes après les autres, et, sans doute, quand il en trouve une dont la provision est achevée, mais qui n'est pas encore close, il profite des dernières allées et venues de l'Abeille pour détruire son œuf et placer le sien sur le miel. Bien souvent les deux ennemis se rencontrent à l'entrée d'une galerie; mais aucune lutte ne s'engage, bien plus, le *Colletes* cède toujours le pas à l'*Epeolus*. Si l'Abeille voit entrer le parasite dans son corridor, elle attend patiemment qu'il ressorte; l'instinct ne lui dit pas qu'elle a devant elle un destructeur de sa race. Admirable harmonie de la nature qui veut que rien n'entrave la grande loi de l'équilibre des espèces! Fabre a, du reste, fait des observations analogues sur la *Melecta armata*, parasite des Anthophores.

J'ai dessiné, figures 30 à 33, les transformations de l'*Epeolus tristis*, dont la synonymie peut s'établir comme suit :

*Epeolus tristis* Smith.

— *luctuosus* Eversmann.

— *speciosus* Gerstäcker.

J'adopte l'épithète de *tristis*, bien qu'elle soit plus récente que celle de *luctuosus*, à cause d'un *Epeolus luctuosus*, espèce du Chili décrite antérieurement par Spinola.

La larve de l'*Epeolus tristis* (figure 30) a achevé le miel vers le milieu de mars, peut-être avant. Elle prend à ce moment une apparence un peu pupiforme, sans pourtant subir de mue, et vers le milieu d'août seulement, c'est-à-dire quatre mois après, elle se transforme en nymphe (figure 32). Les trois larves que j'ai laissées se transformer en nymphes dans mon cabinet ont subi cette métamorphose les 11, 18 et 21 août. Cet état a duré quatorze jours.

Tel est le résumé de mes observations de deux années. Puissent-elles inspirer à plusieurs de mes collègues le goût de la science de Réaumur. Il me semble que c'est là la voie nouvelle, le progrès qui attend notre entomologie. En effet, pourquoi se borner à la collection d'insectes parfaits? Que gagne la science vraie à la poursuite de cet idéal toujours rêvé, jamais atteint, de la collection complète? Ne vaut-il pas mieux connaître à fond moins d'espèces que d'en connaître superficiellement beaucoup? J'entends souvent de nos amis dire : « J'ai comme épuisé les Coléoptères,

je vais passer à un autre ordre. » Pourquoi délaisser, comme épuisée, une mine qui n'est qu'effleurée ? Quels progrès si une faible part seulement de l'ardeur de nos jeunes adeptes se tournait vers cette belle étude des métamorphoses et des mœurs ! Les nobles exemples ne manquent pas : les Ratzeburg, les Dufour, les Perris et les Schiödte ont jalonné la route de monuments impérissables.

---

### DESCRIPTION DES DIVERS ÉTATS DU *Sitaris colletis*.

#### *Oufs.*

D'un blanc tirant sur le jaunâtre, atténués à un des bouts et renflés à l'autre ; longs de  $3/4$  de millimètre à 1 millimètre, larges de  $1/4$  dans la plus grande épaisseur ; entassés les uns sur les autres en deux ou trois couches disposées en éventail, mais parfois aussi en désordre ou à peine côte à côte, reliés entre eux par une matière glutineuse.

#### *Triangulin ou première larve.*

Long de 1 à  $1\ 1/4$  de millimètres, large de  $1/4$  à  $1/5$  de millimètre.

CORPS glabre, quelques poils seulement entre les parties de la bouche, aux pieds et au bas des plaques qui protègent les anneaux ; d'un brun verdâtre tirant parfois sur le jaune ; dessous du corps et intervalles des plaques d'un blanc laiteux ; allongé, pisciforme, c'est-à-dire légèrement atténué vers la tête, dilaté dans la partie médiane, fortement et graduellement atténué dans la partie postérieure ; composé de treize segments, y compris la tête. Stigmates invisibles aux plus forts grossissements, placés sans doute dans les replis de la peau au bord des plaques dorsales.

TÊTE d'un jaune verdâtre assez clair, aussi large que longue, aplatie, arrondie par devant et coupée carrément à ses angles postérieurs ; ocelles noirs, placés latéralement for en arrière, au nombre de quatre, deux de



chaque côté, accouplés et semblant au premier abord n'en former qu'un de grande dimension ; *mandibules* grandes, recourbées, cachées sous l'épistome qui forme chaperon arrondi, armées chacune de sept dents (fig. 7) ; *mâchoires* n'ayant qu'un lobe, sans consistance cornée ; *palpes maxillaires* assez longs, composés de quatre articles : le premier large et court, le second, plus étroit, ayant deux fois la longueur du premier, le troisième une fois et demie aussi long que les deux autres réunis, cylindrique parallèle et coupé brusquement comme pour recevoir le quatrième qui est très-court et très-délié ; *palpes labiaux* très-petits (j'ai dû employer pour les voir un grossissement de 1,300 diamètres) composés de deux articles : le premier court et large, l'autre trois fois plus long et très-effilé ; *antennes* longues, fortement et graduellement atténuées de la naissance à l'extrémité, de quatre articles : le premier large et court, le second d'un diamètre moitié moindre et d'une longueur double, le troisième aussi long que les deux premiers réunis, le quatrième très-long, très-grêle et si aminci à son extrémité qu'il est difficile d'en déterminer la longueur.

**PROTHORAX** développé, plus étroit antérieurement qu'à la base, subarrondi latéralement, très-peu échancré pour recevoir la tête, protégé en dessus par une large plaque solide d'un brun verdâtre, sans plaque protectrice en dessous, marqué dans son milieu d'un léger sillon ou plutôt d'une couture de teinte plus claire qui indique l'endroit où la plaque doit se fendre au moment de la mue.

**MÉSOTHORAX** et **MÉTATHORAX** également très-développés, un peu moins longs que le prothorax, mais plus larges, protégés comme lui par une plaque dorsale, mais ayant de plus que lui deux petites plaques latérales placées entre les pieds ; marqués comme le prothorax du sillon indiquant la fente de la première métamorphose ; partie ventrale sans plaque protectrice.

**SEGMENTS ABDOMINAUX** au nombre de neuf, protégés par deux plaques, l'une dorsale, l'autre ventrale, laissant apercevoir les intervalles blancs qui les séparent.

**PIEDS** robustes, au nombre de six, placés deux sous chacun des segments thoraciques, armés de longs poils raides formant épines, composés d'un trochanter, d'une cuisse, d'un tibia et d'un tarse ; ce dernier est réduit à un long crochet divisé en trois pointes, dont l'intermédiaire, plus longue que les autres, est aplatie en lame.

**APPAREIL FIXATEUR** implanté sur la face dorsale à la naissance du huitième segment.

tième segment abdominal qu'il recouvre presque en entier. Cet appareil compliqué est composé de deux filières qui produisent de la soie ou une substance analogue, et de deux appendices cornus, couchés en temps de repos et relevés quand l'insecte veut marcher ou se fixer à quelque aspérité (figure 10). J'ai examiné les filières à un très-fort grossissement; je les ai vues émettre une soie d'un blanc jaunâtre; j'ai aperçu les deux vaisseaux qui y amènent cette soie (fig. 8); j'ai même vu que la tunique de ces vaisseaux était formée d'une spirale analogue à celle d'un ressort à boudin; mais les glandes qui sécrètent la soie m'ont échappé. Elles sont sans doute tellement incolores que, sous la lentille du microscope, elles disparaissent dans la transparence du corps. Quand le triongulin veut marcher ou se fixer une fois arrêté, il replie l'extrémité de son abdomen à la façon de la queue de l'Écrevisse. L'appareil fixateur se trouve ainsi sur le plan de progression, les filières lancent leur soie et les appendices cornus se dressent; ceux-ci font alors l'office de pinces charnues qui saisissent les moindres aspérités (fig. 10). Quand l'insecte est fixé à un poil de l'Abeille, par exemple, il le tient par la base avec ses mandibules, par le milieu avec les crochets de ses tarse et par l'extrémité avec son appareil fixateur. Ainsi cramponné, il est à même d'affronter toutes les secousses, de recevoir tous les chocs dont l'Abeille ne fera rien pour le préserver.

Tout en étudiant au microscope le rôle des filières et des appendices cornus, j'ai jeté un coup d'œil sur l'appareil digestif du triongulin. Destiné à ne recevoir qu'une nourriture albumineuse, c'est-à-dire essentiellement assimilable, il est d'une simplicité extrême. De la bouche à l'estomac, qui est placé dans les deux premiers segments abdominaux, la ligne de l'œsophage est directe; je n'ai vu ni jabot, ni gésier. De la poche stomacale à l'anus la partie intestinale a un diamètre moindre que celui de l'œsophage, mais elle est également droite ou à peine sinueuse. Quand l'animal n'a pas mangé, l'estomac est rempli d'un liquide jaune clair, qu'il est facile, par la moindre pression, de faire sortir à la fois par la bouche et par l'anus. J'ai aperçu, mais confusément, les vaisseaux hépatiques (1).

(1) J'ai tenu à parler au long du triongulin de mon *Sitaris*, parce que, jusqu'à présent, les descriptions de cette première larve des Vésicants laissent beaucoup à désirer.

Dufour, Newport, Mulsant et Fabre sont ceux qui en ont parlé le plus longuement; mais ni les uns ni les autres ne paraissent avoir compris le mécanisme de l'appareil

## Seconde larve.

Longue, à l'état adulte, de 6 à 9 millimètres, large de 3 1/2 à 5 millimètres.

CORPS d'un blanc laiteux, légèrement transparent dans les parties latérales, composé de treize segments, y compris la tête, en forme d'esquif, c'est-à-dire atténué aux deux extrémités et élargi au centre.

TÊTE petite, plus large que longue; *antennes* courtes, allant brusquement en décroissant de la base au sommet, composée de trois petits articles charnus; *ocelles* réduits à des taches pigmentaires dans les premiers mois de l'existence, nuls quand la larve approche de sa taille définitive; *mandibules* assez longues, les seules parties de la bouche qui soient bien développées, larges à la base et très-effilées à l'extrémité, terminées en pointe acérée, fortement évidées en dedans pour faire l'office de cuiller à miel, d'un jaune clair à la base, d'un brun jaune à l'extrémité; *lèvre*, *mâchoires* et *labre* réduits à des mamelons charnus; *palpes maxillaires* très-petits, composés de trois articles courts et charnus; *palpes labiaux* nuls ou seulement vestigiaires.

PROTHORAX étroit par devant, dilaté par derrière.

MÉSOTHORAX et MÉTATHORAX suivant la même progression.

ABDOMEN bombé, volumineux en dessous, destiné à maintenir par son poids l'équilibre du corps qui est plongé dans le miel; partie dorsale très-plane au contraire; *stigmates* arrondis, placés sur le dos où ils sont à l'abri du contact du miel, portés chacun par un renflement de l'anneau qui forme bourrelet à cet endroit; au nombre de neuf de chaque côté :

fixateur, ou du moins celui des triongulins observés par eux semblerait différer de celui du mien.

Ils ont vu deux poils ou cirrhes, là où le microscope m'a montré deux filières; ils ont vu deux tentacules rétractiles, là où j'ai aperçu deux appendices relevés en croissant et ayant un mouvement de bascule.

Mulsant et Fabre ne parlent pas des trois grands ongles qui font l'office de tarse. Le triongulin du *Sitaris humeralis* observé par eux n'en aurait-il qu'un seul? Le nom de *triongulinus* lui-même indiquerait pourtant que Dufour avait fait de ces trois ongles le caractère essentiel de ces premières larves.

la première paire dans l'intervalle qui sépare le prothorax du mésothorax, les sept suivantes sur les sept premiers segments abdominaux, la neuvième enfin sur le huitième. Cette dernière paire de stigmates est microscopique et semble rudimentaire.

PIEDS placés latéralement sous le prothorax, le mésothorax et le méta-thorax, composés de trois articles charnus et transparents, impropres à la marche, organes absolument inutiles du reste, puisque le corps est plongé dans le miel et que l'épaisseur du ventre dépasse de beaucoup leur longueur.

*Pseudonymphe.*

Longue de 7 à 11 millimètres, large de 3 1/2 à 5 millimètres.

CORPS ayant la forme d'une pupa de Diptère, plus convexe pourtant sur le dos, plus aplati sur la face ventrale, composé de treize segments, y compris la tête. Ces segments sont peu distincts les uns des autres et seulement dessinés sur l'épiderme, qui est de couleur de peau d'amande ou de jujube clair. *Stigmates* au nombre de neuf paires placées dans la partie déclive du dos : la première à la base du segment prothoracique, les huit suivantes dans la partie antérieure des huit segments abdominaux, la neuvième microscopique et comme atrophiée. Ces stigmates font saillie au-dessus de l'épiderme. Vues à la loupe, elles ont, par leur col rétréci et leur base renflée, l'aspect de petites urnes (figure 16).

TÊTE très-petite ; *parties de la bouche* ébauchées seulement et représentées chacune par un mamelon.

PIEDS à peine visibles, représentés également par six petits renflements placés latéralement sous les trois anneaux thoraciques.

*Troisième larve.*

Cette quatrième forme a la plus grande analogie d'organes avec la deuxième larve. Elle a la même taille, la même couleur blanche, les mêmes parties de la bouche, les mêmes pieds, les mêmes stigmates ; mais la forme générale est différente. Le corps n'étant plus appelé à flotter sur le miel, la tête s'est abaissée, le dos s'est cambré, le ventre a diminué de volume, les stigmates et les mamelons qui les supportent sont descendus au milieu des parties latérales.

*Nymphe.*

Blanche comme la deuxième et la troisième larve, de même taille, montrant ébauchées toutes les parties de l'insecte parfait. Tête inclinée et appliquée sur la poitrine; antennes repliées en arrière et passant derrière les deux paires de pieds antérieures; ailes et élytres appliquées sur les côtés du corps, passant entre les pieds intermédiaires et les postérieurs. Les ailes, longues et larges, atteignent le troisième segment abdominal; les élytres, au contraire, courtes et étroites, ne vont pas au delà du milieu du deuxième. Pieds repliés et appliqués contre le corps. Abdomen volumineux.

*Insecte parfait.*

## SITARIS COLLETIS.

*Nigra, elongata, parum nitida, breviter et sat dense flavo-pubescentis.*

*Capite, thorace, scutello et pectore nigris; palpis nigris vel fuscis; antennis nigris, in mare elytrorum apicem vix attingentibus, in femina vix dimidium; alis infuscatis; pedibus nigris, numquam pallidis; abdomine omnino rubro vel rubro-testaceo; elytris fulvis, apice nigris, dehiscentibus, sutura et margine sinuatis; capite et thorace dense penitusque cribratis; pectore et pedibus leviter punctulatis; scutello ad basin et marginem rugoso, in medio et ad apicem lævi.*

*Variat et elytris omnino nigris et primis abdominis segmentis fuscis vel nigris.*

*Habitat Monspessulo in cellis Colletis succincti.*

Longueur : 7 à 11 millimètres; largeur : 2 1/2 à 4 millimètres.

CORPS allongé, subparallèle, noir, peu brillant, couvert de poils fauves courts et nombreux.

TÊTE noire, grande chez le mâle, plus petite chez la femelle, dilatée à

la base dont les angles arrondis sont plus avancés latéralement que la saillie des yeux et les bords du prothorax, marquée de gros points rapprochés, plus nombreux sur les côtés, plus rares sur la carène frontale et le vertex, celui-ci presque lisse; cou noir et ponctué; dessous de la tête à ponctuation plus fine que le dessus, creusé d'un sillon profond et dans ce sillon d'un trou arrondi plus profond encore; *antennes* noires chez le mâle, atteignant ou atteignant presque la longueur des élytres, beaucoup plus épaisses à la base qu'au sommet, composées de onze articles: premier assez court, deuxième très-court et transverse, parfois globuleux; troisième presque aussi long que les deux précédents réunis; quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième égaux entre eux; neuvième et dixième plus allongés; onzième plus allongé encore et se terminant en pointe fusiforme; *antennes* noires chez la femelle, atteignant à peine le milieu des élytres, filiformes ou peu atténuées de la base au sommet, le premier article assez court, le second très-court et transverse, le troisième presque aussi long que les deux premiers réunis, les sept suivants à peu près égaux entre eux, le onzième un peu plus long et légèrement fusiforme; *yeux* peu échancrés par la naissance des antennes; *mandibules* d'un brun noir à la base et à l'extrémité, rouges ou d'un brun rouge au milieu, évidées intérieurement et en dessous, fortes, saillantes, coudées presque à angle droit, la gauche parfois un peu plus grande que la droite, mais souvent égales entre elles, armées d'une pointe aiguë et recourbée à l'extrémité, et, sur le tranchant intérieur, d'une dent aiguësée en lame; *mâchoires* aplaties, composées de deux lobes: l'interne plus court, l'externe allongé en lame étroite, garnis l'un et l'autre sur le rebord intérieur de poils longs et touffus; *épistome* distinct, transverse, presque en forme de rectangle allongé; *labre* volumineux, transverse, avançant entre les mandibules, garni à son bord antérieur de poils longs et serrés, l'épistome et le labre ponctués comme le reste de la tête, le premier parfois plus lisse; *lèvre* d'un roux ferrugineux, demi-cornée, composée d'un menton non échancré et d'une languette bilobée en forme de cœur tronqué par le bas; *palpes maxillaires* d'un brun noir tirant sur le rouge, plus clair à l'extrémité des articles, composés de quatre articles: le premier court et coupé en biseau, les deuxième et troisième plus longs, égaux entre eux, le quatrième plus long encore, en forme de hache de l'âge de pierre tronquée à l'extrémité; *palpes labiaux* de même couleur que les maxillaires, de trois articles: le premier court, le second trois fois plus long que le premier, grêle à la base, dilaté au sommet, le troisième deux fois plus long que le premier et fusiforme.

**PROTHORAX** noir, subpentagonal; *pronotum* fortement ponctué, plus faiblement sur les parties saillantes, beaucoup plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs, chargé en avant de trois élévations : l'une sur le milieu de son rebord, les deux autres placés aux angles antérieurs; chargé en outre dans son milieu d'une arête centrale lisse et à sa base de deux grosses gibbosités séparées par un sillon. Cette arête centrale et ces deux gibbosités forment entre elles deux dépressions ou fossettes qui reviennent sur les parties latérales. Ces diverses élévations ou dépressions du pronotum sont parfois peu visibles.

**ÉCÜSSON** noir, suboblong, à sommet en forme de spatule et relevé, chargé d'une carène centrale et de chaque côté d'une et même de deux carènes longitudinales parfois effacées; non ponctué, mais rugueux à la base et dans ses parties latérales, lisse au milieu et au sommet.

**ÉLYTRES** d'un jaune fauve, avec le dernier quart noir, trois fois aussi longues que le prothorax, variant légèrement en plus long chez les femelles, en plus court chez les mâles, déhiscentes, à suture sinueusement échancrée dans son milieu, à bords extérieurs plus échancrés encore aux trois quarts de leur longueur, divergentes au sommet.

**AILES** dépassant d'un tiers la longueur des élytres, irisées et enfumées, surtout sur les nervures, qui sont saillantes.

**DESSOUS DU CORPS** plus finement ponctué que le dessus, à pubescence moins serrée, noir sur la poitrine, rouge orange plus ou moins clair sur le ventre; *tergum*, ou partie dorsale du mésosternum, impressionné en forme de lyre ou d'U très-allongé, avec les bords divergents.

**PIEDS** noirs; *éperons* des tibias minces et effilés dans les deux paires antérieures, ceux des postérieures plus obtus; *tarses* parfois d'un brun roux plus clair à l'extrémité des articles, premier et dernier articles plus longs que les autres; *ongles* des tarses pectinés à leurs deux branches supérieures.

Var.  $\alpha$ . Élytres complètement noires ou brunes.

Var.  $\beta$ . Totalité ou partie des anneaux de l'abdomen noirs.

Var.  $\gamma$ . Prothorax orné de deux taches rougeâtres à sa partie postérieure, et pieds d'un brun uniforme ou veinés de brun plus clair. Ce prothorax à taches rougeâtres et ces pieds bruns se rencontrent surtout chez des femelles qui sont souvent immatures.

Ces diverses variétés sont dans les proportions de 10 sur 100 individus;

90 sur 100, par conséquent, rentrent dans le type dont j'ai donné la description.

*Larve du COLLETES SUCCINCTUS.*

Comme je l'ai dit dans la partie historique de ce mémoire, cette larve, quand elle est adulte, a un aspect tout autre que dans son jeune âge. Sans subir de modifications anatomiques notables, sa forme change. Les intervalles des anneaux, peu distincts d'abord, se creusent profondément à mesure que l'intestin se débarrasse des matières digérées. Il me semble plus naturel de faire ma description sur cette forme définitive, qui ne change qu'au moment de la transformation en nymphe.

Longueur : 7 à 9 millimètres quand le corps est courbé en croissant, 9 à 13 millimètres quand il est développé ; largeur : 3 1/2 à 4 millimètres.

CORPS composé de quatorze anneaux, y compris la tête, assez brusquement atténué à ses extrémités, d'un blanc pur dans les parties musculuses, d'un blanc jaunâtre dans les parties latérales du dos et gris dans la partie qui correspond au vaisseau dorsal ; tissu adipeux sous forme de cellules blanches visibles à travers la peau sur toutes les parties du corps.

TÊTE petite, un peu plus longue que large, creusée sur le front et le vertex d'un sillon qui la divise en deux parties bombées. *Front* marqué de deux petits disques charnus légèrement saillants et disposés comme des ocelles. *Épistome* peu distinct. *Labre* divisé en deux protubérences terminées par une pointe obtuse. *Mandibules* charnues, terminées par une pointe cornée d'un brun roux. *Mâchoires* obtuses, à un seul lobe, charnues, ainsi que la lèvre, qui est composée d'un menton arrondi et d'une languette transverse. *Palpes* maxillaires et labiaux très-petits, composés les uns et les autres de deux articles.

PIEDS nuls.

PROTHORAX assez volumineux, coupé transversalement par un repli profond.

MÉSOthORAX et MÉTATHORAX de même forme que les segments abdominaux, qui sont au nombre de dix.

STIGMATES au nombre de dix paires, placées : les trois premières dans l'intervalle des trois segments thoraciques et du premier abdominal, les



sept autres sur le devant des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième abdominaux; *segment anal* petit, mais saillant, terminé par deux lèvres, la supérieure plus courte que l'inférieure, qui est légèrement bilobée.

### Nymphe.

Cet état ne présente rien de particulier (figure 29). Toutes les parties de l'insecte parfait sont bien visibles. Les antennes sont repliées entre les parties de la bouche et les pieds antérieurs; les ailes passent entre les deux pieds postérieurs et sont remarquablement courtes, eu égard au développement qu'elles offrent dans l'insecte parfait.

### Larve de l'EPEOLUS TRISTIS.

Cette larve, quand elle est adulte, est, comme je l'ai déjà dit, un peu pupiforme (figure 30) et doit, dans son jeune âge, ressembler beaucoup à celle du *Colletes succinctus*. Ce n'est, en effet, que vers le mois de mars que, la forme se modifiant, j'ai pu distinguer l'une de l'autre.

Longueur : 9 à 10 millimètres; largeur : 4 à 5 millimètres.

CORPS courbé, la tête et les anneaux thoraciques plus infléchis que la partie inférieure qui, parfois, est presque droite; élargi du premier au cinquième segment abdominal, légèrement atténué vers la tête, fortement et graduellement vers les derniers anneaux de l'abdomen, composé de quatorze segments, y compris la tête, d'un blanc jaunâtre, un peu transparent sur les bords qui forment arête saillante sur les anneaux thoraciques et abdominaux.

TÊTE petite, assez plane; deux petits disques sur le bas du front, ressemblant à des ocelles; libre à deux tubercules. *Mandibules* fortes, triangulaires, d'un jaune brun à la base, d'un brun roux à l'extrémité, inclinées vers le menton et terminées par une pointe cornée plus inclinée encore. *Mâchoires* réduites à un lobe charnu. *Lèvre* large et transverse, parfois bordée de brun. *Palpes maxillaires* petits, réduits à un tubercule; *palpes labiaux* plus petits encore et de même forme.

PROTHORAX volumineux, dilaté dans sa partie postérieure, chargé dans son milieu, ainsi que les autres anneaux thoraciques, d'une carène ou plutôt d'une soudure qui indique la fente qui doit livrer passage à la nymphe.

MÉSOthORAX et MÉTATHORAX presque égaux entre eux, le second un peu plus large pourtant que le premier.

SEGMENTS ABDOMINAUX au nombre de dix : les premiers larges et relativement longs, les derniers graduellement courts et étroits.

STIGMATES ressemblant fort, par leur saillie et leur col évasé, à ceux de la pseudonymphe du *Sitaris colletis*, au nombre de dix paires placées sur le mésothorax, le métathorax et les huit premiers segments abdominaux.

### *Nymphe.*

Blanche, reproduisant ébauchées toutes les parties de l'insecte parfait (figure 32). Antennes et ailes disposées comme dans la nymphe du *Colletes succinctus*.



## Note sur la Nymphe du **VESPERUS XATARTI**,

Par MM. LICHTENSTEIN et VALÉRY MAYET.

---

(Séance du 23 Décembre 1874.)

---

En donnant à nos collègues l'histoire des métamorphoses du *Vesperus Xatarti*, nous n'avons pu figurer que la larve à divers âges, n'ayant pas voulu sacrifier notre premier insecte à son état de nymphe avant d'être fixés sur l'espèce à laquelle elle devait donner naissance.

Aujourd'hui que les *Vesperus Xatarti* sont tombés dans le domaine public au point d'être signalés comme insectes nuisibles aux vignobles dans les Pyrénées-Orientales, il ne devait plus être difficile de combler la lacune existant dans l'histoire de ce Longicorne. Aussi M. Oliver, pharmacien de Collioure, auquel nous nous étions adressés pour avoir de ces insectes, n'a-t-il pas eu de peine à nous envoyer une boîte pleine de ces rongeurs souterrains, dans leurs divers états. Parmi eux, nous avons trouvé une nymphe, déterrée, fin octobre, dans les vignes. Nous en donnons le dessin, qui n'a rien de particulièrement distinctif des nymphes de Longicornes, mais qui complète, dans nos Annales, la série des états de cet insecte.

Mulsant a décrit l'insecte parfait femelle en 1839; le mâle a été décrit et figuré par Jacquelin Duval dans les Annales de 1850. Nous avons donné les dessins et la description de la larve jeune et adulte en 1873; il ne manquait donc que la nymphe que nous figurons aujourd'hui.



**Explication des figures des planches 3, et 4, n° 1.**

## PLANCHE 3.

- Fig. 1. Galerie de *Colletes succinctus* à trois cellules : La première renferme une larve de *Sitaris* ; la seconde, un œuf de *Colletes* ; la troisième, une larve du même insecte.
2. Triangulin ou première larve du *Sitaris colletis*.
3. Pied antérieur du triangulin.
4. Antenne du même.
5. Palpe labial, id.
6. Palpe maxillaire, id.
7. Mandibule, id.
8. Appareil fixateur, vu de dos.
9. — — — vu de profil, au repos.
10. — — — — — en fonction.
11. Deuxième larve mellivore du *Sitaris colletis*, vue de profil.
12. — — — — — vue de dos.
13. Tête de la même.
14. Pseudonymphe du *Sitaris colletis*.
15. Tête de la même.
16. Stigmate de la même.
17. Troisième larve du *Sitaris colletis*.
18. Nymphe du *Sitaris colletis*.
19. *Sitaris colletis* mâle.
20. *Sitaris colletis* femelle.

## PLANCHE 4, n° 1.

- Fig. 21. *Colletes succinctus* femelle.
22. — — — mâle.
23. Tête du *Colletes succinctus* femelle.
24. Langue du même.
25. Larve du même.
26. Tête de la larve.
27. Mandibule de la larve, vue de face.
28. — — — — — vue de profil.
29. Nymphe du même.
30. Larve de l'*Epeolus tristis*.
31. Tête du même.
32. Nymphe du même.
33. Stigmate de la larve de l'*Epeolus tristis*.
34. Nymphe du *Vesperus Xatarti* femelle.

# NOTE

SUR LA

## Larve du **BRACHYCERUS UNDATUS** (Curculionides)

ET SUR

## celle de l'**EUMERUS LUNULATUS** (Syrphides)

NUISANT AUX BULBES, OU OIGNONS, DE NARCISSES, A ANTIBES.

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

---

(Séance du 8 Juillet 1874.)

---

Notre collègue M. L. Bedel a publié, dans nos *Annales* de 1874, une *Révision des Brachycérides du bassin de la Méditerranée*, faite avec méthode et basée sur l'étude d'un très-grand nombre d'individus. Ce travail est remarquable par le soin que l'auteur apporte dans le choix des caractères, difficiles à saisir et à préciser. Loin de viser à établir des espèces nominales (odieuse *technorrhée*), il a cherché les limites dans lesquelles se tiennent les véritables espèces. Je n'ai que du bien à dire de cette Monographie; je voudrais la voir suivie de quelques autres d'une pareille valeur. Notre savant ami M. Édouard Perris, a décrit dans cette *Révision* la larve du *Brachycerus albidentatus* GYLLENHAL, qui vit dans les bulbes de l'Ail ordinaire et dans ceux de l'Échalotte (*Allium ascalonicum*). La description de cette larve est magistrale et ne laisse rien à désirer.

I. Vers l'époque où M. Bedel faisait paraître son mémoire, M. Picart aîné m'a obligeamment apporté des larves de *Brachycerus* attaquant à Antibes les oignons de Narcisses, et en détruisant de la sorte une grande quantité. J'ai communiqué ce fait à la Société le 8 juillet (*Annales* de 1874, Bulletin, p. CXXIX).

M. Picart m'a fourni les renseignements suivants : ces larves de *Brachycerus* vivent dans toutes les espèces cultivées de Narcisses; elles mangent l'oignon et passent d'un premier à un second, si leur croissance n'est pas achevée. Les deux tiers des bulbes d'une grande collection de Narcisses ont été ainsi perdus. Aucune variété, aucune espèce de Narcisse n'est préférée, ni épargnée. Pour se métamorphoser, la larve quitte généralement l'oignon de Narcisse; cependant M. Bornet, qui a donné à M. Picart les insectes et qui a suivi leurs ravages, affirme qu'une fois il a trouvé un insecte développé dans un bulbe creux. Le *Brachycerus* à l'état parfait est surtout nocturne, restant caché ou abrité pendant la chaleur du jour.

Ces larves, mises en observation chez moi, comme chez M. Picart, ont donné naissance au *Brachycerus undatus* FABRICIUS, ♂ et ♀. M. Bedel a vérifié l'espèce, et par conséquent aucun doute ne peut exister sur la détermination de l'insecte. J'ai trouvé, après les éclosions, les coques des nymphes hors des oignons qui m'ont été remis, mais où toutes les larves étaient primitivement; l'une des coques était placée contre la paroi du vase en verre et rempli de terre où les oignons larvifères avaient été déposés. M. Picart a vu le *Brachycerus undatus* nouvellement éclos marcher le matin sur la terre d'où il était sorti.

Il ne reste rien à dire après M. Éd. Perris sur la larve des Brachycères. Celles que j'ai vues et qui ont produit le *B. undatus* sont remarquablement plates en dessous, de manière à pouvoir accoler les deux parties antérieure et postérieure. Elles sont d'un blanc à peine jaunâtre, avec les parties dures de la bouche d'une couleur testacée (1).

II. Avec les larves de Coléoptères du genre *Brachycerus* dont il vient d'être question, j'ai trouvé celles adultes d'un Diptère, et elles se sont rapidement changées en pupes, pourvues d'un petit prolongement stigmatique en forme de queue. Ces larves, ayant le dessus du corps velouté et que je rapportai immédiatement à des Syrphides, me rappelaient celles de la même famille que j'avais rencontrées dans les Truffes. J'avais aussi le souvenir d'une observation faite par Léon Dufour au sujet de larves d'*Eumerus* vivant dans l'Ail ordinaire.

Les larves à queue des oignons de Narcisses se sont transformées, et il en est éclos l'*Eumerus lunulatus* MEIGEN, — *E. æneus* MACQUART.

Il est donc établi que cette espèce vit à la fois à Saint-Sever et à Antibes, dans les bulbes de l'Ail et dans les oignons de Narcisses. Je n'ai pas de nouveaux détails à joindre à ceux que donne Léon Dufour dans son *Histoire des métamorphoses de l'Eumerus æneus* publiée dans les *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, année 1845.

(1) Toutes les larves connues des *Brachycérides* se nourrissent de la pulpe des oignons, ou bulbes, de plantes Liliacées, ou des familles voisines de Monocotylédones. J'ai cru pouvoir dire à notre collègue M. Bonnaire (séance du 28 octobre 1874, Bull. p. CCXI et CCXII), qui a capturé le *Brachycerus Pradiéri* à l'île de Ré, que la larve de ce dernier insecte ne doit pas vivre, comme il le pense, dans la racine de la *Centaurea aspera*, plante Composée Dicotylédone. MM. L. Bedel et Éd. Lefèvre (séance du 11 novembre 1874) ont partagé mon avis, et il est présumable qu'un oignon de Liliacée, probablement celui du *Pancreatium maritimum*, nourrit, à l'île de Ré, la larve du *Brachycerus Pradiéri*. Je sais, du reste, que M. Édouard Perris pense comme nous que la larve du *B. Pradiéri* doit vivre dans une plante bulbeuse et non dans une tige ligneuse de *Centaurea*.

# CATALOGUE RAISONNÉ

DES

## Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre

Par M. CH. PIOCHARD DE LA BRULERIE.



A MONSIEUR

FÉLIX DE SAULCY

MEMBRE DE L'INSTITUT,

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Monsieur,

C'est grâce à vous que j'ai vu l'Orient et que j'ai pu écrire ces pages ; permettez-moi de vous les offrir comme un faible témoignage de ma reconnaissance.

(1875)

7

L'Entomologie a su captiver une part de vos prédilections : pendant vos voyages en Terre-Sainte, alors que vos savantes recherches rendaient à l'Histoire les monuments perdus des âges bibliques, vous avez voulu faire aussi la chasse aux insectes, et la faune de Syrie vous doit la conquête de ses premières et de ses plus brillantes richesses. Votre ami, M. Louis Reiche, a décrit les Coléoptères que vous avez recueillis autour de la mer Morte et dans la vallée du Jourdain ; votre fils Félicien a publié ceux que vous avez rapportés de l'Ammonitide.

Mon opuscule n'est qu'une suite à ces deux livres signés de noms qui vous sont chers ; c'est sous les auspices de leurs auteurs que j'ose vous en présenter la dédicace.

Veillez agréer l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

CH. PIOCHARD DE LA BRÛLERIE.

Paris, 25 mars 1874.



## AVANT-PROPOS.

Le Catalogue raisonné des Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre, dont je présente aujourd'hui la première partie à la Société entomologique, a été rédigé principalement d'après le résultat des deux voyages que j'ai faits dans ces parties de l'Orient, le premier pendant les mois de février à juillet 1869, le second depuis la fin d'octobre de la même année jusqu'en février 1870, voyage au commencement duquel j'étais le compagnon de route de M. de Saulcy. Mais, voulant donner un tableau aussi complet que possible de la faune dont je traite, je ne me suis pas borné à énumérer les espèces que j'ai trouvées moi-même, j'ai cité aussi toutes celles qui, à ma connaissance, ont été indiquées comme syriennes par les auteurs antérieurs ou que j'ai vues dans les collections et dont la provenance ne m'a pas paru douteuse.

J'ai adopté pour limites de la Syrie : au nord, le fond du golfe d'Alexandrette ; au sud, l'isthme de Suez. La faune syrienne, telle que je la comprends, est donc celle de toute la côte allant du Nord au Sud qui commence à quelque distance au-dessus de la ville d'Alexandrette, vers la frontière de Caramanie, pour finir à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Du côté de l'intérieur, c'est plutôt la limite de nos connaissances qu'une ligne naturelle quelconque qui m'a servi de bornes ; les déserts qui s'étendent à l'Est vers l'Euphrate et la Mésopotamie n'ont jamais, que je sache, été explorés au point de vue entomologique au delà des points qu'a atteints M. de Saulcy dans la Palestine transjordanienne : Aaraq-el-Emir, Amman, Hesban, en Ammonitide, et de ceux que j'ai visités en compagnie du capitaine Burton autour des marécages à l'est de Damas : Doumeir, Harran-el-Awamid, Hidjaneh. Du côté du Sud, c'est encore M. de Saulcy qui a exploré entomologiquement les localités les plus reculées : la pointe sud de la mer Morte, le Djebel-Ousdoum (Sodôme) et Kérak.

Je n'énumérerai pas ici tous les mémoires dans lesquels quelques Coléoptères de Syrie ont été décrits, une revue complète de ces travaux allongerait inutilement ce préambule, et la citation que je fais des sources où j'ai puisé, à propos de chaque espèce, permettra toujours au lecteur de

recourir à l'original. Je veux seulement indiquer les cinq ouvrages fondamentaux que j'ai le plus mis à contribution, ouvrages indispensables à quiconque abordera l'étude des Coléoptères de Syrie :

KLUG. *Symbolæ Physicæ*, contenant les descriptions et les figures d'une partie des Insectes recueillis par Ehrenberg et Hemprich, tant en Syrie qu'en Arabie, Egypte et Abyssinie.

L. REICHE et FÉLICIEEN DE SAULCY. *Coléoptères nouveaux ou peu connus recueillis par M. de Saulcy dans son voyage en Grèce, en Palestine et sur les bords de la mer Morte.* (Ann. Soc. ent. Fr., 1855-56-57-58.)

H. SCHAUM. *Beitrag zur Käferfauna Syriens. — Cicindélides, Carabides, Dytiscides.* (Wien. Ent. Monatschr., 1858.)

F. BAUDI DE SELVE. *Coleopterorum messis in insula Cypro et in Asia-Minore ab Eugenio Truqui collectæ recensitio.* (Berl. Ent. Zeitschr., an. 1864 et suiv.)

FÉLICIEEN DE SAULCY. *Descriptions des espèces nouvelles de Coléoptères recueillies en Syrie, en Égypte et en Palestine pendant les mois d'octobre 1863 à janvier 1864 par M. de Saulcy, membre de l'Institut.* (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties). (Ann. Soc. ent. Fr., 1864.)

J'ai admis dans mon Catalogue toutes les espèces syriennes ou chypriotes qui sont citées dans ces divers mémoires; cependant, en ce qui concerne celui de M. Baudi de Selve, j'ai cru devoir faire parfois quelques réserves. L'auteur n'a pas toujours pu indiquer d'une façon précise les localités d'où provenaient les insectes qu'il a trouvés dans la collection de Truqui après la mort si regrettable de cet entomologiste. On sait que les notes manuscrites qu'il avait laissées ont été perdues, de là l'impossibilité pour M. Baudi de savoir si certaines espèces provenaient de Syrie, de Caramanie ou de l'île de Chypre. Je me suis décidé à ne donner comme chypriotes que les insectes que j'ai observés moi-même ou que Baudi signale explicitement comme ayant été pris à Chypre par Truqui. Quand on traite d'une faune insulaire, il faut prendre bien garde d'y introduire des éléments étrangers, car pour que la comparaison de cette faune avec celle des terres voisines puisse donner tous les enseignements qu'elle comporte, il est aussi important de savoir quelles sont les espèces qui lui manquent que de connaître celles qui lui appartiennent. Il vaut mieux

tarder à enregistrer une espèce existant réellement dans l'île que de s'exposer à accréditer une erreur qu'il serait ensuite bien difficile de corriger. Dans le cours de mon travail, afin de distinguer plus nettement les insectes qui ont été trouvés à Chypre, je fais précéder leur nom d'un astérisque.

A la suite de chaque famille je donnerai, à titre d'appendice, la liste de ses espèces ayant été signalées dans les pays limitrophes de la Syrie, comprenant surtout celles d'Arabie-Pétrée que Klug a décrites dans les *Symbolæ Physicæ*, et celles que M. Peyron a énumérées dans son *Catalogue des Coléoptères des environs de Tarsous* (Ann. Soc. ent. Fr., 1858). J'y joindrai celles qui sont citées dans le mémoire précité de M. Baudi et sur la provenance desquelles il m'est resté des doutes, et quelques autres décrites isolément par divers auteurs ou indiquées dans les collections comme prises en Syrie, mais dont l'origine réelle peut paraître plus ou moins incertaine.

Le Catalogue des Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre sera publié en entier d'après le plan que j'ai adopté pour les Cicindélides et les Carabides ; mais je ne rédigerai pas seul toutes les familles. J'ai fait à mes confrères en entomologie un appel qui a été entendu : plusieurs spécialistes m'ont promis leur concours pour les groupes qu'ils ont particulièrement étudiés. Chaque partie du Catalogue paraîtra sous la signature et la responsabilité de son auteur. La science a tout à gagner à cette manière de procéder.

Autant que possible je donnerai les familles dans l'ordre méthodique ; toutefois je ne m'astreindrai pas absolument à suivre cet ordre qui aurait l'inconvénient de trop retarder la publication de certains groupes déjà étudiés.

Une relation de mes deux voyages aurait pu servir d'introduction au Catalogue ; malheureusement un tel récit ne saurait paraître dans nos Annales, dont les pages sont réclamées par de plus savants mémoires ; mais quelques réflexions sur l'ensemble des faunes de Syrie et de Chypre trouveront avantageusement leur place à la fin de ce travail. Je me bornerai à donner ici la liste des localités que j'ai visitées, avec les dates de mon passage dans chacune d'elles. En se reportant à cette liste on connaîtra l'époque de la capture de toutes les espèces que je citerai, sans que j'aie besoin d'indiquer séparément une date pour chacune d'elles.



## Premier voyage.

19 février 1869. Débarquement à Alexandrie.

20 févr. D'Alexandrie au Caire (en chemin de fer). — 20 févr.-1<sup>er</sup> mars. Séjour au Caire, excursions aux Pyramides, à Sakkarah (Memphis), à Matarieh (Héliopolis), dans le désert et sur les bords du Nil.

2 mars. Du Caire à Suez (en chemin de fer). — 2-8 mars. Séjour dans l'isthme de Suez, à Suez (excursion aux Ayoun-Mouça ou Sources de Moïse, dans le désert d'Arabie, sur le chemin du Sinaï), à Ismaïlia et à Port-Saïd.

9-12 mars. Séjour à Jaffa.

13 mars. De Jaffa à Ramleh.

14. mars. De Ramleh à Jérusalem.

15 mars-20 avril. Séjour à Jérusalem et excursions aux environs. — 17-21 mars. Excursion au couvent de Mar-Saba, dans la vallée inférieure du Cédron ; première visite à la mer Morte, au Jourdain et à Jéricho. — 30 mars-4 avril. Séjour à Bethléem. — 5-7 avril. Excursion à Hébron, retour à Bethléem, puis à Jérusalem. — 9-10 avril. Excursion à Aïn-Kérim (Saint-Jean-du-Désert). — 11-14 avril. Nouvelle excursion à Jéricho et dans la vallée du Jourdain. — 20 avril. Excursion à Khan-el-Akhmar, sur le chemin de Jéricho.

21 avril. De Jérusalem à El-Bireh.

22 avril. D'El-Bireh à Naplouse. — 23 avril. Excursion au mont Garizim.

24 avril. De Naplouse à Djenin.

25 avril. De Djenin à Nazareth.

26 avril-4 mai. Séjour à Nazareth ; excursions au Wadi-el-Melek, à Chéfa-Ameur, à Caïffa et au mont Carmel.

5 mai. De Nazareth à Tibériade. — 6 mai. Excursion à la pointe sud du lac de Tibériade, à la sortie du Jourdain et au gué d'Es-Semak.

- 7 mai. De Tibériade à Safed. — 8-10 mai. Séjour à Safed; excursions au Djebel-Zeboud, au Bahr-el-Houleh (lac de Houleh, mer de Mérom), au Djissr-Benât-Yacoub (Pont des filles de Jacob) sur le Jourdain.
- 11 mai. De Safed à Kédès par les bords du Bahr-el-Houleh et Aïn-el-Mellahah.
- 12 mai. De Kédès à Hasbeya. — 13-16 mai. Séjour à Hasbeya; ascensions aux neiges du Djebel-ech-Cheik (Grand-Hermon), excursions au bois de Hibbaryeh.
- 17 mai. De Hasbeya à Racheya. — 18 mai. Ascension complète du Djebel-ech-Cheik, le plus haut sommet de l'Anti-Liban et de toute la Syrie (3,300 mètres).
- 19 mai. De Racheya à Katana.
- 20 mai. De Katana à Damas. — 21-24 mai. Séjour à Damas.
- 25 mai. De Damas à Beyrouth (en diligence). — 26-28 mai. Séjour à Beyrouth.
- 29 mai. Départ pour le Liban. De Beyrouth à Antoura. — 30 mai. Séjour à Antoura.
- 31 mai. D'Antoura à Mezraa. — 1<sup>er</sup>-3 juin. Séjour à Mezraa; ascensions au sommet du Djebel-Sannin (2,600 mètres).
- 4 juin. De Mezraa à Khamès. — 5 juin. Chasse dans le bois de Khamès.
- 6 juin. De Khamès à Ebcharreh. — 8. juin. Excursion aux Cèdres du Liban. — 8 juin. Ascension du Djebel-Makmel (2,900 mètres).
- 9 juin. D'Ebcharreh à Ehden. — 10 juin. Chasse dans le bois de Ehden.
- 11 juin. D'Ehden à Déir-el-Akhmar, dans la plaine de Békaa (Cœlésyrie), par le col des Cèdres.
- 12 juin. De Déir-el-Akhmar à B'albeck. — 13 juin. Ascension du Djebel-B'albeck, dans l'Anti-Liban.
- 14 juin. De B'albeck à Bloudan. — 15 juin. Ascension du Dejebel-Zebdani (2,200 mètres), dans l'Anti-Liban.
- 16 juin. Retour au Liban. De Bloudan à Chthora, à travers la plaine de Békaa. — 17 juin. Ascension du Djebel-Sannin, par le versant oriental.

- 18 *juin*. De Chthora à Mezraa par le Djebel-Sannin, en contournant son sommet. — 19 *juin*. Dernière ascension de Mezraa au sommet du Sannin.
- 20 *juin*. De Mezraa à Beyrouth.
- 22 *juin*. Départ. Retour en France par Larnaca (île de Chypre), Rhodes, Smyrne (26-28 *juin*), Constantinople, Varna et le Danube.

### Deuxième voyage.

- 25 *octobre* 1869. Escale à Port-Saïd. Chasse sur les bords du lac Menzaleh.
- 26 *oct*. Débarquement à Jaffa. — 26-29 *oct*. Séjour à Jaffa.
- 30 *oct*. De Jaffa à Ramleh.
- 31 *oct*. De Ramleh à Abou-Goch.
- 1<sup>er</sup> *novembre*. D'Abou-Goch à Jérusalem. — 1<sup>er</sup>-15 *nov*. Séjour à Jérusalem; excursions à Bethléem et à Aïn-el-Borak (Vasques de Salomon).
- 16 *nov*. De Jérusalem à Beïtin (Béthel).
- 17 *nov*. De Beïtin à Haouara.
- 18 *nov*. De Haouara à Sébastieh (Samarie), par le mont Garizim et Naplouse.
- 19 *nov*. De Sébastieh à Djénin.
- 20 *nov*. De Djénin à Nazareth par Soulem (Sunam) et Naïm. — 21 *nov*. Séjour à Nazareth.
- 22 *nov*. De Nazareth à Tibériade par Kefr-Kenna (Cana) et Loubieh. — 23 *nov*. Excursion sur la rive occidentale du lac de Tibériade jusqu'à Tell-Oum (ruines présumées de Capharnaüm).
- 24 *nov*. Commencement de l'excursion dans la vallée du Jourdain (El-Ghôr). De Tibériade à Aïn-Hammé (sources thermales sulfureuses d'Amatha, ruines romaines), sur les bords du Cheri'at-el-Mandhour (Yarmouk), affluent de la rive gauche du Jourdain, par le gué d'Es-Semak.
- 25 *nov*. D'Aïn-Hammé à Tabakhat-ef-Fahil (ruines romaines de Pella) par Oum-Keis (ruines romaines de Gadara).

- 26 *nov.* De Tabakhat-ef-Fahil au Wadi-Tzerka par le fond du Ghôr.
- 27 *nov.* Du Wadi-Tzerka au Wadi-Choaïb par le Ghôr.
- 28 *nov.* Du Wadi-Choaïb à Aïn-es-Soultan, près Jéricho. — Passage du Jourdain au gué d'Es-Salt, course à la pointe nord de la mer Morte.
- 29 *nov.* D'Aïn-es-Soultan au Wadi-Fara, par le Ghôr.
- 30 *nov.* Du Wadi-Fara à Beïsan (Beth-Sçan, ruines romaines de Scythopolis). — Fin de l'excursion dans la vallée du Jourdain.
- 1<sup>er</sup> *décembre.* De Beïsan à Nazareth par le mont Thabor.
- 2 *déc.* De Nazareth au mont Carmel.
- 3 *déc.* Du mont Carmel à Ez-Zib par Acca (Saint-Jean-d'Acre).
- 4 *déc.* D'Ez-Zib à Sour (Tyr).
- 5 *déc.* De Sour à Saïda (Sidon).
- 6 *déc.* De Saïda à Beyrouth. — 7-10 *déc.* Séjour à Beyrouth.
- 11 *déc.* De Beyrouth à Zakhleh.
- 12 *déc.* De Zakhleh à B'albeck.
- 13 *déc.* De B'albeck à Chthora.
- 14 *déc.* De Chthora à Damas (en diligence).
- 15-25 *déc.* Séjour à Damas; excursions à Ma'raba, Dommar, etc.
- 26 *déc.* De Damas à Doumeir, avec le capitaine Burton. — 27 *déc.* Excursion dans le désert (source thermale sulfureuse, ruines romaines, campements bédouins), retour à Doumeir.
- 28 *déc.* De Doumeir à Harran-el-Awamid par le désert.
- 29 *déc.* De Harran-el-Awamid à Hidjaneh. — 30 *déc.*-1<sup>er</sup> *janvier* 1870. Séjour à Hidjaneh.
- 2 *janvier.* D'Hidjaneh à Damas.
- 3 *janv.* De Damas à Beyrouth (en diligence).
- 4 *janv.* Départ de Beyrouth pour l'île de Chypre.
- 5 *janv.* Débarquement à Larnaca. — 6 *janv.* Séjour à Larnaca.
- 7 *janv.* De Larnaca à Aradipo.
- 8 *janv.* D'Aradipo à Dali (Idalie).
- 9 *janv.* De Dali au couvent de Machéra. — 10-11 *janv.* Séjour à Machéra (au sommet d'un contrefort de la chaîne de l'Olympe).

- 12 *janv.* De Machéra à Limasol. — 13 *janv.* Séjour à Limasol.  
 14 *janv.* De Limasol à Kolossi.  
 15 *janv.* De Kolossi à Kouclia (Palæa-Paphos).  
 16 *janv.* De Kouclia à Ktima (Néa-Paphos). — 17 *janv.* Séjour à Ktima.  
 18 *janv.* Départ pour la montagne. De Ktima au couvent de Panaghia-Chrysorrhôiatissa. — 19 *janv.* Séjour à Panaghia-Chrysorrhôiatissa.  
 20 *janv.* De Panaghia-Chrysorrhôiatissa au couvent de Kiccós. — 21-24 *janv.* Séjour à Kiccós.  
 25 *janv.* De Kiccós au couvent de Panaghia-Trooditissa, sur le mont Troodos, l'ancien Olympe (alt. du sommet, plus de 2,000 mètres). — 26 *janv.* Ascension du Troodos, entravée par le mauvais temps.  
 27 *janv.* De Panaghia-Trooditissa à Evricho.  
 28 *janv.* D'Evricho à Nicosie. — 29-30 *janv.* Séjour à Nicosie.  
 31 *janv.* De Nicosie à Athiéno (Golgos).  
 1<sup>er</sup> *février.* D'Athiéno à Larnaca.  
 2 *févr.* Départ. — Retour en France par Rhodes, Smyrne (5-8 *févr.*, excursion aux ruines d'Éphèse), Syra (9 *févr.*), Athènes (10-13 *févr.*, ascension du mont Pentélique, dernière chasse aux insectes), Corinthe, Patras, Zante, Céphalonie, Corfou et Brindisi.

---

Dans le Catalogue qui va suivre, je me suis abstenu de faire mention pour chaque espèce, à la suite du nom de l'auteur qui l'a décrite le premier, de l'ouvrage et de la page qui contiennent la description. Ces indications se trouvent dans le *Catalogus Coleopterorum hucusque descriptorum* de MM. Gemminger et de Harold, livre qui doit être entre les mains de tous les entomologistes. J'ai cité les ouvrages et donné la pagination seulement pour les espèces publiées isolément ou redécrites par un monographe depuis la publication du Catalogue précité.

Le signe ! à la suite d'un nom de localité indique que j'y ai pris moi-même l'insecte dont il est question. Le même signe après le nom d'un entomologiste signifie que j'ai vu le spécimen trouvé par cet entomologiste.



# CATALOGUE RAISONNÉ

DES

## Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre

—

1<sup>re</sup> PARTIE.

Famille des **Cicindélides** et des **Carabides**.

Par M. Ch. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

---

(Séance du 25 Mars 1874.)

---

### Cicindélides.

**TETRACHA \* EUPHRATICA**. Dej. — Cette espèce, découverte par Olivier sur les bords de l'Euphrate, retrouvée à Chypre par Truqui et prise par moi à l'état de débris dans les marécages du lac Menzaleh, à Port-Saïd, se rencontrera certainement aussi quelque jour sur le territoire de la Syrie proprement dite.

**CICINDELA CONCOLOR** Dej. — Commune dans le nord de la Syrie, notamment aux environs d'Alexandrette (docteur Auzoux). — Cette Cicindèle paraît ne pas descendre jusqu'au sud de ce pays.

— **CAMPESTRIS** Lin., var. \* *herbacca* Klug. — Du nord de la Syrie et de l'île de Chypre. — Je l'ai vue voler en janvier sur les pentes du mont Olympe.

— FISCHERI Adams. — Assez commune aux environs de Beyrouth (Peyron!).

— FLEXUOSA Fabr. — Commune en Syrie ; Jaffa!.

— LITTORALIS Fab., type et var. *nemoralis* Oliv. — Commune en Syrie ; bords du Jourdain!.

— — var. \* *Aphrodisia* Baudi. — Ile de Chypre (Truqui).

— LITTOREA Forsk. — Port-Saïd, bords du lac Menzaleh!. — Elle étend très-certainement son habitat jusqu'en Syrie : M. Baudi la comprend dans son énumération.

— MELANCHOLICA Fab. — Elle se trouve dans les endroits marécageux sur toute la côte de Syrie comme dans une bonne partie du bassin de la Méditerranée.

#### APPENDICE.

CICINDELA JAVETI Chaud. — Cette Cicindèle, voisine de la *C. hybrida*, a été retrouvée par hasard dans les boîtes de feu Lederer et provient, à ce qu'on croit, des chasses de Kindermann en Syrie. Tant que la *C. Javeti* n'aura pas été prise de nouveau, cette indication de provenance restera douteuse. On sait que Kindermann et Lederer ont répandu dans les collections comme insectes de Syrie une foule d'espèces dont la patrie est tout autre, par exemple, l'Anatolie ou le Caucase, ou même l'Europe méridionale.

—

### Carabides.

#### Calosomidæ (1).

CALOSOMA \* SYCOPHANTA Lin. — Un exemplaire trouvé le long d'une plaque de neige au sommet du Djebel-Makmel!, dans le Liban, à 2,900

---

(1) Je dois expliquer brièvement pourquoi j'ai substitué le nom de *Calosomidæ* à celui de *Carabidæ*, par lequel il est d'usage de désigner le

mètres d'altitude, et les élytres d'un autre, ramassées sur le mont Olympe !, dans l'île de Chypre. — L'individu libanien diffère de ceux des environs

groupe qui comprend les grands Carabides Simplicipèdes. La considération qui m'a déterminé à choisir pour type du groupe en question les *Calosoma* plutôt que les *Carabus*, c'est que le premier genre est cosmopolite, tandis que l'habitat du second est restreint au seul hémisphère boréal, où même, du côté du Sud, il atteint à peine les limites qui séparent la zone tempérée de la zone torride. Non-seulement, en tant que genre, les Calosomes couvrent la face de l'univers, mais la plupart de leurs espèces, considérées chacune en particulier, ont un habitat fort étendu. C'est ainsi que le *Calosoma Maderaë* se rencontre à la fois dans les archipels de Madère et des Canaries, dans tout le bassin de la Méditerranée et presque toute l'Europe, sans que les grandes étendues de mer ni les hautes montagnes fassent obstacle à son extension; que les *Calosoma sycophanta* et *inquisitor* occupent toute l'Europe moyenne et tout le bassin de la Méditerranée ainsi qu'une bonne partie des régions de l'Asie situées sous les latitudes correspondantes, etc. Au contraire, aucune des espèces du genre *Carabus* ne possède une aire de diffusion à beaucoup près aussi considérable.

Le cosmopolitisme actuel du genre *Calosoma*, pas plus que la localisation du genre *Carabus*, ne sont des faits fortuits et insignifiants : les travaux des paléontologistes (\*) nous en donnent l'explication. En effet, il est établi que les *Calosoma* étaient richement représentés dans nos contrées en espèces et en individus (beaucoup plus richement même qu'ils ne le sont aujourd'hui) dès la période miocène, c'est-à-dire dès le milieu de l'époque tertiaire, tandis que les dépôts, même les plus récents de cette époque, n'ont jusqu'à présent offert aucun *Carabus* fossile. Comme les circonstances qui ont amené la fossilisation de restes d'insectes sont tout exceptionnelles, il va sans dire que le peu d'échantillons qu'on en a trouvés ne saurait donner une idée suffisamment complète des faunes éteintes auxquelles ils appartenaient. On aurait donc le droit d'objecter que l'absence des Carabes fossiles dans nos collections n'est pas une preuve absolue de leur non-existence au temps où les Calosomes étaient au contraire si abondants dans nos contrées. Mais la distribution géographique du genre *Carabus* considéré dans son ensemble et de ses espèces prises chacune en particulier, surtout la manière dont l'extension de ces dernières est influencée par les hautes chaînes de montagnes dont la géologie nous fait connaître l'âge relatif, viennent ajouter leur témoignage à celui de la paléontologie et nous permettent de fixer approximativement la date de l'apparition dans nos contrées de ce genre et des espèces qui le composent actuellement.

(\*) Consulter à ce sujet :

HÉER, *Ueber die fossilen Calosomen* ;

OUSTALET, *Recherches sur les Insectes fossiles des terrains tertiaires de la France*.

de Paris par les intervalles des stries de ses élytres moins convexes, à rugosités transversales moins accusées.

Les Pyrénées et les Alpes forment une barrière également infranchissable aux Carabes qui habitent les plaines; on sait, en effet, que nos espèces, telles que *auratus*, *violaceus*, *cancellatus*, *monilis*, etc., bien que trouvant sur les premières pentes de ces montagnes des conditions d'existence qui leur sont complètement favorables, ne sauraient prospérer dans leur région alpine ni franchir leurs sommets neigeux, où elles sont remplacées par des espèces particulières, par exemple *C. depressus* pour les Alpes, *C. Pyrenæus* pour les Pyrénées, etc. Eh bien ! des deux côtés des Alpes, en France et en Suisse, comme en Italie, on trouve les mêmes Carabes de plaine. Toutes les espèces de la France et de l'Europe moyenne qui atteignent le versant septentrional des Alpes se rencontrent aussi sur le versant méridional de ces montagnes dont elles sont cependant incapables de franchir les sommets. En Italie (\*\*), ces Carabes s'étendent tous plus ou moins loin vers le Sud, quelques-uns arrivent même jusqu'à l'extrémité méridionale de la péninsule, et ce sont eux qui fournissent à la faune de ce pays le plus grand nombre des espèces qu'elle comprend. Au contraire, nos espèces de Carabes français viennent expirer sur le versant septentrional des Pyrénées. Quelques-unes, il est vrai, à la faveur de l'abaissement de cette chaîne à ses deux extrémités, vers la Méditerranée et le golfe de Gascogne, pénètrent en Espagne et y empiètent un peu sur le terrain qui appartient aux Carabes de ce pays, mais elles ne s'y étendent qu'à une petite distance, sans dépasser les ramifications de la chaîne pyrénéenne. D'autre part, les Carabes d'Espagne, si différents des nôtres et analogues, au contraire, quand ils ne leur sont pas identiques, à ceux du Maroc, contrée qui jadis était jointe à l'Espagne, viennent s'arrêter sur le versant méridional de la même chaîne de montagnes. Si quelques-uns d'entre eux, comme le *C. macrocephalus* que notre confrère M. Mabille a tout récemment signalé sur le versant français de la montagne de la Rhune (Basses-Pyrénées) et le *C. melancholicus* qu'on rencontre au moins dans le département des Pyrénées-Orientales trouvent moyen de passer d'Espagne en France aux extrémités de la chaîne pyrénéenne, ils s'arrêtent bientôt, incapables qu'ils sont de déposséder du terrain où ils règnent souverainement nos Carabes français (\*\*\*). Or, le soulèvement des Alpes s'est achevé seulement à la fin de la période pliocène qui a clos l'époque tertiaire et précédé immédiatement l'âge quaternaire dont les temps actuels ne sont que la continuation, tandis que les Pyrénées existaient déjà pendant la période miocène.

Puisque les Alpes, qui sont maintenant infranchissables pour les Carabes

(\*\*) ODOARDO PIRAZZOLI, *I Carabi Italiani* (Bull. Soc. Ent. Ital., 1871).

(\*\*\*) La loi de concurrence vitale explique comment deux faunes formées isolément et adaptées chacune à des conditions spéciales, se trouvant cependant en contact sur quelque point, se barrent réciproquement le passage et s'empêchent l'une l'autre d'envahir le pays que chacune d'elles occupe.

— INQUISITOR Lin. — J'ai trouvé des débris bien reconnaissables de cet insecte dans le bois de Hibbaryeh 1, sur les pentes du Djebel-ech-Cheik.

---

de la plaine ambiante, ont été impuissantes à empêcher ceux de l'Europe moyenne d'envahir l'Italie, n'avons-nous pas le droit de conclure que les espèces de ce genre qui habitent à la fois les deux pays isolés aujourd'hui par cette chaîne de montagnes existaient déjà dans l'un et dans l'autre avant qu'elle fût soulevée à son niveau actuel ? Au contraire, les Pyrénées doivent s'être élevées avant que ces mêmes espèces de Carabes eussent apparu, puisqu'elles leur ont opposé une barrière efficace. L'origine des Carabes vivant encore actuellement se placerait donc entre le soulèvement des Pyrénées et celui des Alpes ; elle serait postérieure à celle de nos espèces de Calosomes, sur l'extension géographique desquelles ni les mers, ni les hautes montagnes n'exercent aucune influence.

Précisons davantage. Est-ce aux temps qui ont suivi de près le soulèvement des Pyrénées qu'il faut faire remonter l'apparition dans nos pays des espèces actuelles du genre *Carabus*, ou bien seulement à ceux qui ont précédé à peu près immédiatement le dernier soulèvement des Alpes ? Je n'hésite pas à me prononcer pour la deuxième alternative. En effet, pour opposer une barrière efficace au passage des Carabes de plaine que nous connaissons, il ne suffisait pas que les Pyrénées eussent atteint la hauteur qu'elles ont aujourd'hui, il fallait encore que le climat ambiant fût tel que ces montagnes, dont la ligne de faite est comprise entre 2,000 et 3,000 mètres, pussent avoir à leur sommet une région alpine à peu près continue. Or, dans les premiers temps de l'époque tertiaire, le climat de la France était au moins aussi chaud que celui des contrées subtropicales actuelles, et, dans ces conditions, le sommet des Pyrénées ne pouvait avoir un climat assez rigoureux pour arrêter les Carabes de nos plaines. Au contraire, c'est l'excès de la chaleur dans les régions basses qui leur aurait nui. C'est donc seulement quand le climat de la France s'est abaissé à l'approche de la période quaternaire que l'état de choses actuel a pu commencer en ce qui concerne les Carabes. Quant aux Calosomes, il est certain que leurs espèces de l'âge tertiaire pouvaient circuler par dessus les Pyrénées, comme celles d'aujourd'hui le font sur les hautes montagnes de l'Abysinie, où M. Raffray vient de constater leur présence, et même sur le Liban, comme je l'ai observé. Il est possible que les espèces que nous avons aujourd'hui, et qui sont communes à la France et à l'Espagne, aient eu à franchir les Pyrénées pendant que l'état du climat le leur permettait, pour se répandre dans les deux pays. Quelques-unes de nos espèces miocènes diffèrent assez de celles d'aujourd'hui pour qu'on puisse conclure que depuis ces temps reculés, si le genre nous est resté, les espèces par lesquelles il était alors représenté dans nos pays ont été remplacées par d'autres.

C'est pour mettre la classification en harmonie avec ces faits, dont l'importance scientifique me paraît incontestable, que je donne à la subdivi-

— MADERÆ (2) Fab., *indagator* Fab., *sericeum* Baudi (nec Fab), Berl. Zeitschr., 1864, p. 198. — Je cite cette espèce d'après M. Baudi, qui assure que Truqui l'a trouvée communément, mais ne dit pas si c'est à Chypre ou sur le continent. Malgré le vague de cette indication, je crois devoir comprendre le *C. Maderæ* dans la faune de Syrie; son habitat fort étendu suffirait, en l'absence de tout renseignement, à rendre infiniment probable son existence dans ce pays.

— OLIVIERI Dej. — Mésopotamie (Olivier). — Nul doute que ce Calosome, dont l'habitat s'étend par le Sahara jusqu'à l'Algérie (El-Aghouât), ne se retrouve aussi sur le territoire de la Syrie.

— IMBRICATUM Klug. — Cette espèce, découverte en Égypte, n'a pas encore été signalée en Syrie; mais on la prend dans le Delta et jusque sur le littoral, notamment à Alexandrie (coll. Ogier de Baulny!), et il est fort probable qu'elle atteint au moins les parties de la Syrie les plus voisines de l'isthme de Suez.

CARABUS. — A. — *Les quatre premiers articles des tarsi antérieurs dilatés chez les mâles; le quatrième spongieux en dessous, comme les trois précédents; palpes labiaux à pénultième article garni à son bord interne de deux soies.*

sion qui nous occupe le nom de *Calosomidæ* de préférence à celui de *Carabidæ*, et que je place à sa tête le genre *Calosoma*, à la suite duquel je range les groupes d'extension restreinte et d'origine relativement récente, *Carabus*, *Procrustes*, *Procerus*, *Cychrus*, ainsi que les formes exotiques analogues, *Damaster*, *Ceroglossus*, *Haplothorax*, peut-être *Pamborus*, comme autant de rameaux divergeant à partir d'un centre commun, le genre *Calosoma*, auquel probablement les liens d'une descendance directe les rattachent tous.

(2) Var. *C. sericeum* Fabr. Pour peu qu'on ait sous les yeux une série nombreuse de *C. Maderæ*, on ne saurait manquer de constater que le degré de relief des *imbrications* transversales des élytres varie beaucoup suivant les individus. Or, la seule particularité qui distingue le *sericeum* est d'avoir ces imbrications proportionnellement plus saillantes, et les transitions graduelles qu'on observe ôtent toute valeur à ce caractère. Il est à noter que c'est surtout dans l'Europe moyenne ou septentrionale (environs de Paris, Allemagne, Scandinavie) que se rencontre la variété *sericeum* bien caractérisée, tandis que les exemplaires provenant du bassin de la Méditerranée et des îles Atlantides réalisent plutôt le type *Maderæ*. Ces derniers atteignent parfois une taille supérieure à celle des *sericeum* septentrionaux, mais il n'y a là rien de constant.

— MAURUS (3) Adams. — Anti-Liban, montagnes entre B'albeck et Damas (de Saulcy !), Liban (capitaine Coye !).

— VICTOR (4) Fisch. — Liban, Khamès !, Anti-Liban, Djebel-ech-Cheik, bois de Hibbaryeh !. — Il semble habiter seulement les parties boisées sans atteindre la région des neiges. Les individus syriens que j'ai sous les yeux ont les séries de gros points enfoncés de leurs élytres moins marquées que cela n'est habituel chez ceux du Caucase; mais les quatre stries qui séparent ces séries sont au contraire mieux dessinées, ainsi que les petits tubercules inclinés en arrière qui en occupent les intervalles; les angles postérieurs du prothorax sont aussi plus arrondis à leur extrémité.

— CONVEXUS (5) Fab., var. *Rumelicus* Chaud. — Liban et Anti-Liban, soit dans les parties boisées, soit sur les hauts sommets; Djebel-ech-Cheik !, Djebel-Sannin !, bois de Khamès ! et de Ehden !.

— B. — *Les trois premiers articles seulement des tarsi antérieurs dilatés chez les mâles et spongieux en dessous, le quatrième à peine élargi; palpes labiaux à pénultième article garni à son bord antérieur de plusieurs soies (ordinairement six); labre bilobé, mais peu profondément*

(3) Syn. *C. Osculatii* Osculati. . . Perse occidentale.

Var. *C. Hochutti* Chaud. . . . Arménie.

Quant au *C. orientalis* Osculati, du mont Ararat, je ne doute pas, d'après la description et la figure, qu'il soit identique aux *C. cribratus* Quensel, des mêmes régions.

(4) Var. *C. Gotschii* Chaud. . . . Arménie.

La variété *Gotschii* tient le milieu entre les exemplaires typiques du *C. Victor* et ceux qu'on prend en Syrie.

(5) Le *C. convexus* a un habitat fort étendu, et je crois que, le *C. granulatus* excepté, aucun de ses congénères n'est aussi privilégié que lui sous ce rapport. Aussi ses diverses races locales ont-elles été bien souvent décrites comme espèces légitimes. Je ne me flatte pas d'avoir pu faire sa synonymie complète, faute d'avoir eu l'occasion d'étudier à loisir les formes qui manquent à ma collection, mais à la liste déjà longue de ses synonymes et de ses variétés donnée dans le Catalogue de Harold, je suis en mesure d'ajouter les noms suivants :

Var. *C. biseriatus* Chaud. . . . . Caucase.

— — *minutus* Motsch. . . . . Transcaucasie.

— — *microderus* Chaud. . . . . Anatolie (Amasia).

*échancré, droit en son milieu ou même légèrement arqué en avant, marqué d'une impression médiane assez profonde empiétant plus ou moins sur l'épistome ; dernier segment de l'abdomen portant des poils sétigères chez les deux sexes, ordinairement trois de chaque côté. Faciès rappelant celui des Procrustes, surtout du P. impressus : groupe des LAMPROSTUS Motsch., Bull. Mosc., 1865, p. 297, et Abeille, IV, 1867, p. 259.*

— HEMPRICHI Klug. — Toute la Syrie, médiocrement commun dans les parties les plus méridionales, notamment dans la plaine de Jaffa ! et près de Jérusalem !, ainsi que dans la vallée du Jourdain !, mais devenant fort abondant dès les environs de Naplouse ! et de Nazareth !, il n'est pas moins répandu autour de Beyrouth !, dans le Liban ! et l'Anti-Liban !, où il s'élève jusqu'à la hauteur d'environ 2,000 mètres, sans atteindre toutefois, autant que mes recherches me permettent d'en juger, les sommets neigeux.

— var. *punctatus* Cast., — *Duponcheli* Barthélemy (PROCRUSTES). — Syrie septentrionale, probablement les environs d'Alexandrette ou de Lattakieh. M. Abeille de Perrin en a rapporté un exemplaire pris à l'une des escales où relâchent les paquebots ; mais malheureusement il n'en a point noté la provenance exacte. Il va sans dire que la localité Égypte, indiquée par Barthélemy, est erronée. J'ai vu dans les collections de MM. Reiche et de Chaudoir plusieurs individus de cette variété qu'on a bien à tort pris pour une espèce particulière, et, pour comble de malheur, rangé parmi les *Procrustes*. Son labre est bien celui d'un Carabe et non celui d'un Procruste, et il ne diffère en rien de celui du *C. Hemprichi* ; le milieu de son bord antérieur, ordinairement coupé droit, peut quelquefois devenir un peu arqué d'arrière en avant, aussi bien chez les individus qui réalisent le type habituel du *C. Hemprichi* que chez ceux qui appartiennent à la variété locale *punctatus*.

La particularité la plus saillante qui distingue cette variété, c'est la ponctuation de ses élytres bien marquée et disposée en lignes très-apparences. Chez les *C. Hemprichi* les plus typiques, chez ceux de Beyrouth, par exemple, la ponctuation des élytres est très-fine et il faut y regarder de près pour la constater, mais elle n'en existe pas moins et dessine des lignes tout comme dans la variété *punctatus*. Je possède des exemplaires du Liban chez qui ces points sont plus marqués que de coutume, de manière à indiquer déjà la transition vers la variété ; un individu appartenant à M. Reiche et noté comme provenant de Damas établit le passage



d'une manière encore plus satisfaisante. Outre la ponctuation, les *punctatus* les plus caractérisés se distinguent par leur forme générale un peu plus allongée, surtout par leurs élytres plus parallèles et semblant un peu moins convexes que celles des *Hemprichi* ordinaires, principalement de ceux de Galilée ou du Djebel-ech-Cheik. Mais à cet égard aussi j'ai observé les transitions les mieux ménagées.

— EHRENBERGI Klug. — Liban et Anti-Liban. — Toujours moins commun que le *C. Hemprichi*, il commence à se montrer avec lui dès la base des collines voisines de la mer, mais il monte plus haut que son congénère, car il atteint la région des neiges et semble même en certains endroits y être plus abondant que partout ailleurs. — Beyrouth ! Mezraa ! Khamès ! Ehden ! Djebel-Sannin ! Djebel-ech-Cheik !

Les caractères qui permettent de distinguer le *C. Ehrenbergi* du *C. Hemprichi* sont les suivants : bords latéraux de l'épistome beaucoup moins obliques d'arrière en avant ; lobes du labre plus développés, s'étendant davantage sur les mandibules où leur contour dessine une sinuosité notablement plus profonde ; ces dernières plus allongées, à pointe plus longue, plus distante de la dent de leur tranche interne ; leur bord extéro-inférieur sinué en dedans d'une manière moins brusque, la dent du menton un peu plus étroite, tous les appendices, antennes, palpes et pattes, un peu plus allongés, les palpes maxillaires et labiaux à dernier article un tant soit peu plus sécuriforme et les cuisses un peu moins épaisses. En outre, au milieu des variations nombreuses que subit la forme du prothorax et des élytres de l'une et de l'autre espèce, on remarque chez le *C. Ehrenbergi* une tendance à avoir le prothorax plus étroit en arrière, à angles postérieurs formant un lobe plus petit, moins prolongé en arrière, surtout moins large, les élytres un peu plus atténuées aux épaules, un peu moins brièvement arrondies à leur extrémité. Mais ces derniers caractères tirés du faciès général sont bien moins sûrs que les premiers. Quant à la ponctuation des élytres et à leur convexité relative, il est impossible d'en tirer un parti quelconque, tant elles varient chez les deux espèces.

Les exemplaires du *Carabus Ehrenbergi* que j'ai rapportés de Syrie peuvent se répartir entre trois variétés ou races locales dont l'étude contient, à mon avis, un enseignement des plus importants. Il m'a été donné de voir cette espèce varier dans sa forme, suivant les localités qu'elle habite et les influences diverses qu'elle y subit de la part du milieu

ambiant, dans des proportions qu'il était difficile de prévoir. En effet, les différences constatées sont telles que si les intermédiaires eussent échappé à l'observation, elles auraient dû paraître justifier non-seulement la distinction d'espèces particulières, mais même des divisions plus élevées, d'ordre presque générique.

La première race habite les environs de Beyrouth et les pentes du Liban; on la rencontre surtout dans les parties boisées de la montagne, jusqu'à la hauteur (2,000 mètres ou un peu plus) où disparaissent les essences forestières, à l'exception des cèdres; la seconde lui succède dans le région où la neige persiste pendant toute l'année; je l'ai observée sur le sommet extrême du Djebel-Sannin, à 2,600 mètres d'altitude. Quant à la troisième, elle provient des parties moyennes du versant occidental du Djebel-ech-Cheik (bois de Hibbaryeh, entre 1,000 et 1,500 mètres de hauteur environ).

La première forme, celle de Beyrouth et des forêts du Liban, est bien connue et se voit dans beaucoup de collections; c'est à elle qu'appartient le type sur lequel Klug a décrit l'espèce. Sa tête est médiocrement grosse, notablement étroite et plus allongée que celle du *C. Hemprichi*; son prothorax est assez rétréci en arrière; ses élytres sont en ovale allongé, assez convexes et couvertes de stries densément et assez profondément ponctuées-crénelées, dont les intervalles se présentent comme autant de lignes légèrement saillantes et un peu inégales, rappelant à peu près ce qui existe chez le *C. violaceus*, var. *purpurascens*, des environs de Paris. Quelquefois on remarque un léger reflet bleuâtre le long de leur bord latéral.

La deuxième forme, celle du sommet neigeux du Djebel-Sannin, a un aspect tout différent, qui rappelle dans une certaine mesure le groupe des Carabiques de la région alpine du Caucase, dont la *C. Osseticus* Adams est le type, groupe qui est désigné sous le nom subgénérique de *Tribacis* Fisch. dans les *Käfer Russlands* de Motschoulsky. En effet, sa tête est, dans les deux sexes, mais d'une manière plus accentuée chez les femelles, beaucoup plus grosse que celle du *C. Ehrenbergi* typique et même que celle du *C. Hemprichi*, dont elle diffère d'ailleurs beaucoup par son développement en longueur bien plus considérable, ainsi que par les particularités du labre, des mandibules, etc., que j'ai indiquées ci-dessus en donnant d'une manière générale la caractéristique du *C. Ehrenbergi*. Le développement remarquable de la tête dans cette race ressort d'autant plus que

chez elle le corps est au contraire notablement rétréci ; le prothorax est moins large, moins arrondi sur les côtés et beaucoup moins convexe que chez le type ; les élytres sont beaucoup plus planes (presque autant que celles du *C. Osseticus*).

Tous les exemplaires du sommet du Sannin présentent ces modifications à un degré très-manifeste, mais pourtant pas également accentué chez tous, de sorte qu'en rapprochant d'eux un individu trouvé à la limite même de la végétation forestière, au-dessus du village de Mezraa, d'où l'on part pour faire l'ascension du Sannin, tout intervalle entre eux et les *C. Ehrenbergi* ordinaires se trouve comblé de la manière la plus irrécusable.

La série de dix exemplaires que je conserve dans ma collection ne laisse rien à désirer sous le rapport des transitions ; elle commence à la forme vulgaire pour aboutir à celle qui la remplace dans la région neigeuse. Cette série, récoltée sur la même montagne, dans un espace qui, en longueur, n'a que quelques kilomètres, mais à des altitudes variant depuis le voisinage de la mer jusqu'à 2,600 mètres, est donc un exemple des plus probants et des plus remarquables qu'on puisse donner de l'influence des milieux sur la formation des races (6).

La troisième et dernière variété dont j'ai à parler est représentée dans ma collection par cinq exemplaires provenant du Djebel-ech-Cheik. Quatre d'entre eux ont été pris dans le bois de Hibbarieh, le cinquième en dehors du bois, à une altitude un peu plus considérable, mais bien inférieure à la limite des neiges. Ils se font remarquer par leur taille plus grande que celle du *C. Ehrenbergi* ordinaire, par la forme de leur corps bien plus élargie et encore plus convexe, et par la ponctuation de leurs élytres très-atténuée, au point qu'il faut la regarder de près pour la distinguer. Il en résulte que les séries de points indiquent à peine les stries dont elles occupent l'emplacement et que leurs intervalles ne font nullement saillie. Quant à la tête, elle est étroite comme chez le type de l'es-

---

(6) Quant à la formation des espèces elle-même, il est bien difficile de ne pas admettre qu'elle a eu lieu par l'action des mêmes causes. L'extinction des intermédiaires qui ont dû jadis unir les formes aujourd'hui distinctes que nous considérons à bon droit comme autant d'espèces s'explique facilement par les effets de la concurrence vitale combinés avec ceux, non moins importants, des modifications des climats, des changements survenus dans le relief du sol ainsi que dans la configuration des terres et des mers, et des migrations qui en ont été la conséquence.

pèce. Malgré mes recherches dans la région neigeuse du Djebel-ech-Cheik, je n'y ai pas rencontré le *C. Ehrenbergi*, et je le regrette fort, car il aurait été intéressant de savoir s'il y est modifié dans le même sens que sur le sommet du Djebel-Sannin.

— SAULCYI la Brûl., n. sp. — Long. 22 à 28 mill. — *Omnino niger, subnitidus, capite pone oculos valde prominulos paululum constricto, inter antennis profundius impresso, vertice fere lævi, postice transversim rugis sinuosis signato, punctis aliquot vix perspicuis immixtis, antennis in utroque sexu simplicibus, palporum labialium articulo penultimo plurisetoso, prothorace capitis latitudinem bis adæquante, latitudine sua paulo brevior, postice leviter angustato, lateribus leviter rotundatis, postice vix sinuatis, supra parum latis, postice leviter productis, dorso ad latera densius, ad basin profundius rugis transversis sinuosis instructo, inter rugas minime vel parum perspicue sparsim punctato, elytris prothorace apud mares minus duplo, apud feminas duplo aut majus latioribus, humeris parum prominulis, lateribus leviter curvatis, ad tridentem posticum suæ longitudinis maximam latitudinem attingentibus, dorso convexiusculis, punctis minutis bene tamen perspicuis in lineas striales haud omnino regulares dispositis, intervallis paululum rugulosis, omnibus plerumque æqualibus, haud prominulis, aliquando autem ex his tribus vel quinque paululum prominentibus, corpore subtus pectoris abdominisque lateribus rugulosis, parum punctatis, abdominis segmentis marginatis, apicali punctis aliquot setigeris utrinque signato, femoribus mediocriter incrassatis, tarsis anticis apud marem tribus prioribus articulis dilatatis, quarto vix ampliato, infra pube velutina destituto.*

Cette espèce vient se ranger dans le même groupe que les *C. Ehrenbergi* et *Hemprichi*. Elle ressemble surtout au second, dont elle se distingue toutefois de la manière la plus évidente par sa taille notablement plus petite, sa tête un peu plus étranglée derrière les yeux qui sont un peu plus saillants, plus profondément impressionnée entre les antennes et assez fortement ridée en arrière et le long des yeux, présentant à peine quelques points peu distincts entre les rides, tandis que chez le *C. Hemprichi* les rides sont peu marquées et la ponctuation au contraire est bien distincte et s'étend presque jusque sur le vertex. L'épistome, le labre et les mandibules ressemblent assez à ceux du *C. Hemprichi*; toutefois ces dernières semblent un peu plus courtes et plus arquées à l'extrémité, et chez les individus bien frais les petits poils roux qui bordent le labre sont

un peu plus longs et plus apparents. Les antennes ont leurs quatre premiers articles un peu plus élargis de la base au sommet. Le prothorax a généralement ses côtés moins relevés que ceux du *C. Hemprichi*, et ses angles postérieurs moins larges et moins prolongés en arrière; mais les variations individuelles sont telles chez les deux espèces qu'on chercherait vainement à enfermer les différences qui les distinguent dans une formule absolue. Les rides bien marquées qui, chez le *C. Saulcyi*, remplacent la ponctuation accompagnée de rides peu distinctes du *C. Hemprichi* sur le prothorax comme sur la tête, donnent un caractère meilleur, mais cependant pas encore tout à fait absolu, car chez le *C. Hemprichi* il arrive quelquefois que les rides prennent un développement anormal et l'emportent sur les points. La coupe des élytres ne diffère pas beaucoup de celle de certaines variétés du *C. Hemprichi*; on peut toutefois dire que chez le *C. Saulcyi* elles sont habituellement un peu plus étroites à la base et parfois un peu plus convexes, mais leur ornementation est différente: elle se compose de nombreuses séries striales de points un peu irrégulières, séparées par des intervalles étroits et eux-mêmes un peu inégaux et comme rugueux. Chez la variété du *C. Hemprichi* (*punctatus* Cast.), dont les élytres sont fortement ponctuées, les intervalles sont plus lisses et plus réguliers. Enfin, chez bon nombre de *C. Hemprichi* on distingue des traces de trois séries de points plus gros que je n'ai jamais vues chez le *C. Saulcyi*. Ses pattes, surtout les cuisses, paraissent un tant soit peu plus grêles.

Liban, régions boisées, Khamès! Ehden! sous les feuilles mortes, les mousses et dans les souches pourries plus souvent que sous les pierres.

— CALLEYI (7) Fisch. — Liban, quelques exemplaires trouvés sur le

(7) L'habitat du *C. Calleyi* s'étend depuis le Caucase jusqu'au Liban, à travers toute l'Asie-Mineure. Du côté de l'Ouest, il atteint les monts Balkans, et de celui de l'Est il s'étend dans les montagnes du nord de la Perse.

Il n'est pas douteux que les noms suivants doivent lui être attribués en synonymie pure et simple :

<i>C. Prevosti</i> Gory . . . . .	Transcaucasie.
— <i>Renardi</i> Chaud. . . . .	Id.
— <i>thermarum</i> Motsch. . . . .	Id.
— <i>nigrinus</i> Motsch. . . . .	Id.

Djebel-Sannin, dans le voisinage des neiges. — Cette espèce se distingue aisément des autres Carabes syriens de son groupe par sa tête plus élargie en arrière que celle même du *C. Hemprichi*, densément pontuée-rugueuse postérieurement et sur les côtés, ses antennes plus robustes, à premier article plus court; son prothorax est habituellement plus arrondi sur les côtés, plus transversal, à angles postérieurs moins prolongés en arrière que chez le *C. Hemprichi*; ses élytres sont plus brièvement ovalaires, moins granuleuses sur les côtés, souvent un peu plus convexes; les trois premiers articles de ses tarses sont, chez les mâles, un peu plus largement dilatés, le quatrième surtout, tout en restant dépourvu en dessous de pubescence veloutée, montre déjà une tendance à s'élargir plus accentuée que chez les espèces précédentes.

— *C.* — *Tarses et palpes labiaux comme dans le groupe précédent; labre trilobé; dent du menton tronquée ou légèrement échancrée à son extrémité.* Sous-genre PROCRUSTES Bon.

— IMPRESSUS (8) Klug. — Très-commun dans toute la Syrie, aussi bien dans le Sud que dans le Nord, en plaine et en montagne, excepté sur

et qu'il faut lui réunir à titre de variétés :

*C. torosus* Friwaldsky. . . . . Balkan.

— *prasinus* Mén. . . . . Transcaucasie, Arménie.

Le *C. torosus*, dont M. le baron de Chadoir a bien voulu me communiquer plusieurs exemplaires, se fait remarquer par sa taille avantageuse et sa forme relativement robuste, ainsi que par les côtés de son prothorax un peu plus largement relevés vers les angles postérieurs.

Au contraire le *C. prasinus* Mén. se présente souvent avec une taille réduite et une nuance vert bouteille très-foncé plus apparente le long du bord des élytres.

Enfin, j'ai quelques raisons de croire que la synonymie du *C. Calleyi* ne doit pas s'arrêter là, mais je n'ai pas assez de matériaux sous les yeux pour pouvoir la pousser plus loin.

Il serait intéressant d'étudier sur de grandes séries toutes ces belles formes caucasiennes que Motschoulsky comprend dans son sous-genre *Lamprostus* et que le Catalogue de Harold énumère comme autant d'espèces légitimes : *chalconotus* Mann., *Bomplandi* Mén., *Nordmanni* Chaud., enfin *robustus* Deyr., Gilnicki, Rev. et Mag. Zool., 1871-72, p. 473, car les limites qui peuvent les séparer sont loin d'être suffisamment précisées.

(8) Var. *P. asperatus* Muls. . . . . Caramanie.

les hauts sommets du Liban et de l'Anti-Liban. — M. Reiche (Ann. Soc. ent. Fr., 1855, p. 566) a donné une bonne description de cette espèce, et il a indiqué d'une manière suffisante les diverses variétés de forme et de sculpture qu'elle présente. Cependant j'ai eu sous les yeux des exemplaires chez qui l'effacement des trois lignes longitudinales des élytres portant les séries de gros points est poussé encore plus loin que ce savant entomologiste ne l'indique : il ne reste plus que des vestiges à peine appréciables et de ces lignes et de ces points; en même temps la ponctuation du fond de l'élytre est devenue très-fine et très-espacée, et les rugosités de ses bords et de son extrémité se sont considérablement atténuées.

Un caractère que ce *Procrustes* possède en commun avec son cengénère *Anatolicus* Chaud. mérite d'être signalé : c'est la présence d'un pore sétigère sur le premier article de ses antennes; ce pore, qui existe chez tous les *Carabus* proprement dits, manque au type du sous-genre *Procrustes*, le *P. coriaceus*. Sa présence chez notre espèce est donc l'indice d'une transition entre ces deux groupes, et c'est là une des raisons qui me conduisent à n'attribuer à la division des *Procrustes* qu'une valeur subgénérique.

Outre leur gracilité relative, les antennes du *P. impressus* offrent encore une particularité qu'il importe de relever : leurs deuxième et troisième articles, dans toute leur moitié basilaire, et même un peu le quatrième, sont déprimés en dessus et comme écrasés d'une manière qui rappelle ce qui a lieu chez les *Calosomes* (9). Enfin le dernier segment de son abdomen est le plus souvent, sinon toujours, dépourvu de pores sétigères. Les cuisses sont remarquablement épaisses.

La variété d'après laquelle Klug a décrit l'espèce, variété qui a les élytres ornées de gros points enfoncés interrompant trois lignes longitudinales saillantes, se rencontre aux environs de Beyrouth et sur le versant occidental du Liban. A Jaffa surtout et aussi à Jérusalem on trouve seulement une race dont les lignes longitudinales et les points sont plus ou moins complètement effacés et dont la forme générale est un peu plus

---

(9) Ce caractère habituel chez les *Calosoma*, reparaissant par exception et à un état moins accentué chez certains *Procrustes* ou *Carabus* (par exemple chez le *C. maurus*), fournit un argument pour soutenir l'hypothèse que j'ai émise en présentant les *Calosomes* comme le type ancestral commun des *Procrustes* et des *Carabes*.

raccourcie. Dans la Samarie et la Galilée, le *P. impressus* est représenté par une variété qui tient à peu près le milieu entre celles de Beyrouth et de Jaffa en ce qui concerne les points enfoncés, mais qui a les côtés et l'extrémité des élytres couverts d'aspérités plus fortes et plus serrées. Enfin, dans l'Anti-Liban et aux environs de Damas, je n'ai rencontré que des individus assez peu ponctués, ressemblant beaucoup plus à ceux de Jaffa qu'à ceux de Nazareth. Le plus ou moins de ressemblance des races locales n'est donc pas en raison des distances géographiques qui les séparent. Ce n'est pas non plus l'influence du voisinage de la mer qui occasionne le plus ou moins d'accentuation du système de lignes lisses et de points enfoncés, puisque c'est sur le littoral, à Jaffa et à Beyrouth, que se rencontrent les deux races les plus extrêmes sous ce rapport. Il va sans dire que dans chacune des localités indiquées il se présente de nombreuses variations individuelles et que la chaîne formée par la juxtaposition des diverses séries locales est absolument sans discontinuité.

L'aspect du *P. impressus*, surtout si l'on considère ses variétés à points effacés, et celui du *C. Hemprichi*, en compagnie duquel on le rencontre, sont tellement semblables qu'il faut regarder de près leurs caractères pour les séparer sûrement. D'abord le Procruste a le labre trilobé et la dent du menton un peu élargie, plus ou moins bifide, parfois seulement un peu tronquée et sillonnée longitudinalement, tandis que le Carabe a le premier organe seulement bilobé et le deuxième simple à son extrémité. Les antennes offrent des caractères qui ne sont pas moins bons : chez le Carabe, elles sont un peu plus fortes et plus longues et ne présentent pas sur leurs deuxième et troisième articles les impressions qui se remarquent sur celles du Procruste. Les cuisses de ce dernier sont plus renflées et ses tarsees un tant soit peu plus larges chez les mâles ; son prothorax a ses angles postérieurs ordinairement moins prolongés en arrière et ses élytres sont souvent en ovale un peu plus court ; enfin le Procruste est dépourvu de pores sétigères sur le dernier segment de l'abdomen, tandis que le Carabe en possède toujours quelques-uns, le plus souvent trois de chaque côté.

Voilà, certes, une série de caractères distinctifs des plus satisfaisants ; aussi est-il absolument incontesté que le *P. impressus* et le *C. Hemprichi* soient deux espèces parfaitement légitimes. Eh bien ! en passant en revue les deux cents exemplaires environ de chacune des deux espèces que j'ai eus entre les mains, j'en ai trouvé quelques-uns qui présentent un tel mélange de caractères qu'il est impossible de décider s'ils appar-



tiennent à l'une plutôt qu'à l'autre. Un individu mâle trouvé à Katana 1, près Damas, a le labre bifide, identique à celui du *C. Hemprichi*, la dent du menton très-nettement sillonnée et échancrée à l'extrémité, les antennes grêles et très-nettement impressionnées à la base de leurs deuxième, troisième et quatrième articles comme chez les *P. impressus* les mieux caractérisés, enfin les cuisses renflées et les tarses relativement larges. Par la forme de son prothorax et de ses élytres, ainsi que par le dernier segment de son abdomen dépourvu de pores sétigères, c'est encore du Procruste qu'il se rapproche. Un autre individu, celui-là appartenant au sexe femelle et pris près de Zebdani, dans l'Anti-Liban, présente des particularités analogues : son labre est encore celui du *C. Hemprichi*, et, de plus, la dent de son menton est simple à son extrémité ; mais les antennes, le prothorax et le dernier segment de l'abdomen ont tous les caractères du *P. impressus*. D'autre part, au milieu d'exemplaires provenant de Nazareth, localité où le Carabe et le Procruste sont également communs, j'en trouve quelques-uns qui ont bien le labre trilobé et qui, par conséquent, se rattachent plutôt au *P. impressus* ; mais le lobe médian est beaucoup moins saillant que de coutume, et en même temps les articles deuxième, troisième et quatrième de leurs antennes ne présentent que des traces vagues de la dépression habituelle. Par leur forme générale, notamment par celle du prothorax, ces insectes rappellent beaucoup le *C. Hemprichi* ; chez l'un d'eux je trouve trois pores sétigères sur un des côtés du dernier segment abdominal et un seul de l'autre ; chez un autre il y a sur le même segment un point unique d'un côté et rien de l'autre. Il est à remarquer que parmi les très-nombreux *P. impressus* que j'ai pris à Jaffa, où le *C. Hemprichi* est relativement très-rare (j'ai trouvé dans cette localité trois Carabes seulement contre plus de cent Procrustes), je n'ai pu constater aucune de ces anomalies.

Les quelques individus ambigus qu'on rencontre au milieu de tant d'autres parfaitement caractérisés et parfaitement purs des deux formes ne sauraient prévaloir contre le témoignage imposant de ces derniers qui attestent la validité de l'une et de l'autre comme espèces distinctes. Mais leur existence n'en est pas moins un fait qu'il s'agit d'expliquer. Une seule hypothèse me paraît plausible, c'est que les exemplaires ambigus sont hybrides. Un accouplement adultérin entre les deux insectes dont l'habitat et les mœurs comme l'aspect et l'odeur sont les mêmes ne semble pas impossible ; toutefois je ne l'ai pas constaté *de visu*. Ces cas d'hybridité, s'ils étaient tout à fait prouvés, seraient une raison péremptoire pour ne

pas séparer génériquement les deux espèces qui leur auraient donné lieu. Même dans le doute sur ce point, comme, ainsi que je l'ai dit plus haut, les caractères prétendus génériques des Carabes et des Procrustes se combinent diversement suivant les espèces et s'atténuent par degrés, il me paraît sage de ne faire des *Procrustes* qu'un groupe subgénérique rentrant dans le grand genre *Carabus*.

— \* ANATOLICUS (10) Chaud. — Quelques exemplaires trouvés dans l'île de Chypre, à Larnaca ! à Kouclia ! (Paphos) et sur les pentes de l'Olympe, près du monastère de Panaghia-Chrysorrhôiatissa ! — Ce Procruste, qui paraît médiocrement commun, est le seul représentant de son genre dans l'île de Chypre, où les Carabes proprement dits font absolument défaut. Le *C. Paphius* Redt. (synonyme de *maurus* Adams.) ne vient pas de Paphos, mais bien d'Anatolie. Pendant le long séjour qu'il a fait dans l'île, Truqui, ainsi qu'il l'a dit à M. Peyron, de qui je le tiens, n'a jamais rencontré un seul Carabe.

PRO CERUS SYRIACUS Kollar. — Liban et Anti-Liban. — J'ai trouvé seulement un individu de cette magnifique espèce mort et mutilé, près de Zebdani, sur les pentes de l'Anti-Liban. Son époque d'apparition est l'hiver. M. Peyron, qui a eu la générosité de m'en donner plusieurs exemplaires, l'a trouvée pendant cette saison aux environs de Saïda (Sidon), sur des collines peu élevés et plantées de vignes et de mûriers. Il sort de nuit ou bien pendant le jour après les pluies. Souvent les murs en pierres sèches que les habitants construisent sur les pentes pour retenir la terre végétale lui servent de refuge, et cette circonstance rend sa chasse difficile.

(10) Le *Procrustes Anatolicus* Chaud. est noté dans les catalogues comme provenant de Brousse, en Anatolie. Je doute que cette indication soit exacte. Les exemplaires qui figurent dans la collection de M. le baron de Chaudoir, et qui sont les types de l'espèce, portent cette seule mention : « Mont Olympe (Parreys). » On a cru qu'il s'agissait de l'Olympe de Bythinie, qui est en effet dans le voisinage de Brousse, tandis qu'en réalité il était question de l'Olympe de Chypre, sur lequel j'ai trouvé des exemplaires du *P. Anatolicus* trop semblables à ceux de M. de Chaudoir pour qu'il ne soit pas infiniment probable que ces derniers ont la même provenance que les miens. L'habitat du *P. Anatolicus* serait donc bien moins étendu qu'on ne l'a cru, et peut-être restreint à la seule île de Chypre.

**Nebriidæ.**

**NEBRIA HEMPRICHI** Klug. — Très-commune en Syrie, dans les endroits ombragés et plus ou moins humides : Jérusalem !, Naplouse !, sommets du Liban et de l'Anti-Liban !, autour des plaques de neige. — Les individus des hautes montagnes sont habituellement de forme un peu plus élargie et de couleur d'un bleu plus foncé que ceux des environs de Jérusalem.

**LEISTUS \* MONTANUS** (11) Stéphan., var. *abdominalis* R. et S. — Assez com-

(11) Syn. *L. Rhæticus* Héer. . . . Suisse.

Var. *L. rufipes* Chaud. . . . Dalmatie, Turquie.

— — *puncticeps* Fairm. . . . France méridionale, Espagne.

— — *afer* Coquerel. . . . Algérie.

Le *L. montanus* Stéphan. est une espèce très-certainement distincte du *L. spinibarbis* Fab., avec lequel il se trouve en beaucoup de pays sans que jamais les exemplaires de l'un et de l'autre pris dans une même localité puissent être confondus entre eux. Cependant les deux *Leistus* varient de telle sorte qu'il est difficile de leur assigner une caractéristique différentielle qui ne soit jamais en défaut. Il n'est qu'un seul caractère que j'aie trouvé constant chez le *L. montanus*, c'est celui d'avoir les pattes et les antennes de couleur plus claire que celles du *L. spinibarbis*. Quant à la taille, ordinairement un peu moindre chez le premier, elle varie beaucoup ; la forme du prothorax, la longueur et la convexité des élytres, la ponctuation de la tête et du corps, sont encore plus inconstantes. Les individus de chaque localité, bien que pouvant présenter des différences individuelles assez accentuées, ont généralement un air de parenté qui permet de reconnaître de nombreuses races locales. Mais quand on a pu, comme je l'ai fait, examiner de nombreuses séries, on voit les limites des races locales s'effacer et devenir insaisissables. Bien que le *L. montanus* ne se rencontre pas dans le nord de la France, il a été trouvé en Angleterre, c'est même d'après un exemplaire de cette provenance qu'il a été décrit pour la première fois (d'après l'autorité de Schaum, il paraît que c'est bien au *montanus* anglais qu'il faut identifier la forme continentale qu'Héer a décrite sous le nom de *L. Rhæticus*). Dans notre pays on commence à le rencontrer dans les régions montagneuses du Sud-Est, depuis le Jura jusqu'aux montagnes de la Provence et à celles du Languedoc. On le trouve dans les Pyrénées-Orientales et en Espagne, où il devient plus commun qu'en France. Par la Suisse, l'Italie, la Dalmatie, la Turquie et la Grèce, il atteint l'Asie-Mineure. Il achève de faire le tour du bassin de la Méditerranée en occupant la Syrie et la côte de Barbarie.

mun dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre, sous les pierres, sur les collines peu élevées comme sur les sommets des hautes montagnes : Jérusalem !, Naplouse !, Mont-Carmel !, Liban !, Djebel-ech-Cheik !, Chypre, Dali ! (Idalie). — Quelques exemplaires syriens ou chypriotes ont les intervalles des stries de leurs élytres plus ou moins fortement ponctués, d'autres les ont lisses, comme cela est habituel dans l'espèce; tous les degrés intermédiaires existent. Les spécimens que j'ai récoltés dans l'île de Chypre ont l'abdomen moins pâle que ceux du continent.

— \* CAUCASICUS Chaud. — J'ai trouvé deux exemplaires de cette espèce encore très-peu connue : l'un dans le bois de Hibbaryeh (Djebel-ech-Cheik), l'autre dans l'île de Chypre, près de Panaghia-Chrysorrhôiatissa. — Le premier est parfaitement conforme au type de la collection de M. le baron de Chaudoir; le second se fait remarquer par les côtés de son prothorax redressés en arrière un peu moins près des angles postérieurs, et par ses élytres un peu moins convexes. Je n'hésite pourtant pas à le considérer comme appartenant à la même espèce.

— HERMONIS la Brûl., nov. sp. — Long. 8-9 mill. — *Sat elongatus, nigro-brunneus, nitidus, thoracis lateribus satis late, elytrorum margine laterali angustius, ultimis abdominis segmentis magis minusve, antennis pedibusque omnino fuscis; thorace maximam latitudinem paulo ante medium attingente, hujus lateribus regulariter rotundatis, paulo ante basin leviter sinuatis, angulis posticis fere rectis, acuminatis; elytris sensim ampliatis, versus quadrantem posticum suæ longitudinis maximam latitudinem attingentibus, punctato-striatis.*

Cette espèce rappelle par son faciès le *L. rufomarginatus*, dont elle a la coloration. Sa tête est un peu moins large, son prothorax est bien moins dilaté dans son milieu, mais ordinairement moins rétréci à sa base, ses côtés sont arrondis en courbe régulière, tandis que chez le *L. rufomarginatus* ils présentent, à l'endroit où le prothorax atteint sa plus grande largeur, une sorte d'angle par suite du rétrécissement brusque qui commence à cet endroit; ils sont plus sensiblement sinués près de la base, pour former des angles postérieurs beaucoup moins ouverts, quoique, le plus souvent, ces angles n'atteignent pas tout à fait 45° et restent un peu obtus; le bord réfléchi est un peu plus relevé. En ce qui concerne la ponctuation de la base et des côtés, il n'y a pas de différences notables. Les élytres ont l'angle huméral un peu plus atténué que celles du *L. rufomarginatus*; à partir de ce point elles

s'élargissent d'une manière plus prononcée et plus régulière jusqu'à leur quart postérieur; à l'extrémité elles sont plus brièvement arrondies et bien moins sensiblement sinuées; elles ont les stries un peu moins profondes et un peu moins fortement ponctuées. Comme chez le *L. rufomarginatus*, le milieu de la poitrine et des premiers segments de l'abdomen est assez fortement ponctué. Les pattes et les antennes sont fauves.

J'ai trouvé un certain nombre d'exemplaires de ce joli *Leistus* sous les feuilles pourries et les pierres recouvertes de mousses et très-humides, au fond d'un ravin ombragé de vieux hêtres, dans le bois de Hibbaryeh.

### Notiophilidæ.

NOTIOPHILUS \* GEMINATUS Dej. — Commun dans toute la Syrie, aussi bien dans les endroits secs qu'à l'humidité, depuis le fond de la vallée du Jourdain jusque sur les hautes montagnes; Djebel-ech-Cheik !, Liban !, Jérusalem !, Chypre !.

### Scaritidæ.

SCARITES \* EURYTUS Fisch. — Tibériade (de Saulcy !); également cité par Schaum, comme syrien, et par M. Baudi comme appartenant à la faune de Chypre.

— \* SAXICOLA (12) Bon. — Assez commun dans toute la Syrie, surtout après les pluies d'hiver, sous les pierres, sur les collines où la superficie du sol est argileuse et retient l'humidité. Jérusalem !, Nazareth !, Saint-Jean-d'Acre !, Chypre (Truqui, teste Baudi).

— ARENARIUS (13) Bon., var. *subcylindricus* Chaud. — Plus petits habi-

(12) Syn. *S. costulatus* Fairm. . . . Barbarie.

(13) Syn. *S. compressus* Coquerel. . . Barbarie.

Le type du *S. compressus* qui fait partie de la collection de M. Reiche est un exemplaire mal développé du *S. arenarius*.

tuellement que les *S. arenarius* du Midi de la France, les individus syriens et égyptiens (var. *subcylindricus* Chaud.) n'en diffèrent par aucun caractère mesurable. Jéricho !, isthme de Suez !.

— PLANUS (14) Bon. — Assez commun en Syrie. Naplouse !, Damas !.

CLIVINA YPSILON (15) Dej. — Bords du Jourdain, gué des Pèlerins !; deux individus.

— \* LÆVIFRONS Chaud., *lernæa* Schaum, *subcylindrica* Peyr. — Bords du Jourdain !, Tibériade !, Bahr-el-Houleh !, Bahr-et-Hidjaneh !, trouvée habituellement en compagnies nombreuses. Chypre (Truqui, *teste* Baudi).

— SACRA (16) Putz., nov. sp. — « *Brunnea, subtilus dilutior, palpis*,

(14) Syn. *S. Persicus* Chaud. . . . . Perse septentrionale.

— — *punctato-striatus* Redt. Id. id.

(15) Var. *C. scripta* Putz. . . . . Algérie, Espagne méridionale.

(16) Le savant auteur de la Monographie des Clivinides a bien voulu passer en revue et déterminer les *Clivina* et les *Dyschirius* de ma collection ; c'est à lui qu'est due la description de la *Clivina sacra*. Que M. Putzeys veuille bien agréer mes remerciements pour la bienveillance extrême avec laquelle il m'est venu en aide dans cette circonstance. Mais j'ai le regret de ne pouvoir me conformer à sa manière de voir en ce qui concerne les limites à donner à plusieurs espèces du genre *Dyschirius*. Nul n'apprécie plus que moi la précision et la clarté des descriptions de M. Putzeys ; d'ailleurs, ses travaux sur les Clivinides, si consciencieux et si soignés, sont trop avantageusement connus pour que j'aie à en faire l'éloge. Si donc il m'arrive quelquefois de n'être pas d'accord avec lui, je me garderai bien d'accuser pour cela M. Putzeys d'avoir mal étudié ; nos divergences s'expliqueront par les différences des points de vue auxquels nous nous sommes placés l'un et l'autre pour apprécier ce qui est espèce et ce qui est seulement variété.

Toutes les fois qu'une différence de patrie est accompagnée de quelques légères particularités de forme, M. Putzeys est porté à juger qu'il a sous les yeux une espèce distincte et à décrire cette espèce, même lorsqu'il n'en connaît qu'un petit nombre de spécimens, trop souvent un exemplaire unique. Au contraire, quand je rencontre dans une localité nouvelle un insecte semblant différer quelque peu de telle espèce que je connais déjà pour l'avoir observée dans une autre contrée, je ne me résigne à le considérer comme espèce particulière qu'après avoir fait vainement tous mes efforts pour le rattacher à une forme déjà connue, en examinant autant d'individus de provenances diverses qu'il m'est possible de m'en procurer. Quand il s'agit d'insectes européens ou méditerranéens, je trouve dans les collections de Paris de bien riches matériaux pour faire mes

« *antennis pedibusque testaceo-rufis. Prothoracæ quadratus angulis pos-*  
« *ticis prominulis, lateribus postice oblique prolongatis, basi sulculis*  
« *obliquis punctisque lineatim plerumque dispositis notata, punctis dimi-*  
« *diam prothoracis partem excedentibus. Elytra cylindrica, humeris*  
« *rotundatis, striato-punctata, interstitio tertio quadri-punctato, striis*  
« *quatuor primis ad basin usque liberis. Tibiæ anticæ canaliculatæ, extus*  
« *longe et acute bidentatæ, dente obtuso munitæ, tibiæ intermediæ calca-*  
« *ratæ.*

---

comparaisons, et très-souvent le passage dont je soupçonnais l'existence vient s'offrir à mes yeux. En ce qui concerne les *Dyschirius*, j'ai pu réunir chez moi et étudier pendant plusieurs mois les principales collections, parmi lesquelles il me suffira de citer celle de M. le baron de Chaudoir, contenant presque tous les types de M. Putzeys, et celles de MM. Reiche, de Vuillefroy, Sédillot, Bedel, Bonnaire, Javet, Léveillé.

J'ai pu constater ainsi que les espèces du genre *Dyschirius* ne font pas exception à la règle générale de la distribution géographique des Carabiques vivant dans les régions de plaine ou sur les bords de la mer. Ces espèces ont presque toujours un habitat étendu, comprenant par exemple la majeure partie des plaines de l'Europe moyenne et de la Sibérie méridionale, ou bien le littoral entier d'une mer, l'Océan ou la Méditerranée, et souvent des deux à la fois. Pour ce qui est des *Dyschirius*, quelques-uns sont répandus dans tout le nord et le centre de l'Europe, sans parler des régions analogues de l'Asie, et descendent plus ou moins loin au sud. Dans la région méditerranéenne, on voit paraître un certain nombre d'espèces étrangères à l'Europe septentrionale, et, généralement, chacune d'elles occupe ou bien la totalité du littoral de cette mer, envahissant même celui de l'océan Atlantique jusqu'à une certaine distance et des deux côtes du détroit de Gibraltar, ou tout au moins une bonne moitié du pourtour du bassin, par exemple à la fois la Grèce, le sud de la Russie, l'Anatolie, la Syrie, ou bien l'Espagne, la Barbarie et une bonne partie de l'Orient, s'étendant, par le côté sud, des Pyrénées au Caucase et au Balkan, sans, pour cela, occuper toujours le midi de la France et le nord de l'Italie. C'est à peine si je pourrais citer une demi-douzaine d'espèces de *Dyschirius* dont l'habitat, continental ou littoral, soit restreint à un espace d'une étendue notablement moindre, et probablement ces exceptions deviendront moins nombreuses encore quand de nouvelles recherches auront davantage enrichi nos collections.

Je ne donnerai pas ici un tableau complet des espèces du genre *Dyschirius* telles que je les entends, il est encore quelques formes sur lesquelles je n'oserais me prononcer, faute d'avoir eu des matériaux d'étude suffisants. Je me contenterai de rattacher aux espèces syriennes que je vais citer, soit comme synonymes, soit à titre de variétés, tous les *Dyschirius* qui m'ont paru se lier à elles par des passages parfaitement gradués.

« Cette espèce appartient à mon douzième groupe; elle est très-voisine  
 « de la *C. lævifrons*, dont elle diffère par sa coloration beaucoup moins  
 « foncée et plus rougeâtre, par sa taille constamment plus petite; les  
 « petites ailes de l'épistome sont moins évidemment reculées; les yeux  
 « sont moins saillants; le corselet est plus allongé, proportionnellement  
 « plus étroit, ses côtés sont légèrement sinués en dessous des angles  
 « antérieurs, la base est un peu plus prolongée, la surface est plus plane,  
 « les rides ondulées de la base et la ponctuation sont plus marquées; les  
 « élytres sont plus allongées, leur base est plus tronquée, les stries sont  
 « plus distinctes à leur extrémité. Le dernier segment de l'abdomen est  
 « couvert d'une granulation plus forte. »

Bords du Jourdain, à la sortie du lac de Tibériade, près le gué d'Es-Semak !; un bon nombre d'exemplaires. — C'est l'espèce que j'ai envoyée à plusieurs de mes correspondants sous le nom inédit de *Clivina Jordanis*.

DYSCHIRIUS THORACICUS (17) Rossi, var. *Numidicus* Putz. — Syrie; un exemplaire rapporté par M. Abeille de Perrin l.

(17) Syn. *D. fossifrons* Putz. . . . Kiachta.

Var. — *obscurus* Gyll. . . . Manche, mer du Nord, Baltique.

Var. — *Numidicus* Putz. . . . Méditerranée.

— — *rugicollis* Fairm. et Lab. Id.

Var. — *humeralis* Chaud. . . Odessa.

Le *D. thoracicus* possède un habitat fort étendu : on le trouve sur le rivage de toutes les mers de l'Europe et dans les terrains salés continentaux jusqu'à l'est de la Sibérie. Il varie extrêmement en ce qui concerne le degré de force des rides transversales sinueuses de son prothorax et de la ponctuation des stries de ses élytres. Les rides sont indistinctes et la ponctuation à peu près nulle dans la variété *obscurus* propre surtout aux rivages du nord de l'Europe. La nuance plus ou moins brunâtre qu'affecte souvent cette variété se retrouve aussi de temps en temps chez des exemplaires dont la sculpture est différente; c'est une simple décoloration produite par l'habitat des dunes sablonneuses. Dès la Scandinavie, on trouve, en compagnie du *D. obscurus* avec tous les degrés intermédiaires, la forme qu'on a coutume de désigner spécialement sous le nom de *D. thoracicus*, forme dont le prothorax commence à présenter des rides appréciables et dont les élytres sont visiblement striées-ponctuées. Le long des côtes françaises de l'Océan, notamment à l'île de Ré, on prend des *D. thoracicus*, dont les rides et la ponctuation s'accroissent davantage, passant à la variété *Numidicus* ou *rugicollis* qui habite surtout les bords de la Méditerranée. Enfin le *D. humeralis* Chaud. d'Odessa est



— *CYLINDRICUS* Dej. — Je n'ai pas trouvé moi-même cette espèce, répandue sur tout le littoral de la Méditerranée; mais M. Baudi la cite comme figurant au nombre des insectes rapportés par Truqui, et M. Émile Deyrolle m'en a communiqué plusieurs spécimens indiqués comme provenant de Syrie.

— *MACRODERUS* (18) Chaud. — Un exemplaire trouvé sur les côtes de Syrie par M. Abeille de Perrin !.—Dans sa *Révision générale des Clivinides*, M. Putzeys cite cette espèce comme prise à Chypre, d'après une communication de M. Baudi.

— *PUSILLUS* (19) Dej. — Un exemplaire capturé en piétinant le sable près d'une source d'eau saumâtre (Ayoun-Mouça I, fontaines de Moïse), dans le désert d'Arabie, à quelque distance de Suez, sur la route du Sinaï. — Il n'est pas douteux que cette espèce, signalée au nord et au sud de la Syrie, mais en dehors de son territoire, existe aussi dans cette contrée.

— *SALINUS* Schaum. — Un seul individu, provenant des marécages de la pointe sud du lac de Tibériade !, près la sortie du Jourdain (terrain légèrement salé). — Il se fait remarquer par la faiblesse de la ponctuation de ses stries et par son prothorax un peu plus court et plus arrondi que cela n'est ordinaire chez le *D. salinus*, dont il a d'ailleurs tous les caractères.

une race de grande taille, remarquable par la saillie de l'angle huméral de ses élytres; mais cette particularité se retrouve à des degrés d'accentuation divers chez des exemplaires d'autres provenances appartenant par tout le reste de leurs caractères soit au *D. thoracicus* typique, soit à la variété *Numidicus*.

(18) Syn. *D. protensus* Putz. . . . . Méditerranée.

Comme son congénère *cylindricus*, le *D. macroderus* s'étend sur le littoral entier de la Méditerranée. Il affectionne aussi les terrains salins.

(19) Var. *D. bacillus* Schaum. . . . . Smyrne.

— — *Peyroni* Putz. . . . . Caramanie.

— — *ctypticatus* Putz. . . . . Sicile.

— — *nanus* Putz. . . . . Odessa.

Le *D. pusillus* habite les bords de la mer Noire et toute la moitié orientale du bassin de la Méditerranée. Je n'en ai pas encore vu d'exemplaires pris dans le midi de la France, en Espagne ni en Algérie.

— *ÆNEUS* (20) Dej., var. *chalybeus* Putz. — Très-commun en Syrie, dans les terrains marécageux et plus ou moins imprégnés de sel des bords du lac de Tibériade ! et de celui de Houleh !; rencontré également au Bahr-et-Hidjaneh !.

— \* *PUNCTATUS* (21) Dej. — Bords du Jourdain, gué des Pèlerins !,

- (20) Syn. *D. frigidus* Mann. . . . . Iles Aléoutiennes.  
 — — *melancholicus* Putz. . . . . Daourie.  
 — — *dämiellus* Bates. . . . . Japon.  
 — — *dentipes* Leconte. . . . . Amérique septentrionale.  
 — — *integer* Leconte . . . . . Id.  
 Aberr. *D. remotepunctatus* Putz. . . . . Hollande.  
 Var. *D. apicalis* Putz. . . . . France méridionale, Dalmatie.  
 Var. — *chalybeus* Putz. . . . . Méditerranée.  
 — — *Euphraticus* Putz. . . . . Mésopotamie.  
 — — *Hispanus* Putz. . . . . Méditerranée.  
 — — *dentipes* Putz. . . . . Algérie.  
 — — *subæneus* Woll. . . . . Canaries.

Le *Dyschirius æneus* ■ un habitat des plus vastes, qui comprend l'Europe et le bassin de la Méditerranée, les îles Canaries, la Sibérie, le Japon et l'Amérique du Nord. Il varie extrêmement quant à la taille, la forme plus ou moins allongée ou raccourcie de son prothorax et de ses élytres, les épaules de celles-ci atténuées ou coupées droit, l'élévation antérieure de son front prolongée en arrière en forme de carène longitudinale ou nettement limitée postérieurement par un sillon transverse. Il est à noter que les exemplaires du Nord et du centre de l'Europe ont généralement l'élévation frontale très-visiblement prolongée en arrière (toutefois, parmi des *D. æneus* des environs de Paris, j'en ai trouvé chez qui toute trace de prolongement fait défaut), tandis que chez ceux des bords de la Méditerranée cette élévation est le plus souvent nettement limitée postérieurement. En même temps, ces exemplaires méridionaux ont habituellement l'angle huméral de leurs élytres moins atténué que ceux du Nord et leurs stries plus fortement ponctuées. Mais si l'on a sous les yeux une série nombreuse d'individus, on trouve tous les passages. Schaum avait donc raison contre M. Putzeys lorsqu'il proposait la réunion du *D. chalybeus* au *D. æneus*, à titre de variété.

- (21) Syn. *D. minutus* Putz. . . . . Méditerranée.  
 — — *impressus* Putz. . . . . Portugal, Espagne.  
 — — *longipennis* Putz. . . . . Barbarie.

Bahr-et-Hidjaneh !, Chypre (Truqui, teste Baudi).

---

Syn. <i>D. attenuatus</i> Putz. . . . .	Barbarie.
— — <i>angusticollis</i> Putz. . . . .	Id.
— — <i>frontalis</i> Putz. . . . .	Id.
— — <i>cariniceps</i> Baudi. . . . .	Chypre.
— — <i>acutus</i> Putz. . . . .	Caramanie.
— — <i>morio</i> Putz. . . . .	Transcaucasie.
— — <i>crenulatus</i> Putz. . . . .	Volga.

Un examen attentif et réitéré des types de tous les *Dyschirius* dont les noms précèdent et d'une série d'au moins soixante exemplaires du *D. punctatus* de provenances très-diverses, au milieu desquels lesdits types trouvaient leur place aussi naturellement qu'on le peut souhaiter, m'a convaincu qu'ils appartenaient tous à la même espèce. La taille des individus, la forme de leur prothorax, la longueur proportionnelle de leurs élytres peuvent varier dans des limites assez larges; il en est de même de la force de ponctuation de ces dernières. Comme chez le *D. æneus*, l'impression frontale antérieure peut être prolongée en arrière en forme de carène ou brusquement limitée postérieurement par un sillon transverse. M. Putzeys ■ déjà constaté (Rév. gén. Clivjn., p. 85) que ces variations avaient lieu chez son *D. minutus* et que tous les états intermédiaires se rencontraient.

Un caractère me semble rester constant chez le *D. punctatus* et permet de le distinguer toujours du *D. æneus* : c'est l'absence de point préscutellaire à la base des élytres. Le rebord latéral du prothorax restant distinct jusqu'au pore sétigère postérieur chez le *D. punctatus*, tandis qu'il s'efface plus ou moins complètement un peu après le premier pore chez le *D. læviusculus* Putz., empêchera de confondre ces deux espèces qui se rapprochent l'une de l'autre par l'absence du point préscutellaire. En outre, le *D. læviusculus* a ordinairement ses élytres plus convexes, plus ovoïdes et plus atténuées à l'extrémité que le *D. punctatus*, mais c'est là un caractère sujet à varier. Parfois chez le *D. punctatus* les parties latérales et postérieures de la tête sont ponctuées, mais tous les degrés s'observent entre l'absence absolue ou presque absolue des points et la présence d'une ponctuation dense, rugueuse et des plus visibles. Le dernier degré de développement de la ponctuation auquel je fais allusion est rare et peut être le résultat d'une anomalie; je ne l'ai rencontré qu'une fois. Mais il est fréquent d'observer quelques points au moins sur les parties avoisinant le bord postérieur et interne des yeux. Les variations de forme que je viens de décrire ne sont pas en rapport avec les localités et se fondent par gradations si insensibles qu'il ne m'a pas été possible de subdiviser le *D. punctatus* en variétés reconnaissables. J'ai dû, en conséquence, donner comme synonymes purs et simples tous les noms relatés ci-dessus.

L'habitat du *D. punctatus* s'étend à tout le littoral et à la plupart des

— SEMISTRIATUS (22) Dej., var. *Syriacus* Putz. — Bords du Jourdain, gué des Pèlerins !; une demi-douzaine d'exemplaires. — A part la couleur des pattes et des antennes, qui est entièrement testacée chez la variété syrienne, tandis que ces appendices sont habituellement un peu plus foncés et plus ou moins teintés d'un reflet métallique chez les *D. semistriatus* de France, je ne puis trouver aucune différence qui permette de distinguer de ce dernier le *D. Syriacus*. J'ai vu, d'ailleurs, des *D. semistriatus* provenant soit d'Italie, soit de Russie méridionale, chez qui les pattes et les antennes sont tout à fait pâles comme celles des individus syriens.

— IMPORTUNUS (23) Schaum. — J'ai trouvé trois exemplaires de cette

iles de la Méditerranée ; il semble affectionner les terrains salés, mais on le trouve aussi près de l'eau douce, le long des cours d'eau. En France il ne paraît pas remonter bien loin vers le Nord. L'exemplaire français le plus septentrional que j'aie vu a été pris par M. L. Bedel aux environs de Digne. C'est à tort sans doute que Dejean a indiqué son *D. punctatus* comme pris aux environs de Paris. Tous les exemplaires de cette espèce ayant appartenu à Dejean et faisant partie maintenant de la collection de M. de Chaudoir sont notés comme d'Espagne.

(22) Syn. *D. Lafertei* Putz. . . . . France, Italie.

— — *dimidiatus* Chaud. . . . . Transcaucasie.

Après avoir mûrement étudié la question sur les types des *D. semistriatus*, *Lafertei* et *dimidiatus* et sur une série d'une trentaine d'individus de provenances très-diverses, j'ai dû constater que la réunion déjà proposée par Schaum, mais non acceptée par M. Putzeys, de ces trois *Dyschirius* en une seule espèce était parfaitement légitime. Toujours chez cette espèce les élytres se font remarquer par leur convexité très-prononcée, mais quant à leur forme plus ou moins atténuée aux épaules et à l'extrémité, ainsi qu'au degré de force de leur ponctuation striale, il y a des différences individuelles très-notables. La strie marginale du prothorax marquant le rebord est peu distincte après le pore sétigère antérieur, cependant on peut quelquefois en suivre la trace jusqu'au pore postérieur, tandis que chez d'autres exemplaires elle s'efface complètement avant d'y arriver. Toujours la dent inférieure des tibias antérieurs est peu prononcée ; toutefois elle est plus visible chez certains individus que chez d'autres. Quant à la différence de longueur de la digitation externe et de l'épine interne des mêmes tibias, il n'est pas possible d'en tenir compte, les différences qu'on croit observer sont tout individuelles et tiennent le plus souvent au degré d'usure de ces organes que l'insecte emploie pour fouir le sol.

(23) Var. *D. immarginatus* Putz. . . Algérie, Espagne méridionale.

espèce, déjà signalée comme syrienne par M. Putzeys, l'un à Jaffa, sur les bords du Nahr-el-Aoudjeh, un autre le long du Jourdain, et le troisième dans une région assez élevée du Liban.

### Siagonidæ.

**SIAGONA \* LONGULA (24) R. et S.** — Commune dans toute la Syrie, sous les pierres, surtout dans les endroits humides, mais parfois aussi en hiver, sur les collines. — Jéricho !, Jérusalem !, Saint-Jean-d'Acres !, Beyrouth (Peyron), île de Chypre, Nicosie !.

— \* **EUROPÆA** Dej., type et var. *Oberleitneri* Dej. — Commune dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre !, surtout dans les marécages.

— **KINDERMANNI** Chaud. — Comme prise à Port-Saïd, dans les marais du lac Menzaleh !, cette espèce peut, à la rigueur, être comprise dans la faune de Syrie. Je doute cependant qu'on la rencontre dans l'intérieur de ce pays ; son véritable habitat est la vallée du Nil. Je l'ai trouvée assez communément au Caire.

**COSGINIA SEMELEDERI** Chaud., *Graniger Algerinus* Motsch. — Port-

Les différences signalées par M. Putzeys entre le *D. immarginatus* et le *D. importunus*, dont la plus notable consisterait dans la forme de l'épistome, ne sont pas constantes. Le bord antérieur de cette pièce peut être subarqué, droit ou subéchancré, suivant les individus.

Le *D. importunus* habite toute la partie méridionale et orientale du littoral méditerranéen ; on ne l'a pas encore rencontré au midi de la France : il est probable qu'il ne s'y trouve pas.

(24) Il faut rayer du Catalogue des Coléoptères de Syrie la *Siagona fuscipes* Bon. C'est une espèce de la Haute-Égypte que je n'ai même vue nulle part indiquée comme prise dans le Delta ou dans l'isthme de Suez. Les individus syriens qu'on trouve sous ce nom dans les collections sont tous des *S. longula*. Trompé par ces déterminations erronées, j'avais d'abord cru que la *S. longula* était synonyme de la *fuscipes*, et, d'après mes indications, M. de Marseul a donné cette synonymie dans l'Abeille ; mais, grâce à M. de Chaudoir, j'ai pu constater qu'il n'en est rien. La vraie *S. fuscipes* diffère de la *S. longula* par ses yeux notablement plus gros et ses élytres bien moins atténuées aux épaules, bien plus carrées.

Saïd, marais du Menzaleh !. — Cette espèce a été prise en Mésopotamie et en Algérie ; nul doute qu'elle existe aussi sur le territoire de la Syrie proprement dite.

— \* SCHÜPPELI Dej., *Cimbrionotum collare* Baudi (teste de Chaudoir). — Ile de Chypre (Truqui). — L'habitat étendu de cette espèce ne permet pas de douter qu'on la rencontrera aussi en Syrie.

### Morionidæ.

MORIO \* OLYMPICUS (25) Redt. — Assez commun dans toute la région montagneuse de l'île de Chypre !, exclusivement sous les écorces pourries des vieux pins.

### Helluonidæ.

MACROCHILUS SAULCYI Chev. — Bords du Jourdain (de Saulcy !), Jérusalem !, Bethléem !, Nazareth ! (mars, avril, mai). — Les exemplaires que j'ai pris dans ces trois localités, au nombre de cinq en tout, étaient cachés sous des pierres, sur des collines très-sèches. Ceux de M. de Saulcy provenaient au contraire d'un endroit vaseux, sur les bords du Jourdain (près le gué des Pèlerins). En novembre et en décembre je n'ai pu retrouver aucun *Macrochilus* là même où j'en avais pris au printemps, bien que mes recherches d'automne dans ce but spécial aient été les plus persistantes.

### Galeritidæ.

DRYPTA DENTATA Rossi, var. *angustata* Chaud. — Jaffa, le long du Nahr-el-Aoudjeh, à la base des feuilles engageantes des roseaux ; Ghôr !, Saint-Jean-d'Acre (Peyron !).

ZUPHIUM OLENS Rossi. — Naplouse (de Saulcy), Tibériade !, dans les marécages, à la pointe sud du lac.

(25) Syn. *M. Colchicus* Chaud. . . . . Transcaucasie.

— CHEVROLATI Cast. — Djebel-ech-Cheik, bois de Hibbaryeh !; un seul exemplaire pris sous une grosse pierre profondément enfoncée dans le sol. — Cet individu diffère de ceux des environs d'Alger, avec lesquels je l'ai comparé, par ses yeux encore plus petits, la ponctuation de son prothorax un peu plus forte, ses élytres encore plus obsolètement striées et à troncature assez profondément sinuée. Toutefois, comme d'autres *Z. Chevrolati* venant de Corse me présentent des yeux sensiblement plus gros que ceux d'Alger, la tête plus large en arrière, le prothorax plus lisse, etc., je ne crois pas devoir attacher d'importance aux caractères offerts par l'exemplaire syrien, car si l'on voulait s'en servir pour établir une espèce nouvelle, on serait conduit logiquement à subdiviser le *Z. Chevrolati* en autant d'espèces qu'il y a de localités où on l'a signalé.

— SYRIACUM Chaud. — Cette espèce m'est inconnue; je la cite comme syrienne sur la foi de l'auteur qui l'a décrite.

### Dromidæ.

CYMINDIS (26) DISCOÏDEA Dej., var. *Andreæ* Mén. — Commune dans toute

---

(26) Avant d'aborder l'énumération des *Cymindis* de Syrie, je dois dire quelques mots du résultat auquel m'a conduit l'étude attentive de toutes les espèces de ce genre que j'ai pu avoir à ma disposition.

Préoccupé de trouver, pour distinguer entre elles les espèces du genre *Cymindis*, des caractères plus satisfaisants que ceux que peuvent fournir la courbe des côtés du prothorax, le plus ou moins d'ouverture et de saillie de ses angles, le degré de force et de densité de la ponctuation du tégument, caractères éminemment inconstants, dont les anciens auteurs s'étaient néanmoins presque exclusivement servis, j'ai examiné avec soin les diverses parties du squelette et ses appendices.

Un fait m'a d'abord frappé, c'est que chez les mâles le degré de dilatation du dernier article des palpes labiaux varie énormément d'espèce à espèce : très-fortement sécuriforme chez quelques *Cymindis*, il l'est à peine chez d'autres. En même temps que moi, M. de Chaudoir portait aussi son attention sur le même organe et tirait parti de ses modifications dans son *Essai monographique sur le genre Cymindis proprement dit* (Berl. ent. Zeitschr., 1873, p. 53 à 120).

Cette diversité de conformation du dernier article du palpe labial des mâles une fois constatée, j'ai cru tenir le fil d'Ariane qui allait me guider

la Syrie, depuis les bords de la mer Morte (425 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée) jusqu'au sommet du Djebel-ech-Cheik (3,300 mètres

dans le labyrinthe des espèces du genre *Cymindis*, et je me suis mis à l'œuvre, persuadé qu'en m'appuyant spécialement sur un tel caractère je pourrais les délimiter avec une entière certitude. Mon illusion, comme on va le voir, ne devait pas être de longue durée !

Examinant, pour commencer, une des espèces les plus répandues et les mieux connues du genre, celle qui se trouvait être le plus largement représentée dans ma collection par des séries d'exemplaires de provenances très-diverses, la *C. axillaris* Fab. (*homagrica* Duft.), je constatai que chez mes individus français (environs de Paris : Bouray, Bourgogne, Savoie, Pyrénées) le dernier article du palpe labial des mâles était toujours sécuriforme, notablement plus large à son bord libre que celui de la *C. humeralis* Fab. des mêmes localités.

Passant ensuite les Pyrénées, je commençai à faire subir le même examen aux individus très-nombreux de la *C. axillaris* que j'ai trouvés dans les diverses parties de la péninsule Hispano-Lusitanique et que j'ai soigneusement distingués par localités dans ma collection. Je pris d'abord ceux qui provenaient de l'endroit le plus rapproché de France où j'eusse rencontré l'espèce, de Pancorbo (village situé à quelques lieues au sud de l'Ebre, dans les montagnes qui servent d'appui, du côté du Nord, au plateau central de l'Espagne). Les exemplaires français que j'avais jusqu'alors passés en revue appartenaient tous à la *C. axillaris* proprement dite, tandis que ceux de Pancorbo formaient une série où se voyaient toutes les transitions, depuis la tache humérale courte, comme elle l'est chez le type septentrional de l'espèce, jusqu'à la bande atteignant l'angle apical de l'élytre qui caractérise la variété *lineola* L. Duf. Dans cette série, je trouvais encore le palpe labial conformé sensiblement comme chez les *C. axillaris* du centre de la France. Jusqu'ici mes observations ne m'avaient conduit qu'à un résultat prévu et point neuf du tout : elles confirmaient purement et simplement l'opinion déjà admise par la majorité des entomologistes, à savoir que la *C. lineola* L. Duf. est simplement une race méridionale de la *C. axillaris* Fab.

Mais en m'adressant à une nouvelle série, provenant de la sierra d'Estrella en Portugal, série où je retrouvais encore les individus à tache humérale courte mêlés avec d'autres chez qui cette tache s'allongeait puis devenait la bande de la variété *lineola*, je trouvai le dernier article du palpe labial des mâles beaucoup moins large que chez tous les exemplaires des autres localités ; la différence sautait aux yeux, il n'y avait pas moyen de se faire illusion, l'article en question était près de moitié plus étroit à son bord antérieur que chez les *C. axillaris* que j'avais examinés jusqu'alors. En même temps, les articles des tarses antérieurs des mâles, modifiés dans le même sens que les palpes, étaient encore moins dilatés que de coutume. Les autres parties du corps étaient semblables chez les



au-dessus du même niveau). — Bords de la mer Morte (de Saulcy !), vallée du Jourdain !, Jérusalem !, Damas !, Liban !, Anti-Liban !.

---

exemplaires de la sierra d'Estrella et chez ceux des autres localités, la taille était la même, la ponctuation, la couleur, le faciès ne différaient en rien, sauf pourtant une petite particularité à peine appréciable et que je n'ai même pu constater chez tous les individus de cette provenance : on voyait, en regardant l'insecte sous un jour favorable, poindre sur la tête, le prothorax, la base et les côtés des élytres, un soupçon de pubescence. Pourtant, en présence de caractères aussi tranchés, et en apparence aussi importants que ceux des palpes et des tarsi des mâles, et malgré la similitude parfaite des autres parties du corps, je crus d'abord qu'il fallait voir une espèce distincte dans la *Cymindis* à forme d'*axillaris* de la sierra d'Estrella.

Mais dans la série que j'examinai ensuite, série provenant de Medinaceli (petite ville située sur le grand plateau du centre de l'Espagne, au point où commence la *Cordillera central* des Espagnols, chaîne dont les sierras de Guadarrama, de Gredos, d'Estrella, ne sont que des sections), je constatai une nouvelle modification du palpe labial : il était, toujours chez le mâle, bien entendu, plus large que chez les exemplaires de la sierra d'Estrella, moins large que chez ceux de Pancorbo et de France. En outre, le dessus de leur corps, tête, prothorax et élytres, présentait chez tous les exemplaires des deux sexes une pubescence excessivement courte, mais assez dense et impossible à méconnaître.

Les individus de l'Escorial, dans la sierra de Guadarrama, entre Medinaceli et la sierra d'Estrella, avaient le palpe des mâles conformé comme ceux de Medinaceli, ou peu s'en faut, mais ils étaient glabres comme ceux de la sierra d'Estrella. Ceux de la sierra Nevada et de l'Andalousie me présentaient une autre modification du palpe labial et achevaient de réduire à néant l'importance que j'avais attribuée à ce caractère. Enfin, les individus de la sierra de Ronda, avec un palpe assez étroit, offraient une coloration tout à fait insolite, la tache humérale faisait défaut, le prothorax avait pris une teinte rembrunie, de sorte que l'insecte était en dessus d'un noir de poix foncé, sauf un imperceptible liseré pâle autour des élytres.

Ainsi donc, ce caractère de la configuration du palpe labial des mâles, sur la fixité duquel j'avais cru pouvoir faire fonds pour déterminer la *C. axillaris* partout où je la rencontrerais, je le trouvais au contraire variable au suprême degré chez les exemplaires de cette espèce provenant des montagnes d'Espagne ; variable non pas d'individu à individu dans une même localité d'étendue restreinte, mais variable d'une localité à l'autre, d'une chaîne de montagnes à l'autre, même entre deux parties d'une même chaîne de montagnes, bien que sous la même latitude et à une hauteur à peu près égale !

Quelle conclusion tirerons-nous de ces faits ? Y aurait-il en Espagne,

Longtemps j'avais cru pouvoir considérer la *C. Andreeæ* Mén. comme une espèce légitime, mais mes dernières études m'ont forcé à n'y voir

au lieu et place de notre *C. axillaris*, quatre, cinq, six, huit espèces de *Cymindis*? Que dis-je, huit espèces! En entrant dans cet ordre d'idées, on devrait certainement en trouver bien davantage si on visitait les sommets de chacune des sierras de l'Espagne et du Portugal, car je ne saurais me flatter, ayant chassé dans un si petit nombre de localités dont chacune m'aurait fourni une espèce à part, d'avoir mis la main sur toutes celles que nourrirait le sol de la Péninsule. Toutes ces espèces, *représentatives* chacune dans sa localité de la *C. axillaris*, en reproduiraient la forme au point d'en imposer fatalement à l'observateur qui n'aurait pas l'inspiration de regarder le palpe labial des mâles et seraient cependant espèces légitimes au même titre que la *C. axillaris* elle-même et que la *C. humeralis*? Non, certes, il ne peut en être ainsi, et la preuve, c'est que, si au lieu de considérer séparément les séries d'individus de chaque localité nous juxtaposons ces séries en mettant à côté l'une de l'autre celles qui ont ensemble le plus d'analogie, nous formerons une série unique où les différences se gradueront de telle sorte que toute ligne de démarcation entre ses diverses parties s'effacera.

On m'objectera peut-être qu'en appliquant à toutes les espèces du genre *Cymindis* le procédé dont j'use à l'égard des races locales espagnoles de la *C. axillaris* on arriverait à donner une apparence de raison à ce paradoxe insoutenable, que toutes les *Cymindis* ne sont actuellement et en réalité que des variétés d'une seule et même espèce. Non, nous ne courons aucun risque de tomber dans une telle absurdité si nous nous souvenons d'un principe que j'ai déjà énoncé, mais que je veux rappeler encore, car il me semble aussi satisfaisant au point de vue philosophique que pratiquement utile pour arriver à la constatation des espèces naturelles. Ce principe, c'est que toutes les fois que deux formes, si voisines qu'elles puissent nous paraître, vivent ensemble dans un même lieu sans qu'on y rencontre avec elles des intermédiaires gradués qui les unissent, il est certain que ces deux formes, quelle qu'ait été leur origine dans le passé ou leur mode de création, sont aujourd'hui deux espèces. Cela est, à mon avis, tellement certain que, lors même qu'on démontrerait, et pareille démonstration n'a pas encore été donnée, que la forme A et la forme B existant toutes deux et distinctes l'une de l'autre à Paris se retrouvent en quelque endroit de la terre unies par des passages, il faudrait encore conclure que les deux formes, à Paris, sont deux espèces légitimes, sauf à admettre qu'en une autre contrée elles ne sont pas encore arrivés à la dignité d'espèce. Un tel fait, s'il était prouvé, montrerait seulement qu'un travail de différenciation tendant à former deux espèces aux dépens d'une seule, quelle qu'en soit la cause efficiente, achevé dans un endroit est encore en voie de s'opérer dans un autre.

Examinons donc, au point de vue de mon principe, toutes les *Cymindis* qui habitent une même localité, par exemple celles qu'on rencontre dans

qu'une race locale de la *C. discoïdea* Dej. Elle est plus petite, généralement plus étroite que la *C. discoïdea* telle qu'on la prend en Espagne;

---

les montagnes de l'Escorial, nous serons conduit, dans le cas que je choisis, à en reconnaître six parfaitement distinctes, qui sont : *C. discoïdea* Dej., *C. axillaris* Fab. (représentée par sa variété *lineola* L. Duf.), *C. alternans* Ramb. (var. *Vogeli* Schauf.), *C. melanocephala* Dej. (var. *ruficeps* Chaud.), *C. bætica* Ramb. (var. *scapularis* Schaum) et *C. miliaris* Sturm (var. *cyanoptera* Chaud.), sans parler de la *C. onychina* Dej. (var. *plicipennis* Chaud.) qui rentre dans le genre *Trymosternus*, genre démembré des *Cymindis* par M. de Chaudoir, bien caractérisé, à mon avis, et digne d'être accepté.

Nous avons donc pour une seule localité espagnole six espèces de *Cymindis*; sur ces six, qui paraissent habiter la plus grande partie de l'Espagne, au moins dans les montagnes, deux (*discoïdea* et *alternans*) ne franchissent pas au nord la crête des Pyrénées, mais quatre (*axillaris*, *melanocephala*, *bætica* [sous sa forme *scapularis*] et *miliaris*) dépassent cette barrière et s'étendent sur une bonne partie de l'Europe. Déjà, dans les Pyrénées, avec ces quatre espèces, on en trouve trois autres non moins distinctes (*humeralis* Fab., *vaporariorum* Lin. et *canigulensis* Fairm. et Lab.). Voilà donc, avec les six *Cymindis* que nos observations à l'Escorial, choisi comme point de départ, nous ont fait reconnaître, neuf espèces tout à fait inattaquables. Passons aux Alpes. Là, nous retrouvons toutes les espèces pyrénéennes, moins une, la *C. canigulensis*. En revanche, deux autres commencent à se montrer, et ces dernières, en compagnie des *C. humeralis* et *vaporariorum*, s'étendent jusqu'au nord de la Scandinavie, d'où probablement le froid de l'époque glaciaire les a apportées jusque dans nos contrées où elles ont dû plus tard, par suite de l'adoucissement du climat, se réfugier sur les hautes montagnes; ce sont les *C. angularis* Gyll. et *macularis* Dej. Nous atteignons ainsi le chiffre onze. Je m'arrête ici. En passant en revue successivement l'Europe orientale, le Caucase, la Sibérie, la Syrie, la Barbarie, etc., toute l'aire d'extension des *Cymindis* enfin, nous servant toujours des espèces que nous connaissons déjà pour apprécier la valeur des formes nouvelles que nous reconstruirons chemin faisant, nous arriverons à établir solidement toutes les espèces du genre, et nous apprendrons à rapporter à chacune d'elles les formes qui en dépendent à titre de races géographiques. En procédant ainsi, il est probable que nous n'arriverons pas à cataloguer, pour l'Europe et les contrées voisines, cent espèces et plus du genre *Cymindis*, comme on le fait aujourd'hui, nous n'en trouverons peut-être qu'une trentaine dignes de rester debout après cette épreuve; mais, pour avoir perdu une illusion à laquelle notre amour-propre de collectionneur pouvait tenir, nous serons dédommagé au centuple par la possession de connaissances positives; nous n'aurons pas seulement constaté scientifiquement les espèces d'un genre d'insectes, nous aurons touché du doigt une vérité générale de première importance : les variations des organes d'une même espèce suivant les localités diverses qu'elle habite nous auront démontré que c'est dans

pour la coloration et le dessin, elle lui ressemble, sauf ces particularités que chez elle la bande noire suturale est moins large, sa dilatation transversale moins étendue, surtout dans le sens longitudinal, et qu'il y a le plus souvent un point noir situé un peu au-dessous de l'angle inféro-externe de cette partie dilatée, lequel est tantôt isolé, tantôt contigu à l'angle susdit. Ordinairement, chez les *Andreæ* syriennes le prothorax est plus étroit que chez les *discoïdea* espagnoles, mais je possède quelques exemplaires des deux contrées où cette proportion est intervertie. Les exemplaires syriens et ceux du Caucase présentent le même aspect, leur forme générale est sensiblement la même, ainsi que leur coloration; mais chez les premiers, d'après M. de Chaudoir, les palpes labiaux des mâles sont moins sécuriformes que chez la *C. discoïdea* espagnole. C'est le contraire qui a lieu chez mes *C. Andreæ* du Liban et de l'Anti-Liban. Mais si l'on compare à celles-ci les individus que j'ai pris aux environs de Jérusalem et notamment à Jéricho, on trouve que ces derniers ont ce même palpe labial plus petit que les *Andreæ* du Liban et réalisant au contraire la forme des exemplaires caucasiens.

On m'objectera peut-être que je n'ai pas le droit d'appliquer le nom de variété *Andreæ* Mén. à mes *Cymindis* de Syrie, puisque leur palpe labial n'est pas fait de même que celui de la vraie *Andreæ* de Ménétriès et de M. de Chaudoir habitant le Caucase. Je suis prêt à reconnaître la justesse de cette objection, mais j'espère bien qu'on ne me demandera pas de créer un nom nouveau pour mon insecte; le mieux, à mon avis, serait, ici comme en tout autre cas semblable, de renoncer définitivement au nom de variété et de ne conserver que le nom de *C. discoïdea*, qu'on appliquerait toujours et partout à toute forme qui serait reconnue comme rentrant dans l'espèce qui porte ce nom (27).

les conditions du milieu ambiant qu'il faut chercher l'origine de ces modifications, que l'hérédité accumule et conserve, en un mot l'origine des espèces elle-même.

(27) Je ne connais pas la *C. discophora* Chaud. (Berl. Zeitschr., 1873, p. 72) des îles Canaries que M. Wollaston ne séparait pas de la *C. discoïdea* Dej. Ce que je sais de la variabilité de cette dernière qui habite la Barbarie aussi bien que l'Espagne et l'Orient me porte à croire que la manière de voir de M. Wollaston était la bonne. La *C. Paivana* Woll. des îles Salvages, que je ne connais pas plus que la *discophora* Chaud., ne pourrait-elle pas être, elle aussi, une race locale, ou, si l'on préfère cette appellation, une espèce représentative de la *C. discoïdea*? Je signale cette

— \* AXILLARIS (28) Fab., *homagrica* Dej., *seriepunctata* Redt., *confusa* Peyr. — Moins commune dans l'Asie occidentale qu'au midi de l'Europe,

question à l'attention de ceux qui possèdent les trois formes *discoidea*, *discophara*, *Paivana*.

(28) Voici comment j'établis la synonymie de la *C. axillaris* Fab. :

C. AXILLARIS Fab. . . . .	Europe, Asie et Afrique sept.
Syn. <i>C. homagrica</i> Dej. . . . .	Id. id.
— — <i>palliatata</i> Fisch. . . . .	Russie méridionale.
— — <i>seriepunctata</i> Redt. . . .	Anatolie.
— — <i>confusa</i> Peyron. . . . .	Caramanie.
— — <i>distinguenda</i> Chaudoir, Mon., p. 63. . . . .	Attique.
— — <i>Etrusca</i> Bassi. . . . .	Italie.
— — <i>Alpina</i> Chaud., Mon, p. 76.	Sicile.
— — <i>marginata</i> Luc. ( <i>limbi-</i> <i>pennis</i> Chaud.) . . . . .	Algérie.
— — <i>confusa</i> Fairm. ( <i>Favieri</i> Fairm.) . . . . .	Tanger.
— — <i>Maroccana</i> Reiche, Cat. Col. Alg., p. 5. . . . .	Maroc.
Var. — <i>Marmoræ</i> Géné. . . . .	Sardaigne.
— — <i>designata</i> Reiche. . . . .	Corse.
Var. — <i>lineata</i> Dej. . . . .	Russie méridionale, Syrie.
— — <i>dorsalis</i> Fisch. . . . .	Id. id.
— — <i>crenata</i> Chaud. . . . .	Id. id.
Var. — <i>lineola</i> L. Duf. . . . .	Espagne, France méridionale.
Var. — <i>fascipennis</i> Kust. . . . .	Dalmatie.
Var. — <i>leucophthalma</i> Luc. . . .	Algérie.
Var. — <i>Maderæ</i> Woll. . . . .	Madère.
Var. — <i>suturalis</i> Dej. . . . .	Russie mérid., Syrie, Égypte.
Var. — <i>lævistriata</i> Luc. . . . .	Algérie.
— — <i>sitifensis</i> Luc. . . . .	Id.

Toute riche qu'elle est, cette synonymie devra probablement s'enrichir encore de quelques noms sur lesquels je n'ose me prononcer sans avoir pris de plus amples informations.

Une des réunions qu'il importe le plus de justifier est celle de la *C. suturalis* Dej. Cet insecte, en effet, est entièrement d'un testacé livide, au

cette espèce, du moins sa forme typique à élytres sans bande médiane testacée, ne paraît se trouver en Syrie que sur les hautes montagnes. — Liban, Djebel-Sannin !, Anti-Liban, Djebel-Zebdani !, Chypre, mont Olympe !.

Les exemplaires syriens du sexe mâle ont le dernier article de leurs palpes labiaux un peu moins large que les *C. axillaris* des environs de Paris, auxquelles ils ressemblent d'ailleurs parfaitement, et surtout bien plus étroit que la *C. adusta* Redt. de Syrie.

Var. *C. dorsalis* Fisch., Dej. — Assez commune en Syrie, en plaine et sur les montagnes peu élevées, toujours dans les endroits secs et chauds. — Jérusalem !, Ghôr !, Damas !. — Les individus syriens que je range sous cette dénomination seraient, de l'avis de M. le baron de Chaudoir, à qui je les ai soumis, une espèce nouvelle bien distincte de la vraie *dorsalis* Fisch., de Transcaucasie, par l'absence de cette pubescence à peine perceptible qui, dans les pays voisins du Caucase et de la mer Caspienne, se remarque sur la partie humérale des élytres de ladite *Cymindis*. De plus, la bande longitudinale testacée du milieu des élytres est plus large chez les individus syriens que chez les caucasiens. Mais parmi les *C. axillaris* var. *lineola* L. Duf. d'Espagne, il se rencontre des individus aussi bien partagés sous ce dernier rapport que mes *dorsalis* syriennes, et l'on sait que le caractère de la pubescence n'est pas constant.

Le palpe labial des mâles de la *C. dorsalis* de Syrie est conformé comme celui des *axillaris* du Liban.

Var. *suturalis* Dej. — Jaffa !, dans les sables du bord de la mer ; deux

moins chez ses exemplaires typiques. Mais je n'y puis voir autre chose que la *C. axillaris* décolorée par l'habitation des sables ; elle passe en effet graduellement à la coloration de la var. *lineola*. Certains individus ont la suture des élytres simplement rembrunie ; chez d'autres la bande suturale noire commence à paraître d'abord vers le tiers postérieur de l'élytre, puis elle atteint la base et le sommet en présentant une éclaircie plus ou moins étendue vers la région juxta-scutellaire (variétés *sitifensis* Luc. et *lavistriata* Luc.), en même temps la bande latérale, se présentant d'abord sous la forme d'une tache accentiforme imperceptible, se développe jusqu'à couvrir presque toute l'élytre.

On peut voir chez M. L. Bedel une série de *Cymindis* que M. le docteur Munier vient de lui envoyer de Géryville, au sud de la province d'Oran, et dans laquelle sont représentés tous les degrés de coloration, depuis celle de l'*axillaris* type jusqu'à celle de la *suturalis* la plus incontestable.

exemplaires : l'un d'un testacé très-pâle avec la bande suturale et la tache accentiforme des élytres à peine indiquée, l'autre avec ce dessin assez développé, net et d'un noir assez franc.

— *ADUSTA* Redt., *corrosa* R. et S., *russipes* Muls. — Damas (de Saulcy !).

Var. *pallida* R. et S. — Naplouse (de Saulcy !), Jérusalem, mont des Oliviers !, mont Carmel !, Djebel-ech-Cheik !.

Var. *tabida* R. et S. — Vallée du Jourdain (de Saulcy !).

On voit que mon opinion sur les *C. adusta* Redt., *pallida* R. et S. et *tabida* R. et S. n'est point la même que celle de M. de Chaudoir. Le savant auteur de la Monographie des *Cymindis*, qui a bien voulu examiner avec moi les douze exemplaires de ma collection que je réunis sous le nom de *C. adusta*, joints aux types des trois *Cymindis* susnommées que M. Reiche m'avait confiés, a été d'avis que je ne possédais aucune des espèces décrites : *adusta*, *pallida* et *tabida*, et que les *Cymindis* récoltées par moi constituaient certainement une espèce nouvelle et peut-être même deux.

En effet, à part la *C. pallida* R. et S., à laquelle il est difficile de ne pas rapporter le plus grand nombre des individus que je possède, car ils sont parfaitement semblables comme forme, sculpture et coloration à ceux qui ont servi de types à M. Reiche, sauf cette particularité peu importante que mes individus, au lieu d'avoir seulement le disque des élytres rembruni « *elytrorum disco infuscato*, » comme il est dit dans la diagnose de M. Reiche et comme on le voit chez ses deux types, ont une large bande, atténuée en avant, dilatée plus ou moins en arrière, assez nettement limitée, d'un brun de poix, à part, dis-je, la *C. pallida*, je n'ai point parmi les exemplaires récoltés par moi de variété répondant absolument à la caractéristique des deux autres espèces admises par M. Reiche, *C. adusta* et *C. tabida*.

En revanche, parmi les individus provenant de mes chasses, il en est un, celui du Djebel-ech-Cheik, qui, avec une forme identique à celle des autres, présente une coloration tout à fait différente. Ses élytres sont entièrement d'un brun foncé, sauf une tache humérale et un liseré étroit testacé-ferrugineux à leur pourtour ; il présente donc le dessin ordinaire qu'on observe chez bon nombre de *Cymindis* (*humeralis*, *axillaris*, etc.).

La *C. adusta* Redt. typique (*corrosa* R. et S.) est de couleur ferrugi-  
(1875)

neuse avec une large tache brune commune aux deux élytres, commençant sur la suture vers le milieu de leur longueur ou un peu au delà et s'élargissant de manière à atteindre presque le bord marginal, le long duquel elle remonte un peu en avant. De plus, la ponctuation des interstries est plus irrégulière, plus dense, moins nettement unisériale que chez les types de la *C. pallida* R. et S. et que chez mes exemplaires. Cette forme, rencontrée par M. de Saulcy à Damas, paraît habiter surtout les parties septentrionales de la Syrie et la Caramanie.

Quant à la *C. tabida* R. et S., elle se fait remarquer par sa couleur entièrement testacée, sans bande suturale ni tache postérieure rembrunies. De plus, chez les deux individus types, la ponctuation des intervalles des stries, surtout des plus internes, est très-obsolète; les rugosités du prothorax sont aussi plus ou moins effacées.

Mais si l'on tient compte de ce que chez les *Cymindis* que je rapporte à la variété *pallida*, la bande suturale foncée varie énormément en étendue (chez deux exemplaires pris par moi à Jérusalem elle atteint en arrière la septième strie et réalise presque la disposition qu'on remarque chez l'individu du Djebel-ech-Cheik dont j'ai parlé) on ne pourra plus attacher d'importance au plus ou moins de développement de cette bande et même à son absence totale. Pour ce qui est de la ponctuation, elle varie aussi beaucoup d'individu à individu; le plus souvent assez forte et disposée en une seule série sur chaque intervalle, elle devient parfois irrégulière, plus abondante, et toute trace de disposition linéaire disparaît, surtout sur la partie antérieure des élytres. C'est cette variation poussée à l'extrême qui existe chez les types de la *C. tabida* rapportés par M. de Saulcy de la vallée du Jourdain. Mais au milieu de tous ces changements de couleur et de sculpture du tégument, un caractère persiste avec une fixité inaccoutumée chez les *Cymindis*, le palpe labial mâle, chez tous les individus qu'il m'a été donné d'examiner, à quelque variété qu'ils appartiennent, reste très-large et plus fortement sécuriforme que chez aucune *Cymindis* de Syrie.

— PELLUCIDA la Br., nov. sp. — Long. 8-10 mill. — *Testacea, capite, prothorace corporeque subtus rufescentibus, elytris pallidis, translucidis, sutura aliquando anguste et vage infuscata, supra punctata et evidentissime pubescens. Caput magnum, sat elongatum, prothoracis latitudinem adæquans vel paululum superans, convexum, in medio leviter parum dense, ad latera fortiter densius punctatum, poris setigeris orbitalibus*



*quam puncta tegumenti vix majoribus, ægre distinguendis, palpis labialibus articulo apicali apud marem sat elongato leviter securiformi, antennis pube sericea bene perspicua vestitis. Prothorax vix latior quem longior capite tamen evidenter brevior, postice sat fortiter coarctatus, cordiformis, lateribus tamen perparum sinuatis, angulis omnibus rotundatis, posticis apice magis minusve attenuatis margine laterali anguste reflexo, in medio sublævis, ad latera modice punctatus, linea longitudinali profunda, poris setigeris marginalibus obsoletis seta plerumque destitutis. Elytra humeris valde rotundato-attenuata, dein ampliata prothoracis longitudinem magis duplo superantia, striata, striis parum distincte punctatis, intervallis planiusculis, punctis sat grossis, in seriem plerumque unicam magis minusve regularem dispositis, piliferis, sutura plerumque anguste et vage infusata, interstitiis quarto sextoque aliquando macula fuscescente valde obsoleta prope trientem posticum longitudinis signatis.*

La *C. pellucida* est bien distincte de toutes ses congénères syriennes, et je ne crois pas qu'on puisse l'assimiler à aucune espèce connue d'un autre pays. Les dimensions de sa tête, ses pores sétigères juxta-oculaires peu visibles, la faiblesse de la dilatation de ses palpes labiaux chez les mâles, suffisent à la caractériser. Son prothorax arrondi à tous les angles, rétréci presque de moitié d'avant en arrière, avec ses pores sétigères marginaux tout à fait obsolètes, tous les points des interstries de ses élytres, donnant issue à un poil bien visible, aident encore à la faire reconnaître.

J'ai trouvé cette espèce intéressante exclusivement dans la région neigeuse du Liban; tous les exemplaires que j'ai rencontrés vivaient au bord même des plaques de neige. — Djebel-Sannin !, commune, plus rare sur les autres sommets; Djebel-Makmel !. — Il est à noter que je ne l'ai pas prise dans l'Anti-Liban.

— MILIARIS (29) Sturm. — Liban, dans les parties boisées : Ehden !, Khamès !; quelques exemplaires.

(29) Je puis assurer que la *Cymindis* d'Espagne et de Sicile, pour laquelle M. de Chaudoir (Mon., p. 88) propose le nom de *C. cyanoptera* sans se décider cependant à l'ériger à la dignité d'espèce, n'est qu'une variété de la *C. miliaris*. Les petits exemplaires auxquels M. de Chaudoir fait allusion se trouvent surtout aux environs de la Granja, dans les bois; mais tout près de là, à l'Escorial, l'espèce se présente sous sa forme et avec sa taille habituelle, et quand on a vu comme moi une cinquantaine d'individus provenant de ces deux localités, on ne peut être tenté de chercher une ligne de démarcation entre les deux variétés.

Les individus syriens de la *C. miliaris* sont de grande taille : ils atteignent pour la plupart 11 millimètres. Leur prothorax est plus large et plus transverse, avec ses angles postérieurs plus marqués et plus saillants que chez aucun exemplaire d'autre provenance qu'il m'ait été donné d'examiner. Leurs palpes labiaux, chez les mâles, ont leur dernier article notablement moins large que ceux des *C. miliaris* provenant des montagnes de l'Espagne centrale.

PLATYTARUS BUFO Fab., *Famini* Dej. — Jéricho !; un exemplaire.

— GRACILIS Dej. — Nazareth !, Hibbaryeh !, au pied du Djebel-ech-Cheik ; deux individus qui se font remarquer par l'exagération de la saillie costiforme de la suture de leurs élytres et des cinquième, septième et huitième interstries, le septième dans sa partie antérieure, le huitième dans sa postérieure seulement. Le troisième est relevé aussi, mais moins fortement. Toutefois, je n'admets pas que ces particularités puissent permettre de distinguer spécifiquement la forme syrienne du *P. gracilis* de celle qui habite la Barbarie et le sud de l'Espagne.

SINGILIS PLAGIATA R. et S. — Beyrouth (de Saulcy !), Bethléem !, sous une pierre, Liban, bois de Ehden !; un exemplaire dans chaque localité.

La grande dissemblance qu'il y a entre la *Singilis* de Bethléem et celle du Liban m'avait d'abord fait croire qu'elles appartenaient à deux espèces, et je n'avais reconnu ni dans l'une, ni dans l'autre la *S. plagiata*. Mais en comparant attentivement l'une et l'autre avec le type de la *S. plagiata* que M. Reiche m'a communiqué, j'ai été conduit à les lui réunir toutes les deux. L'insecte de Bethléem, avec la coloration du type, est d'une taille plus grande et son prothorax est un un peu plus élargi, très-fortement ponctué-rugueux, à peine sinué sur les côtés et presque pas rétréci en arrière, la plus grande largeur coïncide même avec le sommet de ses angles postérieurs, qui sont très-saillants en dehors. Celui du Liban a les élytres entièrement noires, envahies qu'elles sont par la tache de cette

Il ne faut pas perdre de vue que la *C. miliaris* est une espèce dont l'habitat est très-étendu et que la variabilité de la forme de son prothorax, de la densité de sa ponctuation et de sa pubescence, sans parler des variations du palpe labial des mâles, suivant les localités, pourraient induire en erreur. Je ne connais pas en nature les autres *Cymindis* bleues qui figurent dans la Monographie de M. le baron de Chaudoir dans le même groupe que la *C. miliaris*, mais je ne serais pas étonné qu'un jour on fût obligé de les considérer toutes comme races locales de cette espèce.

couleur qui habituellement n'en recouvre qu'une partie vers le tiers postérieur de chaque côté de la suture. On distingue seulement une petite éclaircie d'un brun fauve autour de l'écusson. Pour la forme, il est plus semblable que l'autre au type de *M. Reiche* provenant de Beyrouth, mais la ponctuation de son prothorax est bien moins serrée et les rugosités dont elle est entremêlée sont bien moins marquées.

*ISCARIOTES HIERICHONTICUS* R. et S. — Je n'ai point retrouvé cette intéressante espèce. L'endroit précis où l'a découverte M. de Saulcy est, comme il me l'a dit lui-même, Engaddi, au sud-est d'Hébron, au milieu des montagnes brûlées par le soleil qui encaissent la mer Morte. Je l'ai inutilement cherchée autour du monastère de Mar-Saba et à l'entrée du Wadi-Goumrah (Gomorrhe), localités fort analogues au désert d'Engaddi dont elles sont peu éloignées et où l'*Iscariotes* doit vraisemblablement exister.

*DEMETRIAS ATRICAPILLUS* Lin., *sagitta* Coye (Abeille, VI [annexe 1871], p. 308). — Kab-Elias, près Beyrouth. — J'ai vu dans la collection de M. Reiche un exemplaire du *D. sagitta* Coye, et j'ai constaté qu'il était impossible de séparer cette prétendue espèce du *D. atricapillus* Lin., dont elle ne diffère que par sa ponctuation un peu plus forte.

*DROMIUS LINEARIS* (30) Oliv. — Jéricho !, Hidjaneh !, sous les pierres, dans des endroits très-secs.

J'avais d'abord considéré comme une espèce distincte ce *Dromius*, qu'une étude plus approfondie me conduisit à réunir à notre *linearis*. Les trois exemplaires syriens que j'ai sous les yeux diffèrent des *D. linearis* qu'on prend en France par plusieurs particularités notables qui paraîtraient certainement à beaucoup d'entomologistes plus que suffisantes pour valider une espèce. L'un d'eux, du sexe mâle, provenant de Jéricho, est un peu plus grand que la forme parisienne de l'espèce, tout son corps,

(30) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Reiche m'a communiqué deux individus du *D. linearis* des environs de Nazareth, provenant des chasses d'Ahmed-es-Safedy dont notre confrère M. Maillefer a répandu le produit dans les collections. J'ai eu la satisfaction de constater combien j'avais eu raison de ne pas considérer le *Dromius* syrien dont il est question ci-dessus comme distinct du *linearis* de nos pays; les deux exemplaires de M. Reiche achèvent de combler de la manière la plus satisfaisante l'intervalle qui semblait séparer les miens du *D. linearis* typique.

mais surtout sa tête et son prothorax, sont plus larges, les strigosités longitudinales des côtés de son front sont beaucoup moins accusées, les plus internes sont même tout à fait effacées, on ne distingue nettement que celles qui sont comprises entre la fossette latérale du front et le bord interne de l'œil; son abdomen, outre les pores sétigères normaux de chaque segment (un de chaque côté du milieu), présente quelques points pilifères épars, bien visibles; le bord postérieur du dernier segment est sinué en son milieu et porte de chaque côté trois pores sétigères bien marqués, plus, du côté gauche seulement, entre les autres pores et la ligne médiane, un quatrième pore anormal moins développé que les autres, mais pourtant bien reconnaissable à la soie qu'il porte. Les deux autres exemplaires, appartenant au sexe femelle et provenant d'Hidjaneh, sont notablement plus courts et plus larges que le mâle de Jéricho, leurs élytres sont plus élargies d'avant en arrière, le front de l'un d'entre eux ne porte que des rudiments de strigosités perceptibles seulement à un fort grossissement; chez l'autre, ces strigosités sont absolument défaut et on ne voit à la place qu'elles devraient occuper que la fine ponctuation qui, chez les exemplaires à front fortement ridé, disparaît plus ou moins au milieu des rides longitudinales. L'abdomen porte quelques petits points pilifères comme celui du mâle de Jéricho, le bord du dernier segment est entier et, chez l'un d'eux, présente de chaque côté trois pores sétigères bien marqués, chez l'autre cinq, également de chaque côté et non moins visibles. Enfin, les trois individus ont la suture des élytres rembrunie, la coloration foncée s'élargit en arrière vers le quart postérieur, mais ne forme en cet endroit qu'une petite fascie transversale n'atteignant de chaque côté que le troisième intervalle et n'arrivant pas jusqu'au bord postérieur qui est testacé comme le reste de l'élytre.

Malgré l'importance qu'on serait tenté d'attribuer à de tels caractères, comme ils varient considérablement et se combinent de diverses manières chez les trois individus syriens que je possède, je suis forcé de constater qu'ils ne permettent point d'établir une espèce. Si l'on adoptait une manière de voir différente de la mienne, ce ne serait pas une espèce nouvelle qu'il faudrait admettre, mais trois, autant que d'individus.

J'ai passé en revue tous les exemplaires du *D. linearis* que je possède, afin de voir jusqu'à quel point je retrouverais chez des individus d'autre provenance des variations analogues à celles que présentent ceux que j'ai rapportés de Syrie. Une série assez nombreuse d'exemplaires provenant de Bourgogne s'est trouvée fort homogène quant à la forme, à la sculpture

du front, etc.; leur abdomen paraissait glabre à l'œil nu, mais, à un fort grossissement, j'ai reconnu des traces appréciables des petits points qui sont bien visibles sur l'abdomen de mes individus syriens. Chez tous j'ai trouvé les pores sétigères du bord apical du dernier segment disposés comme le dit Thomson (*Skand. Col.*, IX, p. 30) dans sa description du *D. linearis*, deux de chaque côté chez le mâle et trois chez la femelle; mais, au moins chez un des exemplaires bourguignons, j'ai vu le dernier segment apparent échancré profondément à son sommet, au lieu d'être entier comme le dit l'auteur suédois. Pour ce qui est des rugosités du front, un exemplaire de la Corse, le seul de ce pays que j'aie vu, m'a présenté une disposition différente de celle des individus de Bourgogne et tendant à établir une transition vers celle qu'on observe chez les syriens : les rides étaient beaucoup moins longues et moins marquées que chez les bourguignons. Au contraire, un *D. linearis* provenant de Malaga avait ces mêmes rides très-fortement accusées, ce qui prouve qu'il n'y a pas de relation nécessaire entre l'habitat méridional et le développement plus ou moins accentué des rugosités frontales chez cette espèce.

— NOTATUS (31) Steph., *fasciatus* Dej., *nigriventris* Thoms. — Répandu dans toute la Syrie : Jéricho !, Djebel-Zeboud !, Djebel-ech-Cheik. — Il se prend le plus souvent au parapluie, en battant les branches des arbres, notamment celles des chênes et des aubépines.

(31) Syn. *D. sacerdos* Peyr. . . . . Caramanie.

— — *crucifer* Luc. . . . . Algérie.

Var. *D. melanocephalus* Dej. . . . Europe.

— *tener* Coquerel. . . . . Algérie.

On pourra se convaincre que j'ai raison de réunir le *D. melanocephalus* Dej. au *D. notatus* Steph. en remarquant que, sauf la coloration, les deux insectes sont identiques. Dans les Alpes de Provence et de Dauphiné, rien n'est plus fréquent que de rencontrer ensemble les deux formes avec tous les passages qui les unissent.

Dans certaines localités montagneuses (sierra de Guadarrama, etc.) comme en Scandinavie, car Thomson (*Skandinaviens Coleoptera*) décrit explicitement cette forme, sous le nom de *D. nigriventris*, on trouve une variété aptère et élargie du *D. notatus* qu'on serait tenté de considérer comme une espèce valable si l'on n'en avait sous les yeux que des exemplaires bien accentués, mais qui s'unit au type par des passages irrécusables.

**BLECHRUS \* GLABRATUS** (32) Duft. et var. *maurus* Sturm. — Très-commun dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre. — Un exemplaire que j'ai pris à Jéricho a au milieu de chaque élytre une tache d'un testacé rousâtre mal limitée, ses tibias sont de cette dernière couleur, et la suture du front avec l'épistome est marquée par une ligne visible sous un certain jour. Ce dernier caractère, qu'on retrouve plus ou moins indiqué chez d'autres individus du *B. glabratus*, paraît être le plus important de ceux sur lesquels M. Baudi de Selve a établi son *B. stricticollis*, dont la description semble convenir à mon *Blechrus* de Jéricho. Si cet individu est bien un *B. stricticollis* Baudi, ce dernier devra être réuni au *glabratus* Duft.

— \* **STRICTICOLLIS** Baudi. — Chypre (Truqui, *teste* Baudi). — J'inscris ici cette espèce dont je n'ai pas vu le type, sous le bénéfice des remarques que j'ai faites ci-dessus.

— **PLAGIATUS** Duft. — Ghôr !, Hidjaneh !, Liban !, sous les pierres.

— \* **VITTATUS** (33) Motsch., Baudi. — Assez commun en diverses loca-

(32) J'ai longtemps cherché un caractère pour séparer le *B. maurus* du *B. glabratus* sans pouvoir en trouver. Cette espèce est des plus variables ; dans tous les pays qu'elle habite on en trouve des individus à tête large ou étroite, allongée ou raccourcie. Quant à la taille, à la forme du prothorax et à celle des élytres, les variations ne sont pas moins grandes ; ces dernières peuvent être parallèles ou dilatées d'avant en arrière, longues ou courtes, tantôt légèrement, tantôt très-notablement dépassées par l'extrémité de l'abdomen.

Non-seulement je n'hésite plus à réunir en une seule espèce les *B. Maurus* et *glabratus*, mais je leur joins encore en synonymie pure et simple :

- |  |                  |
|--|------------------|
| <i>B. interstitialis</i> Küst. . . . . | Espagne.         |
| — <i>Hispanicus</i> Motsch. ' . . . .  | Id.              |
| — <i>lævipennis</i> Luc. . . . .       | Algérie.         |
| — <i>Mauritanicus</i> Luc. . . . .     | Id.              |
| — <i>exilis</i> Schaum . . . . .       | Grèce, Dalmatie. |
| — <i>minutus</i> Motsch. . . . .       | Sibérie.         |

(33) Le *B. vittatus* Motsch. et le *B. vittatus* Baudi que le Catalogue Gemminger et Harold inscrit comme deux espèces n'en sont réellement qu'une seule dont l'habitat s'étend depuis l'Algérie jusqu'à la Syrie, au moins, en passant par l'Égypte.

lités de la Syrie, ordinairement réuni en petites colonies sous les pierres. — Ghor !, Hidjaneh !.

**METABLETUS \* FUSCO-MACULATUS** Motsch. — Très-commun dans toute la Syrie, dans les endroits arides, courant sur le sol ou bien abrité sous les pierres et sous les débris de végétaux. — Jérusalem !, Ghôr !, Damas !, Hidjaneh !, Liban !, Djebel-ech-Cheik !, île de Chypre !.

— **LATERALIS** Motsch., *mutabilis* R. et S. — Bords du Jourdain ! (de Saulcy !).

— **FOVEOLATUS** Dej. — Commun près de Jaffa !, dans la plaine de Saron, dans les endroits cultivés, où il aime à se réunir en petites colonies sous les tas d'herbes arrachées. — Naplouse !, en novembre, sous des feuilles sèches.

**MICRODACCUS PULCHELLUS** Schaum. — Jérusalem !, Saint-Jean-du-Désert !, Naplouse !, mont Garizim !; quatre exemplaires seulement. — Le genre de vie de ce joli insecte diffère beaucoup de celui des *Apristus*; on le prend sous les pierres, dans les endroits les plus secs et non sur le sable humide le long des cours d'eau.

**LEBIA (LAMPRIAS) FULVICOLLIS** (34) Fab., *pubipennis* L. Duf. — Syrie (Kindermann, *teste* Schaum).

— — \* **CYANOCEPHALA** (35) Lin., var. *geniculata* Mann. — Ghôr !, Damas !, Liban; prise une fois en abondance en battant les chênes et les aubépines dans les bois d'Ehden !, île de Chypre !.

— — **RUFIPES** Dej. — Syrie (Kindermann, *teste* Schaum).

— (**LEBIA**) **HUMERALIS** (36) Dej. — Liban, Ehden !; un exemplaire.

— — **CRUX-MINOR** Lin. — Liban !.

— — **CYATHIGERA** Rossi. — Liban !.

— — **ARGUATA** R. et S. — Naplouse (de Saulcy !).

(34) Je ne partage pas l'opinion de M. de Chaudoir qui, dans sa Monographie des Lébiides (Bull. Mosc., 1874, p. 24), donne la *L. pubipennis* Dufour comme spécifiquement distincte de la *L. fulvicollis* Fab.

(35) Var. *L. numidica* Luc. . . . . Algérie, Espagne.

(36) Var. *L. lepida* Brullé. . . . . Orient.

*MASOREUS WETTERHALII* (37) Gyll. — Jaffa, dans les dunes, enterré au pied des plantes. — Les exemplaires de cette provenance sont généralement un peu plus larges que ceux de France et peuvent être rangés dans la variété *Ægyptiacus* Dej., *rotundipennis* Reiche, signalée déjà d'Égypte et de Sicile.

— *ORIENTALIS* (38) Dej., *laticollis* Chaud. — Syrie (de Saulcy). — J'ai vu dans la collection de M. Reiche le *Masoreus* ainsi déterminé; il y est indiqué comme pris à Beyrouth, mais cette provenance me semble avoir besoin d'être confirmée. Cet individu est parfaitement semblable à ceux qu'on prend au Caire sur les bords du Nil.

— *RUFICORNIS* Chaud. — Bahr-et-Hidjaneh 1; deux exemplaires trouvés sous des roseaux desséchés. — J'ai pris aussi cette espèce, très-distincte de ses congénères, en Anatolie, sur l'emplacement d'Éphèse, actuellement transformé en marécage.

Le *M. ruficornis* a les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés chez les mâles bien plus fortement que le *M. Wetterhalii*, triangulaires, un peu cordiformes, garnis en dessous de poils et de squamules, rappelant tout à fait pour la forme comme pour la vestiture les tarsi des Féronides. Du reste le *M. Wetterhalii* lui-même offre cette conformation des tarsi, bien qu'à un degré moins accentué.

(37) C'est sans hésitation que je réunis à titre de variété le *M. Ægyptiacus* au *M. Wetterhalii*, dont il ne diffère que par sa taille un peu plus élargie, variable d'ailleurs d'individu à individu.

Je ne puis séparer non plus du même *M. Wetterhalii* le *M. alticola* Woll., des Iles Canaries.

Quant au *M. testaceus* Luc., d'Algérie, il ne diffère pas du *M. affinis* Küst., déjà réuni au *Wetterhalii* à titre de variété.

(38) Quelques exemplaires du *M. orientalis* sont plus petits et proportionnellement plus courts que les autres. J'ai vu dans plus d'une collection ces individus étiquetés à tort *M. Ægyptiacus* Dej. On les distingue facilement de cette variété du *M. Wetterhalii* par la présence de rides longitudinales le long du bord interne de leurs yeux, sans parler de leur taille encore un peu plus grande et de leur couleur d'un brun de poil foncé.



## AMPHIMASOREUS la Br. Gen. nov.

*Labrum apice integrum, transversum, breve. Mandibulæ mediocres, parum prominulæ, apice intus haud fortiter arcuatæ, foveola externa seta destituta. Palpi maxillares articulo ultimo fusiformi, satis inflato, apice attenuato, leviter truncato, labiales articulo penultimo intus poris setigeris duobus præditi, ultimo inflato, ovali, apice attenuato, subtruncato. Mentum dente medio perspicuo, simplici. Antennæ a basi quarti articuli pubescentes, horum articulo primo crassiusculo, tertio evidentissime longiori, quarto et sequentibus usque ad decimum incrassatis, compressis. Pori setigeri oculares duo. Prothorax subtrapeziformis, poris setigeris duobus, altero in margine, altero ad angulum posticum situs. Elytra apice haud truncata, intervallo tertio puncto impresso, epipleuris versus apicem simplicibus. Pedes similiter ac in genere Masoreo conformati, tibiis extus spinulosi, unguiculis simplicibus.*

Par le faciès de l'espèce sur laquelle il est fondé, le genre *Amphimasoreus* rappelle jusqu'à un certain point les *Amara*, mais l'étude de ses caractères montre que ce n'est pas auprès de ce genre qu'il faut chercher sa place. La présence de deux pores sétigères seulement au bord interne du pénultième article de ses palpes labiaux, alors que les *Amara* en ont cinq ou six, et d'un point enfoncé sur le troisième intervalle des stries des élytres, alors que chez ces dernières cet intervalle est toujours sans aucun point, suffirait à l'en éloigner si le rebord épipleural, qui est simple, ne le mettait à lui seul hors du groupe des Féronides proprement dits (genres *Feronia*, *Amara*, *Zabrus*). Les Féronides, ainsi que M. L. Bedel l'a remarqué le premier, ont le bord interne de leur repli épipleural (c'est-à-dire le bord le plus rapproché de l'axe du corps, celui qui limite l'élytre) subitement sinué vers son extrémité, un peu avant le point où il devrait régulièrement se joindre à l'externe par suite du rétrécissement de l'épipleure, et ramené brusquement à la rencontre de ce dernier bord par dessus lequel il chevauche de manière à devenir un instant supérieur et visible lorsqu'on regarde l'insecte en dessus. Ce caractère distingue nettement les *Feronidæ* (*sensu stricto*) des *Anchomenidæ*, chez qui le repli épipleural des élytres est normal. Il en est de même chez les *Masoreus* et chez les *Somoplatus*. Dans l'un et l'autre genre, le pénultième article des

palpes labiaux est de même garni à son bord interne de deux pores sétigères. Enfin, le genre *Amphimasoreus* se rapproche des *Somoplatus* par la forme de ses antennes, dont les articles quatre à dix sont épaissis et un peu comprimés; il s'en différencie, ainsi que des *Masoreus*, par le dernier article de ses palpes, surtout des labiaux, plus renflé. La forme de son prothorax est très-différente et le sommet de ses élytres n'est point arrondi et subtronqué comme dans ces deux genres. Mais la couleur et l'aspect général du tégument, l'absence de ponctuation, les allures mêmes de l'insecte vivant font tout de suite penser aux *Masoreus*, et je suis persuadé que c'est bien auprès d'eux qu'il faut le classer. Par l'intermédiaire du genre *Amphimasoreus*, les *Masoreus* et les *Somoplatus*, déjà si rapprochés des Féronides et des Anchomérides par la forme et l'armature épineuse de leurs tibias, comme par la structure de leurs tarses, se joignent encore plus intimement à ces derniers. Classés près des *Olisthopus*, les *Masoreus* et *Somoplatus* ne sembleraient pas mal placés; toutefois ils s'unissent plus intimement encore aux *Tetragonoderus*, et, par leur intermédiaire, aux *Lebia*.

AMPHIMASOREUS AMAROÏDES la Br. Nov. sp. — Long. 6 mill. — *Oblongocvatus, testaceus, maxime nitidus. Caput mediocre, impunctatum, convexiusculum, oculis mediocribus. Prothorax capite fere triplo latior, trapeziformis, lateribus parum rotundatis, angulis anticis rotundatis, haud prominulis, posticis leviter obtusis, apice rotundato-attenuatis, margine laterali reflexo, basi ab angulis posticis antice regulariter arcuata, utrinque fere usque ad medium distincte marginata, dorso leviter convexo, antice in medio transversim rugato, impunctato, foveolis basalibus fere nullis, linea longitudinali parum impressa. Elytra inter humeros prothoracis baseos latitudinem adæquantia, basi distincte usque ad scutellum marginata, lateribus paululum rotundato ampliata, ad apicem attenuata, haud truncata, perparum sinuata, leviter convexa, distincte striata, striis punctulatis, punctis tamen parum regularibus, mediocriter perspicuis, intervallo tertio prope striam secundam paulo post quadrantem apicalem puncto uno impresso. Prosternum apice rotundatum, distincte lateribus apiceque marginatum, metathoracis episterna brevia, fere quadrata, epimera transversa optime distincta. Corpus subtus impunctatum.*

Je n'ai pas répété dans la diagnose de cette espèce les caractères des palpes et des antennes signalés dans la caractéristique du genre dont elle est le type; j'espère que ce que j'en ai dit suffira à la faire reconnaître.

Liban, un seul exemplaire du sexe femelle, trouvé sous une pierre dans une clairière du bois d'Ehden ! (à 2,000 mètres d'altitude).

### Brachnidae.

BRACHINUS BAYARDI Dej. — Assez commun dans toute la Syrie : Naplouse (de Saulcy), Bethléem, Aïn-el-Borak !, Ghôr !, Tibériade !, Beyrouth (Peyron !), Antioche (Lederer !).

— IMMACULICORNIS Dej., *Græcus* Dej. — Naplouse (de Saulcy), Nazareth !, Ghôr !.

Le *B. immaculicornis* Dej. n'est pas, quoi qu'on en ait dit, une variété du *B. crepitans* Lin., et c'est à lui qu'il faut réunir le *B. Græcus* Dej. (d'après des types de Dejean que j'ai vus dans la collection de M. de Vuillefroy). Le *B. immaculicornis* diffère du *B. crepitans* par des caractères importants qui semblent avoir échappé à Dejean et à tous les auteurs qui se sont occupés de cette espèce. Sans parler de sa forme habituellement plus élargie et des interstries de ses élytres souvent plus saillants, subcostiformes, il a toujours les antennes et les pattes plus fortes que le *B. crepitans*, les pattes surtout, plus courtes, et les tibias intermédiaires et postérieurs garnis à leur côté interne d'une frange ou pour mieux dire d'une brosse épaisse et courte de poils dorés soyeux bien plus serrés et plus apparents.

— PSOPHIA Dej., var. *bombarda* (39) Dej., var. *Berytensis* R. et S. — Commun en Syrie, sous les pierres, dans tous les endroits humides. — On prend ensemble, avec toutes les variations intermédiaires, le type à élytres bleues unicolores (*psophia*), la variété à élytres bleues, avec la partie juxta-scutellaire rougeâtre ou jaune orangé (*bombarda*), et enfin celle dont les élytres deviennent plus ou moins d'un bleu noirâtre, ardoisé ou brunâtre, avec la partie juxta-scutellaire plus ou moins largement rougeâtre, parfois jusqu'au delà de la moitié des élytres le long de la suture (*Berytensis*). En outre, la forme des élytres varie beaucoup, elles peuvent être plus ou moins étroites, plus ou moins élargies d'avant en arrière, etc.

---

(39) Syn. *B. elegans* Chaud. . . . . Astrabad.

— CREPITANS (40) Lin. — Paraît peu commun en Syrie : Djebel-ech-Cheik !; plus abondant dans l'île de Chypre !. — Les exemplaires syriens et chypriotes sont un tant soit peu plus larges que ceux des environs de Paris, leurs antennes sont habituellement rougeâtres, sans taches obscures. Ils appartiennent à une variété commune dans beaucoup de localités de tout le pourtour du bassin de la Méditerranée, qu'on voit souvent dans les collections inscrite à tort sous le nom de *B. immaculicornis* Dej.

— EXPLODENS (41) Duft. — Bethléem !, Djebel-ech-Cheik !, Jérusalem, Naplouse (de Saulcy).

Var. \* *nitidulus* Muls. — Ile de Chypre !; très-commun.

Entre le *B. explodens* Duft. et le *B. nitidulus* Muls. (dont j'ai vu un type provenant de Caramanie dans la collection de M. Reiche) il n'y a pas d'autre différence que la ponctuation et la pubescence un peu plus dense chez le premier que chez le second. Ce sont les différences qu'on observe en France entre le *B. explodens* typique et sa variété *glabratus* Dej.; toutefois, en Orient ces variations ont lieu entre des limites plus larges qu'aux environs de Paris.

— SICHIMITA R. et S. — Très-commun à Jérusalem !, surtout le long des murailles de la ville, dans les endroits peu exposés aux rayons du soleil ; Naplouse (de Saulcy !).

On a proposé de réunir le *B. sichimita* R. et S. au *B. explodens* Duft. à titre de variété. Je ne saurais adopter cette manière de voir. Le *B. sichimita* a les antennes et les pattes un peu plus longues et un peu plus grêles, ces dernières toujours de coloration rembrunie, tirant sur le noir ; en outre la forme de ses élytres est différente, elles sont plus étroites à la base, plus élargies en arrière, leur ponctuation et leur pubescence sont encore un peu moins denses même que chez la variété *nitidulus* du

(40) Var. *B. efflans* Dej. . . . . Espagne, Portugal.

Var. — *longicollis* Waltl. . . . . Andalousie.

— — *Barbarus* Luc. . . . . Algérie.

— — *longicornis* Fairm. . . . . Id.

(41) Syn. *B. fimbriolatus* Luc. . . . . Algérie.

— — *cærulescens* Motsch. . . . .

— — *variventris* Schauf. . . . . Espagne.

*B. explodens*. Si l'on compare des *B. sichimita* de Jérusalem avec les exemplaires du *B. explodens* que j'ai pris, non pas tout à fait au même endroit qu'eux, mais à six kilomètres de distance, à Bethléem, ces différences sauteront aux yeux et on sera certainement convaincu de la validité spécifique du *B. sichimita*.

— EXHALANS Rossi, var. *Caspicus* Dej., *Hebraicus* R. et S. — Naplouse (de Saulcy !), Ghôr !, Tibériade !.

### Chlænidæ.

CALLISTUS LUNATUS Fab., var. — « Un exemplaire voisin de la variété *gratiosus* Chaud. » — Beyrouth (Kindermann, *teste* Schaum).

CHLÆNIUS (EPOMIS) DEJEANII Dej. — Saint-Jean-d'Acre (Peyron !).

— (CHLÆNIUS) SPOLIATUS Rossi. — Tibériade !.

— — FESTIVUS Fab. — Commun en Syrie : Jérusalem !, bords du Jourdain !, Tibériade !, Nazareth !, Damas !, Liban !, Anti-Liban !.

— — \* VESTITUS Payk. — Aussi commun en Syrie ! et dans l'île de Chypre ! qu'en Europe.

— — DIMIDIATUS Chaud., *Palæstinus* R. et S. — Bords du Jourdain (de Saulcy), Tibériade !.

— — DIFFERENS Peyron. — Bahr-et-Hidjaneh !.

— — \* DOÛEI Peyr. — Je n'ai pas rencontré cette espèce, découverte en Caramanie (Mantach) par M. Peyron et retrouvée dans l'île de Chypre par Truqui.

L'unique exemplaire chypriote que M. Baudi a eu sous les yeux différerait du type caramanien par sa tête d'un vert bronzé brillant et son prothorax d'un noir verdâtre, alors que chez le type susdit la tête seule a une nuance bronzée, le prothorax étant noir comme le reste du corps (42).

---

(42) Cette variabilité dans la coloration n'est pas sans exemple chez les *Chlænius*; on peut l'observer notamment chez les trois espèces des montagnes d'Espagne : *fulgidicollis* L. Duf. (Pyrénées), *dives* Dej. (Guadar-

— — *ÆNEOCEPHALUS* Dej. — Ghôr !.

— (DINOSES) *AZUREUS* (43) Duft., *laticollis* Chaud. — Antioche (Lederer !).

— — *CRURALIS* (44) Fisch. — Jérusalem !, Nazareth (Ahmed-es-Safedy), Liban !.

*LICINUS* \* *ÆGYPTIACUS* Dej., *Hierichonticus* R. et S. — Ghôr (de Saulcy). Commun aux environs de Jérusalem ! en octobre et novembre ; paraît plus rare au printemps. Naplouse !, Damas !, île de Chypre, Larnaca !.

— *CORDATUS* Chaud. — Syrie (Kindermann). — J'ai vu dans la collection de M. le baron de Chadoir cette remarquable espèce dont la taille l'emporte sur celle de tous ses congénères du bassin de la Méditerranée. Son faciès fait soupçonner que c'est un insecte propre aux montagnes boisées, ayant plutôt les habitudes du *L. Hoffmannseggi* que celles des espèces qui, comme le *L. silphoides*, affectionnent les endroits secs et découverts. Je n'aurais pas osé l'insérer dans mon Catalogue des Coléoptères de Syrie, tant est grande la défiance que j'ai dans les indications de patrie données par Kindermann, si M. Peyron ne m'avait écrit qu'il a pris à Beïtméri, village situé dans la région moyenne du Liban, à quelque distance de Beyrouth, « un *Licinus* gros comme un Carabe. » Il est probable qu'il s'agit là du *L. cordatus* Chaud.

*BADISTER PELTATUS* Panz. — Syrie (de Saulcy).

rama) et *bæticus* Ramb. (Sierra-Nevada), chez qui on rencontre, à côté des exemplaires ordinaires à tête et prothorax rouge cuivreux et élytres vertes, des individus dont tout le dessus est d'un vert sombre, vert-de-gris, vert noirâtre ou absolument noir, ou enfin d'un bleu intense, de la nuance du *C. azureus*.

(43) Syn. *C. Karelini* Chaud. . . . . Perse septentrionale.

Le *C. azureus* étend son habitat fort loin ; M. le comte de Mniszech en a reçu de Daourie plusieurs exemplaires qui ne diffèrent en rien de ceux de France.

(44) Syn. *C. agilis* Peyr. . . . . Caramanie.

C'est par erreur qu'est inscrit dans le *Catalogue des Coléoptères d'Algérie* par M. L. Reiche (p. 44), le nom du *C. agilis* Peyr. J'ai vu l'exemplaire d'après lequel a été faite cette citation : c'est un *C. azureus*.

# Monographie du genre **ANISORYNCHUS**,

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

---

(Séances des 10 Décembre 1873, 11 Février et 9 Septembre 1874.)

---

Les *Anisorynchus* sont presque toujours confondus dans les collections, la distinction des espèces offrant, en effet, les plus grandes difficultés : un trop petit nombre de caractères peut être utilisé pour les séparer, quelques-uns d'entre eux varient, même, dans de certaines limites ; enfin, les descriptions des auteurs sont, le plus souvent, trop absolues. Celles de Schönherr, assez exactes d'ailleurs, indiquent que ce savant n'a pas eu à sa disposition les différentes formes qu'affecte chaque espèce. Il lui est arrivé ainsi d'attribuer une importance trop grande à des caractères secondaires et variables, tels que la structure du rostre, du prothorax et des élytres ; par contre, plusieurs autres, qu'il est indispensable d'utiliser pour arriver à séparer des espèces très-semblables au premier coup d'œil, ont été négligés par lui.

Ma collection renfermant de nombreuses séries de ces insectes de provenances très-diverses, j'ai songé à réviser ce petit genre, et plusieurs de nos confrères, auxquels j'ai fait part de mon intention, se sont empressés de me communiquer leurs richesses. Les nombreuses séries que j'ai reçues, notamment, de MM. v. Heyden, Chevrolat, Reiche, Jekel, Bonnaire, Javet, Bérard, Koziarowicz et Damry, et du Musée royal de Belgique, par l'intermédiaire de son conservateur, M. de Borre, m'ont été d'un grand secours et m'ont permis de rendre mon travail beaucoup plus complet. Que tous ceux de nos collègues qui m'ont aidé dans cette tâche difficile reçoivent ici mes remerciements.

Peut-être me serais-je laissé entraîner à traiter le groupe des **MOLYTIDES**

(1875)

11

tout entier, qui aurait grand besoin d'une révision (1), mais j'ai appris que notre savant confrère M. Ch. Brisout de Barneville avait l'intention de nous donner, quelque jour, après sa Monographie des CEUTORYNNCHIDES, si impatiemment attendue, un travail complet sur le genre *Liosomus*, enrichi par lui de nombreuses espèces.

Je dois prévenir que j'ai, le plus souvent, négligé, dans mes descriptions, les caractères communs à la plupart des espèces ou trop variables pour qu'ils puissent servir à leur distinction : cette distinction sera facilitée, je l'espère, par le tableau synoptique auquel j'ai mis tous mes soins.

### Caractères du Genre.

Le genre *Anisorynchus* a été suffisamment caractérisé par Schönherr, Lacordaire, etc.; aussi me bornerai-je à ajouter quelques détails qui ont leur importance, car ils ne se retrouvent pas, pour la plupart, chez les représentants des genres voisins, et ils peuvent être utilisés pour la distinction des espèces qui nous occupent.

Tête marquée d'une petite fossette médiane, en dessous, au niveau des yeux. Yeux allongés, arrondis à la partie supérieure, terminés en pointe, inférieurement.

Rostre plus ou moins dilaté vers le sommet, caréné en dessus, souvent avec des rides longitudinales de chaque côté et un sillon oblique latéral plus ou moins marqués selon les individus d'une même espèce (2).

(1) Parmi les *Molytes*, plusieurs espèces devront être supprimées; les caractères utilisés, jusqu'à présent, pour la plupart d'entre elles n'ont rien de bien constant; ils sont empruntés généralement à la structure du rostre, à la ponctuation, surtout celle des élytres, qui varient chez ces insectes tout autant que chez les *Anisorynchus*.

(2) La carène médiane aussi est variable, plus ou moins tranchante, plus ou moins prolongée, parfois réduite à un simple pli ou disparaissant même complètement. Ce segment ne présente du reste, d'une espèce à l'autre, que des modifications assez peu importantes.

Tous les *Anisorynchus* qui me sont connus sont noirs; ils ont le prothorax muni, au milieu, d'une ligne lisse, tantôt saillante, tantôt aplatie, plus ou moins



Antennes à scape brusquement épaissi; premier article du funicule en cône très-allongé, deuxième de forme variable, tantôt presque carré ou subcylindrique, tantôt plus ou moins conique ou en cône tronqué; troisième à sixième transverses, plus ou moins arrondis latéralement, le plus souvent amincis en dedans, au point de paraître anguleux; septième toujours plus large que les précédents, bien plus épais en dehors, généralement subcontigu à la massue à laquelle il s'unit obliquement; massue peu distinctement quadriarticulée, à premier article profondément trisinué dans son pourtour, deuxième emboîtant exactement les sinuosités du précédent, troisième et quatrième à bords faiblement sinués.

Élytres présentant, sur le bord marginal, une très-petite entaille dans laquelle vient aboutir la pointe inférieure de l'épimère mésothoracique.

Tibias de toutes les pattes plus ou moins distinctement et irrégulièrement denticulés en dedans; lames mucronales notablement prolongées en dedans, plus longuement aux pattes antérieures et bidentées à leur extrémité, la dent interne beaucoup plus courte que l'autre et émoussée; terminées, en dehors, vers les trois quarts de l'épaisseur des tibias, par une saillie à angle droit: le côté de cet angle, qui est parallèle à la jambe, légèrement sinué aux pattes postérieures; en outre, et plus en dedans, deux spinules subapicales divergentes, formées d'un faisceau de poils raides semblables à ceux qui garnissent l'intérieur des tibias, arquées dans le sens opposé à celui de l'éperon terminal; peignes couronnant le sommet des tibias très-inégaux, surtout en dedans, où ils sont deux ou trois fois plus longs; tarses insérés en dedans des lames mucronales, près de l'angle interne des tibias; premier article canaliculé dans sa première moitié, les autres plus ou moins impressionnés, en dessous; en outre, une fine carène médiane semblant flanquée d'une strie, de chaque côté, à la base du premier ou des deux premiers articles, sauf chez une espèce (*monachus*); ces articles sont, en dessous, bordés latéralement de faisceaux de poils raides; ils sont tronqués ou faiblement arrondis, très-étroitement rebordés à leur sommet; le premier est contourné en arc dirigé en arrière et très-fortement épaissi vers l'extrémité; le deuxième subtriangulaire, subtrapézoïde ou presque en croissant; le troisième subcordiforme ou simplement bilobé; crochets fortement divergents.

Prosternum à bord antérieur densément cilié de poils jaunâtres, échan-

étroite et plus ou moins raccourcie, et, de chaque côté, vers le milieu du bord latéral, d'un espace également lisse, de forme irrégulière, le plus souvent oblong ou subarrondi, qui ne fait défaut que chez une seule espèce (*A. monachus*).

cré en arc dont les extrémités déterminent un angle peu saillant, généralement obtus, situé au niveau du bord interne de l'œil; pointe médiane du mésosternum arrondie.

Métasternum en triangle aigu antérieurement.

### Caractères de Sexe (1).

**MALE.** — Forme généralement plus étroite et plus allongée. Base de l'abdomen très-concave; cinquième segment abdominal déprimé au milieu du sommet, sans carène ni rebord à l'extrémité, largement tronqué et laissant ainsi à découvert un sixième segment qu'on pourrait prendre pour un épaississement inférieur du pygidium; ce rebord, ainsi que le cinquième segment, revêtu d'une pubescence jaunâtre (rarement blanchâtre) plus condensée, généralement, de chaque côté de la ligne médiane; à ponctuation plus dense et beaucoup plus fine vers le sommet. Troisième article des tarsi antérieurs plus fortement dilaté. Lames mucronales de la même paire nullement ou très-faiblement dirigées en dehors et peu saillantes au côté externe. Pygidium plus découvert.

**FEMELLE.** — Forme généralement plus lourde. Élytres plus arquées latéralement. Deux premiers arceaux de l'abdomen plus faiblement impressionnés : souvent le premier seul est marqué d'une impression; pas de sixième segment ventral; cinquième muni, avant le sommet, ou sur le bord même de celui-ci, tantôt d'une carène tranchante en section de cercle unie ou crénelée, ou d'une lame verticale, plus élevée de chaque côté, tantôt d'un double rebord tranchant déterminant une rainure plus ou moins profonde dans l'épaisseur même du segment (*A. monachus* excepté). Pubescence moins épaisse et non distinctement condensée en une touffe plus foncée de chaque côté de l'arceau. Lames mucronales des tibia antérieurs presque toujours fortement saillantes anguleusement et contournées en arrière vers le côté externe du tibia, ce qui fait paraître cet organe dilaté en dehors; épine interne plus grêle et plus développée que chez le mâle; troisième article des tarsi antérieurs plus dilaté en travers.

(1) J'ai cru devoir m'étendre davantage sur ces caractères qui n'avaient pas encore été signalés, à ma connaissance du moins.

**Tableau synoptique des Espèces.**

- I. Élytres ayant tous les interstries en forme de côtes élevées plus ou moins tectiformes, séparées par des sillons aussi larges qu'elles; ces côtes lisses ou finement granulées, mais sans trace de reliefs irréguliers ou de rugosités.
- A. Cuisses à échancrure basilaire interne arrondie; nullement anguleuses au bord de cette échancrure et n'offrant pas, ainsi, l'apparence d'une dent, même obtuse. — Tibias et tarses épais.
- B. Côtes des élytres très-élevées; sillons médiaires beaucoup plus larges qu'elles.  
— Taille : 20 mill. . . . . *procerus* . . . . . 1.
- B'. Côtes des élytres peu élevées; sillons beaucoup moins accusés, à peine aussi larges que les côtes. — Taille : 15 mill. *hespericus*  
Var. *sulcatulus*. . . . . 5.
- A'. Échancrure interne de la base des cuisses plus profonde, à bord postérieur anguleux, ce qui fait paraître ces organes subdentés. — Tibias et tarses grêles . . . . *punctato-sulcatus*. 2.
- II. Élytres, tantôt chargées de côtes arrondies, n'existant, le plus souvent, que sur les intervalles alternes, séparées par des sillons beaucoup plus étroits qu'elles, interrompues par des rugosités, ou tout au moins plus ou moins couvertes de reliefs inégaux mêlés aux granules; tantôt finement striées; tantôt, enfin, à stries indistinctes, mais à surface toujours plus ou moins inégale.

- AA. Stries des élytres fortes, à gros points inégaux. . . . . *costatus*. . . . . 11.
- AA'. Stries étroites, le plus souvent fines, souvent même effacées, n'ayant jamais, au fond, de gros points inégaux.
- BB. Deuxième article du funicule des antennes transverse, large, subcylindrique, ou presque carré. — Premier article seul des tarses intermédiaires et postérieurs caréné longitudinalement, en dessous, à la base; premier article des tarses antérieurs à carène le plus souvent obsolète. — ♀. Carène subapicale du dernier segment abdominal plus élevée à ses extrémités qu'au milieu. . . . . *bajulus*. . . . . 7.
- BB'. Deuxième article du funicule des antennes peu épais, conique, plus long que large. — Deux premiers articles des tarses intermédiaires et postérieurs distinctement carénés en dessous (le deuxième plus brièvement). — ♀. Carène subapicale du dernier segment abdominal élevée à ses extrémités. . . . . *gallicus*. . . . . 6.
- BB''. Deuxième article du funicule des antennes aussi long ou plus long que large, évidemment conique ou légèrement arrondi latéralement. — Deux premiers articles de tous les tarses distinctement carénés en dessous (le deuxième plus brièvement). — ♀. Carène apicale du dernier segment abdominal en forme de rebord, non ou à peine plus épais latéralement.
- C. Taille 7-10 mill. — Sculpture du prothorax fine et peu profonde, formée de petites hachures interrompues, sans points.

- Tibias grêles, souvent rougeâtres, les antérieurs à lames mucronales dépassant à peine, en dehors, l'épaisseur du tibia, dans les deux sexes. . . . . *fallax* . . . . . 4.
- C'. Taille : 13-16 mill. — Sculpture du prothorax médiocrement profonde, sans mélange de points ni de reliefs lisses (abstraction faite de la ligne médiane et de la plaque latérale normales) consistant en un réseau égal et serré. — (Troisième article des tarsi postérieurs à côtés presque droits, aussi long ou plus long que large, à peine aussi large que le précédent) . . . . . *hespericus* . . . . . 5.
- C''. Taille : 13-18 mill. — Prothorax beaucoup plus grossièrement rugueux, avec des points distincts plus ou moins nombreux.
- D. Troisième article des tarsi postérieurs ni dilaté ni arrondi, guère moins long que large, à peine de la largeur du précédent. . . . . *hespericus*  
var. *elongatus*. . . . . 8.
- D'. Troisième article des tarsi postérieurs un peu plus large seulement que le précédent, mais toujours arrondi et transverse.
- E. Prothorax grossièrement réticulé ou ridé longitudinalement avec quelques points distincts çà et là. . . . . *Sturmiti*  
var. *barbarus*. . . . . 8.
- E'. Prothorax très-évidemment ponctué, les points gros, arrondis, confluent par place.
- F. Forme sensiblement moins sphérique.  
— ♂. Élytres beaucoup plus étroites.

tes et beaucoup moins arquées et prothorax très-peu dilaté-arrondi latéralement. — ♀. Prothorax rétréci en arrière presque rectilinéairement dans sa deuxième moitié. — Carène bordant le dernier segment abdominal tranchante, saillante même à ses extrémités. — Deuxième article du funicule des antennes pas plus long que large. . . . . *Sturmi* . . . . . 8.

**F'.** Forme presque sphérique et aussi arrondie chez le mâle que chez l'autre sexe. — Élytres plus brièvement resserrées avant le sommet. — Prothorax dilaté-arrondi latéralement en arc régulier, même chez le mâle. — Deuxième article du funicule des antennes évidemment plus long que large. — ♀. Carène subapicale du cinquième segment abdominal effacée à ses extrémités. . . . . *ferus*. . . . . 9.

**III.** Élytres sans côtes et à intervalles plans, couverts de granules, mais sans mélange de rides rendant la surface plus ou moins inégale.

**AAA.** Deuxième article du funicule des antennes transverse. — Prothorax muni, de chaque côté, d'une petite plaque lisse. — Élytres très-densément et très-finement granulées (les grains inégaux non aplatis); à stries étroites, superficielles. — Premier article, au moins, de tous les tarse, caréné en dessous longitudinalement, à la base. — ♀. Extrémité du cinquième segment abdominal à double rebord tranchant. . . . . *maroccanus*. . . . . 10.

AAA'. Deuxième article du funicule des antennes aussi long que large. — Prothorax sans plaque lisse latérale, orné, de chaque côté, chez l'insecte très-frais, d'une bande arquée formée de poils jaunes. — Élytres à stries profondes, avec de gros points carrés; intervalles couverts de grains aplatis semblant entremêlés de points. — Tarses non carénés en dessous. — ♀. Sommet du cinquième segment abdominal dépourvu d'un rebord tranchant. . . . . *monachus* . . . . 12.

---

### Description des Espèces.

1. A. PROCERUS, Chevrolat in Guér., 1861, p. 119.

Long. 20 mill.; lat. 10 mill.

*Ovatus, valde convexus, subglaber, subnitidus; antennarum articulo tertio subcylindrico, latitudine vix longiori; prothorace punctis oblongis; elytris costis valde elevatis lævibus, alternis interdum antice abbreviatis, interstitiis concavis, obsolete seriatim punctulatis, parum dense granulatis.*

Large et court (♀), un peu plus étroit et plus allongé (♂), très-convexe, noir, paraissant glabre, en dessus. Tête et rostre rugueux, couverts de points généralement arrondis, confluent par place, très-grossiers au milieu, plus fins vers l'occiput et sur le labre; une impression longitudinale subtriangulaire à l'extrémité du rostre. Antennes à deuxième article du funicule à peine atténué vers la base, guère plus long que large;

troisième à sixième successivement un peu plus courts, peu arrondis, légèrement rétrécis, mais non anguleux en dedans; septième très-court; massue ovale, acuminée. *Prothorax* légèrement arqué latéralement, à angles postérieurs presque droits, très-distinctement ponctué, les points un peu oblongs, rarement confluent. *Élytres* tronquées à la base, sans saillie au-dessus des épaules qui sont arrondies; notablement arquées latéralement, surtout chez la femelle, chargées chacune, indépendamment de la suture, de six côtes très-saillantes, presque tranchantes, imponctuées et assez brillantes, les alternes effacées vers la base, rarement très-courtes et obsolètes; intervalles des côtes concaves, très-finement alutacés, avec une rangée de points très-fins et de très-petites granulosités peu serrées. *Abdomen* finement et éparsément ponctué sur le deuxième segment, grossièrement et inégalement sur le cinquième (♀). Carène subapicale du cinquième segment abdominal fine, très-rapprochée du bord, bien distincte seulement au milieu. *Tarses* non distinctement carénés en dessous, à la base; deuxième article des antérieurs exactement triangulaire, subéquilateral; troisième tout à fait arrondi, dilaté, aussi long que le précédent; deuxième article des intermédiaires et des postérieurs sensiblement plus long que large; troisième article des antérieurs à peine dilaté, celui des postérieurs pas plus large que l'article précédent. Lames mucronales distinctement ponctuées, leur saillie postéro-externe en angle obtus très-émoussé.

Algérie (coll. Chevrolat, Jekel, la mienne).

Le mâle ne diffère de la femelle que par sa forme plus allongée, ses élytres moins arquées latéralement et moins saillantes aux épaules.

## 2. A. PUNCTATO-SULCATUS (Reiche, in museo).

Long. 8,5-9 mill.; lat. 4-4,5 mill.

*Ovatus, subnitidus, subglaber; capite sat profunde punctato; rostro longitudinaliter strigoso; antennis articulo funiculi secundo elongato, conico; prothorace sat tenuiter striolato-punctato; elytris interstitiis pluri-costatis ac sulcatis; femoribus posticis subdentatis; tibiis brevissimis, mediocribus, apice intus longe acuteque uncinatis (♂, ♀), extus vix dilatatis.*



En ovale assez allongé, très-parcimonieusement pubescent de gris. *Tête* densément couverte de points arrondis médiocres, plus gros en avant; une fossette très-distincte sur le front. *Rostre* à grosse ponctuation confluyente, à carène médiane obtuse; des rides longitudinales simulant, parfois, de chaque côté, d'autres carènes. *Antennes* à deuxième article du funicule conique, plus long que large; quatrième à sixième rétrécis en dedans, très-courts. *Prothorax* subtransverse, faiblement étranglé en avant, fortement et régulièrement arrondi latéralement, à ponctuation peu profonde, confluyente, et formant de fines rides longitudinales; ordinairement impressionné de chaque côté. *Écusson* très-petit, triangulaire. *Élytres* arquées latéralement (♂, ♀) des épaules aux deux tiers, où elles sont atténuées obtusément; chargées chacune de sept ou huit côtes plus ou moins élevées, obtuses, presque lisses, déterminant entre elles des sillons peu accusés, à points granuleux espacés. *Pattes* plus étroites que chez les autres espèces; cuisses, surtout les postérieures fortement échan-crées en dedans, vers la base, ce qui les fait paraître obtusément dentées; tibias grêles, souvent rougeâtres, les antérieurs presque droits en dedans (sauf une sinuosité anté-apicale). Lames mucronales à épine interne grêle, très-longue à tous les tibias (♀). Tarses antérieurs à deuxième article transverse, plus court que le troisième; deuxième des intermédiaires un peu plus long que le suivant qui est légèrement dilaté et à peine plus large que lui; deuxième des postérieurs de moitié plus long que le troisième, qui n'est pas dilaté (♂, ♀). Tibias antérieurs sensiblement sinués en dedans, dans leur deuxième moitié; lames mucronales terminées en dedans, à toutes les pattes, par une pointe moins grêle, un peu moins longue, leur saillie externe ne dépassant pas ou dépassant à peine la dilatation apicale des tibias (♂); lames mucronales des quatre tibias postérieurs terminées à angle droit non ou à peine émoussé, à leur saillie postéro-externe. *Dessous* très-lâchement ponctué sur les premiers segments de l'abdomen.

♀. Une fine carène, également élevée, au sommet du cinquième segment abdominal.

Portugal (coll. Reiche, Jekel); Espagne (ma collection).

L'*A. punctato-sulcatus*, par les côtes plus ou moins luisantes et la granulation peu serrée de ses élytres, rappelle, en très-petit, l'*A. procerus*.

## 3. A. ARATUS (Germar) Bohem. in Sch., VI', p. 314, 7.

*Subovatus, niger, pulvere griseo obsitus; rostro obsolete carinato; thorace confertim granulato, linea longitudinali antice posticeque abbreviata, maculaque utrinque in medio, lævibus, notato; elytris subtiliter subremote granulatis, sulcatis, interstitiis convexis.*

Un peu plus petit que l'A. *bajulus*. Tête arrondie, épaisse, convexe, densément ponctuée, noire, couverte, surtout sur le front, d'une squamosité grise; yeux latéraux, oblongs, subdéprimés, bruns. *Rostre* presque deux fois de la longueur de la tête et de moitié plus étroit qu'elle, assez épais, presque droit, plan en dessus, densément ponctué, légèrement tricarééné, les carènes latérales moins marquées; noir, comme poudré de gris, dénudé vers le sommet. *Antennes* atteignant à peine le milieu du prothorax, robustes, noires, parcimonieusement poilues, à massue oblongue-ovale, acuminée, à pubescence brune. *Prothorax* un peu plus long que sa largeur en arrière, tronqué à la base et au sommet, plus étroit en avant, à peine étranglé avant le sommet, médiocrement dilaté-arrondi latéralement, légèrement convexe en dessus, densément granulé, marqué d'une ligne longitudinale raccourcie à ses deux extrémités et, de chaque côté, au milieu, d'un petit espace oblong également lisse, noir, presque opaque, poudré de gris, plus densément vers les côtés. *Écusson* très-petit, triangulaire, noir. *Élytres* échancrées ensemble à la base, un peu plus larges que la base du prothorax, à épaules un peu saillantes antérieurement, graduellement élargies presque dès la base, obtusément arrondies ensemble au sommet même, plus de deux fois de la longueur du prothorax, convexes en dessus, déclivés postérieurement, assez profondément et régulièrement sillonnées et à peine ponctuées dans les sillons, à intervalles convexes; finement et assez peu densément granulées sur toute leur surface; noires, presque opaques, peu densément poudrées de gris. *Corps* noir en dessous, parcimonieusement poudré de gris, à poitrine et à dernier segment de l'abdomen densément plus profondément ponctués, le reste de l'abdomen plus lâchement. *Pattes* allongées, robustes, à pubescence courte, pâle, peu abondante; cuisses médiocrement claviformes, inermes; tibias distinctement ponctués, cylindriques, droits, plus minces

a la base, munis, au sommet interne, d'un crochet aigu; tarsi allongés, garnis, en dessous, de soies brunes.

Portugal.

Je n'ai pas vu le type de cette espèce dont j'ai reproduit la description mot à mot. Elle paraît être extrêmement voisine de l'*A. punctato-sulcatus*; mais les expressions : « *Pedes validi. . . . femoribus muticis. . . . thorace confertim granulato* » ne peuvent convenir à notre espèce, qui a les pattes moins épaisses que celles des espèces voisines, avec les cuisses obtusément dentées, et chez laquelle le prothorax n'est nullement granulé. La description un peu vague de Bohemann pourrait tout aussi bien convenir à une petite variété de l'*A. hespericus*, à la variété *sulcatulus*, par exemple; mais je ne connais aucune espèce ayant des granules sur le prothorax.

#### 4. *A. FALLAX*. NOV. SP.

Long. 7-8 mill.; lat. 3,5-4 mill.

*Ovatus* (♂, ♀), *opacus*, *obsolete pallide-pubescentis*, *articulo secundo funiculi sæpius apicem piceus versus noduloso*; *prothorace tenuiter subreticulato*, *antice sæpius punctis confluentibus*; *elytris anguste sulcatis*, *interstitiis vix elevatis, inæqualiter interruptis, parce granulatis*; *tibiis gracilibus, intus brevius uncinatis, lamina exteriori in fœmina extus valde porrecta*; *femoribus muticis*.

Cette espèce a le faciès des plus petits exemplaires de l'*A. bajulus* et a pu être confondue avec lui; mais plusieurs caractères importants la rapprochent davantage de l'*A. punctato-sulcatus*.

*Tête* à fossette frontale nulle ou presque nulle; carène du rostre remplacée par une ride souvent effacée. *Antennes* à deuxième article du funicule presque cylindrique ou légèrement arrondi latéralement, très-peu atténué vers la base, plus court que les deux suivants, qui sont transverses, de forme carrée et amincis en dedans (plus anguleux ♂). *Prothorax* tantôt fortement, tantôt très-faiblement arrondi latéralement. *Élytres* striées-ponctuées, avec les intervalles plus ou moins saillants, mais non en forme de côtes lisses; plus ou moins granulés et entremêlés de plaques

saillantes plus ou moins nombreuses, de forme irrégulière, ce qui rend la surface très-inégale. *Cuisses* à échancrure peu sensible, non terminée anguleusement. *Tibias* antérieurs notablement dilatés intérieurement vers le milieu, surtout chez le mâle, fortement sinués ensuite; ♂, ♀, lames mucronales avancées, en dedans, en une épine assez courte et peu grêle, obtuses en dehors et dépassant à peine la largeur de la jambe en cet endroit; deuxième article des tarses antérieurs aussi long que le troisième; tarses intermédiaires à deuxième article plus long que le troisième, qui est à peine dilaté. ♂. *Tibias* postérieurs plus minces et plus longs que chez l'*A. punctato-sulcatus*, pas plus épais, intérieurement, avant la dilatation apicale, que vers le premier tiers: chez l'espèce précédente, ces organes sont légèrement dilatés de la base au sommet; tarses postérieurs à deuxième article du double environ de la longueur du troisième, qui est oblong, et dont la dilatation est tout à fait nulle (♂, ♀); saillie postéro-externe des lames mucronales des deux paires postérieures à angle droit ou un tant soit peu obtus.

Cette espèce se distingue de l'*A. punctato-sulcatus*, sans parler de la sculpture différente des élytres, par l'absence d'une dent obtuse à toutes les cuisses, par la conformation des tibias chez le mâle, par la proportion des articles deuxième et troisième des tarses antérieurs, par la saillie des lames mucronales beaucoup moins longue intérieurement chez la femelle de cette espèce que chez le même sexe de l'espèce précédente, enfin par l'angle externe de cette saillie pas plus développé aux pattes antérieures chez la femelle que chez le mâle. La forme du deuxième article du funicule des antennes et l'étroitesse des tibias ne permettent pas de la confondre avec les exemplaires de très-petite taille de l'*A. bajulus*.

Espagne, Sierra-Nevada (coll. Jekel, Bonnaire, la mienne).

##### 5. *A. HESPERICUS* Rambur (*teste* Reiche).

Long. 13-17 mill.; lat. 5,5-7,5 mill.

*Oblongior* (♂), *minus late ovatus* (♀) *pube lutescente adpersus; funiculi antennarum articulo secundo parum elongato, parum conico; prothorace densissime æqualiter minus profunde reticulato, haud punctato; elytris*

*dense vel densissime acutius granulatis; tarsorum mediorum articulo tertio ia, posticorum minime dilatato, oblongo. ♀. Segmento ultimo abdominis carina apicali a latere abbreviata, crenulata, instructo.*

Cet *Anisorynchus* étant très-voisin de l'*A. Sturmii*, je me bornerai à indiquer les différences et je mentionnerai ensuite les variations nombreuses que subit la structure des élytres, dont quelques-unes pourraient, sans une étude plus approfondie de tous les passages, être considérées comme autant d'espèces distinctes.

Prothorax à ciselures constamment bien plus fines que chez *Sturmii*, formant une réticulation partout égale et très-serrée, sans autres espaces lisses que les deux plaques latérales et sans aucun mélange de points, ressemblant à celle de l'*A. bajulus*, mais moins superficielle. Deuxième article des tarses intermédiaires à peine distinctement élargi; le même article des postérieurs nullement dilaté et à peine aussi large que le précédent, aussi long que large; lames mucronales des quatre pattes postérieures moins obtusément émoussées à leur sommet postéro-externe. Enfin, les élytres de la femelle sont plus subitement atténuées en arrière; ces organes sont généralement couverts de grains plus nombreux, moins aplatis, ressemblant, vers le sommet, à des points rapeux; et chez les variations de l'*A. hespericus* qui ont des saillies sur les élytres, elles existent indifféremment sur tous les intervalles; sur une quarantaine d'individus que j'ai pu examiner, je n'en ai pas trouvé un seul à intervalles alternes plus élevés. L'échancrure de la base des élytres est plus ou moins prononcée, le prothorax fortement ou à peine arrondi: ces modifications n'ont pas une grande importance et se retrouvent chez plusieurs autres espèces. Le premier article de tous les tarses est nettement caréné en dessous, le deuxième des deux paires postérieures est muni d'une carène très-brève, souvent écrasée. Les cuisses sont ponctuées aux extrémités, à peine au milieu, qui est finement ridé.

Espagne et Portugal (Coll. Bonnaire, Jekel, Paulino d'Oliveira, von Heyden).

#### *Variations des élytres.*

- a. Pas de stries distinctes sur le dos des élytres, quelques vestiges seulement vers le sommet, sans ponctuation; surface presque égale, avec de rares saillies non granulées, presque obsolètes; granules très-

- nombreux (*hespericus* Rambur). — Une femelle rapportée d'Espagne par M. Simon (collection Reiche).
- b.* Comme *a*, quelques vestiges de stries çà et là ; espaces lisses plus nombreux (*sculptilis* Reiche, in museo). — Espagne ; un mâle reçu de M. Guirao.
- c.* Comme *b*, seulement des stries superficielles pointillées ; granules un peu moins nombreux (*occidentalis* Reiche, in museo). — Portugal, Espagne (coll. Reiche, Chevrolat, Bonnaire, Jekel, la mienne).
- d.* Comme *a* et *b* pour la sculpture des élytres, mais stries bien nettes, régulières quoique fines et nettement ponctuées. — Andalousie ; une femelle (coll. Reiche).
- e.* Comme *c*, mais espaces lisses beaucoup plus nombreux (*erosus* Reiche, in museo). — Un mâle rapporté d'Espagne par M. Simon.
- f.* Stries obsolètement sillonnées, indistinctement ponctuées ; espaces lisses nombreux. — Une femelle de la Sierra-Nevada (coll. Javet).
- g.* Des sillons plus ou moins marqués, indistinctement ponctués mais interrompus ; espaces lisses élevés rendant les élytres très-inégales (*arduus* Reiche, in museo) (*hespericus* Rambur d'après M. Chevrolat). — Espagne, Portugal.
- h.* Sillons réguliers, d'un bout à l'autre, indistinctement ponctués ; saillies lisses très-nombreuses rendant les élytres tout à fait inégales ; granules peu nombreux ; des poils jaunes formant des mouchetures nombreuses dans les cavités. — Andalousie ; un mâle (ma collection).
- i.* Granules extrêmement nombreux, plus aigus, mélangés d'assez nombreuses saillies ou rides étroites : d'où la surface très-densément et finement rugueuse et mate ; sillons assez réguliers, tantôt plus, tantôt moins distinctement ponctués (*scabratus* Chevrolat, in museo). — Portugal (coll. Chevrolat, la mienne ; deux mâles).
- j.* Comme *i* pour les sillons et la granulation. Prothorax fortement, rectilinéairement élargi de la base au delà du milieu, où il est très-arrondi : par suite, angles postérieurs très-obtus, non émoussés. La forme du prothorax donne à l'insecte un faciès très-différent, mais je n'attache pas une grande importance à ce caractère, à cause des modifications fréquentes que subit ce segment chez la plupart des autres espèces. L'unique exemplaire observé est, du reste, mutilé. — Grenade ; un seul mâle (coll. Bonnaire).

Enfin, j'ai cru devoir séparer, comme variétés, les deux formes suivantes qui s'éloignent des autres par quelques caractères mieux définis; mais pas assez tranchés pour qu'il me soit permis de les ériger en espèces propres, sur l'examen d'un exemplaire unique.

*Var. SULCATULUS* (Reiche, in museo). — ♂. Élytres mates, très-densément et très-finement granulées, avec les intervalles des granules très-densément vermiculés-ridés; tous les intervalles en côtes assez étroites, peu élevées, un peu plus lisses que le reste de la surface, entières, les alternes semblant un tant soit peu plus saillantes; sillons entre les côtes sans séries de points, granulés sans ordre. Troisième article des tarsi dilaté-arrondi aux pattes antérieures et intermédiaires, faiblement aux postérieures; mais cet article au moins aussi large que le précédent et moins oblong qu'à l'ordinaire. — Long. 15,5 mill.; larg. 7,5 mill. — Un deuxième exemplaire de la même provenance (coll. v. Heyden), plus petit (10,5 mill.), a les côtes presque lisses. — Portugal.

Cette variété ressemble, en très-grand, à l'*A. sulcato-punctatus*.

*Var. ELONGATUS* (Reiche, in museo). — Élytres comme dans la variation *c*. Tête et rostre beaucoup plus grossièrement ponctués et plus fortement rugueux. Prothorax à gros points arrondis, absolument comme chez l'*A. Sturmii*, auquel la forme allongée et étroite du troisième article des tarsi postérieurs ne permet pas de le rapporter. — Un mâle récolté en Espagne par M. Simon.

#### 6. *A. GALLICUS*. Nov. sp. (♀).

Long. 14-16 mill.; lat. 6-7,5 mill.

*A. bajulo affinis; rostro breviori, apice distinctius dilatato; antennis evidentè tenuioribus, articulo secundo funiculi elongato, conico; prothorace lateribus regulariter arcuatis, dense tenuiter reticulato; abdominis segmento quinto carina apicali utrinque elevatiori instructo.*

Cette espèce se rapproche surtout de l'*A. bajulus* par le faciès et par les ciselures à peu près semblables du prothorax; elle en diffère par le rostre plus court et un peu plus étroit, par les antennes moins épaisses, à deuxième article du funicule rétréci en arrière, guère plus court que les

troisième et quatrième réunis, à articles suivants sensiblement moins courts; par le prothorax indistinctement sinué au milieu de son bord antérieur, régulièrement arrondi latéralement, ayant ainsi sa plus grande largeur vers le milieu, au lieu d'être élargi rectilinéairement dès la base, avec sa plus grande largeur vers le premier tiers antérieur. Les élytres sont à peu près sculptées comme chez l'*A. bajulus*, avec des vestiges de stries et quelques inégalités, sans côtes chez les exemplaires que j'ai eus sous les yeux. Les tibias sont moins larges, et les tarses, surtout les antérieurs, beaucoup moins dilatés, plus déliés; le deuxième article de toutes les paires est bien plus fortement triangulaire, celui des antérieures à peine transverse. Les segments abdominaux sont à peu près plans. L'élévation subapicale du dernier segment abdominal est analogue à celle de l'*A. bajulus* ♀, très-distinctement sinuée au milieu et distinctement crénelée, mais avec les côtés moins saillants.

Diffère de l'*A. Sturmii* ♀ par la taille plus faible, le rostre plus étroit, à sillons obliques latéraux peu marqués; par les antennes plus minces, à deuxième article du funicule sensiblement plus long et plus conique; par le prothorax à ciselures bien moins profondes et non ponctué; par les cuisses à peine ponctuées, les tibias beaucoup plus faiblement et à peine rugueux; par l'abdomen non convexe, avec le dernier segment déprimé au milieu de son sommet, d'où la carène terminale interrompue.

France méridionale : Pyrénées orientales (coll. Reiche), Marseille (coll. v. Heyden, la mienne).

7. *A. BAJULUS*, Olivier (*Liparus*), Ent., V, 83, p. 287, 312. — Schön., II, p. 357; VI', p. 309, 1. — *curtus* Perris, Excurs. Land., III, p. 57.

Long. 10-16 mill.; lat. 4,5-7 mill.

*Ovatus, brevissime pallide-pubescentis; capite transversim, rostro longitudinaliter rugosis; antennis articulo funiculi secundo subquadrato; prothorace tenuiter rugoso-striolato; elytris tricostatis, inæqualibus, granulatis; pedibus gracilioribus.*

♀. *Abdominis segmento ultimo lamella subverticali in medio sinuata, rædito.*



Ovale, pas très-court, terne, à pubescence cendrée rare, souvent obso-  
lète et formée de poils extrêmement courts. *Tête* à points arrondis très-  
médiocres et profonds. *Rostre* peu allongé, à carène médiane faible, parfois  
effacée et sillons latéraux bien marqués, à ponctuation médiocre peu pro-  
fonde, suivie, en avant, de faibles rides. *Antennes* à deuxième article du  
funicule exactement cylindrique, à peine aussi long que large; troisième à  
sixième très-courts, très-amincis et presque anguleux en dedans. *Pro-*  
*thorax* un peu plus large que long, s'élargissant presque rectilinéairement  
de la base aux deux tiers, où il est faiblement arrondi, à sculpture très-  
peu profonde formée de rides courtes, serrées, ou réticulation très-irrè-  
gulière non entremêlée de points; saillies lisses à peine élevées. *Écusson*  
triangulaire, rarement émoussé au sommet, très-déclive en avant. *Élytres*  
arquées médiocrement, sensiblement atténuées des deux tiers au sommet,  
légèrement sinuées avant celui-ci, saillantes au-dessus des épaules, char-  
gées ordinairement de trois côtes (la suture, en outre, souvent élevée),  
plus ou moins interrompues, tantôt assez saillantes, tantôt tout à fait  
aplaties, et, entre celles-ci, des reliefs transverses; presque toute la sur-  
face, souvent même les côtes, couvertes de petits grains nombreux. *Tarses*  
antérieurs à deuxième article très-court, presque en croissant. *Dessous* à  
ponctuation médiocrement profonde, même sur le métasternum.

♀. Dernier segment abdominal chargé, très-près de son bord posté-  
rieur, d'une saillie transverse plantée verticalement, échancrée dans son  
milieu.

Var. *B.* Taille inférieure : 8-10 mill. — Des côtes obsolètes entre les  
côtes principales des élytres, et, dans les intervalles, des points râpeux  
simulant des stries. — Allier (ma collection).

Var. *C.* Taille : 10 mill. — Élytres grossièrement rugueuses; des ves-  
tiges de côtes interrompues à la base; de nombreuses saillies prononcées,  
irrégulières, très-finement ridées; carène rostrale effacée. — Pyrénées  
(coll. Reiche).

Europe, surtout tempérée. Je ne l'ai pas vu d'Espagne.

La forme large et presque carrée du deuxième article du funicule, la  
finesse de la sculpture du prothorax et la structure du dernier segment  
abdominal femelle distinguent facilement cette espèce.

Je n'ai pas vu le type de l'*A. curtus* Perris; mais quelque temps après

la publication de mes notes synonymiques dans le Bulletin de la Société entomologique suisse, où j'indiquais cette espèce comme étant une des nombreuses variétés de l'*A. bajulus*, notre savant confrère m'écrivit qu'il approuvait cette réunion.

8. A. STURMII, Bohem. in Schön., VI', p. 310, 2.

Long. 14-19 mill.; lat. 7-8 mill.

*Late ovatus* (♀) *oblongus* (♂), *pube cervino obsitus; rostro apicem versus dilatato, rugoso-punctato; prothorace reticulis punctisque sæpe confluentibus profunde insculpto, a medio ad basin oblique angustato; elytris vix granulatis, subtiliter, reticulatim rugulosis; tarsorum posticorum articulo tertio modice dilatato, transverso.* ♀. *Segmentis abdominis 2 primis sæpius medio convexis.*

Ovale, sensiblement plus étroit chez le mâle, à pubescence fauve, peu densément, mais souvent uniformément répandue sur le prothorax, la tête et le rostre, plus longue sur ce dernier, occupant les impressions formées par la réticulation des élytres qui semblent ainsi mouchetées de jaunâtre. *Tête* à points alvéolés confluent. *Rostre* ridé longitudinalement, à marges latérales bien marquées. *Antennes* à deuxième article du funicule subconique, un peu plus long que large; articles quatrième à sixième rétrécis en dedans, le dernier presque anguleux; massue plus brièvement ovale que chez l'*A. ferus*. *Prothorax* généralement aussi long que large, faiblement étranglé d'ordinaire en avant, presque droit latéralement (♂); médiocrement arqué et obliquement rétréci en arrière (♀); réticulé sans points ou à ponctuation confluyente longitudinalement. *Écusson* déclive vers la base, de forme variable. *Élytres* arquées latéralement, médiocrement saillantes au-dessus des épaules, qui sont obliques, peu largement arrondies, chargées de trois côtes principales obtuses fréquemment interrompues, et ordinairement de plusieurs autres intermédiaires obsolètes, luisantes, formant une surface irrégulièrement réticulée; intervalles de ces réticulations couverts de petites rugosités irrégulières rarement entremêlées de quelques petits grains arrondis; stries ponctuées très-superficielles. *Cuisses* ponctuées assez fortement sur toute leur surface. *Tarses* à premier article des antérieurs et deux premiers des intermédiaires et des postérieurs très-

distinctement carénés en dessous dans leur première moitié ; troisième de toutes les pattes dilaté, plus court que large ; lames mucronales ponctuées, celles des deux paires postérieures à sommet très-émoussé. *Abdomen* à deux premiers segments séparément convexes.

♂. Oblong-ovale, sensiblement plus étroit et plus allongé ; prothorax à peine arrondi latéralement.

♀. Large et courte ; élytres très-arquées latéralement, de moitié à peine plus longues que larges. Dernier segment abdominal à carène tranchante également saillante, non ou à peine crénelée.

Var. *B*, ♂, ♀. Stries des élytres bien marquées, très-régulières ; intervalles légèrement et également convexes. — Sicile (ma collection).

Var. *C*. Côtes des élytres nulles ; des stries à peine distinctes ; surface presque égale, à reliefs très-écrasés, peu distincts, irrégulièrement disposés ; pubescence pâle, formant presque des bandes onduleuses. — Algérie (ma collection).

La forme décrite ici se rapporte au vrai *Sturmi* de Schönherr.

L'*A. barbarus* n'est, à mon avis, qu'une variété de la même espèce ; on trouve tous les passages entre ces deux types. Voici son signalement :

Var. BARBARUS, Bohem. in Schön., VI', p. 312, 4. — *Subovatus*, parce brevissime pallide-pubescentis ; rostro longiori, minus ampliato, punctato, strigoso ; prothorace profundius minus crebre punctato ; elytris costatis interstitiis dense granulatis, striis aut nullis aut indistincte punctatis.

Cette variété est ordinairement moins élargie latéralement ; le deuxième article du funicule paraît plus court, moins rétréci à la base ; le prothorax est plus profondément sculpté, rugueux longitudinalement, avec des points ronds assez distincts, surtout en avant ; les élytres, plus rétrécies en arrière, sont chargées de côtes presque lisses, légèrement ondulées, avec des grains ronds nombreux, plus aplatis dans les intervalles ; l'impression du premier segment abdominal se continue sur le deuxième, etc.

Cette variété donne naissance elle-même à plusieurs sous-variétés. Je n'indiquerai que les principales :

*b*. Élytres sillonnées régulièrement, mais sans ponctuation appréciable

au fond des sillons, qui sont granulés; interstries assez régulièrement convexes, peu interrompus et subégaux. — Algérie (coll. Bérard, la mienne).

c. Élytres sillonnées comme dans la variété *b.*; sillons distinctement ponctués; côtes interrompues par de nombreuses et fortes rides transverses et à cavités remplies de poils fauves (*catenulatus* Dej.) (Reiche in museo).

Je crois qu'il faut aussi rapporter à cette espèce le *carinicollis* Fairm., Soc. ent. Fr., 1868, p. 498, dont je n'ai pas vu le type, mais dont la description ne fait ressortir aucun caractère important, eu égard à l'extrême variabilité de ces insectes. Je la reproduis néanmoins, à titre de renseignement :

A. CARINICOLLIS. — Long. 16 mill. — *Ater, opacus, capite rostroque dense punctatis, hoc strigosulo; prothorace antice valde angustato, dense valde punctato, punctis confluentibus, carina media et utrinque plaga minuta lævibus; elytris tricostatis, sutura leviter elevata, interstitiis dense tenuiter granulatis, haud pubescentibus* (1).

Oblong ovalaire, très-convexe, d'un noir mat, Tête et rostre fortement ponctués, ce dernier ayant une carène médiane et quelques plis longitudinaux. Corselet très-rétréci en avant, un peu moins en arrière; côtés arrondis; ponctuation grosse, très-serrée, un peu confluyente, ce qui rend la surface ridée; carène médiane presque entière, lisse, ainsi que deux petits espaces saillants, un de chaque côté. Élytres ayant, chacune, trois côtes assez saillantes, larges, presque lisses; intervalles garnis de granulations serrées, mais sans pubescence; suture un peu élevée, un peu granuleuse.

Ressemble au *Sturmii*, mais moins convexe; carène du corselet plus fine; élytres plus courtes, moins convexes, moins ovalaires et sans pubescence. — Maroc (ex Fairm., loc. cit.).

Tous ces caractères conviennent bien à un exemplaire du *barbarus* provenant également du Maroc et que j'ai reçu de Gougelet.

L'A. *Sturmii* habite l'Algérie, la Sicile, la France méridionale? (coll. v. Heyden et Jekel); — un mâle à côtes alternes très-accusées, envoyé de Hongrie, à M. Jekel, par Friwaldsky. Je ne l'ai pas vu d'Espagne.

(1) Ce défaut de pubescence peut tenir à un manque de fraîcheur, les poils s'élevant facilement chez ces insectes.

## 9. A. FERUS, Erichson, Wagn., p. 187.

Long. 15-17 mill.; lat. 8-9 mill.

*Ovatus, brevior, valde convexus; capite minus dense ocellato-punctato; funiculi antennarum articulo secundo subconico, latitudine paulo longiori; prothorace ocellato-punctato, a latere continuatim arcuato; scutello apice gibbo; elytris subvariolosis, tenuiter striatis, humeris arcuatis.*

Large et court ( $\sigma$ ,  $\varphi$ ), très-convexe, à pubescence formée de poils courts, roussâtres, répandus sur la tête, le rostre et le prothorax, au fond des points, remplissant les cavités granulees des élytres, où elle forme, chez l'insecte frais, des mouchetures disposées presque en damier. Tête et rostre couverts de gros points ocellés, confluent sur le dernier, avec quelques rides. Antennes à deuxième article du funicule légèrement conique, distinctement plus long que large; quatrième à sixième évidemment rétrécis et presque anguleux en dedans. Prothorax transverse, fortement dilaté en arc régulier, depuis l'étranglement subapical jusqu'aux angles postérieurs, qui sont très-ouverts ( $\sigma$ ,  $\varphi$ ); couvert de gros points ronds, profonds, en partie confluent; dépression antérieure très-marquée; base souvent comme rebordée très-étroitement. Écusson émoussé au sommet, qui est gibbeux et presque au niveau des bords adjacents des élytres. Élytres courtes, presque sphériques ( $\sigma$ ,  $\varphi$ ), évidemment échan-crées en arc dans leur milieu basilaire, à angles intra-huméraux saillants; fortement arquées latéralement, y compris les épaules, jusqu'au cinquième postérieur, où une dépression, contre la déclivité, les fait paraître légèrement sinuées; largement obtuses au bout; tantôt avec trois côtes élevées, soit presque lisses, soit envahies par les rugosités, plus ou moins interrompues et reliées transversalement par des saillies irrégulières, tantôt à surface couverte de reliefs irréguliers, sans ordre, formant une sorte de réticulation grossière (le plus souvent la suture est élevée à la base); toujours des stries fines, mais régulières et pointillées; dans les cavités, de très-petits grains plus ou moins nombreux. Tarses antérieurs à deuxième article en trapèze subtransverse. Lames mucronales distinctement ponctuées, leur saillie postéro-externe rectangulaire aux pattes intermédiaires, en angle obtus aux postérieures; premier article de tous les tarses fine-

ment caréné en dessous, deuxième des deux paires postérieures obsolètement; troisième article des postérieures non dilaté.

Algérie (coll. Jekel, Bérard, la mienne).

Le Catalogue de M. de Marseul (1863) l'indique aussi d'Espagne; je ne l'ai jamais vu de cette provenance. Il est, du reste, presque toujours confondu avec l'A. *Sturmi*.

Diffère de l'A. *Sturmi*, dont il est très-voisin, par la forme peu allongée du mâle, par la courbure des côtés du prothorax continuée jusqu'aux angles postérieurs, dans les deux sexes, par les gros points très-ronds sur la majeure partie du prothorax, par la convexité de l'écusson, par les épaules des élytres très-arquées, etc.

#### 10. A. MAROCCANUS. Nov. sp.

Long. 18-21 mill.

*Ovatus-longius; subaureo-pubescentis; capite inæqualiter grosse punctato; rostro longiori; antennis articulo secundo funiculi nodoso, brevissimo, sequente haud longiori; prothorace confertim, profunde, reticulato; elytris concinne striato-punctatis, interstitiis omnino planis, densissime granulatis.*

Ovale, un peu oblong, noir mat, à pubescence formée de poils roux assez longs. Tête à ponctuation très-grossière, inégale. Rostre assez long, faiblement caréné, rugueusement ponctué. Antennes à deuxième article du funicule subarrondi, fortement transverse, guère plus long que le suivant et de même forme. Prothorax un peu moins long que large, largement étranglé en avant, arrondi latéralement et rétréci en arrière, profondément réticulé-ponctué. Écusson arrondi au sommet. Élytres médiocrement échancrées à la base et médiocrement saillantes au-dessus des épaules, modérément arquées latéralement et se rétrécissant un peu jusqu'à la déclivité du dos, subatténuées dès ce point; un peu moins du double aussi longues que larges, à dix stries peu profondes, mais très-régulières, également distantes, uniformément ponctuées de points subquadrangulaires; suture plane; pas de côtes ni de reliefs apparents; sur-

face couverte de grains très-nombreux non entremêlés de points et ménageant çà et là de rares petits espaces lisses. *Dessous* à gros points assez nombreux, non confluent et à pubescence d'un jaune doré abondante sur toutes les réticulations et au bord antérieur du prosternum. *Tarses* à deuxième article des pattes antérieures en triangle allongé au moins aussi long que large.

♀. Une carène bien marquée, uniforme, au sommet du dernier segment abdominal.

Maroc. Deux exemplaires femelles dans la collection du Musée royal de Belgique, qui a bien voulu m'en sacrifier un; un troisième dans celle de M. v. Heyden, rapporté de la même localité par MM. Frisch et Rein, de Francfort.

Se distingue aisément des autres espèces à stries régulièrement ponctuées, par sa taille, par les intervalles de ses élytres plans, sans reliefs, très-densément granulés, et surtout par la brièveté et la forme presque arrondie du deuxième article du funicule des antennes.

#### 11. A. COSTATUS (Dahl), Boh. in Schön., VI', p. 31, 3.

Long. 15-16 mill.; lat. 7 mill.

*Ovatus, paulo angustior; funiculi antennarum articulo secundo latitudine non evidenter longiori; prothorace confertim ocellato-punctato, haud rugoso, a medio ad apicem oblique attenuato; elytris inæqualiter grosse sulcato-punctatis, interstitiis convexis.*

Ovale assez large, à pubescence pâle, blanchâtre, répandue sur les élytres, principalement au fond des gros points des stries, où elle forme de petites mouchetures. *Tête* à points ocellés profonds, non confluent. *Rostre* peu allongé, ponctué-rugueux. *Antennes* à deuxième article du funicule à peine rétréci à la base et non distinctement plus long que large, les suivants arrondis et non distinctement rétrécis en dedans. *Prothorax* transverse, dilaté et rétréci obliquement en arrière, très-étroitement et brusquement étranglé avant le sommet, couvert de points ocellés nombreux mais non confluent, et ne formant pas de rides.

*Écusson* plan, abaissé au-dessous du niveau des élytres. *Élytres* peu saillantes au-dessus des épaules, légèrement arquées latéralement; dix grosses stries formées (au moins les dorsales) par de gros points inégaux très-profonds, ou sortes de cavités irrégulières peu rapprochées, rendant la surface grossièrement subréticulée; intervalles légèrement convexes, entremêlés de points et de granules obsolètes plus distinctes et plus condensées vers le sommet. *Tarses* antérieurs à deuxième article subtriangulaire, guère moins long que large; premier de toutes les pattes (parfois le deuxième obsolètement) distinctement caréné en dessous; troisième article des intermédiaires et des postérieurs arrondi, mais peu dilaté latéralement.

♀. Une carène très-fine, très-peu saillante, rapprochée du bord, presque entière, sur le sommet du dernier segment abdominal.

Sardaigne (Schönherr, d'après la collection de M. Chevrolat). — Corse Bonifacio, où elle a été trouvée par M. Damry (coll. Damry, Jekel, Kosiorowicz, la mienne).

Cette espèce est rare dans les collections, où l'on trouve indiquées, la plupart du temps, comme *costatus* certaines variétés à côtes prononcées et à sillons marqués de l'*A. barbarus*. C'est, apparemment, à cette confusion qu'il faut attribuer l'indication de Bone comme patrie de l'*A. costatus* dans le Catalogue de M. de Marseul (1863).

Facile à distinguer de toutes les autres espèces aux stries de ses élytres grossièrement et inégalement ponctuées.

*Observation.* J'ai décrit l'*A. costatus* sur des exemplaires se rapportant très-exactement à la description de Bohemann; la collection de M. v. Heyden, si riche en types des auteurs anciens, renferme un exemplaire mâle, étiqueté par Dahl *Liparis costatus*, et qui diffère assez notablement de la forme décrite par Schönherr. Les stries sont beaucoup plus larges, aussi larges que les interstries, les points étant beaucoup plus grossiers, très-irréguliers; les interstries sont costiformes, surtout les alternes, et ramifiés en travers, ce qui rend la surface très-irrégulière; le prothorax est plus long, plus régulièrement mais faiblement arqué latéralement; l'angle externe des lames mucronales des tibias antérieurs est plus saillant en dehors. — Sardaigne.



12. A. MONACHUS, Boh. in Schön., II, p. 359, 13; VI', p. 313, 6.  
*Siculus* Boh., Sch., VI', p. 312, 5.

Long. 15-17 mill.; lat. 7-8 mill.

*Ovatus; antennis articulo secundo funiculi brevi, subquadrato, sequente longiori, quinto sextoque intus angulatis; prothorace crebre punctato, punctis confluentibus, area laterali nulla; elytris basi truncatis, concinne striato-punctatis, interstitiis planissimis, confertim alutaceis; tarsorum posteriorum articulo secundo triangulari, latitudine non longiori; abdominis segmento ultimo apice simplici (♂, ♀).*

Ovale, médiocrement allongé, modérément convexe, à pubescence d'un jaune pâle, s'enlevant facilement. *Tête* couverte de gros points arrondis, subconfluents; une petite fossette sur le front. *Rostre* à carène médiane fine, tranchante. *Antennes* à deuxième article du funicule non ou à peine rétréci à la base, un peu moins long que large, les autres beaucoup plus courts, rétrécis anguleusement en dedans. *Prothorax* subtransversal, subdéprimé, faiblement arrondi ou presque droit latéralement, marqué d'une impression de chaque côté de la ligne médiane, à la hauteur de l'étranglement latéral antérieur; ponctuation médiocrement profonde, formée de points oblongs, en grande partie confluent longitudinalement, ce qui fait paraître la surface ridée; plaques lisses latérales nulles, remplacées par une tache formée par la pubescence. *Écusson* en triangle assez allongé. *Élytres* de moitié plus longues que larges, médiocrement convexes, régulièrement arquées latéralement presque d'un bout à l'autre, obtusément tronquées à la base et non sensiblement avancées au-dessus des épaules, à dix stries (la marginale comprise), toutes très-régulières et très-marquées, formées de points en carré long d'égale largeur et rapprochés; intervalles très-plans, sauf parfois les externes, qui sont très-légèrement convexes, également et très-densément couverts de grains aplatis contigus par place et entre lesquels on remarque quelques points, surtout près de la suture. *Tarses* antérieurs à deuxième article presque en carré transverse subtronqué au sommet. *Dessous* très-brillant et densément ponctué.

♂. Dernier segment abdominal couvert d'une pubescence fauve; rebord

inférieur du pygidium (ou sixième segment abdominal) plus court que chez les autres espèces : il est réduit ici à une tranche étroite et assez peu distincte quand l'abdomen est contracté.

♀. Sommet du dernier segment abdominal sans trace de carène.

Var. *B. (siculus* Boh.). Prothorax rugueusement ponctué, orné, de chaque côté, d'une bande arquée pubescente; interstries des élytres un peu convexes, plus fortement granulés. — Ce n'est évidemment qu'une simple variété du *monachus*. Plusieurs autres espèces offrent des modifications analogues pour la granulation, la convexité des interstries, et je possède un exemplaire mâle à intervalles des élytres plans, mais chez lequel la bande arquée du prothorax est très-distincte; cette bande doit exister ordinairement chez les exemplaires frais.

Var. *C. (alternans*, Reiche in museo). Ne diffère du type que par la forme un peu plus déprimée en dessus, par l'intervalle juxta-sutural des élytres plus large et par les stries évidemment rapprochées par paires, avec les intervalles troisième et cinquième un peu plus élevés que les autres (les intervalles des élytres sont assez fréquemment inégaux chez l'*A. monachus*, surtout chez le mâle). — Russie méridionale (coll. Reiche).

Un exemplaire également mâle, de la collection Jekel, a les stries distinctement géminées, mais les élytres ne sont pas plus déprimées que chez le type, et les interstries nullement convexes.

J'ai reçu l'*A. monachus* de M. v. Heyden sous les noms de *fascicularis* et *capucinus* Dahl, provenant de Sicile et de Dalmatie.

Schönherr l'indique aussi d'Illyrie et de Sardaigne; il n'est pas très-rare en Sicile, d'où je l'ai reçu de M. Ragusa.

Il ne peut être confondu avec aucune autre espèce.

---

Peut-être faudrait-il réunir aux *Anisorynchus* les *Trysibius*. Ces insectes ne se distinguent que par la saillie interne des lames mucronales terminée par un éperon simple au lieu d'être bifide, par le corps presque glabre,

plus uni, par le rostre dépourvu de carène médiane et par l'absence d'un segment supplémentaire à l'abdomen du mâle. D'autre part, ils ont les plus grands rapports avec les *Anisorynchus* pour la conformation générale des différentes parties du corps, notamment celle des antennes.

Depuis la publication du *T. tenebrioides* Pallas, cinq espèces ont été décrites; on n'en admet plus, généralement, que trois : *tenebrioides* Pall. (à laquelle on réunit comme synonymes les *T. Besseri* Boh., *punctipennis* et *græcus* Brullé), *intermedius* Waltl et *Olivieri* Bohem. (*tenebrioides* Olivier). Mais ces trois espèces mêmes sont établies sur des caractères d'une importance tellement secondaire qu'il est difficile d'y voir autre chose que de simples variétés d'un même type. Elles ne sont, en effet, différenciées que par la punctuation plus ou moins fine du prothorax et des élytres (particulièrement des stries), les granulations plus ou moins nombreuses des côtés du thorax, les rides plus ou moins marquées des élytres, qui sont unies ou à intervalles plus ou moins élevés. J'ai pu constater des différences analogues chez un certain nombre d'exemplaires qui, tous, se rapportent évidemment à une même espèce; chez les uns les stries des élytres sont formées de points très-fins, tantôt plus serrés, tantôt plus écartés; chez d'autres ces mêmes points sont très-marqués et assez profonds; chez certains exemplaires les interstries sont tout à fait plans, chez d'autres on aperçoit, soit des vestiges de côtes, soit même des côtes assez fortement accusées et presque régulières. Il paraît, du reste, difficile d'accorder une certaine valeur à ces caractères quand on a eu sous les yeux les modifications si extraordinaires que subissent certaines espèces d'*Anisorynchus*, les *A. hespericus* et *Sturmi*, par exemple.

Voici, à titre de renseignement, la diagnose du *T. tenebrioides* :

Long. 9-14 mill. — *Subopacus, glaber; prothorace antèrius ampliato, angulis posticis subrectis, in dorso parce punctulato, a latere granulato, subtus breviter ciliato; elytris striis duabus exterioribus profundis, cæteris plerumque tenuibus, interstitiis subtiliter vel subtilissime coriaceis parceque punctulatis, planis aut costatis.*

Russie, Grèce, Crimée, Turquie, etc.

### Catalogue des *Anisorynchus*.

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>A. procerus</i> Chevrolat in Guérin-Mén., 1861,<br>p. 119 .....       | Algérie.  |
| 2. — <i>punctato-sulcatus</i> (Reiche) Desb. ....                           | Portugal.   |
| 3. — <i>aratus</i> (Germar) Bohem. in Schönh., VI',<br>p. 314, 7 .....      | Portugal.   |
| 4. — <i>fallax</i> Desbr. ....  | Espagne, Portugal.                                  |
| 5. — <i>hespericus</i> (Rambur, Dej.) Desbr. ....                           | Espagne, Portugal.                                  |
| var. <i>sulcatus</i> (Reiche) Desbr. ....                                   | Portugal.   |
| var. <i>elongatus</i> (Reiche) Desbr. ....                                  | Espagne.  |
| 6. — <i>gallicus</i> Desbr. ....  | France mérid.                                       |
| 7. — <i>bajulus</i> Oliv., Bohem. in Sch., VI, p. 309 ...                   | Europe.   |
| <i>curtus</i> Perris, Land., III, p. 57 .....                               | France mérid.                                       |
| 8. — <i>Sturmi</i> Bohem. in Sch., VI', p. 310 .....                        | Sicile, Algérie.                                    |
| var. <i>barbarus</i> Bohem. in Sch., VI, p. 312 ..                          | Algérie.  |
| var.? <i>carinicollis</i> Fairm., Ann. Soc. ent. Fr.,<br>1868, p. 498 ..... | Maroc.  |
| var. <i>catenulatus</i> (Dej. Reiche) Desbr. ....                           | Algérie.  |
| 9. — <i>ferus</i> Erichs., Wagn., p. 187 .....                              | Algérie.  |
| 10. — <i>maroccanus</i> Desbr. ....   | Maroc.  |
| 11. — <i>costatus</i> (Dahl) Bohem. in Schönh., VI',<br>p. 311, 3 .....     | Corse, Sardaigne.                                   |
| 12. — <i>monachus</i> (Germar), Bohem. in Schönh., VI,<br>p. 313, 6 .....   | Sicile, Sardaigne,<br>Russie, Dalmatie,<br>Illyrie. |
| <i>siculus</i> Bohem. in Schönh., VI, p. 312, 5 ...                         | Sicile.   |



# Révision des Hétéromères du Chili,

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

---

(Séance du 11 Février 1874.)

---

## Genre **Heliophygus**.

Ce genre, qui représente dans le sud de l'Amérique les *Misolampus* de notre continent, a été créé par notre regretté collègue M. Guérin, dans le voyage de la *Coquille*, sous le nom d'*Heliofugus*; MM. Harold et Gemminger ont rectifié ce nom hétérogène, et comme leur correction respecte, autant qu'il est possible, le nom primitivement donné à ces insectes, je crois qu'il sera généralement adopté.

Dix espèces de ce genre ont été décrites jusqu'à présent; mais l'une d'elles forme un double emploi. J'en décris aujourd'hui treize, en y comprenant l'*H. sulcatus*, de la Plata.

A. *Corselet convexe au milieu, plus ou moins aplani latéralement, avec les bords souvent relevés, à ponctuation forte, profonde.*

1. *H. COLLARIS* Germ., Anal. Univ. Chile, 1855, 404. — Long. 13 à 16 mill. — *Oblongus, niger, nitidus, capite carioso, occulto, prothorace amplo parum convexo, lateribus dilatatis, reflexis, basi oblique truncatis aut sinuatis, profunde sat grosse punctato, ad latera densius, elytris ovatis aut oblongo-ovatis, profunde sulcatis, sulcis parum fortiter punctatis, pectore ruguloso, abdomine tenuissime punctulato.*

Oblong, un peu déprimé en dessus, d'un noir brillant, encore plus sur l'abdomen; antennes d'un brun plus ou moins foncé. Tête cachée sous le corselet, corrodée tant elle est rugueusement ponctuée, un peu

déprimée transversalement en avant. Corselet très-grand, médiocrement convexe, les bords latéraux et antérieurs dilatés et relevés en gouttière, parfois un peu ondulés; côtés coupés ou sinués obliquement à la base, le bord antérieur cachant complètement la tête, peu relevé au milieu; ponctuation assez forte, profonde, plus serrée, presque rugueuse sur les bords. Élytres grandes, oblongues-ovales, à stries profondes, mais peu fortement ponctuées; intervalles presque plans. Poitrine ruguleusement ponctuée; abdomen à ponctuation extrêmement fine, écartée.

Chili.

Cet insecte est bien remarquable par la forme du corselet, dont les bords aplanis et relevés recouvrent la tête.

2. *H. CRYPTOCEPHALUS* Phil., Stett. Ent. Zeit., 1864, 348. — Long. 15 mill. — *Niger, sat nitidus, capite subprothorace recondito, grosse rugoso-punctato, sulco inter epistomum et frontem obsoleto, prothorace parum convero, punctulato, semi-orbiculari, postice abrupte angustato, margine anguste limbato, antice haud dilatato neque reflexo, elytris striato-punctatis, interstitiis vix convexis, sub lente fortiore tenuissime et distanter punctulatis.*

La forme du corps et la tête cachée sous le bord antérieur du corselet sont comme chez l'*H. collaris* Germ. La tête est mate, assez grossièrement ponctuée, mais beaucoup plus finement que chez cette dernière espèce; il n'y a aucune trace de suture entre l'épistome et le front. Le corselet est aussi peu convexe, presque en demi-cercle, mais cependant d'une autre forme; il est plus étroit en avant et atteint sa plus grande largeur aux cinq sixièmes de la longueur, tandis que chez le *collaris* il est plus large en avant et atteint sa plus grande largeur dès le milieu; sa ponctuation est très-fine, tandis qu'elle est grosse chez le *collaris*. Son bord antérieur n'est pas largement relevé comme une pelle, mais simplement pourvu d'une bordure mince, redressée. Les intervalles des stries des élytres sont presque tout à fait et non fortement convexes.

Andes de Colchagua.

3. *H. SULCATULUS* Gemm., *Euschatia sulcata* Sol. in Gay, Hist. de Chile, V, 280. — Long. 14 à 17 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, niger, nitidus, capite densissime rugoso-punctato, prothorace transverso, medio valde convexo, utrinque paulo deplanato, margine antico arcuato, utrin-*

que leviter sinuato, angulis obtuse rectis aut rotundatis, lateribus fere rectis, basi oblique truncatis aut arcuatis, fortiter ac grosse punctato, ad latera rugoso; elytris ovatis, dorso planiusculis, sat profunde striatis striis sat tenuiter punctatis, intervallis planatis, subtilissime punctulatis, subtus sat tenuiter punctatus, pedibus rugosulo-punctatis, fulvo-pilosis.

Oblong-ovalaire, élargi en arrière, convexe (♂), un peu déprimé sur les élytres (♀), d'un noir brillant; antennes un peu roussâtres à l'extrémité. Tête densément et rugueusement ponctuée; suture de l'épistome distincte, mais plutôt en relief qu'enfoncée. Corselet en carré transversal, les côtés à peu près droits, presque coupés obliquement à la base; bord antérieur fortement arrondi sur la tête, légèrement sinué de chaque côté; surface fortement convexe en travers, au milieu, mais s'aplanissant un peu sur les côtés, qui sont largement rebordés; ponctuation grosse, profonde, serrée, surtout vers les bords latéraux, où elle est rugueuse. Élytres ovalaires, à stries bien marquées, assez finement ponctuées, les intervalles plans, à ponctuation excessivement fine, à peine distincte. Dessous du corps à ponctuation finement râpeuse, serrée, et à villosité fine.

Chili.

4. H. LATICOLLIS Sol., *loc. cit.*, 230 (*Euschatia*). — Long. 19 mill. — *Niger, capite dense punctato, stria transversa leviter impressa; tergo prothoracis latiore parum convexo, valde transverso, punctulato, antice et postice angustato, lateribus attenuatis et subparallelis, margine antico flexuoso; elytris sulcis tenuiter punctatis, impressis, interstitiis convexiusculis lævigatis.*

D'un noir peu brillant, étroit et peu convexe. Tête à ponctuation serrée et bien marquée, assez fine; suture postérieure de l'épistome marquée par une strie transversale très-fine; sutures latérales oblitérées. Prothorax peu convexe, très-large, très-transversal, finement ponctué, rétréci en avant et en arrière, avec les bords latéraux presque parallèles au milieu, amincis et finement relevés en petit bourrelet; bord antérieur sinueux. Élytres marquées de sillons bien distincts, mais peu profonds et offrant chacun une rangée de points enfoncés; intervalles légèrement convexes et presque lisses; les sillons s'oblitérent en arrière avant de se réunir.

Provinces centrales (Solier).

B. Corselet fortement convexe en travers, non transversal, finement ponctué, les côtés fortement déclives, non aplanis sur le bord.

5. H. IMPRESSUS Guér., Mag. Zool., 1834, Rév. des Mélas., 27. — De Brême, Mon., 112. — *Euschatia punctata* Sol., loc. cit., 228, p. 20, fig. 3. — Long. 14 mill. — Oblongo-ovatus, sat convexus, niger, sat nitidus, subtus nitidior; capite tenuiter ♀, sat fortiter ♂ punctulato, antice leviter arcuatim impresso, prothorace valde convexo, margine antico supra caput valde arcuato, lateribus deflexis, margine laterali ♀ leviter arcuato, basi leviter sinuato, ♂ basi sat abrupte constricto, sat dense plus minusve tenuiter punctulato, elytris ovatis, utrinque foveolis octo-seriatis, foveolis sat distantibus.

Oblong-ovalaire, convexe, les femelles un peu plus déprimées sur les élytres, d'un noir assez brillant. Tête à ponctuation assez forte, assez serrée, mais peu enfoncée; suture de l'épistome très-fine, arquée. Corselet assez transversal, fortement convexe en travers, les côtés défléchis, finement marginés, coupés obliquement à la base; bord antérieur largement arrondi au milieu, légèrement sinué de chaque côté, à ponctuation un peu variable, assez fine, peu profonde, assez serrée; angles antérieurs plus ou moins marqués; côtés parfois presque droits au milieu, parfois plus arrondis. Élytres ovalaires, à lignes de gros points ou petites fossettes, assez distantes l'une de l'autre, reliées par des lignes fines, formant parfois de très-faibles stries. Dessous densément rugueux, plus finement vers l'extrémité de l'abdomen.

Chili.

6. H. PUNCTATO-STRIATUS Fairm., Col. Chil., 1861, 5 (*Euschatia*). — *H. tenuipunctatus* Phil., Stett Ent. Zeit., 1863, 349. — Long. 13 à 17 mill. — Oblongus antice attenuatus, convexus, niger, nitidus, capite tenuiter punctulato, antice sutura arcuatim impressa, prothorace subquadrato, lateribus valde deflexis, basi angustatis, sinuatis, margine antice valde arenato, tenuiter sat dense punctulato, elytris ovatis, apice obtusis, tenuiter striatis, striis plus minusve fortiter punctatis, intervallis planatis, lævigatis, pectore punctato, lateribus rugosulo, abdomine reticulato.

Oblong ou oblong-ovalaire, atténué en avant, très-convexe, les élytres



un peu déprimées sur le dos, d'un noir brillant. Tête convexe au sommet, aplaniée en avant, assez peu déprimée en travers; à ponctuation fine, assez serrée, surtout au bord antérieur; suture arquée, bien distincte. Antennes à derniers articles comprimés, sensiblement élargis. Corselet fortement convexe en travers, à peine plus large que long, assez fortement rétréci à la base, les côtés presque droits au milieu, notamment chez le mâle; bord antérieur fortement arrondi sur la tête; ponctuation fine ou très-fine, à peine enfoncée, médiocrement serrée. Écusson extrêmement petit. Élytres grandes, presque coupées obliquement aux épaules, s'élargissant faiblement après le milieu, obtuses en arrière, à lignes de points plus ou moins fins, formant presque des stries, plus profondes sur les côtés; intervalles plans. Dessous très-finement ridulé.

Chili.

Ressemble tout à fait pour la forme à l'*H. impressus*; en diffère, outre la sculpture des élytres, par le corselet moins large et la tête beaucoup moins ponctuée.

C. *Corselet convexe, transversal, non aplani sur les bords.*

a. *Corselet fortement ponctué.*

7. *H. SULCIPENNIS*. — Long. 8 1/2 à 10 1/2 mill. — *Ovato-oblongus, parum convexus, niger, nitidus, antennis tarsisque obscure ferrugineis, capite dense fortiter punctato, antice utrinque foveolato, et transversim impresso, prothorace valde transverso, lateribus rotundato, basi constricto, margine antico valde arcuato, fortiter dense punctato, angulis posticis obtusis acutiusculis, elytris valde lineato-punctatis, fere striatis.*

Oblongue, légèrement ovale, un peu convexe, mais aussi un peu déprimée en dessus, d'un noir brillant, avec les antennes et les tarse roussâtres. Tête densément et assez fortement ponctuée, ayant en avant une légère impression tout à fait transversale, formant de chaque côté une petite fossette. Corselet très-transversal; côtés arrondis, surtout en avant, fortement oblique en arrière, avec les angles postérieurs obtus, mais bien peu marqués; ponctuation grosse, assez serrée. Élytres oblongues-ovales, tronquées à la base, obtusément acuminées, à lignes de très-gros

points ou petites fossettes formant des stries plus ou moins marquées; intervalles plans ou à peu près, lisses.

Chili.

Ressemble en petit au *proximus*; en diffère, outre la taille, par la forme plus oblongue, la tête plus fortement ponctuée, la suture du chaperon non distincte, remplacée par une impression transversale, les antennes et les tarsi plus franchement roux, le corselet plus fortement ponctué, et les élytres à fossettes moins fortes, plus nombreuses et plus serrées.

8. H. CRIBRICEPS. — Long. 20 mill. — *Oblongus sat convexus, niger, nitidus, capite subopaco, dense ac grosse punctato, subruguloso, antennis piceis, prothorace valde transverso, margine antico arcuato, lateribus antice tantum arcuatis, basi oblique truncatis, lateribus evidenter marginato, sat dense sat grosse punctato, elytris ovalis, apice obtuse acuminatis, punctis grossis substriatis, intervallis planis, pectore rugoso-punctato, abdomine tenuiter punctato.*

Oblong, assez convexe, d'un noir brillant, avec les antennes d'un brun un peu roussâtre. Tête presque mate par sa ponctuation forte, serrée, un peu rugueuse; l'impression arquée antérieure peu distincte. Corselet fortement transversal, assez court, convexe, les côtés arrondis seulement en avant, coupés ou même un peu sinués obliquement en arrière, avec les angles postérieurs formant une très-petite pointe; bords latéraux étroitement mais visiblement marginés; ponctuation assez forte et assez serrée, les intervalles très-finement réticulés; bords postérieurs très-finement marginés, interrompus de chaque côté par une très-petite strie. Élytres ovalaires, obtusément acuminées, à lignes de gros points qui sont parfois confluentes ou réunis par une ligne fine, ce qui forme des espèces de stries. Poitrine ponctuée, rugueuse, surtout au milieu. Abdomen finement ponctué.

Valvidia.

Communiqué obligeamment par M. Fr. Bates.

Ressemble assez au *sulcipennis*; en diffère par les points bien moins grands des élytres, la forme générale plus oblongue, plus convexe, la tête à sillon antérieur moins marqué, le corselet moins densément ponctué, moins arrondi sur les côtés; la couleur est aussi plus brillante.

## b. Corselet à ponctuation médiocre ou fine.

9. *H. PUNCTATOSULCATUS*. — Long. 8 mill. — *Ovatus, supra planiusculus, niger, nitidus, capite densissime sat tenuiter punctato, antice leviter impresso, inter oculos sulco transverso brevis, prothorace convexo, subcordato, sat dense sat fortiter punctato, elytris breviter ovatis, striatis, striis fortiter punctatis, intervallis convexiusculis, sutura leviter depressa.*

Ovalaire, un peu déprimé en dessus, d'un noir brillant, dernier article des antennes roussâtre. Tête à ponctuation assez fine, très-serrée; au bord antérieur une faible impression transversale formant de chaque côté une petite fossette; entre les yeux un court sillon transversal. Corselet transversal, très-convexe, fortement arrondi sur les côtés, qui sont sinués à la base; angles postérieurs droits, pointus; bord antérieur fortement arqué, avec les angles arrondis; ponctuation médiocrement forte, assez serrée; de chaque côté, avant le bord postérieur, un petit sillon transversal. Élytres courtes, larges, obtusément acuminées, à stries assez profondes, très-grossement ponctuées, les intervalles à peine convexes. Pattes finement ponctuées.

Chili; un seul individu.

Cette espèce ressemble, par la forme courte des élytres, à l'*H. sulcatus* (1); mais elle en diffère notablement par la ponctuation du corselet et des élytres.

10. *H. BREVIPENNIS*. — Long. 11 1/2 mill. — *Ovoideus, antice attenuatus, mediocriter convexus, omnius niger, nitidus; capite sat grosse dense punctato, antice striata arcuata, utrinque obsolete foveolato, antennis gracilioribus, prothorace transverso, lateribus arcuatis, basi obsolete sinuatis, sat*

(1) *H. SULCATUS* Guér.-Mén., Mag. Zool., 1834, Mélas., 27, pl. 113. — *Ovatus, valde convexus, niger, nitidus, labro piceo; capite tenuiter dense impresso, antice transversim sat fortiter impresso, prothorace transverso, lateribus rotundato, antice parum arcuato, lateribus et basi marginato, tenuissime punctulato, angulis posticis fere rotundatis, elytris brevibus, latis, profunde sulcatis, intervallis leviter convexis, postice convexioribus, intervallo suturali angusto; subtus tenuiter dense asperulus.* — Plata.

*grosse sat dense punctato, clytris ovatis, basi truncatis, apice obtuse acuminatis, profunde striatis, striis tenuiter punctatis, usque ad apicem impressis, intervallis subplanis; subtus nitidior, lævis.*

Ovalaire, légèrement oblong, un peu élargi en arrière, d'un noir brillant. Tête fortement et densément ponctuée, un peu mate, ayant en avant une forte impression transversale se terminant de chaque côté en une fossette. Corselet court, transversal, arrondi sur les côtés, qui sont fortement obliques à la base, un peu redressés en avant, avec les angles antérieurs obtusément droits; bord antérieur médiocrement arqué au milieu; ponctuation médiocrement forte, assez serrée. Élytres courtes, assez larges, s'élargissant après le milieu, assez brusquement rétrécies en arrière, à stries fortement marquées et médiocrement ponctuées, les quatrième et cinquième plus courtes que les autres, ne se réunissant pas. Poitrine finement ponctuée. Abdomen très-lisse.

Santiago; un seul individu.

Cette espèce est bien distincte par la forme des élytres, qui sont courtes, larges et peu convexes; le corselet est bien plus large et moins convexe que chez le *punctatosulcatus*.

11. H. PROXIMUS Sol., *loc. cit.*, 229 (*Euschatia*). — Long. 9 à 10 mill. — *Oblongo-ovatus, sat convexus, niger, sat nitidus, antennis fuscis, apice rufescentibus, capite sat tenuiter sat dense punctato, antice arcuatim impresso, prothorace transverso, lateribus valde rotundato, postice angustato et leviter sinuato, margine antice arcuato, sat dense mediocriter punctato, elytris ovatis, postice obtuse acuminatis, seriatim foveatis, substriatis, intervallis planis aut leviter convexiusculis.*

Ovalaire, un peu oblong, assez convexe, mais un peu déprimé sur le dos, d'un noir assez brillant; antennes brunes, avec l'extrémité fauve. Tête courte, à ponctuation assez fine, assez serrée, ayant en avant une impression en sillon arqué se terminant de chaque côté en fossette. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés, qui rentrent fortement et sont un peu sinués à la base du bord antérieur, les angles postérieurs formant une petite dent; bord antérieur arrondi, les angles obtus à ponctuation médiocrement forte, assez serrée. Élytres ovalaires, s'élargissant peu à peu jusqu'après le milieu, assez brusquement rétrécies en arrière et obtusément acuminées, à lignes de fossettes formant parfois des sortes

de stries ; intervalles plans et faiblement convexes. Dessous très-finement ponctué.

Chili.

La sculpture des élytres rappelle, malgré la grande différence de taille, celle de l'*H. impressus* ; mais les fossettes sont proportionnellement plus grandes et la forme du corselet est bien différente.

12. *H. ARENOSUS* Guér. Voy. Coq., 96, pl. 4, fig. 6. — *Euschatia parva* Sol., loc. cit., 229. — Long. 7 à 10 mill. — *Oblongus, elytris subparallelis parum convexus, ater, parum nitidus, antennis tarsisque rufescentibus, capite tenuissime punctulato, antice profunde transversim impresso, prothorace transverso, lateribus valde rotundatis, postice constrictis, obsolete sinuatis, margine antico parum arcuato, tenuiter sat dense punctulato, interstitiis tenuissime reticulatis, elytris oblongis, obtuse acuminatis, striato-punctatis, striis parum profundis sed grosse punctatis, intervallis plus minusve convexiusculis, subtus tenuiter punctulatus.*

Oblong, avec les élytres un peu parallèles, peu convexes, d'un noir peu brillant ; antennes et tarses roux. Tête à ponctuation extrêmement fine, ayant en avant une profonde impression transversale. Corselet largement, fortement arrondi sur les côtés, qui sont fortement rentrés en arrière, mais très-faiblement sinués ; bord antérieur peu arqué, avec les angles obtusément arrondis ; ponctuation très-fine, assez serrée, les intervalles à réticulation excessivement fine. Élytres oblongues, presque parallèles, obtuses à l'extrémité, à stries peu profondes, mais très-fortement ponctué, les intervalles presque plans ou faiblement convexes. Dessous finement ponctué.

Chili.

Cette espèce se reconnaît facilement à sa forme un peu allongée, sub-parallèle, et à sa teinte un peu mate.

---

J'ajoute ici les diagnoses de quelques Hétéromères chiliens faisant partie des groupes déjà révisés :

1. *EUCALIGA PALLIDICOLLIS*. — Long. 8 1/2 mill. — Elongata, subparallela, antice posticeque æqualiter attenuata, parum convexa, nigra, opaca, subtus nitida, prothorace femorumque basi pallide flavidis; antennis elongatis, prothorace elytris angustiore, postice obsolete transversim impresso, elytris sat fortiter striatis, tibiis curvatis. — Valdivia (coll. Bates).

2. *ANTHICOXENUS PAULSENI*. — Long. 4 1/2 mill. — Ovatus, convexus, ater, subopacus, pubescens, elytris fasciis tribus transversis, griseo sericeis, 1<sup>a</sup> basali, 2<sup>a</sup> media, 3<sup>a</sup> apicali, sæpius dilatata, per marginem externum conjunctis, antennis sericeo-pubescentibus, apice griseis. — Chili (coll. Bates).

3. *CANTHARIS SEMIVITTATA*. — Long. 8 1/2 mill. — Oblonga-subparallela, convexa, nigra, opaca, capite nitidiore, lineola frontali brevi, prothorace lineola media interrupta, elytris utrinque vittis 2 basi apiceque interruptis, vitta marginali postice abbreviata vittaque apicali scutelloque pallide luteis, subtus cum pedibus prothoracisque lateribus griseo-sericea. — Chili (coll. Bates).

4. *NACERDES BREVIPENNIS*. — Long. 6 mill. — Oblonga, convexa, fusca, prothorace, prosterno tibiarumque basi rufis, elytris dense cinereo-pubescentibus, sutura angustissime fulvescente; prothorace oblongo, postice valde angustato, linea media leviter elevata, elytris brevibus, medio leviter ampliatis, haud evidenter punctatis. — Chili (coll. Bates).

# OBSERVATIONS

SUR LA

## Ponte du *DYTISCUS MARGINALIS*

ET DE

QUELQUES AUTRES INSECTES AQUATIQUES

Par M. MAURICE RÉGIMBART.

---

(Séance du 9 Décembre 1874.)

---

Quoique j'aie, depuis bien des années, nourri constamment des Dytisques dans un aquarium présentant toutes les conditions nécessaires à leur existence, il ne m'est arrivé que deux fois d'en surprendre la ponte : la première fois en 1865 sur le *Dytiscus marginalis*, la seconde fois, l'été dernier, en 1874, sur le *Dytiscus circumflexus*. Ces insectes pondent leurs œufs dans des incisions qu'ils pratiquent sur les tiges des plantes aquatiques, au moyen d'une tarière cornée et tranchante.

Je vais d'abord rappeler la disposition de cette tarière ou oviscapte et des parties qui en dépendent.

L'abdomen des Dytisques montre huit segments abdominaux (*urites*) (1) visibles extérieurement. Le premier segment est dépourvu de portion sternale ou ventrale, car il est recouvert en dessous par le métasternum. La portion sternale du septième forme la dernière pièce visible en dessous ; elle est arrondie plus ou moins en demi-cercle, un peu carénée, avec une petite échancrure médiane plus profonde chez les femelles. Le tergum du huitième segment a la même forme arrondie, mais il est plus régulier et plus aplati ; il sert à l'introduction de l'air sous les élytres pour la respiration, et s'applique exactement sur le sternum du septième segment que je viens de décrire. Ce sont ces deux parties en demi-cercle qu'il faut écarter pour apercevoir la face ventrale du huitième segment : il est éga-

(1) Voir la thèse de M. Lacaze-Duthiers : *Recherches sur l'armure génitale femelle des Insectes*.

lement demi-circulaire, à direction oblique et très-caréné ; sur sa partie médiane il est divisé complètement, par une fente longitudinale, en deux lobes qui peuvent s'écarter d'environ trois millimètres et laisser voir alors le bord inférieur de l'oviscapte. Cette revue succincte des derniers segments abdominaux est indispensable pour bien comprendre la description qui va suivre.

Je prends comme exemple le *Dytiscus dimidiatus* ♀, dont l'armure est, en proportion, plus développée que chez les espèces voisines. L'oviscapte sépare l'orifice de l'anus situé en dessus, de l'orifice de l'oviducte situé en dessous. Il est allongé, aigu, aplati verticalement, et présente à partir de la base deux courbures : la première à concavité tournée en haut, la seconde légèrement convexe. Il est formé de deux lames ou valves juxtaposées, fort minces, mais très-dures, qui sont soudées par leur bord supérieur ; les deux bords inférieurs, restés libres, sont appliqués l'un contre l'autre, de manière à simuler un bord unique qui sert de tranchant à la tarière. A leur base, l'oviducte, caché à l'état de repos, se trouve comprimé et aplati entre elles. Ces deux lames peuvent s'écarter dans une certaine mesure et transformer la tarière en une véritable gouttière à concavité inférieure, hors de laquelle, pendant la ponte, l'oviducte fait saillie d'une quantité presque égale à la longueur de la tarière. Sur sa face inférieure l'oviducte présente deux plaques cornées longitudinales qui servent à lui donner plus de rigidité. La base de chacune des valves de l'oviscapte est tronquée obliquement ; presque à sa partie inférieure, elle s'articule avec l'extrémité d'une tige cornée étroite, de même longueur que la valve ; ayant les mêmes courbures en sens contraire ; vers son autre extrémité cette tige s'amincit, se contourne sur elle-même, puis s'élargit un peu et va se confondre avec celle du côté opposé, pour former à l'anus une voûte solide adhérente à la portion tergale du huitième segment abdominal. Entre ces deux tiges rigides est étendue en arrière une membrane musculeuse qui continue la base de l'oviscapte et qui va jusqu'à l'anus ; en avant, une autre membrane musculeuse unit la partie inférieure de la base des valves aux tiges et au segment abdominal précédent, en entourant l'oviducte.

Les mouvements propres à l'articulation de l'oviscapte sont de deux sortes : l'extension, déterminée par la membrane musculeuse antérieure ; la flexion, déterminée par la membrane postérieure ; dans ce mouvement, dont la limite est atteinte pendant le repos de l'organe, la tarière vient se placer entre les deux tiges latérales, au fond de la fente qui sépare en deux lobes la portion sternale du huitième segment, et sa pointe est en



contact avec l'anus qui s'ouvre au-dessus. D'autres mouvements accessoires font sortir ou rentrer l'oviscapte; ils se passent surtout entre les diverses pièces de l'abdomen, qui s'allonge ou se raccourcit.

Les plaques cornées de la face inférieure de l'oviducte ne servent pas seulement à le rendre plus rigide : elles donnent attache à un grand nombre des fibres musculaires de ce canal qui, par leurs contractions péristaltiques, déterminent la progression de l'œuf. Enfin les membranes musculuses et surtout l'antérieure, qui entoure l'oviducte, lui forment un sphincter large et puissant qui comprime l'œuf, au moment où il passe, et favorise ainsi sa marche.

Telle est l'histoire anatomique et physiologique de l'armure génitale femelle dans le genre *Dytiscus*.

Je décris maintenant la ponte telle que je l'ai observée un jour de congé, lorsque, tout jeune encore, j'étais au lycée d'Évreux.

Au mois de mars 1865, je vis une femelle de *Dytiscus marginalis* se poser d'une manière tout à fait insolite sur une tige de jonc ordinaire (*Scirpus lacustris*); elle se tenait la tête en haut, les antennes cachées sous le corselet et les pattes antérieures et intermédiaires embrassant solidement la tige; en même temps les pattes postérieures, placées parallèlement au corps, s'agitaient doucement et régulièrement sur les côtés de l'abdomen, dont l'extrémité s'écartait et se rapprochait alternativement des élytres. L'insecte, changeant de place, reprit deux ou trois fois cette position qu'il ne gardait que peu de temps, puis il monta prendre de l'air et redescendit, entraînant une énorme bulle. Il se replaça de la même manière sur une nouvelle tige de jonc, avec les mêmes mouvements des nageoires. Puis, l'extrémité de l'abdomen, s'étant fortement dilatée en s'écartant des élytres, le Dytisque fit sortir sa tarière, en appliqua le tranchant sur le jonc et commença à la faire mouvoir d'avant en arrière; il en résulta une incision longitudinale. Voulant étudier de plus près cette manœuvre qui m'était tout à fait inconnue, je dérangeai l'insecte qui prit la fuite en rentrant sa tarière. Presque au même moment, il la sortit de nouveau en nageant et laissa tomber un œuf. J'avais le mot de l'énigme : il ne me restait plus qu'à voir opérer l'animal jusqu'au bout sans le déranger. J'eus le bonheur de le voir, après quelques instants, remonter et prendre une grosse bulle d'air pour aller se fixer sur un jonc. La tarière se mut, encore d'avant en arrière, avec assez de lenteur. Quand elle eut pénétré jusqu'au centre de la moelle, elle s'arrêta, dirigée obliquement en bas; enfin elle se gonfla peu à peu et l'insecte la rentra dans son abdomen pour retourner prendre de l'air. La durée totale de l'opération fut à peu près d'une demi-minute.

Voici évidemment ce qui se passe pendant la ponte : l'œuf, arrivé à la base de la tarière, dilate l'oviducte ; en même temps celui-ci s'allonge et se dédouble à la manière d'un tentacule de limaçon, comme cela a lieu chez la plupart des insectes. C'est cette dilatation et cette élongation de l'oviducte, causées par le passage de l'œuf, qui déterminent à leur tour l'écartement des deux lames.

Ayant arraché ensuite quelques tiges de jonc, j'en trouvai qui avaient une ou plusieurs incisions. Ces incisions, ressemblant à la fente longitudinale d'une greffe en écusson, intéressent l'écorce et la moelle dans une profondeur qui varie un peu, suivant l'épaisseur de la tige : ainsi, lorsqu'elles sont pratiquées dans le jonc, elles n'ont guère qu'un millimètre et demi de profondeur ; mais, dans des pétioles de *Sagittaria*, j'en ai trouvé qui avaient tout près de trois millimètres.

L'œuf est cylindrique, légèrement arqué, arrondi aux deux extrémités. Il présente de cinq à cinq millimètres et demi de longueur sur un de largeur ; il est situé dans le sens de l'incision, c'est-à-dire parallèlement à l'axe de la tige. Ordinairement les deux lèvres de la fente ne se referment pas exactement sur lui, de sorte qu'on peut l'apercevoir du dehors.

L'été dernier, une femelle de *Dytiscus circumflexus* m'a fourni exactement la même observation. Dans cette espèce la tarière a une forme à peine plus allongée que chez le *D. marginalis*. Chez le *D. dimidiatus* elle est une fois plus grande et extrêmement robuste. Chez le *D. punctulatus* elle est étroite et allongée.

Les Dytisques ne sont pas les seuls insectes d'eau qui présentent cette particularité dans leur ponte. Les *Cybister*, dont la tarière est plus étroite mais aussi très-consistante, doivent avoir les mêmes mœurs. Quant aux *Acilius*, *Colymbetes*, etc., ils ont une armure moins solide qui les oblige à agir autrement : l'*Acilius sulcatus*, qui l'a très-longue et flexible, laisse tomber ses œufs sur la vase, presque toujours en nageant ; le *Colymbetes fuscus*, chez lequel les valves de l'oviscapte sont rudimentaires, les applique sur les plantes ou les détritrus, auxquels ils adhèrent fortement ; j'ai même trouvé un grand nombre d'œufs collés sur les parois en verre d'un bocal où j'avais enfermé un individu de cette espèce.

Enfin, j'ai observé assez souvent la ponte de deux Hémiptères aquatiques, *Notonecta glauca* et *Naucoris cimicoides*. Ces insectes se fixent fortement avec les pattes antérieures et intermédiaires sur les tiges ou les pétioles des plantes, la tête en haut comme les Dytisques, en faisant exécuter également aux nageoires des mouvements particuliers ; ils enfoncent profondément leur rostre dans la plante pour prendre un point d'appui et font une incision avec leur tarière. Les mouvements de cette armure,

plus compliquée que celle des Dytisques, sont à peu près impossibles à bien examiner, parce qu'elle ne proémine que fort peu au dehors ; on les devine aux mouvements de l'abdomen qui se font d'avant en arrière et d'arrière en avant, mais avec moins d'amplitude que chez les Dytisques. L'incision demande à ces insectes un travail d'une minute environ ; elle n'est pas profonde, n'a guère que deux ou trois millimètres de longueur, et l'œuf n'y est engagé que dans les trois quarts de sa surface et obliquement, de telle manière qu'une des extrémités demeure presque complètement en dehors. Il est à remarquer que cette partie libre correspond à l'extrémité céphalique de l'embryon. Au bout de quelques jours on y aperçoit deux points rougeâtres qui peu à peu s'accroissent davantage : ce sont les yeux. En même temps l'œuf, de blanc jaunâtre qu'il était au moment de la ponte, devient brun plus ou moins foncé. Enfin, après un temps qui varie avec les conditions de température et de milieu, la larve crève l'œuf et sort.

Chez les Corises, l'œuf est simplement collé sur les plantes ou les pierres, et la larve à sa naissance ne présente sur son ventre aucune trace d'air ; elle est plus pesante que l'eau et ne paraît prendre de l'air et s'en recouvrir qu'au bout de quatre, cinq ou même six jours, comme je l'ai remarqué l'hiver dernier. Chez les Notonectes et les Naucoces, au contraire, les larves semblent prendre de l'air dès le premier ou le second jour, car on les voit fréquemment à la surface de l'eau.

Un très-petit Hémiptère appartenant à un genre voisin de la Notonecte, le *Ploa minutissima*, doit probablement aussi faire des incisions aux plantes, car M. Lacaze Duthiers nous apprend qu'il possède une armure dont les pièces latérales sont munies de fortes dentelures.

Pourquoi ces insectes cachent-ils ainsi leurs œufs dans des plantes ? Tout d'abord il y a lieu de penser que c'est pour soustraire leur progéniture à la voracité des nombreux ennemis, poissons, insectes et autres qui peuplent les eaux. Cette explication est certainement admissible ; mais je pense qu'il y a une autre raison. L'époque de l'éclosion des larves s'étend en général de la fin de l'hiver au milieu du printemps ; il est rare qu'elle se continue après la fin d'avril. Il n'en est pas de même de la ponte, qui se fait surtout en hiver et au printemps, mais qui a lieu aussi en été et en automne, de même que l'accouplement. Les œufs, suivant la saison de la ponte, sont donc susceptibles d'attendre plusieurs mois avant d'éclore. Comme le niveau de l'eau est sujet à baisser, ils pourraient se trouver exposés à l'air et se dessécher ; mais ils sont contenus dans une plante qui les protège d'abord, et qui leur fournit ensuite l'humidité indispensable à leur conservation. Plus tard les pluies d'automne et d'hiver feront

remonter le niveau de l'eau, et les larves, étant de nouveau submergées, pourront éclore et trouver les conditions nécessaires à leur développement.

Enfin c'est encore un moyen de propagation pour ces insectes. Ils pondent en général dans les mares, mais aussi dans les fossés et autres pièces d'eau communiquant avec les rivières : lorsque la crue des eaux se fait sentir, les herbes arrachées et entraînées par le courant arrivent dans la rivière et sont déposées souvent fort loin de leur point de départ. L'importance de ce résultat n'est pas, à beaucoup près, comparable à celle des deux précédents ; car, les insectes d'eau volant admirablement bien, on comprend qu'en se déplaçant ils se chargent eux-mêmes directement de leur propagation ; mais il explique l'apparition subite de larves dans des flaques d'eau récemment formées par les inondations.

---

#### EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 4, N° III.

- Fig. 1. Derniers segments abdominaux du *Dytiscus dimidiatus* ♀, le lobe gauche de la portion sternale du huitième ayant été coupé à sa base ; cette figure montre l'armure complète. — s. Lobe droit du huitième segment. — r. Anus terminant le rectum. — o. Oviscapte et oviducte, celui-ci dans sa plus grande extension. — a. Articulation de l'oviscapte avec la tige latérale gauche qui monte au dessus du rectum pour se confondre avec celle du côté opposé ; en arrière de cette tige, on voit la membrane musculieuse postérieure étendue de l'anus à l'oviscapte dont elle détermine le mouvement de flexion.
2. Position du *Dytiscus marginalis* ♀ pendant qu'il pratique son incision.
  3. Abdomen du *Dytiscus circumflexus* ♀ pendant la ponte : l'œuf sort de l'oviducte.
  4. Œuf de *Dytiscus* dans une tige de jonc dont une partie de l'écorce est enlevée.
  5. Disposition des œufs de la *Notonecta glauca* dans une tige de la même plante.

# SYNOPSIS

DES

## DRYOPHILUS du bassin de la Méditerranée,

Par M. ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN.

---

(Séance du 10 Février 1875.)

---

MM. Mulsant et Rey ont divisé les *Dryophilus*, tels qu'ils étaient caractérisés dans le *Genera* de Duval, en deux genres : *Dryophilus* vrais et *Priobium*. Cette séparation est basée sur six caractères. Chez les *Priobium* :

1° Les élytres sont plus parallèles, moins convexes et presque tronquées au sommet ;

2° Les deux premiers segments ventraux sont proportionnellement moins grands et le bord apical du premier est beaucoup moins fortement bisinué ;

3° Les antennes sont relativement plus courtes et leurs trois derniers articles moins grands et moins linéaires ;

4° Les hanches, surtout les antérieures, sont plus distantes,

5° Le premier article des tarse est moins allongé ;

6° Enfin le front est large et non étranglé par les cavités des insertions des antennes.

Plusieurs de ces caractères me paraissent bien légers quand on observe les variations qu'ils subissent chez les *Dryophilus* vrais. Ainsi le front, très-étranglé chez les mâles des *pusillus*, *densipilis*, etc., l'est un peu moins dans leurs femelles, et encore moins dans les deux sexes du *rugicollis* et surtout du *succinctus*.

La différence de longueur du premier article des farses est à peu près inappréciable.

Les hanches du *succinctus*, que les auteurs précités n'ont pas étudiées, sont absolument aussi distantes que chez les *Priobium*; les antérieures sont même séparées dans toute leur longueur, ce qui n'a pas lieu chez ces derniers.

Les antennes des *rugicollis* et *succinctus* se rapprochent plus de celles des *Priobium* que de celles des *longicollis*, *densipilis*, etc., mâles.

Restent donc uniquement les deux premiers caractères, qui, joints à la profondeur des stries et à leur sculpture particulière (elles sont fortement grillagées), donnent en effet aux *Priobium* un cachet qui les fait reconnaître au premier coup d'œil. De plus, ces insectes sont toujours de grande taille.

Ces différences me paraissent suffisantes pour distinguer les deux genres, dont je n'examinerai ici que le premier.

Le genre *Dryophilus*, fondé pour une seule espèce, *pusillus*, a été enrichi de quatre autres par MM. Mulsant et Rey; mais deux de leurs espèces doivent porter les noms que leur avait appliqués peu de temps auparavant M. Chevrolat. J'en ai moi-même décrit une sixième, qui paraît remplacer le *pusillus* dans le Midi, et je viens en faire connaître une septième que j'ai capturée en Orient. Comme ces petits insectes se ressemblent fort au premier coup d'œil, quoiqu'ils s'éloignent les uns des autres par de réelles modifications, je crois qu'il est utile de donner un court synopsis de leurs espèces.

Tout d'abord un sérieux caractère sexuel les divise naturellement. Tantôt les mâles sont très-distincts des femelles par leurs yeux énormes, leurs antennes à articles, surtout les trois derniers, très-allongés, leur corps plus parallèle et leurs tibias antérieurs terminés par une petite épine recourbée; tantôt les deux sexes sont identiques et le mâle ne se reconnaît qu'au dernier des caractères énoncés.

Je séparerai donc les *Dryophilus* en deux sections :

1<sup>re</sup> Section : *Homophthalmus*, ou insectes à yeux, antennes et forme générale semblables dans les deux sexes.

1. D. SUCCINCTUS Chev., Rev. Zool., 1864, p. 153 (*Raphaelensis* Muls. Rey).

Cette espèce a des caractères tellement tranchés qu'elle ne peut se confondre avec nulle autre. D'abord la pubescence est extrêmement longue et plus ou moins hérissée, ce qui lui donne l'aspect d'un *Ptinus*. Aussi MM. Mulsant et Rey ont-ils établi sur elle leur sous-genre *Ptinoïdes*. De plus les élytres, brunes transversalement dans leur milieu, sont rougeâtres aux épaules et au sommet. Le prosternum n'est pas réduit à une tranche, comme chez les *Dryophilus* vrais; il s'élargit même au-dessous des hanches antérieures; le mésosternum est presque aussi large que long, très-rugueux, terminé carrément. Le corselet est fortement caréné longitudinalement au milieu. Les stries sont formées de gros points écartés et les interstries sont lisses et luisants.

Taille : 2-2,5 mill.

Patrie : Saint-Raphaël (Var) et certaines parties de l'Algérie. Très-rare.

Je ne suis pas certain que cette espèce, dont je ne possède que des femelles, rentre dans cette section; mais comme elle paraît se rapprocher plus du *rugicollis* que de toute autre, je la place provisoirement à côté de lui.

2. D. RUGICOLLIS Muls. et Rey, Op. ent., t. II, p. 19.

Brun foncé. Corselet transversal, régulièrement arrondi et non étranglé en avant, couvert de fortes rugosités longitudinales, vivement caréné au milieu. Antennes atteignant à peine la moitié du corps. Élytres gibbeuses, à ponctuation faible et espacée, plutôt coriacée; à pubescence jaune doré couchée, assez flasque et longue, subsériale. Mésosternum aussi large que le pilier des hanches.

Taille : 1,5-2,2 mill.

Patrie : Marseille. Assez rare.

2° Section : *Dryophilus* vrais, ou insectes très-dissémbles  
dans les deux sexes.

3. D. DENSIPILIS Ab., Ins. cavern., 1872, p. 34.

Brun foncé. Corselet transversal, étranglé en avant et un peu en pointe au bord antérieur, qui s'avance au-dessus de la tête, couvert de fines rugosités, à carène médiane invisible chez la femelle. Antennes ayant les premiers articles aussi longs que larges, atteignant le milieu du corps chez la femelle, presque l'extrémité chez le mâle. Élytres parallèles chez le mâle, un peu gibbeuses chez la femelle, à ponctuation un peu plus serrée que chez le *rugicollis* et à pubescence identique, mieux rangée en séries. Mésosternum très-mince, deux ou trois fois moins large que le pilier.

Taille : 2-2,5 mill.

Patrie : Marseille, assez commun; Corse.

4. D. PUSILLUS Gyl., Ins. Suec., t. I, p. 294.

Brun foncé. Antennes à premiers articles plus longs que larges.

Mâle : Corselet transversal, presque en triangle arrondi au sommet, marqué de fossettes irrégulières, sans carène médiane. Antennes atteignant les quatre cinquièmes du corps. Élytres parallèles, ponctuées comme chez le précédent. Mésosternum de même. Pubescence assez courte, jaune blanchâtre, subsériale.

Femelle : Corselet transversal, régulièrement arrondi et non étranglé au sommet, échancré de chaque côté à la base de ses bords latéraux, finement rugueux. Antennes atteignant la moitié du corps. Élytres ponctuées plus dru que chez le mâle, pubescentes de même.

Taille : 1,5-2,5 mill.

Patrie : France, Suisse, et généralement les régions froides ou montagneuses, très-commun sur les pins et les sapins.



Cette espèce se distingue sans peine du *rugicollis* par le cou moins rugueux et non caréné, par la forme de son mésosternum et sa pubescence moins longue et moins jaune. Ce dernier caractère l'éloigne aussi du *densipilis*, qui a les antennes et le corselet autrement conformés.

5. *D. ANOBIOIDES* Chev., Magas. Zool., 1832 (*compressicornis* Muls. et Rey)

Brun très-foncé. Élytres parallèles, ponctuées très-finement et très-dru. Pubescence extrêmement courte, grise, uniformément répandue. Prosternum comme chez les précédents. Trois derniers articles des antennes deux fois plus larges que les précédents ; premiers très-transversaux.

Mâle : Antennes atteignant les deux tiers du corps. Corselet plus long que large, arrondi sur les côtés, resserré en avant, où il s'avance au-dessus de la tête.

Femelle : Antennes atteignant la moitié du corps. Corselet comme chez le mâle, mais plus trapu, de même que le reste du corps, c'est-à-dire aussi long que large.

Taille : 2,4-3,3 mill.

Patrie : Montagnes de la Provence. Rare.

La largeur des derniers articles des antennes et la pubescence uniforme et très-courte suffisent pour distinguer cette espèce de tous ses congénères.

6. *D. LONGICOLLIS* Muls. et Rey, Op. ent., t. II, p. 14.

Roux. Élytres très-longues, de même que le corselet, même chez la femelle; ce dernier est peu dilaté au milieu et peu étranglé en avant. Ponctuation des interstries peu serrée et plutôt coriacée. Pubescence médiocre, blanche, très-soyeuse, subsériale. Prosternum comme chez les précédents. Antennes très-minces, atteignant les deux tiers du corps chez le mâle, la moitié chez la femelle, à premiers articles toujours allongés.

Taille : 2-2,5 mill.

Patrie : Provence, Corse. Pas très-rare.

Distinct de tous les précédents par sa forme très-allongée, son corselet étroit, la gracilité des antennes, sa pubescence argentée et sa teinte générale.

#### 7. D. FORTICORNIS. Nov. sp.

Roux. Élytres assez parallèles, mais pas très-longues. Corselet aussi long que large, trapu, peu dilaté au milieu, peu resserré au sommet. Antennes atteignant la moitié du corps, très-robustes, à premiers articles plus longs que larges, à derniers à peine plus épais. Ponctuation générale, pubescence et mésosternum comme chez le précédent.

Taille : 1,8-2,4 mill.

J'ai pris une quinzaine de femelles de cette espèce à Jaffa, Beyrouth, Mersina (Syrie), en battant les branches mortes et les arbustes fleuris.

Sa pubescence micacée et la couleur pâle du corps éloignent cette espèce des cinq premières et la rapprochent du *longicollis*. Sa forme moins allongée, son corselet plus trapu et ses antennes massives suffiront à l'en distinguer.

Je n'ai pas pu voir la moindre épine aux tibias antérieurs de mes exemplaires. Je suis donc fondé à les considérer comme des femelles, et c'est ce qui m'engage à ranger le *forticornis* dans cette division.



## Diagnoses de Coléoptères nouveaux

Par M. ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN.

---

(Séances des 11 et 25 Août 1875, Bulletin.)

---

Notre confrère M. Valéry Mayet a été visiter dans ces derniers temps la grotte de Saint-Martin, aux environs de Vallon (Ardèche). Il y a capturé trois espèces de Coléoptères aveugles, qu'il a eu la bonté de m'envoyer. Le premier est un *Adelops*, que Linder y avait déjà récolté en petit nombre il y a une quinzaine d'années (*Linderi*). Les deux autres étaient absolument inconnus et très-remarquables. Je suis heureux de donner à l'Anophthalme le nom de M. Mayet. Quant au *Photeuon*, c'est une acquisition inespérée et on ne peut plus intéressante.

1° ANOPHTHALMUS MAYETI Abeille. — Long. 4 mill. — Roux brillant. Tête grosse et convexe, à sillons très-enfoncés et régulièrement arqués; aussi longue de la base des sillons au labre que large au milieu; deux très-petites carènes formant sourcils en dedans de l'insertion de chaque antenne; celles-ci épaisses et atteignant la moitié du corps. Corselet transversal, rétréci vers la base, à peine plus large que la tête, à côtés fortement arrondis et ne se redressant que près de la base pour former un angle droit terminé par une pointe très-aiguë faisant suite à la base. Surface convexe, très-légèrement ridée, à ligne médiane nette, mais non profonde, et à impression basale un peu vague. Élytres glabres, trois fois longues comme le corselet, à peine deux fois aussi larges que lui dans leur plus grande largeur, à épaules très-arrondies, ainsi que l'extrémité, ce qui forme un ovale régulier allongé, non ou à peine dilaté au milieu; marquée d'une dizaine de lignes de points un peu espacés, petits, plus sensibles sur les côtés, formant des stries bien enfoncées, mais pas très-régulières sur le disque. Trois gros points sétigères sur chaque élytre. Pattes médiocres, comme chez les autres *Duvalius*. Tarses antérieurs peu dilatés chez le mâle.

L'espèce dont le *Mayeti* se rapproche le plus est incontestablement le *delphinensis*, dont l'éloignent sa petite taille, sa couleur plus claire, son aspect plus brillant, ses stries bien moins profondes et moins régulières, à ponctuation moins forte, son corselet rétréci vers la base, à peine ridé, à ligne médiane moins enfoncée, etc.

De la taille du *Raymondi* et de l'*Orpheus*, il se distingue tout de suite du premier par la convexité du corps, et du second par son corselet à côtés plus arrondis et ne formant pas des angles antérieurs saillants.

2° PHOLEUON CAUDATUM Abeille. — Longueur : 3 mill.; plus grande largeur : 1 mill. — Roux assez clair, très-brillant, pubescent. Tête à peine plus longue de la base au labre que large entre les antennes, à ponctuation très-éparse, convexe, à dernier article des palpes large et court. Antennes n'atteignant pas l'extrémité du corps. Corselet aussi large à la base que long, à côtés à peine arrondis vers le sommet, peu échancrés avant la base, à angles postérieurs un peu moins ouverts que l'angle droit; convexe; à ponctuation très-éparse; base droite. Élytres trois fois longues comme le corselet, moins de deux fois aussi larges dans leur plus grande largeur que la base du corselet, à épaules nulles, s'élargissant médiocrement jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs, rétrécies de là au sommet, très-acuminées et prolongées à leur extrémité, où elles sont arrondies séparément, couvertes d'une ponctuation moins fine et moins espacée que celle du corselet, mais ne formant sous aucun jour des rides transversales. Pattes relativement courtes; tibias antérieurs arqués; les autres presque droits.

♂ Antennes atteignant l'extrémité du corps. Tarses antérieurs de cinq articles, les deux premiers assez fortement, le troisième moins et le quatrième à peine renflés.

Cette espèce est très-distincte de ses congénères par sa taille, qui est même plus petite que celle du *Querilhaci*, si l'on ne tient pas compte du prolongement des élytres, par ce remarquable caractère, par son aspect très-brillant qui est dû à la ponctuation espacée, par la brièveté de la tête et la forme presque carrée du corselet.

Je suis certain que, dans peu d'années, le genre *Adelops* sera plus remarquable que celui des *Homalota* pour la quantité et la ressemblance de ses espèces. Je m'applique en ce moment à faire sur les Silphales aveugles une étude générale. Pourrai-je arriver à quelques bons résultats? J'adresse aujourd'hui à la Société les diagnoses de cinq espèces nouvelles d'*Adelops*, en priant ceux de nos confrères qui posséderaient des représentants intéressants de cette famille de vouloir bien me les communiquer.

1. ADELOPS CHARDONIS. — Long. 2,5 mill. — *Brunneo-testaceus, ovatus, convexus, postice breviter attenuatus, stria suturali haud conspicua, sutura ipsa depressa, elytris transversim striolatis, pedibus antennisque elongatis, harum articulis 7, 9, 10, 11 in femina, 6 et sequentibus in mare inflatis, tarsis anterioribus in mare mediocriter dilatatis, patellam non formantibus.*

Cette espèce, voisine de mon *Saulcyi*, en diffère, ainsi que de presque tous les *Adelops* pyrénéens, par sa convexité et sa forme plus trapue. Ses antennes, atteignant la moitié du corps, l'éloignent des *Schiödtei*, *infernus*, etc. Elle a été découverte dans la grotte d'Axat, près Narbonne, par notre collègue M. Chardon.

2. ADELOPS LINDERI. — Long. 1,8 mill. — *Ferrugineus, ovatus, convexus, postice attenuatus, stria suturali haud conspicua, sutura ipsa ad basin vix depressa, elytris leviter transversim striolatis, antennis pedibusque brevibus, harum articulis dense pilosis 7, 9, 10, 11 in mare crassis, tarsis anterioribus parum dilatatis, patellam non formantibus.*

Rapporté par le pauvre Linder comme pris par lui à la grotte de Saint-Martin-d'Ardèche.

3. ADELOPS MAYETI. — Long. 1,8 mill. — *Brunneo-testaceus, ovatus, valde convexus, præsertim in prothorace, postice breviter attenuatus, stria suturali haud conspicua, sutura ipsa ad basin vix depressa, elytris rugulosis, antennis pedibusque brevibus, harum articulis parce pilosis, ut in præcedente crassis, tarsis quoque.*

Fort semblable au précédent, dont le distinguent sans peine sa forte convexité, la granulation des élytres et ses antennes parcimonieusement velues. Deux mâles trouvés par M. Valéry Mayet dans une grotte de Saint-Martin-d'Ardèche. Il est probable que cette espèce et la précédente n'ont

pas été prises dans une même grotte. Les cavités abondent tout le long du cours de l'Ardèche ; il est à désirer qu'on les explore minutieusement et surtout qu'on les indique avec précision.

4. ADELOPS CORSICUS. — Long. 1,2 à 1,8 mill. — *Ferrugineo-testaceus, ovatus, valde convexus, postice attenuatus, stria suturali nulla, sutura ipsa ad basin depressa, elytris leviter transversim striolatis, antennis pedibusque brevissimis, harum articulis sensim crassioribus, clavam formantibus, tarsis anterioribus in mare parum dilatatis, patellam non formantibus.*

Cette espèce, répandue dans les collections, n'est pas rare en Corse, où M. Koziorowicz la chasse au moyen d'appâts. Les mâles ont les élytres moins acuminées que les femelles à l'extrémité. Le *Doriæ* paraît s'en rapprocher beaucoup ; mais il a le corps plus court et plus sphérique que le *corsicus*, et sa suture est accompagnée d'une strie bien visible.

5. ADELOPS PEYRONIS. — Long. 1,2 à 1,3 mill. — *Brunneus, oblongo-ovatus, postice parum attenuatus, stria suturali conspicua, sutura vix ad basin depressa, elytris transversim striolatis, antennis pedibusque brevibus, his clavam parum crassam formantibus, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.*

Cette espèce, récoltée par mon ami M. Peyron dans le Liban, près de Beyrouth, est tellement conforme au *celatus* Hampe, qu'on le confondrait avec lui si l'on ne remarquait sa strie suturale et ses deux premiers articles antennaires beaucoup plus courts et plus globuleux.

Je considérais la patrie de cette espèce comme une station très-extraordinaire. L'intéressant mémoire de MM. Bedel et Simon sur les Articulés cavernicoles m'apprend que M. de Saulcy avait déjà trouvé près du Nahr-el-Kelb un *Adelops* que je suppose être le *Peyronis*, et M. de la Brûlerie une espèce du même genre, qui doit en être différente, sous une pierre, au mont Carmel.



# UN MOT

SUR LES

## ANIMAUX ARTICULÉS MYRMÉCOPHILES

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 24 Février 1875.)

---

En compulsant le travail intéressant et en même temps utile de notre confrère M. Ernest André, ayant pour titre : Description des Fourmis d'Europe pour servir à l'étude des Insectes myrmécophiles (Revue et Magasin de Zoologie, 3<sup>e</sup> série, p. 152, 1874), j'ai remarqué plusieurs omissions involontaires qui ont échappé à ce naturaliste et que je crois devoir signaler dans l'intérêt de la science et des entomologistes qui seraient appelés à consulter le Catalogue des Insectes myrmécophiles, loc. cit., p. 205, qui accompagne ce travail. La publication de cette note dans nos Annales a donc pour objet de servir d'*addenda* et de *corrigenda* aux Insectes myrmécophiles, dont le Catalogue a été dressé avec soin par M. E. André.

### COLEOPTERA.

Rev. et Mag. de Zool., 3<sup>e</sup> série, 1874, p. 226, n<sup>o</sup> 452 :

#### MEROPHYSIA FORMICARIA Mots.

Ce genre et l'espèce qui le représente ne sont pas de M. Motschulsky,

si toutefois l'abréviation Mots., qui n'est pas signalée dans la nomenclature des Insectes myrmécophiles, p. 204, par M. André, se rapporte à ce nom.

J'ai établi cette coupe générique en 1855 dans la Revue et Magasin de Zoologie, 2<sup>e</sup> série, p. 358, et l'unique espèce qui à cette époque la représentait et que j'ai décrite et fait figurer planche 9, figure 2, porte le nom de *formicaria*. A la suite de la description de cette espèce je fais connaître les conditions dans lesquelles se trouve ce Lathridite, les noms des Fourmis avec lesquelles il se plat et les localités diverses dans lesquelles il a été rencontré.

Page 227, n° 479 : MYRMECOBIUS AGILIS LUC.

En 1849, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. II, p. 233, j'avais déjà signalé les conditions toutes particulières dans lesquelles se trouve cette espèce, bien avant les Petites Nouvelles entomologiques, qui ont pour date 1871 et qui ne donnent aucune indication relative à la manière de vivre de ce singulier Throscide, dont on ne connaît encore qu'une seule espèce que j'ai décrite et fait représenter planche 21, figures 9, 9 a, 9 b, 9 c, 9 d, 9 e, 9 f et 9 g.

Page 228, n° 498 : OCHROTUS UNICOLOR LUC.

Je ne sais si M. André a consulté mon travail sur le genre *Oochrotus* qui a paru en 1855 dans la Revue et Magasin de Zoologie, 2<sup>e</sup> série, p. 335; dans tous les cas, il a oublié de dire que l'*Oochrotus unicolor*, que j'ai fait figurer planche 9, figure 1, se plat aussi dans les fourmilières de la *Myrmica testaceopilosa*, Formicide qui habite la Sicile et le midi de l'Espagne.

Depuis la publication du travail de M. E. André sur les Insectes myrmécophiles, cette espèce a été rencontrée par M. Pellet dans des détritux de la rivière de l'Orb, près Béziers; elle habite aussi les environs de Perpignan.

Notre confrère, dans une note aussi intéressante que curieuse au point



de vue de la géographie entomologique, qui a pour titre : Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales, et qui a été insérée dans le tome XXI du Bulletin de la Société agricole et littéraire des Pyrénées-Orientales, p. 6 et 7, tirage à part (1874), a oublié de signaler les noms des espèces de *Formica* avec lesquelles l'*Ochrotus unicolor* vit en bonne intelligence. Il serait intéressant de connaître les noms de ces espèces, et je ne doute pas que M. Pellet, observateur consciencieux et habile, n'aille au-devant de nos désirs en nous les signalant un jour.

Dans cette même note, M. Pellet fait connaître un procédé extrêmement simple qu'il a employé et qui lui a réussi pour se procurer en assez grande quantité ce Coléoptère social qui n'avait encore été signalé jusqu'à présent que de l'Algérie, de la Sicile et de l'Espagne méridionale. Ce procédé consiste à placer sur l'ouverture des fourmilières de grosses pierres ou mieux encore, lorsque cela est possible, de larges briques. Quelques jours après, on explore ces appâts et on est certain, d'après M. Pellet qui a expérimenté plusieurs fois ce procédé, de prendre jusqu'à soixante *Ochrotus unicolor* dans l'espace de quelques heures.

Page 230, n° 530 : *CLYTRA OCTOSIGNATA* Fabr.

Je suis le premier, quoique M. André n'accompagne sa note d'aucune citation, qui ait décrit et figuré les fourreaux aussi singuliers que remarquables construits par la larve du *Clytra octosignata* et fait connaître les conditions toutes particulières dans lesquelles je les ai rencontrés. Consultez à ce sujet les Annales de la Société entomologique, 2<sup>e</sup> série, t. IX, p. 31, pl. 2, fig. 1, 1850, et p. 463, 1851.

#### ORTHOPTERA.

Page 233, n° 569, 570, 571 : *SPHOERIUM ACERVORUM*,

*MYRMECOPHILA ACERVORUM*, *BLATTA ACERVORUM*.

M. André consacre des numéros particuliers à ces trois Orthoptères myrmécophiles désignés sous trois noms génériques différents; cependant ils ne forment qu'une seule et même espèce.

## THYSANURA.

## LEPISMA MYRMECOPHILA Luc.

Le même auteur a omis de signaler dans cet ordre d'insectes une espèce qui habite les environs de Paris et que j'avais préalablement découverte en Algérie; c'est le *Lepisma myrmecophila* Luc., Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. I, p. 374, pl. 2, fig. 2, 1849. Nicolet, Ann. Soc. ent. Fr., 2<sup>e</sup> série, p. 349, 1846; Lucas, loc. cit., Bulletin, p. XLIV, 1847, est le premier qui signale cette espèce comme l'ayant rencontrée dans des fourmilières (*Formica rufa*) aux environs de Sceaux; moi-même, je l'ai prise, dans ces dernières années, aux environs de Honfleur (Calvados), du Portrieux (Côtes-du-Nord) et de Roscoff (Finistère). Ce *Lepisma*, qui peut être considéré actuellement comme appartenant à la faune française, se plat dans les fourmilières des *Formica flava*, *rufa*, et c'est en cherchant à étudier le rôle que joue avec les représentants de ces républiques pacifiques le *Platyarthrus Hoffmannseggii* que j'ai rencontré plusieurs individus de ce singulier Thysanure.

## LEPISMA AUREA L. Duf.

Léon Dufour, Ann. des Sc. nat., mai 1831, a décrit p. 36 et figuré pl. 13, fig. 1, un *Lepisma* extrêmement remarquable par la forme dilatée de son thorax et qu'il désigne sous le nom d'*aurea*. Cette espèce, qui a été rencontrée dans diverses contrées de l'Espagne, particulièrement dans la Navarre, la Catalogne et le royaume de Valence, se plat en compagnie de Fourmis avec lesquelles elle paraît vivre en bonne intelligence. Malheureusement Léon Dufour, si bon observateur et auquel rien n'échappait, n'a pas fait connaître ou a oublié de signaler le nom des *Formica* avec lesquelles il a rencontré cette remarquable espèce qui a échappé aux investigations de M. André.

## ISOPODA.

Page 335, n° 588 : PLATYARTHURUS HOFFMANSEGGII Brandt.

M. le professeur Brandt, en établissant le genre *Platyarthrus* dans le Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, t. VI, p. 174, 1832, fait connaître les caractères qui différencient cette coupe générique; l'unique espèce qui la représente est le *Platyarthrus Hoffmanseggii*, à laquelle ce savant donne pour patrie la Germanie, mais sans faire connaître les conditions dans lesquelles se plaît cet Isopode.

Ayant pu étudier cette curieuse espèce sur divers points de la France, j'ai consigné dans nos Annales, 3<sup>e</sup> série, t. VI, Bullet., p. CCXII, 1858; t. VIII, Bullet., p. CX, 1860; 5<sup>e</sup> série, t. IV, Bullet., p. XCIX, 1874, les observations que j'ai faites sur ce Crustacé Myrmécophile; elles sont toutes relatives au milieu dans lequel vit cet Isopode, et, de plus, j'ai eu le soin d'indiquer en même temps les diverses espèces de *Formica* avec lesquelles j'ai rencontré cet Édriophthalme, intéressant aussi sous le point de vue de la géographie carcinologique.

---

# QUELQUES MOTS

SUR LES

## Métamorphoses du **PSYCHE QUADRANGULARIS** Christ.

LÉPIDOPTÈRE CHALINOPTÈRE DE LA TRIBU DES PSYCHIDES.

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 24 Février 1875.)

---

J'ai publié et figuré dans nos Annales, 4<sup>e</sup> série, t. VI, p. 223, pl. 3, fig. 4 a, 4 d, 1866, un fourreau extrêmement curieux par sa forme quadrangulaire, prismatique, et que j'ai considéré, mais avec doute, comme étant l'ouvrage d'une chenille de Psychide. Ayant reçu à des époques diverses plusieurs de ces intéressantes habitations recueillies dans le sud de l'Algérie, je les avais placées, espérant obtenir des éclosions, dans des conditions de température aussi hygiéniques que possible, mais jusqu'à présent et à mon grand regret toutes mes tentatives étaient restées infructueuses.

En compulsant dernièrement la 34<sup>e</sup> livraison du tome III<sup>e</sup> de l'Iconographie et description de chenilles de Lépidoptères inédits, par notre confrère M. Millière, j'ai vu avec la plus vive satisfaction que cette lacune avait été comblée par cet habile lépidoptériste. En effet, dans son ouvrage fait avec autant de talent que de conscience, destiné à servir de complément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe, j'ai vu à la planche 147, fig. 7, 1874, le portrait exécuté avec soin du fourreau que j'avais déjà représenté, loc. cit., pl. 3, fig. 4 a, 4 d, et qui diffère seulement de la figure que j'en avais donnée par une forme plus mouvementée;

de plus, j'ai considéré avec un plaisir non moins grand les figures du papillon, loc. cit., pl. 147, fig. 6, et de la chenille, fig. 5, dont les métamorphoses ont été observées par ce savant lépidoptériste. C'est bien un fourreau de *Psyche* que j'ai représenté, et le papillon en avait déjà été figuré sous le nom de *Psyche quadrangularis* par M. Christoph, dans un travail ayant pour titre : *Weiterer Beitrag zum Verzeichnisse der in Nord-Persien einheimischen Schmetterlinge in Horæ Societatis Entomologicæ Rossicæ*, t. X, p. 32, pl. 1, fig. 7, 8, octobre 1873.

On peut dire maintenant que les métamorphoses de cette remarquable espèce, qui rappelle par sa taille le *P. vesubiella* et par ses couleurs les *P. albida* et *malvinella*, sont parfaitement connues. Elle est curieuse aussi au point de vue de la géographie entomologique, car le fourreau représenté par M. Millière a été rencontré près de Schahrad, en Perse, tandis que celui dont j'ai donné la figure provient du sud de l'Algérie, particulièrement des environs de Ain-Madhi, où il a été trouvé en assez grand nombre par M. Marulaz. Je dirai aussi que cette habitation a été rencontrée aux environs de Géryville, à Chellala-Gueblia, dans le sud de la province d'Oran, par M. le commandant Fauquignon.

Enfin, ce qui complète l'histoire de cette magnifique Psychide, c'est son parasite qu'il m'a été possible d'étudier, et qui appartient à un Chalcidien du genre *Allocera*. Cette découverte jette un jour tout nouveau sur le parasitisme de cet Hyménoptère et m'a permis de consigner les conditions toutes particulières dans lesquelles vivent ces Chalcidites. Je renvoie à ce sujet à la note que j'ai publiée dans nos Annales, 5<sup>e</sup> série, t. I, p. 12, pl. 1, fig. 2, 1871, et qui a pour titre : Note sur le parasitisme des *Allocera*, Hyménoptères de la tribu des Chalcidites, et description d'une nouvelle espèce qui appartient à cette coupe générique.

Je ne terminerai pas cette note sans faire remarquer que le fourreau que j'ai fait représenter Annales 1866, pl. 3, fig. 4 b, 4 c, doit probablement appartenir à une autre espèce de *Psyche*, car en étudiant ce fourreau on voit que les brindilles qui le forment sont empruntées au *Tamarix africana*, tandis que ceux du *Psyche quadrangularis* sont confectionnés avec des bûchettes appartenant à l'*Artemisia herba-alba* ou El-Chiah des Arabes. Il pourrait même bien se faire aussi que l'*Allocera bicolor* de notre regretté confrère le docteur Sichel, Ann. Soc. ent. Fr., 4<sup>e</sup> série, t. V, p. 373, 1866, fût le parasite de la chenille architecte et constructeur en même temps de ce fourreau qui a été rencontré à Sidi-Maklouf par le docteur Guyon, et dont la vie évolutive est encore inconnue.

Suivant M. Millière, la chenille, loc. cit., p. 374, pl. 147, fig. 5, est d'une taille proportionnée au papillon qu'elle doit produire et au fourreau qu'elle a construit; son corps, épais, médiocrement long, est d'un jaunâtre foncé; les plaques cornées des premiers segments sont larges, épaisses; les pattes écailleuses sont larges, robustes et brunes, principalement celles de la troisième paire.

La chenille se fixe au commencement de juillet. La première éclosion de l'insecte parfait a lieu dans les premiers jours de septembre et la seconde vers les premiers jours d'octobre.

L'insecte parfait, loc. cit., p. 375, pl. 147, fig. 6, rappelle par sa taille, comme je l'ai dit plus haut, le *Ps. vesubiella*, et par sa couleur les *Ps. albida* et *malvinella*. Les ailes sont relativement étroites, élargies, aiguës à l'apex; elles sont blanches, semi-vitreuses et bordées de noir aux supérieures. La frange des quatre ailes est aussi d'un noir prononcé. Le thorax est robuste, avec les poils qui le recouvrent longs et grisâtres. L'abdomen, dépassant de près de moitié les ailes inférieures, est recouvert de poils noirâtres. Les antennes sont très-pectinées, mais beaucoup moins que chez le *Ps. vesubiella*; elles sont grisâtres, avec la hampe noire.

Suivant M. Christoph, la chenille de cette espèce se plaît sur les *Alhagi persarum* et *camelorum*, ainsi que sur une *Arthemisia* et autres arbustes des steppes; on la rencontre aussi sur le *Peganum harmala*.

Cette chenille, d'après ces diverses observations, serait polyphage.



# REMARQUES

SUR LE

## Polymorphisme des Hémiptères

Par M. O.-M. REUTER.

---

(Séance du 23 Décembre 1874.)

---

Le polymorphisme, ou le fait que la même espèce se présente comme *imago* sous plusieurs formes différentes, est un phénomène déjà connu depuis longtemps de la science. Chez les Hémiptères cela se réduit le plus souvent au développement des ailes et des hémélytres et à la structure du thorax, qui en dépend. En ce cas le polymorphisme paraît chez la plupart des espèces comme *dimorphisme*, quand l'espèce ne se présente que sous deux formes dissemblables. Chez quelques Homoptères seulement on observe un *trimorphisme*, par exemple chez *Liburnia albocarinata* Stål et chez *Ditropis (Stiroma) bicarinata* H. Sch. L'été dernier j'ai découvert aussi un cas de trimorphisme chez le Capsine *Orthocephalus saltator* Hahn.

Mais chez quelques Coréides on observe une autre sorte de polymorphisme, qui consiste dans l'élargissement plus ou moins grand de l'abdomen. Je ne veux m'occuper maintenant que du polymorphisme des ailes, que je nomme *pterygo-polymorphismus*.

Ce phénomène, ou l'apparition d'une espèce sous deux ou trois formes qu'on a nommées *forme macroptère*, *forme intermédiaire* et *forme brachyptère*, et qui sont caractérisées chacune par des limites fixes du dévelop-

pement des ailes (1), est un phénomène qui n'a été noté et justement compris que dans ces derniers temps. On était néanmoins dans cette opinion erronée que la forme brachyptère n'est qu'un individu non développé, encore susceptible d'accroissement. Ainsi, Scopoli, dans son *Entomologia Carniolicæ* (1763), décrit la femelle brachyptère du *Globiceps fulvipes* Scop., Reut. (= *flavomaculatus* Fieb. nec auct.) comme une larve ; et Fallén, dans ses *Hemiptera Sueciæ* (1829), dit, par exemple, du *Capsus mutabilis*, p. 118 : « *Feminæ perfecte explicatæ rariores sunt, at larvæ vel pupæ, corpore crasso obtuso, elytris abbreviatis, frequenter etiam copulatæ occurunt ;* » de même sur le *C. flavomaculatus*, p. 120 : « *Femina perfecte explicata rarius occurrit, larva autem vel pupa sæpius visa ;* » et sur le *Corizus miriformis* : « *Copulatur hæc species vel ante vel post declarationem completam vel alterius vel utriusque, etc.* » Aussi il présume, p. 114, que le Brachyptère *Phytocoris saltitans* n'est que la nymphe du *Ph. pulicarius*, etc. Sur le *Delphax dispar*, on lit dans le *Kongl. Vetenskaps Akademiens Handlingar*, 1806, p. 129 : « Il est très-probable que le *brachyptera* n'est qu'une variété de celui-ci, qui n'a pas encore cessé de croître. Je l'ai cité parce qu'il se trouve si souvent et si facilement en copulation, qu'il peut être confondu avec une espèce adulte. » L'auteur présume qu'on verrait ces individus Brachyptères croître et devenir Macroptères si on les nourrissait. Fieber aussi, dans son ouvrage : « *Die Europäischen Hémiptera,* » a décrit souvent la forme brachyptère comme la nymphe de la même espèce (voyez, par exemple, *Bryocoris pteridis*, p. 238, *Leptopterna dolobrata*, p. 245, *Mecomma ambulans*, p. 287, *Agalliastes saltitans*, p. 311). Le dimorphisme paraît néanmoins pour Fieber, un auteur si éminent, être une *terra incognita*.

Cependant on reconnut que les individus Brachyptères sont adultes, et on en forma plusieurs espèces Brachyptères ; mais, ne connaissant pas le dimorphisme, on décrivit souvent aussi les formes macroptères de ces espèces sous d'autres noms ; par exemple, Herrich-Schäffer, Boheman et autres. Fieber l'a fait aussi ; il a décrit les diverses formes de la même espèce comme des espèces distinctes, par exemple : *Neides tipularius* et *N. parallelus*, *Berytus vittatus* et *B. minor*, etc. Il a même fondé des genres nouveaux seulement sur la dissemblance de ces deux formes de la même espèce. Ainsi M. Puton m'écrivit, d'après M. Saunders, que le *Ste-*

(1) Il y a pourtant des exceptions : Chez le *Coranus subapterus* De G. les ailes sont raccourcies d'une manière très-variable.



*thotropis incana* Fieb. n'est que la forme macroptère du *Stygnus rusticus* Fall.; et de même le *Myrmecophyes Oschanini* Fieb. n'est que la forme brachyptère du *Diplacus alboornatus* Stål.

Mais d'autres hémiptérologues avaient déjà compris auparavant qu'il existe un dimorphisme. M. Kirschbaum (Rhynchoten Wiesbadens, 1855, p. 24) en dit (1) : « Wo die Flügel fehlen oder abgekürzt und die Halbdecken ohne Membran sind, sind auch die der Flugbewegung dienenden Muskeln wenig entwickelt und, dadurch das Mittel und Hinterbruststück schmaler; bei geringerer Breite des ersteren aber wird die Breite des hinteren Theils des Vorderrückens ebenfalls geringer. » Il poursuit encore, p. 25 (2) : « Bei vielen Arten finden sich Individuen mit etwas kürzerer oder mit zu einem schmalen Rand verkürzter oder ganz fehlender Membran. — Noch weiter schreitet die Verkürzung der Halbdecken bei der Mehrzahl der Individuen mancher Arten, namentlich der ♀ fort, in dem auch Corium und Clavus daran Theil nehmen. » Enfin il ajoute précisément : (3) « Mit Nymphen sind diese Formen mit verkümmerten Flugorganen nicht zu verwechseln, da bei diesen sowohl die beiden Halbdecken als die beiden Flügel in gemeinsame über den Mittel- und Hinter-rücken gehenden Hüllen eingeschlossen sind, auch bei den ♀ die Legescheide mit den sie begleitenden Längswülsten eingehüllt ist. » Dans les mots cités le caractère du pterigo-polymorphisme est donné (4).

(1) « Quand les ailes manquent, ou quand elles sont raccourcies et les hémélytres sans membrane, les muscles moteurs des organes du vol sont eux-mêmes peu développés, et, par conséquent, les méso- et métathorax sont plus étroits et la diminution dans la largeur du premier entraîne aussi une semblable diminution dans celle de la partie postérieure du pronotum. »

(2) « Chez beaucoup d'espèces on trouve des exemplaires chez lesquels la membrane est un peu raccourcie, ou est réduite à une bandelette étroite, ou enfin manque complètement. — Chez des individus, surtout femelles, d'un certain nombre d'espèces, ce raccourcissement des hémélytres, allant encore plus loin, s'opère même aux dépens d'une partie de la corie et du clavus. »

(3) « On ne confondra pas ces formes à organes du vol raccourcis avec des nymphes, parce que, chez ces dernières, les deux hémélytres, aussi bien que les deux ailes, sont enfermées dans une enveloppe commune sur les méso- et métanotum, et aussi parce que chez la femelle l'oviducte est enveloppé avec les bourrelets longitudinaux qui l'accompagnent. »

(4) Pourtant M. Kirschbaum lui-même n'a pas toujours observé le dimorphisme, et ainsi il a décrit, par exemple, l'*Ulopa macroptera* (Cic. Wiesb., p. 69, 3), qui n'est que la forme macroptère de l'*Ulopa reticulata*.

Dans son ouvrage classique « Die Rhynchoten Livland, » M. Flor a aussi appelé l'attention sur le dimorphisme (loc. cit., p. 33, etc.), et il a très-bien décrit les formes dissemblables de la même espèce.

Aujourd'hui, presque tous les hémiptérologues savent qu'une espèce se présente sous des formes dissemblables, causées par le développement des ailes. On décrit donc à présent ces formes comme *forma macroptera* et *forma brachyptera*, ou *microptera*, ou *aptera*; quand l'espèce est trimorphe, on décrit encore une *forma intermedia*. Ainsi MM. Stål, Douglas, Scott, J. Sahlberg, etc.

Mais quelle est la nature exacte de ce polymorphisme ? Quelles sont les causes de ce développement plus ou moins grand des ailes ?

M. J. Sahlberg a publié sur ce sujet, dans les Notices de la Société pro Fauna et Flora Fennica, un petit mémoire : « Bidrag tin kannedomen om Finlands dimorpha insekt-arter » (Notes sur des Insectes dimorphes de la Finlande), et il s'en occupe aussi dans son ouvrage « Ofversigt af Finlands och den Skandinaviska halföns Cicadavier. »

Ainsi que déjà avant lui M. Flor le suppose (1), il prétend que le polymorphisme (ou, comme il dit, le dimorphisme) est causé par l'influence du climat; et il établit que le nombre des espèces dimorphes devient proportionnellement plus considérable plus on s'approche du Nord : « Quand une espèce, dit-il (Ofv. Finl. o. Sk. half. Cicad., p. 22), se trouve dans un pays où le climat est plus froid que dans la patrie originaire de la même espèce, il arrive qu'une partie des individus ne peut pas développer ses ailes, si celles-ci ne sont pas nécessaires à l'insecte pour exister comme individu et pour multiplier son genre. » Ainsi l'auteur cité paraît croire que cette impuissance de développer ses ailes jusqu'à leur entière longueur n'existe pas *in nuce* dans l'œuf, mais qu'elle dépend de conditions accidentelles, par exemple, comme il le dit, de la « qualité de la nourriture des larves et surtout de l'état du climat pendant la période d'accroissement de celles-ci. » (Voyez Bidr. Finl. dim. Ins., p. 204 et 205.) M. J. Sahlberg ajoute : « On comprend bien que les ailes sont proportionnellement moins nécessaires chez des insectes chez

(1) Voyez Rhynch. Liv. I, p. 38.

lesquels les autres organes du mouvement, les pieds, sont bien développés et, comme chez les Cicadines, créés pour sauter; c'est pour cela que les ailes peuvent manquer aussi plus facilement.» Ainsi l'explication du dimorphisme donnée par M. Sahlberg n'est qu'une explication téléologique, quoique indirectement.

J'ai fait ces citations parce que mon hypothèse sur le polymorphisme en differt essentiellement. On ne peut pas nier ce que M. Sahlberg dit sur l'augmentation des espèces dimorphes parmi les Cicadines plus on s'approche du Nord. Mais cette augmentation dépend peut-être de plusieurs autres causes indépendantes de l'influence du climat. Ainsi huit espèces seulement de Cicadaires habitent en Laponie sur des arbres ou sur des arbustes. Il est connu que ces espèces ne sont jamais dimorphes.

Aussi le pour cent (le *procentum*) des autres Hémiptères ne donne pas, il s'en faut, le même résultat que celui des Cicadaires. Parmi les Capsines, par exemple, le pour cent des espèces dimorphes en Laponie de Torneå est 3,7 et devient plus grand plus on s'approche du Midi; ainsi il est déjà en Livonie 14 0/0, dans les environs de Wiesbaden 13,1 0/0, etc.

Mais il existe quelques faits qu'il ne faut pas oublier en étudiant le dimorphisme :

1° Des individus dimorphes se rencontrent même dans les tropiques; par exemple : *Nabis*, *Coriscus*, *Delphax*, etc.;

2° Les individus avec des ailes écourtées s'observent le plus souvent parmi les insectes dont les pieds sont très-développés et construits pour sauter ou pour courir très-vite; aussi le dimorphisme est représenté en grand nombre chez les Orthoptères et chez les Cicadaires; et par exemple parmi les Capsines la plupart des espèces dimorphes ont les pieds postérieurement épaissis; de même parmi les Anthocorines les espèces dimorphes ont les cuisses très-développées;

3° Il existe un grand nombre de cas où la femelle seule est dimorphe, mais au contraire il n'y a pas un seul cas où le mâle seul le soit; la femelle a alors très-souvent les cuisses plus épaisses que celles du mâle; par exemple : *Loptoterna ferrugata*, *Allæonotus distinguendus*, *Orthocephalus*, *Labops*, *Globiceps* (subg. *Kelidocoris* m.), *Chlamydatus ambulans*, *Bypsoptera*, etc.;

4° La plupart des espèces dimorphes sont celles qui habitent sur les herbes ou près des racines de celles-ci ;

5° Au contraire, aucune espèce dimorphe n'habite sur les arbres ou sur les arbustes ;

6° Dans quelques cas, le dimorphisme dépend si évidemment de la manière de vivre de l'espèce, qu'il ne peut paraître causé par le climat, par exemple chez *Systellonotus* ♀ et chez *Myrmecoris* ;

7° Parmi les nombreux Orthoptères et Hémiptères fossiles on ne trouve pas une seule espèce dimorphe.

De ces faits on peut conclure :

1° La forme macroptère est la primitive, et les formes brachyptères ne sont produites que dans une période plus avancée par « la sélection naturelle ; » l'existence plus rare de la forme macroptère d'une espèce dimorphe peut ainsi être déclarée conforme à la loi du *retour* ;

2° Le retranchement des ailes est produit peut-être par des causes diverses ; chez le *Systellonotus* et chez le *Myrmecoris*, qui ressemblent aux Fourmis parmi lesquelles ils vivent (1), ce retranchement dépend évidemment de la manière de vivre de ces insectes et constitue le phénomène qui est nommé par les naturalistes les plus récents « imitation » ou « masque ; » il en est de même aussi chez la petite *Myrmedobia coleoprata* ♀ qui imite l'*Alexia pilifera*, un petit Coléoptère ;

3° Plusieurs espèces ont vécu en de telles localités qu'elles n'ont pas été obligées de profiter si souvent de leur faculté de voler, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas vécu sur les arbres et les arbustes, mais parmi les herbes et tout près de la terre, où elles se sont au contraire plus souvent servi de leurs pieds ; chez ces espèces, ceux-ci, par une suite de générations successives, se sont continuellement développés plus fortement, tandis que les muscles des ailes, par le manque d'usage, se sont graduellement affaiblis et atrophiés ; et les ailes sont devenues d'autant plus écourtées que les pieds ont été plus développés et épaissis selon la loi de l'influence réciproque ;

(1) Voyez Reuter, Ameisenähnlichkeit unter den Hemipteren in Mittheil. Schweiz. Ent. Gesellsch.

4° Le mâle, qui est le sexe actif, a été principalement obligé à se servir de ses ailes et à exercer leurs muscles ; c'est pourquoi aussi ce sexe, chez plusieurs espèces a, par l'hérédité, les ailes et les hémélytres développés, tandis que, au contraire, la femelle est dimorphe et rare comme forme macroptère.

Telle deviendra l'hypothèse sur le dimorphisme, si l'on accepte la loi de la sélection naturelle. Il me semble que cette hypothèse est la plus naturelle et la seule qui puisse expliquer cet intéressant phénomène ; mais je ne puis consentir à la supposition que la forme brachyptère sans disposition héréditaire ne soit produite que par l'influence du climat. Car alors, pourquoi les formes brachyptères ne seraient-elles pas dans le Nord extrême brachyptères à un plus haut degré que par exemple dans l'Europe australe ? Et le climat, pourquoi n'influerait-il pas aussi bien sur les espèces qui vivent sur les arbres et les arbustes que sur celles qui habitent tout près de la terre ? Et encore, pourquoi les mâles seraient-ils moins influencés que les femelles ? Avant d'avoir la réponse à ces objections, je ne puis pas accepter une autre opinion que celle que je soutiens maintenant.

Il y a vraiment des espèces qui sont brachyptères quoique les pieds ne soient pas plus fortement développés ; et, au contraire, il existe des espèces dont les cuisses postérieures sont très-épaissies quoique les ailes soient longues et parfaites, par exemple *Megalotomus limbatus*, *Scoloposcelis*, etc. ; mais ces cas sont cependant moins nombreux et trouveront encore, je l'espère, leur explication.

Ainsi l'on ne peut pas nier que quelques espèces paraissent devenir brachyptères plus on s'approche du Nord ou de la région alpestre, par exemple *Ligyrocoris sylvestris*, *Myrmus miriformis*, *Liburnia borealis*, etc. Mais je crois que la cause de ce fait n'est pas le climat seul, quoique celui-ci puisse aussi y influencer. En tout cas, à mon avis, le climat d'une certaine année n'influe point sur les insectes qui vivent alors, comme M. Sahlberg le suppose. Seulement l'influence du climat sur plusieurs générations peut produire le dimorphisme, qui provient peu à peu par héritage des générations passées.

---

Or, après avoir étudié la nature du ptérygo-polymorphisme des Hémiptères, nous avons à réviser les genres différents dans lesquels ce phénomène se manifeste.

Déjà chez plusieurs espèces, qui ne peuvent pas être prises pour polymorphes, on observe que les ailes du mâle sont plus longues que celles de la femelle; par exemple chez la plupart des Capsines. Chez ceux-ci cela est presque en général un caractère sexuel. Cela s'explique aussi parce que le mâle est le sexe actif de l'espèce. Mais les ailes courtes de la femelle, qui ont pourtant toujours la longueur de l'abdomen, sont chez un petit nombre de femelles encore plus raccourcies; en d'autres cas les ailes sont aussi très-rudimentaires ou manquent tout à fait. Des femelles, qu'on n'ose pas cependant compter pour dimorphes, parce que la forme macroptère n'en est pas connue encore, sont par exemple : *Systellonotus triguttatus*, *Globiceps dispar*, *Byrsoptera rufifrons*, *Myrmedobia* et *Microphysa*, etc. En plusieurs de ces cas le raccourcissement des ailes dépend de « l'imitation » ou du « masque, » par exemple chez le *Systellonotus triguttatus* et peut-être aussi chez le *Globiceps dispar*, chez la *Myrmedobia coleoprata*, etc. Il est pourtant à croire qu'il existe une forme macroptère de ces femelles, quoiqu'elle ne soit pas encore découverte (1). J'ai, à ce sujet, ci-dessus nommé le *Systellonotus* et le *Myrmedobia*, en parlant de la cause du dimorphisme.

Les espèces ptérygo-polymorphes sont de deux genres :

1° *Species (pterygo —) trimorphæ*, qui se présentent comme *formæ macroptera*, *intermedia* et *brachyptera*, par exemple : *Liburnia albocarinata*, *Ditropis (Stiroma) bicarinata*, *Orthocephalus saltator*.

2° *Species (pterygo —) dimorphæ*, qui ne se présentent que comme *formæ macroptera* et *brachyptera*.

Ces dernières espèces peuvent encore être divisées, et M. Sahlberg les a

(1) Il est probable que des formes macroptères se trouvent parmi d'autres genres, qui sont connus jusqu'à présent seulement comme ayant des ailes courtes, tels que *Cimeæ (Acanthia)*, *Emesodema*, etc.

rangées en divers groupes (Ofv. Finl. o. Skand. half. Cicad.). Je donne maintenant une autre division de ces insectes :

1° *Species (pterygo —) gynæco-dimorphæ* (= *Species hetero-dimorphæ* J. Sahlb.), dont seulement la femelle est dimorphe, par exemple : *Lep-topterna*, *Phytocoris varipes*, *Salsolæ* Put., etc., *Allæonotus*, *Bothynotus*, *Orthocephalus*, *Labops*, *Dicyphus errans* et *pallidus*, *Globiceps flavomaculatus* et *fulvipes*, *Chlamydatus ambulans*, *Chloriona*, etc.;

2° *Species (pterygo —) holo-dimorphæ* (= *Sp. homo-dimorphæ* J. Sahlb.), dont toute l'espèce est dimorphe, c'est-à-dire les deux sexes sont et macroptères et brachyptères.

Je range ces deux espèces en deux divisions :

1° *Species (pterygo —) hetero-dimorphæ*, dont le mâle est dimorphe d'une autre manière que la femelle, par exemple : *Teratocoris viridis*, *T. Saundersi* et *T. paludum*, *Delphax Minki*, *Euides speciosa* ;

2° *Species (pterygo —) homodimorphæ*, quand les deux sexes sont également dimorphes, par exemple : *Miris holsatus*, *Teratocoris antennatus*, *Bryocoris*, *Halticus apterus*, *Platypsallus*, *Diplacus*, *Myrmecoris*, *Pithanus*, *Eroticoris*, *Chlamydatus flaveolus* et *geminus*; *Plagiognathus (Agalliastes) signatus*, *saltitans*, *Wilkinsoni* et *evanescens*; *Nabis*, *Coriscus* (un grand nombre des espèces); *Coranus subapterus*, *Acalypta*, *Ligyrocoris*, *Pterotmetus*, *Macrodema*, *Plinthisus*, *Acompus*, *Stygnus rusticus*, *Gnopherus*, *Scolopostethus affinis* Schill., Reut., *Pyrrhocoris*, *Micrelytra*, etc., parmi les Hétéroptères; *Bathysmatophorus*, *Euacanthus*, *Agallia*, *Athysanus* (plusieurs espèces), *Doratura*, *Deltocephalus abdominalis* et *pulicaris*, *Ulopa*, *Ommatidiotus*, *Calligypona*, *Megamelus*, *Stenocarenus pallidulus*, *Delphacinus*, *Liburnia*, *Ditropis*, *Dicranotropis*, *Stiroma*, *Atropis*, etc., parmi les Homoptères.

Si l'on veut diviser les espèces selon le degré du raccourcissement des ailes, on peut les ranger, d'après M. J. Sahlberg, dans les groupes suivants :

1° *Species (pterygo —) crypto-dimorphæ*, chez lesquelles la forme bra-

chyprière a les hémélytres ou un peu plus courtes ou de même longueur que l'abdomen, quelquefois même un peu plus longues que celui-ci, et la membrane le plus souvent modérément développée; par exemple : *Miris holsatus*, *Teratocoris*, *Phytocoris varipes* ♀, *Neides*, *Berytus*, *Acalypta*, *Coriscus rugosus*, *ericetorum* et *minor* (1), *Athysanus* (un grand nombre d'espèces), *Deltocephalus abdominalis* (2) et *pulicaris*, *Delphax Minki* ♂, *Euides speciosa* ♂, *Stenocarenum pallidulus*, etc.

Chez quelques-uns de ces insectes on peut observer le mieux le dimorphisme dans la structure du prothorax, par exemple chez les *Neides*, *Berytus*, ou du mésothorax, par exemple chez l'*Euides* ♂.

2° *Species (pterygo —) phanero-dimorphæ*, chez lesquelles la forme brachyptère a les hémélytres au moins un tiers plus courtes que l'abdomen et beaucoup plus courtes que celles de la forme macroptère, la membrane très-étroite, défectueuse ou tout à fait nulle, les ailes rudimentaires ou manquantes : la plupart des espèces dimorphes.

Ce dernier groupe pourrait bien encore être divisé, car ces insectes ont les ailes et les hémélytres très-diversement raccourcies, par exemple : *Orthocephalus*, *Myrmecoris*, *Hydrometra*; mais la division précédente est suffisante. Si l'on veut distinguer les sortes différentes des formes brachyptères, on peut les décrire comme *forma brachyptera* quand les ailes sont écourtées, mais le raccourcissement pas très-grand, par exemple : *Orthocephalus*, *Labops*, *Pyrrhocoris*, *Scolopostethus*, etc.; comme *forma microptera* quand le raccourcissement est très-grand, par exemple : *Myrmecoris*, *Diplacus*, *Pithanus*, *Macrodema*, *Coriscus limbatus*, *Hydrometra lacustris*, etc.; et enfin comme *forma aptera* quand les hémélytres et les ailes manquent tout à fait, par exemple : *Hydrometra najus* et *aspera* (3).

(1) Ces espèces sont aussi dimorphes. J'ai trouvé une forme macroptère et ailée du *C. minor*.

(2) J'ai trouvé une forme avec les organes du vol encore plus développés que ceux de la forme normale.

(3) J'ai trouvé deux individus (in copula) tout à fait aptères.



Encore quelques mots. Comme on le voit par ce qui précède, j'ai employé les termes *homo-* et *heterodimorphæ* dans une autre signification que M. J. Sahlberg l'a fait. Il n'est pas tout à fait juste de dire que les sexes sont inégalement dimorphes (*hetero-dimorphæ*) quand le mâle n'est pas du tout dimorphe; au contraire ce terme convient très-bien dans la signification que je lui ai donnée.

D'après cette manière de voir, les espèces hétéro-dimorphes ne sont représentées que par des *Teratocoris*, *Delphax Minki* et *Euides speciosa*, toutes ces espèces étant paludicoles ou littorales (vivant sur les *Phragmites*). Mon ami Sahlberg a caractérisé les espèces homo-dimorphes comme celles « dont les deux sexes sont également dimorphes, » et les espèces hétéro-dimorphes comme celles dont, au contraire, les femelles seules sont dimorphes et les mâles ordinairement développés. On ne peut classer dans aucune de ces catégories les Hémiptères susdits (*Teratocoris*, *Delphax*, *Euides*). Les mâles de ces espèces doivent néanmoins être rangés parmi les espèces que M. Sahlberg a nommées pseudo-dimorphæ (Ofv. Finl. o. Scand. Cicad., p. 21, note 1). Mais ce nom me semble très-inapplicable, et le caractère du pseudo-dimorphisme me paraît contre la nature. Il dit néanmoins : « Il existe un cas extraordinaire chez le mâle du *Delphax Minki*, dont la femelle est phanéro-dimorphe : le mâle, au contraire, présente quelquefois les organes du vol fort développés et difformément, quoique ceux-ci plus souvent (et, comme je le crois, *ab origine*) sont ordinairement développés et propres à voler. » Cette opinion au sujet des ailes difformément développées me paraît tout à fait inexplicable. La forme macroptère de l'*Issus dissimilis* a les ailes bien également développées. La forme macroptère de l'*Euides speciosa*, qui est très-voisine du *Delphax Minki*, est tout aussi également dimorphe que celle-ci. M. Sahlberg, qui ne connaît pas la forme brachyptère de l'*Euides* ♂, a pourtant décrit la forme macroptère du mâle comme le mâle normal. Le même cas existe aussi chez les *Teratocoris*. La forme brachyptère du mâle a bien les hémélytres et les ailes développées, un peu plus longues que l'abdomen et propres à voler; mais chez la forme macroptère elles sont encore plus longues. L'explication m'en paraît être tout simplement que le raccourcissement des organes du vol est très-faible et qu'ainsi ces insectes forment comme le premier article de la longue série composée des espèces dimorphes. On peut dire que la forme brachyptère de ces insectes est analogue à la forme intermédiaire des espèces trimorphes. (On trouve un

cas similaire chez le *Deltocephalus abdominalis* et aussi chez le *D. pulicaris*, dont la forme brachyptère paraît avoir un développement tout à fait ordinaire, la forme macroptère ayant pourtant les ailes encore plus développées ; quoique ces espèces ne soient pas hétéromorphes, parce que les deux sexes sont également dimorphes, elles doivent être rangées parmi les espèces à un haut degré *crypto-dimorphes*.) Le caractère des espèces *hétéro-dimorphes* mihi (= *pseudo-dimorphæ* J. Sahlb.) devient ainsi enfin : les sexes inégalement dimorphes, le mâle étant à un haut degré *crypto-dimorphe*, la femelle étant *phanéro-dimorphe*.

---

J'estime qu'une division précise des diverses sortes de polymorphisme des Hémiptères n'est pas sans importance pour l'étude des espèces polymorphes.

---

# DIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS.

4<sup>e</sup> PARTIE (1).

---

V.

## **Asilides exotiques nouveaux.**

Par M. J.-M. BIGOT.

---

(Séance du 25 Mars 1874.)

---

GENRE **Ommatius** WIEDM.

Le petit groupe auquel appartient le genre *Ommatius*, établi par Wiedemann en 1828 (*Auss. Europ. Zweifflug. Insekt.*), peut, sans doute, être l'un des plus nettement caractérisés, des plus aisément reconnaissables dans la grande tribu des Asilides, en raison de la villosité très-prononcée du *chète* qui termine ou continue le troisième article antennal. Il fait partie de ma division (*curie*) des *Asilidæ*, où je le crois digne d'occuper, sinon le premier, du moins l'un des postes les plus éminents, précisément à cause du développement particulier de l'organe important qui doit lui servir de déterminatif primordial.

Comprenant déjà un nombre assez notable d'espèces, toutes extra-européennes, je crois utile de donner la liste de celles que je trouve

(1) Voir pour la 1<sup>re</sup> partie : n° I, Annales 1874, p. 107 ; n° II, p. 116 ; 2<sup>e</sup> partie, n° III, p. 235 ; et 3<sup>e</sup> partie, n° IV, p. 454.

citées par les divers auteurs, avant de publier celles que je considère comme nouvelles, de ma collection.

Le docteur Schiner, de Vienne (Autriche) (*Verandl. der K. K. Zool. Botan. Gesellsch.*, 1866, p. 665, etc.), a formé, aux dépens de l'ancien genre *Ommatius*, deux divisions, l'une qu'il a appelée genre *Emphysomera*, l'autre genre *Allocotasia*. La première est fondée sur l'épaississement prononcé des cuisses postérieures, la seconde sur la longueur relative du troisième article antennal. J'adopte, provisoirement, l'opinion toujours judicieuse de notre savant et regretté confrère, en faisant toutefois remarquer l'importance assez médiocre des caractères d'après lesquels ces divisions nouvelles sont établies; car la longueur relative du troisième article des antennes est ici passablement variable, tandis que les cuisses postérieures offrent presque toujours, chez les individus mâles, un épaississement plus ou moins prononcé. Je suppose qu'on pourra plus tard établir une ou plusieurs coupes nouvelles fondées sur la dilatation ou la non-dilatation du bord externe de l'aile, dans le sexe mâle.

Quoi qu'il en soit, voici comment pourraient être synoptiquement classés les trois genres dont il s'agit :

**A.** Cuisses postérieures peu ou point renflées.

**B.** Troisième article des antennes plus court  
ou à peu près aussi long que les deux  
premiers réunis . . . . . G<sup>re</sup> *Ommatius* Wied.

**BB.** Troisième article des antennes nota-  
blement plus long que les deux pre-  
miers réunis. . . . . G<sup>re</sup> *Allocotasia* Schin.

**AA.** Cuisses postérieures fortement renflées,  
au moins chez les mâles. . . . . G<sup>re</sup> *Emphysomera* Schin.



## Liste des espèces citées par divers auteurs.

(Les espèces marquées d'un \* appartiennent à ma collection.)

## Genre OMMATIUS.

albo-vittatus (Wiedem., 1828).....	Mauric. insul.
compeditus (id.).....	Ind. orient.?
* marginellus (Wied., 1828. — <i>asilus</i> id., Fabr., Ent. Syst.).....	Brazil.
tibialis (Say, 1823).....	Pensylvania.
leucopogon (Wiedem., 1828).....	Ind. orient.
auribarbis (id.) . . . . .	Sierra-Leon.
pygmæus (id.).....	Guinea.
flavipes (Macq., 1834).....	Senegal.
* madagascariensis (id., 1838. — <i>fallax</i> ? J. B.)...	Madag.
* rufipes (id.).....	Java.
<i>rufipes</i> (id., 1846).....	Colombia.
* pumilus (id., 1847) . . . . .	Mexic.
dispar (id.).....	Java.
angustiventris (id., 1850).....	Austral. orient.
pennus (Walker, 1848).....	Corea, Borneo.
coryphe (id.).....	?
chinensis (id., 1848. — <i>asilus</i> id.? Fabr., Ent. Syst.).....	China.
Androcles (id., 1848).....	Sandwich. insul.
Plautius (id.).....	?
papus (id.).....	?
lema (id.).....	Australia.
* cœræbus (id.).....	Id.
saccas (id.).....	Jamaica.
Pera (id.).....	?
hecale (Walker, 1848).....	?

tarchetius (id.).....	Mauric. insul.
amycleus (id.).....	?
Ademon (id.).....	?
Ialmus (id.).....	Australia.
jaculator (id., 1856).....	Africa.
nanus (id., 1856).....	Ind. orient.
nanus (id., 1860).....	Nov.-Guinea.
* mayottæ (J. Bigot, 1859).....	Mayotta insut.
* atrogaster (id.).....	Madag.
* fuscipennis (Bellardi, 1862).....	Mexic.
* noctifer (Walker, 1858).....	Arrou insul.
* retrahens (id.).....	Id.
gracilis (id., 1856).....	Ophir mons.
Lucifer (id., 1858).....	Arrou insul.
flavipes (Læw, 1857).....	Caffraria.
bacchoides (Walker, Lin. Soc., V, VII).....	Ceram.
inextricatus (id., id., V, VI).....	Id.
Frauenfeldi (Schiner, 1868).....	Nicobar.
apicalis (id.).....	Amer. merid.
scopifer (id.).....	Colombia.
* pulchripes (J. Bigot, 1859).....	Madag.
* fallax (id. — <i>madagascariensis</i> ? Macq.).....	Id.
minimus (Dolesch., Nat. Tids. v. Nederl. Indie., XIV).....	Amboina.
* minor? (id.).....	Id.
strictus (Walker, 1859).....	Macassar.
flavescens (Fabr.).....	Sumatra.
discalis (Walker).....	?
holosericeus (Schin., 1867).....	Brazil.
erythropus (id.).....	Colomb.
canus (Walker, 1865).....	Salwatty.
costatus (Rondani, 1848).....	S'-Sébastien insul.
concinens (Van der Wulp, 1872).....	Timor.
dilatipennis (id.).....	Java.
excurrans (id.).....	Morotai.
fulvimanus (id.).....	Obi.
spinibarbis (id.).....	Borneo.
delpectus (id.).....	Java.

aruensis (id.).....	Arrou ins.
impeditus (id.).....	Borneo.
argyrochirus (id.)..	Java.
suffusus (id.).....	Sangir.
insularis (id.).....	Java.
infirmus (id.).....	Gilolo.
serenus (id.)... ..	Waigiou.
pinguis (id.).....	Java.
rubicundus (id.).....	Id.

## Genre ALLOCOTASIA.

* fulvida (Wied., 1828. — <i>Ommatius</i> Schin.).....	Java.
aurata (Fabr., Sp. Insect. — <i>Asilus</i> id.).....	Ind. orient.
* coarctata (Macq., 1855. — <i>Ommatius</i> id.).....	Madag.
scitula (Walker, 1859. — <i>Ommatius</i> id.).....	Macassar.
triangulum (Van der Wulp, 1872).....	Celebes.

## Genre EMPHYSOMERA.

conopsoïdes (Wied., 1828. — <i>Ommatius</i> id.)....	Sumatra.
invehens (Walk., Linn. Soc., V, VII. — <i>Ommatius</i> id.).....	Waigiou.
spathulata (Dolesch., 1858. — <i>Ommatius</i> id.)....	Amboyna.
platymelas (Van der Wulp, 1872. — <i>Ommatius</i> id., Walker).....	Id.
nigra (Schiner, 1868).....	Nicobar.
peregrina (Van der Wulp, 1872).....	Borneo.

## Description des espèces nouvelles.

### G<sup>o</sup> ALLOCOTASIA.

#### 1. ALLOCOTASIA VULPINA ♂. — Long. 15 mill.

*Antennis nigris; basi fulvis; facie albidâ; mystace pallide testaceo; barbâ albâ; thorace nigro, utrinque testaceo, scapulis fulvis, pleuris scutelloque testaceis; abdomine fulvo, apice et in medio segmentorum, brunnescente; genitalibus ♂ obscure fulvis, ventre brunneo; halteribus testaceis; pedibus fulvis, genibus tarsisque, latè, brunneis; pulvillis testaceis; alis pallide testaceis, apice pallidissime griseis; thoracis macrochætis testaceis.*

Troisième article des antennes notablement plus long que les deux premiers réunis; ailes non dilatées extérieurement.

Antennes noires, les deux premiers articles fauves; face blanche; moustache d'un testacé pâle; barbe blanche; thorax noir, bords finement testacés, épaules fauves, flancs, écusson, testacés; abdomen fauve, avec l'extrémité ainsi que le milieu des segments, brunâtres, ventre brun; organe mâle d'un fauve brunâtre; balanciers testacés; pieds fauves, les genoux et les tarses, largement, noirs, pelottes fauves; ailes d'un testacé pâle avec un peu de grisâtre à l'extrémité; macrochètes thoraciques testacés.

Célèbes.

#### 2. ALLOCOTASIA COTHURNATA ♂. — Long. 18 mill.

*Femoribus modice inflatis; antennis nigris, basi rufis; mystace flavo pallido; barbâ albidâ; thorace scutelloque griseo flavescente, vittis duabus intermediis contiguïs, postice abbreviatis et antice dilatatis, tribusque maculis, utrinque, nigro-brunneis, pleuris griseis; abdomine nigro; incisuris griseis, utrinque griseo flavido, ventre nigro; genitalibus ♂ obscure fulvis; halteribus fulvis; femoribus nigris; tibiis fulvis, apice parum*



*nigris*; *tarsis nigris*; *pulvillis fulvis*; *alis pallide testaceis*, *apice pallide griseis*; *costâ fulvâ*; *macrochætis nigris*.

Cuisses peu renflées; troisième article des antennes à peine plus long que les deux premiers réunis, mince; ailes non dilatées au bord externe.

Antennes noires; les deux premiers articles fauves; face et moustache d'un gris jaunâtre; barbe blanche; thorax d'un gris jaunâtre, avec deux bandes longitudinales, presque contiguës, n'atteignant pas le bord postérieur, élargies antérieurement, et trois larges macules irrégulières, de chaque côté, d'un noir brunâtre; flancs grisâtres, ainsi que l'écusson; abdomen d'un noir brunâtre, un peu jaunâtre sur les côtés, incisions grises, ventre noir au milieu; organe mâle d'un fauve brunâtre; balanciers fauves; cuisses noires; tibias fauves, avec un peu de noir à l'extrémité; pelottes fauves; ailes un peu jaunâtres, avec l'extrémité un peu grisâtre, la base et le bord externe fauves; macrochètes noirs et poils gris, clair-semés.

Madagascar.

#### G<sup>re</sup> EMPHYSOMERA.

##### 1. EMPHYSOMERA PILOSULA ♂. — Long. 23 mill.

*Sparsim et undique breviter pilosula. Antennis fulvis, superne brunnescentibus*; *facie pallide flavâ*; *mystace albido, setis raris, nigris, intermixtis*; *barbâ albâ, thorace flavo, vittis duabus contiguïs, postice abbreviatis, antice dilatatis, lineâque exili, intermediâ, maculis duabus magnis, nigro-brunneis, scapulis flavidis, pleuris flavidis, scutello griseo flavido*; *abdomine fulvo, incisuris et apice brunnescente*; *genitalibus ♂ fulvis*; *halteribus fulvis*; *pedibus fulvis, genubus tarsisque obscurioribus, pulvillis fulvis*; *alis pallide testaceis, apice, late et pallide griseis*; *macrochætis nigris, pilis, undique, pallide testaceis*.

Troisième article des antennes de longueur égale à celle des deux premiers réunis; corps entièrement parsemé de poils d'un fauve testacé, surtout à l'abdomen.

Antennes fauves, un peu brunâtres en dessus; face d'un jaune pâle; moustache blanchâtre entremêlée de quelques soies noires; barbe blanche

thorax jaunâtre, avec deux bandes un peu courbées en dehors, dilatées en avant, rétrécies en arrière, entre elles, une ligne fine, et, de chaque côté, en arrière, deux larges macules irrégulières, le tout d'un noir brunâtre; épaules jaunes; flancs d'un jaune pâle; écusson de même couleur; abdomen fauve, avec l'extrémité et les incisions brunâtres; organe mâle fauve; balanciers fauves; pieds fauves, genoux, extrémité des tarsi, brunâtres; pelottes fauves; ailes un peu jaunâtres, avec l'extrémité grisâtre; macrochètes noirs et poils d'un testacé très-pâle.

Mexicus.

2. EMPHYSOMERA BICOLOR ♂, ♀. — Long. 20 mill.

♂. *Femoribus modice inflatis; antennarum segmento tertio, precedentibus unitis, subequali; antennis fulvis ♂, apice brunnescentibus ♀; facie pallide flavâ; mystace pallide testaceo, setis raris, superne, nigris; barbâ albâ; thorace testaceo-griseo, lineis tribus, et, utrinque, maculis tribus, primâ minore, brunneis; scutello griseo ♂, brunneo ♀, pleuris griseis, metathorace subalbo, maculâ intermediâ nigrâ; abdomine fulvo, pilis testaceis, apice parum infuscato, segmento primo, in medio, albo et late nigro limbo, secundo maculâ basilari trigonâ ♂, subquadrata ♀, sequentibus cunctis ♂, secundo tantum ♀, incisuris, nigris; genitalibus ♂, fulvis, ventre brunneo, incisuris pallidis; halteribus testaceis; trochanteribus subalbis; pedibus fulvis, femoribus maculâ mediâ ♂, posterioribus tantum ♂, genibusque brunneis, spinis nigris, tarsi, apice, brunnescentibus, pulvillis fulvis; alis pallide testaceis, apice griseis; macrochètis nigris, pilis griseis.*

Troisième article des antennes à peu près égal en longueur aux deux premiers réunis; cuisses postérieures un peu renflées et fortement épineuses, en dessous, seulement chez le mâle; ailes à bord externe non dilaté (♂).

Antennes fauves (♂), extrémité des segments un peu brunâtre (♀); face d'un jaune pâle; moustache blanche, avec quelques soies noires en dessus; barbe blanche; thorax d'un gris testacé, avec trois lignes, presque contiguës, et trois grandes taches irrégulières de chaque côté, la première assez petite, d'un brun noirâtre; épaules jaunâtres; flancs testacés; écus-

son gris (♂), brunâtre (♀); métathorax blanchâtre, avec une grande macule carrée, noire; abdomen fauve, premier segment blanchâtre au milieu, avec deux petits traits transversaux et une large zone postérieure, noirs; deuxième avec une grande tache triangulaire (♂), à peu près carrée (♀), noire, à la base, tous les suivants bordés de noirâtre (♂), seulement le deuxième (♀); organe mâle fauve; ventre brun, incisions fauves; balanciers fauves; hanches blanchâtres; pieds fauves, avec une large macule, externe, brune, vers le milieu (♂), seulement aux postérieures (♀); tarses un peu brunâtres à l'extrémité, pelottes fauves; ailes d'un testacé très-pâle, avec l'extrémité grise; macrochètes et épines noirs, poils d'un testacé grisâtre.

Mexicus.

3. EMPHYSOMERA FEMORATA ♂. — Long. 10 mill.

*Femoribus inflatis; antennarum segmento tertio brevi; antennis nigris; facie barbâ et mystace, albidis, superne setis raris nigris; thorace nigro, scapulis, pleuris scutelloque, griseis; abdomine nigro, incisuris griseis; genitalibus ♂, castaneis; halteribus pallide testaceis; femoribus nigris, tibiis testaceis, apice brunneis, tarsis brunneis, basi obscure testaceis, pulvillis obscure testaceis; alis subhyalinis; macrochætis, raris, nigris, pilis griseis.*

Toutes les cuisses un peu renflées, surtout les postérieures, qui sont munies, en dessous, de nombreuses épines; troisième article des antennes un peu plus court que les deux premiers réunis; ailes non dilatées au bord externe.

Antennes noires; face, barbe et moustache, blanches, cette dernière avec quelques longues soies noires en dessus; thorax noir, côtés, flancs, écusson, gris; abdomen noir, incisions, finement, grisâtres; organe mâle brunâtre; balanciers d'un testacé pâle; cuisses noires, épines noires, tibias testacés, avec l'extrémité noirâtre, tarses noirâtres, premier article d'un testacé obscur, pelottes brunâtres; ailes presque hyalines, mais un peu grisâtres; quelques macrochètes, clair-semés, noirs, poils gris.

Ceylan.

G<sup>re</sup> OMMATIUS.

## 1. OMMATIUS VITREUS ♀. — Long. 8 mill.

*Antennis nigris; facie et mystace pallide flavis, setis, superne, raris, nigris; barbâ albidâ; thorace nigro, scapulis pallide flavis, lateribus griseis, pleuris scutelloque, griseo-albido; abdomine nigro-brunneo, lateribus incisurisque griseis; halteribus testaceis; femoribus nigris, tibiis testaceis, apice, late nigris, tarsis nigris, segmento secundo, pulvillis, testaceis; alis subhyalinis.*

Antennes noires; face et moustache d'un jaune pâle, celle-ci avec quelques soies rares en dessus; barbe blanche; thorax noir, avec toutes les sutures et les bords grisâtres, épaules jaunâtres, écusson, flancs et hanches d'un gris blanchâtre; abdomen noirâtre, les côtés et les incisions, finement, grisâtres; balanciers testacés; cuisses noires, tibias testacés, largement teintés de noir, avec le premier article et les pelottes testacés; ailes presque hyalines.

Haïti insul.

## 2. OMMATIUS PICTIPENNIS ♂. — Long. 15 mill.

*Alis externe dilatatis. Antennis brunneis; facie flavidâ; mystace pallide testaceo, setis raris, superne, nigris; barbâ albidâ; thorace nigro, scapulis, utrinque anguste, pleuris et trochanteribus, griseo flavo; abdomine nigro, albido pilosulo; halteribus fulvis; femoribus nigris, tibiis testaceis, posticis, apice, brunneo-nigro, tarsis nigris, pulvillis testaceis; alis subhyalinis, dimidiâ parte apicali brunnescente, costâ, in medio, late brunneâ.*

Ailes fortement dilatées vers le milieu du bord externe.

Antennes noirâtres; face jaunâtre; moustache d'un testacé pâle, avec quelques soies noires et rares en dessus; barbe, courte, blanchâtre; thorax noir; épaules et bords d'un gris jaunâtre, flancs grisâtres, ainsi que les hanches; abdomen noirâtre, avec des poils blancs clair-semés; organe mâle fauve à l'extrémité; balanciers testacés; cuisses noires, un

peu renflées, tibias testacés, extrémité des postérieurs largement teintée de noir brunâtre, tarsi noirs, pelottes testacées; ailes presque hyalines à la base, l'autre moitié brunâtre, avec une large macule, diffuse, d'un noir brun, située au-dessous de la dilatation externe de l'aile.

Poulo-Pinang.

### 3. OMMATIUS PARVUS ♂. — Long. 7 mill.

*Alis haud dilatatis. Antennis nigris; facie fulvâ; mystace pallide flavo, setis raris, superne, nigris; barbâ albidâ; undique nigro obscuro, exceptis; scapulis, thoracis lateribus, pleuris et scutello, grisescentibus; halteribus et pulvillis testaceis; alis hyalinis, costâ, apicem versus, angustissime brunneâ.*

Ailes non dilatées extérieurement.

Antennes noires; face fauve; moustache d'un jaune pâle, quelques soies rares, noires, en dessus; barbe, très-courte, blanchâtre; corps entièrement d'un noir terne, excepté; les sutures du thorax, épaules, bords, côtés, écusson et hanches, qui sont grisâtres; balanciers et pelottes testacés; ailes hyalines, très-finement brunies vers l'extrémité du bord externe.

Mexicus.

---

Ma collection possède un individu mâle, provenant de la *Cafrerie*, déterminé par notre savant Macquart et portant, écrit de sa main, le nom de *O. madagascariensis*. Or, en étudiant cet exemplaire, j'ai reconnu que la description du *madagascariensis* typique, publiée par l'auteur (*Dipt., exot.*, 1838, p. 133), ne pouvait pas lui convenir; en outre, je considère l'individu dont il s'agit comme inédit; ce sont là les deux motifs qui m'ont déterminé à le décrire ici sous le nom de :

### 4. OMMATIUS FALLAX ♂. — Long. 14 mill.

*Alis, ad costam, dilatatis. Antennis brunneis; facie flavidâ; mystace*

*albido, setis nigris, supernè, intermixtis; barbâ albidâ; thorace nigro-brunneo, suturis, lateribus retrorsum, pleuris, metathorace scutelloque, griseis, scapulis flavidis; abdomine nigro-brunneo, incisuris griseis; genitalibus ♂ apice, fulvis; halteribus fulvis; femoribus fulvis, extrinsecus et supernè brunneis, posticis externè, supernè et apice, latè, nigro-brunneis, tibiis testaceis, anterioribus, apice, intermediis posterioribusque, extrinsecus et apice, latè, tarsis omnibus, nigro-brunneis; pulvillis fulvis; alis, costâ nigrâ et externè, latè, brunnescentibus, intus subhyalinis.*

Ailes dilatées vers le milieu du bord externe; cuisses non renflées.

Antennes brunes; face jaunâtre; moustache et barbe blanchâtres, la première mélangée, en dessus, de quelques soies noires; thorax d'un noir brun opaque, avec toutes les sutures, les bords, les flancs, une large tache, carrée, au bord postérieur, l'écusson et le métathorax gris; épaules jaunâtres; abdomen noirâtre, avec les incisions grises et l'extrémité des organes mâles fauves; balanciers fauves; hanches grisâtres; cuisses fauves, avec le dessus et la face externe d'un brun noirâtre; les postérieures sont, en outre, largement noirâtres à l'extrémité; tibias fauves, antérieurs et intermédiaires noirâtres à l'extrémité, postérieurs de même nuance, mais plus largement noirâtres ainsi qu'à la face externe, tarses noirâtres, pelottes fauves; ailes d'un brun pâle, base et marge interne presque claires, le bord externe et la nervure costale plus foncés.

Cafrerie.



# Notice nécrologique sur le général E. PRADIER,

Par M. HENRI DEYROLLE.

---

(Séance du 23 Juin 1875.)

---

Messieurs, je viens m'acquitter d'un dernier devoir d'amitié et de reconnaissance en rappelant, dans nos Annales, le souvenir de l'un de nos plus sympathiques collègues que la mort est venue trop tôt nous enlever.

Permettez-moi d'abord, puisqu'il s'agit d'un militaire, de puiser dans le dernier adieu que lui adressa son ami, le général Montaudon, le brillant tableau d'une carrière aussi honorablement parcourue comme soldat :

« . . . . . Pradier (Emmanuel-Ernest) est né en Bretagne, en septembre 1813. C'est après de solides et brillantes études scolaires que, à peine âgé de vingt ans, et poussé par la vocation, il s'engagea volontairement au 6<sup>e</sup> de ligne, en 1833; bien peu de temps après, il mérita les galons de sous-officier pour sa conduite énergique et sa belle attitude dans les troubles de Lyon, en 1834.

« Entré à Saint-Cyr en 1835, il était nommé sergent-major en 1836, en raison de ses aptitudes militaires et de l'ascendant qu'il avait su prendre sur ses camarades.

« Sous-lieutenant en 1837, sorti un des premiers de sa promotion, il avait le choix de son régiment; il prit le 11<sup>e</sup> de ligne, qui était en Afrique. Pendant plus de deux ans, il eut à lutter contre les fatigues et les maladies résultant de courses incessantes contre les Arabes, dans des plaines marécageuses et sous un soleil brûlant.

« Rentré en France, il consacrait ses loisirs, en temps de paix, à se rendre utile dans la direction intelligente des écoles régimentaires; il obtenait des résultats sérieux, et méritait les éloges de ses inspecteurs généraux.

« Nommé chef de bataillon au 61<sup>e</sup> de ligne en 1852, il part pour la  
« Crimée en 1854; c'est sur cette terre lointaine, dans les efforts d'une  
« lutte glorieuse et de combats journaliers, que Pradier se trouve dans  
« son élément, et ne tarde pas à se faire remarquer par son énergie, sa  
« bravoure et son entrain.

« Blessé grièvement à l'assaut de Sébastopol, c'est avec regret qu'il  
« quitte les champs de la Crimée pour venir chercher en France une gué-  
« rison qui n'a jamais été complète.

« Nommé lieutenant-colonel du 1<sup>er</sup> de ligne en 1855, colonel du 32<sup>e</sup> de  
« ligne en 1860, puis colonel du 3<sup>e</sup> grenadiers de la garde; dans ces  
« divers commandements, il mérita l'estime particulière de ses chefs, l'af-  
« fection et la confiance de ses subordonnés.

« Général de brigade en février 1870, il part en juillet, avec la division  
« Grenier, pour l'armée du Rhin.

« C'est pendant cette courte mais rude campagne de Metz qu'il eut à  
« développer de nouveau ses précieuses qualités militaires. Arrivé au  
« plus haut point du sentiment du devoir, il sait maintenir parmi les siens  
« l'esprit de hiérarchie et de discipline, et obtenir les plus honorables  
« citations pour sa brillante résistance à la bataille de Saint-Privat, où, à  
« la tête de sa brigade, il eut à lutter, toute la journée du 18 août, contre  
« les assauts des Prussiens et leur formidable artillerie. C'est avec une  
« rare ténacité qu'il sut se maintenir à Armainvilliers, sans reculer d'une  
« semelle, ne se décidant à battre en retraite que sur ordre, et le lende-  
« main de la bataille.

« Rentré de Prusse après la paix, on le retrouve sous les murs de Paris  
« pour combattre la plus coupable des insurrections; là encore il déploie  
« la même vigueur intelligente, et est encore cité plusieurs fois pour sa  
« belle conduite pendant le siège et les combats de Paris. Il reçoit comme  
« récompense la croix de grand-officier de la Légion d'honneur.

« Après l'avoir suivi dans sa vie militaire, si noblement remplie, je dois  
« vous le montrer dans la vie intime. La tâche m'est d'autant plus facile  
« que, depuis bien des années, j'ai pu l'apprécier et l'aimer comme un  
« frère.

« C'était un noble cœur, une nature d'élite, un esprit séduisant et  
« agréable, un caractère ferme et dévoué. Sa modestie laissait difficile-  
« ment percer le savant et constater ses connaissances aussi variées



« qu'étendues. C'était un vrai type du Breton, chevaleresque et patriote. . . . . »

Que pourrais-je ajouter à ce qui précède ? Beaucoup d'entre nous l'ont connu, et, dans cette rapide esquisse de sa vie militaire et de ses qualités intimes, nous l'avons reconnu !

Oui, c'était un noble cœur, toujours prêt à mettre son influence en avant pour une bonne cause, jamais on ne s'adressa à lui en vain ; il était heureux lorsqu'il pouvait se rendre utile à ses amis, et l'on peut dire que lorsqu'on lui demandait un service, si c'était possible c'était fait ; si c'était impossible, il le tentait encore.

L'Entomologie disparaît peut-être un peu trop devant cette énumération des faits et des généreuses qualités de Pradier ; et pourtant ! nous savons s'il était ardent pour notre chère science, combien il l'aimait, que de déterminations elle lui a dictées, que de bons moments il a passés à travailler à sa collection, que de déboires et d'ennuis la chasse des insectes lui a fait oublier ; car, il faut bien se l'avouer, tout n'est pas facile pour l'Entomologie dans la vie militaire ! Que de fois, alors qu'il était à peine installé dans une nouvelle situation, lui a-t-il fallu refaire ses malles, réemballer à nouveau sa collection et transporter le tout bien loin, au grand détriment de ses richesses entomologiques ! Mais aussi, comme il était amateur, et que de joies lui ont procurées ses chasses pendant ses campagnes d'Algérie et de Crimée, ainsi que les envois d'exotiques que lui faisaient ses frères et ses amis dans leurs courses lointaines !

Peut-être n'est-il pas hors de propos ici de montrer combien son ardeur pour l'Entomologie était grande et combien elle a pu parfois lui faire affronter des dangers réels, en rappelant un épisode de l'une de ses excursions qu'il se plaisait à raconter.

Étant en Algérie, dans les commencements de l'occupation française, alors que chaque tête de Français était mise à prix, ne pouvant résister au désir de chasser des insectes, il s'aventurait parfois assez loin des camps ; lorsqu'un jour, il se vit tout à coup entouré par plusieurs Arabes, qui lui firent comprendre qu'il fallait les suivre ; la résistance n'était pas possible, d'autant plus qu'il n'était pas armé, ayant eu même la précaution de se vêtir du frac d'un major de ses amis, afin, le cas advenant, de courir la chance d'être respecté comme médecin, les Arabes ne laissant qu'à ces derniers quelques facilités d'aller et de venir.

Ils arrivèrent ainsi au premier douar arabe, assez peu rassuré sur les suites possibles de l'aventure, lorsqu'il fut introduit dans une tente où on le mit en présence d'une Mauresque en mal d'enfant, et qu'on le pria, vu sa qualité de major, de faire le nécessaire. L'embarras du lieutenant Pradier fut grand; il ne voyait trop comment se tirer de l'alternative ou de devenir accoucheur, ou d'avoir la tête coupée, lorsque l'idée lui vint de faire comprendre à ces Bédouins qu'il n'avait aucun des instruments nécessaires, et qu'il devait aller les chercher. Il s'en tira ainsi, et l'on comprend qu'il ne jugea pas à propos de retourner à la tente de la Mauresque. Il riait beaucoup, en racontant cette aventure, à l'idée d'un lieutenant français ayant pu devenir accoucheur arabe.

S'il souffrit toujours quelque peu de sa blessure du siège de Sébastopol, il ne se remit jamais des fatigues de la guerre de 1870-1871; la perte de son fils, jeune officier donnant les plus belles espérances, et mort au champ d'honneur de la bataille de Champigny, lui porta surtout un coup terrible, qui a peut-être contribué à abrégé cette existence si honorable et si bien remplie.

Il venait de faire une cure aux Pyrénées et semblait remis d'une affection de poitrine qui l'avait beaucoup fatigué, lorsque, revenu à Paris depuis peu de temps, une attaque d'apoplexie est venue, le 30 mars dernier, l'enlever subitement à l'affection de tous ceux qui l'ont connu, laissant dans la désolation sa veuve et sa jeune fille. Puissent les marques générales d'estime et de regrets prodigués à sa mémoire leur être un faible adoucissement dans leur profonde douleur!



# Notice nécrologique sur Jules THEVENET,

Par M. GABRIEL TAPPES.

---

(Séance du 14 Juillet 1875.)

---

Messieurs, à peine sorti d'une longue maladie qui, plusieurs fois, m'a fait voir la mort de bien près, je suis appelé par vous à parler de la perte d'un ami qui, souvent, pour me distraire, est venu m'entretenir de notre science aimée et me tenir au courant de vos travaux. Certes, j'eusse été bien surpris si l'on m'eût dit, alors, que ce serait moi plutôt que lui que vous devriez charger d'une si triste mais si chère mission.

Jules Thevenet naquit à Grenoble, le 16 août 1826; son père, Michel-Augustin Thevenet, mérita, par toute sa vie, l'inscription suivante qui fut mise sur sa tombe :

*A l'homme de bien, à l'ami des pauvres, ses concitoyens.*

Avec un pareil modèle, Jules ne pouvait que fournir une carrière honorable.

Il passa ses premières années dans sa ville natale et entra, avec son frère Victor, son aîné de six années, au prytanée de Ménars, puis il continua ses études au pensionnat du rond-point de Passy, dirigé par M. Frousard, intime ami de son père, dont la famille lui a conservé le meilleur souvenir.

Je ne dirai qu'un mot de Victor, qui, sans être de notre famille scientifique, nous appartient cependant bien un peu par son amour passionné pour l'entomologie. Pendant nombre d'années qu'il parcourut l'Amérique, il ne cessa d'enrichir le muséum de Grenoble, et périt, en 1861, victime de son amour pour les investigations savantes.

C'est aux Ateliers nationaux que je fis la connaissance des deux frères,

chez mon parent, Émile Thomas, qui s'était plu à rassembler autour de lui ses anciens camarades de l'École centrale, si intelligents et si dévoués. Jules, qui était à sa troisième année dans cette pépinière de bons ingénieurs, était un des élèves les plus distingués, et il fut un de ceux qui rendirent les meilleurs services. Ce fut à lui particulièrement que je m'attachai, et c'est là que je commençai à apprendre à l'estimer.

Je le perdis de vue après les journées de Juin ; il était alors ingénieur civil diplômé. Il fut chargé de diriger successivement les mines de l'Argentière, les mines et fonderies des Alpes et les mines de Bone (Afrique). En 1856, il était directeur de la Société exploratrice de Donat, au Val-d'Aoste ; puis il eut encore, en Algérie, la direction des mines de Gard-Rouban, près Tlemcen.

Après avoir exploré pendant deux années le Nicaragua, le San-Salvador, Costa-Rica et toute l'Amérique centrale, sur lesquels il publia un grand travail fort estimé, il revint à Paris, où je le vis tout occupé de mettre en ordre les précieuses découvertes de toutes sortes qu'il avait faites, mais, surtout, ses collections entomologiques, pour lesquelles il avait, comme son frère, une prédilection particulière.

Puis, il partit de nouveau, et je ne repris mes relations avec lui que longtemps après, quand il vint enfin choisir Paris pour sa résidence habituelle. Pendant les tristes événements de 1870, où il affirma son patriotisme en faisant partie des ambulances dans le Nord et, plus tard, sur la Loire, il supporta vaillamment la fatigue ; mais, habitué depuis longtemps aux températures tropicales, le froid extraordinaire qu'il fut obligé d'endurer lui fit contracter le germe d'une maladie qui le retint huit mois au lit ; il dut subir alors de cruelles opérations qui altérèrent sa constitution si robuste. Depuis, il avait souvent des bronchites ou d'autres indispositions assez graves. Il n'était pas encore tout à fait remis d'une de ces indispositions, quand je reçus sa dernière visite, le dimanche 18 avril dernier. Il était fort préoccupé par des contrariétés et des déceptions qui étaient venues l'assaillir coup sur coup. Cependant, il me parla encore d'entomologie avec toute la lucidité et le calme qu'il mettait dans ses observations.

Pendant la nuit, il fut pris violemment d'une constriction d'estomac qui, malgré tous nos soins, dégénéra promptement en un de ces étrangelements d'intestins qui pardonnent bien rarement. Il y succomba au bout de trois jours de souffrances inouïes, pendant lesquelles il nous donna des

preuves d'un courage et d'un pouvoir sur lui-même qu'on rencontre peu. Il ne se préoccupait que des embarras qu'il pouvait causer, et, jusqu'à son dernier moment, il ne chercha qu'à éviter de tout son pouvoir la moindre fatigue aux personnes qui le soignaient. Il a conservé sa pleine connaissance tant qu'il lui est resté un souffle de vie. Il est mort en s'occupant de ses frères, dont l'un est en Californie, et lui fournissait toutes les belles nouveautés dont il se plaisait à enrichir ses amis; l'autre, qui habite Grenoble, a été frappé comme d'un coup de foudre par la dépêche qui lui annonçait cette perte douloureuse. Je l'en ai vu littéralement atterré.

La brièveté qui est imposée à une simple notice ne me permet pas de parler de tous les travaux que notre collègue a su mener à bonne fin en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne, où il était encore il y a quelque temps, et où il trouva, au milieu de sérieuses études, quelques instants pour recueillir et nous rapporter des échantillons des découvertes qu'il aurait pu faire si le temps ne lui eût manqué. C'est là qu'il fit connaissance avec notre aimable et bienveillant collègue, M. Perez Arcas, qui devint pour lui un véritable ami.

Je voudrais vous dire tous ses travaux et toutes ses explorations en Égypte, en Syrie, à Jérusalem, à Smyrne et sur les bords de la mer Noire et du Danube; qu'il me suffise de signaler la gloire qu'il eut de frayer le passage au premier navire qui traversa l'isthme de Suez; le canal maritime n'était pas encore achevé: il parvint à faire passer la *Marie-Louise* par le canal d'eau douce. Ce fut un prodige d'habileté et de science qui lui valut d'être le représentant des plus importants armateurs de Marseille et de la grande Compagnie russe de navigation et de commerce. Au milieu de toutes ses préoccupations, il n'abandonna jamais l'entomologie, et, s'il visitait les Pyramides et y recueillait une foule de curiosités, il remplissait en même temps ses flacons et ses cartons d'une foule d'insectes qui lui furent, plus tard, l'occasion des meilleurs souvenirs.

Il était décoré de l'ordre du Medjidié, et avait été nommé officier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie et vice-consul de cette dernière nation.

Quoiqu'il ne fût partie de notre Société que depuis le 13 septembre 1871, il avait déjà su, comme partout, y conquérir une des premières places; il était devenu un de ses membres les plus influents, et sa raison calme, et

toujours appuyée sur la plus rigoureuse justice, faisait accueillir sans conteste ses bons avis.

Intelligence d'élite, instruit sur toutes les branches des sciences, des arts et de la littérature, rien n'égalait sa modestie, et ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'on pouvait l'amener à dévoiler quelque faible partie des connaissances extraordinaires qu'il avait puisées dans ses études et ses voyages; mais, alors, qu'il était attachant, et de combien d'aperçus nouveaux il savait enrichir ses récits!

En un mot, la fin prématurée de celui à qui tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier donnaient si volontiers le nom d'ami, est pour nous, ses collègues, une véritable perte; le peu de travaux qu'il avait pu terminer nous faisait espérer une longue suite d'œuvres sérieuses. Jules Thevenet, je m'en rends garant pour vous tous, Messieurs, restera toujours pour notre Société un bon souvenir.

Les travaux entomologiques de notre regretté collègue n'étaient encore que des essais; ils n'ont pas eu le temps de se multiplier. Ce sont :

- 1° Observations sur une espèce du genre *Mystacida*, tribu des Phryganiens, ordre des Névroptères, avec figures;
- 2° Note sur les métamorphoses de la *Corticaria Pharaonis*, avec fig.;
- 3° Coléoptères recueillis dans les montagnes situées au nord de la province de Grenade;
- 4° Sur l'*Anthrenus verbasci*;
- 5° Sur les poils de la larve du *Tiresias serra*.

Sa collection entomologique renferme des échantillons de tous les ordres; il tenait surtout à se procurer des types de chaque genre; aussi n'y trouverait-on guère de véritables raretés, si ce n'est en insectes de Californie. Elle était rangée avec un ordre admirable, et surtout scientifique.



3<sup>e</sup> MÉMOIRE (1).

—  
**Monographie des LIXUS**

3<sup>e</sup> PARTIE.

Par feu CAPIOMONT,

MISE EN ORDRE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

—————  
(Séance du 12 Novembre 1873.)  
—————

46. LIXUS ALGIRUS Linné.

*Elongatus, niger, subnitidus, pube grisea pulvereque flavo, tectus; antennis ferrugineis, apice plus minusve fuscescentibus; oculis oblongo-ovatis, subdepressis, nigris; rostro crassiusculo, thorace sæpius longiore, parum arcuato, antice subdilatato, crebre punctulato, nec non punctis majoribus remotis, impresso; pronoto subconico, sat profunde rudeque rugoso, ante scutellum canaliculato, flavo pollinoso, utrinque vitta sat lata, pallidiore, ornato; elytris striato-punctatis, supra humeros transversim undulatis et pone scutellum impressis, apice rotundatis, vix*

(1) Voir pour le 1<sup>er</sup> mémoire (*Rhinocyllides*) : Annales 1873, p. 273. — 2<sup>e</sup> mémoire (*Larinus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 49; 2<sup>e</sup> partie, p. 283. — 3<sup>e</sup> mémoire (*Lixus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 469; 2<sup>e</sup> partie : Annales 1875, p. 41.

*mucronatis*; *pedibus longiusculis, nigris*; *femoribus parum clavatis, muticis*; *tarsis plus minusve ferrugineis*.

Long. 13-22 mill.; lat. 3,5-6 mill.

*Curculio Algirius* Linné, Syst. nat., II, p. 611, n° 37.

— *angustatus* Fabr., Entom. Syst., I, II, p. 418, n° 106.

*Lixus angustatus* Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 502, n° 20.

— — Boh. in Sch., III, p. 43, n° 56.

— *pulvereus* Oliv., Encycl. méth., V, p. 364, n° 16.

— *Lefebvrei* Boh. in Sch., III, p. 17, n° 21.

— *subangulatus* Motsch., Bull. Soc. nat. Moscou, 1849, p. 137.

— *Kolenatii* Hochhuth, Bull. Moscou, 1847, 533 (?).

*Var. a. Niger, supra ferrugineo vel sanguineo pulvereus, thoracis lateribus, humeris, abdomineque albido farinosus.*

*Lixus ferrugatus* Fab., Syst. Eleuth., II, p. 500, n° 8.

*Var. b. Niger, supra pallido, subtus aurantiaco farinosus, thoracis lateribus albis.*

*Var. c. Niger, supra lurido, subtus cum thoracis lateribus, cinnamomeo farinosus.*

*Var. d. Minor, elytrorum limbo exteriori, sæpius ferrugineo, corpore supra plus minusve albido vel aurantiaco pulvereo, subtus cum prothoracis lateribus et humeris, albido vel carneo farinoso.*

*Lixus varicolor* (Dahl.) Boh. in Sch., III, p. 65, n° 83.

Le *L. Algirus* Linné, plus connu sous le nom d'*angustatus*, est une espèce tellement répandue que je crois inutile d'en donner une description détaillée. A l'exemple de Schönherr, je regarde comme types de l'espèce les individus qui sont d'un jaune un peu verdâtre en dessus, d'un jaune un peu plus clair en dessous. Ces individus sont en général d'une taille un peu plus grande et ont souvent les côtés du corselet moins en



ligne droite que dans les variétés *ferrugatus* et *varicolor*. Ils sont très-communs dans le midi de la France et en Algérie, où on les rencontre sur les plantes de la famille des Malvacées. Leurs larves vivent dans l'intérieur des tiges, et l'insecte parfait lui-même se nourrit de leurs feuilles, dont je l'ai vu souvent dévorer le limbe (1).

Le *L. ferrugatus* Fab. est d'une couleur rouge plus ou moins franche, quelquefois tout à fait couleur de rouille, d'autres fois un peu orangée, avec le dessous du corps et les côtés du thorax, soit simplement de la même couleur que le dessus, mais d'une nuance un peu plus claire, soit d'un blanc plus ou moins mêlé de rougeâtre ou de jaunâtre, ou même parfois très-pur. Dans cette variété, comme dans la variété *varicolor*, les points dénudés de l'abdomen sont généralement plus apparents que dans le type.

Le *L. varicolor* Schönherr est presque toujours plus petit et plus étroit que le type : sa couleur est soit d'un blanc farineux uniforme en dessus comme en dessous, soit en dessus d'un blanc plus ou moins mêlé de rouge ou de rougeâtre, principalement sur les côtés, avec le dessous du corps, le rostre, les pattes, les épaules et les côtés du corselet blanchâtres chez les individus dont le dessus est rougeâtre, ou avec les mêmes parties rougeâtres dans les individus dont le dessus est d'un blanc seulement un peu roussâtre ou carminé sur les bords. Dans cette variété le corselet est ordinairement plus régulièrement conique : les taches dénudées du dessous du corps sont mieux marquées et le bord réfléchi des élytres est généralement d'un rouge clair ; mais, quoique au premier aspect il semble fort différent des *Algirus* types, il m'a cependant été impossible de trouver dans la forme ou les reliefs des téguments, ainsi que dans la disposition des diverses parties du corps, des modifications assez constantes pour permettre de maintenir l'espèce. La couleur seule, malgré ses variations nombreuses, s'éloigne de celle du type, mais outre qu'on trouve des passages, je ne me croirais pas autorisé à fonder une espèce sur la couleur de l'enduit pulvérulent qui, d'ailleurs, est tellement variable que, dans le *varicolor* seulement, il fournirait au moins cinq ou six espèces.

Le *Lefebvrei* de Schönherr ne constitue pas même une variété, à mon avis du moins ; il ne diffère absolument du type que par la réunion à l'extrémité des élytres des premier et troisième intervalles, d'où résulte

(1) Ann. Soc. ent. Fr., 1846, p. 146. — Éd. Perris, Sur les premiers états du *L. angustatus*.

une petite élévation subcostiforme qui, chez quelques individus, se termine en pointe très-courte, et c'est sur ce seul caractère fort peu apparent, même chez l'individu typique (les autres caractères signalés par Boheman se retrouvant sur des exemplaires à élytres obtuses), que Schönherr a créé son *L. Lefebvrei*.

Je crois que le *L. Kolenatii* de Hochhuth est une variété de l'*Algirus*, mais je n'en suis pas certain, n'ayant pu m'en procurer un type; mais je fonde mon opinion sur la description même de Hochhuth, qui dit que son *Lixus Konelatii* ne diffère de l'*angustatus* que par une taille un peu plus petite, le corps plus étroit et le rostre moins ponctué; peut-être conviendrait-il mieux de le rapporter au *flavescens* Sch., ainsi que je le fais remarquer plus loin.

Le *Lixus angustatus* habite tout le midi de l'Europe, le nord de l'Afrique, la Perse, l'Asie mineure, la Syrie, la Sibérie occidentale. En France il remonte jusqu'à Dijon et Orléans, mais je ne crois pas qu'il ait été pris dans les environs de Paris.

Les variétés *ferrugatus* et *varicolor* sont méridionales et surtout du nord de l'Afrique. J'ai vu dans la collection de M. Saintpierre une fort belle série de ces variétés provenant de la province d'Oran et offrant une suite de nuances, depuis le blanc farineux un peu rougeâtre jusqu'au rouge de sang pur.

#### 47. LIXUS EUPHORBIAE Friwaldsky (inédit) Capiomont.

*Elongatus, niger, pube cinerea pulvereque lurido vel aurantiaco undique tectus. Antennis nigro-piceis, basi rufescentibus; oculis minutis, ovatis parum prominulis, nigris; rostro cylindrico, arcuato, obsolete carinato, ruguloso-punctulato, sanguineo pulvereo; prothorace subconico, antice angustato, basi bisinuato, pone oculos lobato, punctis subvarioloris sat dense notato, superficie interjecta, coriáceo, lurido pulvereo, vitta laterali pallidiore ornato, obsolete fusco trivittato; elytris oblongis, pone humeros et circa scutellum leviter impressis, striato-punctatis, interstitiis coriáceis, apice singulatim subacuminatis, vix dehiscentibus, pulvere lurido vel aurantiaco, indutis.*

Long. 9-13 mill.; lat. 3-3,5 mill.

Tête médiocre, légèrement convexe, densément et un peu ruguleuse-

ment pointillée, noire, recouverte d'un enduit pulvérulent d'un rouge carminé. Yeux petits, ovales, anguleux à leur extrémité inférieure, plus arqués à leur bord antérieur qu'au postérieur, un peu proéminents, noirs. Rostre assez mince, de la longueur du prothorax, un peu plus long chez la femelle, visiblement arqué, presque cylindrique, un peu aplati et transversalement aminci en dessus, à partir des antennes obtusément caréné, ruguleusement ponctué à la base, plus finement vers l'extrémité, noir, revêtu d'une poussière d'un rouge sanguin. Fossette inter-oculaire ovale, assez profonde, bien visible. Sillon nasal linéaire, superficiel.

Antennes médiocres, un peu plus longues que le rostre, insérées vers son tiers antérieur (♂) ou plus en arrière (♀), noires ou d'un noir de poix, un peu plus claires à la base, les premier et deuxième articles du funicule un peu plus longs que larges, le premier un tiers plus long que le deuxième, les quatre suivants courts, serrés, le septième plus grand que les précédents, élargi au sommet et appliqué contre la massue dont il semble faire partie; celle-ci assez mince, en forme de fuseau allongé, acuminée à l'extrémité, noire, très-finement pulvérulente.

Prothorax obconique, un peu plus large que long, rétréci en avant, anguleusement lobé derrière les yeux, bisinueux à la base, avec un lobe médian court et pointu, marqué sur le disque de points subvarioloïques assez serrés, fortement chagriné dans les intervalles, noir, recouvert d'une poussière d'un rouge orangé ou roussâtre, traversé dans sa longueur par trois bandes brunes obsolètes, orné en outre sur les côtés d'une bordure assez large d'un jaune clair. Écusson presque nul, enfoncé, invisible.

Élytres seulement un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, un peu élargies derrière les épaules, puis parallèles sur les côtés jusque vers les trois cinquièmes postérieurs, diminuant ensuite progressivement de largeur et en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité où elles sont très-peu déhiscentes et se terminent en pointe très-courte et obtuse, cette pointe paraissant la continuation d'une ligne un peu élevée partant de la fin du cinquième intervalle pour se diriger vers l'extrémité du sutural; médiocrement convexes en dessus, légèrement arrondies séparément en avant, déprimées transversalement près de la base, assez fortement ponctuées-striées, surtout en avant et sur les côtés, chagrinées dans les interstries, noires, recouvertes d'une poussière très-épaisse, d'un jaune ordinairement un peu orangé, avec les épaules d'une nuance plus claire; à la fin du cinquième interstrie existe un calus très-faible suivi d'une légère dépression.

Dessous du corps finement ponctué, plus ruguleusement et plus fortement sur la poitrine et les côtés de l'abdomen, noir, garni d'une pubescence grisâtre plus longue qu'à la face supérieure, surtout près des bords latéraux de l'abdomen, recouvert en outre d'une poussière d'un jaune orangé, ordinairement un peu plus pâle qu'en dessus. Les troisième, quatrième et cinquième segments ont leur bord postérieur un peu relevé et offrent sur les côtés deux petites élévations (dont l'interne est la plus faible), rendues plus sensibles par les touffes de poils qui les recouvrent. Jambes assez grêles, noires, pubescentes et colorées comme le reste des téguments; cuisses faiblement en massue, mutiques; tibias presque droits, assez minces, un peu épaissis au sommet; tarses assez longs, leurs trois premiers articles progressivement dilatés et le troisième bilobé, plus long que le deuxième; crochets des tarses courts, assez fortement recourbés, un peu rougeâtres, leur tige à peine aussi longue que les deuxième et troisième articles réunis.

Cette jolie espèce, que j'ai vue seulement dans les collections de MM. Ch. Brisout et de Bonvouloir, est originaire de la Hongrie et portait dans leurs cartons le nom inédit de *Lixus euphorbiæ* Friw., que je lui ai conservé. Elle ressemble par la couleur au *ferrugatus* Oliv. (*cribricollis* Dej.), mais elle est plus petite, plus étroite, le corps est plus déprimé en dessus, les points du corselet sont moins gros et moins profonds, l'abdomen n'a pas de points dénudés et les cuisses sont mutiques.

Elle a beaucoup de ressemblance avec certaines variétés du *L. bicolor* qui sont colorées en jaune orangé, mais qui s'en distinguent à première vue par leur abdomen couvert de points dénudés, ocellés; leurs yeux au moins un tiers plus grands; leurs pieds moins grêles, etc.

#### 48. LIXUS FERRUGATUS Oliv.

*Oblongus, niger, pube cinerea pulvereque ochraceo, tectus. Antennis tarsisque fusco ferrugineis; oculis oblongo ovatis, subdepressis, nigris; rostro tenui, thorace longiore, vix arcuato, cylindrico, confertim punctato, basi striolato-rugoso; thorace subconico latitudine baseos vix longiore, pone oculos vix lobato, basi bisinuato, supra parum convexo, punctis majusculis, variolosis, remote impresso, superficie reliqua coriaceo, pulvere ochraceo tecto, vitta laterali pallidiorè, vix conspicua, ornato; elytris striato-punctatis, supra humeros et pone scutellum leviter impressis;*

*femoribus anticis, subtus obtuse dentatis; tarsi anticis, intus medio angulatim productis.*

Long. 11-15 mill.; iat. 2,5-4 mill.

*Lixus ferrugatus* Oliv., Entom., V, p. 245, n° 247, tab. 7, fig. 79 a et b.

— *cribricollis* Dej., Cat., éd. 2°, p. 272.

— — Boh. in Sch., III, p. 44, n° 58.

— *guttiventris* Boh. in Sch., VII, p. 469, n° 130.

Variat. *Olivaceo, luteo aurantiaco, vel ferrugineo pulvereus.*

Les différences sexuelles sont très-prononcées dans cette espèce; le mâle a le rostre plus épais et au moins d'un quart plus court que la femelle, ruguleusement ponctué, surtout à la base; l'insertion des antennes est bien plus antérieure et les scrobes se prolongent bien plus en avant; les pieds sont aussi plus forts et les reliefs des téguments mieux marqués.

Le *L. ferrugatus* varie beaucoup par la taille et la couleur. On trouve des exemplaires olivâtres, jaunâtres, orangés, ocracés ou ferrugineux plus ou moins brunâtres. Certains individus, surtout parmi les femelles, sont presque moitié moins développés en largeur que d'autres, et c'est sur un de ces derniers que Schönherr a créé son *guttiventris*, que je n'ai pu conserver.

Olivier est le premier auteur qui ait décrit cette espèce sous le nom que je lui restitue. Schönherr avait déjà été averti de cette particularité par M. Chevrolat, qui possède le type d'Olivier, et il est probable qu'il ne lui avait conservé le nom postérieur de *cribricollis* que parce qu'il considérait le *ferrugatus* Fab. (*Algirus* Lin.) comme espèce distincte.

Le *L. ferrugatus* habite toute l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

#### 49. LIXUS PUNCTIVENTRIS (Steven.) Sch.

*Elongatus, niger, pube cinereo-albida, in elytris sæpius maculatim condensata pulvereque ochraceo tectus; antennis piceis basi rufescentibus;*

*oculis ovatis, angulo infero acutis, subdepressis, nigris, orbita oculorum albido villosa; rostro crassiusculo vix arcuato, basi subdepresso ibique obsolete carinato, confertim ruguloso-punctato; thorace latitudinem baseos sæpius adæquante, lateribus subrecto, antice angustato, supra profunde varioloso, lineola dorsali postice abbreviata, vittaque laterali utrinque, albidis ornato; elytris punctato-striatis, basi impressis, apice obtuse rotundatis, vix dehiscentibus, interstitio secundo basi, humerisque albo notatis, corpore subtilis punctis denudatis, nigris, decorato.*

Long. 10-15 mill.; lat. 2,8-4,5 mill.

*Lixus punctiventris* Boh. in Sch., III, p. 45, n° 59.

— *abdominalis* Boh. in Sch., III, p. 67, n° 87.

— *bimaculatus* Luc., Expl. scient. Alg. Entom., p. 441.

— *angusticollis* (Chev.) Boh. in Sch., III, p. 83, n° 109.

Les différences sexuelles sont très-prononcées. Le mâle est ordinairement plus petit et plus étroit; son rostre est un quart plus court que celui de la femelle; il est en outre plus épais et moins cylindrique; l'insertion antennaire est plus antérieure, et les scrobes se prolongent presque jusqu'à l'extrémité du rostre, tandis que dans la femelle elles s'arrêtent au tiers antérieur.

Le *L. punctiventris* offre dans la taille, la ponctuation du rostre, celle des stries des élytres, dans la longueur et la largeur du thorax et des élytres, ainsi que dans la coloration des téguments, des variations nombreuses que je n'ai pas cru devoir décrire parce qu'elles n'offrent aucune fixité. En général les individus des contrées tout à fait méridionales sont plus développés que ceux de l'Europe centrale. J'ai vu dans la collection de notre savant collègue Aubé deux petits *punctiventris* dont un avait été trouvé dans une tige de *Senecio jacobæa*, l'autre dans celle du Seneçon des marais. Dès lors il est probable que l'histoire de l'évolution de la larve du *L. bicolor* donnée par M. Goureau dans nos Annales doit se rapporter au *L. punctiventris*.

En dessus, la couleur de l'enduit pulvérulent varie de l'ocracé pâle un peu jaunâtre à l'ocracé rougeâtre ou à l'orangé. Il existe quelquefois sur le thorax une petite ligne blanchâtre supplémentaire placée entre la ligne

du milieu et la bande marginale, et dans ce cas on voit une petite tache de même couleur à la base du quatrième intervalle de chaque élytre. Les fascicules de poils dont celles-ci sont variées sont plus ou moins nombreux selon les individus et toujours placés sur les stries ponctuées.

Le *L. abdominalis* de Schönherr ne diffère pas plus du *punctiventris* que le *L. Algirus* du *Lefebvrei* (voir à l'article du *L. Algirus* les motifs qui m'ont fait réunir ces deux espèces, ainsi qu'un certain nombre d'autres dans le même cas, motifs sur lesquels je crois inutile de revenir).

Le *L. bimaculatus* Luc. est un *punctiventris*. Le type existe dans les cartons du Muséum, où j'ai pu m'assurer de l'identité des deux espèces.

Le *Lixus angusticollis* (Chevr.) Sch. dont j'ai vu le type dans la collection de M. Chevrolat est un *punctiventris*. Les quatre individus qui, dans les cartons de M. Chevrolat, sont considérés comme se rapportant à cette espèce ne sont d'ailleurs pas identiques : les deux premiers sont des *punctiventris*, le troisième un *L. bardanæ* et le quatrième un *ferrugatus*.

Il habite l'Europe centrale et méridionale, le nord de l'Afrique, le Caucase et l'Asie mineure. — Sa larve vit dans l'intérieur des tiges de diverses espèces de Sénéçons.

#### 50. LIXUS BARDANÆ Fabr.

*Oblongus, niger, cinereo-pubescentis et flavescenti farinosus; antennis obscure ferrugineis; oculis oblongo-ovatis, subdepressis, nigris; rostro crassiusculo, longitudine thoracis (♀) paulo brevioris et latioris (♂), basi obsolete carinato, vix arcuato, punctulato, fronte depressa; thorace subconico, antice angustato, pone apicem obsolete constricto, basi bisinuato, pone oculos vix lobato, supra parum convexo, confertim varioloso-punctato, superficie interjecta subtiliter coriaceo, undique flavescenti pollinoso, linea laterali dilutiore utrinque decorato; elytris sublinearibus, apice obtusis, valde punctato-striatis, pube cinerea et polline flavescenti plus minusve tectis; abdomine æqualiter<sup>a</sup> denseque punctulato, absque punctis*

*denuclatis; femoribus anticis subdentatis, tibiis anticis intus ante medium angulatim perparum dilatatis.*

Long. 8-14 mill.; lat. 2,5-4 mill.

*Lixus bardanæ* Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 502, n° 22.

— — Gyll., Ins. Suc., IV, p. 554, n° 3.

— — Boh. in Sch., III, p. 81, n° 107.

Le *L. bardanæ* ressemble beaucoup au *ferrugatus* Oliv. (*cribricollis* Dej.), mais il est toujours plus petit, moins cylindrique, plus atténué en avant. Le rostre est toujours visiblement quoique obsolètement caréné; les yeux sont plus petits et moins oblongs; le corselet est plus régulièrement conique, les élytres plus courtes, beaucoup plus fortement impressionnées derrière l'écusson; le troisième segment pectoral (postpectus) est moins profondément ponctué; il n'a pas les gros points varioloïques qu'on aperçoit près des épisternums métathoraciques chez le *ferrugatus*; l'abdomen n'offre pas non plus *les points dénudés* de ce dernier; enfin les pattes sont plus courtes et les cuisses sont encore plus obsolètement subdentées. Il faut même quelquefois regarder très-attentivement pour trouver à la partie interne des cuisses la trace d'une dent interne.

Cette espèce offre, au point de vue de la taille, des couleurs et même de la forme, des variations nombreuses. Quelques individus ne sont pas plus grands que des *salsolæ* Becker; d'autres offrent presque une forme cylindrique et ne peuvent cependant en être séparés; enfin la couleur est tantôt jaune verdâtre, tantôt rouge orangé; moi-même j'ai pris, accouplé à une femelle normale, un petit mâle aussi cylindrique que le *L. punctiventris*. D'un autre côté, il n'est pas rare de rencontrer des exemplaires dont les tibias et les tarses sont plus ou moins rougeâtres, ce qui m'engagerait à croire que les deux espèces suivantes (*tristis* et *irresectus*) pourraient bien n'être que des variétés du *L. bardanæ*.

#### 51. LIXUS TRISTIS Boh. in Sch., III, p. 82, n° 108.

Boheman a décrit sous ce nom un *Lixus* extrêmement voisin du *bardanæ*, dont il ne diffère que par les caractères suivants :



Le pronotum est marqué de points varioloïques plus profonds, plus réguliers et mieux limités, à peu près semblables à ceux qui se voient chez le *L. punctiventris*. Les cuisses sont tout à fait inermes, et les tibias ainsi que les tarses sont d'un ferrugineux clair. Pour tout le reste il est exactement semblable.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce : le type de Schönherr et un exemplaire d'un quart plus petit qui fait partie de la collection de M. Chevrolat. Tous les deux proviennent de la Sibérie occidentale et sont à peu près complètement dépouillés de leur enduit pulvérulent. Le peu qu'il en reste permet toutefois d'affirmer qu'il était d'un rouge brunâtre.

## 52. LIXUS IRRESECTUS Sch.

*Elongatus, niger, densius silaceo-pubescentis et sulphureo pollinosus. Antennis, tibiis, tarsisque ferrugineis; oculis oblongis, depressis, nigris; fronte convexo; rostro vix longitudine thoracis, parum arcuato, tenuiter carinato, confertim punctulato; thorace subcylindrico, antice constricto, subremote sat profunde varioloso; elytris parallelis, punctato-striatis, apice obtusis; femoribus anticis obtuse subdentatis* (1).

*Lixus irresectus* Boh. in Sch., VII, p. 374, n° 153.

Cette espèce est aussi très-rapprochée du *L. bardanæ*, mais elle est plus petite, moins atténuée en avant et en arrière, partant plus cylindrique. Le corselet est plus court, plus parallèle sur les côtés, plus brusquement rétréci en avant; les points varioloïques dont il est marqué sont plus distants, plus réguliers, et les intervalles sont moins rugueux; les élytres sont plus cylindriques, plus obtuses à l'extrémité, se rapprochant de la forme de celles des petits individus du *L. bicolor*; les cuisses sont à peine dentées, et les tibias ainsi que les tarses sont complètement ferrugineux; la couleur de l'enduit pulvérulent est d'un jaune un peu verdâtre.

Russie méridionale, Hongrie.

(1) Par *subdentatis*, j'entends que l'échancrure inférieure qui existe en avant des cuisses est coupée à pic en arrière.

## 53. LIXUS RUFITARSIS (Dej.) Sch.

*Angustus, niger, pulvere flavo-virescenti pubesque grisea adpersus. Antennis tarsisque rufo-ferrugineis; capite elongato, dense punctato; oculis breviter ovatis, subprominulis, nigris; rostro longitudine thoracis, tenui, modice arcuato, ruguloso-punctulato; thorace subconico, confertim profunde punctato, mox intra apicem coarctato, flavo-virescenti quadri-vittato; elytris sublinearibus, striato-punctatis, apice obtusis, polline flavo virescente plus minusve tectis.*

Long. 4-8 mill.; lat. 1-2 mill.

*Lixus rufitarsis* Dej., Cat., 2<sup>e</sup> édit., p. 273.

— — Boh. in Sch., III, p. 78, n° 102.

Var. *minor et angustior* L. *scrobistrotris* Sch. in museo.

Toujours facile à distinguer des petits individus du *L. filiformis* par sa poitrine densément ponctuée, *non granuleuse*.

Le *L. rufitarsis* varie beaucoup quant à la taille et même quant à la dimension en largeur. On trouve des exemplaires presque aussi longs que d'autres, tout en étant un tiers moins larges. Le pronotum est plus ou moins conique, quelquefois même il est un peu arrondi latéralement et brusquement resserré en avant. La ponctuation de cet organe est plus ou moins profonde, mais toujours bien apparente partout; chez quelques-uns on aperçoit une petite ligne élevée au milieu du disque; chez d'autres le rostre est très-légèrement caréné; mais ce sont là des exceptions fort peu communes. Il n'est pas rare de rencontrer des individus ayant les deux bandes médianes du corselet rouges ou rougeâtres.

Schönherr avait séparé dans sa collection, sous le nom de *scrobistrotris*, un petit individu d'Algérie, plus étroit que le type et dont le corselet est légèrement arrondi sur les côtés. Cette variété, qui n'est pas rare en France et qu'on retrouve partout où vit le type, ne me semble pas pouvoir en être séparée, bien qu'au premier abord elle en paraisse distincte.

Europe méridionale, Orient, nord de l'Afrique, Madère.

54. *LIXUS ELONGATUS* (Dahl) Germar.

*Angustus, niger, cinereo-pubescentis et flavo pollinosus; antennis rufo-ferrugineis; oculis ovatis, depressis, nigris; rostro elongato, apicem versus paululum ampliato, arcuato, basi obsolete bisulcato; thorace subconico, longitudine maxima brevioris, antice angustato, pone oculos vix lobato, profunde variolosopunctato, superficie interjecta subtiliter punctulato, flavescenti quadrilineato; elytris linearibus striato-punctatis, apice obtusis, pone scutellum et supra humeros impressis, cinereo et flavescente tessellatis.*

Long. 8-14 mill.; lat. 2-3 mill.

*Lixus elongatus* Germ., Ins. sp., I, p. 395, n° 359.

— *fasciculatus* (Gebler) Boh. in Sch., III, p. 80, n° 105.

Allongé, étroit, noir, moucheté de jaune sur les élytres, avec quatre lignes jaunes sur le prothorax.

Les différences sexuelles sont très-prononcées dans cette espèce. La femelle a le rostre un quart plus long que le mâle, les reliefs et les impressions beaucoup plus faibles, les antennes plus grêles et plus allongées, leur insertion plus médiane, la taille généralement plus forte, etc.

Le *L. elongatus* présente des variations assez grandes quant à la taille surtout et aussi quant à la couleur qui est plus ou moins jaune. Les deux sillons de la base du rostre ne sont pas toujours bien apparents, les points varioloïques du pronotum sont plus ou moins rapprochés, et la ponctuation de l'abdomen est plus ou moins fine et serrée; mais je partage à ce sujet l'avis de Germar, dont j'ai eu les types sous les yeux, et qui n'a vu dans toutes ces différences, quelquefois très-prononcées, que de simples variétés d'une même espèce.

Italie, Hongrie, Dalmatie, Russie méridionale et Sibérie. Peu répandu dans les collections.

## 55. LIXUS SPECIOSUS Müller.

*Oblongus, niger, pube cinerea tenuissima pulvereque citrino undique indutus. Antennis pedibusque nigro piceis; oculis oblongis, subdepressis, nigris; rostro thorace longiore, cylindrico, modice arcuato, haud carinato, rugoso-punctato; prothorace subconico latitudine baseos brevior, pone oculos lobo dentiformi instructo, basi fere recto, lobo medio triangulari, minimo, supra convexo dense ruguloso-punctato, nigro, pulvere citrino ad latera magis condensato undique tecto; elytris striato-punctatis, basi singulatim subrectis, apice obtusis ibique conjunctim rotundatis, basi transversim leviter impressis, interstitiis planatis, antice granulatis, posterius coriaceis.*

Long. 17-24 mill.; lat. 6-8 mill.

*Lixus speciosus* Müller, Wien. Monatschr., 1861, p. 208.

- *Godellii* Kollar, inéd.
- *chlorinus* Friwaldsky, inéd.

Un des plus grands du genre, oblong, épais, assez large, d'un noir presque mat, recouvert partout d'une pubescence cendrée très-fine et d'un enduit pulvérulent d'un jaune citron.

Le rostre est un peu plus court dans le mâle que dans la femelle (un cinquième environ), l'insertion antennaire est plus antérieure dans le même sexe, mais les autres différences sexuelles sont très-peu appréciables.

Cette grande et remarquable espèce est originaire de l'île de Chypre et de Syrie. Elle était connue dans les collections sous le nom de *Godellii* Kollar bien avant que M. Müller l'eût décrite sous le nom de *speciosus*; cependant j'ai cru devoir lui conserver ce dernier nom, celui de *Godellii* n'ayant, à ma connaissance du moins, été publié nulle part.

L'ampleur de son corselet et de ses élytres la rendent assez facile à séparer du *L. Algirus* (*angustatus* F.); cependant les petits individus, ceux surtout qui sont peu développés latéralement, ne se distinguent franche-

ment de certaines variétés de cette dernière espèce que par la forme du bord postérieur du pronotum qui est coupé en ligne droite de chaque côté de la saillie médiane, tandis que dans l'*Algirus* il est plus ou moins profondément, mais toujours visiblement échaucré en arc rentrant : par suite les élytres sont droites à leur bord antérieur dans le *speciosus* et plus ou moins arrondies chez le second. Enfin, chez le *speciosus* le corselet est marqué de points varioloïques plus petits, plus serrés, séparés par des intervalles plus étroits, moins grossièrement rugueux que chez l'*Algirus*. Le lobe postérieur de cet organe est très-faible, les élytres sont moins écourtées à leur angle scutellaire, plus obtuses au sommet, moins visiblement déhiscentes à l'angle sutural, moins ondulées dans les intervalles des stries, moins profondément déprimées vers la base ; les points des stries sont plus réguliers en avant, moins profonds et moins larges en arrière.

En dessous les téguments sont moins rugueux que ceux de l'*Algirus*.

Presque tous les exemplaires que j'ai vus, au nombre de quarante environ, étaient d'une couleur d'un jaune citron tirant un peu sur le verdâtre ; cependant j'en ai rencontré deux dont l'enduit pulvérulent était d'un rouge orangé brunâtre.

### 56. *LIXUS BICOLOR* Oliv.

*Elongatus, niger, pube cinerea et pulvere miniato adspersus. Oculis majoribus, ovalibus, depressis nigris; rostro thoracis longitudine, recto, carinato, profunde punctato; orbitis oculorum pallido-villosis; thorace conico dense varioloso-punctato, utrinque albido-lineato; elytris striato-punctatis, apice rotundatis, humeris punctisque plurimus immixtis, cinereo-albidis; corpore subtus plus minusve nigro-punctato; pedibus sæpius nigris, sed tibiis tarsisque aliquando ferrugineis.*

Long. 8-16 mill.; lat. 2,5-5 mill.

Var. *Corpore supra flavo vel lurido, vel aurantiaco pulvereo, punctis cinereo albidis elytrorum plus minusve conspicuis.*

*Lixus bicolor* Oliv., Sch., III, p. 66, n° 86.

— *nigritarsis* Sch., III, p. 68, n° 89.

— *vilis* Rossi, Sch., III, p. 69, n° 90.

— *consenescens* Sch., III, p. 88, n° 115.

Ressemble un peu au *L. punctiventris* et se reconnaît à son rostre droit, ses yeux relativement grands, ovales, son pronotum conique marqué de points varioloïques plus petits, moins profonds et plus serrés, etc.

Les caractères sexuels sont aussi prononcés dans le *L. bicolor* que dans le *punctiventris*; l'insertion antennaire est surtout très-différente : chez les mâles elle est placée au premier quart du rostre, au premier tiers chez la femelle.

Le *L. bicolor* varie extrêmement pour la taille, au point que certains individus sont moitié moins grands que d'autres; la couleur de l'enduit pulvérulent est le plus souvent telle que je l'ai décrite, mais on rencontre des exemplaires chez lesquels cet enduit est plus ou moins jaune, jaune verdâtre, ocracé ou même orangé. La bande latérale du pronotum est quelquefois jaunâtre.

C'est une jolie espèce, qui n'est pas très-rare dans les collections. Elle habite une grande partie de l'Europe, surtout le midi, l'Afrique boréale, le Caucase, l'Asie mineure et la Perse. On remarque que les exemplaires de l'Afrique et du Caucase sont en général bien plus développés.

Les *L. nigritarsis* Sch., *consenescens* Sch. et *vilis* Rossi, dont j'ai vu les types dans la collection Schönherr, ne peuvent en aucune façon être séparés du *bicolor* : le premier ne diffère du type que par ses pieds d'un noir de poix; le deuxième est un petit mâle complètement frotté qui, comme tous les individus de ce sexe, a la ponctuation du rostre et des élytres plus prononcée; le troisième est une très-petite femelle sur laquelle il n'existe plus aucune trace de l'enduit pulvérulent.

## 57. LIXUS ORBITALIS Sch.

*Elongatus, nigér, pube cinereo-albida obsitus. Antennis tarsisque obscure*

*ferrugineis; rostro valido, recto, vix carinato, longitudine fere thoracis; orbita oculorum albido pubescente; thorace oblongo, minus dense sat profunde varioloso-punctato, utrinque albido vittato; elytris striato-punctatis, apicem versus nonnihil ampliatis, basi vix impressis; corpore subtus punctis denudatis minus dense notato.*

Long. 12 mill.; lat. 3,5 mill.

*Lixus orbitalis* Boh. in Sch., III, p. 68, n° 88.

Se distingue du *bicolor* seulement par son pronotum plus profondément et moins densément ponctué, son rostre à peine caréné et son abdomen n'offrant que quelques points ocellés dénudés. Le reste est absolument semblable, et, sans la ponctuation du pronotum, qui est caractéristique, je n'aurais pas hésité à le réunir à cette espèce.

Je n'ai vu que le type de Schönherr, individu frotté, chez lequel la poussière qui recouvrait les téguments a complètement disparu, de sorte qu'il est impossible d'en indiquer, même approximativement, la couleur. Cet exemplaire provient de Steven, qui l'avait capturé en Crimée (Tauria).

#### 58. *LIXUS JUNCII* (Dahl) Sch.

*Angustatus, niger, nitidus, pube grisea tenui pulvereque ochraceo tectus. Fronte fossulata. Antennis piceis, basi apiceque carneis; oculis breviter ovatis, nigris; rostro longitudine thoracis, cylindrico, arcuato, basi sat fortiter punctato; prothorace subconico, confertim parum profunde punctulato, pone oculos vix lobato, ante scutellum leviter impresso, vitta laterali albida ornato; elytris punctato-striatis, supra humeros et circa scutellum leviter impressis, apice attenuatis, acuminatis, linea utrinque laterali, nivea, decoratis.*

Long. 9-15 mill.; lat. 2-3,5 mill.

*Lixus juncii* Boh. in Sch., III, p. 75, n° 84.

— *ascanoides* (Villa) Comolli, Descr. prov. Novocomi, n° 34.

— *conicollis* Boh. in Sch., III, 90, n° 118.

— *Chauwneri* Woll., Ins. Maderæ, p. 349.

Cette espèce varie autant que l'*ascanii* quant à la taille et aux dimensions en longueur et en largeur, mais la coloration de l'enduit pulvérulent est assez constante, à l'exception toutefois de la bordure latérale, qui passe d'un blanc pur au jaune ocracé.

J'ai vu un des individus égalant les plus grands *ascanii* et d'autres qui atteignaient au plus la taille d'un petit *filiformis*.

Le *L. juncii* est confondu dans beaucoup de collections avec l'*ascanii*, dont il a l'aspect, mais dont il est facile de le séparer par la ponctuation serrée et beaucoup plus faible du pronotum, et surtout par sa fossette interoculaire large et si profonde qu'elle fait paraître le front comme perforé.

Le mâle est ordinairement plus petit que la femelle; il a le rostre plus court et plus épais, l'insertion des antennes plus antérieure, et quelquefois, mais pas d'une manière aussi constante, la ponctuation des élytres plus forte.

L'*ascanoides* de Villa, dont je possède un individu qui m'a été donné par M. Antonio Villa lui-même, ne diffère en aucune façon du *juncii* type, et j'en dirai autant du *conicollis* Sch., qui n'est qu'un très-petit mâle de *juncii*. Quant au *Chauwneri* de M. Wollaston, son corselet est plus conique et plus rétréci en avant; en outre les élytres semblent plus planes et elles diminuent pour ainsi dire plus régulièrement de largeur à partir des épaules, ce qui fait paraître l'insecte plus atténué en avant et en arrière et peut au premier abord induire en erreur; mais il n'est pour moi qu'une variété très-remarquable du *juncii*, paraissant spéciale à l'île de Madère.

Toute l'Europe, principalement les contrées méridionales, le nord de l'Afrique et l'île de Madère.

#### 59. LIXUS SCOLOPAX (Dej.) Sch.

*Elongatus, cylindricus, niger, pubescens, dense flavescenti farinosus. Antennis obscure ferrugineis, clava obscuriore; oculis parvis, breviter ovatis, vix prominulis, nigris; rostro tenui, thorace longiore* (♀), *vix lon-*



gione (♂), subrecto, obtuse carinato, basi rugoso-striato; prothorace latitudine baseos brevior, antè apicem obsolete constricto, lateribus perparum rotundato-ampliato, supra confertim granulato, nigro, undique flavo pollinoso, utrinque linea sulphurea, ornato; elytris subtiliter punctato-striatis, cylindricis, apice obtuse rotundatis, interstitiis transversim striolatis, nigris, polline flavo undique tectis.

Long. 10-18 mill.; lat. 2-4 mill.

*Lixus scolopax* Dej., Cat., 2<sup>e</sup> édit., p. 273.

— — Boh. in Sch., III, p. 79, n<sup>o</sup> 104.

— *barbarus* Boh. in Sch., VII, p. 432, n<sup>o</sup> 33.

— *Sardiniensis* Boh. in Sch., VII, p. 470, n<sup>o</sup> 133.

— *affinis* Lucas, Expl. scient. Alg., p. 439.

— *cynaræ* Graëlls, Mém. trav., etc., 1858, p. 124, tab. V, fig. 2.

*Variat colore indumenti ferrugato vel rubro fuscescente, prothoracis lateribus albido vel luteo vittatis.*

Le *L. scolopax* est extrêmement variable; sa taille surtout présente des différences extrêmes: j'en ai vu qui n'étaient pas plus grands que des *L. mucronatus* de moyenne dimension, et d'autres qui étaient aussi allongés que les plus grands *iridis* (*turbatus*). La couleur de l'enduit est le plus généralement d'un jaune soufre, mais elle est quelquefois couleur de rouille ou d'un rouge un peu brunâtre; chez ceux qui sont rougeâtres en dessus, le dessous du corps est d'un blanc un peu rouillé.

Le mâle est généralement plus petit et plus ramassé que la femelle; il a le rostre un quart plus court, plus épais, plus rugueux; les antennes composées d'articles plus robustes, moins allongées; l'insertion antennaire plus antérieure, etc.

Le rostre n'est pas toujours fait comme je l'ai décrit: quelquefois il ne présente pas de traces des deux sillons qui bordent la carène médiane et il semble partout également rugueux-striolé; d'autres fois l'extrémité est presque lisse à partir de l'insertion antennaire; entre ces deux extrêmes on trouve tous les intermédiaires. Le pronotum est généralement comme

je l'ai indiqué, mais il n'est pas rare de trouver des individus chez lesquels il est cylindrique dans sa moitié postérieure et plus ou moins rétréci en avant; en outre ses granulations varient un peu de grosseur, la longueur relative des élytres est aussi très-variable; mais aucune de ces différences n'est constante, et quand on a comme moi sous les yeux un nombre considérable de *L. scolopax*, on est convaincu qu'il est impossible d'y voir autre chose que des variations dépendant probablement des conditions dans lesquelles les larves se sont développées, car il n'est pas même possible de les rattacher aux différences sexuelles.

Le *L. Sardiniensis* Sch. ne présente avec le *scolopax* d'autre différence que d'avoir le corselet bordé de blanc au lieu de jaune. Son *L. barbarus* est fondé sur un exemplaire de très-grande taille, originaire de Barbarie, qui fait partie de la collection de Germar, appartenant au Musée de Hales, et que j'ai pu étudier grâce à l'obligeance de M. Kraatz. Le *L. affinis* de notre collègue Lucas, dont j'ai vu aussi les types au Muséum, est identique au *barbarus*. Quant au *cynaræ* de M. Graëlls, il n'est assurément qu'une variété du *scolopax*. Toutefois cette variété est assez singulière en ce que les téguments sont d'un noir brunâtre avec les tibias et les tarses plus clairs, quoique cependant on rencontre aussi des *cynaræ* dont les téguments sont aussi noirs que ceux des *scolopax* vrais. Je dois signaler aussi que tous les *cynaræ* authentiques qui m'ont été communiqués sont dépouillés de leur poussière, et M. Graëlls, qui a décrit assez longuement cette espèce, ne dit pas un mot de cet enduit, qu'il n'a pas vu probablement, mais qui, à mon avis, doit certainement exister sur les individus frais.

Europe méridionale et nord de l'Afrique.

#### 60. LIXUS SULPHURATUS Sch.

*Elongatus, cylindricus, niger, pube brevi grisea, pulvereque sulphureo dense indutus. Antennis rufescentibus, articulo secundo funiculi tertio plus duplo longiore; rostro longo, subcylindrico, arcuato, basi striolato-ruguloso; thorace subconico latitudine maxima brevior, subtiliter creberrime granulato, sat dense sulphureo pollinoso, ad latera, linea recta dilute sul-*

*phurea ornato*; *elytris tenue punctato-striatis, sulphureo pollinosis, apice obtusis, interstitiis planis transversim vix striolatis.*

Long. 16 mill.; lat. 4 mill.

*Lixus sulphuratus* Boh. in Sch., p. 74, n° 96.

J'ai laissé subsister cette espèce à regret, car je suis presque convaincu qu'elle n'est autre chose qu'une variété du *scolopax*, dont elle ne diffère absolument que par la couleur de l'enduit pulvérulent répandu d'une manière uniforme et sans aucune trace de mouchetures, par les granulations du pronotum plus nombreuses, plus serrées et presque moitié plus petites, et les élytres plus faiblement striées-punctuées, plus finement striolées dans les intervalles.

Je n'ai vu que deux individus, le type de Schönherr, provenant de la Perse, où il avait été capturé par Faldermann, et un autre appartenant à M. Reiche et originaire du Caucase. Dans la deuxième partie de son travail, Schönherr donne aussi la Sicile pour patrie à son *sulphuratus*, mais il a dû faire erreur, car parmi un très-grand nombre de *L. scolopax* provenant de cette île, je n'en ai pas rencontré un seul qui pût se rapporter au *sulphuratus*, dont le caractère le plus saillant consiste, comme je l'ai dit, dans le nombre et la petitesse des tubercules du pronotum.

#### 61. LIXUS LUTESCENS Cap.

*Elongatus, cylindricus, niger, pube grisea pulvereque luteo dense indutus; oculis parvis, ovatis, vix prominulis; antennis basi rufescentibus, articulo secundo, tertio plus duplo longiore; rostro brevior, crassior, subcylindrico, vix arcuato, basi carinato ibique bisulcato, thorace subconico, longitudine maxima latiore, minus subtiliter crebre granulato, sat dense luteo vel aurantiaco pollinoso, linea media vittaque laterali ditute flavis, ornato; elytris abbreviatis, striato-punctatis, fasciculis luteis vel aurantiacis dense variegatis, sutura basi, limboque externo flavo pollinosis.*

Long. 11-16 mill.; lat. 2-5 mill.

Ressemble extrêmement au *scolopax*, mais toujours plus large, ce qui

le fait paraître plus écourté; son rostre est plus épais, un peu moins long, strié de chaque côté de la carène comme dans le *scolopax*, mais généralement plus rugueux à l'extrémité.

Le pronotum est conformé comme dans cette espèce, mais il est plus transverse; les élytres sont plus larges et plus courtes.

La couleur de l'enduit pulvérulent est toujours d'un jaune un peu rougeâtre sur le corselet et quelquefois sur les élytres; la bordure latérale du premier est d'un jaune clair ainsi que la marge extérieure des élytres, mais cette dernière est bien moins nettement indiquée; enfin il existe à la base de la suture une tache allongée de couleur jaune qui ne se trouve pas chez le *scolopax*. Malgré ces différences, lorsque l'insecte est frotté il est tellement semblable à certaines variétés de ce dernier, qu'il est presque impossible de l'en séparer.

Peut-être est-ce cette espèce que Dahl désignait sous le nom de *scutellaris*, mais je n'en suis pas certain.

Sicile, Dalmatie, Caucase, Asie mineure, île de Chypre.

## 62. LIXUS NUBIANUS (Chevrolat) Cap.

*Olongus, niger, pube vel squamositate depressa, albida densissima undique tectus, fusco lineatus. Oculis oblongo-ovatis haud prominulis, nigris. Antennis longitudine thoracis, fuscis, basi rufescentibus; rostro brevi, crassiore, valde remoteque punctato, obsolete carinato, albido piloso, lateribus lineaque media fuscis; prothorace subquadrato, antice angustato, longitudine maxima brevior, pone oculos lobato, basi profunde bisinuato, supra minus dense varioloso-punctato, superficie reliqua subtiliter punctulato, ante scutellum impresso, nigro, albido piloso, fusco trivittato; scutello magno, exserto, nigro, nitido; elytris oblongis valde profundeque punctato-striatis, apice vix dehiscentibus, mucronatis, interstitiis coriaceis, albido squamosis, fusco quadrilineatis.*

Long. 11-14 mill.; lat. 2-3 mill.

Tête médiocre, un peu enfoncée dans le prothorax, densément pointillée, noire, recouverte d'une pubescence blanche très-serrée, ordinaire-

ment lissée de brun au milieu; yeux ovales-oblongs, subdéprimés, noirs.

Rostre plus court que le pronotum, assez robuste, marqué de gros points écartés, finement pointillé dans les intervalles, obsolètement caréné, noir, recouvert d'une pubescence blanchâtre très-serrée, avec le milieu et les côtés d'un noir brun; fossette interoculaire remplacée par un gros point; sillon nasal allongé, superficiel, à peine visible.

Antennes assez robustes, un peu plus longues que le prothorax, insérées vers le milieu du rostre, d'un rouge sombre à la base, noires à l'extrémité, recouvertes d'une fine pubescence blanchâtre; premier et deuxième article du funicule courtement obconiques, le premier un peu plus long et un peu plus épais que le deuxième, les quatre suivants très-courts, serrés, le septième un peu plus grand, élargi au sommet. Massue ovale-oblongue, acuminée au sommet, densément couverte d'un enduit crétaé.

Prothorax environ un quart plus court que large, presque en rectangle transversal, rétréci en avant, assez fortement lobé derrière les yeux, profondément bisinué à son bord postérieur, avec le milieu très-saillant en arrière, médiocrement convexe en dessus, légèrement déprimé au devant de l'écusson, parsemé de gros points varioloïques, plus serrés sur les côtés, très-finement pointillé dans les intervalles; noir, recouvert d'une pubescence blanchâtre très-épaisse, orné en outre de cinq bandes longitudinales de couleur brune: une au milieu, les quatre autres situées en dessus et en dessous des côtés. Écusson grand, ovale, très-saillant, noir brillant.

Élytres allongées, pas plus larges que le prothorax à la base, environ trois fois aussi longues que lui, ayant leur plus grande largeur aux épaules, légèrement comprimées latéralement derrière celles-ci, diminuant insensiblement de largeur depuis ce point jusqu'aux trois quarts postérieurs de leur longueur, atténuées ensuite plus fortement et progressivement jusqu'à l'extrémité, où elles sont un peu déhiscentes et où elles se terminent séparément en pointe assez aiguë; médiocrement convexes en dessus, faiblement déprimées au-dessus des épaules et autour de l'écusson, échancrées ensemble à leur base; fortement et profondément ponctuées-striées, chagrinées dans les intervalles, noires, revêtues d'écailles piliformes blanchâtres, serrées et appliquées, avec quatre bandes longitudinales brunes situées sur les deuxième, quatrième et huitième intervalles, celles des sixième et huitième envahissant le septième interstrie.

Dessous du corps parsemé de gros points varioloïques sur la poitrine, simplement chagriné sur l'abdomen, noir, recouvert d'une pubescence écailleuse blanchâtre très-serrée, avec quelques petits points dénudés noirs sur le ventre et trois taches de même couleur, beaucoup plus grandes, sur le milieu des trois derniers segments.

Pieds médiocres, entièrement recouverts, à l'exception des crochets des ongles, de squamules blanchâtres; cuisses antérieures assez fortement en massue, les postérieures très-faiblement; tibias courts, assez robustes, les antérieurs un peu sinués en dedans avant l'extrémité, terminés par un mucro longitudinal assez développé; tarses plus longs que les tibias, leurs trois premiers articles progressivement plus dilatés, le quatrième plus long que les précédents réunis; crochets médiocres, rougeâtres, soudés seulement à leur base.

Se rencontre en Égypte et en Nubie. Un individu de la collection de M. Émile Deyrolle est indiqué comme originaire de Grèce, mais je suis porté à croire cette indication comme erronée.

### 63. LIXUS CARDUI Oliv.

*Oblongus, niger, pube cinerea pulvereque flavo adpersus. Antennis tarsisque fusco ferrugineis; oculis oblongo-ovatis, subdepressis, nigris; fronte depressa; rostro longitudine thoracis, arcuato, confertim ruguloso punctulato, basi obsolete sulcato; thorace subconico, antice transversim profunde constricto, confertim minus subtiliter granulato, flavescenti quadri-lineato; elytris flavo-tessellatus, subtiliter minus crebre punctato-striatis, interstitiis transversim rugulosis.*

Long. 9-14 mill.; lat. 2,6-5 mill.

*Lixus cardui* Oliv., Ent., V, p. 250, n° 254, tab. 30, fig. 454.

— *pollinosus* Germ., Ins. sp., I, p. 394, n° 532.

La femelle est habituellement plus développée que le mâle. Elle a le rostre plus allongé, l'insertion antennaire plus postérieure, la villosité de la poitrine moins longue, etc.

Cette espèce présente quelques variations dans la ponctuation du rostre, la forme du pronotum plus ou moins conique, la grosseur des granulations de cet organe et les rides des intervalles des élytres; mais il est toujours facile de la séparer de ses voisines.

Quelques individus ont les bandes du milieu du pronotum rougeâtres, d'autres, surtout ceux qui sont plus développés, présentent sur cet organe une petite ligne élevée et lisse.

On la trouve sur différentes espèces de Carduacées.

Europe méridionale, nord de l'Afrique, Caucase, Perse, Asie mineure.

J'ai vu dans quelques collections, sous le nom de *cynarophilus* Graëlls, un *Lixus* qui ne me paraît être qu'une variété du *cardui*, mais qui diffère cependant sensiblement du type.

Il est plus étroit, bien moins rugueux sur le rostre et les élytres; le rostre est visiblement caréné à la base, les tubercules du prothorax sont plus petits et beaucoup plus nombreux, les points des stries des élytres plus réguliers et mieux marqués, le ventre plus finement pointillé, enfin la pubescence plus fine.

Les exemplaires de cette variété, qui proviennent de M. Graëlls, avaient les téguments d'un brun un peu rougeâtre; mais j'en ai vu d'autres du nord de l'Afrique, de Syrie, de Sicile et même du midi de la France, qui étaient complètement noirs.

#### 64. LIXUS FILIFORMIS Fab.

*Sublinearis, niger, pube cinerea pollineque flavescente adpersus. Antennis tarsisque rufo ferrugineis; oculis ovatis, subdepressis, nigris; fronte planata; rostro graciliore, longitudine thoracis, arcuato, confertissime ruguloso-punctulato; thorace conico, antice transversim canaliculato, confertim subtilius granulato, nec non in disco punctulato, flavescente quadri-lineato; elytris sublinearibus evidentius striato-punctatis, interstitiis transversim rugulosis, flavo tessellatis.*

Long. 7-11 mill.; lat. 2-3 mill.

*Lixus filiformis* Fab., Syst. Eleuth., II, p. 501, n° 15.

— — Boh. in Sch., III, p. 76, n° 99.

*Curculio hæmatocærus* Germ., Voy. en Dalm., p. 231, n° 265.

*Lixus constrictus* Boh. in Sch., III, p. 78, n° 101.

Presque linéaire, noir, parsemé de taches d'un jaune verdâtre, formées par des fascicules de poils assez serrés.

Espèce très-voisine du *cardui* et même assez difficile à distinguer des petits individus de cette espèce.

On la reconnaîtra aux caractères suivants : elle est toujours plus allongée et plus étroite ; les élytres sont proportionnellement plus longues, les yeux un tiers plus petits ; le pronotum est, comme celui du *cardui*, couvert de granulations, mais celles-ci sont beaucoup plus faibles et plus nombreuses, et, de plus, elles sont entremêlées de petits points qui souvent envahissent tout le disque. Les stries des élytres sont plus larges, plus profondes, mieux limitées, leur ponctuation est plus apparente, plus serrée, plus régulière, formée de points presque carrés, séparés seulement par une petite crête. La ponctuation de l'abdomen est aussi plus faible et moins rugueuse, surtout sur les côtés et à l'extrémité.

Le *L. constrictus* de Schönherr ne me paraît pas différer du *filiformis*. Le type est une femelle de moyenne taille, ayant le rostre plus effilé, comme il l'est généralement dans ce sexe, et le pronotum ponctué sur son disque, granuleux à la base, ainsi que je l'ai signalé chez le *filiformis*. Il faut remarquer en effet que Boheman a fait erreur en indiquant *seulement* des granulations sur le pronotum du *filiformis* : on y rencontre toujours, au moins sur le milieu du disque, de petits points très-rapprochés.

Europe méridionale, Asie occidentale et nord de l'Afrique.

#### 65. LIXUS FLAVESCENS Sch.

*Perparum elongatus, cylindricus, niger, cinereo pubescens et flavescens pollinosus. Antennis nigro-piceis, basi rufescentibus; oculis oblongis, minus subtiliter areolatis, nigris; rostro thorace brevior, subcylindrico, parum arcuato, subtiliter punctulato, apice lævigato, flavescens pollinoso; thorace latitudine baseos sæpius brevior, subconico, antice leviter constricto, pone oculos valde lobato, basi bisinuato, ante scutellum impresso, subtiliter varioloso-punctato, nigro, undique, ad latera præsertim, læte sulphureo*



*pollinoso*; *elytris cylindricis, apice obtuse rotundatis, striato-punctatis, interstitiis subtilissime coriaceis, undique, ad latera præsertim, late sulphureo pollinosis.*

Long. 7-11 mill., lat. 1,5-3 mill.

*Lixus flavescens* Boh. in Sch., III, p. 74, n° 97.

— *aberratus* Boh. in Sch., III, p. 85, n° 111.

— *virens* (Bartels) Boh. in Sch., III, p. 85, n° 112.

— *favens* Boh. in Sch., III, p. 87, n° 114.

— *atriplicis* Becker in litt.

Cylindrique, peu allongé, noir, recouvert partout d'une très-fine pubescence cendrée et d'un enduit pulvérulent d'un jaune de soufre un peu verdâtre.

Cette espèce varie énormément pour la taille, la largeur du corps, la longueur respective des élytres et du corselet, la ponctuation du thorax, etc. Quelquefois les pattes sont entièrement noires ou noirâtres, à l'exception des ongles; d'autres fois les tibias et les tarses sont d'un rouge plus ou moins rembruni, plus rarement d'un rouge clair. Les points varioloïques du pronotum sont rarement bien apparents et ordinairement visibles seulement sous un certain jour; mais chez quelques individus ces points sont mieux marqués, et dans ce cas les rugosités du thorax sont moins prononcées; chez d'autres on aperçoit des traces d'une carène à la base du rostre, ou bien une petite ligne élevée au milieu du disque du pronotum.

Le mâle a le rostre plus court, plus robuste et plus visiblement pointillé que chez la femelle, où il est mince et presque lisse. Il a l'insertion antennaire plus antérieure, le pronotum plus rugueux, les intervalles des élytres plus chagrinés, etc.

La couleur de l'enduit pulvérulent varie du jaune soufre pâle au jaune de chrome et même au jaune orangé en passant par les teintes intermédiaires.

Schönherr a fait quatre espèces avec le *Lixus flavescens* :

1° Le *flavescens* type est un gros mâle à pattes noires, à élytres relativement courtes;

2° Le *L. aberratus*, autre mâle à forme un peu plus élancée, à pronotum et élytres plus allongés et tarses d'un rouge pâle ;

3° Le *L. virens* (un mâle également), qui ne diffère du type que par une forme un peu moins ramassée et les élytres relativement plus longues et plus visiblement striées-punctuées ;

4° Le *L. favens*, une femelle de taille moyenne qui offre tous les caractères que j'ai indiqués pour ce sexe.

Quant au *Lixus* répandu dans les collections sous le nom d'*atriplicis* Becker, c'est identiquement la même espèce avec toutes ses variétés de forme, de taille, etc.

Le *L. flavescens* habite les bords de la Méditerranée, de la mer Noire et de la mer Caspienne, ainsi que la Perse. Dans les environs de Sarepta il paraît vivre sur une espèce d'*Atriplex* ; dans le midi de la France on le prend sur le *Portulaca maritima*, plante sur laquelle je l'ai trouvé moi-même dans les environs d'Alger.

#### 66. LIXUS ZOUBKOFFII Sch.

*Elongatus, cylindricus, niger, cinereo pubescens, rufescente pollinosus. Antennis tarsisque obscure ferrugineis; oculis oblongis, haud prominulis, nigris; rostro thorace brevior, subcylindrico, subarcuato, subtilissime punctulato, in mare dense pubescente; thorace latitudine baseos brevior, subconico, anterius angustato, pone oculos lobato, basi bisinuato, supra sat crebre ruguloso-punctato, rufescente pollinoso, linea media lateribusque dense, pallido vel flavo pollinoso; elytris cylindricis, apice obtuse rotundatis, striato punctatis, interstitiis subtilissime coriaceis, rufescente pollinoso, margine externo late flavo pollinoso.*

Long. 9-12 mill.; lat. 2,5-3 mill.

*Lixus Zoubkoffii* Boh. in Sch., III, p. 86, n° 113.

Cette espèce ressemble tellement à la précédente qu'il est impossible de l'en distinguer autrement que par la couleur de l'enduit pulvérulent et le dessin que cet enduit forme sur les élytres.

Il est toutefois un peu plus grand que le *flavescens*, et tous ceux que

j'ai vus avaient en outre une petite carène à la base du rostre et la fossette interoculaire plus linéaire.

La couleur du revêtement est en dessus d'un brun rougeâtre, avec les côtés du corselet, la marge extérieure des élytres et leur côté sutural bordés de blanc; le corselet a de plus une ligne médiane blanchâtre. La bordure latérale du corselet et des élytres est parfaitement limitée et n'a aucune ressemblance avec ce qu'on observe chez le *flavescens*.

En dessous l'enduit est blanc, avec les côtés de la poitrine et de l'abdomen de couleur orangée ou rouge brunâtre.

Le type de Schönherr est une femelle qui a les tibias et les tarses d'un rouge brun; tous les autres exemplaires que j'ai vus les avaient presque noirs.

Bords de la mer Caspienne.

#### 67. *LIXUS INCANESCENS* Sch.

*Elongatus, niger, tenue cinereo pubescens, ochraceo vel ferrugineo pollinosus. Antennis, tibiis tarsisque plus minusve ferrugineis; oculis ovatis, depressis, nigris; rostro vix longitudine thoracis, subtenui, cylindrico, vix arcuato, nigro, basi ruguloso, subtiliter punctulato; thorace subconico, latitudine baseos haud brevior, antérieus angustato, pone oculos lobato, postice sat profunde bisinuato, ante scutellum lobato, supra confertim varioloso punctato, superficie interjecta coriaceo, nigro, ochraceo vel ferrugineo pollinoso, vitta laterali albida ornato; elytris elongatis, apice obtusis, sat profunde striato-punctatis, pulvere ferrugineo indutis, margine externo pallido.*

Long. 6-9 mill.; lat. 1,6-2,2 mill.

*Lixus incanescens* Boh. in Sch., III, p. 90, n° 117.

— *salsolæ* Becker in litt.

Ressemble à un petit *juncii*, mais n'a pas la fossette frontale énorme de

ce dernier, ni la bordure marginale des élytres aussi bien limitée. Les différences sexuelles sont les mêmes.

Varie, comme tous les *Lixus*, par la taille, la longueur respective du thorax et des élytres, le plus ou moins de profondeur des points du corselet et des stries des élytres, etc. En dessus, la couleur du revêtement est quelquefois d'un jaune pâle; d'autres fois elle est couleur de brique; en dessous elle est toujours d'un blanc ferrugineux assez pur.

L'espèce s'est répandue depuis peu dans les collections, grâce aux envois du botaniste Becker, qui lui avait donné le nom de *salsolæ*, tiré très-probablement de la plante sur laquelle il la rencontrait.

Perse, Russie méridionale.

#### 68. LIXUS CINERASCENS Sch.

*Elongatus, niger, subnitidus, tenuissima cinereo-pubescentis. Antennis, geniculis, tibiis tarsisque ferrugineis; oculis ovatis, subdepressis, nigris; rostro thorace vix brevior, crassiusculo, parum arcuato, obsolete carinato, nigro, sat profunde punctulato; thorace subcylindrico, latitudine baseos haud brevior, anterieus angustato, basi profunde bisinuato, pone oculos haud lobato, a basi ultra medium vix canaliculato, sat crebre subvariolofo-punctato, nigro, pube tenui cinerea adperso, vitta laterali albida ornato; elytris elongatis, apice attenuatis ibique subacutis, sat profunde punctato-striatis.*

Long. 9 mill.; lat. 3 mill.

*Lixus cinerascens* Boh. in Sch., III, p. 89, n° 116.

Ressemble extrêmement à la variété *ruficornis* de l'*acutus*; mais les élytres sont simplement un peu aiguës à l'extrémité et pas du tout mucronées; en outre les points varioloïques du pronotum sont un peu plus distincts que dans le *ruficornis*; malgré cela je crois qu'on serait dans le vrai en le rapportant à cette variété, dont j'ai vu plus d'un individu avec l'extrémité des élytres bien moins mucronée que ne l'indique M. Boheman dans sa description.

Je n'ai vu que le type de Schönherr, frotté au point qu'il ne reste plus

aucun vestige de l'enduit pulvérulent qui le recouvrait. C'est un mâle dont les téguments sont d'un noir de poix un peu brillant avec le repli des élytres rougeâtre, ce qui se rencontre souvent chez l'*acutus*.

Taurie et Russie méridionale, suivant Schönherr.

#### 69. LIXUS KRAATZI Cap.

*Oblongus, curtus, niger, pube tenui grisea pulvereque ochraceo flavescenti, indutus. Antennis brevibus, piceo rufis; oculis obliquis, oblongis, angulo infero acutis, depressis, nigris; rostro thorace brevior, medio incrassato, evidentius arcuato, ruguloso-punctato, nigro, pulvere, basi miniato, antice pallidior, tecto; thorace subconico, latitudine maxima sensim brevior, pone oculos valde lobato, basi sat profunde bisinuato, angulis posticis acutis, supra convexo, minus dense varioloso-punctato, superficie interjecta subtilissime coriacea, ferrugine pulvere, linea media obsoleta vittaque laterali pallide ochraceis, ornato; elytris oblongis, basi singulatim obtuse rotundato-productis, apice obtusis, striato-punctatis, ochraceo flavescente pulvereis; unguibus liberis.*

Long. 5,5 mill.; lat. 2 mill.

Oblong, un peu écourté, noir, recouvert d'une pubescence fine grisâtre et d'un enduit ocracé pâle passant au rouge sur le pronotum et le rostre.

Tête petite, enfoncée dans le corselet, ruguleusement pointillée, noire, recouverte d'un enduit pulvérulent rouge carmin, qui, autour des yeux, est jaune ocracé; ces derniers oblongs, un peu obliques, aigus à l'angle inférieur, déprimés, noirs. Rostre plus court que le pronotum, assez épais, cylindrique, recourbé, ruguleusement pointillé, noir, couvert d'un enduit pulvérulent très-épais, d'un rouge carmin à la base, jaune ocracé au sommet, qui ne permet pas de reconnaître s'il existe une fossette interoculaire ou un sillon nasal.

Antennes courtes, assez épaisses, couleur de poix, insérées au milieu du rostre; article basilaire très-court, entièrement logé dans le scrobe qui est profond et brusquement courbé en dessous; premier article du funicule courtement obconique, à peine plus long que large, les cinq suivants très-courts, serrés, augmentant progressivement de largeur, le

septième plus élargi au sommet que les précédents, appliqué contre la massue qui est grande, allongée, médiocrement renflée, acuminée au sommet.

Prothorax d'un quart plus court que large, à peu près conique, plus étroit en avant, fortement lobé derrière les yeux, profondément bisinué à la base, avec les angles postérieurs et le lobe médian assez saillants en arrière, peu convexe en dessus, marqué de points varioloïques de moyenne grosseur assez rapprochés, très-finement chagriné dans les intervalles, noir, recouvert d'une poussière couleur de brique, orné en outre d'une ligne médiane obsolète et d'une bordure latérale de couleur ocracée pâle. Écusson enfoncé, invisible.

Élytres oblongues, un peu plus larges que le pronotum aux épaules, subparallèles ensuite jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis diminuant progressivement de largeur et terminées en s'arrondissant, arquées séparément à la base, un peu déprimées au-dessus des épaules et derrière l'écusson, convexes en dessus, assez fortement striées-ponctuées, les stries mieux marquées à la base et à l'extrémité, noires, revêtues d'une fine pubescence grisâtre et d'un enduit pulvérulent d'un jaune ocracé; à la fin du cinquième intervalle, une sorte de calus suivi d'une dépression transversale.

Dessous du corps noir, marqué sur la poitrine et les côtés des deux premiers arceaux de l'abdomen de points varioloïques semblables à ceux du pronotum, mais plus écartés; ruguleusement pointillé sur le milieu du ventre, recouvert d'un enduit pulvérulent d'un jaune ocracé pâle.

Pieds assez robustes, pubescents et colorés comme le dessous du corps; cuisses renflées en massue, les antérieures un peu plus fortement; tibias courts, assez épais, un peu élargis vers le sommet, droits, rougeâtres; tarses grands, fortement dilatés, rougeâtres, leur quatrième article à tige au moins aussi longue que les trois précédents réunis; ongles médiocres, libres.

Je n'ai vu d'autre individu que celui que je viens de décrire et qui paraît être un mâle. Il appartient à M. Kraatz et provient de Sarepta.



# NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES

## Insectes Lépidoptères de la Guyane française

RÉVISION DE LA FAMILLE DES **Palindidæ**,

DIVISION DES **NOCTUÉLITES**

Par M. CONSTANT BAR.

---

(Séance du 13 Janvier 1875.)

---

1<sup>re</sup> PARTIE.

De toutes les familles de Noctuelles créées dans ces derniers temps, celle des *Palindidæ* est peut-être la plus remarquable, aussi bien par l'élégance des insectes qui la composent, que par la variété de leurs couleurs.

Comme toutes les familles dont les premiers états sont inconnus, sa place dans la méthode est encore incertaine. Malheureusement, le doute durera d'autant plus longtemps, que les espèces qu'elle représente sont généralement rares et habitent des contrées qui ne sont guère explorées que par des voyageurs. Je ne viens point, à mon grand regret, combler une aussi fâcheuse lacune ; mon seul but est de faire connaître quelques traits des mœurs des insectes parfaits et d'apporter un large supplément d'espèces nouvelles propres à notre intéressante colonie de la Guyane.

Malgré ma répugnance pour innover et le haut mérite du créateur de la famille objet de ce mémoire, j'y comprends le genre *Dyomix*, qui lui appartient, ainsi qu'on en jugera par les considérations formulées dans les généralités de ce genre.

La famille des *Palindidæ* est surtout caractérisée par le genre *Palindia*, particulier à l'Amérique intertropicale.

Les *Palindia* sont des insectes généralement peu abondants, qu'on ne rencontre le plus souvent que dans l'intérieur des forêts, règle qui souffre cependant des exceptions, car j'ai pris plusieurs espèces dans les parties cultivées de mes habitations, notamment *Ilyrias* et ses variétés. Pendant le jour, leur vol est rapide, mais court; elles s'affarouchent peu et ne quittent les buissons qu'elles habitent presque exclusivement que lorsqu'un mouvement brusque de la plante ou le soleil viennent les déloger. Le plus ordinairement, et c'est un caractère propre à la famille, elles se posent sous quelque feuille, les ailes peu inclinées; dans cette position l'insecte forme un triangle à peu près équilatéral.

Ces jolies Noctuérites sont encore peu répandues dans les collections; la plupart même étaient inédites avant la publication du *Species général*. Les anciens auteurs n'en avaient connu que six espèces: Cramer qui en a figuré trois, Stoll qui en a représenté deux et Hubner une; et encore la *striataria* de Cramer est-elle une *Palindidæ* bien douteuse; je serais disposé à croire que c'est une Deltoïde voisine des *Cyclopterix*. C'est donc à M. Guenée qu'on doit la création de la famille et la connaissance du plus grand nombre des espèces acquises à la science. Le *Species général* en contient 19 espèces, dont trois comprises dans les *Dyopsidæ*, genre *Dyomix*. Enfin, en ajoutant à ce nombre les espèces nouvelles que j'ai recueillies depuis mon arrivée à la Guyane, on atteint le chiffre de 38 espèces, qui est loin d'être le dernier mot.

#### CARACTÈRES.

J'emprunte ici les caractères indiqués par M. Guenée, en ajoutant, en raison de l'adjonction des genres *Dyomix* et *Calydia*, que les palpes sont plus ou moins longs, plus ou moins arqués suivant les genres; que la tache orbiculaire est toujours nulle, que la réniforme manque le plus souvent, que les dessins des ailes supérieures ne se produisent sur les inférieures que d'une manière très-incomplète ou même manquent tout à fait dans bon nombre de cas, que les deux sexes sont toujours identiques, enfin que les premiers anneaux de l'abdomen sont quelquefois crétés.



Genre I. **Homodes** Guenée.

Je n'ai rien à dire de ce genre, dont les espèces sont étrangères au continent américain.

Genre II. **Calydia** Bar.

Antennes assez longues, minces, sétacées à vue simple, munies de cils vus à la loupe. Palpes courts, minces, ascendants, à articles peu distincts, tomenteux, notablement séparés et n'atteignant pas le front; troisième article moitié du deuxième. Trompe grêle, assez courte. Tête petite. Thorax globuleux, peu robuste, squameux. Abdomen conique, dépassant un peu les ailes inférieures; les deux premiers anneaux assez fortement crêtés. Pattes assez fortes, longues, glabres ou à peine tomenteuses; les jambes intermédiaires un peu renflées, à éperons assez prononcés. Ailes entières, non soyeuses; les supérieures à dessins tranchés, les inférieures ornées de taches veloutées et d'espaces munis d'écaillés métalliques. Cellule formée par un mince filet récurrent; indépendante, insérée sur ce filet un peu au-dessus de la première ramification de la médiane.

Comme on le voit, ce genre est bien voisin des *Palindia*; j'avais même rangé parmi les espèces de ce dernier genre l'unique et rare individu que je possède de la *Bourgaulti*, mais la disposition des lignes, qui est très-différente de ce qui a lieu dans le genre *Palindia*, m'a fait concevoir des doutes assez sérieux sur la légitimité de cette place, et j'ai dû y regarder de plus près. En effet, si les principaux caractères sont les mêmes: les deux premiers anneaux de l'abdomen, qui sont fortement crêtés, les palpes notablement plus courts, plutôt ascendants qu'appliqués contre le front, leur écartement, m'ont paru des caractères suffisants pour la création d'un nouveau genre entre les *Homodes* et les *Palindia*.

Je ne sais rien des habitudes de ce genre, sinon que les deux espèces que je possède ont été prises dans ma cave, appliquées au plafond.

Les chenilles me sont inconnues.

## 1. CALYDIA BOURGAULTI Bar.

(Pl. 5, fig. 1.)

Lat. 26 mill.

Ailes arrondies au bord terminal, très-légèrement festonnées ; les supérieures fauves, légèrement teintées de violacé, avec une bandelette fauve orangé, d'abord basilaire et transverse, puis contournant la côte sans l'atteindre ; elle forme un crochet et vient aboutir en une pointe peu aiguë près de l'angle interne ; cette bandelette est bordée extérieurement par une liture cuivre ou acier bruni, selon les aspects, de manière que celle-ci est excessivement interne par rapport à la base de l'aile, puis externe par rapport à la côte et au bord terminal ; cette liture interrompue à l'endroit le plus rapproché de la côte. Espace apical d'un fauve plus vif que le fond, séparé de la liture métallique du crochet par une ombre brunâtre et par une éclaircie d'un gris fauve légèrement carné, avec deux litures métalliques longitudinales de même couleur que celle du crochet : la première non loin de la côte, entre les deuxième et troisième nervules supérieures, la seconde, plus courte, placée entre les première et deuxième nervules. Espaces costal et basilaire semés de petits groupes d'écailles métalliques. Espace compris dans le crochet occupé, vers le milieu et du côté du bord interne, par deux taches jaune fauve peu apparentes, contiguës transversalement et bordées de quelques écailles noirâtres ; ces taches semblent les rudiments inférieurs de la bande médiane absorbée par le fond. En outre, quelques traits noirâtres suivent le contour interne du crochet et le séparent par place de la partie discoïdale du fond.

Ailes inférieures d'un gris fauve légèrement violacé, très-clair, presque transparent à la base, au bord antérieur et entre la troisième nervule médiane et le bord abdominal, plus foncé vers le bord externe et entre les deuxième et troisième nervules médianes, avec les nervures légèrement et finement teintées de jaune fauve. Espace situé entre les deuxième et troisième nervules médianes occupé par deux taches métalliques plombées, peu étendues et faisant relief, ces taches peu apparentes, ombrées

intérieurement et extérieurement de quelques écailles noir de velours, et par une petite tache noirâtre plus rapprochée de la base. Voisinage du bord externe occupé par une fine liture gris plombé ou cuivreux selon les aspects, finement bordée de noir extérieurement et faisant suite à la tache métallique la plus externe. Partie claire du bord abdominal surchargée longitudinalement d'un petit espace couleur du fond qui suit l'interne et qui donne naissance à quelques poils noirâtres assez longs et recourbés en fines mèches. Frange couleur du fond.

Dessous des ailes d'un gris clair plus foncé le long de la côte des supérieures et au bord terminal des quatre ailes.

Thorax fauve clair avec quelques rares atomes noirâtres. Abdomen couleur des ailes inférieures, avec les côtés d'un gris clair et les crêtes des premiers anneaux du même fauve que le thorax.

J'ai donné de cette espèce une description fort détaillée, mais qui ne rend pas d'une manière suffisante que la teinte violacée et les petits groupes d'écailles métalliques salissent le fond au lieu de l'orner, effet qui ne se produit pas lorsque l'insecte est vu à la loupe. Cette jolie *Calidia* a d'ailleurs beaucoup d'affinités avec les *Palindia* du groupe de *Corinna*.

Je l'ai dédiée à mon cher et obligeant ami M. Ducoudray Bourgault, qui s'est occupé longtemps d'entomologie.

## 2. CALYDIA OSSEATA Bar.

(Pl. 5, fig. 2.)

Lat. 20 mill.

Fond des quatre ailes couleur d'os, un peu plus foncé vers la côte des supérieures et sur le disque des inférieures, les premières avec une bandelette comme dans *Bourgaulti*, épaisse, d'une couleur d'ocre pâle, salie de grisâtre, plus étroite, sinuée et presque effacée dans la partie qui occupe l'emplacement de l'extra-basilaire, bordée d'une fine liture argentée partant d'une grande tache triangulaire brune appuyée sur le bord interne, cette liture brisée près de la côte et faisant à cet endroit un embranchement jusqu'au disque pour suivre quelques atomes bruns qui indiquent

vaguement la partie supérieure de la bande médiane. Espace apical occupé par une grande tache noirâtre fondue qui absorbe en partie deux lignes longitudinales argentées et disposées comme dans *Bourgaulti*. Espace compris dans le crochet occupé par une grande tache gris brun et plusieurs traits qui semblent indiquer les contours de la partie inférieure de la bande médiane. Espace costal semé de taches bleu d'acier, inégalement grosses. Espace basilaire presque dépourvu de ces petites taches qui se réduisent à quelques écailles çà et là.

Aux ailes inférieures, un petit espace roussâtre fondu, situé près du bord, entre les deuxième et troisième nervules médianes, est surchargé de deux petites taches argentées placées longitudinalement et ombrées extérieurement de noir de velours.

Les quatre ailes avec une liture terminale gris noirâtre interrompue à chaque nervure et bordées intérieurement de gris plombé.

Dessous des ailes couleur du dessus, mais sans aucun dessin, avec les environs de la côte des supérieures un peu plus foncés.

Corps couleur des ailes, avec les crêtes de l'abdomen enfumées de roussâtre.

Dans cette petite espèce, tous les dessins, qui sont peu accusés, s'harmonisent très-bien avec la couleur blanc jaunâtre du fond.

Très-rare. Je n'ai vu qu'un seul individu.

### Genre III. **Palindia.**

Papillons de taille moyenne ou petite, à antennes sétacées à la vue simple, à peine pubescentes à la loupe; à palpes minces, redressés, arqués, plaqués contre le front, à articles ordinairement peu distincts; à trompe moyenne; à corps grêles; à ailes épaisses, soyeuses, concolores, entières: les supérieures à lignes distinctes, les inférieures marquées de traits blancs et de taches, lignes ou groupe d'écailles métalliques plus ou moins brillantes; à nervule indépendante bien marquée, mais insérée au-dessus des deux suivantes, entre la deuxième inférieure et le pli cellulaire; nervule costale et sous-costale ayant la même origine et ramifiées non loin de l'attache de l'aile.

Chenilles inconnues.

Ici j'ai transcrit purement et simplement les caractères du Species général; mais les nombreuses espèces de ce genre que j'ai recueillies à la Guyane me permettent quelques développements.

Les *Palindia* sont de très-jolies Noctuelles, toutes bien caractérisées, n'ayant d'autre ressemblance avec les Géomètres ou les Pyrales que l'éclat des couleurs et la simplicité des dessins; leur forme et leur attitude ne permettent pas un instant de méconnaître leur qualité de Noctuelles, dont elles me paraissent le type le plus parfait et le plus élégant.

Leur corps, médiocrement volumineux, bien conique et un peu allongé, est recouvert de poils soyeux et serrés; l'abdomen est ordinairement terminé par un bouquet de poils rarement divergents. Chez les femelles l'abdomen est à peine plus volumineux que chez les mâles, et un peu moins allongé.

Les ailes, bien entières dans plusieurs espèces du groupe de *Corinna*, sont le plus souvent légèrement échancrées aux inférieures en remontant vers l'angle externe à partir de la deuxième nervule inférieure qui vient former une petite dent en appendice dépassant légèrement la frange; quelquefois cette dent est suivie d'une ou deux autres dents un peu moins saillantes en allant vers l'angle anal.

Les dessins, généralement composés sur les ailes supérieures de trois ou quatre lignes ou bandelettes, varient à l'infini; quelquefois réunies par un espace plus foncé, elles forment des bandes épaisses, groupe de *Dominicata*; d'autres fois simples, plus ou moins droites, plus ou moins tremblées, groupes d'*Albula* et d'*Ilyrias*; ou bordées de lignes noirâtres et métalliques, groupe de *Corinna*. Dans tous les cas, ces lignes ou bandes tranchent agréablement sur le fond, qui est presque toujours uni et de couleurs tendres. Mais celui de tous les dessins qui caractérise le mieux le genre ou même la famille, consiste en un groupe d'atomes ordinairement métalliques, quelquefois noirâtres ou violacés, situé sur les ailes inférieures, entre le disque et le bord externe en inclinant un peu vers le bord abdominal; le plus ordinairement cette tache est appuyée sur la quatrième nervule inférieure; dans certains groupes, ces atomes, peu serrés, sont éparpillés sur un espace assez étendu; dans d'autres, au contraire, ils forment une tache épaisse plus ou moins oblongue produisant un relief sur le fond. Ces atomes donnent presque toujours naissance à une ligne peu apparente, ordinairement courbe, qui paraît correspondre à la bande médiane des supérieures.

Malgré l'extrême parenté des espèces qui composent le genre *Palindia*, elles forment plusieurs groupes bien distincts qui ne pourront qu'augmenter avec le nombre des espèces.

M. Guenée a compris dans le genre *Palindia* un Lépidoptère figuré par Cramer planche 335 F; mais, comme je l'annonce plus haut, il ne peut en aucune manière appartenir à ce genre dont toutes les espèces sont privées aux ailes inférieures des lignes indiquées dans le dessin de Cramer.

## GROUPE I.

### 1. PALINDIA CORINNA Cram., 29 H.

(Pl. 5, fig. 3.)

Lat. 32 mill.

Ailes inférieures arrondies, avec seulement deux ou trois petites dents en forme de feston.

Dessous des quatre ailes jaune fauve légèrement teinté de violacé; les supérieures avec trois bandelettes, inégalement obliques, d'un fauve un peu plus foncé que le fond et une ligne subterminale: la première bordée intérieurement d'une liture couleur d'acier bruni, les deux suivantes, un peu plus épaisses, finement bordées de brun intérieurement et de bleu d'acier extérieurement; la ligne subterminale consistant simplement en une liture plombée interrompue à chaque nervure, cette dernière précédée d'une ombre très-vague non sinuée. Frange gris fauve précédée d'une ligne tout à fait terminale de petites taches internervurales gris brun.

Les ailes inférieures avec une tache brune au bord antérieur se fondant avec le fond. Tache métallique ordinaire, allongée; ovalaire, formée d'atomes d'acier bruni assez serrés, suivie extérieurement d'un sablé noir sur un fond strié, et donnant naissance à une ligne vague, d'un brun fauve, qui paraît correspondre à la médiane. Bord externe occupé par quatre points terminaux noirs couverts en partie de gris plombé; les deux

plus près de l'angle anal contigus, les deux autres plus petits et écartés. Frange gris fauve précédée d'une fine liture brune interrompue entre la deuxième et la troisième nervule inférieure.

Dessous d'un jaune fauve terne, plus foncé vers l'extrémité des supérieures, plus pâle au bord interne des mêmes ailes, avec une tache costale transverse correspondant à la deuxième bandelette du dessus. Frange précédée, comme en dessus, d'une fine liture brune.

C'est bien cette espèce que Cramer a voulu figurer et que M. Guenée a confondue avec une Noctuelle notablement différente.

Elle varie un peu quant à la couleur du fond, qui est plus ou moins intense, plus ou moins teintée de violet, ou d'une couleur jaune fauve plus ou moins terne, plus ou moins nuancé d'ombres vagues; dans quelques individus la tache réniforme est indiquée vaguement, mais très-visiblement en brun fauve.

N'est pas très-rare dans quelques localités. J'ai vu plusieurs individus très-bien conservés.

## 2. PALINDIA STELLA Bar. — *P. Corinna* Guenée, Sp. gén., n° 1,081.

(Pl. 5, fig. 4.)

Lat. 30 mill.

Ressemble à la précédente; mais elle en diffère: par la coupe des ailes qui sont plus larges et plus arrondies, par les petites dents des inférieures qui sont un peu plus saillantes.

Elle s'en distingue encore: par le fond de la couleur des ailes supérieures, qui est plus franchement jaune; par l'espace compris entre les deux premières bandelettes, qui est d'un gris violet assez intense; par la partie du fond située entre la troisième bandelette et la liture subterminale: cette partie est surchargée de deux ombres, l'une qui suit la bandelette, l'autre qui précède la liture; par les bandelettes qui sont sensiblement plus foncées que le fond: la première est assez étroite et bordée entièrement d'une ligne d'un acier bruni très-brillant; la seconde, plus épaisse, est bordée intérieurement d'une fine ligne brune et extérieurement d'un

filet d'acier bruni qui fait un coude assez prononcé vers l'intersection de la deuxième nervule inférieure, ce qui épaissit notablement la bandelette à cet endroit; la troisième, assez large à la côte, finit en pointe aiguë au bord interne, et comme la deuxième, elle est précédée d'une ligne brune et suivie d'un filet couleur d'acier bruni plus épais à la côte qu'au bord interne; enfin la ligne subterminale qui consiste en une liture plombée assez épaisse, non interrompue à l'intersection des nervules; cette dernière forme un petit crochet pour rejoindre l'apex.

Les ailes inférieures sont d'un jaune moins teinté de fauve et toujours dépourvue de la tache gris brun du bord antérieur près de l'angle externe. En outre, toute la partie du fond située entre la base, le disque et le bord abdominal, est sensiblement plus foncée.

Tache métallique ordinaire comme dans *Corinna*, mais non suivie du sablé d'atomes noirs; l'espace réticulé s'y trouve toujours, mais il est simplement soyeux et d'un brun fauve violacé. Comme dans *Corinna*, la tache bleu d'acier donne naissance à une ligne courbe très-fondue, mais sensiblement plus épaisse. Une seconde tache bleu d'acier, mais plus petite et plus vague, existe entre la première et le disque et se perd dans le fond.

Dessous jaune, avec une tache costale gris brun allongée, transverse, correspondant à la deuxième bandelette et une large bordure terminale de même couleur. Inférieures avec une petite tache costale et une ligne terminale de taches internervurales, mais peu distinctes, du même gris brun, ces taches plus apparentes en approchant de l'angle externe.

Dans quelques individus la partie basilaire du fond est verdâtre et la deuxième bandelette est plus fortement coudée, ce qui réduit de beaucoup la partie jaune du fond et donne plus d'étendue à la partie violette.

C'est, sans aucun doute, cette espèce, ainsi que je le dis plus haut, que, par erreur, M. Guenée a rapportée à la *Corinna* de Cramer; mais, comme on vient de le voir, elle en diffère à peu près par tous les détails. Je me suis d'ailleurs étendu le plus possible sur les deux descriptions, afin qu'on puisse vérifier si je me suis trompé.

N'est pas très-rare dans quelques localités; plusieurs exemplaires bien frais.



## 3. PALINDIA EMILIA Bar.

(Pl. 5, fig. 5.)

Lat. 28 mill.

Elle est très-voisine de *Corinna*, dont elle a la taille et le port ; mais elle en diffère : par la forme des ailes supérieures, qui sont un peu plus arrondies ; par les inférieures, dont les dents sont sensiblement plus sail-lantes, surtout celles qui sont dans le prolongement des deuxième et troi-sième nervules inférieures et qui sont coupées obliquement du côté de l'angle externe ; par le fond de la couleur, qui est jaune aux ailes infé-rieures et d'un jaune fauve légèrement teinté de violet aux supérieures ; par les bandelettes ordinaires, qui sont à peine plus foncées que le fond, sensiblement plus sinuées et bordées par des litures beaucoup plus fines ; par la couleur des litures métalliques : celles de la première et de la troisième bandelette ainsi qu'une fine liture festonnée terminale sont cuivreuses ou plombées, selon les aspects, et celle de la deuxième ban-delette est couleur bleu d'acier.

Elle en diffère aux ailes inférieures par la tache bleu d'acier, qui est plus vague et qui est placée sur une ombre fauve qui part de la base et est précédée d'un trait brun largement fondu ; par les quatre taches termi-nales noires qui manquent, une seule un peu éclairée de blanc se trouve près de l'intersection de la deuxième nervule inférieure, sur une fine liture brune bordée intérieurement de jaunâtre qui sépare la couleur du fond de la frange, celle-ci gris fauve clair aux quatre ailes, avec une fine liture jaunâtre.

Dessous jaunâtre, avec toute la partie apicale des ailes supérieures et une trace de la deuxième bandelette plus foncée que le fond.

Corps entièrement jaune.

Très-rare. Je n'ai vu qu'un seul individu, très-beau.

## 4. PALINDIA FORMOSA Bar.

(Pl. 5, fig. 6.)

Lat. 28 mill.

Voici sans aucun doute la plus jolie et la plus brillante des *Palindia*.

Ressemble à *Corinna*; cependant ses ailes sont plus étroites et légèrement creusées à la côte; angle apical assez aigu, surtout dans le mâle; inférieures à peine dentées.

Fond des quatre ailes d'un jaune d'or très-pur, mais mat. Les supérieures avec les bandelettes ordinaires d'une couleur plus intense que le fond; litures métalliques épaisses, très-brillantes, les trois premières argentées ou plombées suivant les aspects, la quatrième ou subterminale cuivreuse ou dorée.

Tache métallique des inférieures argentée; sous cette tache et près du bord se trouvent deux ou trois taches inégales, noir de velours, en partie recouvertes par un petit espace terminal très-brillant, cuivreux ou argenté suivant les aspects.

La bande médiane des mêmes ailes, ordinaire au groupe, remplacée par un petit trait brun peu apparent qui borde extérieurement la tache métallique.

Frange des quatre ailes couleur du fond, dont elle est séparée par une fine liture brune.

Dessous des ailes plus clair que le dessus, avec les bandelettes vaguement indiquées en brun clair; les inférieures bordées par une liture de la même couleur.

Corps entièrement jaune.

Très-rare. Je n'ai vu que deux individus, l'un des sexes, la femelle, de la plus grande fraîcheur.

## 5. PALINDIA LUCIA Bar.

(P. 5, fig. 7.)

Lat. 30 mill.

Tout à fait le port et la taille de *Corinna*. Fond de la couleur des quatre

ailes gris brun teinté de faune avec un filet lilas. Partie terminale sensiblement plus fauve. Côte des supérieures finement striée. Les mêmes ailes avec quatre bandelettes, dont une presque terminale fauve foncé, limitées d'un côté par une fine liture noirâtre et de l'autre par une liture métallique; les trois premières litures métalliques plombées ou couleur bleu d'acier suivant les aspects, la quatrième avec un reflet cuivreux. En outre des quatre bandelettes, la demi-ligne se trouve indiquée par un petit trait bleu d'acier. Frange gris fauve précédée d'une ligne de points noirs internervuraux. Comme dans toutes les espèces de ce groupe, la liture bleu d'acier de la première bandelette est interne, les trois suivantes sont externes.

Tache métallique des ailes inférieures épaisse, ovale, couleur d'acier bruni; en outre, trois taches plombées occupant le bord terminal sont légèrement ombrées de noir et séparées de la tache bleu d'acier par un espace gris violet finement strié. Toutes ces taches métalliques forment relief. Frange couleur du fond, dont elle est séparée par une liture plus foncée.

Dessous des quatre ailes d'un gris soyeux violacé, plus foncé à la côte, clair au bord interne, avec une ligne commune parallèle au bord et une trace un peu vague de la deuxième bandelette, l'une et l'autre dessinées en gris brun.

Corps couleur du fond.

Rare. Je n'ai vu que trois exemplaires, très-beaux, parfaitement identiques.

## 6. PALINDIA SABINA Bar.

(Pl. 5, fig. 8.)

Voisine de *Lucia*, de même taille; mais les ailes sont sensiblement plus larges et la côte plus arrondie. Ailes inférieures arrondies comme dans les espèces précédentes, mais la deuxième nervule inférieure projette une dent un peu plus longue; fond de la même couleur, mais fortement sablé d'atomes plus clairs aux supérieures; côte des mêmes ailes striées transversalement comme dans *Lucia*, mais les stries sont plus apparentes.

Comme dans cette dernière espèce elle a quatre bandelettes aux ailes supérieures: la première un peu plus éloignée de la base et presque

droite, les deux suivantes sensiblement courbées, la dernière et la plus large tout à fait terminale et suivant le bord; les unes et les autres un peu plus fauves que le fond, excepté la deuxième, qui se dessine vaguement en brun à partir de la sous-costale.

Contrairement aux autres espèces du groupe il n'existe pas de liture noirâtres, et les liture métalliques des troisième et quatrième se trouvent situées sur le milieu des bandelettes au lieu de les limiter, et celle de la deuxième est tout à fait rudimentaire, s'arrêtant à une petite distance de la côte, là où la bandelette se dessine en brun. Les trois premières liture bleu d'acier ou cuivreux suivant les aspects; la dernière plombée.

Tache métallique des ailes inférieures ovale, formant relief, couleur d'acier bruni; cette tache donne naissance à une ligne courbe brune, assez distincte, correspondant à la médiane; au-dessous de la tache ovale se trouve une autre tache, également bleu d'acier, plus petite, presque terminale, s'alignant avec un petit point de même couleur.

Frange large, couleur du fond, dont elle est séparée par une fine liture festonnée plus claire, finement ombrée intérieurement.

Dessous des quatre ailes brun violacé, plus clair à la base et au bord interne des ailes supérieures, avec une ligne transverse plus foncée; en outre, la deuxième bandelette est faiblement indiquée aux supérieures.

Collerette, thorax et premiers anneaux de l'abdomen couleur des ailes et également pointillés d'atomes plus clairs; reste de l'abdomen de même couleur, mais non pointillé.

Malgré ses couleurs modestes, cette espèce est peut-être la plus élégante des *Palindia*.

Très-rare; deux exemplaires très-beaux.

#### 7. PALINDIA SUPERIOR Guenée, Sp. gén., n° 1079.

Il est inutile de reproduire ici la description du Species, que tous les lépidoptéristes connaissent.

#### 8. PALINDIA MABIS Guenée, Sp. gén., n° 1077.

Je renvoie également à la description de M. Guenée.



# NOTE

SUR LES

## Dégâts causés aux tiges d'églantiers,

SERVANT DE PORTE-GREFFES,

PAR LE **Cemonus unicolor** (HYMÉNOPTÈRES-PEMPHRÉDONIENS),

[Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

---

(Séance du 8 Juillet 1874.)

---

M. le docteur Boisduval m'a obligeamment envoyé des bouts de tiges d'églantier, ou rosier sauvage, destinées à servir, chez les pépiniéristes, de support aux greffes des rosiers cultivés et d'espèces rares. Ces tiges étaient toutes percées d'un trou pratiqué sur la surface de section supérieure, et les greffes déjà placées étaient desséchées. Le dommage causé par l'insecte qui avait foré ce trou, orifice d'une galerie destinée à protéger sa nichée, était considérable, car un très-grand nombre de sujets porte-greffes étaient de la sorte perdus.

En fendant avec soin le bout de l'églantier, de haut en bas et dès le milieu de l'orifice supérieur, je me suis assuré qu'une longue galerie ronde avait été creusée profondément dans les tiges du rosier. Il n'était pas difficile de comprendre qu'une portion du végétal, ainsi forée comme avec une longue vrille, ait laissé dessécher les greffes au-dessous desquelles elle s'étendait.

J'ai constaté la présence de plusieurs loges superposées renfermant des larves et nymphes d'Hyménoptères nidifiants, plus des coques de parasites. Les cellules étaient approvisionnées de Pucerons ou Aphidiens noirâtres, desséchés, impossibles à déterminer spécifiquement.

Il est éclos des tiges, et en abondance, le *Cemonus unicolor* PANZER, avec quelques exemplaires du *Cemonus rugifer* DAHLBOM. De plus, une certaine quantité d'un joli Chrysidien, l'*Omalus auratus* DAHLBOM, qui est incontestablement le parasite des *Cemonus*, nidifiants, et approvisionnant leurs larves carnassières avec des Pucerons.

Notre savant collègue M. le docteur Giraud a insisté dans son *Mémoire sur les Insectes qui habitent les tiges sèches de la Ronce* (Annales de 1866, p. 471) sur la présence des débris d'Aphidiens dans les galeries des *Cemonus* qui perforent les tiges de la ronce. Il n'y a aucun doute pour moi sur les habitudes aphidivores (et non point lignivores) des larves du genre *Cemonus*. Mon ami M. Lichtenstein, qui a pareillement constaté le fait du régime aphidivore (Annales de 1874, Bulletin, p. CLII), distingue le *Cemonus rugifer* à l'état de nymphe du *Cemonus unicolor*. La nymphe du premier est plus jaune, d'une teinte orangée parfois vive, celles du *C. unicolor* étant simplement jaunes. De plus, la nymphe du *C. rugifer* est plus rare, on en trouve une pour dix ou douze de l'*unicolor*, ce qui explique pourquoi l'insecte parfait est aussi beaucoup moins répandu. Je ferai remarquer ici que l'habitat identique, le peu de différence des insectes parfaits, puisque le caractère de ponctuation du métathorax est variable, ne permettent que difficilement de distinguer ces deux espèces. Enfin quand on trouve des insectes ayant les ailes disposées de telle sorte que le *Cemonus* est *rugifer* d'un côté et *unicolor* de l'autre, je pense, avec M. le docteur Giraud (*loc. cit.*, p. 472), que le *C. rugifer* est une belle variété, plus grande, plus forte, du *C. unicolor*, mais non une espèce nettement et constamment distincte. Quand à la seule coloration des nymphes pour établir l'espèce différente, elle me fait invinciblement penser au précepte : *nimum ne crede colori*.

Pendant le cours de l'année 1874, j'ai été frappé de la généralisation des ravages du *Cemonus unicolor* sur les églantiers. A Paris, à Versailles, dans l'Anjou, en un mot dans tous les endroits où j'ai vu des rosiers greffés, un grand nombre avaient le sommet de la tige desséché ainsi que les greffes.

Je terminerai cette note par un conseil pratique destiné aux horticulteurs : c'est d'enduire de goudron, ou d'une substance analogue d'un prix peu élevé, l'extrémité coupée des églantiers destinés à être greffés. De la sorte, le *Cemonus unicolor* femelle ne pourra choisir ces tiges pour y établir ses nids ; elle ira chercher des ronces, et d'autres plantes à branches coupées, mêmes des galles déjà mûres, pour creuser une galerie où elle déposera, avec ses œufs, les Pucerons destinés à nourrir les jeunes larves.

ESSAI  
SUR LES  
COCHENILLES OU GALLINSECTES  
(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> parties (1).

Par M. V. SIGNORET.

---

(Séance du 23 Décembre 1874.)

---

15<sup>e</sup> PARTIE.

GROUPE DES **Dactyloptes**.

Pour cette division nous réservons les espèces présentant un anneau génito-anal visible (pl. 6, fig. 1 *d*), avec six ou huit poils et des filières sécrétant une substance cotonneuse formant une pointe plus ou moins tronquée à l'extrémité abdominale, entre les filets qu'on voit également dans ce groupe (fig. 2 et 6) et qui sont au nombre de deux le plus communément et quelquefois, mais beaucoup plus rarement, au nombre de quatre. Le caractère de l'anneau génito-anal dont nous parlons ci-dessus nous sert de suite à éliminer les genres *Coccus* et *Guerinia*, sans parler d'autres groupes qui s'en éloignent et dont nous ferons l'étude plus loin.

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829; 1869, p. 97, 109 et 431; 1870, p. 91 et 267; 1871, p. 421; 1872, p. 33; 1873, p. 27 et 395, et 1874, p. 87 et 545; 1875, p. 15.

Généralement ce groupe présente en outre sur le tarse et le crochet des digitules (fig 2 *a, b, c*) ou poils avec une dilatation à l'extrémité. La présence des poils boutonneux, quatre, deux ou l'absence totale, nous sert à créer quelques divisions : ainsi le genre *Dactylopius*, lorsqu'il y en a quatre ; le genre *Pseudococcus*, lorsqu'il n'y en a que deux ; le genre *Boisduvalia*, lorsqu'ils manquent : le tout bien entendu accompagné d'autres caractères, ; mais il y a des exceptions : ainsi le genre *Putonia*, dont le mâle présente en même temps quatre yeux et huit ocelles.

Le nombre des articles des antennes nous vient encore en aide pour créer quelques coupes : le genre *Ripersia* pour les espèces présentant six articles dans la femelle adulte comme dans la larve ; le genre *Westwoodia* où nous voyons la femelle et la larve mâle offrir huit articles.

Nous avons nommé le genre *Pseudococcus* qui avait été créé par M. Westwood pour désigner les *Dactylopius* en général et plus particulièrement le *Coccus cacti*, réservant le nom de *Coccus* pour ce dernier ; seulement, nous prenons le nom de *Pseudococcus* pour désigner le groupe dans lequel entre le *C. aceris*, qui offre deux digitules seulement aux tarses avec neuf articles aux antennes pour la femelle.

## 1. Genre **Dactylopius**.

Ce genre se distinguera par la présence de huit articles aux antennes (fig. 1 à 4) dans la femelle, de six dans la larve et de sept pour la larve mâle avant les métamorphoses, de quatre digitules et d'un anneau génito-anal de six poils.

### 1. DACTYLOPIUS ADONIDUM.

(Pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 1 et 1 *a* à *d.*)

Généralement on désignait sous ce nom les espèces de Coccites qui se rencontrent en si grande abondance dans toutes les serres ; mais depuis ce nom a été changé en celui de *longispinus*. Nous ne saurions trop dire



à quelle occasion, ni pour quel motif, et surtout nous ne pourrions indiquer quels sont les caractères distinctifs de cette espèce ou même des deux, car nous voyons dans le Catalogue de M. Targioni-Tozzetti que sous ces deux noms il forme deux espèces distinctes. Or, en l'absence de descriptions, il nous serait bien difficile de savoir à quels individus attribuer l'ancien ou le nouveau nom, d'autant plus que, dans ses études sur les Cochenilles, le savant auteur italien dit que le *Dact. longispinus* est synonyme d'*adonidum* (p. 75, pl. 1, fig. 1 à 5). Examinant avec attention la figure 1 qui représente la jambe entière, nous sommes amenés à prendre pour *adonidum* les espèces qui présenteront la pubescence moindre que dans d'autres ; et nous devons dire de suite qu'en observant un grand nombre d'individus pris sur diverses plantes, nous avons dû reconnaître que nous nous trouvions en présence d'assez nombreuses espèces. Le temps nous a manqué pour étudier chaque plante à part, ce qui aurait pu nous fournir beaucoup d'espèces à ajouter à celles déjà connues et qui toutes se rapprochent tellement de l'*adonidum*, que, sans l'aide du microscope, on ne peut les distinguer, ce que nous n'avons pu faire pour les espèces déjà indiquées, *mamillarizæ*, *liliacearum*, *zamizæ*, par exemple, et qui peut-être pourraient rentrer dans les trois types que nous allons décrire et auxquels nous donnerons les noms d'*adonidum*, *pteridis* et *cyperi*.

Nous prendrons pour type du premier celui que nous avons récolté sur les *Musa* dans les serres du Luxembourg, où M. Rivière, avec son obligeance accoutumée, nous a permis de prendre de nombreux matériaux, et dont voici la description spécifique :

♀. Long. 2 1/2 à 3 mill.; larg. 1 mill. 1/2. — D'un blanc un peu jaunâtre, avec une bande brune sur le milieu du dos, les pattes et les antennes un peu brunâtres, saupoudré d'une grande quantité de matière farineuse sécrétée par des filières répandues sur tout le corps; en outre, chaque lobe latéral ou segment présente une sécrétion qui forme tout autour du corps une bordure d'appendices laineux plus ou moins longs, comme dans notre figure 2, mais qui vont en augmentant de longueur en approchant de l'extrémité abdominale, où on en remarque quatre beaucoup plus grands, les deux internes les plus longs, égalant et quelquefois dépassant la longueur du corps. Les antennes sont composées de huit articles (fig. 1 a), dont le huitième le plus long, puis le troisième et le second, quatrième et cinquième d'égale longueur et les plus

courts, sixième et septième un peu plus longs que ceux-ci. On y voit une légère pubescence, surtout au sommet de chaque article. Les pattes sont assez longues, avec une pubescence assez rare, le tibia deux fois plus long que le tarse (fig. 1 c); crochet fort et long, avec les digitules grêles et présentant un très-petit cornet à l'extrémité. L'abdomen présente sur la suture du premier et du second segment et sur la ligne médiane une cicatrice plus ou moins visible et plus ou moins arrondie; sur la suture des cinquième et sixième, de chaque côté, plus près du bord que de la ligne médiane, une cicatrice oblongue; sur chaque segment, une grande quantité de filières en forme de points arrondis et quelques poils disséminés. Chaque lobe latéral présente un espace avec filières arrondies, puis deux épines coniques plus ou moins fortes: c'est l'appareil sécrétant la matière cotonneuse dont est formé chaque appendice latéral; ceux des lobes de l'extrémité sont beaucoup plus nombreux en filières, et les deux épines coniques sont beaucoup plus grandes aussi (fig. 1); un peu en dessous partent deux poils, dont un plus grand, autour desquels se condense la sécrétion fournie par les filières. L'anneau génito-anal (fig. 1 d) est très-large, ponctué, et offre six poils assez longs.

La larve, moins grande suivant l'âge, plus aplatie, de même forme allongée, de même couleur, en diffère par les antennes qui n'offrent que six articles. D'autres individus, d'une taille uniforme et plus allongés, présentent sept articles aux antennes: ce sont les individus mâles qui sont destinés à une mue prochaine, qui très-souvent est indiquée par l'enroulement interne des filets rostraux et quelquefois par les futures antennes et jambes: celles-ci déjà indiquées intérieurement dans les mêmes membres. Dans ces types, le tibia est à peine un tiers plus grand que le tarse.

Le mâle, pour nous, provient des individus qui n'offrent que sept articles aux antennes; pour subir leurs métamorphoses, ils se forment des petits sacs cotonneux. Il est long, d'un brun ni jaune ni rouge, avec les segmentations plus pâles. Plus il est âgé plus il devient foncé, surtout sur la tête et les pièces cornées du thorax. Les élytres sont longues, largement arrondies, d'un gris plus ou moins foncé, rougeâtre vers la côte. Les balanciers, longs, sont jaunes, avec une seule soie recourbée à l'extrémité. Le prothorax est long, arrondi sur les côtés, droit en avant, arrondi en arrière, avec une arcure noirâtre sur le mésothorax. L'abdo-

men est long, terminé par une armature arrondie, épaisse, présentant quelques poils. Les lobes latéraux du dernier segment présentent deux longs filets de matière cotonneuse blanche sécrétée par une réunion nombreuse de filières arrondies; au milieu se montrent deux longs poils et un plus petit, autour desquels se condense la matière; les lobes au-dessus en présentent de beaucoup plus petits, avec deux ou trois filières arrondies. La tête est épaisse, en forme de boule un peu tronquée en avant, plus convexe en dessous qu'en dessus et pubescente, excepté sur le cercle pigmentaire des yeux et ocelles. Nous n'avons pu juger exactement le nombre de ces derniers, que nous pensons être de quatre. Les pattes sont longues, avec un tarse large, aplati, pubescent, présentant un crochet très-long et étroit. Nous n'avons pu voir les digitules des crochets. Quant à ceux du tarse, ils ne sont pas plus gros que des poils ordinaires, avec un très-petit bouton à l'extrémité.

Nous représentons, fig. 1 *b*, l'antenne du mâle, dont le troisième article est aussi long que le huitième, celui-ci épais et assez pubescent.

## 2. DACTYLOPIUS ALATERNI nobis.

Nous avons reçu, récolté par M. Lichtenstein sur le *Rhamnus alaternus*, un *Dactylopius* ressemblant beaucoup au *D. adonidum*; mais l'exemplaire unique que nous avons était tellement imprégné de matière filamenteuse cryptogamique, qu'il nous est impossible d'en donner une description détaillée. Les antennes sont de huit articles, avec le troisième et le huitième les plus longs: quatrième à septième égaux et les plus courts. Les tarses de moitié plus courts que les tibias. Les filets rostraux sont longs, l'anse atteignant et même dépassant les jambes intermédiaires. La couleur est d'un jaune un peu brunâtre, les pattes un peu plus foncées.

Le mâle est d'un brun jaunâtre, avec les élytres, grandes, d'un blanc grisâtre. Les pattes et les antennes, légèrement pubescentes, n'offrent rien de particulier.

Cette espèce nous semble très-voisine des *D. viburni* et *citri*. Nous croyons devoir la signaler, quoique nous ne soyons pas certain d'être en face d'une espèce distincte.

3. *DACTYLOPIUS BROMELIÆ* Bouché, Naturgeschrift, 1834, p. 20, 2.

Au commencement de mai 1875 nous avons reçu de M. Ém. Deyrolle un fruit d'ananas, rapporté de Zanzibar par M. Ach. Raffray, et qui était couvert d'un Coccide, qu'il ne faut pas confondre avec le *C. bromeliæ* Kerner, qui est un Diaspide, ni avec le *C. bromeliæ* Bouché, qui est un Lécanide; mais qui est probablement le véritable *Coccus bromeliæ* Bouché.

Cette espèce, d'une longueur de 2 mill. 1/2 sur 2 de largeur, est d'un ovale arrondi et ressemble au *D. adonidum* et autres espèces; seulement la sécrétion de chaque lobe et de l'extrémité abdominale est moins abondante et moins longue. Il est d'un brun clair rougeâtre, avec les pattes, les antennes, les filets rostraux d'un brun foncé. Bouilli dans l'eau potassique, ceux-ci restent toujours plus foncés, tandis que le derme devient d'un transparent très-clair. Les antennes de la femelle mère sont de huit articles, quoique nous en ayons trouvé aussi de sept, mais l'état normal est huit. Dans ce cas, le deuxième et le troisième sont égaux et plus longs que les quatrième, cinquième, sixième et septième, qui sont les plus courts, et, dans ceux-ci, le septième est un peu plus long, le huitième le double plus long que le précédent et d'une longueur égale aux quatrième, cinquième et sixième réunis; la pubescence est rare et peu longue, celle des pattes au contraire assez longue; les tarses sont plus longs que la moitié des tibias; crochets assez forts et accompagnés des digitules ordinaires.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce.

Doutant, par la provenance, de l'identité de nos individus avec ceux de Bouché, nous croyons devoir donner la description de cet auteur :

« Le mâle est d'un brun clair, poudré de blanc, avec deux larges ailes blanches et deux courtes queues. Long. 1/3 de ligne.

« La femelle est elliptique, bombée en avant, un peu acuminée, les pieds libres, ainsi que la partie postérieure, d'un brun rouge.

« Patrie : probablement l'Amérique du Sud, mais commune dans nos serres, sur les Broméliacées : les *Canna*, les *Hibiscus*, etc.

« La femelle est généralement placée la tête en bas. Fécondée, elle prend la forme d'un bouclier bombé, court, elliptique, un peu plus étroit en avant. Les pieds restent toujours libres et mobiles. L'abdomen est d'un brun rouge à la base, avec segmentation bien visible.

« Les femelles portent les œufs, qui sont jaunes et elliptiques, dans la masse entière de leurs corps et jusque vers la tête. *Ils se couvent dans la masse et sortent tout vivants.* On voit les membres et les yeux luire à travers l'enveloppe de la mère. J'ai mis, dit Bouché, des femelles sur le dos pour pouvoir mieux les observer, et il sortait dans l'espace de vingt-quatre heures 12 à 16 petits de toutes les parties de la chair et qui se concentraient ensuite sur le ventre de la mère.

■ Les jeunes insectes sont elliptiques, aplatis, avec une rangée de petits poils bruns de chaque côté du corps. La tête est grande, les yeux éloignés et serrés ; les antennes, également éloignées, ont huit articles. Les segments abdominaux sont ronds ; le dernier porte deux longs poils. *Le rostre a trois articles, dont le premier est globuleux et épais, le deuxième plus petit, et le troisième a la forme d'un poil de la longueur de la moitié de l'insecte et finit en deux maxillaires sous forme de deux poils fins.* Le dernier segment abdominal est fendu, avec une continuation en forme de quille qui est fournie de longs poils horizontaux. Le mâle porte au milieu de la fente une courte apophyse graphoïde cylindrique.

« Les petits insectes changent de peau une première fois en dessous de la mère, et, après ce changement, se dispersent et cherchent une place convenable pour y implanter leur trompe et sucer le suc des plantes. Ils restent à cette place toute leur vie, excepté si on les en arrache. En les retirant violemment, on casse ordinairement le suçoir, qui alors parait court. » — (Bouché, loc. cit.)

#### 4. DACTYLOPIUS CERATONIE nobis.

En même temps que l'on trouve une grande quantité de *Guerinia serratulæ* (*Coccus fabæ* Guérin) dans toutes les anfractuosités des écorces des caroubiers que l'on rencontre le long de la côte de la Corniche (Alpes maritimes), on voit aussi, mais plus rarement, une Cochenille de 2 à 3 millimètres, d'un jaune rougeâtre, et qui ressemble beaucoup au *D. vitis*,

mais qui en diffère par la composition des articles des antennes. Celles-ci sont grêles et longues, de huit articles, dont le dernier est presque aussi long à lui seul que les trois précédents; les cinquième et sixième les plus courts, le deuxième plus long que le troisième, le quatrième un peu plus court que le septième, plus long que le sixième et presque aussi long que le troisième. Les pattes avec les tarse à peu près le tiers des tibias; les crochets et digitules ordinaires. Le menton est long, presque pointu à l'extrémité. Les téguments présentent un grand nombre de filières avec quelques poils disséminés, ceux-ci plus nombreux entre les antennes. Le reste comme dans *D. vitis*.

Nous ne connaissons que des adultes et mères, mais ni larve, ni mâle.

##### 5. DACTYLOPIUS CITRI Boisduval.

(Pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 2 a, b, c.)

Nous avons récolté cette espèce en très-grand nombre sur les citronniers, à Menton; elle ressemble beaucoup au *D. adonidum*; comme celle-ci elle présente autour du corps, qui est d'un brun clair rougeâtre, un grand nombre d'appendices cotonneux, au nombre de trente-quatre, dix-sept de chaque côté, dont deux beaucoup plus grands à l'extrémité de l'abdomen. Le corps est recouvert d'une poussière blanche qui n'empêche pas de voir une teinte plus foncée sur la ligne médiane du dos. Sa longueur est de 3 1/2 à 4 millimètres sur 2 environ de large.

La femelle a huit articles aux antennes, dont le troisième et le huitième les plus longs, le deuxième un peu moins que le troisième, le quatrième et le sixième les plus courts. Le menton est large à la base, avec les côtés un peu courbes. Les tarse sont d'un tiers moins longs que le tibia, les digitules filiformes sont très-longs; ceux du crochet les dépassant un peu et avec un très-petit cornet. La pubescence est assez rare sur les jambes. Les lobes postérieurs abdominaux présentent à côté des longs poils de l'extrémité un espace avec des filières arrondies assez nombreuses, deux épines coniques et deux ou trois poils; les lobes latéraux présentent à peu près les mêmes caractères, seulement les épines coniques sont plus petites et les filières arrondies moins nombreuses. Sur le disque on

remarque, au milieu de chaque segment, un grand nombre de filières arrondies, avec des filières en forme de tube et des poils. Sur le devant de la tête, entre les antennes, quelques poils plus longs. L'anneau génito-anal est large, avec les six poils ordinaires et une ponctuation assez dense sur l'anneau même.

Dans la larve il n'y a que six articles aux antennes, dont le dernier le plus long. Les filières abdominales sont moins denses que dans l'état parfait. Les tarsi sont près d'un quart plus longs que les tibia.

Dans la larve mâle il y a sept articles aux antennes, dont le septième presque aussi long que les trois précédents, le quatrième le plus court, le troisième à peine plus long que le deuxième. Les tarsi sont à peine plus courts que les tibia. Pubescence très-rare.

Le mâle est long, brun sur la tête et le thorax, jaunâtre sur l'abdomen, les pattes et les antennes un peu plus foncées. Celles-ci sont de dix articles, dont le deuxième et le sixième les plus longs, les autres un peu plus courts, presque égaux entre eux, le huitième cependant un peu plus long; pubescence assez abondante et courte. La tête, brune, arrondie, pointue entre les antennes, et échancrée, laissant voir une faible pubescence entre les antennes et le cercle pigmentaire, où l'on voit les yeux et les ocelles; ceux-ci me paraissent au nombre de quatre. Le thorax est très-long, étroit, un peu plus large au mésothorax, se rétrécissant de nouveau et s'arrondissant en arrière, au métathorax. Les élytres sont très-longues, dépassant de moitié la longueur du corps, d'un blanc grisâtre un peu rougeâtre vers la côte. Balanciers avec une soie en crochet à l'extrémité. Abdomen très-long, avec quelques poils sur le disque des segments et quelques filières sur les bords, les lobes latéraux de l'extrémité présentant quatre poils, dont deux très-longs, autour desquels se condense la sécrétion cotonneuse. Les organes sexuels forment un tubercule assez gros, terminé par une pointe arrondie, le stylet en forme de crochet. Les pattes sont longues et pubescentes, les tibia d'un bon tiers plus longs que les cuisses; les tarsi sont à peu près de la moitié de la longueur des tibia, les crochets très-longs et étroits. Les digitules des tibia sont longs, filiformes, avec un petit bouton à l'extrémité (fig. 2 *a*, *b*, *c*); ceux du crochet sont à peine visibles, courts et sans cornet, et ne peuvent se distinguer qu'en voyant les pattes en dessus ou en dessous; autrement, de côté, ils se confondent dans la couleur et l'épaisseur du crochet.

Cette espèce nous paraît la même que celle vivant sur l'oranger, quoi-

qu'il y ait quelques caractères qui semblent un peu différents : ainsi la pubescence plus grande, le dixième article antennaire égal au précédent, les pattes plus épaisses que les tarsi.

Elle est très-abondante dans le Midi ; aussi avons-nous vu des récoltes entières de citrons perdus pour la vente, encore bien qu'ils pouvaient servir pour la parfumerie, par suite de la grande quantité de ces insectes. C'est surtout dans les parties abritées et où les plantes trop serrées manquaient d'air et de lumière, que nous avons observé le plus de ces arbustes malades et chétifs par le fait de la trop grande quantité de morphées ou fumagines qui, envahissant tous les fruits et toutes les feuilles, bouchent complètement les pores de la plante. Nous avons visité plusieurs cultures qui, quelques années plus tard, étaient revenues d'elles-mêmes à la santé par suite de conditions climatériques autres que celles qui les avaient rendues malades par la trop grande multiplicité des Cochenilles, cause principale de la miellée sur laquelle s'implante et se propage la fumagine, qui n'est autre qu'un champignon cryptogamique. Nous disons cause principale, car il n'y a pas que la Cochenille du citronnier qui puisse occasionner le miellat ; il y a encore les Lécánides et surtout les Aphidiens.

#### 6. DACTYLOPIUS CYPERI nobis.

(Pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 3.)

Ressemble et est généralement confondu avec le *C. adonidum*. D'un brun marron clair dans les vieux individus, d'un jaune clair pour les jeunes ; d'une longueur atteignant quelquefois 4 millimètres sur 2 millimètres  $1/4$  de large ; les antennes proportionnellement plus courtes que dans les espèces voisines, les deuxième, troisième et huitième articles les plus longs, ce dernier le plus long de tous, puis le troisième et le deuxième ; le quatrième est très-court, à peine la moitié du suivant ; les cinquième, sixième et septième égaux ; les pattes sont courtes et épaisses ; le tarse est très-court, à peine le tiers de la longueur des tibias. Tels sont les caractères les plus faciles à distinguer. L'abdomen est légèrement ponctué, avec quelques rares poils ; les lobes latéraux et ceux de l'extrémité comme dans *adonidum*.



La larve embryonnaire est comme dans les autres espèces, ainsi que la larve mâle.

Le mâle (pl. 6, fig. 3) est d'un brun jaunâtre plus clair sur l'abdomen, les articulations segmentaires plus claires. La tête est globuleuse, pubescente, plus foncée que le reste, avec quatre yeux et quatre ocelles. Les antennes sont très-longues, le troisième article le plus long, puis le dixième, les autres à peu près égaux, très-pubescents. Le thorax est plus court que dans le *D. pteridis*. Les élytres sont d'un gris assez foncé, avec les nervures et la côte un peu rougeâtres. L'abdomen est long et pubescent, avec une armature courte, épaisse, arrondie (fig. 3 a), avec le stylet dépassant à peine, la pièce en recouvrement arrondie, tandis qu'elle est concave et légèrement échancrée dans le *pteridis*, les lobes latéraux avec quelques poils et filières arrondis, ceux de l'extrémité beaucoup plus nombreux, avec les poils ainsi que les filets cotonneux très-longs; sur les segments quelques poils en ligne droite sur le disque. Les pattes sont longues, très-pubescentes, les tarses plus longs que dans *adonidum*, aplatis, très-pubescents, avec les digitules assez courts, déliés, à peine dilatés à l'extrémité, pas de digitules courts aux crochets; ceux-ci très-longs et étroits.

#### 7. DACTYLOPIUS FICUS NOBIS.

Sur le figuier, à Hyères et à Nice, nous avons souvent trouvé un *Dactylopius* le double plus gros que le *D. adonidum*, mais cependant sans que les appendices cotonneux soient plus forts; au contraire, car proportionnellement ils sont d'une grandeur moindre. Pendant notre voyage nous avons pu récolter dans le tube où nous les avons mis plusieurs mâles ressemblant beaucoup à ceux de l'*adonidum*.

Cette espèce est d'un blanc jaunâtre un peu brunâtre dans les plus vieux individus, un peu rougeâtre dans les plus jeunes, avec des antennes de huit articles, dont le troisième le plus long après le huitième, qui l'est encore plus. Le derme montre un grand nombre de filières sous forme de poils très-longs, de ponctuation arrondie, et, à travers le tout, des poils plus petits; les lobes de l'extrémité offrent un très-long poil et autour une assez grande quantité de filières arrondies, avec deux cônes et

quelques poils. L'anneau génito-anal est large, avec les six poils ordinaires. Les pattes avec les tarses plus petits de moitié que les tibias.

Dans les larves embryonnaires les antennes n'ont que six articles, dont le dernier de même grandeur que les deux précédents, les troisième, quatrième et cinquième les plus petits et égaux, le second un peu plus long qu'un d'eux séparé ; le tarse est à peine plus grand que le tibia ; les digitules ordinaires. Le menton, biarticulé, est long, l'extrémité atteignant les pattes intermédiaires, les filets rostraux excessivement longs (dans les larves plus avancées le menton est plus court). Le labre supérieur, ou partie supérieure de la mâchoire, est très-développé dans cette espèce, formant une sorte de quadrilatère allongé avec les angles arrondis.

Le mâle est très-grand, avec des filières très-développées, les antennes de dix articles, dont le troisième le plus long, avec une pubescence assez compacte, et, de plus, sur chaque anneau, à partir du quatrième, on remarque un poil boutonneux et sur le dernier article trois ou quatre de même forme. Ce caractère est rare dans ce groupe. La tête, brune, est de forme pyramidale, c'est-à-dire très-large à la base, anguleuse vers le sommet, qui est tronqué et paraît concave à l'extrémité ; le thorax, en forme de losange équilatéral à angle très-arrondi, est plus court que l'abdomen, qui est d'un fauve rougeâtre ainsi que les antennes et les pattes. Les lobes latéraux de l'extrémité présentent de grands poils accompagnés de quatre ou cinq plus petits, et autour une grande agglomération de filières arrondies. Les organes sexuels, très-développés, forment un tubercule à pointe arrondie à l'extrémité, avec un stylet recourbé en forme de crochet en dessous. Chaque lobe des segments présente deux ou trois petits poils avec quelques filières arrondies ; sur le disque, quelques poils à peine visibles. Les pattes sont fortes, pubescentes, avec un tarse ne formant que le tiers de l'étendue du tibia ; les crochets sont très-longs, effilés à l'extrémité, les quatre digitules visibles et ordinaires. Les élytres sont largement arrondies, dépassant d'un tiers l'extrémité de l'abdomen et d'un blanc grisâtre ; balancier long, avec une seule soie, qui n'est pas plus longue que lui.

Cette espèce ne peut être confondue avec aucune autre par la forme particulière de certains poils boutonneux des antennes et par la forme allongée du menton dans la larve embryonnaire.

## 8. DACTYLOPIUS HOYÆ nobis.

Chaque plante de serres peut certainement fournir une Cochenille différente, aussi celle que l'on dénommait sous le nom d'*adonidum* peut donner une espèce nouvelle suivant la plante et surtout le pays d'où elle provient. C'est ainsi qu'en étudiant un *Dactylopius* récolté à Cannes dans les serres de M. le duc de Vallombrose, sur le *Hoya carnosa* de l'Asie occidentale, nous avons reconnu une espèce distincte de toutes les autres, quoique à première vue, elle ressemble parfaitement comme grandeur, forme, couleur et aspect des sécrétions latérales, au *D. adonidum*, dont elle diffère par les antennes du mâle plus robustes, moins longues, le troisième article à peine plus long que le second, fusiforme et non allongé comme dans *adonidum*, *pteridis*, etc.; le dernier article beaucoup plus court et à peine plus long que les six précédents, qui sont égaux entre eux; les lobes latéraux de l'extrémité abdominale avec un grand nombre de filières. Les pattes, moins longues, présentent des tarsi courts, plus renflés vers le milieu, le stylet en forme de pioche et formant un crochet presque à angle droit, les deux branches larges, celle formant la base plus large et droite, l'autre large, inclinée en dedans et terminée en pointe.

Quant à la femelle, elle ressemble beaucoup au *Dactylopius adonidum* récolté sur le *Musa*, et nous ne trouvons pas de différence à signaler, si ce n'est la teinte un peu rougeâtre et les filières des lobes postérieurs qui sont plus nombreuses. La pubescence des jambes, sur les cuisses et les tibias, est aussi moins abondante.

Une étude spécifique spéciale des Coccides des serres fournirait certainement un très-grand nombre d'espèces, ce qui nous entraînerait au-delà de notre but, qui est de débrouiller un peu le chaos dans lequel était la famille entière.

## 9. DACTYLOPIUS INDICUS nobis.

Nous avons récolté cette espèce, qui ressemble beaucoup au *C. adonidum*, sur le *Laurus indicus*, au Jardin-des-Anglais, à Nice et pendant

l'hiver, où elle forme des agglomérations considérables dans toutes les plaies et anfractuosités de l'arbuste. Traitée par l'alcool et l'eau potassique, le liquide a pris une teinte cramoisie foncée analogue à celle que nous avons obtenue avec la Cochenille de l'*Opuntia (C. cacti)*.

Elle est d'un brun rougeâtre, d'une longueur de 3 à 4 millimètres sur 2 millimètres de large. Son tégument présente une grande quantité de filières en petits points arrondis, d'autres plus grands, comme entourés d'une couronne, et de tubes courts, tronqués, plus des poils courts sur le dos et le ventre, très-longs vers la tête et à l'extrémité abdominale. L'insecte parfait présente des antennes de huit articles, dont le troisième le plus long, puis le huitième, qui est à peu près aussi long que les deux précédents, les quatrième à septième presque égaux, cependant le quatrième le plus court; le second est d'un tiers moins long que le troisième. Le menton est triangulaire, moins long que dans *adonidum*. Les pattes sont longues, les cuisses fortes; les tibias sont plus de deux fois plus longs que les tarses; ceux-ci sont courts et sans dent au côté interne. Les digitules longs présentent à peine une dilatation à l'extrémité, les courts dépassent un peu les crochets et sont terminés par un cornet assez visible. Les lobes latéraux de l'abdomen présentent un espace avec des filières arrondies et deux petits poils coniques, avec un poil ou deux assez longs; ceux de l'extrémité offrent une grande quantité de filières avec deux forts cônes épineux, deux longs poils, et le lobe est terminé par les poils ordinaires accompagnés de deux poils beaucoup moins longs que lui.

La larve, comme dans les autres espèces, ne présente que six articles aux antennes, dont le sixième plus long que les trois précédents. Les lobes présentent de très-petits poils coniques et à peine de filières autour. Le tarse est d'un quart plus long que le tibia.

La larve mâle ne présente que sept articles.

#### 10. DACTYLOPIUS LAVANDULÆ nobis.

Cette espèce se trouve dans le Midi, à la racine de la grande Lavande (*Lavandula stæchas*), où elle forme des plaques neigeuses dues à sa sécrétion cotonneuse.

Elle est d'une longueur de 2 à 3 millimètres, d'un jaune brun, avec des franges cotonneuses peu développées sur les parties latérales du corps. Dépouillée de cette matière, elle présente sur chaque lobe de l'abdomen deux ou trois poils avec de très-rares filières; sur les lobes latéraux de l'extrémité, les poils plus longs ordinaires, trois ou quatre petits autour avec quelque filières très-peu nombreuses ici. L'extrémité de l'abdomen offre aussi quelques poils assez longs, en dessous de l'anneau génito-anal, qui présente les six poils ordinaires. Sur le disque des téguments, au milieu, deux grands poils et de chaque côté trois plus petits. Il y a à peine de filières sur toute l'étendue de l'insecte. En avant, entre les antennes, six à huit grands poils et quelques larges filières.

L'insecte adulte présente huit articles aux antennes; la larve femelle six. Nous ne connaissons pas la larve mâle.

Jamais nous n'avons trouvé tant d'anomalie dans le nombre des articles des antennes que dans cette espèce, où nous avons des individus tantôt de huit, de sept, de six et même de cinq articles. Mais l'état normal étant de huit, nous considérons aussi ce nombre comme étant celui qui doit exister réellement dans cette espèce. Alors le troisième article est le plus long, les quatrième et cinquième les plus petits, les sixième et septième égaux, un peu plus grands, et le huitième à peine plus grand que le septième; le tout peu pubescent. Les tarse sont plus courts que le tibia, d'un quart environ.

Dans la larve, celle présentant des antennes de six articles, le sixième est le plus grand et plus long que les deux précédents, qui sont les plus courts, le troisième un peu plus long. Dans ces individus le tarse est de même grandeur que le tibia. Dans tous, les digitules longs manquent et sont remplacés par des poils non boutonneux; les digitules des crochets sont très-courts, avec un très-petit cornet. Le crochet présente vers l'extrémité une très-petite dent à peine visible.

#### 11. DACTYLOPIUS LILIACEARUM Bouché.

Nous ne connaissons pas cette espèce, que Bouché décrit comme suit :

♂. Brun, jaunâtre en dessous, les filets blancs; ailes blanchâtres, avec les nervures très-faibles.

♀. Oblongue, convexe, d'un rouge pâle faiblement saupoudré de blanc. Au bord postérieur, des appendices cotonneux.

Voisin de l'*adonidum*, mais la femelle plus grande, plus convexe, plus nue.

Vit sur plusieurs Liliacées, surtout *Amaryllis*, *Crinum*, *Pancremium*, et leur est très-nuisible. — (Bouché, Ent. Zeit. Stett., 1844, p. 300.)

M. le docteur Boisduval pas plus que nous n'a pu trouver cette espèce, qui est assez mal définie du reste pour qu'on puisse la distinguer d'un *D. adonidum*.

## 12. DACTYLOPIUS MAMILLARIÆ Bouché.

C'est sur diverses *Mamillaria* que l'on trouve cette espèce qui ressemble beaucoup au *D. adonidum*, mais en général plus petite que lui, ce qui ne suffirait certainement pas pour établir une espèce; mais nous trouvons aussi une différence dans l'antenne : ainsi, composée de huit articles comme les autres, elle diffère par le second article qui est le plus long, tandis que c'est le troisième dans l'*adonidum*; de plus, les cinquième, sixième et septième sont les plus petits et le quatrième plus grand que ceux-ci; dans l'*adonidum*, ce dernier est aussi court que les autres. Cette différence de longueur du quatrième article et le second article plus long la distinguent aussi du *D. pteridis*; également le quatrième article dans le *D. cyperi* est très-petit et le huitième article le plus grand, ce qui fait qu'on ne peut les confondre ensemble. De plus, l'antenne ici est plus courte en général; le reste comme dans les autres *Dactylopius*. Avec les auteurs qui ont parlé de cette espèce nous trouvons la sécrétion moins abondante sur les côtés.

Nous ne connaissons pas le mâle, que Bouché décrit comme suit :

♂. D'un brun rouge foncé; ailes blanches, nervures fortement saillantes en arrière; pattes pâles, filets blancs.

Semblable à l'*adonidum*, mais plus petit et plus foncé.

M. Boisduval ne donne pas de description plus étendue; malheureusement ces deux descriptions sont par trop laconiques et peuvent parfaitement s'adapter à celles de tous les mâles de cette famille, dont la couleur est très-variable suivant l'âge.

## 13. DACTYLOPIUS PTERIDIS nobis.

(Pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 4.)

Ressemble au *D. adonidum* et généralement confondu avec lui, mais un peu plus petit et plus étroit; comme aspect particulier et comme caractères distinctifs, nous renvoyons aux figures 1 et 4 (♂ et ♀).

Femelle d'un blanc jaunâtre, avec une bande brunâtre sur la ligne médiane. Longueur : près de 4 millimètres sur 1 millimètre 1/2 de large. Les appendices latéraux sont très-fins et longs, ainsi que les quatre de l'extrémité abdominale. Tête très-pubescente entre les deux antennes; celles-ci plus longues et plus pubescentes, le troisième et le dernier article des antennes les plus longs, quatrième à septième les plus courts (fig. 4), les pattes longues, le tarse un peu plus court que la moitié du tibia; crochet large à la base, les digitules longs et les courts très-déliés. L'abdomen présente une ponctuation et quelques poils rares, et, en outre, sur les quatrième, cinquième et sixième segments, deux larges points à égale distance des bords latéraux et de la ligne médiane (fig. 4 b). Chaque lobe latéral présente un espace avec de nombreuses filières en points arrondis, plus deux épines coniques, courtes, épaisses, et quelques poils; de plus, en dedans, un petit stigmaté très-visible dans cette espèce. Les lobes latéraux de l'extrémité abdominale offrent les mêmes caractères, mais la ponctuation plus abondante, les cônes épineux plus grands, et montrent les poils ordinaires, autour desquels se concentre la matière cotonneuse qui forme les deux grands filets.

Dans la larve embryonnaire, les tibias sont de même grandeur que les tarsi.

La larve mâle présente sept articles aux antennes.

Le mâle est grand, d'un brun jaunâtre, avec les élytres d'un gris foncé, très-allongées. Il ressemble beaucoup au *D. adonidum*. La tête est globuleuse, épaisse, surtout en dessous, très-pubescente : cette pubescence formée d'un poil non effilé à l'extrémité; elle est plus foncée que le reste et présente quatre yeux et quatre ocelles. Les antennes (fig. 4 a) sont longues, avec une pubescence grande et épaisse et les extrémités obtuses;

le troisième article est le plus grand; le dixième et le neuvième égaux. Ce caractère est ce qui distingue de suite cette espèce des autres espèces voisines. Les pattes sont très-pubescentes, les tibias longs et le tarse à peine le quart de ceux-ci, le crochet long et étroit, les digitules du tarse très-fins; ceux du crochet sont invisibles. L'extrémité de l'abdomen est terminée par une armature très-forte, avec le stylet la dépassant à peine. Les lobes abdominaux latéraux présentent un assez grand nombre de poils avec quelques filières arrondies; ceux de l'extrémité comme dans les *D. adonidum* et autres.

#### 14. DACTYLOPIUS ROBINIÆ nobis.

Nous avons souvent rencontré dans le département des Alpes-Maritimes des amas considérables de matière cotonneuse dans les plaies de l'acacia ordinaire. En les examinant avec attention, il nous a été facile d'y rencontrer deux espèces de Coccites: l'une un *Dactylopius* et l'autre probablement un *Guerinia*, ce dernier facile à éliminer par le caractère des antennes et des pattes d'un brun noirâtre; resterait donc à étudier le *Dactylopius*.

Notre première pensée était que nous devions avoir devant nos yeux une espèce connue et commune dans le pays. Nous avons donc recherché celles qui pouvaient y être. Nous avons d'abord porté notre attention sur le *D. vitis*; mais les antennes en différaient par leur longueur, par la longueur plus grande, plus svelte de chaque article dans le *robiniaë*, par la pubescence plus grande sur les cuisses du *D. vitis*. Comparée avec le *D. citri*, si commun sur le citronnier et les orangers, nous avons trouvé encore les antennes moins longues que dans le *D. citri* et surtout le quatrième article très-court, tandis que dans le *D. robiniaë* il est presque égal aux cinquième et sixième, puis le nombre des filières des lobes postérieurs de l'abdomen très-peu nombreux ici et très-nombreux dans le *D. citri*. Par toutes ces raisons nous avons pensé avoir une espèce distincte que nous décrivons comme suit :

Femelle en ovale allongé, d'un brun jaunâtre, plus pâle sur l'abdomen, les antennes et les pattes plus obscures, les sommets des tibias ayant tendance dans quelques individus à brunir plus fortement; sur le dos, une bande noirâtre; le tout recouvert d'une efflorescence blanche. Les appen-



dices latéraux sont peu développés; celles de l'extrémité comme dans toutes les autres espèces, un peu plus grandes. Antennes longues, ressemblant beaucoup à celles du *D. pteridis*, les articles allongés, le troisième et le huitième les plus longs, puis le second et enfin les autres presque égaux, cependant le quatrième et le septième un peu plus courts. Les jambes sont longues, surtout les tibias, les cuisses un peu fortes, le tarse la moitié aussi long que le tibia; crochets forts, digitules ordinaires.

La larve ne présente que six articles aux antennes, dont le sixième aussi long que les trois précédents, les tarse presque le double plus longs que le tibia, menton très-long, les filets rostraux très-longs, l'anse formée par leur retour sur eux-mêmes pouvant dépasser l'extrémité abdominale.

Nous ne connaissons rien du mâle.

Nous avons trouvé cette espèce à Hyères, Cannes, Nice et Menton.

#### 15. DACTYLOPIUS TULIPARUM Bouché.

Voici la description de cette espèce que nous n'avons pu reconnaître :

Mâle d'un brun jaune, avec des pattes jaunes; ailes d'un blanc trouble, à pilosités microscopiques; nervures visibles (toutes les espèces offrent ces caractères).

Femelle oblongue, déprimée, d'un jaune rougeâtre densément saupoudré de blanc, garnie sur les côtés et notamment par derrière d'appendices blancs et formant à l'extrémité deux petites queues.

Le mâle ressemble beaucoup à *adonidum*, mais plus comprimé et plus pâle. Se distingue du *D. liliacearum* par la taille moindre, la forme plus déprimée et plus étroite. — (Bouché, Ent. Zeit, Stett., 1844, p. 301.)

#### 16. DACTYLOPIUS VIBURNI nobis.

(Pl. 4, année 1869, fig. 9, et, année 1875, pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 5, pattes de la larve.)

Cette espèce ressemble beaucoup au *Dactylopius citri* et se trouve en

quantité sur les lauriers-tins à l'abri du vent et un peu à l'ombre. C'est surtout à Hyères que nous en avons récolté, mais nous en avons vu aussi dans les Alpes-Maritimes. Elle ne diffère du *D. citri* que par les antennes, dont les quatrième et cinquième articles dans la femelle adulte sont égaux, ce dernier plutôt plus court, le sixième un peu plus long et le septième le plus petit, tandis que dans *citri* le quatrième et le sixième article sont de beaucoup plus petits que les autres. De plus, dans la larve mâle, celle qui présente sept articles aux antennes, les second et troisième articles sont presque égaux, le second un peu plus court; dans *citri* il est évidemment plus court; les quatrième, cinquième et sixième articles sont égaux dans *viburni* et dans *citri*, le sixième est visiblement plus grand que les deux précédents. La pubescence nous a paru plus abondante dans *viburni* sur le corps, dans *citri* sur les pattes et les antennes. Le reste est comme dans *citri*.

Nous n'avons pu rencontrer de mâles, ce qui aiderait peut-être à mieux les distinguer.

#### 17. DACTYLOPIUS VITIS Niedielski.

(Pl. 6, Coccides, pl. XVI, fig. 6, larve embryonnaire.)

Dans certains pays cette espèce est très-abondante sur les vignes cultivées en pleine terre, et dans ces derniers temps il y en avait en telle quantité que cela devenait un véritable fléau, dont on pouvait cependant se débarrasser par un peu de soins et surtout en imprégnant chaque cep avec du goudron de gaz et en les lavant avec de la benzine ou du pétrole, ce qui tuerait les œufs et les jeunes.

Sa longueur est de 4 millimètres sur 2 de large. Elle est d'un ovale allongé plus ou moins convexe, d'un blanc jaunâtre saupoudré de matière cotonneuse et avec des filaments blancs autour du corps, ceux de l'extrémité abdominale beaucoup plus longs et atteignant quelquefois la longueur du corps.

Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec le *Pulvinaria vitis* Linné que nous avons indiqué plus haut, a été décrite récemment par un Russe, M. Niedielski, et figurée, il est vrai, d'une manière assez médiocre; mais de tout temps elle avait existé. MM. Planchon et Lichtenstein, plus récemment, ont parlé de cette espèce comme étant le Pou des Grecs (*Phtheir*)

et également le *Dactylopius longispinus* Targioni. Nous pensons, dans les deux hypothèses, que ces auteurs se trompent et qu'ils attribuent à cette espèce, pour les besoins d'une cause douteuse, des mœurs qu'elle n'a pas. Ainsi disent-ils à la page 5 d'un travail intitulé : *la Phthiriose chez les anciens* (extrait du Bulletin de la Société des Agriculteurs de France) : « M. Niedielski constate ce fait important que les Cochenilles de la vigne se réfugient SOUVENT en hiver sur les racines de la plante nourricière et que, dans ces conditions, si des gelées précoces (d'automne, suppose M. Planchon) les empêchent de pondre et de périr, elles continuent à sucer souterrainement le végétal dont elles amènent la destruction. » M. Planchon ajoute, éveillé par cette observation : « Mon attention s'est portée sur les habitudes du même insecte que je savais exister sur les vignes de Montpellier. Je l'ai trouvé vers la fin d'avril, et JE NE DOUTE PAS QU'IL NE SE RENCONTRE ÇA ET LÀ SUR les racines de quelques ceps sans accuser sa présence par un affaiblissement marqué de la plante. » Ainsi, le fait d'hivernage souterrain (indiqué comme douteux ci-dessus) signalé par M. Niedielski et confirmé par les observations pour nous plus qu'imparfaites, rapproché de la courte phrase incidente soulignée de Strabon, fait naître chez ces messieurs la conviction que la Cochenille des vignes de Crimée, d'Italie et de France, n'est autre que le *Phtheir* des Grecs.

Pour nous, les observations citées ci-dessus ne prouvent et ne confirment rien, elles sont inexactes, et, sans nier la présence de quelques *Dactylopius vitis* Niedielski sur les racines, ce qui se peut comme retraite hivernale, ces insectes ne s'y rendraient que pour y trouver un abri, et encore ne dépasseraient pas, pour nous, le collet de la racine. Ces animaux vivent en plein air et non souterrainement et ne craignent pas le froid ; ils se réunissent quelquefois en assez grande agglomération dans toutes les anfractuosités des écorces de la vigne, et malheureusement il n'en manque pas sur cette plante, et là ils s'entourent d'un amas assez considérable de matière cotonneuse dans laquelle ils pondent leurs œufs, comme le fait aussi le *Pulvinaria vitis* Linné. Aux premières chaleurs les œufs éclosent ; les petits restent quelque temps autour de la mère, inerte dans un coin, et lorsqu'ils ont pris une certaine force, se lancent au dehors, vont chercher les parties tendres de la vigne, les bourgeons, les jeunes feuilles, se réunissent quelquefois en quantité considérable autour des tailles fraîches. Ces petits ne se rendent pas aux racines, et par conséquent, si tant est que le *Phtheir* des Grecs existât sur la racine

et non sur la plante à l'air, le *Phtheir* n'était pas le *D. vitis*, contre lequel la pierre bitumeuse employée par les Grecs comme remède eût été plus qu'infructueuse, et nous ne nous faisons aucun scrupule de rejeter la preuve et la conviction de M. Planchon et de nous ranger à l'opinion de M. Ph. Koressios qui, en même temps que nous, a pensé que le *Phtheir* des Grecs, par suite de ses habitudes signalées par les auteurs anciens, pourrait bien être le *Phytloxera*, dont la présence dans le Mid est cause d'un si grand effroi. Mais revenons à notre monographie.

La femelle, avant sa fécondation, est d'un jaune un peu rougeâtre saupoudré de blanc, avec des appendices quelquefois très-longs. Sur la ligne médiane du dos on remarque de chaque côté une bande un peu obscure due à une ponctuation brunâtre. Les pattes et les antennes sont d'un brun clair un peu rouge; celles-ci sont de huit articles, dont le troisième le plus long, puis le huitième et le second, les quatrième à septième les plus courts, presque égaux. Le rostre ou menton est triangulaire, les côtés arrondis, avec un assez grand nombre de poils à l'extrémité. Les pattes, assez fortes, sont faiblement pubescentes, les tarsi un peu plus grands que la moitié des tibias; le crochet est très-arqué et présente, ainsi que le tarse, les digitules ordinaires peu développés. L'anneau génito-anal, assez large, peu ponctué, présente les six poils ordinaires; les lobes latéraux de l'extrémité abdominale offrent un très-long poil avec trois autres beaucoup plus petits; à côté l'espace avec les filières arrondies peu nombreuses et deux cônes assez forts accompagnés d'un poil ou deux; les lobes de l'abdomen présentent les mêmes cônes, mais très-petits, et quatre ou cinq filières arrondies. Les téguments sont parsemés de filières arrondies, de tubes tronqués, de poils plus ou moins grands.

La larve embryonnaire ne présente que six articles aux antennes (fig. 6), dont le dernier le plus long, les autres presque égaux, à l'exception du second un peu plus long. La pubescence sur le corps est beaucoup plus longue que dans l'insecte parfait, et la petite larve a l'air toute hérissée. Les tibias sont plus courts que les tarsi et proportionnellement plus effilés que dans l'insecte parfait. Le crochet est long et effilé. Les digitules sont très-visibles, et les longs le paraissent plus aussi. Les filières, moins nombreuses que dans l'état parfait, sont composées d'une ponctuation plus grande à l'extrémité de l'abdomen, surtout là où la pubescence est très-longue. L'aspect général est plus allongé, rétréci en arrière.

La larve mâle est en ovale allongé, pareille de forme à la jeune femelle, mais les antennes n'ont que sept articles, dont le septième le plus long ; les tarsi sont presque égaux aux tibias ; la pubescence générale est plus faible que dans la femelle, et les filières moins nombreuses.

Le mâle à l'état parfait est élancé, étroit, d'un jaune plus ou moins brunâtre sur la tête et le thorax, les élytres d'un blanc grisâtre avec les nervures jaune rougeâtre très-clair, les pattes et les antennes un peu plus foncées ; l'abdomen paraît plus pâle que le reste et est aussi long que la tête et le thorax réunis. La tête est arrondie, un peu avancée entre les deux antennes et faiblement échancrée en avant, avec quelques poils très-rares. Malgré tous nos soins, nous n'avons pu voir que quatre yeux et deux ocelles, et cependant nous pensons qu'il peut y en avoir quatre. Les antennes sont longues, très-pubescentes, le troisième et le dernier article les plus longs, le quatrième le plus court, bien entendu après les deux basilaires, qui sont de forme ordinaire. Le thorax est clair en avant et sur les côtés, plus foncé sur le mésothorax et le métathorax. Les élytres sont longues, blanches, avec une teinte un peu grisâtre, les nervures à peine visibles. L'abdomen est très-long, tronqué à l'extrémité ; les organes sexuels forment un tubercule avec une pointe au sommet ; de chaque côté de la pointe, six à huit poils. Sur les lobes, les filières et les poils ordinaires, deux grands accolés et deux petits de chaque côté ; à chaque segment, deux poils et deux à quatre filières sur les côtés, et sur le disque six à huit poils. Les pattes sont longues, très-pubescentes, avec les tarsi assez longs, les deux grands digitules avec un très-petit bouton ; quant aux digitules courts, qui existent aussi, comme ils ne dépassent pas le crochet et qu'ils sont accolés dessus, ils ne sont pas visibles. La pubescence sur les pattes et surtout sur le tarse est très-longue. Les crochets sont longs, atteignant presque le tiers de l'étendue du tarse.

Lorsque le corps du mâle est vide, alors il revient sur lui-même et a très-peu d'étendue, mais dans l'état de grandeur voulue l'abdomen est plus long que le thorax. C'est vers le mois de juin qu'il apparaît pour féconder la femelle de l'année, dont les œufs éclosent peut-être à l'automne, mais plus sûrement au printemps.

Quelques auteurs ont pensé qu'il y avait ponte multiple ou génération multiple dans l'année ; nous ne le croyons pas. Ponte multiple, pensons-nous, devrait dire que les femelles ont plusieurs époques de ponte dans l'année, comme les oiseaux, par exemple ; c'est une erreur : une fois la

ponte commencée elle se continue, on pourrait même dire sans la volonté de l'animal, car elle se fait mécaniquement et non volontairement, les œufs, en grossissant et arrivant à maturité, sont chassés les uns par les autres. Il n'y a pas là de générations multiples, ce qui peut arriver artificiellement pour certaines espèces, le *Coccus cacti*, par exemple, mais non dans la nature, du moins dans nos pays, à moins que, comme dans le *Phylloxera*, il n'y ait des générations parthénogénésiques, ce que nous n'avons jamais vu.

### 18. DACTYLOPIUS (COCCUS) ZAMIÆ Lucas.

Ann. Soc. ent. Fr., 3<sup>e</sup> série, t. III, Bull., p. CVII, 1855 (Australie).

Boisduval, Ent. hortic., 357 (1867).

Je montrerai à la Société, écrit M. H. Lucas, plusieurs insectes de l'ordre des Hémiptères qui vivent sur des plantes de la famille des Cicadées. C'est dans les serres du Muséum, sur le *Zamia spiralis* que cet Hémiptère du genre *Coccus* a été observé. Il couvre d'une matière farineuse excessivement abondante les branches de cette Cicadée, et c'est sous cette matière blanche, très-dense, que se tient cette Cochenille, au nombre quelquefois de trois ou quatre individus, mais d'âges différents. Elle est très-agile, et les plus grands individus mesurent 5 millimètres de longueur sur 2 1/4 de large. Elle est entièrement d'un jaunâtre testacé. La femelle est ovale, farineuse, avec les soies caudales très-allongées, dépassant quelquefois la longueur du corps. Les antennes ainsi que les organes de la locomotion sont d'un testacé très-légèrement jaunâtre.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce que je propose d'appeler le *Coccus zamiaë*.

Nouvelle-Hollande.

### 2. Genre **Pseudococcus** Westwood.

Cette division se caractérise par la présence de neuf articles aux antennes de la femelle adulte, six à la larve et sept à la larve mâle. De

plus, les tarses n'offrent pas de digitules longs comme la majeure partie des espèces, excepté dans le *Coccus hederæ*. Tous les autres caractères sont ceux des *Dactylopius*, dont ce groupe n'est qu'un démembrement pour faciliter l'étude.

#### 1. PSEUDOCOCCUS AGERIS.

Beaucoup d'auteurs ont décrit cette espèce qui se trouve sur le sycamore ou érable; mais il y a eu confusion chez beaucoup pour le mâle. Ainsi Curtis, dans l'Entomologie britannique, nous donne le mâle du *Lecanium* pour celui du *Coccus*; M. Westwood également, dans son Introduction à l'Entomologie, II, 446, nous semble décrire le mâle du *Lecanium*.

Voici la description de cette espèce, une des plus communes dans tous les pays :

D'un jaune rougeâtre et d'une longueur de 4 à 5 millimètres sur 8 de large.

La larve embryonnaire est d'un jaune rougeâtre, en ovale allongé, étroit en arrière. Elle présente six articles aux antennes, le dernier aussi long que les trois précédents. Le rostre est large et long; les filets dépassent les jambes intermédiaires et reviennent ensuite vers la lèvre inférieure ou menton; celui-ci biarticulé. Le corps est entouré d'une série d'épines à chaque segmentation, et sur le disque de chacune une série de huit filières en forme de points arrondis; entre chaque un poil court; au devant de la tête, entre les yeux, quelques poils plus longs; anneau génito-anal avec six poils, les lobes latéraux gros avec un poil très-long et trois ou quatre plus courts. Les pattes présentent un tarse d'un tiers plus long que le tibia, les crochets pointus et accompagnés de deux digitules; ceux du tarse ne nous semblent pas avoir de boutons à l'extrémité: ce ne sont donc que des poils.

L'adulte est en ovale arrondi, aussi large en arrière qu'en avant. Le disque est couvert de filières sous forme d'une ponctuation plus ou moins dense et de poils très-longs, nombreux surtout sur la partie médiane de chaque segment et à l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont longues, très-fines, de neuf articles, les deuxième et troisième les plus longs, les autres diminuant et de grosseur et de longueur. La pubescence est

assez rare. Le menton est long, acuminé à l'extrémité, celle-ci présentant un grand nombre de poils. Les pattes offrent des tibias trois fois plus longs que le tarse ; les crochets sont plutôt courts que longs et dentelés au côté interne, quelquefois tronqués à l'extrémité. Il n'y a que deux digitules, ceux du crochet ; les autres ne sont que de simples poils. L'anneau génito-anal est large, très-ponctué, et présente six poils assez longs.

Nous n'avons pas eu la chance de trouver le mâle. Nous n'avons jamais rencontré que des pupes ressemblant à une jeune larve adulte et renfermée dans un cocon d'une certaine consistance, d'un blanc feutré. Ces larves diffèrent des précédentes en ce qu'elles offrent des tibias et des tarses à peu près de même grandeur, le crochet long et dentelé au côté interne comme pour les autres. Cette larve est d'un brun rougeâtre. A certain moment de son existence la peau se durcit et alors l'insecte se transforme.

Pendant les grandes chaleurs et lorsque les mères ou les adultes sont fixés, si on regarde avec une loupe on voit poindre de toute la superficie du corps, qui est recouverte d'une poussière farineuse, de longs filaments d'une substance transparente et qui disparaissent lorsque l'insecte se remue et change de place. Nous avons remarqué que ces espèces, très-sédentaires pendant le jour, cheminent plus volontiers vers le soir, où on les rencontre le long du tronc de l'arbre.

Cette espèce, propre à l'érable, se rencontre aussi sur d'autres arbres, entre autres le charme, sur lequel nous l'avons récolté à Chambéry (Savoie), sur le tilleul et même le marronnier, quoiqu'il y ait une espèce distincte sur ce dernier.

## 2. PSEUDOCOCCUS ÆSCULI nobis.

Cette espèce se rencontre très-souvent sur les marronniers et ressemble beaucoup au *D. aceris*. Les sécrétions cotonneuses latérales du corps sont moins abondantes, les filets caudaux plus courts. Il est jaune un peu brunâtre, un peu plus foncé sur la ligne médiane du dos. Sa longueur est à peine de 1 millimètre avant la fécondation ; après celle-ci il atteint 4 à 5 millimètres et même plus ; c'est à cet état qu'il est le plus visible, et



même de loin on peut le voir trancher en blanc sur l'écorce brunâtre. A ce moment il devient sédentaire, mais avant il est assez agile, surtout le soir, où on l'aperçoit marchant sur les écorces. Pendant l'hiver, tous les petits individus sont généralement des mâles; en les mettant dans une boîte on est quelquefois assez heureux pour en obtenir l'éclosion.

Le corps est d'un jaune un peu olivâtre uniforme, avec le rostre noirâtre à l'extrémité; yeux noirâtres; antennes claires à la base, obscures au sommet; pattes jaunes, les tibias noirs à la base, jaunes au sommet, quelquefois entièrement noirâtres avec des anneaux jaunes. Les antennes sont de neuf articles, dont le second et le troisième les plus longs, les autres allant en diminuant jusqu'au dernier, qui est aussi long que les deux précédents. Dans la larve mâle il n'y a que sept articles; dans la larve embryonnaire six, dont le dernier très-long.

Dans l'insecte adulte les téguments offrent très-peu de filières. Ce caractère est le plus essentiel pour différencier cette espèce des *D. aceris* et *platani*.

Le mâle est fort, le prothorax très-grand, plus long que le reste de l'insecte; la tête est tronquée et échancrée en avant, avec des antennes de dix articles, dont le troisième le plus long. Le prothorax, très-grand, est globuleux, arrondi en avant, avec deux lignes longitudinales en avant, le mésothorax et le métathorax à peine aussi grands que le prothorax; le premier présente une arcure en avant, et, un peu au-dessus, deux lobes; le métathorax est fortement rétréci en arrière, avec le lobe postérieur arrondi. L'abdomen est étranglé à la base et présente sur les lobes latéraux de chaque segment plusieurs poils assez longs avec quelques filières arrondies; l'avant-dernier segment offre deux poils presque aussi longs que ceux du dernier segment; ceux-ci sont très-longs et soutiennent la base des filets blancs qui sont excessivement longs. L'armure copulatrice est très-élargie à la base et courte. Les pattes sont longues, très-pubescentes, brunes, jaunes à la base; les poils sont forts, longs et obtus à l'extrémité; le tarse, dans les pattes intermédiaires, est un peu arqué et présente un crochet excessivement fort; celui des pattes postérieures est long et un peu courbe, avec le crochet moins long. Les élytres, d'un gris cendré rouge vers la côte, présentent un petit lobe à l'insertion; elles sont courtes et arrondies au sommet et à la base.

### 3. PSEUDOCOCCUS BRUNNITARSIS nobis.

Sur les Bourraches. Dans le département des Alpes-Maritimes nous avons souvent trouvé des Cochenilles de différentes natures : ainsi des individus ressemblant à des *Orthezia* et d'autres qui étaient de véritables Dactyloptes, qu'à cause de la présence de neuf articles aux antennes nous plaçons dans ce genre.

Longueur : 1 millimètre 1/2 tout au plus, par conséquent un des plus petits connus. D'un jaune rougeâtre recouvert d'une efflorescence blanche ; sur les côtés les appendices ordinaires, et à l'extrémité deux plus longs que les autres. Les antennes sont de neuf articles, le second et le troisième les plus longs, le premier le double plus épais, le neuvième un peu plus long que le troisième et égalant à peu près les deux précédents réunis. Pubescence assez courte et ordinaire. Pattes longues, le tibia deux fois plus long que le tarse ; celui-ci plus étroit et d'un brun noirâtre ; digitules du crochet déliés et le dépassant à peine, celui-ci étroit, un peu creusé au côté interne. Les digitules des tarses sont remplacés par de simples poils. Anneau génito-anal étroit, ponctué et présentant six poils.

Nous ne connaissons que l'adulte jeune sans œufs.

### 4. PSEUDOCOCCUS HEDERÆ nobis.

Nous devons cette espèce à notre collègue et ami M. Lichtenstein, qui l'a récoltée à Montpellier, sur les lierres.

La femelle est d'un brun plus ou moins foncé, beaucoup plus dans les vieilles que dans les jeunes. Elle est en ovoïde arrondi en avant, un peu acuminé vers l'extrémité. Le menton est angulairement allongé. Les antennes sont de neuf articles, avec le troisième et le neuvième les plus longs, puis le deuxième, le quatrième et le cinquième ; les sixième, septième et huitième les plus petits et égaux ; le dernier article est une fois et demie plus long que le huitième. Les jambes sont assez longues, avec le tarse beaucoup plus court que le tibia, qui est plus de deux fois plus long que lui. Nous voyons les digitules ordinaires. Les téguments

offrent un grand nombre de filières en forme de longs poils, de plus courts, et de ponctuation arrondie.

La larve a six articles aux antennes, le dernier article très-long, plus long que les deux précédents, puis le troisième, et enfin les autres presque égaux entre eux. Sur les lobes qui offrent les grands poils de l'extrémité, il y a trois épines coniques avec quelques filières, et, sur les lobes latéraux des segments, deux poils épineux assez forts; sur le disque des segments abdominaux, des filières en forme de ponctuation ou de poils et même de tubes tronqués.

Dans la larve embryonnaire, celle qui sort de l'œuf, la forme de l'antenne est différente : les troisième, quatrième et cinquième articles sont égaux et très-courts, la ponctuation est moindre; dans tous les cas le tibia est plus court que le tarse; l'anneau génito-anal est large, ponctué sur le bord et ne présente que six poils.

Nous ne connaissons rien du mâle, à moins que l'un des deux types de larves décrits ci-dessus n'appartienne à la larve mâle.

## 6. PSEUDOCOCCUS MESPILI Geoffroy.

C'est sur les néfliers que l'on rencontre assez souvent cette espèce, qui ressemble beaucoup à celle que nous trouvons sur le platane; elle se voit aussi quelquefois en assez grande quantité sur les pommiers et sur les tilleuls.

Elle est d'une longueur de 4 à 5 millimètres sur 2 1/2 à 3 de large, d'une couleur rougeâtre, avec les antennes et les pattes un peu plus foncées. Les antennes sont de neuf articles, dont le second le plus grand, puis le troisième, qui lui est presque égal, les suivants allant en diminuant jusqu'au neuvième, qui est deux fois plus long que le précédent. La pubescence est assez rare et formée d'un poil assez long. Les pattes sont longues, le tibia deux fois plus long que le tarse; le crochet, fort et large à la base, présente une petite dent vers le sommet. Nous ne voyons que les deux digitules du crochet; ceux du tarse ne sont que des poils courts et fins à l'extrémité, comme dans cette série. Les téguments présentent des filières arrondies, des poils très-longs et d'autres plus courts dissémi-

nés, les poils les plus longs vers le sommet et à l'extrémité. Les lobes latéraux présentent deux ou trois poils coniques avec quelques filières en forme de points arrondis ; les lobes de l'extrémité sont formés de même, avec deux ou trois plus grands poils coniques et quelquefois d'autres plus petits, le tout accompagné d'un grand nombre de filières arrondies ; l'anneau génito-anal avec six longs poils.

La larve embryonnaire ne présente que six articles aux antennes, dont le dernier aussi long que les trois précédents ; les tarsi sont un tiers plus longs que les tibias, les lobes latéraux des segments terminés par une épine courte et accompagnée, un peu en dedans, d'un petit poil.

Nous ne connaissons ni le mâle, ni sa larve.

##### 5. PSEUDOCOCCUS PLATANI nobis.

Cette espèce, que nous avons récoltée en abondance à Annecy (Savoie), se trouve dans toutes les fissures des platanes. Elle ressemble beaucoup au *Dactylopius aceris*. Ce n'est qu'avec la plus grande attention qu'on peut la distinguer, et les caractères sont tellement faibles qu'on pourrait facilement les confondre. Il en est encore ainsi de l'espèce qui se trouve sur le marronnier.

Pour nous, voici ce que nous trouvons comme caractéristiques :

Elle est constamment plus petite, ne dépasse pas 4 millimètres sur à peine 2 1/2 à 3. Nous parlons, bien entendu, de l'insecte débarrassé de son duvet cotonneux. La couleur est d'un jaune clair quelque peu rougeâtre, avec une bande plus foncée sur la ligne médiane du dos ; autrement il est unicolore, avec les pattes à peine plus foncées. Les antennes sont longues, filiformes, de neuf articles, le second le plus long, puis les autres diminuant progressivement jusqu'au neuvième qui est moitié plus long que l'avant-dernier ; les trois précédents, sixième, septième et huitième, les plus petits avec le quatrième, ce que nous voyons aussi dans *aceris*, tandis que dans l'*æsculi* il est presque égal au cinquième. Les pattes paraissent pareilles à celles de l'*aceris*, mais la pubescence est plus longue, le crochet plus constamment régulier incolore et avec une petite dent vers l'extrémité.

Un caractère peut encore servir à distinguer cette espèce : la neuvième articulation des antennes est bien séparée de la huitième, tandis que dans *aceris* et *æsculi* les deux articulations ne sont distinctes qu'avec de l'attention, et souvent les deux ne semblent en former qu'une.

La pubescence du corps a des poils beaucoup plus longs et avec une ponctuation entremêlée plus abondante vers les articulations segmentaires, surtout en dessous, où la pubescence est plus rare et plus courte. L'anneau génito-anal est formé d'un cercle assez large avec ponctuation très-serrée vers le bord interne et six poils.

Nous avons trouvé parmi les individus de nombreux exemplaires plus petits et sans œufs, que nous supposons des mâles, et qui ont également neuf articles aux antennes.

L'insecte au repos est recouvert d'une très-forte couche de matière cotonneuse, mais sans que les lamelles latérales soient très-grandes, excepté les deux dernières des lobes du dernier segment. Par le soleil, on voit, en outre, poindre de toutes parts, de cette matière, des filaments soyeux, très-longs, d'une délicatesse extrême ; c'est pendant le mois de mai que nous avons le mieux observé cette particularité, qui doit être propre à tous les Coccites.

Nous n'avons pu trouver de mâles complets.

### 3. Genre **Ripersia** nobis.

Nous avons créé ce genre pour les espèces de Dactyloptes qui offrent six articles aux antennes pour la larve embryonnaire et pour la femelle arrivée à l'état adulte, la larve mâle conservant le nombre sept, le plus ordinaire dans tout le groupe. Les autres caractères sont ceux des *Dactylopius* ; cependant nous pouvons encore ajouter l'absence des digitules des tarsi.

#### RIPERSIA CORYNEPHORI nobis.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig. 1 et 1 a.)

Nous avons reçu dans le courant de l'été une espèce très-intéressante, récoltée par notre ami M. Perris sur le *Corynephorus canescens*.

La femelle est en ovale arrondi (fig. 1), d'un jaune clair couvert d'une ponctuation farineuse et blanchâtre, et d'une longueur de 2 à 3 millim. sur 1 à 1 1/4 de large. Antennes de six articles, dont le sixième le plus long et plus grand que les deux précédents; le second est moins grand que le sixième et presque égal aux quatrième et cinquième, qui sont les plus petits. Les jambes, dont les cuisses sont fortes, présentent un tibia un peu plus grand que le tarse, celui-ci offrant une pubescence rare et courte, le crochet, fort à la base et en arc, avec deux très-courts digitules à peine visibles. Nous ne pouvons voir de digitules aux tarses. Le menton est large, à peine plus long que large. L'abdomen est pubescent vers le sommet, avec les poils et les filières ordinaires et l'anneau génito-anal avec six poils.

Cette femelle est bien une adulte avec des œufs dans le corps. Nous faisons cette observation à cause de sa ressemblance avec les individus à l'état de larve qui présentent comme elle des antennes de six articles dont le sixième plus long que les trois précédents et dont le tarse est franchement plus grand que le tibia. Nous n'avons pu voir également de digitules aux tarses; quant à ceux du crochet, ils sont plus visibles que dans l'adulte. Le corps présente des poils assez longs, mêlés de filières en forme de ponctuation arrondie. Le menton est à peine plus long que large, avec les filets rostraux courts, l'anse atteignant au plus les pattes intermédiaires. Sur la seconde suture abdominale une cicatrice oblongue, et sur la cinquième deux autres, une de chaque côté; au-dessus des yeux nous avons encore remarqué une impression que nous avons peu remarquée en général.

La larve mâle (fig. 1 a) présente sept articles aux antennes; elle est plus petite que la femelle, dépasse à peine 1 millimètre 1/2; les tibias sont plus longs que le tarse; tels sont les caractères qui nous ont toujours paru devoir appartenir au mâle, en dehors de preuve plus convaincante, telle que le pénis; les antennes de sept articles, le dernier article même paraissant ici être formé de deux, le sixième et le cinquième les plus courts, les autres presque égaux; le menton est aussi plus large que long, les filets rostraux très-courts; sur l'abdomen, les poils et les cicatrices de la larve femelle jeune.

Nous ne connaissons pas le mâle à l'état parfait.

4. Genre **Westwoodia** nobis.

Nous caractérisons cette division par les antennes de la femelle adulte et celles de la larve du mâle composées de huit articles, la larve femelle n'en offrant que six. Menton très-court, filets rostraux très-courts, dont l'anse dépasse à peine les jambes antérieures. Le reste comme dans les *Dactylopius*.

La longueur du corps de l'espèce qui sert à former cette coupe est très-remarquable et dépasse de beaucoup l'ordinaire, car elle est plus de trois fois plus grande que la largeur.

**WESTWOODIA PERRISII** nobis.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig. 2, 2 a et 2 b.)

C'est sur le *Calamagrostis arundinacea* et sur le *Sphagnum* que cette espèce a été récoltée près de Mont-de-Marsan par notre bon ami M. Édouard Perris, et sur l'*Agropyrum* par nous, à Hyères, en même temps que le *Philippia festucæ*.

Cette espèce se distingue de suite de toutes les autres par la longueur de son corps (fig. 2), en outre de ces caractères génériques reposant sur la présence de huit articles dans la larve et dans la mère.

D'un jaune nuancé par une poussière blanche et même par le derme blanc par place, surtout sur le milieu de chaque segment. Sa longueur est de 5 millimètres sur 1 1/2 de large au plus, ce qui fait qu'elle est près de quatre fois plus longue que large. Elle présente un espace ovalaire sur la suture du troisième au quatrième segment et au milieu; chaque lobe présente quelques poils au bord, et ceux de l'extrémité abdominale (fig. 2 a) les poils longs ordinaires accompagnés de cinq ou six poils, l'anneau génito-anal très-étroit, ponctué et avec six poils. Les antennes sont de huit articles dans la mère pendante, le deuxième long, le huitième plus long que le septième et le sixième réunis, le quatrième et le sixième les

plus courts. Les pattes, qui paraissent petites par rapport à la longueur du corps, sont très-pubescentes, le tarse un peu plus court que la moitié du tibia, les digitules longs en général et terminés, les plus longs, par un très-petit bouton, les courts par un petit cornet (fig. 2 b). Le menton est très-court, mais plus long que large. Les filets rostraux ne dépassent pas les pattes intermédiaires. Les pattes et les antennes sont brunes.

La larve mâle présente, comme la femelle, huit articles aux antennes, dont les quatrième, cinquième et septième les plus courts, les troisième et sixième un peu plus grands et égaux, le second un peu plus court que ces derniers et épais, enfin le huitième le plus long. L'aspect de l'antenne est plus court que dans la femelle, chaque article paraît plus large. Nous voyons la même cicatrice sur le milieu de l'abdomen. Le rostre est court, épais, et les filets rostraux n'atteignent que le milieu de l'espace compris entre les jambes antérieures et intermédiaires. Les jambes comme dans la femelle.

## 5. Genre **Boisduvalia** nobis.

Nous créons ce genre pour les espèces de *Dactyloptes* qui présenteront quatre filets à l'extrémité de l'abdomen du mâle, les autres caractères étant généralement ceux que nous rencontrons dans les *Dactylopius*. La présence de ces quatre filets nécessite un autre caractère : c'est la présence sur l'avant-dernier segment de tout l'appareil sécréteur du dernier; aussi y trouvons-nous deux grands poils, plusieurs petits et une agglomération aussi grande de filières arrondies. Les antennes semblent un peu plus grêles aussi que dans les autres espèces, surtout dans le *B. lauri*, où pattes et antennes sont très-grêles et très-pubescentes.

### 1. **BOISDUVALIA LAURI** Boisduval.

Nous avons récolté cette espèce sur le laurier (*Laurus nobilis*).

La femelle, longue de 3 millimètres environ, ressemble beaucoup à celle du *D. citri*. Elle est d'un jaune blanchâtre, un peu brunâtre sur la



ligne médiane du dos, les antennes et les pattes d'un jaune plus foncé. Les antennes sont de huit articles, dont le second le plus long, puis le huitième et le troisième, les quatrième à septième les plus courts, presque égaux. Les tarsi sont à peine le tiers de la longueur des tibia, ceux-ci de la grandeur à peu près des cuisses, qui sont un peu épaisses.

Le mâle, très-long, présente des antennes et des pattes très-grêles avec une pubescence très-longue, un peu comme dans le *Putonia antennata*, que nous verrons plus loin. Le second article, généralement court, est ici aussi long que le troisième. Ce caractère sert de suite à empêcher de confondre cette espèce avec la suivante, le *B. quadricaudata*. La tête est globuleuse, arrondie, et présente quatre yeux et six ocelles. Le thorax, fortement élargi sur le mésothorax à l'insertion des élytres, se rétrécit en arrière, où le métathorax est légèrement échancré au lieu d'être arrondi comme généralement. L'abdomen, très-étroit à la base, s'élargit insensiblement, prend sa plus grande largeur au sixième anneau, puis se rétrécit de nouveau au septième. Les organes sexuels forment un mamelon allongé, étroit, avec un crochet dirigé en dessous. Les lobes latéraux des deux derniers segments présentent un grand nombre de filières donnant naissance à la sécrétion qui forme les filets qui sont très-longs et d'un blanc éclatant. Les élytres sont largement arrondies, d'un blanc grisâtre; le balancier, jaune, présente une longue soie à son extrémité. Les pattes sont grêles et pubescentes; nous n'avons pu voir de poils boutonneux, mais des digitules en forme de poils seulement; les tarsi sont longs, à peu près du tiers des tibia: ceux-ci un quart plus longs que les cuisses.

Dans l'état naturel la femelle présente autour du corps les appendices cotonneux blancs qu'on observe dans toute la famille et surtout dans les *Dactylopius*.

## 2. BOISDUVALIA QUADRICAUDATA nobis.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig. 3, extrémité abdominale du mâle et tarse.)

C'est à Nice que nous avons récolté cette espèce sur un chiendent que nous n'avons pu déterminer ni faire déterminer, à cause de son état peu avancé et de dessiccation.

Le mâle de cette espèce, par les quatre soies de l'extrémité abdominale, se rapproche beaucoup du *D. lauri* Boisduval.

La femelle adulte est longue, ovalaire, d'un blanc jaunâtre, avec les antennes et les pattes jaune un peu plus foncé, recouvertes de poussière blanche et présentant de faibles appendices de chaque côté ; sur les lobes postérieurs ils sont plus longs. Sa longueur est de 3 à 3 1/2 millimètres sur 1 3/4 à 2 de large. Elle ressemble beaucoup au *D. vitis*. Les antennes sont de huit articles, dont le huitième le plus long, puis le troisième, le quatrième très-court, cinquième, sixième et septième plus longs que ce dernier et presque égaux, cependant le cinquième paraît un peu plus long ; le menton est un peu plus long que large, avec les filets rostraux le dépassant à peine. C'est le seul que nous ayons vu aussi court. Les pattes sont assez longues, avec le tarse deux tiers moins grand que le tibia, les crochets antérieurs assez longs avec une faible dent, plutôt même l'impression d'une dent au sommet, au côté interne. Les crochets antérieurs paraissent tronqués dans le type étudié (fig. 3 a) et préparé à la potasse comme toutes nos espèces, tandis que ceux des tarses postérieurs (fig. 3 b) sont allongés, avec une dent. Le derme est parsemé de poils très-longs, assez nombreux sur la tête, entre les antennes, plus rares sur le corps, qui est parsemé de filières en forme de petits points, au milieu desquels on en observe d'autres plus gros, surtout vers les bords latéraux de l'abdomen et à son extrémité. Sur le troisième segment une cicatrice ombilicale en ovale allongé. Les lobes postérieurs présentent un long poil, puis trois ou quatre plus petits et autour des filières arrondies, peu nombreuses ; sur le segment pénultième, deux poils assez longs avec quatre ou cinq filières autour ; sur les autres lobes des segments, les poils sont très-petits et il y a encore moins de filières : deux ou trois. Sur le milieu de chaque segment, quelques poils très-longs.

Le mâle, qui, au premier abord, ressemble à tous ceux des *Dactylopius*, offre une différence cependant très-grande par la présence de quatre queues ou filets au sommet de l'abdomen, dont deux sur le dernier segment et deux sur le pénultième. Chaque filet est composé de deux longs poils autour desquels se condense l'exsudation produite par les filières très-nombreuses dans cette espèce. Les pattes sont longues, avec les tibias quatre fois plus longs que les tarses, qui sont accompagnés des digitules ordinaires, mais ceux-ci à peine visibles ; les crochets sont très-longs, étroits à la base. Les organes sexuels sont très-développés et forment un tubercule très-gros avec un stylet fort, à sommet tronqué. Les

élytres sont très-longues avec les nervures fortes, et, entre les deux et le lobe, un pli sensible. Le balancier est long, avec une soie conique à peine aussi longue que lui et recourbée à l'extrémité. Les antennes sont très-longues, filiformes et très-pubescentes, le dernier article plus petit que le précédent, le troisième le plus long, et les autres allant toujours en diminuant jusqu'au dixième. La tête est très-forte, avec quatre ocelles pensons-nous; elle est faiblement échancrée en avant. Le thorax est très-grand, plus large à l'insertion des élytres. La couleur est d'un brun foncé sur la tête et les arcures du thorax; l'abdomen est rougeâtre, les élytres d'un blanc grisâtre avec les nervures jaunes.

### 6. Genre **Putonia** nobis.

Ce genre nouveau se basera sur les yeux proéminents dans la femelle, la présence de douze yeux (pl. 7, fig. 4), dont quatre grands, et huit ocelles dans le mâle; l'absence dans les deux sexes de digitules à extrémité renflée (fig. 4 c); huit poils sur l'anneau génito-anal (fig. 4 b); deux poils sur le balancier; antennes de neuf articles dans la femelle, de dix excessivement longs dans le mâle (fig. 4 a).

#### PUTONIA ANTENNATA nobis.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig. 4, 4 a, 4 b et 4 c.)

Femelle d'un brun foncé, en ovale arrondi, d'une longueur de 3 millimètres  $1/2$  sur 2  $1/2$  de large.

Cette espèce se trouve sur les pins et particulièrement sur le *Cembro* (Puton, Briançon) et sur le sapin ordinaire? (Fairmaire, Chambéry).

Antennes de neuf articles, dont le troisième et le neuvième les plus longs, les autres d'égale longueur. Yeux proéminents. Menton très-long, biarticulé. Pattes fortes, robustes, avec une pubescence forte, au côté interne surtout; tarse à peine le tiers aussi long que le tibia, les crochets longs, forts, et présentant une dent au côté interne (fig. 4 c); à

la base un mamelon sur lequel prennent naissance les digitules, qui ne sont ici que des poils dépassant à peine la longueur du crochet et moins longs sur les pattes postérieures; les digitules des tarsi ne consistent également qu'en poils aigus. Les lobes postérieurs de l'abdomen présentent un espace avec des pointes épineuses et autour des filières arrondies plus ou moins disséminées sur chaque segmentation du corps; vers les bords latéraux un espace avec des poils courts d'aspect épineux; sur les segments des poils courts avec des filières arrondies. L'anneau génito-anal est très-large, finement ponctué, avec huit poils (fig. 4 b).

Comme mâles de cette espèce, nous rapportons des individus récoltés par notre ami M. L. Fairmaire sur les sapins? quoique ce ne soit pas tout à fait la même chose; mais l'identité des crochets des tarsi et des digitules nous y engage; en effet ils présentent les mêmes caractères.

Le mâle a une longueur de 3 millimètres sans comprendre les ailes, qui dépassent de moitié le corps; les ailes étendues, il occupe au moins 7 millimètres de largeur. Il est d'un brun jaune, avec les élytres d'un gris blanchâtre, les nervures un peu jaunes à la base de l'élytre, près de l'insertion.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette espèce, c'est la présence de quatre yeux et huit ocelles, on pourrait presque dire douze yeux, car ils sont tous presque aussi gros, placés en couronne autour de la tête, qui présente une teinte plus foncée, surtout autour des yeux.

Les antennes, excessivement longues, 3 millimètres  $1/2$ , dépassent la longueur du corps; chaque article, noduleux (pl. 7, fig. 4 a), d'inégale grosseur dans son étendue, présente un assez grand nombre de poils très-longs; le premier et le second article les plus courts, puis les autres très-longs, le cinquième et le sixième les plus longs. La forme de la tête est arrondie, anguleuse en avant, entre les antennes, et très-peu pubescente; en arrière elle est élargie, sans col à son insertion au thorax. Celui-ci est très-grand, avec le mésothorax et les pièces sternales un peu plus foncés. Les élytres sont très-longues, arrondies au sommet et présentant un très-petit lobe à son insertion. Le balancier, très-gros, offre deux soies courtes, atteignant à peine moitié de sa longueur. L'abdomen, très-long, pubescent, présente les organes sexuels très-développés, pubescents, avec un fort crochet dirigé en dessous; les lobes latéraux offrent deux longs poils avec un grand nombre de poils aux environs et autour des filières très-grandes consistant en un anneau entourant cinq points arron-

dis. Les pattes sont très-longues, d'un jaune foncé, avec une pubescence longue sur les cuisses et les tibias, plus courte sur le tarse ; celui-ci semble composé de deux articles, du moins il y a au sommet un article supplémentaire, très-petit. — Cette espèce ne serait donc pas monomère comme les autres ; mais à toutes les règles il est rare qu'il n'y ait pas d'exceptions. — Le crochet, très-grand, présente une dent au côté interne, avec des digitules très-peu visibles, ne consistant qu'en un poil droit accolé le plus souvent le long du crochet ; en outre, à la base du renflement lui donnant naissance et près de l'articulation, on voit un très-petit poil court ; les digitules longs sont visibles, ne présentent pas de dilatation non plus à l'extrémité et ne consistent qu'en un poil très-délié ; les tibias, trois fois plus longs que les tarses, présentent au sommet un très-grand nombre de poils épineux et de poils longs à la base ; les cuisses, plus courtes qu'eux, offrent une pubescence assez nombreuse et très-longue.

Tels sont les caractères que nous pouvons donner de ce mâle intéressant et que nous supposons être celui de la femelle prise par notre collègue M. Puton sur les pins *Cembro*, à Briançon, et sur les sapins, pour les mâles, par notre ami M. Fairmaire, à Chambéry.

Beaucoup d'autres espèces se trouvent sur les pins, mais le *P. antennata*, par la longueur des antennes et le nombre des yeux, ne peut être confondu avec les autres, qui sont de genres différents.

Nous avons représenté figure 5, comme terme de comparaison, une antenne mâle du *Monophlebus fuscipennis*, celle de toutes les espèces qui, jusqu'à présent, s'en rapproche le plus et que tous les auteurs indiquaient de vingt-cinq articles, tandis qu'en réalité il n'y en a que dix, chiffre qui semblerait être le nombre normal des antennes mâles de toute la famille.

---

**Explication des Planches 6 et 7.**

ANNALES 1875, planche 6 (COCCIDES, planche XVI).

- Fig. 1.** *Dactylopius adonidum*. Lobe latéral de l'extrémité abdominale de la femelle.
- a. Antenne de la femelle.
  - b. Antenne du mâle.
  - c. Jambe avec les quatre digitules des *Dactylôpius*.
  - d. Anneau génito-anal avec six poils.
2. *Dactylopius citri* femelle.
- a. Jambe postérieure du mâle.
  - b. Tarse et crochet postérieur du même.
  - c. Extrémité du tarse et crochet du même, vus en dessous, pour faire voir les points d'attache des digitules des crochets et des torses.
3. *Dactylopius cyperi* mâle.
- a. Extrémité abdominale du même.
4. *Dactylopius pteridis*. Antenne de la femelle.
- a. Antenne du mâle.
  - b. Moitié d'un segment abdominal de la femelle. On voit les poils coniques d'un lobe latéral; avec les filières, un stigmaté; de chaque côté, une filière en forme de poils; vers le milieu, un anneau large ou filière arrondie plus large, qui se trouve sur les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> segments abdominaux.
5. *Dactylopius viburni*. Tarse et tibia d'une larve embryonnaire de la femelle.
6. *Dactylopius vitis*. Larve embryonnaire de la femelle, avec les filets rostraux très-longs.
-

## ANNALES 1875, planche 7 (COCCIDES, planche XVII).

Fig. 1. *Ripersia corynephoris* femelle débarassé de la matière cotonneuse et vu en dessus.

a. Larve du mâle.

2. *Westwoodia Perrisii* femelle.

a. Extrémité abdominale de la femelle.

b. Tarse avec ses quatre digitules.

3. *Boisduvalia 4-caudata*. Extrémité abdominale de la femelle.

a. Tarse antérieur tronqué et sans digitule.

b. Tarse postérieur id.

4. *Putonia antennata*. Tête du mâle pour faire voir les yeux et les ocelles.

a. Antenne noduleuse et très-longue du mâle.

b. Anneau génito-anal de la femelle.

c. Tarse de la femelle sans digitules.

5. *Monophlebus fuscipennis*. Antenne de cette espèce comme terme de comparaison avec la précédente; même grossissement.



16<sup>e</sup> PARTIE.

---

 (Séance du 13 Janvier 1875.)
 

---

Nous avons d'abord l'intention de nous occuper du groupe des Monophlébites, mais auparavant il faut que nous décrivions le genre *Coccus* tel qu'il est restreint aujourd'hui aux quelques espèces voisines du *Coccus cacti* des auteurs.

Genre **Coccus**.

(Pl. 8, Coccides, pl. XVIII, fig. 1.)

Ce genre se distingue de tous ceux étudiés par nous jusqu'à présent, et nous ne savons dans quel groupe le faire entrer. Il s'éloigne des *Dactylopius* par l'absence de l'anneau cilié que nous avons nommé génito-anal et que nous trouvons remplacé par une simple ouverture sans cils, placée à l'extrémité de l'abdomen, ce qui, avec les antennes de sept articles seulement pour la femelle, le différencie des Monophlébites, qui présentent aussi un anneau simple placé avant l'extrémité abdominale, onze articles aux antennes de la femelle et des yeux composés pour le mâle. C'est donc un passage des premiers avec ces derniers.

D'après ce que nous venons de dire, le genre *Coccus* présentera donc comme caractères : des antennes de sept articles pour la femelle adulte, six pour la larve femelle avant fécondation, cinq articles pour les larves mâles ; dans les *Coccus* les pattes sont en même temps plus grêles ; il y a absence de cils à l'anneau génito-anal ; des yeux lisses et deux ocelles dans le mâle : ce qui distingue cette division des suivantes, Monophlébites et Porphyrophorites.



## COCCUS CACTI des auteurs.

Femelle adulte oblongue, d'un brun rouge foncé, de 6 à 7 millimètres de longueur, 4 de largeur et 2 à 3 de hauteur; recouverte d'une grande quantité de poussière cotonneuse blanche. Dépouillée de cette substance, elle est très-segmentée, d'une forme prismatique par suite de la présence d'une carène dorsale visible surtout dans les individus desséchés, et comme tronquée en arrière, ce qui lui donne la forme d'un fer de lance. Les antennes (fig. 1 c) sont courtes, coniques, de sept articles, les quatre basilaires courts, épais, beaucoup plus larges que longs, le cinquième en carré long, le sixième un peu plus long, avec une couronne de poils courts, le septième aussi long que les deux précédents, avec dix à douze poils courts.

Dans la larve embryonnaire femelle, venant de naître, l'antenne est de six articles, grêle (fig. 1 a), le second article très-court, le troisième le plus long, mais il se déforme bientôt et l'antenne, de grêle, devient épaisse, même dans la larve (fig. 1 b). Il y a d'autres larves où l'antenne semble ne plus présenter que cinq articles, le second se confondant avec le troisième; et enfin, il y en a encore un autre type où, même à l'état de larve, il n'y a que cinq articles évidents. Toutes ces différences indiquent autant d'états, soit de larve embryonnaire, soit de larve femelle ou de larve mâle. Nous prenons pour ces derniers celles dont les pattes sont en même temps plus grêles et qui, vues sur la dépouille avec les filets rostraux, présentent un article basilaire très-court, un second cinq fois plus long et gros, les troisième et quatrième courts et le cinquième le plus long de tous et un peu plus grêle.

En fait, rien de plus variable que la forme des antennes; aussi conseillons-nous, tout en les indiquant, de n'en tenir aucun compte comme caractère spécifique, car on pourrait être induit en erreur et prendre une larve pour un insecte parfait.

Les pattes subissent aussi, suivant les divers états, des déformations, et, suivant le sexe, des formes différentes. Ainsi, âgées, elles deviennent courtes, épaisses, et souvent les articles sont peu distincts; mais enfin, non déformées, elles sont généralement épaisses, avec les tarses plus grands que les tibias dans la larve et presque aussi grands dans la vieille mère.

Dans la larve mâle, les pattes sont plus grêles, avec les crochets très-longes dans tous les cas et accompagnés des quatre digitules boutonneux qui se voient dans les genres précédents. Les téguments sont lisses, avec des plaques de filières agglomérées placées de distance en distance et quelques poils disséminés.

La larve embryonnaire est ovale, arrondie sur les côtés, plus large en avant qu'en arrière; elle présente des antennes et des pattes longues, avec deux poils épineux sur les côtés de chaque segmentation, une ligne de poils de chaque côté de la ligne médiane et une plaque de filières agglomérées auprès des épines latérales : entre la ligne double médiane et les épines latérales on voit encore une ligne simple de poils courts.

Le mâle est d'un jaune rouge, plus foncé sur la tête et le thorax, avec les pattes et les antennes brunes, les ailes d'un gris blanchâtre. La tête (fig. 1 *g*) est épaisse, arrondie, acuminée entre les antennes, avec quatre yeux lisses et deux ocelles. Les antennes sont de dix articles, avec les quatrième, cinquième et dixième les plus longs, et présentant sur tous les articles une pubescence courte, les poils comme tronqués; sur le sommet du cinquième et des derniers articles on voit une pubescence beaucoup plus grande et formée d'un poil boutonneux à l'extrémité; les premier et deuxième articles, presque lisses, ne présentent qu'un poil ou deux : c'est un caractère que nous n'avons remarqué dans aucun autre genre. Les pattes sont très-longues, avec une pubescence rare formée d'un petit poil disséminé sur le disque et sur les côtés; le tarse est un tiers moins grand que le tibia et accompagné de deux digitules très-longes; le crochet est très-grêle et long, avec les deux digitules le dépassant un peu (fig. 1 *h*). L'abdomen, plus pâle, présente sur chaque segment une ligne transverse de petits poils; les lobes latéraux de l'extrémité offrent une protubérance occupée par un grand nombre de filières, et à l'extrémité trois poils, autour desquels s'agglomère la matière des deux filets caduques de l'extrémité, lesquels sont quelquefois deux fois plus longs que le corps des insectes; entre les deux soies on trouve l'armure copulatrice, composée d'un tubercule très-gros accompagné d'un stylet en forme de crochet recourbé en dessous. Le milieu de l'abdomen offre quelquefois sur chaque segment une petite macule brune qui forme une bande longitudinale. Sur le prothorax, en avant, il y a une bande transverse plus foncée, ainsi que sur les méso- et métathorax, et quelquefois trois bandes longitudinales partant du cou et allant jusqu'au métathorax. En dessous, l'ossature du sternum

est plus brune. Quoique ayant étudié plusieurs individus, nous n'avons pu voir de balancier. Les élytres dépassent d'un tiers l'abdomen, avec l'extrémité largement arrondie; les nervures sont jaune brunâtre, avec une teinte rougeâtre vers la côte.

Cette espèce est originaire du Mexique, mais pour les besoins du commerce on la cultive dans bien des contrées, entre autres dans les îles Canaries, en Algérie et en Espagne.

Nous en avons dans nos cartons provenant de Chine, dont nous n'osons faire une espèce, quoiqu'ils soient plus petits et que les antennes paraissent offrir un peu de différence; mais nous avons vu que ces organes étaient si variables que ce caractère semble insuffisant pour former une espèce distincte.

On a semblé faire aussi plusieurs espèces avec des types venant du Mexique, qui présentent quelques différences de coloration, dues surtout à la plus ou moins grande agglomération de la matière blanchâtre. Nous ne pouvons les étudier ne les possédant pas, et nous nous contentons de les citer.

Ce sont le *Coccus tomentosus* Lam., Cochenille sylvestre de Thierry de Meronville, et le *C. bassi* Targioni.

Nous trouvons encore le *C. Blanchardii* Targ. pour une espèce provenant d'Australie.

Ces espèces appartenant au Muséum, il nous est impossible de les étudier, car pour cela il nous faudrait les détruire, ainsi que nous l'avons fait pour quantité d'espèces uniques de notre collection, que nous n'avons pas hésité à sacrifier dans l'intérêt de la science, tout en conservant les préparations bonnes à consulter, pensant qu'elles seraient ainsi plus utiles qu'une masse informe attachée à une épingle et qui ne peut présenter aucun caractère que l'on puisse énumérer.

---

## GROUPE DES Monophlébites.

Nous formons ce groupe de toutes les espèces présentant onze articles aux antennes de la femelle et dix à celles du mâle. Les auteurs contemporains indiquaient vingt-deux à vingt-cinq articles; c'est une erreur due aux nodosités de chaque article et au verticille de poils que l'on voit sur chaque nodosité, ce qui simulait très-bien un article (pl. 7, fig. 5, et pl. 9, fig. 2 *a* et 4). Mais, suivant l'espèce, on voit deux ou trois nodosités, et peut-être que dans les mâles inconnus de certains, au lieu de nodosités circulaires, n'y a-t-il que des nodosités partielles ou des bosselures sur les articles. A ce caractère nous en joignons un second beaucoup plus important encore : c'est la présence de facettes sur les yeux et l'absence des ocelles dans le mâle, comme dans le genre *Orthezia*, que nous ne pouvons joindre à ce groupe à cause d'un anneau génito-anal large présentant des poils spéciaux comme dans les Dactyloptes, tandis que dans le groupe des Monophlébites c'est un anneau ou cercle simple, caractère que nous trouvons aussi dans le genre *Coccus*. Il y a cependant une exception quant au nombre des articles des antennes pour le genre *Drosicha*, qui n'en offre que neuf, et qui, à cause de cela, pourrait bien être fondé soit sur une larve femelle, soit sur une larve mâle, plutôt sur cette dernière, les larves femelles en offrant généralement moins.

Nous divisons ce groupe en plusieurs genres :

Le genre ICERYA, que nous avons porté à tort dans les Dactyloptes et que nous en retirons à cause de l'absence d'anneau génito-anal et à cause de onze articles aux antennes, et qui se distinguera des genres suivants surtout par la longueur de la pubescence et par la présence de deux digitules en cornet au crochet; ceux des tarsi ne consistant qu'en deux poils sans boutons comme ceux des espèces suivantes. — Exemple : *Icerya sacchari* Guérin.

Le genre GUERINIA, présentant les mêmes caractères que le genre précédent : onze articles aux antennes, pubescence très-longue avec deux

poils boutonneux au dernier article; pas de digitules boutonneux ou en cornet aux crochets, ni aux tarse.

Le genre *DROSYCHA* pour les espèces ne présentant que neuf articles aux antennes et le reste semblable aux *Monophlebus*.—Exemple : *Drosycha contrahens* Walk.

Le genre *LEACHIA* pour les espèces de Monophlébites dont le mâle est sans laciniatures aux bords latéraux de l'abdomen, avec les antennes très-longues et les yeux réticulés.—Exemples : l'espèce européenne *Leachia fuscipennis* Burm. et le *braziliensis* Walk.

Le genre *MONOPHLEBUS* pour toutes les espèces présentant onze articles aux antennes et dix pour le mâle, au lieu de vingt-cinq indiqués, et yeux réticulés; pas de digitules aux tarse, ni aux crochets, mais de simples poils et des laciniatures aux bords latéraux de l'abdomen des mâles (ces laciniatures sont des appendices arrondis en forme de tubes et non des lamelles); antennes femelles coniques, moniliformes, avec une pubescence très-courte. — Exemples : *Monophlebus Fabricii*, *atripennis*, *Leachii*, etc., toutes espèces exotiques.

Le genre *ORTONIA* pour des espèces monstrueuses des Cordillères, du Guatemala et de l'Équateur, ayant le corps recouvert d'une grande quantité d'efflorescence blanche qui les font ressembler à des *Orthezia*; onze articles aux antennes, celles-ci coniques; pattes fortes, crochets courts, pas de digitules boutonneux, la pubescence rare, en forme d'épines au côté interne des pattes et sous forme de poils au côté externe; téguments avec des filières arrondies, mêlées de quelques poils et d'espaces clairs, translucides. — Exemples : *Ortonia Bowari* et *Uhleri*.

#### 1. Genre *Icerya* nobis.

Antennes de onze articles; recouvert d'une matière cotonneuse de plusieurs couleurs et d'une sécrétion de filaments (fig. 2) encore plus grands. Derme avec des filières arrondies et des poils longs disséminés. Antennes à peu près de même grosseur partout et avec une pubescence longue, des digitules en cornets allongés pour le crochet et sous forme de poils

pour le tarse. Appareil génital se terminant en un tube interne avec un anneau réticulé comme une espèce de sphincter et sans poil à l'extrémité. Antennes de six articles dans la larve (fig. 2 a), avec une pubescence très-longue et présentant quatre poils beaucoup plus grands que les autres. Lobes latéraux de l'extrémité abdominale avec une série de trois points accolés, très-longs.

#### ICERYA SACCHARI Guérin.

(Pl. 8, Coccides, pl. XVIII, fig. 2, 2 a et 2 b.)

La femelle adulte apparaît sous la forme d'une masse cotonneuse d'un centimètre à deux de longueur, entourée en outre de longs filaments cireux très-fins, déliés, transparents; la masse, cotonneuse elle-même, présente deux aspects différents: l'une blanche au centre, l'autre jaune autour, près des bords, et cette masse est mamelonnée, offrant imparfaitement la segmentation du corps, à la façon des *Orthezia*. Le dessous du corps présente aussi un duvet blanc, mais moins serré et plus court que celui du dos. Si, avec l'éther, on fait dissoudre toute cette efflorescence cireuse, l'insecte est d'une couleur brun rouge, plus ou moins foncée suivant l'âge, et d'une forme ovale, deux fois plus long que large, avec les segmentations bien accusées et présentant sur les côtés une forte impression avec une fossette qui donnerait, pensons-nous, naissance à la sécrétion jaune. Les yeux placés en dessous sont formés de deux petits tubercules noirs réunis. Les antennes (fig. 2 a) sont courtes, de onze articles, le quatrième et le dixième les plus longs, cinquième à neuvième très-courts, avec des poils courts, raides, ceux du dernier article un peu plus longs. Les cuisses sont épaisses, avec quelques poils.

La larve embryonnaire est excessivement remarquable par la longueur de la pubescence en général, sur les antennes, sur les côtés et à l'extrémité de l'abdomen surtout. Une description détaillée ne saurait être inutile, à cause de diverses particularités remarquables.

Le corps, ovale, présente sur le dos et de chaque côté de la ligne médiane une série de poils et de filières arrondies, ces filières formées d'un anneau avec une portion frangée en dedans. De chaque côté de cette portion médiane, une autre série de poils, mais triples, tandis qu'il n'y

en a qu'un dans la série médiane, et accompagné d'une rangée de filières arrondies en dedans et en dehors, formant une ligne continue correspondant à une autre placée de chaque côté des séries latérales qui sont composées à chaque lobe des segments d'au moins deux ou trois grands poils, trois ou quatre plus petits et accompagnés de quelques filières arrondies, l'extrémité abdominale terminée sur chaque lobe latéral de trois grands poils accolés de la longueur du corps environ, la partie médiane terminée par un petit lobe en trèfle, et un peu au-dessus, l'ouverture génitale entourée de quelques poils, mais à distance. Les antennes sont composées de six articles, dont le dernier le plus long et le plus gros, noduleux, et offrant une grande quantité de poils, dont quatre ou cinq excessivement plus longs que les autres. (pl. 8, fig. 2 b). Sur les autres articles il y a aussi quelques poils plus grands. Les yeux sont saillants, avec un anneau noirâtre au-dessus, et entre les antennes la pubescence est très-longue. Les pattes sont longues, mais les tibias très-courts et très-pubescents, les tarsi le double plus longs, à peine pubescents, sans digitules, ceux-ci remplacés par des poils. Le crochet est très-long, avec deux grands digitules, lesquels disparaissent dans l'insecte adulte.

Nous ne connaissons nullement le mâle de cette espèce qui, à l'île Bourbon, est confondue avec le *Lecanium gasteralpha* sous la dénomination de *Pou à poche blanche*. Elle y est très-abondante et cause, dit-on, de grands dommages aux plantations de cannes à sucre. Il est plus que probable que ces dégâts sont plutôt dus à une influence climatérique qui nuit déjà à la plante elle-même et qui, favorisant aussi le trop grand développement des insectes en question, les rend peut-être nuisible par leur trop grande multiplicité.

## 2. Genre **Drosicha** Walk.

(Pl. 8, Coccides, pl. XVIII, fig. 3, antenne.)

Sous cette dénomination M. Walker a créé un genre nouveau pour une espèce de Ceylan, mais sans nous dire quels étaient ses caractères; aussi dans notre énumération des genres, page 103, vol. IX, 1869, avons-nous considéré ce genre comme synonyme de celui des *Monophlebus*. Nous possédons aujourd'hui les espèces de ce groupe, et, malgré tout, nous sommes

encore dans le doute, car nous trouvons neuf articles aux antennes, ce qui nous éloignerait des *Monophlebus*, si dans l'étude particulière de chaque espèce nous ne voyions des différences suivant les divers états des individus, et nous nous demandons si les types étudiés par nous sont bien des insectes à l'état parfait, soit femelles, car nous n'avons pas trouvé d'œufs dans nos individus, soit même des larves de mâles, ce que nous croyons plutôt.

C'est donc avec doute que nous maintenons ce genre, que nous avons figuré dans la planche 4 du volume de 1869, fig. 11 et 11 a, et que nous signalerons par ses antennes de neuf articles (pl. 8, fig. 3), dont le neuvième le plus long, le deuxième court, aussi large que long, les autres articles plus larges que longs, et avec une pubescence courte surtout au sommet de chaque article. Corps recouvert d'une très-grande quantité de filières en forme de poils arrondis et mêlés d'une quantité presque égale de poils courts, quelquefois un peu plus longs sur certaines parties. Pattes fortes, pubescentes, sans digitules, mais avec de simples poils à la place. Crochet gros et large à la base.

On pourrait nous objecter un caractère qui cependant serait en faveur de la conservation du genre et de l'espèce : c'est que généralement toutes les larves dans le groupe des *Coccites* présentent un tarse plus long que le tibia, tandis qu'ici le tibia est plus long que lui ; mais ce dernier caractère se présente aussi dans le genre *Guerinia*, ce qui vient encore donner une force à notre manière de voir.

#### DROSICHA CONTRAHENS Walk.

(Pl. 4, fig. 11, Annales 1869, et pl. 8, 1875, fig. 3, antenne.)

Cette espèce provient de Ceylan. Elle est d'une longueur de 10 à 12 millimètres sur 5 à 6 de large, d'un noir gris largement saupoudré de blanc dans les sillons des segments et sur les côtés, surtout en dessus, un peu nuancé de fauve en dessous. Antennes et pattes jaunes ; les premières courtes, moniliformes, le dernier article le plus long et présentant au sommet de chaque article une rangée de poils courts et sur les côtés internes quelques-uns. Sur le dernier article on remarque trois poils



beaucoup plus longs que les autres. Les pattes sont épaisses, pubescentes, sans digitules boutonneux et avec les crochets très-forts. Sur le trochanter on observe un poil très-long. Les téguments dorsaux nous montrent une grande quantité de filières en forme de points avec un ostiole au milieu, et d'autres surmontées d'un poil conique, court, presque juxtaposées, mais sans confusion et sans se toucher. La ligne des segmentations est libre, claire et sans filière, mais présente d'espace en espace des callosités rugueuses. Sur les bords on remarque des espaces formant une callosité plus ou moins arrondie et figurant presque une grande filière.

Nous avons observé dans cette espèce deux ouvertures très-distinctes à l'extrémité abdominale : l'une en dessus, qui doit être le conduit des œufs ou oviducte, et l'autre l'ouverture intestinale ou l'anus, lesquelles ne seraient distinctes que dans les Diaspites, suivant M. Targioni (1). Cependant nous croyons que ces caractères se retrouvent dans toutes les Cochenilles femelles et que l'anus est généralement très-peu visible dans les Dactyloptes et très-visible ici et dans les Monophlébites en général; et nous pensons donc que l'expression dont nous nous sommes généralement servi d'anneau génito-anal est fausse et qu'il y a besoin d'une autre dénomination, mais que nous ne pouvons donner faute de savoir au juste leur utilité et leur emploi, car nous les voyons dans les larves comme dans les insectes parfaits. Dans cette espèce on remarque à cette ouverture génitale une sécrétion cotonneuse plus ou moins longue et sous forme d'un poil flagellant blanc, et qui est assez caduc.

Nous avons observé ce même caractère dans plusieurs espèces, entre autres dans l'*Antonina purpurea*, déjà décrite, et dans le *Guerinia serratulæ* Fab., *fabæ* Guérin, à laquelle le *D. contrahens* ressemble beaucoup lorsqu'elle est débarrassée de l'amas cotonneux considérable dont elle est enveloppée dans le dernier âge.

Cette particularité nous ferait encore penser que le caractère de neuf articles aux antennes du *Drosicha* ne serait peut-être qu'un caractère d'une jeune larve, soit femelle, soit mâle, ainsi que nous l'avons déjà dit, et comme la larve embryonnaire en offre six, nous pensons que c'est le caractère de la larve mâle.

(1) Memoria della Soc. Sc. Nat, t. III, Studii sulle Cocciniglie, p. 18, le Aperture del condotto dell'ovajo et dell'intestino sono distincte nei *Diaspits*, et la prima si fa sopra, la seconda alla faccia sternale del corpo.

Nous ne connaissons que l'état que nous décrivons et sans pouvoir en indiquer le sexe, les six individus que nous possédons étant privés d'œufs. Nos spécimens proviennent de Ceylan, tandis que le type de M. Walker est de Chine.

### 3. Genre **Guerinia** Targioni-Tozzetti.

Nous avons bien trouvé l'indication de ce genre dans le Catalogue de M. Targioni-Tozzetti, mais sans indication d'aucun caractère; nous ne savons donc sur lesquels l'auteur se basait pour distinguer ce genre des autres. Pour nous, les particularités différentielles sont peu nombreuses, et à part la forme des antennes nous ne saurions en indiquer de bien évidentes.

Antennes des femelles assez longues, de onze articles, différant de celles des *Monophlebus* par la forme des articles: ici ils sont pyriformes, c'est-à-dire plus étroits à la base, plus larges au sommet, tandis que dans les *Monophlebus* l'article est uniforme, aussi large en haut qu'en bas, et la forme générale est conique. Sur le dernier article nous trouvons deux poils plus longs et comme boutonneux à l'extrémité. En dehors de ces caractères il est difficile d'en trouver d'importants; disons seulement que les pattes ont les digitules remplacés par des poils.

#### GUERINIA SERRATULÆ Fab.

*Coccus picridis* Fonscolombe. — *C. hirticornis* ♂, id.? — *C. fabæ* Guérin.

*Guerinia tinctoria* Targ.-Toz.

(Pl. 8, Coccides, pl. XVIII, fig. 4, larve, antennes et pattes,  
et pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 1, femelle adulte.)

Cette espèce est très-commune dans la partie orientale du midi de la France et dans l'Algérie.

A la dernière période de la vie elle est enveloppée dans une matière cotonneuse très-spumeuse, et vers l'extrémité de l'abdomen, en dessus, sort de l'oviducte un filament sinueux, caduc, blanc, formant un filet, ce que nous voyons dans certaines autres espèces, comme l'*Antonina purpurea*, par exemple. Pendant l'hiver nous avons trouvé, depuis Hyères jusqu'à Menton, des quantités de débris d'œufs et de jeunes larves dans les anfractuosités de presque tous les arbres : pins, cyprès, acacias, caroubiers, figuiers, etc.

Débarrassée de toute cette matière cotonneuse dans laquelle elle est invisible, elle apparaît sous une forme allongée-ovalaire, presque parallèle sur les côtés, et en tout semblable à un *Monophlebus*.

Cette espèce est d'une longueur de 4 à 6 millimètres sur 2 à 3 de large, aplatie et d'un brun rougeâtre foncé, les antennes et les pattes noires, les premières longues, de onze articles, dont le second et le onzième les plus longs, celui-ci avec deux poils boutonneux plus longs que le dernier article. La pubescence est plus longue que dans les *Monophlebus* et placée au sommet et aux côtés externes des articles. Les yeux, un peu pédonculés, sont entourés d'un anneau assez large, noirâtre.

L'appareil buccal, logé au fond d'un sillon profond, présente une lèvre inférieure ou rostre biarticulé, avec des filets très-courts. Les pattes sont fortes, le tibia trois fois plus long que le tarse; celui-ci, beaucoup plus étroit, présente un long crochet.

Bouillie dans la potasse, on observe, au-dessus de l'anneau que nous nommons génito-anal, un tube avec un étranglement formant un cercle plissé et que nous croyons être le véritable oviducte. Nous avons déjà vu ce caractère dans le genre *Icerya*. De chaque côté de l'ouverture externe nous voyons deux impressions en forme d'anneaux arrondis, et, un peu plus vers le bord, deux plus petits; en dessous, nous trouvons une autre ouverture qui doit être l'anüs et qui est entourée de filières arrondies et de quelques poils plus longs. Les téguments présentent une grande quantité de filières arrondies mêlées de quelques poils longs. Sur les côtés latéraux du corps la pubescence est plus abondante et plus longue; le milieu des segments est plus pubescent aussi et la suture de l'articulation des segments presque lisse. Les pattes sont fortement pubescentes, surtout à l'extrémité interne des tibias et au côté interne des tarses; le crochet, long, présente une courbure interne lisse, sans dent, avec deux poils remplaçant les digitules; à l'extrémité des tarses on voit les deux digitules ordinaires remplacés par deux longs poils.

La larve (fig. 4 et 4 b), ayant six articles aux antennes, est de forme ovalaire avec les côtés arrondis et d'un brun rougeâtre, présentant sur le corps des séries de filières arrondies alternant avec un poil court; à l'extrémité abdominale, six à huit poils très-longs avec deux beaucoup plus longs. Au-dessus, chaque lobe latéral présente deux ou trois poils longs entourés de filières arrondies. Nous en avons compté quatre séries de chaque côté de la ligne médiane, en tout huit sur l'abdomen, mais nous ne pouvons bien distinguer si c'est en dessus ou en dessous. Au sommet, avant l'extrémité, l'oviducte dont nous avons parlé dans l'insecte parfait, avec deux espaces arrondis de chaque côté. Les antennes (fig. 4 b), courtes, ont les troisième, quatrième et cinquième articles les plus courts, le deuxième plus long et le sixième le plus grand de tous, égalant la longueur des trois précédents et présentant une pubescence assez longue avec un ou deux poils plus longs. Les pattes offrent les trois articles cuisses, tibias et tarses presque d'égale longueur, avec une pubescence régulièrement disséminée; à l'extrémité du tibia on remarque un poil plus long, presque aussi long que le tarse; le crochet long offre seul deux digitules à bouton; le menton ou rostre est comme pédonculé, plus étroit à la base qu'au milieu et uniarticulé, avec les filets longs, l'anse atteignant et même dépassant les jambes postérieures. Le tibia offre au côté interne, à l'articulation tarsienne, une dilatation en forme d'appendice arrondi.

Dans un tube où nous avons mis beaucoup de ces Cochenilles venant d'Algérie, nous avons trouvé au bout de quelque temps une grande quantité de Diptères éclos; les ayant, malgré leur mauvais état, communiqués à notre collègue et ami M. J.-M. Bigot, il a pensé que ce pourrait être la *Sphærocera subsultans* Macquart, mais sans pouvoir cependant l'affirmer, vu l'état de dessiccation de l'insecte.

#### COCCUS HIRTICORNIS ♂ Fonscolombe.

Dans les *Annales de la Société*, 1833, page 203, Fonscolombe place à la suite du *picridis*, qui est synonyme de *serratulæ* Fab., le *Coccus hirticornis* et qu'il ne sait à quelle espèce attribuer comme mâle. De l'examen de la figure et de la description il nous semble que ce serait bien probablement celui de l'espèce précédente. Seulement, si dans la figure il représente une vingtaine d'articles aux antennes, dans la description il n'en parle nullement; car il dit: « Elles sont deux fois plus longues

que le corps, le premier article épais, les autres filiformes, noueux et ciliés (sans doute à la séparation des articles) de poils longs et rares ; les ailes sont d'un gris nébuleux. » Ce sont des caractères qui se rapprochent assez de ceux des mâles de *Monophlebus*, et comme la femelle ci-dessus, la *G. serratulæ*, ressemble beaucoup à une femelle de *Monophlebus* ; rien ne s'opposerait à ce que ce fût bien le mâle du *serratulæ* ; c'est pour cela que nous signalons cet insecte à cette place.

Dans la planche l'auteur figure des soies caudales, noueuses et comme articulées, ce qui éloigne cette espèce de tout ce que nous avons vu.

#### 4. Genre **Leachia** nobis.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig 5, antennes ♂ adulte ; pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 2, abdomen ♂, 2 a, tête.)

Parmi les *Monophlebus* déjà connus et décrits par les auteurs, nous en trouvons qui présentent pour les mâles un abdomen avec des appendices laciniés à chaque segment abdominal ainsi qu'à l'extrémité ; d'autres, au contraire, qui ne présentent que des lobes tuberculeux à l'extrémité seulement : ce sont ces derniers que nous réservons pour notre genre *Leachia* qui, à part la forme des antennes coniques et courtes, à articles uniformes, sans rétrécissement basilaire pour les six premiers articles, ressemble de tous points au genre *Guerinia*. Comme pour les *Monophlebus*, l'anüs femelle ne consiste qu'en un anneau simple sans poils à sa surface. La tête du mâle offre comme dans les genres *Porphyrophora* et *Orthezia* des yeux à facettes, englobant une grande portion de la tête ou presque pédonculés.

##### 1. LEACHIA BRAZILIENSIS Walk.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, abdomen ♂, fig. 2.)

Nous avons reçu de M. Meyer-Dür diverses Cochenilles, dont une de Buenos-Ayres que nous rapportons au *Monophlebus braziliensis* Walker.

Elle est d'une grandeur de 8 à 15 millimètres sur 6 à 8 de large; elle est d'un ovale allongé avec les côtés parallèles, d'un brun jaunâtre et les antennes ainsi que les pattes noires pour la femelle. Quant au mâle, il est d'un rouge écarlate, les pattes, les antennes et les élytres brunes, avec les pièces solides du thorax, que nous pouvons appeler l'ossature thoracique, presque noires, ayant sur le devant du prothorax et sur le métathorax un espace clair orangé. Sa longueur est de 4 millimètres, son envergure de 8 à 9 millimètres, les antennes de 4 millimètres, l'aile seule de 4 millimètres.

La femelle présente des antennes d'une forme différente que celle du *Leachia fuscipennis*. Chaque article est plus long que large, pyriforme, excepté les derniers qui sont plutôt fusiformes. Le premier article est arrondi, plus large que long; le second plus long, le troisième et le onzième les plus longs, le troisième étranglé au milieu, les quatrième, cinquième et sixième les plus courts; tous les articles sont plus ou moins pubescents, surtout au sommet, où il y a un verticille de poils; les pattes sont fortes, présentant au côté externe et sur le disque des poils peu nombreux et au côté interne des épines; les digitules sont remplacés par des poils. Le tégument est formé d'une pubescence assez rare, composée de poils très-longs en avant entre les antennes, en arrière vers le segment anal, et de poils courts, puis d'une quantité de filières arrondies. Sur le dernier segment on observe trois cicatrices oblongues dans le sens longitudinal de l'insecte, celle du milieu beaucoup plus grande; un peu au-dessus de ces cicatrices, qui sont noirâtres, on voit soit l'anūs, soit la vulve (nous penchons pour cette dernière détermination), et qui est entourée d'un grande quantité de filières et de poils longs. Les filières sont formées dans le centre d'une ouverture oblongue entourée d'un cercle granuleux, puis d'un anneau externe.

Le mâle, dont la tête (fig. 2 a) est arrondie en avant, offre sur celle-ci une ligne médiane noire qui, vers le milieu, se bifurque de chaque côté pour envoyer une branche en dessus et une en dessous des yeux. Ceux-ci sont très-gros, comme pédonculés et offrent de nombreuses facettes. Sur le pédoncule même on remarque un globe ou ocelle séparé; sur le devant de la tête, et en arrière on voit une légère pubescence. Les antennes, de dix articles presque d'égale longueur, excepté les deux premiers toujours plus courts, ressemblent beaucoup à celles du *fuscipennis*, seulement chaque article n'est composé que de deux nodosités au lieu

de trois, et, par conséquent, de deux verticilles de poils très-longs. Les élytres sont grandes et très-arrondies. Le balancier, dont ici seulement nous avons pu découvrir l'usage, offre à l'extrémité plusieurs poils dont l'extrémité, toujours en forme de crochet dans toutes les Cochenilles, est destiné à arrêter l'élytre dans un trop grand développement, en venant se fixer dans une concavité formée par un petit lobe que l'on remarque presque toujours près de la base ou insertion des élytres, et remplaçant en cela les crochets que l'on voit au côté supérieur des ailes des Aphidiens et que l'on aperçoit très-bien dans le système alaire des *Phylloxera*. Les pattes sont longues, très-fortes et pubescentes, le crochet long et fort, avec un poil court remplaçant les digitules ordinaires. L'abdomen est long (pl. 9, fig. 2), un peu renflé vers le milieu, la segmentation noirâtre, sur les segments une pubescence assez rare ; sur les côtés latéraux trois poils plus longs ; les lobes de l'extrémité abdominale très-proéminents et avec un faisceau de poils très-longs ; entre les deux lobes, formant une échancrure profonde, l'organe sexuel d'une forme particulière, présentant un cône très-développé d'où sort un pénis très-long, à pubescence très-courte et portant à l'extrémité un renflement en forme de cymbale. C'est le plus singulier des organes mâles que nous ayons encore observés, et nous ne savons que penser de l'action et même de la position réelle de cet organe, notre individu ayant justement une partie détériorée à cet endroit ; il se pourrait que ce que nous prenons pour l'extrémité soit au contraire la base.

## 2. LEACHIA FUSCIPENNIS Burm.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, tête ♂, fig. 4.)

Cette espèce qui, d'après la description de M. Burmeister, paraît assez commune autour de Berlin sur les chênes et les pins, est assez rare en France. Pour nous, nous ne l'avons jamais trouvée, mais nous l'avons reçue provenant de Mont-de-Marsan et récoltée sur les pins par notre collègue et ami M. Éd. Perris.

La femelle est largement ovalaire, un peu plus étroite en avant qu'en arrière, d'un rouge foncé, les antennes et les pattes noires, avec une pubescence courte mais assez abondante surtout au sommet des articles des antennes et en dehors (pl. 9, fig. 4 a), et au côté interne des tibias et des

tarses. Les antennes sont coniques, de onze articles allant progressivement en diminuant, le second article le plus grand, aussi large que long, puis le troisième, le quatrième le plus court; le onzième est allongé, un peu plus long que le dixième. De chaque côté, les yeux, dont le tour est noir avec un globe arrondi transparent. La tête est plate, fortement sillonnée en dessus, protubérante en dessous, avec une forte dépression de chaque côté pour l'insertion des antennes. Les pattes sont épaisses, le tibia un peu plus de deux fois plus long que le tarse, le crochet épais, large à la base, avec une protubérance de chaque côté pour l'insertion des deux poils remplaçant les digitules. Le menton, biarticulé, est court, déprimé sur les côtés et logé dans une fossette profonde entre l'insertion des pattes antérieures. L'abdomen présente en dessus, à l'extrémité, une fossette avec un anneau caché par une pubescence plus grande à cet endroit et qui pourrait être l'anūs. En dessous nous voyons aussi une autre dépression qui alors doit être l'oviducte, car pour nous il est plus naturel de placer le conduit d'où s'échappent les œufs en dessous. Les téguments sont couverts en dessus d'une multitude de petits poils courts qui donnent un aspect feutré à l'insecte lorsqu'on ne le regarde qu'avec une forte loupe; en dessous la pubescence existe aussi, mais plus rare et mêlée de quelques filières arrondies.

Nous sommes aussi en possession d'un individu qui ne présente que neuf articles aux antennes, qui sont plus grêles, plus allongées, moins pubescentes, avec le deuxième article très-long, puis le troisième et ainsi de suite, le huitième et le neuvième presque réunis. Nous ne savons au juste à quel état nous avons affaire. Les crochets présentent des digitules en cornet. Est-ce une larve mâle ou femelle? Les pattes sont fortes, peu pubescentes, les tibias deux tiers plus longs que le tarse, ce qui nous éloignerait de penser à une larve femelle, car généralement nous avons observé que le tarse, dans ce cas, était plus long ou au moins aussi long que le tibia; nous penchons donc à croire à une larve mâle. N'ayant qu'un exemplaire de chacun des états, nous ne pouvons décider la question. C'est surtout cet exemplaire dont nous parlons qui nous fait penser que le genre *Drosicha* est aussi basé sur une larve mâle de *Monophlebus*.

Le mâle, d'un rouge foncé, présente des antennes très-longues, de dix articles, très-pubescentes; MM. Burmeister et Westwood disent à tort vingt-cinq articles. Tête, thorax et pattes bruns; élytres brunes, avec les nervures noirâtres et deux lignes hyalines; abdomen brun, présentant les deux lobes latéraux postérieurs tuberculeux, fortement dilatés et donnant



naissance à un faisceau de poils plus ou moins longs ; chaque lobe latéral en montre aussi un plus ou moins grand nombre. Les articles des antennes, à partir du troisième (pl. 9, fig. 4), présentent trois nodosités, et sur chaque diamètre de ces nodosités une couronne de poils très-longs ; le dernier article, noduleux à la base, est ensuite flagellant, avec des poils assez longs, ceux de l'extrémité même moins longs. Les élytres sont longues, avec un petit lobe à la base en dessous, un fort balancier avec trois ou quatre poils courbés à l'extrémité. Les pattes très-longues, très-pubescentes, les poils des côtés des tibias réunis en faisceau ; le tarse est très-long, le crochet fort, accompagné de deux poils. Entre les deux lobes latéraux de l'extrémité abdominale on voit l'appareil sexuel mâle composé d'un tubercule bivalve d'où sort une forte tige ; à l'extrémité de cette tige, une partie renflée, avec une pubescence fine et très-serrée. Les élytres sont plus grandes que dans le *L. braziliensis* et d'une forme plus allongée. La pubescence des lobes latéraux de chaque segment est beaucoup plus grande et plus abondante que dans le *braziliensis*, ce qui, avec les trois nodosités et les trois verticilles de poils sur chaque article des antennes, différencie bien les deux espèces.

En faisant bouillir dans l'eau potassique une femelle du *L. fuscipennis*, nous avons fait sortir de son corps un Diptère assez gros, ressemblant à un Syrphide, et probablement du genre *Pipiza*, dont il a été impossible à notre ami M. J.-M. Bigot de déterminer l'espèce, vu l'état de dessiccation de l'individu.

### 5. Genre **Monophlebus** Leach.

(Pl. 7, Coccides, pl. XVII, fig. 5, antenne ♂, et pl. 9, XIX, fig. 3, abdomen ♂.)

D'après l'étymologie du nom, nous ne devrions voir sur les élytres qu'une seule nervure ; nous ne savons si cela est juste. Ici, comme dans toutes les Cochenilles, nous trouvons à la naissance une seule nervure, il est vrai, mais elle se bifurque bientôt en une branche qui suit la côte externe et en une seconde branche qui se rend vers le milieu du bord interne, sans l'atteindre cependant. Pour nous il y a donc deux nervures

comme dans tous les Coccides déjà décrits. D'après les figures si bien faites de M. Westwood, Arc. Ent., pl. 6, il y aurait même quelques espèces qui présenteraient encore des nervures supplémentaires, ainsi *M. Raddoni* et *M. Illigeri*; mais nous pensons ici que l'auteur aura figuré les plis hyalins trop colorés, puisque dans la description des espèces il dit : *lineis duabus hyalinis*.

Nous prendrons pour caractères du genre *Monophlebus* les espèces à onze articles dans les antennes pour la femelle, dix pour le mâle, celui-ci présentant à l'abdomen des appendices plus ou moins grands et laciniés. Nous excluons donc les espèces qui ne présentent pas ces appendices et dont nous avons formé le genre précédent.

#### 1. MONOPHLEBUS ATRIPENNIS Klug, Burm.

♂. *Fusco ater, abdomine scutello alarumque basi obscure carineis, subpruinosis, antennis corpore longioribus hirsutissimis; alis piceis, lineis duabus albo hyalinis; abdomine plano hirto, incisionibus profundis inter segmenta, appendiculisque duobus carnosis hirtis apicalibus.*

Long. corp. 3 lin 1/2.

Habitat Java. — (Westw., Arc. Ent., I, 22, 3.)

Cette espèce serait la plus grande de celles connues jusqu'à ce jour; mais il y a aussi des exemplaires plus petits que celui décrit ici. Les expansions de l'abdomen sont très-développées, avec les deux de l'extrémité plus longues encore et d'un rouge foncé.

#### 2. MONOPHLEBUS BURMEISTERI, Westw., Arc. Ent., I, 22, 4, pl. 6, fig. 2.

♂. *Piceo niger, prothorace abdomineque fusco-carneis, scutello fasciaque inter alas albidis; alis latioribus piceis, basi parum pallidioribus lineisque duabus albo hyalinis; antennis corpore longioribus; abdomine utrinque ramos 5 longiores et pilosos emittente.*

*Præcedenti differt, alis brevioribus latioribus, margine postico magis rotundato; et filamentis abdominalibus longioribus.*

Habitat ? (musée Westwood).

Long. 16 mill. avec les élytres et 5 à 6 mill. pour le corps.

Les deux premières expansions du corps sont très-courtes et les quatre dernières très-longues, celles-ci atteignant la longueur de l'abdomen. Nous ne connaissons pas la femelle.

### 3. MONOPHLEBUS FABRICII Westw.

*Chironomus dubius* Fabr.

♂. *Thorace, atro nitido, margine sanguineo, abdomine nigro, apice plano bifido rufo, lobis setis tribus porrectis elongatis, alis atris lineis duabus albo hyalinis; pedibus nigris,*

Habitat : Sumatra. — (Westw., Arc. Ent., I, 22, 1.)

### 4. MONOPHLEBUS ILLIGERI Westw., Arc. Ent., I, 22, 3, pl. 6, fig. 4.

♂. *Nigricans, capite marginibus thoracis abdomineque sanguineo-fuscis; antennis (corpore paulo longioribus 22 articulatis) pedibusque nigris; alis elongatis, angustioribus, apice rotundatis, fuscis; costa obscuriori, vena postcostali sanguinea, vena mediana abbreviata, lineisque duabus tenuibus albo hyalinis; abdomine impressionibus profundis inter segmenta, lateribusque lobis parvis ovatis hirtis instructis.* — (Westw., loc. cit.)

Longueur d'après le trait : élytres étendues 1 centimètre (10 mill.), du corps 3 mill. C'est une des plus petites espèces.

Habitat : Van Diémen (musée Westwood).

### 5. MONOPHLEBUS LEACHII Westw., Arc. Ent., I, 22, pl. 6, fig. 1.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 5 et 5 a.)

♂. *Piceo-niger, abdomine prothoraceque fusco carneis; scutello albido;*

*alis piceis, lineis duabus albo hyalinis; antennis longissimis 25 articulatatis; abdomine plano apice inciso, segmentis 5 ultimis, ramum longum (longitudine crescentes) pilosum utrinque emittentibus.* — (West., loc. cit.)

Longueur du trait de la planche : 18 mill. pour les ailes étendues, 8 mill. pour le corps.

Habitat : Malabar (musée Westwood).

En même temps que cette espèce, qui dans la collection de Guérin-Ménéville portait l'indication de Pondichéry, nous avons trouvé plusieurs individus aptères qui, d'après les caractères, doivent être des larves mâles, car ils n'avaient que sept articles aux antennes, tandis que pour que ce soit la femelle du *Monophlebus* nous devrions trouver onze articles. Ici cependant nous devons faire observer que pour le genre *Drosicha* Walker nous n'avons trouvé que neuf articles aux antennes, ce qui nous faisait penser que c'était une larve soit mâle, soit femelle; ici il n'y en a plus que sept (pl. 8, fig. 5 a). Nous sommes donc condamné à de simples suppositions. Mais cette simple coïncidence des deux individus, l'un aptère et l'autre ailé dans le même envoi, nous fait penser que c'est la même espèce à deux états.

#### 6 MONOPHLEBUS RADDONI Westw., Arc. Ent., I, 22, 6, pl. 6, fig. 3.

♂. *Fulvo-carneus, antennis pedibusque concoloribus, his articulis circiter 20. Thoracis dorso piceo; alis apice subacutis, margine postico magis rotundato, fuscis lineis duabus albo hyalinis (antica fere ad apicem alarum ducta) costa fulvo-carnea, vena postcostali sanguinea; abdominis lateribus lobis parvis, hirtis instructis, segmento ultimo appendiculis duabus majoribus ovalibus.* — (Westw., loc. cit.)

Longueur, élytres étendues : 1 centimètre 1/2 (15 mill.); du corps : 7 millimètres, d'après la grandeur du trait sur la planche.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la petitesse des lacinatures et par la couleur jaune rougeâtre de la cellule marginale des élytres.

Elle provient de l'Afrique occidentale (musée Westwood).

7. *MONOPHLEBUS SAUNDERSII*, West., Arc. Ent., I, 22, 5.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 3, ♂.)

♂. *M. Burmeisteri affinis et multo minor, albo farinosus ramisque abdominalibus brevioribus, caput antennæ pedes et dorsum thoracis, brunneo fusca, thoracis lateribus abdomineque testaceo carneis, hoc latera ramis brevioribus hirtis instructo duobusque apicalibus longioribus. Alæ fuscæ margine postico dilatato, lineis duabus albo hyalineis. Penis ex ano prodiens, crassus cylindricus curvatus, ramis posticis longior, apice crassiore truncatus.* — (Westw., loc. cit.)

Longueur : 14 à 15 millimètres les ailes étendues, 4 à 5 millimètres pour le corps.

Habitat in partibus septentrionalibus Indiæ orientalis.

Nous possédons cette espèce, qui ressemble beaucoup au *Monophlebus Burmeisteri*; mais il n'y a que quatre laciniatures de chaque côté, dont les premières très-petites et les dernières plus longues, et entre les deux dernières longues deux plus petites de moitié. L'abdomen est rouge avec le milieu obscur. Le pénis, très-long, est rouge et forme une première courbure, puis se termine par un tube long à extrémité épaissie et tronquée.

6. Genre **Ortonia** nobis.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 6.)

En dehors de la grandeur extraordinaire des espèces de ce genre, il nous est assez difficile de donner des caractères bien définis et bien sérieux. Il est probable que la connaissance des mâles nous aiderait beaucoup. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire : caractères généraux des Monophlébites; sécrétion abondante recouvrant les femelles en entier; les poils des pattes filiformes au côté externe et épineux, courts, au

côté interne (fig. 6 a); antennes coniques; tégument avec des filières arrondies mêlées de poils et des espaces hyalins de distance en distance.

Les femelles de *Monophlebus* étant nues, quoique un peu farineuses, il nous est difficile de réunir ces deux genres.

#### 1. ORTONIA BOUVARI nobis.

Nous devons cette espèce, qui provient des Cordillères de Guatemala, à M. Aimé Bouvar.

Elle forme des masses considérables de matières cotonneuses blanches, à travers laquelle on trouve les œufs et les vieilles mères. Il ne nous a pas été donné d'y rencontrer de larves ou de mâles. Débarrassée de la matière cotonneuse, elle nous apparaît sous la forme ovulaire ordinaire, d'un brun noirâtre, d'une longueur de 15 à 18 millimètres sur 7 à 8 de largeur, avec des antennes de onze articles, très-courtes, moniliformes, les articles plus larges que longs, excepté le dernier, qui est une fois et demie plus long, les troisième à sixième deux fois plus larges que longs; la pubescence rare et courte, celle du dernier article placée surtout sur la face externe. Le menton est épais, court, biarticulé, avec des poils courts à l'extrémité, plus longs sur le disque. Les pattes sont courtes, épaisses, avec un crochet épais et court sur les postérieures, plus long sur les antérieures, et garni au côté interne, sur les cuisses, les tibias et les tarses, d'épines courtes remplaçant les poils ordinaires, que l'on voit cependant, mais peu nombreux au côté externe. Nous n'avons pu voir de digitules; mais comme nos individus étaient secs et que par conséquent il a fallu leur faire subir une ébullition prolongée dans l'eau potassique, nous ne pouvons affirmer qu'ils soient absents, mais nous avons vu au crochet un poil très-court. Le derme est composé d'un grand nombre de filières arrondies ayant au centre un disque étoilé à branches arrondies et un cercle assez fort, quelques poils longs, mais rares, et d'autres beaucoup plus petits disséminés. En dessous, et sur les côtés surtout, on voit de grands espaces sans filières et formés d'un nucléole, d'un espace plus clair, rayonné, et d'un cercle large, le plus généralement clair, mais taché quelquefois et à surface très-finement granulée.

Tels sont les principaux caractères que nous indiquons maintenant, espérant que bientôt on pourra compléter l'historique de cette espèce.

## 2. ORTONIA UHLERI nobis.

(Pl. 9, Coccides, pl. XIX, fig. 6.)

Parmi les nombreuses espèces exotiques que nous avons reçues, il y en a une qui nous a été envoyée par M. Uhler, provenant de l'Équateur et récoltée par M. le professeur Orton dans la forêt de Napo.

Elle mesure jusqu'à 2 centimètres  $1/2$  de longueur sur  $1\ 1/2$  de largeur et 8 millimètres d'épaisseur. Elle est, dans l'état naturel, recouverte d'une sécrétion considérable de matière cotonneuse qui en augmente encore la taille, qui atteint quelquefois 5 centim. Débarrassée de cette sécrétion elle paraît d'un rouge foncé avec les segmentations très-accusées. Les pattes sont très-fortes, épineuses au côté interne et pubescentes au côté externe, les crochets larges et courts. Malheureusement, dans tous les exemplaires que nous possédons nous n'avons pu trouver d'antennes. Les téguments présentent en dessus des filières arrondies et des poils un peu plus longs dans certaines parties. De chaque côté de l'anus, on remarque des rugosités en cercle, et sur les côtés, des filières beaucoup plus grandes et irrégulières de forme, plus, certains corps réticulés que nous n'avons pas encore observés. En dessous les filières sont moins serrées et les poils plus longs. Les cuisses et les tibias offrent au côté interne deux séries d'épines courtes et sur le disque quelques autres disséminées; au côté externe ce sont des poils assez longs. Les tarses sont le tiers de la grandeur des tibias.

Nous ne connaissons qu'un état de cette très-intéressante espèce.

Elle se rapproche beaucoup du *Bouvari*, seulement chaque segment dans cette dernière offre en dessous des espaces sans filières; de plus les filières sont plus nombreuses que les poils, tandis que dans celle-ci il y a presque un nombre égal des uns et des autres.

Nous pensons, d'après ce rapprochement, que les deux espèces sont voisines et que celle-ci doit présenter comme l'autre onze articles aux antennes.

Nous terminons cette description par l'historique envoyé par M. le professeur Orton à M. Uhler :

« Le lieu précis où se trouve cet insecte est sur la voie à travers le désert du Napo, à un mille de distance de Bacza, près des bords de la rivière de Marpa, à environ cent milles à l'est de Quito. C'est le seul endroit où je les ai trouvés et ils y étaient très-nombreux. L'élévation de ce lieu est d'environ 6,600 pieds au-dessus du niveau de la mer. On les trouvait seulement sur les troncs d'arbres très-gros et très-élevés, dont je ne puis vous dire l'espèce et je regrette de ne pas m'en être assuré. Mais je ne me rappelle pas avoir vu de ces insectes sur les buissons inférieurs, quoique je ne puisse affirmer qu'il ne s'y en trouve point. Ils formaient des groupes et la substance blanche floconneuse les couvrait complètement, de sorte que leur grosseur apparente avant qu'on les touchât était considérable.

« Je crois ne pas me tromper en disant que lorsqu'on les prenait ils se courbaient et se redressaient ensuite, et en en déposant un dans une liqueur où il y avait de l'acide carbolique il prenait une couleur rouge. Ils ont été trouvés le 7 novembre 1867. L'arbre était abondant dans la forêt et était très-probablement un palmier ou un arbre de la famille des Fougères. »

#### 7. Genre **Llaveia** nobis.

Ne sachant où placer une espèce intéressante indiquée sous la dénomination de *Coccus axinus*, que nous ne connaissons que d'après la description et une figure qui laissent à désirer, nous sommes forcé de faire encore une division générique pour elle. La figure de la femelle ressemble à un *Porphyrophora* par les pattes antérieures, au *Monophlebus* par les antennes qu'on représente de treize ou quatorze articles; mais nous pensons qu'il y a là un peu d'exagération, et, d'après la description et l'historique, nous devons être en présence d'une espèce se rapprochant beaucoup d'une des deux précédentes.

LLAVEIA AXINUS Hernandez, Sallé, Rev. et Mag. Zool.,  
Guérin-Méneville, 1861.

Cette espèce mexicaine, que nous ne connaissons pas en nature, parait



être une des plus grandes du groupe, car elle mesure 23 à 25 millimètres de longueur. Elle est employée dans le Mexique comme graisse et comme vernis, et, dans le premier état, elle paraît servir dans la médecine comme calmant, etc.

Voici la description que M. le docteur Llave en donne :

« *Corpus ellipticum, pollicare, roseum, aut intense purpureum, tomento et pulvere albo indutum, zonis transversalibus corrugatum, marginibus prominentibus. Antennæ breves, teretes, articulatæ, basi crassiores, oculis minutissimis, pedibus rubro fusciscentibus, extremitate unguiculatis. Inter par primum pedum, corrugatis anidmadvertitur, in quo haustellum sive tubus observatus minutus. Plurima individua punctis maculisque nigris sine ordine conspersis notat inveniuntur.*

« *Habitat Tlacotalpam et Papantla, in cortice Jatrophæ, et Spondias myrobolani.*

« L'axin est de forme elliptique. Sa longueur est d'environ 1 pouce (23 millimètres), quoiqu'il y ait des individus d'une plus grande dimension. La peau est rosée ou d'une couleur fortement écarlate, mais revêtue en tout ou partie d'un duvet blanc ou poussière fine de la même couleur. L'animal, sur la partie supérieure, est plein de rides transversales, et vers le contour il y a une espèce de creux qui forme un rebord marginal. En dessous il est de la même couleur, avec le même duvet et poussière, et il est également ridé. Les pattes sont d'un gris rougeâtre; elles paraissent petites relativement à la grandeur de l'animal et sont terminées par un ongllet courbé. Entre la première paire de pattes on remarque une partie foncée d'où sort un petit tube, et quoique nous ayons désiré étudier cet organe, il nous a été impossible de le faire, car à la plus légère déchirure ou lacération, la matière onctueuse commence à se répandre et la couvre entièrement sans qu'on puisse l'observer.

« Cette description, et aussi la remarque de ce que l'animal forme une espèce de bourse dans laquelle il dépose des œufs jaunes, montrent la grande affinité de l'axinus avec le *Coccus adonidum*; mais les caractères qui résultent du manque de soies caudales et surtout les antennes articulées nous détournent de l'idée que ce soit le même insecte.

« Il n'y a presque pas d'individus parmi tous ceux qui m'ont été envoyés, dit M. le docteur de la Llave, qui ne soient marquetés de petits

points noirs sans ordre, et quelques-uns ont de grandes taches de la même couleur. Je n'ai pu distinguer l'anus, quoique j'aie observé ces insectes longtemps vivants.

« Il vit sur l'écorce du *Jatropha curcas* ou Pinon et sur le *Spondias myrobolanus* ou Jobo. »

L'auteur ne paraît pas connaître les Cochenilles en général, ce qui est àcheux, et laisse beaucoup à désirer. Il ne sait pas ce qu'est un *Coccus* mâle et n'en parle d'aucune façon. Quant à sa comparaison avec le *Coccus adonidum*, il n'y a pas le plus petit doute à avoir qu'il se trompe et que c'est bien une espèce distincte, la taille suffirait seule pour la différencier.

---

### Explication des planches 8 et 9.

ANNALES 1875, planche 8 (COCCIDES, planche XVIII).

Fig. 1. Détails du *Coccus cacti*.

- a. Antenne de larve mâle.
  - b. Antenne de larve femelle.
  - c. Antenne de femelle adulte.
  - d. Antenne d'un embryon sortant de l'œuf.
  - e. Patte d'un embryon sortant de l'œuf.
  - f. Extrémité antérieure du mâle.
  - g. Tête du mâle.
  - h. Extrémité d'une patte antérieure du mâle.
2. *Icerya sacchari* femelle. (Dessin de M. Poujade.)
- a. Antenne de la femelle adulte.
  - b. Antenne de la larve de l'embryon, encore dans le corps de la mère.

Fig. 3. *Drosicha contrahens*. Antenne.

4. *Guerinia serratulæ*. Larve embryonnaire.

a. Antenne de femelle adulte.

b. Antenne de l'embryon.

c. Patte de l'embryon.

d. Patte d'un individu adulte.

5. *Monophlebus*. Antenne figurée pour aider la comparaison avec celle du *Drosicha* (fig. 3).



ANNALES 1875, planche 9 (COCCIDES, planche XIX).

Fig. 1. *Guerinia serratulæ*. (Dessin de M. Poujade.)

2. *Leachia braziliensis*. Abdomen du mâle.

a. Tête du mâle.

3. *Monophlebus Saundersii*. Abdomen du mâle.

4. *Leachia fuscipennis*. Tête du mâle, vue en dessous.

a. Patte de la femelle.

5. *Monophlebus Leachi*. Larve de la femelle.

a. Antenne de la femelle.

6. *Ortonia Uhleri*. Femelle dépouillée de la matière farineuse.

a. Patte de la femelle.



17<sup>e</sup> PARTIE.

---

(Séance du 10 Mars 1875.)

---

Genre **Callipappus** Guérin.

(Pl. 10, Coccides, pl. XX, fig. 1.)

Ce genre, par ses caractères, viendrait se ranger tout près des *Monophlebus* et formerait le passage entre ceux-ci et les *Porphyrophora* : comme les premiers il a les yeux à facettes, et comme les derniers il présente les soies nombreuses caduques sécrétées par les deux avant-derniers segments de l'abdomen, ce que nous voyons aussi pour les *Orthezia* ; mais pour ceux-ci la conformation des pattes antérieures et des antennes les en éloigne.

Ce qui nous fait ranger les *Callipappus* après les *Monophlebus* est le caractère des pattes antérieures semblables aux autres, tandis que dans les *Porphyrophores* les pattes antérieures des femelles et même celles des mâles sont fouisseuses, caractère qui nous fera réunir les *Porphyrophores* et les *Margarodes*.

En résumé, voici les caractères du genre *Callipappus* tels qu'ils résultent de nos observations les plus attentives :

Le mâle présente des antennes de onze articles (*Coccides*, pl. 11, *Ann. Soc. ent. Fr.* 1869, pl. 4, fig. 10 *b*), quelquefois on n'en voit que dix ; chaque article devient de plus en plus long du point d'insertion à l'extrémité. Il a des yeux à facettes ; en dessous de ceux-ci un ocelle. L'abdomen est légèrement lobé sur les côtés. L'organe sexuel est très-long à l'extérieur (pl. 10, fig. 1), plusieurs fois contourné sur lui-même et comme un intestin sorti accidentellement de l'abdomen ; armure copu-

latrice très-petite, consistant en deux valves à peine visibles. Sur le cinquième et le sixième segment, en dessus et au sommet, on voit un grand nombre de filières donnant naissance à des soies transparentes caduques et formant une houppe considérable dépassant de beaucoup l'abdomen. Les pattes sont longues et présentent un tarse d'un tiers moins long que le tibia et au sommet une petite articulation supplémentaire; un seul ongle ou crochet avec un poil à la base de celui-ci à chaque face en dehors et en dedans. Le balancier est large et gros avec un petit crochet à l'extrémité, sur le côté.

Femelle (pl. 10, fig. 1 c) ayant des antennes de dix articles, dont le premier très-large et court, le second aussi large que long, et, à partir de celui-ci, les autres augmentant progressivement de grandeur, tout en diminuant d'épaisseur, le dernier, par conséquent, le plus long et le moins gros. Rostre et appareil buccal entre les pattes antérieures et un peu en dessous de l'insertion de celles-ci. Pattes fortes, les antérieures comme les postérieures.

Nous n'avons pu voir et étudier l'anneau génital, ni l'anus; les deux exemplaires en notre possession étaient farcis de larves de Diptères, et malgré une macération de plusieurs jours nous n'avons pu rendre les tégu-ments transparents.

#### CALLIPAPPUS WESTWOODII Guérin.

(Pl. 4, 1869, fig. 10, 10 a, ♀, 10 b, ♂, et 10 c, et pl. 10, 1875,  
fig. 1, 1 a, 1 b et 1 c.)

Femelle d'un brun noirâtre, formant une masse arrondie plus longue que large, plus étroite en avant qu'en arrière, d'une longueur de 10 à 15 millimètres sur 7 à 9 de largeur, de 7 à 8 de hauteur, et recouverte sur-tout le corps d'une pubescence soyeuse jaunâtre. Le thorax forme la plus grande partie de l'insecte, de manière que les pattes postérieures, encore plus que dans la figure 10 de la planche 4 des Annales de 1869, ont l'air de naître de l'extrémité abdominale. L'abdomen est pour ainsi dire invisible; les deux premiers segments abdominaux seuls sont apparents, le reste forme une espèce de surface rentrée et circonscrite par un

fer à cheval dans lequel on observe deux ouvertures l'une au-dessus de l'autre. Les antennes, épaisses, sont formées de dix articles, dont le dernier le plus long et chacun présentant une constriction au milieu, et au sommet quelques poils. Les pattes sont fortes, pubescentes, rugueuses transversalement; le tarse la moitié aussi grand que le tibia; le crochet très-petit avec un poil à chaque face, remplaçant les digitules des Coccites.

Le mâle, d'un brun rouge très-foncé, est d'une longueur de 8 à 9 centimètres sur 2 1/2 de large, et présente des yeux à facettes, deux ocelles en dessous, des antennes de dix articles, dont les trois premiers les plus gros, les autres filiformes et allant en grandissant jusqu'au dernier qui est noduleux et plus pubescent que les autres. Le thorax est très-grand, arrondi en avant et en arrière, offrant trois grosses tubérosités, une en avant, deux sur les côtés. Sur le prosternum on remarque une tubérosité médiane, étranglée dans son milieu, présentant au sommet des poils et de chaque côté de la naissance de celle-ci deux autres tubercules plus petits et pubescents. L'abdomen, qui est long, présente des segments lobés sur les côtés comme dans les *Leachia*, avec plusieurs poils assez longs, l'extrémité de l'abdomen arrondie et dépassant l'armure copulatrice, qui est petite, avec deux valves d'où s'échappe le pénis en forme de cordon très-long, présentant au sommet plusieurs contorsions en forme de courbures; sur ce cordon, ou conduit arrondi, on remarque, sur toute l'étendue, des poils courts, implantés en sens contraire à la base et au sommet; à partir des courbures la pubescence change de sens et se dirige en avant; l'extrémité du cordon est un peu plus large. Les segments ventraux présentent au sommet quelques poils courts; les dorsaux également; seulement les cinquième et sixième offrent un grand nombre de filières donnant naissance à la forte houppe soyeuse que l'on voit dans cette espèce et qui sont des poils en forme de tube caduc. Les pattes sont toutes de même forme, longues, pubescentes, avec les tarses presque aussi grands que les tibias. Au côté interne on voit un grand nombre de poils courts formant deux séries; au côté externe, une pubescence rare consistant en un poil de distance en distance, sur le disque quelques rares poils. Les élytres sont très-grandes, un peu rétrécies à l'extrémité, avec une seule nervure se bifurquant vers le tiers de la côte, comme dans presque tous les Coccides; en dessous de la seconde nervure un pli transparent. Le balancier est large, arrondi, et présente vers le bord supérieur un très-petit crochet.

Dans le corps de l'une des femelles nous avons trouvé des œufs et des larves embryonnaires; ceux-là en ovale très-allongé, jaunes; celles-ci un peu brun rougeâtre et qui, par l'ébullition dans l'eau potassique, sont devenues d'un beau rouge pourpre et d'une forme plus arrondie (fig. 1 a). Les antennes sont de six articles, dont le second et le dernier les plus longs, les troisième, quatrième et cinquième les plus petits et coniques, le troisième présentant un poil au sommet, le quatrième deux et le cinquième trois; quant au dernier, il est globuleux, long, présentant dix à douze poils; en dessous, des yeux très-petits. L'appareil buccal est assez grand, la lèvre inférieure courte, l'article basilaire très-court, le sommet avec une pubescence longue. Les pattes offrent un tarse un peu plus long que le tibia avec un crochet; deux poils au côté interne et deux très-petits au côté externe. Malgré tous nos soins, nous n'avons pu découvrir de digitules. Chaque segment de l'abdomen présente aux bords latéraux deux poils, dont un plus long; plus, en dedans, deux plus petits; l'extrémité abdominale avec l'ouverture anale sans anneau, mais de chaque côté deux filières arrondies, et près du bord une demi-douzaine de grands poils.

### Genre **Porphyrophora** Brandt.

(Pl. 4, 1869, et pl. 10, 1875, fig. 2 à 4.)

Ce genre, l'un des plus remarquables par ses divers caractères, est aussi un de ceux dont les descriptions laissent le plus à désirer, quoique très-bien étudié par Breyne en 1731 et par Brandt en 1833, à un siècle de distance. Il existe des lacunes considérables dans son histoire: ainsi on n'indique rien au sujet des métamorphoses du mâle. Il y a des faits anormaux incompréhensibles pour nous, qui avons cependant acquis une certaine expérience quant aux divers états des Coccides en général. Ainsi, un fait inexplicable est celui indiqué par Breyne qui dit avoir vu sortir de l'insecte qu'il représente dans la figure 7 de sa planche un *Porphyrophora* adulte femelle qu'il figure sous le n° 11, tandis que pour nous le n° 11 représente l'état adulte après accouplement de l'insecte de la figure 6, qui est la larve telle que nous l'avons trouvée dans le corps d'une femelle. Nous devons néanmoins ajouter que, pour passer

de l'état figuré sous le n° 6 à celui représenté au n° 11, il doit y avoir une mue qui entraîne avec elle un fait extraordinaire que nous voyons pour la première fois : c'est la disparition de tout l'appareil buccal dans la bête adulte, comme pour le mâle de *Coccides* quand il arrive à l'état parfait après métamorphose. Or, nos femelles, pour opérer cette transformation, formeraient-elles une espèce de chrysalide arrondie comme la représente les figures 7, 8, 9 et 10 de la planche de Breyne, pour sortir au bout de quelques jours de ces coques qu'il nomme *Coccus*, et qui seraient de la grosseur du poivre blanc, d'une couleur violacée et lisse ? Nous ne pouvons rien dire de certain à cet égard, et d'autres plus heureux que nous pourrons peut-être suivre la vie entière de ces *Coccides*.

Maintenant, si nous consultons les autres auteurs, nous voyons le fait de l'absence du rostre de la femelle signalé aussi ; mais nous trouvons une grande incertitude quant aux caractères assez visibles cependant pour les antennes. Ainsi Brandt donne comme caractère de l'antenne mâle treize ou quatorze articles ; pour nous, ce ne doit être ni l'un, ni l'autre : le nombre normal est toujours dix dans les mâles des *Coccides*, et nous ne pensons pas qu'il doive différer ici, d'autant plus que nous en avons trouvé quelquefois neuf, mais le plus souvent dix. Burmeister se rapproche plus de la réalité en disant de neuf à quatorze articles, puisque nous avons trouvé le chiffre neuf. Le chiffre quatorze existe peut-être, mais nous ne pouvons l'affirmer.

Nous donnerons pour le genre *Porphrophora* les caractères suivants :

Mâle présentant des antennes médiocrement longues, de neuf ou dix articles. Yeux très-grands, à facettes, se touchant en dessous. Pattes antérieures courtes, fouisseuses, les tarses, tibias et crochets pas plus longs que les cuisses (fig. 3 a), le crochet non articulé au tarse, mais soudé et réuni, ne faisant qu'un ; les autres pattes comme d'ordinaire, mais sans digitules ; tous les tarses et tibias avec quelques poils épineux au bord interne. Thorax un peu plus court que l'abdomen ; celui-ci offrant sur le cinquième et le sixième segment, en dessus et vers le bord supérieur, une fascie ou série de filières d'où naissent une grande quantité de soies claires, transparentes, formant une houppe qui se prolonge bien au delà de l'extrémité de l'abdomen, celui-ci terminé par un tubercule épais, allongé, offrant un grand stylet en forme de crochet avec la portion libre mince et longue (fig. 3 c et 2 b) ; les segments en dessus offrent tous des poils vers le bord inférieur. Ailes très-grandes, présentant vers le bord supérieur un espace épaissi qui se prolonge jusqu'au milieu. Balan-



cier (fig. 3 *e*) épais tout du long, présentant seulement un très-petit crochet à l'extrémité, lequel, dans le mouvement de l'élytre, vient se fixer à un petit lobule du bord inférieur de celle-ci.

La femelle, beaucoup plus grosse proportionnellement que le mâle, offre, à l'état le plus avancé, une particularité que nous n'avons rencontrée dans aucune espèce de Coccides : c'est l'absence de tout le système de l'appareil buccal, ni lèvre supérieure ou inférieure, ni filets, ni même ouverture d'œsophage. Antennes courtes, coniques, de sept à neuf articles avec des petits poils à l'extrémité (fig. 2 *f* et 4). Nous n'avons pu voir les yeux : étaient-ils logés dans le rebord de la protubérance céphalique ? c'est ce que nous ne pourrions dire. Pattes généralement déformées et fouis-seuses, les antérieures très-fortes, les trochanters excessivement développés, les tibias et les tarses très-courts. On ne voit que quatre articulations : trochanters, tibias, tarses et crochets, et cela à toutes les pattes ; les cuisses seraient confondues dans l'articulation du trochanter avec le tibia, ou le tibia et tarse réunis comme pour la larve.

Quant aux larves, elles présentent des caractères tellement particuliers que ce n'est qu'après en avoir étudié un grand nombre à l'état embryonnaire que nous pouvons donner comme certain ce que nous avons vu (fig. 2).

Antennes de six articles, les deuxième à cinquième presque égaux, le premier et le dernier les plus longs, le premier très-gros avec trois poils, le second un seul, les troisième et quatrième avec deux, le cinquième trois ; le dernier offre un poil court ; à l'extrémité, un peu en dessous, deux poils, dont un rudimentaire, l'autre excessivement long, plus long que l'antenne elle-même ; enfin, à la base un autre poil fort, en forme de crochet (pl. 10, fig. 2 *a*) ou patère à chapeau. Un peu en dessous des antennes deux petits yeux arrondis, assez rapprochés. Les pattes antérieures, un peu en dessous des yeux, présentent cette particularité d'avoir les tibias et tarses réunis, avec un crochet long et les digitules tarsiens très-longs. Les cuisses sont épaisses. Quant aux autres pattes, elles n'offrent rien de particulier.

Le caractère le plus extraordinaire est dans la position qu'occupent l'ouverture buccale et les pièces de la bouche, qui d'ordinaire se trouvent dans tous les Coccides entre les deux pattes antérieures, un peu plus haut ou un peu plus bas, tandis qu'ici nous voyons tout l'appareil situé entre

les pattes intermédiaires, puis émettant les filets rostraux qui sont excessivement longs et viennent aboutir à l'ouverture buccale placée en dessus, entre le prosternum et le mésosternum. De quoi dépend cette transformation, et de quoi en même temps dépend la disparition de tout l'appareil dans la femelle adulte fécondée? c'est ce que nous ne pouvons dire, ce qu'il faudrait étudier, et ce qui est pour le dernier l'analogie de ce qui se passe dans les mâles où l'on retrouve tout l'appareil attaché à la mue de la larve.

Nous avons en notre possession plusieurs types de *Porphyrophora* dont nous pensons pouvoir faire des espèces, quoique les différences soient assez peu sensibles; cependant, comme nous avons pu les préciser, nous croyons devoir les séparer.

#### 1. PORPHYROPHORA GALLICA nobis.

(Pl. 10, fig. 4, antenne ♀.)

Nous avons trouvé cette espèce dans les dunes de Saint-Quentin (Somme), sur une plante que nous pensons être le *Polygonum aviculare*. Elle ressemble beaucoup au *P. polonica* et n'en diffère que par les articles des antennes qui sont au nombre de neuf pour la femelle et de dix pour le mâle; tandis que dans la *P. polonica* les antennes sont indiquées de huit pour la femelle, et nous ne trouvons nulle part le nombre exact des articles des antennes du mâle qui, d'après nous, est de neuf. Pour le *Porphyrophora Hamelii* elles sont de neuf pour la femelle et de treize pour le mâle. Ne possédant que des mâles du véritable *P. polonica* et pas de femelle, nous ne pouvons décider positivement la question différentielle de ce sexe.

Prenant les mâles des *Porp. polonica* et *gallica*, abstraction même du nombre des articles des antennes qui peut varier, car nous en avons trouvé neuf ou dix dans plusieurs individus du *gallica*, nous dirons cependant que les antennes de ce dernier sont plus longues, que le dernier article est d'un cinquième plus long, celui du *gallica* mesurant  $32 \frac{100}{1000}''$ , tandis que celui du *polonica* ne mesure que  $26 \frac{100}{1000}''$ . Une autre différence encore plus sensible repose sur le dernier article des pattes

antérieures, lequel comprend le tarse et le crochet réunis, sans articulation visible. La longueur dans le *gallica* est de 45 100/1000<sup>es</sup> et celle dans le *polonica* de 35 100/1000<sup>es</sup>; en même temps, au côté et au bord interne de celui-ci on ne voit que six grands poils, tandis que dans le *gallica* on en trouve au moins dix; le nombre des poils courts est dans ce dernier de quinze ou seize, tandis que dans *polonica* on en compte au plus dix ou onze. Du reste, ces deux espèces se ressemblent beaucoup comme couleur et comme grandeur.

Quant à la femelle, elle ressemble beaucoup à celle du Midi que nous a envoyée notre ami M. Éd. Perris; seulement la *gallica* présente neuf articles très-distincts aux antennes, tandis que l'espèce du Midi n'en offre que sept. L'antenne est plus longue ici, et plus courte, plus conique, dans celle du Midi. Si on étudie également les pattes on voit aussi des différences, mais ceci est plus difficile à juger; il faut absolument les dessiner après les avoir rendues transparentes: celles de l'espèce de Mont-de-Marsan sont plus courtes; ainsi, le tibia, qui semble le tarse, est deux fois plus long dans les pattes postérieures et à peine un peu plus long dans l'espèce du Midi; la même différence, mais moins sensible, existe dans les pattes intermédiaires, tandis que dans le *P. Perrisii* à peine s'il est d'un cinquième plus long; comme point de comparaison, le crochet est deux fois plus long que le tarse dans le *P. Perrisii* et plutôt plus court dans le *P. gallica*. Comme couleur, toutes les espèces se ressemblent.

## 2. PORPHYROPHORA PERRISII nobis.

(Pl. 10, fig. 2 a à f.)

Cette espèce, que nous devons à l'obligeance de notre ami M. Éd. Perris, de Mont-de-Marsan, est tellement semblable à la *gallica* et à la *polonica*, qu'il est très-difficile de la distinguer à première vue. Dans la description de la *P. gallica* nous avons cherché à bien caractériser les deux types, d'abord par le nombre des articles des antennes, qui sont ici de sept (pl. 10, fig. 2 a), et encore par les crochets des pattes postérieures, qui sont très-distinctement plus longs que le tarse; les crochets intermédiaires

dans les deux espèces sont près de deux fois plus longs que le tarse. Le reste des caractères est semblable dans les deux espèces, comme pubescence et comme couleur.

Le mâle présente dix articles aux antennes, ce qui le distingue du *P. polonica*, dans les cinq exemplaires étudiés par nous, nous n'avons toujours trouvé que neuf articles aux antennes. Le dernier article se rapprochant plutôt de celui du *P. gallica* que de celui du *P. polonica*; il est plus long que celui-ci, moins ovulaire, plus parallèle sur les côtés; moins long que celui du premier. Le tarse des pattes antérieures est moins épineux que dans la *gallica*.

### 3. PORPHYROPHORA POLONICA L.

(Pl. 10, fig. 3 a à c.)

Breyne, dans un ouvrage déjà ancien, puisqu'il date de 1731, représente les diverses phases de la vie de cette espèce, phases dont nous ne connaissons pas tous les détails; il est vrai que nous en avons vu les principaux, ce qui nous permet de donner les caractères spécifiques complets de ce Coccide.

Ainsi, les figures 7, 8, 9, 10, 16, 17, 18 et 19 de l'ouvrage cité représentent des particularités qui nous sont inconnues et que nous ne comprenons pas. Que peut être cette coque en forme de boule, figure 7, *Coccus* avec son calice; figure 9, *id.* sans son calice? Pour Breyne, c'est le *Coccus* d'où sort le Ver, n° 11, qui est le Porphyrophore lui-même. Il y a là pour nous un *desideratum*, et un fait que Breyne n'aura pu expliquer, car, pour nous, la figure 17 serait une vieille mère entourée de matière cotonneuse avec ses œufs, et, dans la planche, le n° 11 devrait succéder au n° 6 qui représente la larve, et la figure 7 serait une mère commençant à émettre la matière cotonneuse et arrêtée dans son développement ordinaire par quelque parasite qui n'en empêcherait cependant pas la croissance; enfin il y a là un fait qui, quoique semblable à ce qui se passe dans les *Margarodes*, nous semble anormal; car si la femelle prend un accroissement régulier de cet aspect, cela pourrait être dû à l'augmenta-

tion des œufs dans le corps de la mère ; mais alors que signifierait la figure 17 ?

Quoi qu'il en soit, voici, avec les matériaux en notre possession, ce que nous pouvons dire de cette espèce :

La femelle est semi-globuleuse, d'une grandeur de 7 millimètres sur 4 de largeur, d'un brun noirâtre qui devient d'un beau rouge pourpre dans la potasse ; elle est recouverte d'une rare, très-fine et longue pubescence. Les pattes, déformées, sont très-courtes, épaisses, propres à fouir, et présentant un crochet excessivement développé, creusé en dedans et dentelé.

#### 4. PORPHYROPHORA HAMELII Brandt.

Cette espèce, que nous ne connaissons que d'après la planche et la description de Brandt (1), nous semble voisine de la *P. polonica*, seulement elle nous paraît plus grande, plus longue, avec les côtés plus parallèles. Elle est d'un brun sanguin ; la femelle est subglobuleuse et d'une longueur de 10 à 11 centimètres sur environ 6 de large.

Les antennes de la femelle sont courtes et représentées de neuf articles avec une houppe de poils à l'extrémité du dernier article ; leur forme est conique, chaque article beaucoup plus large que long. Les pattes sont figurées avec un nombre trop grand d'articulations, mais sont courtes, avec les hanches fortes et le reste en forme de crochet multiarticulé.

Le mâle offre, toujours d'après les figures, des antennes de treize articles, chaque article avec quelques poils et de forme conique, pyri-forme ; les yeux globuleux, à facettes ; la tête tronquée en avant, d'après la figure 3. A l'extrémité de l'abdomen on voit une houppette de poils atteignant la grandeur de l'insecte ; ces poils, fins et soyeux, prennent naissance sur les trois derniers segments abdominaux. La figure 13 représente les pattes qui sont longues, le tibia antérieur beaucoup plus court que les autres. On figure aussi ici des articles fantastiques : chaque tibia serait de trois articles. C'est bien sûrement une illusion d'optique.

(1) Mémoire VI, sér. 3, Scienc. nat. — Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1835, série VI, t. I, p. 65, pl. 1 et 2.

Cette espèce provient d'Arménie et vit à la racine de l'*Æluropus lævis* ou *Poa pungens*. La planche 1 nous paraît représenter parfaitement la plante et l'insecte à la racine, de la même manière que nous avons récolté souvent l'*Aclerda subterranea* et l'*Antonina purpurea*. Cette dernière nous avait paru même devoir être voisine de l'*Hamelii*, dont les figures 2 à 7 de la planche indiquée paraissent se rapprocher beaucoup.

Il y a encore quelques *Porphyrophora* indiqués par les auteurs : ainsi nous trouvons, par exemple, le *P. radicum graminis* de M. Bärensprung, page 176, Zeitung für Zool. Zoot. und Paläozoologie, par d'Alton et Burmeister, mai 1849, que l'auteur dit avoir pris sur le *Poa festuca*, et dont il donne la diagnose suivante :

♂. Inconnu.

♀. *Pallide carnea, ovata, supra convexa; antennis filiformibus 6-articulatis, tarsi QUADRIARTICULATIS, ungue unico; abdominis articulo ultimo papillis duabus setosis et fasciculis albi tomenti instructo.*

Nous ne pensons pas avoir affaire à un *Porphyrophora*, d'autant plus que dans la description l'auteur dit que les jambes sont petites et non, comme dans le *polonica*, destinées à creuser; et à la fin il ajoute que cette espèce peut très-bien ne pas appartenir au genre *Porphyrophora*, dans lequel il la place simplement parce qu'elle vit en terre comme les espèces de ce genre.

Par contre, nous pensons que d'autres espèces pourraient bien se rapporter à une des nôtres : tels sont les *Coccus fragariæ, poterii, potentillæ, alchimillæ*, que des descriptions trop incomplètes ne nous permettent pas de classer et que nous n'avons jamais rencontrés.

---

Le genre suivant, que nous ne connaissons que par les figures et la description, pourrait bien être réuni à celui des *Porphyrophora*; mais, en l'absence des types de la description, nous le laissons sous la dénomination de *Margarodes*, encore bien qu'il y ait un genre de Lépidoptères qui

porte ce nom, mais qui, croyons-nous, a été dénommé postérieurement à celui qui nous occupe actuellement.

### Genre **Margarodes** Guilding.

Voici la diagnose donnée par l'auteur dans Transaction Linn. Soc., 1833, tab. 12, fig. 1 à 12, part. 1, p. 115 :

« *Corpus obscurum, caput evanidum. Thorax abdomine annuloso vix distinctus. Os NULLUM, oculi nulli, aut omnino obscuri. Antennæ mediocres, filiformes, 7-articulatæ, subfronte approximatæ. Manus validissimæ, fossoriæ, raptorix, unguiculis foraminatis? pedes minuti, breves, gressorii, unguiculis simplicibus, anus terminalis. Corpus adminisculis scabrum; motus valde segnis. Ovum? Larva? Pupa? Metamorphis subcoarctata, puparum margaritifforme, suboperculatum squamis calcareis tectum siphones (fila absorbentia pupæ) longissimi mox spirales (ce sont les filets restant du rostre). »*

Burmeister, dans son Handb. der Entom., vol. II, en fait un *Porphyrophora*, et nous pensons de même.

### MARGARODES FORMICARUM Guilding.

Pour l'espèce, Guilding donne la description suivante :

« *Margarodes. Totus flavescens, hirsutulus; unguiculis brunneis, recurvis.*

« *Habitat mirè frequens in coloniis aridis Indiæ occidentalis.* »

Si nous examinons la planche de l'auteur cité, nous trouvons, sous les n<sup>os</sup> 1 et 2, une figure rappelant entièrement celle d'un *Porphyrophora* que nous avons donnée dans la planche 4 du volume des Annales de 1869, figure 12. La figure 3 montre la taille, qui est de 5 millimètres. Les autres figures indiquent la forme sous divers aspects de la coque que l'insecte fait pour se transformer. Sous le n<sup>o</sup> 8 on voit les quatre filets rostraux restant

attachés à la coque; celle-ci serait donc la dépouille de la larve. Ce qui se passe ici est également indiqué par Breyne pour le *Porphyrophora*, et ce qui s'en rapproche encore plus est le caractère de *os nullum* indiqué par Guilding, ce que nous avons également remarqué dans les *Porphyrophora gallica* et *Perrisii*. Nous avons donné également deux formes de ces coques, dans notre planche citée plus haut : sous le n° 12 a, une figure de Guilding, et sous le n° 12 b, une de celles de notre collection, qui en contient trois que nous devons à l'obligeance de notre savant ami M. Westwood.

Cette espèce très-intéressante se trouve dans les environs des nids de Fourmis et a été autrefois indiquée comme *Perle de Terre* (ground pearl) dans les collections d'Europe.

Pour plus amples renseignements nous conseillons de lire le récit qu'en fait Guilding et qu'il serait trop long de reproduire ici.

### Genre **Orthezia**.

(Pl. 11, Coccides, pl. XXI.)

Par ses divers caractères ce genre entre dans la famille des Coccides, mais il est très-remarquable par diverses phases de son existence. Ainsi, comme chez les Coccides, la femelle est toujours aptère et le mâle ailé; ce dernier, comme chez les Porphyrophores et les Monophlébites, offre des yeux multiples ou du moins un œil à facettes. Pour la femelle, on a besoin d'une grande attention pour distinguer l'état de larve de l'état d'insecte parfait, à moins qu'arrivée à l'état le plus avancé la femelle pondant ou ayant pondu, la sécrétion qui se forme ne soit tellement abondante qu'elle produise un sac allongé, solide, à l'extrémité de l'abdomen, sac contenant les œufs pondus et servant d'abri pendant plusieurs jours aux nouveaux nés. Les divers états sont donc difficiles à distinguer; aussi voyons-nous les caractères indiqués par les auteurs varier beaucoup : les uns donnent sept articles, les autres huit aux antennes des femelles; d'autres, dans l'incertitude, n'en indiquent pas le nombre. Pour nous, voici le résultat de ce que nous avons vu :

Pour pouvoir définir les caractères il faut avoir tous les états, car ce



n'est que par la comparaison qu'on peut les reconnaître, et même on arrive difficilement à savoir à quel état on a affaire. Nous trouvons en effet des types à six articles aux antennes : c'est la jeune larve; d'autres à sept articles plus ou moins égaux entre eux; d'autres également de sept articles avec une espèce de scape comme dans les Hyménoptères; enfin d'autres avec huit articles aux antennes, et c'est ce type qui, pour nous, est la femelle adulte fécondée ou non et qui garde sa forme et sa mobilité comme dans les genres précédents. Les individus à sept articles présentent encore une particularité que nous n'avons vue dans aucun genre (ceux à sept articles réguliers sont, pensons-nous, la larve femelle) : c'est que ceux à scape présentent en même temps toutes les pattes avec un seul article pour le tibia et le tarse, qui sont réunis par conséquent. Il ne faut donc pas s'étonner si les auteurs ont indiqué un certain nombre d'espèces que jusqu'à présent nous n'avons pu trouver, malgré les lieux divers où nous en ayons récolté.

Femelle adulte, huit articles aux antennes, dont le deuxième et le huitième les plus longs, puis les troisième, quatrième et cinquième, presque égaux, enfin les sixième et septième les plus petits et égaux; le premier épais et court, aussi large que long (fig. 1 *h*). Pattes de grandeur ordinaire (fig. 1 *e*), avec le tarse à peu près de la moitié de la longueur du tibia. Crochet moyen, avec un petit poil à la base et sur chaque face. Pas de digitules sur le tarse. Le corps est en ovale allongé fortement arrondi en arrière, étranglé en avant et échancré au niveau des antennes, le sommet arrondi; suivant la position sur la lamelle de verre, le rostre s'applique sur la poitrine ou se relève en avant et alors dépasse un peu le corps, comme on le voit dans nos figures *a*, *c*, *d*; l'insertion des pattes, très en avant, se confondant avec les antennes. Sur le dernier segment abdominal on remarque un large anneau génito-anal avec six poils (fig. 1 *l*). Tout le corps est couvert, et à tous les états, d'une sécrétion calcaire, lamellée, qui, dans la dernière période de la vie de la femelle, prend une forme de plus en plus allongée à l'extrémité de l'abdomen et forme un sac contenant des œufs mêlés dans un fin duvet. Plus tard, les jeunes qui en sont nés y restent encore assez longtemps et n'en sortent que lorsque eux-mêmes offrent déjà une certaine abondance de sécrétion lamelleuse pour leur servir d'abri. Cette sécrétion est formée par une quantité considérable de filières sous l'aspect de poils et que l'on trouve sur toute la surface du corps (pl. 2, Annales 1868, fig. 10) et beaucoup plus abondants dans l'insecte parfait que dans les larves.

La larve embryonnaire (fig. 1 *d*) est en ovale plus allongé, plus arrondi en avant, plus étroit en arrière. Les antennes sont de six articles (fig. 1 *i*), le dernier est de beaucoup plus long que le précédent, un peu plus long que les cinquième et quatrième réunis, le troisième est ensuite le plus grand ; à l'extrémité, un petit poil court, obtus, comme dans les autres types. Les pattes et l'appareil buccal sont très-développés; ce dernier dépasse le bord antérieur et a l'air d'être placé sens dessus dessous de l'état ordinaire, rappelant un peu en cela celui du *Porphyrophora*.

La larve femelle (fig. 1 *c*) est plus longue, plus parallèle sur les côtés, les antennes de sept articles (fig. 1 *k*), dont le troisième le plus long après le septième qui est très-long, le quatrième le plus court ; sur le dernier, le plus long et finissant par un poil obtus, court, on voit huit poils courts, épineux, et au milieu un plus fort, obtus. Les pattes sont comme à l'ordinaire, avec les tarsi presque aussi grands que le tibia, et montrent partout une pubescence très-courte.

La larve que nous considérons avec doute comme étant celle du mâle (fig. 1 *b*) est ovalaire, arrondie, et présente une physionomie particulière due à la forme de ses antennes et des pattes. Les premières (fig. 1 *g*) présentent un article basilaire très-gros et très-long, que nous ne pouvons comparer qu'à la même pièce nommée scape par les hyménoptérologistes, d'autant plus qu'à cette partie aussi l'antenne se coude comme dans les Hyménoptères ; le second article, presque aussi long que le premier et beaucoup plus mince, présente quatre poils au côté supérieur et deux poils plus petits sur le disque ; à la suite de ce second article, en viennent quatre autres plus petits, de même grandeur, de même forme, plus gros au sommet, plus petits à la base et évidés, présentant deux petits poils au sommet ; le septième, le plus long de tous, est allongé, un peu arqué, et offre à l'extrémité un très-long poil, un peu en dessous un beaucoup plus petit, et de chaque côté deux, en tout six. La forme toute particulière de cette antenne est tout à fait anormale dans la famille qui nous occupe et nous semble devoir attirer l'attention des observateurs, afin de s'assurer à quel sexe le type doit appartenir, car nous disons larve mâle avec doute. Dans l'état naturel, avec sa matière calcaire, il ressemble à notre figure 13, planche 11, année 1868.

Le mâle (pl. 11, fig. 1), très-long, offre des yeux multiples ; des antennes filiformes, très-longues, avec un renflement à l'extrémité des articles qui sont au nombre de neuf, dont le premier et le deuxième très-petits, les

quatrième à huitième d'un tiers moins longs, presque égaux entre eux, le neuvième plus court; sur les articles une pubescence courte. Le thorax est très-long. Les élytres un peu acuminées à l'extrémité. L'abdomen, un peu élargi dans son milieu, présente sur chaque segment une ligne de poils et sur l'avant-dernier segment un faisceau de tubes en forme de poils, dû à la sécrétion d'une matière transparente et caduque. Les pattes sont longues, pubescentes, avec un crochet très-long. L'appareil sexuel (fig. 1 m) est considérable et occupe le cinquième de l'abdomen environ; il se compose d'un segment pyramidal très-acuminé à son extrémité dont la portion médiane est enlevée; les rebords épaissis forment comme deux valves; du milieu de l'arc supérieur part un stylet dont le pédoncule est droit, puis se coude pour produire ensuite un croissant dont l'extrémité est un peu élargie; de chaque côté une pubescence rare et courte.

#### ORTHEZIA URTICÆ L.

(Pl. 11, Coccides, pl. XXI, fig. 1 a à l.)

Nous trouvons dans les auteurs un assez grand nombre d'espèces indiquées, mais nous pensons que toutes se résument en une seule prise à ses divers états. Nous en avons récolté dans plusieurs contrées, nous en avons reçu d'autres, et pour nous c'est toujours la même, en exceptant cependant les espèces exotiques, ainsi *Orthezia americana* Walker, que nous ne connaissons pas en nature, et une espèce du Chili que nous possédons, mais qu'en l'absence des larves et de la femelle nous laissons de côté, ne pouvant en donner une description complète; nous avons encore des larves de Guatemala, mais qui n'offrent pas d'intérêt, ne pouvant étudier les divers états de l'espèce à laquelle elles se rapportent. Nous ne parlerons donc que de l'espèce européenne, que nous possédons de Saint-Valery, de Paris, de Cannes, de Mont-de-Marsan et d'Italie.

Les divers états décrits dans les caractères génériques nous dispensent d'entrer de nouveau dans des détails; nous nous contenterons de dire que tous sont recouverts d'une sécrétion calcaire blanche, à lamelles plus ou moins grandes, suivant l'état plus ou moins avancé de l'insecte; que celle de la larve mâle, à l'extrémité, est formée de deux lamelles étroites,

tandis que dans la femelle elle forme une espèce de prolongement assez large, plus long que large et formant un tube dans lequel les œufs et les petits sont renfermés. Dépouillé de cette sécrétion, l'insecte paraît en dessous, d'une couleur plus ou moins brune, avec les pattes et les antennes plus foncées.

Le mâle est d'un brun clair, avec les élytres longues, d'un blanc grisâtre, les antennes et les pattes un peu plus brunes, les soies postérieures d'un blanc transparent.

Nous avons trouvé cette espèce sur toutes sortes de plantes, sous les mousses, sur les ronces, sur des Labiées dans les bois, sur les bruyères à Cannes, mais jamais sur les orties.

D'après ce que nous venons de dire, nous devons considérer comme synonymes de l'*Orthezia urticæ* L. : les *O. characias* Bosc, *Delavauxi* Thibaut, *floccosa* De Géer, *cathaphracta* Shaw, *chiton* Zettersted, *uva* Modeer, *glechomane* Fab., secundum Burm., et *dubius* Panzer.

Quant aux espèces exotiques, nous pensons qu'il n'y aurait aucun intérêt à décrire un état unique, et nous attendrons d'en être plus abondamment fourni pour en faire une monographie s'il est nécessaire.

### Genre **Walkeriana** nobis.

(Pl. 11, Coccides, pl. XXI, fig. 2.)

♀. Antennes de dix articles, chacun d'eux court, le second et le dixième d'égale longueur et les plus longs. Corps recouvert, dans l'état normal, d'une grande quantité de poils jaunes mêlés d'une sécrétion en lamelles de couleur blanche et d'une consistance comme dans les *Orthezia*. Le corps, débarrassé de cette sécrétion, ressemble beaucoup à une femelle de *Monophlebus*. Les téguments présentent des séries de filières différentes, suivant qu'elles sécrètent la matière pileuse ou la matière calcaire : ainsi on aperçoit au microscope des espaces formés de filières assez grandes, plus ou moins arrondies, avec un poil ou deux ; d'autres espaces sans filières arrondies mais présentant des poils qui, de la circonférence de ces

espaces, se dirigent vers le centre ; enfin il y a d'autres espaces qui offrent des filières arrondies très-uniformes, plus espacées et mêlées de poils allongés. Nous pensons que c'est dans les sutures et en dessous que l'on voit ces dernières. Les pattes sont fortes, d'une longueur moyenne et d'apparence ordinaire, le crochet fort, avec un poil à chaque face, les tarses le tiers aussi longs que les tibias, ceux-ci plus longs que les cuisses. A l'extrémité de l'abdomen, mais bien avant le bord, l'anneau génital est entouré d'une masse abondante de grands poils. En dessus, sur l'avant-dernier segment, trois cicatrices, dont la médiane d'un ovale arrondi transverse, les deux latérales en ovale longitudinal. Nous avons déjà rencontré ces espaces cicatriciels dans les *Monophlebus* et sans en pouvoir déterminer la signification.

La présence et la forme particulière de la sécrétion nous fait placer l'espèce qui entre dans ce groupe après les *Orthezia* ; et nous dédions le genre à Walker qui le premier a décrit l'espèce typique.

#### WALKERIANA FLORIGER Walker.

Nous voyons, dans l'état naturel, cette espèce sous forme d'une masse pileuse multicolore, jaune plus ou moins clair, plus ou moins fauve, avec des plaques d'un blanc calcaire disséminées régulièrement sur la face supérieure et sur les côtés de l'abdomen. Sur la portion thoracique la pubescence jaune est plus longue et plus abondante, surtout sur la ligne médiane, ce qui rend la sécrétion blanche moins visible, mais elle existe également. En renversant l'insecte et regardant en dessous, il est bordé de plaques entièrement blanches qui partent du bord et contournent entièrement le corps. L'abdomen est à peine enduit d'une floescence blanche et l'on aperçoit distinctement la segmentation, chaque anneau de plus en plus échancré au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité, la partie médiane du dernier segment remontant jusque vers le tiers basilaire de l'abdomen avec l'ouverture anale ou génitale, nous ne savons au juste, trouvant une ouverture en dessus et une en dessous, mais nous penchons à croire, d'après l'étude du pénis des mâles des *Porphyrophes* et des *Monophlébites*, qui est extrêmement long et en crochet, que cette forme particulière est faite pour atteindre l'organe

femelle placé en dessous, loin de toute atteinte, ce qui deviendrait inutile si l'ouverture sexuelle était dorsale et non ventrale. Autour de cette ouverture il y a une masse considérable de poils longs. Les antennes, noirâtres, sont de dix articles, dont le premier gros et court, le second et le dixième les plus longs; au sommet de chaque article une série en couronne de poils courts et quelques-uns sur le disque; sur le dixième article il y en a un assez grand nombre, assez courts, et deux beaucoup plus longs. Les pattes, noirâtres, sont assez longues et ne présentent rien de particulier.

Nous ne connaissons pas les larves, ni le mâle de cette espèce intéressante, qui provient de Ceylan.

---

### Explication des planches 10 et 11.

ANNALES 1875, planche 10 (COCCIDES, planche XX).

Fig. 1. *Callipappus Westwoodii*. Extrémité de l'abdomen du mâle.

- a. Larve embryonnaire.
- b. Antenne de la larve embryonnaire.
- c. Antenne de la femelle adulte (1).

2. *Porphyrophora Perrisii*. Larve embryonnaire.

- a. Antenne de l'état embryonnaire.
- b. Patte antérieure id.
- c. Patte postérieure id.
- d. Tête du mâle, vue en dessus.
- e. Extrémité abdominale du mâle.
- f. Antenne de la femelle.

(1) Voir Annales 1869, planche 4 : fig. 1. Adulte femelle du *Callipappus*; — 10 b. Antennes du mâle; — 10 c. Élytres.

3. *Porphyrophora Polonica*. Tête du mâle, vue en dessous.
  - a. Patte antérieure du mâle.
  - b. Extrémité abdominale du mâle.
  - c. Balancier du mâle.
4. *Porphyrophora Gallica*. Antenne de la femelle (1).

---

ANNALES 1875, planche 11 (COCCIDES, planche XXI).

Fig. 1. *Orthezia urticæ*. Tête du mâle avec les antennes (2).

- a. Femelle sans la matière calcaire.
- b. Larve du mâle ?
- c. Larve de la femelle ?
- d. Larve embryonnaire.
- e. Patte de la femelle adulte représentée figure a.
- f. Patte de la larve représentée figure b.
- g. Antenne de la larve.
- h. Antenne de la femelle adulte.
- j. Antenne de la larve embryonnaire.
- k. Antenne de la larve femelle.
- l. Anneau génito-anal de la femelle adulte.
- m. Appareil sexuel du mâle.

2. *Walkeriana floriger*. (Dessin de M. Poujade.)

(1) Voir Annales 1869, planche 4 : fig. 13. Femelle du *Porphyrophora Gallica* ; — 13 a. Antenne du même à laquelle il manque un article.

(2) Voir les Annales 1868, planche 11 : La figure 13 représente le mâle à l'état de larve ; la figure 10, un fragment de légument d'une larve avec les filières.

---

Nous voici arrivé à la fin de nos études ; il reste cependant bon nombre d'espèces indiquées par les auteurs dont nous ne pouvons parler, ne les connaissant pas en nature, ou par de bonnes figures, ou même par description ; nous sommes donc obligé de les laisser de côté. Ainsi, par exemple, toutes les espèces d'ANDERSON, dont nous ne pouvons rien dire de plus que ce que nous avons indiqué page 508 des Annales de 1868.

Il y a aussi un genre plus récent que nous ne connaissons pas : c'est le *Tessarobelus Guerinii* Montrouzier, provenant de la Nouvelle-Calédonie (Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. XI, année 1864, p. 246).

Mais il nous faudra cependant consacrer encore une partie pour décrire et passer en revue les espèces australiennes de M. SCHRADER, qui vivent sur les *Eucalyptus* et forment des galles assez comparables à celles que produisent les *Pemphigus utricularius*, *cornicularius*, *follicularius*, *semi-lunarius*, sur le Térébinthe, et l'*Aphoneura lentisci*, sur le Lentisque.

---

Quant aux corrections, chacun pourra les faire comme nous pour les fautes typographiques ; pour les additions, il me faut les abandonner, pour laisser la place à d'autres travaux aussi intéressants que le mien. Restera la table, avec renvois aux divers volumes : nous pensons devoir la donner avec la partie qui traitera des espèces de M. Schrader, qui viendra dans le prochain volume de nos Annales.

---

Dans ce volume (Ann. de 1875, page 341), nous avons créé le genre *Putonia* ; ce genre, dédié à un de nos plus zélés entomologistes, a déjà été employé par M. Stål. Pour le distinguer, nous le changerons en *Puto*, en enlevant la dernière syllabe, ce qui latinisera suffisamment le nom de notre cher collègue.

---



# CATALOGUE RAISONNÉ

DES

## Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre

1<sup>re</sup> PARTIE.

Famille des **Carabides.**

(Suite) (1).

Par M. C<sup>u</sup>. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

---

(Séance du 25 Mars 1874.)

---

### **Ditomidæ.**

**ARISTUS \* OBSCURUS** Dej. (45), la Br., Abeille 1873, Mon. Ditom., p. 17.  
— Répandu dans toute la Syrie et l'île de Chypre, mais peu commun. — Jérusalem !, Nazareth !, Damas !, Larnaca !.

— **EREMITA** Dej. (*nitidulus* Dej., *talpa* Redt., *perforatus* R. et S.), la Br., Mon., p. 20. — Très-commun dans toute la Palestine, plus rare dans le Liban, où il ne monte pas à une bien grande altitude. — Jérusalem !, Naplouse ! Nazareth !, en mars, avril et mai.

---

(1) Voir pour le commencement de la 1<sup>re</sup> partie : Annales 1875, p. 81 à 160.

(45) M. Baudi cite encore l'*A. capito* Dej. comme trouvé à Chypre. Il est plus probable qu'il y a là quelque confusion, car cette espèce ne s'avance pas si loin vers l'Orient.

— PUNCTULATUS Chaud., la Br., Mon., p. 22. — Dans les mêmes lieux et aux mêmes époques que le précédent; aussi commun que lui. — Jérusalem!, Naplouse!, mont Carmel!

— MOLOCH la Br., Mon., p. 26. — Long. 8 à 10 mill. — *Sat elongatus, niger, subnitidus, capite fortiter punctato, fronte satis convexa, haud impressa, epistomate quam in ceteris speciebus evidententer longiori; prothorace angulis anticis acutis, mediocriter prominentibus, post angulos anticos primum paululum ampliato, summam latitudinem circa quadrantem anticum suæ longitudinis attingente, dein attenuato, lateribus fortiter rotundatis, postice subito parallelis, pedunculum breve formantibus et cum lateribus baseos obliquis angulum obtusum efficientibus, dorso convexiusculo, fortissime punctato; elytris basi subrectis, humeris rotundatis, dein paululum ampliatis, paulo ante trientem anticum suæ longitudinis paululum constrictis, mox iterum ampliatis, postice vix sinuatis, breviter rotundatis breviterque declivibus, sat profunde striato-punctatis, intervallis sat fortiter, parum dense irregulariterque punctatis; antennis pedibusque sat validis et longiusculis, tarsi, antennarum palporumque articulis ultimis rufescentibus.*

Un peu allongé, noir un peu brillant, assez fortement ponctué et très-légèrement pubescent. Tête un peu moins développée relativement que chez les autres *Aristus*, assez convexe, sans impressions sur le front, entièrement couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée; épistome plus étroit et surtout plus long que chez toutes les autres espèces, coupé droit en avant, plus ou moins ridé longitudinalement; rides disparaissant souvent d'une façon presque complète au milieu de la ponctuation; mandibules un peu plus avancées que de coutume, presque droites sur leur côté externe, à bord supérieur un peu relevé, très-légèrement anguleux près de leur base, d'une façon moins prononcée le plus souvent que chez l'*A. obscurus*; antennes de la longueur au moins de la moitié du corps, relativement épaisses, de couleur foncée; yeux un peu plus gros et plus saillants que chez les autres espèces; rétrécissement postérieur de la tête un peu plus brusque et plus accusé. Prothorax moins élargi et proportionnellement un peu plus long que de coutume, deux fois ou un peu plus de deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, médiocrement échancré un peu en arc de cercle entre les angles antérieurs qui sont aigus mais médiocrement avancés, un peu dilaté depuis les angles antérieurs jusqu'au tiers environ de sa longueur; prolongement idéal des côtés visiblement convergent en avant, entamant fortement les yeux, sou-

vent même tangent à leur bord interne; côtés subsinués, parfois d'une façon à peine visible, au-dessous des angles antérieurs, arrondis en courbe assez régulière jusqu'un peu en avant de la base, où ils se redressent et deviennent parallèles pour former des angles postérieurs droits, ou bien un peu obtus, parce que souvent les côtés de la base se relèvent un peu de chaque côté pour venir rejoindre les bords latéraux; surface assez convexe, fortement et densément ponctuée; ponctuation devenant souvent confluyente près de la base. Élytres un peu allongées, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, n'atteignant pas en ce point la plus grande largeur du prothorax, s'élargissant ensuite et dépassant cette largeur vers leur tiers postérieur, un peu comprimées latéralement vers leur tiers antérieur, fortement striées-ponctuées; intervalles subconvexes, assez fortement mais irrégulièrement et peu densément ponctués; troisième et cinquième intervalles et parfois aussi le premier offrant, outre la ponctuation ordinaire, une série de points plus gros, espacés, plus ou moins distincts; surface légèrement convexe au milieu, fortement sur les côtés et vers l'extrémité, où elle s'abaisse assez brusquement. Pattes assez courtes et assez fortes, noires sur les cuisses, d'un brun foncé sur les tibias, s'éclaircissant un peu sur les tarses.

Cette espèce bien distincte se sépare de toutes ses congénères par la forme allongée de son épistome, ses yeux relativement gros et dépassant extérieurement les angles antérieurs du prothorax, ses antennes proportionnellement un peu plus longues et surtout plus épaisses, son prothorax moins dilaté, moins en croissant, ses élytres plus étroites en avant, plus larges en arrière, plus convexes, sa ponctuation générale plus forte.

Une douzaine d'exemplaires trouvés en mai, sous les pierres, dans un bois ombreux près du village de Hibbaryeh!, sur le versant ouest de Djebel-ech-Cheik, à environ 1,200 mètres d'altitude.

DITOMUS (ODONTOCARUS) MODESTUS Schaum (*Aristus elegans* Coye), la Br., Mon., p. 36. — Commun dans toute la Palestine, au printemps, en compagnie des *Aristus eremita* et *punctulatus*, sous les pierres dans les endroits secs. — Mont des Oliviers!, Naplouse!, mont Carmel!, Kab-Elias, près Beyrouth (Coye).

— SAMSON R. et S., la Br., Mon., p. 38. — Toute la Syrie, peu commun. Il habite ordinairement au fond d'un terrier dont l'orifice est caché sous une pierre; on le trouve aussi quelquefois dans une galerie horizon-

tale creusée sous la pierre à la surface du sol. — Jérusalem !, Naplouse !, Nazareth !, en mars et avril; bois de Hibbarieh !, sur les pentes du Djebel-ech-Cheik, en mai.

— ASIATICUS Chaud. (*bucidus* R. et S. — *Libanicola* Mars.), la Br., Mon., p. 41. — Répandu dans toute la Syrie, il a les mêmes mœurs que le *D. Samson*. — Jérusalem !, Naplouse !, Nazareth !, Djebel-ech-Cheik !, Liban, Djebel-Keniseh (Aney). — Je l'ai trouvé assez communément au printemps et j'en ai pris un individu seulement au mois de novembre. C'est le seul Ditomide que j'aie rencontré en Syrie pendant mon voyage d'automne.

— \* OXYGONUS Chaud., la Br., Mon., p. 47. — Un seul exemplaire trouvé dans l'île de Chypre, à Panaghia-Chrysorrhœïssa !, sous une pierre, au mois de janvier; Diarbékir (coll. de Chaudoir) (46).

(46) Depuis la publication de ma Monographie des Ditomides, M. Putzeys m'a communiqué un exemplaire type du *Ditomus Chodshenticus* Ballion, que je n'avais pu voir en nature lorsque je faisais ce travail. Voici une description détaillée de cette espèce pour compléter la trop brève diagnose donnée par M. Ballion :

DITOMUS (ODONTOCARUS) CHODSHENTICUS Ballion, Bull. Mosc., 1870, p. 326, n° 16. — Long. 11 mill. — *Sat elongatus, subcylindricus, convexus, piccus; capite mediocri, pone oculos attenuato, dense sat fortiter rugoso-punctato, fronte obsolete bimpresca et transversim depressa, epistomate leviter emarginato, mandibulis margine superiori parum incrassato, ad basin obtusissime vix anguloso, antennis mediocribus, capitis thoracisque junctorum longitudinem vix superantibus, oculis prominulis, mento perspicue dentato; prothorace cordiformi antice posticeque satis attenuato, circa trientem anticum suæ longitudinis capite duplo latiore, lateribus antice valde rotundatis, postice sinuatis, non autem omnino parallelis, angulis posticis obtusiusculis apice paululum rotundatis, supra satis dense parum fortiter punctato, linea longitudinali bene impressa; elytris prothorace vix latioribus, basi obliquis, humeris rotundatis attenuatisque, margine basali supra ad humerum perspicuo, ad basin striæ tertix evanescente, lateribus leviter rotundatis, dorso maxime convexis, sat fortiter striatis, intervallis convexiusculis, mediocriter parum dense punctulatis et pubescentibus, pedibus sat validis, ferrugineis.*

Comme l'a fort bien dit M. Ballion, cette espèce ressemble au *D. Bæticus*, et c'est à côté de lui qu'elle doit être classée. La tête du *D. Chodshenticus* est faite à peu près sur le même modèle que celle du *Bæticus*; elle est toutefois un peu moins grosse et plus rétrécie en arrière, les antennes sont notablement plus courtes, le menton a une dent bien

— \* (*DITOMUS*) *CALYDONIUS*. — Toute la Syrie : Jérusalem !, Nazareth !, Djebel-ech-Cheik !, au printemps ; île de Chypre : Panaghia-Chryssorrhōtissa !, en janvier.

— \* (*CARTERUS*) *DAMA* Rossi, var. *gilvipes* la Br., Mon., p. 59. — Pris une fois en grande abondance sur des fleurs d'Ombellifères près du lac de Tibériade !, par une journée chaude et orageuse du mois de mai ; Antioche, île de Chypre (coll. von Heyden !).

Les exemplaires syriens, ceux surtout que j'ai pris à Tibériade, réalisent au plus haut degré les caractères qui distinguent mon *D. gilvipes* du type habituel du *D. dama* : tête relativement petite, même chez les mâles les plus développés ; front peu ou point excavé ; antennes à premier article un peu moins long ; expansion des mandibules réduite à une très-petite saillie ; prothorax très-dilaté, très-arrondi sur les côtés et brusquement rétréci vers la base, très-plane ainsi que les élytres, celles-ci un peu plus parallèles et plus finement ponctuées que chez le type de l'espèce.

Lorsque je travaillais à ma Monographie des *Ditomidus*, ces différences m'avaient paru constantes et j'étais parvenu à séparer en deux séries les nombreux exemplaires des deux formes que j'avais alors à ma disposition ; mais depuis la publication de cette Monographie, de nouvelles communications m'ont été faites et j'ai trouvé parmi des exemplaires pris ensemble, soit aux environs de Bone en Algérie, soit en Sicile, les passages les mieux gradués entre le *D. dama* typique et le *D. gilvipes*, qui dès lors ne doit plus être considéré que comme une variété.

---

visible, le prothorax est un peu plus étroit et moins échancré en avant, plus arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs sont même moins saillants, ses angles postérieurs plus ouverts et sensiblement plus émoussés au sommet, sa ponctuation est plus fine et un peu plus serrée. Les élytres sont un peu moins allongées et plus ovales, plus obliquement coupées à la base, plus atténuées à l'épaule et plus arrondies sur les côtés, bien plus convexes en dessus dans le sens de la longueur comme dans celui de la largeur, leur rebord basal est visible en dessus à l'épaule, mais atteint le contour de l'élytre à la hauteur de la troisième strie, à peu près comme cela a lieu chez les *Pachycarus* ; leurs stries paraissent un peu moins profondes, leurs intervalles sont plus finement et moins densément ponctués et leur pubescence est un peu plus clair-semée et moins apparente ; le dessous du corps est ponctué moins fortement, surtout sur l'abdomen ; les pattes sont à peu près pareilles.

De Chodshent (Turkestan oriental).

— \* FULVIPES Dej., *pilosus* Dej., la Br., Mon., p. 61. — Ile de Chypre, Panaghia-Chrysorrhôiatissa !; deux exemplaires, en janvier.

— \* RUFIPES Chaud., la Br., Mon., p. 64. — Répandu en Syrie, surtout dans le Liban, depuis la base des montagnes jusqu'à une hauteur moyenne : Antoura !, Khamès !, Djebel-ech-Cheik !, bois de Hibbaryeh !, ile de Chypre, Panaghia-Chrysorrhôiatissa !.

— VALIDIUSCULUS la Br., Mon., p. 66. — Long. 8 1/2 à 11 mill. — *Elongatus, subcylindricus, capite majusculo, subconvexo, vertice sparsim mediocriter, lateribus posticeque densius fortiusque punctato, pone oculos mediocriter coarctato, oculis sat prominulis, epistomate submarginato, antennis fuscis, validiusculis, articulo primo mediocriter elongato, tertio subæquali; prothorace cordato, subconvexo, ad latera fortiter declivi, dorso sparsim, lateribus crebrius fortiusque rugoso-punctato, capite paulo latiore, elytris paululum angustiore, antice mediocriter emarginato, angulis anticis deflexis, haud prominulis, lateribus fortiter regulariterque rotundato, paulo post quadrantem posticum suæ longitudinis magis minusve repente constricto, abhinc lateribus aliquando subito parallelis, aliquando magis minusve oblique in basin cadentibus ita ut anguli postici nunc omnino recti, nunc magis minusve obtusi evadant, basi submarginato; elytris basi obliquis, humeris rotundatis, antice tantum quantum portice latis, lateribus tamen leviter at visibiliter curvatis, haud omnino parallelis, postice rotundatis, dorso subconvexis, fortiter striato-punctatis, intervallis punctorum majorum serie unica, irregulari, punctisque minoribus magis minusve perspicuis signatis, prothorace infra fortiter, abdomine crebrius sed levius punctatis, pedibus fuscis, tibiis mediocriter spinulosis, maris tarsorum anticorum quatuor prioribus articulis sat late dilatatis.*

Allongé, subcylindrique, fortement ponctué et pubescent. Tête assez grosse, assez convexe, fortement et densément ponctué à l'exception du vertex où les points sont moins serrés; front sans excavation médiane, marqué seulement d'une impression obsolète de chaque côté près de la base des antennes; épistome légèrement échancré; mandibules arrondies, à bord supérieur un peu relevé mais très-peu anguleux; antennes assez fortes, à premier article médiocrement allongé, subégal au troisième. Prothorax échancré en avant, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus, peu arrondis mais très-déclives, pas tout à fait aussi large à son

bord antérieur que la tête mesurée sur la ligne des yeux, et seulement un peu plus large qu'à la base, médiocrement dilaté dans sa partie antérieure, atteignant toutefois ou même dépassant un peu à sa plus grande dilatation, c'est-à-dire un peu en avant de la moitié de sa longueur, deux fois la largeur de la base ; côtés assez régulièrement arrondis en avant, sinués en arrière vers le quart de sa longueur, mais pas très-brusquement, devenant alors parallèles ou continuant à rester un peu obliques jusqu'à la base dont les côtés se relèvent le plus souvent un peu avant d'atteindre les angles postérieurs qui sont par conséquent presque toujours plus ou moins obtus, sans être émoussés au sommet ; surface convexe, très-déclive sur les côtés, légèrement impressionnée près des angles postérieurs, fortement marquée de gros points entremêlés de rugosités et de points plus petits. Élytres obliques à la base, très-arrondies aux épaules, à peine plus étroites en avant que vers le quart postérieur, un peu arrondies sur toute l'étendue de leurs côtés, pas très-brusquement arrondies à l'extrémité, un peu aplaties sur le dos, très-convexes sur les côtés, fortement striées-punctuées, avec les intervalles des stries subconvexes, marqués d'une série unique de gros points irrégulièrement disposés en ligne, accompagnés de points plus petits, épars, parfois peu visibles, parfois se confondant presque par leur grosseur avec la série de gros points. Pattes d'un fauve assez clair comme les antennes, assez courtes et robustes ; tarsi antérieurs notablement dilatés chez les mâles.

Cette espèce est voisine des *D. angustipennis* Chaud. et *longipennis* Chaud. Elle se distingue du premier, dont elle a à peu près la taille, par sa tête notablement plus grosse, ses antennes un peu moins longues, à premier article plus court ; par son prothorax moins élargi, moins fortement arrondi sur les côtés, n'atteignant pas dans sa plus grande largeur deux fois la largeur de la tête, alors que chez l'*angustipennis* il dépasse généralement cette mesure ; par ses élytres moins planes sur le dos, plus obliques à la base et un peu moins brusquement arrondies à l'extrémité. Il se distingue du *D. longipennis* par sa taille plus grande ; pourtant il se rencontre quelquefois des exemplaires chez lesquels cette différence est peu marquée, mais ceux-ci sont toujours reconnaissables aussi bien que les gros à leur tête un peu plus forte, à leurs antennes un peu plus robustes, à leur prothorax plus convexe, ayant ses angles antérieurs moins pointus et plus défléchis, à leurs élytres moins carrément coupées à la base, un peu moins parallèles sur les côtés, moins brusquement arrondies à l'extrémité, plus convexes en dessus et marquées entre les stries d'une

série plus ou moins distincte de gros points accompagnés de points plus petits, tantôt très-marqués et assez serrés, tantôt peu visibles, alors que ces intervalles sont criblés chez le *D. longipennis* d'une ponctuation plus serrée et moins inégale.

Commun sur les hautes montagnes de Syrie, surtout dans les parties boisées et à une hauteur de 1,000 à 2,000 mètres. — Liban, Khamès !; Ehden !, Djebel-ech-Cheik, bois de Hibbarieh !, Djebel-Zeboud !, près Safed en Galilée. Je ne l'ai pas trouvé dans les parties plus méridionales et plus chaudes de la Palestine. — Antioche (coll. von Heyden !).

— LONGIPENNIS Chaud., *cribratus* R. et S., la Br., Mon., p. 67. — Commun dans toute la Syrie, aussi bien sur les collines peu élevées et brûlées par le soleil que dans les bois des hautes montagnes. — Jérusalem !, Naplouse !, Nazareth !, Djebel-ech-Cheik !, Liban !.

ERIOTOMUS PALÆSTINUS la Br., Mon., p. 78. — Long. 5 1/2 mill. — *Elongatus, deplanatus, parallelus, capite piceo, subrotundato, sat convexo, vertice sparsim, lateribus posticeque crebre sat fortiter punctato, epistomate recte truncato, mandibulis parvis, oculis parum prominulis, antennis fulvis, dimidiam corporis longitudinem adæquantibus, articulo primo tertio brevior, quarto subæquali; prothorace subcordiformi, deplanato, piceo, margine externo reflexo fulvo, marginibus quoque antico et postico fulvescentibus, capite paululum latiore, antice vix emarginato, angulis anticis apice rotundatis, paulo prominentibus, usque ad dimidium suæ longitudinis paululum ampliato, dein sensim coarctato, lateribus leviter rotundatis, ad sextam circiter prothoracis longitudinis partem postice sinuatis, abhinc parallelis, cum lateribus baseos antice paululum obliquis angulos paululum obtusos, sed acuminatos efformantibus, in medio disci, laxè, ad latera crebre sat fortiter punctato, ad baseos latera breviter longitudinaliter impresso; elytris fulvis, prothorace paululum latioribus, basi rectis, humeris rotundatis, sed vix attenuatis, lateribus fere parallelis, postice attenuatis rotundatisque, dorso deplanatis, præcipue ad latera pube flava, hirta, parum densa vestitis, striato-punctatis, striarum intervallis crebre, satis subtiliter punctatis, externis transversim strigosis, pedibus mediocribus, fulvis, tibiis tarsisque parce fulvo-pilosis.*

Allongé, parallèle, déprimé, pubescent en dessus, d'un brun de poix sur la tête et le prothorax, qui sont couverts d'une ponctuation assez dense et médiocrement serrée, d'un fauve rougeâtre sur les élytres qui



sont ponctuées à peu près comme celles des *E. Caucasicus* et *villosulus*. Tête assez petite, plus arrondie sur les côtés, moins triangulaire en avant que celle des deux espèces précitées, rétrécie en arrière d'une façon aussi sensible mais beaucoup moins brusque, un peu plus convexe, légèrement impressionnée de chaque côté sur le front, couverte d'une ponctuation assez forte, serrée près des bords, assez clairsemée au milieu; épistome à peine échancré, labre presque droit, antennes atteignant à peu près la longueur de la moitié du corps, à premier article un tant soit peu plus long que chez l'*E. villosulus*; yeux un peu plus petits que chez cette espèce, mais beaucoup moins saillants. Prothorax de la même longueur que chez cette espèce, mais beaucoup moins élargi en avant, moins large même que celui de l'*E. Caucasicus*, visiblement moins de deux fois aussi large que la tête, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés, émoussés au sommet mais médiocrement arrondis et faiblement déclives, très-légèrement élargi ensuite jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, se rétrécissant ensuite peu à peu et d'une manière peu prononcée; côtés médiocrement arrondis en avant et redressés près de la base, devenant parallèles pour former des angles postérieurs qui seraient droits si les côtés de la base en se relevant un peu ne les rendaient légèrement obtus; surface peu convexe, légèrement déclive en avant sur les côtés, couverte d'une ponctuation assez forte mais peu serrée, surtout au milieu, d'un brun de poix rougeâtre en avant et en arrière; rebord latéral de cette dernière couleur, très-légèrement relevé et un peu crénelé; suture noto-sternale très-obsolètement bicarénée. Élytres taillées sur le même modèle que celles des *E. Caucasicus* et *villosulus*, striées et ponctuées à peu près de même; ponctuation entremêlée d'aspérités et de rugosités, sensibles surtout le long des bords. Pattes semblables à celles de ces deux espèces; tarses antérieurs de mon unique exemplaire, qui paraît être un mâle, à peine un peu élargis.

Bien qu'aimant peu à décrire une espèce d'après un seul exemplaire, je me suis décidé à publier celle-ci parce que ses caractères m'ont paru assez accentués pour qu'on ne puisse pas la confondre avec ses congénères. Sa tête arrondie, atténuée peu à peu derrière les yeux, alors que chez les *E. Caucasicus* et *villosulus* elle est subitement rétrécie derrière ces organes, ses yeux presque pas saillants, son prothorax peu élargi en avant, peu arrondi sur les côtés, fortement et peu densément ponctué de même que la tête, la font reconnaître facilement.

Jaffa !. Un seul exemplaire pris en mars dans les détritits desséchés d'une inondation déjà ancienne de la rivière Nahr-el-Aoudjeh.

*PENTHUS TENEBRIOIDES* Waltl, la Br., Mon., p. 92. — Toute la Syrie : Jérusalem (Delarouzée), Tibériade !, Liban ; quelques exemplaires pris sous les pierres dans la clairière d'un bois près du village d'Ehden !, à 2,000 mètres d'altitude environ.

— *SOLITARIUS* Peyr., la Br., Mon., p. 94. — Loubieh !, entre Nazareth et Tibériade ; un exemplaire trouvé sous une pierre dans un champ aride.

— *PEYRONI* la Br., Mon., p. 96. — Long. 11 à 13 mill. — *Sat elongatus, subconvexus, rufo-castaneus, capite mediocri, antice subtriangulanti pone oculos satis attenuato, vertice convexo, fronte subdepressa, utrinque impressa, impressionibus depressione transversali junctis, parum fortiter punctato, punctis ad latera satis densis, in medio magis discretis, antennis gracilioribus, capitis prothoracisque junctorum longitudinem vix superantibus, articulo primo modice incrassato, oculis parvis, maxime convexis ; prothorace subcordato sat elongato, capite duplo latiore, postice mediocriter coarctato, lateribus antice modice rotundatis, postice haud abrupte sinuatis, aut parallelis, aut leviter obliquis, angulis posticis nunc rectis, nunc subobtusis, supra parum fortiter, satis dense, præcipue ad latera punctato ; elytris prothoraci latitudine æqualibus, basi rectis, ab humero ad scutellum margine basali perspicuo, extus ad humerum in dentem minutissimum prosiliente, lateribus fere parallelis, vix rotundatis, apice sat breviter rotundatis, vix sinuatis, dorso convexiusculis, striatis, intervallis subconvexis, parum fortiter satis dense regulariterque punctatis, pedibus validiusculis, rufo-ferrugineis, spinulosis ac pubescentibus, trochanteribus posticis mediocribus, apice rotundatis, vix attenuatis, femoribus anticis vix granulosis, tibiis intermediis subrectis, tarsis anticis in mare haud dilatatis, paulo tamen quam in femina crassioribus.*

Assez allongé, assez convexe, un peu cylindrique, d'un brun de cannelle plus ou moins foncé, assez faiblement mais densément ponctué. Tête de grosseur médiocre, un peu triangulaire, légèrement arrondie sur les côtés, notablement rétrécie derrière les yeux, assez convexe sur le vertex, un peu déprimée sur le front, assez profondément impressionnée de chaque côté, avec une légère dépression transversale réunissant les deux impressions latérales, ponctuée pas très-fortement ; ponctuation assez dense sur les côtés, un peu moins au milieu ; épistome assez court, séparé du front par une suture à peine visible, légèrement échancré en avant ; labre un peu arrondi à ses angles antérieurs, très-légèrement échancré au milieu ;

mandibules peu aiguës, assez faiblement arquées, un peu arrondies extérieurement, à bord supérieur à peine relevé; antennes relativement grêles, atteignant ou dépassant un peu la longueur de la tête et du prothorax réunis, à premier article un peu moins court et un peu moins renflé que chez le *P. solitarius*; yeux assez petits mais très-bombés, très-peu enchâssés en arrière; échancrure du menton présentant en son milieu tantôt une dent imperceptible, tantôt une simple sinuosité à convexité dirigée en avant. Prothorax subcordiforme, presque aussi long que large, deux fois aussi large que la tête, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et arrondis, modérément arrondi sur les côtés qui sont sinués et arrière pas très-brusquement et se redressent pour former des angles postérieurs presque droits, très-légèrement obtus, un peu émoussés au sommet, avec un bord relevé peu épais, légèrement ferrugineux, rétréci en arrière d'un tiers à peine, avec la base droite ou subéchancrée, modérément convexe en dessus, pas très-fortement mais assez densément ponctué; ponctuation moins serrée au milieu que sur les bords. Élytres à peu près de la largeur du prothorax, assez allongées, droites à la base, avec le rebord basal entier formant sur l'épaule un angle distinct et prolongé extérieurement en une très-petite saillie, légèrement arqué d'avant en arrière; presque pas sinuées près de l'extrémité, modérément convexes, pas très-profondément striées, avec les stries peu ou point ponctuées et les intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation de force moyenne, régulière et assez serrée. Dessous du corps d'un roux ferrugineux, fortement ponctué sur la poitrine, assez finement sur l'abdomen, peu pubescent; dernier segment de l'abdomen très-légèrement triangulaire à son sommet, terminé par un tubercule à peine sensible. Pattes courtes et robustes, d'un roux ferrugineux, spinuleuses et pubescentes; trochanters postérieurs notablement moins gros que chez l'espèce précédente, arrondis et à peine atténués à leur extrémité; cuisses courtes, renflées, garnies en dessous de poils beaucoup moins longs que chez le *P. solitarius*, les antérieures à peine granuleuses en dessous, les postérieures un peu comprimées; tibias intermédiaires sensiblement droits; tarses antérieurs non dilatés, épaissis toutefois d'une manière appréciable chez les mâles.

Cette espèce est facile à distinguer du *P. solitarius* par sa tête beaucoup moins grosse, ses antennes un peu plus allongées, son prothorax sensiblement plus long, à bords sinués plus loin des angles postérieurs, par ses élytres plus longues et moins sinuées à l'extrémité, par sa ponc-

tuation beaucoup plus fine, par ses pattes plus longues, moins fortement épineuses et moins pubescentes, surtout sur les cuisses, par ses tibias intermédiaires non arqués, par sa couleur enfin qui est le brun cannelle sans aucun reflet bleu.

Liban; quelques exemplaires rencontrés près de Ehden !, en compagnie du *P. tenebrioïdes*.

J'ai dédié cette espèce à M. E. Peyron, comme un faible témoignage de ma reconnaissance pour le bon accueil qu'il m'a fait à Beyrouth et les renseignements utiles qu'il m'a donnés.

### Harpalidæ.

ANISODACTYLUS INTERMEDIUS Dej. — Djebel-ech-Cheik; un exemplaire.

DIACHROMUS (47) GERMANUS Lin. — Tibériade !, Djenin !.

DICHIROTRICHUS (48) OBSOLETUS Dej. — Saint-Jean-d'Acree (Peyron !), Port-Safd !, dans les terrains salés.

— SYRIACUS (49) Dej. (*Ophonus*). — Syrie (Klug, teste Dejean). — Je

(47) Var. *D. exquisitus* Muls. et Rey. . . . . Caramanie.

(48) *Dichirotrichus dorsalis* Dej. . . . . France maritime.

— *chloroticus* Dej. . . . . Sicile.

— *pallidus* Dej. . . . . Espagne.

— *ustulatus* Gebl. . . . . Sibérie mérid.

— *desertus* Motsch. . . . . Russie mérid.

— *lacustris* Redt. . . . . Autriche.

— *cordicollis* Fairm. . . . . Algérie.

sont à mon avis de simples variétés impossibles même à répartir en races locales du *D. OBSOLETUS* Dej, espèce éminemment variable tant sous le rapport de la ponctuation des téguments que sous celui de la forme générale ou de la coloration des élytres qui tantôt sont entièrement testacées, tantôt présentant sur la suture une tache noire plus ou moins développée.

(49) Le *Dichirotrichus Syriacus* Dej. se trouve aussi en Algérie; j'en

n'ai pas pris moi-même cette espèce, mais M. Kraatz m'en a communiqué un exemplaire répondant parfaitement à la description de Dejean et provenant très-probablement de la même origine que le type de cet auteur.

Par ses caractères : tarses antérieurs et intermédiaires garnis de poils en dessous chez les mâles, corps ponctué et pubescent, elle rentre dans le genre *Dichirotrichus* Jacq. Duv. Les tarses antérieurs du mâle sont un peu moins fortement dilatés que ceux du *D. obsoletus*, et leur quatrième article est peu distinctement bilobé.

**DAPTUS VITTATUS** Fisch. — Port-Saïd !, terrains salés du lac Menzaleh !.

**ACINOPUS (50) PICIPES** Oliv., *tenebrioides* Duft. — Très-commun dans toute la Syrie !

**OPHONUS OBLONGUS** Schaum, *Langloisi* Peyron. — J'ai pris deux exemplaires de cette espèce, la plus grande de son genre, sous une pierre, près du sommet du Djebel-Zebdani ! (Anti-Liban).

— **DIFFINIS (51)** Dej. — Liban, Djebel-Sannin (Peyron !).

Un peu plus fortement et moins densément ponctué que l'*O. diffinis* français, mais de forme identique.

— **QUADRICOLLIS (52)** Dej. — Bethléem !, Saint-Jean-d'Acre !, Hibbarieh !, Nazareth (Ahmed-el-Safedy !).

---

possède un exemplaire venant de Constantine, qui m'a été donné sous le nom encore inédit de *tumidulus* Reiche.

(50) Schaum cite comme pris en Syrie par Kindermann l'*Acinopus subquadratus* Brullé, espèce que je n'ai pas rencontrée et que je n'ai vue dans aucune collection indiquée comme provenant de ce pays. Mais comme l'*A. picipes* Oliv. ne figure pas dans son énumération et qu'il n'est pas possible d'admettre qu'une espèce aussi vulgaire en Syrie avait échappé au chasseur dont la collection a servi de base au travail de Schaum, il n'est pas douteux que l'auteur allemand a commis une erreur de détermination et qu'il a cité à tort l'*A. subquadratus* au lieu et place de l'*A. picipes*.

(51) Synonyme : *O. rotundicollis* Fairm. et Lab. . France.

(52) L'*O. quadricollis* Dej., *laminatus* Fairm., réuni à tort par M. Reiche, dans son Catalogue des Coléoptères d'Algérie, à l'*O. diffinis* Dej., var. *rotundicollis* Fairm. et Lab., est une espèce parfaitement valable. Dans les pays qu'elle habite, on prend aussi l'*O. diffinis* sans aucun passage qui les unisse.

Les exemplaires syriens de l'*O. quadricollis* sont toujours beaucoup plus ponctués que cela n'est ordinaire chez ceux d'Algérie ; leur forme est un peu plus élargie et leur tête un peu plus grosse. Trompé par ces différences, j'avais d'abord cru avoir sous les yeux une espèce nouvelle, mais depuis lors j'ai eu l'occasion d'examiner une belle série d'exemplaires algériens et siciliens de l'*O. quadricollis*, et j'y ai trouvé toutes les variations nécessaires pour établir la transition entre la race algérienne et la race syrienne.

— AZUREUS (53) Fab., var. *violaceus* R. et S., *episcopalis* Reiche. — Beyrouth (de Saulcy !), Jérusalem !, Damas !.

— LIBANIGENA la Br., nov. sp. — Long. 5-9 mill. — *Elongatus, fere parallelus, capite prothoraceque plerumque læte rufo-brunneis, magis minusve cærulescentibus, rarius fere nigro-cæruleis, elytris ceruleo-chalybæis, antennis, palpis, pedibus corporeque subtus ferrugineis, fortiter punctatus, pube fulva parum densa sed hirta et satis longa indutus. Caput mediocre, subrotundatum, postice leviter coarctatum, vertice convexum, ad latera magis minusve fortiter, plerumque parum dense punctatum, in medio læve, mandibulis angulo basali externo simplici. Prothorax capite duplo fere latior, convexiusculus, antice sat emarginatus, postice paululum angustatus, lateribus rotundatis, ante basin vix sinuatis, angulis posticis obtusis, supra fortissime punctatus, punctis inter se præcipue in medio satis distantibus, prope angulos posticos tantum minoribus et magis numerosis, confluentibus, impressionibus basilaribus vagis, rotundatis. Elytra oblonga, prothorace vix aut minime latiora, lateribus parum*

---

(53) Syn.	<i>Ophonus cæruleipennis</i> Mén., Fald. . .	Transcaucasie.
—	— <i>ruficrus</i> Mén., Fald. . . . .	Id.
—	— <i>agnatus</i> Chaud. . . . .	Id.
—	— <i>atrocyaneus</i> Chaud. . . . .	Id.
—	— <i>minus</i> Motsch. . . . .	Russie méridionale.
Var.	<i>Ophonus cribricollis</i> Dej. . . . .	Europe méridionale.
—	— <i>crassiusculus</i> Fairm. . . . .	Id.
—	— <i>Fauveli</i> Mathan . . . . .	Id.

Au contraire, l'*O. CONVEXICOLLIS* Mén., *annulatus* Chaud. (de Transcaucasie), est une espèce parfaitement légitime différant de l'*O. azureus*, dont elle a la couleur, par la forme bizarre de ses mandibules, dont le bord supéro-externe présente vers leur base une dilatation anguleuse.

*rotundata, subparallela, humeris rotundatis, sat fortiter striata, striis parum distincte punctulatis, intervallis parum convexis, fortiter punctatis, punctis in seriem plerumque unicam, irregularem dispositis, aliquando minus distincte ordinatis et magis solito numerosis. Tarsi antici et intermedii apud marem dilatati. Abdominis ultimum segmentum apud feminam summo apice granulatum.*

Cette jolie espèce est bien distincte de toutes ses congénères. On ne saurait la confondre avec l'*O. azureus*, dont elle diffère par sa forme plus étroite et plus allongée, sa tête plus petite, son prothorax moins court, tout son corps, surtout le prothorax et les élytres, beaucoup plus fortement et moins densément ponctués, la ponctuation de chaque intervalle des stries formant le plus souvent une ligne plus ou moins irrégulière avec quelques points supplémentaires épars, par sa pubescence enfin moins dense mais beaucoup plus longue et plus hérissée que celle d'aucune espèce d'*Ophonus*. La couleur seule suffit le plus souvent pour faire reconnaître au premier coup d'œil l'*O. Libanigena*: sa tête et son prothorax sont ordinairement d'un brun roux brillant avec un reflet bleu plus ou moins prononcé, et les élytres d'un beau bleu d'acier et plus luisantes que celles de l'*O. azureus*; mais quelquefois le prothorax emprunte la coloration des élytres ou devient noir-bleu; plus rarement celles-ci prennent la coloration rougeâtre de la partie antérieure du corps.

Assez commun sous les pierres dans les régions élevées du Liban et de l'Anti-Liban, vers 2,000 mètres d'altitude et au-dessus. — Djebel-Sannin !, Djebel-Makmel !, Djebel-ech-Cheik !, Djebel-Zebdani !.

— RUFIBARBIS Fab., *brevicollis* Dej. — Jérusalem !.

Commun en automne sous les décombres autour des fortifications de la ville. Les exemplaires de cette provenance sont finement et densément ponctués, de grande taille, de forme large, avec le prothorax court; ils réalisent à un haut degré d'accentuation les caractères de l'*O. brevicollis* Dej.

— \* PUNCTICOLLIS Payk. — Nazareth !, île de Chypre !.

Var. *cribrellus* R. et S., *cribratus* Peyron !. — Damas ! (de Saulcy !), Liban !.

Le type de l'*O. cribrellus* R. et S., de Damas, parfaitement semblable à un exemplaire que j'ai pris dans la même localité, est un *O. puncticollis*

fortement ponctué dont le prothorax est plus convexe, plus arrondi sur les côtés et plus déclive latéralement que cela n'est ordinaire chez cette espèce. Mais ces particularités, qui sont loin d'affecter d'une manière égale tous les exemplaires syriens, se retrouvent plus ou moins chez certains individus français de l'*O. puncticollis*; elles ne peuvent donc dans le cas présent légitimer l'établissement d'une espèce. J'ai pris dans le Liban des individus (*O. cribratus* Peyron) dont la ponctuation est plus forte encore que chez ceux de Damas, mais qui reproduisent absolument la forme habituelle de l'*O. puncticollis*.

— ISRAELITA la Br., nov. sp. — Long. 5-6 mill. — *Parvus, elongatus, valde parallelus, nigro-brunneus, antennis pedibusque rufo-testaceis, punctulatus, brevissime pubescens. Caput satis rotundatum, postice angustatum, vertice convexum, ad latera præcipue punctulatum. Prothorax capite minus duplo lator, latitudine sua paulo brevior, subquadratus, lateribus parum fortiter rotundatis, ante basin leviter sinuatis, angulis posticis paululum obtusis, apice haud attenuatis, punctulatus, impressionibus posticis vagis. Elytra prothorace vix aut minime latiora, elongata, parallela, humeris rotundatis, sed vix attenuatis, dorso planiuscula, striata, striis vix punctatis, intervallis subtiliter denseque punctulatis. Tarsi antici intermediisque apud marem dilatati.*

Cette espèce vient se placer à côté de l'*O. puncticollis*, aux petites variétés de laquelle elle ressemble beaucoup. C'est surtout de la variété *parallelus* Dej. qu'elle se rapproche; je ne vois pour l'en séparer que sa forme plus allongée et plus parallèle, sa convexité moindre, son prothorax notablement plus long, ses élytres moins arrondies sur les côtés. Je crois cependant que c'est une espèce parfaitement réelle; en effet, si on la compare aux individus syriens de l'*O. puncticollis* pris dans les mêmes localités (les deux espèces se rencontrent côte à côte, notamment à Nazareth) qui justement constituent une race de grande taille, à prothorax assez large et court, les différences sont faciles à saisir et je n'ai vu aucun exemplaire qui tende à combler l'intervalle.

Nazareth !, mont Carmel !, Saint-Jean-d'Acre !; quelques individus.

Cette espèce figure dans plusieurs collections comme rapportée de Syrie par feu Lederer, qui l'envoyait à ses correspondants sous le nom erroné de *O. Syriacus* Dej.

— JUDÆUS la Br., nov. sp. — Long. 7-9 mill. — *Oblongus, fere paral-*



*letus*, mediocriter elongatus, nigro-piceus, nitidus, antennis pedibusque ferrugineis. Caput mediocre, rotundatum, sat convexum ad latera fortiter, in medio obsolete punctatum, oculis parvis, poro setigero oculari ab eis longius remoto. Prothorax capite duplo aut paulo minus duplo latior, latitudine sua quadrante vix brevior, subcordatus, postice tamen haud multum angustatus, lateribus rotundatis, postice sinuatis, angulis posticis rectis vel paululum obtusis, convexus, fortiter punctatus, elytra prothorace haud vel vix latiora, parallela, convexiuscula, profundius striata intervallis paulo minus fortiter sed densius quam prothorax punctatis. Pedes breviusculi et validiusculi, maris tarsis anticis et intermediis dilatatis, articulo secundo latitudine sua paulo brevior. Corpus subtus sat fortiter punctatum, feminae ultimo abdominis segmento summo apice incrassato, in tuberculum parvum, obtusum producto.

Malgré tout le désir que j'aurais de ne pas décrire de nouvelles espèces dans un genre où je suis forcé de proposer tant de réunions parmi les espèces déjà décrites, je ne puis échapper à la nécessité de considérer l'*O. Judæus* comme distinct de tous ses congénères par des caractères qu'il est impossible de méconnaître. Il reproduit à peu de chose près la forme générale de certaines variétés de l'*O. puncticollis* et tout particulièrement de la variété *cribrellus* R. et S., c'est-à-dire que, comme cette dernière, et même à un degré plus accentué, il diffère de l'*O. puncticollis* tel qu'on le prend le plus habituellement aux environs de Paris : par sa forme plus convexe et plus parallèle, par son prothorax plus arrondi sur les côtés et plus déclive latéralement, reproduisant presque la forme de celui de l'*O. cordatus* Duft., mais plus large à la base que chez cette espèce (tantôt coupé droit à son bord postérieur, tantôt en ligne plus ou moins courbe, à convexité dirigée en arrière); mais sa tête proportionnellement plus petite et plus arrondie, surtout ses yeux près de moitié plus petits avec le pore sétigère oculaire à peu près deux fois plus éloigné de leur bord interne; ses pattes sensiblement plus épaisses et plus courtes, avec les articles dilatés des tarsi des mâles plus courts que ceux de l'*O. puncticollis* montrent que l'*O. Judæus* est bien une espèce distincte. Le dernier segment de son abdomen, chez la femelle, est renflé à son sommet et forme un petit tubercule rugueux comme chez l'*O. cordatus* Duft., tandis que ce sommet est à peu près plan et simple chez l'*O. puncticollis*. On ne peut pas la confondre avec l'*O. cordatus* malgré la ressemblance du dernier segment abdominal de la femelle chez les deux espèces, car la petitesse des yeux et la position du pore sétigère oculaire l'en éloignent autant que de l'*O. puncticollis*.

Jérusalem !. Cinq exemplaires trouvés aux mois de mars et d'avril sur le plateau qui termine le mont des Oliviers, près du village de El-Azirieh (Béthanie).

— \* *MERIDIONALIS* Dej., *subquadratus* Dej. — Ile de Chypre !.

Var. *cordicollis* Dej.

Quelques-uns de mes exemplaires chypriotes sont identiques au type de l'*O. cordicollis* Dej., originaire de la Russie méridionale. Ils ne diffèrent des *O. meridionalis* ordinaires, auxquels d'ailleurs ils se joignent par les intermédiaires les mieux gradués, que par leur prothorax plus rétréci en arrière avec les côtés sinués plus ou moins fortement en avant de la base et par les angles postérieurs non émoussés au sommet.

— *MACULICORNIS* Duft., var. *complanatus* Dej. — Commun dans toute la Syrie : Jaffa !, Saint-Jean-d'Acre !, Beyrouth !, Naplouse !, Ghôr !, Hidjaneh !.

Les individus syriens sont généralement plus grands que ceux de France ; ils réalisent à un haut degré d'accentuation les caractères de la variété *complanatus* Dej.

— *HISUTULUS* Dej. — Ghôr !; un exemplaire.

— *PLANICOLLIS* (54) Dej., *fallax* Peyron !. — Hidjaneh !.

*HARPALUS* (55) \* *SERIATUS* Chaud., *virescens* Fald., *Phariseus* R. et S. — Assez commun dans toute la Syrie : Jérusalem !, Naplouse !, Nazareth !, Saint-Jean-d'Acre !, Beyrouth !, Liban !, Ile de Chypre !.

Var. *Caïphus* R. et S. — Ne diffère de l'*H. seriatus* que par la ponctuation latérale de ses élytres plus développée, envahissant le disque en tout ou en partie. — Plus commun que le type en Syrie !.

— *ÆNEUS* Dej., var. *confusus* Dej. — Syrie (Kindermann, *teste* Schaum). Je n'ai pas rencontré cette espèce. Il peut se faire qu'elle existe dans

(54) Var. *Ophonus Hispanus* Ramb. . . . . Espagne méridion.

— — *læviceps* Mén. . . . . Transcaucasie.

— — *suturalis* Chaud. . . . . Id.

(55) Var. *Harpalus polyglyptus* Schaum. . . . . Grèce.

les montagnes, mais je doute fort qu'elle descende dans les plaines syriennes.

— PUNCTATO-STRIATUS Dej. — Saint-Jean-d'Acre (Peyron !). — Les exemplaires de cette provenance que j'ai vus sont plus petits que ceux de l'Europe méridionale et de l'Algérie.

— DISTINGUENDUS Duft. — Beaucoup moins commun en Syrie qu'en France. — Damas !; un seul exemplaire.

Var. *saxicola* Dej., *Bosphoranus* Reiche. — Un peu plus trapu que le type de l'espèce, souvent de couleur moins brillante, bronzé, brun bronzé ou noirâtre; paraît avoir les membres un peu plus courts et plus épais, mais il y a tous les passages. Cette forme semble propre aux montagnes d'Orient (Liban, Taurus, Caucase). Elle est commune sur les divers sommets du Liban ! et de l'Anti-Liban !, Djebel-ech-Cheik !, dans les endroits gazonnés et humides arrosés par l'eau de la fonte des neiges.

— CUPREUS (56) Dej., var. *subtruncatus* Chaud., *quadratus* Chaud. — D'un aspect très-différent de celui du type français de l'*H. cupreus*, plus petit, plus parallèle, prothorax peu ou point atténué en avant, ce qui le rend plus carré à angles postérieurs plus arrondis, le plus souvent d'un noir bleuâtre, d'un bleu métallique, rarement bronzé ou vert bronzé, il est impossible toutefois de l'en séparer si on tient compte des passages qui unissent les deux formes, en Turquie, au sud de la Russie et dans le Caucase. Les exemplaires syriens reproduisent la forme de la variété caucasienne *subtruncatus*, mais ils sont d'une taille plus réduite et s'éloignent encore davantage du type *cupreus*, lequel ne paraît pas exister en Syrie. Les pattes sont tantôt ferrugineuses, tantôt noirâtres. — Commun sur les hautes montagnes de Syrie (Liban ! et Anti-Liban !), dans les mêmes conditions que le précédent, en compagnie duquel on le trouve presque toujours.

— RUBRIPES Duft., *nobilitatus* Fald. — Beaucoup moins commun en Syrie qu'en France. — Ghôr !.

---

(56) Var. *Harpalus euchlorus* Mén. . . . . Turquie.

— HONESTUS Duft. — Rare. — Liban !; deux exemplaires.

— \* ATTENUATUS (57) Steph., *consentaneus* Dej. — Rare. — Liban !, Chypre !.

— PYGMÆUS Dej. — Syrie (de Saulcy).

— \* TENEBROSUS (58) Dej. — Assez commun en Syrie et dans l'île de Chypre !, Jérusalem !, Naplouse !, Ghôr !.

— \* LITIGIOSUS Dej. — Jérusalem !, île de Chypre !.

— FULVUS Dej. — Pas rare sur les sables du littoral, où il aime à se réfugier dans les racines des plantes ou sous les tas de débris végétaux. — Jaffa !, Saint-Jean-d'Acree !.

STENOLOPHUS (59) PROCERUS Schaum, *grandis* Peyron. — Tibériade !, bords du Jourdain !, Bahr-et-Hidjaneh !.

— TEUTONUS Schrank, var. *Persicus* Mann. — Diffère du type par l'abdomen plus ou moins rougeâtre (comme dans la variété *abdominalis* Gené); souvent aussi la tache noire des élytres est réduite ou s'efface entièrement; on arrive alors à la variété *Skrimshiranus* Stéphan. — Commun dans toute la Syrie !, le long des cours d'eau et dans tous les marécages.

— PROXIMUS Dej. — Commun en Syrie; Tibériade !, Bahr-et-Hidjaneh !.

— MARGINATUS Dej. — Commun: Bethléem !, bords du Jourdain !, Bahr-et-Hidjaneh !.

ACUPALPUS (60) DORSALIS Fab. — Très-commun en Syrie dans tous les endroits marécageux.

---

(57) Syn. *Harpalus intermedius* Desbrochers . . France (Allier).

(58) Syn. *Harpalus femoralis* Chaud. . . . . Transcaucasie.

— — *Chaudoiri* Motsch. . . . . Id.

(59) Le *Stenolophus procerus* Schaum se prend aussi en Algérie, notamment aux environs de Bone (Leprieur, Olivier-Delamarche).

(60) Schaum cite comme de Syrie l'*Acupalpus elegans* Dej., que je n'y ai point pris, et il passe sous silence l'*A. dorsalis* Fabr. On confond sou-

— **LONGICORNIS** Schaum. — Bahr-et-Hidjaneh !; deux exemplaires.

**AMBLYSTOMUS METALLESSENS** Dej. — Bahr-et-Hidjaneh !; quelques exemplaires.

— **DILATATUS** Chaud. — Ez-Zib !, près Saint-Jean-d'Acre, Bahr-et-Hidjaneh !; très-commun. — Diffère de l'*A. metallescens*, qui se prend aussi dans les localités où il se trouve, au moins à Hidjaneh, par sa taille un peu plus grande, sa forme plus élargie, son prothorax plus rétréci à la base et ses élytres plus dilatées d'avant en arrière.

— \* **PICINUS** Baudi. — Jaffa !, Aïn-el-Borak !, près Bethléem, Chypre (Truqui).

### **Broscidæ.**

**BROSCUS LÆVIGATUS** Dej., *illustris* Putz. — Extrêmement commun dans toute la Syrie !, excepté sur le sommet des hautes montagnes pendant l'automne, l'hiver et le printemps. Je ne l'ai pas trouvé dans l'île de Chypre.

— \* **NOBILIS** Dej. — Beaucoup moins commun en Syrie que le précédent. Ghôr !, Liban !, Beyrouth (Peyron), île de Chypre !.

### **Feronidæ.**

**ABACETUS QUADRIPUSTULATUS** Peyron (*Drimostoma quadripustulatum*).

---

vent ces deux insectes ; il est plus que probable que Schaum a commis cette erreur de détermination et qu'il a cité à tort l'*A. elegans* au lieu et place de l'*A. dorsalis*.

L'*A. cantabricus* mihi, d'Espagne (Reinosa), bien que différant beaucoup par sa forme générale et par le rétrécissement de la base de son prothorax de l'*A. dorsalis* Fabr., en est cependant une simple variété. J'ai vu des passages irrécusables entre ces deux formes, aussi bien parmi des exemplaires espagnols que parmi des algériens, égyptiens et syriens.

Il en est de même de l'*A. vittatus* Heyden, Reis. Span., p. 63, de l'Espagne centrale (Guadarrama).

— Cette espèce, qui très-certainement appartient au genre *Abacetus*, vit le long des cours d'eau, dans les mêmes conditions que l'*A. Salzmanni* Germ. de la France méridionale. — Ghôr, bords du Nahr-Rihha !, Aïn-Djair !; trois exemplaires.

**FERONIA (POECILUS) CUPREA** Lin. — Liban ! et Anti-Liban, sur les sommets, dans le voisinage des plaques de neige. — L'espèce que j'ai prise ainsi est bien la *F. cuprea* et non la *F. versicolor* Steph. (*pauciseta* Thoms.) qui, dans la région alpine des montagnes de l'Europe tempérée (Alpes, Pyrénées, Guadarrama, etc.), se trouve seule, à l'exclusion de la *F. cuprea*, cette dernière ne s'élevant jamais à une grande altitude sur ces montagnes.

Les exemplaires syriens ont ordinairement le prothorax un peu moins large à la base que ceux des environs de Paris; mais je possède des *F. cuprea* d'Espagne qui présentent à divers degrés une modification de forme analogue; il est donc impossible de voir là un caractère spécifique.

— — **QUADRICOLLIS** Dej., var. *cyanella* R. et S. — Toute la Syrie, commune dans les endroits marécageux pendant l'année entière.

— — **BONVOISINI** R. et S. — Bords du Jourdain (de Saulcy), Mésopotamie (Helfer, teste Schaum).

— — **CRENATA** Dej., *pertusa* Schaum, *curticollis* Peyr. — Syrie (Kindermann, teste Schaum).

— — **PUNCTICOLLIS** Dej. — Liban !, dans une prairie humide, à plus de 2,000 mètres d'altitude; Bahr-et-Hidjaneh !.

— (**ORTHOMUS**) \* **BARBARA** (61) Dej., var. *longula* R. et S., *Berytensis*

(61) L'*Orthomus Barbarus* Dej. habite tout le littoral de la Méditerranée et varie beaucoup suivant les localités, tant sous le rapport de la largeur et de la convexité du corps que sous celui de la forme des impressions du prothorax et des stries des élytres. Toutes ces variations se fondent entre elles d'une manière insensible, et quand on a vu de nombreuses séries d'exemplaires provenant des diverses parties du bassin de la Méditerranée, on est obligé de reconnaître qu'ils rentrent tous dans une même espèce.

Il faut réunir encore à l'*Orthomus Barbarus* Dej. à titre de variétés les

R. et S., *prælonga* R. et S. — Toute la Syrie et l'île de Chypre, excepté sur les sommets des hautes montagnes; très-commune sous les pierres dans les endroits arides.

— (TAPINOPTERUS) \* DUPONCHELI Dej., *protensa* Schaum, *laticornis* Fairm., *Johannis* Peyr., *Rhodia* Mill. — Ile de Chypre; deux exemplaires pris dans un petit bois près du monastère de Panaghia-Chryssorroïtissa l.

Cette espèce a un habitat assez étendu : on l'a signalée en Grèce, aux environs de Constantinople, en Asie-Mineure et dans les îles de l'Archipel.

— (LYPERUS) ELONGATA (62) Duft. — Bahr-et-Hidjaneh l.

— (OMASEUS) FUSCICORNIS (63) R. et S., *confusus* Chaud. — Toute la Syrie; paraît peu commun. J'en ai trouvé seulement deux exemplaires femelles, l'un sur les bords du Jourdain, à sa sortie du lac de Tibériade, c'est-à-dire à plus de 200 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée, et un autre dans le Liban, sur le sommet du Djebel-Makmel, à près de 3,000 mètres au-dessus.

ZABRUS DAMASCENUS (64) R. et S., *helopioides* R. et S. — Damas, Naplouse (de Saulcy); assez commun surtout dans le Liban et l'Anti-

formes suivantes : *O. trapezicollis* Chaud., d'Oran, *O. planidorsis* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 420, des Pyrénées orientales, et enfin *O. Balearicus* la Br., de l'île Majorque. Ce dernier est une race insulaire de l'*O. Barbarus*, fort remarquable par sa grande taille ainsi que par la largeur et l'aplatissement de son corps. Tous les individus majorquins que j'ai vus présentent ces caractères à un degré d'accentuation à peu près égal, et je n'ai pas rencontré dans cette île la forme ordinaire du continent voisin; mais parmi les exemplaires de l'Espagne continentale, j'en ai vu quelques-uns qui établissent un passage irrécusable à la forme modifiée qui paraît exister seule dans l'île Majorque.

(62) Syn. : *F. tingitana* Luc. . . . . Barbarie.

(63) Le nom de *fuscicornis* R. et S. doit prévaloir sur celui de *confusus* Chaud., bien que ce dernier ait l'antériorité; car il y a déjà un *Argutor confusus* Dej., de Buenos Ayres.

(64) Syn. : *Z. striaticollis* Gautier des Cottes, Mitth. Schweiz. Gess., 1869, p. 132. . . . . Rhodes.

Liban, à une altitude moyenne : Mezraa !, Khamès !, les Cèdres !, Djebel-ech-Cheik ! (mai et juin), Bekaa (décembre).

L'examen du type du *Z. helopioïdes* R. et S. m'a conduit à admettre, comme Schaum l'a dit le premier et contrairement à l'opinion acceptée par le Catalogue Gemminger et Harold, qu'il doit être considéré comme une variété individuelle du *Z. Damascenus* R. et S. L'agrandissement exagéré des angles postérieurs de son prothorax donne à l'unique type du *Z. helopioïdes* un faciès assez particulier, mais j'ai vu dans la série que je possède des passages irrécusables entre cette forme et le *Z. Damascenus* normalement conformé.

— GIBBOSUS Mén. — Naplouse (de Saulcy), Ghôr ! (mars et décembre).

— \* GIBBUS Fab., var. *longulus* R. et S. — Damas ! (mai), Chypre ! (janvier).

Les exemplaires chypriotes sont un peu plus petits que ne l'est ordinairement le *Z. gibbus* aux environs de Paris; ceux de Damas, au contraire, sont un peu plus grands.

— PUMILIO la Br., nov sp. — Long. 8 1/2-10 mill.; lat. 2 3/4-4 mill.  
 — *Parvus, satis crassus, nigro-brunneus, pedibus dilutioribus; capite crasso, oculis valde prominulis, dente menti satis lato, apice subtruncato, leviter bifido; prothorace capite magis duplo latiore, transverso, antice parum, postice minus attenuato, angulis anticis rotundatis, lateribus antice leviter curvatis, dein fere rectis, subparallelis, margine laterali reflexo, parum incrassato, angulis posticis rectis, apice leviter rotundatis, poro setigero postico ad marginem basalem sito, ab angulo remoto, basi leviter arcuata, immarginata, foveolis posticis duabus latis, obsolete impressis sed fortiter sat crebre punctatis, basi media inter foveolas nonnunquam obsolete punctata; elytris basi prothorace haud latioribus, dein vix ampliatis, lateribus fere parallelis, postice sensim attenuatis, sat profunde striatis, striis aut lævibus aut obsolete punctatis, striola præscutellari perspicua; prosterno processu intercoxali apice poris setigeris quatuor magis minusve perspicuis instructo, lateribus magis minusve punctato, episternis lævibus, mesosterno et metasterno abdominisque prioribus segmentis magis minusve at semper fortiter punctatis, episternis metathoracis suæ baseos latitudine longioribus, ano utrinque apud marem poro setigero unico aut poris duobus fere contiguïs, apud feminam poris duobus*



*magis distantibus signato; pedibus anticis calcare apicali interno brevissimo, apice valde obtuso.*

Le *Z. pumilio* est la plus petite espèce connue de son genre. C'est dans le groupe du *Z. græcus* qu'il doit se ranger; mais il se distingue de cette espèce comme de toutes les autres par des caractères qui frappent à première vue. Sa taille est bien plus petite que celle des variétés même les plus réduites du *Z. græcus*; sa forme ovale-oblongue est bien plus allongée; sa tête est moins grosse proportionnellement; son prothorax est bien moins court, moins large, plus faiblement rebordé sur les côtés, l'impression interne de la base est légèrement indiquée et peut se distinguer de l'externe; les élytres sont plus allongées, plus étroites, plus parallèles, moins convexes; la ponctuation de leurs stries varie beaucoup: bien visible et même assez forte chez deux de mes exemplaires, elle disparaît presque chez le troisième. Les pores sétigères qui accompagnent l'anus varient en nombre suivant les individus. Sur deux mâles que je possède, le premier a deux pores très-rapprochés l'un de l'autre, le deuxième n'en a qu'un seul; la femelle en possède deux qui sont bien plus éloignés l'un de l'autre que chez le mâle.

Liban; quatre exemplaires, sous les pierres, dans une clairière d'un bois de chênes et de cèdres, près du village d'Ehden!, à 2,000 mètres environ de hauteur. (Juin.)

**ZABROSCELIS DITOMOÏDES** Putz. — Chypre, Larnaca (Truqui, Lederer).

**AMARA (AMATHITIS) RUFESCENS** Dej. — Ghôr; assez commune surtout dans les endroits où le sol est sablonneux et légèrement imprégné de sel. Jéricho!, bords du Jourdain, au Gué-des-Pèlerins!.

— (**LIOCNEMIS**) **AFFINIS** (65) Dej. — Commune dans toute la Syrie. Jérusalem!, Mar-Saba!, Ghôr!, Damas!.

(65) Je suis forcé de réunir à l'*A. affinis* Dej., dont l'habitat s'étend à toute la partie méridionale du bassin de la Méditerranée, les quatre espèces suivantes :

- A. Cottyi* Coquer. . . . . Algérie.
- *ænescens* Putz. . . . . Égypte.
- *Perezi* Putz. . . . . Espagne.
- *Tingitana* Putz. (Abeille, 1870, p. 54). . . . . Tanger.

Les individus syriens ne diffèrent de ceux d'Espagne par aucune particularité constante.

— — SIMPLEX (66) Dej. — Toute la Syrie, principalement dans les terrains sablonneux. Jérusalem !, Damas !, Hidjaneh !.

— (CELIA) DALMATINA (67) Dej. — Liban ! (juin), Bekaa ! (décembre).

— — FERVIDA Coquer. (68). — Jérusalem !. Un seul individu ne différant en rien de ceux d'Espagne et d'Algérie.

— — ABERRANS Baudi, *Syriaca* Putz., *Palæstina* Putz., Abeille, 1870, p. 47. — Ghôr (de Saulcy), Beyrouth (Peyron), Jaffa !, Jérusalem !, Chypre (Truqui).

L'étude des exemplaires que j'ai rapportés comparés à ceux de la collection de M. Reiche, lesquels ont été déterminés par M. Putzeys, m'a convaincu qu'il fallait admettre une seule espèce au lieu des trois que proposait le monographe des *Amara*. Bien que voisine de l'*A. livida* Fab. (*bifrons* Gyll., Dej.) et variant comme elle en ce qui concerne la courbure des côtés du prothorax et la ponctuation de sa base, l'*A. aberrans* s'en distingue facilement par la présence d'un pore sétigère à la base de la strie préscutellaire.

— (AMARA) SIMILATA Gyll. — Damas !, 1 exemplaire.

— — TRIVIALIS Gyll. — Commune dans toute la Syrie.

— (TRIÆNA) (69) ERYTHROCNEMIS Zimm. — Dans les endroits marécageux. Damas (de Saulcy), bords du Jourdain !, Bahr-et-Hidjaneh !.

(66) Syn. *A. Euphratica* Putz. . . . . Mésopotamie.

— — *Putzeysi* Fairm. . . . . Algérie.

Comme ses deux congénères *A. affinis* et *A. fervida*, l'*A. simplex* habite donc toute la partie méridionale du bassin de la Méditerranée.

(67) Syn. *A. dichroa* Putz., Abeille 1870, p. 62. Grèce, île de Syra.

(68) Syn. *A. Henoni* Fairm. . . . . Algérie.

(69) Syn. : *A. Damascena* Reiche. . . . . Damas.

**Anchomenidæ.**

**SPHODRUS LEUCOPHTHALMUS** Lin. — Syrie (Kindermann, *teste* Schaum).

— (**LÆMOSTHENES**) **CORDICOLLIS** Chaud. — Toute la Syrie, tantôt dans les caves ou les cavernes, tantôt en rase campagne, sous les pierres. Beyrouth (de Saulcy), Jérusalem !, Bethléem !, Aïn-el-Borak !, Ghôr !, Nazareth !, Liban !, Anti-Liban !.

— — **COMPLANATUS** Dej. — Beyrouth (Peyron).

— — **VENUSTUS** Clairv. — Saint-Jean-d'Acre (Peyron).

— (**ANTISPHODRUS**) **LIBANENSIS** la Br., nov. sp. — Long. (*capite excluso*) 9 mill. — *Elongatus, brunneo-piceus, prothorace angusto, latitudine sua evidenter longiore, antice parum dilatato, angulis anticis subrectis, parum prominulis, lateribus pone medium leviter sinuatis margine laterali postice præcipue reflexo, vix incrassato, angulis posticis rectis, prominulis, postice utrinque impresso, impressionibus sat profundis sed vage limitatis, haud linearibus, elytris prothorace magis duplo latioribus, oblongo-ovatis, striatis, striis lævibus, angulo humerali attenuato, pedibus tenuibus, valde elongatis.*

L'exemplaire unique sur lequel j'ai fait cette description est privé de tête et de tarse; malgré cela, je crois que les particularités que présentent les autres parties du corps sont suffisantes pour caractériser cette espèce que son faciès seul permet de ranger sans trop de risque d'erreur parmi les *Sphodrus* cavernicoles du groupe des *Antisphodrus* Schauf. Il a quelques rapports avec le *Pristonychus hepaticus* Fald., du Caucase, mais son prothorax bien plus étroit et plus allongé, moins élargi en avant, à côtés moins sinués, à impressions postérieures plus larges et plus vagues, non linéaires, ses élytres à angles huméraux bien moins marqués, élargies en courbe plus prononcée après l'épaule, ses cuisses et ses tibias beaucoup plus grêles et plus allongés (qui permettent d'inférer que les antennes, elles aussi, doivent être beaucoup plus longues), suffisent amplement à le distinguer.

Liban; un seul individu trouvé mort et mutilé sous une pierre énorme

et très-profondément enfoncée dans le sol au sommet du Djebel-Sannin I, à 2,600 mètres d'altitude.

— (*ÆCHMITES*) \* *CONSPICUUS* Waltl. — Chypre, *teste* Cat. Gemminger et Harold.

— (*PRISTONYCHUS*) *PARALLELICOLLIS* R. et S. — Beaucoup plus rare et moins répandu que l'espèce suivante. — Beyrouth (de Saulcy), Liban ; quelques exemplaires trouvés dans un bois de pins près du village d'Antoura !.

— \* *QUADRICOLLIS* Redt. — Commun dans toute la Syrie, en rase campagne aussi bien que dans les caves ou les grottes ; Chypre ! (70).

*CALATHUS* \* *CISTELOÏDES* (71) Illig., var. *Syriacus* Chaud., Putz., Mon., p. 42. — Très-commun dans toute la Syrie, aussi bien en plaine que sur les montagnes, Chypre !.

— \* *REFLEXUS* Schaum. — Syrie (Kindermann, *teste* Schaum).

Bien que n'ayant pu voir le type unique du *C. reflexus* Schaum, M. Putzeys rapporte avec toute vraisemblance à cette espèce deux individus que j'ai trouvés morts et à l'état de débris dans une forêt sur les pentes du mont Olympe, dans l'île de Chypre. Voici ce que M. Putzeys (Mon., p. 76), dit de ces deux exemplaires, dont il ne reste que le prothorax et les élytres avec une partie des pattes :

(70) Le *Pristonychus ansonius* Schauf., dont j'ai vu un type dans la collection de M. Reiche, est identique au *P. mauritanicus* Dej. Cette espèce semble être localisée en Barbarie, surtout du côté de Tanger ; ni M. de Saulcy, ni Kindermann, ni M. Peyron, ni moi, ne l'avons trouvée en Syrie, et il est plus que probable que l'exemplaire de M. Reiche (*ansonius* Schauf.) a été étiqueté par erreur comme provenant de ce pays.

(71) Je tiens encore pour des races locales du *C. cisteloïdes* les formes suivantes que M. Putzeys a admises comme espèces propres ou passées sous silence dans sa récente Monographie des *Calathus* :

- C. punctipennis* Germ. . . . . France mérid., Italie, Grèce.
- *distinguendus* Chaud. . . . . Caucase.
- *Numidicus* Gaut. des Cottés. . Algérie.
- *Thessalus* Putz., Mon., p. 43. Salonique.

« Long. 9 1/2 mill. (élytres 6 mill.), larg. 4 mill.

« L'insecte est brun, le corselet est plus clair et ses bords sont largement rougeâtres; les pattes sont d'un testacé pâle. Le corselet est parfaitement carré, se rétrécissant seulement un peu au quart antérieur. « La base est tronquée, le bord antérieur est échancré; les angles antérieurs sont légèrement avancés et obtus; les angles postérieurs sont « absolument droits. La surface est fort peu convexe, surtout vers la « base; la gouttière qui longe les côtés part des angles antérieurs et « s'élargit jusqu'à la base; les côtés, qui sont relevés, ont un ourlet « très-fin et à peine marqué, plus cependant que chez le *C. gregarius* Say « (espèce de l'Amérique du Nord); les fossettes sont oblongues, très-peu « enfoncées, un peu rugueuses et parsemées de quelques points très-« petits. Le sillon longitudinal ne dépasse pas les deux impressions trans-« versales. Le point angulaire (pore sétigère) est plus rapproché du « bord latéral que du bord basal. Les élytres sont très-ternes, oblongues, « de très-peu plus larges à la base que le corselet, s'élargissant ensuite, « subparallèles, faiblement sinuées à l'extrémité. La surface est très-plane, « la carène basale est fortement arquée; les stries sont fines, indistincte-« ment ponctuées; les intervalles très-plans, le troisième marqué de « quatre points ombiliqués fort petits. Les épisternes du métathorax sont « légèrement ponctués, larges, mais plus longs que larges.

« Il résulte de ce qui précède que le *C. reflexus* ne peut être aucune-« ment confondu avec le *C. fuscus*, qui a les épisternes du métathorax très-« allongés; les élytres convexes, ovales et élargies au milieu; le corselet « beaucoup plus convexe, nullement carré, plus court, plus élargi à la « base et rétréci en avant, à base sinuée, à bords marginaux beaucoup « moins relevés dans leur moitié antérieure.

« Son corselet, dans la partie postérieure, a beaucoup d'analogie avec « celui du *C. acuticollis*; mais les angles antérieurs de ce dernier en font « une espèce bien distincte; ses élytres sont d'ailleurs beaucoup plus « convexes. »

— ACUTICOLLIS Putz., Mon., p. 38. — Liban; un seul exemplaire femelle pris sous les pierres humides dans le bois de Khamès!

Voici la description qu'en donne M. Putzeys :

« Long. 10 mill. (élytres 6 mill.), larg. 4 1/2 mill.

« Insecte des plus faciles à reconnaître, du premier coup d'œil, à sa tête profondément enfoncée dans l'échancrure du corselet.

« D'un brun de poix; élytres plus foncées et plus ternes; premier article des antennes d'un testacé rougeâtre, les autres, surtout du deuxième au quatrième, plus ou moins tachés de brun; pattes d'un brun assez clair.

« La tête est forte, convexe, lisse, beaucoup moins impressionnée que chez le *C. fuscus*; les yeux sont à peine saillants. Le corselet est carré, à peine un peu rétréci vers son extrémité antérieure; les côtés sont droits et ne sont légèrement arqués que vers les angles antérieurs qui sont extrêmement avancés et aigus et atteignent le milieu des yeux, de sorte que la tête se trouve profondément enchâssée dans le corselet. La base est tronquée et ses angles sont droits; les rebords latéraux sont minces et tranchants; la gouttière qui les longe est large et profonde; la surface est assez plane, entièrement et finement chagrinée; les rugosités sont plus fortes et entremêlées de quelques petits points dans les fossettes basales, qui sont peu profondes; les sillons transversaux sont bien marqués. Les élytres sont ovales, à peine un peu plus larges à la base que la base du corselet, beaucoup plus élargies au milieu que celles du *C. fuscus*, plus convexes, plus profondément striées, portant de même deux très-petits points dans la troisième strie; les points ombiliqués disposés le long du neuvième intervalle sont plus nombreux et plus serrés. Les épisternes du métathorax sont larges et carrées. »

— LIBANENSIS (72) Putz., Mon., p. 43. — Liban; une demi-douzaine

(72) Les *Calathus reflexus* Schaum, *acuticollis* Putz. et *Libanensis* Putz., sont représentés par un trop petit nombre d'exemplaires pour que je puisse encore émettre un jugement absolu sur leur validité spécifique. Cependant l'étude que j'en ai faite de mon côté me fait incliner fortement vers une manière de voir différente de celle de M. Putzeys, et me conduit à considérer comme très-probable que, malgré les différences en apparence considérables qui les séparent, on doit considérer les trois formes comme rentrant dans une seule espèce, le *C. reflexus* Schaum.

En effet, le *C. acuticollis* ne diffère de mes exemplaires chypriotes du *C. reflexus* que par la forme réellement très-extraordinaire des angles antérieurs de son prothorax. Mais je remarque que ce prothorax, que M. Putzeys dit « finement chagriné, » présente en dessus des rides transversales nombreuses, comme si le tégument était rétracté d'avant en arrière, ce qui

d'exemplaires pris sous les pierres humides dans un bois près Deir-el-Ahmar I, à l'entrée de la plaine de Bekaa, au pied du versant est de la montagne, en descendant du col des Cèdres.

Voici la description du monographe :

« Long. 10 mill. (élytres 6 mill.), larg. 4 mill.

« Très-curieuse espèce qui par son corselet tient du *C. fulvipes* et par ses élytres du *C. cisteloïdes*.

me donne à penser que, malgré la parfaite symétrie des côtés et des angles, il y a là les traces d'un développement vicieux, et que la forme inusitée des angles antérieurs ainsi que la position de la tête qui se trouve profondément enchâssée entre eux est un pur accident tératologique. Si les épisternes métathoraciques sont plus larges chez le type du *C. acuticollis* que chez mon *C. reflexus*, ils le sont d'une manière à peine appréciable. Quant aux élytres convexes du *C. acuticollis*, je ne m'y arrête pas plus qu'à sa forme générale un peu plus élargie ; on sait combien tous les *Calathes* sont variables à ces deux égards.

Pour ce qui est du *C. Libanensis*, sa forme est un peu plus étroite que celle des deux autres, ses élytres ont deux séries de points enfoncés, comme le *C. cisteloïdes*, et ses épisternes métathoraciques sont un peu plus longs même que ceux du *C. reflexus*. Mais l'un des exemplaires, sensiblement plus court que les autres et ayant le corselet plus large à la base, fait parfaitement le passage au *C. reflexus* en ce qui concerne la forme générale. Il le fait aussi pour les épisternes, ces pièces du squelette étant chez lui un peu plus courtes que chez ses cinq frères et différant infiniment peu de ceux du *C. reflexus*. Bien que fournissant de bons caractères pour séparer entre elles certaines espèces de *Calathus*, par exemple *cisteloïdes* de *Gallicus*, les épisternes métathoraciques varient aussi dans de certaines limites et sans que leur forme générale s'altère beaucoup, s'allongeant ou se raccourcissant un peu chez les individus d'une même espèce suivant que les dimensions de ces individus se développent plus ou moins, soit en longueur, soit en largeur. Les épisternes mis de côté, il reste la double série de points des élytres pour faire reconnaître le *C. Libanensis*, mais j'ai souvent trouvé ce caractère en défaut chez certaines espèces qui le présentent habituellement, par exemple chez le *C. cisteloïdes* et le *C. gallicus*, et je crois être en droit de le mettre, ici aussi, en suspicion.

Le *C. reflexus* a des analogies réelles avec le *C. gregarius* Say, des États-Unis d'Amérique, et avec certaines espèces des Canaries, telles que le *C. laureticola* Woll. Mais il en a aussi d'assez intimes avec notre *C. fuscus* Fab. et avec le *C. opacus* Luc., d'Algérie. Ces trois espèces établissent la transition entre la forme habituelle des *Calathes* d'Europe et celle des espèces propres aux îles Atlantides et au Nouveau-Monde.

« Tête et dessous du corps bruns ; palpes, antennes (sauf les articles « deuxième à sixième), revers des élytres et bord du corselet, d'un testacé rougeâtre. . . . »

« Le corselet est carré, ses côtés sont droits dans leur moitié antérieure ; les angles antérieurs sont grands, avancés ; la base est tronquée ; les bords latéraux sont relevés, longés par une gouttière assez profonde qui s'étend jusqu'à la base. La surface est convexe antérieurement, aplaniée vers la base, qui est finement rugueuse, ponctuée dans les fossettes, qui sont larges et peu profondes ; les angles postérieurs sont droits, ordinairement un peu émoussés ; le sillon longitudinal n'est distinct qu'entre les deux impressions transversales. Les élytres sont ovales-oblongues, de très-peu plus larges à la base que le corselet, arrondies sur les côtés, faiblement rétrécies vers l'extrémité, qui est à peine sinuée ; les stries sont fines et assez profondes, sans ponctuation distincte ; les intervalles sont légèrement convexes, les troisième et cinquième portent chacun, contre la troisième strie, une série d'environ huit points ombiliqués ; on voit ordinairement quelques points semblables vers le milieu du troisième intervalle ou contre la deuxième strie et quatre ou cinq vers l'extrémité du premier intervalle ; la strie préscutellaire est plus longue que chez le *C. cisteloïdes*. Les épisternes du métasternum sont allongés, faiblement ponctués. Le premier article des tarsi antérieurs du mâle est un peu plus long que le deuxième. »

— *FUSCUS* (73) Fab. — Damas !, Hidjaneh !. Les quelques exemplaires que j'ai récoltés dans ces deux localités sont généralement un peu plus petits que ceux des environs de Paris ; leur couleur est aussi un peu plus foncée et plus brillante.

— *MOLLIS* (74) Marsh. — Jaffa !, sur le sable de la plage.

(73) M. Putzeys m'a fait remarquer, chez l'un de mes *C. fuscus* de Syrie, un accident tératologique fort singulier : sur le côté gauche du vertex émerge un œil surnuméraire moins gros et moins saillant que l'œil normal, dont il est séparé par le sillon ordinaire. Cet œil est distinctement taillé à facettes. Il ne paraît pas s'être formé aux dépens de la substance de son voisin, l'œil normal de gauche, car celui-ci n'est pas réduit dans ses dimensions et reste parfaitement semblable à celui de droite. Le tégument de la tête est un peu ridé autour de l'œil supplémentaire.

(74) Syn. *C. atticus* Gaut. des Cottés, Putz., Mon., p. 57. Athènes.

— — *encaustus* Fairm., Ann. Fr., 1868, p. 474. . Algérie.



— \* **MELANOCEPHALUS** (75) Lin., var. *leptodactylus* Putz., Mon., p. 59.  
 — Commun dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre. Les exemplaires syriens sont ordinairement un peu plus grands que ceux des environs de Paris, et leurs tarses paraissent un tant soit peu plus allongés. Mais cette unique différence qui caractérise le *C. leptodactylus* Putz. est à peine marquée et se retrouve à divers degrés chez des *C. melanocephalus* provenant d'Asie-Mineure ou du midi de l'Europe.

**PLATYDERUS** (76) \* CYPRIUS la Br., nov. sp. — Long. 7 1/2-9 mill. —

- (75) Syn. *C. erythroderus* Gaut. des Cottes, Mittheilung.  
 Schweiz. Ent. Gess., 1868 p. 332 . . . . Sicile.  
 — — *ruficollis* Gaut. des Cottes, *olim, loc. cit.*,  
 1868, p. 323. . . . . Id.

Le *C. melanotus* Putz., Mon., p. 60, est, à mon avis, une simple race locale du *C. melanocephalus*, vivant dans les régions élevées des Pyrénées cantabriques et se retrouvant aussi dans les Pyrénées françaises; certains exemplaires de cette race, qui n'a de particulier que la coloration foncée de son prothorax, sont tout à fait semblables aux individus, de couleur rembrunie, de la variété *Alpinus* Dej. du *C. melanocephalus* qui représente ce dernier sur les sommets des Alpes.

(76) L'étude que j'ai faite des *Platyderus* d'après les types des auteurs et d'après les séries d'individus que j'ai récoltés dans mes voyages m'a conduit à restreindre beaucoup le nombre des espèces de ce genre admises par M. le baron de Chaudoir (*Monogr. du genre Platyderus*, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 105-113).

Voici comment je dresse le Catalogue des espèces qui me sont connues :

1. **LUSITANICUS** Dej. . . . . Portugal.  
     Var. *varians* Schauf. . . . . Espagne centrale.  
     Var. *Portalegræ* Vuill., Abeille,  
         V, 1868-69, p. 293. . . . . Portalègre.  
     Aberr. *Saëzi* Vuill., loc. cit., p. 293. Avila.
2. **CYPRIUS** la Br. . . . . Chypre.
3. **CALATHOÏDES** Dej. . . . . Barbarie.  
     — *notatus* Coquer. . . . . Id.  
     — *angulosus* Reiche, Cat. Col.  
         Alg., p. 15. . . . . Id.

*Elongatus fulvus vel fulvo brunneus, nitidissimus, prothorace postice coarctato, lateribus postice leviter sinuatis, angulis anticis prominentibus*

- 
4. RUFICOLLIS Marsh. . . . . France, Angleterre.  
 — *depressus* Dej. . . . . Id. id.  
 — *jugicola* Fairm. . . . . Pyrénées.  
 — *dilatatus* Chaud. . . . . France méridionale.  
 Var. *rufus* Duft. . . . . Allemagne.  
 Var. *montanellus* Graëlls . . . . Espagne centrale et septent.  
 — *trogodytes* Schauf. . . . . Id. id.  
 — *nemoralis* Chaud. . . . . Id. id.  
 — *subpunctatus* Chaud. . . . . Id. id.  
 — *subcrenatus* Chaud. . . . . Id. id.  
 Aberr. *quadricollis* Chaud. . . . . Id. id.  
 Aberr. *emblemata* Mars., Abeille, VI,  
 1869, p. 388 . . . . . Cordoue, Sierra Morena.  
 Var. *depressus* Ramb. . . . . Andalousie.  
 — *rotundatus* Chaud. . . . . Id.  
 — *Algesiranus* Dieck, Heyden,  
 Reis. Span., p. 61 . . . . . Id.  
 — *alacer* Coquer . . . . . Barbarie.  
 — *brevicollis* Reiche. . . . . Id.  
 — *Cirtanus* Reiche, Cat. Col.  
 Alg., p. 15. . . . . Id.  
 — *canaliculatus* Chaud. . . . Sicile.  
 — *sicanus* Fairm. . . . . Id.  
 — *Neapolitanus* Reiche. . . . Naples.  
 — *Græcus* Reiche . . . . . Grèce.  
 — *minutus* Reiche . . . . . Id.  
 Var. *punctiger* Reiche . . . . . Syrie.
5. GREGARIUS Reiche . . . . . Barbarie.  
 6. LANGUIDUS Reiche . . . . . Palestine.  
 7. TESTACEUS Ramb. . . . . Sierra-Nevada.  
 8. GRANDICEPS la Br. . . . . Liban.

Restent en dehors de cette liste les espèces canariennes de Wollaston ainsi que les *P. umbratus* Mén., du Caucase, *reticulatus* Chaud., du

*sed apice rotundatis, posticis subrectis, acuminatis, postice utrinque uniimpresso, in impressione punctato et rugoso; elytris fere parallelis, fortiter punctato-striatis, intervallis convexis.*

Allongé, aplati, d'un brun fauve très-luisant, avec les pattes et les antennes un peu plus pâles. Tête en ovale allongé, convexe sur le front, paraissant lisse à l'œil nu, mais en réalité couverte d'une ponctuation fine, assez espacée, presque nulle sur le milieu du front. Antennes (ramenées en arrière) dépassant la base des élytres, à peu près de la longueur de leurs deux derniers articles. Prothorax aussi long que large, assez sensiblement rétréci en arrière, lobe médian peu saillant, angles antérieurs avancés, mais fortement arrondis au sommet; s'élargissant un peu jusqu'au quart ou au tiers antérieur de sa longueur, se rétrécissant ensuite; côtés se redressant à partir du quart postérieur à peu près; angles postérieurs presque droits et point émoussés; base fortement sinuée; ligne longitudinale profonde; impressions postérieures bien marquées et rugueuses; base du prothorax couverte de points et de rides assez forts, surtout sur les côtés, s'étendant plus ou moins en avant; disque assez inégal, marqué de points et de rides peu apparents à l'œil nu, mais bien visibles à la loupe. Élytres dépassant notablement la largeur du prothorax à leur base, mais peu élargies ensuite jusqu'au sixième de leur longueur au plus, devenant alors presque parallèles, profondément striées; stries assez fortement ponctuées; intervalles très-convexes, même chez la femelle, le troisième présentant trois points enfoncés bien visibles, placés comme d'ordinaire. Dessous du corps visiblement ponctué sur les côtés du propectus, plus fortement sur les côtés des méso- et métapectus, un peu ridé et inégal sur les côtés des segments abdominaux.

Il ressemble au *P. Lusitanicus* Dej.; mais il s'en distingue très-bien par sa forme générale plus étroite, par son prothorax plus rétréci en arrière, paraissant plus allongé, plus fortement dépassé à sa base sur les côtés par la base des élytres, par la ponctuation du dessous du corps, surtout sur les côtés du propectus. Les antennes sont à peu près de la même dimension chez les deux espèces et paraissent un peu plus courtes que celles

---

Mazendéran, et *Vuillefroyi* Dieck., Heyden Reis. Span., p. 60, d'Algésiras, dont je n'ai pas vu les types et sur lesquels les descriptions qui en ont été données ne me renseignent pas suffisamment.

du *P. ruficollis* Marsh., chez qui elles dépassent la base des élytres de la longueur de leurs trois derniers articles.

J'ai trouvé quelques exemplaires de cette espèce au mois de janvier dans l'île de Chypre, les uns sur les petites collines voisines de la mer, près de Kouclia (ruines de Paphos), et les autres à une assez grande altitude sur le mont Olympe.

— *RUFICOLLIS* Marsh., var. *punctiger* R. et S. — Jérusalem, mont des Oliviers !, Wadi-el-Melek !, Ez-Zib !. — Parmi les exemplaires que j'ai récoltés, les uns ont, comme les types de M. Reiche, les interstries des élytres assez sensiblement ponctués, les autres ne présentent que quelques points épars et peu visibles, les autres enfin sont sans ponctuation aucune et ne peuvent plus se distinguer des variétés méridionales à prothorax un peu rétréci en arrière du *P. ruficollis* Marsh.

— *LANGUIDUS* R. et S. — Vallée du Jourdain (de Saulcy), mont des Oliviers !; un exemplaire. — Cette belle espèce, la plus grande du genre, est très-distincte de toutes les autres par la brièveté de ses antennes, la forme allongée de sa tête, ses yeux peu saillants avec la carène oculaire plus nette et plus relevée que chez tous ses congénères, la couleur mate de ses élytres, etc.

— *GRANDICEPS* la Brûl., nov. sp. — Long. 7 1/2-8 1/2 mill. — *Elongatus, fulvus, nitidus, capite grandi, elongato, prothoracis longitudinem adæquante, oculis parum prominulis, prothorace subcordiformi, angulis anticis rotundatis, parum prominulis, declivibus, posticis rectis, acuminatis, elytris oblongo-ovatis, postice dilatatis, sat fortiter striatis, striis leviter punctatis, maris tarsorum anticorum tribus prioribus articulis modice dilatatis.*

D'un fauve peu foncé, luisant, avec les pattes et les antennes un peu plus claires. Tête remarquablement forte, à peu près aussi longue que le prothorax, convexe sur le front, lisse, avec les deux impressions entre la base des antennes assez marquées. Yeux peu saillants. Antennes dépassant la base des élytres à peine de la longueur de leurs deux derniers articles. Prothorax subcordiforme, seulement d'un tiers plus large que la tête, échancré en avant presque en arc de cercle, le lobe médian étant très-peu prononcé, avec les angles antérieurs arrondis et peu avancés, déclives ainsi que la partie antérieure des bords latéraux; s'élargissant un peu

depuis les angles antérieurs jusqu'au quart environ de sa longueur, se rétrécissant ensuite assez fortement, côtés se redressant à partir du cinquième environ avant la base, angles postérieurs droits et pointus, base à peu près de la largeur de la tête, sinueuse, s'avancant de chaque côté du milieu un peu plus loin que les angles postérieurs; impression basilaire simple, large et bien marquée, mais peu ou pas ponctuée; ligne longitudinale assez profonde. Élytres ovales-oblongues, dépassant légèrement à leur base les angles du prothorax, s'élargissant peu à peu à partir de là jusqu'à leur quart postérieur environ, fortement striées; stries un peu ponctuées; intervalles assez convexes; points ordinaires sur le troisième intervalle peu marqués. Dessous du corps lisse ou présentant seulement quelques points épars sur les côtés de la poitrine. Tarses antérieurs du mâle ayant leurs trois premiers articles un peu moins dilatés que les autres espèces du genre.

Cet insecte, qui appartient bien certainement au genre *Platyderus*, quoiqu'il ait un faciès assez particulier, se distingue facilement de tous ses congénères par la grandeur de sa tête, le rétrécissement postérieur de son corselet, ses élytres élargies régulièrement d'avant en arrière jusqu'à leur quart postérieur. Ses antennes sont un peu plus courtes que celles du *P. ruficollis* Marsh.

Le *P. grandiceps* paraît propre aux régions élevées du Liban et de l'Anti-Liban, de 2,000 à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. J'en ai pris quelques exemplaires aux mois de mai et de juin, près des neiges, sur les Djebel-ech-Cheik, Djebel-Sannin et Djebel-Makmel.

ANCHOMENUS DOHRNI Fairm. — Liban, bords du Nahr-el-Kelb (Félicien de Saulcy), Aïn-Machara (Ancey).

— DORSALIS Müll., *prasinus* Thumb., var. *infuscatus* R. et S. — Toute la Syrie; commun dans les endroits humides.

— MARGINATUS Lin. — Bethléem!, Aïn-el-Borak!

— AUSTRIACUS Fab. — Nazareth!, Liban!

— SORDIDUS Dej., *approximatus* R. et S. — Beyrouth (de Saulcy), Saint-Jean-d'Acree (Peyron).

— ATRATUS Duft. — Commun dans toute la Syrie, sur les bords des rivières et dans les marécages.

OLISTHOPUS \* GLABRICOLLIS (77) Germ., *græcus* Brullé, *orientalis* R. et S. — Commun dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre, de même que sur tout le littoral de la Méditerranée.

— \* FUSCATUS (78) Dej., *minor* R. et S. — Toute la Syrie et l'île de Chypre; un peu moins commun que le précédent, qu'il accompagne dans toute son aire d'extension.

### Pogonidæ.

POGONUS CHALCEUS Steph. — Port-Saïd I; commun dans les terrains salés qui bordent le lac Menzaleh. Nul doute qu'il n'étende son habitat jusqu'en Syrie, où je n'ai pas eu occasion de l'observer.

— GILVIPES Dej., *parallelus* Chaud., Ann. Belg., 1871, p. 27. — Port-Saïd I, avec le précédent.

SYRDENUS \* GRAYI Woll., *Pogonus fulvus* (79) Baudi, *extensus* Chaud., Ann. Belg., 1871, p. 35. — Port-Saïd I, commun; salines de Chypre (Truqui).

### Trechidæ.

TRECHUS \* MINUTUS Fab., *Syriacus* Putz. — Toute la Syrie et l'île de Chypre, depuis le fond de la vallée du Jourdain jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; extrêmement abondant surtout sur ces dernières;

---

(77) Syn. *O. puncticollis* Lucas. . . . Algérie.

(78) Syn. *O. interstitialis* Coquer. . . Algérie.

L'inégalité des interstries des élytres, qui est le principal caractère sur lequel Coquerel fondait son espèce, est une anomalie individuelle qui se présente assez fréquemment et à des degrés divers d'intensité aussi bien chez l'*O. fuscatus* que chez l'*O. glabricollis*; il est impossible par conséquent de lui accorder la moindre valeur spécifique.

(79) Syn. : *P. dilutus* Fairm., Rev. et Mag. Zool., 1873, p. 333. Algérie.

il n'est pas rare d'en voir des centaines d'individus réunis sous une seule pierre dans le Liban ! et l'Anti-Liban !, autour des plaques de neige.

Var. *T. \* obtusus* Er. Quelques exemplaires de Syrie et de Chypre, trouvés surtout dans les localités peu élevées (Naplouse !, Damas !) et dans les endroits un peu humides, présentent à un haut degré d'accentuation tous les caractères de forme du *T. obtusus* de nos pays, et sont en outre remarquables par leur taille ordinairement plus petite et leur couleur plus rembrunie que celle du *T. minutus* normal, mais ils s'unissent à ce dernier par les intermédiaires les plus irrécusables.

— *LIBANENSIS* la Br., nov. sp. — Long. 3 1/2-3 3/4 mill. — *Oblongus, satis elongatus, parum convexus, apterus, nigro-brunneus, antennis, pedibus, thoracis elytrorumque marginibus externis, horumque sutura fulvo-testaceis. T. minuto affinis, sed angustior, capite angustiore, oculis minoribus, poris orbitalibus postice divergentibus, interstitio postoculari quadrantem oculi longitudinis circiter adæquante, antennis vix brevioribus, sed evidentissime crassioribus, articulo secundo quarto subæquali; prothorace capite paulo latiore, basi quam apice vix latiore, postice magis quam apud T. minutum angustato, angulis posticis leviter obtusis, apice haud retusis, basi media postice leviter porrecta, foveolis basalibus rotundatis, multo profundioribus distinctiusque limitatis; elytris prothorace fere duplo latioribus, latitudine sua magis quam dimidio longioribus, oblongo-ovatis, maximam latitudinem paulo post medium attingentibus, lateribus sat regulariter curvatis, striis, præcipue internis, fortius quam apud T. minutum solitum est, impressis.*

Cette espèce est un peu plus petite que le *T. minutus*, auquel elle ressemble, tout en présentant les particularités ordinaires chez les *Trechus* propres au voisinage des neiges dans les montagnes : antennes épaisses et un peu moniliformes, fossettes de la base du prothorax arrondies et bien marquées. Outre ces différences, la petitesse de l'œil, la largeur plus grande de l'intervalle post-oculaire, la tête et le prothorax plus étroits, ce dernier plus rétréci en arrière avec le milieu de la base dépassant moins les angles postérieurs, les élytres plus régulièrement ovalaires, quoique plus allongées et un peu plus convexes, permettent de distinguer le *T. Libanensis*.

Deux exemplaires, pris sur l'un des sommets du Liban !, au bord d'une plaque de neige, en compagnie du *T. minutus*.

— \* *OLYMPICUS* la Br., nov. sp. — Long. 4-4 1/2 mill. — *Oblongus, convexiusculus, glaber, læte fulvo-testaceus; capite subelongato (quam apud T. minutum evidenter angustiore), satis convexo, sulcis frontalibus profundis, oculis mediocribus, poris orbitalibus postice fortius divergentibus, intertito post-oculari oculi longitudinis dimidium adæquante, antennis validiusculis, trientem anticum elytrorum longitudinis retrorsum saltem attingentibus, articulo secundo quarto paululum brevior; prothorace fere transverso, vix cordato, basi quam apice latiore, lateribus sat regulariter curvatis ad angulos posticos tantum parum fortiter sinuatis, his subrectis, apice haud retusis, basi recta, in medio angulos posticos haud superante, margine laterali late reflexo, foveolis basalibus sat profundis; elytris regulariter oblongo-ovatis, pone medium vix vel minime ampliatas, prothorace fere duplo latioribus latitudine sua plus quam dimidio longioribus, striis 1<sup>a</sup>-4<sup>a</sup> punctatis, 5<sup>a</sup>-7<sup>a</sup> attenuatis, punctulatis, 8<sup>a</sup> obsoleta.*

Cette espèce vient se placer à côté du *T. subnotatus* Dej., dont elle se distingue très-aisément par sa taille plus faible, sa forme plus allongée, sa tête un peu plus étroite, ses antennes plus longues et plus grêles, à deuxième article proportionnellement plus allongé, ses yeux plus petits avec les lignes des pores orbitaires bien plus divergentes en arrière et l'intervalle post-oculaire notablement plus large. Le prothorax a à peu près la même forme; chez l'une et l'autre espèce il varie un peu sous le rapport du rétrécissement postérieur et du redressement des côtés vers les angles de la base qui peuvent être absolument droits ou bien subaigus ou subobtus, mais qui sont toujours très-nettement coupés et nullement émoussés au sommet. Les élytres du *T. Olympicus* sont bien plus allongées, régulièrement ovales-oblongues, au lieu d'être assez fortement élargies vers leur tiers postérieur, comme chez le *T. subnotatus*; la profondeur et la ponctuation des stries varient chez l'une et chez l'autre espèce.

Ile de Chypre; quelques exemplaires pris dans les mousses ou sous les pierres au fond des ravins humides sur les flancs du mont Olympe, près de Panaghia-Chryssorrhôiatissa! et de Kikkos! (janvier).

— *CRUCIFER* la Br., nov. sp. — Long. 3 1/2 mill. — *Olongo-ovatis, parum convexus, glaber, alatus, capite prothoraceque læte rufis, elytris nigro-brunneis (interdum ditutioribus, corpori concoloribus), maculis duabus, altera humerali, altera ante-apicali marginem externum attin-*



*gente, antennis pedibusque testaceis; capite mediocri, triangulari, oculis magnis, prominulis, poris orbitalibus postice leviter divergentibus, interstitio post-oculari quintam vel sextam oculi longitudinis partem circiter adæquante, antennis sat validis elytrorum longitudinis quadrantem anticum vix superantibus, articulo secundo quarto parum brevioribus; prothorace subtransverso, parum cordiformi, capite paulo minus duplo latiore, longitudine sua multo latiore, basi quam apice vix latiore lateribus leviter curvatis, ante angulos posticos sinuatis, his rectis, basi media angulos posticos paululum superante, margine laterali reflexo, foveolis basalibus sat profundis, parum dilatatis, subrotundatis; elytris regulariter ovalibus, prothorace duplo latioribus, latitudine sua quadrante circiter longioribus, pone medium vix vel minime ampliatis striis 1<sup>a</sup>-3<sup>a</sup> profundis, punctatis, a 4<sup>a</sup> ad 7<sup>am</sup> magis ac magis attenuatis, 8<sup>a</sup> obsoleta.*

Le *T. crucifer* vient aussi dans le voisinage du *T. subnotatus* Dej., chez qui la couleur des élytres s'éclaircit aux épaules et un peu avant le sommet, de manière à présenter déjà une tendance à réaliser le dessin qui rend si remarquable notre nouvelle espèce. Chez celle-ci, les taches testacées sur fond noir brun dessinent, au moins sur les individus mûrs et bien marqués, une croix très-nette, comparable à celle de certains *Peryphus* et de quelques *Trechus* des îles Atlantides. La tache humérale est triangulaire; elle commence à la hauteur de l'angle postérieur du prothorax, descend le long du bord de l'élytre jusqu'au tiers environ de sa longueur et atteint à l'intérieur la troisième strie; la tache anté-apicale, de forme moins déterminée, commence sur le bord externe un peu au-delà du milieu, descend obliquement vers l'angle apical qu'elle n'atteint pas et s'arrête à l'intérieur au niveau de la deuxième strie. Chez un de mes exemplaires, le fond de l'élytre étant bien plus pâle que de coutume et tournant au testacé, les taches deviennent très-obsolètes. Indépendamment de la coloration sujette à varier, la forme suffit amplement à distinguer le *T. rucifer* du *T. subnotatus*; il est en effet bien plus petit que ce dernier, sa tête est plus petite et plus triangulaire, ses yeux sont plus gros, l'intervalle post-oculaire est beaucoup plus étroit, le deuxième article de ses antennes est moins court; son prothorax, à peu près de même forme, est un peu plus petit proportionnellement aux dimensions des élytres; ces dernières paraissent un peu plus courtes sans l'être cependant d'une manière appréciable, ce qui tient à ce que leurs côtés, s'arrondissant plus régulièrement, la plus grande largeur est atteinte chez

le *T. crucifer* à peu près au milieu, tandis que chez le *T. subnotatus* cela n'a guère lieu avant le tiers postérieur.

Une demi-douzaine d'exemplaires trouvés dans les localités les plus diverses de la Syrie : un à Nazareth !, en mai, pris au fauchoir, un second sur le Djebel-ech-Cheik !, à 1,200 mètres d'altitude environ, sous une pierre, et les autres dans la vallée du Jourdain !, au commencement de décembre, ces derniers tous capturés au coucher du soleil, sur le toit de nos tentes de campement, où ils venaient s'abattre en compagnie de beaucoup d'autres petits Coléoptères.

### Bembididæ.

**LIMNASTUS GALILEUS** (80) la Br. Nov. sp. — Long. 1 3/4 mill., larg. 2/3 mill. — *Gracilis, elongatus, deplanatus, læte rufo testaceus, capite minuto, triangulari, antennis satis crassis, submoniliformibus, sulcis frontalibus*

(80) Par ses antennes épaisses, presque moniliformes, le pénultième article de ses palpes maxillaires notablement plus renflé, ses sillons frontaux en forme de fossette médiocrement allongée, ses carènes frontales très-peu marquées, ses yeux petits, ses élytres pubescentes sur toute leur surface, brièvement arrondies et presque tronquées à leur extrémité, à première strie non distinctement ramenée en avant, par sa forme générale aplatie, le genre *Limnastus* Motsch. (Et. Ent., 1862, p. 27) (de λίμνη marais, ἀστὴς habitant, par conséquent on doit écrire *Limnastus* et non *Lymnastis* comme l'auteur le faisait), me paraît digne d'être séparé des *Tachys*. La pubescence des élytres le rapproche des *Perileptus*; la petitesse des yeux et l'épaississement des antennes paraissent être un acheminement vers les *Anillus*; enfin il se relie aux *Tachys* par l'intermédiaire de certaines espèces de ce genre (*bistriatus, scutellaris*) dont les sillons frontaux sont peu différents des siens. La couleur et l'aspect général du tégument des espèces qui me sont connues ne peuvent mieux se comparer qu'à ceux du *Zuphium Chevrolati*.

L'habitat des *Limnastus* s'étend beaucoup moins loin vers le Nord que celui des *Tachys*. Par deux de ses espèces, *Niloticus* Motsch., des bords du Nil, et *Galilæus* mihi, des bords du Jourdain, il atteint la région méditerranéenne, mais il est probable que son vrai centre se trouve dans les parties tropicales de l'Afrique et de l'Asie. Aux deux espèces indiennes indiquées par Motschoulsky, il viendra certainement s'en joindre d'autres : la collection de M. de Chaudoir en contient d'inédites.

*latis, sat profundis, foveolæ parum elongatæ formam potius referentibus, carina frontali utrinque unica, vix perspicua, oculis parvis, satis tamen prominentibus; prothorace quam caput triente circiter latiore, longitudine sua triente latiore, postice leviter angustato, lateribus ante basin sinuatis, angulis posticis rectis, prominulis, basi media postice sat fortiter porrecta, elytris prothorace fere duplo latioribus, a basi fere usque ad apicem ampliatis, apice breviter rotundatis, deplanatis, pube tenui brevissima indutis, obsolete striatis, striis tamen quatuor prioribus sat distinctis, apicem fere attingentibus, prima apice juxta marginem usque ad quartam ducta, brevissime autem et vix distincte recurrente; pedibus validiusculis, maris tarsorum anticorum duobus prioribus articulis extus vix, intus sat perspicue triangulariter dilatatis.*

N'ayant pas sous les yeux les autres espèces du genre *Limnastus* (que je ne connais que pour en avoir vu et rapidement examiné quelques-unes dans la collection de M. le baron de Chaudoir), je ne saurais indiquer les caractères qui distinguent le *L. Galilæus* de ses congénères. Tout ce que je puis dire c'est qu'il est notablement plus petit qu'une espèce égyptienne que possède M. de Chaudoir (très-probablement *L. Niloticus* Motsch.).

Parmi les *Tachys*, je ne le comparerai qu'au *bistriatus*; sa tête et son prothorax sont plus petits et plus étroits; ce dernier reproduit à peu près la forme de celui du *Tachys* susdit. Ses élytres ont une forme tout autre; en effet, un peu plus larges seulement que le prothorax à leur base, elles s'élargissent peu à peu jusqu'au delà de leur quart postérieur, où elles deviennent deux fois aussi larges que lui. Les autres caractères du *L. Galilæus*: antennes submoniliformes, pénultième article des palpes maxillaires très-renflé, yeux très-petits, élytres pubescentes, brièvement arrondies et paraissant presque tronquées à leur sommet, à première strie très-brièvement et peu visiblement recourbée à son extrémité, pattes assez épaisses, tarsi antérieurs du mâle triangulairement dilatés en dedans et formant presque une dent, sont trop saillants pour qu'il soit besoin d'y insister.

J'ai trouvé un seul exemplaire de cette curieuse espèce en piétinant le sable sur le bord du Jourdain, à sa sortie du lac de Tibériade.

**TACHYTA \* NANA.** — Extrêmement commun sous les écorces pourries des pins abattus dans les montagnes de l'île de Chypre 1.

TACHYS (81) \* FOCKII Hümmel. — Ile de Chypre, mont Olympe !, sous des feuilles mortes dans le lit d'un torrent.

— \* GLOBULUS Dej., var. *globosus* Baudi, Berl. Ent. Zeitschr., 1864, p. 217 (*nec* Chaudoir). — Jourdain !, sur la vase; Chypre (Truqui). — Je ne vois pour séparer le *T. globosus* Chaud. du *T. globulus* Dej. que les stries un peu ponctuées chez le premier, lisses chez le second; mais ce caractère varie suivant les individus et ne saurait, dans le cas présent, justifier l'établissement d'une espèce.

— HÆMORRHÖIDALIS Dej. (82). — Très-commun dans toute la Syrie, le long des cours d'eau et dans les marécages.

Var. *T. socius* Schaum. Avec le type; commun.

— LUCASI J. Duv., *guttiger* R. et S. — Commun dans toute la Syrie, le long des cours d'eau.

— PARVULUS (83) Dej., var. *quadrinævus* Reitter, Berl. Ent. Zeitschr., 1872, p. 177. — Commun dans toute la Syrie, le long des cours d'eau; Bethléem !, Tibériade !, mont Carmel !, Djebel-ech-Cheik !.

(81) Syn. *caraboides* Motsch. (*Elaphropus*). . . . . Transcaucasie.

— *globosus* Chaud. . . . . Id.

C'est M. de Chaudoir lui-même qui m'a indiqué cette synonymie.

(82) Le *Tachys socius* Schaum, décrit comme habitant la Haute-Égypte, ne diffère de l'*hæmorrhöidalis* Dej. que par la présence d'une tache testacée à l'épaule. Cette tache humérale se développe plus ou moins, de même que la tache anté-apicale, avec laquelle elle arrive quelquefois à se confondre; dans ce cas l'élytre devient testacée, avec le bord externe et la suture plus ou moins rembrunis. La variété *socius* se rencontre en compagnie du type *hæmorrhöidalis* et des passages qui les unissent, non-seulement en Égypte et en Syrie, mais aussi en Corse et aux îles Canaries. Beaucoup de collections possèdent le *T. hæmorrhöidalis* var. *socius* provenant de Corse et l'inscrivent à tort comme une espèce nouvelle inédite.

(83) C'est sans hésitation que je rattache au *T. parvulus* Dej. le *T. quadrinævus* Reitter, qui n'en diffère que par la présence de taches fauves plus ou moins développées, une anté-apicale, l'autre humérale, sur les élytres. Quelquefois la tache apicale existe seule, et dans ce cas elle est souvent à peine perceptible.

Cette variété habite probablement une bonne partie du bassin de la

— \* *SEXSTRIATUS* (84) Duft., var. *diabrachys* Kolenati. — Bords du Jourdain !, île de Chypre ! (Truqui).

— *GRANDICOLLIS* (85) Chaud. — Bords du Jourdain !; un exemplaire.

Méditerranée, surtout ses parties méridionales. Je la possède d'Espagne, d'Algérie, des îles Baléares et de la Corse. Dans beaucoup de collections parisiennes les exemplaires de cette dernière provenance figurent sous le nom que je crois inédit de *T. angustula* Chaud.

(84) J. Duval, dans sa remarquable Monographie des Bembidiens d'Europe (Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 197), réunit au *T. quadrisignatus* Dej. les *T. diabrachys*, *inæqualis* et *anomalus* de Kolenati. D'autre part, le Catalogue de MM. Gemminger et de Harold adopte la réunion depuis longtemps proposée du *T. diabrachys* Kol. au *T. sexstriatus* Duft. — J. Duval et Gemminger ont tous deux raison ; en effet, d'une part, le *T. diabrachys* Kol. s'unit par des passages au *T. quadrisignatus* Dej. ; d'autre part, il est impossible de trouver entre lui et le *T. sexstriatus* Duft. d'autre différence que les taches testacées qui distinguent ce dernier, mais qui peuvent s'oblitérer comme aussi envahir presque toute l'élytre. Entre la variété *diabrachys* Kol. et la variété *quadrisignatus* Dej. telle qu'on la prend dans le centre de la France, il n'y a pas d'autre différence que la taille à peine plus petite chez cette dernière, avec les stries un peu plus marquées, la quatrième devenant visible, et la convexité du corps un peu plus prononcée. Aux environs de Paris, le type unicolore *sexstriatus* ne paraît pas exister, mais là où on le rencontre en compagnie de la variété à quatre taches, comme dans les Basses-Alpes, en Espagne, etc., on trouve aussi les passages qui les unissent. Le *T. decoloratus* Chaud., de Transcaucasie, et le *T. apristoïdes* Rottenberg (Berl. Ent. Zeitschr., 1870, p. 17), de Sicile, ne diffèrent en rien de la variété *diabrachys* Kol. qui se prend dans le sud du bassin de la Méditerranée, depuis le Caucase jusqu'à l'Andalousie. Quant au *T. bisbimaculatus* Chevrolat, d'Algérie, dont j'ai vu le type, il est identique aussi au *T. sexstriatus* var. *diabrachys*.

En résumé, il existe à ma connaissance trois espèces européo-méditerranéennes de *Tachys* (*hæmorrhoidalis*, *parvulus*, *sexstriatus*), qui tantôt sont noires et unicolores, tantôt présentent sur leurs élytres soit une tache anté-apicale seulement, soit deux taches, l'une humérale, l'autre anté-apicale, lesquelles peuvent varier en grandeur et même devenir confluentes. La race unicolore de chacune de ces trois espèces existe ordinairement seule dans les parties septentrionales de l'Europe ; en se rapprochant du Midi, on commence à voir apparaître la race à quatre taches. Plus on se rapproche des pays chauds, plus, en règle générale, la variété à taches testacées tend à supplanter la variété unicolore, et plus aussi, par l'agrandissement et la coalescence de ses taches, elle tend à devenir entièrement pâle, au moins sur les élytres.

(85) Syn. *T. pullus* J. Duv. . . . . Algérie.

— **TRIANGULARIS** (86) Nietner. — Bords du Jourdain 1.

— **FULVICOLLIS** (87) Dej. — Bords du Jourdain, près le lac de Tibériade !.

— **CARDIODERUS** (88) Chaud. — Toute la Syrie, souvent en compagnie du *T. bistriatus*, mais bien moins abondant que ce dernier. Jaffa !, Bethléem !, Aïn-el-Borak !, Bahr-el-Houleh !, Djebel-ech-Cheik !, Beyrouth !, Saint-Jean-d'Acree (Peyron).

— **BISTRIATUS** (89) Duft. — Aussi commun en Syrie qu'en France, sur les bords des cours d'eau et dans les endroits marécageux.

— **SCUTELLARIS** Germ. — Terrains salés près de la mer Morte, à l'embouchure du Jourdain !.

Var. *T. dimidiatus* (90) Motsch., *bipartitus* J. Duv. — Port-Saïd, terrains salés du lac Menzaleh; très-commun.

La variété *dimidiatus* ne diffère du type *scutellaris* que par ses élytres plus ou moins largement enfumées à leur extrémité. Elle paraît beaucoup plus commune que celui-ci et souvent même elle le remplace tout à fait dans les parties méridionales du bassin de la Méditerranée.

**BEMBIDIUM** (91) **QUINQUESTRIATUM** Gyll. — Quelques exemplaires, tous pris dans la vallée du Jourdain (décembre), sur le toit de nos tentes de campement, au coucher du soleil.

— **OBTUSUM** Sturm, var. *rectangulum* J. Duv. — Assez commun sous

(86) Le *T. triangularis* Nietner, décrit originairement comme provenant de Ceylan, paraît habiter une bonne partie du continent asiatique, et il s'étend même jusqu'en Afrique. M. H.-W. Bates le cite comme se trouvant au Japon. Je l'ai pris aussi en Egypte, sur les bords du Nil, au Caire.

(87) Syn. *T. rubicundus* Chaud. . . . Odessa.

(88) Syn. *T. Algericus* J. Duv. . . . Algérie.

(89) Syn. *T. nigrifrons* Fauvel . . . France méridionale.

(90) Syn. *T. vittatus* Motsch. . . . Oural.

(91) Syn. *B. subtile* Schaum. . . . Ile de Crète.

la mousse dans le bois de Hibbaryeh !, sur le versant ouest du Djebel-ech-Cheik !, Liban !, Damas !.

Le *B. rectangulum* J. Duv. n'est certainement qu'une forme méridionale du *B. obtusum* Sturm, dont il ne diffère que par les angles postérieurs de son prothorax plus ou moins droits. On trouve d'ailleurs tous les passages.

— **GUTTULA** Fab. — Commun sur tous les sommets du Liban !, autour des plaques de neige. — C'est seulement dans ces conditions que j'ai trouvé en Syrie cette espèce qui en France habite les marécages des plaines.

— **BIGUTTATUM** (92) Fab. — Bords du Jourdain !. — Les individus que j'ai capturés dans cette localité sont de grande taille, avec les élytres brun verdâtre, à tache anté-apicale dilatée, s'étendant jusqu'au sommet de l'élytre et remontant souvent un peu le long des côtés. Chez quelques-uns, les côtés de la base du prothorax sont à peine échancrés, de sorte que cette base commence à s'arrondir dès les angles postérieurs presque sans sinuosité.

— **VICINUM** Luc. — Commun dans les endroits marécageux. Bords du Jourdain !, lac de Tibériade !, Bahr-el-Houleh !.

— **NILOTICUM** Dej. — Cette espèce, qui est surtout commune sur les bords du Nil, se prend aussi en Syrie le long des cours d'eau. — Jaffa !, Djenin !. — D'après M. H.-W. Bates, son habitat s'étend jusqu'au Japon.

— **VARIUM** Oliv. — Tibériade !.

— **MIXTUM** Schaum. — Bords du canal d'eau douce, dans l'isthme de

(92) Je considère le *B. inoptatum* Schaum, de l'île de Crète, comme une simple variété du *B. biguttatum* offrant un mélange des caractères de la race qu'on rencontre en Syrie (et dans bien d'autres localités des bords de la Méditerranée, car je possède des exemplaires tout à fait semblables provenant de Corse et du midi de la France) avec ceux de la variété *vulneratum* Dej., J. Duv., que, conformément à l'opinion de l'auteur de la Monographie des *Bembidium*, je ne sépare pas du *B. biguttatum*. On trouve en effet tous les passages d'une variété à l'autre, tant pour la forme du prothorax que pour la septième strie visible ou indistincte.

Suez ; Ismaïlia I, Port-Saïd I. — Cette espèce, commune sur les bords du Nil, paraît ne pas se trouver dans l'intérieur de la Syrie, mais elle est apportée jusqu'à sa frontière par les eaux du Nil déversées par le canal d'eau douce qui accompagne dans l'isthme de Suez le canal maritime ; à ce titre elle peut figurer dans un catalogue de la faune syrienne.

— (PERYPHUS) *CULMINICOLA* la Br. Nov sp. — Long. 5 mill. — *Viridi-æneum, nitidissimum, elytris læte rufis, sutura, fascia transversa pone medium et margine externo æneis ; capite mediocri, sulcis frontilibus satis profundis, vertice ad oculos haud distincte punctato, antennis crassiusculis, articulo primo brevisculo, satis incrassato, rufo-ferrugineis, articulis basalibus apice anguste, intermediis late æneis, apicalibus infuscatis, palporum articulo ultimo apice læte æneo ; prothorace transverso, subcordato, brevisculo, capite evidenter latiore, postice mediocriter angustato, latitudine sua triente saltem brevior, angulis anticis parum prominulis, lateribus satis leviter rotundatis, postice haud abrupte sinuatis, margine sat late reflexo, angulis posticis rectis, foveolis basalibus profundissimis, bistriatis, rugose punctatis, basi media punctata ; elytris ad humeros prothoracis basi minus duplo latioribus, postice mediocriter ampliatis, subparallelis, planiusculis, fortiter punctato striatis, striis ad apicem obsolescentibus, non autem omnino deletis, septima etiam perspicua, intervallis satis convexis, læte rufo-ferrugineis, scutello, sutura, margine externo et facia transversa pone medium æneis ; pedibus rufo-ferrugineis femoribus magis minusve æneo-nigris.*

Ce joli insecte l'emporte par son brillant et par la couleur d'un roux ferrugineux pour ainsi dire rutilant des taches de ses élytres sur toutes les espèces qui ont le même système de coloration que lui. Sa forme le rapproche du *B. testaceum* Duft., *obsoletum* Dej. ; mais il en est très-distinct par ses antennes notablement plus épaisses, dont les articles basilaires, le premier surtout, sont bien plus courts ; par son prothorax plus large, plus court, moins rétréci en arrière, moins convexe, à bord latéral très-visiblement et assez largement réfléchi, à fossettes basilaires plus larges, plus profondes, plus nettement bistriées. La fascie postérieure de ses élytres est d'un bronzé légèrement enfumé, pas très-large, mais ordinairement bien marquée, s'étendant un peu sur la suture en avant et en arrière et atteignant le bord externe ; les taches rousses sont grandes et assez nettement limitées.



J'ai pris une dizaine d'exemplaires de ce *Bembidium* sur les divers sommets du Liban et de l'Anti-Liban, Djebel-Sannin !, Djebel-Makmel !, Djebel-ech-Cheik !, toujours autour des plaques de neige.

— \* LITTORALE Oliv., *ustulatum* J. Duv. — Commun le long des cours d'eau en Syrie ! et dans l'île de Chypre !. — Le *B. littorale* syrien ne diffère de celui des environs de Paris que par le développement ordinairement un peu plus considérable de ses taches testacées aux dépens de la couleur métallique du fond.

— JORDANENSE la Br. Nov. sp. — Long. 5-6 mill. — *Viridi-æneum, elytris testaceis, fascia transversa rufo-ænea obsoleta pone medium signatis, planiusculum; capite majore, sulcis frontilibus profundis, fronte convexa, vertice ad oculos distincte punctato, palpis antennisque testaceis, his articulo primo longiusculo, oculis magnis, valde prominulis, thorace convexo, capite paulo latiore, latitudine sua quadrante circiter brevior, angulis anticis obtusis, haud prominulis, valde deflexis, lateribus fortiter rotundatis, postice fortiter et abrupte angustato, angulis posticis rectis, foveolis basalibus profundis indistincte vel minime bistratis, grosse punctatis, media quoque basi punctata; elytris oblongis, ad humeros thoracis basi plus quam duplo latioribus, postice vix ampliatis, lateribus leviter rotundatis, subparallelis, dorso planiusculis, striato-punctatis, striis apice deletis, septima nulla, rufo-testaceis, ad scutellum magis minusve infuscatis, sutura antice angustissime fasciaque pone medium parum distincta, ad suturam antice paululum dilatata, latera plerumque haud attingente rufo-æneis; pedibus testaceis.*

Cette espèce se distingue du *B. littorale* Oliv., *ustulatum* J. Duv. aussi bien que de tous les *Peryphus* à élytres testacées ou quadrimaculées par son front plus large, ses sillons frontaux plus profonds, le premier article de ses antennes un peu plus allongé, et surtout par ses yeux notablement plus gros et plus saillants. Son vertex est pointillé très-visiblement de chaque côté près des yeux. Son prothorax est plus convexe, moins court que celui du *B. littorale*, plus arrondi sur les côtés, plus fortement et plus brusquement rétréci en arrière; ses angles antérieurs sont plus obtus, nullement saillants et beaucoup plus défléchis; ses fossettes basales sont profondes, point du tout ou très-obsolètement bistrées au fond, grossièrement ponctuées ainsi que l'espace qui les sépare. Ses élytres sont oblongues, à peine arrondies et presque parallèles sur les côtés, par con-

séquent beaucoup moins ovalaires que celles du *B. littorale*; elles sont aussi sensiblement moins convexes, d'une couleur testacée, légèrement enfumée vers l'écusson, avec la suture très-étroitement bronzée dans ses deux tiers antérieurs et une fascie étroite, obsolète, bronzée-brunâtre vers le tiers postérieur de leur longueur, un peu dilatée le long de la suture, tantôt atteignant le bord latéral le long duquel alors elle remonte un peu, tantôt ne dépassant pas le milieu de l'élytre; les stries sont ponctuées, effacées vers l'extrémité; la troisième présente les points enfoncés ordinaires. Peut-être trouvera-t-on des exemplaires chez qui la fascie transversale des élytres sera plus ou moins développée que chez ceux que j'ai sous les yeux; dans tous les cas, leur forme et surtout la grosseur de leurs yeux les fera facilement reconnaître.

Une demi-douzaine d'exemplaires trouvés courant sur le gravier, sur les bords du Jourdain et de son affluent le Nahr-el-Kelt, qui passe près de Jéricho.

— \* *NITIDULUM* (93) Marsh. — Commun en Syrie, principalement sur les montagnes: Jérusalem!, Damas!, Liban!, Anti-Liban!, le long des torrents et jusque sous les plaques de neige.

Var. *B. \* præustum* Dej. Avec le type; commun surtout dans la plaine

(93) Le *B. præustum* ne diffère du *B. nitidulum*, du moins des variétés méridionales de celui-ci, en compagnie desquelles on le rencontre, que par la coloration testacée de ses élytres. Certains individus les ont jaune paille, sans aucune teinte métallique; chez d'autres, elles commencent à être nuancées sur les bords d'un reflet vert bronzé bien visible; chez d'autres enfin, ce reflet devient plus intense, envahit l'élytre entière en faisant disparaître toute trace de la couleur jaune, qui se trouve ainsi remplacée par le vert ou le bleu franchement métallique du *B. nitidulum*. La variété *præustum* se rencontre dans la plus grande partie du bassin de la Méditerranée; j'en ai vu des exemplaires provenant du midi de la France, de la Corse, de la Dalmatie et de la Grèce.

Je réunis encore au *B. nitidulum*, à titre de variétés, les Bembidions dont les noms suivent:

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| <i>B. monticulum</i> Sturm. . . . . | Europe septentrionale et centr. |
| — <i>siculum</i> Dej. . . . .       | Sicile, Méditerranée.           |
| — <i>brunnicorne</i> Dej. . . . .   | Autriche, Turquie, Grèce.       |
| — <i>Milleri</i> J. Duv. . . . .    | Id.                             |
| — <i>cordicolle</i> J. Duv. . . . . | Id.                             |

ou les parties peu élevées des montagnes. Bords du Jourdain !, Jérusalem !, Djenin !, mont Carmel !, Damas !, Chypre !.

— *CASTANEIPENNE* J. Duv. — Liban !, Anti-Liban !, Djebel-ech-Cheik !. Assez commun tant autour des plaques de neige que le long des ruisseaux, à mi-hauteur de la montagne.

Il diffère du *B. nitidulum* Marsh. par son prothorax plus court, un peu plus large en arrière, par ses élytres plus convexes, un peu moins élargies postérieurement, par sa couleur d'un brun bronzé avec un reflet métallique plus marqué sur la tête et le prothorax que sur les élytres, et surtout par ses antennes plus courtes et plus épaisses, ayant chacun de leurs articles pris isolément sensiblement plus courts que chez l'espèce précitée, en compagnie de laquelle on le trouve sans qu'aucun passage de l'un à l'autre se rencontre jamais.

— *COMBUSTUM* (94) Mén., J. Duv. — Un exemplaire de cette espèce figure dans la collection de M. Reiche comme pris à Damas. Ses élytres sont d'un brun acajou brillant au lieu d'être fauves-testacées comme cela a lieu chez le type de l'espèce, et les fossettes de la base de son prothorax paraissent doubles, divisées qu'elles sont par une petite carène longitudinale. Ce caractère, qui apparaît aussi chez certains individus du *B. nitidulum* Marsh., ne doit pas plus que chez ce dernier légitimer ici l'établissement d'une espèce nouvelle.

— *HYPOCRITA* (95) Dej., var. *Orientalis* Peyr. — Commun dans toute la Syrie : Jérusalem !, Aïn-el-Haramieh !, Liban et Anti-Liban !, le long des cours d'eau et auprès des flaques de neige.

Les exemplaires syriens du *B. hypocrita* (var. *Orientalis* Peyr.) sont ordinairement un peu plus petits que ceux du midi de la France ou de

(94) Syn. *B. lividipenne* Mén., Fald. . . Caucase.

— — *testaceipenne* Mén., Fald. . . Id.

(95) Syn. *B. maritimum* Küst. . . . Dalmatie.

Cette synonymie a déjà été proposée, mais on ne l'a pas généralement acceptée comme n'étant pas assez certaine. J'ai vu dans la collection de M. de Chaudoir, inscrits sous le nom de *B. maritimum* Küst., des *B. hypocrita* pur sang, et leur possesseur les considère comme authentiquement déterminés.

l'Espagne. Ceux qu'on prend au Caire sur les bords du Nil leur ressemblent complètement. J'ai trouvé à Jérusalem, le long des fortifications de la ville, une petite colonie d'individus de cette espèce constituant une autre variété un peu plus allongée que la forme syrienne ordinaire, d'une couleur bleue métallique claire et très-brillante, avec les pattes testacées. Ces particularités donnent aux exemplaires qui les présentent un aspect tout particulier, mais je ne trouve aucun caractère sérieux qui me permette de les séparer du *B. hypocrita*.

— *ELONGATUM* Dej., var. *Nordmanni* Chaud., *moschatum* Peyr. — Beyrouth (Peyron !), Damas !.

Le *B. elongatum* est une espèce des plus variables, tant sous le rapport de la forme que sous celui de la ponctuation. Ses élytres peuvent être coupées presque carrément aux épaules et presque parallèles sur les côtés, ou bien avoir l'angle huméral très-atténué et les côtés plus ou moins arrondis. La ponctuation habituelle de la tête et de la partie antérieure du prothorax peut faire entièrement défaut, celle des stries des élytres peut être plus ou moins affaiblie, c'est ce qui arrive le plus souvent chez les exemplaires orientaux (var. *Nordmanni* Chaud., *moschatum* Peyr.).

— *4-PUSTULATUM* Dej. — Commun en Syrie, le long des cours d'eau. Jérusalem !, Tibériade !, bords du Jourdain !.

— *TETRASEMUM* Chaud. — Cette espèce bien distincte, qui n'était encore signalée que de Transcaucasie, habite aussi la Syrie. — Liban !, Djebel-ech-Cheik !, le long des torrents; Jérusalem !, Jaffa !, bords du Jourdain !. — Je l'ai prise aussi au Caire, sur les bords du Nil (96).

— *MENETRIESI* (97) Kolenati. — Cette espèce, fort peu connue, est une des plus jolies de son genre. Elle vient se placer dans le groupe des *B. 4-pustulatum* Dej., *4-maculatum*, etc., qu'elle relie à celui du *B. Grapei* Gyll. Sa forme est voisine de celle du *B. 4-guttatum*, mais plus élargie; sa

(96) Le *B. tetragrammum* Chaud., du Caucase, est identique au *B. 4-guttatum* Fab., var. *speculare* Küst.

(97) Le *B. versicolor* J. Duv. (*Turcicum* Gemm. et Har., Catal.) ne diffère du *B. Menetriesi* Kol. que par l'absence de la tache anté-apicale des élytres. Il doit être réuni à titre de variété à cette espèce qu'il représente dans les montagnes de la Turquie d'Europe.

couleur est d'un bleu d'acier foncé très-luisant, avec les élytres presque sans stries et une tache en forme de fascie transversale rouge ou jaune vers leur quart postérieur. Elle est assez commune sur tous les sommets du Liban ! et de l'Anti-Liban !, autour des flaques de neige fondante.

— *STURMII* Panz. — Jérusalem !, Bahr-el-Houleh !.

— *MACULATUM* Dej. — Jérusalem !.

— *NORMANNUM* Dej. — Jaffa !, bords du Jourdain !, Tibériade !, Bahr-el-Houleh !.

Var. *B. latiplaga* Chaud. — Port-Saïd, terrains salés du lac Menzaleh !.

— *GRAPEI* (98) Gyll. — Commun sur tous les sommets du Liban ! et de l'Anti-Liban !, autour des plaques de neige, comme en Laponie, et sur toutes les montagnes alpines de l'Europe.

Les exemplaires syriens sont un peu plus allongés, plus parallèles et moins convexes, avec leurs stries élytrales plus finement ponctuées que ceux des Alpes ou des Pyrénées (var. *Pyrenæum* Dej.). Ils tiennent le milieu entre cette race et celle des montagnes de Corse (var. *agile* J. Duv.). Ils ressemblent encore plus à celle du Caucase (var. *Caucasicum* Motsch., J. Duv.). Je me garderai bien de donner un nom particulier à la race libanienne.

— \* *LAMPROS* (99) Herbst. — Commun dans toute la Syrie et dans l'île de Chypre!, courant sur les sentiers et s'abritant sous les pierres ou les détritux végétaux, plus rarement le long des cours d'eau. — Vallée du

(98) Voici la synonymie du *B. GRAPEI* Gyll., dont j'ai vu un type dans la collection du Muséum de Paris :

- |  |           |
|--|-----------|
| Syn. <i>B. æreum</i> J. Duv. . . . .     | Laponie.  |
| Var. — <i>Pyrenæum</i> Dej. . . . .      | Pyrénées. |
| Var. — <i>Rhæticum</i> Héer. . . . .     | Alpes.    |
| — <i>glaciale</i> Héer. . . . .          | Id.       |
| Var. — <i>substriatum</i> Chaud. . . . . | Caucase.  |
| — <i>seriatum</i> Motsch. . . . .        | Id.       |
| — <i>Caucasicum</i> Motsch. . . . .      | Id.       |
| — <i>angusticolle</i> Mén . . . . .      | Id.       |
| — <i>Armeniacum</i> Chaud. . . . .       | Arménie.  |
| Var. — <i>agile</i> J. Duv. . . . .      | Corse.    |

(99) Syn. *B. leucoscetis* Chaud. . . . . Caucase.

Jourdain !, Jaffa !, Damas !, Jérusalem !; pris abondamment au mois de novembre, en creusant la terre le long des remparts de la ville. — Le Caire !.

Les exemplaires syriens, chypriotes et égyptiens se font remarquer par leur prothorax plus large à la base que celui du *B. lampros* typique, et souvent par une série longitudinale plus ou moins distincte de petits points enfoncés au milieu des intervalles des stries des élytres. Leur forme est aussi un peu plus courte. J'étais tenté d'y voir une espèce distincte, mais j'ai eu la bonne fortune de pouvoir examiner de nombreux échantillons du *B. lampros* provenant de diverses parties de l'Orient et notamment du Caucase; ils m'ont montré tous les passages et m'ont ainsi prouvé que la forme syrienne n'est qu'une race locale.

— \* **AMBIGUUM** Dej., var. *curtulum* J. Duv., *rugiceps* R. et S. — Assez commun dans toute la Syrie et l'île de Chypre, en compagnie du précédent. Jérusalem !, vallée du Jourdain !, Damas !.

Cette espèce habite tout le littoral méridional du bassin de la Méditerranée. Les exemplaires orientaux (var. *curtulum* J. Duv.) ont les élytres un peu plus convexes, en ovale un peu plus court que ceux de l'Andalousie (*ambiguum* Dej.); mais ce caractère unique subit trop de variations individuelles pour qu'on doive lui attribuer une importance spécifique.

— **SPLENDIDUM** Sturm, *turidipes* R. et S. — Quelques exemplaires trouvés courant sur la vase le long du bord du Jourdain !, à l'endroit même où M. de Saulcy l'avait déjà rencontré.

— **BIPUNCTATUM** (100) Lin. — Quelques exemplaires, de taille un peu plus grande que celle des individus des Alpes, trouvés autour des flaques de neige du Liban ! et du Djebel-ech-Cheik !.

**TACHYPUS FLAVIPES** Lin. — Vallée du Jourdain !.

(100) Comme le *B. Grapei* Gyll., le *B. bipunctatum* Lin. se trouve à la fois en Laponie et sur les divers sommets alpins de l'Europe. Voici comment j'établis sa synonymie :

- Var. *B. Hispanicum* Ramb. . . Sierra-Nevada.
- Var. — *4-fossulatum* Schaum. Grèce.
- Var. — *rugiceps* Chaud. . . . . Caucase.
- *binotatum* Motsch. . . . . Id.
- *glabricolle* Motsch. . . . . Id.

3<sup>e</sup> MÉMOIRE (1).

—  
Monographie des LIXUS

4<sup>e</sup> PARTIE.

Par feu CAPIOMONT,

MISE EN ORDRE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

—————  
(Séance du 12 Novembre 1873.)  
—————

70. LIXUS TRICOLOR (Hochhut) Cap.

*Elongatus, niger, griseo-pubescent, cinnamomeo pulvereus, aurantiaco albidoque variegatus. Antennis rufo piceis; oculis ovatis, depressis, nigris; rostro thorace longiore, subtenui, cylindrico, arcuato, rugoso-striolato (♂); subtiliter punctulato (♀); thorace subconico, latitudine maxima brevior, anterius angustato, pone oculos lobato, basi sat profunde bisinuato, pone scutellum obsolete canaliculato, supra remote varioloso-punctato, superficie undique coriaceo, nigro, pulvere rubro cinnamomeo tecto, linea media fusca vittaque laterali utrinque nivea, ornato; elytris oblongis, punctato-striatis, apice longe acuminatis, dehiscentibus, cinnamomeo pulvereis, macula transversa subtriangulari, fusca, communi, pone medium, fascia,*

(1) Voir pour le 1<sup>er</sup> mémoire (*Rhinocyllides*) : Annales 1873, p. 273. — 2<sup>e</sup> mémoire (*Larinus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 49; 2<sup>e</sup> partie, p. 283. — 3<sup>e</sup> mémoire (*Lixus*), 1<sup>re</sup> partie : Annales 1874, p. 469; 2<sup>e</sup> partie : Annales 1875, p. 41; 3<sup>e</sup> partie : Annales 1875, p. 257.

*que obliqua albida, intus dentata, ornatis; sutura usque ad medium late aurantiaco pulvereâ.*

Long. 9-12 mill.; lat. 2,5-3,5 mill.

*Lixus tricolor* Hochhut, inéd., in coll. comitis Mniszeck.

— *bispinus* Kindermann, inéd., Id.

Fort jolie espèce, très-remarquable par la couleur de son revêtement et le dessin qu'il forme sur les élytres.

Tête petite, déprimée entre les yeux, très-finement pointillée, noire, revêtue d'un enduit pulvérulent d'un rouge cannelle, passant au carmin sur le front et le rostre; yeux petits, ovales-oblongs, déprimés, noirs.

Rostre un peu plus grand que le pronotum, un peu épais (♂), plus long et plus effilé (♀), cylindrique, arqué, assez grossièrement striolé-punctué (♂), très-finement pointillé (♀), noir, coloré comme la tête entre les yeux; fossette interoculaire assez grande, ovalaire, profonde; sillon nasal oblong, superficiel.

Antennes assez grêles, d'un rouge clair, avec la massue obscure, insérées vers le milieu du rostre; premier et deuxième article du funicule assez allongés, obconiques: le premier un tiers plus long et plus large que le deuxième, les cinq suivants plus courts que larges (les deux derniers progressivement plus élargis), le septième appliqué contre la massue, qui est assez forte et ovale allongé, arrondie au sommet.

Prothorax obconique, un peu plus court que large, environ un tiers moins large en avant qu'en arrière, avec les côtés très-légèrement arqués, lobé derrière les yeux, profondément bisinueux à la base, avec les angles postérieurs et le lobe médian un peu saillants en arrière, peu convexe en dessus, faiblement canaliculé en avant de l'écusson, marqué de points varioloïques assez profonds et médiocrement serrés, ruguleusement chagriné dans les intervalles, noir, recouvert d'une poussière d'un rouge cannelle, orné en outre au milieu d'une petite ligne longitudinale rembrunie et de chaque côté à la marge extérieure d'une bande assez étroite, d'un blanc pur; écusson enfoncé, invisible.

Élytres oblongues, plus larges aux épaules que le pronotum à sa base, environ trois fois et demie aussi longues que lui, parallèles sur les côtés, à partir des épaules jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis rétrécies peu à peu et très-fortement à l'extrémité, où elles sont déhiscentes et ter-



minées par un mucro long et pointu; arrondies chacune séparément en avant, médiocrement convexes en dessus, déprimées transversalement près de la base, offrant un petit calus à la fin du cinquième intervalle et une sorte de petite côte qui part de ce calus pour aboutir à l'extrémité du mucro; assez fortement ponctuées-striées, les points des stries assez rapprochés, finement chagrinées dans les intervalles, recouvertes d'un enduit pulvérulent offrant le dessin suivant: 1° une bande blanche mal limitée, étroite et marginale dans sa première moitié, dilatée ensuite au point de couvrir la moitié de chaque élytre, puis se rétrécissant à partir du calus pour se prolonger jusqu'à l'extrémité de leur pointe terminale; 2° une bande suturale de couleur orange qui va depuis la base jusqu'au milieu de la longueur et s'étend de chaque côté jusqu'à la deuxième strie; elle est mal limitée sur les bords et en arrière et plus apparente en avant; 3° un peu après le milieu une tache commune, transversale, subtriangulaire, d'un rouge brunâtre. Le reste des élytres est rouge cannelle.

Dessous du corps noir, très-finement et très-densément pointillé sur l'abdomen, plus ruguleusement sur la poitrine, recouvert d'une pubescence cendrée assez épaisse formant deux rangées de touffes de poils sur les côtés des segments deuxième, troisième et quatrième de l'abdomen et une seule sur les côtés du cinquième, revêtu en outre d'une poussière blanchâtre plus cendrée sur les parties latérales. Ventre traversé dans toute sa longueur par une ligne médiane noirâtre.

Pieds assez grêles, noirâtres, avec les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses d'un rouge ferrugineux, pubescents et colorés comme le dessous du corps et les cuisses annelées de blanc un peu avant l'extrémité; cuisses légèrement en massue, les antérieures un peu plus fortement; tibias courts, droits, ceux de devant un peu sinués en avant et en arrière en dedans et présentant quelques petites dents avant le sommet; tarses à peu près de la longueur des cuisses, à trois premiers articles progressivement plus dilatés, le quatrième muni d'une tige forte, un peu arquée, et de crochets assez longs, recourbés.

La femelle a le rostre d'un quart plus long et moitié plus étroit que celui du mâle, et il est si faiblement pointillé qu'il paraît à peu près lisse. En outre l'insertion antennaire est moins antérieure et les articles des antennes sont plus grêles et plus allongés.

J'ai vu deux mâles et une femelle de cette espèce. Ils appartiennent tous à M. le comte de Mniszech et proviennent de la Russie asiatique. Deux, de petite taille (♂ et ♀), sont originaires de l'Altai; le troisième a été rap-

porté de la Songarie : bien que ce dernier ait les mucros des élytres plus courts et plus connivents et qu'il soit au moins d'un tiers plus grand, je ne doute pas qu'il appartienne à la même espèce.

#### 71. LIXUS NUBILOSUS Sch. in mus.

*Oblongus, cylindricus, nigro-piceus, pube tenui cinerea, et pulvere silaceo ochraceoque variegatus; rostro brevi, subconico, recto, basi carinato, ibique obsolete bisulcato, rugoso; oculis magnis, subovatis, angulo inferno acutis, subdepressis nigris; thorace conico, remote varioloso-punctato, superficie reliqua coriacea, pone oculos lobato, basi canaliculato, utrinque transversim biimpresso, pulvere ochraceo silaceoque variegato, lateribus silaceo pulvereo; elytris punctato-striatis, apice obtusis, silaceo ochraceoque nebulosis; abdomine basi sulcato.*

Long. 9-12 mill.; lat. 3-4 mill.

*Lixus nebulosus* Boh. in Sch., III, p. 48, n° 63.

Le mâle a le rostre plus court, l'insertion antennaire plus antérieure, les impressions et les reliefs plus prononcés, etc.

Cette espèce habite l'Égypte et le Sénégal. Elle a beaucoup d'analogie avec les suivantes et surtout avec le *pulvisculosus* Sch., mais elle est plus grande et le dessin des élytres est très-différent.

Collections Schönherr, vom Brück, Chevrolat, von Heyden, Jekel.

#### 72. LIXUS PULVISCULOSUS Sch.

*Oblongus, cylindricus, niger, nitidus, cinereo pubescens, pulvereque albo ferrugatoque variegatus. Oculis magnis, subovatis, angulo inferno acutis, subdepressis, nigris; rostro brevi, subconico, recto, obsolete basi bisulcato ibique obtuse carinato; antennis rufescentibus, apice testaceis; thorace conico, remote grosseque punctato, superficie reliqua punctulato, pone oculos lobato, basi obsolete canaliculato, lateribus transversim biimpresso,*

*pulvere ferrugato, tecto, macula media quadrangulari, vittaque sat lata, supra bilobata, albis, ornato; elytris abbreviatis, supra humeros et circa scutellum valde depressis, grosse punctato-striatis, apice obtusis, albo ferrugatoque variegatis; abdomine albo tomentoso, ferrugineo rarius pulvere, segmentis lateraliter nigro unipunctatis, primo secundoque, medio longitudinaliter profundeque canaliculatis.*

Long. 7-10 mill.; lat. 2,8-3,5 mill.

*Lixus pulvisculosus* Boh. in Sch., III, p. 56, n° 72.

*Cleonus ornatus* Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 672 (fig. 2, pl. 1, 1858).

C'est cette espèce que M. Reiche a décrite sous le nom de *Cleonus ornatus*; mais j'avoue qu'il lui était bien difficile de reconnaître son insecte dans la description de Boheman, qui est faite sur un individu aux trois quarts défloré.

Il a exactement la même forme que le *nubilosus*, mais il est un quart plus petit et relativement plus étroit; il est d'ailleurs très-différent par la couleur de l'enduit pulvérulent et la disposition du dessin des élytres. Quant aux impressions et aux reliefs des téguments, ils sont à peu près semblables.

Dans le *nubilosus* le fond de la couleur est jaune ocracé pâle; dans le *pulvisculosus* il est d'un rouge ferrugineux très-pur, sur lequel les taches blanches ressortent très-bien. Chez le premier les taches blanchâtres des élytres ne sont pas nettement limitées, se fondent avec la couleur foncière, et outre la tache circumscutellaire elles forment deux grandes bandes nébuleuses un peu dentées sur leurs bords, obliquement dirigées de dehors en dedans et d'avant en arrière, qui se réunissent sur la suture. La première de ces bandes est plus large et mieux limitée que la postérieure. Chez le *pulvisculosus*, au contraire, la première bande oblique n'est indiquée qu'à son bord antérieur: elle est plus souvent composée de points isolés de grandeur différente et jamais elle ne se réunit à celle du côté opposé; la bande postérieure, quoique plus apparente que la première, est loin d'avoir l'ampleur de celle qui lui correspond chez le *nubilosus*. On voit de plus entre ces deux bandes de petites macules disposées symétriquement sur chaque élytre, et un peu avant l'extrémité un gros point blanc plus rapproché du bord externe que de la suture; enfin, dans le *pulvisculosus* les impressions de la base des élytres sont beaucoup plus

marquées; celle qui entoure l'écusson est bordée par la base du troisième intervalle qui fait une saillie, rendue très-évidente sur les insectes frottés. On ne trouve pas ces derniers caractères chez le *nubilosus*.

C'est une fort jolie espèce dont la figure de nos Annales ne donne qu'une idée imparfaite.

Égypte, Syrie, Mésopotamie.

### 73. LIXUS CIRCUMCINCTUS Sch.

*Oblongus, latior, niger, subnitidus, pube cinerea pulvereque olivaceo tectus. Rostro crassiusculo, rude rugoso, obsolete carinato; oculis ovatis, nigris; antennis pedibusque nigris; thorace subconico, latitudine maxima brevior, pone oculos lobato, postice profunde bisinuato, supra rugoso-punctato interdum granulato, basi obsolete canaliculato, lateribus niveo vittato; clytris subtiliter striato-punctatis, interstitiis granulatis, apice singulatim rotundatis, linea marginali dense niveo pubescente, ornatis.*

Long. 18-21 mill.; lat. 7-8 mill.

*Lixus circumcinctus* Boh. in Sch., III, p. 61, n° 78.

Très-noir, de la taille du *Cleonus morbillosus*, mais plus large et moins convexe.

Je n'ai vu de cette espèce que le type de Schönherr et un deuxième exemplaire qui appartient à M. Chevrolat. Je crois, sans en être absolument certain, que ce sont deux mâles.

C'est une belle espèce offrant quelque analogie de forme avec certains *Cleonus*, mais qui doit rentrer dans la tribu des Lixides telle que je la comprends.

Elle habite l'Asie mineure et la Perse.

### 74. LIXUS THEOPHILI Cap.

*Oblongus, niger, signaturis quibusdam e pilis cinereis aggregatis, ornatus. Antennis nigris; oculis oblongis, subdepressis, nigris; rostro*

*thorace vix brevior, arcuato, ruguloso punctulato, basi subdepresso, medio obsolete carinato; thorace subquadrato, antice angustato, obsolete canaliculato, punctis remotis variolosis, notato, superficie reliqua subtiliter dense punctulato, nigro, lineis quinque cinereis ornato; elytris oblongis, punctato-striatis, apice haud mucronatis, nigris, fasciculis cinereis, depressis, variegatis; pedibus nigris.*

Long. sine rostro 9 mill.; lat. 3 mill.

Ressemble au premier aspect à un petit *Cleonus marmoratus*; mais le rostre, les antennes et le pronotum sont autrement conformés.

Tête moyenne, arrondie au sommet, déprimée et obscurément sillonnée entre les yeux, noire, finement et densément pointillée en arrière. Yeux médiocres, ovalaires, subdéprimés, noirs. Rostre à peine moins long que le pronotum, cylindrique, assez fortement arqué, densément et ruguleusement pointillé, subcaréné en avant de la base et offrant de chaque côté de cette carène deux petits sillons obliques, obsolètes.

Antennes médiocres, noires, insérées un peu avant le milieu de la longueur du rostre : premier article un tiers plus long et plus gros que le deuxième, celui-ci un peu plus long que les suivants, qui sont courtement cylindriques et serrés; massue ovale-oblongue, acuminée au sommet, finement pubescente.

Pronotum à peine aussi large que long, presque carré, modérément et un peu brusquement rétréci en avant, nullement lobé derrière les yeux, légèrement sinué de chaque côté à la base, obsolètement canaliculé au milieu, marqué de points varioloïques profonds, assez écartés, densément pointillé dans les intervalles, noir, orné de cinq bandes de poils cendrés, dont deux latérales, deux discoïdales, anguleuses en dehors vers leur tiers postérieur, et une médiane. Écusson invisible.

Élytres oblongues, arrondies à leur extrémité, transversalement déprimées près de la base, anguleuses aux épaules, à peine trois fois aussi longues que le pronotum, assez fortement ponctuées-striées; noires, ornées de fascicules de poils cendrés, couchés et inégalement répartis.

Dessous du corps noir, pubescent, marqué de gros points varioloïques peu nombreux et très-apparents sur l'abdomen; pieds peu développés, noirs, garnis d'une pubescence cendrée, fine et couchée.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce, c'est, je crois, une femelle; il a été rapporté de Trébizonde par M. Théophile Deyrolle, à qui je me

suis fait un plaisir de le dédier. Je l'ai décrit tel que je l'ai eu entre les mains, c'est-à-dire privé de sa poussière colorante, qui, si je m'en rapporte à quelques traces existant encore sur les flancs, devait être d'un rouge cannelle, sur laquelle tranchaient les dessins blancs du pronotum et des élytres.

Trébizonde.

#### 75. LIXUS BISKRENSIS Cap.

*Minimus, filiformis, cylindricus, pube cinerea et pulvere pallide ochraceo, lateribus subtusque pallidior, indutus. Antennis brevibus, ferrugineis; oculis magnis, ovatis, depressis, nigris; rostro thoracis longitudine, crasso, vix arcuato, subtiliter punctulato, apice lævigato; fronte foveolata; thorace subquadrato, cylindrico, antice vix angustato; subtiliter ruguloso-punctulato, nigro, pube grisea vix conspicua pulvereque pallide ochraceo, tecto, vittaque laterali albida utrinque ornato; elytris cylindricis, apice obtusis, evidentius striato-punctulatis, interstitiis subtilissime coriaceis, nigris, pube grisea et pulvere ochraceo indutis; pedibus nigris, genubus tarsisque ferrugineis.*

Long. sine rostro 3-4 mill.; lat. 0,9 mill.

Plus petit que les plus petits individus du *rufitarsis* et tout à fait cylindrique, très-remarquable par la dimension de ses yeux, qui sont aussi grands relativement que ceux du *L. pulvisculosus* Sch. (*ornatus* Reiche).

Il diffère : du *rufitarsis* par ses yeux déprimés et trois fois plus grands, son rostre beaucoup plus court, légèrement recourbé, lisse à l'extrémité et deux fois plus épais, ainsi que par l'absence du bourrelet antérieur du corselet ; — du *scabricollis* et du *validirostris* par ses élytres non mucronées, et de toutes les autres espèces auxquelles on pourrait le comparer par sa petite taille et la dimension de ses yeux.

Appartient à M. Lethierry, qui l'a rapporté de Biskra.



Le plus ordinairement, une Monographie plus ou moins complète d'un genre ou d'un groupe particulier, est précédée de l'examen approfondi de ses limites naturelles, de la valeur des genres qui le constituent, des mœurs des espèces et de leurs métamorphoses. Souvent aussi l'auteur s'occupe de la distribution géographique, et ces diverses considérations d'ensemble concourent à donner au travail une valeur scientifique beaucoup plus grande.

Je ne doute pas que telles eussent été les intentions de notre regretté collègue, et il avait réuni dans ce but un certain nombre de documents, malheureusement trop incomplets pour qu'il soit possible de les utiliser sans de nouvelles et longues recherches, dont le résultat le plus clair serait de retarder encore la fin de cette publication, tout en n'ajoutant probablement que fort peu de chose à l'importance des études de mon excellent ami.

J'ose espérer toutefois que la Société entomologique voudra bien m'excuser si, renversant aujourd'hui les habitudes consacrées, je viens, au moment où les dernières descriptions des *Lixus* sont sous presse, remplacer par quelques mots la préface que notre collègue n'a pu faire, et adresser, en son nom, les plus sincères remerciements aux nombreux entomologistes qui ont bien voulu l'aider dans son œuvre, en lui communiquant des insectes ou des renseignements bibliographiques. Si l'absence complète de documents me prive, à mon grand regret, du plaisir de citer quelques noms, j'aime à croire que ceux de nos collègues qui sont dans ce cas voudront bien me pardonner le silence forcé qui m'est imposé.

Les genres *Lixus*, *Larinus* et *Rhinocyllus* avaient été placés par Schönherr dans la 1<sup>re</sup> section de sa 2<sup>e</sup> légion : ils appartenaient au groupe des *Erirhinides*, et se trouvaient fort éloignés, par conséquent, des *Cléonides*, qui, de leur côté, faisaient partie de la 4<sup>e</sup> division des *Brachyrhynques*. Lacordaire, en prenant d'autres bases pour sa classification, a formé, avec les *Cléonides vrais* et les genres qui nous occupent, sa 24<sup>e</sup> tribu des *Curculionides* qu'il désigne sous le nom de *Cléonides*, et qui fait partie de la 2<sup>e</sup> section de la 2<sup>e</sup> phalange de ses *Curculionides phanérognathes symmèrides*.

S'il n'est pas nécessaire de rapporter *in extenso* les caractères généraux donnés par cet auteur à la tribu et aux genres qui la composent, il est bon cependant de rappeler ici que ces caractères se modifient pour la plupart dans les divers groupes et passent le plus souvent par des transformations insensibles qui rendent, dans beaucoup de cas, assez délicate la délimitation des groupes. Néanmoins les caractères énumérés ci-dessous permettront toujours, à peu d'exceptions près, de les distinguer assez facilement les uns des autres.

Dans les *Cléonides vrais* et les *Rhinocyllides*, le rostre est plus ou moins robuste, généralement anguleux, rarement cylindrique; les scrobes commencent assez près de son extrémité et sont parfois complètes en avant : dans les *Lixides*, au contraire, le rostre est le plus ordinairement cylindrique, filiforme et peu robuste, et les scrobes commencent assez loin de son extrémité.

Le genre *Microlarinus* Hochh. devrait, sans aucun doute, être aussi compris dans ce travail, mais il est à peu près passé sous silence dans le manuscrit de Capiomont, et je n'en dirai que peu de mots. D'après l'auteur, ce genre ne différait des *Rhinocyllus* que par les particularités suivantes :

Funicule des antennes à articles tous égaux, le premier seulement un peu plus gros que les autres; yeux subarrondis, légèrement saillants; prothorax plus long que large, cylindrique, très-faiblement lobé au milieu de sa base, tronqué en avant, non échancré sur son bord antéro-inférieur; corps grêle, subcylindrique, tomenteux et hérissé de longs poils.

Ce genre comprendrait :

*M. rhinocylloïdes* Hochh. (Mosc., 1847, 1, p. 540), du Caucase, auquel on doit rapporter le *Rhinocyllus Lareyniei* Jacq. Duv., Ann. Soc. ent. Fr., 1852, 514. — Trouvé à Montpellier.

*M. Lypriformis* Woll. — Ile Saint-Vincent.

Et peut-être le *Larinus nanus* Lucas, d'Algérie.

La création du genre *Cælostethus*, aux dépens de quelques *Rhinocyllus* de la région circumméditerranéenne, vient ajouter, à tant d'autres, une nouvelle preuve du peu de valeur absolue de toutes nos méthodes de



classification (dites naturelles) en face de l'inépuisable variété de la nature. En effet, les auteurs placent les genres qui nous occupent en tête de la division des *Erirhinides*, caractérisée par le thorax entier, c'est-à-dire non canaliculé entre les pieds antérieurs, et le genre nouveau, qu'il est impossible d'éloigner des *Rhinocyllus*, est précisément basé sur l'existence d'un *sillon pectoral* !

Le tableau synoptique suivant offre, autant qu'il est possible, le moyen de séparer ces différents genres :

Tous ont le corps le plus souvent ovalaire, oblong ou allongé ; le prothorax plus ou moins fortement sinué à la base ; les ongles des tarsi soudés à la base.

- A. Bec court, épais, plus ou moins anguleux, à peine aussi long que la tête ; scrobes subitement et fortement infléchies.
- b.* Un sillon pectoral. . . . . COELOSTETHUS Cap.
- bb.* Pas de sillon pectoral.
- c.* Yeux perpendiculaires, oblongs, subdéprimés . . . . . RHINOCYLLUS Germ.
- cc.* Yeux subarrondis, légèrement saillants. MICROLARINUS Hochh.
- AA. Bec plus ou moins allongé, arrondi ou cylindrique.
- d.* Corps ovalaire ou ovale-oblong. . . . . LARINUS Germ.
- dd.* Corps allongé, étroit ; élytres cylindriques . . . . . LIXUS F.

Comme on peut le voir en examinant le Catalogue synonymique ci-dessous, un assez bon nombre d'espèces ont été passées sous silence par Capiomont (sans compter celles décrites par d'autres auteurs pendant et après ses recherches). Pour les premières, j'ai éprouvé une certaine

hésitation : me demandant s'il fallait les négliger aussi ou reproduire à la suite de ce travail les descriptions des auteurs. En agissant ainsi, je risquais, à tout le moins, d'aller à l'encontre des idées de notre collègue, en admettant, même avec doute, des espèces qui, dans son esprit peut-être, avaient déjà été considérées comme non avenues, et, pour couper court à toute espèce d'embarras, je me suis décidé à donner simplement leurs noms à la suite du Catalogue de ce travail, ainsi que ceux des espèces décrites postérieurement.

Il me semble d'ailleurs grand temps de terminer, pour ne pas abuser plus longtemps de la patience de la Société, et, au moment de finir, je prierai mes collègues d'être assez bons pour excuser les erreurs qui auraient pu m'échapper dans la tentative que j'ai faite pour mettre en ordre les manuscrits incomplets laissés par mon collègue et ami.

C.-E. LEPRIEUR.

Paris, le 20 décembre 1875.

---

## TABLE SYNONYMIQUE

DES

### Espèces décrites dans le travail de Capiomont.

	pages		pages
G <sup>re</sup> COELOSTETHUS Cap..	1873 275	5. orientalis.....	1873 283
1. planifrons Brullé.....	— 277	6. provincialis Fairm....	— 284
2. villosus .....	— 279	G <sup>re</sup> RHINOCYLLUS.....	— 285
3. siculus.....	— 282	1. Schönherri Cap.....	— 288
4. Dieckii.....	— —		

	pages		pages
2. oblongus Cap. . . . .	1873 290	<i>lineatocollis</i> Sch. . . . .	1874 77
3. antidontalgicus Gerb. —	292	<i>pollinis</i> Laich. . . . .	— —
<i>latirostris</i> Latr. . . . .	— —	21. carinirostris Gyll. . . . .	— 78
<i>Olivieri</i> Gyll. . . . .	— —	22. atomarius (Kind.) Cap. —	283
4. inquilinus Gyll. . . . .	— 294	23. maurus Oliv. . . . .	— 284
5. depressirostris Boh. (esp. non vue par Cap.) . . . . .	— 295	<i>guttifer</i> Sch. . . . .	— —
		<i>guttulatus</i> Sch. in m. . . . .	— 284
G <sup>re</sup> LARINUS . . . . .	1874 49	24. idoneus Sch. . . . .	— 285
1. onopordinis Fab. . . . .	— 62	<i>bicolor</i> Sch. . . . .	— —
<i>maculatus</i> Boh. . . . .	— —	25. bombycinus Luc. . . . .	— 286
2. Hedenborgi (Sch.) Cap. —	63	<i>subrotundatus</i> Chevr. . . . .	— —
3. Ægyptiacus Cap. . . . .	— —	26. Reichei Cap. . . . .	— —
4. albolineatus (Chv.) Cap. —	64	27. puncticollis (Sch.) Cap. —	287
5. nidificans (Guib.) Cap. —	—	28. scrobicollis Sch. . . . .	— 288
6. inæqualicollis (Sch.) C. —	65	29. griseus Cap. . . . .	— —
7. vulpes Oliv. . . . .	— 66	30. suborbicularis Cap. . . . .	— 289
<i>maculatus</i> Besser, Gyl. —	—	31. maroccanus Cap. . . . .	— 289
<i>reconditus</i> Boh. . . . .	— —	32. brevis Herbst, Sch. . . . .	— —
8. maculatus Fald., Gyll. —	67	<i>ferrugatus</i> Sch. . . . .	— —
<i>onopordi</i> Oliv. . . . .	— —	33. cynaræ Fab. . . . .	— 291
9. ursus Fab. . . . .	— 70	<i>glabrirostris</i> Sch. . . . .	— —
10. rugicollis Sch. . . . .	— 71	<i>timidus</i> Sch. . . . .	— —
<i>albicans</i> Luc. . . . .	— —	34. cardui Rossi. . . . .	— 292
11. albarius Sch. . . . .	— —	<i>cirsii</i> Stev. . . . .	— —
12. vittatus (Klug) Cap. . . . .	— 72	<i>costirostris</i> Sch. . . . .	— —
13. Genei Sch. . . . .	— —	<i>teretirostris</i> Sch. . . . .	— —
14. buccinator Oliv. . . . .	— 73	35. arabicus Cap. . . . .	— 294
<i>tubicenus</i> Sch. . . . .	— —	36. bardus Sch. . . . .	— —
15. Chevrolati Sch. . . . .	— —	<i>sulphuratus</i> Sch. . . . .	— —
<i>sicutus</i> Sch. . . . .	— 74	37. scolymi Oliv. . . . .	— 295
16. cardopathii Luc. . . . .	— —	38. crassus Cap. . . . .	— 296
17. ochroleucus Cap. . . . .	— 75	39. cinerascens Sch. . . . .	— 297
18. Kirschii Cap. . . . .	— —	<i>canescens</i> Sch. . . . .	— —
19. granicollis Boh. . . . .	— 76	40. vitellinus Sch. . . . .	— 298
20. senilis Fab. . . . .	— 77	41. castaneus Cap. . . . .	— 299
		42. flavescens (Dej.) Sch. . . . .	— —
		<i>carinifer</i> Sch. . . . .	— 300

	pages		pages
<i>planus</i> Sch.....	1874 300	<i>Tournieri</i> Stierl.....	1874 322
<i>teres</i> Herbst.....	— —	71. <i>albomarginatus</i> (Chev.)	
43. <i>Syriacus</i> Sch.....	— 301	<i>Cap.</i> .....	— 323
<i>sericatus</i> Sch.....	— —	72. <i>longirostris</i> Germ.....	— 324
44. <i>nubeculosus</i> Sch.....	— 302	<i>confinis</i> J. Duv.....	— —
45. <i>obtusus</i> Sch.....	— —	<i>filirostris</i> Rosenh.....	— —
<i>dissimilis</i> Cap. olim..	— 303	73. <i>grisescens</i> Sch.....	— —
46. <i>australis</i> Cap.....	— —	74. <i>orientalis</i> Cap.....	— 325
47. <i>carthami</i> Oliv.....	— 304	75. <i>Westringii</i> (Sch. in m.)	
48. <i>ferrugineus</i> Cap.....	— 305	<i>Cap.</i> .....	— 326
49. <i>griseo-tessellatus</i> Cap.	— —	76. <i>immitis</i> Sch.....	— 327
50. <i>serratulæ</i> (Becker) Cap.	— 306	77. <i>villosus</i> Sch.....	— 328
51. <i>minutus</i> Sch.....	— 307	G <sup>re</sup> <i>LIXUS</i> Fab.....	— 469
52. <i>Darsi</i> Redt.....	— 308	1. <i>paraplecticus</i> Linn....	— 471
53. <i>crinitus</i> Sch.....	— —	<i>phellandrii</i> De Géer..	— —
54. <i>turbinatus</i> (Dej.) Sch..	— 309	<i>v. biimpressus</i> Gyll...	— —
55. <i>sturnus</i> Schall.....	— 310	2. <i>iridis</i> Oliv.....	— 475
56. <i>conspersus</i> (Dej.) Sch.	— 311	<i>turbatus</i> Gyll.....	— —
57. <i>virescens</i> Sch.....	— 312	<i>gemellatus</i> Gyll.....	— —
<i>rusticanus</i> Sch.....	— —	<i>geminatus</i> Boh.....	— —
58. <i>sulphurifer</i> (Chv.) Sch.	— 313	<i>incarnatus</i> Gyll.....	— —
59. <i>carlinæ</i> Oliv.....	— —	<i>connivens?</i> Gyll.....	— —
60. <i>Heydeni</i> Cap.....	— 314	3. <i>Nordmanni</i> Hochhut..	— —
61. <i>sibiricus</i> Sch.....	— 315	4. <i>Reichei</i> Cap.....	— 479
62. <i>ovaliformis</i> Cap.....	— —	5. <i>gracilicornis</i> Cap.....	— 481
63. <i>stellaris</i> Stev., Sch....	— 316	6. <i>canescens</i> Fisch. de W.	— 482
64. <i>ungulatus</i> Sch.....	— 317	7. <i>anguinus</i> Linn.....	— 484
<i>centaureæ</i> Beck. in lit.	— —	<i>anguiculus</i> Boh.....	— 485
65. <i>jaceæ</i> Fab.....	— 318	<i>lineatus</i> Boh.....	— —
<i>hebes</i> Sch. in mus....	— —	8. <i>Castellanus</i> Chevr....	— —
<i>v. foveicollis</i> Sch.....	— —	9. <i>Siculus</i> ♂ (Dej.) Boh..	— 486
66. <i>nanus</i> Luc.....	— 319	<i>tenuirostris</i> ♀ Boh...	— —
67. <i>afer</i> Sch.....	— —	10. <i>desertorum</i> Gebl.....	— 488
<i>acanthiæ</i> Hoffmans...	— 320	11. <i>bidens</i> (Dahl, inéd.) C.	— —
68. <i>Schönherri</i> Cap.....	— —	12. <i>motacilla</i> (Ménét.) Sch.	— 490
69. <i>Lejeunei</i> (Fairm.) Cap.	— 321		
70. <i>centaureæ</i> Oliv.....	— 322		

	pages		pages
13. furcatus Sch.....	1874	491	
<i>sitta</i> Sahlb.....	—	492	
14. inops Sch.....	—	493	
<i>cachrydis</i> Ramb.....	—	—	
15. parallelus Sch.....	—	—	
16. cylindricus Linn.....	—	494	
17. hypocrita Chevr.....	—	495	
18. scabricollis Sch.....	—	496	
19. validirostris (Sch. in m.)			
Cap. ....	—	497	
20. mucronatus Oliv.....	—	499	
<i>venustulus</i> Dej., Boh..	—	—	
<i>Chevrolati</i> Boh.....	—	—	
21. augurius Sch.....	—	500	
22. brevisrostris Sch.....	—	501	
<i>nanus</i> Boh.....	—	—	
<i>parvulus</i> Sch. in mus.	—	—	
<i>cretaceus</i> Chev.....	—	—	
23. sanguineus Rossi.....	—	502	
<i>angustus</i> Herbst.....	—	503	
<i>seniculus</i> Sch.....	—	—	
<i>rufulus</i> Sch.....	—	—	
24. umbellatarum Fab....	—	504	
<i>brevicaudis</i> Kùst.....	—	—	
<i>pardalis</i> Boh.....	—	—	
<i>submaculatus</i> Boh....	—	—	
<i>brevicaudatus</i> Luc....	—	—	
25. coarctatus Luc.....	—	505	
<i>teres</i> Sch. in mus....	—	506	
26. subtilis Sturm.....	1875	41	
<i>inquinatus</i> Boh..	—	42	
27. difficilis Cap.....	—	—	
28. brevipes Ch. Bris....	—	44	
29. acutus (Dej.) Boh....	—	45	
v. a. <i>palpebratus</i> Boh..	—	—	
v. b. <i>superciliosus</i> B..	—	—	
v. c. <i>ruficornis</i> Boh..	—	46	
— <i>acicularis</i> (Hoff.)			
Germ.....	1875	46	
30. curvirostris Cap.....	—	47	
31. Saintpierrei Cap.....	—	48	
32. trivittatus (Chev.) Cap.	—	49	
33. Rosenschöldi Sch.....	—	51	
34. æruginosus (Chv.) Cap.	—	52	
<i>sanguineus</i> Schön. nec			
Rossi.....	—	52	
35. Ascanii Linn.....	—	—	
<i>ochraceus</i> Boh.....	—	53	
v. a. <i>Sicanus</i> Cap....	—	—	
v. b. <i>albomarginatus</i>			
Boh.....	—	—	
v. c. <i>Wagneri</i> Luc...	—	—	
36. insularis Cap.....	—	55	
37. puncticollis Ch. Bris..	—	56	
38. tibialis Sch.....	—	—	
39. lateralis Panz.....	—	57	
40. elegantulus (Dahl) Sch.	—	58	
41. vibex Pallas.....	—	59	
42. meles (Bartels) Sch...	—	60	
43. spartii Oliv.....	—	61	
<i>fallax</i> Boh.....	—	—	
44. myagri Oliv.....	—	62	
<i>diloris</i> Germ.....	—	—	
<i>Escholtzii</i> Boh.....	—	—	
<i>pistrinarius</i> Boh....	—	—	
<i>marginemacul.</i> Bach..	—	—	
v. a. <i>punctirostris</i> Boh.	—	—	
v. b. <i>lepidii</i> Motsch...	—	—	
45. suetus Sch.....	—	64	
46. Algirus Linn.....	—	257	
<i>angustatus</i> Fab.....	—	258	
<i>pulvereus</i> Oliv.....	—	—	
<i>Lefebvrei</i> Boh.....	—	—	
<i>subangulatus</i> Motsch..	—	—	

	pages		pages
<i>Kolenatii</i> Hochhuth.1875	258	<i>Chauweneri</i> Woll....1875	173
v. <i>a. ferrugatus</i> Fab.. — —		59. <i>scolopax</i> (Dej.) Sch... —	274
var. <i>varicolor</i> (Dahl)		<i>barbarus</i> Boh..... —	275
Boh..... — —		<i>Sardiniensis</i> Boh..... — —	
47. <i>euphorbiæ</i> (Friw.) Cap. —	260	<i>affinis</i> Luc..... — —	
48. <i>ferrugatus</i> Oliv..... —	262	<i>cynaræ</i> Graëlls..... — —	
<i>cribricollis</i> Boh..... —	263	60. <i>sulphuratus</i> Sch..... —	276
<i>guttiventris</i> Boh..... —		61. <i>lutescens</i> Cap..... —	277
49. <i>punctiventris</i> (Stev.) S. —		62. <i>nubianus</i> (Chev.) Cap. —	278
<i>abdominalis</i> Boh..... —	264	63. <i>cardui</i> Oliv..... —	280
<i>bimaculatus</i> Luc..... —		<i>pollinosus</i> Germ..... —	
<i>angusticollis</i> Boh..... —		64. <i>filiformis</i> Fab..... —	281
50. <i>bardanæ</i> Fab..... —	265	65. <i>flavescens</i> Sch..... —	282
51. <i>tristis</i> Boh..... —	266	<i>aberratus</i> Boh..... —	283
52. <i>irresectus</i> Sch..... —	267	<i>virens</i> (Bartels) Bah... —	
53. <i>rufitarsis</i> (Dej.) Sch... —	268	<i>favens</i> Boh..... — —	
v. <i>scrobirostris</i> Sch. in		<i>atriplicis</i> Beck. in litt. —	
mus..... — —		66. <i>Zoubkoffii</i> Sch..... —	284
54. <i>elongatus</i> (Dahl) Germ. —	259	67. <i>incanescens</i> Sch..... —	285
<i>fasciculatus</i> Boh..... —		<i>salsolæ</i> Beck. in litt... —	
55. <i>speciosus</i> Müll..... —	270	68. <i>cinerascens</i> Sch..... —	286
<i>Godellii</i> Koll. inéd.... —		69. <i>Kraatzi</i> Cap..... —	287
<i>chlorinus</i> Friw. inéd.. —		70. <i>tricolor</i> (Hochhut) Cap. —	449
56. <i>bicolor</i> Oliv..... —	271	<i>bispinus</i> Kinder. inéd. —	450
<i>nigritarsis</i> Sch..... —	272	71. <i>nubilosus</i> Sch. in mus. —	452
<i>vilis</i> Rossi..... — —		<i>nebulosus</i> Boh..... — —	
<i>consenescens</i> Sch..... —		72. <i>pulvisculosus</i> Boh... —	
57. <i>orbitalis</i> Sch..... —		<i>Cleonus ornatus</i> Reic. —	453
58. <i>juncii</i> (Dahl) Sch..... —	273	73. <i>circumcinctus</i> Sch.... —	454
<i>ascanoides</i> Vill..... —		74. <i>Theophili</i> Cap..... —	
<i>conicollis</i> Boh..... —		75. <i>Biskrensis</i> Cap..... —	456

### Espèces non vues par Capiomont.

Je dois à l'obligeance de notre collègue M. l'abbé de Marseul la liste suivante des espèces de *Larinus* et de *Lixus* non signalées par Capiomont. Je le prie d'agréer ici l'expression de mes sincères remerciements.

- Larinus adpersus* Hochh., Mosc., 47, 538. — Arménie.  
 — *æruginosus* Hochh., Mosc., 51, 90. — Arménie.  
 — *albocinctus* Chevr., Guér. Rev., 66, 106. — Valladolid.  
 — *basalis* Chevr., Guér. Rev., 60, 80. — Algérie.  
 — *brevirostris* Hochh., Mosc., 51, 86. — Arménie.  
 — *cuniculinus* Oliv., Ent., V, 83, 282. — Arabie.  
 — *curtus* Hochh., Mosc., 51, 86. — Arménie.  
 — *Escorialensis* Ch. Bris., Fr., 66, 401. — Escorial.  
 — *hirtellus* Helfer, Sturm Cat., 43, 209. — Turquie.  
 — — *hirtus* Woll., Isis, 38, 468.  
 — *hispanicus* Motsch., Mosc., 49, 137. — Espagne.  
 — *hololeucus* Motsch., Mosc., 45, 101. — Sarepta.  
 — *impressus* Gebl., Mosc., 35, 64. — Sibérie.  
 — *inquinatus* Oliv., Ent., V, 266. — Barbarie.  
 — *Lethierryi* Ch. Bris., Fr., 66, 40? — Escorial.  
 — *lineola* Duf., Ossan, 82. — Pyrénées.  
 — *Lynæ* Küst., XI, 92. — Sardaigne.  
 — *mellificus* Jeck., Linn. Soc. Lond., III, 181. — Perse.  
 — *meridionalis* Rosh., And., 268. — Andalousie.  
 — *modestus* Gyll., Sch., III, 119. — Perse occidentale.  
 — *morio* Gyll., Sch., III, 132. — France méridionale.  
 — *ruber* Motsch., Mosc., 45, 101. — Russie.  
 — *rufipes* Desbr., Suisse, VIII, 191. — Orient.  
 — *Saintpierrei* Allard, Abeille, V, 475. — Algérie.  
 — *Sanctæ-Balmæ* Abeille de Perr., 72, 33. — France méridionale.  
 — *Syrianus* Gyll., Sch., III, 136. — Syrie.  
 — *Volgensis* Beck., Mosc., c4, 477. — Russie méridionale.

- Lixus acuminatus* Boh., Sch., III, 10. — Perse.  
 — *recurvus* Oliv., Ent., V, 83, 237. — Georgie.  
 — *Eversmanni* Hochh., Mosc., 47, 530. — Arménie.  
 — *hirticollis* Ménétr., Pétersb., VI, 262. — Europe.  
 — *Karelini* Boh., Sch., III, 22. — Kirguises.  
 — — *denudatus* Zoubkoff, Mosc., VI, 336.  
 — *linearis* Oliv., Ent., V, 242. — Grèce.  
 — *subuliformis* Boh., Sch., III, 33. — Podolie.  
 — *lycophæus* Boh., Sch., III, 63. — Caucase.  
 — *circumdatus* Sch., III, 66. — A.  
 — *binotatus* Boh., Sch., III, 71. — ?  
 — *flaveolus* Motsch., Mosc., 49', 138. — Espagne.  
 — *sinuatus* Motsch., Mosc., 49, 139. — Russie méridionale.  
 — *constrictus* Boh., Sch., III, 78. — Crimée.  
 — *cinnabarinus* Walth, Esp., II, 80. — Espagne.  
 — *vittiger* Chevr., Icon., Règ. anim., 144. — Crimée.  
 — *amphora* Fab., El., II, 502. — Algérie.  
 — *Marqueti* Desbr., Suisse, VIII, 170. — France méridionale.  
 — *lateralis* Ch. Bris. (nec Panz.), Fr., 66, 406. — Espagne.  
 — *peregrinus* Boh., Sch., III, 34. — Sibérie.  
 — *perparvulus* Desbr., Suisse, 70, 190. — France méridionale.  
 — *punctatus* Fisch., Karelin., 43, 24. — Sibérie.  
 — *pyrrhocnemis* Boh., Sch., VII, 473. — Sibérie.  
 — *vittatus* Motsch., Mosc., 45, 102. — Kirguises.  
 — *vectiformis* Woll., Mad., 54, 351. — Madagascar.  
 — *cheiranti* Woll., Mad., 54, 350. — Madagascar.  
 — *soricinus (Cleonus)* Mars., Abeille, V, 200. — Algérie.





# Description d'une espèce nouvelle d'HYPERA

Par G. CAPIOMONT.

---

(Séance du 10 Mars 1875.)

---

Lors de la publication de la *Monographie des Phytanomides*, Capiomont avait fait la description de cette espèce, mais ayant des doutes sur sa validité, il avait voulu attendre un supplément d'information avant de l'admettre.

L'étude comparative de cet insecte, faite depuis, a prouvé qu'elle était complètement légitime, et j'ai cru devoir l'ajouter au travail de mon ami sur les *Lixides*.

C.-E. LEPRIEUR.

## HYPERA PROXIMA Capiomont.

*Hyp. montivagæ* Cap., simillima, at statura graciliori, rostro longiore, elytris rarius fortiusque punctato-striatis, tibiis longioribus, femoribus magis clavatis, etc., certe differt.

Ovata, nigra, squamulis piliformibus, certe situ aureo-micantibus, dense tecta, fusco albidoque variegata.

Caput parvum, rotundatum convexum, dense punctulatum, umbrino pubescens. Oculi ovaies, sat rude areolati, subprominuli, nigri. Frons inter oculos foveola oblonga instructa. Rostrum subtenue, capite haud brevius, usque ad apicem graduatim perparumque incrassatum, vix arcuatum, sat rugose substriato-punctatum, basi rare umbrino-squamulatum.

Antennæ thoracis cum capite longitudine, versus apicem rostri insertæ, subtenues, rufo-piceæ, clava dilutiore; articuli 1-2 funiculi obconici, primus secundo crassior et longior, cæteri multo breviores, extrorsum graduatim incrassati. Clava oblongo-ovata, carnea, tenuiter griseo-pubescens.

Prothorax fere globosus, latitudine maxima vix brevior, basi apiceque truncatus, lateribus valde rotundatus, supra convexus, dense punctulatus,

squamulis piliformibus umbrinis tectus, fusco obsolete variegatus. Scutellum minutum, umbrino-pubescentis.

Elytra ovata, antice truncata ibique thoracis basi paulo latiora, humeris rotundatis; pone basin usque ad medium perparum rotundato-ampliata, dein graduatim attenuata, apice ipso conjunctim subrotundata, thorace plus duplo longiora, supra convexa, sat profunde subremote punctato-striata, interstitiis evidenter coriaceis; nigro-picea, squamulis piliformibus umbrinis dense tecta, interstitiis alternis fusco albidoque variegatis.

Corpus subtus nigro-piceum, subtiliter coriaceum, umbrino-pubescentis. Abdominis segmentum ultimum medio depressum, præcedentibus duobus æquale. Pedes graciles, picei; femoribus omnibus, anticis præsertim, magis clavatis, muticis, albido obsolete cingulatis; tibiis subteretibus, anticis intus ante apicem sinuatis; tarsis rufo-piceis, dilatatis, subtus griseo-spongiosis; unguibus dilutioribus, modice curvatis.

Patria : Lusitanica.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec l'*Hyp. montivaga* Cap.; mais elle est sensiblement plus étroite; son rostre est plus large d'un tiers environ, plus mince, un peu plus arqué, et visiblement, quoique faiblement, élargi de la base à l'extrémité; son pronotum est moins transversal, plus globuleux; les points des stries des élytres sont plus gros, moins nombreux (d'un tiers environ), et les interstries sont plus fortement chagrinés, presque granuleux, surtout près de la base; les pieds sont un peu plus longs; les cuisses sont plus manifestement renflées en massue, principalement les antérieures; enfin le dernier arceau de l'abdomen présente au milieu une large dépression transversale que je n'ai pas rencontrée chez l'*Hyp. montivaga*.

La description qui précède est faite sur un individu mâle, le seul que j'aie pu examiner. La femelle doit être un peu moins svelte, et, chez elle, les caractères tirés des reliefs et de la sculpture des téguments (ponctuation, granulation, etc.) doivent s'atténuer. (Capiomont.)

Appartient à M. L. von Heyden, de Francfort, qui l'a capturé à Gerez, au nord du Portugal.



# DIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS.

5<sup>e</sup> PARTIE (1).

---

## VI.

### ESPÈCES EXOTIQUES NOUVELLES

DES

### Genres SPHIXEA (Rondani) et VOLUCELLA (auctorum)

Par M. J.-M.-F. BIGOT.

---

(Séance du 25 Mars 1874.)

---

#### Genre SPHIXEA.

1. SPHIXEA FUSCICOSTA ♂, ♀. — Long. 18 mill.

*Fronte griseo flavo, maculâ super antennis nigrâ; facie griseo flavo, maculâ inferâ trigonâ, et utrinque, genis nigro uni-vittatis; antennis castaneis, basi brunneis; thorace nigro-cæruleo, vittis binis longitudinalibus, postice abbreviatis, albidis, maculâ scapulari, maculisque binis utrinque, retro positis, flavidis, pleuris vittis tribus transversalibus latis, ejusdem coloris; scutello flavo limbato; abdomine nigro,*

(1) Voir pour la 1<sup>re</sup> partie : n<sup>o</sup> I, Annales 1874, p. 107 ; n<sup>o</sup> II, p. 116 ; 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> III, p. 235 ; 3<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> IV, p. 454, et 4<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> V, Annales 1875, p. 237.

*segmentis, in medio, late cærulescentibus, utrinque, primo, secundo et tertio maculis trigonis, quarto vittâ abbreviatâ utrinque flavidâ, quinto maculâ subrotundatâ, utrinque, ejusdem coloris ♀, ventre flavido, incisuris apice, late, nigris; calyptris halteribusque pallidis; trochanteribus testaceis; femoribus testaceis, anterioribus lineis, subtus et inferne, basi, abbreviatis, intermediis lineis longioribus et posticis latioribus, inferâ superiori antè spinâ conjunctâ, nigris, spinâ albidâ; tibiis pallide testaceis, posticis, apice, late, nigris, tarsis nigris, pulvillis testaceis; alis subhyalinis, extrinsecus nigro-brunneo late limbatis.*

Cuisses postérieures munies en dessous d'une forte épine de couleur blanchâtre (♂, ♀); antennes brunes, noirâtres à la base et en dessus, chète fauve; palpes bruns; face et front jaunâtres, à reflets gris; une macule triangulaire immédiatement au-dessus de la base des antennes, tubercule de la face et deux courtes bandes, une de chaque côté, longitudinales, sur les joues, noirs; thorax noir à reflets bleuâtres, deux petites lignes blanchâtres, n'atteignant pas le bord postérieur, sur le disque; épaules avec macule arrondie, deux autres, de chaque côté, en arrière de l'insertion de l'aile, et trois bandes transversales, larges, sur les flancs, l'intermédiaire formée par deux macules contiguës, le tout d'un jaune pâle; écusson noir à reflets bleuâtres et bord jaune; abdomen noir, avec une large bande transversale bleuâtre sur le milieu de chaque segment, premier avec deux petites taches, deuxième avec deux grandes macules triangulaires, troisième avec deux macules semblables, plus étroites, quatrième avec deux demi-bandes transversales, jaunes (♂), cinquième avec deux macules arrondies de même couleur (♀); ventre jaune, avec l'extrémité et les incisions largement noires; balanciers et cuillerons blanchâtres; hanches testacées; cuisses d'un testacé fauve, antérieures avec deux petites demi-bandes basilaires, en dessus et en dessous, intermédiaires avec deux bandes semblables, mais prolongées jusqu'au genou, postérieures de même, si ce n'est que les bandes sont notablement plus élargies et que l'inférieure se réunit à la supérieure avant l'épîne; tibiais d'un blanc jaunâtre pâle, postérieurs très-largement noirâtres à la base; tarses noirs, avec les pelotes et les ongles d'un jaune pâle; ailes assez claires, une large bande d'un noir brunâtre le long du bord externe, élargie vers l'extrémité.

Sarawak (ma collection).

## 2. SPHIXEA FLAVIFACIES ♂. — Long. 17 mill.

*Antennis palpisque testaceis; facie et fronte pallide flavis, maculâ super antennis brunneâ, vittâ inferâ obscuriori, sicut et utrinque genis; thorace nigro, vittis tribus transversalibus, primâ secundâque interruptis, flavis, pleuris flavo bivittatis; scutello flavo marginato; abdomine nigro cærulescente, apice vittisque tribus, latis, tertiâ interruptâ, flavidis, ventre albido, apice brunneo; calyptris halteribusque testaceis; femoribus testaceis, basi brunnescentibus, posticis latè et obscure, tibiis testaceis, posticis latè, basi, brunnescentibus, tarsis nigris, anterioribus intermediisque, basi, testaceis, pulvillis ejusdem coloris; alis, griseis, apice infumatis, extrinsecus, angustè, brunneis.*

Antennes et palpes fauves; face et front d'un jaune pâle, ce dernier avec une tache brunâtre au-dessus de la base des antennes, une bande faciale et côté des joues noirâtres; thorax, écusson, noirs, le premier avec trois bandes transversales, dont les deux antérieures sont interrompues, le second avec le bord postérieur, jaunes, flancs avec deux bandes transversales d'un jaune pâle, la deuxième formée de deux macules contiguës; abdomen noir, avec reflets bleus, cinquième segment fauve, quatrième à large bord postérieur fauve, deuxième, troisième et quatrième avec chacun une large bande à la base, la première la plus large et la dernière interrompue au milieu; ventre d'un jaune pâle, avec l'extrémité brunâtre; cuillerons et balanciers testacés; hanches fauves, cuisses fauves, avec la base un peu brunâtre, les postérieures, velues en dessous, plus foncées et largement brunâtres en dessus ainsi qu'à la base; tibias d'un testacé blanchâtre, les postérieurs largement bruns à la base, assez brièvement velus intérieurement; tarses noirs, avec le premier article à base testacée, tant aux antérieurs qu'aux intermédiaires; pelotes testacées; ailes un peu grisâtres, noirâtres à l'extrémité, bord externe un peu brunâtre.

Sarawak (ma collection).

## 3. SPHIXEA CIRCUMDATA ♀. — Long. 11 mill.

*Fronte flavidâ, vittâ brunneo-nigro; facie nigrâ, utrinque griseâ;*

*antennis palpisque nigro-brunneo; thorace nigro, vittis binis, vix perspicuis et antice contiguis, utrinque vittâ obliquâ, lineâ exili transversali margineque posteriori flavis, velutinis, pleuris griseo-nigro, scutello nigro, apice brunneo; abdomine nigro, vittis tribus transversalibus, flavo villosis, ventre nigro, incisuris pallidis; calyptris et halteribus fulvis; pedibus nigris, genubus tarsisque obscure fulvis, femoribus posticis, infernè et apice, breviter serratis; alis pallide testaceis, fulvo limbatis, apice brunnescentibus.*

Front jaune, avec une bande brunâtre, face noire, côtés à duvet blanchâtre; antennes et palpes bruns, thorax noir avec deux lignes blanchâtres, à peine visibles, antérieurement, bords externes et postérieurs, d'un jaune d'or formé par un court duvet, très-serré; deux demi-bandes semblables, transversales, sur le milieu du disque; écusson noir, à bords bruns, flancs noirs à duvet gris; abdomen noir, avec trois zones transversales, un peu échancrées postérieurement, au milieu, formées d'un duvet jaune, le quatrième segment un peu bordé de brun; ventre noir, avec les incisions blanchâtres; cuillerons et balanciers fauves; pieds noirs, genoux et tarse d'un fauve obscur; ailes d'un testacé très-pâle, avec les nervures et le bord extérieur teints de fauve, extrémité brunâtre.

Colombia (ma collection).

### Genre VOLUCELLA.

#### 1. VOLUCELLA JEDDONA ♂, ♀. — Long. 18 mill.

*Antennis brunneis, cheto fulvo; facie nigrâ griseo sparsim velutinâ; fronte nigrâ nitidâ ♀; thorace scutelloque fulvis et fulvo dense pilosis, pectore nigro; abdominis segmentis 1 et 2 fulvis, fulvo pilosis, deinde nigro-brunneo, secundo vittis tribus latis, longitudinalibus, brunneis; calyptris fulvis, halteribus brunneis, basi fulvis; pedibus nigris; alis subhyalinis, basi testaceis, vittâ transversali externâ brunneâ, nervisque brunneo marginatis; ♂ abdomine nigro-brunneo, sparsim fulvo villosa, segmentis 1 et 2 utrinque flavidis.*

Antennes brunes, chète fauve ; front d'un noir luisant chez la femelle ; face noire, avec duvet gris de chaque côté ; thorax, écusson, fauves, densément couverts de poils courts et fauves ; dessous du corps noir ; abdomen (♂) d'un brun noirâtre luisant, clair-semé de duvet jaunâtre, une large bande arquée en fer à cheval, de chaque côté, occupant les premier, deuxième et troisième segments, la concavité en dehors ; femelle entièrement noirâtre, tomenteuse, comme chez le mâle, mais seulement avec les côtés des premier et deuxième segments jaunes et à duvet jaune ; cuillerons et balanciers fauves ; pieds d'un noir brunâtre ; ailes un peu grisâtres, à base fauve ; une large demi-bande noirâtre au milieu du bord externe ; toutes les nervures bordées de brunâtre.

Japon (ma collection).

## 2. VOLUCELLA JAPONICA ♀. — Long. 20 mill.

*Antennis, fronte et facie, fulvis ; scutello fulvo, thorace ejusdem coloris, vittâ latâ intermediâ postice abbreviatâ et profunde bifidâ ; subtus nigro ; abdomine nigro nitido, basi late pallide testaceo ; calyptris brunneis, halteribus fuscis, apice albidis ; pedibus nigris ; alis, basi fulvis, apice griseis, vittâ medianâ, maculâ apicali, brunneo-nigris, nervis cunctis, ad apicem brunneo limbatis.*

Antennes, front et face, fauves, duvet clair-semé, jaunâtre ; écusson et thorax fauves, ce dernier avec une très-large bande, d'un noir luisant, fortement échancrée en arrière et n'atteignant pas le bord postérieur, dessous noir ; abdomen entièrement d'un noir luisant, avec le deuxième segment testacé, bord antérieur ventral du troisième, de même couleur ; cuillerons brunâtres, balanciers testacés, avec la massue brune en dessous et blanchâtre en dessus ; pieds noirs ; ailes à bases testacées, une large bande brune vers le milieu, une tache semblable vers l'extrémité, moitié postérieure grisâtre avec toutes les nervures bordées de brunâtre.

Japon (ma collection).

## 3. VOLUCELLA NUBECULOSA ♀. — Long. 16 mill.

*Modice lata. Fronte, facie, antennisque fulvis; thorace fulvo, retrorsum parum infuscato; scutello in medio infuscato, flavo; abdomine nigro nitido, basi incisuris testaceis; calyptris halteribusque testaceis; pedibus fulvis, posticis parum brunnescentibus; alis pallide testaceis, maculâ marginali et apice, brunneis.*

Formes un peu rétrécies et allongées. Front, face et antennes, fauves; thorax fauve, un peu brunâtre vers le bord postérieur; écusson fauve, un peu brunâtre au milieu; dessous fauve; abdomen d'un noir assez brillant, avec le premier segment à sa base et toutes les incisions, fauves; cuillerons et balanciers fauves; pieds fauves, les postérieurs un peu brunâtres; ailes d'un testacé pâle plus foncé à la base, extrémité d'un gris brun, une tache diffuse vers le milieu du bord externe et toutes les nervures bordées de brunâtre.

China ? (ma collection).

## 4. VOLUCELLA MACRORHINA ♂. — Long. 10 mill.

*Facies elongata. Antennis fulvis; facie testaceâ; genis, utrinque, brunneo vittatis; thorace nigro, lateribus et scutello fulvis, subtus pallidiorè; abdomine nigro-brunneo, maculis tribus, utrinque latis, fulvis, ventre fulvo, utrinque et apice brunneo-nigro; calyptris obscure testaceis, halteribus ejusdem coloris, apice, albidis; pedibus castaneis; alis griseis, extrinsecus, late brunneo limbatis.*

Face conique, un peu allongée. Antennes fauves, chète brun; face testacée, une ligne brune sur chaque joue; thorax noir, les côtés et l'écusson fauves, testacé en dessous; abdomen d'un noir brun, avec la base et les incisions testacées; ventre fauve, brun sur les côtés et à l'extrémité; cuillerons un peu brunâtres, balanciers de même, avec l'extrémité de la massue blanchâtre; pieds châains, avec la base des



cuisses, tous les tarses et les tibias postérieurs, un peu brunâtres; ailes grises, nervures bordées de brun et bord externe largement d'un brun foncé.

Brazil (ma collection).

5. VOLUCELLA PUNCTIFERA ♂. — Long. 8 mill.

*Antennis fulvis et facie testaceâ; corpore undique testaceo, thorace villosulo; segmentorum 2 et 3 marginibus parum brunneis; tibiis tarsisque, apice, brunnescentibus; alis hyalinis, puncto nigro marginali.*

Antennes fauves; face et tout le reste du corps d'un testacé jaunâtre; thorax à duvet testacé; balanciers et cuillerons fauves; pieds fauves, avec l'extrémité des tibias et des tarses, brunes; ailes hyalines, un point noirâtre vers le milieu du bord externe.

Amazonia (ma collection).

6. VOLUCELLA NOTATA ♂, ♀. — Long. 7 mill.

*Antennis fulvis, segmento tertio elongato, superne brunneo; facie obscure testaceâ, vittâ intermediâ nigro nitido, genis, utrinque, lined brunnea; fronte nigro nitido; thorace brunneo parum ænescente et flavo villosulo; scutello fulvo; abdomine brunneo metallico, segmento 2 limbo postico, 3 maculis binis, nigris; calyptris et halteribus albidis; femoribus brunneis, apice fulvis, tibiis tarsisque fulvis, apice brunnescentibus; alis hyalinis, puncto marginali quadrato et venâ primâ transversali, nigris.*

Antennes fauves, troisième article allongé, brun en dessus; face d'un testacé obscur, avec le front et une large bande médiane d'un noir luisant; une ligne longitudinale, brune, sur chaque joue; thorax d'un brun luisant, un peu métallique, à duvet jaunâtre; écusson d'un brun fauve; abdomen de couleur brunâtre, *indécise*, avec reflets métalliques grisâtres, une large bande transversale, médiane, vers le bord postérieur du deuxième segment, et deux macules ovalaires, sur le milieu du troisième, d'un noi

velouté ; cuillerons et balanciers blanchâtres ; cuisses noirâtres, avec les genoux fauves ; tibias et tarses fauves, extrémités brunes ; ailes hyalines, avec une petite tache carrée, noire, vers le milieu du bord externe ; première nervure transversale noire.

Monte-Video (ma collection).

7. VOLUCELLA FULVONOTATA ♀. — Long. 7 mill.

*Priori simillima. Exceptis : antennis fulvis ; abdomine nigro brunneo, nitido, segmentis 2 et 3, maculis, utrinque, fulvis.*

Semblable à la précédente, peut-être même n'en est-elle qu'une variété ?

Les antennes sont entièrement fauves ; l'abdomen, d'un noir brun luisant, très-foncé, porte quatre macules, latérales, fauves ; le brun des pieds plus intense.

Monte-Video (ma collection).

8. VOLUCELLA CASTANEA ♂. — Long. 13 mill.

*Facies haud tuberculata. Antennis fulvis ; facie, testaceo fulvo, griseo villosulâ, genis, utrinque, vittâ nigrâ ; corpore undique castaneo, parum metallico purpurascense ; scutello fulvo ; ventre fulvo ; halteribus brunneis ; pedibus nigro-brunneo, genibus tibiisque, basi, latè fulvis ; alis subhyalinis, maculis tribus brunneis, quarum basali latiore.*

Face un peu bombée, mais dépourvue de tubercules médians. Antennes fauves ; face d'un fauve obscur, à duvet gris, une bande noire sur chaque joue ; corps d'un brun châtain, avec reflets légèrement pourprés ; écusson et ventre fauves ; pieds noirâtres, genoux et base des tibias, largement fauves ; ailes presque hyalines, avec une tache transversale, allongée, près de la base, et deux autres, plus petites, sur les nervures transversales, brunes.

Oaxaca (ma collection).

## 9. VOLUCELLA TRICINCTA ♀. — Long. 10 mill. (vel minor).

*Fronte et facie pallide flavidis; antennis fulvis, genis, utrinque, brunneo vittatis; thorace testaceo, vittis quatuor, intermediis brevioribus, cunctis in medio interruptis, nigris; scutello testaceo; pectore brunneo, pleuris brunneo utrinque vittatis; abdomine testaceo, apice nigro, segmento 2° nigro marginato, 3° et 4° vittâ medianâ longitudinali, tertio margine latâ undulatâ, nigris; ventre pallide flavo, apice, nigro; calyptris fuscis, halteribus id., apice albis; femoribus fulvis, bâsi, latè, brunneis, tibiis fulvis, posticis apice, latè brunneis, tarsis fulvis, apice brunneis; alis, pallide testaceis.*

Antennes fauves; front et face jaunâtres, chaque joue avec une bande brune; thorax testacé, avec quatre bandes brunes, interrompues au milieu, n'atteignant pas le bord postérieur, les intermédiaires plus courtes que les latérales; écusson testacé; poitrine brune, avec, de chaque côté, deux courtes bandes qui s'étendent un peu obliquement sur les flancs; abdomen testacé, extrémité noire, deuxième segment bordé de noir, une ligne longitudinale, noire, sur les suivants, troisième et quatrième largement bordés de noir, la bande du troisième ondulée; ventre d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité noire; cuillerons brunâtres, balançiers *id.*, avec l'extrémité blanche; cuisses fauves, avec la base, largement, brune, tibias fauves, postérieurs, largement, bruns à l'extrémité, tarses fauves, extrémité brune; ailes d'un testacé pâle, principalement au bord externe.

Oaxaca (ma collection).

## 10 VOLUCELLA PURPURIFERA ♂, ♀. — Long. 7 mill.

*Antennis fulvis; fronte et facie testaceis; genis brunneo univittatis; thorace scutelloque testaceis; disco thoracico, violaceo metallico; abdomine testaceo, basi pallido, apice nigro et nigro bimaculato; calyptris halteribusque testaceis; femoribus testaceis, intus apice, brunneis, tibiis et tarsis brunnescentibus; alis subhyalinis, ad costam pallide testaceis.*

Antennes fauves; face et front testacés, joues avec une bande brune;

thorax, écusson, testacés, le premier avec un large disque d'un violet brillant métallique; abdomen à base blanchâtre, le reste testacé et les trois derniers segments largement bordés de noir; cuillerons et balanciers testacés; cuisses testacées, une tache allongée, brune, à l'extrémité, intérieurement; tibias et tarses bruns, les tarses postérieurs un peu moins foncés à la base; ailes presque hyalines, le bord externe d'un testacé pâle.

Oaxaca (ma collection).

Malgré de notables différences, je soupçonne que cet insecte et le précédent sont des variétés d'un même type?

Je considère comme le sexe mâle de l'espèce ci-dessus décrite des individus qui n'en diffèrent que par les points suivants: thorax un peu plus foncé, avec trois bandes d'un violet métallique, l'intermédiaire la plus large; écusson brunâtre; abdomen un peu brunâtre, avec les trois zones transversales d'un brun plus ou moins foncé; extrémité des balanciers blanche; pieds fauves, avec la base des cuisses, l'extrémité des tibias et des tarses largement brunâtres; ailes un peu plus fauves, avec une petite tache brune vers le milieu et près du bord extérieur.

#### 11. VOLUCELLA VARIEGATA ♂, ♀. — Long. 11 mill.

*Antennarum segmento tertio ante apicem parum attenuato. Antennis brunneis; fronte brunneâ; facie griseo pollinoso, vittâ medianâ et vittis genarum utrinque, brunneis, facie plus ♀ minusve ♂ albidâ; ♂, thorace brunneo nilido, utrinque griseo, maculâ posticâ, id.; scutello pallide brunneo, pleuris brunneo-nigro, maculâ albidâ utrinque subscapulari; ♀, lateribus maculâque posticâ, subalbis; abdomine testaceo, apice incisurisque, latè, nigro-brunneo, ventre pallido, basi et apice nigro; calyptris testaceis, halteribus id. apice albis; pedibus brunneis, genibus tarsorumque basi fulvis; alis griseis, extrinsecus et apice brunnescentibus.*

Troisième article des antennes un peu rétréci à partir de son milieu. Antennes brunes; front brun; face d'un brun sale à duvet gris (♂), blanchâtre et luisante (♀); une bande médiane et une autre, sur chaque joue, brunes; thorax d'un brun foncé luisant, une bande de chaque côté, et une macule au milieu du bord postérieur de nuance plus pâle (♂), blanchâtres (♀); écusson d'un fauve brun; poitrine et flancs noirs, une tache blan-

châtre, ovulaire, lisse, en dessous, de chaque côté; abdomen testacé, avec l'extrémité et toutes les incisions largement teintées de brun foncé; ventre pâle, avec l'extrémité et la base noirâtres; écusson et balanciers testacés, ces derniers à sommet blanc; pieds bruns, genoux et base des tarsi fauves; ailes un peu grisâtres, avec une large zone brunâtre au bord externe, plus foncée vers le milieu et vers l'extrémité, nervures transversales bordées de brunâtre.

Mexique (ma collection).

12. *VOLUCELLA AMETHISTINA* ♂. — Long. 9 mill.

*Antennarum segmento tertio ante apicem parum coarctato. Antennis fulvis; fronte et facie testaceis, vittâ genarum brunneâ; thorace testaceo obscuro, disco lato violaceo metallico; scutello ejusdem coloris; pectore griseo nigro; abdomine purpureo metallico, basi testaceo, ventre subalbido, apice brunneo; calyptris testaceis, halteribus id. apice albis; femoribus testaceis, intus vittis duabus obliquis, pallide brunneis, tibiis tarsisque brunneis, genubus fulvis; alis, testaceis, puncto externo et apice, pallide brunneis.*

Troisième article des antennes un peu rétréci vers son milieu. Antennes fauves; face et front testacés, une ligne brunâtre, fine, sur chaque joue; thorax en dessus d'un testacé obscur, avec un large disque d'un brillant violet métallique; en dessous noirâtre; écusson d'un violet métallique brillant; abdomen, en dessus, cuivreux pourpré, à base un peu fauve; ventre blanchâtre, extrémité noirâtre; cuillerons et balanciers testacés, ces derniers à pointe blanche; cuisses testacées avec deux petites bandes obliques intérieurement, brunâtres; genoux fauves, tibias et tarsi bruns; ailes d'un testacé pâle, plus foncé au bord externe vers le milieu duquel existe un point brunâtre, extrémité un peu brunâtre.

Mexique (ma collection).

13. *VOLUCELLA NIGRIFACIES* ♂. — Long. 7 mill.

*Antennis nigris; facie nigrâ, nitidâ, vittâ genarum fulvâ; undique*

*nigro nitido, exceptis : scutello fulvo ; calyptris albis, nigro marginatis, halteribus testaceis, apice albis ; tarsis fulvis, apice nigris ; alis hyalinis, costâ latè fulvâ, vittâ brevi medianâ transversali, ejusdem coloris, apice latè brunneis.*

Antennes noirâtres ; face d'un noir luisant, avec une bande fauve sur les joues ; corps entièrement d'un noir luisant, excepté : l'écusson, fauve ; les cuillerons blanchâtres bordés de brun, les balanciers fauves à massue blanche ; pieds noirs, tarses fauves, avec l'extrémité noire ; ailes presque hyalines, base et bord externe fauves, une demi-bande, de même couleur, partant du bord externe et atteignant à peine le milieu de l'aile, extrémité, largement, brunâtre.

Mexique (ma collection).

#### 14. VOLUCELLA PULCHRIPES ♂. — Long. 8 mill.

*Antennis obscure fulvis ; facie nitidâ, testaceo pallidissimo, tinctâ, vittis tribus latis brunneis, unâ intermediâ, ad genas duo ; thorace nigro-brunneo nitido, maculâ posticâ fulvâ ; scutello fulvo ; abdomine, vel, brunneo-nigro nitido et griseo pilosulo, vel, utrinque, fulvo et incisuris brunneis ; calyptris halteribusque albidis ; pedibus nigris, genibus femoribusque posticis, basi fulvis ; tarsis testaceis, apice nigris ; alis subhyalinis, apice parum griseis, nervis transversalibus, et vittis tribus transversalibus, ad costam, brunneis, abbreviatis, lineâ costali subapicali fulvâ.*

Antennes fauves ; face d'un blanc testacé luisant, avec trois bandes longitudinales brunes, l'une au milieu, les autres sur les joues ; thorax d'un brun noirâtre luisant (parfois un peu métallique), duvet clair-semé, grisâtre, tache fauve au bord postérieur ; écusson fauve ; abdomen (assez variable de coloration) tantôt d'un brun noirâtre luisant à duvet grisâtre clair-semé, tantôt à côtés fauves et incisions brunes ; balanciers et cuillerons blanchâtres ; pieds noirs, base des cuisses postérieures et genoux fauves, tarses testacés, avec extrémité noire ; ailes presque hyalines, bord externe grisâtre, avec une ligne fauve vers l'extrémité, celle-ci largement brunâtre, toutes les nervures transversales bordées de brun et deux demi-bandes brunes, partant du bord externe, atténuées à l'extrémité, vers le milieu du disque.

Mexique (ma collection).

## 15. VOLUCELLA VARIANS ♀. — Long. 8 mill.

*Antennis testaceis; fronte brunneâ; facie testaceâ, genis, utrinque, brunneo univittatis; thorace testaceo, vittis tribus violaceis, plus minusve perspicuis; scutello plus minusve brunnescente; pectore brunneo nigro; abdomine, basi testaceo, brunneo nitido, vel obscure testaceo, vittis transversalibus incisurisque brunneis, ventre plus minusve brunneo, basi testaceo; calyptris testaceis, halteribus id., apice albis; pedibus testaceis, femoribus basi, tibiis tarsisque apice, latè, plus minusve brunneis; alis, plus minusve testaceis.*

Varie notablement d'intensité dans sa coloration générale. Antennes testacées, face de même couleur, avec une ligne brune sur chaque joue; front d'un brun luisant; thorax testacé, avec trois bandes longitudinales de reflets violacés, plus au moins élargies et colorées; poitrine noirâtre; écusson plus ou moins brunâtre; abdomen à base testacée, tantôt presque entièrement d'un brun luisant avec quelques bandes transversales indistinctement jaunâtres, tantôt avec trois ou quatre bandes transversales fauves; ventre testacé, plus ou moins noirâtre à l'extrémité; cuillerons et balanciers testacés, ces derniers à massue blanche; pieds d'un testacé plus ou moins foncé avec la base des cuisses, l'extrémité des tibias et des tarsi, largement, teintées d'un brun plus ou moins foncé; ailes d'un testacé plus ou moins prononcé.

Mexique (ma collection, plusieurs individus).

## 16. VOLUGELLA VIRIDULA ♀. — Long. 7 mill.

*Antennis fulvis; fronte brunneâ nitidâ; facie pallide viridulâ, inferne fulvâ, genis utrinque vittâ latâ brunneâ; thorace viridulo, disco violaceo, scutello violaceo; abdomine brunneo nitido, vittis tribus transversalibus, in medio segmentorum, viridulis, calyptris halteribusque testaceis; pedibus nigro-brunneo; alis pallide testaceis, ad costam parum et apice fulvescentibus.*

Antennes fauves; front d'un brun luisant; face d'un blanc verdâtre, avec l'extrémité inférieure fauve et une large bande brune sur chaque

joue; thorax d'un testacé verdâtre, avec un large disque de reflets violets, poitrine noirâtre; écusson violet; abdomen d'un brun luisant foncé, avec trois larges zones, d'un verdâtre obscur vers le milieu de chaque segment; ventre brun, à base jaunâtre; cuillerons et balanciers testacés; pieds d'un brun noirâtre, avec un peu de fauve aux genoux; ailes d'un testacé pâle, un peu plus foncé au bord externe, nervures, extrémité, un peu brunâtres.

Mexique (ma collection).

#### 17. VOLUCELLA TRISTIS ♀. — Long. 7 mill.

*Antennis pallide fuscis, basi testaceis; facie fronteque nigro nitido, genis, utrinque, albido vittatis; thorace fulvo nitido, supernè obscure violaceo; scutello brunneo violaceo; abdomine plus minusve brunneo nitido, maculâ utrinque lunulatâ, ad segmentum secundum, vel obscure fulvâ, vel parum albidâ; calyptris, halteribusque pallide testaceis; pedibus brunneis, genibus tarsorumque basi, latè fulvis; alis, pallide testaceis, nervis transversalibus nigris.*

Front portant vers le haut une légère saillie qui se réunit par une sorte de carène obtuse, avec un bourrelet transversal, d'un œil à l'autre, lequel passe au-dessus des antennes.

Antennes brunâtres, à base fauves; front et face d'un noir brillant, une bande jaunâtre sur chaque joue; thorax, écusson, entièrement d'un brun noirâtre luisant; abdomen de même nuance, parfois moins foncée, deuxième segment portant, de chaque côté, une macule, plus ou moins distincte, tantôt d'un fauve obscur, tantôt blanchâtre; ventre pâle, extrémité brune; cuillerons et balanciers d'un testacé blanchâtre; pieds d'un brun foncé, genoux et base des tarsi fauves; ailes un peu brunâtres, un peu plus foncées au bord externe et vers l'extrémité, nervures transversales bordées de brun très-foncé.

Mexique (ma collection).





## VII.

### Espèces nouvelles du genre **CYPHOMYIA**

Par M. J.-M.-F. BIGOT.

---

(Séance du 8 Avril 1874.)

---

Le genre *Cyphomyia* (Wiedemann *Analect. Ent.*, p. 13), formé aux dépens de l'ancien genre *Stratiomys* de Fabricius, comprend actuellement un certain nombre d'espèces exotiques qui proviennent toutes de l'Amérique, sauf une seule décrite par le professeur Rondani. Dans ces derniers temps, le docteur Gerstæcker (*Linnaea Ent.*, 1857), l'a démembré, pour en former deux autres genres (*G. Chordonota*, *G. inermis*; Wiedem., *Ausser Zweifl. Insekt.*, II, p. 55, et *G. copratis*? Walker, *List of Dipt. Insect.*, pl. V, p. 16; *G. Euparyphus*, *loc. cit.*, *G. elegans* Wiedem., *ouvr. cit.*, p. 58).

Je l'ai classé (v. *Ann. Soc. ent. Fr.* 1855) dans ma *Tribu des Tabanides*, *curie des Stratiomydées*.

Je trace plus loin, un tableau synoptique des espèces dont j'ai trouvé les diagnoses chez les auteurs que j'ai pu consulter, afin de faciliter les recherches ultérieures. J'ai marqué des signes X celles qui font partie de ma collection, et X M. celles que Macquart a bien voulu déterminer autrefois pour moi, en écrivant de sa propre main les étiquettes; mais je ne puis garantir la rigoureuse exactitude des caractères spécifiques qui s'y trouvent sommairement indiqués, car non-seulement cela eût exigé la vue des types, mais encore les descriptions tantôt ne sont pas suffisantes, tantôt ne mentionnent que l'un des sexes.

Ensuite je décris deux espèces, appartenant à ma collection, que je considère comme inédites.

Enfin je dois prévenir que je n'ai pu consulter la description de la *C. rubra* Loew; serait-ce la même que celle décrite ultérieurement par Schiner, sous le nom de *C. dispar*?

### Tableau synoptique des Espèces.

1. Abdomen bleuâtre ou noirâtre.....	2.
— D'un testacé plus ou moins fauve.....	37.
2. Ailes non fenestrées, c'est-à-dire, plus claires vers le milieu..	3.
— Fenestrées, c'est-à-dire, plus claires vers le milieu du disque.	36.
3. Thorax, abdomen, unicolores, sans macules blanches distinctes.	4.
— Distinctement maculés de blanc.....	31.
4. Ailes uniformément noires ou noirâtres.....	5.
— Bord interne clair, plus ou moins hyalin.....	15.
5. Cuisses uniformément noirâtres.....	6.
— Plus ou moins testacées à la base.....	14.
6. Tête entièrement d'un noir bleuâtre, ♂ ♀.	
X. <i>C. cyanocephala</i> (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Am. mer.	
— Jaunâtre ou blanchâtre, au moins chez la femelle.....	7.
7. Vertex, front, ni élevés ni gibbeux.....	8.
— Élevés, gibbeux.....	13.
8. Vertex, front, dépourvus de plis saillants, sur les côtés, ♀....	9.
— Un fort pli longitudinal, plus ou moins oblique, sur les côtés, ♀.	12.
9. Hypostôme brunâtre, ♀.	
X. M. <i>C. auriflamma</i> (Wiedem., Zoolog. Magaz.). — Brazil.	
— Jaunâtre ou blanchâtre, ♀.....	10.
10. Thorax avec une bande de duvet doré, en arrière.	
<i>C. chrysodota</i> (Perty, Delect. animal). — Brazil.	
— Dépourvu de bande de duvet doré.....	11.
11. Thorax, ventre, en dessous, à duvet noirâtre.	
X. M. <i>C. violacea</i> (Macq., Dipt. exot., 1855). — Brazil.	
— A duvet blanc ou blanchâtre.	
<i>C. pubiventris</i> (Rondani, 1867). — Cap B.-Sper.	

12. X. *C. verticalis* (Gerst., Linn. Ent., 1856). — Am. merid.
13. *C. cyanea* (Wiedem., Auss. Zweifl. Insekt.; Gerst., Linn. Ent., 1857, non Macquart). — Am. merid.
14. Vertex, front, de chaque côté, munis d'un pli saillant, longitudinal, plus ou moins oblique, ♀.  
X.? *C. affinis* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Venezuela.  
— Dénués de semblables plis.  
*C. varipes* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Am. centr.
15. Ailes, bord externe, outre le stigmate, plus ou moins brunâtre ou grisâtre..... 16.  
— Hyalin, ou presque hyalin, sauf le stigmate..... 20.
16. Antennes noires..... 17.  
— Fauves..... 19.
17. Troisième segment antennal relativement fort allongé.  
*C. gracilicornis* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Brazil.  
— De longueur ordinaire..... 18.
18. Corps bleuâtre; genoux fauves.  
X. *C. geniculata* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Venezuela.  
— Noirâtre; genoux blanchâtres.  
X. *C. simplex* (Walker, List of Dipt. Insect., 1858). — Mexic.
19. *C. ornata* (Id., id., 1854). — Brazil.
20. Antennes noires ou noirâtres..... 21.  
— Plus ou moins fauves ou testacées..... 26.
21. Thorax bleuâtre..... 22.  
— D'un noir opaque..... 25.
22. Thorax avec une bande longitudinale de duvet doré, ♀.  
*C. hybrida* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Brazil.  
— Dépourvu de bande semblable..... 23.
23. Villosité thoracique grise et mélangée de jaunâtre ou de couleur dorée.  
*C. lanuginosa* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Brazil.  
— Uniformément noirâtre ou grisâtre..... 24.
24. Villosité noire ou noirâtre, en avant.  
*C. pilosissima* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Brazil.  
— Uniformément grise.  
*C. claripennis* (Macq., Dipt. exot., 1847. — Brazil.
25. X. *C. tomentosa* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Mexic.
26. Antennes plus ou moins noires ou noirâtres..... 27.  
— Entièrement d'un testacé fauve..... 30.
27. Thorax d'un bleu foncé..... 28.

- D'un noir opaque. . . . . 29.
28. Cuisses postérieures brunâtres.  
*C. flavimana* (Gerst., Linn. Ent., 1857). — Brazil.  
 — Toutes les cuisses blanchâtres, avec l'extrémité brune.  
*C. fascipes* (Walker, List of Dipt. Insect., 1854). — Brazil.
29. Front noir, ♀.  
*C. similis* (Bellard., Saggio di Ditter. Messic., 1859). — Mexic.  
 — Jaune, ♀.  
*C. maculata* (Fabr., Syst. Antl., 1805). — Brazil.
30. *C. pulchella* (Gerst., Linn. Ent., 1857; *maculata*? Wiedem.). — Brazil.
31. Ailes noirâtres, surtout au bord externe.  
*X. M. C. leucocephala* (Wiedem., Zool. Magaz.; *albicaput*? Walker). — Brazil.  
 — Outre le stigmate, bord externe plus ou moins partiellement teinté de brunâtre ou de grisâtre. . . . . 32.
32. Face et front couverts d'un court duvet doré, ♂ ♀.  
*X. C. aurifrons* (Wiedem., Auss. Zweifl. Inseck., 1830). — Am. merid.  
 — Jaunâtres ou blanchâtres; ♀ dépourvus d'un pareil duvet. . . . . 33.
33. Pointes de l'écusson bleuâtres ou noirâtres. . . . . 34.  
 — Blanchâtres. . . . . 35.
34. Antennes noires.  
*X. C. cyanispinis* (J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., 1875). — Amazon.  
 — A base testacée.  
*C. picta* (Schiner, Reise Fregatt. Navarra, 1868). — Am. merid.
35. *X. C. Wiedemanni* (Gerst., Linn. Ent., 1857; *albitarsis*? Wiedem.; *flavipennis* Macq.). — Para.
36. *X. C. fenestrata* (Macq., Dipt. exot., 1846). — Mexic.
37. Antennes noires ou noirâtres. . . . . 38.  
 — A base testacée. . . . . 39.
38. Extrémité des antennes blanche; abdomen, premier segment et suivants, testacés, à bords noirs.  
*X. C. scalaris* (J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., 1875). — Mexic.  
 — Antennes. . . . . ? Abdomen rougeâtre, premier segment noir.  
*C. dispar* (Schiner, Reise Fregatt. Navarra, 1868; *rubra*? Loew). — Colombia.
39. *C. costalis* (Walker, Trans. Linn. Soc., 1854). — Brazil.

## Genre CYPHOMYIA.

## 1. CYPHOMYIA CYANISPINIS ♂. — Long. 15 mill.

*Cæruleo nigro obscuro, maculis argenteis. Antennis.....?, basi nigris; fronte testaceâ; facie ejusdem coloris et albido tomentosâ. Undique nigro cæruleo; thorace vittis tribus, et, postice, vittâ transversâ, villosis argenteis, pleuris albido tomentosis; scutello apice, argenteo villoso, spinis apice fulvis; abdomine, basi, maculis binis, retrorsum, utrinque maculis binis argenteo villosis; halteribus pallide flavis; pedibus nigris, genibus anticis fulvis, tarsis, basi latè albidis; alis, subhyalinis, vittâ medianâ longitudinali, retrorsum truncatâ, brunnescente, stigmatè brunneo nigro, apice latè pallide griseis.*

*Antennes manquent*; les deux premiers articles noirs; front et face testacés, cette dernière avec un épais duvet argenté, de chaque côté; corps entièrement d'un noir bleuâtre foncé; thorax avec trois bandes longitudinales sur le prothorax, et bord postérieur avec une large bande transversale, couvertes d'un très-fin duvet argenté et changeant; écusson avec duvet blanc à son extrémité, les pointes plus foncées avec l'extrémité fauve; flancs noirâtres, à duvet blanchâtre; abdomien, avec deux larges macules, sur le deuxième segment, de couleur argentée changeante, une autre, de chaque côté des quatrième et cinquième segments, couvertes d'un fin duvet argenté; ventre à duvet blanc; balanciers d'un blanc jaunâtre; pieds noirs, genoux antérieurs un peu fauves, tarses antérieurs et intermédiaires avec le premier segment et la base du deuxième blancs, postérieurs avec le premier segment blanc, noir à son extrémité; ailes presque hyalines vers la base, d'un gris très-pâle à l'extrémité, avec une bande longitudinale brunâtre, assez diffuse, s'arrêtant au tiers postérieur du disque et rétrécie en arrière, stigmatè allongé, brun.

Amazonia (ma collection).

## 2. CYPHOMYIA SCALARIS ♂, ♀. — Long. varie : 13 ou 8 mill.

*Testacea, thorace nigro. Oculis supernè contiguïs, ♂ et ♀; antenni*

*capite thoraceque longioribus; pedibus posticis satis elongatis. Antennis nigris, apice latè albidis; fronte nigrâ; facie testaceâ, albido tomentosâ; thorace nigro nitido, prothorace vittis tribus et metathorace maculis tribus subquadratis, intermediâ majore, albido flavo villosis; scutello testaceo, spinis pallidis; halteribus flavis; abdomine testaceo, vittâ medianâ incisurisque nigris, ventre flavido; pedibus testaceis, posteriorum trochanteribus femoribusque late, apice brunneis; alis ferè hyalinis, apice parum griseis, stigmate testaceo.*

Les yeux contigus, en dessus, *dans les deux sexes*. Antennes plus longues que la tête et le thorax réunis; pieds postérieurs un peu allongés. Antennes noires, avec la moitié apicale de la *massue*, ou troisième division, blanche; front noir, face testacée à duvet blanc; thorax d'un noir assez luisant, en avant, avec trois bandes longitudinales, et, en arrière, trois macules de duvet gris jaunâtre, l'intermédiaire, presque carrée, est la plus grande; flancs noirâtres, à duvet grisâtre; écusson testacé, épines d'un blanc jaunâtre; balanciers d'un blanc jaunâtre pâle; abdomen testacé, une bande intermédiaire et toutes les incisions noires; ventre jaune pâle; pieds testacés, hanches postérieures ainsi que l'extrémité des cuisses, largement et principalement en dessous, brunâtres; ailes presque hyalines, avec l'extrémité d'un grisâtre pâle et le stigmate un peu testacé.

Je considère comme des femelles quelques individus absolument semblables aux autres, si ce n'est qu'à la partie postérieure du dernier segment abdominal les organes génitaux forment une saillie assez prononcée. Si mon opinion était ultérieurement vérifiée, il me semble qu'en raison de l'allongement très-notable des antennes, ainsi que des pieds postérieurs, enfin à cause du rapprochement des yeux, *dans les deux sexes*, l'espèce pourrait être prise comme type d'un genre nouveau?

Mexique (ma collection).

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

---

# BULLETIN DES SÉANCES

Recueilli par M. DESMAREST, Secrétaire

ET

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Rédigé par M. BEDEL, Archiviste adjoint

-oXo-

**Année 1875**

-oXo-

### MEMBRES DU BUREAU :

<i>Président.</i> . . . . .	MM. Eugène SIMON.
<i>Vice-Président.</i> . . . . .	Paul MABILLE.
<i>Secrétaire</i> . . . . .	Eugène DESMAREST.
<i>Secrétaire adjoint</i> . . . . .	Hippolyte LUCAS.
<i>Trésorier.</i> . . . . .	Lucien BUQUET.
<i>Trésorier adjoint</i> . . . . .	Émile RAGONOT.
<i>Archiviste-Bibliothécaire</i> . . . . .	Jules FALLOU.
<i>Archiviste-Bibliothécaire adjoint</i> .	Louis BEDEL.

---

70, 1911

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

---

**Séance du 13 Janvier 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

*35 membres présents.*

M. le docteur Le Maout assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance lu par le Secrétaire, M. C.-E. Leprieur remercie vivement ses collègues de la bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner pendant tout le temps qu'il a eu l'honneur d'exercer les fonctions de Président. Il cède ensuite le fauteuil au Président élu pour l'année 1875.

M. Eugène Simon, avant de reprendre l'ordre du jour de la séance, lit le discours qui suit :

**Chers collègues,**

Je ne saurais trop vivement vous exprimer ma reconnaissance pour la haute distinction dont vous avez bien voulu m'honorer par votre vote de la dernière séance.

Il eût été bien téméraire à moi, encore inexpérimenté et presque au début de mes études scientifiques, d'accepter la présidence de la Société entomologique, jusqu'ici réservée à des collègues plus anciens ou d'un mérite mieux établi, si je n'étais assuré à l'avance de cette bienveillante indulgence, qui est de tradition parmi vous, et dont vous m'avez déjà donné de nombreuses preuves en admettant dans vos Annales mes premiers essais.

La spécialité restreinte dans laquelle je me suis renfermé jusqu'ici, m'écartant résolument des voies rebattues, a sans doute déterminé votre choix.

Vous vous êtes souvenus que la branche importante de l'entomologie, à laquelle je me suis exclusivement consacré, n pris, on peut le dire, naissance au milieu de nous, avec Latreille, le fondateur des premiers genres d'Arachnides, avec Walckenaer, dont le *Tableau des Aranéides* est encore la base des travaux modernes, avec Léon Dufour enfin, l'illustre naturaliste de Saint-Sever, qui, en maintes circonstances, a manifesté sa prédilection pour les Araignées, qu'il appelait « l'*Institut de l'Entomologie.* »

Les arachnologues, toujours peu nombreux, ont été souvent l'objet de vos distinctions : en 1841, Walckenaer présidait avec éclat la Société entomologique; en 1860, vous avez décerné le titre éminent de président honoraire à Léon Dufour; enfin, parmi les nombreux titres qui, en 1869, ont désigné à vos suffrages M. le professeur Paul Gervais, sa part de collaboration à l'*Histoire naturelle des Insectes aptères* n'était certainement pas l'un des moindres. Cette année encore vous avez voulu donner une marque d'encouragement aux études arachnologiques; mais cette fois vous avez peut-être oublié que le mérite scientifique reposant sur de nombreux et importants travaux, l'ancienneté, l'expérience sont les qualités ordinaires d'un président.

Aussi le grand honneur qui m'est dévolu aujourd'hui ne m'autorise-t-il pas à croire que je serai toujours à la hauteur des fonctions difficiles que vous m'avez confiées; il me prouve seulement que vous avez apprécié avec bienveillance mes études constamment dirigées vers le même but et les efforts que je tente en ce moment pour publier une *Arachnologie française*, qui, malgré ses imperfections, contribuera, je l'espère, à combler une lacune, en ajoutant un chapitre à l'œuvre vraiment nationale commencée avec tant de succès par plusieurs collègues : pour les Lépidoptères, par M. Berce; pour les Coléoptères, par MM. Fairmaire et Laboulbène, et, en dernier lieu, par M. Fauvel.

Ce témoignage si précieux de sympathie et d'approbation ne peut que m'engager à persévérer dans la voie que je me suis tracée; je m'efforceraï donc de terminer promptement le travail entrepris sur les *Arachnides de France*, et je m'attacherai spécialement à aplanir les débuts, toujours un peu arides, à ceux de nos collègues qui se laisseraient, comme moi, séduire par les études arachnologiques.

Malgré toute ma bonne volonté, je serai certainement plus embarrassé

pour justifier votre choix comme président de la Société entomologique ; aussi, mes chers collègues, je fais appel à votre concours éclairé pour suppléer aux qualités qui me manquent pour vaincre toutes les difficultés de ma tâche.

Je ne veux pas détourner plus longtemps votre attention des communications intéressantes que vous avez à entendre au cours de cette séance ; toutefois, je ne terminerai pas sans vous prier de vous joindre à moi pour voter les meilleurs remerciements à MM. les membres du Bureau de l'année 1874 : M. Leprieur, auquel je succède au fauteuil de la présidence ; M. Desmarest, M. L. Buquet et M. Fallou, dont le zèle traditionnel ne s'est pas démenti un seul instant.

Ce discours est accueilli par les applaudissements unanimes de la Société, qui en décide l'impression dans le Bulletin.

La Société vote ensuite des remerciements à son ancien Président, ainsi qu'à tous les membres du Bureau et des Commissions spéciales pour l'année qui vient de se terminer.

*Rapport.* M. Lucien Buquet, trésorier, présente un rapport détaillé, avec pièces à l'appui, sur les recettes et les dépenses de la Société pendant l'exercice 1874 ; il montre que, toutes les dépenses payées, l'encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 1875 est d'un peu plus de 500 francs.

Une Commission spéciale, composée de MM. Berce, L. Reiche et Jules Thevenet, est chargée par le Président, aux termes de l'article 19 du règlement, de présenter à la prochaine séance un rapport sur les comptes que le Trésorier vient de déposer sur le bureau.

*Lectures.* M. Bar adresse, par l'entremise de M. J. Fallou, un mémoire ayant pour titre : Note pour servir à l'histoire des Insectes Lépidoptères de la Guyane française ; révision de la famille des *Palindidæ*, de la division des Noctuérites. Travail accompagné de trente et une figures dessinées et coloriées d'après nature par M. Poujade.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau la 16<sup>e</sup> partie de son Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes :

Cette partie comprend d'abord le genre *Coccus*, qui forme le passage entre le groupe des Dactyloptes et celui des Monophlébites, et qui se

distingue par les antennes de la femelle de six articles, l'absence de l'anneau génito-anal poilu et la présence d'yeux et d'ocelles dans le mâle; — puis le groupe des Monophlébites, composé des Cochenilles présentant onze articles aux antennes chez la femelle et dix articles chez le mâle, avec des yeux à facettes chez ce dernier.

L'auteur place plusieurs genres dans ce dernier groupe :

1° Le genre *Iceria*, qu'il avait mis à tort avec les Dactyloptes, par suite de la présence de onze articles aux antennes, et non de dix comme il l'avait dit précédemment, et de l'absence de l'anneau génito-anal, qui n'offre pas les poils ordinaires qui l'accompagnent, mais un simple anneau.

2° Le genre *Guerinia* Targioni-Tozzetti, pour le *Coccus serratulæ* Fab. (= *picridis* Fonscolombe. = *fabæ* Guérin. = *hirticornis* ♂ Fonscolombe).

3° Le genre *Drosicha* Walk., pour une espèce qui ne présente que neuf articles aux antennes, mais qu'il pense être une larve femelle ou un mâle d'une Monophlébite quelconque. — Exemple : *Drosicha contrahens* Walk.

4° Le genre *Leachia*, pour des espèces de Monophlébites ne présentant pas de fimbriatures aux bords latéraux de l'abdomen. — Ex. : l'espèce d'Europe *L. fuscipennis* Burm.

5° Le genre *Monophlebus* Leach, pour tous les Monophlébites présentant des laciniatures plus ou moins longues. — Ex. : *M. Burmeisteri*, *Leachi*, *Illigeri*, *atripennis*, etc., toutes espèces exotiques.

6° Le genre *Ortonia*, pour deux espèces de l'Amérique équatoriale qui présentent, comme les *Monophlebus*, onze articles aux antennes et ressemblent, par la grande agglomération de matière cotonneuse, aux *Orthezia*, mais qui s'en éloignent par des caractères propres à ces derniers. — Ex. : *O. Bouvari* et *Uhleri*.

*Communications.* M. J. Fallou, archiviste-bibliothécaire, fait savoir que, pendant l'année qui vient de se terminer, le nombre des livres empruntés à la bibliothèque a été assez considérable. En effet, trente-neuf de nos collègues ont emprunté 135 ouvrages.

— M. le docteur Puton adresse une note, dont il est donné lecture, sur des questions de nomenclature relatives aux genres et aux espèces en

entomologie. — Cette note a été imprimée depuis dans les *Petites Nouvelles entomologiques*.

— M. le docteur Al. Laboulbène fait la communication suivante :

Les métamorphoses des insectes sont toujours un des points les plus intéressants de leur histoire. J'ai fait connaître dans nos Annales (1874, page 45, planche 2, N° 1) une *peau durcie de larve, renfermant une autre dépouille incluse, trouvée à Cannes*. Je pensais en la publiant, et j'ai encore la même opinion, qu'il s'agit d'un Coléoptère à hypermétamorphose. J'appelais de nouvelles recherches à ce sujet.

M. Valéry Mayet a entendu mon appel ; il vient de m'apprendre qu'il a trouvé aux environs de Montpellier les étranges peaux durcies de larves dont il s'agit. Il pense que la dépouille incluse recouvre une deuxième et peut-être une troisième larve ayant de l'analogie avec celles des *Sitaris*. Notre zélé collègue va rechercher activement ces dépouilles, tant extérieures qu'internes, et tâcher d'arriver à connaître la métamorphose en nymphe. Peut-être découvrira-t-il l'insecte parfait.

— M. Henry de la Cuisine adresse les dessins de deux *Carabus* de sa collection qui lui semblent devoir être signalés à la Société :

1° L'un, provenant du Chili, se rapproche du *C. chilensis* par la sculpture des élytres, mais s'en distingue par sa taille plus grande et surtout par la brillante coloration de ses élytres ;

2° L'autre est une aberration du *C. splendens*, surtout remarquable par l'énorme développement de la partie postérieure du corps, qui lui donne une physionomie toute particulière.

— M. le docteur Gobert communique la note suivante :

M. Duverger, de Dax, me communique un caractère différentiel qui n'a pas encore été signalé, je crois. Il s'agit de distinguer l'*Hydrophilus piceus* du *pistaceus*. Certains auteurs ont proposé de confondre ces deux espèces, mais elles sont bien réelles. Le *pistaceus* diffère du *piceus*, non-seulement par l'absence de la petite épine suturale et la dilatation plus aiguë du cinquième article des tarsi antérieurs chez le mâle, mais encore par un autre caractère constant et commun aux deux sexes. Ce caractère consiste dans le sillon de la carène prosternale, peu indiqué dans le *piceus* et profondément creusé en cuiller dans le *pistaceus*.

Généralement, lorsqu'on prend des Hydrophiles, ils sont couverts en dessus de vase, et il est difficile de distinguer la petite épine suturale sur le lieu de chasse. Le dessous est, au contraire, généralement propre et luisant, et il sera facile, même sans le secours de la loupe, de savoir si l'on a affaire à un *H. pistaceus* ou à un *H. piceus*.

— M. Albert Fauvel adresse la description d'un *Osorius* nouveau de la faune méditerranéenne :

La faune des Staphylinides méditerranéens s'est augmentée, dans ces derniers temps, de plusieurs genres extrêmement remarquables, et j'ai eu la bonne fortune d'en publier quelques-uns dans la *Faune gallo-rhénane*. En tête de ces genres se plaçaient naturellement, par l'intérêt géographique, les *Cylindrogaster* et *Leptotyphlus* (v. *Faune gallo-rhén.*, III, p. 213, et *Suppl.*, p. 35), le dernier formant même une section, sinon une tribu nouvelle, dans l'immense famille des Brachélytres.

Il est advenu alors de cette famille comme de toutes celles sur lesquelles une monographie appelle l'attention, c'est que les chercheurs s'y sont voués avec plus de zèle et qu'elle s'accroît chaque jour de découvertes plus importantes.

En voici une dont je désire, sans plus de retard, entretenir la Société.

La section des *Osorii*, démembrée des Oxytétiens, ne comptait jusqu'ici qu'un genre méditerranéen, *Cylindrogaster*, de Corse et de Sardaigne. J'avais déjà indiqué, dans une note de ma *Faune* (p. 213) que M. Peyron pensait avoir trouvé une fois, à Beyrouth (Syrie), un insecte de la même section, qu'il rapportait au genre *Holotrochus* Er., d'Amérique et de Madagascar; mais cette détermination générique me paraissait douteuse.

J'ai dû la communication de deux exemplaires d'une espèce du même groupe à M. Bauduer, de Sos. Je m'empresse d'en donner la description :

**OSORIUS SYRIACUS** \*. — Noir, brillant, à pubescence rare, pileuse, flave; partie antérieure de la tête, corselet et élytres, surtout vers la suture, d'un roux de poix; palpes, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre; tête moins brillante, couverte de stries parallèles très-nettes, se perdant en arrière dans une très-fine carinule du vertex; celui-ci transversalement lisse et brillant; nodosités surantennaires bien marquées, assez saillantes; corselet assez court, à côtés subparallèles, rétrécis ensuite et sinués vers la base, dont les angles sont obtus; à ponctuation forte et

dense, avec un espace longitudinal lisse, étroit; écusson lisse; élytres un peu plus longues que le corselet, à ponctuation assez forte, peu profonde et peu serrée, celle de l'abdomen plus fine, très-éparse, presque nulle sur le milieu, en dessus; jambes antérieures triangulaires, à cinq denticules, les deux apicaux bien plus robustes. — Long. 4 mill. — Port-Saïd (1).

Cette espèce, de la taille du *latipes* Say, de l'Amérique du Nord, appartient au groupe des *Osorius* indiens à tête striolée, et paraît se placer à la suite du *rufipes* Mots., des Indes-Orientales. Elle habite sans doute, comme ses congénères, sous l'écorce des arbres pourris, qu'elle perfore de galeries à la manière des Xylophages.

— M. de Harold envoie, par l'entremise de M. Sallé, la note qui suit :

C'est à tort que M. L. Reiche a adressé dernièrement au Catalogue de Munich le reproche d'avoir omis les *Anthrenus gloriosæ* et *maculatus* de Fabricius. Le premier, qui appartient au genre *Æthriostoma*, y figure à la page 917; le deuxième, qui est un *Cryptorhopalum*, à la page 920.

Je ne puis non plus adopter la synonymie de l'*Anthrenus museorum* telle que notre savant collègue la propose. D'après lui, l'espèce de Linné serait décrite sur un exemplaire mal conservé de l'*A. verbasci*. Or, le *verbasci* L. ne se trouvant pas dans les collections, le *museorum*, qui lui est identique, ne peut donc non plus venir s'y loger. Le *museorum* L. ne fréquenterait donc pas nos boîtes, malgré l'indication précise de l'auteur : « Habitat in museis. » Cette conclusion me paraît inadmissible.

— M. des Gozis communique la note suivante :

M. Kraatz (Bull. 1874, p. CCLXIX) s'oppose à la réunion des *Aphodius obliteratus* Panz. et *contaminatus* Herbst, et, d'après Erichson, indique, pour les différencier, la forme des éperons des tibias antérieurs chez le mâle. Je ne parle pas du brillant qui devient naturellement d'autant plus vif que la pubescence est moins conservée.

Or, après examen d'une longue série d'exemplaires, je suis arrivé à cette conclusion que la forme des éperons varie presque indéfiniment, non-seulement de sexe à sexe, mais d'individu à individu; mieux encore, de membre à membre, et qu'il ne faut pas accorder à ces changements

(1) D'après les premiers renseignements qu'il avait reçus, M. Fauvel croyait cette espèce originaire de Syrie.

beaucoup plus d'importance qu'aux variations des saillies frontales chez les *Onthophagus*.

Au reste, la question a déjà été discutée et résolue dans le sens que j'indique par des auteurs de grande autorité, MM. Rey et Mulsant, au sujet des *Aph. prodromus* et *punctatosulcatus*, qu'ils séparent, il est vrai, mais par d'autres caractères que ceux tirés des éperons auxquels ils refusent confiance. Aussi n'aurais-je pas cru devoir reproduire des arguments connus, malgré toute l'autorité qui s'attache au nom de M. Kraatz, si cela ne me fournissait l'occasion de répondre en même temps à notre confrère M. Elzéar Abeille, qui me propose deux objections tirées, l'une, des pores sétigères de la partie explanée inférieure du corselet, qui seraient plus petits chez l'*obliteratus*, l'autre, de la plaque métasternale, dont la forme et la ponctuation varieraient.

La première différence n'est qu'une question de plus ou de moins; les pores sétigères, plus gros chez certains exemplaires, deviennent progressivement et sans saut brusque plus faibles et plus nombreux; mais je n'ai pas remarqué que leur nombre ou leur grosseur eussent quelque influence sur l'abondance plus ou moins grande des cils qui y naissent.

Il est vrai, pour la plaque métasternale, qu'elle présente souvent des différences assez considérables; mais, outre que ces différences passent par des gradations insensibles, je n'ai jamais remarqué qu'une forme ou bien l'autre fût plus spécialement affectée à une race ou bien à l'autre; et cependant ce serait là un point capital, car pour qu'un caractère eût une valeur incontestable, il faudrait qu'il se reproduisît identique chez tous les individus identiquement ciliés; mais, loin de là, dans une série d'individus à corselet glabre, j'ai pu réunir tous les types auxquels se rattachent les différents états de la plaque métasternale, qui est tantôt excavée, tantôt sillonnée, tantôt plane, tantôt enfin offrant quelques traces peu visibles d'une carène longitudinale, et cela avec de grandes différences de ponctuation et de forme.

— M. Éd. Lefèvre fait connaître un nouveau genre d'Eumolpides provenant de Perse :

BEDELIA. — Corpus breviter oblongum, parum convexum, glabrum. Caput usque ad oculos in thorace insertum; epistomate fronte continuato; antice subarcuatim emarginato; oculis rotundatis, intus sinuatis. Antennæ filiformes, dimidii corporis longitudinem æquantés, articulis duobus pri-



mis incrassatis. Prothorax fere quadratus, subcylindricus, basi recte truncatus, lateribus valde deflexis, subrectis, concinue marginatis, angulis anticis obtusis, posticis acutis. Scutellum parvum, apice rotundatum. Elytra prothorace basi latiora, parum convexa, lateribus subparallela, apice late rotundata, lineatim punctata. Prosternum oblongum, inter coxas nonnihil angustatum. Episterna prothoracis margine antico valde convexa, angulo externo usque ad angulum thoracis producto. Pedes mediocres, femoribus anticis et posticis subtus in medio dente minuto et acuto armatis; tibiis quatuor posticis extus ad apicem emarginatis, sinu dense ciliato; tarsorum articulis tribus primis gracilibus, inter se æqualibus, quarto elongato, unguiculis bifidis.

Voisin du genre *Chloropterus* Moraw., ce nouveau genre s'en distingue par la forme du prothorax et par les crochets des tarsi qui sont bifides. Les deux espèces dont il se compose sont originaires de Perse et font partie de la collection de M. L. Bedel.

1. B. INSIGNIS. — *Breviter oblonga, parum convexa, saturate fulva, subnitida, antennis pedibusque paulo dilutioribus; oculis sicut et mandibulis nigris; pectore piceo; prothorace, elytrorum dimidio postico, suturaque tota, nigro-piceis, obscure viridi-tinctis.* — Long. 3 1/2 mill.; lat. hum. 2 mill. — Hab. Ourmiah (Perse).

Capite parvo; epistomate fronteque creberrime rugoso-punctatis; vertice convexo, disperse et minus fortiter punctato, longitudinaliter profunde sulcato; prothorace subquadrato, convexo, crebre (præsertim ad latera) satque fortiter punctato, spatio lævi in medio disci instructo, et utrinque breviter obsolete impresso; scutello lævi; elytris basi prothorace latioribus, infra humeros prominentes transversim evidenter impressis, sat fortiter lineatim punctatis (interstitiis planis, minutissime disperse punctulatis), ad latera utrinque costula lævi parum elevata longitudinaliter instructis et juxta suturam apicem versus evidenter unistriatis.

2. B. ANGUSTATA. — *Breviter oblonga, multo angustior, convexiuscula, fulva, subnitida; capite prothoraceque rufo-fulvis; oculis sicut et mandibulis nigris; elytrorum sutura tota picea.* — Long. 3 mill.; lat. hum. 1 1/3 mill. — Hab. Ourmiah (Perse).

Capite parvo, inter oculos sulco profunde arcuato instructo; epistomate fronteque creberrime rugoso-punctatis; vertice convexo, disperse minusque fortiter punctato, longitudinaliter satis profunde sulcato; prothorace

subquadrato, convexo, minus crebre subtiliusque punctato, in medio disci spatium lævi notato; scutello impunctato; elytris basi prothorace paulo latioribus, infra humeros prominentes vage transversim impressis, subtiliter lineatim punctulatis (interstitiis planis, lævissimis).

— M. Éd. Lefèvre fait remarquer que le *Nodostoma bimaculata*, décrit par M. Raffray dans la Revue Zoologique (1873, p. 385) et provenant d'Algérie, doit entrer dans le genre *Chloropterus*. L'examen d'un exemplaire typique qui lui a été communiqué par M. L. Fairmaire ne laisse aucun doute à cet égard. D'ailleurs toutes les espèces connues jusqu'ici du genre *Nodostoma* sont essentiellement asiatiques.

— M. Lichtenstein lit les notes qui suivent :

1° En examinant avec notre collègue M. le docteur Giraud une boîte contenant les Hyménoptères du groupe des Crabronites récoltés au mois de juillet sur les plages de la Méditerranée, près de Cette, nous y avons trouvé l'*Oxybelus arabs* de Lepelletier, qui le décrit comme africain et pour lequel Dahlbom, qui ne le connaissait aussi que par un exemplaire venu d'Afrique, avait proposé la création du nouveau genre *Notoglossa*.

La forme, élargie en langue, du prolongement de l'écusson justifierait l'établissement du genre de Dahlbom (Hym. Europ., p. 514. = *Notoglossa sagittata* ♀ Dhlb., Afriq.), et je proposerais d'inscrire dans notre faune française le *Notoglossa arabs* avec la diagnose générique de Dahlbom et la description spécifique de Lepelletier (Suites à Buffon, t. III, p. 212), comme insecte du département de l'Hérault.

Peut-être l'espèce française devra-t-elle être séparée de celle d'Afrique, qui avait l'appendice scutellaire entaillé et l'anus noir, tandis que la nôtre a l'appendice tronqué droit et l'anus ferrugineux; mais il faudrait en avoir une série plus nombreuse pour décider la question.

2° Notre collègue M. Riley a fait à l'Association américaine pour l'avancement des Sciences une communication fort intéressante, sur laquelle je crois devoir appeler l'attention de notre Société.

Il y aurait une plante, la *Sarracenia variolaris*, dont les feuilles en entonnoir seraient disposées de façon à attirer et faire prisonniers tous les insectes qui s'en approchent. Jusque-là rien d'extraordinaire: nous avons le même phénomène en Europe. Mais, de plus, la *Sarracenia vario-*

*laris* distillerait une liqueur qui s'amasse au fond de l'entonnoir, et dans laquelle les insectes pris sont dissous et réduits en purin ou engrais liquide. Cet engrais pourrait passer aux racines de la plante par des cellules tubulaires traversant longitudinalement le pétiole des feuilles et arrivant aux racines. Enfin, tandis que cette plante insectivore se nourrit des divers ordres d'Articulés, un petit Lépidoptère, la *Xanthoptera semicrocca* G., vient impunément déposer ses œufs sur cette feuille redoutable, et sa chenille la dévore. Un Diptère nouveau, que M. Riley nomme *Sarcophaga sarraceniæ*, va encore plus loin, puisqu'il laisse tomber sa larve dans le liquide meurtrier pour tous les autres insectes et que cette larve y vit très-bien, y acquiert tout son développement et ne l'abandonne que pour aller se transformer sous terre en insecte parfait.

Cette merveilleuse histoire est racontée par notre collègue avec cette clarté de description et cette sûreté de coup d'œil qui lui ont valu tant de réputation aux États-Unis.

3° J'ai reçu une nouvelle lettre de Collioure ayant rapport au *Vesperus Xatarti*. Un de mes amis, sur ma demande, avait promis 15 centimes par insecte pour ceux que ses vigneronns lui apporteraient. Il en a reçu 86 exemplaires en un seul jour. Il prétend que quelques-uns de ses voisins ont renoncé à planter de la vigne, parce que les jeunes pieds étaient détruits par les larves des *Vesperus*.

Il paraîtrait aussi que ceux qui prétendent que l'insecte paraît en février et ceux qui le font paraître en novembre ont raison les uns et les autres. Il y a deux apparitions d'insecte parfait, l'une, dont j'ai distribué une cinquantaine d'exemplaires (reçus vivants) à mes collègues il y a un mois, et l'autre qui arrivera en février. Cependant les œufs des pontes de décembre ou de celles de février éclosent à peu près ensemble dans les premiers jours de mai.

Je fais, en outre, circuler la figure de la nymphe, seul état non représenté encore dans nos Annales, nymphe qui n'a, du reste, rien de particulier. (Voir Annales, p. 93 et pl. 4, N° I, fig. 34.)

— M. Bellier de la Chavignerie adresse, par l'entremise de M. Buquet, une communication relative à deux Lépidoptères :

1° *Heliodes arbutoides (jocosa* Zeller). — Pendant une excursion entomologique que j'ai faite dans les Basses-Alpes l'été dernier, je pris, aux

environs de Digne, sur la montagne de la Colette, dans les premiers jours de juin, un exemplaire très-frais de cette charmante Noctuelle. De retour chez moi je pus constater, en comparant ma capture avec les individus que j'avais recueillis en Sicile (Messine) au commencement d'avril, que le type des Basses-Alpes était identiquement semblable au type sicilien. Il y a une vingtaine d'années, M. de Graslín avait déjà rencontré au Vernet, dans les Pyrénées-Orientales, un individu de cette même espèce qui appartient donc bien à la faune de notre pays, et il est à supposer qu'elle doit habiter aussi quelques autres de nos départements méridionaux, mais je crois que cette *Heliodes* est rare en France, tandis qu'elle m'a paru être assez commune en Sicile, où elle a, sans doute, deux générations par an.

Je rappellerai, pour compléter cette note, que, dans un travail sur les Lépidoptères de Sicile que j'ai publié dans nos Annales, année 1860, je proposais de remplacer le nom de *jocosa*, imposé par Zeller à cette Noctuelle, par celui d'*arbutoides*, parce qu'il existait déjà une Noctuelle *jocosa*, décrite antérieurement par M. Guenée dans le Species, vol. V, p. 37.

2° *Lycæna Alexis* hermaphrodite. — Les deux ailes et l'antenne du côté gauche sont celles d'un mâle ; les deux ailes et l'antenne du côté droit celles d'une femelle. A gauche, le thorax et l'abdomen sont bleus ; à droite, ils sont bruns. Ce Lépidoptère est donc, extérieurement du moins, un hermaphrodite complet.

Ce cas remarquable d'hermaphrodisme est tout à fait l'inverse de celui publié et figuré dans nos Annales, année 1835, par Al. Lefebvre, car chez l'*Alexis* hermaphrodite dont il parle, le sexe mâle était à droite et le sexe femelle à gauche.

Le nouvel hermaphrodite que je signale à la Société a été pris au mois de juin dernier à Meulan (Seine-et-Oise) par M. Testelin, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

— M. Ch. Brisout de Barneville lit la note qui suit :

M. Paul Bauduer, de Sos, vient de m'écrire qu'il avait trouvé, il y a dix ans environ, sur des truffes, une petite espèce d'*Anisotomidæ* qui avait été d'abord regardée comme un *Agaricophagus cephalotes*, puis comme un *Colenis dentipes*. Dernièrement, étant chez un de ses amis qui faisait sa récolte de truffes, M. Bauduer se mit à recueillir tous les petits insectes qu'il vit courir au milieu de ces tubercules, et il reconnut en les étudiant

la même espèce qu'il avait autrefois capturée dans les mêmes circonstances.

Notre collègue vient de m'envoyer ces petits insectes pour les examiner, et j'ai pu vérifier que j'avais affaire au *Colenis Bonnairi* Duv., espèce que j'avais aussi trouvée dans les mêmes conditions en compagnie des *Colenis dentipes* et *Anisotoma cinnamomea*; il est donc certain maintenant que ce *Colenis* vit aux dépens de diverses espèces de truffes.

Parmi les autres Coléoptères que contenait l'envoi, je signalerai, comme intéressant, un exemplaire de l'*Anisotoma Caullei* pris par M. Bauduer aux environs de Sos, et un individu du très-rare *Anisotoma lucens*, envoyé de Hongrie. J'ajouterai aussi à la liste des Anisotomes de France l'*A. macropus* Rye, que j'ai pris en fauchant le soir dans les forêts de Saint-Germain et de Fontainebleau, au mois de juillet.

— M. P. Mabille fait passer sous les yeux de la Société un individu du *Papilio Alexanor* et dit à ce propos :

Je présente à la Société un exemplaire du *P. Alexanor* qui a été pris en juillet 1863 dans la plaine d'Hendaye, sur la Bidassoa. Ce fait est très-curieux, car les localités du *P. Alexanor* ne sont pas nombreuses, et jusqu'à présent il semblait n'avoir pas de station plus occidentale que les environs de Digne. Indiqué en Espagne assez vaguement, il n'a pas été retrouvé d'une manière certaine et n'a été considéré comme espagnol ni par Rambur dans son Catalogue systématique, ni par M. Staudinger dans son grand Catalogue de 1870.

— M. E.-L. Ragonot dit que, dans sa note sur les espèces de Lépidoptères qui vivent en parasites dans des galles produites par divers insectes (Bulletin 1874, p. CCXLII), il a indiqué sous le nom de Phycide? une chenille qui se rapporte à la *Pempelia gallica* Stgr., découverte par M. Staudinger dans une grande galle sur la *Pistacia terebinthus*, produite par des Aphidiens; M. Millière a trouvé la même chenille dans les galles du *Pistacia lentiscus*.

Notre collègue ajoute qu'on a imprimé (*loco citato*) que la chenille de la *Steganophycha corticana* vivait dans l'écorce du chêne. C'est sur les feuilles qu'il faut lire.

— M. J. Thevenet présente les observations qui suivent :

J'ai reçu récemment de l'un de mes frères qui habite la Californie, un envoi considérable d'insectes, que je suis occupé à préparer.

Cet envoi contiendra vraisemblablement beaucoup d'espèces nouvelles, comme ceux qui l'ont précédé. J'ai déjà remarqué bien des choses intéressantes, de grands *Omus*, le magnifique *Pleocoma fimbriatus*, un joli insecte du genre *Dasycerus*, créé par Brongniart en 1799 et qui, jusqu'ici, ne renferme que trois espèces, toutes européennes, etc.

J'ai reçu aussi un grand nombre de galles de formes curieuses, renfermant des insectes vivants qui probablement vont bientôt éclore. Si parmi nos collègues il en est un qui s'occupe des *Cynips*, je lui serais très-reconnaissant s'il voulait me prêter son concours pour étudier ces singulières productions qui peuvent fournir une occasion de recueillir quelques observations nouvelles.

*Membre reçu.* M. le docteur Louis Koch, de Nuremberg (*Arachnides*), présenté par M. E. Simon. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Bedel et H. Lucas,

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 13 JANVIER 1875 (1) :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*,  
2<sup>e</sup> série, n° 7.

P. 1, Discours de M. Candèze, président.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*,  
t. LXXX, n° 1.

ROESLER, p. 29, Apparition du *Phylloxera* dans la province rhénane de Prusse, sur des vignes américaines.

(1) Les ouvrages marqués d'un astérisque (\*) sont ceux offerts soit par les auteurs, soit par diverses personnes ou Sociétés savantes; ceux marqués de deux astérisques (\*\*) ont été acquis sur les fonds Pierret; et ceux n'en n'ayant pas ont été échangés contre les *Annales*. Les publications qui ne renferment pas d'entomologie sont accompagnés du signe ☉.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, t. XI, n° 128.

R. MURRAY, p. 169, Notes on Japanese Butterflies, with descr. of new genera and species. — DOUGLAS et SCOTT, p. 173, British Hemiptera. — Additional Species. — MATHEW, p. 175, Notes on the habits of *Cicada gigas*. — H. BATES, p. 177, Notes on Cicindelidæ and Carabidæ (n° 19). — H. GORHAM, p. 180, Descr. of new species of *Eumorphus* and *Corynomalus*. — W. HEWITSON, p. 182, Descr. of 6 new species of Butterflies from South America, West Africa and Borneo. — BARRETT, p. 191, Notes on British Tortrices (suite).

Notes. — P. 184, Hemiptera, synonymic notes. — P. 186, Larva of *Anerastia lotella*. — P. 188, How to rear *Bombyx rubi* from the larva.

Revue. — P. 189, Supplement to Harvesting Ants and Trap-door Spiders, by Traherne Moggridge. — P. 190, Proceed. of the Ent. Soc. of London. — South London Ent. Society.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n° 51, janvier 1875.

MÉGUELLE, p. 30, Digne et ses environs, Notes d'un lépidoptériste (fin). — P. 35, Les Insectes de l'églantier. — P. 37-43, Notes entomologiques.

\* *Investigateur (L)*, *Journal de la Société des études historiques*, n° 6, 1874. ○\* *Société Linnéenne du nord de la France*, Bulletin n° 31.

P. 191, Note sur les Insectes xylophages.

\* *Travaux de la Commission départementale de défense contre le Phylloxera (Pyrénées-Orientales)*, 1874.

## Ouvrages divers.

## \* BORRE (PREUDHOMME DE). Note sur les Géotrupides qui se rencontrent en Belgique. Broch. in-8°. (Extr. des Ann. de la Soc. ent. de Belgique, t. XVII, 1874.)

(1875)

Bulletin II.

- \* BORRE (PREUDHOMME DE). Notice sur les femelles à élytres lisses du *Dytiscus marginalis* Lin. (Ibid.) — Don de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lacordaire.
- \* DESBROCHERS DES LOGES. Diagnoses de Curculionides inédits. Broch. in-8°. Gannat, 1874.
- \* DYBOWSKY (D<sup>r</sup>). Beiträge zur näheren Kenntniss der in dem Baikal-See vorkommenden niederen Krebse aus der Gruppe der Gammariden. 1 vol. in-4°, 3 pl. color. et 11 pl. n. Saint-Pétersbourg, 1874. (Extr. des Hor. Soc. ent. Ross.)
- \* FANZAGO (D<sup>r</sup>). Due note zoologiche : I. Sopra un nuovo genere della Famiglia dei Polydesmidi (Myriapodi). — II. Sopra il bozzolo del *Lysiopetalum carinatum* Br. Broch. compart. Padoue, 1874.
- \* FONVIELLE (W. DE). Rapport sur l'Insectologie générale. Broch. in-8°. Paris, 1874.
- \* HARMAND (D<sup>r</sup> J.). Projet de Voyage scientifique dans l'intérieur de l'Indo-Chine. Paris, 1874.
- \* LABOULBÈNE (D<sup>r</sup>). Chique ou *Pulex penetrans* (article extr. du Diction. encycl. des Sciences médicales). Broch. in-8°. 1875.
- \* LACORDAIRE. Rapports sur le concours quinquennal des Sciences naturelles : 1857-61 et 1862-66. 2 broch. in-8°. (Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.) — Don de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lacordaire.
- \* RILEY. On the Insects more particularly associated with *Sarracenia variolaris*. Broch. in-8°. 1874 (Extr. des Proceed. of the Am. Soc. for the Adv. of Science.)
- \* SIGNORET. Quelques observations à propos des espèces du genre *Phylloxera*. (Extr. des Comptes rendus de l'Acad. des Sciences.)
- \* STÅL. Recensio Orthopterorum. Revue critique des Orthoptères décrits par Linné, De Géer et Thunberg, 2<sup>e</sup> partie : Locustiens. Broch. in-8°. Stockholm, 1874.

La Société a reçu également de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lacordaire un manuscrit important (Zoologie générale) du professeur Lacordaire et cinq brochures de divers auteurs sur la zoologie et la botanique. — Des remerciements spéciaux sont votés à la donatrice.

---



**Séance du 27 Janvier 1875:**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

*34 membres présents.*

*Rapports.* M. Thevenet, rapporteur de la Commission, composée, conjointement avec lui, de MM. Berce et Reiche, chargée d'examiner les comptes du Trésorier pendant l'année 1874, donne lecture du rapport suivant, dont l'impression dans le Bulletin est décidée, afin que chacun de nos membres puisse prendre connaissance de la position financière de la Société :

Messieurs,

Les comptes dressés par M. le Trésorier se résument comme suit :

**RECETTES.**

Les recettes se composent :

1° Encaisse au 31 décembre 1873 . . . . .	1,308 fr. 06 c.
2° Cotisations arriérées . . . . .	1,000 »
3° D° de l'année 1874 . . . . .	7,652 »
4° Sommes perçues pour tirages à part. . . . .	221 50
5° D° pour affranchissement d'Annales. . . . .	465 90
6° Arrérages de 168 coupons de 84 obligations 3 % du chemin de fer de l'Ouest. . . . .	1,175 16
7° Subvention du Ministère de l'Instruction publique. . . . .	500 »
8° Donation pour le Prix Dollfus. . . . .	300 »
9° Vente de numéros d'Annales . . . . .	558 »
10° Reliquat du dernier Banquet. . . . .	5 »
<b>Total des recettes. . . . .</b>	<b>13,185 fr. 62 c.</b>

## DÉPENSES.

Les dépenses ont eu pour objet :

1° Impression de 59 feuilles et de la couverture de quatre trimestres d'Annales (4 <sup>e</sup> de 1873, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> de 1874, et tirages à part). . . . .	6,751 fr. 70 c.
2° Gravure, papier, tirage, coloriage, etc., de 13 planches . . . . .	2,021 10
3° Loyer, mobilier et assurance de l'appartement affecté au service de la bibliothèque. . . . .	460 10
4° Achat d'ouvrages, reliures, etc. . . . .	424 20
5° Frais de bureau et dépenses diverses. . . . .	1,783 30
6° Affranchissement des Annales, tant pour les départements que pour l'étranger . . . . .	422 »
7° Affranchissement du Bulletin bi-mensuel. . . . .	195 65
8° D° de lettres, recouvrements de cotisations. . . . .	153 45
9° Prix Dollfus pour 1873 . . . . .	300 »
10° Affranchissement de circulaires et dépenses accessoires. . . . .	163 65
	<hr/>
Total des dépenses. . . . .	12,675 fr. 15 c.
	<hr/> <hr/>

## RÉSUMÉ.

Recettes montant à. . . . .	13,185 fr. 62 c.
Dépenses — . . . . .	12,675 15
	<hr/>
Encaisse au 31 décembre 1874. . . . .	510 fr. 47 c.
	<hr/> <hr/>

Nous avons pu constater que les recettes et les dépenses sont justifiées par pièces à l'appui parfaitement en règle, et notre tâche ■ été rendue

des plus faciles par l'ordre parfait dans lequel sont classés tous ces documents.

Grâce au zèle et à la méthode traditionnels que notre honorable Trésorier apporte dans l'accomplissement de la tâche parfois ingrate qu'il s'est imposée par dévouement à notre Société, la position financière que nous vous soumettons est satisfaisante.

En effet, nous avons pu faire face à toutes les dépenses courantes, augmenter notre bibliothèque et conserver encore un certain encaisse.

Nous devons cependant vous faire remarquer que nos ressources actuelles sont assez modestes; car elles se composent d'une somme de . . . . . 510 fr. 47 c. et des recouvrements à opérer sur :

Cotisations arriérées, antérieures à 1874. . . . .	324	»
D° de 1874. . . . .	954	»
	<hr/>	
formant un total de. . . . .	1,798	fr. 47 c.
alors que, dès les premiers mois de 1875, la publication du dernier cahier des Eucnémides et du 4 <sup>e</sup> cahier des Annales de 1874 exigeront des dépenses qui s'élèveront à plus de. . . . .	3,700	fr. » c.

Mais nous ne doutons pas que l'empressement que nos collègues mettront à acquitter les cotisations que nous nous sommes imposées, ne permette de faire face à tous les besoins.

Espérons enfin que l'entraînement vers les études scientifiques, les travaux entomologiques si variés et si nombreux qui émanent des membres de notre Société, augmenteront le nombre de ses adhérents, accroîtront nos ressources et nous permettront de nous procurer, dans un avenir prochain, un lieu de réunion où nous pourrions installer les richesses bibliographiques que nous possédons.

La tâche que vous nous avez confiée est terminée, et nous vous proposons :

1° D'approuver les comptes de notre Trésorier pour l'année 1874 et de lui en donner décharge;

2° De voter des remerciements à M. L. Buquet, et à ses dignes collaborateurs : MM. E. Desmarest, H. Lucas, J. Fallou, L. Bedel et Ém.-L.

Ragonot, que notre reconnaissance réunit en un groupe sympathique que nous remercions de son dévouement aux intérêts de notre chère association.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

— M. Berce, rapporteur de la Commission de la fondation Dollfus pour le prix à décerner en 1874 (commissaires : MM. Berce, Chevrolat, Paul Gervais, président, H. Lucas, L. Reiche et les membres titulaires du bureau de 1874 : MM. L. Buquet, E. Desmarest, J. Fallou et C.-E. Leprieur), lit le rapport qui suit :

Messieurs,

Pour la seconde fois, la Société entomologique va avoir à décerner le Prix fondé par M. J. Dollfus pour l'ouvrage d'entomologie publié dans l'année, et réunissant, selon l'intention du donateur, les conditions les mieux appropriées pour propager le goût de l'Entomologie et en faciliter l'étude aux commençants.

Quatre candidats nous ont paru dignes d'être présentés à vos suffrages, ce sont : MM. de Marseul, Maurice Girard, Albert Fauvel et Eugène Simon.

Votre Commission a d'abord reconnu que les ouvrages présentés par nos collègues réunissaient la première de toutes les conditions du programme, c'est-à-dire d'avoir été publiés dans l'année 1874.

L'œuvre de M. de Marseul est un travail spécial sur les Cryptocéphalides ; ce travail, extrait de l'Abeille, est très-scientifique, mais ne traitant qu'un seul genre, ne peut par cela même être que d'une utilité très-bornée pour les commençants.

Nous n'avons pas à juger ici l'œuvre de M. Fauvel ; tout le monde a pu se convaincre du mérite de la Faune Gallo-Rhénane, mais votre Commission a pensé que, vu l'état actuel de cette publication, il y avait lieu de remettre à une autre année la récompense bien due au remarquable travail de l'auteur.

M. Eugène Simon a le mérite particulier de s'occuper d'un groupe d'animaux peu étudié jusqu'ici en France ; son travail, accompagné de planches, très-bien fait, très-soigné, sera certainement d'une grande utilité pour propager et développer chez nous l'étude des Arachnides et

détruire les préjugés qui règnent encore partout au sujet de ces intéressants animaux ; mais le travail de M. Simon ne se compose encore que d'un volume, et votre Commission a pensé qu'il n'y avait pas grand péril à attendre la continuation de cet utile et consciencieux ouvrage, ce à quoi bien certainement notre collègue ne faillira pas.

M. Maurice Girard se présente avec la 4<sup>e</sup> édition de son livre sur les Métamorphoses des Insectes. Nous devons d'abord vous faire remarquer que cette édition n'est pas une simple réimpression des éditions antérieures ; celle-ci est en quelque sorte une œuvre nouvelle ; elle contient en effet un tiers de matières de plus que les précédentes et offre des additions importantes, telles que : l'histoire des métamorphoses de la *Mega-cephala euphratica*, des *Donacia* et *Hæmonia* ; les Clytres figurées à tous leurs états et avec leurs fourreaux ; l'étude de la Cécidomyie du froment et des larves vivipares de Cécidomyies, avec inclusion ; des métamorphoses des Mantispes, et de celles de la Puce du chat et de la Puce de l'homme, etc. L'ouvrage de M. Maurice Girard contient en outre près de 400 gravures, et a déjà été tiré à 20,000 exemplaires et traduit en plusieurs langues étrangères. Ajoutons que la modicité de son prix le met, on peut le dire, à la portée de toutes les bourses.

Votre Commission a pensé, Messieurs, que le livre de M. Maurice Girard, quoique n'étant pas une œuvre aussi scientifique que celles de ses concurrents, était cependant celle qui rentrait le mieux dans les intentions du donateur, que ce livre avait rendu et rendrait encore longtemps, par sa grande publicité et l'intérêt qui s'y attache, d'importants services aux débutants en entomologie, et que, par conséquent, il méritait cette année une distinction particulière.

La majorité de votre Commission a donc l'honneur de vous proposer de décerner le Prix Dollfus pour 1874 à M. Maurice Girard, pour son livre sur les Métamorphoses des Insectes.

Après cette lecture, la Société, sur la demande de son Secrétaire, et conformément à ce qui a eu lieu l'année dernière, décide que ce rapport sera imprimé dans le Bulletin, et que ses conclusions ne seront soumises au vote de la Société que dans sa prochaine séance.

*Lectures.* M. Eugène Simon donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux scientifiques de notre collègue John-Traherne Moggridge ; travail qui lui avait été demandé par la Société.

— M. de Marseul fait connaître un mémoire ayant pour titre : Coléoptères hétéromères du Japon recueillis par M. Georges Lewis (2<sup>e</sup> partie).

*Communications.* M. Paul Mabille présente à la Société plusieurs exemplaires du *Carabus macrocephalus* Dej., et dit :

Ce *Carabus* n'avait encore été trouvé qu'en Espagne; c'est désormais une espèce française : en septembre 1858 je l'ai découvert au sommet du mont Larhune, le plus élevé des pics qui dominent Saint-Jean-de-Luz; ce sommet a 1,000 mètres environ d'altitude. Le *Carabus macrocephalus* n'était pas rare sous les pierres de l'ancien ermitage aujourd'hui en ruines. En 1863, mon frère étant retourné au même endroit, rencontra de nouveau cette espèce et m'en a rapporté plusieurs exemplaires; un d'entre eux se présenta à lui bien plus loin, et toujours en France, sur les montagnes qui entourent la vallée de Sarres.

— M. Sylvain Ébrard annonce que la Société centrale d'Agriculture vient de lui décerner une médaille d'argent pour ses études d'entomologie appliquée, et transmet en même temps deux observations qu'il lui semble utile de signaler, quoiqu'elles aient déjà été indiquées plusieurs fois :

1° Le 7 septembre, une femelle de *Chelonia caja* pondit chez lui des œufs qui donnèrent leurs chenilles le 16 du même mois; grâce à la douceur de la température, ces chenilles grossirent vite, et, le 5 décembre, deux d'entre elles filèrent leur cocon; mais, les froids survenant, c'est seulement le 15 janvier qu'une d'elles se chrysalida.

2° Le 5 juillet dernier, il prit une *Vanessa polychloros*, la mit dans une boîte et l'oublia complètement, lorsque, en novembre dernier, ouvrant par hasard cette boîte, il ne fut pas peu surpris de trouver le papillon plein de vie; il le conserva, et il vivait encore en décembre.

— M. Th. Goossens communique la note suivante :

On attribue au froid l'engourdissement dont les Vanesses nous offrent l'exemple : il correspond, en effet, aux époques d'hibernation de quelques Mammifères. On peut s'étonner que quelques espèces soient en léthargie, alors que d'autres, comme *Boreata*, *Aceraria*, etc., éclosent, s'accouplent et pondent. Les papillons sont-ils bien en léthargie, ou, comme le dit Godard, dans un état d'engourdissement ? Je ne le crois pas.

J'ai vu tout un hiver des *Gonoptera libatrix* sur les murs de ma cave. Quand je les touchais, les antennes s'agitaient, et si je continuais à inquiéter l'insecte, il s'envolait. On pourrait supposer qu'il n'y a dans cette immobilité qu'une attente de l'époque où la plante sera prête à recevoir la ponte.

Un fait moins connu, c'est que, chez les chenilles, la léthargie se produit tout aussi bien dans les mois les plus chauds. La majeure partie des chenilles de Noctuelles et de Géomètres sont dans ce cas : les œufs des *Zygæna fausta* éclosent dès la fin de juin, et, aussitôt après la première mue, les chenilles s'engourdissent ; cela a lieu en juillet, août, septembre. Ce seul exemple suffit, selon moi.

Il me semble donc fort douteux que le froid soit la cause de l'hibernation chez tous les animaux, encore moins chez les insectes.

Je crois que nous devons constater ces détails de mœurs propres à certains groupes ; mais je suppose que l'instinct a beaucoup plus d'influence sur les insectes que les variations thermométriques.

— M. E.-L. Ragonot lit une note, relative à un Microlépidoptère :

Nous connaissons si peu les richesses microlépidoptérologiques de notre pays, qu'il me semble peu utile de signaler chaque fois les espèces nouvelles pour notre faune que l'on rencontre. Il en sera ainsi tant qu'un catalogue général n'aura pas été dressé ; je me propose de combler le plus tôt possible cette lacune.

Je dois cependant attirer l'attention de la Société sur une espèce de Tinéite que M. Staudinger a fondée sur deux spécimens qu'il avait rencontrés en Andalousie, et qui n'avait pas été retrouvée depuis. Cette espèce, la *Nothris declaratella*, bien distincte de la *N. congressariella* Bruand, figurée dans nos Annales, a été très-bien décrite par notre collègue ; cependant il ne parle pas des écailles blanches qui interrompent le plus souvent la strie foncée basilaire près de la côte.

Je reçus cette espèce pour la première fois, par M. Gronier, de M. Chaboz, de Vesoul, qui l'avait élevée de chenilles qui attachent les pousses terminales de la *Scrophularia canina* et vivent à l'intérieur des habitations, ainsi formées, aux mois de mai et juin.

Je l'ai ensuite reçue de M. Georges Rouast, de Lyon, qui l'avait élevée sur la même plante ; enfin M. Paul Mabille l'a également rencontrée à Tours, mais sur la *Scrophularia aquatica*.

Il est donc probable que cette espèce, qui n'a été signalée jusqu'à présent que d'Espagne, se trouve répandue généralement en France, et je ne désespère pas de la rencontrer aux environs de Paris.

*Membres reçus.* 1° M. L. Alain, à Paris (*Lépidoptères européens, principalement Diurnes*), présenté par M. Ém.-L. Ragonot. — Commissaires-rapporteurs : MM. Th. Goossens et Émile Deyrolle.

2° M. Méguelle, employé à la construction du chemin de fer, à Digne (Basses-Alpes) (*Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. E. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et H. Lucas.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 27 JANVIER 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Anales de la Sociedad española de Historia natural*, tome III, n° 3. Décembre 1874. 3 pl. et 1 fotogr.

*Actas de la Sociedad.* — PEREZ ARCAS, p. 81, *Asida pusillima*, *pygmæa*, *Paulinoi*, *marginicollis*, etc. (synonymie). — Id., p. 103, *G. Timarcha* (caractères et synonymies).

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n° 2 et 3, janvier 1875.

Lettre du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, p. 165, Mesures préventives contre l'invasion des *Doryphora* qui attaquent les pommes de terre aux États-Unis.

\* *Entomologische Nachrichten*, n° 1 et 2, Putbus, janvier 1875.

P. 2, Ueber *Geotrupes*-Arten. — P. 4, Insectenregen. — P. 5, Sammelbericht. — P. 3, Schutz gegen Raubinsecten. — Einlage-material in Insectenkasten. — P. 7, Necrolog : Herrich-Schäffer. — P. 45, Insectenschutz.



*Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien*, tome LXVIII, n<sup>os</sup> 3-5, 12 pl. ; tome LXIX, n<sup>os</sup> 1-3, 10 pl.

Tome LXVIII. — PEYRITSCH, p. 227, Beiträge zur Kenntniss der Laboulbenien (parasites des Insectes).

Tome LXIX. — BRAUER, p. 130, Ueber die Entwicklung und Lebensweise des *Lepidurus productus* Bosc.

Ouvrages divers.

\* FAUVEL (ALBERT). Faune Gallo-Rhénane, tome III, feuilles 30-39, 2 pl. noires. In-8°. Caen, 1875.

\* SNELLEN VON VOLLENHOVEN. Pinacographia (texte anglais et hollandais), 1<sup>re</sup> livraison. In-8°, 5 pl. color. 'S Gravenhage, 1875.

---

---

**Séance du 10 Février 1875.**

Présidence de M. PAUL MABILLE, Vice-Président.

51 membres présents.

M. Alain, nouvellement admis, et M. le vicomte H. de Bonvouloir, de Bagnères-de-Bigorre, assistent à la séance.

Avant de prendre place au fauteuil présidentiel, M. P. Mabilille prononce les paroles suivantes :

Messieurs et chers Collègues,

Il serait étrange de m'asseoir à ce fauteuil sans vous adresser quelques paroles, sans vous dire les sentiments que j'éprouve. A peine revenu

parmi vous, à peine rendu à notre cher et malheureux Paris, votre choix est tombé sur moi.

Si j'occupe aujourd'hui la place de l'honorable M. E. Simon, c'est à vous que je le dois ; c'est vous qui m'avez choisi pour la délicate mission de remplacer votre Président. Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait, et de vous assurer de ma vive reconnaissance.

Je dois ménager vos instants et ce n'est pas le moment d'un long discours ; laissez-moi seulement faire appel à votre bienveillant concours : j'en ai besoin, surtout aujourd'hui, et j'ose espérer qu'il ne me fera pas défaut.

Le plus cher de mes vœux est de mériter votre approbation à tous pour la manière dont je veux m'acquitter de la mission de confiance dont vous avez bien voulu m'honorer ; c'est mon vœu le plus cher, c'est aussi mon constant désir.

Pour moi, le devoir d'un Président, difficile toujours, est cependant tout tracé d'avance par la devise bien connue : « Fais ce que dois, advienne que pourra ! » (Applaudissements.)

*Nécrologie.* M. E. Desmarest, avant de lire le procès-verbal de la précédente séance, annonce la mort du doyen des entomologistes, M. Jehan-Wilhem Zetterstedt, né le 20 mai 1785 et décédé à Lund (Suède) le 23 décembre 1874. Ce savant professeur faisait partie de la Société depuis 1833, et avait été élu membre honoraire en 1855.

M. le Secrétaire dépose en même temps sur le bureau une notice biographique sur Zetterstedt lue à la Société royale des sciences de Gothenbourg, le 24 janvier dernier, par M. Malm, qui a bien voulu l'adresser à la Société.

*Correspondance.* M. le Président donne lecture de lettres de MM. Maurice Girard et Eugène Simon, qui s'excusent de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles, assister à la séance.

*Décisions.* La Société est appelée à prendre une décision sur les conclusions du rapport de la Commission du Prix Dollfus pour 1874.

M. le Président lit une lettre de M. Maurice Girard demandant que le règlement relatif à la fondation Dollfus soit lu en séance ; il dit que l'ar-

ticle 4 de ce règlement (1873, Bull., p. XLIX) engage la Commission à juger les candidats et à proposer un candidat unique.

Le texte du règlement est lu par le Secrétaire.

M. Lartigue demande la parole et fait une proposition. Sans attaquer, dit-il, le fond du rapport de la Commission, il croit que la manière dont les conclusions sont posées rend le vote difficile et expose la Société à ne pas décerner le Prix Dollfus pour 1874. Il demande donc que la Commission soit priée de modifier ses conclusions de façon à ce que le vote de l'assemblée désigne immédiatement un lauréat parmi les quatre candidats mentionnés.

M. le Président répond que cette modification ne peut être demandée séance tenante : 1° parce que la Commission n'est pas en nombre ; 2° que l'ordre du jour indique le vote sur les conclusions de cette Commission ; 3° qu'avant de passer outre, il faut l'avis préalable de l'assemblée ; et 4° que d'ailleurs la proposition de M. Lartigue est contraire à l'article 4 du règlement du Prix Dollfus.

L'ordre du jour, mis aux voix, n'est pas adopté.

La discussion continuant, M. Lartigue reprend la parole et développe sa proposition sans sortir des questions de forme et de principes, les noms des candidats restant en dehors de la discussion. Il assure qu'une commission signalant un lauréat d'une manière exclusive peut empêcher le Prix Dollfus d'être décerné ; au contraire, le vote sur une liste de candidats dressée par la Commission est tout à l'avantage de ces candidats ; en effet, celui qu'elle met en première ligne, s'il n'est pas nommé au premier tour de scrutin, peut passer au scrutin de ballottage et être couronné. Il pense que le Président, avec l'assentiment de la Société, doit, sans violer le règlement, changer la forme de la question soumise au vote, et il propose, en invoquant le précédent de l'année dernière, que ce vote ait lieu immédiatement sur le nom de tous les candidats.

MM. de Bonvouloir, le docteur Sénac et J. Grouvelle parlent dans le même sens.

M. V. Signoret leur répond et soutient qu'il faut voter par *oui* ou par *non* sur les conclusions du rapport.

MM. Ém. Deyrolle, J. Fallou et Ém. Ragonot font également des propositions qui ne sont pas acceptées par la Société.

M. le Président dit que, pour lui, l'article 4 portant expressément qu'une commission fera un rapport et qu'on votera ensuite sur les conclusions de ce rapport, il lui est impossible de mettre aux voix une proposition quelconque en contradiction avec cet article; il concède que l'article 4 prête à discussion; que la Société peut le modifier, mais que le règlement général défend de changer un article réglementaire pour voter ensuite d'après cette modification dans la même séance; qu'il faut donc revenir d'abord à l'ordre du jour, et, après le vote sur les conclusions de la Commission, proposer, s'il y a lieu, des changements à l'article 4.

L'assemblée passe donc au vote sur les conclusions du rapport; elles sont, au second tour de scrutin, repoussées par 26 voix contre 23, sur 49.

Aussitôt après ce vote, M. le Président lit le post-scriptum conditionnel suivant de la lettre de M. Maurice Girard :

« Dans le cas où la Société rejetterait la conclusion de sa Commission, je vous prie d'annoncer immédiatement que je me retire du concours ouvert pour 1874. »

Après cette lecture, M. Leprieur et quatre autres membres présentent une proposition par laquelle l'article 4 du règlement pour le Prix Dollfus sera renvoyé à la Commission administrative, qui examinera les modifications qui peuvent y être faites et présentera un rapport à la prochaine séance.

Cette proposition est adoptée par la Société.

*Lectures.* M. Elzéar Abeille de Perrin envoie un mémoire ayant pour titre : Synopsis des *Dryophilus*.

L'auteur, après avoir donné des généralités sur ce genre, décrit les sept espèces suivantes, rangées dans deux sections : 1° *raphaelensis* Muls. et Rey et *rugicollis* Muls. et Rey; 2° *densipilis* Ab., *pusillus* Gyl., *anobioides* Chev., *longicollis* Muls. et Rey, et *forticornis*, sp. nov., Ab.

— M. L. Fairmaire fait remettre à la Société une nouvelle suite à son ouvrage intitulé : Révision des Coléoptères du Chili.

Notre collègue étudie spécialement dans ce travail les insectes de la famille des *Tenebrionidæ*.

— M. J.-M. Bigot adresse une nouvelle suite à ses mémoires sur des Diptères nouveaux ou peu connus.

Dans ce travail, notre collègue, après avoir fait connaître les généralités de la tribu des Phasides et donné un tableau synoptique des genres de cette division, décrit des espèces nouvelles des deux genres *Trichopoda* (*nigricauda*, du Mexique; *bicolor*, *nigripennis* et *obscura*, de Buenos-Ayres; *arcuata*, du Chili, et *pictipennis*, de l'Amérique méridionale) et *Bogosia* (*rufiventris*, de Natal).

*Communications.* M. Xambeu adresse, par l'entremise de M. L. Buquet, la note qui suit :

J'ai lu les articles que MM. Pellet et Lichtenstein ont publiés dans le Bulletin de la Société et dans le dernier numéro de l'*Abeille*, au sujet de l'apparition du *Vesperus Xatarti*.

Je ne veux infirmer en rien les assertions de M. Lichtenstein, qui assure avoir appris que cet insecte paraît deux fois dans l'année : la première fois en novembre, la deuxième en février. Je juge toutefois utile de faire connaître le résultat des recherches auxquelles je me suis livré depuis quatre ans dans les Pyrénées-Orientales.

En 1872, à Prades, comme à Taurinya, je prenais le *V. Xatarti* du 20 janvier à la fin de février.

En 1873, à Ria, à Taurinya, il n'apparaissait que dans les premiers jours de février jusqu'à la mi-mars.

En 1874, aux mêmes localités, fin janvier.

Enfin, en 1875, je captuais le premier *Vesperus* le 29 janvier.

J'ajouterai encore que, malgré mes actives recherches, je n'ai jamais trouvé ce Coléoptère à des époques autres que celles indiquées ci-dessus. L'automne prochain nous apprendra si l'insecte qui nous occupe a une première apparition en novembre. On le prend de fin janvier à la mi-mars, hors de terre, dans les conditions les plus normales. Pour affirmer qu'il apparaît en novembre, il est nécessaire qu'il soit pris dans les mêmes conditions.

M. Lichtenstein, à la suite de cette lecture, affirme qu'il a trouvé à Cariñena deux femelles de *Vesperus Xatarti* le 25 décembre, et que les œufs pondus par ces femelles sont éclos; ce qui prouve qu'elles étaient

déjà fécondées. Il n'a jamais eu occasion de faire des observations personnelles dans les Pyrénées-Orientales.

M. Piochard de la Brûlerie dit qu'il a pris, dans la première semaine de septembre, à Medina-Celi, localité située à environ 1,200 mètres d'altitude dans la Cordillère centrale de l'Espagne, quatre exemplaires d'un *Vesperus*, qu'il n'a pas encore déterminé, bien vivants et actifs : un mâle posé sur une fleur en plein soleil, et, cachées sous une pierre, trois femelles dont le ventre était distendu par les œufs.

M. Leprieur, à l'occasion de ces communications, rapporte que les *Donacia* n'ont qu'une époque d'apparition, et que cependant, tandis qu'à Lille la *D. crassipes* paraît au mois de mai, cette même espèce se trouve au mois d'octobre dans le lac de Retournemer. Il croit que les conditions d'altitude ou d'exposition plus ou moins méridionale peuvent bien faire avancer ou retarder de plusieurs mois l'éclosion de certains individus d'une même espèce.

— M. Elzéar Abeille de Perrin communique la note suivante :

Je lis dans le compte rendu de la séance du 13 janvier courant la description par M. Fauvel d'un *Osorius* nouveau. Cet insecte provenant de mes chasses personnelles dans le Levant, dont j'ai fait don en bloc à mon ami Bauduer, je me permettrai de donner sur son compte certains détails qui peuvent intéresser la science.

Cet *Osorius* n'est pas l'espèce à laquelle M. Fauvel faisait allusion et qui a été rencontrée dans les environs de Beyrouth par M. Peyron, chez lequel j'ai eu le plaisir de la voir. Les deux insectes sont même tellement dissemblables qu'ils appartiennent, selon toute probabilité, à deux genres différents. Je ne préjuge pas la question ; mais il se peut que mon ami M. Peyron soit fondé à considérer son espèce comme appartenant au genre *Holotrochus*.

Je ne connais rien des mœurs des *Osorius* indiens, que M. Fauvel dit être xylophages. Mais ce fait me paraît devoir être confirmé, car voici les conditions dans lesquelles j'ai trouvé l'*Osorius syriacus*. Il était blotti sous des poutres et sous de grosses pierres dans le square de Port-Saïd, au centre même de la ville, et s'était pratiqué dans la terre humide des galeries que je ne puis mieux comparer qu'à celles des *Platysthetus*. J'ajoute qu'il n'était pas rare : en un instant, j'en ai pris une trentaine

d'individus. Malheureusement j'avais oublié ma bouteille de chasse et j'ai été obligé de les renfermer dans ma main, de sorte que, pendant le trajet du square à l'hôtel, la moitié de mes prisonniers s'est évadée. C'était le 20 mars.

— M. L. Fairmaire donne des diagnoses d'Hétéromères de Madagascar, qui lui ont été communiqués par M. Frédéric Bates :

1. PHALERIA BATESII. — Long. 4 1/2 mill. — Oblongo-elliptica, parum convexa, nigra, nitida, prothoracis sternique lateribus, antennis, pedibus elytrisque rufo-testaceis, elytris ante apicem nigro-scriptis; capite antice transversim impresso, prothorace transverso, lævi, basi utrinque puncto grosso impresso, elytris oblongo-ovatis, obsolete lineatis, postice paulo distinctius striatulis.

2. PLATYDEMA SCRIPTIPENNIS. — Long. 2 1/2 mill. — Ovata, parum convexa, fusco-nigra, parum nitida, elytris pallide luteis, lineolis nigris valde dentatis, antennis brunneis, apice luteis, tibiis, apice, tarsisque pallide luteis; capite antice transversim impresso, prothorace valde transverso, antice angustato, lævi, elytris ovatis, basi truncatis et prothorace latioribus, crenato-substriatis.

3. CAMARIA ALTERNATA. — Long. 19 mill. — Oblonga, elytris medio valde convexis, nigra, opaca, elytris æneis, nitidis, subtus cum pedibus fusco-cyanea, sat nitida; capite sulco antico profunde arcuato, prothorace transverso, lateribus antice rotundato, tenuissime punctulato, elytris postice leviter dilatatis, profunde punctato-striatis, intervallis convexiusculis, 2°, 4°, 6°que postice latioribus et magis planatis, apice coeuntibus.

4. CAMARIA UNDATICOLLIS. — Long. 16 mill. — Oblonga, valde convexa, dorso medio subgibbosa, postice leviter ampliata, ænea, nitidissima, subtus æneo-cyanescens, minus nitida, pectore medio nitidior, capite profunde sulco transverso impresso, prothorace parvo, lato, lateribus utrinque obsolete biangulato, elytris magnis, valde punctato-lineatis, intervallis æqualibus, planis, obsolete impressis, ad latera evidentius.

5. TENEBRIO QUADRIHAMATUS. — Long. 11 mill. — Oblongus, subparallelus, modice convexus, fuscus, sat nitidus, subtus cum pedibus antennisque piceus; capite transversim hexagono, antice utrinque impresso,

prothorace subtilissime punctulato, elytris punctato-striatis, striis crenatis, intervallis convexiusculis; ♂ antennis articulis 6 ultimis transversis, 5° intus arcuatim producto, prothorace antice ad latera profunde excavato, supra quasi hamato; ♀ antennis simplicibus, prothorace antice attenuato.

6. *DOLICHODERUS LONGICORNIS*. — Long. 15 1/2 mill. — *D. acuminato* valde proximus, sed multo minor, antennis longioribus, gracilioribus, capite antice ad angulos reflexo, prothorace fere opaco, antice haud attenuato, elytris brevioribus, convexioribus, postice attenuatis, haud prolongatis.

7. *NYCTEROPUS ABBREVIATUS*. — Long. 11 mill. — Oblongo-elongatus, niger, nilidus, subtus nigro fuscus, subopacus, antennis tarsisque obscure piceis; capite sericeo, antice transversim impresso, prothorace oblongo, antice posticeque æqualiter et leviter angustato, basi marginato, angulis posticis acutis, elytris oblongis, a medio postice angustatis, leviter punctato-lineatis, punctis extus et apice evanescentibus.

— M. Lichtenstein lit la note qui suit :

1° Dans le tableau synoptique des espèces du genre *Phylloxera* que j'ai présenté à nos collègues en octobre passé, j'ai fait une erreur que je tiens à rectifier.

Me fiant à l'exactitude des citations de notre collègue M. V. Signoret, j'ai indiqué l'*Acanthohermes quercus* Kollar comme synonyme de *Phylloxera quercus* de Boyer de Fonscolombe. Ne possédant pas en province les ouvrages de Kollar, j'ai copié servilement la page 579 de nos Annales de 1869, pensant que notre savant maître en Hémiptères n'avait inscrit ce synonyme qu'après vérification.

Or, il n'en est rien; l'*Acanthohermes* de Kollar n'est nullement le *P. quercus* de Boyer de Fonscolombe, et, bien plus, je crois que c'est le *Phylloxera scutifera* de M. V. Signoret lui-même, ainsi qu'il pourra s'en assurer en consultant les Comptes rendus de l'Académie de Vienne de 1848 et en regardant la planche.

L'*Acanthohermes* est un Puceron vert qui, dans son premier état, est arrondi, frangé de verrues charnues et astériformes. Il est enchâssé dans un enfoncement sous la feuille, laquelle est bosselée en galle lenticulaire et lisse par dessus. Sous cet état, il ressemble beaucoup à un Aleurode ou à une Coccidée.



Arrive la mue, et apparait alors un *Phylloxera* pyriforme, frangé de verrues spiniformes, qui pond cinquante œufs environ et dont la peau vidée se contracte et noircit sur les œufs. Encore comme les Coccidées.

C'est cet insecte desséché que M. V. Signoret aura pris pour un bouclier, et il en a le pressentiment en nous disant : « Je pense que le noyau dont je parle est une dépouille de femelle ayant pondu autour d'elle et ayant sécrété elle-même la pellicule cornée pour mettre ses œufs à l'abri. »

Enfin l'insecte sortant de ces œufs n'a plus aucune frange et ressemble tellement au *Phylloxera quercus* que M. V. Signoret ne peut pas indiquer de différence. La figure de Kollar me paraît aussi ne différer du *P. quercus* que par le brièveté du rostre, mais les formes première et deuxième ne permettent pas de confondre l'*Acanthohermes* avec le *P. quercus*.

Les transformations ultérieures sont inconnues aux deux savants. Peut-être ne sommes-nous là que sur la trace d'une forme gallicole du *quercus* correspondant à la même forme chez le *vastatrix*; c'est à revoir. Mais, en attendant, je propose de donner le nom de *Phylloxera acanthohermes* à l'insecte de Kollar, puisqu'il rentre, par ses trois articles aux antennes, dans ce genre créé par Boyer de Fonscolombe en 1834, et d'y ajouter comme synonyme *P. scutifera* de Signoret.

Kollar a trouvé son insecte en 1848 à Schönbrun, sur le *Quercus sessiliflora*. M. V. Signoret a observé le sien en 1862, en juillet aussi, sur le chêne. Cela porterait à cinq le nombre des espèces européennes de *Phylloxera* : 1° *quercus*, 2° *acanthohermes*, 3° *vastatrix*, 4° *Rileyi* ou *corticalis*, 5° *Balbiani*.

2° J'avais envoyé à notre collègue M. le professeur Perez, de Bordeaux, un nid de l'*Anthidium strigatum* dans une tige de ronce. A côté du véritable insecte il est sorti du nid une *Sitaris* que je présente à la Société et qui me paraît être un petit exemplaire de la *muralis*. La *Sitaris muralis* est bien connue comme parasite ou mieux cannibale du genre *Anthophora*; je ne l'ai pas encore vu citer comme vivant aussi aux dépens du genre *Anthidium*.

— M. E.-L. Ragonot communique une note sur une Tinéite dont la chenille vit dans les tubercules de la pomme de terre :

Depuis quelque temps il n'est question que des maladies des pommes de terre et des ravages que produisent parmi ces précieux tubercules des

insectes de différents ordres ; tour à tour les corps législatifs de plusieurs pays mettent à leur ordre du jour ces questions vitales qui intéressent au plus haut degré les agriculteurs et les consommateurs. Comme c'est une question qui regarde également la science entomologique, il me semble utile de signaler à notre Société un nouveau fléau dont notre savant collègue M. le docteur Boisduval a rendu compte au mois de novembre dernier dans le Journal de la Société centrale de l'Horticulture, publication peu connue, je pense, des entomologistes.

Notre collègue annonce qu'aux ennemis déjà connus de la pomme de terre vient s'ajouter un insecte d'un tout autre ordre : c'est un Lépidoptère, une Tinéite, à laquelle il donne le nom de *Bryotropha solanella*, et dont la chenille, paraît-il, fait, depuis deux ans, en Algérie, des dégâts très-considérables aux pommes de terre : à El-Bear notamment, plus des trois quarts de la récolte ont été totalement perdus.

Les œufs sont déposés sur les jeunes pousses, et, dès qu'ils sont éclos, les petites chenilles pénètrent dans la tigelle et descendent dans le tubercule dont elles rongent l'intérieur en tous sens, remplissant les galeries de leurs excréments noirs et d'une odeur infecte ; ces tubercules ne sont bons à rien, les animaux mêmes refusant de les manger.

Grâce à l'obligeance de M. le docteur Boisduval, j'ai pu examiner le seul spécimen qu'il ait obtenu d'éclosion, et j'ai constaté que c'était une Tinéite de la grande famille des *Gelechia* et qu'elle appartenait probablement au genre *Bryotropha* de von Heinemann, mais ce papillon ressemble un peu à la *Lita atriplicella*. Du reste, ce spécimen non préparé est dans un mauvais état de conservation, et il est impossible de désigner bien exactement le genre auquel il appartient ; ses palpes paraissent dégarnis d'écaillés ; sinon, par leur longueur, on serait tenté de voir un genre nouveau entre ceux de *Bryotropha* et *Lita*.

J'ai soumis ce spécimen à M. Stainton, qui m'a suggéré l'idée que cette espèce pourrait avoir quelques rapports avec la *Lita (Gelechia) epithymella* Stgr., autant qu'il pouvait en juger sur un spécimen si fruste ; cependant il la croit distincte.

M. Staudinger a eu l'obligeance de m'adresser un type de son *epithymella*, qu'il avait décrite sur un seul exemplaire pris en Espagne. Il m'écrit que son chasseur à Malaga lui en avait envoyé d'autres individus élevés de chenilles trouvées sur les feuilles d'un *Solanum* sous une toile de soie. Plus tard, il en a encore reçu d'autres de feu Himmighoffen

sous le nom de *solanella*, mais sans autre indication. M. Millière l'a également élevée de chenilles minant les feuilles de *Solanum nigrum*.

La *solanella* Bdv. me paraît une bonne espèce, distincte de l'*epithymella*, dont l'article terminal des palpes est bien plus court, et l'on ne voit pas, dans cette dernière espèce, de taches pâles près du bord interne comme dans la *solanella*.

*Membre reçu.* M. Léon Pere (*Coléoptères d'Europe*), à Beauvais (Oise), présenté par M. J. Grouvelle. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Bedel et Albert Léveillé.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1875 :

Société savantes et publications périodiques.

\* *Bulletin de la Société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse*, tome 1<sup>er</sup>, 1872-73.

P. 214, Mœurs du *Calosoma indagator*. — P. 251, Note sur le *Scarabæus dichotomus*. — P. 271, Note sur les Crustacés des mers du Japon.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, n° 8.

PREUDHOMME DE BORRE, p. 7, Rapport sur la Monographie des Brachinides de M. de Chaudoir. — SHARP, p. 9, Note synonymique sur les Lamellicornes du genre *Synopsis*. — P. 9, Suite de la discussion sur l'exposition des collections entomologiques dans les Musées.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n° 4-5, janvier-février 1875.

BROCARD, p. 276, Sur l'invasion des Sauterelles en Algérie en

1874. — SCHNETZLER, p. 312, Présence du Phylloxera dans les vignobles du nord de la Suisse.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, t. XI, n° 129, février 1875.

BARRETT, p. 193, Notes on British Tortrices. — WARD, p. 197, *Mimar taprobanicus*, n. sp. (Proctotrypidæ), from Ceylan. — DOUGLAS, p. 198, Notes on British Homoptera, with descr. of additional species. — MEADE, p. 199, On the arrangement of the British Anthomyiidae. — DISTANT, p. 203, *Opsiphanes bogotanus*, n. sp. (Brassolinæ), from Bogota. — SHARP, p. 204, 3 n. sp. of *Trigonurus* from California.

Notes. — P. 206, Synonymy of *Pleocoma* staff. — P. 207, On a *Amara* new to Britain (continua Thoms.) — P. 208, Late appearance of *Cetonia aurata*. — *Ælia acuminata*. — Comparative descr. of the larvæ of *Xylophasia lithoxylea* and *polyodon*. — P. 210, Descr. of the larva of *Noctua rubi*. — Additional captures of *Deiopeia pulchella* at Folkestone. — P. 211, *Nonagria brevilinea*, *Phycis davisellus*, *Grapholita grandævana*. — P. 213, Coleoptera from South Morocco. — *Nécrologie*, J.-W. Zetterstedt. — P. 212, Proceed. of the Ent. Soc. of London.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 4<sup>e</sup> année, n° 52. Une pl. lithogr.

ANDRÉ, p. 47, Les Insectes de l'églantier. — LELIÈVRE, p. 51, Durée de la vie des Lépidoptères.

\* *Investigateur (L')*, journal de la Société des études historiques, décembre 1874. ☉

\* *Resúmen de los Trabajos del Ateneo propagador de las Ciencias naturales*, 1873-74. Madrid, 1874.

BOLIVAR, p. 24, *Stenobothrus sibiricus*.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, Bulletin mensuel, n° 32.

D'HANGEST, p. 213, Insectes xylophages (suite).

## Ouvrages divers.

- \* BLANCHARD (ÉMILE). Rapport à l'Institut de France sur le concours du prix Thore. (Broch. extr. des Comptes rendus de l'Acad. des Sciences.)
  - \* CLÉMENT (C.). Un Pagure nouveau (*Pagurus curvimanus*). Broch. in-8°. 1 pl. lithogr. (Extr. des public. de la Soc. des Sciences natur. de Nîmes.)
  - \* GEMMINGER et DE HAROLD. *Catalogus Coleopterorum synonymicus et systematicus*, t. XI : Chrysomelidæ (1<sup>re</sup> partie). 1 vol. gr. in-8°. Munich, 1874. — Offert par M. le docteur Gemminger.
  - \* MÉGNIN. Mémoire anatomique et zoologique sur un nouvel Acarien de la famille des Sarcoptides, le *Tyroglyphus rostroerratus* et sur son Hypopus. Broch. in-8°, 3 pl. col. Paris, 1873. (Extr. du Journal de l'Anat. et de la Physiol.)
  - \* Id. Mémoires sur les Hypopes, détermination de leur place zoologique et de leur rôle physiologique. Broch. in-8°, 4 pl. col. Paris, 1874. (Extr. du même Journal.)
  - \* ROSS (D<sup>r</sup>). *The Flora of Canada*. Broch. in-12. Toronto, 1875. ☉
  - \* Id. *The Forest Trees of Canada*. Broch. in-12. Toronto, 1875. ☉
  - \* TRIMOULET. 4<sup>e</sup> mémoire sur la maladie de la Vigne. Broch. in-8°, 1874. (Extr. des Mém. de la Soc. Linn. de Bordeaux.)
  - \* WITTMACK (D<sup>r</sup>). *Die Reblaus (Phylloxera vastatrix)*. Broch. in-8°, fig. dans le texte. Berlin, 1875.
-

**Séance du 24 Février 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

37 membres présents.

MM. Géhin, de Remiremont (Vosges), et Le Roi, de Lille, assistent à la séance.

M. le Secrétaire annonce que la Commission administrative, réunie le 17 février dernier, ne s'étant pas trouvée en nombre, n'a pu ni se constituer, ni prendre de décision au sujet de la proposition qui lui avait été renvoyée relativement à l'article 4 du règlement du Prix Dollfus.

*Propositions réglementaires.* M. Maurice Girard dépose sur le bureau une proposition, signée de lui et de quatre autres membres, tendant à modifier divers articles du règlement de la fondation Dollfus.

Notre collègue développe sa proposition, qui est combattue par MM. Lartigues et le docteur Sénac. Plusieurs autres membres prennent également la parole pour et contre cette proposition.

M. Leprieur reproduit sa demande tendant à modifier uniquement l'article 4, et donne une rédaction de cet article dans le sens de sa proposition.

La discussion étant déclarée close, la Société décide, aux termes du règlement général, que les propositions de MM. Maurice Girard et Leprieur sont renvoyées à la Commission administrative, qui est priée de présenter un rapport dans la prochaine séance.

*Lectures.* M. Lichtenstein adresse une note nécrologique sur J.-W. Zetterstedt, professeur à l'Université de Lund.

— M. H. Lucas dépose sur le bureau les deux travaux dont les titres suivent : 1° Quelques mots sur les métamorphoses du *Psyche quadrangularis* Christ., Lépidoptère Chalinoptère de la tribu des Psychides ; 2° Un mot sur les Animaux articulés myrmécophiles.

*Communications.* M. H. Tournier, de Genève, adresse, par l'entremise de M. A. Chevrolat, une note synonymique. Il a pu constater que l'*Orchestes rhamphoides* n'est autre que le *Rhamphus tomentosus*.

— M. L. Fairmaire envoie les diagnoses suivantes d'Hétéromères de Madagascar :

STENERULA, n. g. — Novum genus *Alleculis* affine, sed palporum articulo ultimo triangulari, oculis antice contiguis, antennarum articulis 3° 4°-que æqualibus, tarsorumque posticorum articulo 1° valde elongato distinguendum.

S. SUBOPACA. — Long. 9 1/2 mill. — Elongata, postice leviter attenuata, elytris postice compressiusculis, fusco-nigra, subopaca, subtus nitida, antennis pedibusque rufo-piceis, palpis nigris; capite punctato, antennis corpore dimidio longioribus, prothorace subquadrato, antice angustiore, dense tenuiter asperulo, opaco, elytris seriatim punctato-asperulis, postice obsoletis.

CISTELA (PLÆSIA) CONVEXIUSCULA. — Long. 6 mill. — Oblonga, convexa, ænescens, nitida, elytris, antennis pedibusque testaceo-flavis, æneo obsolete tinctis; capite sat dense tenuiter punctato, antice flavescente, transversim et ad latera sulcato, prothorace convexo, sat transverso, antice angustato, sat dense punctato, scutello flavo, punctato, elytris oblongo-ovatis, basi truncatis, sat fortiter striato-crenatis, intervallis fere planatis.

C. (PLÆSIA) BREVIOR. — Long. 6 1/2 mill. — Oblongo-ovata, læte viridi-metallica, subtus cum pedibus rufa, viridi-tincta, ore antennisque rufis. *C. micanti* assimilis, sed minor, brevior, prothorace lateribus magis rotundato, valde brevior, elytrorum striis fortius et usque ad apicem punctatis.

— M. Maurice Girard communique la note suivante :

Dans une lettre que j'ai reçue de notre collègue M. H. Delamain, de Jarnac (Charente), celui-ci fait connaître qu'il a régné dans ce pays, en janvier 1875, une température de printemps. Aussi les Hanneçons, dont il avait constaté la présence sous terre en octobre et à l'état adulte, se sont-ils décidés à sortir dans la seconde quinzaine de janvier, et il en a

pris plusieurs voltigeant le soir sur les touffes de rosiers, plantes dont les vers blancs affectionnent les racines. C'est un fait qui s'est présenté plusieurs fois en janvier, notamment en Suisse, en 1834.

— M. V. Signoret, au sujet d'une note de M. Lichtenstein insérée au Bulletin, page xxxiv, dit que, sans vouloir réfuter les observations de notre collègue de Montpellier, il croit cependant pouvoir affirmer que l'*Acanthohermes quercus* Kollar diffère spécifiquement du *Phylloxera scutifera* Signoret.

— M. E.-L. Ragonot présente les remarques suivantes :

J'ai reçu ces jours-ci de M. Staudinger un spécimen de la *Choreutes lascivalis* Ld. et de la *Simaethis Diana* Hb.

En voyant le type de la *lascivalis*, je me suis dit de suite que ce ne pouvait être une *Choreutina*, car il n'en présente qu'une apparence superficielle. J'ai donc dénudé les ailes d'un côté et j'ai trouvé une nervulation qui diffère complètement de celle des Microlépidoptères.

En effet, la nervure dorsale des ailes supérieures et l'abdominale (1) des inférieures ne sont pas fourchues vers la base, et l'indépendante des supérieures est distinctement éloignée de la nervule marginale au-dessus; de plus, les stemmates font défaut.

Il ressort de ceci que c'est à tort que feu Lederer et le docteur Wocke ont compris la *lascivalis* parmi les *Choreutina*, et que cette espèce doit, au contraire, être classée parmi les Noctuelles. C'est certainement une *Acontia*, et elle est tellement voisine de la *molдавicola* H.-S. qu'il serait difficile de l'en distinguer, si ce n'était que cette dernière est beaucoup plus grande.

On pourrait peut-être prendre la *lascivalis* pour une Pyrale de la famille des *Hercynidæ*, mais si l'on examine la nervulation des ailes inférieures on acquiert de suite la certitude que la *lascivalis* est bien une Noctuelle, car la nervure costale est simple et la sous-costale est bifide, disposition typique des nervures chez les Noctuelles, Tortricides, etc.,

(1) Terme que propose M. de Peyerimhoff, et que j'adopte, pour désigner la nervure sous-médiane de M. Guenée (nervure 1 b d'Herrich-Schæffer) aux ailes inférieures.



tandis que dans les *Hercynidæ*, comme chez l'immense majorité des Pyrales, c'est la costale qui est bifide.

Je dois ajouter que lorsque Lederer a décrit sa *lascivatis* il n'en possédait qu'un seul exemplaire, dont il n'avait pas examiné la nervulation.

Quant à la *Diana*, c'est bien une *Choreutina*, mais elle ne peut être classée dans les genres *Choreutes* ou *Simaethis*. A l'époque où M. Guenée écrivait son *Index Microlepidopterorum*, en 1845, avec la sûreté d'œil que nous lui connaissons, il sépara les *Choreutina* (ses *Pyraloidæ*) en quatre genres, et cette division est excellente.

Depuis lors, à part une connaissance plus étendue sur les premiers états, nos recherches sur cette famille ne l'ont pas fait beaucoup progresser, et, au contraire, von Heinemann et ensuite le docteur Wocke nous ont fait faire un pas en arrière en réduisant le nombre des genres dans les *Choreutina* à deux, lorsque les espèces se distinguent les unes des autres par des caractères qui sont justement considérés comme de la plus haute importance dans la classification des autres Microlépidoptères.

Nous devons donc revenir aux genres de M. Guenée ; seulement, au risque de paraître multiplier par trop les groupes dans cette très-petite famille, je suis obligé d'en établir un nouveau pour la *nemorana* (*incisalis* Tr.) et la *pariana* Cl., et pour lequel je propose le nom d'*Entomotoma*, faisant allusion aux ailes supérieures, qui sont remarquablement et réellement sinuées sur le bord, tandis que dans le genre *Xylopoda* il n'y en a que l'apparence.

*Membres reçus.* 1° M. Mégnin, vétérinaire en premier au 12<sup>e</sup> d'artillerie, à Vincennes (*Parasites épizoïques, principalement Acariens*), présenté par M. Leprieur. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et Fumouze.

2° M. René de la Perraudière, officier au 120<sup>e</sup> de ligne, à Paris (*Coléoptères de l'ancien monde*), présenté par M. Henry de Bonvouloir. — Commissaires-rapporteurs : MM. de Marseul et Ch. Brisout de Barneville.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXX, n° 6-7, février 1875.

LICHTENSTEIN, p. 386, Rectification à une note précédente (Acanthohermes quercus Koll.). — GIRARD, p. 436, Note sur l'influence du froid sur le Phylloxera hibernant.

\* *Séance publique de la Société centrale d'agriculture de France*, 13 décembre 1874 (Rapports).

PASTEUR, p. 67, Monographie du cocon de soie de M. Duseigneur. — BOUCHARDAT, p. 75, Procédé de M. Faucon contre le Phylloxera. — BARRAL, p. 105, Travail de M. Ebrard sur les chenilles nuisibles à l'agriculture. — MILNE-EDWARDS, p. 107, Histoire naturelle des Insectes de M. Maurice Girard. — Prix proposés (Histoire naturelle agricole), p. 131.

\* *Société générale de Conférences*. Projet de Règlement. ○

## Ouvrages divers.

\* FAUVEL (ALBERT). Annuaire entomologique pour 1875, 3<sup>e</sup> année. Br. in-18. Caen, 1875.

\* HEWITSON. Exotic Butterflies, part 93 (Papilionidæ, Hesperidæ, Erycinidæ). Londres, 1875.

\* MALM (A.-W.). Minnesteckning öfver Johan-Wilhelm Zetterstedt. (Extr. du Journal Göteborgs Hand. och. Sjöf.)

\* PLATEAU (FÉLIX). Notice sur Ch. Poelman. Broch. in-12. Bruxelles, 1875. ○



**Séance du 10 Mars 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

*43 membres présents.*

MM. le docteur Candèze, de Liège, et Mégnin, nouvellement admis, assistent à la séance.

M. le Secrétaire, après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, donne quelques détails relatifs au banquet commémoratif de la fondation de la Société, qui, par décision prise dans la séance du 13 janvier 1875, a eu lieu le samedi 27 février dernier, au Palais-Royal, sous la présidence de M. Eugène Simon.

Trente-neuf entomologistes ont fait partie de ce banquet ; ce sont :

MM. le docteur Hector Auzoux, de Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure) ; — Louis Bedel ; — le baron Achille Bonnaire ; — le docteur Boisduval, membre honoraire ; — le vicomte Henry de Bonvouloir ; — Charles Brisout de Barneville ; — Henri Brisout de Barneville ; — Auguste Chevrolat, membre honoraire ; — Eugène Desmarest ; — Maurice Dollé, de Laon ; — Jules Félistis-Rollin ; — Géhin, de Remiremont ; — Théodore Goossens ; — Jules Grouvelle ; — Guède ; — le docteur Grenier ; — Huberson ; — Charles Javet ; — Henri Jekel ; — Henry Lartigue ; — Édouard Lefèvre ; — Leloup ; — C.-E. Leprieur ; — Le Roi, de Lille ; — Albert Léveillé ; — Paul Mabile ; — Henri d'Orbigny ; — Ernest Papin, imprimeur de la Société ; — Piochard de la Brûlerie ; — G.-A. Poujade ; — E.-L. Ragonot ; — Louis Reiche, membre honoraire ; — Félix Caignart de Saulcy, membre de l'Institut ; — Maurice Sédillot ; — le docteur Sénac ; — Eugène Simon ; — Jules Thevenet ; — H. Turquin, de Laon ; — le général de Valdan, de l'Isle-Adam.

Au dessert, le Président annuel, M. Eugène Simon, se lève et prononce les paroles qui suivent :

Chers collègues,

La Société entomologique de France se réunit aujourd'hui pour fêter le quarante-troisième anniversaire de sa fondation.

Je constaterai tout d'abord, avec le plus grand plaisir, que les craintes exprimées par notre honorable Président de 1874 ne se sont pas réalisées, car nous nous retrouvons cette fois, aussi nombreux que les années précédentes, animés des mêmes sentiments de cordiale fraternité.

La Société, fondée sous les auspices de Latreille en 1832, entre dans sa quarante-quatrième année, dans un état de prospérité qui ne laisse rien à désirer.

Nos travaux, qui prennent chaque année une nouvelle extension, sont toujours à la hauteur de la vieille réputation de nos Annales, qui passent à juste titre pour la première publication entomologique du monde entier. A propos de nos publications, je dois ajouter que nous verrons bientôt la fin de cette magnifique Monographie des Eucnémides, que nous avons pu imprimer séparément, sans restreindre nos travaux habituels, et sans compromettre nos finances, résultat dont nous avons le droit d'être fiers.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu mettre à l'épreuve et juger par leurs résultats certaines innovations, comme par exemple l'impression à part du Bulletin et les banquets commémoratifs, qui ont été accueillies par tous comme les éléments d'un progrès réel, car elles sont de nature à étendre les relations et à resserrer les liens qui unissent tous les membres de la grande famille des entomologistes.

Je puis dire en terminant, chers collègues, que si nous sommes parfaitement rassurés sur le présent, l'avenir de notre chère Société entomologique ne nous paraît pas moins favorable; il nous paraît assuré par la parfaite entente qui n'a jamais cessé de régner entre ses membres, comme le prouve la nombreuse réunion d'aujourd'hui.

Je propose un toast à la prospérité et à l'avenir de la Société entomologique de France!

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements, et le toast proposé par M. le Président est accueilli unanimement.

D'autres toasts, acclamés par l'assemblée, sont successivement portés :

Par M. le docteur Boisduval : A M. Reiche, auquel on doit l'initiative du premier Banquet commémoratif de la Société;

Par M. E. Desmarest : A MM. Auzoux, Dollé, Géhin, Le Roi, Turquin, qui assistent au banquet, et à tous nos membres de province et d'Alsace-Lorraine ;

Par M. L. Reiche : A tous nos collègues ;

Par M. Thevenet : Au-Président de 1875, à M. Eugène Simon ;

Par M. Éd. Lefèvre : A M. Thevenet, qui a bien voulu se charger de l'organisation du Banquet de cette année.

Pendant toute la durée du banquet, la confraternité la plus complète n'a cessé de régner ; et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour la fête commémorative de l'année prochaine.

— M. E. Desmarest lit le rapport suivant de la Commission administrative (Commissaires : MM. Berce (*président*), L. Buquet, E. Desmarest (*rapporteur*), J. Fallou, P. Gervais, de Marseul et le général de Valdan) sur les propositions relatives au Prix Dollfus qui lui ont été renvoyées par la Société :

Messieurs,

La Commission administrative a examiné avec le plus grand soin les propositions que vous lui avez renvoyées au sujet du règlement spécial du Prix Dollfus.

Sans vouloir entrer dans des considérations générales qu'il lui semble inopportun de vous présenter, la majorité des membres de la Commission a pensé : 1° que la proposition de M. Leprieur, s'appliquant uniquement à l'article 4 du règlement du 26 mars 1873, devait être adoptée, sauf quelques modifications de rédaction ; 2° que la proposition de M. Maurice Girard, qui tend à changer presque complètement le règlement, devait être repoussée, comme offrant de très-grandes difficultés dans la pratique.

Par suite de l'étude que la Commission a dû faire, elle s'est assurée que les décisions prises dans les séances de la Société des 26 mars et 14 mai 1873 relativement au Prix Dollfus présentaient plusieurs articles faisant double emploi ou n'étant pas d'une utilité incontestable ; aussi

a-t-elle pensé qu'elle devait vous soumettre un travail d'ensemble, dans lequel elle a cru pouvoir introduire divers changements, qui lui paraissent nécessaires, et que vous aurez à apprécier.

Le rapporteur lit ensuite un projet complet du règlement spécial du Prix Dollfus.

*Décisions.* Après cette lecture, la Société ayant décidé que ce règlement serait voté dans la séance même, plusieurs membres prennent la parole dans une discussion préliminaire ou présentent de nouveaux projets de réglementation qui sont rejetés. La discussion générale étant close, chaque article du projet de la Commission administrative est successivement mis aux voix, paragraphe par paragraphe, et quelques-uns sont modifiés; puis l'ensemble du règlement du Prix Dollfus est mis aux voix et adopté dans les termes qui suivent :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. La rente perpétuelle de trois cents francs mise à la disposition de la Société par M. Dollfus père, pour perpétuer le souvenir de son fils, membre de la Société, sera affectée à la fondation d'un prix annuel de pareille somme, qui sera appelé *Prix Dollfus*.

ART. 2. Ce prix consistera en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

ART. 3. Le prix sera décerné chaque année à l'auteur d'un travail entomologique imprimé, rédigé en français, se rapportant à l'une des branches de l'histoire naturelle des Animaux Articulés et plus spécialement de ceux de la classe des Insectes de quelque ordre que ce soit.

Le prix pourra être accordé à l'ouvrage d'un auteur qui serait décédé depuis la publication de son œuvre, si son travail remplit les conditions exigées pour les travaux des auteurs vivants.

Il devra être appliqué non-seulement à tout travail général ou spécial nouveau; mais aussi à une partie nouvelle de travail en cours de publication, ou à une nouvelle édition d'ouvrage comportant des améliorations reconnues.

Dans tous les cas, ces travaux devront avoir été publiés postérieurement à l'époque où le dernier prix aura été décerné.

Les ouvrages pourront être présentés au concours par les auteurs ou signalés à la Commission par des membres de la Société.

Conformément au vœu du fondateur, le prix s'appliquera particulièrement au travail qui, par sa valeur scientifique et son prix de vente, conviendra le mieux à l'instruction des débutants en entomologie.

Le prix pourra être partagé.

**ART. 4.** Dans le cas où, faute de concurrents, faute de travaux méritant une récompense ou pour toute autre cause que la Société appréciera, le prix ne pourrait être décerné une première année, il sera reporté à l'année suivante et réuni à l'annuité de cette seconde année.

Si le fait se renouvelait pendant trois années successives, la Société déciderait de l'emploi des fonds, sans s'écarter des intentions du fondateur.

**ART. 5.** La Société nommera tous les ans, au scrutin secret, et à la majorité relative des suffrages, une Commission de neuf membres, dont les membres titulaires du Bureau pourront faire partie, sans que ce soit un droit acquis par leurs fonctions.

Cette Commission sera chargée d'examiner les travaux présentés par les auteurs ou désignés d'office, comme il est dit au cinquième paragraphe de l'article 3, et d'en établir la liste par ordre de mérite.

Après la présentation et l'impression du rapport de la Commission, la Société, à la séance suivante, votant au scrutin secret, désignera le lauréat (ou les lauréats) à la majorité absolue des voix, et sans que le classement des travaux puisse l'engager en quoi que ce soit.

Si un premier tour de scrutin ne donnait pas de résultats, il sera procédé à un deuxième tour, toujours à la majorité absolue, et ensuite, s'il y a lieu, à un scrutin de ballottage.

Les membres de la Commission du Prix Dollfus sont rééligibles.

**ART. 6.** Un exemplaire des ouvrages qui concourront devra être donné à la Société par les auteurs afin d'être mis à la disposition des membres de la Commission avant le classement qu'elle fera ; il sera ensuite déposé à la bibliothèque.

La Société émet, en outre, le vœu qu'un exemplaire des ouvrages couronnés soit également offert par les auteurs au fondateur du Prix.

**ART. 7.** Le concours sera clos au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le prix,  
(1875)

*Bulletin IV.*

applicable à la période précédente, sera décerné, s'il y a lieu, à la séance la plus rapprochée de l'anniversaire de la fondation Dollfus (16 février).

ART. 8. Le présent règlement remplace les décisions prises dans les séances des 26 mars et 14 mai 1873, qui, conséquemment, sont regardées comme non avenues.

— La Société décide ensuite : 1° que le Prix pour 1874 sera décerné dès à présent ; et 2° que la Commission spéciale, chargée de présenter une liste de candidats, sera nommée à la prochaine séance.

*Lectures.* M. Elzéar Abeille de Perrin adresse, par l'entremise de M. L. Bedel, un deuxième supplément aux Cisides européens et circumméditerranéens.

Notre collègue présente des considérations générales importantes sur le groupe des Cisides, indique des rectifications synonymiques, et donne la description d'une espèce nouvelle, le *Rhopalodontus camelus*, recueilli dans le Liban par M. Peyron.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau la 17<sup>e</sup> partie de son Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes (Homoptères-Coccides), et lit à ce sujet la note qui suit :

Je présente aujourd'hui à la Société une nouvelle partie de mon ouvrage sur les Cochenilles, que je considère comme terminant mon travail, pour lequel il ne faudra plus donner qu'une revue des espèces que je n'ai pas connues en nature, telles que surtout les *Brachyscelides* de Schrader, etc.; puis enfin une table générale des espèces décrites.

La partie que je dépose aujourd'hui sur le bureau comprend :

1° Le genre *Callipalpus* Guérin, qui forme le passage des Monophlébites aux Porphyrophorites ;

2° Le genre *Porphyrophora*, qui renfermera les *P. polonica*, *Hametii* et deux espèces très-voisines que je considère comme nouvelles : le *P. gallica* et le *P. Perrisia* ;

3° Le genre *Margarodes*, qui doit peut-être se rapporter au genre *Porphyrophora* ; mais je ne puis décider la question en l'absence du type, le *M. formicearum* Guilding ;



4° Le genre *Orthezia*, qui ne comprend que peu d'espèces : l'*Orthezia urticæ* (la seule espèce européenne, pensons-nous, et décrite sous plusieurs états et sous divers noms); deux espèces américaines, l'*O. americana* W. et l'*O. chilensis* nobis;

5° Le genre *Walkeriana*, pour une espèce de Ceylan décrite par Walker sous le nom de *Coccus floriger*.

— M. J.-M. Bigot adresse, par l'intermédiaire du Secrétaire, une nouvelle suite à ses notes sur des Diptères nouveaux ou peu connus.

Il s'occupe spécialement dans ce mémoire du genre *Somomya* Rondani, dont il décrit vingt et une espèces nouvelles, toutes étrangères à l'Europe.

*Communications.* M. L. Buquet annonce que notre collègue M. le professeur Émile Blanchard vient d'être promu au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

— M. C.-E. Leprieur lit la note suivante :

M. Baudi de Selve vient de publier un travail sur les *Amaurops*, dans lequel il donne la description d'un certain nombre d'espèces qu'il avait communiquées à M. Félicien de Saulcy. Ce dernier me charge de faire remarquer à la Société que son travail a été imprimé dans le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle pendant l'été de 1874, et que, si ce bulletin n'a pu être distribué, pour des raisons particulières, avant le commencement de 1875, il n'en n'est pas moins vrai qu'il a de son côté offert à plusieurs membres de notre Société le tirage à part de sa monographie dans le mois de septembre 1874, et que, dès lors, il lui semble que la priorité lui est acquise sans le moindre doute.

M. de Saulcy ajoute que la deuxième partie de son travail s'imprime en ce moment. Il y a environ 80 *Bryaxis* et 80 *Bythinus*, et ces jours-ci il a dû en intercaler de nouveaux.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative au *Cebrio Carrenoi* Graëlls :

M. A. Chevrolat (Ann. Soc. ent. Fr., 5<sup>e</sup> série, t. IV, p. 8 et 16, 1874), dans sa Révision des Cébrionides et dans la bibliographie chronologique qui accompagne cette révision, a oublié de citer le *Cebrio Carrenoi* ♂, décrit

et figuré par M. Graëlls, Soc. ent. Fr., 2<sup>e</sup> série, t. VII, p. 306, pl. 4, fig. 4, 1847, et l'intéressant travail du même auteur relatif au *Cebrio Carrenoi* ♀, dont la traduction d'espagnol en français est due à notre obligeant collègue M. L. Fairmaire. Ce dernier travail, également imprimé dans nos Annales, 2<sup>e</sup> série, t. IX, p. 5, pl. 1, fig. 1, 1 a, 1851, contient non-seulement la description et la figure du *Cebrio Carrenoi* ♀, mais renferme aussi des observations d'un haut intérêt sur les apparitions de cette espèce espagnole. Voici, au reste, les conclusions auxquelles est arrivé M. le professeur Graëlls en poursuivant ses intéressantes recherches sur ce Malacoderme :

« Aujourd'hui, je puis affirmer, dit ce savant, que lorsque le terrain dans lequel vivent les larves de *Cebrio* est sablonneux et perméable ou est humecté continuellement, de manière à ce qu'il soit facile de le traverser à cause de son peu de résistance, ces insectes n'ont besoin ni de grandes pluies, ni d'aucun autre secours étranger pour arriver à la lumière, même dans les moments les plus secs du printemps. Dans ce cas, les apparitions ne sont ni nombreuses, ni instantanées, car les *Cebrio* se présentent à une époque et dans un laps de quelques jours continus, comme les autres insectes ; ils se montrent de préférence vers le soir, un peu avant le coucher du soleil. »

C'est à côté du *Cebrio Moyses*, comme le fait remarquer M. Chevrolat, que cet insecte doit être placé.

— M. L. de Heyden, de Bockenheim, près Francfort-sur-le-Mein, envoie, par l'entremise de M. L. Buquet, une description, rédigée jadis par Capiomont, d'une nouvelle espèce d'*Hypera* du nord du Portugal.

La Société, se réservant de donner la description complète dont il s'agit à la fin de la Monographie des *Lixus* de Capiomont, publiée dans nos Annales par les soins de M. C.-E. Leprieur, se borne actuellement à imprimer la diagnose de ce Curculionide :

HYPERA PROXIMA Cap. — Hyp. montivagæ *simillima*, at *statura graciliore*, *rostro longiore*, *elytris rarius posticisque punctato-striatis*, *tibiis longioribus*, *femoribus magis clavatis*, *certe differt*. — Un mâle, trouvé à Gerez par M. L. de Heyden.

— M. Lichtenstein adresse quelques remarques sur les chasses entomologiques qu'il fait dès à présent aux environs de Montpellier :

1° Les Mygales maçonnes sont nombreuses et actives. En frappant très-légèrement sur la porte de leur retraite, elles arrivent de suite pour s'y cramponner, et on les enlève facilement d'un coup de couteau donné un peu bas.

2° Les Pucerons du chêne blanc, *Lachnus quercus*, dont je montrai les œufs à la Société en novembre dernier, ont commencé à éclore en liberté, sur les arbres, le 2 mars.

3° Les premiers Hyménoptères commencent à voler : j'ai pris les *Anthophora pennata* et *Odynerus Reaumuri*, ainsi que les trois espèces de *Ceratina*, mais ces dernières dans les tiges sèches de la ronce.

4° Un nid d'une *Osmia*, que je crois être l'*adunca*, et un nid d'*Anthidium (strigatum?)* me présentent chacun une belle coque de *Sitaris* ou de *Zonitis* de grande taille, dont j'attends impatiemment l'éclosion.

5° Dans les sables mouvants de nos sablières, j'ai trouvé des cocons en double tissu, le premier lâche, l'interne très-fort ; ils sont vides en général, l'un d'eux m'a pourtant offert une larve (d'Hyménoptère ?) très-bizarre, en forme de pilon avec le côté de la tête très-mince, allongé, et la partie postérieure élargie. Un autre m'a donné des débris de *Mutilla*. Les métamorphoses de cette famille étant à peu près inconnues, je suis peut-être sur la trace d'une découverte intéressante.

— M. Méguelle écrit de Digne, dans une lettre adressée à M. le Trésorier :

J'ai capturé, le 8 juin 1874, aux environs de Digne, un *Deilephila porcellus* dont la couleur rose des quatre ailes est remplacée par une teinte gris de fer ; l'abdomen, en dessus et en dessous, a la couleur jaune verdâtre du fond des ailes ; les dessins sont identiques à ceux du type.

Je serais heureux de savoir si ce fait a déjà été remarqué et si cette coloration est purement accidentelle comme dans son congénère *Elpenor*.

*Membres reçus.* 1° M. Drory, apiculteur, rue Nuyens, à La Bastide, banlieue de Bordeaux (*Entomologie appliquée, Apiculture*), présenté par M. Perez. — Commissaires : MM. Maurice Girard et J. Fallou ;

2° M. Ernest Gallé, propriétaire, à Creil (Oise) (*Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. Emmanuel Martin. — Commissaires : MM. E. Desmarest et H. Lucas ;

3° M. Adrien Grenet, étudiant en médecine, rue de l'École-de-Médecine, 6 (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. Thevenet. — Commissaires : MM. Bedel et Sénac ;

4° M. Louis Lepileur, docteur en médecine, rue de la Victoire, 41 (*Entomologie générale*), présenté par M. Thevenet. — Commissaires : MM. Fumouze et J. Grouvelle.

*Membres démissionnaires.* 1° Bonneuil (le vicomte Roger de), à Paris ;

2° Harmand (le docteur Jules), à Versailles.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 10 MARS 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 8<sup>e</sup> année, 1873-74, fasc. 2-3, 1 pl. lithogr.

MARQUET, p. 158, Catalogue des Staphylinides du Languedoc.

*Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou*, année 1873, n° 4 ; 1874, n° 1 et 2 ; 10 pl. n. et col.

1873. — MOTSCHULSKY, p. 203, Énumération de nouvelles espèces de Coléoptères (Bruchides).

1874. — CHAUDOIR (baron DE), p. 4, Matériaux pour servir à l'étude des Féroniens. — BURMEISTER-RADOSZKOWSKY, p. 132, Supplément à l'article de M. Gerstäcker sur quelques genres d'Hyménoptères (fin). — BECKER, p. 196, Reise nach den Schneebergen des südlichen Daghestan. — W. JAKOWLEWA, p. 218, Hemiptera Heteroptera Astrachanskago Krai (1 pl. col.). — KESSLER, p. 343, Die Russichen Flusskrebse.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*,  
2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 9.

D<sup>r</sup> CANDÈZE, p. 5, *La Doryphora decemlineata*. — LAMBRICHS,  
p. 15, *Satyrus Semele*, var. femelle (fig.).

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*,  
tome LXXIX, n<sup>o</sup> 25, et tome LXXX, n<sup>o</sup> 8 et 9. ☉

*Deutsche (Berliner) Entomologische Zeitschrift*, tome XIX, 1875, n<sup>o</sup> 1  
(pages 5-12 et 17-240); Table des années 1869-1874.

BAUDI, p. 17, *Europ. et circummediterr. Faunæ Tenebrionidum Spec.* — HAAG, p. 120, *Hidrosis*, eine neue *Adelostomiden*-Gattung. — CZWALINA, p. 121, *Trogloorhynchus baldensis*, nov. sp. — WEHNCKE, p. 122, Zwei neue deutsche *Halipilus*-Arten. — KRAATZ, p. 123, *Lithocharis Kellneri*, nov. sp. — WEISE, p. 124, *Scydmaenus similis*, nov. sp. — KRAATZ et WEISE, p. 125, Ueber neue deutsche und vermuthlich deutsche Käfer. — ID., p. 127, Synonymische Bemerkungen. — BERG, p. 129 et 155, *Pyralididæ Argentini*. — SCUDDER, p. 145, Seltsame Geschichte eines Tagfalters. — KRAATZ, p. 157, Sturm's *Insecten-Cabinet*. — KIRSCH, p. 161, Beiträge zur Kenntniss der Peruanischen Käferfauna. — VON HAROLD, p. 209, Neue *Coprophagen*. — ID., p. 218, *Gymnopterus Hildebrandti*. — SAHLBERG, p. 219, Ueber die Finnischen-Arten der *G. Pytho* und deren Larven (pl. I, fig. 1-2). — REITTER, p. 225, Die bekannten *Telmatophilus*-Arten übersichtlich dargestellt. — KRAATZ, p. 228, Ueber *Cebrio ustulatus*. — VON KIESENWETTER, p. 229, Die deutschen Arten der *Hydrophiliden*-Gattung *Anacæna*. — KRAATZ, p. 232, Ueber *Dytiscus ibericus*. — ID., p. 233, Ueber *Brachycerus algerus*. — WEHNCKE, p. 234, Zwei neue europ. *Hydroporus*. — KRAATZ, p. 235, Die 47. Versammlung deutsch. Naturf. und Aerzte in Breslau.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, n<sup>o</sup> 130, mars 1875.

BLACKMORE, p. 217, Notes on *Coleoptera* from South Morocco (fin). — H. BATES et T. WOLLASTON, p. 217, Descr. of n. sp. of *Coleoptera* from South Morocco. — MEADE, p. 220, On the arrangement of the British *Anthomyiidæ* (fin). — VERRALL, p. 224, On

*Asphondylia ulicis* Tr. — HEWITSON, p. 226, Descriptions of Rhopalocera from Madagascar. — J. SCOTT, p. 228, On certain British Hemiptera-Homoptera (*Idiocerus*, *Cicadula*).

*Notes.* — P. 232, On British Hemiptera. — P. 234, Idem. — P. 235, *Helophorus tuberculatus* in Yorkshire. — P. 236, Natural History of *Syrichthus alveolus*. — P. 237, *Myelois cirrigerella* Zk., new to Britain. — P. 238, On some Tineina. — P. 239, Helicopsyche cases from Sikkim. — A probable heliciform case-making larva among the Curculionidæ. — Proceed. of the Ent. Soc. of London.

- \* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n° 53, mars 1875.

LUCANTE, p. 61, Excursion entomologique dans l'Ariège et les Pyrénées.

*Notes.* — P. 64-68, *Chelonia purpurea*, variété. — Variation de couleur chez les Écrevisses. — Les Éphémérides.

- \* *Journal de Zoologie*, par M. Paul Gervais, tome III, 1874, n° 5 et 6 ; 8 pl. lithogr. — Offert par le Ministère de l'Instruction publique.

*Mémoires.* — PACKARD, p. 565, Les Articulés condylopedes de la caverne du Mammouth (pl. XVIII).

*Analyses.* — Thomas, Galles produites par les Insectes, p. 486. — Oustalet, Insectes fossiles de France, p. 487. — Vogt, Développement des Crustacés inférieurs. — Cambridge, *Salticus volans*, nouvel Aranéide d'Australie, p. 492. — Simon, Arachnides de France, p. 493.

- \* *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, 1873, n° 3 ; 3 pl. noires. — Offert par le Ministère de l'Instruction publique.

*Bulletin.* — A. DAVID, p. 65, Journal d'un voyage dans le centre de la Chine, 3<sup>e</sup> partie (fin).

- \* *Société Linnéenne du Nord de la France*, Bulletin n° 33.

D'HANGEST, p. 228, Les Insectes xylophages (suite).

*Tijdschrift voor Entomologie* (Société entomologique néerlandaise),  
année 1873-74, n° 1-6; 14 pl. n. et color.

P. SNELLEN, p. 1, Opgave der Geometrina en Pyralidina in Nieuw-Grenada enz. — VAN DER WULP, p. 109, Dipterologische aantekeningen, n° 4. — D<sup>r</sup> WEYENBERGH, p. 149, Varia entomologica. — HEYLAERTS fils, p. 173, Les Macrolépidoptères de Bréda et de ses environs, liste supplémentaire, n° 4. — RITSEMA, p. 175, Aantekeningen betreffende Hymenoptera van Neder-Guinea. — HEYLAERTS junior, p. 212, *Grapholitha conicolana*, nov. sp. — VAN LEEUWEN, p. 218, Over de haren der rupsen van *Calligenia miniata*. — D<sup>r</sup> WEYENBERGH, p. 220, *Mamillo Curtisea Weyenb.* — DE GRAAF et SNELLEN, p. 225, *Microlepidoptera* nieuw voor de fauna van Nederland. — ALBARDA, p. 229, Deux nouvelles espèces de Trichoptères d'Europe.

#### Ouvrages divers.

- \* CANDÈZE (D<sup>r</sup>). *La Doryphora decemlineata*, lecture faite le 6 février 1875 à la Société entomologique de Belgique. Broch. gr. in-8°. Bruxelles, 1875.
- \* ID. Les moyens d'attaque et de défense chez les Insectes. Broch. in-8°. (Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique, t. XXXVIII, n° 12.)
- \* ID. Révision de la Monographie des Élatérides, 1<sup>er</sup> fascicule. Gr. in-8°.
- \* KERCHOVE DE DENTERGHEM (OSWALD DE). L'ennemi de la Pomme de terre, Notice sur le *Doryphora decemlineata*. Broch. gr. in-8°, 1 pl. col. Bruxelles, 1875.
- \* SAULCY (DE). Species des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydmenides de l'Europe et des pays circonvoisins, 1<sup>re</sup> partie. Broch. in-8°. Metz, 1874. (Extr. du 13<sup>e</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. natur. de la Moselle.)

## Séance du 24 Mars 1875.

Présidence de M. Eugène Simon.

36 membres présents.

*Communications.* M. Aug. Chevrolat présente quelques remarques sur le travail de M. Henri Tournier, publié dans les Annales de 1873, sur les Tychiides, auxquels notre collègue de Genève réunit actuellement les Eriirhinides :

1° M. Tournier a confondu, sous le nom de *Tychius hypætrus*, deux espèces : une d'Algérie, que M. Desbrochers des Loges dit avoir décrite le premier, et une de Sardaigne, de ma collection, qui se retrouverait en Sicile.

Cette espèce est un *Pachytychius*, auquel je donnerai le nom de *P. insularis*. En voici la diagnose :

PACHYTYCHIUS INSULARIS. — *Ovatus, convexus, brevis, latus, supra leucophæo-fusco-tomentosus, subauratus, pectore et abdomine albo-tomentosis, rostro usque ad basin prothoracis producto, nigro in apice rubro, basi crasso, sensim ad apicem attenuato; capite cultrato albo; antennis fuliginosis, clava ovata alba; prothorace planiusculo, lato, lateribus rotundato, linea dorsali alba, ad basin attenuata; scutello punctiformi, albo; clytris conjunctim rotundatis, anguste striatis, striis rectis, intus conspicue punctatis, sutura alba; femoribus (posticis obtuse) dentatis.* — Long. 2 2/3 mill.; lat. 1 1/2 mill. — Sardinia (Géné).

Le *T. hypætrus* Tourn. se distingue de notre espèce par une trompe plus courte, arquée, cylindrique, d'égale épaisseur sur son étendue, et par des élytres plus planes.

2° Il existe dans cet ouvrage deux *Tychius* portant le même nom de *sericatus* : l'un de Suisse (Penev), p. 488; l'autre d'Algérie, page 498. Le premier devra seul conserver ce nom.

3° Au genre *Miccotrogus*, M. Tournier admet comme synonymes du



*M. capucinus* Bhm. mes *M. monachus* et *signaticollis*, l'un et l'autre pris aux environs d'Alger.

Ces deux insectes ont la trompe un peu plus longue, et le premier a une large bande latérale noire aux élytres, qui n'existe pas chez le *capucinus*. Quant au *M. signaticollis*, ce n'est probablement qu'une variété du *monachus*; quelquefois la tache du prothorax est peu marquée, comme dans l'exemplaire qui a servi à ma description, et chez d'autres, que j'ai reçus depuis, on aperçoit parfois les vestiges d'une bande latérale noirâtre aux élytres, ou bien elle fait tout à fait défaut.

— M. Henri Deyrolle communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un groupe de Coléoptères (les Tricténotomides) peu répandu dans les collections, qui a été le sujet de bien des controverses, et dont le comte de Mniszech est parvenu à réunir une assez belle suite (dix espèces et une cinquantaine d'exemplaires), ce qui m'a suggéré l'idée d'en faire la monographie.

Je présente aujourd'hui un tableau synoptique abrégé des espèces. Très-prochainement, je donnerai pour les Annales l'étude complète avec des figures de toutes les espèces.

#### TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DE TRICTÉNOTOMIDES.

I. Écusson court, arrondi en arrière; prothorax épineux latéralement.

AUTOCRATES Thoms. 1. *æneus* Parry. — Himalaya.

II. Écusson en triangle plus ou moins allongé; prothorax uni- ou plurianguleux latéralement.

TRICTENOTOMA Gray.

A. Mandibules des mâles ayant leur moitié antérieure très-anguleuse en dehors, et le prothorax marqué de deux larges ocelles arrondis et dénudés; vestiture: supérieure gris-jaunâtre, inférieure jaunâtre.

2. *Templetoni* Westw. — Ceylan.

A'. Mandibules des mâles non anguleuses en dehors, parfois fortement sinuées au milieu, d'autres fois formant une courbe presque

régulière de la base à l'extrémité; ocelles dénudés du prothorax médiocres, transversaux, parfois nuls.

- B. Vestiture supérieure grise, gris verdâtre ou jaunâtre.
- C. Prothorax ayant deux saillies sur leurs bords latéraux, dont l'antérieure la plus forte vers le milieu forme la partie la plus large.
- D. Prothorax large; écusson en triangle curviligne large à la base, aigu au sommet; mandibules des mâles non ou à peine sinuées latéralement, fortement chagrinées sur leur face supérieure et latérale jusqu'à la base, armées chacune d'une seule grande dent, dont celle de gauche plus antérieure; vestiture: supérieure gris jaunâtre, inférieure blanc cendré.

3. *Mniszechi* H. Deyr. — Bengale.

- D'. Prothorax de grandeur normale; écusson en triangle allongé; mandibules fortement sinuées latéralement en avant du milieu, un peu chagrinées en dessus vers le milieu, lisses dans leur moitié basilaire, armées: la gauche d'une seule grande dent, la droite de deux, ces dents s'imbriquant quand les mandibules sont fermées; vestiture: supérieure gris verdâtre, l'inférieure blanc cendré.

4. *Thomsoni* H. Deyr. — Bornéo.

- D''. Mêmes caractères que le précédent; mandibules assez chagrinées latéralement; vestiture: supérieure jaune grisâtre, inférieure blanc cendré.

5. *Childreni* Gray. — Malacca.

- C'. Prothorax ayant deux saillies latérales égales, c'est-à-dire qu'il est de même largeur au niveau de chacune d'elles.
- a. ♀. Vestiture: supérieure gris cendré clair, l'inférieure blanc cendré. ♂ inconnu.

6. *Mouhoti* H. Deyr. — Siam.

- b. Mandibules du mâle non ou à peine sinuées et chagrinées latéralement; forme du corps assez allongée; élytres plus larges aux épaules que la plus grande largeur du prothorax; vestiture:

supérieure gris jaunâtre légèrement ocracé, inférieure blanc jaunâtre.

7. *Davidi* H. Deyr. — Chine centrale.

**B'. Vestiture supérieure d'un jaune ocracé plus ou moins rougeâtre.**

**a. Prothorax ayant sa plus grande largeur au milieu.**

1. Mandibules des mâles non sinuées latéralement, fortement chagrinées en dessus et sur les côtés; prothorax médiocrement anguleux, vestiture inférieure blanc gris jaunâtre.

8. { *Westwoodi* H. Deyr. — Java.  
 { *Childreni* Dupont.

2. Mandibules des mâles sinuées latéralement, moins chagrinées que chez le précédent; prothorax fortement anguleux, vestiture : supérieure un peu plus rougeâtre que chez *Westwoodi*, l'inférieure blanc jaunâtre.

9. { *Doriæ* H. Deyr. — Bornéo.  
 { *Grayi* Harold.

- a'. ♀.** Prothorax ayant sa plus grande largeur fort en arrière du milieu; antennes très-courtes et très-robustes; vestiture : supérieure plus rougeâtre que chez le précédent, laissant voir à travers un reflet violacé des élytres; l'inférieure grise. ♂ inconnu.

10. *Grayi* Smith. — Inde méridionale.

Naturellement tous ces caractères sont pris sur des individus bien développés; chez les petits exemplaires, ils se modifient, et souvent il n'y a plus, chez ceux-ci, que la couleur (toujours constante) et la provenance pour reconnaître facilement entre elles les diverses espèces.

— M. H. Lucas lit la note suivante relative à un insecte de l'ordre des Thysanures :

La plaine de Gennevilliers ayant subi une grande irrigation en 1874, est restée très-humide cette année et a conservé une très-grande quantité de flaques d'eau dormante. Les habitants de cette plaine ont été très-surpris de voir, à la surface de ces flaques d'eau, des taches d'une cou-

leur ardoisée, formées par de petits corps ressemblant assez à de la poudre à canon ; ils remarquèrent aussi que de petits corps s'échappaient de temps en temps de ces taches en exécutant des sauts rappelant ceux d'une puce. Ces petits corps me furent communiqués, et je reconnus que les taches observées étaient dues à la présence, en immense quantité, d'un Thysanure désigné sous le nom de *Podura aquatica* par l'historien des Insectes des environs de Paris.

Cette espèce, que je fais passer sous les yeux de la Société, trouvant dans cette localité toutes les conditions favorables à ses divers changements de peau, s'y développe en prodigieuse quantité.

En examinant ces Thysanures, à démarche assez vive et dont les antennes sont sans cesse en mouvement, j'ai observé que, lorsqu'ils viennent de changer de peau ou de muer, ils sont entièrement d'un gris testacé, et ce n'est qu'après un laps de temps assez prolongé, et après avoir subi l'influence de l'air et surtout l'action de la lumière, qu'ils reprennent leur couleur ardoisée.

Enfin, je terminerai cette note en faisant remarquer que les dépouilles épidermiques abandonnées par cette espèce lorsqu'elle vient de subir sa mue, sont d'un blanc mat.

— M. Coret annonce qu'il a trouvé près du Mont-Valérien, dans la plaine de Fouilleuse, au pied d'un cep de vigne, un individu de la *Nyssia zonaria*, qui, aux environs de Paris, n'avait encore été signalée que dans les environs d'Ivry, selon M. J. Fallou.

— M. E. Simon présente des remarques sur deux espèces d'Aranéides, dont l'une est nouvelle :

1° *TEXTRIX LEPRIEURI*, sp. nov. — Céphalothorax noir, avec une bande médiane d'un testacé obscur, couverte de poils blancs. Front étroit, anguleux. Yeux de la ligne supérieure seuls visibles en dessus. Yeux médians supérieurs séparés par un intervalle plus large que leur diamètre ; les latéraux plus petits et moins séparés que les médians. Yeux antérieurs formant une ligne droite, ou très-légèrement courbée en arrière ; les latéraux plus gros que les médians, de même grosseur que les latéraux de la seconde ligne. Abdomen noir mat, orné vers le milieu de deux taches arrondies, testacées, couvertes de poils d'un blanc vif. Pattes relativement longues et grêles, d'un fauve obscur, avec les fémurs rembrunis, les

patellas et les tibias fortement annelés de brun. Patte-mâchoire noire ; patella armée, sur son angle supéro-externe, d'une apophyse courte et très-épaisse, divisée en deux branches d'égale longueur : la postérieure plus épaisse, obtuse, perpendiculaire ; l'antérieure dirigée en avant, plus grêle, aiguë ; tibia présentant une carène oblique en dessous, et une forte apophyse sur son angle supéro-externe ; celle-ci très-épaisse, dirigée en avant, convexe en dessus, un peu excavée en dessous et tronquée à l'extrémité ; tarse très-large, arrondi, terminé en pointe grêle, plus courte que la portion large ; appendices du bulbe complexes.

Cette espèce, bien distincte, m'a été envoyée de Bordj-Menaïl (province d'Alger), par M. le docteur Ch. Leprieur.

2° *TEXTRIX VARIEGATA* E. Simon, Mém. Soc. Roy. Sc. Liège, 1870. — Cette espèce, que j'ai découverte en 1868, à Tanger, m'a été envoyée tout récemment de Géryville (province d'Oran) par M. le docteur Munier.

Le mâle, qui n'a pas encore été décrit, ressemble à la femelle par la coloration ; par sa patte-mâchoire, il se rapproche beaucoup de *T. flavomaculata* Lucas ; l'apophyse de la patella est semblable ; l'apophyse tibiale est plus longue, plus dirigée en avant, et encore plus fine ; elle se termine en pointe sétiforme.

La *T. variegata* est constamment plus grande que la *T. flavomaculata* Lucas.

*Nominations.* La Société, aux termes de l'article 5 du nouveau règlement relatif à la donation Dollfus, procède à la nomination de la Commission qui devra, dans la prochaine séance, présenter une liste de candidats pour le Prix de 1874.

Sont nommés : MM. L. Bedel, Th. Goossens, J. Grouvelle, Lartigue, Éd. Lefèvre, Alb. Léveillé, P. Mabile, Piochard de la Brûlerie et Thevenet.

*Membres reçus.* 1° M. l'abbé A. Martin, professeur au petit séminaire de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire) (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. Ém. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et Desmarest.

2° M. Maurice Régimbart, d'Évreux, étudiant en médecine à Paris, rue Saint-Jacques, 152 (*Entomologie générale, Anatomie et Mœurs des*

*Insectes*), présenté par M. J. Künckel. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Al. Laboulbène et H. Lucas.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 24 MARS 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

\* *Atti della Società Veneto-Trentina di Scienze naturali*, année 1874.  
Pl. lithogr.

FANZAGO, p. 17, I Chilopodi italiani, Monografia. — CANESTRINI, p. 163, Nuova specie di Liodes (Arachnide).

*Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg*, tome XIX, feuilles 22-37 ; tome XX, feuilles 1-13. ⊙

*Bulletino della Società entomologica italiana*, tome VI, année 1874, trimestres 1-4. 3 pl. noires.

CURÒ, p. 3, 106 et 201, Saggio di un catalogo dei Lepidotteri d'Italia. — BARGAGLI, p. 27, Cenni biologici su due specie di Percus. — SPAGNOLINI, p. 31, Contribuzioni alla conoscenza della Fauna d'Italia : Nevrotteri. — RONDANI, p. 43, Degli insetti nocivi e dei loro parassiti (suite). — CARUCCIO, p. 69, Contribuzione allo studio degli insetti nel Modenese. — SELLA, p. 82 bis, Escursioni entomologiche fatte nella Valle del Pesio nell'anno 1873 (*Anophthalmus* Caranti, *Cychnus angulicollis*, n. sp. — STEFANELLI, p. 83, Di una forma poco nota del *Polyommatus Alciphron* Rott. — TARGIONI-TOZZETTI, p. 86, Gli accelli, gli insetti parassiti e le trattive per gli accordi internazionali intorno alle leggi di caccia. — P. 91, Notizia di escursioni e di caccie entomologiche. — RONDANI, p. 103, Nota sulle specie italiane del G. *Xylocopa* Latr. — STEFANELLI, p. 124, Nuove osservazioni intorno alla biologia di

alcune specie del G. Bruchus. — RONDANI, p. 130, Nuove osservazioni sugli Insetti Fitofagi e sui loro parassiti. — PASSERINI, p. 137, Aggiunta agli Afidi italiani. — BERTOLONI, p. 139, Intorno al danno arrecato alla canapa ec. dall'Agrotis suffusa, var. Pepoli. — P. 147, Caccie ed escursioni. — P. 154, Rassegna entomologica (Tychiidi, per E. Tournier. — Bibliographia. — Etc.). — RONDANI, p. 167 et 243, Species italicæ ordinis Dipteriorum (Tanipezinæ et Loncheinæ). — BAUDI, p. 183 et 275, Coleotteri Tenebrioniti delle collezioni italiane. — DE SIEBOLD, p. 219, Novella lettera sulla partenogenesi del Bombyx mori L. — DESBROCHERS DES LOGES, p. 225, Critica entomologica. — GHILIANI, p. 227, Sopra alcune invasioni di Libellulinae nell'Italia superiore. — P. 229, Cenni necrologici. — P. 231, Rivista entomologica (Tychiidi, per E. Tournier. — Proprieta venefiche supporte di un Coleottero del Colorado. — Etc.). — RAGUSA, p. 302, Calendario coleotterologico per Palermo e dintorni. — ID., p. 313, Sulla sinonimia dell'Omo-*phlus fallaciosus* Rott. e dell'*Haplocnemus Koziarowiczii* Desbr. — CURD, p. 315, Saggio di un Catalogo dei Lepidotteri d'Italia (Supplément). — P. 320, Caccie ed escursioni. — P. 329, Rassegna entomologica.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n° 10.

MILNE-EDWARDS, p. 609, Rapport sur les mesures proposées pour prévenir, en France, l'invasion des Doryphores qui attaquent la pomme de terre.

*Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg*, tome XXI, n° 6-11. ○

*Transactions (The) of the entomological Society of London*, 1874, n° 3-5. Pl. n. et col.

TRIMEN, p. 329, On some new species of South African Lycænidæ. — HEWITSON, p. 343, Descr. of new species of Lycænidæ. — WESTWOOD, p. 357, Illustrations of several additional species of Lucanidæ. — PARRY, p. 365, Farther descriptions of Lucanoid Coleoptera. — FR. SMITH, p. 373, Descr. of new species of Hymenoptera of Japan. — H. DEYROLLE, p. 411, Descr. of new species of (1875)

*Bulletin v.*

Lucanidæ. — SHARP, p. 417, Additions to the Coleopterous Fauna of Japan. — BUTLER, p. 423, Descr. of some new species and a new genus of Diurnal Lepidoptera. — GORHAM, p. 437, Descr. of new species of Endomyzini. — ID., p. 447, Observations on the G. Helota (*H. gemmata*, n. sp. from Japan). — FR. SMITH, p. 451, A Revision of the Hymenopterous genera *Cleptes*, *Parnopes*, *Anthracias*, *Pyria* and *Stilbum*, and descr. of new species of *Chrysis* from North China and Australia. — WESTWOOD, p. 473, Descr. of some new species of Exotic Cetoniidæ. — SHARP, p. 483, Descr. of new genera and species of Pselaphidæ and Scydmaenidæ from Australia and New Zealand. — BARBER, p. 519, Notes on the peculiar habits and changes which take place in the larva and pupa of *Papilio Nireus*. — MURRAY, p. 523, Descr. of some new species of *Lycæna*. — BUTLER, p. 531, Descr. of 3 new species and a new genus of Diurnal Lepidoptera. — CH. WATERHOUSE, p. 535, Notes on Australian Coleoptera, with descr. of new species, — Proceedings, p. IX.]

- \* SOLSKY (DE). Exploration du Turkestan (*Cicindelæ-Scaphididæ*) (texte russe, diagnoses des espèces nouvelles en latin). In-4°. Saint-Pétersbourg et Moscou, 1874.

---

### Séance du 14 Avril 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

37 membres présents.

MM. Maurice Régimbart, nouvellement admis au nombre de nos membres, et Georgino, membre de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, assistent à la séance.



Rapports. M. Édouard Lefèvre, rapporteur de la nouvelle Commission du Prix Dollfus pour l'année 1874, donne lecture du travail qui suit :

Messieurs,

Dans sa séance du 24 mars dernier, la Société, conformément à l'article 5 du nouveau règlement spécial, relatif au prix Dollfus, a nommé une Commission de neuf membres, appelée à lui présenter, par ordre de mérite, une liste des ouvrages admis au concours pour 1874.

Cette Commission, composée de MM. J. Thevenet (président), L. Bedel, Th. Goossens, J. Grouvelle, H. Lartigue, Alb. Léveillé, P. Mabile, Plochard de la Brûlerie et Éd. Lefèvre (rapporteur), s'est réunie le vendredi 2 avril, pour remplir son mandat.

Les ouvrages réunissant les conditions du programme se sont trouvés au nombre de six, dont deux présentés directement par les auteurs, MM. l'abbé de Marseul et Fauvel, et quatre désignés à la Commission par divers membres de la Société, en conformité du § 5 de l'article 3 du règlement précité; ces derniers sont de MM. Eug. Simon, Dours, Ernest André et Félicien de Saulcy.

En ce qui concerne le travail sur les *Métamorphoses des Insectes*, qui avait été présenté au concours antérieurement à l'adoption du nouveau règlement, la Commission a dû s'abstenir, en raison du retrait formel qu'en a fait son auteur dans la séance du 10 février 1875.

Ainsi que son titre l'indique, l'œuvre de M. l'abbé de Marseul est un travail d'ensemble sur les *Cryptocéphalides d'Europe et du bassin de la Méditerranée*, résumant amplement l'état actuel de nos connaissances sur ces Coléoptères, et ayant pour but de faciliter aux entomologistes la détermination des espèces si nombreuses de ce joli groupe.

M. Fauvel se présente au concours de 1874 avec la 5<sup>e</sup> livraison de sa *Faune Gallo-Rhénane*. Ce volume, qui se compose d'environ 150 pages de texte et qu'accompagnent deux planches noires parfaitement dessinées, est la continuation de la *Monographie des Staphylinides*, commencée déjà depuis deux ans. Par la netteté et la précision des descriptions, par la citation de localités nombreuses, et par les tableaux synoptiques parfaitement traités placés en tête de chaque genre, cette œuvre est certainement appelée à rendre les plus grands services pour la connaissance des Insectes de cette famille, l'une des plus grandes de l'ordre des Coléoptères. Si nous

ajoutons que l'auteur a publié tout d'abord une remarquable Introduction (1<sup>er</sup> volume), dans laquelle on doit citer surtout le chapitre relatif à la distribution géographique des Insectes, nous sommes en présence d'un travail déjà considérable, dont tout le monde se plaît à reconnaître l'utilité pratique.

Le livre de M. Eug. Simon est une œuvre originale; c'est la première partie d'une étude complète que notre honorable collègue a entreprise sur les *Arachnides de France*. Des descriptions claires et précises, des tableaux synoptiques très-soignés qui permettent d'arriver facilement à déterminer les espèces, des planches de détails parfaitement gravées, tels sont, en peu de mots, les mérites de ce consciencieux et utile ouvrage. Il est à regretter seulement que l'auteur ait cru devoir retarder la publication de la partie de ce travail devant donner la description complète des diverses parties du corps des Araignées; cette publication, croyons-nous, eût été de la plus grande utilité aux débutants, pour les aider à reconnaître le nombre et la position des organes, et leur faire comprendre les termes employés dans les descriptions.

Le *Catalogue synonymique des Hyménoptères de France*, par notre très-regretté collègue Antoine Dours, a été principalement dressé en vue d'attirer l'attention des entomologistes sur un ordre d'Insectes négligé depuis longues années en France, et dont l'étude est pourtant si intéressante au double point de vue de l'organisation et des mœurs. Précédé d'une Introduction dans laquelle, après avoir énuméré les travaux français et étrangers qui doivent former le fonds d'une bibliothèque hyménoptérologique, l'auteur donne d'excellents conseils pour la chasse des Hyménoptères; ce livre contient non-seulement le catalogue de toutes les espèces françaises décrites jusqu'à ce jour, mais encore de nombreuses observations, la plupart inédites, destinées surtout à faciliter la détermination des espèces difficiles. A ce titre, cette œuvre est des plus utiles, et deviendra certainement le guide indispensable de toutes les personnes qui s'occupent de former une collection d'Hyménoptères de France.

Le travail de M. Ernest André, extrait de la Revue et Magasin de Zoologie, est une étude sur les *Formicides d'Europe*, destinée aux entomologistes qui, sans s'occuper spécialement d'Hyménoptères, peuvent avoir besoin de déterminer, pour la recherche des Insectes myrmécophiles, le nom des Fourmis dont ils sont les hôtes. Après avoir fait connaître, dans une Introduction assez étendue et fort bien traitée, la structure du corps

des Formicides, et donné l'explication des termes qu'il emploie, l'auteur décrit toutes les espèces de Fourmis connues en France; ses descriptions sont aussi brèves que possible, et disposées sous forme de tableaux dichotomiques qui facilitent beaucoup les recherches. L'ouvrage se termine par un Catalogue général des Insectes myrmécophiles, avec l'indication des Fourmis parmi lesquelles ils se rencontrent. Somme toute, le travail de M. Ernest André nous semble très-pratique et d'une utilité incontestable.

La première partie du *Species des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides* d'Europe, par M. F. de Saulcy, est un ouvrage très-scientifique, dont la publication était, à juste titre, impatiemment attendue. Nul doute qu'il ne rende de grands services aux entomologistes expérimentés; mais il eût été, selon nous, d'une utilité plus pratique si l'auteur l'avait accompagné de tableaux synoptiques et de planches représentant au moins celles des espèces du groupe que leur exiguité rend souvent d'une détermination si difficile.

Telle est, Messieurs, l'analyse succincte de chacun des ouvrages que votre Commission a examinés, et nous pouvons affirmer que cet examen a été fait avec l'attention la plus scrupuleuse.

Après mûre délibération, et conformément au mandat que vous avez bien voulu lui confier, voici l'ordre dans lequel la Commission a cru devoir ranger les travaux admis au concours :

- 1<sup>er</sup> M. Albert FAUVEL (*Faune Gallo-Rhénane*);
- 2<sup>e</sup> M. Eugène SIMON (*Arachnides de France*, 1<sup>er</sup> volume);
- 3<sup>e</sup> Antoine DOURS (*Catalogue des Hyménoptères de France*);
- 4<sup>e</sup> M. l'abbé DE MARSEUL (*Monographie des Cryptocéphalides*);
- 5<sup>e</sup> M. Ernest ANDRÉ (*Manuel descriptif des Fourmis de France*);
- 6<sup>e</sup> M. Félicien DE SAULCY (*Species des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides d'Europe*).

Après avoir entendu cette lecture, la Société ordonne l'impression du rapport dans le Bulletin, et décide, conformément au troisième paragraphe de l'article 5 du nouveau règlement du Prix Dollfus, qu'il sera procédé dans la prochaine séance à la nomination du lauréat pour 1874.

— M. Louis Reiche, président de la Commission de la Bibliothèque, lit le rapport suivant, dont l'impression dans le Bulletin est décidée :

La bibliothèque du savant botaniste et entomologiste le docteur Roussel étant mise en vente, la Commission, suivant ses antécédents, s'est occupée de rechercher dans le catalogue quels ouvrages pourraient être acquis pour augmenter la bibliothèque de la Société entomologique de France.

Le président de la Commission, chargé d'acquérir les ouvrages choisis, vient vous rendre compte de sa mission.

Les œuvres suivantes ont été acquises, savoir :

- N° 660. RAMBUR, *Névroptères, Suites à Buffon*, 1 vol. in-8°, 12 pl. ;  
 — 661. SERVILLE, *Orthoptères, Suites à Buffon*, 1 vol. in-8°, 14 pl. ;  
 — 665. LACORDAIRE, *Introduction à l'Entomologie, Suites à Buffon*, 2 vol., 24 pl. ;  
 — 668. SPINOLA, *Insectorum Liguriæ Species*, 2 vol. in-4°, avec fig. ;  
 — 690. LATREILLE, *Précis des caractères génériques des Insectes*, 1 vol. in-8° ;  
 — 698. LISTER, *De Araneis et Cochleis*, 1 vol. in-8°, pl. n. ;  
 — 704. MACQUART, *Histoire naturelle des Insectes. Diptères, Suites à Buffon*, 2 vol. in-8°, 24 pl. ;  
 — 712. SCHELLENBERG, *Cimicum Helvetiæ genus*, 1 vol. in-8°, 14 pl. color. ;  
 — 722. SAINT-AMAND, *Philosophie entomologique, et Descriptions d'Insectes*, ensemble 2 vol.

Au moyen de ces acquisitions, la Société a pu compléter tout ce qui a paru des œuvres entomologiques dites *Suites à Buffon*, en exceptant toutefois les ouvrages sur les Lépidoptères de nos confrères, membres honoraires, MM. Boisduval et Guenée, qui figurent toujours dans nos *desiderata*, et s'enrichir du premier ouvrage publié par Latreille, qui est devenu très-rare, du *Genera des Hémiptères de Suisse* par Schellenberg avec les belles figures dues à ce savant, et de plusieurs autres ouvrages plus ou moins importants, et pour un prix total très-modique qui dépasse à peine 75 francs.

Après cette lecture, la Société remercie M. L. Reiche du zèle qu'il a toujours montré dans le but d'augmenter notre bibliothèque.

*Lectures.* M. Aug. Chevrolat dépose sur le bureau un travail ayant pour titres : Essai monographique sur le genre *Piazorhinus*, et Descriptions de nouvelles espèces du genre *Loboderus*.

Schönherr ne connaissait que deux espèces de *Piazorhinus*; notre collègue en décrit treize, toutes américaines, parmi lesquelles onze sont conséquemment nouvelles. Le genre *Loboderus* renferme des espèces provenant du Brésil et de la Guyane française.

— M. Paul Mabille présente un mémoire monographique sur les Hespérides européennes et exotiques.

Les caractères spécifiques sont indiqués avec soin par notre collègue, qui, outre de nombreuses rectifications synonymiques, décrit plusieurs espèces nouvelles ou confondues précédemment par les auteurs.

— M. E.-L. Ragonot donne une suite à la deuxième partie de son mémoire sur des Microlépidoptères nouveaux ou peu connus, et en extrait l'analyse suivante :

1° CRAMBUS TRISTRIGELLUS. — Les auteurs ont fait une singulière confusion à l'égard de trois espèces bien distinctes de *Crambus*, et je propose la rectification synonymique suivante :

*radiellus* Hb., 325, Dup., X, p. 272, fig. 1 (non H.-S. et Hein.).

*tristrigellus* mihi = *fulgidellus* Dup., X, pl. 272, fig. 2 (très-bonne),  
= *radiellus* H.-S., IV, p. 65, Hein., 136.

*fulgidellus* Hb., 365, 6 (non Dup.), H.-S., IV, p. 62, Hein., p. 136.

Le *tristrigellus* se distingue facilement du *radiellus* Hb. par sa couleur et la présence d'une strie argentée sur le bord interne et sur le pli; et du *fulgidellus* Hb. par la strie médiane qui ne s'étend pas jusque dans la frange, ainsi que par ses ailes inférieures grises.

J'ai reçu de M. Constant, d'Autun, un spécimen du *radiellus* parmi plusieurs *tristrigellus*. Cette dernière espèce se prend aussi en Auvergne, en Piémont et dans les Alpes. Le *fulgidellus* Hb. est propre à l'Allemagne septentrionale.

2° TERAS MALIVORANA, nov. sp. — Envergure : 17 mill. — Cette espèce

pourrait être prise au premier abord pour une des nombreuses variétés de *hastiana* (var. *buringeriana* Hb.), *abietana* ou *maccana*, et ressemble beaucoup à la figure 15 (*maccana*) d'Herrich-Schæffer, mais elle se distingue de ces espèces, ainsi que de toutes les autres du genre, par ses ailes inférieures d'un noir grisâtre uniforme avec la frange grise et la couleur d'un gris noirâtre uniforme du dessous des quatre ailes, sauf quelques courtes stries jaunes à la côte des ailes supérieures.

M. Lafaury a élevé son unique spécimen d'une chenille vivant sur le pommier, dont elle roule les feuilles.

3° *TORTRIX LAFAURYANA*, nov. sp. — Envergure ♂ et ♀ : 25 mill. — Espèce très-distincte par la disposition de ses taches, la coupe d'aile et un fort repli costal chez le mâle; elle se rapproche surtout de la *sorbiana*, mais elle en diffère par la couleur du fond de l'aile qui est d'un jaune ocracé luisant avec une teinte olivâtre; par les taches ainsi qu'un fin liseré costal d'un brun rougeâtre; par la tache basilaire qui s'étend au milieu du bord interne; par la bande médiane très-sinueuse et plus ou moins entière, et enfin par les ailes inférieures blanchâtres avec la côte blanche. La femelle a les ailes un peu plus étroites.

Je dédie cette belle espèce à M. le docteur Lafaury, de Dax, qui l'a élevée de chenilles vivant sur le *Myrica gale*, en juin.

Il existe une variété où les ailes supérieures sont entièrement d'un ocracé rougeâtre avec les dessins plus foncés et la bande médiane entière. Pour rappeler la plante nourricière, je l'indiquerai sous le nom de *myricana*.

4° *LOPHODERUS (TORTRIX) MABILLIANA*, nov. sp. — Envergure ♂ : 22 mill.; ♀ : 21 mill. — C'est une espèce ressemblant à s'y tromper au premier abord à la *strigana* Hb. comme couleur et comme dessin; elle en est cependant tout à fait distincte. Elle en diffère par l'absence du repli costal chez le mâle et par ses ailes inférieures qui sont d'un blanc pur dans les deux sexes; de plus, le bord externe est précédé d'une ligne de points rouges et la bande médiane ne s'étend pas jusqu'à l'angle anal comme chez la *strigana*.

La femelle ressemble au mâle, mais elle est plus fortement réticulée, quoique les dessins soient moins distincts.

Dans la collection de M. J. Fallou il y a un très-beau type mâle de cette

espèce qui a une réticulation très-distincte et plusieurs des taches se coalisent. Si ce type se retrouvait, je proposerais de le désigner sous le nom de variété ou aberration *pistaciana*.

M. P. Mabille, à qui je dédie cette espèce, l'a élevée de chenilles réunissant les feuilles du *Pistacia lentiscus*, en Corse.

Cette espèce a été aussi confondue avec la *reticulana* Hb., qui vit également sur le pistachier; mais elle est bien différente et appartient à un tout autre groupe, car, contrairement à la *Mabilliana*, les nervures sept et huit de ses ailes supérieures sont sur une tige commune.

5° GRAPHOLITHA ADENOCARPI, nov. sp. — Envergure : 12-14 mill. — Voisine de la *gemmiferana* Tr.; elle est d'un gris olivâtre uniforme assez luisant, mais sans aucune trace de couleur jaune comme chez *gemmiferana*, et l'écusson est ovale avec quatre petites stries noires, et non linéaire avec des petits points noirs jusque près de la côte. On pourrait confondre l'*adenocarpus* avec une des nombreuses variétés de la *succedana* Froel. ou la *micaceana* Const., mais ces espèces se reconnaissent de suite à la tache brun foncé ou noirâtre très-distincte dont est précédé l'écusson, même dans les variétés unicolores foncées. De plus, l'écusson est bien moins distinct chez l'*adenocarpus*, et les ailes inférieures dans les deux sexes sont d'un brun uniforme avec la frange grise comme chez la *gemmiferana*.

Nous sommes encore redevables de cette addition à la faune française à M. le docteur Lafaury, qui l'a obtenue de chenilles vivant dans les gousses de l'*Adenocarpus parvifolius*. Sa place est entre la *gemmiferana* et la *cæcana* Schl.

6. OECOPHORA JOURDHEUILLELLA, nov. sp. — Envergure : 10 mill. — Ailes supérieures d'un brun pourpre un peu luisant, avec deux larges bandes transversales d'un jaune d'or, à reflets métalliques, bordées d'une ligne argentée très-fine de chaque côté.

Cette espèce très-distincte doit se placer entre la *luctuosella* Dup. et l'*Amasiella* H.-S. Je la dédie à notre estimé collègue M. Jourdheuille, qui en a pris deux exemplaires en battant des pins dans le Valais.

7. LITHOCOLLETIS ALNIVORELLA, nov. sp. — Envergure : 6 mill. — Très-voisine de l'*ulmifoliella*. Elle est plus petite, plus foncée; la frange, surtout celle des ailes inférieures, est très-foncée; la strie basilaire n'est pas

bordée de noir, les pointes de la deuxième paire de taches ne sont pas divergentes et la tache anale est en face de celle à l'apex sur la côte; il y a un pinceau de cils noirs qui se détache distinctement de la frange plus pâle et la dépasse un peu; enfin l'abdomen paraît unicolore dans les deux sexes.

M. le docteur Lafaury a élevé cette jolie espèce en nombre des feuilles de l'aulne (en dessous), en septembre.

8. LITHOCOLLETIS CAUDIFERELLA, nov. sp. — Envergure 11 mill. — Ailes supérieures couleur safran, avec une teinte un peu lilas, portant quatre taches costales, deux dorsales, et une petite strie basilaire d'un blanc argenté; elle a une petite queue très-distincte à l'apex.

Cette espèce est voisine de l'*endryella*; elle en diffère, d'après la description de Mann, par les poils unicolores de la tête, par la strie basilaire qui ne s'étend qu'à la base de la première tache dorsale; par sa couleur lilas très-prononcée, par la présence de trois lignes argentées sur le thorax et la forme des taches. La *distentella* en est aussi très-voisine, mais, sans parler des autres caractères, le reflet nacré, opalin, des taches de celle-ci la distingue de suite de la *caudiferella*. L'*ilicifoliella* a trois taches dorsales.

M. J. Lichtenstein m'a adressé un seul exemplaire de cette grande et belle espèce, qu'il avait élevé des feuilles du *Quercus ballota*, à Montpellier.

9. LITHOCOLLETIS PARVIFOLIELLA, nov. sp. — Envergure : 7-8 mill. — Ailes supérieures jaune safran rougeâtre, luisant, légèrement marbrées de couleur pâle, avec des dessins indistincts composés de deux taches dorsales et deux costales formées d'écailles noires.

Certains spécimens sont moins distinctement marqués que les autres et semblent former le passage à l'espèce voisine, l'*adenocarp*i, qui vit sur l'*Adenocarpus hispanicus*; mais M. Staudinger et M. Stainton me disent que ce n'est pas cette espèce, qui n'a pas la moindre trace d'écailles marginales noires. Serait-ce une race locale due à la différence de nourriture et de climat ?

C'est encore à M. Lafaury que nous devons cette espèce, qu'il a élevée des feuilles de l'*Adenocarpus parvifolius*.

10. LEOPTILUS CHRYSOCOME, nov. sp. — Envergure : 19 mill. — Ailes supérieures, la tête, la face, le corselet et l'abdomen entièrement



de couleur jaune soufre pâle, avec une légère teinte brunâtre le long du pli et dans le lobe supérieur, et un seul point (qui fait même quelquefois défaut) d'un brun foncé à l'origine de la fissure; l'abdomen avec trois lignes longitudinales grises.

Cette espèce doit se classer après l'*osteodactylus*, dont elle diffère surtout par une taille plus petite et par l'absence de la tache sur la côte.

M. le professeur Zeller, de Stettin, m'écrit qu'il a déjà vu cette espèce, qui est inédite, et pour laquelle il avait proposé le nom de *chrysocomæ*, la chenille vivant sur le *Chrysocoma linosyris*.

J'en ai pris plusieurs exemplaires à Lardy, au mois d'août.

M. E.-L. Ragonot ajoute, à la suite de cette lecture, que M. le docteur Lafaury lui écrit que c'est par erreur que la chenille de la nouvelle *Teras* est indiquée dans sa notice comme vivant sur le pommier. Elle vit sur le poirier. Il y aurait donc lieu de modifier le nom et de dire *pyrivorana* au lieu de *malivorana*.

— M. J.-M. Bigot adresse deux nouvelles suites à ses mémoires intitulés : Diptères exotiques nouveaux ou peu connus :

1° Dans le premier mémoire, l'auteur donne la description de vingt-deux espèces nouvelles du genre *Somomya*, et ajoute des remarques sur divers Diptères;

2° Dans le second mémoire, il décrit de nouvelles espèces se rapportant aux genres *Phamosia* (*tessellata* et *trifaria*), *Pyrellia* (six espèces), *Cosmina* (*diademata*), *Ochromyia* (*hemichlora*), et *Curtonevra* (*pictipennis*).

*Communications.* M. H. Deyrolle annonce la mort de M. le général Pradier, décédé récemment à Paris. — La Société charge M. H. Deyrolle de lui donner pour les Annales une notice nécrologique sur notre regretté collègue.

— M. Lichtenstein envoie les notes qui suivent :

1° De jeunes sapins américains, *Abies balsamea* et *Abies Fraseri*, plantés dans l'École forestière de Weihestephan, ont eu leurs racines attaquées par des Pucerons d'une espèce nouvelle. Les désordres causés par ces insectes ont été complètement analogues à ceux que le *Phylloxera* occasionne aux vignes. On a déplanté les arbres; les racines ont été soigneu-

nement nettoyées et on a remis les sapins en terre loin de la place précédemment occupée par eux. Ils ont très-bien repris et poussé vigoureusement pendant deux ans. Mais alors les Pucerons se sont montrés de nouveau et les arbres sont morts peu après.

M. le professeur Georges Holzner a décrit et figuré cet insecte (Stett. Zeit., 1874) qu'il a observé sous les trois états de larve, aptère adulte et individu ailé. Ce dernier, ainsi que cela a été constaté, ne s'accouple pas en cet état.

Ce Puceron est un vrai Aphidien à reproduction vivipare; M. Holzner l'a nommé *Pemphigus Poschingeri*. Mais le nom de genre ne peut être adopté, puisque les *Pemphigus* sont des Pucerons aériens qui forment des vessies sur les feuilles des ormeaux; c'est plutôt au genre radicole sur les Graminées, *Tychea* de Koch, que cet insecte se rapporterait, mais il s'en distingue par la présence d'un petit prolongement à l'anus et par la longueur du bec qui dépasse l'abdomen chez les jeunes individus: aussi je propose de créer pour lui un nouveau groupe générique auquel j'applique le nom d'*Holzneria*, tout en laissant à l'espèce celui de *Poschingeri*. C'est le premier Puceron signalé authentiquement comme s'attaquant aux racines des arbres verts, quoique Hartig ait parlé en 1834 d'un Puceron radicole du pin, le *Rhizobius pini* Burm., insecte qui n'a pas été repris depuis l'époque de sa découverte.

2° Ayant trouvé un ormeau attaqué par le *Coccus ulmi* dont Réaumur a écrit l'histoire (IV, mém. II, Progallinsecte de l'orme), j'ai voulu essayer de compléter la description de ce petit animal en cherchant le mâle, encore inconnu. J'ai pu le découvrir et constater qu'il est aptère, formant ainsi une exception fort curieuse, car tous les Coccides que l'on connaît jusqu'à présent sont ailés.

Comme un travail isolé sur cette question est au-dessus de mes forces, je pense que notre collègue M. V. Signoret utilisera les matériaux sur cet insecte que je me fais un plaisir de mettre à sa disposition.

3° J'adresse à la Société un numéro du *Messenger du Midi* contenant quelques notes sur les habitudes de la Chrysomèle des pommes de terre.

A cette occasion, je serais bien aise de savoir si mes collègues adoptent ou rejettent le nom générique sous lequel cet insecte nous arrive dans les travaux américains, celui de *Doryphora* (*D. 10-lineata* Say). Dans le Cata-

logue de Dejean, il figure comme *Polygramma 10-lineata* Chevr., avec *P. juncta* Germar pour synonyme. Dans le Catalogue de Harold il est placé sous le nom de *Leptinotarsa 10-lineata* Say.

D'après M. Riley, l'espèce *juncta* de Germar est bien distincte de la *10-lineata* par ses pattes entièrement pâles, au lieu d'avoir les genoux et les tarsi noirs; de plus, elle vit sur une plante différente, le *Solanum carolinense*.

Après la lecture de cette dernière note, divers membres prennent la parole. On reconnaît que l'insecte qui attaque les pommes de terre, espèce bien distincte de la *juncta* Germ., ne doit pas être rangé dans le genre *Doryphora*; le nom générique de *Leptinotarsa* Stål, ayant pour lui l'autorité de M. Chapuis et du Catalogue de Munich, paraît devoir être adopté.

— M. H. Lucas communique une note relative à une espèce de l'ordre des Hyménoptères :

Je fais passer, dit-il, sous les yeux de la Société un dessin exécuté par M. Poujade et qui représente un *Eumenes*, espèce nouvelle, et son nid. C'est à la Nouvelle-Calédonie et aux environs de Nouméa que cet *Eumenes*, que je désigne sous le nom d'*E. Germaini*, a été rencontré par M. Germain.

Le nid de cette espèce est remarquable : il est beaucoup plus large que long, convexe, et présente en dessus sept gibbosités ou convexités correspondant en dessous ou à sa partie inférieure à autant de loges ou cellules. C'est en observant ces réduits, afin de connaître leur disposition et leur aménagement, que j'ai rencontré dans deux des cellules cette espèce dont il m'a été possible d'étudier les mâle et femelle à l'état parfait, ainsi qu'à l'état de nymphe.

— M. R. Mac Lachlan adresse la note qui suit :

On sait, depuis une trentaine d'années, qu'il y a parmi les Phryganides des espèces qui se fabriquent des étuis en hélice, composés de grains de sable ou de petites pierres. Ces étuis ont été autrefois considérés comme étant de véritables coquilles; mais leur nature véritable est actuellement parfaitement connue. On en rencontre dans presque tous les pays; ils sont principalement communs dans les régions tropicales; et l'on a formé, pour ceux qui se trouvent en Europe, le genre *Helicopsyche*. Il

Y a plus de dix ans qu'en Amérique on a pu élever l'insecte parfait d'une des espèces produisant l'un de ces étuis; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que cet insecte appartient à une Phryganide dont on n'a pu retrouver l'analogue en Europe, quoique des étuis en hélice aient été rencontrés assez fréquemment en Suisse, en Italie, en Corse, au Portugal, etc.

M'occupant d'une Révision monographique des Phryganides d'Europe, j'ai eu l'occasion d'étudier les types de quelques-unes des Phryganides décrites par M. le professeur Costa, de Naples; et, parmi ceux qui m'avaient été transmis, j'ai vu trois individus d'une petite Phryganide d'une forme tout à fait inconnue dans la faune européenne. Quoique ces individus fussent en mauvais état, je crois être certain que j'ai sous les yeux l'insecte constituant, dans nos régions, le genre *Helicopsyche*. Je viens prier, à ce sujet, mes collègues qui habitent les parties méridionales de l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, etc., de faire leur possible pour contrôler le fait important que j'indique.

L'insecte que j'ai reçu de M. Costa n'a pas plus de 7 millimètres de longueur, les ailes étant fermées; sa couleur générale est d'un brun foncé presque noir; il est recouvert d'un duvet très-épais, et d'un brun noirâtre doré. C'est dans les ruisseaux où l'eau coule rapidement que se trouvent les étuis d'*Helicopsyche*.

— M. Bellier de la Chavignerie adresse la note qui suit :

Je lis dans le dernier Bulletin des séances de la Société que M. Méguelle a capturé aux environs de Digne un *Deilephila porcellus* dont la couleur rose des quatre ailes est remplacée par une teinte grise.

La variété dont parle M. Méguelle est connue depuis fort longtemps, puisqu'elle est figurée par Ernst dans l'ouvrage d'Engramelle qui date de 1779. Godart en fait également mention.

Cette variété, que M. Méguelle a prise pendant que j'étais à Digne, sur le plateau de la Reine-Jeanne, si mes souvenirs ne me trompent pas, est-elle simplement accidentelle ou constante dans cette localité un peu élevée qui m'a fourni des *Chelonia maculosa* entièrement blanches comme la *Chelonia Mannerheimi* de Russie? C'est ce qu'il sera facile à M. Méguelle de vérifier en recherchant la chenille du *Deilephila porcellus*, qui n'est probablement pas plus rare à Digne qu'ailleurs, et en en élevant quelques-unes.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 14 AVRIL 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annales de la Société entomologique de Belgique*, tome XVII, 1874.

ROELOFS, p. 149, Curculionides recueillis au Japon par M. Lewis, — G. VAN LANSBERGE, p. 177, Observations sur la classification des Lamellicornes Coprophages (Ateuchides). — *Comptes rendus*. — *Catalogue de la bibliothèque* (suite).

*Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, tome XXI, 1874, 5 pl. n.

MULSANT et REY, p. 1, Tribu des Brévipennes (suite), Aléochaires. — ID., p. 405, Descr. d'un nouveau genre d'Élatéride (Isidus Moreli, de la France méridionale et de Corse). — MULSANT et GODART, p. 409, Descr. de deux espèces de Lamellicornes (Onthophagus Euthymi, Rhyssemus orientalis, de Beyrouth). — MULSANT et REY, p. 413, Descr. d'une espèce nouvelle de Longicorne (Exocentrus Revelieri, de Corse). — ID., p. 416, Descr. d'une espèce nouvelle d'Élatéride (Athous Revelieri, de Corse). — MULSANT et GODART, p. 419, Descr. d'une espèce nouvelle d'Histéride (Platysoma Simeani, de Beyrouth). — BECKENSTEINER, p. 421, Du Phylloxera et des moyens de le combattre.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, n° 10.

DE HAROLD, p. 6, Question des collections publiques. — HEYLAERTS, p. 6, Geotrupes hypocrita, nouveau pour la Belgique. — CAPRONNIER, p. 6, Note sur les variétés chez certains Lépidoptères Diurnes. — ROELOFS, p. 8, Notes sur des Curculionides recueillis à l'île d'Antigua et description du Diaprepes Purvesi, n. sp. — P. 9, Discussion concernant la Doryphora decemlineata.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n°s 11-13, mars-avril 1875.

E. FAIVRE, p. 739, de l'influence du système nerveux sur la

respiration chez un Insecte, le *Dytiscus marginalis*. — CATTA, p. 831, Amphipodes du golfe de Marseille. — PRILLIEUX, p. 896, Tumeurs produites sur les bois des pommiers par le Puceron lanigère.

*Entomologische Zeitung (de Stettin)*, 34<sup>e</sup> année, 1874.

DOHRN, p. 4, Rede zur Stiftungsteier. — HOPFFER, p. 17, Ceibes-Lepidopteren Fauna. — BÖTTGER, p. 48, Lepidopterologische Notizen. — PUTZEYS, p. 49, Deux nouveaux *Trechus*. — KRIECHBAUMER, p. 51, Ueber die *G. Ampulex*. — SCHILDE, p. 57, Lepidopteren aus Nord-Finland. — FUCHS, p. 78, Nachträge zu einigen Lepidopteren. — ID., p. 81, Ueber *Acidalia contiguaria*. — DOHRN, p. 85, *Typhlodes italicus* Sharp und *Xantholinus tenuipes* Baudi. — STAUDINGER, p. 87, Neue Lepidopteren Europa's. — SPEYER, p. 98, Zwitter von *Zygæna trifolii*. — TISCHBEIN, p. 104, 133 et 288, Uebersicht der europäischen Arten des *G. Ichneumon* (fin). — SUFFRIAN, p. 113, Curiosa aus meiner Sammlung (Coléoptères). — BURMEISTER, p. 120, *Lamellicornia* Argentina. — BERG, p. 145, Raupe von *Oeneis Jutta* und *Agrotis subrosea*. — MÖSCHLER, p. 148, *Lomatosticha nigrostriata* ♂ Mösch. — ID., p. 150, Illustrations of the *Zygænidæ* and *Bombycidæ* of North America, by Stretch. — ID., p. 153, Schmetterlings-Fauna von Labrador. — STRUVE, p. 189, Alpenreise. — KALENDER, p. 203, Monographie der *Zeuzera æsculi* (fig.). — TSCHAPECK, p. 207, *Liosomus Isabellæ*, n. sp. (de Styrie). — HOFFMANN, p. 208, *Apion* *Beuthini*, n. sp. (d'Espagne). — DIETZE, p. 209 et 270, Arten der *G. Eupithecia* (suite). — HOLZNER, p. 221 et 321, *Pemphigus* *Poschingeri*, n. sp. (fig.). — BLAUDEL, p. 222, *Saturnia cecropia*. — WIESENHÜTTER, p. 226, Lepidopterologische Beobachtungen. — BERG, p. 230, Ueber den *Bicho canasto* (*Oiketicus* *Kirbyi* Guild.). FUCHS, p. 237, Ueber *Lygris reticulata* F. — ID., p. 241, Lepidopterologische Notizen. — STEIN, p. 244, *Phryganeiden* des Altvaleters. — KRIECHBAUMER, p. 254, Bemerkungen zu der *G. Paragia*. — DOHRN, p. 256, *Julodis mucescens*, n. sp., aus Palæstina. — HOFMANN, p. 277, Herrich-Schäffer, *Necrolog*. — VON HAROLD, p. 285, Ueber asiatische *Acanthoceriden*. — MÖSCHLER, p. 303, Exotisches (Lepidoptera). — ID., p. 313, List of the *Noctuidæ* of North America, by Grote. — HOFMANN, p. 318, Drei neue *Tineen*

aus Württemberg. — HOPFFER, p. 329, Neue Lepidopteren von Peru und Bolivia. — DOHRN, p. 374, Linnæana. — CRÜGER, p. 386, Erschoff's Lepidopteren von Turkestan. — KRIECHBAUMER, p. 417, Ueber *Cimbex venusta* Perty. — HENËCKER, p. 419, Lepidoptero-logische Notizen. — DOHRN, p. 422, Exotisches. — BURMEISTER, p. 427, Nachtrag zu Beschreibung der *G. Euryades*. — ZELLER, p. 430, Ueber Edward's Butterflies.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, tome XI, n° 131, avril 1875.

DE SÉLYS-LONGCHAMPS, p. 241, Notes on Odonata from Newfoundland. — H. BATES, p. 244, On a collection of Butterflies made in Newfoundland. — WESTWOOD, p. 246, Descr. of a new Pulicidæ Insect from Ceylon. — SHARP, p. 247, On 3 n. sp. of (exotic) Hydrophilidæ. — CAMERON, p. 250, Notes on British Tenthredinidæ, with descr. of 2 n. sp. — DOUGLAS, p. 263, British Hemiptera.—Additions and corrections.

Notes. — P. 255, On British Hemiptera. — P. 256, *Botys nubilalis* in London. — Larva of *Heliothis dipsacea*. — P. 258, Captures of Noctuidæ at S'-Catherines (Canada). — *Nécrologie*, p. 262, D<sup>r</sup> John Gray.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n° 54, avril 1875.

ANDRÉ, p. 69, Les Insectes de l'Églantier (suite). — LUCANTE, p. 72, Excursion entomologique dans l'Ariège et les Pyrénées (suite).

Notes. — P. 79, Insectes de la *Sarracenia variolaris*. — Mœurs du *Calosoma indagator*. — Conservation des Araignées. — P. 80, Progrès de l'Entomologie.

*Horæ Societatis entomologicæ rossicæ*, tome XI, n° 1.

SOLSKY, p. 3, Matériaux pour l'entomographie de l'Amérique du Sud (Staphylinides). — PORTCHINSKY, p. 27, Matériaux pour servir à une faune diptérologique de la Russie. — ID., p. 37, Énumération des espèces du genre *Cynomyia* du gouvernement de Mohilew. — THORELL, p. 39, Verzeichniss Südrussischer Spinnen.

(1875)

Bulletin VI.

*Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft*, t. IV, n° 6, 1874.

MEYER-DÜR, p. 281, Die Neuroptern-Fauna der Schweiz.

\* *Saint-Louis Daily Globe*, numéro du 21 mars 1875.

P. 6, The Potato-Bug. No Need for European Governements to Prohibit the Importations of American Potatoes.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, bulletin n° 34. ○

\* *Sprawozdanie Komisji fizyograficznej* (Akademia umiejętności w Krakowie), tome II-VIII, années 1868-1874.

*Tome II.* — NOWICKI, p. 77, Zapiski z fauny tatrzańskiej. — ID., p. 91, Wykaz pluskwówek (Hemiptera) galicyjskich. — A. WIERZEJSKI, p. 108, Przyczynek do fauny owadów błonkoskrzydłych (Hymenoptera). — NOWICKI, p. 121, Wykaz motylów tatrzańskich według pionowego rozsiadlenia (Lepidoptera). — ZEBRAWSKI, p. 127, Dodatek do spisu owadów motylowatych (Lepid.). — L. MUSZYKA, p. 130, Zapiski o motylach z okolic Krakowa (Lepid.). — LOMNICKI, p. 132, Wycieczka na Czarnogórze. — ID., p. 152, Wykaz chrząszczy tatrzańskich według rozsiadlenia pionowego (Liste des Coléoptères). — DZIEDZIELEWICZ, p. 153, Dodatek do zeszlorocznego wykazu sieciówek (Nevropt.). — WAJGLA, p. 153, Dalszy ciąg spisu pajaków (Arach., Myriap.). — *Wiadomości fauniczne*, p. 156-166.

*Tome III.* — HEDEMANN, p. 43, Przyczynek do motylniczej fauny Krakowskiej (Lepid.). — WERCHRATSKI, p. 50, Przyczynek do Krajowej fauny motylów (Liste des Lépid.). — JABLONSKI, p. 68, Przyczynek do fauny chrząszczy Krajowych (Liste des Coléopt.). — NOWICKI, p. 145, Zapiski fauniczne (Diptera). — *Tephritis lusoria*, n. sp. — Liste de Dipt., Névr., Arachn., Myriap. — WERCHRATSKI, p. 153, *Ephemera albipennis?* — SCHAITTER, p. 153, Muchy z okolic Rzeszowa (Dipt.). — JABLONSKI, p. 154, Cynips.

*Tome IV.* — NOWICKI, p. 1, Zapiski fauniczne (Dipt., p. 3; Coleopt., p. 10; Orthopt. et Nevropt., p. 14; Arach., p. 15; Myriap., p. 19; Lepidopt., p. 21, etc.; Blattidæ, p. 29; Degeeria,



p. 30). — SCHAITTER, p. 30, Motyle i chrzaszcze z okolic Rzeszowa (Lepid. et Coleopt.). — LOMNICKI, p. 41, Zapiski z wycieczki podolskiej pomiędzy Seretem, Zbruczem a Dniestrem. — NOWICKI, p. 86, O szkodach wyrządzonych 1869 r. w plonach polnych przez zwierzata szkodliwe. — ID., p. 237, Dodatek do wykazu pluskwia-ków (Hemiptera). — WACHTL, p. 246, Spis chrzaszczów z dor-żecza Soly i Koszarawy (Coleoptera). — WERCHRATSKI, p. 263, Dodatek do fauny motyléj (Lepidoptera).

*Tome V.* — KONOPKA, p. 22, Wyciąg ze sprawozdan o szkodach przez owady w roku 1870 zrzadzonych,

*Tome VI.* — KULCZYNSKI, p. 1, Przyczynek do fauny pajeczéj (Araneidæ). — JACHNO, p. 4, Przyczynek do pajeczéj fauny (Araneidæ). — GRZEGORZEK, p. 28 et 143, Wykaz much (Diptera) z okolicy Sadeckiej. — VIERTL, p. 57, Przyczynek do fauny Galicyi (Lepid., Coleopt.). — KOTULA, p. 69, Dodatek do fauny chrzaszczów Galicyi (Coleopt.).

*Tome VII.* — KOTULA, p. 53, Przyczynek do fauny chrzaszczów Galicyi (Coleoptera). — KULCZYNSKI, p. 98, Chrzaszcze (Coleoptera) z okolic Miechowa w Krolestwie Polskim i Krakowa.

*Tome VIII.* — NOWICKI, p. 1, Dodatek do fauny pajeczakow Galicyi (Arachnida). — LOMNICKI, p. 12, Wykaz dodatkowy chrzaszczów galicyjskich (Coleoptera). — KOTULA, p. 18, Przyczynek do fauny chrzaszczów galicyjskich (Coleoptera). — WIERZEJSKI, p. 253, Dodatek do fauny blonkówek (Hymenoptera).

*Tijdschrift voor Entomologie* (Société entomologique néerlandaise), année 1874-75, n<sup>o</sup> 1 et 2, 6 pl. color.

MAC LACHLAN, p. 1, Descriptions de plusieurs Névroptères nou-veaux de l'île de Célèbes, etc. — ID., p. 22, Notes sur une collec-tion de types de Phryganides de Pictet. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN, p. 33, De inlandsche Bladwespen (suite). — A. Fauvel, p. 53, Synopsis des Creophilus. — P. SNELLEN, p. 61, Vier nieuwe soorten van het G. Nola. — ID., p. 70, Drie nieuwe Choreutinen. — HEYLAERTS fils, p. 79, Les Macrolépidoptères de Bréda et de ses environs (supplément). — T. THORELL, p. 81, Diagnoses Ara-nearum europæarum aliquot novarum. — DE GRAAF et P. SNELLEN,

p. 109, Microlepidoptera nieuw voor de fauna van Nederland. —  
*Comptes rendus des séances*, p. I-XCVIII.

## Ouvrages divers.

- \* LEDERER (JULIUS). Contributions à la Faune des Lépidoptères de la Transcaucasie. Broch. gr. in-8°, 2 pl. col. (Extr. des Ann. de la Soc. ent. de Belgique.)
- \* LICHTENSTEIN. La Chrysomèle des pommes de terre. (Article inséré dans le *Messenger du Midi*, numéro du 5 avril 1875.)
- \* MULSANT et REY. Histoire naturelle des Coléoptères de France : Brévipennes (Aléochariens, suite). 1 vol. in-8°, compart., 5 pl. n. Paris, 1875.
- \* RAGUSA (ENRICO). Calendario coleotterologico per Palermo e dintorni. Broch. in-8°. (Extr. du Bull. della Soc. ent. Ital., 1874.)
- \* ID. Sulla Sinonimia dell' *Omophlus fallaciosus* Rott. e dell' *Haplocnemus Kozirowiczi* Desb. Broch. in-8°. (Id.)

## Ouvrages acquis sur les fonds Pierret.

- \*\* AUDINET-SERVILLE. Histoire naturelle des Insectes (Suites à Buffon) : Orthoptères. 1 vol. in-8°, 14 pl. noires. Paris, 1839.
- \*\* LACORDAIRE. Introduction à l'Entomologie (Suites à Buffon). 2 vol. in-8°, 24 pl. noires. Paris, 1834-38.
- \*\* LATREILLE. Précis des Caractères génériques des Insectes. Brive, an V. — Essai sur l'histoire des Fourmis de la France. Brive, an VI. — 1 vol. in-8°.
- \*\* LISTER (MARTIN). De Araneis et Cochleis. 1 vol. in-8°, pl. n. Londres, 1678.
- \*\* MACQUART. Histoire naturelle des Insectes (Suites à Buffon) : Diptères. 2 vol. in-8°, 24 pl. n. Paris, 1834-35.

- \*\* RAMBUR. Histoire naturelle des Insectes (Suites à Buffon) : Névroptères. 1 vol. in-8°, 12 pl. n. Paris, 1842.
- \*\* SAINT-AMAND. Philosophie entomologique. 1 vol. in-8°. Agen.
- \*\* SCHELLENBERG. Cicum Helvetiæ genus. 1 vol. in-8°, 14 pl. color. Zurich, 1800.
- \*\* SPINOLA. Insectorum Liguriæ species novæ aut rariores. 2 vol. in-8°, pl. n. Francfort-sur-le-Mein, 1809.
- \*\* Descriptions d'Insectes d'Europe, etc. 1 vol. in-8°, pl. n.

1. Recherches anatomiques sur les Carabiques, par Léon Dufour : analyse. — 2. Description d'une espèce de *Lema* nouvelle, par Boudier. — 3. Descriptions de divers insectes de Sicile, par Al. Lefebvre. — 4. Notice sur cinq espèces nouvelles de Lépidoptères d'Europe, par M. Boisduval. — 5. Description d'un nouveau genre d'Insectes (*Adelostoma*) trouvé dans l'île de Léon, par Duponchel. — 6. Liste des Coléoptères de l'île de Léon, par le même. — 7. Notice sur la chenille et la chrysalide de la *Nymphalis Sibylla*, par le même. — 8. Observations sur la léthargie périodique des chenilles des papillons *Euphrosine* et *Dia*, par Vaudouer. — 9. Notice sur trois Lépidoptères du midi de la France, par de Villiers. — 10. Description de trois Papillons nouvellement observés, par Al. Lefebvre. — 11. Remarques sur les mœurs de la Noctuelle du genêt, par Thiébaud de Berneaud. — 12. Rectification de la description du *Bombyx Milhauseri*, par de Villiers. — 13. Mémoire sur les Pucerons, etc., par Kittel. — 14. Description de quelques Insectes nouveaux découverts en France, par Th. Descourtilz. — 15. Notice sur la chenille du *Typha latifolia*, par Duponchel. — 16. Notice sur le *Polyommata Ceronus*, par Pierret. — 17. Mémoire sur la chenille connue sous le nom de Couque, par Farines. — 18. Prologue d'une monographie des Myzines, par Guérin-Méneville. — 19. Histoire naturelle des galles des végétaux et des Insectes qui les produisent, par d'A..... et Virey.

---

## Séance du 28 Avril 1875.

Présidence de M. PAUL MABILLE, Vice-Président.

40 membres présents.

M. Raffray, récemment arrivé de Zanzibar, assiste à la séance.

*Communications.* M. le Secrétaire annonce la mort de M. Jules Thevenet, décédé le 21 avril, et admis au nombre de nos membres le 13 septembre 1871. — La Société charge M. Gabriel Tappes de lui donner pour les Annales une notice nécrologique sur notre regretté collègue.

— M. Raffray donne d'intéressants détails sur le voyage qu'il vient d'entreprendre sur la côte orientale d'Afrique; il parle de son séjour en Abyssinie et à Zanzibar et indique quelques-uns des Coléoptères les plus remarquables qu'il a pu recueillir.

Du littoral de la mer Rouge aux hauts plateaux d'Abyssinie, j'ai traversé, dit-il, une région chaude qui m'a fourni quelques Coprides, Cétonides et Élatérides.

Dans les hauts plateaux de l'Hamacen, région tempérée et humide alors en raison des pluies estivales, j'ai pris de nombreux Carabiques, entre autres le *Tefflus Raffrayi* Chaudoir, puis quelques *Paussus* et des Ténébrionides;

Dans la plaine du Marèhb, région basse et malsaine, des Cicindèles, Buprestides et Malacodernes, des Longicornes et des Cétonides;

A Adoua, zone tempérée, des *Anthia* (*Lefebvrei*, *Ferreti*, *Galinieri*), des *Paussus* (*procerus*, *Schukardi*), des Helluonides et encore le *Tefflus Raffrayi*;

Dans les plaines du Tembiene, quelques Zophosides, de beaux Buprestides (*Anelysterna*), des Brenthides, Mylabrides;

Dans les Agaos, à Sokota et sur les bords du Taccazé, des *Cicindela*, le

*Demagogus larvatus*, une *Pachnoda* nouvelle, des Histérides dans les euphorbes, de beaux *Copris*, des Psélaphides, des Mylabrides ;

Sur les bords du Nil bleu, un *Mastax* ; dans le Godjam, des Callichromides ; sur les bords du lac Tzana, des Carabiques, Scydménides, Psélaphides et Histérides ; dans les plaines du Foguéra, des Scaritides volant le soir ;

A Gondar, quelques Hydrocanthares et Hydrophiliens, des Coprides ; dans les montagnes du Sémiène, des *Cossyphodes* vivant dans les fourmières, les *C. Beccarii* et *Raffrayi*, puis des Scydménides et Psélaphides ;

Sur les hauts plateaux de l'Ogoulo-Gouzaï et pendant la saison sèche, des *Anthia*, des Mélyrides et la *Xylorhyza fasciata*.

Redescendant enfin dans les vallées chaudes du littoral de la mer Rouge, je prenais des Coprides.

Dans l'archipel de l'île de Dahlack, je trouvai, sur le bord de la mer, des *Cicindela* très-intéressantes.

Quittant alors l'Abyssinie, après y avoir chassé pendant onze mois, je me rendis à Zanzibar.

Ma première excursion fut sur le continent, à Bagamoyo, localité excellente, mais très-fiévreuse. Voici les principaux insectes que j'y rencontrai : un Goliathide, un *Tefflus* d'un violet cuivreux, une *Anthia*, des Coprides ; de charmants petits Longicornés, des Ténébrionides dans les bois pourris, des Buprestides, l'un d'eux vivant sur les palétuviers, seul insecte que j'y aie jamais vu ; enfin des Cétonides, un *Sandalus*, des Mylabrides en nombre et des *Cicindela*.

Dans l'intérieur de l'île de Zanzibar, nombre de Cétonides et de Rutélides sur les manguiers en fleurs ; des Longicornes grands et petits, des Brentlides, Carabiques et Ténébrionides dans les bois pourris ; des Malacodermes sur les fleurs avec des Chrysomélines.

J'allai ensuite visiter Momlaze : j'y pris des Coprides, un grand *Tefflus* noir, un *Tetralobus*, les *Anthia cavernosa* et *hexasticta* et autres espèces.

De là, j'allai camper dans les montagnes de Schimba, à une altitude d'environ 500 mètres. Malheureusement le terrain sablonneux de la côte venait jusque-là et il n'y avait pas une seule pierre à soulever. J'y trouvai plusieurs espèces de petites *Anthia*, dont l'une, à corselet cuivreux, ressemble à une grosse Mutille ; un *Sternocera* bronzé de grande taille, de jolis

Coprides, Cétonides, Crémastochilides, Callichromides, nombre de Curculionides et de Chrysomélines, une belle *Amblysterna*.

Au bout de deux mois de séjour, je fus obligé de fuir cette riche localité, chassé par l'inhospitalité des habitants.

Je ne fis que passer par Zanzibar pour me rendre à l'île de Pemba, où je pris de jolis Carabiques et Coprides dans les marais, de charmantes Cétonides, enfin des Longicornes, dont un remarquable, *Sterastomis*.

Attaqué à mon retour à Zanzibar par la fièvre pernicieuse et fatigué de vingt et un mois de voyages accompagnés de dangers et de privations de toutes sortes, je dus reprendre le chemin de l'Europe, n'ayant fait qu'effleurer une région des plus intéressantes et des plus neuves.

Les Coléoptères que j'ai recueillis sont au nombre de 2,500 à 3,000 espèces, dont un grand nombre paraissent nouvelles, et il ne me reste plus qu'à demander l'appui de nos collègues pour m'aider dans la détermination de tous ces insectes, travail que, sans leur secours, il me serait impossible de mener à bonne fin.

— M. A. Fauvel, par l'entremise de M. H. Lucas, adresse une note synonymique :

D'après le type appartenant à M. Sédillot, le *Tarsostenus biguttatus* Montr. (Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p. 260), de l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie), est le *T. univittatus* Rossi, connu d'Europe, du Cap, de l'Amérique du Nord et de Ceylan. C'est sans doute un insecte cosmopolite. Notre collègue M. Aug. Chevrolat n'a pas indiqué cette synonymie dans son récent travail sur les Clérides; à ce titre, je crois utile de la signaler.

Je profiterai de cette note pour demander des Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie en communication à ceux de nos collègues qui en posséderaient, préparant une révision générale de ces insectes.

— M. V. Signoret adresse la note qui suit :

Je ne puis laisser sans réponse l'une des notes de M. Lichtenstein, insérée dans le Bulletin, p. LXXV, relativement aux Pucerons qui peuvent se trouver sur les racines de divers végétaux.

Il faut d'abord considérer comme faisant partie du genre *Pemphigus* tout Aphidien présentant six articles aux antennes et quatre nervures aux

élytres, et il n'est pas besoin, comme le dit notre collègue, que les espèces de ce groupe générique vivent forcément dans des galles. Dès lors, l'espèce décrite et figurée par M. Holzner peut très-bien être un *Pemphigus*, quoiqu'il vive dans les racines des pins. N'ayant pas vu cet insecte, je ne puis décider si réellement il est nouveau; mais, au reste, ce n'est pas là la question que nous devons étudier.

Ce que je tiens surtout à dire, c'est qu'il n'est pas rare de voir des Pucerons s'attaquer aux arbres, et je possède dans ma collection, assez peu nombreuse cependant en Aphidiens, des individus récoltés par moi au pied de *Pinus strobus*, d'*Abies pectinata*, *excelsa*, etc. Comme on ne dé plante pas fréquemment des arbres verts, il me semble tout simple que l'on n'ait trouvé que rarement les Pucerons qui attaquent leurs racines.

— M. Maurice Girard présente quelques observations à propos de la note de M. Mac Lachlan (Bull., p. LXXVII) sur le genre *Helicopsyche*, de la tribu des Phryganiens, genre très-curieux et très-peu connu, qui est signalé par les auteurs comme appartenant à l'Europe, à l'Amérique du Nord, à la Nouvelle-Zélande, à la plupart des pays, surtout tropicaux.

Il y a une remarquable analogie dans la forme des fourreaux turbinés et dans leur fabrication au moyen de grains sableux ou calcaires agglutinés, avec les fourreaux de véritables Lépidoptères, de la tribu des Psychides, du genre *Epichnopteryx* (voir Millière, Iconogr., t. III, p. 374), au point que la vue des fourreaux seuls ne permettrait pas de trancher la question entomologique au sujet des deux ordres d'insectes. Il faut remarquer que si les *Helicopsyche* vivent au bord des ruisseaux, dans l'eau ou peut-être parfois dans la terre très-humide, l'*Epichnopteryx helicinel*a Herr.-Sch. habite au contraire souvent les lieux les plus secs; je l'ai rencontrée, il y a déjà longtemps, à Lardy, à Bouray, sur les rochers de grès à ciment calcaire, et elle est bien connue dans ces localités par beaucoup d'entomologistes parisiens; elle est très-commune aussi sur les pierres de la tour de Poquency (M. Poujade). On ne trouvera pas de différence notable pour les fourreaux, si l'on examine les fourreaux pierreux de deux petites espèces du Mexique, rapportés d'Orizaba par M. Sallé, qui sont des *Helicopsyche* et qui appartiennent à la collection du Muséum, toujours ouverte avec tant d'obligeance pour toutes les vérifications. L'un d'eux, très-régulièrement turbiné, à tours anguleux, ressemble tout à fait à une petite Carocolle, subdivision des Hélices.

Ces analogies, plus considérables que pour les autres fourreaux, établissent un nouveau point de rapprochement entre les Lépidoptères et les Phryganiens ou Trichoptères, dont les auteurs anglais font un ordre intermédiaire entre les Lépidoptères et les Névroptères vrais à métamorphoses complètes, ces Phryganiens ayant des poils sur les ailes (véritables homologues anatomiques des écailles des papillons), les pièces buccales atrophiées, surtout les mandibules, comme beaucoup de Lépidoptères, etc.

M. P. Mabille ajoute, à la suite de cette communication, les détails suivants sur le même sujet :

Je regrette de ne pouvoir renseigner M. Mac Lachlan sur l'insecte parfait de la Phryganide qu'il signale. En Corse, j'ai trouvé assez souvent cette larve dans les ruisseaux de montagne à courant rapide; elle vit au fond de l'eau, attachée aux petits cailloux et se rencontre dès le mois de janvier. J'ai essayé deux fois de l'élever sans obtenir de résultat : la larve a vécu chez moi de février à la fin de mai, et je n'ai jamais pu voir l'insecte parfait.

Je savais que ce fourreau très-singulier avait donné lieu à des méprises extraordinaires; mais, ne m'occupant pas spécialement de Conchyliologie, je n'aurais rien pu préciser si je n'avais eu recours à mon frère, M. J. Mabille, l'auteur de l'Histoire malacologique du bassin parisien; et voici, grâce à lui, ce qu'on peut dire sur ce mystérieux fourreau :

Il a été décrit comme un Mollusque : 1° sous le nom *Valvata crispata* par Benoit, de Messine, dans ses Illustrations de Mollusques de la Sicile, pl. 7, fig. 32 et 33; — 2° par Isaac Lea, in Transactions of the American Philosop. Soc., vol. IV, pl. 15, fig. 36. Lea en fait deux espèces, les *Valvata agglutinans* et *aranifera*; — 3° Gruner, dans son Verzeichniss der Conch., etc., reproduit ces deux descriptions; — 4° Tassinari, Mollusci fluviatili Ital., nov. spec., décrit aussi une *Valvata agglutinans* qui peut être la même que celle de Messine et de la Corse; — 5° enfin, Swainson, in Lander's Cab. Cyclop., n° 123, p. 226, a créé pour ces Mollusques anormaux à plus d'un titre, le genre *Thelidomus*.

Il y aurait encore beaucoup à dire et beaucoup à citer sur le sujet qui nous occupe; mais notre collègue M. Mac Lachlan doit être renseigné à cet égard, et on peut recourir au travail de M. J. Bourguignat ou à ce qui a été publié dans les Proceedings de la Société zoologique de Londres.



— M. A. Méguelle adresse, par l'entremise de M. L. Buquet, la note suivante :

D'après la Faune de M. Berce, la *Valeria oleagina* Dup., Gn., n'aurait été trouvée en France que par M. de Peyerimhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Je l'ai capturée cette année, en mars et avril, aux environs de Digne, où elle n'avait été signalée jusqu'à ce jour par aucun des entomologistes qui ont exploré cette région. Mon collègue et ami M. le docteur Ém. Joly a pu, sur mes indications, en récolter lui-même quelques sujets.

Cette espèce peut donc être considérée ici comme locale, et si jusqu'à présent il n'en a pas été fait mention, cela tient uniquement à ce que l'apparition de cette Noctuelle a lieu à une époque qui, d'ordinaire, est peu favorable aux excursions des naturalistes touristes.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à une espèce de Myriapode :

Je dois à l'extrême obligeance de M. le comte de Mniszech une brochure écrite en polonais et qui contient la description d'un Myriapode de l'ordre des Diplopodes et de la famille des Glomérides. Ce même zélé naturaliste m'a donné aussi un exemplaire du Myriapode qui a servi à la description insérée dans cette même note. J'ai fait traduire ce travail, qui a pour titre : Descriptions de nouvelles espèces d'Arthropodes, par le docteur M. Nowicki, qui a été inséré dans le tome XLI de l'Annuaire de la Société scientifique de Cracovie, et lu à la séance du 10 février 1870. Le Myriapode décrit dans cette note porte le nom de *Glomeris Mniszechii*, et l'auteur en a connu les deux sexes.

Cette jolie petite espèce, qui mesure en longueur 10 à 12 millimètres, et que je fais passer sous les yeux de la Société, est ornée sur les parties latérales et en dessus de taches d'un jaune clair formant des lignes longitudinales au nombre de trois de chaque côté; il est à remarquer que les taches les plus grandes sont celles situées sur le prolongement latéral du premier anneau; quant à celles qui occupent le segment anal, elles sont assez grandes et affectent une forme triangulaire.

Cette espèce remarquable par les couleurs dont son corps est orné a été rencontrée dans les Tatras (partie des monts Carpathes); elle se plaît sous les pierres légèrement humides.

— M. Eugène Simon envoie, par l'intermédiaire du Secrétaire, les diagnoses suivantes de nouvelles espèces d'Arachnides d'Europe :

1. *ATTUS PAVESII*, sp. nov. (♂). — Céphalothorax très-élevé; brun-rouge, avec le carré céphalique presque noir sur les bords; cils et barbes blancs, peu serrés. Ligne des yeux antérieurs presque droite. Yeux dorsaux plus rapprochés l'un de l'autre que des bords latéraux. Chélicères longues, verticales, noires, striées. Abdomen noirâtre, ponctué de fauve; en dessus deux séries parallèles de taches fauves plus grandes, presque confluentes. Pattes 4, 4, 2, 3, testacées, avec les fémurs, patellas et tibia 1 et 2 plus foncés, presque noirs; tarse et métatarse IV aussi long que la patella et le tibia; des épines fémorales, tibiales et métatarsales aux quatre paires; métatarse IV présentant deux épines médianes et un cercle d'épines terminales. Patte-mâchoire noire; patella longue, géniculée; tibia court, pourvu de deux apophyses supéro-externes: la supérieure courte, obtuse, l'inférieure grêle, dirigée en bas et un peu recourbée; tarse allongé comme chez les *Heliophanus*; bulbe simple.

Canton du Tessin.

Je dédie cette espèce à M. P. Pavési, professeur à l'Université de Gênes.

2. *ATTUS HISTRIO*, sp. nov. (♂, ♀). — Voisin des *A. cinereus* Westw. et *saltator* E. S. Céphalothorax et abdomen uniformément revêtus de pubescence gris-blanc irrégulièrement mêlée de poils roux; cils fauves sur le bord supérieur des yeux, blancs au-dessous et dans leur intervalle; barbes blanches. Pattes 4, 4, 2, 3 fauve-olivâtre, avec l'extrémité des articles rembrunie; fémur IV très-long, atteignant en arrière l'extrémité de l'abdomen; tibia 1 présentant en dessous deux rangées de 3-3 épines longues.

♂. Patte-mâchoire courte et robuste; apophyse tibiale aussi longue que l'article.

Basses-Alpes.

3. *ATTUS PENICILLATUS*, sp. nov. (♂). — Voisin d'*A. saltator* E. S. Céphalothorax noir, garni de pubescence blanche sur les côtés, fauve en dessus. Yeux antérieurs formant une ligne droite; cils fauve-rouge entre les yeux et au-dessus, blancs au-dessous; barbes blanches, peu serrées. Abdomen noir, avec une fine bordure et quatre grandes taches très-

blanches. Pattes 1 noires, éclaircies à l'extrémité ; les autres pattes fauve-obscur avec les articulations rembrunies ; fémur iv très-long, atteignant au moins l'extrémité de l'abdomen. Patte-mâchoire courte ; apophyse tibiale très-petite ; tibia plus long et plus large que la patella, pourvu, du côté interne seulement, de longs crins blancs disposés en pinceau.

Basses-Alpes.

4. *ATTUS FRIGIDUS*, sp. nov. (♂). — Voisin d'*A. pubescens* Cl. Céphalothorax et abdomen revêtus de pubescence blanche, épaisse. Première ligne des yeux assez fortement courbée. Cils et barbes blanc-jaunâtre, celles-ci peu serrées. Pattes 1, 4, 2, 3 longues, fauve clair, avec l'extrémité des articles un peu obscurcie. Patte-mâchoire grêle, fauve, avec le tarse noir ; apophyse tibiale supéro-externe beaucoup plus courte que le corps de l'article, conique, aiguë ; tarse aussi étroit et à peine plus long que le tibia ; bulbe petit, simple.

Hautes-Alpes : Lautaret, Monétier.

5. *ATTUS BEDELI*, sp. nov. — Très-voisin de l'*A. arcigerus* Walck., présentant la même coloration ; différant par les caractères suivants :

♂. Céphalothorax dépourvu de tache blanche frontale.

♀. Cils rouge vif ; barbes blanches. Epigyne présentant deux grandes fossettes séparées par une carène étroite, rebordée.

Basses-Alpes.

Je dédie cette espèce à notre collègue M. L. Bedel.

6. *ATTUS SEDULUS*, sp. nov. — Voisin d'*A. gambosus* E. S. ; même faciès et même coloration.

♂. Yeux antérieurs connivents ; cils fauve-rouge ; barbes blanches. Patte-mâchoire testacée, garnie de poils rouges ; tarse étroit ; bulbe assez large et presque arrondi, brusquement rétréci en arrière et prolongé en pointe obtuse.

Basses-Alpes.

7. *ATTUS RUFIMANUS*, sp. nov. — Voisin d'*A. gambosus* E. S. ; même faciès et même coloration.

♂. Yeux latéraux antérieurs bien séparés des médians ; eils fauve-rouge ; barbes blanches. Patte-mâchoire testacée, garnie de poils rouges ; tarse étroit ; bulbe allongé, graduellement rétréci d'avant en arrière.

Pyrénées-Orientales.

8. *ATTUS RAYI*, sp. nov. (♂, ♀). — Voisin d'*A. reticulatus* Bl. Testacé ; carré céphalique bordé de noir. Abdomen marqué de cinq lignes noirâtres longitudinales très-nettes, dont la médiane plus fine et denticulée en arrière. Pattes marquées de très-minces anneaux noirâtres aux principales articulations.

♂. Bulbe présentant, du côté interne, un grand espace membraneux arrondi, entouré d'un fin stylum noir, non adhérent, roulé en spirale.

Aube ; Basses-Alpes.

Je dédie cette espèce à notre collègue M. J. Ray, de Troyes.

9. *LEPTORCHESTES LUDIBUNDUS*, sp. nov. — Très-voisin de *L. venator* Lucas ; différant par les caractères suivants :

♂. Abdomen noir brillant ; vers le tiers antérieur une fine ligne blanche transverse interrompue en dessus. Tous les fémurs noirs ; patella et tibia de la première paire également noirs. Tarse de la patte-mâchoire obtusément tronqué, avec une petite dilatation externe à la base.

Aube.

10. *GALLIETHERA MODICA*, sp. nov. — Très-voisin de *G. mutabilis* Lucas ; même faciès et même coloration ; différant par les caractères suivants :

♂. Tibia de la patte-mâchoire aussi large que long ; apophyse tibiale (vue en dessus) d'abord convexe, puis droite et un peu sinueuse, terminée par une petite pointe aiguë, recourbée presque perpendiculairement.

La Sainte-Baume (Var).

11. *CALLIETHERA GOBERTI*, sp. nov. — Très-voisin de *C. scenica* Cl. ; même faciès et même coloration ; différant par les caractères suivants :

♂. Chelicères assez fortement striées en travers. Portion rétrécie de l'apophyse tibiale aussi longue que la portion basilaire large.

Landes.

Je dédie cette espèce à notre collègue M. le docteur Gobert, de Mont-de-Marsan.

— M. E.-L. Ragonot prie ses collègues de faire la rectification suivante à la planche de son mémoire sur les Microlépidoptères insérée dans le 4<sup>e</sup> cahier trimestriel des Annales de 1874 (pl. 11) :

Le dessin en forme de *K* n'ayant pas été bien indiqué dans la figure 8 de la planche 11, la gravure devait en être retouchée; mais, par suite d'une confusion regrettable, c'est celle de la figure 9 qui l'a été à sa place. Il s'en suit que la *geniculella* ne se trouve plus figurée; la figure 9 représente plutôt la *pseudo-plataniella*, mais elle est trop grande et trop pâle.

La *geniculella* est parfaitement représentée par la figure 813 (*acerifoliella* var.) d'Herrich-Schæffer.

*Décision.* La Société est appelée à prendre une décision sur les conclusions du rapport de la nouvelle Commission du Prix Dollfus, présenté dans la dernière séance (Bulletin, p. LXVII).

Après avoir entendu quelques observations de MM. L. Reiche, J. Grouvelle, P. Mabille et Maurice Girard, la Société procède à la nomination du lauréat pour 1874.

M. Albert Fauvel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (21 voix sur 36), est proclamé lauréat du prix Dollfus, pour la 5<sup>e</sup> livraison de sa *Faune Gallo-Rhénane*, comprenant la suite de la Monographie des Staphylinides.

*Membre reçu.* M. Charles-Auguste Dillon, ✱, capitaine de cavalerie en retraite, à Tonnerre (Yonne) (*Entomologie appliquée de tous les ordres d'Insectes*), présenté par M. E. Mocquerys, d'Évreux. — Commissaires-rapporteurs; MM. E. Desmarest et H. Lucas.



## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 28 AVRIL 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Anales de la Sociedad española de Historia natural*, tome IV, 1<sup>er</sup> trimestre 1875, 4 pl. n. et col.

BARCELÒ Y COMBIS, p. 59, Catálogo de los Crustáceos marinos de las Baleares.

*Actas de la Sociedad.* — UHAGON, p. 11, Sobre el género *Hydroscapha* Sharp. — MARTINEZ Y SAEZ, p. 12, *Saprinus cruciatus* F. cogido en Menorca. — BOLIVAR, p. 20, Sobre el género *Albunea* Fabr.

*Annales de la Société entomologique de Belgique*, tome XVIII, fasc. 1.

G. VAN LANSBERGE, Monographie des Onitides.

*Comptes rendus des séances*, p. I-XVI.

*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, tome XXVIII, année 1874.

CH. BAZIN, p. 71, Le Ver à soie du chêne.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, n° 11.

R. VALLETTE, p. 5, Illusion d'optique chez un *Macroglossa*. — J. LE CONTE et D<sup>r</sup> HAGEN, p. 6-7, Consultation sur la *Doryphora 10-lineata*. — LICHTENSTEIN, p. 9, Insectes nuisibles et de leur importation. — DE KERCHOVE, p. 12, Sur les *Doryphora*. — ROELOFS, p. 14, Diagnoses de deux *Curculionides* nouveaux (*Entimus*, *Desmidophorus*).

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXX, n° 14 et 15. ○

- \* *Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 1873.*

DUMAS, p. 1, Communication relative à la destruction du Phylloxera. — MOUILLEFERT, p. 4, Nouvelles expériences pour la destruction du Phylloxera. — BALBIANI, p. 8, Recherches sur l'action du coaltar dans le traitement des vignes phylloxérées.

- \* *Institut de France. — Commission du Phylloxera, 1875.*

BALBIANI, p. 3, Reproduction du Phylloxera de la vigne. — CORNU, p. 16, Observations sur le Phylloxera. — BOUTIN, p. 18, Analyse chimique des vignes saines et phylloxérées. — MILLARDET, p. 21, Note sur les vignes américaines qui résistent au Phylloxera. — M. GIRARD, p. 27, Observations sur le Phylloxera. — ROUMIER, p. 31, Traitement des vignes phylloxérées par le goudron de houille. — MOUILLEFERT, p. 35, Résumé des expériences faites à Cognac.

- \* *Société centrale des Chasseurs, Bulletin n° 6.* ☉

*Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien, tome XXIV, 1874, 13 pl. n.*

Löw, p. 3, Beiträge zur Naturgeschichte der Gallmilben (Phytoptus) (pl. I). — MAYR, p. 53, Die europäischen Torymiden, biologisch und systematisch bearbeitet. — Löw, p. 143, Beiträge zur Kenntniss der Gallmücken (pl. II). — O. HERMAN, p. 191, Die Dectyciden (Genera) der Brunner von Wattenwyl'schen Sammlung (pl. III-VI). — BRUNNER VON WATTENWYL, p. 225, Ueber Systematik der Orthoptera und die Recensio Orthopterorum von C. Stål. — ID., p. 285, Ueber die äusseren Gehörorgane der Orthoptera. — Löw, p. 321, Neue Beiträge zur Kenntniss der Cecidomyiden. — J. MIK, p. 329, Beitrag zur Dipteren-Fauna Oesterreich's (pl. VII). — NOWICKI, p. 355, Beobachtungen über schädliche Thiere in Galizien. — REITTER, p. 379, Beitrag zur Kenntniss der japanesischen Cryptophagiden. — ZELLER, p. 423, Lepidoptera der Westküste Amerika's (pl. XII). — KOWARZ, p. 453, Die Dipteren-Gattung Chrysotus Meig. (pl. XIII). — Löw, p. 495, Ueber Milbengallen (Acaroecidien) der Wiener-Gegend. — REITTER, (1875)

*Bulletin VII.*

p. 509, Beschreibungen neuer Käfer-Arten (Nitidulidæ, Rhizophagidæ, Cucujidæ, Byturidæ, Mycetophagidæ) nebst synonymischen Notizen (Lobonyx ruficollis Raff. = gracilis Reitt.). — GREDLER, p. 553, Nachlese zu den Wanzen (Hemiptera) Tirols.

*Sitzungsberichte.* — RUPERTSBERGER, p. 5, Lebensverhältnisse von *Corymbites tessellatus* L., *C. holosericeus* L., *Elater sanguineus* L. — ROGENHOFER, p. 29, Schädlinge in Mähren (*Zabrus gibbus*, *Anisoplia austriaca*). — MAYR, p. 37, Gallen von *Dryophanta scutellaris*.

## Ouvrages divers.

- \* BOURGEOIS (J.). Note sur la *Doryphora decemlineta*. Broch. in-8°. Rouen, 1875. (Extr. du Bull. de la Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, 1874.)
- \* DUCLAUX. Études sur la nouvelle maladie de la vigne dans le sud-est de la France. Broch. in-4°, 9 cartes teintées. 1875. (Extr. des Mémoires de l'Académie des Sciences.)
- \* DUMAS. Rapport sur les études relatives au *Phylloxera*, présentées à l'Académie par MM. Duclaux, Cornu et Faucon. Broch. in-4°. (Extr. des Comptes rendus de l'Acad. des Sciences.)
- \* PELLET. Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Entomologie (Larve de la *Cardiomeria Genei*. — Carabides, 1<sup>re</sup> partie). Perpignan, 1874. (Extr. du Bull. de la Soc. agric., scient. et litt. des Pyr.-Or.)
- \* WESTWOOD. *Thesaurus entomologicus oxoniensis, or Illustrations of new, rare and interesting Insects, parties 1-4.* Gr. in-4°, 40 pl. noires, Oxford, 1873-74.

---

On dépose également sur le bureau deux exemplaires de deux fascicules de nos mémoires et destinés à notre bibliothèque :

- 1° *Annales de la Société entomologique de France*, 4<sup>e</sup> série, tome dixième, année 1870, 4<sup>e</sup> et dernier cahier de la *partie supplémentaire*, com-



prenant la fin de la *Monographie de la famille des Eucnémides*, par M. le vicomte Henry DE BONVOULOIR.

Le volume supplémentaire renferme 908 pages (57 feuilles) et 42 planches. — Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre cahiers sont les suivants :

1<sup>er</sup> cahier : texte, pages 1 à 288 (18 feuilles) et planches 1 à 21.  
— Paru le 26 juillet 1874 ;

2<sup>e</sup> cahier : texte, pages 289 à 416 (8 feuilles) et planches 22 à 28.  
— Paru le 15 juillet 1872 ;

3<sup>e</sup> cahier : texte, pages 417 à 560 (9 feuilles) et planches 29 à 36.  
— Paru le 31 décembre 1872 ;

4<sup>e</sup> cahier : texte, pages 561 à 908 (22 feuilles) et planches 37 à 42. — Paru le 28 avril 1875.

2<sup>o</sup> *Annales de la Société entomologique de France*, 5<sup>e</sup> série, tome quatrième, année 1874, 4<sup>e</sup> trimestre. 1 vol. in-8<sup>o</sup> avec 2 planches (une col. et une noire) et un bois dans le texte.

Le volume des *Annales* de 1874 renferme 944 pages (59 feuilles) et 12 planches, dont 5 coloriées et 7 noires. — Le contenu et l'époque de la publication de chacun des numéros trimestriels sont les suivants :

1<sup>er</sup> trimestre : texte, pages 1 à 144 ; Bulletin des séances et Bulletin bibliographique, pages I à LXIV (13 feuilles), et planches 1, 2, 3 et 5. — Paru le 8 juillet 1874 ;

2<sup>e</sup> trimestre : texte, pages 145 à 352 ; Bulletins, pages LXV à CXLIV (18 feuilles), et planches 4, 6 et 7. — Paru le 28 octobre 1874 ;

3<sup>e</sup> trimestre : texte, pages 353 à 480 ; Bulletins, pages CXLV à CCVIII (12 feuilles), et planches 8, 9 et 10. — Paru le 23 décembre 1874 ;

4<sup>e</sup> trimestre : texte, pages 481 à 608 ; Bulletins, Liste des Membres en 1874 et Tables des matières et des auteurs, pages CCIX à CCCXXVI (16 feuilles), et planches 11 et 12. — Paru le 28 avril 1875.

## Séance du 12 Mai 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

24 membres présents.

*Correspondance.* M. le Secrétaire lit la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. Albert Fauvel :

Je viens de recevoir la lettre par laquelle vous m'informez que la Société entomologique, dans sa séance du 28 avril courant, m'a décerné le Prix Dollfus pour 1874.

Veuillez bien, je vous prie, exprimer à nos collègues mes remerciements pour cette distinction à laquelle j'attache le plus grand prix et que je m'efforcerai de justifier davantage en activant et améliorant autant que possible la publication de ma *Faune*.

J'en profite pour solliciter de nouveau leur concours et leurs encouragements ; si l'ouvrage rend quelques services à notre entomologie française, c'est à leurs communications surtout qu'il en sera redevable.

Après cette lecture, M. le Secrétaire ajoute que M. Albert Fauvel ayant offert à M. Jean Dollfus, par l'entremise de M. L. Buquet, un exemplaire des cinq premières livraisons de sa *Faune Gallo-Rhénane*, M. L. Buquet a reçu de M. Dollfus une lettre de remerciements dans laquelle il félicite le lauréat de la distinction qu'il vient d'obtenir et la Société du choix qu'elle a fait.

*Lectures.* M. Piochard de la Brûlerie lit une note dans laquelle, en rapprochant des données de la paléontologie celles que fournit l'étude de la distribution géographique actuelle des insectes, il cherche à déterminer l'âge relatif des genres *Calosoma* et *Carabus*. — Cette note est jointe à son Catalogue des Carabiques de Syrie.

— M. Aug. Chevrolat remet une note intitulée : Description d'un sous-genre de Coléoptères Hétéromères de la famille des Anthicides (*Microrhia*),

comprenant quatre espèces, dont une nouvelle; avec une figure de la *Microrhia OEdipus*.

— M. le docteur Puton adresse la 3<sup>e</sup> partie de ses Notes pour servir à l'étude des Hémiptères, renfermant les descriptions d'espèces nouvelles (*Berytus pilipes*, *Melanocoryphus erythropterus*, *Plinthisus (Plinthisamus) ptilioïdes*, *Proderus Bellevoyei*, *Megalonotus setosus*, *Monanthia nassata*, *Aradus Reuterianus*, *Myrmecoris Saundersi*, *Macrotylus melanocerus*, *Psylla spartiisuga*, *cytisi* et *myrthi*, *Bactericera*, n. g., *Perrisi*) ou d'espèces peu connues (*Orthocephalus satyriscus* Scott et *parallelus* Meyer, *Ischnonyctes corsicensis* Scott). — Ce travail est, en outre, accompagné d'un tableau synoptique des genres de Psyllides et de notes de géographie entomologique.

*Communications.* On annonce que notre honorable collègue M. Jules Fallou, qui a été gravement malade depuis notre dernière séance, est entré aujourd'hui en convalescence.

M. le Président, à la suite de cette communication, donne lecture d'une lettre de M. Jules Fallou, qui, se basant sur l'état de sa santé et sur son absence de Paris pendant tout l'été, prie la Société de recevoir sa démission de bibliothécaire-archiviste.

La Société, à l'unanimité, refuse d'accepter la démission qui lui est offerte, et prie notre collègue de conserver des fonctions qu'il remplit depuis sept ans avec un dévouement aussi complet que désintéressé.

— M. le Secrétaire annonce que, dans sa séance publique annuelle du vendredi 7 mai, la Société zoologique d'Acclimatation a décerné une médaille de première classe à notre collègue M. Berce pour ses éducations de métis d'*Attacus yama-mai* (Ver à soie du chêne du Japon) et *Pernyi* (Ver à soie du chêne de Chine).

Des récompenses de diverses natures ont, en outre, été accordées à dix entomologistes qui ne font pas partie de notre Société, pour leurs travaux relatifs à l'acclimatation en France de nouvelles espèces de Vers à soie.

— M. E. Desmarest dit également que M. Maurice Girard vient d'être chargé, en collaboration de M. Boutin, chimiste, de la direction d'un laboratoire expérimental qu'on établit à Angoulême (Charente), dans le

but de continuer ses observations sur le *Phylloxera vastatrix*, et de propager l'emploi des sulfo-carbonates alcalins pour détruire cet insecte.

— M. Charles Brisout de Barneville signale quelques espèces de Coléoptères rares pour notre faune, et qu'il n'avait pas encore rencontrées auprès de Saint-Germain depuis dix-huit ans qu'il y fait des recherches. Il cite : un exemplaire de la *Myrmedonia similis* avec le *Lasius fuliginosus* ; un *Megapenthes sanguinicollis* dans le tronc d'un chêne, en compagnie de l'*Hypulus quercinus* ; une *Trichophya pilicornis* dans une plaie de bouleau ; un *Aphodius cervorum* dans une bouse de vache ; deux exemplaires de la *Dibolia cynoglossi* sur le sol. Il a repris également un deuxième exemplaire du *Quedius brevicornis* dans une plaie d'orme.

M. Brisout rappelle que l'année qui a suivi la guerre, notre collègue M. Montagné avait découvert à Saint-Cucufas, près de Rueil, le *Stomodes gyrosicollis* en grande abondance, mais que les années suivantes il lui avait été impossible d'en retrouver un seul. L'espèce semblait avoir disparu, lorsque, il y a quelques jours, en chassant avec M. Montagné dans le ruisseau qui sort de l'étang de Saint-Cucufas, ils en ont pris sept exemplaires sous les pierres et les mousses immergées. Il en résulte que si l'insecte a été importé avec les fourrages prussiens, il se serait naturalisé en France.

Notre collègue termine cette communication en présentant un remarquable *Bembidium* que M. Montagné a pris le soir au vol sur la route de Rueil. Ce Carabique lui est complètement inconnu : il a la forme et le faciès d'un grand individu du *Limnæum nigro-piccum*.

— M. Louis Bedel donne la diagnose d'un nouveau Cléonide d'Algérie :

STEPHANOCLEONUS (GONOCLEONUS) MUNIERI, nov. sp. — *Oblongo-ovatus* ; *rostro tricarinato, carina media acuta, ad apicem deleta, fronte inter oculos profunde foveata, fovea oblonga, acute usque ad verticem producta* ; *prothorace rugoso, utrinque paulo ante apicem angulato, vitta laterali pubescente impressioneque media subrhomboidali signato, lobis ocularibus valde productis, rotundatis* ; *elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis (intervallis omnibus planis), utrinque post medium oblique subimpressis, tuberculo minimo ante apicem notatis, apice extremo subdivaricantibus, pube brevissima, densa, murina, tantum in fascia obliqua, tuberculo ante-api-*

*cali maculisque lateralibus hinc inde dispersis albescente vestitis; metasterno inter coxas intermedias et posticas brevissimo; abdomine dense grisco-pubescente, vix nigro-punctulato, segmento anali maris valde transverso, apice truncato, feminae semicirculari; pedibus nigro-punctatis, femoribus supra ante apicem densius albo-pubescentibus, tarsis subtus ciliato-setulosis. — Long. (rostro excl.) 16-18 mill.*

A *S. margaritifero* Luc. (angulato Chevr.) differt lobis ocularibus valde productis, elytrorum intervallis planis, ambitu haud tuberculato-crenato, staturaque majore.

Géryville (province d'Oran), à la fin de l'hiver.

Je suis heureux de dédier cette belle espèce à mon ami le docteur Henry Munier, médecin en chef de l'hôpital militaire de Géryville, qui l'a découverte dans les recherches entomologiques auxquelles il se livre avec tant de succès depuis son séjour en pays arabe.

Dans la même région, notre collègue a recueilli, en outre, les Cléonides suivants : *Stephanocleonus obliquus* F., *S. excoriatus* Gyl., *S. margaritifer* Luc., *S. cristulatus* Fairm., *Cleonus Lejeunei* Fairm. et *Rhytidoderes plicatus* Ol., var. *siculus* Fähr.

— M. de Marseul adresse de Fougerolles-du-Plessis les diagnoses de nouvelles espèces d'Histérides de Barbarie :

Le petit groupe de *Saprinus* à front ponctué, séparé de l'épistome par une mince carène, a besoin d'être complètement remanié. Lorsque j'ai publié la Monographie des Histérides dans les Annales de la Société entomologique de France, j'en connaissais fort peu. Depuis j'ai eu souvent occasion d'en voir, mais je n'ai pas encore réuni assez de matériaux pour entreprendre une révision. Je crois devoir cependant signaler en passant quelques espèces que j'ai rencontrées parmi des insectes du nord de l'Afrique soumis à mon examen par mon savant ami M. Léon Fairmaire.

1. *SAPRINUS TUNISIUS*, de Tunis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill. — Voisin du *S. metallicus*. Allongé, subparallèle, d'un bronzé brillant. Front séparé de l'épistome par une fine carène, très-faiblement pointillé. Pronotum bordé d'une fine strie, avec les angles antérieurs arrondis; pointillé latéralement et le long de la base, avec une faible fovéole derrière les yeux. Écusson à peine visible. Élytres à quatre stries ponctuées, fortes, dépassant le milieu, interne plus longue, quatrième réunie à la suturale qui se

continue au bout, une courte subhumérale interne; surface ponctuée, occupant le tiers postérieur et remontant vers la base dans l'intervalle sutural. Pygidium également ponctué. Prosternum plan, étroit, parallèle; stries réunies en avant. Jambes antérieures larges, rousses, armées de trois dents et de trois denticules.

2. *SAPRINUS NOVELLUS*, d'Alger. — Long. 2 mill., larg. 1,5 mill. — Oblong, subdéprimé, noir luisant. Tête très-finement pointillée, avec une mince carinule droite entre le front et l'épistome. Pronotum rebordé, à points peu serrés, également répartis, un peu plus faibles sur le dos. Élytres parsemées de petits points, à peine visibles sur la première moitié; stries dorsales bien marquées, deuxième et troisième raccourcies vers le milieu, première plus longue, quatrième plus courte, réunie à la base à la suturale; subhumérale interne courte, disjointe, externe nulle. Pygidium également et finement pointillé. Prosternum plan, très-étroit; stries parallèles, brusquement divergentes à la base; mésosternum pointillé, fortement rebordé et échancré en arc. Pattes brunes; jambes antérieures à cinq ou six denticules. Présente un peu l'aspect du *S. metallescens*.

3. *SAPRINUS RUBIGINOSUS*, de Tunis. — Long. 1,5 mill.; larg. 1 mill. — Faciès du *S. præcox*, de la même couleur ferrugineuse, encore plus petit, plus étroit et parallèle, également couvert en dessus d'une ponctuation peu serrée. Front peu visiblement ponctué en avant, avec une carène fine et droite au devant de l'épistome. Pronotum sans fovéoles. Élytres marquées de quatre stries dorsales ponctuées, subégales, dépassant les deux tiers, quatrième réunie par un arc basal à la suturale qui se termine à l'angle sutural, sans strie apicale; une seule subhumérale interne. Prosternum étroit, à stries droites, réunies au bout sous un angle très-aigu; mésosternum échancré en arc. Jambes antérieures élargies, munies de six à sept denticules, équidistants, de plus en plus grands.

— M. Lichtenstein adresse de Montpellier des observations sur les mœurs de divers insectes :

1° Le 11 avril dernier, j'ai trouvé deux *Meloe cicatricosus* accouplés; je les ai mis sous une cloche en verre et les ai nourris avec diverses plantes et surtout du mouron, qu'ils semblent préférer. Ils se sont séparés et réaccouplés à deux jours d'intervalle. Quinze jours après, la femelle a creusé en terre un trou en forme de dé à coudre allongé et un peu courbé, de quatre centimètres et demi environ de profondeur sur deux de dia-

mètre. Au fond, elle a pondu un tas d'œufs arrondi que j'évalue à 12 ou 1,500 et qui a environ un centimètre et demi à deux de diamètre. Les œufs sont agglomérés sans ordre et d'un rouge orangé. La femelle a ensuite bouché le trou avec un tampon de terre et de feuilles mâchées d'environ deux centimètres d'épaisseur et a nivelé le sol de manière à le rendre égal au terrain voisin. Je surveillerai l'éclosion et j'ai l'intention de faire des essais d'élevage de ces larves en les faisant emporter par des Hyménoptères dont je connaîtrai les nids.

2° Le 1<sup>er</sup> mai, j'ai trouvé deux femelles et un mâle de l'*Andrena Flessæ* portant des pupes d'un Rhipiptère. J'ai extrait les pupes de l'abdomen de l'Abeille, et il y en a une probablement de *Stylops* mâle qui m'a frappé par son analogie avec les coques de *Sitaris*. En effet, l'insecte parfait est englobé dans une capsule ou vessie transparente qui permet de reconnaître jusqu'aux tarse de l'insecte qui se voit facilement. On hésite encore beaucoup sur la place à donner aux Rhipiptères, et il m'a paru intéressant de noter que par leur pupes ils se rapprochent des *Sitaris*.

3° Le 2 mai, j'ai rencontré dans le sable de jolies petites larves de Malachiens d'un blanc de lait, avec une série dorsale de taches rouge de sang au-dessous des dessins caractéristiques de ce groupe de larves. En même temps, j'ai mis à découvert plusieurs exemplaires de l'*Ebæus collaris*, et je ne puis douter que ces larves n'appartiennent à cet insecte. Elles vivent en parasites dans les colonies d'un petit fouisseur du genre *Passalæcus*.

4° Le même jour, en explorant les vases où j'élevais les larves du *Bromius vitis*, j'ai pris la nymphe de cette Chrysomélide qui est très-curieuse et armée de griffes à crochets dont je ne m'explique pas encore le but. Néanmoins j'en sais assez aujourd'hui pour pouvoir donner la description et les dessins de l'insecte sous tous ses états, et mon collaborateur M. Mayet s'occupe déjà de ce travail.

— Le même membre, dans une lettre qu'il a adressée au Secrétaire, répond aux observations présentées par M. Signoret (Bulletin, p. LXXXVIII) au sujet des Pucerons des racines des arbres :

La rareté de ces insectes lui semble confirmée : 1° par le grand nombre d'arbres de toutes essences qu'on dé plante ou arrache chaque année dans le Midi et qui n'en présentent pas ; 2° surtout par les propres

observations de M. V. Signoret, qui n'en a trouvé que quelques individus de deux espèces : l'une dans les racines du pin, et qui serait probablement le *Rhizobius pini* Burmeister, dont la capture en France est un fait très-intéressant ; l'autre dans les racines du sapin, espèce qui n'est signalée par aucun auteur et dont il serait utile de donner la description.

Quant à la validité du nouveau genre, sur laquelle il reviendra lorsqu'il aura étudié les travaux des entomologistes américains sur les Pucerons des racines des arbres, M. Lichtenstein dit que si Passerini donne au genre *Pemphigus* la caractéristique indiquée par M. Signoret, Hartig et Ratzeburg se bornent à désigner sous cette dénomination générique les Pucerons vivant sur les feuilles. Enfin il fait remarquer qu'il a indiqué que ces insectes avaient *un petit prolongement à l'anus* : caractère essentiel pour Passerini, et qui suffit, dans la classification italienne, pour distinguer son groupe des *Holzneria* de celui des *Pemphigus*.

— M. P. Mabille communique une note au sujet d'une espèce de Micro-lépidoptère :

Voici une petite *Glechia* dont je viens d'étudier l'histoire pendant près de deux ans. Elle est doublement intéressante, puisqu'elle paraît n'avoir pas encore été observée en France et qu'elle peut devenir un danger sérieux pour nos cultures. Mon ami M. Ragonot croit reconnaître dans cette espèce l'*ocellatella* de Stainton, qui n'est encore connue que d'Angleterre. Elle semble très-voisine d'*atriplicella*, mais elle en diffère surtout par sa manière de vivre. C'est un fléau pour les betteraves, et il est singulier qu'elle n'ait pas encore été observée ou signalée par ceux qui se sont occupés spécialement des insectes nuisibles à l'agriculture.

A Billancourt, Boulogne et Sèvres, j'avais remarqué que les betteraves, surtout celles qui sont cultivées dans les jardins et bien abritées, avaient la touffe de feuilles rongée, détériorée et comme écrasée ou pourrie. En les examinant de près, je vis que tout le dégât était fait par une petite chenille : elle ronge les feuilles qu'elle lie d'abord, ensuite les pétioles qu'elle perfore, puis le cœur même et les parties les plus tendres ; souvent même elle pénètre profondément dans la pulpe de la racine et sillonne sa partie aérienne de galeries qui se remplissent d'une pourriture noire. La végétation s'arrête et on dirait qu'on a écrasé ou brûlé tout le collet de la plante ; la sève arrêtée vient s'accumuler dans la partie blessée et augmente encore le mal. J'ai vu des pieds de betteraves qui n'avaient plus



qu'une ou deux petites feuilles, à peine longues comme le doigt, au lieu de ces belles touffes vertes qu'ils doivent avoir au mois de septembre.

La chenille a la tête jaune ou d'un testacé clair, le corps blanc verdâtre, avec le dos lavé de vert sale et sombre. Vers la fin de septembre elle se raccourcit, devient rougeâtre ou rose, avec deux ou trois lignes longitudinales roses. Elle descend à terre, où elle se fait une petite coque de soie blanche; elle y reste engourdie huit jours, puis se transforme en une petite chrysalide jaune avec l'abdomen plus foncé. Elle vit pendant tout le mois d'août, une partie de septembre, et commence à éclore dans les premiers jours du mois d'avril de l'année suivante. Il y a des éclosions jusqu'en mai.

M. E.-L. Ragonot ajoute les remarques qui suivent :

La *Gelechia ocellatella* Stt., dont vient de parler M. P. Mabille, est une Tinéite peu connue; elle appartient à un petit groupe d'espèces de couleurs obscures et qui vivent toutes à l'état de chenille sur des Chenopodiacées. Ces insectes sont assez variables, et il est parfois difficile de dire où commence une espèce et où finit l'autre. J'ai comparé avec soin un des spécimens élevés par notre collègue à la description que M. Stainton a donnée dans l'*Entomologist's Annual* pour 1859, et il me paraît concorder parfaitement et ne peut être confondu avec l'*atriplicella*.

La découverte de M. P. Mabille est très-intéressante, car jusqu'ici cette espèce n'était signalée que de Porto-Sancto, où elle avait été découverte par M. Wollaston, et d'Angleterre, où elle avait été élevée par M. Boyd de chenilles vivant dans les fleurs de *Beta maritima*, en mai, sur la côte de Cornwall.

Il paraîtrait donc qu'il y a deux générations : l'une, dont la chenille vit à la fin de mai dans les fleurs, donnant le papillon en juin, et l'autre, dont la chenille vit comme l'indique M. Mabille, paraissant à la fin d'avril et au commencement de mai.

M. Georges Rouast, de Lyon, a également pris un exemplaire de cette espèce, que je lui ai déterminé; mais celui-ci est plus pâle que ceux de M. P. Mabille.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 12 MAI 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n° 16 et 71.

MARÈS, p. 1044, Traitement des vignes malades. — DUMAS, p. 1048, Sur l'emploi des sulfocarbonates alcalins contre le Phylloxera. — DUCLAUX, p. 1085, Pays vignobles atteints par le Phylloxera en 1874. — FAIVRE, p. 1149, Études expérimentales sur les mouvements rotatoires de manège chez le *Dytiscus marginalis*.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, tome XI, n° 132.

DOUGLAS, p. 265, British Hemiptera.—Additions and corrections (fin). — J. SCOTT, p. 268, On certain British-Homoptera (*Athy-sanus* Verralli, n. sp.). — BARRETT, p. 269, On the species of *Ephestia* occurring in Britain. — H. BATES, p. 273, New Genera and Species of Longicorns from South America.

Notes. — P. 278, Localities for *Typhæus vulgaris*. — P. 279, Arrested development in *Timarcha coriaria* and *Lagria hirta*. — On some European Micros away from home. — P. 280, Proceed. of the Ent. Soc. of London. — Index, p. I-XIX.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n° 55, avec une planche. 1<sup>er</sup> mai 1875.

ANDRÉ, p. 81, Flore entomologique : Les Insectes de l'églantier. — LUCANTE, p. 87, Excursion entomologique dans l'Ariège et les Pyrénées (suite). — COLLIN DE PLANCY, p. 88, Des Fourmis qui cherchent l'or, d'après Hérodote. — THIRIAT, p. 90, Mœurs de l'*Attelabus curculionides*. — ID., p. 90, *Crioceris brunnea*.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, 3<sup>e</sup> année, Bulletin n° 35, 1<sup>er</sup> mai 1875. ○

Ouvrages divers.

- \* BOECK. Nye Slægter og Arter af Saltvands-Copepoder. Broch. in-8°. Christiania, 1872.
  - \* FRIELE. Oversigt over de i Bergens Omegn forekommende skaldæte Mollusker. Broch. in-8°. Christiania, 1873. ☉
  - \* SARS (G.-O.). Bemærkninger om de til Norges Fauna hørende Phyllopoder. Broch. in-8°. Christiania, 1873.
  - \* ID. Beskrivelse af de paa Fregatten Josephines Expedition fundne Cumaceer. Broch. in-4°, 20 pl. noires. Stockholm, 1871.
  - \* ID. Beskrivelse af syv nye Cumaceer fra Vestindien og det Syd-Atlantiske Ocean. Broch. in-4°, 6 pl. noires. Stockholm, 1873.
  - \* ID. Bidrag til Kundskaben om Dyrelivet paa vore Havbanker. Broch. in-8°. Christiania, 1872.
  - \* ID. Bidrag til Kundskaben om Norges Hydroider. Broch. in-8°, 4 pl. autograph. Christiania, 1873.
  - \* ID. Indberetning til Departementet for det Indre. Broch. in-8°. Christiania, 1874. ☉
  - \* ID. Om en dimorph Udvikling samt Generationsvexel hos Leptodora. Broch. in-8°, une pl. lithogr. Christiania, 1873.
  - \* SIEBKE. Enumeratio Insectorum Norvegicorum, fasc. I : Catal. Hemipt. et Orthopt. Broch. in-8°. Christiania, 1874.
-

## Séance du 26 Mai 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

37 membres présents.

M. A. Constant, d'Autun, assiste à la séance.

*Décisions.* M. de Gaulle est chargé par la Société, en l'absence de l'Archiviste-Bibliothécaire, de vouloir bien seconder M. L. Bedel dans les travaux relatifs à la bibliothèque.

Notre collègue accepte cette mission toute de dévouement, et la Société lui en exprime publiquement ses remerciements.

— L'échange de nos publications, contre celles de l'Académie des Sciences de Cracovie et de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle, est décidé par la Société, sur l'avis conforme de la Commission de publication.

*Lectures.* M. Aug. Chevrolat dépose sur le bureau une note intitulée : Description d'un genre de Coléoptères Curculionides formé aux dépens du genre *Cryptorhynchus* de Schönherr, travail accompagné d'une figure dessinée et coloriée par notre collègue M. Gabriel Tappes.

Ce nouveau genre a reçu la dénomination de *Diplogrammus* et comprend six espèces, toutes propres à l'Amérique méridionale (*Cryptorhynchus quadri-vittatus* Ol., Schön., *D. maculipes*, *amænus*, *sexlineatus*, *imperfectus* et *novemlineatus* Chev.).

— M. H. Lucas lit une note ayant pour titre : Études pour servir à l'histoire de l'*Eumenes Germaini* et du *Megachile australis*, et Observations sur les nids dans lesquels ont été rencontrés à la Nouvelle-Calédonie ces deux Hyménoptères (une planche coloriée).

— M. A. Constant dépose un mémoire accompagné d'une planche coloriée sur divers Lépidoptères trouvés en France.

Dans ce travail, notre collègue donne la description des divers états des espèces typiques de deux nouveaux genres (*Tincodes Perrisella* et *Licryctria pinella*), et décrit le *Botys torvalis* (sp. nov.), ainsi que des aberrations de la *Polia venusta (nigralba)* et de la *Catocala conversa*.

*Communications.* M. L. Buquet annonce la mort de notre collègue M. le comte de Guernisac, de Morlaix (Finistère), qui appartenait à la Société depuis 1846, et est décédé à Nice le 25 mars dernier.

— M. Piochard de la Brûlerie fait la communication suivante :

Le *Bembidium* pris au vol sur la route de Rueil par M. Montagné et montré par M. Ch. Brisout de Barneville à la Société dans sa dernière séance, est très-vraisemblablement le *B. inustum* Jacq. du Val, décrit dans nos Annales (1857, p. 103) d'après un exemplaire communiqué par M. A. Chevrolat comme provenant du Piémont. J'ai actuellement entre les mains un autre individu de la même espèce, absolument semblable à celui de Rueil ; il a été trouvé par M. von Heyden, grim pant le long d'un mur, à Montreux, sur les bords du lac de Genève. La description de Jacquelin du Val convient en tous points à ces deux spécimens, auxquels s'applique aussi parfaitement tout ce que M. Baudi de Selve (Berl. ent. Zeitschr., 1864, p. 219) dit du *B. inustum*, dont il fait, comme M. Ch. Brisout de Barneville, ressortir les affinités avec le *Limnæum nigropiceum*.

C'est là une acquisition des plus intéressantes pour la faune parisienne. Il est à regretter que l'exemplaire de Rueil, comme celui de Montreux, ait été rencontré dans des circonstances anormales qui ne jettent aucun jour sur la station véritable de l'espèce. Elle doit vivre habituellement dans une retraite bien cachée, pour avoir si longtemps échappé aux investigations des entomologistes parisiens, quoique ses ailes lui donnent la faculté de vagabonder à l'occasion.

— M. Lichtenstein adresse la note qui suit :

J'ai souvent entretenu la Société des *Phylloxera* sans pouvoir jusqu'à ce jour donner le cycle complet de leurs métamorphoses que je n'avais fait qu'entrevoir jusqu'ici ; mais aujourd'hui je puis affirmer l'existence des migrations alternatives d'une espèce de ce genre, *P. quercus*, pendant les diverses phases de sa vie.

Dans les premiers jours de septembre, les Phylloxères ailés qui sont sur

les feuilles du chêne blanc (*Quercus pedunculata*) émigrent, et vont se poser sur les feuilles du chêne kermès (*Quercus coccifera*). Là, ils déposent de petites pupes presque soyeuses d'où sortent des insectes aptères sexués, privés de rostre, mais munis d'organes génitaux, qui s'accouplent et dont la femelle pond un gros œuf dans les fissures de l'écorce.

Voilà ce que je savais l'année dernière ; voici les faits nouveaux que j'ai à faire connaître :

L'œuf éclôt vers le 1<sup>er</sup> mai ; l'insecte qui en sort, qui est très-gros et couvert de tubercules cylindriques énormes, pond, à l'aisselle des jeunes feuilles ou le long des tiges tendres des bourgeons, 150 à 200 œufs. Ces œufs donnent naissance à de petits Pucerons blancs, à pattes, antennes et rostre gris, lisses, et ayant un bec qui arrive un peu après les troisièmes pattes. Ce Puceron grossit rapidement, change trois fois de peau en reprenant les tubercules de la mère, qu'il conserve même à l'état de nymphe, et devient insecte ailé du 18 au 20 mai.

Alors a lieu une nouvelle émigration en sens inverse, et les essaims d'insectes ailés s'abattent sur les chênes blancs à de grandes distances.

On m'a demandé l'année dernière comment je ramènerais aux vignobles les essaims que j'envoyais dans les garrigues. Je suppose que cela doit avoir lieu à peu près de la même manière que je viens d'expliquer ; toutefois je n'affirme rien en ce qui concerne le *Phylloxera vastatrix*.

On me demandera probablement aujourd'hui comment je puis être affirmatif en ce qui touche l'espèce du chêne, et comment j'ai pu suivre un Phylloxère dans les airs. Voici le procédé que j'ai employé :

J'ai couvert d'un manchon en mousseline un chêne kermès, et j'ai vu le *Phylloxera* né sur cet arbre abandonner son berceau et venir se poser sur la mousseline. J'ai alors transporté le manchon garni d'insectes sur le chêne blanc, et là, le Phylloxère, quittant la mousseline, est venu se poser sur les feuilles, et les a couvertes d'œufs, qu'il a continué à pondre même après que l'enlèvement du manchon lui eût laissé toute liberté d'aller ailleurs s'il ne se trouvait pas dans des conditions normales.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; mais il m'a semblé très-important de montrer qu'un même insecte peut vivre tour à tour sur deux chênes d'espèces différentes.

Je dirai en terminant que je continue mes observations sur les Phylloxères, et que je crois que je devrai remanier mon tableau synoptique

des espèces de ce genre; en effet, les *Phylloxera Rileyi*, *Lichtensteini*, *Balbani*, *coccinea* et *acanthohermes* pourraient bien n'être que des âges divers du *P. quercus*.

— M. le docteur Al. Laboulbène entretient la Société de plusieurs expériences qui ont été tentées pour rendre l'homme insensible aux piqûres des Abeilles, à l'aide d'une inoculation préventive :

G. Walker, de Wimbledon, ayant observé la manière dont un propriétaire d'Abeilles maniait ses ruches sans que les piqûres des Abeilles eussent d'effet sur lui, demanda combien il fallait de temps pour acquérir cette immunité. Il lui fut répondu que le fils de ce propriétaire, occupé depuis peu au rucher, ne ressentait plus les effets ordinaires des piqûres d'Abeilles, et il lui fut proposé de se soumettre à des inoculations successives.

Walker ayant accepté, saisit une Abeille, la plaça sur son poignet et se fit piquer, en empêchant l'insecte de s'envoler pour recevoir la dose maximum de venin. Les premières piqûres, ainsi reçues, eurent l'effet ordinaire. L'avant-bras fut affecté d'érythème cutané, il se produisit des troubles nerveux accompagnés de chaleur, rougeur et tuméfaction avec douleur vive. Après cessation des accidents, l'expérimentateur se fit piquer de nouveau trois fois, toujours au poignet. L'érythème ne fut pas aussi intense, mais Walker ressentit, comme la première fois, une douleur s'étendant jusqu'à l'épaule et remarqua qu'un ganglion lymphatique situé derrière l'oreille avait beaucoup augmenté de volume. Un mois après environ (10 octobre), l'expérimentateur se fit encore piquer trois fois; la douleur fut beaucoup moindre, quoique le gonflement fût étendu.

Le 17 octobre, Walker avait dix-huit piqûres; le 31 octobre, le nombre des piqûres s'éleva à trente-deux, et l'expérience avait duré quatre semaines. Après la vingtième piqûre, la douleur et le gonflement étaient modérés, le prurit et l'inflammation ne s'étendaient pas loin autour du point piqué.

Il paraît résulter de cette expérimentation, dont les détails que je rapporte sont loin d'être assez précis, ajoute M. Laboulbène, qu'on peut essayer de rendre les téguments insensibles à la piqûre de l'Abeille.

Cette innocuité des piqûres serait précieuse pour nos apiculteurs, si elle est réelle. C'est à l'éditeur du *British Bee Journal* que Walker a écrit une lettre où les détails précédents ont été recueillis.

(1875)

Bulletin VIII,

— Le même membre présente la note qui suit :

Dans le n° 131 de l'*Entomologist's monthly Magazine* (avril 1875, p. 246), notre savant collègue le professeur Westwood parle d'une petite espèce de Pulicide trouvée à Ceylan sur des oiseaux. Il regarde cette espèce comme voisine de la *Chique* du Nouveau-Monde, et propose pour elle le nom de *Sarcopsyllus gallinaceus*.

Je ferai remarquer à ce sujet que M. Westwood repousse le terme générique de *Rhynchoprion* que Karsten a, dit-il, improprement appliqué au *Pulex penetrans* de Linné. Je me suis élevé contre cette même dénomination dans nos Annales de l'année dernière (voyez Bulletin, p. CLV) et dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, article *Chique*, p. 239. Seulement il m'a paru juste de rétablir le nom de *Dermatophilus* qui appartient à Guérin-Méneville, et qui a été publié un peu avant celui de *Sarcopsylla* qui a été donné par l'honorable M. Westwood.

— M. le docteur Al. Laboulbène montre ensuite une série d'*Acridium peregrinum* d'âges différents, et qui ont été recueillis à Hussein-Dey, près Alger, par M. l'abbé Guyot, curé de cette commune. Il fait voir que de grandes modifications se remarquent entre les divers états de développements de la larve, de la nymphe et de l'insecte parfait, et, rapprochant cette observation de celles qu'il a déjà été à même de faire à Bourg-d'Oisans, lors de l'excursion de la Société à Grenoble, sur l'*Acridium migratorium*, il dit que les entomologistes pourront y trouver des caractères propres à faire reconnaître les espèces de la famille des Acridés, si difficile parfois à distinguer les unes des autres.

M. H. Lucas ajoute que M. Lallemant a publié des détails sur les caractères présentés par l'*Acridium peregrinum* pendant ses diverses transformations.

M. L. Reiche fait observer que les remarques faites par M. le docteur Al. Laboulbène pour les Orthoptères sont aussi applicables aux Hémiptères.

— M. Maurice Girard écrit de Saintes qu'il vient de parcourir le département de la Charente pendant plusieurs jours, et qu'il a été frappé de la destruction presque complète des feuilles des pommiers et en partie de celles des pruniers. Ce n'est plus exclusivement, comme l'année dernière,



par l'*Yponomeuta malinella* que ces plantes sont attaquées, mais plutôt par les chenilles du *Bombyx neustria* et un peu également par celles du *Liparis dispar*.

Le point le plus intéressant que je dois mentionner, c'est que les arbres des Charentes, principalement les pommiers, ont eu leurs feuilles prématurément détruites par la Livrée (*Bombyx neustria*), de sorte que l'*Yponomeute*, éclore un mois après, n'a plus trouvé de nourriture ou à peine quelques pétioles de feuilles. Aussi les toiles ne contiennent que trois ou quatre chenilles au lieu d'une cinquantaine, et ce fait est de nature à diminuer beaucoup l'an prochain cette funeste espèce. La destruction anticipée de la nourriture par une autre espèce doit être une des causes de la disparition spontanée d'une espèce nuisible, et jouer son rôle harmonique dans l'équilibre des êtres.

— M. René Vallette indique également les dégâts produits, principalement aux arbres à fruits, par les *Yponomeutes* dans la partie de la Vendée connue sous le nom de Bocage. L'année dernière, au mois d'août, les pommiers surtout n'avaient pour ainsi dire plus de feuilles. Cette année, et dès à présent, les chenilles de diverses espèces du même genre de Lépidoptères dévorent les feuilles des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des fusains, des aubépines, etc.

---

#### OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 26 MAI 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletino della Società entomologica italiana*, tome VII, 1<sup>er</sup> trimestre.

BAUDI, p. 3, Coleotteri tenebrioniti delle collezioni italiane (suite). — ID., p. 37, *Lamprorhiza morio*, nuova specie italiana. — DE BERTOLONI, p. 38, Contribuzione alla Fauna degli Emitteri eterotteri. — DELPINO, p. 61, Altre osservazioni sui rapporti tra Ciccidelle e Formiche. — *Rassegna entomologica*, p. 66 : *Phylloxera vastatrix*. — *Leptinotarsa decemlineata*.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*,  
tome LXXX, n° 18 et 19.

LICHTENSTEIN, p. 1223, Observations sur les divers Phylloxères.  
— LANEN, p. 1224, Lettre sur la faune et la flore de l'île Kerguelen.  
— P. 1226-1227, Notes sur la maladie de la vigne.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*,  
2<sup>e</sup> série, n° 12.

DE BORRE, Note sur des empreintes d'insectes fossiles découvertes dans les schistes houillers des environs de Mons. — D<sup>r</sup> HAGEN, p. 8, Disposition des Insectes au Musée de Cambridge (Massachusetts). — PUTZEYS, p. 10, Notice sur les Carabiques recueillis par M. van Volxem à Ceylan, à Manille, en Chine et au Japon. — P. 19, Notes sur la *Leptinotarsa decemlineata*.

#### Ouvrages divers.

- \* CARTEREAU (D<sup>r</sup>). Description et figure des nids de l'*Anthophora parietina* L. Broch. in-8°, 1 pl. lithogr. (Extr. des Annales de la Société.)
- \* MAC LACHLAN. A Monographic Revision and Synopsis of the Trichoptera of the European fauna, 2<sup>e</sup> partie. Broch. in-8°, 6 pl. noires. Mai 1875.
- \* PLATEAU (FÉLIX). Recherches sur les phénomènes de la digestion chez les Insectes. Broch. in-4°, 3 pl. lithogr. (Extr. des Mém. de l'Acad. des Sciences de Belgique, tome XLI, 1874.)
- \* PREUDHOMME DE BORRE. Du *Doryphora decemlineata*. Broch. in-8°. Bruxelles, 1875.



**Séance du 9 Juin 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

29 membres présents.

MM. Mac Lachlan, de Londres, Ernest Olivier, de Moulins, et Grenet, de Paris, nouvellement admis, assistent à la séance.

*Communications.* M. L. Bedel signale une découverte nouvelle pour la faune des Coléoptères de France :

En chassant, ces jours derniers, à Mennecy (Seine-et-Oise), dans les marais tourbeux de la vallée de l'Essonne, notre collègue M. Sédillot a pris l'*Athous deflexus* Thoms., espèce voisine de l'*A. niger* L., mais cependant bien distincte.

L'habitat de cet insecte, décrit sur des exemplaires de Suède, doit être assez étendu en France, si l'on en juge par les divers individus qui se trouvent dans les collections, sans indication de localités précises.

M. E. Simon, après cette communication, ajoute qu'il a fait auprès de Mennecy de bonnes chasses arachnologiques, et que cette localité doit être signalée aux entomologistes parisiens.

— M. Ernest Olivier, invité à faire connaître le résultat de ses chasses en Algérie, raconte ainsi son voyage :

Je n'ai encore rien déterminé des chasses entomologiques que je viens de faire dans la partie orientale de l'Algérie. Je ferai part plus tard à la Société de ce que je pourrai avoir trouvé d'intéressant quand toutes les espèces me seront connues.

Débarqué à Philippeville à la fin du mois de janvier, je me suis dirigé immédiatement sur Batna, ne m'arrêtant que quelques jours à Constantine.

Batna est un des points les plus élevés de l'Algérie, et la saison était

encore trop peu avancée pour espérer y faire des chasses très-fructueuses. C'est cependant une localité excellente : les montagnes environnant la ville sont couvertes de forêts de chênes verts et de cèdres magnifiques. J'ai pu prendre sous les pierres des *Timarcha*, des *Asida*, plusieurs *Rhizotrogus*. Dans les ruisseaux d'irrigation de la prairie qui s'étend entre la ville et le *Ravin Bleu*, j'ai trouvé quelques bons *Hydrocanthares* et sur les Graminées de la prairie, en fauchant, des *Apion*, *Malachius* et des Chrysomélides. Je suis parvenu à capturer plusieurs individus d'un joli *Pachydema* qui volaient tout près de terre dans cette même prairie avec la plus grande rapidité, et seulement de midi à une heure ; je n'ai pris que des mâles. Il est évident qu'ils volaient à la recherche de la femelle ; mais je n'ai pu parvenir à découvrir cette dernière.

J'ai eu le plaisir de chasser à Batna avec le fils d'un de nos collègues, M. Delahaye, sergent-fourrier aux tirailleurs indigènes, qui consacre à l'étude de l'entomologie tout le temps que lui laisse le service.

De Batna à Biskra on ne rencontre plus de forêts, les montagnes sont dénudées, couvertes de rochers, parsemées çà et là de quelques rares broussailles. On commence à trouver sous les pierres des *Mélasomes* en quantité, le *Sclerum armatum* par milliers. Dans la plaine d'El-Outaia, quelques kilomètres avant Biskra, on trouve, paraît-il, le bel *Anthia venator*, mais je n'ai pas eu la chance de l'y rencontrer.

A Biskra, les canaux d'aménagement des eaux sont couverts de petites flottes de *Gyrinus striatus* que l'on peut prendre par centaines. Dans le lit de l'Oued-Biskra, qui était complètement à sec quand je l'ai visité, j'ai pris des *Dromius*, des *Cymindis*, des *Brachinus* et autres Carabides, des *Lixus*, plusieurs *Cleonus*, dont un probablement nouveau, des *Blaps*, des *Helops*, des *Anthicus*, des *Bryaxis*, des *Élatérides*, une *Cetonia* ; dans les fientes de mouton, le *Saprinus Osiris* en nombre et autres *Histérides*, des *Aphodius*, des *Onthophagus*.

L'Oued-Biskra, qui descend des montagnes et vient se perdre dans le désert, roule parfois des quantités énormes d'eaux, et, quand elles sont retirées, il abandonne en masse des détritits dans lesquels on doit faire des chasses magnifiques.

A partir de Biskra commence le désert. Là j'ai pris en nombre, en fouillant dans le sable, l'*Anthia 6-guttata*, des *Graphipterus*, *Erodius*, *Pimelia*, *Ocnera*, *Adesmia*, *Zophosis*, *Sepidium*, *Tentyria* et autres Hétéromères.

Je ne suis pas allé jusqu'à Tuggurt. J'ai fait quelques étapes au sud de Biskra et je suis rentré dans cette dernière localité. Il y a à prendre garde, dans ces chasses dans le sable, à la rencontre de la *Vipère cornue* ou *Céraste*, dont la morsure est des plus dangereuses. Les indigènes en ont la plus grande frayeur; en ayant découvert un un matin, les deux petits Arabes que j'amenais avec moi pour me prendre des insectes se sont refusés obstinément tout le reste de la journée à fouiller de nouveau dans le sable.

De Biskra je suis revenu à Batna. Là je me suis muni de mulets, d'une tente et d'effets de campement et j'ai parcouru les forêts des monts Aurès jusqu'à Krenchala et Tébessa. C'est là que j'ai fait les chasses les meilleures en Carabides, Staphylinides, Psélaphiens, Curculionides, Hydrocanthares. J'y ai pris des *Pimelia*, des *Blaps* différents de ceux de Biskra. Dans les pins morts et en décomposition j'ai rencontré des *Elater*, de petits Hétéroptères, des Ptinides, etc.

Cette chaîne de l'Aurès, composée de hautes montagnes couvertes de forêts de chênes verts, de cèdres, de pins d'Alep et d'oliviers, parsemées de clairières plus ou moins grandes dont quelques-unes sontensemencées par les Arabes, arrosées par de nombreux petits ruisseaux qui descendent du sommet des pics, est un pays de chasse excellent qui mérite d'être exploré plus attentivement que je n'ai pu le faire une première fois.

On y trouve en abondance du gibier de toute espèce, depuis le lièvre jusqu'à la panthère et au lion; les sangliers y foisonnent. Sous le rapport géologique et paléontologique, cette partie de l'Algérie est une des plus attrayantes, et enfin les ruines de Lambessa, de Tébessa et d'autres nombreux établissements romains dont on retrouve des traces à tout moment offrent à l'archéologue des sujets d'études variés et intéressants.

Je suis ensuite remonté à Bone par Hammam-Meskoutine et Guelma. Je me suis peu arrêté dans ces dernières localités, j'avais hâte de m'embarquer et de revenir en France, d'où j'étais absent depuis près de trois mois. J'ai pu faire quand même quelques chasses intéressantes aux environs de Bone, sur le mont Edough, aux mines d'Aïn-Mokra et autour du lac Fezzara.

— M. Mac Lachlan appelle l'attention de la Société sur un article de l'*Entomologist's monthly Magazine*, extrait du premier rapport des naturalistes attachés à l'expédition anglaise à l'île de Kerguelen pour l'observa-

tion du passage de Vénus, publié dans les *Proceedings of the Royal Society*, vol. XXIII, p. 354 :

La faune entomologique de l'île de Kerguelen, explorée par M. Eaton, est très-intéressante, car ses plus grandes espèces paraissent privées de la faculté du vol. Les insectes étaient peu nombreux et presque sans exception aptères ou semi-aptères ; une espèce de Diptère non-seulement était dépourvue d'ailes, mais les ailerons mêmes faisaient défaut.

Les *Lépidoptères* sont représentés : 1° par une *Noctuelle* dont la chenille, qui vivait dans la mousse, a seule été observée ; l'adulte est probablement de la taille d'une *Agrotis* de moyenne grandeur ; 2° par une *Tinéide*, sans doute une *Gelechiidæ*, à en juger par la forme de ses palpes, qui est probablement identique à l'espèce signalée en 1848 dans le Bulletin de nos Annales, p. LXIII, par M. Edward Doubleday ; la chenille se nourrit des jeunes tiges des *Festuca* ; chez l'adulte, les sexes sont semblables, les ailes sont courtes et pointues, la paire postérieure est surtout très-réduite ; au repos, les antennes sont largement séparées et divergentes. Quand le soleil donne, cette espèce est très-active ; lorsqu'elle est poursuivie, elle saute souvent à deux ou trois pouces de distance, mais elle ne vole pas.

Les *Diptères* sont représentés par des *Tipulaires* et des *Muscides*. Pour les *Tipulaires* : 1° une *Cecidomyia* de forme normale, abondante sur les mousses ; 2° l'un des types les plus dégradés de la famille ; ses antennes ont six articles et ses palpes deux ; ses ailes, aciculées et très-petites, sont impropres au vol ; cette espèce vit sur les rochers du bord de la mer ; 3° une espèce indéterminée, se trouvant dans les maisons et possédant des ailes normales.

Les *Muscides* comptent quatre espèces, très-lentes dans leurs mouvements et incapables de voler : la première est commune sur les *Pringlea*, dont elle parcourt lentement les feuilles ; quand on veut la saisir elle se laisse tomber, rapproche ses pattes et reste immobile ; ses ailes sont représentées par de petits rudiments. Une autre espèce se trouve sur les cadavres des Mammifères et des Oiseaux ; elle est complètement dépourvue d'ailes. Enfin, une troisième espèce, remarquable par ses longs poils, est commune sur les rochers couverts d'*Enteromorpha* ; ses ailes sont très-petites et triangulaires. Un *Pulex* est parasite de l'*Haladroma*, et un autre (peut-être le même) du *Diomedea fuliginosa*.

Les *Coléoptères* ne sont pas très-rares ; les plus grandes espèces sont

dépourvues d'ailes et ont les élytres soudées. On trouve aussi un petit Staphylinide.

Plusieurs espèces de *Nirmidæ* ont été observées.

Deux espèces de *Podura* (une noire et une blanche) sont très-abondantes.

Il paraît y avoir aussi quelques espèces d'Arachnides.

Les pingouins et autres oiseaux de mer sont infestés d'*Ixodes*.

— M. E.-L. Ragonot lit la note qui suit :

J'ai le plaisir de porter à la connaissance de la Société la découverte de la chenille de la *Grapholitha cæcimaculana* Hb., espèce dont les premiers états étaient jusqu'ici tout à fait inconnus.

Je l'ai trouvée le 30 mai dernier près de Mongeron ; elle vit dans les racines de *Centaurea jacea* et trahit sa présence par l'aspect rabougri de la plante qui la nourrit ; en arrachant cette plante, on prend les chenilles par groupes parmi les racines.

Cette chenille est longue de 12 millimètres ; elle est cylindrique, blanche ; chaque segment est plissé transversalement au milieu ; les points ordinaires sont invisibles, les stigmates sont petits, noirs. La tête est couleur d'ambre, avec la bouche d'un brun foncé ; l'écusson est grand, jaunâtre ou couleur d'ambre très-pâle et luisant ; les pattes écailleuses sont couleur d'ambre pâle ; le segment anal est recouvert d'une plaque luisante.

Déjà le 30 mai je trouvai trois chrysalides vides et un papillon fraîchement éclos, et il en a paru un autre ce matin dans le pot où j'avais planté les racines.

Membre reçu. M. Félix Monchicourt, rue Vieille-du-Temple, 110 (*Coléoptères européens et exotiques*), présenté par M. Aug. Sallé. — Commissaires-rapporteurs : MM. Aug. Chevrolat et L. Reiche.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 9 JUIN 1875 (1) :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 8<sup>e</sup> année, 1873-1874, fin, p. 353 à 424. ☉ — 9<sup>e</sup> année, 1874-1875, fasc. 1. ☉

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXX, n<sup>o</sup> 20 et 21.

LICHTENSTEIN, p. 1302, Sur les migrations du Phylloxera du chêne. — FAIVRE, p. 1332, Recherches sur les fonctions du ganglion frontal chez le *Dytiscus marginalis*. — MÉGNIN, p. 1335, Sur l'organisation et la classification des Acariens de la famille des Gamasides. — MOUILLEFERT, ZOELLER, A. GRETE, A. JULIEN, VILLEDIEU, B. ALCIATOR, APOLIE, BOISCAN, BONNEL, H. BOUSCHER, BRUNET, CAUSSE, DESTRAC, GONIN, P. GOUILHOM, JACQUINOT, MERLO ANSELMO, RAVEAU, ROZIES, SADOT, M<sup>me</sup> DANTIGNY, p. 1344 à 1349, Notes et communications relatives au Phylloxera.

\* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, t. XI, n<sup>o</sup> 133, juin 1875.

EATON, p. 1, Notes on the Entomology of Kerguelen's Island. — Rev. MURRAY, p. 2, Notes on Japanese Rhopalocera, with descr. of a n. sp. (*Pamphila flava*). — HELLINS, p. 5, Natural history of *Larentia ruficincta* and *L. cæsiata*. — BARRETT, p. 7, Notes on British Tortrices (suite). — CAMERON, p. 9, *Nematus Marshalli*, n. sp. from Corsica. — HEWITSON, p. 9, Descr. of 3 new Butterflies. — DOLPINO, p. 10, On the fondness of Ants for certain Homoptera (traduction). — SCOTT, p. 21, On certain British Homoptera (suite, genre *Thamnotettix*).

Notes. — P. 13, *Peronea Lipsiana*, etc. — *Micropteryx salopiella*.

(1) M. E. Simon, Président de la Société, a bien voulu, en l'absence de Paris de M. Louis Bedel, Archiviste adjoint, se charger de la rédaction de ce Bulletin ainsi que de celle des suivants, jusque et y compris la séance du 28 juillet. E. D.



— The first white butterfly, which is it? — Larvæ, etc. of *Rhodophaea suavella*. — P. 15, Probable discovery of the imago of *Helicopsyche* in Europe. — *Tropistethus holosericeus*. — *Ulopa decussata* ♀. — On Mr Scudder's Historical Sketch of the generic names proposed for Butterflies. — P. 17, On Killing and preserving Hymenoptera. — P. 19, Proceed. of the Ent. Soc. of London.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 56, juin 1875.

A. LUCANTE, p. 95, Excursion entomologique à vol d'oiseau dans l'Ariège et les Pyrénées (suite et fin). — E. LELIÈVRE, p. 97, Entomologie pratique. — M. RÉGIMBART, p. 100, Note sur les *Phytanonus rumicis* et *tigrinus*.

Notes. — Une chasse dans un jardin. — Une chasse au bord de l'eau. — Mœurs des Myrmédonies.

*Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft* (Bulletin de la Société entomologique suisse), vol. IV, n<sup>o</sup> 7.

MEYER-DÜR, p. 344, Neuroptern-Fauna der Schweiz.

\* *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, publié sous la direction de M. A. SAUREL, tome XXXV. ○ — *Bulletin des séances de l'exercice 1873*, tome XXXVI. ○

*Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien*, Mathem.-Naturwiss. Classe, tome LXIX, fasc. IV et V; tome LXX, fasc. I et II.

Tome LXIX. — LEBERT, p. 605, Ueber den Werth und die Bereitung des Chitinskeletes der Arachniden für mikroskopische Studien.

*Verhandlungen der Vereins für Naturwissenschaftliche Unterhaltung zu Hamburg*, tome I, 1871-1873.

H. BEUTHIN, p. 105, Verzeichniss der Homoptera. — J.-D.-E. SCHMELTZ, p. 106, Beiträge zur Fauna der Nieder-Elbe. — H. BEUTHIN, p. 122, Verzeichniss der Pseudoneuropteren und Neuropteren. — Id., p. 127, Zweiter Nachtrag zum Verzeichniss der um Hamburg gefangenen Käfer. — Id., p. 129, Erster Beitrag zur

Kenntniss der Hymenopteren der Umgegend von Hamburg. — J.-D.-E. SCHMELTZ, p. 136, Die Lepidopteren-Fauna der Nieder-Elbe.

Ouvrages divers.

- \* HAAG-RUTENBERG. Monographie der Eurychoriden (Adelostomides Lacord.). Broch. in-8°. Berlin, 1875.
- \* MÉGNIN (J.-P.). Mémoire sur la question du transport et de l'inoculation des virus par les Mouches. Broch. in-8°, 1 pl. lithogr. (Extr. du Journal de l'anatomie et de la physiologie de M. Ch. Robin, n° de mars 1875.)

---

**Séance du 23 Juin 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

19 membres présents.

M. Monchicourt, de Paris, nouvellement admis au nombre de no membres, assiste à la séance.

*Lectures.* M. Édouard Perris transmet, par l'entremise de M. le docteur Al. Laboulbène, un mémoire ayant pour titre : *Nouvelles promenades entomologiques.*

L'auteur, embrassant cette fois un espace de terrain plus considérable qu'il ne l'avait fait dans un précédent mémoire publié dans nos Annales de 1873 (p. 61 à 89 et 249), donne le résultat de ses recherches entomologiques de toute l'année 1874 dans plusieurs parties du département des Landes, et principalement dans la contrée sablonneuse qui entoure Mont-de-Marsan.

— M. Aug. Chevrolat lit une note descriptive sur un nouveau genre de *Curculionides* (TRICHONOTUS), créé aux dépens des *Camptorhinus* de Schönherr.

Les espèces comprises dans ce genre sont les suivantes : *T. setiferus* Boh., de l'Afrique occidentale ; *setarius* Thoms., du Gabon ; *erectiselis*, sp. nov., du Sénégal, et *succinctus*, sp. nov., de la Nouvelle-Guinée.

— M. H. Deyrolle adresse la notice nécrologique sur le général Pradier, qui lui avait été demandée par la Société.

*Communications.* M. L. Buquet annonce la mort de l'un de nos collègues, M. le baron de Rottenberg, de Muhlgast, en Silésie (Prusse), décédé le 13 mai dernier, qui était membre de notre Société depuis 1870.

— M. le Président annonce que l'Excursion entomologique annuelle de la Société a eu lieu le dimanche 13 juin, à Boran (Oise), dans la forêt et le marais du Lys.

Cinq entomologistes parisiens se sont rencontrés au rendez-vous ; ce sont : MM. Guède, Leloup, Rattet, Reiche et Simon. Ils ont été reçus à la station de Boran par nos collègues MM. E. Martin, S. Bazin, E. Gallé et Masson, ainsi que par plusieurs autres entomologistes du département de l'Oise. Le temps, qui était très-douteux la veille, a seul empêché la réunion d'être plus nombreuse.

M. E. Martin, qui a beaucoup chassé aux environs de Boran, a bien voulu guider ses collègues et les conduire aux meilleures localités.

Parmi les espèces rares ou intéressantes qui ont été prises, on peut citer le *Polyommatus chryseis*, qui était commun sur la lisière du bois et du marais du Lys, et une belle variété de cette espèce avec un large cadre violet autour des quatre ailes ; on peut signaler aussi une variété de la *Melitæa Dactinna* à ailes inférieures presque envahies par le noir commun. Plusieurs Coléoptères et quelques Arachnides, intéressants pour les environs de Paris, ont été également rapportés.

— M. Raffray présente la communication suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société des morceaux de gomme copal,

bruts et polis, renfermant des insectes et qui proviennent de l'Afrique équatoriale.

La gomme copal, qui est à Zanzibar l'objet d'un commerce très-important, est sécrétée par un arbre de grandes dimensions, que j'ai vu assez fréquemment dans les montagnes de Schima. Ce sont les parties basses du tronc et les racines qui fournissent la gomme; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle renferme des insectes qui s'y sont englués lorsqu'elle était à l'état liquide; ces insectes s'y sont conservés à l'état le plus parfait et avec toute la fraîcheur de leur coloris, malgré un laps de temps qui doit se chiffrer par des siècles, car la gomme recherchée par le commerce, et en particulier les échantillons que je fais passer sous les yeux de la Société, datent d'une époque excessivement reculée et que la géologie seule pourrait préciser. On la trouve, en effet, à 1 mètre ou 1 mètre 50 centimètres dans le sol, dans des plaines situées à environ vingt jours de marche de la côte, formées très-probablement de terrains d'alluvions, où il n'y a que très-peu d'arbres et surtout aucun copalier.

C'est donc presque une gomme fossile. La gomme qui est recueillie sur l'arbre est dédaignée par le commerce comme ne possédant pas au même degré les qualités exigées pour la fabrication du vernis.

La gomme ainsi recueillie dans le sol (et c'est dans des lots considérables de cette gomme que j'ai choisi les morceaux que je montre à la Société) offre une surface granuleuse et semblable à du maroquin, caractère que je n'ai pas remarqué dans la gomme fraîche, qui est presque lisse.

Les insectes renfermés dans la gomme appartiennent un peu à tous les ordres; il y a même un Microlépidoptère, mais ce sont en général des Araignées, des Fourmis ou des insectes xylophages et aussi un nombre assez considérable de Diptères. Les plus remarquables par leur taille sont une Cicadaire et un Grillon. Parmi les Coléoptères, j'ai cru reconnaître un Brenthide très-commun aujourd'hui sous les écorces, le *Geocephalus picipes*; je crois que si la faune de ces régions était mieux connue on retrouverait vivantes toutes les espèces renfermées dans la gomme.

— M. E. Simon, en offrant le tirage à part d'un mémoire qu'il vient de publier, en collaboration avec M. L. Bedel, dans le *Journal de Zoologie* de M. le professeur Gervais, s'exprime ainsi :

Le travail que j'ai l'honneur d'offrir à la Société est une liste raisonnée de tous les Articulés cavernicoles d'Europe qui ont été décrits par les

auteurs. Notre collègue M. L. Bedel a bien voulu se charger de la classe des Insectes qui est de beaucoup la plus richement représentée dans la faune des grottes ; je me suis réservé les classes des Crustacés, des Arachnides et des Myriapodes.

La classe des Insectes est représentée par les ordres des Coléoptères (125 espèces), des Orthoptères (3) et des Thysanures (7).

La classe des Crustacés, par les ordres des Décapodes (1 espèce), des Amphipodes (1) et des Isopodes (2).

La classe des Arachnides, par les ordres des Araignées (15), des Pseudo-Scorpions (4), des Holètres (11).

La classe des Myriapodes n'est représentée que par l'ordre des Diplopodes (4).

Nous avons réduit cette liste aux espèces exclusivement cavernicoles et nous avons mis en note les espèces qui se trouvent habituellement mais non exclusivement dans les grottes ; nous avons souvent rencontré des difficultés pour établir cette distinction ; aussi dans les cas douteux nous avons donné les raisons qui nous ont déterminés à placer certaines espèces dans la liste ou à les exclure.

Nous avons également cité en note les espèces encore peu nombreuses qui ont été indiquées des grottes de l'Amérique du Nord et de l'Australie.

— M. C.-E. Leprieur montre plusieurs Coléoptères recueillis par son fils, M. le docteur Charles Leprieur, en Algérie. Il fait surtout remarquer : 1° des *Anthia venator*, qui, dans chacun des sexes, présentent d'énormes différences de taille ; et 2° des Xylophages, les *Bostrichus laricis*, *Crypturgus cinereus* et *pusillus*, qui ne sont pas rares dans le Midi de la France, et qui ont été pris à Aïn Oghrab, près Bouçada, dans des génévriers.

— M. Raffray parle des chasses entomologiques que viennent de faire en Algérie nos collègues MM. Gaston Allard et René Oberthür. Il signale spécialement un *Eretmotus*, une belle série de Buprestides du genre *Julodis*, et de nombreuses espèces nouvelles de Scydmaniens et de Psélaphiens.

— M. Lichtenstein envoie, par l'entremise de M. Gustave Fallou, les notes suivantes :

1° Une des coques de Vésicants que j'ai dans mes tiges sèches de ronces m'a donné, le 11 juin, la *Zonitis mutica*, variété à écusson noir. Rossi avait obtenu cet insecte d'un nid de *Megachile*, M. le docteur Giraud d'un nid d'*Osmia* (Insectes de la ronce, Annales 1866); aujourd'hui c'est dans un nid d'*Anthidium strigatum* que je l'ai élevé. J'en ai deux autres coques dans des nids d'*Osmia*, dont j'attends de jour en jour l'éclosion.

2° Les œufs de *Meloe cicatricosus* pondus le 4 mai sont éclos le 14 juin. J'offre à tous mes collègues qui en voudraient des larves authentiques de cette espèce. Ce n'est pas celle qui est figurée par De Géer, les antennes et les pattes sont tout à fait différentes; du reste, l'auteur suédois figure le *Meloe proscarabæus* (probablement le *triangulin* de Réaumur et de Dufour), reconnaissable à ses hanches en massue et ses jambes lisses et triangulées au bout; le *cicatricosus* a ses hanches simples et ses jambes sont également triangulées.

Je viens de prendre sur la *Scolia hirta* une troisième espèce de larve de Méloïde plus petite que les précédentes, que je ne sais encore à quel insecte rattacher.

Du reste je ferai pondre cet été tous les Vésicants que je trouverai accouplés, pour avoir au moins la première forme de ces larves bizarres.

3° Un cocon de *Crabro vagus* ou *rubicola* m'a donné le 12 courant un magnifique Chalcidien, le *Perilampus auratus*, à tête et prothorax rouge cuivreux splendide; le thorax, bizarrement sculpté, est variolé de cuivreux sombre et l'abdomen bleu d'acier. Notre collègue M. le docteur Giraud avait obtenu des tiges de la ronce le *Perilampus lævifrons* et le croyait parasite d'une *Tortrix*. Ici j'ai tiré le Chalcidien du cocon du *Crabro*. Il n'avait consommé qu'un quart environ de la larve de l'Hyménoptère, qui était encore assez fraîche à côté du Chalcidien parvenu à presque toute sa croissance, car je le sortis de sa loge en nymphe, et quarante-huit heures après il s'était coloré et se promenait dans la boîte.

4° Mes élevages se trouvent envahis comme il y a six ou sept ans par un Acarien, l'*Heteropus ventricosus*, qui me tue toutes mes larves. Heureusement que la saison des éclosions tire à sa fin. Si quelques collègues acarophiles désirent des exemplaires de cette Arachnide à énorme abdomen sphérique attaché à un corps cylindrique à six pattes, je leur en offre tant qu'ils en voudront.

— M. Alain adresse la note qui suit :

Les 19 et 20 juin dernier j'ai capturé, dans les parties herbues et couvertes de genêts du parc de Maisons-Laffitte, deux exemplaires de la variété *striata* (*alis posticis nigris*) de l'*Emydia grammica*. Ces derniers volaient en compagnie d'un grand nombre de *grammica* typiques.

Cette aberration, que j'ai plusieurs fois rencontrée aux environs de Digne, principalement sur les pelouses de la Reine-Jeanne et au bas de la forêt du Dourbes, a été également récoltée en Bretagne par M. Ch. Oberthür; mais je ne crois pas que sa présence ait été encore signalée aussi près de Paris.

— M. Sylvain Ebrard, d'Unieux (Loire), écrit au Secrétaire :

J'ai fait cette année peu d'excursions dans nos environs, et toutes m'ont servi à constater que la chenille de la *Liparis chrysorrhea*, qui, les années précédentes, était très-abondante, avait presque disparu pour faire place à celle de la *salicis*. Le *Bombyx neustria* est également très-commun, ainsi que le *Diloba cæruleocephala*.

Quant aux papillons de la *Pieris cratægi*, jamais je n'en avais vu autant : il est impossible de faire un pas dans les prés et dans les chemins sans qu'ils viennent se heurter contre vous. C'est presque un phénomène, car je n'avais aperçu que peu de chenilles et de chrysalides de cette espèce.

— M. le docteur Al. Laboulbène présente diverses observations :

1° La Société se rappelle les soins que mettait son ancien président Paris à rechercher les cas de *piqûres de Mouches* ayant occasionné la pustule maligne chez l'homme. Cette constatation est difficile à obtenir par la négligence des malades ou leur peu d'attention. Je viens de lire dans un journal de médecine (*Bulletin général de thérapeutique*, 11<sup>e</sup> livraison, 15 juin 1875) deux faits qui ne laissent point de doute et qui intéresseront nos collègues. On sait que la pustule maligne est une maladie des plus dangereuses, qui peut nous être communiquée par les animaux atteints du charbon, et sur laquelle les travaux de M. le docteur Davaine, notre collègue, jettent une grande lumière. Le danger est si pressant, la médication à employer si indispensable, que je crois devoir entrer dans quelques détails.

(1875)

Bulletin IX.

Observation I<sup>e</sup>. — Le 10 août 1869, un propriétaire rural fut piqué par une *Mouche* sur la joue droite; il porta vivement la main sur ce point et *il put écraser la Mouche*. Cette piqûre détermina subitement une douleur excessivement vive qui ne put être calmée ni par les lotions avec l'eau fraîche, ni par le frottement, ni par la pression avec les doigts.

Un point rouge violacé apparut le soir même, et le lendemain matin les médecins constatèrent une tuméfaction considérable de la joue, avec un point central très-élevé, couronné d'une pustule remplie d'un liquide couleur lie de vin et entouré de petites vésicules moins foncées, symptômes caractéristiques de la pustule maligne.

La pustule fut incisée crucialement et cautérisée avec le fer rouge... La plaie guérit avec lenteur... Les ganglions du cou, auparavant normaux et qui étaient devenus fortement engorgés, restèrent pendant deux années considérablement tuméfiés.

Observation II<sup>e</sup>. — Un pâtre espagnol se sentit *piqué par une Mouche* près de l'angle externe de l'œil droit, pendant qu'il dépouillait des moutons morts d'une maladie qui décimait le troupeau. Il quitta immédiatement le travail pour laver son œil, mais à partir de ce moment il sentit une douleur très-vive au point piqué.

Les accidents consécutifs furent des plus graves; le malade perdit l'œil, mais guérit en recouvrant une santé parfaite. Le médecin, M. le docteur Estradère, de Bagnères-de-Luchon, attribue ce résultat heureux à l'acide phénique employé à l'intérieur et à l'extérieur.

J'ai parlé de ces faits pour engager nos collègues, s'ils étaient piqués ou s'ils se trouvaient auprès de personnes piquées par une *Mouche* charbonneuse, à employer l'acide phénique à la dose d'un gramme dans un verre d'eau, à prendre par grandes cuillerées d'heure en heure. On mettrait des compresses trempées dans l'acide phénique au centième sur les parties malades. Le vin chaud, le café à l'intérieur seraient donnés concurremment pour combattre les effets de l'inoculation de la matière charbonneuse, dans laquelle on trouve les Bactéridies signalées pour la première fois par M. le docteur Davaine. (Voyez *loc. cit.*, Obs. 2<sup>e</sup>, p. 490 et 491, et Obs. 4<sup>e</sup>, p. 492 et suiv.)

2<sup>o</sup> M. le docteur Al. Laboulbène présente ensuite un fourreau de *Psychide* d'une forme remarquable, disposé en pyramide régulière à quatre pans et entièrement semblable à un de ceux que M. H. Lucas a figurés



dans nos Annales de 1866 (pl. 3, fig. 4 a et 4 d, p. 223-224). Ce fourreau a été trouvé à Nigrin, oasis de la frontière sud de la province de Constantine et de la Tunisie, au mois de décembre.

Notre collègue fait remarquer la manière dont les brindilles végétales sont placées. Appartiennent-elles à une plante du genre *Artemisia*, ainsi que le pensait M. Lallement ?

Au sujet de cette communication plusieurs membres prennent la parole. M. Raffray dit que ces fourreaux sont abondants dans les hauts plateaux de l'Algérie, aux environs de Boghari. M. Leprieur ajoute que M. René Oberthür vient d'en rapporter qu'il va essayer d'élever. M. Piochard de la Brûlerie fait remarquer qu'il a recueilli en Syrie, dans les déserts qui entourent Damas, un cocon qui semble analogue. Enfin M. Poujade rapporte : 1° que M. Millière (*Lép. nouv. ou peu connus*, 34<sup>e</sup> livraison) a figuré et décrit la chenille, le cocon et l'insecte parfait de cette Psychide ; et 2° que M. H. Lucas a lu à la Société, dans sa séance du 24 février 1875, une note sur le même sujet.

3° M. Al. Laboulbène parle ensuite à la Société de Diptères du genre *Phora* qui lui ont été donnés par notre collègue M. le professeur Charles Robin et qui proviennent d'Algérie. Ces petits Muscides ont vécu à l'état de larve dans le corps de gros Mélasomes et de Mollusques des genres *Helix* et *Bulimus* placés dans un flacon par M. Robin pendant son voyage dans notre colonie africaine.

M. Al. Laboulbène rappelle que Léon Dufour a fait le premier connaître les métamorphoses des *Phora*, en 1839, dans les *Annales des Sciences naturelles*, 2<sup>e</sup> série, t. XII, p. 54, pl. III, fig. 107-110; l'année suivante, dans les *Mémoires de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille*, 1840, p. 414, il a décrit la *Phora helicivora*. Les pupes de ce genre de Muscides sont extrêmement remarquables par les cornes stigmatiques, divergentes, du prothorax. Ces organes avaient attiré l'attention de M. Robin.

Notre regretté collègue Charles Coquerel avait trouvé à Madagascar une *Phora* qu'il a appelée *P. camariiana* et qu'il avait vu, à l'état de larve, dévorer les organes internes d'un Coléoptère, le *Camaria chalcoptera* Klug. (Voyez nos Annales de 1848, p. 188, pl. VII, fig. 7.)

M. Al. Laboulbène ajoute, en terminant, que M. le colonel Goureau, et lui-même dans son travail sur les *Insectes tubérivores* inséré dans nos

Annales de 1864, ont vu la *Phora pallipes* vivre aux dépens des truffes. Les *Phora* ont donc des larves qui se nourrissent de matières azotées et qui, à l'état de pupe, offrent un développement considérable de stigmates antérieurs sous forme de cornes thoraciques.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à des Arachnides qu'il a rencontrés aux environs de Paris :

Ayant pu faire, vers le milieu de septembre et dans les premiers jours d'octobre 1874, quelques excursions aux environs de Chambourcy, particulièrement dans les bois qui entourent ce village jusqu'à celui de Retz inclusivement (canton de Saint-Germain-en-Laye), je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler dans nos Annales les Arachnides que j'ai rencontrés dans cette localité. Je n'ai trouvé aucune espèce nouvelle ; mais, comme parmi ces Arachnides il s'en rencontre un certain nombre qui n'avaient pas encore été signalées comme habitant cette partie des environs de Paris, j'ai pensé qu'il serait utile de publier la liste de ces espèces dont je dois la détermination à notre obligeant confrère M. E. Simon :

*Epeira gibbosa* ♀ Walck., *acalypha* ♀ Walck., *Redii* ♀ Scopoli, *umbra-tica* ♀ Clerck, *cucurbitana* ♀ Clerck, *triguttata* ♀ Fabr., *cornuta* ♀ Clerck.

*Cyclosa conica* ♀ Pallas.

*Cercidia prominens* ♀ Sund.

*Zilla x-notata* ♂, ♀, Clerck.

*Meta segmentata* ♀ Clerck.

*Linyphia nebulosa* ♀ Sund., *tenebricola* ♀ Wid., *clathrata* ♀ Sund., *bucculenta* ♂, ♀, Clerck, *socialis* ♀ Sund., *triangularis* ♂, ♀, Clerck.

*Pachygnatha De Geeri* ♂, ♀, Sund.

*Theridium tinctum* ♀ Walck., *lineatum* ♂, ♀, Clerck, *pulchellum* ♀ Walck., *simile* ♀ C. Koch.

*Euryopsis flavo-maculata* ♀ C. Koch.

*Atypus piceus* ♀ Sulz.

*Dysdera erythrina* ♀ Latr., *Hombergi* ♂, ♀, Scop.

*Tegenaria agrestis* ♂, ♀, Walck.

*Agelena similis* ♂, ♀, Keyserl.

*Zora maculata* ♀ Blackw.

*Anyphæna accentuata* ♀ Walck.

*Clubiona corticalis* ♀ Walck., *brevipes* ♀ Blackw.

- Dictyna uncinata* ♀ Thor., *arundinacea* ♀ Linné, *civica* ♂, ♀, Lucas, *viridissima* ♂, ♀, Walck.  
*Synema globosa* ♀ Fabr.  
*Xysticus pini* ♂, ♀, Hahn, *cristatus* ♂, ♀, Clerck.  
*Misumena vatia* ♀ Clerck.  
*Philodromus dispar* ♂, ♀, Walck., *aureolus* ♂, ♀, Clerck, *emarginatus* ♀ Schranck.  
*Thanatus oblongus* ♀ Walck.  
*Lycosa agricola* ♀ Thor., *monticola* ♀ Clerck, *sylvicola* ♀ Sund., *amentata* ♀ Clerck.  
*Lycosina albimana* ♀ Walck.  
*Tarentula trabalis* ♀ Clerck.  
*Trochosa ruricola* ♀ De Géer.  
*Ocyale mirabilis* ♂, ♀, Clerck.  
*Attus depressus* ♀ Walck., *rudis* ♀ Sund., *falcatus* ♀ Clerck.  
*Callicthera scenica* ♂, ♀, Clerck.  
*Lethia humilis* ♀ Blackw.  
*Tetragnatha extensa* ♀ Linné.  
*Cerastoma cornutum* ♂, ♀, Linné.  
*Opilio saxatilis* ♂, ♀, Koch.  
*Acantholophus obtuse-dentatus* ♂ L. Koch.  
*Nemastoma bimaculatum* ♀ Fabr.  
*Sclerosoma quadridentatum* ♂, ♀, Fabr.  
*Tetranychus lintearius* ♂, ♀, L. Dufour.

---

 OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 23 JUIN 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*,  
 2<sup>e</sup> série, n° 13.

D<sup>r</sup> HAGEN, Note sur sur le genre Euryades. — DE BORRE, complément de la note sur des empreintes d'insectes fossiles. — ID., Note sur les faunes entomologiques.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*,  
tome XXX, n° 22 et 23.

DE VIBRAYE, p. 1407, Apparition dans les vignobles du Loir-et-Cher d'un Hémiptère qui paraît voisin du *Phytocoris gothicus*. — KISZTLER, HAVINET, p. 1391, COBET, p. 1449, Communications relatives au Phylloxera.

*Mittheilungen des naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark*,  
année 1874. Graz.

V. GRABER, Kurzer Bericht über eine grössere, die sog. Gehörorgane der Geradflügler betreffende Arbeit. — ID., Ueber der Bau und die Entstehung einiger noch wenig bekannter Stridulationsorgane der Heuschrecken und Spinnen (1 pl. lithogr.).

*Tables des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*,  
premier semestre 1874, t. LXXVIII.

#### Ouvrages divers.

- \* BEDEL (L.) et SIMON (E.). Liste générale des Articulés cavernicoles de l'Europe. Broch. in-8°. (Extr. du Journal de Zoologie, publié par M. Paul Gervais, t. IV, 1875.)
- \* DUBOIS (A.). Leçons de M. Henri, Lectures savantes à l'usage des écoles primaires : Oiseaux et insectes, par M. Dubois, instituteur primaire. 2 exemplaires, l'un in-12, l'autre in-8°, cart., avec bois, offerts par l'auteur. Paris, 1875.
- \* MÉGUELLE (A.). Notice sur quelques Bombyx séricigènes exotiques exposés au Concours départemental des Basses-Alpes en mai 1875 (médaillon de vermeil). Broch. in-8°.



**Séance du 14 Juillet 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.?

31 membres présents.

MM. Ernest Olivier, de Moulins; le général Radoschkovski, de Saint-Pétersbourg, et Ch.-V. Riley, de Saint-Louis (Missouri), assistent à la séance.

*Lecture.* M. Gabriel Tappes adresse, par l'entremise de M. L. Reiche, une notice nécrologique sur Jules Thevenet.

*Communications.* M. Ernest Olivier présente les remarques qui suivent :

Je viens, dit-il, de parcourir un nouveau volume que vient de publier notre savant collègue M. Darwin, et sur lequel je crois utile d'appeler l'attention de la Société.

Ce livre, qui a pour titre *Insectivorous plants*, contient une suite d'expériences des plus intéressantes faites sur des plantes de la famille des Droséracées, principalement sur le *Drosera rotundifolia*, petite plante généralement assez commune dans nos prés tourbeux et marécageux.

Cette plante porte de trois à six feuilles radicales dont le limbe arrondi est garni sur toute sa surface de longs cils mobiles qui secrètent par leurs extrémités un liquide visqueux. Les petits insectes, Diptères ou Hyménoptères, qui viennent se poser sur ces feuilles s'engluent aussitôt les ailes, ne peuvent plus en faire usage et périssent.

C'est là que commencent les plus curieuses découvertes de notre savant collègue. A la suite de minutieuses et concluantes recherches qu'il serait trop long d'exposer ici, il a pu s'assurer que si le *Drosera* s'empare ainsi des insectes, ce n'est pas seulement pour les tuer, mais c'est qu'ils lui sont utiles pour sa nutrition. En un mot, au lieu de prendre sa nourriture par les racines comme les autres plantes, celle-ci la prend par les feuilles au moyen d'une véritable digestion exécutée par un *suc gastrique* sécrété

par les glandes du bout des cils et assez analogue à celui qui se forme dans l'estomac des animaux supérieurs.

Une autre Droséracée d'Amérique, le *Dionea muscipula*, a la feuille composée de deux lobes qui peuvent s'appliquer l'un sur l'autre à la façon des feuillettes d'un livre. Le bord marginal de cette feuille est garni de longs cils dont M. Darwin est parvenu à connaître l'usage. Quand la feuille d'une Dionée a saisi un insecte, elle met plusieurs jours à le *digérer*, perd sa sensibilité pour longtemps et cesse, par conséquent, de fonctionner. Il faut donc que les tout petits insectes, qui par leur masse nutritive ne compensent pas la déperdition de force que cause à la plante leur assimilation, puissent s'échapper, et que ceux-là seulement qui *valent la peine d'être digérés* soient retenus. Pour arriver à ce résultat, les lobes de la feuille commencent à se rapprocher par le bord extérieur; les cils marginaux se croisent en laissant entre eux un petit espace par lequel s'échappent les insectes d'une taille infime, insignifiants pour la nourriture de la plante.

M. Darwin a découvert des faits non moins curieux sur la nutrition de certaines plantes aquatiques. Mais je n'ai pas la prétention de rendre compte de tout ce que renferme cet intéressant volume; j'ai tenu seulement à le signaler à mes collègues, puisque, en somme, il traite un sujet se rattachant à l'entomologie.

— M. P. Mabille lit la note qui suit (voyez p. cxxx) :

J'ai examiné avec soin le fourreau de Psyché présenté par M. le docteur Al. Laboulbène; c'est celui de la *Ps. quadrangularis*, décrite par M. Christoph dans les Horæ Soc. ent. Rossic., pl. 1, fig. 7-8, par M. H. Lucas dans nos Annales de 1866, et par M. Millière dans la 34<sup>e</sup> livraison de son grand ouvrage.

Ce fourreau est formé de petits fragments d'une plante sèche qu'il est presque impossible de déterminer. On peut affirmer cependant que ce n'est pas à l'*Artemisia herba-alba* qu'ils appartiennent; celle-ci, en effet, a des rameaux quadrangulaires à tomentum très-serré, à sillons secondaires inégaux, qui ne ressemblent point aux tiges cylindriques et régulièrement sillonnées des fragments du fourreau. Ce ne peut être non plus au *Seganum harmata* L., Rutacée dont les tiges florales, une fois sèches, paraissent trigones; ni à l'alfa (*Lygeum spartum* L.), dont les feuilles sont cylindriques et les tiges lisses. Les plantes qui m'ont offert le plus d'ana-

logie avec les fragments du fourreau sont les Graminées du genre *Agropyron*, et surtout certaines Légumineuses. M. Christoph dit que sa *Psyche* vit sur l'*Alhagi persarum*, plante que je ne connais pas et qui me semble spéciale à l'Orient; mais les *Alhagi græcorum* et *camelorum* L. croissent sur une bonne partie du littoral méditerranéen; ce sont des Légumineuses de la tribu des Hédysarées; il faudrait peut-être chercher quelque *Hedysarum* d'Algérie; les tiges des espèces que je connais sont toutes cylindriques et régulièrement sillonnées; enfin les *Melilotus* et certains trèfles présentent aussi la plus grande ressemblance avec les débris de la plante que nous cherchons à nommer.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à un Coléoptère de la famille des Longicornes, l'*Hylotrupes bajulus* :

A l'époque où Paris était éclairé à l'huile, de grands poteaux soutenaient les réverbères. Depuis que la ville est éclairée au gaz, ces grands supports, assez disgracieux, ont disparu, et avec eux a disparu aussi un Coléoptère de la famille des Longicornes que nourrissaient à l'état de larve et de nymphe ces poteaux en sapin, et qui est l'*Hylotrupes bajulus* de Linné.

Cependant, cette manière primitive d'éclairer n'a pas été totalement abandonnée, car elle est encore conservée pour le port de l'Entrepôt des vins. Me promenant dernièrement sur ce port, en explorant et en examinant ces poteaux un peu avant le coucher du soleil, j'ai eu la satisfaction de capturer, dans les premiers jours de juin, deux individus mâle et femelle de l'*Hylotrupes bajulus*, et je puis dire qu'il y a une quarantaine d'années que je n'avais pris ce Longicorne à Paris et dans les conditions où je le rencontrais ordinairement à cette époque assez abondamment.

M. E. Olivier, à la suite de cette communication, dit qu'aujourd'hui même il a capturé un *Hylotrupes bajulus* au milieu d'une de nos rues les plus fréquentées, la rue de Richelieu.

— M. Desbrochers des Loges adresse les observations suivantes :

1° Notre collègue M. E. Olivier a rapporté d'Algérie, entre autres choses intéressantes qu'il a bien voulu me charcher d'examiner, un joli *Agriotes* et un magnifique *Leucosomus* inédits.

A. Le premier de ces insectes, que je me propose de décrire sous le nom d'*Agriotus Olivieri*, appartient au petit groupe caractérisé par les stries des élytres géminées avec les interstries alternes à ponctuation et à pubescence plus denses. Il diffère des *A. lineatus* et *modestus* par sa taille (7 mill.), sa couleur entièrement noire, par les articles 4-7 des antennes au moins aussi larges que longs (♂), le prosternum fortement impressionné contre le bord antérieur, qui est relevé, les hanches postérieures échan-crées sur toute l'étendue de leur rétrécissement, les points de l'abdomen nullement allongés, etc.

B. Le *Leucosomus*, auquel je laisserai le nom de *insignis* que lui a donné, sans le décrire, M. Chevrolat, est remarquable par sa grande taille (18-20 mill.), le rostre très-épais, anguleux, la grosse ponctuation du prothorax, muni d'une fossette allongée antérieurement, etc. L'insecte est couvert d'une squamosité cendrée sur les bords latéraux du prothorax et sur les élytres, à l'exception d'une bande oblique, dénudée, en travers de celles-ci, vers les deux tiers.

## 2° Notes synonymiques sur quelques Coléoptères :

A. *Hedobia succincta* Chevrolat. — Cet insecte est la même espèce que le *Dryophilus (Ptinodes) Raphaëlis* Muls. et Rey. Le nom de *succincta* devra prévaloir ; mais cette espèce, par la structure des antennes, etc., appartient réellement à la tribu des *Anobiides* et n'a avec les *Hedobia* que des rapports très-éloignés.

B. *Lema purpuricollis* Reiche = *Hoffmanseggi* Lac. — M. Reiche compare son espèce à la *L. melanopa* dont il la distingue notamment par la couleur des pattes, mais sans la rapprocher de l'espèce de Lacordaire, qui a les pattes noires. Je possède des exemplaires de l'Algérie et de la France méridionale qui se rapportent également à la description des deux auteurs (1).

(1) Ma collection renferme une autre espèce algérienne que je publierai sous le nom de *Lema Lacordairei*, reconnaissable à ses élytres seules d'un beau bleu, tout le reste étant d'un noir brillant, à son prothorax brusquement étranglé comme chez la *L. Hoffmanseggi*, à angles antérieurs chargés d'un calus bien distinct, aux élytres striées de gros points, comme chez cette espèce ; ces caractères la distinguent nettement de la *L. Erichsonii*, dont elle a la forme allongée.



C. *Mezium hirtipenne* Reiche = *affine*. — Les soies des élytres s'enlèvent facilement. Je possède une série de ces insectes pris ensemble en Algérie, d'autres trouvés en Corse, ayant les élytres densément hérissées de soies chez les uns, avec quelques soies seulement vers la base chez les autres, chez d'autres, enfin, ces organes étant entièrement glabres. MM. Mulsant et Rey, bien qu'ils ne citent pas le *hirtipenne* comme synonyme de l'*affine*, partagent ma manière de voir, puisqu'ils décrivent (*gibbicolle*, p. 216) les élytres « hérissées sur leur surface de soies squamiformes... plus ou moins caduques ou obsolètes, un peu plus longues et plus persistantes vers la base. »

— M. Drory, de Bordeaux, dans une lettre adressée à M. L. Buquet, dit qu'il vient de recevoir de nouveau un nid de la *Melipona scutellaris*. Cette colonie d'Hyménoptères est arrivée en Europe dans un excellent état de conservation, et sa construction est gigantesque. Une innombrable quantité d'Acariens, presque microscopiques, se trouvent dans cette habitation.

— M. V. Signoret fait passer sous les yeux de la Société :

1° L'ADELGES ABIETIS Linné.

*Chermes abietis* Kalt.

— *viridis* Ratzeburg.

— *abietis* Koch, 317, fig. 387, 388.

2° L'ADELGES STROBILOBIUS Kaltenbach.

3° L'ADELGES LARICIS Hartig.

*Chermes laricis* Hartig, Germ. Zeitsch., III, 366.

— *laricis* Kaltenb., 194.

— *laricis* Koch, 316, fig. 384-386.

Ces trois espèces, dit-il, ne sont pas rares ; cette année, par suite des chaleurs printanières, elles se sont développées chez moi, à Clamart, d'une façon remarquable. Cependant, pour les individus de l'*Adelges laricis*, je dois dire que les pluies abondantes de ces derniers temps les ont fait disparaître en partie.

J'ajouterai que je présente surtout ces insectes à la Société pour proposer de changer le nom de *Chermes* en celui d'*Adelges* donné par Vallot,

afin de détruire la confusion qui existe entre le nom de *Chermes* et celui de *Kermes*, qui est attribué à un genre faisant partie des Coccides.

Je dirai aussi que tels que je les montre à la Société, ces insectes sont encore à l'état de larve, et qu'ils présentent les uns et les autres tous les caractères des *Phylloxera* au même degré de développement.

En terminant cette communication, je fais passer sous les yeux de mes collègues un tube renfermant des *Physokermes hemicryphus*, Coccides que je n'avais pas encore trouvés, et qui existent cette année en grande quantité sur les *Epicea* de mon jardin.

— M. Lichtenstein adresse diverses notes :

1° Je charge M. Riley, qui a bien voulu examiner avec moi la larve du *Meloe cicatricosus* et m'en laisser un dessin, de dire, s'il le juge nécessaire, quelques mots sur cette phase de la vie de cet insecte. Newport et Fabre ont trouvé dans les nids d'*Anthophora* et décrit les larves de *Meloe* comme de lourdes larves affectant la forme de celle des Lamellicornes. Or, chez moi, la larve, qui est sortie du triongulin et s'est mise à la nage dans le miel, n'a pas du tout cette forme et rappelle au contraire tout à fait celle de la petite larve qui a dévoré l'œuf de l'Hyménoptère. Elle est seulement entièrement molle au lieu d'être cuirassée de segments cornés comme les triongulins; sa couleur est jaune citron clair, sauf la tête qui est d'un blanc laiteux et sur laquelle se remarquent deux taches ocellaires très-noires; enfin elle a perdu les soies caudales. Étendue horizontalement sur le miel avec ses six pattes étalées, elle a l'air d'une salamandre microscopique. Née le 1<sup>er</sup> juillet, elle a déjà 12 jours d'existence, et quoique elle grossisse très-lentement (elle a 2 millim. environ), la nourriture artificielle au miel d'Abeille au lieu de miel d'Anthophore ne paraît pas lui nuire. Je suppose qu'après sa mue elle me donnera la larve observée par Newport et Fabre.

2° Je suis heureux de pouvoir faire également une communication à mes collègues par l'organe de notre savant collègue M. Riley. Je laisse à cet ami le soin de faire part à la Société entomologique des résultats remarquables que nous obtenons par l'introduction des cépages américains résistant aux attaques du *Phylloxera*, qui nous fourniront des porte-greffes solides, si nous ne trouvons pas leurs produits directs aussi avantageux que ceux que nous donnent nos vignes françaises.

Déjà, depuis longtemps, j'avais entretenu la Société de l'espoir que l'introduction d'un cépage nouveau pouvait faire naître; cet espoir commence à se réaliser; nous savons déjà que les vignes américaines poussent très-bien chez nous, sont très-rustiques et très-vigoureuses, résistent depuis deux ans à l'insecte, même au milieu des foyers les plus phylloxérés, et admettent parfaitement la greffe.

— M. Ch.-V. Riley, à la suite de cette lecture, présente les observations suivantes au sujet du genre *Phylloxera* :

1° Comme vous l'indique M. Lichtenstein, je viens de passer quelques jours dans les environs de Montpellier pour observer comment ont réussi les vignes américaines qui ont été plantées ou sur leurs propres racines, ou greffées sur les vignes du pays, ou employées comme porte-greffe pour ces dernières. On commence à comprendre, comme je l'ai toujours craint, que, excepté la submersion pour certains terrains, les remèdes les mieux étudiés et les plus efficaces sont peu praticables sur une grande échelle; et bien qu'on puisse espérer qu'en les simplifiant il devienne possible de les employer en grand, on n'en est pas encore arrivé là. Par l'emploi de certains engrais, on parvient aussi à prolonger un peu la vie des vignes de l'espèce *Vitis vinifera*, mais sans pouvoir la préserver entièrement des attaques persistantes de l'insecte.

Ayant recommandé il y a quatre ans l'emploi de certaines variétés de vignes indigènes d'Amérique (variétés qui résistent au *Phylloxera*) comme porte-greffes pour les vignes françaises susceptibles d'être attaquées par cet insecte, c'est avec une vraie satisfaction que je viens de constater que les variétés importées résistent aussi bien en France qu'en Amérique aux attaques de leur ennemi, et que les résultats sont tels, que déjà on peut admettre que l'emploi des cépages américains permettra de rétablir la prospérité de la viticulture du Midi de la France frappée par le Phylloxère.

Les résultats des expériences faites avec ces cépages sont très-importants pour votre beau pays, et j'avoue que l'accueil sympathique de la Société centrale d'Agriculture du département de l'Hérault m'a vivement touché. Mais ces résultats ne sont pas moins utiles pour mon pays, et les viticulteurs américains pourront également en profiter. Ces expériences devront même produire une révolution avantageuse dans la culture des contrées situées à l'est des montagnes Rocheuses.

Mais ce que je viens de dire n'est pas de l'entomologie proprement dite, et je vous demanderai la permission d'ajouter quelques mots sur des sujets dont la Société s'occupe plus spécialement.

2° Il paraît exister quelque confusion sur l'identité spécifique du *Phylloxera quercus* de Fonscolombe, et MM. Signoret, Balbiani et Lichtenstein nous ont exprimé leurs opinions sur les espèces habitant le chêne en Europe. Le dernier auteur que nous venons de citer avait admis quatre espèces l'année dernière :

- 1° *Phyl. quercus* Fonsc. = *coccinea* von Heyden ;
- 2° — *Rileyi* Licht. = *corticalis* Kollar = *Lichtensteini* Balb. ;
- 3° — *Balbani* Licht. ;
- 4° — *acanthohermes* Kollar = *scutifera* Sign.

Ses études de cette année l'ont amené à conclure que cette division en quatre espèces n'étant fondée que sur les différentes formes d'une seule, il convenait de les ramener toutes au *P. quercus* vivant sur différents chênes d'Europe. En effet, M. Lichtenstein démontre que les œufs des insectes sexués placés, en automne, dans les bourgeons ou sur les tiges du *Quercus coccifera*, donnent naissance à une mère pondreuse fortement tuberculeuse, qui couvre les jeunes feuilles de petits œufs pâles. Les insectes venant de ces œufs ont de plus faibles tubercules et deviennent tous femelles ailées vers la fin de mai. Celles-ci quittent alors le *Quercus coccifera* et vont pondre sur les *Q. pedunculata* et *pubescens*.

M. Lichtenstein croyait qu'il y avait plusieurs générations parthénogénésiques immédiates et que les autres insectes ailés ne paraissaient qu'en automne pour aller chercher le *Quercus coccifera* afin de pondre ; mais, comme je l'ai constaté avec lui la semaine dernière, des insectes déjà ailés se trouvent également sur les autres chênes. Il est donc évident qu'il y a encore beaucoup à apprendre sur les mœurs de cet insecte.

Mes études m'ayant démontré que le *P. Rileyi* était très-polymorphe et que nous n'avions qu'une espèce sur le chêne en Amérique, j'avais déjà prévu que des études biologiques plus complètes amèneraient la réunion de vos espèces du chêne. J'adopte volontiers cette réunion proposée par mon ami M. Lichtenstein ; néanmoins je désire faire une exception pour le *P. Rileyi*, qui, pour moi, est une espèce tout à fait distincte du *P. quercus*. Il en diffère dans ses mœurs ; il est plus petit et plus étroit ; les nymphes et les insectes ailés ne sont jamais de couleur aussi rouge ; les

ailes sont plus foncées, et quand on a vu et étudié les deux insectes en nature, la différence est plus frappante encore qu'elle ne peut l'être dans les descriptions.

3° M. Lichtenstein, dans un mémoire publié récemment dans le *Stettiner entomologische Zeitung*, déclare que, pour lui, les Phylloxères appartiennent à la division des Coccides. En émettant cette opinion, notre collègue se sépare de Koch, Kaltenbach, von Heyden et de tous les auteurs qui ont fait des travaux sur les Homoptères, à l'exception toutefois de feu B.-D. Walsh et du docteur H. Schimer; car je crois qu'il se trompe en citant Westwood comme ayant placé son *Peritymbia vitisana* parmi les Coccides. Walsh mettait la forme gallicole du *P. vastatrix* avec les Coccides, parce que, à cet état, l'insecte pond des œufs, mais il ne connaissait pas le type ailé qu'il n'aurait pas hésité à ranger parmi les Aphidiens, puisqu'il a cité les Phylloxères dans son *Synopsis Aphidiorum* des États-Unis, et qu'il a même créé dans cette division un nouveau genre (*Xerophylla*) pour un *Phylloxera* ayant les nervures des ailes réunies, ainsi qu'on le voit assez souvent dans toutes les espèces du genre. Schimer fonda une famille (*Dakhylosphæridæ*) pour ces mêmes insectes, ne connaissant pas le mémoire de Fonscolombe et ne sachant pas que les digitules des tarse, sur lesquelles il caractérisait cette famille, se rencontrent chez beaucoup d'insectes voisins, dans leur jeune âge.

La seule raison que donne M. Lichtenstein pour appuyer sa nouvelle conclusion, c'est que, d'après lui, aucun Aphidien n'a de digitules aux tarse, et qu'on en observe chez les *Phylloxera*. Cependant les jeunes de diverses espèces d'Aphidiens américains en présentent, tandis que, chez beaucoup de Coccides, elles sont peu développées.

A mon avis, il n'y a donc pas de raisons suffisantes pour retirer les Phylloxères des Aphidiens et encore moins pour les joindre aux Coccides. La forme gallicole du *Phylloxera vastatrix*, en pondant des œufs et en se dispersant à l'état de larve, ressemble, il est vrai, aux Coccides, mais dans tous les autres caractères, de même que dans leurs mœurs, ces insectes ressemblent entièrement aux Aphidiens. Il ne faut pas oublier non plus que nous ne connaissons, ni en Europe, ni en Amérique, de Coccide produisant de véritables galles, et qu'au contraire plusieurs *Phylloxera*, chez lesquelles l'habitude de produire des galles est normale et non pas accidentelle, comme chez le *P. vastatrix*, restent dans ces galles auprès de la mère fondatrice, de même que cela a lieu chez les *Pemphigus*, *Eriosoma*, *Byrsocrypta*, etc.

4° Enfin, dans le travail que nous avons cité, M. Lichtenstein continue à appeler les œufs sexués de Phylloxères des nymphes en pupes, et il parle du tégument soyeux de ces œufs. Mais nous n'avons pas ici, comme dans les *Hippobosca*, une larve éclos et nourrie dans l'abdomen de la femelle et devenant nymphe avant sa sortie du corps de la mère ; nous avons seulement un être éclos et se développant dans l'œuf après que celui-ci a été pondue. C'est pour cela que nous ne pouvons admettre le nom de nymphe ou de pupe donné par notre collègue.

M. V. Signoret présente quelques remarques à la suite de ces communications. Pour lui, comme pour M. Riley, le *Phylloxera* est bien un Aphidien ; mais il ne peut admettre avec notre collègue les réunions proposées par M. Lichtenstein pour les *Phylloxera* des différentes espèces de chêne.

— M. Ch.-V. Riley fait passer entre les mains de ses collègues une boîte d'Acridiens (*Caloptenus spretus*) préparés en Amérique comme conserve alimentaire. Il fait remarquer qu'aux États-Unis, lorsque ces insectes envahissent les récoltes, on cherche à les utiliser pour pallier autant que possible la famine produite par leurs dévastations.

Plusieurs de nos membres mangent un peu de ce mets, qui, s'il n'a pas un goût très-agréable, n'offre rien de répugnant.

— M. Maurice Girard communique, par l'entremise de M. H. Lucas, la note suivante :

J'emploie à chasser aux insectes le peu de temps que me laisse la mission que je remplis dans le S.-O. de la France. J'ai eu le plaisir de prendre aux environs d'Angoulême, dans les premiers jours de juin, une aberration de *Satyris janira* (le Myrtil). Elle rentre dans les albinismes, mais avec une régularité qui empêche de voir uniquement dans la disparition partielle du pigment des ailes un accident de nymphose, comme une insolation. Il y a tendance à des dessins nouveaux. Chaque aile supérieure présente, vers son milieu et au-dessous de la nervure sous-costale, une large tache blanchâtre, irrégulièrement triangulaire, et cette macule, formée par la membrane alaire dépourvue de matière colorante, se voit encore plus nette et plus tranchée sur le fond jaune ocreux du dessous de l'aile. La même absence de pigment, mais moins marquée, en tache oblongue sur la partie antérieure du disque, existe à chaque aile inférieure.

J'ai également capturé un certain nombre d'insectes dont quelques-uns sont étrangers aux environs de Paris; ainsi, à la même époque, les *Cetonia marmorata* et *morio* sortant du tronc d'un vieux saule où avaient vécu leurs larves, et l'*Anthocharis ausonia*, assez abondant dans les jardins maraichers des faubourgs d'Angoulême. Je voyais voler en même temps l'*Apatura iliu* (Petit Mars), type noir et variété orangée, un mois plus tôt que près de Paris. Le Grand Mars (*Apatura iris*) fait défaut. Vers la fin du même mois de juin, je trouvais sur les fleurs de chardons du haut plateau de Mondot-Saint-Émilion (Gironde) les *Strangalia attenuata*, *Leptura hastata*, etc.

— M. E.-L. Ragonot présente les notes suivantes sur diverses Tinéites :

1° Je suis heureux de pouvoir annoncer que j'ai enfin réussi à élever la chenille de la *Symmeca signatella* H.-S. La découverte de cette chenille est d'autant plus intéressante que les premiers états des espèces du genre étaient complètement inconnus.

La chenille de la *signatella* vit entre les fentes et les interstices de l'écorce du tilleul, du chêne, de l'orme, etc., recouvrant sa demeure d'une toile très-légère composée de fils détachés remplissant la cavité, et se tient dans une galerie de soie d'un blanc pur et d'un tissu serré. L'extérieur de la première toile est recouvert des déjections de la chenille et est souvent agrémenté de lichens poussiéreux, verts. Cette chenille est peu active; elle est longue, mince, cylindrique, d'un gris noirâtre avec un aspect velouté; les points ordinaires sont très-petits, pâles, à centre noir; la tête est assez longue, cylindrique et d'un noir foncé; l'écusson est d'un brun foncé obscur.

Cette chenille est très-délicate, et il est extrêmement difficile de l'extraire de son habitation sans la blesser. Elle se transforme *in situ* sans former de cocon. Il n'y a qu'une génération; la chenille hiverne jeune sur les troncs des arbres et on la trouve jusqu'au milieu du mois de juin; à cette époque elle commence à se transformer et le papillon paraît à la fin du même mois et en juillet.

La *signatella* se trouve très-généralement répandue en France, quoique M. le docteur Wocke ne lui assigne comme patrie que l'Espagne et la Russie méridionale. Je la prends partout à Paris et aux environs.

2° Une découverte non moins intéressante est celle de la chenille de la *Gelechia distinctella* Z. C'est M. Goossens qui a eu le plaisir de la trouver

et de l'élever. Elle vit au mois d'avril dans une galerie tapissée de soie dans la mousse et surtout dans celle qui entoure certaines pierres dans des localités arides ; c'est dans de semblables localités, à la Varenne, que j'ai pris assez communément le papillon au commencement de juillet.

3° Enfin, M. Stainton me mande qu'il a réussi à élever l'*Argyresthia Gædartella* de chenilles qui vivaient, en même temps que celles de la *Pædisca bilunana* Her., dans les chatons du bouleau. Ainsi se trouvent confirmées les observations des anciens auteurs, Treitschke et autres, dont on commençait à douter, supposant plutôt que la chenille se nourrissait de l'écorce, parce qu'au printemps on trouvait toujours la chenille sous l'écorce, où elle se retire pour se transformer.

*Membre reçu.* M. Paul-Alfred Maupin, à Paris, rue Taranne, 7 (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. Jules Künckel et A.-G. Poujade.

---

#### OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 14 JUILLET 1875 :

##### Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annales de la Société entomologique de France*, 5<sup>e</sup> série, tome cinquième, 1<sup>er</sup> trimestre 1875. Deux exemplaires pour la bibliothèque.

Ce numéro comprend : Annales, feuilles 1 à 8 ; Bulletins, feuilles I à IV, et planches 1 et 2 (une coloriée et une noire).

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXX, n<sup>os</sup> 24 et 25 ; tome LXXXI, n<sup>o</sup> 1.

*Tome LXXX.* — P. 1596, M. le secrétaire perpétuel analyse diverses pièces, relatives au Phylloxera, de MM. Guyraud, Rousseau, Apolie, G. de Barangay, Coignet, Didier, B. Dugas, Joumier, Labbé, A. Peret, A. Soulié, H. Stiern, A. Szerlecki, Villedieu, H. Witwer.

*Tome LXXXI.* — AZAM, p. 36, Le Phylloxera dans le département de la Gironde. — DUBUT, J. PERRIS, p. 38, Communications relatives au Phylloxera.



- \* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 57, juillet 1875.

J. LICHTENSTEIN, p. 105, Le Phylloxera (1 pl. lithogr.). — Communications : Le Ver à soie de l'ailante.

*Société Linnéenne du Nord de la France*, Bulletin mensuel, n<sup>o</sup> 36 et 37.

M. DUBOIS, p. 271, De l'habitat des différentes familles de Coléoptères. — DELABY, p. 296, Note sur l'hivernage des Carabes.

*Third annual report of the board of managers of the Zoological Society of Philadelphia*, 1875. Br. in-8°. ☉

*Zoologische Mittheilungen (Nunquam otiosus). Organ der Gesellschaft für Botanik und Zoologie zu Dresden* von L.-W. Schaufuss. Dresde, tome I, 1870-71 ; tome II, 1872 (commencement).

*Tome I.* — SCHAUFUSS, p. 1, Notes diverses sur les Coléoptères et Lépidoptères. — E. VOGEL, p. 66, Beiträge zur Chrysomelinen-Fauna von Mittel und Süd-Africa.

*Tome II.* — SCHAUFUSS, p. 254, Notes entomologiques diverses. — ID., p. 293, Halticiden Neu-Granada. — ID., p. 311, Drei neue Arten der Gattung Elaphocera.

#### Ouvrages divers.

- \* PREUDHOMME DE BORRE (A.). Notes sur les empreintes d'insectes fossiles découverts dans les schistes houillers des environs de Mons. Broch. gr. in-8°, avec 1 pl. (Extrait des *Annales de la Société entomologique de Belgique pour 1875.*)
- \* RAGONOT (E.-L.). Note sur la Teigne des pommes de terre. Broch. in-8°. (Extr. du Bulletin de la Société d'Acclimatation, n<sup>o</sup> d'avril 1875.)
- \* RILEY (Ch.-V.). Seventh Annual Report on the noxious, beneficial and other Insects of the State of Missouri. Broch. in-8°.

## Séance du 28 Juillet 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

26 membres présents.

MM. le docteur G. Kraatz et le docteur Charles Leprieur, de retour de Bouçada, assistent à la séance.

*Lecture.* M. Mégnin dépose sur le bureau une note ayant pour titre : Sur l'organisation et la classification naturelle des Acariens de la famille des Gamasides Gerv.

*Communications.* M. E. Simon, en offrant à la Société le second volume de son ouvrage intitulé les *Arachnides de France*, s'exprime ainsi :

Le second volume de mes *Arachnides de France* qui vient de paraître est conçu exactement sur le même plan que le premier ; il renferme quatre familles : 1° les UROCTEIDÆ, qui ne comptent en France que 4 espèces ; 2° les AGELENIDÆ, qui en renferment 70, dont 29 sont nouvelles et publiées pour la première fois ; un genre nouveau est décrit sous le nom de *Cedicus* ; 3° les THOMISIDÆ, comprenant 99 espèces, dont 34 nouvelles ; j'ai été amené à créer dans cette famille cinq genres nouveaux sous les noms de *Heriæus*, *Pistius*, *Runcinia*, *Tmarus* et *Tibellus* ; 4° les SPARASIDÆ, ne renfermant que 7 espèces françaises.

Ce volume est accompagné de quatre planches gravées.

— M. C.-E. Leprieur fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte contenant des Coléoptères très-remarquables, dont plusieurs sont nouveaux, recueillis en Algérie, près de Bouçada, par son fils, M. le docteur Ch. Leprieur ; il promet de remettre, quand il aura pu étudier ces insectes, une note détaillée pour le Bulletin.

M. C.-E. Leprieur montre ensuite des œufs des *Julodis cicatricosa* et *setifensis*.

— M. E. Olivier adresse, par l'entremise de M. Aug. Chevrolat, une liste d'une trentaine de Coléoptères capturés par lui, le 10 juillet dernier, dans la forêt de Fontainebleau. Les espèces les plus intéressantes sont les suivantes :

*Staphylinus chloropterus*, — *Velleius dilatatus*, — *Cetonia speciosissima*, — *Osmoderma eremita*, — *Coræbus bifasciatus* et *undatus*, — *Agrilus biguttatus* et *graminis*, — *Priobium castaneum*, — *Magdalinus rufus*, — *Gasterocercus depressirostris*, — *Dryophthorus lymexylon*, — *Platypus cylindrus*, — *Danacæa tomentosa*, — et *Lymexylon navale*.

— M. Th. Goossens communique les notes qui suivent :

1° Je fais passer sous les yeux de la Société, à titre de curiosité, une aberration de la *Vanessa Io*.

J'ai pu voir dans la collection de M. P. Mabille l'aberration *Ioides* Ochs., mais elle ne ressemble en rien au sujet que je présente; *Ioides* ne diffère guère que par une taille plus petite que le type. Ici la taille est grande et les yeux des ailes supérieures n'existent pas; ils sont remplacés par une tache noire sur laquelle se détachent trois grosses taches blanches. Les yeux des ailes inférieures n'existent pas non plus; leur place est seulement indiquée par une teinte grise.

Cette variété a été prise à Paris par M. Morel, amateur dont l'esprit inventif trouve des procédés de chasses qui souvent lui procurent des captures inespérées, et qui me l'a généreusement offerte.

2° Je montre également une autre *Vanessa*, l'*urticæ*, dont les ailes inférieures offrent une teinte uniforme de brun mordoré; je l'ai trouvée à Champigny.

— M. E. Simon présente les descriptions de deux nouvelles espèces d'Araignées appartenant à la faune française :

#### 1° PHILODROMUS ALBO-PICTUS. Sp. nov.

♀. Céphalothorax : longueur 1,5 mill.; abdomen : longueur 3 mill.  
Largeur 2,5 mill.

Céphalothorax brun rouge carminé, éclairci en dessus, avec l'espace oculaire testacé, à pubescence fauve rouge mate.

Yeux latéraux antérieurs plus rapprochés des yeux médians de la première ligne que de ceux de la seconde. Yeux médians antérieurs un peu plus petits que les latéraux. Yeux médians presque égaux, les supérieurs un peu plus écartés l'un de l'autre que des antérieurs.

Abdomen fortement élargi en arrière, brun rouge clair; en avant, un grand espace testacé coupé d'une bande brune lancéolée; en arrière, les côtés marqués de gros points blanc testacé et la ligne médiane suivie d'une série d'accents de même couleur, très-déliés et réunis au sommet; pubescence blanche, peu serrée.

Pattes relativement courtes, blanc testacé, avec les fémurs I et II teintés de rouge.

Épigyne très-petite, présentant, près du pli épigastrique, deux petites stries noires longitudinales, parallèles, très-rapprochées.

Laplaigne, près Condom (Gers). Découvert par M. l'abbé Lucante.

Cette espèce, que j'ai reçue depuis l'impression de mon second volume des *Arachnides de France*, est voisine des *Ph. glaucinus* et *bistigma*. Les caractères donnés ci-dessus permettront de trouver sa place dans le tableau des espèces du genre *Philodromus*.

## 2° DICTYNA SEDILLOTL. Sp. nov.

Long. 2,5 mill.

Céphalothorax noir, finement chagriné, garni de pubescence blanche épaisse.

Yeux de la seconde ligne égaux. Yeux de la première ligne presque égaux, formant une ligne très-légèrement courbée.

Bandeau plus étroit que l'aire oculaire, fortement avancé.

Chélicères brun rouge, finement striées, peu déprimées; échancrure interne étroite et longitudinale.

Abdomen fauve rouge; dans la première moitié, une bande brune longitudinale étroite, élargie transversalement en arrière; dans la seconde moitié, deux séries assez écartées de trois ou quatre taches brunes irrégulières.

Pattes fauve rouge.

Patte-mâchoire : tibia plus court et beaucoup plus étroit que la patella; apophyse basilaire verticale, aussi longue que l'article, droite, grêle, aiguë.

Tarse et bulbe relativement très-larges.

Un mâle, trouvé à Castellane (Basses-Alpes) par M. Sédillot, en mai 1875.

Voisine des *D. uncinata* Th. et *pusilla* Th.; se distingue de la première par le tibia de la patte-mâchoire plus court que la patella et par les yeux antérieurs presque égaux; diffère de la seconde par le tarse de la patte-mâchoire beaucoup plus large et la pointe tibiale grêle et aiguë.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à une variété du *Chærocampa Elpenor* des auteurs :

Cette variété climatérique, plus grande que notre *Elpenor* d'Europe, puisqu'elle mesure soixante-quinze millimètres d'envergure environ, est remarquable par la couleur rose qui l'emporte sur le vert olive. Les ailes supérieures sont d'un vert olive, mais cette couleur est dominée par le rose qui est beaucoup plus vif; le stigmat blanc est plus accusé et sensiblement plus grand; la tache noire de la base des ailes est très-peu marquée, et la frange du bord interne, au lieu d'être blanche, est d'un blanc teinté de rose. Les ailes inférieures sont aussi d'un rose plus vif et leur base est plus largement noire. En dessous, les quatre ailes sont roses, avec leur bord antérieur et leur milieu teintés de jaune olivâtre. La tête ainsi que les palpes sont d'un rose beaucoup plus vif, avec les antennes entièrement roses. Le thorax est d'un rose vif, avec les raies d'un vert olive plus petites et moins accusées; quant au blanc qui borde les épaulettes, il est bien moins marqué. L'abdomen est d'un rose vif, et les bandes vert olive qu'il présente sont beaucoup plus étroites.

Cette variété curieuse a été découverte au Mou-Pin, dans le Thibet oriental, par M. l'abbé David.

Ce Sphingien est également curieux au point de vue de la géographie entomologique, car il n'avait pas encore été signalé jusqu'à présent comme habitant cette partie de l'extrême Orient, quoique M. le docteur Boisduval l'ait déjà mentionné des environs de Pékin dans son *Species général des Lépidoptères Hétérocères ou Chalinoptères*, t. I, p. 280 (1874).

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 28 JUILLET 1875 :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1874,*  
n° 3. ○

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique,*  
2<sup>e</sup> série, n° 14.

PUTZEYS, p. 3, Additions à la notice sur les Carabiques rapportés par M. Jean van Volxem. — Id., p. 7, Note sur le 7<sup>e</sup> fascicule des Opuscula entomologica de M. Thomson, comprenant le genre Carabus. — LICHTENSTEIN, p. 8, Métamorphoses du Meloe cicatricosus. — MÉLISE, p. 9, Découverte du Necrophorus interruptus Steph. auprès de Bruxelles.

*Deutsche entomologische Zeitschrift, tome XIX, 1875, n° 3 et 4.*

N° 3. — E. REITTER, p. 1, Die europäischen Nitidularien mit kurzer Charakteristik der Gattungen und Bemerkungen über schwierige Arten verzeichnet. — Id., Revision der europäischen Cryptophagiden.

N° 4 (Herausgegeben in april 1875 von den naturforschenden Vereine in Brünn und zugleich in desser Verhandlungen Band XIII, veröffentlicht) (1). — E. REITTER, p. 1, Revision der Gattung

(1) A propos de ce fascicule, M. le docteur Kraatz explique que, dans le but de centraliser tout ce qui se publie sur l'Entomologie, la Société entomologique de Berlin vient de faire un traité avec toutes les Sociétés savantes de l'Allemagne, à l'effet d'intercaler dans ses Annales un tirage de tous les mémoires entomologiques imprimés par ces Sociétés.

s Notre collègue pense que cette innovation rendra de grands services à la science, et ouhâte que la Société entomologique de France suive l'exemple de celle de Berlin à l'égard des travaux entomologiques publiés par les Sociétés de province, qu'il est souvent si difficile de se procurer.

Trogosita Oliv. (Temnochila Westw.). — Id., p. 45, Darstellung der mit Epuræa verwandten Gattungen (1 pl.). — Id., p. 57, Die süd- und mittelamerikanischen Arten der Gattung Tenebrioides Pill. et Mitterp. (Trogosita auct.).

*Field and Forest devoted to general natural history (Bulletin of the Potomac-side Naturalist's Club)*, Washington, 1875, tome I, n° 1 et 2.

C. THOMAS, p. 4, Description of a new Grasshopper from Arizona (Eremobia magna). — G.-R. DODGE, p. 9, A new Enemy of the Cucumber (Phakellura hyalinitalis).

*Proceedings of the Zoological Society of London*, 1874, part IV; 1875, part I.

1874. — F. MOORE, p. 565, Descriptions of new asiatic Lepidoptera. — A.-G. BUTLER, p. 672, Descriptions of three new species of Homopterous Insects.

1875. — A.-G. BUTLER, p. 3, Descriptions of thirty-three new or little known species of Sphingidæ in the collection of British Museum. — Id., p. 35, Descriptions of four new species of Protogonius.

*Transactions of the Zoological Society of London*, vol. IX, part I, II et III. ○

---

\* SIMON (E.). Les Arachnides de France, tome II (contenant les familles des Urocteidæ, Agelenidæ, Thomisidæ et Sparassidæ). 1 vol. in-8°, 4 pl. gravées. Paris, 1875.

---

## Séance du 11 Août 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

29 membres présents.

*Lectures.* M. Aug. Chevrolat présente une notice comprenant la description d'une centaine d'espèces nouvelles de Clérides, et formant le supplément au mémoire publié par lui dans la Revue et Magasin de Zoologie pour l'année 1874.

— M. Elzéar Abeille de Perrin communique la description de deux Coléoptères nouveaux : l'*Anophthalmus Mayeti* et le *Pholeuon caudatum*.

— M. le docteur Charles Berg, professeur de zoologie et inspecteur du Musée public de Buenos-Ayres, adresse un travail, accompagné de figures, et ayant pour titre : Note sur une chenille aquatique de la tribu des Bombycides, trouvée dans des rivières de la Bande orientale de l'Uruguay.

— M. H. Lucas fait déposer sur le bureau par le Secrétaire une notice intitulée : Observations sur les Arachnides qui habitent la Champagne, particulièrement les environs de Sézanne.

*Communications.* M. Ernest Olivier adresse à la Société la note synonymique qui suit :

MM. Gemminger et de Harold indiquent dans leur Catalogue le *Mylabris festiva* d'Olivier comme étant le même insecte que celui que Pallas a décrit sous ce nom et les rapportent tous les deux au *M. sericea* Pall. Ils ont raison en ce qui concerne le *M. festiva* Pall. Quant à celui d'Olivier, quoiqu'à la suite de sa description (Ent., III, 46, p. 15, t. 2, fig. 15) ce dernier ait cité Pallas, c'est un insecte tout différent. Je possède dans ma collection le Mylabre décrit par Olivier, étiqueté de sa main *festiva*, avec la Perse pour provenance, et la description de Pallas ne peut en aucune façon s'y rapporter.

L'insecte d'Olivier que M. de Marseul n'a pas mentionné dans sa Monographie est le même que celui que Gebler a décrit sous le nom de *Ledebouri*. M. de Marseul m'ayant permis de comparer mon *Mylabris* aux



types qui lui ont servi pour son ouvrage, j'ai pu m'assurer que c'était bien le *M. Ledebouri* de Gebler. Cet auteur étant de beaucoup postérieur à Olivier, le nom de *Ledebouri* sous lequel il a décrit ce Mylabre doit venir en synonymie, et le nom de *M. festiva* Olivier doit prévaloir.

Quant aux *Mylabris festiva* (type et variété) que Pallas décrit dans son *Voyage* et dans ses *Icones*, ce sont deux espèces qu'il avait déjà précédemment décrites. Le type de son *M. festiva* est identique à son *M. sericea* publié antérieurement, et son *M. festiva* var. est le même insecte que son *M. speciosa* décrit aussi antérieurement.

Il n'y a donc pas double emploi avec le nom d'Olivier, puisque le *M. festiva* Pallas n'est qu'un simple synonyme.

Voici donc comment je crois que doit être établie la synonymie de ces trois espèces :

*M. Ledebouri* Gebl. = *festiva* Oliv. nec Pall.;

*M. festiva* Pall. nec Oliv. = *sericea* Pall.;

*M. festiva* (var.) Pall. = *speciosa* Pall.

— M. Kraatz montre une espèce de Silphides découverte au Japon et qui doit être le type d'un genre nouveau, intermédiaire à ceux des *Necrophorus* et des *Silpha*. Cet insecte est surtout caractérisé génériquement par ses élytres très-raccourcies et par ses antennes conformées comme celles des *Silpha*. Une deuxième espèce du même groupe se trouve parmi les Coléoptères rapportés de Chine par M. Armand David.

— M. G. Baron communique la note qui suit :

Il a été parlé, l'année dernière (séances du 14 et du 28 octobre 1874), des conditions dans lesquelles vit le *Brachycerus Pradierii*, recueilli par plusieurs de nos collègues sur les côtes de la Vendée et de l'île de Ré, et diverses opinions ont été émises au sujet de la plante dans laquelle devait vivre la larve de cet insecte. Me trouvant vers la fin du mois de juin dernier en Vendée, je me suis rendu, afin de tâcher d'élucider la question, aux Sables-d'Olonne, où j'ai maintes fois pris cet insecte en assez grande quantité. J'ai été assez heureux pour trouver la larve abondamment dans les bulbes de l'*Allium sphærocephalum* Linné, qui croît sur toute la côte, mais principalement à l'endroit précis où j'ai l'habitude de prendre le *Brachycerus Pradierii*, et le seul lieu d'ailleurs où j'aie trouvé la

plante attaquée. Quoique n'ayant pas été à même de suivre complètement toutes les transformations du Brachycère, je crois cependant pouvoir considérer la question comme tranchée.

En terminant sa communication, M. Baron fait passer sous les yeux de la Société trois larves dans un tube d'alcool et un échantillon de la plante.

— M. le docteur Puton adresse la description d'une nouvelle espèce d'Hémiptère :

**CYPHODEMA OBERTHURI** Put. — Tête noire, un peu rougeâtre vers le milieu ; antennes rougeâtres, le dernier tiers du second article et les suivants noirs. Pronotum d'un jaunâtre très-pâle, couleur d'ivoire, avec une bande longitudinale noire de chaque côté, à égale distance du milieu et des bords externes, s'arrêtant en avant au bourrelet, qui est rougeâtre. Écusson ordinairement noir, quelquefois avec une tache pâle au sommet. Clavus entièrement pâle ; corie noire, avec une bande le long du bord externe, pâle, qui part de la base et s'arrête au niveau du sommet du clavus ; cunéus entièrement pâle ; membrane noirâtre, ainsi que les nervures. Dessous du corps noir ; souvent une bande longitudinale rougeâtre au milieu des côtés du ventre. Hanches noires, ainsi que la base des fémurs antérieurs, pattes jaunâtres, les fémurs postérieurs d'un beau rouge clair sans taches noires.

*Variété.* Un exemplaire moins coloré présente la tête entièrement rougeâtre, les bandes noires du pronotum écourtées en avant, les élytres entièrement pâles, moins une bande longitudinale noire entre le clavus et le bord externe.

Cette jolie espèce, trouvée dans les environs de Lambessa (province de Constantine) par M. René Oberthür, est de la taille du *C. instabile* Luc., mais un peu plus étroite, les dessins jaunes sont bien plus pâles, autrement disposés, les cuisses sans taches brunes, etc.

— M. Lichtenstein envoie, par l'entremise du Secrétaire, les notes qui suivent :

1° MM. Riley et Signoret me blâment d'avoir mis les Phylloxériens parmi les Coccidiens ; je l'ai fait parce que, pour moi, comme du reste pour

Walsh, le mode de reproduction est un caractère essentiel, et je classe les Homoptères en :

*Vivipares* au moins en été. . . . . Aphidiens.  
Toujours *ovipares* . . . . . Coccidiens.

J'avais cru, de plus, comme Schimer, trouver un autre caractère constant dans les poils boutonneux des tarse; mais, d'après les récentes observations de M. V. Signoret, il y a quelques Coccidiens qui en sont privés, et, d'autre part, plusieurs Aphidiens les possèdent à l'état jeune.

Je donne aussi comme bon caractère la forme générale de l'insecte aptère : chez les Aphidiens la partie antérieure est plus étroite que la postérieure; c'est le contraire chez les Coccidiens; les premiers ont la forme d'une poire droite, les seconds celle d'une poire renversée.

Vouloir disposer les Phylloxériens avec les Aphidiens seulement parce qu'ils ont quatre ailes, ce serait donner raison à Linné d'avoir mis les Forficules avec les Staphylins parce que leur forme d'ailes se ressemble.

Enfin, vouloir classer les Homoptères en *gallicoles* ou producteurs de galles et *non gallicoles*, ce serait oublier qu'il n'y a peut-être pas un seul ordre d'insectes où nous ne trouvions pas des producteurs de galles, et M. Riley les connaît trop bien pour pousser sérieusement à une telle classification.

Je le répète, pour moi le mode de reproduction prime tout; je l'adopte pour les insectes comme on l'a fait pour les animaux supérieurs : les Homoptères *ovipares* sont des *Coccidiens*; le *Phylloxera* étant *ovipare* rentre dans cette famille.

Quant à ma persistance à appeler *pupe* l'enveloppe d'où s'échappe la forme parfaite d'un insecte, je la fonde, comme je l'ai souvent dit, sur le fait que le mot *œuf* désigne l'enveloppe d'un embryon qui doit passer par les diverses phases de la vie des insectes : larve, nymphe et insecte parfait, et je crois être plus clair en disant : « Il sort des *pupes* déposées par les Phylloxères des insectes sexués qui s'accouplent et dont la femelle pond un gros *œuf*... » que si je disais : « Il sort de l'*œuf* un insecte parfait qui pond un autre *œuf* d'où sort une larve.... »

La structure des deux enveloppes est, du reste, complètement différente : celle de l'*œuf* est une coque; celle de la *pupe* est une matière soyeuse et cotonneuse analogue à celle qu'exsudent tant de Coccidiens.

2° J'ai eu le regret de voir périr la seconde larve de *Meloe* dont j'ai

précédemment parlé à la Société, sans qu'elle ait subi de transformation. L'histoire de cette métamorphose reste donc encore incomplète et j'ignore si la larve recourbée comme celle des Lamellicornes, figurée par M. Fabre, suit immédiatement la petite larve allongée que j'ai obtenue du triongulin ou s'il y a des formes intermédiaires.

Ma première ponte de *Cantharis* a été envahie par de petites larves venues je ne sais d'où et qui m'ont donné un petit Diptère que je soumetts à M. le docteur Al. Laboulbène. J'ai d'autres pontes de ce Coléoptère, et tout récemment j'ai constaté la naissance de la première larve; les œufs avaient été pondus le 26 juillet et sont éclos quatorze jours après, le 9 août.

Je n'ai pu obtenir d'œufs d'aucun autre Vésicant en captivité jusqu'à ce jour; seulement, en ouvrant une femelle de *Myodites subdipterus*, j'ai vu que ses œufs sont aussi nombreux que ceux des *Cantharis vesicatoria*, de même forme et de même couleur, mais plus petits.

J'ai pris un *Odynerus* (Vespide) ayant une femelle de *Xenos* entre les anneaux d'où sortaient les petites larves de ce Rhipiptère. Elles courent sur l'abdomen des Guêpes comme les larves des Vésicants sur le thorax, etc. Sauf l'absence d'antennes, leur forme générale et les soies caudales rappellent tellement la première forme des Méloïdes qu'il me semble qu'on ne peut guère éloigner les Rhipiptères des Vésicants.

Quand j'aurai quelques matériaux de plus je donnerai les dessins et les descriptions des divers triongulins qui me sont connus jusqu'à présent : 3 *Meloe*, 2 *Sitaris*, 1 *Cantharis* et 1 *Xenos*.

— M. le docteur Al. Laboulbène présente diverses observations :

1° J'ai étudié la Mouche qui m'a été communiquée par M. Lichtenstein comme ayant dévoré les jeunes triongulins sortis des œufs de la *Cantharis vesicatoria*, et j'ai constaté qu'elle se rapportait à une espèce du genre *Phora*.

J'ai déjà parlé des *Phora* mangeant les *Helix* et des insectes, rapportées d'Algérie par M. Ch. Robin, et jadis d'autres ayant dévoré des Truffes.

2° Je montre à la Société un tube renfermant dans l'eau une demi-douzaine de Sangsues de la plus petite taille, d'une couleur jaune orangé et qui s'agitent à la manière des chenilles arpeuteuses. Ces Annélides m'ont été remises par M. Émile Deyrolle.

Ces Sangsues sont parasites de l'Écrevisse (*Astacus fluviatilis*). Elles ont été pour la première fois représentées par Roesel et elles portent le nom de *Branchiobdella astaci* (voy. Moquin-Tandon, Monogr. de la famille des Hirudinées, p. 298, 1846).

Notre collègue M. Charles Robin a appris d'un maître de forges de Châtillon-sur-Seine que ces Sangsues avaient fait périr, il y a quelques années, un grand nombre de petites Écrevisses en s'attachant à leurs branchies et y suçant le fluide contenu.

3° Je crois devoir entretenir la Société de faits d'acoustique relatifs au Cousin ordinaire (*Culex pipiens* Linné), insérés dans le *Journal de Physique* (n° 42, juin 1875), et qui m'ont été communiqués par M. Lartigue.

D'après les recherches de M. A.-M. Mayer, les antennes des Cousins mâles seraient des organes d'audition, et quand une onde sonore vient frapper les verticilles de poils dans une direction convenable, celles qui peuvent correspondre à la période du son incident entrent en vibration tandis que les autres restent immobiles.

— M. Régimbart fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs individus d'un Crustacé Phyllopode, de la famille des Apusiens, la *Limnadia Hermannii* Ad. Brongniart, qu'il a trouvés récemment dans les petites mares accidentelles des rochers de Belle-Croix, dans la forêt de Fontainebleau.

---

#### OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 11 AOUT 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annual report of the Trustees of the Museum of Comparative Zoology for 1872; — for 1873.* Boston, 1873, 1874.

1872. — HAGEN, p. 22, Report on the Articulatés.

1873. — HAGEN, p. 16, Report on the Articulatés.

*Annual Report of the United States geological survey of the Territories for 1873*, by F.-V. Hayden. 1874.

W. CARPENTER, p. 537, Report on the Collections made by him. — ID., p. 538, Destruction of Pine-timber in the Rocky Mountains. — ID., p. 539, Report on the Alpine Insect-fauna of Colorado. — ID., p. 542, List of Butterflies collected in Colorado. — A. PACKARD, p. 543, On the geographical distribution of the Moths of Colorado (1 pl.). — OSTEN SACKEN, p. 561, Report on the Diptera collected in Colorado. — ULKE, p. 567, List of Coleoptera collected in Colorado. — HAGEN, p. 571, Report on the Pseudo-Neuroptera and Neuroptera collected in Colorado. — A. PACKARD, p. 607, Report on the Myriopods. — SMITH, p. 608, Report on the Amphipods Crustaceans. — A. PACKARD, p. 612, Descr. of a Lernæan Crustacean (*Achtheres Carpenteri*) collected in Colorado. — ID., p. 613, Synopsis of the fresh-water Phyllopod Crustacea of North America (4 pl.).

\* *Boletín de la Academia nacional de Ciencias exactas de Cordova (Buenos-Aires)*, n° IV (p. 297-512), 1875. ☉

*Bulletino della Società entomologica Italiana*, 1875, 2° trimestre.

DELPINO, p. 69, Rapporti tra insetti e tra nettarii estranuziali in alcune piante. — BAUDI, p. 91, Coleotteri tenebrioniti delle Collezioni italiane (suite). — CURÓ, p. 107, Saggio di un Catalogo dei Lepidotteri d'Italia. — BARGAGLI, p. 122, Ricordi di una escursione entomologica al Monte Amiata. — P. 134, *Revista entomologica e Notizie*.

*Bulletin of the Buffalo Society of Natural Sciences*, tome II, n° 1-3, 1874.

GROTE, p. 1, List of the Noctuidæ of North America; additions, p. 122. — SUMMERS, p. 78, Catalogue of the Coleoptera from the Region of Lake Pontchartrain. — GROTE, p. 106, On the Species of *Helicopsis* of the Amazon. — MORRISON, p. 109, Descr. of new Noctuidæ. — Harvey, p. 118, Observations on North American Moths. — GROTE, p. 143, New Noctuidæ. — ID., p. 145, Notes on American Lepidoptera with Descr. of 21 new sp. — ID., p. 164,

Determination of the Species of Moths figured in the « Nat. Hist. of New York. » — OSTEN SÄCKEN, p. 169, List of the Leptidæ, Mydaiidæ and Dasypoginina of North America. — LINTNER, p. 188, Descr. of a n. sp. of Calocampa (nupera). — MORRISON, p. 190, On the Species of Calocampa. — GROTE, p. 193, On the allied Species of Noctuidæ inhabiting Europa and North America.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, n° 5.

CAUVY, p. 231, Traitement des vignes phylloxérées.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n° 58.

ROUAST, p. 121, De la recherche et de l'éducation des Psyche. — Notes : Hylesinus vittatus et Camponotus herculeanus; Faune entomologique de l'île de Kerguelen.

*Monthly Reports of the Department of Agriculture for 1873.*

TOWNEND GLOVER, p. 29, 164, 237, 345, 426, 496, 571, Entomological Record (contenant un grand nombre de notes d'entomologie appliquée).

*Report of the Commissioner of Agriculture for 1872; — or 1873.* Washington, 1874.

1872. — P. 112, Report of the Entomologist.

1873. — P. 152, Report of the Entomologist.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, Bulletin n° 38.

COTTY, p. 311, Hivernage des Carabes.

#### Ouvrages divers.

\* GERVAIS (PAUL). Discours prononcé aux funérailles de M. Louis Rousseau. Br. in-4°. (Extr. des Nouv. Arch. du Muséum.) ○

\* GIRARD (MAURICE). Rapport sur les éducations de Vers à soie de diverses espèces. Broch. in-8°. (Extr. du Bull. de la Société d'acclimatation, juin 1875.)

## Séance du 25 Août 1875.

Présidence de M. PAUL MABILLE, Vice-Président.

21 membres présents.

MM. J.-B. Capronnier, de Bruxelles, Koziarowicz, d'Ajaccio, et M. le conseiller Letourneux, d'Alger, assistent à la séance.

*Lectures.* M. Elzéar Abeille de Perrin envoie les descriptions de cinq nouvelles espèces du genre *Adelops*.

— M. O.-M. Reuter adresse, par l'entremise de M. le docteur Puton, un mémoire intitulé : *Species europæ generis Phylacoris*.

Dans ce travail, accompagné d'une planche coloriée, l'auteur indique 20 espèces, parmi lesquelles il en décrit plusieurs nouvelles (*P. obscurus*, *femoralis* var. *fuscescens* et *flammula*).

*Communications.* M. J. Grouvelle, de la part de M. G. Baron, fait passer sous les yeux de ses collègues une nymphe de *Brachycerus Pradieri*. Cette nymphe provient des bulbes de l'*Allium sphærocephalum* rapportés des Sables-d'Olonne. Il ne peut donc exister de doute aujourd'hui sur l'identité des larves présentées à la dernière séance.

— M. A. Grouvelle communique à la Société l'observation suivante qui lui est adressée par M. A. de Lacerda, de Bahia (Brésil). Notre collègue ayant recueilli en 1873 quelques noix du palmier *Baba* qui croît dans le nord de la province de Bahia, trouva en ouvrant, cette année, la boîte qui les renfermait, que toutes ces noix étaient percées et avaient donné naissance à un Coléoptère de la famille des Bruchides, appartenant au genre *Caryoborus* Schönherr. L'espèce est très-probablement nouvelle.

M. J. Grouvelle fait passer sous les yeux de ses collègues un exemplaire de cet insecte et plusieurs noix perforées.



— M. L. Bedel présente une observation synonymique au sujet des *Mylabris festiva* de Pallas et d'Olivier :

En rectifiant la synonymie du *Mylabris festiva* d'Olivier, notre collègue M. Ernest Olivier a perdu de vue cette règle de nomenclature, admise universellement, qui veut que tout nom spécifique, entaché, à l'origine, d'une erreur de citation, « names cited in error, » suivant l'expression des Américains, soit considéré comme non venu de ce fait même.

Pallas, et après lui Olivier, décrivent chacun un *Mylabris festiva* ; Olivier, dans sa description, cite Pallas et se place, pour ainsi dire, sous son autorité. Or il se trouve que les *M. festiva* de Pallas et d'Olivier sont deux espèces différentes. Peu importe, dès lors, ce qu'il advient ultérieurement du nom de Pallas : celui d'Olivier est condamné dès le principe, du fait de son auteur, et doit être changé.

Il faut donc, pour ce dernier, revenir au nom de *M. Ledebouri* Gebl., ce qui a l'avantage de supprimer cette malencontreuse épithète de *festiva*, appliquée à trois Mylabres différents, et rétablir ainsi la synonymie :

*M. festiva* + Oliv. = *M. Ledebouri* Gebl.

*M. festiva* Pall. = *M. sericea* Pall.

*M. festiva* + Pall. = *M. speciosa* Pall.

— M. Lichtenstein communique la note qui suit :

C'est à la Société entomologique de France que je tiens à annoncer tout d'abord que je viens d'obtenir ce matin la seconde forme de larve de la *Cantharis vesicatoria*, ce qui est un premier pas de fait dans la solution du problème si longtemps cherché des métamorphoses de ce Coléoptère.

J'ai, comme tous mes devanciers, depuis Réaumur et De Géer, ou plus tôt Ratzeburg et Erichson, présenté aux triongulins obtenus de *Cantharides* en captivité tout ce que j'ai pu imaginer ; je n'ai vu que quelques rares insectes s'arrêter un peu au miel pur et en manger, mais grossissant très-peu et lentement ; les œufs de Guêpes et de *Polistes*, sur lesquels les *Meloe* s'arrêtent tout de suite, ne les tentaient pas. Enfin, j'ai offert à l'un d'eux la vessie pleine de miel tirée de l'œsophage de l'*Apis mellifica* ; il s'y est fixé le 15 août, et aujourd'hui 24 j'ai eu le plaisir de voir la peau du triongulin se fendre, et une larve molle, blanche, mais ayant encore la forme de triongulin (sauf les plaques écailleuses et les soies caudales qui sont restées à la dépouille), est apparue à mes yeux.

Je lui ai versé une petite goutte de miel dans lequel elle s'est jetée à la nage, et j'attends la suite.

A l'instant, en passant la revue de mes tubes d'élevage, je vois un second triongulin, mis sur une pâtée de miel broyé avec deux jeunes larves de *Polistes*, changeant aussi de peau et me donnant la seconde forme.

Ces naissances m'étaient du reste prédites par d'honorables savants : MM. Achille Costa, de Naples, Nördlinger et Hohenheim, Gerstäcker, de Berlin, Marquet, de Toulouse, et mon collaborateur M. Valéry Mayet, avec lequel je vais en faire l'histoire, avait vu la veille les triongulins grossis, à anneaux distendus, et donnant les signes d'une prochaine mue.

Notre collègue a fait savoir depuis (séance du 8 septembre) que cette seconde larve de la *Cantharis vesicatoria* a pris sa troisième forme. Elle a deux centimètres de longueur environ ; elle semble tout à fait aveugle, ou, au moins, elle n'a plus d'apparence d'yeux, et elle a six pattes assez bien conformées.

— M. Kozirowicz entretient la Société des procédés qu'il emploie en Corse pour prendre divers Coléoptères. Il se sert principalement d'appâts composés de fromage qu'il dépose sur les feuilles sèches. Par ce moyen, dans l'île entière et à toutes les hauteurs, il peut recueillir en grand nombre l'*Adelops corsicus*, dont M. Abeille de Perrin vient de donner la description, ainsi que deux espèces de *Catops* : le *C. coracinus*, dans les plaines, et le *C. Watsoni*, dans les montagnes. Beaucoup d'autres insectes se laissent aussi prendre à ses pièges ; tel est surtout le *Necrohorus corsicus*, qui, dès le soir, arrive aux endroits préparés pour l'attirer, et qui, le matin, repu de nourriture, se laisse capturer facilement.

M. P. Mabille demande la permission d'ajouter quelques détails au sujet de l'intéressante communication de M. Kozirowicz.

Il a aussi employé le fromage pour amorcer les pièges. Dans l'Aude et en Touraine, ces pièges ont très-bien réussi ; deux espèces de *Catops* s'y trouvaient toujours en grand nombre ; des Staphyliniens très-divers, dont beaucoup d'espèces rares : les *Homalium* étaient les plus fréquents ; enfin plusieurs autres genres étaient représentés.

On est souvent forcé de mettre l'appât, préparé et enveloppé de feuilles

ou de papier, dans des vases à ouverture moyenne, sans quoi les petits Mammifères dévorent ou dispersent le tout.

Il tente en ce moment avec succès des recherches analogues dans les bois de Meudon.

*Membre reçu.* M. Gaschet, de Bordeaux (Gironde), rue des Remparts, 40 (*Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. le professeur Perez. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Poujade.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 25 AOUT 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 4<sup>e</sup> année, 1874-75, n<sup>o</sup> 2.

E. GOBERT, p. 137, Catalogue des Coléoptères des Landes (suite).

*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, tome XXIX, 1875. ○

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, n<sup>os</sup> 6 et 7.

MAX. CORNU, p. 327, Note sur la présence des galles phylloxériques développées spontanément sur des cépages européens.

\* *Investigateur (L')*, journal de la Société des études historiques, mai-juin 1875. ○

Ouvrages divers.

\* COSTA (ACHILLE). Relazione di un viaggio per l'Egitto, la Palestina e le coste della Turchia asiatica per ricerche zoologiche. Broch. in-4<sup>o</sup>. Naples, 1875.

- \* HEWITSON (WILLIAM). *Exotic Butterflies*, n° 95 et 96 (Erycinidæ, Acræidæ, Heliconidæ, Hesperidæ, Nymphalidæ). 4 pl. col. Londres, 1875.
- \* MILLIÈRE (P.). *Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits*. 3 vol. gr. in-8°, 154 pl. coloriées. Paris, 1875.
- \* MOCQUERYS. *Recueil de Coléoptères anormaux*, n° 10. Broch. in-8°. Rouen, 1875.



### Séance du 8 Septembre 1875.

Présidence de M. PAUL MABILLE, Vice-Président.

20 membres présents.

M. Achille Costa, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Naples, assiste à la séance.

*Lecture.* M. P. Millière adresse, par l'entremise de M. Ragonot, un mémoire, accompagné de figures, ayant pour titre : Description de chenilles et de Lépidoptères inédits d'Europe (2<sup>e</sup> partie). L'auteur donne les diagnoses suivantes de cinq espèces nouvelles décrites dans ce travail :

#### 1. THAMNONOMA (HALIA) ACQUIARIA Mill.

Envergure (♀) : 30 mill. — Ailes larges, entières, les inférieures légèrement festonnées : elles sont blanches, finement aspergées de brun rousâtre et traversées par des lignes continues, rousses.

Ailes supérieures avec deux lignes : la basilaire fine, légèrement convexe; l'autre, qui occupe la place de la coudée, large, épaisse, droite, se fondant quelque peu extérieurement, et se continuant sur les ailes inférieures avec une ligne semblable, mais un peu sinueuse.

Points cellulaires très-petits, bruns; une série de petites taches noires, triangulaires, précède la frange, qui est blanche.

Le dessous des ailes est semblable au dessus, mais les bandes et taches sont plus fondues et plus grandes.

Cette espèce est voisine de la *Gesticularia* Hb.; je l'ai prise près d'Acquies-Bains (Italie); le 20 juin.

## 2. ERGATIS (GELECHIA) STATICELLA Mill.

Cette espèce est voisine de la *E. brizella*, dont elle diffère par sa plus petite taille (9 millim.), par la couleur plus claire des ailes supérieures vers le bord interne et qui tranche davantage avec la côte brune; par sa tête et les ptérygodes, qui sont blanches; par la tache médiane, qui est très-grande, noire et triangulaire, et suivie de quelques écailles blanches; par la présence d'une autre tache, plus près de la base, également noire, grande mais linéaire; par les lignes argentées qui sont à peine visibles, et enfin par les mœurs de la chenille.

J'ai élevé cette espèce nouvelle de chenilles récoltées à l'île Sainte-Marguerite, où elles vivent au printemps sur la *Statice cordata*; elles se transforment à la fin de mai et le papillon paraît à la mi-juin.

## 3. AGDISTIS STATICIS Mill.

Envergure : 24 à 25 mill. — Ailes supérieures étroites, assez peu falquées, d'un gris sombre, traversées longitudinalement par un large sinus presque noir, finement liseré, en haut et en bas, de noir profond.

La côte est *sans taches*; il y en a une à la pointe apicale, une sur le liseré noir supérieur, et deux au-dessous du sinus.

Le thorax est gris, ainsi que l'abdomen; celui-ci est très-allongé; il est marqué sur chaque segment de deux petites taches noires rectangulaires et parallèles.

L'espèce, qui a trois ou quatre générations par an, se montre en été et en automne.

La chenille, très-remarquable de forme, vit sur la *Statice cordata* à l'île Sainte-Marguerite, parvient à sa taille en mai, et quinze jours après sa métamorphose le papillon paraît.

## 4. AGDISTIS SATANAS Mill.

Au premier aspect cet insecte, dont l'envergure est de 20 millimètres paraît entièrement noir, mais en l'examinant au grand jour on reconna

que les ailes sont fuligineuses, que le bord interne des supérieures est carné dans toute sa longueur, et que la côte, dans son dernier tiers, est finement liserée de blanchâtre.

Il y a deux points noirs allongés placés sur la même ligne qu'un trait fin, également noir, qui aboutit à la frange.

Les quatre ailes, en dessous, sont d'un noir de suie.

Pattes très-longues, d'un blanc satiné.

Cette espèce vole au mois de juillet, à Cannes, sur un terrain siliceux où ne croissent ni la *Statice cordata*, ni l'*Euphorbia spinosa*.

#### 5. AGDISTIS LERINSIS Mill.

Elle est sensiblement plus grande que la *Heydenii*; sa couleur est d'un gris bleuâtre et non gris carné; l'abdomen, plus robuste, moins allongé, porte sur chaque segment un double petit trait noir, perpendiculaire, qui n'existe pas chez l'*Heydenii*. Sur les ailes supérieures de cette dernière les taches noires ne sont pas disposées de même, et le gros point noir placé aux deux tiers de l'aile, près du bord interne, chez la *Lerinsis*, ne se voit qu'imparfaitement indiqué dans l'espèce voisine.

La chenille diffère aussi de celle de l'*Heydenii*. Elle vit au printemps, aux îles Lerins, près de Cannes, sur la *Statice cordata*, dont elle ne ronge que les feuilles, se transforme vers le milieu de juin, et le papillon paraît dix jours plus tard.

*Communications.* M. le Secrétaire annonce la mort de notre collègue M. Léon-Adolphe Maillefer, décédé à Paris, le 30 août dernier, à l'âge de 28 ans. M. Maillefer appartenait à la Société depuis 1868.

— M. Javet fait également savoir la nouvelle perte que vient d'éprouver la Société en la personne de M. André Bischoff-Ehinger, de Bâle, qui était parmi nous depuis 1859. Notre défunt collègue, ainsi que nous l'a appris M. Géhin, a fait don au Musée d'histoire naturelle de la ville de Bâle de sa riche collection d'Insectes et d'une rente annuelle de 500 francs.

— M. E. Simon écrit du Lioran, près Murat (Cantal), que cette localité indiquée par plusieurs de nos collègues est réellement excellente pour les recherches entomologiques. Il a pris déjà plusieurs espèces intéressantes d'Arachnides: il a pu faire des études sur les mœurs de ces Articulés, et, à l'aide d'un piège de son invention, il s'est procuré plus de 200 individus d'une espèce, probablement nouvelle, de Coléoptères se rapportant au genre *Adelops*.

— M. A. Costa prend la parole et fait la communication suivante :

J'ai eu l'honneur d'envoyer tout récemment à mes collègues la relation d'un voyage que j'ai fait l'année dernière, dans le but de recherches zoologiques, dans l'Égypte, la Palestine et les côtes asiatiques de la Turquie. Dans cette relation j'ai déjà donné les caractères de plusieurs nouvelles espèces d'insectes trouvées en Égypte. Quant à ceux de la Syrie, après les recherches nombreuses de plusieurs membres de la Société, je n'espérais pas y prendre des choses nouvelles dans les quinze jours que j'ai demeuré dans ce pays, d'autant plus que la saison (la première moitié d'avril) n'était pas la plus favorable pour la chasse aux insectes.

Cependant j'ai trouvé une espèce de Lampyridiens qui me frappa dès le premier moment et que je n'ai pu reconnaître depuis dans aucune description des auteurs. J'ai consulté plusieurs collections, surtout celles de nos collègues Reiche et Fairmaire, et dans aucune d'entre elles cette espèce n'existe. Ainsi je crois devoir vous soumettre l'insecte en nature et les dessins que j'en ai fait faire à Naples.

Comme vous pouvez le constater, ce Lampyridien, avec les caractères les plus essentiels des *Luciola*, a, chez les femelles, les élytres rudimentaires et manque, chez elles, d'ailes membraneuses comme les véritables *Lampyris*. Ainsi doit-il former un groupe intermédiaire entre ces deux genres, groupe que je propose d'appeler *Lampyroidea*. Dans cette division viendrait se placer la *Luciola græca* Fairmaire, et peut-être aussi une autre espèce décrite par M. Reiche, dont on ne connaît pas encore la femelle.

#### LAMPYROIDEA SYRIACA. — Long. lin. 6-7.

♂. *Corpore valde elongato, subparallelo, luteo-fulvescente, pronoto medio distincte canaliculato, luteo-rufescente macula quadrato rotundata nigra in medio antico; elytris fuscis, sutura, margine externo apiceque flavo-fulvis; antennis tarsisque fuscis; ventris segmento quarto disco fusco, segmentis cæteris sulphureis.*

♀. *Elytris abdominis segmentum primum haud excedentibus, posterius sensim attenuatis divergentibus, apice acuminatis; segmento ventrali sexto postice parum profunde rotundato-emarginato; coloribus mari similis, tamen macula pronoti exoleta ac segmentis ventralibus ultimis minus sulphureis.*

J'ai trouvé cette espèce très-abondante près de Ramleh, pays situé entre Jaffa et Jérusalem, dans la première quinzaine d'avril.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1875 (1) :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon*, 4<sup>e</sup> série, tome V, 1872, et tome VI, 1873. 2 vol. in-8°.

1872. — DUSUZEAU, p. 237, Rapport de la Commission des soies et sur ses opérations de l'année 1872.

1873. — MULSANT et REY, p. 33 et 740, Brévipennes Myrmédonnaires de la faune française. — P. 143, Rapport sur le concours séricicole pour 1873.

*Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, nouvelle série, tome XX, 1873, et tome XXI, 1874. 2 vol. in-8°, avec pl.

1873. — MULSANT et REY, p. 1, Descriptions de divers Coléoptères Brévipennes nouveaux ou peu connus. — ID., p. 44, *Stolatus*, genre nouveau de Curculionite. — ID., p. 49, Nouvelle espèce de *Gymnætron*. — ID., p. 51, *Dorcus semi-sulcatus*, esp. nouv. — ID., p. 65-190, Réduvidés et Émésides de la faune française. — MULSANT, p. 191, Notice sur Écoffet. — MULSANT et REY, p. 214, Supplément aux Alticides de feu Foudras. — ID., p. 259, Métamorphoses des Coléoptères, insérées dans le Journal d'histoire naturelle de Kraye et Schiödt. — MULSANT et GODART, p. 265, Nouvelle espèce d'*Acalles*. — MULSANT et REY, p. 285-447, Brévipennes Aléochariens de la faune française.

1874. — MULSANT et REY, p. 1-404, Brévipennes Aléochariens

(1) En l'absence de M. L. Bedel, M. DE GAULLE a bien voulu se charger de la rédaction de ce Bulletin.



de la faune française (suite et fin). — ID., p. 405, *Isida*, genre nouveau d'Élatéride. — MULSANT et GODART, p. 409, *Onthophagus* et *Rhysemus* nouveaux. — MULSANT et REY, p. 411, *Exocentrus Revelieri*, *Longicorne* nouveau. — ID., p. 416, *Athous Revelieri*, Élatéride nouveau. — ID., p. 419, *Platysoma Simeani*, *Histéride* nouveau. — BECKENSTEINER, p. 421, Destruction du *Phylloxera* par l'électricité.

- \* *Association viticole de l'arrondissement de Libourne*, 1<sup>er</sup> fascicule, 1875. ☉

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, n° 15, 7 août 1875. Br. gr. in-8°.

D<sup>r</sup> CHAPUIS, p. 8, Diagnoses de 46 *Cryptocéphalides* inédits, appartenant à la faune de l'Australie, et se rapportant aux genres *Ditropidus* Suffr., *Polyachus* Chap. (g. nouv., une espèce : *geminus*) et *Elaphodes* Suffr. — SAUVEUR, p. 17, *Chrysomélines* recueillies pendant l'excursion à Heyst et Knoke. — FONDU, p. 17, Lépidoptères de Dinant. — VAN SEGOEL, p. 18, Coléoptères de Rumpst, près Anvers. — WEYERS, p. 19, *Leptidea brevipennis* et *Pogocherus ovatus* trouvés en Belgique. — PIERRET, p. 21, Sur l'odeur exhalée par certains Hémiptères.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, n° 2, 3, 4, 8 et 9.

AUTEURS DIVERS, p. 140, 195, 365, 407, Communications relatives au *Phylloxera*. — J. KÜNCKEL, p. 397, Les Lépidoptères à trompe perforante, destructeurs des oranges (*Ophidères*).

- \* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, tome XI, n° 136, septembre 1875.

J.-S. BALY, p. 73, Descriptions of hitherto uncharacterized species of *Phytophaga*. — J.-W. DOUGLAS, p. 76, *British Homoptera*, additional species (fin). — J. SCOTT, p. 93, On certain *British Hemiptera Homoptera*.

Notes. — P. 79, Capture of *Mesovelia furcata*. — On Mediterranean *Hemiptera-Homoptera*. — P. 82, *Otiorhynchus monticola* in the North of Ireland. — Irish and Welsh *Coleoptera*. — *Prisnoplus*

reticularis. — P. 83, Capture of *Anisoxya fuscata*. — Ravages of *Otiornychus sulcatus*. — *Meloe brevicollis* near London. — Galls of *Andricus glandium*. — Description of the larva of *Xylomiges conspicillaris*. — P. 84, Description of the larva of *Cleora glabraria*. — P. 86, The food-plant of the larva of *Zelleria saxifraga*. — P. 87, On Tortrices of genus *Cochylis*. — P. 88, Habits of *Psecadia flavitibiella*. — Larva of *Pterophorus rhododactylus*. — P. 89, The cycles of Entomology.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 59, septembre 1875.

G. ROUAST, p. 129, De la recherche et de l'éducation des Psyche.  
— JULES DE GAULLE, p. 133, Les Apions de France et les plantes dont ils sont parasites.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, 3<sup>e</sup> année, bulletin n<sup>o</sup> 39, septembre 1875.

E. DELABY, p. 315, Station d'hiver du *Carabus auronitens*. —  
Id., p. 327, Hivernage des Carabes. — Les Punaises.

\* GUENÉE (ACHILLE). Lépidoptères du département d'Eure-et-Loir. Un vol. in-8<sup>o</sup> publié par la Société archéologique d'Eure-et-Loir dans son recueil de la Statistique scientifique. Chartres, 1867-1875.

---

### Séance du 22 Septembre 1875.

Présidence de M. PAUL MABILLE, Vice-Président:

*21 membres présents.*

MM. le docteur Auzoux, de Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), Gouré de Villemontée, de Lorient, et Mulsant, de Lyon, assistent à la séance.

**Décision.** La Société accepte avec reconnaissance une subvention de 600 francs qui lui est généreusement offerte par M. V. Signoret à la condition que ses trois derniers mémoires sur les Cochenilles seront publiés dans les Annales de 1875.

**Communications.** M. le capitaine Dillon écrit qu'aux environs de Tonnerre la *Lampra rutilans* se trouve en abondance sur les tilleuls de moyenne grandeur, et que la larve de ce Buprestide vit entre l'écorce et l'aubier de l'arbre, causant de grands ravages dans certaines localités.

M. Reiche ainsi que plusieurs autres membres disent que la *Lampra rutilans* a été signalé plusieurs fois comme attaquant le tilleul, mais que la remarque de M. Dillon doit être indiquée comme confirmant les observations précédentes.

M. P. Mabile ajoute qu'aux environs de Carcassonne (Aude) il a été à même d'étudier les métamorphoses d'une autre espèce de *Lampra*, voisine de la *rutilans*, la *L. decipiens*, qui nuit beaucoup aux jeunes ormes.

— M. H. Lucas adresse la note suivante relative à une variété du *Deilephila nicæa* des auteurs :

Le *Deilephila nicæa* n'avait encore été signalé par les auteurs qui ont décrit et figuré cette espèce que de la France méridionale, particulièrement des environs de Nice et de Montpellier; il a été aussi rencontré, à l'état de chenille, sur les pentes méridionales des Cévennes, dans le voisinage des villes de Vigan, d'Anduze et d'Uzès.

Le *D. nicæa* que je communique à la Société provient de Crimée, où plusieurs individus ont été obtenus par le général C. Levailant, de chrysalides rencontrées dans les environs de Sébastopol à l'époque où nos troupes faisaient le siège de cette ville.

Quand on compare l'individu que je montre à la Société avec ceux de la France méridionale, on remarque que le dessus des premières ailes est marqueté de très-petits traits d'un vert olive foncé, subondulés, inégalement espacés, irrégulièrement accusés, et que le dessous des quatre ailes est rose au lieu d'être d'un cendré obscur à la base et à l'extrémité; de plus, tout le corps en dessous, au lieu d'être d'un gris à peine lavé de rose, est au contraire entièrement de cette dernière couleur.

Les différences que je viens de signaler, et qui sont probablement dues aux influences climatiques, ne se présentent pas seulement sur un seul exemplaire, elles se manifestent aussi sur deux autres individus des deux sexes appartenant à M. J. Fallou et qui proviennent également de Crimée.

— M. E.-L. Ragonot fait la communication qui suit :

Je viens de recevoir une lettre de M. Lafaury, de Dax, dans laquelle il me donne la liste d'une cinquantaine d'espèces de Microlépidoptères dont il a observé les mœurs et décrit les chenilles cette année. Bon nombre de ces espèces sont très-intéressantes et plusieurs des chenilles sont tout à fait inédites.

M. Lafaury m'a obligeamment adressé les descriptions des premiers états de mes *Tortrix Lafauriana*, *Grapholitha adenocarpis*, *Lithocolletis parvifoliella* et *L. alnivorella*, pour figurer dans mon mémoire sur de nouvelles espèces de Microlépidoptères, et il se propose d'envoyer à notre Société un mémoire sur les premiers états des *Botys ferrugalis*, *Grapholitha micaceana*, *G. aspidiscana*, *Acroclita* (*Grapholitha* et *Aphelia* du Catalogue Wocke), *littorana* Const., *Depressaria rhodochrella*, *D. purpurea*, et très-probablement de plusieurs autres.

M. Lafaury a déjà enrichi considérablement la science par ses découvertes; M. Constant et moi lui sommes redevables de plusieurs espèces nouvelles ou peu connues, et je suis heureux de le voir persévérer dans ses études si intéressantes des mœurs des Lépidoptères; ses descriptions sont remarquables par leur concision et par leur clarté.

— M. J.-M. Bigot adresse de Quincy (Seine-et-Oise) la description d'une nouvelle espèce de Diptère :

Notre regretté collègue M. Thevenet, écrit M. Bigot, ayant bien voulu, peu de temps avant sa mort, enrichir ma collection des Diptères californiens récoltés par son frère, je me fais un devoir de lui dédier l'espèce dont suit la description et qui me semble constituer un nouveau genre assez voisin de celui des *Eclimus* (Loew, Ent. Zeit. z. Stettin, 1844, p. 154). Tous les deux peuvent trouver place dans ma tribu des *Bombylidi*, curie des *Bombylidæ*. (Voir Ann. Soc. ent. Fr., 1858, p. 587.)

#### THEVENEMYIA. Nov. gen.

Forme générale cylindroïde-allongée; tête hémisphérique, col allongé;

ails dépassant l'abdomen ; antennes cylindroïdes , allongées ; premier segment de la longueur du troisième , deuxième très-court , cyathiforme , l'un et l'autre brièvement velus , troisième allongé , fusiforme , à pointe mousse ; palpes fort allongés , dépassant les antennes ; premier segment vilieux , cylindrique , un peu plus long que le deuxième , ce dernier cylindroïde , très-brusquement échancré ou aminci en dessous , vers son extrémité , et très-brièvement vilieux ; trompe beaucoup plus longue que la tête et le thorax réunis , filiforme , rigide , dirigée soit en avant , soit en bas , paraissant formée de deux soies cornées , disjointes depuis la base jusque vers les deux tiers de leur longueur , ensuite soudées ou accolées , extrémité profondément bifide , chaque bifurcation , fortement divergente , portant à son extrémité un long appendice en lamelle étroite , ovalaire ; entre les deux branches apparaît un stylet fin , court , terminé en pointe aiguë ; tête fortement velue en arrière et en dessous ; yeux grands , ovalaires , nus , descendant jusqu'au bas de la face , presque contigus au-dessus des antennes ; face très-saillante et formant un large rostre comprimé , tronqué , lisse , comme une large gouttière , ouverte en dessous , où la trompe peut librement se mouvoir dans un plan vertical ; ailes munies de très-petites pointes espacées le long de la nervure costale , deuxième nervure longitudinale sinueuse , ensuite très-fortement recourbée en dehors , à son extrémité , troisième longuement bifurquée , avec la branche externe en forme d'S , deux cellules submarginales , quatre postérieures , largement ouvertes , cellules basilaires presque d'égale longueur , discoïdale allongée , anale ouverte , allongée , lobe basilaire interne de l'aile bien développé ; cuillerons à peu près rudimentaires , balanciers longs ; pieds allongés , grêles , tibias munis d'épines courtes , disséminées , tarses longs , deux pelotes (*Pulvilli*) ; abdomen cylindroïde allongé.

THEVENEMYIA CALIFORNICA. Sp. nov.

Long. 6 mill. sans la trompe.

*Nigra, thorace nitido, griseo villosa; rostro nigro nitente; barbâ griseâ; alis hyalinis, extrinsecus late brunneo marginatis, nervis brunneo limbatis, basi parum fuscis.*

Entièrement d'un noir assez brillant , principalement au thorax , avec une assez longue villosité grisâtre , clair-semée ; flancs , hanches et abdomen couverts de poils gris ; face avec quelques reflets blanchâtres , de

chaque côté, le long des orbites; rostre d'un noir fort luisant; cuillerons, base des balanciers et des ailes, roussâtres, ces dernières hyalines, avec le bord externe largement marginé de brun noirâtre foncé; toutes les nervures bordées de même nuance.

California.

*Membre réadmis.* Sur la demande de M. L. Reiche, la Société, à l'unanimité des voix, décide que M. Mulsant, membre correspondant de l'Académie des Sciences, qui a fait partie de notre association de 1832 à 1838, sera rétabli, à partir de 1876, sur la liste de nos membres.

*Membres reçus.* 1° M. Miguel Cuni y Martorell, à Barcelone, calle Codols, 18, 3° (*Insectes de la faune catalane; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*); présenté par M. Gilnicki. — Commissaires-rapporteurs: MM. E. Desmarest et Éd. Lefèvre.

2° M. Manuel Martorell y Peña, à Barcelone, rambla Santa-Monica, 33, 1<sup>er</sup> (*Insectes de la faune catalane; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*); présenté par M. Gilnicki. — Commissaires-rapporteurs: MM. E. Desmarest et Éd. Lefèvre.



#### OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1875 (1) :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*,  
tome XX, n° 2 (feuilles 14-21). Br. in-4°, décembre 1874. ⊙

\* *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, tome II, 3° fascicule.  
Br. in-8°, 1874. ⊙

(1) En l'absence des Archivistes, ce Bulletin a été rédigé par le Secrétaire.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, 2<sup>e</sup> semestre 1875, n<sup>o</sup> 10 et 11. Br. in-4<sup>o</sup>.

ED. MARTINEAU, J. DAGNAUX, MAURICE GIRARD, F. SÉGUR, P. BOITEAU, p. 438, Notes sur le Phylloxera.

*Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 7<sup>e</sup> série, tome XXI, n<sup>o</sup> 12, et tome XXII, n<sup>o</sup> 1, 2 et 3. Br. in-4<sup>o</sup>, avec pl., 1874-1875.

Tome XXI, n<sup>o</sup> 12. — ALEXANDER BRANDT, Ueber die eiröhren der Blatta (Periplaneta) orientalis.

#### Ouvrages divers.

- \* JEKEL (HENRI). Coleoptera Jekeliana adjecta Eleutheratorum Bibliotheca. — Énumération systématique et synonymique des Coléoptères européens et exotiques composant la collection de Henri Jekel; observations critiques; descriptions d'espèces nouvelles. Livraison II, p. 101 à 196. In-8<sup>o</sup>, 1875.

Espèces nouvelles se rapportant aux genres Lagenisus (g. n.), Episis, Microcerus, Blosyrus, Blasyrodes (g. n.), Proscaphaloderes, Dactylotus, Gyponychus, Anomalops, Eucrines (g. n.), OEnassus, Bruchus et Mylabris; et considérations générales sur les deux tribus des Microcerinæ et Brachyderinæ de la famille des Curculionides.

- \* MOCQUERYS. Recueil de Coléoptères anormaux, n<sup>o</sup> 10. Br. in-8<sup>o</sup>, avec fig. sur bois. 1875. (Deux exemplaires.)
- \* SOUVERBIE (D<sup>r</sup>) et MONTROUZIER (R. P.). Description d'espèces nouvelles de Mollusques de l'Archipel calédonien, 21<sup>e</sup> article. Br. in-8<sup>o</sup>, avec pl. col. (Extr. du tome XXII du Journal de Conchyliologie, 1875.) ○

## Séance du 13 Octobre 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

47 membres présents.

M. A. Grouvelle, de Dieppe, assiste à la séance.

*Lectures.* M. A. Grouvelle dépose sur le bureau la première partie d'un mémoire ayant pour titre : *Cucujides nouveaux*.

Dans ce travail, qui est accompagné de deux planches comprenant les figures de toutes les espèces qu'il décrit, l'auteur s'occupe spécialement des genres *Passandra*, *Hectarthrum*, *Cucujenus* et *Læmophlæus*.

— M. H. Lucas adresse une note intitulée : Un mot sur la nidification de la *Dysdera crythrina*, Aranéide de la famille des Dysdérides.

— M. L. Reiche annonce que la collection d'Insectes de tous les ordres de notre regretté collègue Thevenet, collection riche surtout en Coléoptères californiens (de Mariposa), la plupart nouveaux, a été acquise par le Musée d'Histoire naturelle de Grenoble.

— M. Maurice Girard présente à la Société le premier numéro d'une publication nouvelle sous le titre de *Bulletin d'Insectologie agricole*. Elle est destinée exclusivement aux observations sur les insectes utiles et sur les insectes nuisibles, et aux moyens de prévenir ou d'atténuer les dégâts de ces derniers. Il fait ressortir les services que peut rendre à l'industrie et à l'agriculture un journal de ce genre, et rappelle que des recueils analogues existent depuis longtemps et avec succès dans plusieurs pays étrangers. Il annonce que les travaux d'entomologie appliquée des membres de la Société entomologique de France seront reçus avec reconnaissance et publiés promptement, en raison de l'autorité et de la compétence reconnues de notre Société.



— M. Ernest Olivier communique la note qui suit :

Dans une excursion que nous avons faite, M. le docteur Sénac et moi, au commencement du mois de mai dernier, au Lioran (Cantal), nous avons recueilli un certain nombre d'exemplaires d'une *Feronia* de la division des *Pterostichus* tout noirs, que nous n'avons pu d'abord déterminer. Je soupçonnai que ce pouvait être la *Feronia cantalica*, décrite sommairement par M. de Chaudoir dans l'Abeille (t. V, p. 229), et j'ai communiqué quelques exemplaires à M. L. Fairmaire qui voulut bien les examiner et me confirma ma détermination.

Cette espèce se rencontre en abondance sous les pierres, à proximité de la station du Lioran. Nous l'avons toujours trouvée en compagnie de la *F. femorata*, et l'on serait tenté de la prendre pour une variété à pattes entièrement noires de cette dernière; mais l'examen le plus superficiel suffit à faire distinguer ces deux insectes. Nous avons récolté de la *F. cantalica* un assez grand nombre d'individus, tous constamment semblables et qui établissent bien la validité de cette espèce.

— M. L. Reiche donne lecture de la note suivante :

1° TRIENA (AMARA) REFULGENS Reiche (sp. nov.).

Long. 7 1/2 mill.; lat. 3 3/4 mill.

*Aeneo cuprea, nitidissima, depressa; antennarum basi pedibusque rufis; Tr. rufipedi affinis at brevior, planior, thoracis lateribus sinuatis distincta; thorax convexus, postice biimpressus foveolis vix punctatis; lateribus ante basin sinuatis, angulis posticis acutiusculis. Elytra brevia, striato punctata.*

D'un bronzé cuivreux, très-brillant, déprimée, les trois premiers articles des antennes d'un rouge fauve; palpes fauves, avec le dernier article brun; pattes avec les trochanters fauves. Tête lisse, avec deux impressions linéaires entre les antennes. Corselet transverse, convexe, lisse; une ligne médiane imprimée n'atteignant pas la base; les deux impressions basales bien marquées, à peine ponctuées, les côtés rétrécis et infléchis en avant, s'arrondissant jusqu'au milieu: de là descendant droit jusqu'auprès de la base, où ils se redressent pour former un angle subaigu. Écusson triangulaire, lisse. Élytres courtes, à stries légèrement ponctuées, la partie latérale réfléchie rougeâtre. Dessous du corps d'un brun foncé.

Cette espèce, voisine, par la couleur, de la *Tr. rufipes*, diffère de toutes ses congénères par sa forme plus aplatie et surtout par son corselet, dont les côtés sont sinués près de la base, où ils forment un angle aigu. Elle provient des environs de Messine, en Sicile.

2° TRIÆNA (AMARA) DAMASCENA (IMPUNCTATA) Reiche, Catal. des Col. de Syrie, n° 120.

Je maintiens cette espèce, que je regardais à tort (Soc. ent. Fr., 1855, p. 628) comme une variété de la *Tr. tricuspidata* et que Schaum (Wienn. Monatsb., 1858, p. 253) rapportait à la *Tr. erythrocnema*; mais comme le nom spécifique d'*impunctata* a été employé antérieurement, je le change en celui de *damascena*.

Cette espèce n'a pas le corselet échancré en avant avec les angles avancés comme dans la *Tr. tricuspidata*; elle a, comme l'*erythrocnema*, le lobe central de l'onglet trifide des pattes antérieures large et obtus, mais elle est plus courte, plus aplatie, plus brillante, et les impressions basilaires du corselet ne sont nullement ponctuées; les élytres ont leurs stries plus profondément enfoncées et presque canaliculées.

J'ai vu un assez grand nombre d'individus de cette espèce, tous identiques. Elle provient de Damas, en Syrie, où l'a récoltée M. de Saulcy.

— M. Abeille de Perrin adresse la description d'une nouvelle espèce de Coléoptères :

? PHOLEUON DAPSOÏDES, nov. sp.

Longueur du corps : 3 3/4 mill.; plus grande largeur : 1 3/4 mill.

Fauve; beaucoup plus large et moins convexe que ses congénères; uniformément et finement velu. — Tête assez courte; vertex peu convexe, obsolètement fovéolé; épistome légèrement arqué en arrière; ponctuation fine et serrée, parsemée de quelques points plus forts et écartés. Palpes maxillaires à dernier article court et large à la base, subtriangulaire. Antennes assez écartées, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité des élytres, minces, à articles allongés, le premier beaucoup plus robuste que les autres, renflé au sommet; le deuxième sensiblement moins épais, à peu près aussi long, évidé au milieu et arqué; le troisième un peu plus court, aussi mince que les suivants; ceux-ci subégaux entre eux, sauf les septième et neuvième qui sont un peu plus longs et surtout épaissis à

l'extrémité; les deux derniers plus courts et épaissis de même au sommet. — *Corselet* peu convexe, un peu plus large à la base que long, insensiblement rétréci dans le bas; allant en se rétrécissant du milieu au bord antérieur, en décrivant une courbe peu marquée; angles antérieurs arrondis ou nuls; les postérieurs aigus et fortement prolongés en arrière. Une profonde gouttière s'étend de chaque côté le long du bord latéral de la base jusqu'au tiers du corselet; la partie externe de la gouttière est vivement relevée et translucide à cause de son peu d'épaisseur. Il est nécessaire de rappeler ici que le *Querilhaci* a la base des côtés du corselet fortement échancrée; dans notre espèce cette échancrure existerait si elle n'était remplie par cette réflexion du tégument supérieur, qui est si mince que, vue à la lampe et sous une loupe faible, elle paraît presque membraneuse. Sous un certain jour on distingue sur le milieu du corselet une dépression longitudinale qui parfois est réduite à une fossette obsolète. Ponctuation fine et serrée. — *Élytres* larges et peu convexes, égalant deux fois et deux tiers la longueur du corselet, très-peu élargies au milieu, à base un peu plus large que celle du corselet; à angle huméral arrondi, mais bien accusé; à rebord net et tranchant, visible par dessus sur toute la longueur de l'élytre, inférieurement très-large à la base, et diminuant progressivement jusqu'à l'extrémité du corps, c'est-à-dire jusqu'aux quatre cinquièmes des élytres où il devient nul. Écusson grand et pointu, triangulaire, égalant à peu près le tiers de la base du corselet. Une strie suturale profonde et bien marquée jusqu'au bout. On peut aussi deviner quelques rudiments d'autres stries parallèles à celle-ci, à peine indiquées. Extrémité des élytres régulièrement arrondie, de manière à compléter la forme générale ellipsoïdale des étuis. Toute leur surface est couverte de points très-petits et très-serrés, formant d'imperceptibles rides transversales et produisant un aspect mat et soyeux. — *Dessous du corps* sculpté de même que les élytres; abdomen se terminant aux quatre cinquièmes de leur longueur. Hanches antérieures contiguës. Mésosternum étroit et tranchant, séparant les hanches intermédiaires par un espace très-mince; hanches postérieures plus distantes. Tous les trochanters sont armés d'une petite épine courte, robuste et un peu arquée. Tarses de cinq articles, sauf les antérieurs qui sont de quatre; les antérieurs courts, les autres très-allongés; leurs articles vont en diminuant de longueur jusqu'à l'article ongulifère, qui est mince et long. Pattes très-allongées, comme chez les autres *Pholcuon*, peut-être davantage.

J'ai vu deux femelles de cet insecte, capturées par M. Roux, de Saint-

Marcellin, dans une caverne formée par les sources du Brédoux, sur le plateau de Lantes (Drôme). Mon parent M. Allard du Plantier, qui a initié M. Roux à la chasse des Insectes cavernicoles, et par l'intermédiaire de qui j'ai eu communication de cette découverte, m'écrit que la grotte en question est à une altitude de 1,000 à 1,100 mètres, qu'elle a peu de profondeur et que son accès est rendu difficile par une extrême humidité.

Je place provisoirement cette remarquable espèce dans le genre *Pholcuon*, attendant d'avoir pu faire des études plus générales sur le groupe auquel elle appartient et surtout dans l'espoir de la découverte du mâle, qui peut-être la fera ranger dans le genre *Oryotus*, ou même pourrait nécessiter la création d'une coupe nouvelle. C'est ce que fait présumer le faciès original du seul sexe que j'ai entre les mains. La brièveté de l'abdomen, caractère qui lui est commun avec mon *caudatum*, et surtout la forme particulière du corselet, qui rappelle celui des Dapsides, ou mieux encore celui de certaines *Lycoperdina*, pourraient suffire à la rigueur pour le séparer de tous les autres *Pholcuon*.

— M. Aug. Chevrolat communique les remarques et les descriptions qui suivent :

J'ai publié, en 1873, dans nos Annales, pages 207 à 217, une Monographie des Rhyzodides ; dans ce travail 22 espèces sont citées et 13 sont décrites comme nouvelles. La même année, aux pages 387 et 388, j'ai décrit deux espèces de la Nouvelle-Grenade, les *Clinidium carinatum* et *simplex* ; j'ai donné une description plus étendue du *Rhyzodes canaliculatus* et fait connaître que le *R. tubriceps* Fairm. est synonyme de ce dernier.

Notre savant collègue M. Léon Fairmaire (même volume, pages 389-390) a annoncé que j'avais omis de citer comme décrit par lui le *Rhyzodes parumcostatus* (Ann. 1868, p. 782), de Madagascar, et il nous a donné une description détaillée du *Clinidium liratatum* Newm. et du *Rh. Taphrobanæ* Fairm., de Madagascar. (Ann. 1873, p. 389-390.)

M. le professeur Westwood, à son dernier voyage à Paris, m'a fait part qu'il avait publié la *Rhysodina Mniszecchi* comme Hétéromère ; ce qui est exact.

Je donne actuellement la description de trois nouvelles espèces :

1° RHYZODES MONTROUZIERI. — Niger, lævis, nitidus ; caput postice quadratum, lateribus rectum, antice rotunde protensum, supra tuberculis

tribus anticis notatum; antennæ moniliformes, pilosæ, articulo ultimo sub-acuto; oculi laterales parvi albidii; prothorax elongatus, longitudine profunde canaliculatus, costa media ante medium abbreviata, costa laterali elevata, lata glabra, in margine paululum reflexus; elytra valde emarginata, in sutura profunde canaliculata, singulo bicostato et bisulcato, secundum costam suturalem serie punctata, humeris angulatis; abdomen nitidum glabrum, transversim costatum atque sulcatum; pedes nitidi, femoribus sat crassis, tibiis anticis apice biangulatis, tibiis decrescentibus amplitudine, unguiculis duobus minutis. — Long. 11 mill.; lat. 2 1/2 mill. — Nova-Caledonia.

2° RHYZODES LUSCUS. — Elongatus, niger, nitidus; caput planum, subquadratum, lateribus parallelum, antice truncatum (costa longitudinali integra, inter antennas costulis quatuor abbreviatis), ante oculos transversim sulcatum; antennæ moniliformes, pilosæ, articulo ultimo breviter acuto; oculi laterales, oblongi obliqui; prothorax bisulcatus, costis quatuor integris, vage punctulatis, duabus internis antice et postice abbreviatis, margine laterali angustissime sulcata; elytra basi fere recta; in humero angulata et reflexa, singulatim septies sulcata, sulcis intus seriatim punctatis, interstitiis æqualiter elevatis, minute punctulatis; abdomen glabrum nitidum, lateribus late transversimque costatum; pedes recti, nitidi, femoribus anticis paulum crassiusculis, tibiis apice bimucronatis, tarsis brevibus minutis, unguiculis duobus parvis. — Long. 5 mill.; lat. 1 2/3 mill. — Nova-Zelandia.

Je dois ces deux intéressantes espèces à M. Aug. Sallé.

3° RHYZODES PHILIPPENSIS. — Elongatus, niger nitidus; caput rotundatum, antice subtrigonum, supra canaliculatum, costa longitudinali glabra, postice attenuata, supra et ante oculos flexuoso costatum; antennæ moniliformes, vix pilosæ, articulis transversalibus, articulo ultimo parvo nec acuminato; oculi globosi, lateralibus oblongi; prothorax oblongus, planus, sulcis dorsalibus tribus, costis sex longitudinalibus, quatuor elevatis supra punctulatis, duabus intermediis parvis, interstitio secundo et humerali elevatioribus; pedes nigro-piceii, femoribus modice crassis, tibiis paululum distortis, anticis apice extus breviter mucronatis, infra angulatis, tarsis ad apicem decrescentibus, duobus unguiculis parvis. — Long. 6 mill.; lat. 2 mill. — Ins. Philippenses.

Je suis redevable de cette espèce à M. Henri Deyrolle.

## OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1875 (1) :

## Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annales de la Société entomologique de France*, 5<sup>e</sup> série, tome cinquième, 1875, deuxième trimestre. (Deux exemplaires.)

Ce numéro trimestriel comprend : Texte, feuilles 9 à 17 ; Bulletin, feuilles v à vii (12 feuilles), et planches 3 et 4.

\* *Bulletin d'Insectologie agricole*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 1.

H. DE LA BLANCHÈRE, Entomologie élémentaire. — P.-CH. JOUBERT, Insectes de la vigne. — Bibliographie insectologique.

\* *Journal of the Linnean Society of London*, Zoology, tome XII, n<sup>o</sup> 58 et 59 ; Botany, tome XIV, n<sup>o</sup> 77, 78, 79 et 80.

JOHN LUBBOCK, p. 110 et 227, Observations on Bees and Wasps. — MAG LACHLAN, p. 139, On *Onicogaster Walkefieldi*. — STEBBING, p. 146, *Cyclura venosa*, *Dynamene rubra* and *viridis*. — A. BUTLER, p. 151, Descriptions of five new species of *Gonyleptes*.

*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, CXXV<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> série, tome VII, Nancy, 1874. ⊙

*Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, tome XXIV, 1<sup>re</sup> partie. ⊙

*Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*, 1874, parts I-III.

A. GROTE, p. 197, New species of North American Noctuidæ.

*Smithsonian report*, for 1873.

(1) Ce Bulletin a été rédigé par M. de Gaulle, en l'absence de M. L. Bedel.

- \* *Société Linnéenne du Nord de la France*, 3<sup>e</sup> année, Bulletin n° 40, octobre 1875.

E. COTTY, Hivernage de Carabes.

*Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis*, vol. III, n° 2.

RILEY, p. 193, Hackberry Butterflies. — ID., p. 215, Description of two new subterranean Mites. — ID., p. 235, Description and natural history of two Insects which brave the dangers of *Sarracenia variolaris*. — ID., p. 240, Description of two new Moths.

*Transactions of the Linnean Society of London*, 1<sup>re</sup> série, tome XXX, parties 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> série, tome 1<sup>re</sup>, partie 1<sup>re</sup>.

WILLEMOES-SUHM, p. 23, On some Atlantic Crustacea from the Challenger expedition.

#### Ouvrages divers.

- \* FANGAZO (FILIPPO). Miriapodi della Calabria.
- \* ID. Alcune nuove specie di Miriapodi.
- \* GOBERT. Catalogue des Coléoptères du département des Landes (suite : Hydrocanthares et Brachélytres).
- \* HAAG-RUTENBERG. Beiträge zur näheren Kenntniss einiger Gruppen aus der Familie der Tenebrioniden.
- \* LE CONTE. On some changes in the nomenclature of North American Coleoptera which have been recently proposed.
- \* ID. Descriptions of new Coleoptera chiefly from the Pacific Slope of North America.
- \* ID. The Pterostichi of the United States.
- \* ID. An additional character for the definition of Rhynchophorous Coleoptera.

- \* LE CONTE. Catalogue of the Coleoptera of Washington.
- \* ID. Synonymical notes on North American Coleoptera.
- \* ID. On Platypsyllidæ a new family of Coleoptera.
- \* ID. The Classification of the Rhynchophorous Coleoptera.
- \* LICHTENSTEIN. Le Phylloxera, les cépages américains, les migrations, les pluies. (Messager du Midi.)
- \* MARTINEZ Y SAEZ. Descriptiones de Coleopteros de España.
- \* MARTORELL Y PENA. Cuadro sinóptico de las principales variedades de la vida de la zona marítima de la provincia de Barcelona. ⊙

---

### Séance du 27 Octobre 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

21 membres présents.

*Communications.* M. L. Buquet fait savoir la mort de l'un de nos collègues, M. Jean-Antoine Bianconi, de Bologne, décédé le 21 juillet dernier, qui avait été reçu membre de la Société en 1865.

— M. Desbrochers des Loges envoie les diagnoses de quatre espèces nouvelles de Coléoptères, dont les descriptions *in extenso* paraîtront dans un Supplément à ses Monographies :

1. RHYNCHITES CRIBRUM. — Long. 3-3,5 mill. (rostrum excl.). — Cœruleus aut viridescens, pilis erectis brunneis; rostrum nigro, nitido, capite triplo longiore, subrecto; prothorace subtransverso posterius paulo ampliato obsolete canaliculato, punctis profundis subconfluentibus; elytris



striis profundis, crenato-punctatis, striola juxta scutellari brevi; interstitiis striis angustioribus dense punctatis.

Syrie.

2. AULETOBIUS BECKERI. — Long. 3 mill. — Ater, opacus, griseo-pubescent; rostro capite cum thorace breviori, paulatim ad apicem ampliato; fronte convexissima; antennis submediis articulis 3 primis sat elongatis, minus inflatis; prothorace oblongo, latitudine fere longiori; elytris minus crebre subseriatim punctatis.

Derbent.

3. BALANINUS SYRIACUS. — Long. 3,5 mill. — Subrhomboïdalis, angustior, niger, opacus, pube brevi grisea variegatus; rostro brunneo, thorace fere duplo longiori, tenue, nitidissimo, in mare basi distinctius punctato, postice arcuato; antennis basi ferrugineis, brevioribus, articulis funiculi ultimis subtransversis; prothorace breviter subconico; elytris tenuiter striatis, interstitiis coriaceis; femoribus acute dentatis.

Syrie.

4. ANTHONOMUS BAUDUERI. — Long. 3,5 mill. — *A. spiloti* forma et colore fere similis. Rostro regulariter arcuato; antennis articulis 4-ultimis transversis, clava breviter ovata; elytris infra scutellum impressis, tenuiter minime profunde striatis, interstitiis non convexis; femoribus anticis dente mediocri antice emarginato, cæteris dente parvo, instructis; tibiis intus vix sinuatis.

Syrie.

— M. Jules Grouvelle donne lecture d'une lettre de M. L. Bedel contenant quelques détails sur le résultat de ses recherches entomologiques en Algérie. Notre collègue est actuellement à Daya, province d'Oran, avec M. le docteur Munier.

— M. E. Simon montre quelques Coléoptères qu'il a trouvés au Lioran (Cantal). Il signale spécialement : un *Adelops* d'espèce nouvelle et un *Catops* trouvés ensemble; une *Feronia*, probablement la *cantatica*, et trois *Hydroporus* : le *Davisi*, le *Sanmarki* et l'*Aubei* ?

— M. Aug. Chevrolat présente la remarque qui suit :

M. Aug. Sallé m'a fait don dernièrement d'un petit Coléoptère très-

précieux, de Swan River : c'est une espèce du genre *Ectrephes*. L'auteur de cette coupe générique place cet insecte parmi les Ptiniores. M. Sallé et moi pensons qu'il doit être plus convenablement classé parmi les Eumorphides, à la suite du genre *Trichodeus*.

— M. Guenée envoie quelques observations sur une chenille de Lépidoptère :

Ayant rencontré ce printemps une paire d'*Orgya (Dasychira) pudibunda* accouplés, je conservai les œufs résultant de la ponte et j'élevai les chenilles en leur fournissant du prunier sauvage. A mesure qu'elles grossirent je fus étonné de voir qu'elles ne revêtaient point la livrée ordinaire et qu'à toutes leurs mues elles présentaient un état tout particulier. J'attribuai cette modification à leur nourriture et je continuai à leur fournir du prunier. Aujourd'hui toutes mes chenilles sont adultes et voisines de la métamorphose. *Toutes sont absolument semblables*, aussi bien celles qui doivent donner des mâles que celles qui produiront des femelles. Voici leur description sommaire :

Le fond de leur couleur est le gris rosé ou carné, avec les incisions des anneaux d'un noir velouté comme chez le type ; mais les parties latérales sont également noires et les stigmates s'y détachent vivement en blanc. Le ventre, au lieu d'être vert avec des taches noires, est entièrement d'un noir profond comme les incisions ; les pattes écailleuses, seules, restent vertes ; les sous-dorsales forment quatre lignes d'un noir continu. Tous les poils sont noirs mêlés de rosé sans exception. Les brosses elles-mêmes sont de cette couleur, quoique un peu plus claires ; enfin le pinceau anal est entièrement d'un beau noir. La tête est d'un brun marron plus ou moins foncé.

Cette curieuse variété a un aspect si différent du type vert à brosses blanches ou jaunes et de sa variété nankin, qu'on dirait une espèce exotique. Je répète que *tous les individus de la ponte* sont exactement semblables. Aucun ne présente la moindre trace de couleur verte, si ce n'est aux vraies pattes, comme je viens de le dire, ni de poils blancs ou jaunes, ni de pinceau vineux.

Au printemps prochain je dirai à la Société si les insectes parfaits se sont ressentis de cette modification.

*Membres démissionnaires.* M. Ernest Roman, de Lyon (Rhône), qui avait été reçu en 1872, donne sa démission à partir de 1876.

— M. Charles Haury, de Prague, reçu l'année dernière, adresse également sa démission pour la même époque.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1875 (1) :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Anales de la Sociedad española de Historia natural*, tome IV, n° 2. ○

*Annales de la Société entomologique de Belgique*, tome XVIII, fasc. 2, 1875.

W. ROELOFS, p. 149, Curculionides recueillis au Japon par M. G. Lewis (3 pl. lithog.). — F. CHAPUIS et W. EICHHOFF, p. 195, Scolytides recueillis au Japon par M. G. Lewis.

*Association viticole de l'arrondissement de Libourne pour l'étude du Phylloxera et des moyens de le combattre*, 2<sup>e</sup> fasc., 1875.

*Bulletin d'Insectologie agricole*, 1<sup>re</sup> année, n° 2.

H. DE LA BLANCHÈRE, p. 17, Leçons élémentaires d'Insectologie. — P.-G. JOUBERT, p. 19, Les Insectes de la vigne. — E. ROBERT, p. 23, Du Cossus. — A. PILLAIN, p. 28, La chasse aux Insectes nuisibles. — P. 30, Recettes et faits insectologiques.

(1) M. Eugène Simon, Président de la Société, a bien voulu se charger de la rédaction de ce Bulletin, ainsi que de celle de tous les Bulletins bibliographiques de novembre et décembre 1875.

*Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1874, n° 4.*

V. MOTSCHOULSKY (feu), p. 226, Énumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome LXXXI, nos 15 et 16.*

M. GIRARD, GANDOLPHE, F. STÖRMER, A. FAVRE, CARREST, C. RONSIER, p. 626, Communications relatives au Phylloxera. — G. HOLZNER, p. 627, Échantillons de racines de carottes, portant des Pucerons appartenant probablement à une espèce nouvelle. — L. PETIT et GODET, p. 679, Notes sur le Phylloxera.

*Transactions of the Entomological Society of London, année 1875, Part. I et II.*

*Part I.* — A.-G. BUTLER, p. 1, Contributions towards a Knowledge of the Rhopalocera of Australia. — H.-S. GORHAM, p. 11, Descriptions of new species of Endomyzidae. — J.-S. BALY, p. 23, Descriptions of new genera and species of Phytophaga. — F. SMITH, p. 33, pl. 1, Descriptions of new species of Indian Aculeata Hymenoptera collected by G.-R.-J. Rothney. — Id., p. 53, pl. 2, Descriptions of new species of Bees belonging to the genus *Nomia* of Latreille. — C.-O. WATERHOUSE, p. 74, p. 74, pl. 3, On the Lamellicorn Coleoptera of Japan. — Proceedings of the Entomological Society, p. i. — Appendix. W.-A. LEWIS, p. ix, On entomological nomenclature and the rule of priority.

*Part II.* — E. SAUNDERS, p. 117, Synopsis of British Hemiptera-Heteroptera, part I. — S. PARRY, p. 161, Description of a new species of *Prosopocelus*. — C.-O. WATERHOUSE, p. 163, Description of the male of *Alcimus dilatatus* Fairm. — A.-G. BUTLER, p. 165, Description of a new species of Myriapod from the borders of Mongolia. — R. MAC LACHLAN, p. 167, A Sketch of our present Knowledge of the Neuropterous fauna of Japan. — C.-O. WATERHOUSE, p. 191, Descriptions of new Coleoptera from Australia.

Ouvrages divers.

- \* BOUCARD (A.). Monographic list of the Coleoptera of the genus *Plusiotis* of America (From the Proceedings of the Zoological Society, mars 1875). Br. in-8°, 1 pl.
- \* GERVAIS (Paul). Note sur le produit des fouilles poursuivies à Durfort (Gard) par M. P. Cazalis de Fondouce (Extrait du Journal de Zoologie, tome IV, 1875). Br. in-8°. ○
- \* HEWITSON (W.-C.). Exotic Butterflies being illustrations of new species, part 96. Br. in-4°, 3 pl. lithogr. Londres, octobre 1875.
- \* PUTON (Aug.). Catalogue des Hémiptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée, 2<sup>e</sup> édit. Broch. in-8°. Paris, 1875.

---

---

**Séance du 10 Novembre 1875.**

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

*27 membres présents.*

M. Alfred Mauppin, récemment admis, assiste à la séance.

*Décision.* M. Jules de Gaulle écrit que des affaires personnelles ne lui permettant plus de s'occuper aussi régulièrement que cela serait nécessaire de notre Bibliothèque, il prie ses collègues de vouloir bien lui donner un remplaçant.

Sur la proposition de M. L. Reiche, la Société, à l'unanimité des voix, charge M. Berce de suppléer les Archivistes Bibliothécaires jusqu'aux

prochaines nominations annuelles. — M. Berce accepte cette délégation et annonce qu'il sera deux jours par semaine (les mardis et les samedis, de 1 à 4 heures), au local de la Bibliothèque, à la disposition de nos membres.

*Communications.* M. Paul Gervais donne des détails sur les résultats obtenus par l'expédition suédoise du *Proefven*, à la Nouvelle-Zemble, dirigée par M. le professeur Nordenskiöld. Cette expédition, dont on connaît les remarquables succès en ce qui concerne la navigation, ne sera pas moins utile pour les sciences naturelles. M. Hjalmar Théel, de retour à Upsal, a écrit ce qui suit à M. P. Gervais, à la date du 22 octobre dernier :

« Les dragages dont j'étais chargé nous ont fourni une abondante  
 « récolte de Mollusques, de Crustacés et de Vers, qui démontre péremp-  
 « toirement que la vie animale des mers baignant la Nouvelle-Zemble est  
 « identique à celle du Spitzberg. Quelques formes, comme celles des  
 « grands Isopodes, ainsi que quelques Géphyriens, sont cependant les  
 « mêmes que dans la Baltique.

« La faune terrestre est aussi riche en Oiseaux qu'en Insectes, et, parmi  
 « ces derniers, nous avons recueilli une cinquantaine d'espèces dont on  
 « ne connaissait jusqu'à présent que six ou sept. »

— M. L. Reiche dit qu'il lui a été envoyé pour la troisième fois de Saint-Émilion, près de Libourne, des racines de vignes que l'on assurait avoir été fortement attaquées par les Phylloxères. Après un examen attentif, notre collègue a constaté, comme il l'avait déjà fait précédemment, que ces racines ne portaient aucune trace ni de *Phylloxera*, ni d'aucun autre insecte.

Les vignes présentaient tous les caractères attribués à l'atteinte des Phylloxères; il s'y était formé plusieurs centres de ceps flétris évidemment atteints d'une maladie qui se répandait, en rayonnant sur les ceps environnants. Notre collègue croit, en conséquence, qu'il faut attribuer à d'autres causes que le *Phylloxera* la maladie des vignes dont on lui a communiqué les racines.

— M. Édouard Taton présente quelques remarques sur divers Coléoptères qu'il a recueillis dans les Ardennes. Il pense, mais sans en avoir

fait lui-même l'observation, que le *Carabus nodulosus* et le *Dytiscus latissimus* se trouvent dans cette partie de la France.

— Le Révérend Père Belon écrit qu'il a pris cet été à la Sainte-Baume (Var) le *Cryptocephalus pistaciæ* Suffrian, que M. de Marseul, dans sa Monographie du genre, publiée dans l'Abeille, n'avait signalé que comme propre au mont Parnasse (Grèce). Notre collègue en a trouvé deux individus, mâle et femelle, et il croit en avoir vu d'autres dans les collections des entomologistes de Marseille.

— M. L. Fairmaire adresse les diagnoses de trois Coléoptères nouveaux, découverts aux environs de Constantinople par M. Amédée Alléon, qui, après avoir fait connaître les Oiseaux du Bosphore, s'occupe avec beaucoup d'ardeur à réunir les éléments d'un travail analogue sur l'entomologie de cette contrée :

1° *PSAMMODIUS ALLEONIS*. — Long. 4 à 4 1/2 mill. — Oblongus, subparallelus, supra planiusculus, nigro-fuscus, vix nitidus; capite magno, convexiusculo, antice late sinuato, tenuissime punctato, basi fortius; prothorace elytris haud angustiore, lateribus arcuato, angulis posticis cum basi rotundatis, grosse punctato; disco parum dense, lateribus subrugose, utrinque oblique impresso; elytris profunde canaliculatis, intervallis convexis, lævibus, sulcis vix punctatis, usque ad apicem profundis; humeris acute productis, tibiis anticis apice obtuse tridenticulatis.

C'est le plus grand des *Psammodius* d'Europe, remarquable par sa forme parallèle, sa large tête presque lisse et son corselet à forte ponctuation, mais plus fine au bord antérieur.

2° *CURIMUS SUBMACULOSUS*. — Long. 5 mill. — Brevissime ovatus, valde convexus, fuscus, fere opacus, subtiliter dense cinereo-pubescentis, elytrorum intervallis alternatim brunneo et pallido tomentosissimis tessellatis, setis sat longis, apice haud incrassatis sat dense vestitus; capite planato, dense rugoso-punctato; prothorace brevi, basi elytris paulo angustiore, antice valde angustato, ante angulos anticos leviter sinuato et impresso, sat dense punctato, ad latera rugoso; elytris brevissimis subglobosis sat fortiter striatis, striis tenuibus, integris, intervallis subplanis; subtus nigro-fuscus, grosse ac dense punctatus, metasterno asperato; pedibus rugoso-punctatis, tarsis ferrugineis.

(1875)

Bulletin XIII.

Un peu plus grand et plus globuleux que le *Byrrhus murinus*; voisin de *l'insignis*, mais ne présentant pas trois fascies jaunes sur les élytres.

3° LIGNYODES OBLIQUEFASCIATUS. — Long. 4 mill. — Oblongo-ovatus, supra planatus, apice attenuatus, rufo-castaneus, brunneo-ferrugineo dense pubescens, elytris utrinque vita griseo-squamosa, ab humero oblique usque ad medium ducta, et per suturam ad apicem anguste prolongata, prothoracis lateribus griseo-squamosis, capite nigricante, subtus fuscus; prothorace tenuiter dense punctato, antice arcuatim angustato; elytris basi recte truncatis, usque ad apicem attenuatis, apice obtusis, striis levibus, extus obliterated, intervallis tenuissime dense granulosis.

Diffère de *l'enucleator* par les élytres plus atténuées en arrière, le corps plus étroit et les fascies obliques des élytres qui déterminent à la base une grande tache scutellaire brune.

— M. E.-L. Ragonot donne la description d'une nouvelle espèce de Microlépidoptère :

SYMMOCA NIGROMACULELLA, n. sp. — Cette Tinéite a une envergure de 15 millimètres. Ailes supérieures d'un blanc un peu grisâtre, très-légèrement saupoudrées d'écailles d'un roussâtre pâle et traversées par quatre bandes noires formées de taches irrégulières. La première, à la base même, est triangulaire et l'apex se prolonge finement jusqu'au bord interne; la deuxième, avant le milieu de l'aile, est composée d'une tache triangulaire sur le côté et d'une petite tache ronde sur le pli près du bord interne; la troisième, au delà du milieu, est formée de deux taches irrégulières opposées, reliées par un trait droit d'un noir plus foncé; la quatrième, près du bord externe, est nébuleuse, irrégulière, et plus pâle que les autres. La frange est précédée d'une série de points noirs depuis l'angle anal jusque au-dessus de l'apex. La tête est blanche, le corselet blanchâtre avec des écailles d'un gris brunâtre, et les antennes sont d'un brun foncé uniforme.

Elle est voisine de la *signatella* H. S.; mais ses dessins noir foncé très-distincts, tranchant sur le fond pâle, et sa plus grande taille, ne permettent pas de la confondre avec celle-ci. Elle doit avoir bien plus de rapports avec la *quadri-fariella* Mann, que je ne connais que par la description; mais Mann compare son espèce à l'*OEcophora augustella* Hb. comme taille et comme dessin, elle est donc plus petite que *nigromacu-*



*tella*; de plus, l'auteur décrit le fond de l'aile comme étant noir et le thorax gris noir, tandis que dans la nouvelle espèce c'est la couleur blanchâtre qui domine; enfin, la *quadri-fariella* a les antennes annelées de blanc et de noir.

La place de la *nigromaculella* serait entre la *signatella* et la *quadri-fariella* Mann, qu'il faudrait probablement retirer du genre *OEcophora* et placer dans le genre *Symmoca* d'après la description.

M. Manuel d'Oliveira, de Coïmbre (Portugal), a eu l'obligeance de me communiquer l'unique spécimen qu'il a capturé.

— M. H. Lucas lit la note suivante relative au nid d'une Aranéide corticole :

Les portions d'écorce, que je fais passer sous les yeux de la Société, ont été recueillies à Uitenhage (possessions anglaises des côtes méridionales de l'Afrique) sur des arbres servant de bois de construction. Quand on examine ces écorces, rien extérieurement ne fait supposer à la première vue la présence d'une nidification; en effet, il faut y regarder de très-près pour découvrir l'habitation que je vais faire connaître, le constructeur ayant mis tous ses soins à en cacher la présence aux yeux de l'observateur.

Si, avec l'aide d'une loupe, on explore ces écorces, on finit par découvrir, en observant attentivement les larges interstices qui les parcourent, une saillie longitudinale, et quand on touche cette saillie on sent qu'elle cède à la pression qu'on lui fait subir. En poursuivant ces recherches de bas en haut, c'est-à-dire dans le sens de l'aubier, on arrive à la partie antérieure de cette saillie; on découvre alors un obturateur, de forme arrondie, si artistement construit qu'il paraît découpé aux dépens de l'écorce; il est maintenu au moyen d'une charnière faite avec des fils de soie, et clôt d'une manière si hermétique cette habitation tubiforme, pourvue d'une feuillure, que le joint où ces deux parties se rencontrent est très-difficile à apercevoir.

Cette singulière demeure rappelle, par sa forme et la manière dont elle est construite, celles des Araignées maçonnes ou *Trap-door Spiders* des naturalistes anglais; on remarque que l'architecte de cette nidification a profité d'une concavité existant préalablement dans l'écorce qu'il a utilisée et appropriée ensuite à ses besoins.

En effet, lorsqu'on étudie l'intérieur de cette habitation, qui mesure

12 à 15 millimètres de profondeur, on remarque que les parois sont revêtues d'une soie fine, serrée, et quand on sonde cette demeure dans laquelle l'Aranéide se retire et à laquelle elle confie sa progéniture, on s'aperçoit que postérieurement elle est sans ouverture.

Quant à la trappe ou porte, toute sa partie inférieure présente une couche de soie formant un tissu fin et serré, qui permet au propriétaire d'y implanter les griffes de ses tarses, de s'y cramponner et d'opposer une certaine résistance quand on cherche à ouvrir ou à forcer son domicile.

Si on examine extérieurement les parties latérales et postérieure de cette habitation, on voit que la soie qui les revêt est couverte de parcelles d'écorce, très-adhérentes et si habilement disposées et entremêlées avec cette soie, qu'elles rappellent et imitent à s'y méprendre la couleur et la rugosité non-seulement de l'écorce, mais aussi des interstices dans lesquelles ces habitations sont placées.

Je ne connais pas le constructeur de ces curieuses demeures, qui déjà ont été signalées dans le *Gouvernement Gazette d'Uitenhage, Friday, July 30, 1875*; mais comme ces habitations ont une très-grande analogie avec celles construites par les Araignées maçonnes, il pourrait bien se faire que cette Aranéide vint se ranger dans le voisinage des *Nemesia Savigny* et *Cteniza Latreille*. Malheureusement ces nidifications, au nombre de deux exemplaires, étaient inhabitées lorsqu'elles ont été remises à M. H. Milne-Edwards par M. le Guay, commissaire adjoint de la marine, qui les tenait de M. William-James Hall, de Londres. Je ne terminerai cependant pas cette note sans faire remarquer qu'un naturaliste distingué de l'Angleterre, le Rev. O.-P. Cambridge, ayant connu l'habitant constructeur de ces nidifications, l'a décrit et représenté; il a même établi avec cette Aranéide, qu'il range parmi les Théraphoses, une coupe générique nouvelle à laquelle il donne le nom de *Moggridgea*; quant à l'unique espèce qui la représente, il la désigne sous celui de *Dyeri*, In the *Annals and Magazine of Natural History*, n° 95, novembre 1875, série 4, vol. XVI, p. 317, 318, 319, pl. 10, fig. 1 et 2.

— M. E. Simon donne lecture de la note suivante :

Je viens d'examiner une petite collection d'Arachnides que notre collègue M. l'abbé Clair a eu l'obligeance de récolter pour moi aux environs de Constantinople. La plupart des espèces ont été prises dans une forêt de chênes voisine de Constantinople, d'autres viennent des jardins de la ville, un très-petit nombre de la plaine et de la plage.

D'après notre collègue, les Araignées sont peu nombreuses autour de Constantinople, ce qui tient à la nature argileuse du sol qui se durcit extrêmement pendant les sécheresses et à l'absence presque complète de végétation, les herbes et les plantes basses étant constamment rasées par d'innombrables troupeaux.

Quinze espèces se retrouvent aux environs de Paris :

*Ocyale mirabilis* Cl., *Steatoda triangulosa* Wlk., *corollata* L. et *Paykulliana* Wlk., *Synæma globosum* Fabr., *Misumena vatia* Cl., *Hericus Savignyi* E. S., *Xysticus acerbus* Th., *Kochii* Th. et *sabulosus* H., *Drassus lapidicolens* Latr., *Attus chrysops* Poda, *Epeira dromedaria* Wlk. et *Redii* Scl., *Cerastoma cornutum* L.

Sept espèces paraissent communes à toutes les régions méditerranéennes :

*Attus Bresnieri* Lucas, *Steatoda mandibularis* Lucas, *Epeira Circe* Sav., *Oxyptila albinana* E. S., *Thomisus onustus* Wlk., *Lycosa albovittata* Brulé, *Epeira dalmatica* Keys.

Une espèce n'était connue que d'Italie : *Scorpio italicus* Herbst; une espèce était jusqu'ici particulière à la Grèce : *Zacheus mordax* C. K.; une espèce était commune à la Grèce et au midi de l'Italie : *Textrix vestita* C. K.; une autre, commune à la Russie méridionale et à la Hongrie : *Trochosa infernalis* Motsch.

Il me reste un mâle de *Cyrtachenius* sur lequel je ne puis me prononcer en ce moment, et deux Opilionides qui me paraissent nouveaux et dont voici les diagnoses :

1. EGÆNUS SINISTER, sp. nov. — Corpore toto nigro, inermi sublævi, abdominis transversis rimis obsoletis (tribus primis exceptis), tuberculo oculifero humili, inermi, vitta flava ornato, pedum coxis, femoribus, patellis, tibiisque nigris apice albis, metatarsis tarsisque flavis, chelis fortissimis et longis, chelarum articulo primo, pedum-maxillarium femoribus, patellis tibiisque subtus fortiter denticulatis.

Diffère de l'*E. mordax* par l'absence d'épines sur le corps; de l'*ictericus* par la présence de denticulations aux pattes-mâchoires et aux chélicères; du *convexus* par les chélicères beaucoup plus développées et la présence de denticulations au tibia des pattes-mâchoires.

2. EGÆNUS CLAIRI, sp. nov. — Corpore lævi et inermi, cinereo dense

albo-punctato, abdominis dorso linea media albida et duobus seriebus macularum nigricantium notato, pedum femoribus, patellis, tibiisque valde fusco maculatis, abdominis transversis rimis obsoletis (prima excepta), tuberculo oculifero, chelis et pedibus-maxillaribus toto inermibus.

Espèce remarquable par l'absence de denticulations aux chélicères et aux pattes-mâchoires.

*Membre démissionnaire.* M. Paul de l'Orza, de Bordeaux, qui appartenait à la Société depuis 1860, donne sa démission à partir de 1876.

#### OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1875 :

##### Sociétés savantes et publications périodiques.

*Bulletino della Societa entomologica Italiana*, 1875, VII<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3.

F. BAUDI, p. 137, Coleotteri tenebrioniti delle collezioni italiana (suite). — C. RONDANI, p. 166, Species Italicae ordinis Dipteriorum, stirps XXIII (Agromyzinae). — C. ANTONIO, p. 192, Saggio di un Catalogo dei Lepidotteri d'Italia (suite). — VERDIANI-BANDI LUIGI, p. 202, Alcune osservazioni sui costumi della Tentyria grossa (Besser). — P. 205, Rassegna entomologica.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, n<sup>o</sup> 17.

MAX. CORNU, p. 737, Note sur le Phylloxera. — C. LADREY, E. DELFIEU, MAHIEU, L. PETIT, P. AGNOLESI, p. 743, Communications relatives au Phylloxera.

\* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 61.

X. THIRIAT, p. 158, Le Pieris cratægi. — P. 160, Communications.

\* *Société Linnéenne du Nord de la France*, Bulletin mensuel n° 41, 1<sup>er</sup> novembre 1875.

A. LÉNIEZ, p. 353, L'Œstre et sa larve.

---

\* GOZIS (MAURICE DES). Catalogue des Coléoptères de France et de la faune Gallo-Rhénane. Br. in-12. Montluçon, 1875.

---

---

### Séance du 24 Novembre 1875.

Presidence de M. EUGÈNE SIMON.

30 membres présents.

MM. le docteur Grenier, de Bagnères-de-Bigorre, et Lichtenstein, de Montpellier, assistent à la séance.

*Communications.* M. L. Buquet annonce la mort : 1° de M. Aimé Méguelle, qui appartenait à la Société depuis le 27 janvier dernier, et qui est décédé le 12 de ce mois, à l'âge de 46 ans ; 2° de M. le baron Gautier des Cottés, de Paris, qui a longtemps fait partie de la Société.

— M. A. Lèveillé annonce qu'il a reçu des Iles Philippines, de notre collègue M. Baër, un grand nombre d'insectes. Il reviendra sur ce sujet lorsqu'il aura pu déterminer ces insectes.

— M. Elzéar Abeille de Perrin adresse la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère :

ADELOPS SIMONIS, nov. sp. — Long. 1,4 mill. — *Rufo-testaceus*, con-

*vexus, elytris elongatis, postice attenuatis, stria suturali nulla, antennis pedibusque brevibus, thorace elytrisque rugulosis confertissime punctulatis. Tarsis anterioribus in mare valde dilatatis, sed patellam non formantibus.*

Dans un genre où les espèces sont si voisines les unes des autres, je crois que le meilleur moyen de les faire reconnaître consiste à les comparer entre elles. Voici donc en quoi le *Simonis* diffère de tous les *Adelops* français dont la taille se rapproche de la sienne. Celui avec lequel il a le plus de rapport est le *Wollastoni*, dont je ne connais que la femelle. Mais la ponctuation de ce dernier est beaucoup plus forte ; il est marqué d'une strie suturale bien visible et ses antennes sont plus massives ; leur dernier article égale en outre en longueur deux fois le précédent, tandis que chez le *Simonis* il ne l'égalé qu'une fois et demie à peine ; enfin sa pubescence est plus foncée, plus rude et plus fournie, et son corps plus court et plus globuleux. — Chez les *Schiodtei* et *Grenieri*, la ponctuation est tout autre, beaucoup plus fine et formée de strioles transverses nettes et bien accusées. — L'*ovatus* a le corselet beaucoup moins large ; son corps est plus convexe ; enfin les tarses antérieurs du mâle sont à peine plus dilatés que ceux de la femelle. — L'*Aubei* a une strie suturale bien visible ; sa pubescence est si fine et si serrée qu'elle lui donne un aspect pruineux ; enfin ses élytres sont tronquées postérieurement. — Je ne connais pas le *subasperatus* Saulcy, qui doit être bien voisin du mien. Mais, d'après sa description, mon espèce en différerait par deux caractères : d'abord elle n'a point de strie suturale du tout, tandis que le *subasperatus* en présente des traces. Puis M. de Saulcy se sert exactement des mêmes termes pour décrire les tarses antérieurs du mâle que pour ceux du *Schiodtei* ; or, chez ce dernier ces tarses sont sensiblement plus larges que l'extrémité du tibia, ce qui est très-bien exprimé par les mots : *patellam formantibus* ; chez le *Simonis* ces tarses sont à peine aussi larges que le tibia. — Toutes les autres espèces françaises ont une taille supérieure de 2 millimètres, sauf certains exemplaires des *zophosinus* et *Delarouzei* ; mais ces deux espèces rentrent dans le groupe des espèces à articles antennaires plus ou moins allongés.

Découvert par M. Eugène Simon dans des mousses, au Lioran (Cantal), où il cohabite avec les *Catops alpinus* et *rotundicollis*. — Notre collègue M. le docteur Puton avait déjà trouvé au Lioran un exemplaire de cet *Adelops* qui malheureusement a été perdu.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à une larve de Buprestide :

Le *Capnodis tenebrionis* de Linné paraît ne pas être rare dans les Pyrénées-Orientales, particulièrement aux environs de Collioure, où il a été rencontré au mois de juillet dernier en assez grande quantité à l'état de larve et d'insecte parfait par M. Naudin. Suivant ce botaniste distingué, la larve de ce Bupreste cause des dégâts considérables à divers arbres fruitiers, particulièrement aux cerisiers, abricotiers, poiriers, coignassiers, etc. Ces larves, dont je montre plusieurs individus, vivent sous les écorces du bas du tronc de ces diverses essences d'arbres où elles creusent des galeries larges, sinueuses, profondes, dans l'aubier dont elles se nourrissent.

Quand on étudie ces larves, qui sont d'un blanc testacé et qui mesurent en longueur 30 à 35 millimètres environ, on remarque que les mandibules sont noires ainsi que la tête, et que celle-ci, transversale, présente en dessus, postérieurement, deux points rapprochés, grands, arrondis et profondément creusés. Les plaques du prothorax, dont la supérieure est bisillonnée, l'inférieure unisillonnée, sont lisses et d'un jaune ferrugineux. Quant à l'abdomen, au lieu d'être long, étroit et cylindrique, comme chez la plupart des larves de Buprestides, particulièrement celles du *Chalco-phora Mariana* de Linné, il est au contraire large, court et ramassé.

Je ne connais pas la nymphe de cette espèce.

— M. Lichtenstein montre à ses collègues une larve de *Cantharis vesicatoria* à sa troisième mue et conservée dans de l'alcool. Cette larve a été obtenue par notre collègue en nourrissant, sous cloche, des Cantharides qui se sont accouplées et ont pondu en creusant des trous en terre, dans lesquels elles déposaient des paquets de 300 à 400 œufs blancs. Ces œufs ont donné naissance à de petites larves hexapodes très-agiles, noires, avec une ceinture blanche et deux filets au bout de l'abdomen.

Après avoir présenté à ces larves toutes sortes de substances animales ou végétales, notre collègue a réussi à leur faire accepter des œsophages de l'*Apis mellifica* pleins de nectar des fleurs ; sur quelques centaines de larves, trois ont mangé et grossi et se sont transformées en larves blanches molles comme celle qu'il présente à la Société. Arrivées à cette grosseur, les larves s'agitent beaucoup dans les tubes de verre, et, en les

déposant sur la terre, elles se hâtent de s'enfouir pour subir leur dernière transformation.

Malheureusement, obligé d'interrompre ses observations, M. Lichtenstein n'a pu à son retour d'un voyage en Espagne retrouver les deux larves enfouies dans la terre, et ce n'est que l'année prochaine qu'il pourra donner la description complète des métamorphoses si longtemps cherchées de la Cantharide. Le problème lui paraît résolu d'avance, puisqu'il sait comment amener la larve jusqu'au moment de sa mise en coque et qu'il n'y a plus qu'à avoir des vases assez profonds pour que l'insecte puisse trouver sous terre la fraîcheur et l'humidité indispensables aux larves à transformation souterraine.

D'après les données de cet élevage artificiel, les larves de Cantharides doivent se nourrir des œufs et du miel des diverses espèces d'*Halictus*, dont les nids sont si nombreux près des ruisseaux et dans les ravins où croissent les frênes, arbres préférés des Cantharides, et dont il est facile de trouver à la fin du printemps les grosses femelles creusant leurs nids ou déposant leurs œufs.

— Le même membre fait voir également :

1° Les cocons de l'*Ammophila Heydeini*, Hyménoptère fouisseur du groupe des Sphégiens. Il fait remarquer que cet insecte, de 2 1/2 centimètres environ, sort d'une coque qui n'en a pas 1 1/2. Fort intrigué de savoir comment cela se faisait, il a heureusement rencontré une coque dans laquelle la nymphe (déjà colorée) était morte, et a constaté que le pétiole de l'abdomen, formé de deux segments dans le genre *Ammophila*, est replié en Z sous l'abdomen, qui paraît alors être sessile, le troisième segment venant affleurer et presque s'appliquer sur l'écusson.

Cette particularité remarquable, qui n'avait pas encore été décrite, a déjà été observée par M. le docteur Giraud.

2° Un couple d'*Asilus barbarus* pris accouplé à Cette, le 20 septembre.

— M. V. Signoret donne la description d'un Aphidien nouveau auquel il assigne le nom de :

SCHIZONEURA PASSERINII, sp. nov. — Cet insecte vit à tous ses états au collet des racines du peuplier et de préférence en dessous; quelquefois cependant on en trouve le long de la tige, où il est facile de constater sa



présence lorsqu'il a plu et que le tronc mouillé et bruni laisse apparaître l'Aphidien, qui est recouvert d'une masse considérable de mousse laineuse blanche. Il ressemble beaucoup au *Schizoneura lanigera*, dont il diffère par la structure des antennes.

La larve et la mère aptère sont d'un blanc jaunâtre, avec les antennes, les pattes et l'extrémité rostrale brunâtres. Les antennes de la larve de cinq articles, le cinquième le plus long et égalant les deux précédents, le troisième un peu plus long que le deuxième, le quatrième le plus court et ensuite l'article basilaire. Pour la mère aptère, on trouve six articles, dont le sixième le plus long et égalant une fois et demi le cinquième, les quatre précédents presque égaux, le premier ou basilaire gros et le plus court. Le rostre est très-long dans la larve et dépasse les pattes postérieures et intermédiaires dans la mère aptère. A l'extrémité de l'abdomen, on remarque une houppe considérable de matière cotonneuse blanche.

La femelle ailée est noire ; les antennes, les pattes et le rostre sont de même couleur ; le pronotum et l'abdomen sont jaunes. Antennes de six articles : troisième et sixième les plus longs et presque égaux ; au sommet des cinquième et sixième se trouve une petite surface cicatricielle arrondie. Élytres avec quatre nervures : la troisième bifurquée, la quatrième légèrement recourbée ; elles sont toutes fortement enfumées. Les ailes présentent deux nervures prenant naissance assez loin l'une de l'autre sur la nervure radiale ; toutes sont également enfumées.

Espèce trouvée à tous les états, fin octobre, à Clamart, près Paris.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un Aphidien dont il a été plusieurs fois question dans nos bulletins de 1875 : c'est le *Pemphigus Poschingeri* Holzner (Stettin Ent. Zeit., 1874), pour lequel M. Lichtenstein, à cause surtout de son habitat radicole, a voulu créer un nouveau genre ; mais comme tous les caractères énoncés par les auteurs (Hartig, Germ. Zeit., vol. III, 1841, p. 355 ; — Kaltenbach, 1843, p. XI, 111 et 180 ; — Koch, 1857, p. 270 ; — Passerini, Modène, Arch. zool., *Aphidix Italix*, 1863, p. 130 et 193) se rapportent bien à cet insecte, notre collègue pense qu'il faut le maintenir dans le genre *Pemphigus*.

Le *Pemphigus Poschingeri* est remarquable à l'état aptère, soit mère, soit larve, par une sécrétion concrète que l'on voit à chaque lobe latéral des segments du corps et par une série double sur la ligne médiane.

Cette sécrétion ressemble beaucoup, quoique moins abondante, à celle que l'on voit sur les jeunes du genre *Orthezia*.

Les insectes qui viennent d'être communiqués ont été récoltés cette semaine sous leur forme aptère; quant aux individus ailés, ils ont été recueillis autrefois pendant l'été.

M. Lichtenstein dit qu'il maintient son genre *Holzneria*, surtout à cause du pédoncule terminal de l'abdomen, et renvoie ses collègues à ce qu'il en a dit précédemment.

— M. Signoret montre également à la Société divers Phylloxères nouveaux qu'il vient de recevoir de M. Targioni-Tozzetti, et qui sont les *Phylloxera florentina*, *spinulosa* et *Signoreti*.

— M. L. Fairmaire adresse la note qui suit :

Notre excellent collègue M. le docteur Cartereau, qui récolte et observe les Hyménoptères avec un soin et une ardeur qui trouvent malheureusement trop peu d'imitateurs, a bien voulu me communiquer un parasite extrêmement intéressant en ce qu'il vit aux dépens de la larve du Fourmilion.

Ce dernier insecte est fort rare aux environs de Bar-sur-Seine, où les terrains sablonneux existent à peine; mais M. le docteur Cartereau avait rapporté de Dontilly, près de Donnemarie, un certain nombre de larves qu'il élevait dans des pots de fleurs en leur donnant une nourriture appropriée. Ces larves s'étant métamorphosées, notre collègue recueillit les cocons, et ne fut pas peu surpris en voyant éclore au printemps, non pas des *Myrmeleo*, mais de jolis Chalcidites noirs.

Comment ces parasites parviennent-ils à piquer les larves de Fourmilions, si fortement armées et si bien dissimulées sous le sable? C'est un point à éclaircir; mais le résultat est positif; c'est une espèce du genre *Halticella*, qui ne paraît pas connue.

En voici le signalement succinct :

HALTICELLA MYRMELEONIS. — Long. 2 à 3 mill. — *Nigra, nitida, genubus, tibiis apice tarsisque pallide fulvis, his apice extremo nigris, capite fere lævi, summo leviter sulcatulo, thorace scutelloque grosse punctatis, disco paulo minus, abdomine paulo compresso, subcylindrico-conico,*

*fere lævi, lateribus et subtus breviter fulvi-setuloso, femoribus anticis validiusculis, posticis crassis, compressis, tibiis posticis obsolete arcuatis, antennis geniculatis, ad marginem oris superiorem insertis.*

— M. E.-L. Ragonot lit la description qui suit d'une nouvelle espèce de Microlépidoptère propre à la faune française :

**OEDEMATOPHORUS CONSTANTI**, nov. sp. — Ce bel insecte a une envergure de 28 millimètres. — Très-voisin du *lithodactylus*, il en diffère par la forme des ailes, qui sont plus allongées, avec l'apex plus prolongé et aigu; le bord externe forme une ligne régulière non interrompue, comme dans le *lithodactylus*, par l'apex du lobe inférieur. Il en diffère en outre par sa couleur plus uniforme, moins grise, avec des dessins moins distincts; il n'a pas d'écaillés blanches sur la côte et la frange au bord externe du lobe inférieur n'est pas blanche. Le dessous des ailes est d'un brun uniforme seulement blanchâtre sur la côte, tandis que, dans le *lithodactylus*, la frange est tachetée distinctement de blanc et de brun noirâtre. Enfin les bouquets de poils des tibias, dans le *lithodactylus*, sont bien plus épais et plus foncés, surtout ceux des pattes du milieu, et les pattes postérieures ont les bouts des articles très-distinctement annelés de brun foncé, tandis que dans le *Constanti* ces pattes sont pâles et sans anneaux.

Le *giganteus* Mann diffère du *Constanti* par sa plus grande taille (31 mill.), par ses ailes plus étroites, par sa couleur uniforme d'un brun ocracé très-clair, sans aucun mélange de gris, sans dessins et presque sans atomes plus foncés. De plus, l'abdomen n'a pas de trace de taches, tandis que les tibias sont presque aussi distinctement marqués que dans le *lithodactylus*. Enfin le *giganteus* n'a aucune trace de tache foncée sur la côte, soit en dessus, soit en dessous. Pour le reste, le dessous des ailes ressemble à celui du *Constanti*, mais il est plus pâle.

Le *Constanti* est peu variable. J'en ai élevé huit spécimens de chenilles qui m'ont été obligeamment adressées par M. Constant. Elles vivent sur l'*Inula montana*, et, faute de cette plante, je les ai nourries avec les *Inula conyza*, *hellenium* et *Vaillantii*; mais elles n'ont pas touché à la *Pulicaria (Inula) dysenterica*.

C'est avec beaucoup de plaisir que je dédie cette espèce à notre estimé collègue d'Autun.

— M. le docteur Al. Laboulbène annonce à la Société qu'il a, cette

année, comme les précédentes, recueilli un grand nombre d'insectes qui vivent dans les tiges sèches de la Ronce. Notre collègue en donnera la liste, après avoir comparé ces insectes à ceux que M. le docteur Giraud a déjà étudiés avec tant de soin.

— Le même membre montre un flacon rempli de plusieurs milliers d'une petite Muscide jaune, tachée de noir, et qui appartient au genre *Chlorops*. Notre collègue dit que cette espèce a été rencontrée au nombre de plusieurs millions dans un grenier de la ville de Laval (Mayenne). M. Laboulbène rappelle les travaux de Guérin-Méneville et d'Herpin sur le même sujet, et cite les rassemblements considérables de Mouches de ce genre pendant l'automne et l'hiver. L'espèce actuelle est le *Chlorops læta* de Meigen; c'est la même que M. Waga a signalée en quantités innombrables aux environs de Varsovie.

— M. E. Simon lit la note suivante :

Notre collègue M. Abeille de Perrin m'a envoyé tout récemment quelques Arachnides pris par lui dans une grotte située près du village des Baux, à 20 kilomètres d'Arles; voici la liste des espèces :

*Nesticus cellulanus* et *Tegenaria domestica*, espèces qui ne sont pas particulières à la faune des grottes; un *Eschatocephalus*, Ixodide parasite des *Rhinolophus*, et enfin deux petits *Cheliferidæ* du groupe des *Obisinae*, qui présentent un intérêt tout particulier. — Ces *Cheliferidæ*, en effet, sont complètement aveugles et rentrent dans le genre *Blothrus*; mais, tandis que les deux *Blothrus* connus jusqu'ici se rapprochent des *Obisium* par la forme de leur céphalothorax, l'espèce de la grotte des Baux ressemble tout à fait à un *Chthonius* par son céphalothorax très-large en avant et rétréci en arrière; ses pattes sont plus longues que chez les *Chthonius* oculés, elles sont néanmoins beaucoup plus courtes que chez les vrais *Blothrus*.

BLOTHRUS CEPHALOTES, sp. nov. — Long. 3 mill. — Testacé, avec les chélicères et les doigts des pattes-mâchoires teintés de fauve-rouge. Céphalothorax très-lisse, parsemé de soies noires assez courtes, d'un quart seulement plus long que large, un peu convexe sur les côtés dans la première moitié, graduellement rétréci dans la seconde, comme chez les *Chthonius*. Abdomen de forme normale, sans soies postérieures très-développées. Pattes grêles, beaucoup plus courtes que chez les *B. Abeillei*

et *spelæus*, pourvues de soies très-fines et assez longues. Chélicères très-robustes, très-finement chagrinées, presque aussi longues que le céphalothorax; en dessus, la tige au moins aussi longue que le doigt fixe. Fémur des pattes-mâchoires lisse, grêle, presque parallèle, cependant légèrement convexe en dessus dans la seconde moitié; tibia au moins trois fois plus court; main plus longue que le fémur, partie large régulièrement ovale, lisse; doigts au moins d'un tiers plus longs, grêles, droits, égaux.

Deux exemplaires trouvés par M. Abeille de Perrin dans un endroit humide de la grotte des Baux (Bouches-du-Rhône).

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

- \* *Association viticole de l'arrondissement de Libourne pour l'étude du Phylloxera et des moyens de le combattre*, 3<sup>e</sup> fasc., 1875.
- \* *Atti della Società Veneto-Trentina di Scienze naturali*, Padova, octobre 1875.

G. CANESTRINI, p. 4, Intorno ai Chernetidi ed Opilionidi della Calabria. — ID., p. 13, Intorno alla fauna del Trentino. — F. FANZAGO, p. 44, Miriapodi della Calabria. — P. 149, Alcune nuove specie di Miriapodi.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. LXXXI, 1875, n<sup>os</sup> 12, 18, 19 et 20.

AUBERGIER, p. 785, Note sur le Phylloxera. — DUCLAUX, p. 829, Note sur le Phylloxera. — J. BOLL, A. MORNARD, DE VINANT, p. 832, Communications sur le même sujet. — BOGGIO, p. 883, Note sur le Phylloxera.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique,*  
2<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 16 et 17, 1875.

N<sup>o</sup> 16. — CAPRONNIER, Préparation des chenilles.

N<sup>o</sup> 17. — CHAPUIS, p. 4, Diagnoses de Cryptocéphalides inédits appartenant à la faune de l'Australie (suite).

Ouvrages divers.

- \* GIRARD (M.). Les découvertes récentes sur le Phylloxera. Br. in-8°. (Extrait du Bulletin de la Société des Agriculteurs de France).
  - \* JOLY (N.) et JOLY (E.). Nouvelles recherches tendant à établir que le prétendu Crustacé décrit par Latreille sous le nom de Proso-pistoma, est un véritable Insecte de la tribu des Éphémérines. Br. in-8°, 1 pl. lithogr. (Extrait de la Revue des Science naturelles, t. IV, 1875).
  - \* RAFFRAY (A.). Voyage en Abyssinie, à Zanzibar et au pays des Ouani-ka. Br. in-8°. (Extrait du Bulletin de la Société de Géographie, septembre 1875).
  - \* RASPAIL (X.). Mémoire sur les premiers états de l'Hépiale louverette. Br. in-8°, 1 pl. gr.
- 
-

## Séance du 8 Décembre 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

29 membres présents.

**Communications.** M. Alfred Mauppin communique l'observation suivante :

Le *Cnemidotus rotundatus* semblerait, d'après la Faune entomologique de MM. Léon Fairmaire et Al. Laboulbène, p. 218, et d'après les autres ouvrages sur le même sujet, ne devoir se trouver que dans la France méridionale. Cependant j'en ai pêché une vingtaine d'exemplaires, les 5, 12 et 17 novembre dernier, à l'île Saint-Germain, au Bas-Meudon (Seine-et-Oise), dans de petites mares provenant du débordement de la Seine. J'en montre plusieurs à mes collègues.

M. de Marseul ajoute que cet Hydrocanthare a aussi été indiqué comme ayant été trouvé auprès du Mans (Sarthe).

— M. Elzéar Abeille de Perrin adresse une note sur une espèce de Carabique :

M. de la Brûlerie, dans ses notes très-savantes sur les Carabiques syriens, réunit définitivement le *Dromius maurus* au *glabratus*, en déclarant que cette espèce est extrêmement variable pour la forme de la tête, du corselet et des élytres; ce qui est très-exact. Mais alors beaucoup d'entomologistes seront embarrassés pour séparer de cette espèce le *truncatellus*, que l'on s'accorde généralement à caractériser surtout par la forme du corselet. Je crois donc utile d'ajouter que l'on reconnaîtra sûrement les mâles des deux espèces aux signes fournis par la sculpture du dernier segment abdominal, qui, inégal et fovéolé chez le *glabratus* dans toutes ses variations, et c'est là une preuve de son unité spécifique, est égal chez le *truncatellus*, et muni, en outre, caractère très-curieux et insolite, d'une plaque triangulaire présentant l'apparence d'une râpe grossière.

— M. H. Lucas envoie une note relative à une larve de Coléoptère :

Les larves que je mets, écrit-il, sous les yeux de la Société, égalent en longueur 55 millimètres et mesurent 5 millimètres dans leur plus grande largeur. Elles sont brillantes, d'un jaune rougeâtre assez vif, lisses, à derme dur, coriace et très-résistant au toucher. En étudiant ces larves singulières, je crus d'abord qu'elles appartenaient à la famille des Mélasomes, car par leur forme elles rappellent à un haut degré plusieurs larves de cette famille; mais un examen attentif ainsi que des recherches faites à ce sujet me démontrèrent que j'étais dans l'erreur, et je me suis assuré que ces larves avaient été décrites et figurées comme étant celles du *Cebrio gigas*, d'abord par M. Lefébure de Cerisy, Revue et Magasin de Zoologie, p. 87, 214, pl. 7, fig. 1 à 15, 1853, et ensuite par MM. Chapuis et Candèze dans leur Catalogue des larves de Coléoptères, p. 148, pl. 5, fig. 4, 1853.

Les deux larves, en parfait état de conservation, qui font le sujet de cette note, ont été rencontrées dans les Pyrénées-Orientales, aux environs de Collioure, par M. Naudin. C'est dans la terre humide, à une assez grande profondeur, au pied d'un arbre, qu'elles ont été trouvées. Ces conditions semblent démontrer que ces larves se nourrissent du chevelu des racines.

M. Lichtenstein confirme les remarques qui viennent d'être présentées, et dit qu'il a souvent trouvé, dans le Midi de la France, des larves du *Cebrio gigas* dans des conditions analogues.

— M. Lichtenstein dit quelques mots sur deux Hyménoptères assez rares et qu'il met sous les yeux de ses collègues; ce sont les *Celonites abbreviatus* Villers (1789) et *Celonites Fischeri* Spinola (Ann. Soc. ent., 1838), décrits par Lepeletier sous les noms de *Celonites apiformis* Panzer et *C. afer* Lep. :

Le groupe des Masariens, auquel appartiennent ces deux insectes, n'a pas encore sa place bien arrêtée dans le classement des Hyménoptères en familles naturelles. Les auteurs les plus récents : MM. H. Lucas et H. de Saussure, le mettent dans les Euméniens, en tête des Guêpes solitaires. Nos anciens collègues se rappelleront encore les discussions qui s'élevèrent sur le nombre des articles des antennes du seul exemplaire de *Masaris vespiformis* que possède le Muséum, discussions qui amenèrent



même la nomination d'une commission spéciale chargée d'éclaircir ce point délicat.

Notre regretté collègue Dours croyait ces insectes parasites des *Scolia*, et écrivait en 1851 à M. de Saussure (Études sur les Vespides, III, n° 37) : « J'ai vu le *Celonites Fischeri* entrer et sortir des nids de la *Scolia bifasciata*.... » Plus loin il dit « avoir trouvé des *Celonites* éclos sous une cloche où il avait mis des coques de *Scolia*. »

Ces observations ne sont pas d'accord avec les miennes ; d'abord il y a erreur évidente à parler des nids d'une *Scolia*, puisque ce genre, parasite des larves de Lamellicornes, ne fait point de nid, mais fixe simplement un œuf sur la larve de Coléoptère qu'elle va trouver sous terre (voir Lepeletier et Passerini). Ensuite, j'ai déjà montré à la Société, en 1869, le nid du *Celonites abbreviatus* artistement fait en mortier et ayant la forme d'un petit boudin avec les cellules accolées bout à bout.

Cette année-ci j'ai encore obtenu l'éclosion du *Celonites Fischeri*, considéré jusqu'à ce jour comme insecte africain et qu'il faut inscrire aussi comme du Midi de la France. Son nid est formé, comme celui de son congénère, d'un petit cylindre en mortier très-fin, d'un centimètre à un centimètre et demi de long ; mais au lieu d'être placées bout à bout contre une tige sèche comme chez l'*abbreviatus*, les cellules sont accolées contre une pierre parallèlement l'une à l'autre en forme de tuyaux d'orgue. Avant de sortir de leur nid, ces insectes ont les ailes très-bizarrement placées ; elles passent dans l'échancrure entre le thorax et l'abdomen et sont appliquées contre le ventre. A l'état de liberté et quand ils veulent se reposer, les *Celonites* font aussi prendre cette position aux mêmes organes et leur corps se plie en anneau autour d'une tige.

Pour moi, ce sont des Mellifères, au moins le genre *Celonites*, et leur place serait à côté des *Anthidium*, auxquels ils ressemblent beaucoup pour la couleur et les dentelures de l'anüs chez les mâles. J'attendrai pourtant qu'on sache quelque chose des mœurs des genres voisins : *Masaris*, *Ceramius*, *Jugurtha*, pour me prononcer définitivement.

Je m'abstiens des descriptions, celles de MM. H. Lucas et de Saussure étant excellentes. Notre collègue M. H. Lucas ne connaissait pas le mâle du *Celonites Fischeri* quand il publia son Exploration de l'Algérie ; les insectes que je fais circuler sont l'un et l'autre de ce sexe.

— Le même membre dit avoir envoyé à M. Tischbein, à Eutin, pour

leur détermination, deux grands Ichneumoniens, qui sont de très-utiles auxiliaires contre les *Coræbus bifasciatus* Lin., ces ravageurs des taillis de chênes verts (*Quercus ilex*) dans le Midi. L'un de ces Ichneumoniens paraît être l'*Echthrus lancifer* de Gravenhorst, sauf pourtant quelques nuances différentes dans la coloration; l'autre est un *Ephialtes*, probablement nouveau.

— M. Jules Künckel fait la communication suivante sur les Lépidoptères à trompe perforante :

Dans un voyage en France, fait en 1869, notre compatriote M. Thozet, établi à Rokampton (Australie), m'avait raconté que certains Lépidoptères du genre *Ophideres* perçaient les oranges pour en sucer le suc. Ce récit me parut imaginaire, les papillons ayant la réputation d'avoir une trompe flexible, sans rigidité, qui leur donne seulement la faculté de humer des matières fluides. Un article anonyme publié dans un journal de Rockampton ayant appelé de nouveau mon attention sur les ravages que cause l'*O. Fullonica* L. aux plantations d'orangers, j'examinai cet insecte et je fus extrêmement surpris de découvrir qu'ils possédaient une trompe rigide, véritable tarière capable de transpercer les enveloppes les plus résistantes et les plus épaisses; procédant à la fois de la lance barbelée, du foret et de la râpe, elle peut inciser, tarauder, arracher, tout en permettant aux liquides de passer sans obstacle.

J'ai étudié tous les représentants du genre *Ophideres*, et j'ai reconnu que les *O. Fullonica* L., *Imperator*, Bd., *Materna* L., *Salaminia* Cram., *Procus* Cram., *scabellum* Guenée, *collusoria* Cram., avaient la trompe en forme de tarière. Le caractère tiré de la structure de la trompe, caractère que le créateur du genre *Ophideres*, M. Boisduval, et l'auteur de la Monographie des Noctuérites, M. Guenée, n'ont point reconnu, acquiert par conséquent une grande valeur et vient s'ajouter aux caractères fournis par la disposition et la forme des palpes.

Les *Ophideres* habitent les régions intertropicales de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et même de l'Amérique, et si l'*O. Fullonica* s'attaque aux oranges au point de causer des dégâts considérables, il est certain que les autres espèces peuvent commettre des méfaits aussi graves, et je ne mets pas en doute qu'ils perforent non-seulement les oranges, mais aussi d'autres fruits des tropiques. Cependant il est un point sur lequel j'appellerai l'attention. Par une coïncidence des plus étranges, le vêtement de

ces papillons porte des teintes en harmonie avec la couleur des oranges : leurs ailes inférieures et leur abdomen sont du plus beau jaune-orange. N'y a-t-il pas là un remarquable exemple de mimétisme ?

— M. P. Mabille fait la remarque suivante :

Parmi les livres offerts à la Société à la séance dernière, j'ai vu avec plaisir un travail très-complet de M. X. Raspail sur l'*Hepialus lupulinus*, et accompagné d'une bonne planche. L'auteur dit que la chenille qu'il décrit était inconnue, cela est vrai si l'on ne consulte que les travaux faits en France ; mais il y a longtemps que Freyer a publié, dans ses *Neuere bei-trage*, l'*Hep. lupulinus* ; c'est la planche 122. L'ouvrage n'est peut-être pas très-répandu, et cependant il est excellent et contient au moins un bon tiers de ce que les iconographies récentes nous donnent comme inédit. Freyer représente l'*Hep. lupulinus* mâle et femelle, la chenille, une chrysalide entière et une deuxième engagée dans une loge de soie blanche. J'ai élevé cette espèce à Carcassonne, ainsi que l'*hectus*, en 1869. Les remarques de M. Raspail sont fort justes et très-exactes.

M. Th. Goossens ajoute que depuis longtemps il trouve aux environs de Paris, principalement au mois de février, la chenille de ce Lépidoptère, qui disparaît dès le milieu de mars.

C'est dans des terrains arides, n'ayant pas été défoncés depuis plusieurs années, que cette chenille se rencontre, souvent abondamment, dans les racines des Graminées sauvages, dont elle se nourrit exclusivement. En effet, la chenille de l'*Hepialus lupulinus* ne s'attaque nullement aux plantes cultivées, qui sont parfois détruites par l'*H. humuli*.

— M. Gaschet, de Bordeaux, adresse la description et la figure : 1° d'une espèce de *Dicranura* qu'il croit nouvelle, et 2° d'une variété du *Liparis dispar*, qui se trouve constamment sur un point de la ville qu'il habite.

Les types de ces Lépidoptères, sur la demande de notre collègue, sont soumis à l'examen de M. P. Mabille.

— M. P. Mabille donne quelques diagnoses d'Hespériens ; diagnoses tirées de mémoires déjà présentés à la Société :

1. THYMELE ALBIMARGO, nov. sp. — *Fusco niger* ; *alis anticis fascia alba*

et punctis tribus costalibus ad apicem hyalino-albis. Alis inferioribus margine exteriori et caudis brevibus albis. Subtus alis rufescenti nigris : margine exteriori posticarum anguste albo, caudarum basi nigra eodemque margine ad apicem litura nigra, marginali distincto. Limbo duabus strigis nigrioribus ad margines utrinque evanidis.

Panama. Colombia ?

Proximus *Th. brachio* Hubn.

2. *SCELOTHRIX CARTHAMI*, var. *valesiaca*. — *Statura magna. Differt a S. carthami et ejus varietatibus pagina superiori alarum magis fusca, fere nigra, nunquam cinereo adpersa, punctis albis majoribus, magis quadratis. Pagina inferiori quæ in quatuor alis est magis fusca, vel griseo-fusca, nunquam ad margines albescens. Æquat fere magnitudine S. giganteum Bremeri.*

Ex Helvetia.

3. *SCELOTHRIX TRISIGNATUS*, nov. sp. — *Paulo major S. maculato Brem. aut S. rurali Bdv. quibus simillimus, propior tamen S. maculato. Differt ab eisdem et omnibus aliis posticis quæ subtus griseæ sunt et tribus fasciis nigris divisæ, transversis, sinuosis. Una punctiformi ad basim, alia in medio disco, maculari et tertia marginem versus angulata. Margo abdominalis cinerascit.*

Chili, Valparaiso.

*S. americanum* Bl. esse credideram sed ex figura multum diversus est.

4. *SCELOTHRIX ZONA*, nov. sp. — *Subsimilis S. maculato Brem. alis fusco-nigris; anticis cum duabus lineis punctorum alborum, altera in disco 4 puncta præferens, quorum duo superiora geminata; eorum alterum ad costam minimum, alterum in cellula majus cum macula nigra anterieus albo circumdata junctum; altera autem linea novem punctorum, quorum medium minus. Alis posticis concoloribus cum 2 maculis albis elongatis in media ala. Fimbria albida vix intersecta. Alis anticis subtus concoloribus margine albescenti, basi et costæ dimidio cinerascitibus. Posticis basi usque ad medium albescenti cum macula punctum album parvum claudenti ad marginem superiorem; zona nigra margini exteriori parallela vel fascia sat lata. Margo ipse griseus. In disco fascia alba fere translucida puncta paginæ superioris referens.*

Ex Asia centrali ad orientem; Peking ?

5. CYCLOPIDES HOWA, nov. sp. — *Alis fusco nigris; anticis punctis 5, duobus in cellula geminatis, duobus quorum superius minimum, in ramis nervi medii, hyalino-lutescentibus; uno ad marginem internum aurantiaco. Alis posticis rotundatis fusco-nigris, macula aurantiaca in limbo et striga fulva vix conspicua ad marginem abdominalem. Alis anticis subtus griseo rufis basi et limbo nigris, cum eisdem maculis sed ea quæ aurantiacam refert, latiori, elongata alba. Posticis griseo fuscis cum umbra obscuriori in disco. Fimbria posticorum fulva.*

Madagascar : ex interiori parte insulæ.

*Nominations.* La Société procède à la nomination des neuf membres devant faire partie de la Commission du Prix Dollfus pour 1875. Sont élus membres de cette Commission : MM. Desmarest, Goossens, Grouvelle, Künckel, Laboulbène, Léveillé, Poujade, Ragonot et Régimbart.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Boston Society of Natural History (Occasional papers, II), 1875.*

The Spiders of the United-States; a collection of the Arachnological writings of N.-M. Hentz, edited by E. Burgess, with notes and descriptions by J.-H. Emerton.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome LXXXI, n<sup>os</sup> 21 et 22.*

MAX. CORNU, p. 960, Note sur la formation, la structure et la décomposition des renflements déterminés sur la vigne par le Phylloxera. — VILLEDIEU, ROLET, p. 956, Notes sur le Phylloxera. — MEGNIN, p. 1058, Sur certains détails anatomiques que présentent l'espèce *Sarcoptes scabiei* et ses nombreuses variétés.

- \* *Entomologist's monthly Magazine (The)*, vol. XII, n° 139, décembre 1875.

E.-C. RYE, p. 149, Notes on Anisotomidæ, with descriptions of three new species (from Scotland, Siberia and Algiers) (suite n° 2). — W.-C. HEWITSON, p. 153, Notes on butterflies from Bolivia, with descriptions of two new species. — E. SUNDERS, p. 154, British Hemiptera; descriptions of *Sehirus picipes*, a new British species. — J.-W. DOUGLAS, p. 154, British Hemiptera; an additional species.

Notes. — WOLLASTON, p. 154, Notes on insects at S<sup>t</sup>-Helena. — F. SMITH, p. 156, On the capture of a south American wasp near Liverpool. — J.-W. DOUGLAS, p. 157, Note on the habitat of *Typhlocyba aurovittata*. — H. ULLYETT, p. 157, *Sphinx convolvuli* and *Dianthæcia albimacula* at Folkestone. — H. CREWE, p. 157, On the habits of the larvæ of *Eupithecia togata*. — C.-G. BARRETT, p. 158, On *Ebulea stachydalis*, a *Pyralis* new to Britain. — W. BUCKLER, p. 160, On the larva and habits of *Paraponyx stratiolatis*. — W.-C. BOYD, p. 163, On *Xysmatodema melanella* and the case of its larva. — J.-B. HODGKINSON, p. 164, *Coleophora fuscocuprella*. — H.-T. STANTON, p. 164, *Coleophora conyzæ*, a new British species. — P. 164, Entomological Society of London. — P. 165, Haggerston entomological Society. — P. 166, South London entomological Society. — P. 167 (Review), Catalogue des Hémiptères, etc., du docteur Puton.

J. SCOTT, p. 163, On certain British Hemiptera-Homptera (*Athyasanus*) (suite).

- \* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 6<sup>e</sup> année, n° 62, décembre 1875.

P. MABILLE, p. 13, Un problème à résoudre; mœurs des Hespériens. — M. VALLÉE, p. 16, L'Argyronète.

Communications. — P. 18, Une chasse chez soi. — Chasse dans les rues des villes. — *Amphimallus fuscus*. — P. 21, Expédition scientifique à la Nouvelle-Zemble. — *Bibliographie*, p. 23.

*Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, Séance publique. 1874-1875.* ○

*Proceedings of the Zoological Society of London, 1875, part II et III.*

A. BOUCARD, p. 117, pl. XXIII, Monographic list of the Coleoptera of the genus *Plusiotis* of America, north of Panama, with descriptions of several new species. — T. THORELL, p. 130, pl. XXV, On some Spiders from New-Caledonia, Madagascar and Reunion. — O.-P. CAMBRIDGE, p. 190, pl. XXVII, XXVIII et XXIX, On some new species of *Erigone*, part I. — A.-G. BUTLER, p. 238, pl. XXXVI et XXXVII, Descriptions of new species of Sphingidæ. — G. STEWARDSON BRADY, p. 301, pl. XLI et XLII, A Review of the British marine mites, with descriptions of some new species. — O.-P. CAMBRIDGE, p. 323, pl. XLIV, On some new species of *Erigone*, part II. — A.-G. BUTLER, p. 391, Descriptions of several new species of Indian Heterocerous Lepidoptera. — O.-P. CAMBRIDGE, p. 393, pl. LXVI, On some new species of *Erigone* from North America. — H. DRUCE, p. 406, A list of the collection of Diurnal Lepidoptera made by M' J.-J. Monteiro in Angola, with descriptions of some new species.

*Revised list of the vertebrated animals now or lately living in the Gardens of the Zoological Society of London (Supplément). Br. in-8°. ☉*

*Société Linnéenne du Nord de la France, 4<sup>e</sup> année, Bulletin mensuel, n° 42, décembre 1875.*

A. LÉNIEZ, p. 363, L'Œstre et sa larve (suite).

*Transactions of the Zoological Society of London, vol. IX, part 4, 1875. ☉*

**Ouvrages divers.**

\* CARRIÈRE (E.-A.). L'Insecte destructeur des Oranges. (Note contenue dans le n° 22 de la Revue horticole, 1875.) — Offert par M. J. Künckel.

- \* KÜNCKEL (J.). Les Lépidoptères à trompe perforante, destructeurs des Oranges (Ophidères). Br. in-4°. (Extrait des Comptes rendus de l'Académie des Sciences.)
- \* LEFÈVRE (E.). Monographie des espèces européennes du genre *Colaspidema*. Br. in-8°, 1 pl. noire. (Extrait des Annales de la Société entomologique de France.)
- \* ID. Descriptions d'Eumolpides nouveaux ou peu connus, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mémoires. Br. in-8°. (Extrait de la Revue et Magasin de Zoologie.)
- \* PREUDHOMME DE BORRE (A.). La possibilité de la naturalisation de la *Leptinotarsa decemlineata*, examinée au point de vue de la concurrence vitale. Br. in-8°. (Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique, t. XVIII, 1875.)

---

### Séance du 22 Décembre 1875.

Présidence de M. EUGÈNE SIMON.

35 membres présents.

M. le docteur Candèze, de Liège (Belgique) assiste à la séance.

*Lectures.* M. J. Lichtenstein présente, de la part de notre collègue M. Graëlls, de Madrid, un manuscrit intitulé : Histoire du Puceron de la carotte, et observations critiques sur le *Phylloxera quercus* de Fonscolombe, observations qui peuvent s'appliquer au *Phylloxera vastatrix*.

Ce travail, écrit en espagnol, mais que notre collègue de Montpellier propose de traduire en français, contient l'histoire d'un Aphidien souterrain qui attaque en Espagne les racines de la carotte ; M. Graëlls, qui le croit nouveau, l'appelle *Aphis carotæ*. Il a étudié avec soin ses métamorphoses et il fait ressortir les rapports biologiques de cet insecte avec le *Phylloxera*.



M. Graëlls passe ensuite à des remarques très-intéressantes sur les Phylloxères des chênes de l'Espagne, où il en trouve partout sur les *Quercus toza*, *lusitanica*, *pedunculata*, *sessiliflora*, *ilex*, *suber*, *cerris* et *brutia*. Il ne croit pas à la nécessité des migrations, ayant vu des insectes ailés déposer les enveloppes renfermant les insectes sexués sur la feuille même où ils avaient vécu comme aptère et nymphe. Il insiste par contre sur la diversité de structure de la coque de l'œuf et de l'enveloppe d'où sortent les individus sexués, qu'il serait porté plutôt à appeler *pupe* qu'*œuf*.

Sans réclamer de tour de faveur pour ce mémoire, M. Lichtenstein prie ses collègues d'accepter avec bienveillance l'ouvrage que présente à la Société un de ses membres les plus anciens qui, dans sa verte vieillesse, poursuit sans relâche, comme son ami et contemporain M. Édouard Perris, ses savantes recherches.

— M. Jacques Bigot communique une nouvelle suite à ses Diptères nouveaux ou peu connus :

Dans ce mémoire, l'auteur : 1° s'occupe du genre *Ocyptera*, dont il décrit sept espèces nouvelles (*O. trinacrina*, de Sicile; *californica*, de Californie; *fuscipennis*, également de la Californie; *binotata*, de Baltimore; *obscura*, du Brésil; *apicalis*, du Chili, et *tristis*, d'Australie); et 2° présente des remarques : sur une *Laphria* femelle que Macquart rapporte à la même espèce que la *posticata* mâle de Say; et sur la *Volucella erecta* Walker, qui appartient réellement au genre *Eristalis*.

*Communications.* M. L. Fairmaire offre à la Société une nouvelle édition de sa Faune élémentaire des Coléoptères de France, et demande que cet ouvrage soit porté au nombre de ceux présentés pour le Prix Dollfus. — Cette lettre est renvoyée à la Commission du Prix pour 1875.

— M. P. Mabille dit qu'il a examiné la *Dicranura* envoyée par notre collègue M. Gaschet, de Bordeaux. L'étude anatomique du mâle ne présentant aucune différence spécifique sensible, M. Mabille ne croit point qu'il y ait là une espèce à séparer de la *vinula* d'Europe; il y a lieu de penser que c'est une race un peu plus grise et un peu plus terne, différant à peine des individus du Midi et d'Espagne. Quant à la chenille, M. Mabille présente à la Société deux exemplaires empruntés à la collection de M. Goossens, et qui sont identiques à la figure adressée par notre collègue de Bordeaux. Le brun et le vert se trouvent en effet aussi communément

l'un que l'autre chez la chenille de *vinula* et ne peuvent servir à établir des caractères spécifiques.

Quant au *Liparis*, il semble former une race à part, qu'il est peut-être bon de désigner par un nom, et M. Mabilie se propose de revenir sur ce sujet quand il aura mieux examiné les individus et qu'il les aura comparés avec quelques variétés remarquables et déjà connues.

— M. Lichtenstein rappelle à ses collègues que, dans l'une des séances de l'hiver dernier, il fut question de l'époque d'apparition du *Vesperus Xatarti*, qu'il avait élevé et trouvé ensuite en liberté dès la fin de novembre, tandis que quelques-uns de nos collègues assuraient que cet insecte n'apparaissait qu'en février.

Quelque peu important que soit au fond ce débat, auquel le journal *l'Abeille* ouvrit aussi ses colonnes, comme il s'agit d'un insecte nuisible et facile à détruire à cause de sa taille si on le fait ramasser au bon moment, j'ai voulu m'assurer du fait et j'ai prié un de mes amis de Collioure de chercher ce Coléoptère.

Ce matin j'en ai reçu neuf exemplaires morts, pris le 8 de ce mois, et parmi eux quatre femelles dans un état de gestation très-avancé, ce qui prouve qu'elles ont dû naître et être fécondées vers les premiers jours de décembre. Avec elles j'ai reçu deux mâles vivants, quoique évidemment très-fatigués du voyage, ce qui prouve d'une manière irréfutable qu'en Roussillon comme en Aragon il faut, déjà au mois de décembre, surveiller les éclosions, faire ramasser ces insectes ou lâcher dans les vignes des volailles afin qu'elles les dévorent.

— M. L. Fairmaire communique la diagnose d'un Carabique nouveau trouvé aux environs de Constantinople par M. Alléon :

**FERONIA MAROVIGHII.**— Long. 8 mill.— *Oblonga, planata, nigra, nitida, pedibus piceis, antennis palpisque paulo dilutioribus; capite parvo, lævi, ad oculos plicato, antice utrinque punctò impresso; antennis sat gracilibus, dimidio corpore paulo longioribus, articulis subæqualibus, tribus primis lævigatis, secundo tertio sensim brevioribus; prothorace amplo, subquadrato, lateribus antice rotundatis, postice vix rectis, sulco medio integro, utrinque ad angulos punctulato, impresso; impressione medio profunde striata, angulis posticis rectis; elytris profunde striatis, striis sat tenuiter punctatis, stria scutellari deficiente, intervallis convexiusculis, pectore et lateribus abdomine dense punctatis, segmentis abdominalibus*

*medio apice punctis 2 impressis; ♂ tarsi anticis articulis 3 primis dilatatis, subtus fulvo villosis.*

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce, capturé par le chasseur albanais de M. Alléon, auquel je le dédie. Elle se rapproche de la *F. (Tapiropterus) insidiosa* et en même temps de la *F. (Ligarus) inæqualis*. Elle est remarquable par la petitesse de la tête.

— M. Maurice Girard adresse les remarques suivantes au sujet des Myrméléontides du sud-ouest de la France :

La famille encore imparfaitement connue des Myrméléontides (Névroptères propres) réserve aux entomologistes d'intéressantes découvertes. J'ai eu l'occasion de vérifier les espèces de ces insectes en visitant les collections de nos collègues MM. Éd. Perris, à Mont-de-Marsan (Landes), et H. Delamain, à Jarnac (Charente).

On peut établir comme il suit la liste de nos espèces du Sud-Ouest : *Myrmeleon formicarius* et *formicalynx* Fabr., ou *innotatus* Rambur, tous deux des environs immédiats de Paris, et à larves à entonnoirs, le premier à ailes tachetées, le second à ailes immaculées, remontant plus au nord que l'autre, car je l'ai pris à Compiègne et il existe seul en Suède et en Sibérie ; tous les Fourmilions manquent en Angleterre ; *Formicaleo* (sous-genre de Brauer) *tetragrammicus* Pallas, grande espèce à ailes tachetées, à antennes bien plus longues que chez les précédents ; nous la trouvons à Fontainebleau et peut-être plus près de Paris ; elle est à espérer à Lardy et à Champigny ; ses larves ne creusent pas d'entonnoirs ; *Myrmeleon distinguendus* Rambur, petite espèce presque de taille moitié des précédentes, à ailes immaculées ; toutes ces espèces également de Mont-de-Marsan et des environs de Jarnac et Cognac, principalement de l'îlot sablonneux de Gardépée. M. Édouard Perris a pris en outre près de Mont-de-Marsan le *Megistopus flavicornis* Rossi, mais rarement, espèce d'aussi petite taille que la précédente et offrant une tache noire arrondie à l'aile inférieure. Par les antennes, ce genre établit un passage aux Ascalaphes.

Près des côtes du Sud-Ouest, dans les sables des dunes, aussi à Arcahon, à Biscarosse, etc., mais non dans les localités intérieures précédemment nommées, se trouve l'*Acanthaclisis occitanica* de Villers, à larve blanche comme les sables où elle s'enfouit. J'ai plusieurs exemplaires de cette grande espèce pris aux environs de Saintes (Charente-Inférieure).

Le magnifique et gigantesque *Palpares libelluloides* Linn., à grosse larve noire, ne se rencontre pas sur nos côtes océaniques du Sud-Ouest ; c'est une espèce à rechercher, par les ardents soleils, non loin du littoral méditerranéen.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à des Insectes nuisibles aux Oliviers :

• Les larves et les nymphes du *Dacus oleæ*, que je fais passer sous les yeux de la Société, proviennent d'olives restées pendant un certain temps emmagasinées dans un grenier. Ces larves et ces nymphes étaient en immense quantité, et j'ai appris de M. Naudin, qui les a recueillies et observées, que la récolte avait eu beaucoup à souffrir de la présence de ce Diptère. On sait, en effet, que la larve du *Dacus oleæ* ronge la pulpe des olives, cause, par sa grande multiplicité, des dégâts considérables, et que les agriculteurs de nos provinces méridionales la considèrent comme un véritable fléau, en ce qu'elle leur fait perdre tout ou partie de leurs récoltes.

M. Naudin, qui habite Collioure, a pu étudier cette année les métamorphoses de cette espèce ; il a remarqué que les éclosions de l'insecte parfait avaient lieu du 20 au 30 mars.

Le même botaniste a observé aussi deux autres insectes nuisibles aux oliviers et qui appartiennent à l'ordre des Lépidoptères : ce sont les *Oecophora olivella* et *Elachista oleælla*. La première cause le plus grand préjudice à la récolte des olives, car sa chenille attaque le fruit et pénètre jusqu'au noyau, qu'elle trouve moyen de percer malgré sa grande dureté ; quant à la seconde, l'*Elachista oleælla*, ses mœurs, à l'état de chenille, sont tout à fait différentes ; elle appartient à la famille des Mineuses, se nourrit exclusivement des feuilles de l'olivier, et, par son exigüité, trouve moyen de se loger dans leur épaisseur ; elle s'y creuse des galeries en rongant seulement le parenchyme, sans toucher aux deux épidermes entre lesquels elle subit toutes les phases de sa vie évolutive.

— M. le professeur Paul Gervais envoie, par l'entremise de M. E. Simon, une note extraite des *Proceedings of the Asiatic of Bengal Society*, novembre 1875 :

M. Wood Mason montre un gigantesque individu du genre *Mygale*, qui

a la faculté d'émettre une forte stridulation ; il ajoute que cette intéressante découverte est due à M. E. Peal, de Sidsagar (Assam), qui a pu répéter des observations sur l'animal vivant. M. Mason a reconnu la position, ou décrit la structure de l'organe producteur des sons. Cet organe consiste en un peigne (*comb*) composé de nombreuses tiges chitineuses très-élastiques insérées au côté interne des mâchoires et en un râteau (*scraper*) formé d'une rangée irrégulière de dents situées sur le côté externe des chélicères. Cet appareil est également développé dans les deux sexes, et non pas propre au mâle comme chez les Orthoptères, les Homoptères et les Araignées à stridulation (*Asagena*, *Steatoda*), chez lesquelles cette stridulation paraît destinée à charmer les femelles.

L'espèce paraissant nouvelle, M. Mason propose de l'appeler *Mygale stridulans* ; elle est voisine de la *M. javanensis*, mais cette dernière ne possède pas d'organe stridulant.

— M. L. Buquet indique, comme il le fait à la dernière séance de chaque année, les noms des entomologistes qui, en 1875, nous ont adressé leurs photographies, et il prie de nouveau nos collègues de compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de trois cent quinze ; ce sont, outre les deux cent quatre-vingt-treize indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863 ; LV, de 1864 ; LXXI, de 1865 ; LXVII, de 1866 ; XCV, de 1867 ; CXVI, de 1868 ; LXXXII, de 1869, LXXXVII, de 1871 ; XCV, de 1872 ; CCXXXVII, de 1873, et CCLXIII, de 1874, ceux, au nombre de vingt-deux, reçus en 1875, de MM. :

294. Léon Pere.

295. René Vallette.

296. Henri Lartigue.

297. Ernest Gallé.

298. J.-P. Mégnin.

299. Gervais d'Aldin.

300. Marcel Le Brun.

301. l'abbé A. Martin.

302. le docteur Émile Joly.

303. Maurice Régimbart.

304. Aimé Méguelle.

305. C.-A. Dillon.

306. le général O. Radoschkovski.

307. V. Signoret (2<sup>e</sup> épreuve).

308. Daniel Héron.

309. Herrich Schæffer (décédé).

310. Maurice Sand, baron Dudevant.

311. Pierre Millière.

312. Maurice Des Gozis.

313. Manuel Martorell y Peña.

314. Miguel Cuni y Martorell.

315. L.-W. Schaufuss.

*Nominations annuelles.* La Société, aux termes des articles 14, 15, 28, 29, 33 et 34 de son Règlement, et pour la quarante-cinquième fois depuis sa fondation, procède au renouvellement des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1876 :

#### MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président.</i> . . . . .	MM. Paul MABILLE.
<i>Vice-Président.</i> . . . . .	Louis REICHE.
<i>Secrétaire</i> . . . . .	Eugène DESMAREST.
<i>Secrétaire adjoint</i> . . . . .	Hippolyte LUCAS.
<i>Trésorier.</i> . . . . .	Lucien BUQUET.
<i>Trésorier adjoint</i> . . . . .	Émile RAGONOT.
<i>Archiviste-Bibliothécaire</i> . . . . .	LOUIS BEDEL.
<i>Archiviste-Bibliothécaire adjoint</i> .	Jules GROUVELLE.

#### COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Édouard LEFÈVRE.  
C.-E. LEPRIEUR.  
G.-A. POUJADE.  
E.-L. RAGONOT.

Et, en outre, les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en font partie de droit.

#### COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. le professeur Paul GERVAIS.  
Théodore GOOSSENS.  
Jules KUNCKEL.  
Albert LÉVEILLÉ.  
Eugène SIMON.

Et les membres titulaires du Bureau.

[COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. le professeur Paul GERVAIS.  
Louis REICHE.  
Auguste SALLÉ.

Et, en outre, les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste.

---

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1875 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

*Annales de la Société entomologique de France*, 5<sup>e</sup> série, tome cinquième, année 1875, 3<sup>e</sup> trimestre. 1 vol. in-8° avec 3 planches noires; texte : p. 273 à 352 (5 feuilles : 18 à 23); Bulletin : p. CXIII à CLXXVI 4 feuilles : VIII à XI). Paru le 22 décembre 1875. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 9<sup>e</sup> année, 1874-1875, fasc. 3<sup>e</sup>.

MARQUET, p. 193, Catalogue des Insectes Hyménoptères du Languedoc.

*Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXI, 1875, n<sup>o</sup> 23 et 24.

MÉGNIN, p. 1135, Sur l'organisation des Acariens de la famille des Gamasides. — JOBERT, p. 1198, Recherches sur l'appareil respiratoire et le mode de respiration de certains Crustacés branchyures.

(1875)

*Bulletin* xv.

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique,*  
2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 18, 1875.

WEYERS, p. 7, Prise de la *Leptidia brevipennis* à Ostende. —  
ROELOFS, p. 8, Description du *Glœodema spatula* Wollast., var.  
*bipustulata* Roel. — MIEDEL, p. 9, Coléoptères rares recueillis cette  
année en Belgique. — PUTZEYS, p. 9, Traduction de l'introduction  
de l'ouvrage du professeur Thomson sur la classification des Cara-  
bus. — PREUDHOMME DE BORRE, p. 17, Insectes fossiles. — ID.,  
p. 17, Prise de la *Sitaris humeralis* à Grammont. — MORREN, p. 18,  
Observations sur les plantes insectivores.

*Entomologische Nachrichten*, publié par le D<sup>r</sup> F. Ratter, 1<sup>re</sup> année,  
1875.

Ouvrages divers.

- \* FAIRMAIRE (L.). Faune élémentaire des Coléoptères de France, 4<sup>e</sup> édition. Vol. in-12, avec pl. noires.
- \* FAIRMAIRE (L.) et RAFFRAY. Coléoptères du nord de l'Afrique. Br. in-8<sup>o</sup>, avec 2 pl. gr. (Extrait de la Revue et Magasin de Zoologie.)
- \* GERVAIS (PAUL). Remarques sur les Balénides des mers du Japon, à propos du crâne d'un Cétacé de ce groupe, envoyé au Muséum par le gouvernement japonais, sur la demande de M. Janssen. Br. in-4<sup>o</sup>. (Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.) ☉





# LISTE DES MEMBRES

DE LA

## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

ANNÉE 1875. — Quarante-quatrième de sa fondation.

---

Nota. L'astérisque (\*) indique les Membres fondateurs.

---

### MEMBRES HONORAIRES.

MM.

- \* 1866. BOISDUVAL, ✱, docteur en médecine, à Ticheville, par Vimoutiers (Orne), et à Paris, boulevard Saint-Michel, 73. — *Lépidoptères.*
- \* 1874. CHEVOLAT (Auguste), rue Fontaine, 25 (quartier Saint-Georges). — *Coléoptères.*
- 1874. DARWIN (Charles), à Down Beckenham, Kent (Angleterre). — *Entomologie générale.*
- 1852-1874. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue Magnan, 24. — *Hyménoptères.*
- 1835-1866. GOUREAU, O. ✱, colonel du génie en retraite, à Santiny, près et par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs des Insectes.*
- 1832-1874. GUENÉE (Achille), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*
- \* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C. ✱, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés, Anatomie.*

- 1838-1874. PERRIS (Édouard), ✱, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes.*
- \* 1874. REICHE (Louis), négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*
1874. SCHIÖDTE (Georges-Chrétien), membre de l'Académie des Sciences de Danemark, directeur du Musée zoologique de l'Université de Copenhague. — *Entomologie générale.*
- 1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université, Taylorian Institute, à Oxford (Angleterre). — *Entomologie générale.*
- .....

---

MEMBRES ORDINAIRES.

MM.

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1873. AGUILERA (Manuel-Antonio), docteur en médecine, rue de O'Reilly, 42, La Habana (île de Cuba). — *Entomologie générale.*
1875. ALAIN (L.), rue de Châteaudun, 23. — *Lépidoptères européens, principalement Diurnes.*
1872. ALBANEL (Louis), avocat à la Cour d'appel, boulevard Saint-Michel, 65. — *Coléoptères d'Europe.*
1869. ALEXANDRE (Auguste), médecin-dentiste, rue Brezin, 4, à Mont-rouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée; Lépidoptères de France.*
1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 2. — *Coléoptères d'Europe.*
1863. ALLARD (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. ANCEY (Félix), fabricant de produits chimiques, grande rue Marenngo, 56, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*
1857. ANDRÉ (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1869. ANTESSANTY (l'abbé Gabriel d'), rue Saint-Jacques, 12, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*
1868. AUZOUX (Hector), docteur en médecine, à Saint-Aubin-d'Écrosville, par le Neubourg (Eure). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1859. BAER (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (Iles Philippines); et à Paris, chez M. A. Lèveillé, rue Saint-Placide, 42. — *Coléoptères ; Entomologie générale.*
1865. BALBIANI, professeur d'Embryogénie au Collège de France, rue Gay-Lussac, 24. — *Entomologie générale et appliquée ; Embryogénie.*
1860. BALY (Joseph-S.), docteur en médecine, The Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Chrysomélines.*
1873. BANDI (Luigi-Verdiani), à Siena, par Rocca d'Orcla (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*
1854. BAR (Constant), propriétaire, à Cayenne (Guyane française). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*
1871. BARBAT (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1866. BARBIER-DICKENS, rue du Delta, 4. — *Coléoptères d'Europe.*
1868. BARON (G.), avocat, avenue de Saint-Cloud, 85, à Versailles (Seine-et-Oise), et chez M. J. Grouvelle, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*
1859. BATES (H.-W.), 1, Savile Row, à Londres (S. W.). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1868. BATES (Frédéric), Stockdale Terrace, Eagle Brewery, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*
1846. BAUDI DE SELVE (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. BAUDUER (Paul), pharmacien, à Sos, près Nérac (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*
1851. BAZIN (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Coléoptères, Entomologie appliquée.*
1867. BECQUEMONT, ancien greffier de 1<sup>re</sup> instance, avenue des Ternes, 64. — *Entomologie générale du bassin de la Seine.*
1866. BEDEL (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*
1857. BELLEVOYE, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rue Saint-Louis, 35, à Évreux (Eure). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*
1873. BELON (Révérend Père Paul-Marie-Joseph), dominicain, prieur de l'ordre des Frères prêcheurs, à Saint-Maximin (Var). — *Coléoptères d'Europe.*
1869. BÉRARD (Charles), capitaine d'infanterie, à La Garde, par Montlieu (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*
1835. BERCE (E.), avenue Sainte-Marie, 30, à Saint-Mandé (Seine). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*
1844. BIGOT (J.-M.-F.), rue de Luxembourg, 27, et à Quincy, près Brunoy (Seine-et-Oise). — *Diptères.*
1863. BIGOT (Just), rue Michel-Ange, 22, à Auteuil-Paris. — *Coléoptères et Hémiptères de France.*
1837. BLANCHARD (Émile), O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*
1851. BOIELDIEU (Anatole), chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, à l'Hay (Seine). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. BOLIVAR (Ignacio), Hita, 4-2<sup>o</sup>, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*
1860. BONNAIRE (le baron Achille), rue Hallé, 62, Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1859. BONVOULOIR (le vicomte Henry DE), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), et à Paris, rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1863. BOUCHAUD DE BUSSY (Paul de), propriétaire, au château de la Barge (Crêches) (Saône-et-Loire). — *Coléoptères européens et exotiques ; Oologie ornithologique.*
1857. BOUDIER (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. BOURGEOIS (Jules), fabricant, rue Saint-André, 7, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*
1874. BOYENVAL, ingénieur de la Manufacture des tabacs, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1867. BRANNAN junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*
1859. BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*
1862. BRISOUT DE BARNEVILLE (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*
1866. BROWN (Edwin), à Burton-on-Trent (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Cicindélides et Carabiques.*
1860. BRUCK (Emile vom), rentier, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*
1871. BUCHANAN WHITE (le docteur F.), président de la Société des Sciences naturelles, à Perth (Écosse). — *Entomologie générale.*
1832. BUGNION (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1833. BUQUET (Lucien), ✱, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. S'-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1867. BURMEISTER (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle, à Buenos-Ayres (République argentine). — *Entomologie générale.*
1856. CANDÈZE, ✱, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Entomologie générale, Larves de Coléoptères ; Élatérides, Lamellicornes et Longicornes.*
1871. CAPRONNIER (J.-B.), peintre-verrier, rue Rogier, 246, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.*

1858. CARTEREAU, ✱, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Entomologie générale, Coléoptères, Hyménoptères et Diptères d'Europe, Mœurs et Métamorphoses des Insectes.*
1869. CHARDON (Gabriel), employé au bureau central du télégraphe, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères de France.*
1867. CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liège (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien DE), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, à Jitomir (Wolhynie, Russie méridionale), et à Paris, rue Guy-de-la-Brosse, 13. — *Carabiques.*
1872. CLAIR (l'abbé), précepteur, rue Saint-Dominique, 51. — *Coléoptères d'Europe.*
1867. CLAUDON (Albert), rue de Rouffach 56, à Colmar (Alsace). — *Coléoptères en général.*
1872. CLÉMENT, chimiste attaché à la Monnaie, avenue d'Orléans, 61, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères. Iconographie entomologique.*
1860. COLBEAU (Jules), chaussée de Wavre, 178, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale.*
1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université, à Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*
1854. CONSTANT (A.), banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*
1866. CORET (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe, Entomologie appliquée à l'Agriculture.*
1841. COSTA (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples (Italie). — *Entomologie générale.*
1859. COTTY (Ernest-Paul), officier comptable des subsistances militaires en retraite, rue des Minimes, 15, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1871. COURAGE (l'abbé Émile), vicaire, au presbytère de Sainte-Clotilde, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1873. COUTURES (Georges), négociant, rue Palais-de-l'Ombrière, 18, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe, Apiculture.*

1861. COYE, ✨, capitaine en retraite, à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1872. CUISINE (HENRI DE LA), rue d'Assas, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout Carabus, et Lépidoptères, principalement Morpho et Urania.*
1875. CUNI Y MARTORELL (Miguel), calle Codols, 13, 3<sup>e</sup>, à Barcelone (Espagne). — *Insectes de la faune catalane; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1836. DARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*
1858. DAT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*
1870. DAUDET (Henri), rue Magenta, 5, à Asnières (Seine). — *Lépidoptères, spécialement chenilles.*
1865. DAVAINÉ (Casimir), ✨, membre de l'Académie de Médecine, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale, Helminthologie.*
1859. DELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*
1872. DELAHAYE (Jules), s.-chef de bureau à la Caisse des Dépôts et Consignations, rue Brézin, 21, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*
1855. DELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*
1856. DELAMARCHE (Charles), ✨, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères.*
1874. DEMAISON (Louis), licencié en droit, rue de Madame, 39. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1845. DEMOULIN (Gaspard), membre de la Commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*
1856. DEPUISÉ, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères et Coléoptères.*
1859. DESBROCHERS DES LOGES (Jules), percepteur des contributions, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes, Élatérides et Curculionides du globe.*

1873. DES GOZIS (Maurice), avocat, place de l'Hôtel-de-Ville, à Montluçon (Allier). — *Coléoptères et Orthoptères de France.*
1838. DESMAREST (Eugène), officier d'Académie, du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue Dauphine, 20. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191. — *Coléoptères, Lépidoptères exotiques.*
1866. DEYROLLE (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 23. — *Entomologie générale.*
1869. DIECK (D<sup>r</sup> G.), à Zoschen, près Merseburg (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*
1875. DILLON (Charles-Auguste), ✳, capitaine en retraite, à Tonnerre (Yonne). — *Entomologie appliquée de tous les ordres d'Insectes.*
1851. DOHRN (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*
1861. DOLLÉ (Maurice), ancien officier d'infanterie, rue Saint-Jean, 16, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*
1872. DONZEL (Hugues), rue de Lyon, 6, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. DOLLFUS (Jean), fondateur du Prix Dollfus, avenue Montaigne, 29.
1859. DORIA (le marquis Jacques), Strada Nuova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*
1845. DOUBLEDAY (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*
1834. DREWSSEN, négociant à Strandmollen, près Copenhague (Danemark). — *Coléoptères et Hyménoptères.*
1875. DRORY, apiculteur, rue Nuyers, à La Bastide, banlieue de Bordeaux (Gironde). — *Entomologie appliquée, Vers à soie.*
1867. DUCHAMP (G.), docteur en médecine, cours Vitton, 10, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1864. DUCOUDRÉ, inspecteur d'Académie, à Privas (Ardèche). — *Coléoptères d'Europe.*
1865. DUFOUR (Gustave), ✳, médecin militaire principal, boulevard Latour-Maubourg, 49. — *Entomologie générale.*



1863. DUPARC (Georges), quai du Louvre, 30. — *Coléoptères.*
1850. DUTREUX (Aug.), ✱, ancien receveur général, au Château-de-la-Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères d'Europe, Diurnes exotiques.*
1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes, Longicornes, Libellulides, Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*
1867. ÉBRARD (Sylvain), employé aux aciéries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*
1870. EHLERS (DON Guillermo), Muralla-del-Mar, 37, à Carthagène (Espagne). — *Coléoptères.*
1867. EMICH (Gustave D') fils, écuyer de S. M. l'Empereur d'Autriche, à Pesth (Hongrie). — *Coléoptères.*
1866. ERSCHOFF (Nicolas), Wassili Ostrow, 12<sup>e</sup> ligne, n<sup>o</sup> 15, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Lépidoptères.*
1842. FAIRMAIRE (Léon), directeur de l'Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*
1858. FALLOU (Jules), rue Hautefeuille, 30, — *Lépidoptères d'Europe.*
1833. FÅHRÆUS, ex-chef du département de l'Intérieur, à Stockholm (Suède). — *Coléoptères.*
1861. FAUVEL (C.-A.), ✱, officier d'Académie, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie, Coléoptères et Lépidoptères de France, Staphylinides exotiques.*
1857. FELDER (Gaëtan), bürgermeister, au palais Dreher, Ringstrasse, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères et Coléoptères.*
1868. FÉLISSIS-ROLLIN (Jules), ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue de Rennes, 72. — *Coléoptères de France.*
1873. FRIDRICI (Edmond), ex-professeur à l'École industrielle de Metz, chimiste à la Sucrerie centrale, à Estrées-Blanche (Pas-de-Calais). — *Entomologie générale et appliquée.*
1867. FUMOÛZE, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1866. GABILLOT (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1867. GAGE (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*
1875. GALLÉ (Ernest), propriétaire, à Creil (Oise). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1869. GALLOIS (Joseph), secrétaire de l'Asile départemental d'aliénés, à Sainte-Gemmes, par les Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*
1857. GANDOLPHE (Paul), place du Maine, 10. — *Coléoptères.*
1867. GARBIGLIETTI (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*
1875. GASCHET (Pierre-Auguste), rue des Remparts, 40, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères d'Europe.*
1870. GAULLE (DE), rue Violet, 54, Grenelle-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1870. GAVOY (Louis), rue de la Préfecture, 5, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères d'Europe.*
1842. GÉHIN, propriétaire, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères Caraïbes de la tribu des Carabides, européens et exotiques.*
1835. GERVAIS (Paul), O. ✳, membre de l'Institut, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle, etc., rue Rollin, 11. — *Entomologie générale, Myriapodes et autres Aptères.*
1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*
1866. GILNICKI (Henri), rue de Bondy, 76. — *Entomologie générale, Coléoptères.*
1857. GIRARD (Maurice), professeur au collège municipal Rollin, rue Thénard, 9. — *Entomologie générale et appliquée, Physiologie.*
1868. GOBERT (docteur Émile), rue de la Préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale.*
1859. GOOSSENS (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 171. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1873. GONZALO Y GOYA (Angel), professeur d'histoire naturelle à l'institut de Zapia, à Oviedo (Espagne). — *Entomologie générale.*
1844. GOUBERT (Léon), ancien entreposeur des tabacs, faubourg Stanislas, 52, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères en général.*
1860. GOULEY (Albert), avoué, rue Vilaine, 19, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*
1864. GOURÉ DE VILLEMONTÉE (Gustave), professeur de chimie et de physique au Lycée, rue du Port, 53, à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères de France.*
1833. GRAELLS (Mariano DE LA PAZ), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4, premier, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*
1832. GRASLIN (DE), à Malitourne, près Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*
1857. GRAY (John), Wheatfield House near Bolton-le-Moors, Lancashire (Angleterre). — *Coléoptères.*
1875. GRENET (Adrien), étudiant en médecine, rue de l'École-de-Médecine, 6. — *Coléoptères d'Europe.*
1857. GRENIER, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 55, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. GRIFFITH (W.-J.), rue de Paris, 32, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1866. GRONIER, rue Sainte-Catherine, 19, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe; Chenilles préparés.*
1869. GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*
1870. GROUVELLE (Antoine), ingénieur de la Manufacture des Tabacs, à Dieppe, et à Paris, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*
1873. GROUVELLE (Philippe), place de la Sorbonne, 4. — *Coléoptères de France.*
1860. GRUBE (Édouard), professeur de zoologie et directeur du Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides et Annélides.*

1873. GUÈDE (J.-P.), ✳, ingénieur de 1<sup>re</sup> classe des constructions navales, carrefour de la Croix-Rouge, 2. — *Coléoptères de France*.
1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), O. ✳, s.-intendant militaire en retraite, boulevard Carnot, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères*.
1865. GUICHARD (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. HAAG-RUTENBERG (G.), docteur en philosophie, à Hofgut Grunenburg, près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères*.
1872. HALLOY (Léon D'), rue Porte-Paris, 23, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1858. HAMPE (Clemens), docteur en médecine, Herrengasse, 6, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. HAROLD (le baron Edgard DE), ✳, major de la garde du roi de Bavière, Barerstrasse, 52, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes*.
1861. HÉMARD (Hippolyte), receveur des postes, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — *Lépidoptères d'Europe*.
1858. HÉNON, ✳, professeur de langue arabe au collège, à Bone (Algérie). — *Coléoptères et Lépidoptères*.
1873. HÉRON (Daniel), rue d'Alger, 8. — *Entomologie générale*.
1852. HEWITSON, The Oatlands collage Weybridge, à Surrey (Angleterre). — *Lépidoptères Diurnes exotiques*.
1866. HEYDEN (Lucas von), capitaine en retraite, Schloss-Strasse, 54, à Bockenheim, près Francfort-sur-le-Mein. — *Insectes de tous les ordres, principalement Coléoptères*.
1874. HOPFFGARTEN (le baron Max von), à Mülverstedt, près Langensalza en Thuringe (Prusse). — *Coléoptères d'Europe*.
1870. HUBERSON (G.), rue Servandoni, 17. — *Entomologie générale, Anatomie, Micrographie*.
1854. JANSON (Edward), Museum street, 28, à Londres, W. C. (Angleterre). — *Entomologie générale*.
1847. JAVET (Charles), rue Jean-Bologne, 13, à Passy-Paris. — *Coléoptères en général*.

1843. JEKEL (Henri), naturaliste, cabinet et librairie entomologiques et d'histoire naturelle, rue Letort, 2 (18<sup>e</sup> arrondissement), Montmartre-Paris. Mardi, jeudi et samedi. — *Coléoptères européens et exotiques, surtout Curculionides.*
1873. JOLY (docteur Émile), médecin-major au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Orthoptères et Éphémériens d'Europe.*
1858. JOURDHEVILLE, juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*
1871. JULLIAN (Camille), banquier, boulevard du Nord, 15, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Hémiptères et Hyménoptères de la Provence.*
1850. KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth en Thuringe (Prusse). — *Lépidoptères d'Europe.*
1849. KIESENWETTER (Hellmuth VON), conseiller privé du Roi de Saxe, Johannis-Platz, 10, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*
1874. KILLIAS (Édouard), docteur en médecine, à Coire (Suisse). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*
1869. KIRBY (W.-F.), 1, Upper terrace, upper Rathumnies, à Dublin (Irlande). — *Lépidoptères.*
1866. KIRSCH (Th.), pharmacien, Grosse Plauenensche Strass, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*
1875. KOCH (Ludwig), à Nuremberg (Bavière). — *Arachnides.*
1874. KOEHLIN (Edmond), de Mulhouse, rue Saint-Jacques, 6, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1857. KOEHLIN (Oscar), à Dornach (Alsace). — *Coléoptères.*
1868. KOZIOROWICZ (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1855. KRAATZ (Gustave), docteur en philosophie, Président de la Société entomologique de Berlin, Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*
1874. KRAUSS (F. DE), Archiv-Strasse, 1, à Stuttgart (Wurtemberg). — *Entomologie générale.*

1863. KÜNCKEL D'HERCULAIS (Jules), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle, rue Gay-Lussac, 28. — *Entomologie générale, Anatomie.*
1846. LABOULBÈNE (Alexandre), O. ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue de Lille, 11. — *Entomologie française, Anatomie, Mœurs des Insectes.*
1857. LACERDA (Antonio DE), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*
1858. LAFAURY (Clément), docteur en médecine, à Saugnac et Cambran (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis DE), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*
1873. LAJOYE (Lambert-Abel), impasse de l'esplanade Cérès, 10, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1864. LALLEMANT, pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*
1870. LAMBIN (Charles), rue Saint-Antoine, 154. — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1848. LAMOTTE (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, rue de l'Éclache, 15, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères, Coléoptères.*
1873. LANGLAIS (Eugène), rue Lafayette, 10, à Nantes (Loire-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
1874. LAPLANCHE (Maurice DE), au château de Laplanche, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe. Anatomie.*
1855. LARRALDE D'ARANCETTE (Martin), percepteur des contributions directes, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères.*
1866. LARTIGUE (Henry), ingénieur au chemin de fer du Nord, rue du Marché, 16, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1856. LEBOUTELLIER, propriétaire, rue Malatiré, 32, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
1872. LE BRUN (Marcel), rue du Cloître-Saint-Pierre, 28, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

1855. LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, Smithsonian Institution, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale*.
1874. LÉCOUFLET (Émile), banquier, rue d'Écosse, 1, à Dieppe (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
1869. LEFÈVRE (Édouard), employé au Ministère des Travaux publics, rue Vercingétorix, 28, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Clytrides et Eumolpides exotiques*.
1859. LEJEUNE (L.-P.-D.), \*, officier comptable des subsistances en retraite, à Saint-Eugène, près d'Alger (Algérie). — *Coléoptères en général*.
1874. LELOUP (Charles), étudiant en médecine, boulevard Montparnasse, 161 bis. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe*.
1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France*.
1875. LEPILEUR (Louis), docteur en médecine, rue de la Victoire, 41. — *Entomologie générale*.
1837. LEPRIEUR (C.-E.), O. \*, pharmacien militaire de 1<sup>re</sup> classe en retraite, rue des Écoles, 38. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1874. LE ROI (Gustave), rue de Tournay, 47, à Lille (Nord). — *Lépidoptères d'Europe*.
1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères et Hémiptères*.
1860. LEVASSEUR (Benott), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères*.
1861. LÉVEILLÉ (Albert), rue Saint-Placide, 42. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie, Trogoxites exotiques*.
1845. LEVOITURIER (J.-A.), rue du Glayeul, 36, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
1868. LICHTENSTEIN (Jules), négociant, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Madrid, à La Lironde, près Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe, Mœurs des Insectes et Entomologie appliquée*.

1874. LIZAMBARD (l'abbé Charles), rue des Écuries-d'Artois, 9. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1832. LUCAS (Hippolyte), ✨, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale.*
1861. MABILLE (Paul), professeur au Lycée de Vanves, rue Cochin, 5. — *Lépidoptères d'Europe, Hespériens et Phalénites exotiques; Coléoptères d'Europe.*
1864. MAC LACHLAN (Robert), 39, Limes Grove Lewisham, S. E., à Londres. — *Névroptères.*
1864. MADON, avocat, boulevard de Strasbourg, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*
1846. MANDERSTJERNA, ✨, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Czentochowa (Pologne). — *Coléoptères.*
1853. MANUEL DE LOCATEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1864. MARGILLY (Charles), propriétaire, à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*
1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, député, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1835. MARSEUL (l'abbé S.-A. DE), boulevard Péreire, 271, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Hétérides exotiques.*
1855. MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*
1861. MARTIN (Henri-Charles), ✨, docteur en médecine, rue Vital, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*
1875. MARTIN (l'abbé A.), professeur au petit séminaire, à Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur d'Institut, calle de Vergara, 1, 4°, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères.*
1875. MARTORELL (Manuel y Peña), rambla Santa-Monica, 33, 1<sup>er</sup>, à Barcelone (Espagne). — *Insectes de la faune catalane; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*



1874. MASCHELL (Georges DE), ✱, major de l'armée russe, à Koutno, gouvernement de Varsovie. — *Coléoptères d'Europe et des possessions russes.*
1870. MASSON (Edmond), percepteur des contributions au Meux, par Compiègne (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*
1873. MATHAN (Marc DE), corner of Jersey and Jefferson's street, à Elisabeth-City (New-Jersey, États-Unis). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1875. MAUPPIN (Paul-Alfred), rue Taranne, 7. — *Coléoptères d'Europe.*
1861. MAYET (Valéry), négociant, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1875. MÉGNIN, vétérinaire en premier au 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie, à Vincennes (Seine). — *Parasites épizoïques, principalement Acariens.*
1875. MÉGUELLE (A.), sous-directeur des travaux de construction du chemin de fer, place de la Mairie, à Digne (Basses-Alpes). — *Lépidoptères d'Europe.*
1874. MIEDEL (Pierre-Théodore-Joseph), rue Lairesse, 72, à Liège (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*
1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue du Clotre-Saint-Merry, 16. — *Iconographie entomologique.*
1851. MILLIÈRE (Pierre), officier d'Académie, villa des Phalènes, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe, Mœurs des Chenilles.*
1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✱, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés.*
1861. MIMONT (DE), au château de la Houssaye, par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, Coléoptères.*
1873. MIOT (Henri), substitut du procureur de la République, à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe, Insectes utiles et auxiliaires.*
1870. MISSOL, pharmacien, rue Montorgueil, 19. — *Lépidoptères d'Europe, préparation des Chenilles.*

1851. MNISZECH (le comte G. DE), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*
1844. MOCQUERYS (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe, Entomologie appliquée.*
1875. MONCHICOURT (Félix), rue Vieille-du-Temple, 110. — *Coléoptères européens et exotiques.*
1866. MONNIER (Frédéric), notaire, rue des Cornillons, 1, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*
1854. MONTAGNÉ (J.-B.), rue de la Chopinette, 56. — *Coléoptères d'Europe.*
1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), propriétaire, rue de la Lyre, 48, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1870. MONTILLOT (Louis), employé au Ministère de l'Intérieur, bureau des lignes télégraphiques, rue Monsieur-le-Prince, 24. — *Coléoptères d'Europe.*
1858. MONTROUZIER (le Révérend Père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*
1853. MORITZ, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46. — *Entomologie générale.*
1859. MORS (Louis), ingénieur civil, rue de Solférino, 4. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1859. MÜLLER (T.-A.-Clément), fabricant de machines à coudre, Falkenstrasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*
1874. MUNIER (docteur Henry), aide-major à l'hôpital militaire du faubourg Saint-Martin. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1850. MURRAY (Andrew), Bedford Gardens, 67, Kensington, W., à Londres. — *Coléoptères.*
1873. NADAR (Paul), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 51. — *Coléoptères et Lépidoptères indigènes et exotiques.*
1852. NARGILLAC (le comte DE), ✱, rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale, Anatomie.*
1871. NEVINSON (Basile-Georges), Southfields, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

1873. NICKERL (Otlokar), docteur en médecine, Rossmarkt, 16, à Prague (Bohême). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères et Lépidoptères.*
1860. NORGUET (Anatole DE MADRE DE), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1861. OBERTHÛR (Charles), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères.*
1871. OBERTHÛR (René), faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères.*
1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*
1869. OLIVEIRA (Manuel-Paulino D'), professeur à la Faculté de Philosophie, à Coïmbre (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1873. OLIVIER (Ernest), aux Ramillons, près Moulins (Allier). — *Coléoptères de France.*
1873. ORBIGNY (Henri D'), architecte, boulevard Magenta, 156. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1860. ORZA (Paul DE L'), rue Mautrec, 4, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères, Coléoptères.*
1871. OSMONT, vérificateur des Douanes, rue de Strasbourg, 4, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*
1871. OUSTALET (Émile), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Bonaparte, 52. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*
1850. PANDELLÉ (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*
1862. PASCOE (Frans.-P.), 1, Burlington Road Westbourne Park, W., à Londres (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Longicornes.*
1857. PELLET (P.), avocat, rue de l'Aloès, 1 bis, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères de son département.*
1862. PERAGALLO (Al.), directeur des Contributions indirectes, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1875. PÉRAUDIÈRE (René DE LA), sous-lieutenant au 120<sup>e</sup> régiment de ligne, à Charlemont, maison Lecomte (Ardennes). — *Coléoptères de l'ancien monde*.
1875. PÈRE (Léon), employé au Journal de l'Oise, à Beauvais (Oise). — *Coléoptères d'Europe*.
1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale, Anatomie*.
1850. PÉREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de la Huerta, 14, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1851. PERROUD (Benoît-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères*.
1866. PEYERIMHOFF (DE), juge, avenue Monnier, 3, à Moulins (Allier). — *Lépidoptères d'Europe*.
1854. PEYRON (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères*.
1857. PICCIOLI (Ferdinand), agrégé pour l'Entomologie à la chaire de zoologie des Animaux sans vertèbres dans l'Institut d'Études supérieures, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères*.
1872. PICTET (Ed.), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Genève (Suisse). — *Entomologie générale*.
1863. PIOCHARD DE LA BRÛLERIE (Charles), avenue de l'Observatoire, 19, — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée, Carabiques de l'hémisphère boréal de l'ancien et du nouveau monde, Ténébrionides (Mélasomes) de tout l'univers*.
1870. PIOT (Charles), rue de Pologne, 105, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Diptères*.
1862. PISSOT, inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'Abbaye-de-Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture*.
- \* POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle San-Nicolai, 96, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères*.
1873. POLLE-DEVIÈRMES, inspecteur de la compagnie d'Assurances générales, rue Carrée, 31, à Troyes (Aube). — *Coléoptères d'Europe*.

1874. POLLET (Charles-Louis-Joseph), généalogiste, rue de Tourneville, 33, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale, plus spécialement Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1865. PONSON (A.) fils, quai de la Guillotière, 20, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1869. POUJADE (Gustave-Arthur), préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, rue des Écoles, 15. — *Coléoptères et Lépidoptères, Iconographie entomologique.*
1872. POWER (Gustave), ingénieur civil, à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par La Bouille (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
1867. PREUDHOMME DE BORRE (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'Histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Hétéromères.*
1867. PULS, pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*
1856. PUTON (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*
1865. PYOT (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*
1872. QUINQUARLET-DEBOUY (Félix), filateur, rue de Paris, 79, à Troyes (Aube). — *Hémiptères de France.*
1872. QUINQUAUD, docteur en médecine, rue de l'Odéon, 14. — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes.*
1862. RADOSZKOWKI (Octave), général d'artillerie de la garde impériale, à Saint-Petersbourg (Russie). — *Hyménoptères.*
1867. RAFFRAY (Achille), naturaliste voyageur, boulevard Arago, 1. — *Coléoptères d'Afrique et d'Algérie, Psélaphiens et Scydmaniens de tout le globe.*
1869. RAGONOT (Émile-L.), rue de Buffon, 27. — *Lépidoptères d'Europe, spécialement Microlépidoptères.*
1872. RAGUSA (Enrico), hôtel Trimacria, à Palerme (Sicile, Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1855. RATTET (Frédéric), sous-caissier à la Banque de France, rue de Maubeuge, 17. — *Lépidoptères*.
1868. RAY (Jules), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides*.
1875. RÉGIMBART (Maurice), étudiant en médecine, rue des Feuillantines, 68. — *Entomologie générale, Anatomie et Mœurs des Insectes*.
1873. REIBER (Ferdinand), négociant, faubourg de Saverne, 8, à Strasbourg (Alsace). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe*.
1874. REUTER (O.-M.), professeur à l'Université, Berggatan, 5, à Helsingfors (Russie), et, pendant les vacances, à Abo (Finlande). — *Entomologie générale, principalement Hémiptères*.
1860. REVELIÈRE (Jules), receveur de l'enregistrement, à Vannes (Morbihan). — *Coléoptères*.
1865. REVELIÈRE (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe*.
1870. RILEY (C.-V.), State Entomologist Room, 29, Insurance Building, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs, Transformations, Galles des Insectes*.
1866. RIZAUCOURT (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1849. ROBIN (Charles), ✱, membre de l'Institut, sénateur, etc., rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie, Acariens, Annélides*.
1874. ROELOFS, chaussée de Haecht, 218, à Bruxelles (Belgique). — *Curculionides de tout le globe*.
1872. ROMAN (Ernest), quai Saint-Clair, 1, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1862. ROMANS (baron Fernand DE), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale*.
1848. ROSENHAUER (W.-G.), docteur médecin, professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Entomologie générale, Biologie des Insectes*.
1873. ROSS (A.-Milton), docteur en médecine, Evergreen Grove, Isabella street, à Toronto (Canada). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères*.

1844. ROUGET (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or).  
— *Coléoptères, surtout ceux d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1873. ROYER (Charles), rue des Encommencés, à Langres (Haute-Marne).  
— *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Amérique.*
1855. SAND (Maurice), baron DUDEVANT, ✳, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale, Lépidoptères du centre de la France.*
1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART DE), rue Châtillon, 3, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe.*
1858. SAULCY (Félix CAIGNART DE), C. ✳, membre de l'Institut, rue de la Baume, 1. — *Entomologie générale.*
1835. SAUNDERS (le chevalier Sidney-Smith), ancien consul général de S. M. Britannique, Rosenheim, Reigate (Angleterre). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*
1842. SAUNDERS (William-Wilson), Worthing Raystead, à Sussex (Angleterre). — *Entomologie générale.*
1869. SAUNDERS (Edward), Spencer Park Wandsworth, à Londres (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Buprestides.*
1872. SAURA (Santiago-Angel DE), propriétaire, membre de l'Académie des Sciences de Barcelone, rue de la Canuda, n° 35, 3°, à Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*
1851. SAUSSURE (Henri DE), ✳, licencié ès sciences, Cité, 23, à Genève, et à Bonne-sur-Ménage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale, Hyménoptères.*
1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosophie, Vettinerstrasse, Vettinerhof, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*
1869. SCHEIDEL, attaché au Muséum, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*
1872. SCHENK (Maurice), Elisabethstrasse, 26, II, à Prague (Bohême). — *Coléoptères cavernicoles et souterrains; Psélaphiens et Scydmaniens du globe; Cicindélides et Carabiques d'Europe.*

1869. SCHLUMBERGER-DOLLFUS (Jean), à Guebwiller (Alsace). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1858. SCHUSTER (Maurice), 614, South Fourth street, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Coléoptères.*
1869. SÉDILLOT (Maurice), avocat, rue de l'Odéon, 20. — *Coléoptères d'Europe; Erotylics, Clérites et Hétéromères exotiques.*
1864. SEIDLITZ (docteur George), naturaliste, à Dorpat (Russie). — *Coléoptères.*
1874. SEIZE (Pierre), pharmacien stagiaire au Val-de-Grâce, rue des Feuillantines, 86. — *Entomologie générale, Helminthologie.*
1834. SÉLYS-LONGCHAMPS (Ed. DE), ✖, sénateur, membre de l'Académie royale des Sciences de Belgique, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège (Belgique). — *Névroptères, principalement Odonates; Lépidoptères d'Europe.*
1860. SÉNAC (Hippolyte), docteur en médecine, rue du Mont-Thabor, 26, à Paris, et à Ussel, par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*
1860. SENNEVILLE (Gaston DE), auditeur à la Cour des comptes, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52. — *Coléoptères de France.*
1865. SHARP (David), S. Cotland, Thornhille (Angleterre). — *Coléoptères.*
1843. SIGNORET (Victor), l'hiver : rue de Lille, 4, et l'été : avenue de Chevreuse, 3, à Clamart (Seine). — *Hémiptères.*
1863. SIMON (Eugène), avenue des Gobelins, 7. — *Arachnides.*
1872. SOCARD (Paul), percepteur des contributions directes, à Droupt-Saint-Basle (Aube). — *Coléoptères de France.*
1863. SOLSKY (Simon), Wassilieusky Ostrow, 2 ligne, 19, log. n° 5, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Coléoptères.*
1850. STANTON, Mountsfield, Lewisham, near London, S. E. (Angleterre). — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*
1854. STÅL (Charles), professeur d'Entomologie et directeur du Musée de l'Académie royale des Sciences, à Stockholm (Suède). — *Entomologie générale, Hémiptères.*
1858. STAUDINGER (Otto), docteur en philosophie, Blasewitz (3, villa Diana), près de Dresde (Saxe). — *Lépidoptères du globe.*



1868. STEFANELLI (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*
1862. STIERLIN (G.), docteur en médecine, à Schaffhausen (Suisse). — *Coléoptères.*
1873. STÜSSINER (Joseph), Elisabethstrasse, 41, à Prague (Bohême). — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins; Psélaphiens, Scydmaniens exotiques.*
1870. TACZANOSWSKI (Wladislas), conservateur du Musée zoologique, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale, principalement Aranéides.*
1856. TAPPES (Gabriel), rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Cryptocéphalides européens et exotiques, Coléoptères d'Europe.*
1873. TARDY (Pierre-Nicolas-Ernest), rue Jeannin, 34, à Dijon (Côte-d'Or). — *Entomologie générale française, particulièrement Aranéides et Myriapodes.*
1873. TARISSAN (Jean-Marie), maître-répétiteur au lycée Louis-le-Grand, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1874. TATON (Édouard), place Sorbonne, 1. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*
1868. TEINTURIER (Victor-Maurice), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1846. THIBÉSARD, rue Saint-Martin, 49, à Laon (Aisne). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1854. THOMSON (James), rue de Presbourg, 12 (place de l'Étoile). — *Coléoptères.*
1858. TOURNIER (Henri), négociant, villa Tournier, à Peney, près Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*
1874. TURQUIN (Georges-Hippolyte), propriétaire, à Laon (Aisne). — *Coléoptères, principalement Longicornes, et Lépidoptères d'Europe.*
1867. UHAGON (Serafin DE), calle de Jovellanos, 7, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1856. VALDAN (DE), G. O. ✱, général de brigade, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). — *Coléoptères*.
1871. VALLETTE (René), place du Marché, à Fontenay-le-Comte (Vendée). — *Coléoptères et Lépidoptères de France*.
1874. VILLARD (Louis), rue Royale, 33, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1874. VIRET (Georges), archiviste de la Société des Amis des Sciences, boulevard Cauchoise, 12, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Lépidoptères d'Europe*.
1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix DE), rue Bochart-de-Saron, 9. — *Coléoptères et Hémiptères*.
1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale et appliquée*.
1865. WANKOWICZ (Jean), naturaliste, à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne*.
1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères*.
1865. WEYERS, rue des Fripiers, 24, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe*.
1849. WOLLASTON (T. Vernon), 1, Barnepark Terrace, Teignmouth, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères*.
1871. WRIGHT (Edward-Perceval), professeur de botanique à l'Université, Landsdown road, 58, à Dublin (Irlande). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères*.
1870. XAMBEU (Vincent), capitaine adjudant-major au 22<sup>e</sup> régiment de ligne, à Romans (Drôme). — *Coléoptères de France*.
1870. ZAPATER (Bernardo), place San-Miguel, 5, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1869. ZUBER-HOFER (Charles), négociant, à Dornach (Alsace). — *Coléoptères de France*.

## MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1875.

## MM.

1865. BIANCONI (Jean-Antoine), à Bologne (Italie).  
 1859. BISCHOFF-EHINGER (André), à Bâle (Suisse).  
 1862. BURLE (Émile), à Gap (Hautes-Alpes).  
 1846. GUERNISAC (le comte DE), à Morlaix (Finistère).  
 1869. LETZNER, à Breslau (Prusse).  
 1868. MAILLEFER (Léon), à Paris.  
 1875. MÉGUELLE (Aimé), à Digne (Basses-Alpes).  
 1857. PRADIER (Ernest), G. O. ✱, à Paris.  
 1870. ROTTENBERG (le baron DE), à Muhlgast (Prusse).  
 1871. THEVENET (Jules), à Paris.  
 1869. VOLXEM (Camille VAN), à Bruxelles (Belgique).  
 1833-1858. ZETTERSTEDT, à Lund (Suède).
- 

## MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1875.

## MM.

1871. BERGER (Eugène-Louis), à Paris.  
 1858. BONNEUIL (le vicomte Roger DE), à Paris.  
 1867. FUCHS (Waldemar), à Francfort-sur-le-Mein.  
 1872. HARMAND (Jules), ✱, à Versailles (Seine-et-Oise).  
 1874. HAURY (Charles), à Prague (Bohême).  
 1870. HOURY (Alphonse), à Mer (Loir-et-Cher).  
 1863. MANÈS (Adolphe), ✱, à Saujon (Charente-Inférieure).
-

## MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

(Article 44 du Règlement).

*(Décision du 26 mai 1875.)*

M.

1865. MESS, à Munich (Bavière).

—

*(Décision du 22 décembre 1875.)*

M.

1868. LÉVEILLÉ (Prosper), à Paris.



I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

<i>Abacetus quadripustulatus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	415
Abeilles à l'aide d'une inoculation préventive (Expériences tentées par M. G. Walker pour rendre l'homme insensible aux piqûres des), HYM., A. Laboulbène . . . . .	CXIII
<i>Acanthaclisis occitanica</i> , NÉVR., Maurice Girard . . . . .	CCXXI
<i>Acanthochermes quercus</i> Kollar, HÉM., diffère, suivant lui, du <i>Phylloxera scutifera</i> Sign., V. Signoret . . . . .	XLII
<i>Acanthococcus</i> , gen. nov., 34, 39, pl. 2, fig. 7, <i>aceris</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	35
<i>Acantholophus obtuse-dentatus</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Acinopus picipes</i> (= <i>tenebrioides</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	407
<i>Acontia</i> ( <i>Choreutes</i> ) <i>lascivalis</i> , LÉP. (Du genre dans lequel doit être placée cette espèce), Ragonot . . . . .	XLII
<i>Acridium peregrinum</i> , ORTH., d'âges différents, rencontrés à Hussein-Dey (Note sur des), A. Laboulbène . . . . .	CXIV
Remarques relatives à cette note, H. Lucas et L. Reiche . . . . .	CXIV
<i>Acupalpus dorsalis</i> 414, <i>longicornis</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	415
<i>Adelges abietis, laricis, strobilobius</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	CXXXIX
<i>Adelops Chardonis, corsicus, Linderi, Mayeti, Peyronis</i> , COL., Abeille de Perrin . . . . .	215 et 216
<i>Adelops Simonis</i> , COL., Abeille de Perrin . . . . .	CXCIX

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table et celle des auteurs.

<i>Agdistis Lerinsis</i> CLXVIII, <i>Satanas, staticis</i> (sp. nov.), LÉP., P. Millière. . . . .	CLXVII
<i>Agelena similis</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas. . . . .	CXXXII
<i>Agriotès Olivieri</i> , sp. nov., COL., Desbrochers des Loges . . . . .	CXXXVIII
<i>Allocotasia</i> , genus 238, Liste des espèces citées par les auteurs	
241, <i>cothurnata, vulpina</i> , DIPT., J.-M. Bigot. . . . .	242
<i>Amara aberrans</i> (= <i>palæstina, syriaca</i> ) 420, <i>affinis</i> (= <i>ænescens, Cottyi, Perezi, tingilana</i> ) 419, <i>dalmatina</i> (= <i>dichroa</i> ), <i>erythrocnemis</i> (= <i>Damascena</i> ), <i>fervida</i> (= <i>Henoni</i> ) 420, <i>rufescens</i> 419, <i>similata, simplex</i> (= <i>euphratica, Putzeysi</i> ), <i>trivialis</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	420
<i>Amaurops</i> , COL. (Note sur un travail publié par M. Baudi de Selve sur les), C.-E. Leprieur . . . . .	LI
<i>Amblystomus dilatatus, metallescens, picinus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	415
<i>Ammophila Heydeni</i> , HYM., Lichtenstein . . . . .	CCII
<i>Amphimasoreus</i> , gen. nov., 155, <i>amaroides</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	156
<i>Anchomenus atratus, austriacus, Dohrni, dorsalis, marginatus, sordidus</i> (= <i>approximatus</i> ), COL., P. de la Brûlerie. . . . .	431
Animaux articulés myrmécophiles (Un mot sur les), H. Lucas. . . . .	217
<i>Anisodactylus intermedius</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	406
<i>Anisorhynchus</i> (Monographie du genre) 161, 162, <i>aratus</i> 172, <i>bajulus</i> 166, 178, <i>carinicollis</i> 182, <i>costatus</i> 166, 185, <i>fallax</i> 167, 173, <i>ferus</i> 168, 183, <i>gallicus</i> 166, 177, <i>hespericus</i> 165, 167, 174, <i>maroccanus</i> 168, 184, <i>monachus</i> 169, 187, <i>procerus</i> 165, 169, <i>punctato-sulcatus</i> 165, 170, <i>Sturmi</i> 167, 180, <i>tenebrioides</i> , COL., Desbrochers des Loges . . . . .	169
<i>Anisotoma Caullei, cinnamomea, lucens, macropus</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville. . . . .	XV
<i>Anophthalmus Mayeti</i> , sp. nov., COL., Abeille de Perrin . . . . .	213
<i>Anthia venatrix</i> (1), COL., C.-E. Leprieur. . . . .	CXXVII
<i>Anthicoxenus Paulsenii</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire. . . . .	200
<i>Anthonomus Bauduéri</i> , COL., Desbrochers des Loges. . . . .	CLXXXVII
<i>Anthrenus gloriosæ, maculatus, museorum, verbasci</i> , COL., de Harold . . . . .	IX

(1) Et non *venator*, par erreur typographique.

<i>Antonina</i> , genus, 24, 39, pl. 2, fig. 3 a, <i>purpurea</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	25
<i>Anyphæna accentuata</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas. . . . .	CXXXII
<i>Aphodius cervorum</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville. . . . .	CII
<i>Aphodius contaminatus, obliteratus, prodromus, punctato-sulcatus</i> , COL., Des Gozis. . . . .	IX et X
Arachnides de France (Analyse du second volume des), E. Simon . . . . .	C
Arachnides ( <i>Ixodes</i> ) de l'île de Kerguelen (Note sur les), Mac Lachlan . . . . .	CXXI
<i>Argyresthia Gædartella</i> , LÉP. (Note sur la chenille de l'), Ragonot . . . . .	CXLVI
<i>Aristus eremita</i> (= <i>nitidulus, perforatus, talpa</i> ) 395, <i>Moloch</i> 396, <i>obscurus</i> 395, <i>punctulatus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	396
Articulés cavernicoles d'Europe (Analyse d'un travail qu'il vient de publier avec M. L. Bedel, donnant une liste raisonnée de tous les), E. Simon. . . . .	CXXVI
<i>Asthena Blomeraria</i> , LÉP., pl. 1, fig. 1 et 2, P. Millière. . . . .	11
<i>Athous deflexus</i> , COL., L. Bedel. . . . .	CXVII
<i>Attus Bedeli, frigidus, histrio, Pavesii, penicillatus, Rayi, rufimanus, sedulus</i> , ARACH., E. Simon. . . . .	XCH, XCHII, XCIV
<i>Attus depressus, falcatus, rudis</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Atypus piceus</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Auletobius Beckeri</i> , COL., Desbrochers des Loges. . . . .	CLXXXVII
<i>Autocrates</i> , genus, <i>æneus</i> , COL., H. Deyrolle. . . . .	LIX

## B.

<i>Badister peltatus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	160
<i>Balaninus syriacus</i> , COL., Desbrochers des Loges. . . . .	CLXXXVII
Banquet commémoratif de la fondation de la Société. . . . .	XLV, LXVI, XLVII
<i>Bedelia</i> , gen. nov., X, <i>angustata, insignis</i> , sp. nov., COL., Éd. Lefèvre. . . . .	XI
<i>Bembidium</i> (Le) pris sur la route de Rueil par M. Montagné, (1875) . . . . .	tin XLVII

p. CII, est, suivant M. P. de la Brûlerie, le <i>B. inustum</i> J. Duv., COL. . . . .	CXI
<i>Bembidium ambiguum</i> (= <i>rugiceps</i> ) 448, <i>biguttatum</i> (= <i>inoptatum</i> ) 441, <i>bipunctatum</i> (= <i>binotatum</i> , <i>glabricolle</i> , <i>hispanicum</i> , <i>4-fossulatum</i> , <i>rugiceps</i> ) 448, <i>castaneipenne</i> 445, <i>combustum</i> (= <i>lividipenne</i> , <i>testaceipenne</i> ) 445, <i>culminicola</i> 442, <i>elongatum</i> (= <i>moschatum</i> , <i>Nordmanni</i> ) 446, <i>Grapei</i> (= <i>æreum</i> , <i>agile</i> , <i>angusticolle</i> , <i>armeniaceum</i> , <i>caucasicum</i> , <i>glaciale</i> , <i>pyrenæum</i> , <i>rhæticum</i> , <i>seriatum</i> , <i>substriatum</i> ) 447, <i>guttula</i> 444, <i>hypocrita</i> (= <i>maritimum</i> , <i>orientale</i> ) 445, <i>jordaneuse</i> 443, <i>lampros</i> (= <i>leucoscelis</i> ) 447, <i>littorale</i> (= <i>ustulatum</i> ) 443, <i>maculatum</i> 447, <i>Menetriesi</i> (= <i>versicolor</i> ) 446, <i>mixtum</i> 441, <i>niloticum</i> 441, <i>nitidulum</i> (= <i>brunnicorne</i> , <i>cordicolle</i> , <i>Milleri</i> , <i>monticulum</i> , <i>siculum</i> ) 444, <i>normannum</i> 447, <i>obtusum</i> (= <i>rectangulum</i> ) 448, <i>quadripustulatum</i> 446, <i>quinquestriatum</i> (= <i>subtile</i> ) 440, <i>splendidum</i> 448, <i>Sturmi</i> 447, <i>testaceum</i> 446, <i>varium</i> 441, <i>vicinum</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	444
Bibliothèque (Membres de la Commission de la) . . . . .	CCXXV
<i>Blatta acervorum</i> , <i>Myrmecophila acervorum</i> , <i>Sphærium acervorum</i> , ORTH. (Note relative aux), H. Lucas. . . . .	219
<i>Blechrus glabratus</i> (= <i>maurus</i> , <i>interstitialis</i> , <i>hispanicus</i> , <i>lævipennis</i> , <i>mauritanicus</i> , <i>exilis</i> , <i>minutus</i> ), <i>plagiatus</i> , <i>stricticollis</i> , <i>vittatus</i> (= <i>vittatus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	152
<i>Blothrus cephalotes</i> , ARACH., E. Simon. . . . .	CGVI
<i>Boisduvalia</i> , genus, <i>lauri</i> 338, <i>quadricaudata</i> , HÉM., pl. 7, Cocc. pl. XVII, fig. 3, V. Signoret. . . . .	839
<i>Bombyx neustria</i> et <i>Liparis dispar</i> , LÉP. nuisibles aux pommiers du département de la Charente (Chenilles de), Maurice Girard. . . . .	CXIV, CXV
<i>Bostrichus laricis</i> , COL., C.-E. Leprieur. . . . .	CXXVII
<i>Brachinus Bayardi</i> 157, <i>crepitans</i> (= <i>barbarus</i> , <i>efflans</i> , <i>longicollis</i> , <i>longicornis</i> ) 158, <i>exhalans</i> (= <i>caspicus</i> , <i>hebraicus</i> ) 159, <i>explodens</i> (= <i>cærulescens</i> , <i>fimbriolatus</i> , <i>nitidulus</i> , <i>variventris</i> ) 158, <i>immaculicornis</i> (= <i>græcus</i> ) 157, <i>psophia</i> (= <i>Berytensis</i> , <i>bombarda</i> , <i>elegans</i> ) 157, <i>sichimita</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	158
<i>Brachycerus Pradierii</i> , COL., G. Baron . . . . .	CLV



<i>Brachycerus Pradicri</i> (Nymphé du), COL., J. Grouvelle . . . . .	CLXII
<i>Brachycerus undatus</i> ((Note sur la larve du), COL., A. Laboulbène. . . . .	95, 96
<i>Branchiobdella astaci</i> , ANNÉL., A. Laboulbène . . . . .	CLVIII, CLIX
<i>Bryophila Galathca</i> , pl. 1, fig. 8 et 9, <i>Oxybiensis</i> , fig. 10 à 12, LÉP., P. Millière. . . . .	13
<i>Bromius vitis</i> , COL. (Note sur la nymphé du), Lichstenstein. . . . .	CV
<i>Brosicus lævigatus</i> (= <i>illustris</i> ), <i>nobilis</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	415
<i>Bryaxis</i> et <i>Bythinus</i> (Note relative à un travail qu'il publie sur les), COL., Félicien de Saulcy. . . . .	LI
Bureau (Membres du) pour 1875, I, pour 1876. . . . .	GCXXIV, GCXCVI
Bulletins bibliographiques, L. Bedel, de Gaulle et E. Simon, XVI, XXVI, XXXVII, XLIV, LIV, LXIV, LXXIX, XCXVI, CVIII, CXV, CXXII, CXXXIII, CXLVI, CLII, CLIX, CLXV, CLXX, CLXXVI, CLXXXIV, CLXXXIX, CXXVIII, CCVII, CCXV, GCXXV et. . . . .	CCXCI

## C.

<i>Calathus acuticollis</i> 423, <i>cisteloïdes</i> (= <i>distinguendus</i> , <i>numidicus</i> , <i>punctipennis</i> , <i>Thessalus</i> ) 422, <i>fuscus</i> 426, <i>libanensis</i> (= <i>acuticollis</i> , <i>reflexus</i> ) 424, <i>melanocephalus</i> (= <i>erythroderus</i> , <i>leptodactylus</i> , <i>melanotus</i> , <i>ruficollis</i> ) 427, <i>mollis</i> (= <i>atticus</i> , <i>encaustus</i> ) 426, <i>reflexus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	422
<i>Calliethera Goberti</i> , <i>modica</i> , ARACH., E. Simon . . . . .	XCIV
<i>Calliethera scenica</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas . . . . .	GXXXIII
<i>Callipalpus</i> , genus, pl. 10, Cocc. pl. xx, fig. 1, 374, <i>Westwoodi</i> , pl. 4, 1869, fig. 10, a, b, c, et pl. 10, 1875, fig. 1, a, b, c, HÉM., V. Signoret. . . . .	375
<i>Callistus lunatus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	159
<i>Caloptenus sprctus</i> , ORTH., Ch.-V. Riley. . . . .	CXLIV
<i>Calosoma imbricatum</i> , 112, <i>inquisitor</i> 111, <i>Maderæ</i> , <i>Olivieri</i> 112, <i>sycophanta</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	108
<i>Calosomidæ</i> à celui de <i>Carabidæ</i> (Note sur la substitution du nom de), COL., P. de la Brûlerie. . . . .	108
<i>Calydia</i> , gen. nov., 291, <i>Bourgaulti</i> , pl. 5, fig. 1, 292, <i>osseata</i> , fig. 2, LÉP., C. Bar. . . . .	293

<i>Camaria undaticollis</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire. . . . .	XXIII
<i>Cantharis</i> , COL. (Note sur une ponte de), Lichtenstein . . . . .	CLVIII
<i>Cantharis semivittata</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire. . . . .	200
<i>Cantharis vesicatoria</i> (Sur la larve de la), COL., Lichtenstein. . . . .	CLXIII, CCI
<i>Capnodis tenebrionis</i> , COL. (Note sur une larve de), H. Lucas. . . . .	CCI
<i>Capulinia</i> , genus, 27, 39, pl. 2, fig. 4, a, b, <i>Sallei</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	28
<i>Carabus anatolicus</i> 124, <i>Calleyi</i> (= <i>nigrinus</i> , <i>Prevosti</i> , <i>Renardi</i> , <i>thermarum</i> 119, <i>prasinus</i> , <i>torosus</i> ) 120, <i>convexus</i> (= <i>biseriatus</i> , <i>microderus</i> , <i>minutus</i> ) 113, <i>Ehrenbergi</i> 115, <i>Hemprichi</i> 114, <i>impressus</i> (= <i>asperatus</i> ) 120, <i>maurus</i> (= <i>Hochhuti</i> , <i>Osculatii</i> ) 113, <i>Saulcyi</i> 118, <i>Victor</i> (= <i>Gotschii</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	113
<i>Carabus chilensis</i> , <i>splendens</i> , COL., H. de la Cuisine . . . . .	VII
<i>Carabus macrocephalus</i> , COL. (Note géographique relative au), P. Mabile. . . . .	XXIV
<i>Caryoborus</i> , COL., provenant de noix du palmier <i>Baba</i> , A. Grouvelle . . . . .	CLXII
<i>Cebrio Carrenoi</i> , COL., H. Lucas . . . . .	LI
<i>Cebrio gigas</i> , COL. (Sur la larve du), H. Lucas. . . . .	CCX
Remarque relative à cette note, Lichtenstein. . . . .	CCX
<i>Celonites abbreviatus</i> , <i>Fischeri</i> , HYM., Lichtenstein. . . . .	CCX
<i>Cemonus unicolor</i> (Note sur les dégâts causés aux tiges d'églantiers, servant de porte-greffes, par le), HYM., A. Laboulbène. . . . .	293
<i>Cercidia prominens</i> ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Cerastoma cornutum</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Chærocampa Elpenor</i> , LÉP., H. Lucas. . . . .	CLI
<i>Chelonia caja</i> , LÉP. (Note sur des chenilles de la), Sylvain Ébrard. . . . .	XXIV
<i>Chlænius æneocephalus</i> , <i>azureus</i> (= <i>Karelinæi</i> ), <i>cruralis</i> (= <i>agilis</i> ) 160, <i>Dejeani</i> , <i>differens</i> , <i>dimidiatus</i> , <i>Doëi</i> , <i>festivus</i> , <i>spoliatus</i> , <i>vestitus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	159
<i>Chlorops læta</i> , DIPT., A. Laboulbène. . . . .	CCVI
<i>Chloropterus</i> . Dans ce genre doit entrer le <i>Nodostoma bimaculatum</i> Raffray, COL., Éd. Lefèvre. . . . .	XII

<i>Cicindela campestris, concolor</i> 107, <i>Fischeri, Javeti, flexuosa, littoralis, littorea, melancholica</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	108
<i>Cistela (Plæsia) brevior, convexiuscula</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire . . . . .	XLI
<i>Clivina lævifrons (= lernæa, subcylindrica), sacra, ypsilon (= scripta)</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	128
<i>Clubiona brevipes, corticalis</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas. . . . .	CXXXI
<i>Clytra octosignata</i> , COL. (Note sur le), H. Lucas . . . . .	219
<i>Cnemidotus rotundatus</i> , COL., A. Mauppin. . . . .	CCIX
Remarque relative à cette note, de Marseul . . . . .	CCIX
<i>Coccus</i> , genus, 346, pl. 8, Cocc. pl. XVIII, fig. 1, <i>cacti</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	347
<i>Coccus ulmi</i> , HÉM. (Note sur le mâle du), Lichtenstein . . . . .	LXXXVI
Cochenilles ou Gallinsectes (Homoptères-Coccides) (Essai sur les), 14 <sup>e</sup> partie 15, 15 <sup>e</sup> partie 307, 16 <sup>e</sup> partie 346, 17 <sup>e</sup> partie, HÉM., V. Signoret. . . . .	374
<i>Cælostethus</i> , genus, COL., C.-E. Leprieur . . . . .	459
<i>Colletes succinctus</i> , larve 90, nymphe, pl. 3, fig. 1, pl. 4, fig. 21 à 29, HYM., Valéry Mayet. . . . .	91
<i>Colenis Bonnairei, dentipes</i> , COL. (Conditions dans lesquelles ont été rencontrés les), Ch. Brisout de Barneville . . . . .	XV
Coléoptères de la Californie (Note sur un envoi d'insectes), J. Thevenet. . . . .	XV
Coléoptères de l'île de Kerguelen (Note sur les), Mac Lachlan. . . . .	CXX
Coléoptères (Procédés pour prendre divers), Kozlorowicz. . . . .	CLXIV
Remarques au sujet de cette note, P. Mabille. . . . .	CLXIV
Coléoptères recueillis en Algérie (Note sur des), C.-E. Leprieur. . . . .	C
Coléoptères qu'il a recueillis dans les Ardennes (Quelques remarques sur divers), E. Taton . . . . .	CXCH
Coléoptères recueillis dans la forêt de Fontainebleau (Liste de), E. Olivier . . . . .	CXLIX
Coléoptères qu'il a trouvés au Lioran (Sur quelques), <i>Adelops, Gatops, Feronia cantalica, Hydroporus Davisi, Sanmarki, Aubei?</i> E. Simon . . . . .	CLXXXVII
Commission administrative (Membres de la) . . . . .	CCXXIV
Commission de publication (Membres de la) . . . . .	CCXXIV
Comptes de 1874, Buquet, J. Thevenet. . . . .	V, XLX

Communications VI, XXIV, XXXI, XLI, LI, LVIII, LXXV, LXXXVI, CI, CXI, CXVII, CXXV, CXXXV, CXLVII, CLIV, CLXII, CLXVIII, GLXXIII, CLXXXVI, CXCH, CXCIX, CCIX. . . . .	CCXIX
<i>Coscinia Schüppeli</i> 136, <i>Semeleleri</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	135
<i>Crambus tristrigellus</i> , LÉP. (Rectification synonymique du), Ra- gonot . . . . .	LXXI
<i>Cryptocephalus pistaciæ</i> , COL. (Note géographique sur le), Rév. père Belon . . . . .	CXCIII
<i>Crypturgus cinereus et pusillus</i> , COL. (Note géographique sur les), C.-E. Leprieur . . . . .	CXXVII
<i>Culex pipiens</i> , DIPT. Les antennes des Cousins mâles seraient des organes d'audition, A. Laboulbène, d'après M. A.-M. Mayer . . . . .	CLIX
<i>Curimus submaculosus</i> , COL., L. Fairmaire. . . . .	CXCIII
<i>Cyclopides Howa</i> , LÉP., P. Mabilie. . . . .	CCXV
<i>Cyclosa conica</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Cymindis adusta</i> (= <i>corrosa</i> , <i>russipes</i> , <i>pallida</i> , <i>tabida</i> ) 145, <i>axillaris</i> (= <i>homagriæ</i> , <i>palliata</i> , <i>seriepunctata</i> , <i>confusa</i> Peyr., <i>distinguenda</i> , <i>etrusca</i> , <i>alpina</i> , <i>marginata</i> , <i>confusa</i> Fairm., <i>maroccana</i> , <i>Marmoræ</i> , <i>designata</i> , <i>lineata</i> , <i>dorsalis</i> , <i>crenata</i> , <i>lineola</i> , <i>fascipennis</i> , <i>leucophthalma</i> , <i>Maderæ</i> , <i>sutu-</i> <i>ralis</i> , <i>lævistriata</i> , <i>sitifensis</i> ) 143, <i>discoïdea</i> (= <i>Andrææ</i> ) 137, <i>miliaris</i> (= <i>cyanoptera</i> ) 147, <i>pellucida</i> , COL., P. de la Brû- lerie. . . . .	146
<i>Cyphodema Oberthüri</i> , sp. nov., HÉM., Puton. . . . .	CLVI
<i>Cyphomyia</i> 483, <i>affinis</i> , <i>aurata</i> 485, <i>auriflamma</i> 484, <i>aurifrons</i> 486, <i>chrysodota</i> 484, <i>claripennis</i> 485, <i>costatis</i> 486, <i>cyanea</i> 485, <i>cyanispinis</i> 486, 487, <i>cyancephala</i> 484, <i>dispar</i> 486, <i>fascipes</i> , <i>fenestrata</i> , <i>flavimana</i> 486, <i>geniculata</i> , <i>gracilicorn-</i> <i>nis</i> , <i>hybrida</i> , <i>lanuginosa</i> 485, <i>leucocephala</i> , <i>picta</i> 486, <i>pilo-</i> <i>sissima</i> 485, <i>pubiventris</i> 484, <i>pulchella</i> 486, <i>scalaris</i> 486, 487, <i>similis</i> 486, <i>simplex</i> , <i>varipes</i> , <i>verticalis</i> 485, <i>violacea</i> 484, <i>Wiedmanni</i> , DIPT., J.-M. Bigot. . . . .	486

D.

<i>Daclyloptes</i> (Groupe des), HÉM., V. Signoret. . . . .	305
---	-----

<i>Dactylopius</i> genus, <i>adonidum</i> 306, pl. 6, Cocc. pl. xvi, fig. 1, 1 a à d, <i>alaterni</i> 309, <i>bromeliæ</i> 310, <i>ceratonix</i> 311, <i>citri</i> 312, pl. 6, Cocc. pl. xvi, fig. 2 a, b, c, <i>cyperi</i> 314, pl. 6, Cocc. pl. xvi, fig. 3, <i>ficus</i> 315, <i>hoyæ</i> , <i>indicus</i> 317, <i>lavan-</i> <i>dulæ</i> 318, <i>liliacearum</i> 319, <i>mamillarix</i> 320, <i>pteridis</i> 321, pl. 6, Cocc. pl. xvi, fig. 4, <i>robinix</i> 322, <i>tuliparum</i> , <i>viburni</i> 323, <i>vitis</i> 324, pl. 6, Cocc. pl. xvi, fig. 6, <i>zamiæ</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	328
<i>Dacus oleæ</i> , DIPT. (Note sur des larves appartenant au), H. Lu- cas . . . . .	CCXXII
<i>Daptus vittatus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	407
Décisions . . . . .	XXVIII, XLVIII, XCV, GX, CXXI
<i>Deilephila nicæa</i> , var., LÉP., H. Lucas . . . . .	CLXXIII
<i>Deilephila porcellus</i> , LÉP., A. Méguelle . . . . .	LIII
Remarques au sujet de cette note, Bellier de la Chavignerie . . . . .	LXXVIII
<i>Demetrius atricapillus</i> (= <i>sagitta</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	149
<i>Dermatophilus</i> , APHAN. Ce nom étant plus ancien doit être préféré à ceux de <i>Sarcopsyllus</i> et de <i>Rhynchoprion</i> , A. Laboulbène . . . . .	CXIV
<i>Diachromus germanus</i> (= <i>exquisitus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	406
<i>Dichirotrichus obsoletus</i> (= <i>chloroticus</i> , <i>cordicollis</i> , <i>desertus</i> , <i>dorsatis</i> , <i>lacustris</i> , <i>pallidus</i> , <i>ustulatus</i> ), <i>syriacus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	406
<i>Dicranura</i> (Le), LÉP. que M. Gaschet croit nouveau, p. CCXIII, doit être rapporté, suivant M. P. Mabilie, au <i>venula</i> . . . . .	CCXIX
<i>Dictyna arundinacea</i> , <i>civica</i> , <i>uncinata</i> , <i>viridissima</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Dictyna Sedilloti</i> , sp. nov., ARACH., E. Simon . . . . .	CLI
<i>Diloba cæruleocephala</i> , LÉP., S. Ébrard . . . . .	CXXIX
<i>Dilobia cynoglossa</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville . . . . .	CII
Diptères de l'île de Kerguelen (Note sur les), Mac Lachlan . . . . .	CXX
Discours du Président pour 1875, E. Simon . . . . .	III
Discours du Vice-Président pour 1875, P. Mabilie . . . . .	XXVII
<i>Ditomus asiaticus</i> 398, <i>calydonius</i> 399, <i>Chodskenticus</i> 398, <i>dama</i> (= <i>gilvipes</i> ) 399, <i>fulvipes</i> 400, <i>longipennis</i> 402, <i>modestus</i> 397, <i>oxygonus</i> 398, <i>rufipes</i> 400, <i>Samson</i> 397, <i>validiusculus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	400
<i>Dolichoderus longicornis</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire . . . . .	XXXIV
<i>Donacia crassipes</i> , COL. (Note relative à l'apparition de la), C.-E. Leprieur . . . . .	XXXI

<i>Dromius glabratus, maurus et truncatellus</i> , COL. (Sur les caractères qui différencient les), Abeille de Perrin . . . . .	CCIX
<i>Dromius linearis</i> 149, <i>notatus</i> (= <i>fasciatus, nigriventris, sacerdos, crucifer, melanocephalus, tener</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	151
<i>Drosicha</i> , genus, 351, 353, pl. 8, Gocc. pl. XVIII, fig. 3, <i>contractens</i> , pl. 4, fig. 11, Ann. 1869, et pl. 8, fig. 3, Ann. 1875, HÉM., V. Signoret . . . . .	354
<i>Dryophilus anobioides</i> 211, <i>densipilis</i> 210, <i>forticornis</i> 212, <i>longicollis</i> 211, <i>pusillus</i> 210, <i>rugicollis, succinctus</i> , COL., Abeille de Perrin . . . . .	209
<i>Drypta dentata</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	136
<i>Dyschirius æneus</i> (= <i>frigidus, melancholicus, daëamiellus, dentipes, integer, remotepunctatus, apicalis, chalybeus, euphraticus, hispanus, dentipes, subæneus</i> ) 132, <i>cylindricus</i> 131, <i>importunus</i> (= <i>immarginatus</i> ) 134, <i>macroderus</i> (= <i>proctensus</i> ) 131, <i>punctatus</i> (= <i>minutus, impressus longipennis</i> ) 132, <i>attenuatus, angusticollis, frontalis, cariniceps, acutus, morio, crenulatus</i> 133, <i>pusillus</i> (= <i>bacillus, Peyroni, clypeatus, nanus</i> ) 131, <i>salinus</i> 131, <i>semistriatus</i> (= <i>Lafertei, dimidiatus</i> ) 134, <i>thoracicus</i> (= <i>fossifrons, obscurus, numidicus, rugicollis, humeratus</i> ), COL., P. de la Brûlerie. . .	130
<i>Dysdera erythrina</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Dytiscus marginalis</i> et de quelques autres insectes aquatiques (Observations sur la ponte du), COL., Régimbart. . . . .	201

E.

<i>Ebæus collaris</i> parasites du genre <i>Passalæcus</i> (Larves de l'), COL., Lichtenstein. . . . .	CV
<i>Echthrus lancifer</i> , HYM. auxiliaire contre le <i>Goræbus bifasciatus</i> , Lichtenstein. . . . .	CCXII
<i>Ectrephes</i> , COL. Ce genre doit être placé parmi les Ptiniores, A. Chevrolat et A. Sallé. . . . .	CLXXXVIII
<i>Egænus sinister, Clairi</i> , ARACH., E. Simon . . . . .	CXCVII
<i>Elachista olæzella</i> , LÉP., H. Lucas. . . . .	CCXXII

<i>Emphysomera</i> , genus 238, Liste des espèces citées par divers auteurs 241, <i>bicolor</i> 244, <i>femoratus</i> 245, <i>pilosula</i> , DIPT., J.-M. Bigot. . . . .	243
<i>Emydia grammica</i> , LÉP., Alain . . . . .	CXXIX
Entomologique (Détails sur le voyage) qu'il vient d'entreprendre sur la côte orientale d'Afrique, Raffray . . . . .	LXXXVI
Entomologiques en Algérie (Résultat de ses chasses), E. Olivier . . . . .	CXVII
Entomologique annuelle (Note sur l'Excursion) ayant eu lieu en 1875 à Boran (Oise), dans la forêt et le marais du Lys, S. Bazin, E. Gallé, Guède, Leloup, E. Martin, Masson, Rattel, L. Reiche et E. Simon . . . . .	CXXV
Entomologique de l'île de Kerguelén (Note sur la faune), Mac Lachlan. . . . .	CXIX, CXX
Entomologiques (Lioran indiqué comme localité excellente pour les recherches) . . . . .	CLXVIII
<i>Epeira acalypha</i> , <i>cornuta</i> , <i>cucurbitana</i> , <i>gibbosa</i> , <i>Redii</i> , <i>triguttata</i> , <i>umbratica</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Epeolus tristis</i> , HYM. (Larve de l'), 91, pl. 4, fig. 30, 31 et 33, Nymphe, pl. 4, fig. 32, Valéry Mayet. . . . .	92
<i>Ergatis (Gelechia) staticella</i> , LÉP., sp. nov., P. Millière. . . . .	CLXVII
<i>Eriococcus</i> , genus, 29, pl. 2, fig. 5, 5 a et 6, <i>buxi</i> 30, <i>ericæ</i> 31, <i>rosmarinis</i> 33, <i>thymi</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	32
<i>Eriotomus palæstinus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	403
Errata . . . . .	XCIV
<i>Eucaliga pallidicollis</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire. . . . .	200
<i>Eumenes Germaini</i> et sur le nid dans lequel cette espèce a été rencontrée (Note sur l'), HYM., H. Lucas . . . . .	LXXXVII
<i>Eumerus tunulatus</i> , DIPT. (Note sur la larve de l'), A. Laboulbène. . . . .	95, 96
<i>Euryopsis flavo-maculata</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas . . . . .	CXXXII
Expédition suédoise du <i>Proefven</i> à la Nouvelle-Zemble (Détails sur les résultats zoologiques obtenus par l'), P. Gervais. . . . .	CXCII

F.

*Feronia barbara* (= *balearica*, *berytensis*, *longula*, *planidorsis*, *prælonga*, *trapezicollis*), *Bonvoisini*, *crenata*, *cuprea*, *Duponcheli* (= *Johannis*, *laticornis*, *protensa*, *Rhodia*), *elongata* (= *tingitana*), *fuscicornis* (= *confusa*), *puncticollis*, *quadricollis* (= *cyanella*), COL., P. de la Brûlerie. . . . . 416, 417

*Feronia cantalica*, COL., E. Olivier. . . . . CLXXIX

*Feronia Marovighii*, COL., L. Fairmaire . . . . . CCXX

G.

*Gelechia distinctella*, LÉP. (Remarques relatives à la chenille de la), Ragonot . . . . . CXLV

*Gelechia ocellatella*, LÉP. fléau des betteraves (Note sur la chenille de la), P. Mabille. . . . . GVI, CVII

Remarques au sujet de cette note, Ragonot . . . . . CVII

*Glomeris Mniszechii*, MYR. (Note sur le), H. Lucas. . . . . XCI

*Gossyparia*, genus, 20, 39, pl. 2, fig. 2, 2 a à 2 d, *Gramuntii* 23, *maniparus* 24, *ulmi*, HÉM., V. Signoret. . . . . 24

*Grapholita adenocarpis*, sp. nov., LÉP., Ragonot. . . . . LXXIII

*Grapholita cæcimaculana*, LÉP. (Chenille de la), Ragonot . . . . . CXXI

*Guerinia*, genus, *serratulæ*, pl. 8, Cocc. pl. XVIII, fig. 4, larve, et pl. 9, Cocc. pl. XIX, fig. 1, ♀, HÉM., V. Signoret. . . . . 356

H.

*Halticella myrmeleonis*, HYM., L. Fairmaire. . . . . CCIV

Hannetons, COL. (Note sur une apparition de), Delamain . . . . . XLI

*Harpalus æneus* (= *confusus*) 412, *attenuatus* (= *consentaneus*, *intermedius*) 414, *cupreus* (= *euchlorus*, *quadratus*, *subtruncatus*), *distinguendus* (= *bosphoranus*, *saxicola*) 413, *fulvus*, *honestus*, *litigiosus* 414, *punctato-striatus* 413, *pygmæus*



<i>414, rubripes (= nobilitatus) 413, seriatus (= Caïphus, phariseus, polyglyptus, virescens) 412, tenebrosus (= Chaudoiri, femoralis), COL., P. de la Brûlerie . . . . .</i>	414
<i>Hedobia succincta</i> Chevr., COL. A cette espèce doit être rapporté le <i>Dryophilus (Ptinodes) Raphaelensis</i> de Muls. et Rey, Desbrochers des Loges . . . . .	CXXXVIII
<i>Helicopsyche</i> , NÉVR. (Observations relatives à la note de M. Mac Lachlan sur le genre), Maurice Girard . . . . .	LXXXIX
Remarques au sujet de ces observations, P. Mabille . . . . .	XC
<i>Heliodes arbutoides</i> , LÉP. (Note géographique relative à l'), Bel-lier de la Chavignerie . . . . .	XIII
<i>Heliophygus</i> , genus, 191, <i>arenosus</i> 199, <i>brevipennis</i> 197, <i>collaris</i> 191, <i>cribriceps</i> 196, <i>cryptocephalus</i> 192, <i>impressus</i> 194, <i>laticollis</i> 193, <i>proximus</i> 198, <i>punctato-striatus</i> 194, <i>punctato-sulcatus</i> 197, <i>sulcatulus</i> 192, <i>sulcatus</i> 192, <i>sulcipennis</i> , COL., L. Fairmaire . . . . .	195
Hémiptères (Remarques sur le polymorphisme des), O.-M. Reuter . . . . .	225
<i>Hepialus lupulinus</i> , LÉP. (Note sur l'), P. Mabille . . . . .	CCXIII
Remarque au sujet de cette note, Th. Goossens . . . . .	CCXIII
<i>Heteropus ventricosus</i> , ARACH., Lichtenstein . . . . .	GXXVIII
<i>Holzneria</i> , genus nov., <i>Poschingeri</i> , HÉM., Lichtenstein . . . . .	LXXV, LXXVI
<i>Homodes</i> , genus, LÉP., G. Bar . . . . .	291
<i>Hydrophilus piceus, pistaceus</i> , COL., D <sup>r</sup> Gobert . . . . .	VII
<i>Hylotrupes bajulus</i> , COL., trouvés à Paris (Sur un mâle et une femelle de l'), H. Lucas . . . . .	CXXXVII
Remarques au sujet de cette note, E. Olivier . . . . .	CXXXVII
Hyménoptères (Remarques relatives à divers), Lichtenstein . . . . .	LIII
<i>Hypera proxima</i> , COL., Capiomont . . . . .	466
<i>Hypera proxima</i> , COL., sp. nov., L. de Heyden . . . . .	LII
<i>Hypulus quercinus</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville . . . . .	CII

## I.

<i>Cerya</i> , genus, 350, 351, <i>sacchari</i> , pl. 8, Cocc., pl. XVIII, fig. 2, 2 a et 2 b, HÉM., V. Signoret . . . . .	352
--	-----

Insectes (Morceaux de gomme copal renfermant des) provenant de l'Afrique équatoriale, Raffray. . . . .	CXXV
Insectivorous plants (Analyse d'un travail de M. Ch. Darwin relatif aux), E. Olivier. . . . .	CXXXV
<i>Iscariotes hierichonticus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	149

## L.

<i>Lachnus quercus</i> , HÉM. (Note sur le), Lichtenstein . . . . .	LIII
<i>Lampra decipiens</i> nuisible aux jeunes ormes, COL., P. Mabilie. . . . .	CLXXIII
<i>Lampra rutilans</i> nuisant aux tilleuls, COL., Dillon. . . . .	CLXXIII
Remarques au sujet de cette note, L. Reiche . . . . .	CLXXIII
<i>Lampyroïdea syriaca</i> , sp. nov., COL., A. Costa. . . . .	CLXIX
<i>Larinus</i> non vues par Capiomont (Espèces de), COL., C.-E. Leprieur . . . . .	465
<i>Larinus</i> , genus, COL., C.-E. Leprieur. . . . .	459
<i>Lasius fuliginosus</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville. . . . .	CII
<i>Leachia</i> , genus, 351, 359, pl. 7, Cocc. pl. xvii, fig. 5, ♀, et pl. 9, Cocc. pl. xix, 2, ♂, 2 a, <i>Brasiliensis</i> , 359, pl. 9, Cocc. pl. xix, ♂, fig. 2, <i>fuscipennis</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	361
<i>Lebia arcuata</i> , <i>cruæ-minor</i> , <i>cyanocéphala</i> (= <i>geniculata</i> , <i>numidica</i> ), <i>cyathigera</i> , <i>fulvicollis</i> (= <i>pubipennis</i> ), <i>humeralis</i> (= <i>lepida</i> ), <i>rufipes</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	153
Lectures v, xxiii, xxx, xl, l, lxxi, c, cx, cxxiv, cxxxv, cxlvii, cliv, clxii, clxv, clxxviii et . . . . .	CCXVIII
<i>Leioptilus chrysocomæ</i> , sp. nov., LÉP., Ragonot . . . . .	LXXIV
<i>Leistus caucasicus</i> 126, <i>Hermonis</i> 126, <i>montanus</i> (= <i>abdominalis</i> , <i>afer</i> , <i>puncticeps</i> , <i>Rhæticus</i> , <i>rufipes</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	125
<i>Lema Lacordairei</i> , sp. nov., COL., Desbrochers des Loges . . . . .	CXXXVIII
<i>Lema purpuricollis</i> Reiche = <i>Hoffmanseggi</i> Lac., COL., Desbrochers des Loges . . . . .	CXXXVIII
Lépidoptères inédits d'Europe (Descriptions de chenilles et de), P. Millière . . . . .	11
Lépidoptères rencontrés dans le sud-ouest de la France (Note sur des), Maurice Girard . . . . .	CXLIV
Lépidoptères de l'île de Kerguelen (Note sur les), Mac Lachlan. . . . .	CXX

Lépidoptères (Note relative à l'instinct des), Th. Goossens. . . . .	XXIV
Lépidoptères (Note pour servir à l'histoire des) de la Guyane française, révision de la famille des <i>Palindidæ</i> , division des Noctuéliques, 1 <sup>re</sup> partie, C. Bar. . . . .	289
<i>Lepisma aurea, myrmecophila</i> , THYS. (Note sur les), H. Lucas. . . . .	220
<i>Leptinotarsa 10-lineata</i> , COL. (Note synonymique relative au), Lichtenstein. . . . .	LXXVI, LXXVII
<i>Leptorchestes ludibundus</i> , ARACH., sp. nov., E. Simon. . . . .	XCIV
<i>Lethia humilis</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Leucosomus insignis</i> , COL., sp. nov., Desbrochers des Loges. . . . .	CXXXVIII
<i>Licinus ægyptiacus</i> (= <i>hierichonticus</i> ), <i>cordatus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	160
<i>Lignyodes oblique-fasciatus</i> , COL., L. Fairmaire . . . . .	CXCIV
<i>Liparis chrysorrhæa et salicis</i> , LÉP., S. Ebrard. . . . .	CXXIX
<i>Limnadia Hermannii</i> , CRUST., Régimbart. . . . .	CLIX
<i>Limnastus galilæus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	436
<i>Linyphia bucculenta, clathrata, nebulosa, socialis, tenebricosa, triangularis</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas. . . . .	CXXXII
<i>Lita</i> ( <i>Gelechia</i> ) <i>solanella</i> , LÉP., Ragonot. . . . .	XXXV à XXXVII
<i>Lithocolletes alnivorella, caudiferella, parvifoliella</i> , LÉP., Ragonot. . . . .	LXXIII, LXXIV
<i>Lixus</i> , genus, COL., C.-E. Leprieur. . . . .	459
<i>Lixus acutus</i> 45, <i>æruiginosus</i> 52, <i>algirus</i> 257, <i>ascanii</i> 52, <i>bardanzæ</i> 265, <i>bicolor</i> 271, <i>biskrensis</i> 456, <i>brevipes</i> 44, <i>cardui</i> 270, <i>cinerascens</i> 286, <i>circumcinctus</i> 454, <i>curvirostris</i> 47, <i>difficilis</i> 42, <i>elegantulus</i> 58, <i>elongatus</i> 269, <i>euphorbiæ</i> 260, <i>flavescens</i> 282, <i>ferrugatus</i> 262, <i>filiformis</i> 281, <i>incanescens</i> 285, <i>insularis</i> 55, <i>irresectus</i> 267, <i>juncii</i> 273, <i>Kraatzi</i> 287, <i>lateralis</i> 57, <i>lutescens</i> 277, <i>meles</i> 60, <i>myagri</i> 62, <i>nubianus</i> 278, <i>nubilosus</i> 452, <i>orbitalis</i> 272, <i>pulvisculosus</i> 452, <i>puncti-collis</i> 56, <i>punctiventris</i> 263, <i>Rosenschöldi</i> 51, <i>rufitarsis</i> 268, <i>Saintpierrei</i> 48, <i>scolopax</i> 274, <i>spartii</i> 61, <i>speciosus</i> 270, <i>suetus</i> 64, <i>sulphuratus</i> 276, <i>subtilis</i> 41, <i>Theophili</i> 454, <i>tibialis</i> 56, <i>tricolor</i> 449, <i>tristis</i> 266, <i>trivittatus</i> 49, <i>vibex</i> 59, <i>Zoubkoffii</i> , COL., Capiomont et C.-E. Leprieur. . . . .	284
<i>Lixus</i> non vues par Capiomont (Espèces de), COL., C.-E. Leprieur . . . . .	466
<i>Llaveia</i> , genus, <i>axinus</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	370

<i>Lophoderus (Tortrix) Mabilliana</i> , sp. nov., LÉP., Ragonot. . . . .	LXXII
<i>Lycæna Alexis</i> , LÉP. (Cas remarquable d'hermaphrodisme observé chez un), Bellier de la Chavignerie . . . . .	XIV
<i>Lycosa agricola</i> , <i>amentata</i> , <i>monticola</i> , <i>sylvicola</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Lycosina albimana</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXIII

## M.

<i>Macrochilus Saulcyi</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	136
<i>Margarodes</i> , genus, <i>formicarum</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	385
<i>Masoreus orientalis</i> (= <i>laticollis</i> ), <i>ruficornis</i> , <i>Wetterhali</i> (= <i>ægyptiacus</i> , <i>affinis</i> , <i>alticola</i> , <i>rotundipennis</i> , <i>testaceus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	154
<i>Megapenthes sanguinicollis</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville. . . . .	CII
<i>Melipona scutellaris</i> , HYM. ((Note sur un nid de), Drory. . . . .	CXXXIX
<i>Meloe cicatricosus</i> , COL. (Sur l'accouplement, la ponte et la larve du), Lichtenstein . . . . .	CIV, CV, CXXVIII, CXL, GLVIII
Membres décédés . . . . .	CCLIII
Membres de la Société en 1875 (Liste des) . . . . .	CCXXVII
Membres démissionnaires . . . . .	LIV, CLXXXIX, CCLIII
Membres honoraires. . . . .	CCXXVII, CCXXVIII
Membres rayés . . . . .	CCLIV
Membre réadmis. . . . .	CLXXVI
Membres reçus, XVI, XXVI, XXXVII, XLIII, LIII, LIV, LXIII, XCV, CXXI, CXLVI, CLXV et. . . . .	CLXXVI
<i>Merophysia formicaria</i> , COL. (Note sur le), H. Lucas. . . . .	217
<i>Meta segmentata</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas. . . . .	CXXXII
<i>Metabletus foveolatus</i> , <i>fusco-maculatus</i> , <i>lateralis</i> (= <i>mutabilis</i> ), COL., P. de la Brûlerie. . . . .	153
<i>Mezium hirtipenne</i> Reiche = <i>affine</i> , COL., Desbrochers des Loges . . . . .	CXXXIX
<i>Miccotrogus monachus</i> et <i>signaticollis</i> , COL. (Note sur les caractères des), A. Chevrolat. . . . .	LIX
<i>Microdaccus pulchellus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	153

Microlépidoptères (Liste des) dont les mœurs ont été observées et les chenilles décrites par M. Lafaury, Ragonot. . . . .	CLXXIV
<i>Microlarinus</i> , genus, COL., C.-E. Leprieur. . . . .	459
<i>Misumena vatia</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Moggridgea Dyeri</i> , ARACH., H. Lucas. . . . .	CXCV, CXCVI
Moggridge (John-Traherne) (Notice nécrologique sur), E. Simon. . . . .	5
Monophlébites (Groupe des), HÉM., V. Signoret. . . . .	350
<i>Monophlebus</i> , genus, 363, pl. 7, Cocc. pl. XVII, fig. 5, et pl. 9, Cocc. pl. XIX, fig. 3, <i>atripennis</i> , <i>Burmeisteri</i> 364, <i>Fabricii</i> , <i>Illigeri</i> , <i>Leachi</i> 365, pl. 9, Cocc. pl. XIX, fig. 5, 5 a, <i>Rad-</i> <i>doni</i> 366, <i>Saundersi</i> , pl. 9, Cocc. pl. XIX, fig. 3, ♂, HÉM., V. Signoret. . . . .	367
<i>Morio olympicus</i> (= <i>colchicus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	136
Mouches (Note relative aux piqûres de), DIPT., A. Laboul- bène. . . . .	CXXIX, CXXX
Muscides de l'île de Kerguelen (Note sur les), DIPT., Mac Lach- lan. . . . .	CXX
Mygales maçonnes, ARACH., Lichtenstein . . . . .	LIII
<i>Mygale stridulans</i> , ARACH. Note de MM. Mason et Peal, extr. des Proceed. of the Asiat. of Beng. Soc., P. Gervais. . . . .	CCXXII
<i>Mylabris festiva</i> Oliv. nec Pall. et <i>M. festiva</i> Pall. nec Oliv., COL. (Note synonymique au sujet des), E. Olivier. . . . .	CLIV, CLV
Remarques relatives à cette note, L. Bedel. . . . .	CLXIII
<i>Myrmecobius agilis</i> , COL. (Note relative au), H. Lucas. . . . .	218
<i>Myrmedonia similis</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville . . . . .	CII
<i>Myrmeleo distinguendus</i> , <i>formicalynx</i> , <i>formicarius</i> , <i>tetragram-</i> <i>micus</i> , NÉVR., Maurice Girard. . . . .	CCXXI

## N.

<i>Nacerdes brevipennis</i> , sp. nov., COL., L. Fairmaire . . . . .	200
<i>Nebria Hemprichi</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	125
Nécrologie, 5, 9, 249, 253, XXVIII, LXXXVI, CXXV, GLXVIII, CLXXXVI et . . . . .	CXCIX
<i>Nemastoma bimaculatum</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas. . . . .	CXXXIII

<i>Nidularia</i> , genus, 16, 17, 39, pl. 2, fig. 1, 1 a à 1 c, <i>pulvinatus</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	17
Nominations . . . . .	LXIII, CCXV, CCXXIV
<i>Nothris declaratella</i> , LÉP. (Note géographique sur la), Ragonot.	XXV
<i>Notiophilus geminatus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	127
<i>Notoglossa arabs</i> , HYM., Lichtenstein. . . . .	XII
<i>Nycteropus abbreviatus</i> , COL., sp. nov., L. Fairmaire . . . . .	XXXIV
<i>Nyrmidæ</i> , DIPT. de l'île de Kerguelen (Note sur les), Mac Lach- lan . . . . .	CXXI
<i>Nyssia zonaria</i> , LÉP. (Note géographique sur la), Coret. . . . .	LXII

## O.

<i>Ocyale mirabilis</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas.	CXXXIII
<i>Oecophora Jourdeuillella</i> , LÉP., sp. nov., Ragonot. . . . .	LXXIII
<i>Oecophora olivella</i> , LÉP., H. Lucas. . . . .	CCXXII
<i>Oedematophorus Constanti</i> , LÉP., Ragonot. . . . .	CCV
<i>Olisthopus fuscatus</i> (= <i>interstitialis</i> , <i>minor</i> ), <i>glabricollis</i> (= <i>græ-</i> <i>cus</i> , <i>orientalis</i> , <i>puncticollis</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	432
<i>Ophideres fullonica</i> , LÉP. nuisant aux oranges, J. Künckel. . . . .	CCXII
<i>Ommatius</i> , genus, 237, 238, Liste des espèces citées par divers auteurs 239, <i>fallax</i> , <i>parvus</i> 247, <i>pictipennis</i> , <i>vitreus</i> , DIPT., J.-M. Bigot . . . . .	246
<i>Oochrotus unicolor</i> , COL. (Note sur l'), H. Lucas. . . . .	218
<i>Ophonus azureus</i> (= <i>agnatus</i> , <i>atrocyaneus</i> , <i>cæruleipennis</i> , <i>cras-</i> <i>siusculus</i> , <i>cribricollis</i> , <i>episcopalis</i> , <i>Fauveli</i> , <i>minimus</i> , <i>rufi-</i> <i>crus</i> , <i>violaceus</i> , <i>convexicollis</i> ) 408, <i>diffinis</i> (= <i>rotundi-</i> <i>collis</i> ) 407, <i>hirsutululus</i> 412, <i>Israelita</i> , <i>judæus</i> 410, <i>libani-</i> <i>gena</i> 408, <i>maculicornis</i> (= <i>complanatus</i> ), <i>meridionalis</i> (= <i>cordi-</i> <i>collis</i> , <i>subquadratus</i> ) 412, <i>oblongus</i> (= <i>Langloisi</i> ) 407, <i>planicollis</i> (= <i>fallax</i> , <i>hispanus</i> , <i>læviceps</i> , <i>suturalis</i> ) 412, <i>puncticollis</i> (= <i>cribratus</i> , <i>cribrellus</i> ) 409, <i>quadricollis</i> (= <i>lami-</i> <i>natus</i> ) 407, <i>rufibarbis</i> (= <i>brevicollis</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	409
<i>Opilio saxatilis</i> , ARACH. (Note géographique sur l'), H. Lucas.	CXXXIII
<i>Orgyia (Dasychira) pudibunda</i> , LÉP., A. Guenée. . . . .	CLXXXVIII

<i>Orthezia</i> , genus, 386, pl. 11, Cocc. pl. XXI, fig. 1 a à m, <i>urticæ</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	399
<i>Ortonia</i> , genus, 351, 367, <i>Bouvari</i> 368, <i>Ultheri</i> , HÉM., pl. 9, Cocc. pl. XIX, fig. 6, V. Signoret. . . . .	369
<i>Orchestes rhamphoides</i> = <i>tomentosus</i> ( <i>Rhamphus</i> ), COL., H. Tour- nier . . . . .	XLII
<i>Osorius syriacus</i> , sp. nov., COL., A. Fauvel. . . . .	VIII
Remarques relatives à cette espèce, Abeille de Perrin. . . . .	XXXII

## P.

<i>Pachygnatha De Geeri</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Pachytychius insularis</i> , COL., sp. nov., A. Chevrolat . . . . .	LVIII
<i>Palindia</i> , genus, 294, pl. 5, fig. 3 à 8, <i>Corinna</i> 296, <i>Emilia</i> 299, <i>formosa</i> , <i>Lucia</i> 300, <i>Mabis</i> 302, <i>Sabina</i> 301, <i>Stella</i> 297, <i>superior</i> , LÉP., C. Bar. . . . .	302
<i>Pseudococcus</i> , genus, 328, <i>aceris</i> 329, <i>æsculi</i> 330, <i>brunnitarsis</i> , <i>hederæ</i> 332, <i>mespili</i> 333, <i>platani</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	334
<i>Papilio Alexanor</i> , LÉP. (Note géographique relative au), P. Ma- bille. . . . .	XV
<i>Pempelia gallica</i> , LÉP. (Note sur la manière de vivre de la che- nille de la), Ragonot. . . . .	XV
<i>Pemphigus Poschingeri</i> , HÉM., V. Signoret . . . . .	CCIII
Remarques relatives au genre dans lequel est placée cette es- pèce, Lichtenstein. . . . .	CCIV
<i>Penthus Peyroni, solitarius, tenebrioides</i> , COL., P. de la Brû- lerie . . . . .	404
<i>Perilampus auratus</i> , HYM. rencontré dans un cocon de <i>Crabro</i> <i>vagus</i> ou <i>rubicola</i> (Note sur un), Lichtenstein . . . . .	CXXVIII
<i>Phaleria Batesi</i> , COL., sp. nov., L. Fairmaire. . . . .	XXXIII
<i>Philodromus albo-pictus</i> , ARACH., sp. nov., E. Simon. . . . .	CXLIX
<i>Philodromus aureolus, dispar, emarginatus</i> , ARACH. (Note géo- graphique sur les), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Pholeuon caudatum</i> , COL., sp. nov., Abeille de Perrin. . . . .	214
<i>Pholeuon dapsoides</i> , COL., Abeille de Perrin. . . . .	CLXXX

<i>Phora</i> , DIPT. ayant vécu à l'état de larve dans le corps de Mélasomes et de divers Mollusques (Muscides du genre), A. La-boulbène . . . . .	CXXXI
Phryganides appartenant au genre <i>Helicopsyche</i> (Sur les étuis en hélice formés par des), NÉVR., Mac Lachlan . . . . .	LXXVII
<i>Phylloxera</i> , HÉM. (Espèces européennes comprises actuellement dans le genre), Lichtenstein . . . . .	XXXV
<i>Phylloxera</i> , HÉM. (Cépages américains résistant aux attaques du), Lichtenstein . . . . .	CXL
<i>Phylloxera</i> , HÉM. (Sur l'emploi de certaines variétés de vignes indigènes d'Amérique qui résistent au). Ch.-V. Riley . . .	CXLI
<i>Phylloxera?</i> HÉM. nuisant aux racines des vignes à Saint-Émi-lion, L. Reiche . . . . .	CXGII
<i>Phylloxera acanthohermes</i> , HÉM., sp. nov., et vie évolutive de cette espèce, Lichtenstein . . . . .	XXXV
Remarques relatives à cette note, V. Signoret . . . . .	XLII
<i>Phylloxera quercus</i> , HÉM. (Ponte, éclosion, métamorphoses, émi-gration, etc., du), Lichtenstein . . . . .	CXI
<i>Phylloxera quercus</i> Fonsc., HÉM. (Sur l'identité spécifique du), Ch.-V. Riley . . . . .	CXLII
<i>Phylloxera carotæ, quercus, vastatrix</i> , HÉM. Note de M. Graëlls traduite par M. Lichtenstein . . . . .	CCXVIII
<i>Phylloxera scutifera</i> Sign., HÉM. (Note synonymique relative au), Lichtenstein . . . . .	XXXIV
Phylloxères (Les), HÉM., sont des Aphidiens et non des Cocci-diens, Ch.-V. Riley . . . . .	CXLIII
Remarques au sujet de cette note, V. Signoret . . . . .	CXLIV
Note relative à ces remarques, Lichtenstein . . . . .	CLVI
<i>Physokermes hemicryptus</i> , HÉM. trouvés aux environs de Paris (Note sur des), V. Signoret . . . . .	CXL
<i>Picris cratægi</i> , LÉP., S. Ébrard . . . . .	CXXXIX
<i>Platyarthrus Hoffmannseggii</i> , CRUST. (Note relative au), H. Lu-cas . . . . .	221
<i>Platydema scriptipennis</i> , COL., sp. nov., L. Fairmaire . . . . .	XXXIII
<i>Platyderus cyprius</i> 427, <i>grandiceps, languidus, ruficollis</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	430
<i>Platyтарus bufo</i> (= <i>Famini</i> ), <i>gracilis</i> , COL., P. de la Brûlerie .	148
<i>Podura aquatica</i> , THYS. rencontrée en grande quantité (Note re-lative à la), H. Lucas . . . . .	LXI, LXII



<i>Podura</i> , THYS. de l'île de Kerguelen (Note sur deux espèces de), Mac Lachlan . . . . .	CXXI
<i>Pogonus chalceus, gilvipes</i> (= <i>parallelus</i> ), COL., P. de la Brû- lerie. . . . .	432
<i>Porphyrophora</i> , genus, 377, pl. 4, 1869, et pl. 10, 1875, fig. 2 à 4, <i>gallica</i> 380, pl. 10, Cocc. pl. xx, fig. 4, <i>Hameli</i> 383, <i>Perrisii</i> 381, pl. 10, Cocc. pl. xx, fig. 2 a à f, <i>polonica</i> 382, pl. 10, Cocc. pl. xx, fig. 3 a à c, <i>radicum-graminis</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	384
Portraits offerts en 1875 . . . . .	CCXXIII
Prix Dollfus. . . . .	XXII, XXVIII, XLVIII, XLIX, L, LXVII
Propositions réglementaires. . . . .	XL
<i>Psammodius Alleonis</i> , COL., L. Fairmaire. . . . .	CXCIII
Psychide (Note relative à un fourreau de), LÉP., A. Laboulbène. . . . .	CXXX
Remarques au sujet de cette note, P. Mabile . . . . .	CXXXI, CXXXVI
<i>Puto</i> , genus, 341, 394, <i>antennata</i> , pl. 7, Cocc. pl. xvii, fig. 4, 4 a, b, c, HÉM., V. Signoret. . . . .	341
Pucerons qui peuvent se trouver sur les racines de divers végé- taux (Note relative aux), HÉM., V. Signoret . . . . .	LXXXVIII
Pucerons des racines d'arbres (Lettre relative aux observations présentées par M. V. Signoret sur les), HÉM., Lichtenstein. . . . .	CV

## Q.

<i>Quedius brevicornis</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville . . . . .	CII
--	-----

## R.

Rapports . . . . .	V, XIX, XLVII, LXVII, LXX
Règlement (Extrait du). . . . .	CCXCV
<i>Rhinocyllus</i> , genus, COL., C.-E. Leprieur. . . . .	459
<i>Rhizococcus</i> , genus nov. 36, 39, <i>gnidii</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	37
<i>Rhizodes tuscus, Montrouzieri, philippensis</i> , COL., A. Chevro- lat. . . . .	CLXXXII, CLXXXIII
<i>Rhynchites cribrum</i> , COL., Desbrochers des Loges . . . . .	CLXXXVI
<i>Ripersia</i> , genus, <i>corynephorii</i> , pl. 7, Cocc. pl. xvii, fig. 1 et 1 a, HÉM., V. Signoret. . . . .	335

## S.

<i>Saprinus novellus, rubiginosus, tunisius</i> , COL., de Marseul. . .	CIII, CIV
<i>Sarcophaga sarraceniæ</i> , DIPT., Lichtenstein . . . . .	XIII
<i>Scarites arenarius</i> (= <i>compressus, subcylindricus</i> ), <i>eurytus, planus</i> (= <i>persicus, punctato-striatus</i> ), <i>saxicola</i> (= <i>costulatus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	127, 128
<i>Scelothrix carthami, trisignatus, zona</i> , LÉP., P. Mabilie. . . .	CCKIV
<i>Schizoneura Passeriniï</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	CCII, CCIII
<i>Sclerosoma quadridentatum</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
Séances III, XIX, XXVII, XL, XLV, LVIII, LXVI, LXXXVI, C, CX, CXXIV, CXXXV, CXLVIII, CLIV, CLXII, CLXV, CLXXII, CLXVIII, CLXXXVI, CXC, CXGXIX, CCIX et . . . . .	CXCXVIII
Séances pendant l'année 1876. . . . .	CXCXVI
<i>Selidosema ambustaria</i> , LÉP., pl. 1, fig. 3 à 7, P. Millière. . .	12
<i>Siagona europea</i> (= <i>Oberleitneiri</i> ), <i>Kindermanni, longula</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	135
Silphides, COL. du Japon (Note sur une nouvelle espèce de), Kraatz . . . . .	CLV
<i>Simaethis Diana</i> , LÉP. (Note relative à la), Ragonot. . . . .	XLII, XLIII
<i>Singilis plagiata</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	148
<i>Sitaris colletis</i> , COL., 65, vie évolutive 68, accouplement 76, mœurs 77, Hyménoptère parasite 80, œufs 82, Triangulin ou première larve 82, seconde larve 85, pseudonymph 86, troisième larve 86, nymphes 87, insecte parfait, pl. 3, fig. 1 à 20, Valéry Mayet. . . . .	87
<i>Sitaris muralis</i> , COL. cannibale du genre <i>Anthidium</i> , Lichtens- tein . . . . .	XXXV
<i>Sphixea circumdata, flavifacies</i> 471, <i>fuscicosta</i> , DIPT., J.-M. Bigot. . . . .	469
<i>Sphodrus complanatus, conspicuus, cordicollis, leucophthalmus, libanensis, parallelcollis, quadricollis</i> (= <i>ansonius</i> ), <i>venustus</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	421, 422
<i>Stenerula</i> , genus nov., <i>subopaca</i> , COL., L. Fairmaire . . . . .	XLI
<i>Stenolophus marginatus, procerus</i> (= <i>grandis</i> ), <i>proximus, teuto- nus</i> (= <i>persicus</i> ), COL., P. de la Brûlerie . . . . .	414

<i>Stephanocleonus (Gonocleonus) Munieri</i> , COL., sp. nov., L. Bedel . . . . .	CII
<i>Stomodes gyrosicollis</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville. . . . .	CII
<i>Stylops</i> , RHIP., rencontrées sur les deux sexes de l' <i>Andrena flossæ</i> (Sur des pupes de), Lichtenstein . . . . .	CV
<i>Symmeca nigromaculella</i> , sp. nov., LÉP., Ragonot . . . . .	CXCIV
<i>Symmeca signatella</i> , LÉP. (Observations sur la chenille de la), Ragonot . . . . .	CXLV
<i>Synæma globosum</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas. . . . .	CXXXIII
<i>Syrdenus Grayi</i> (= <i>Pogonus dilutus, extensus, fulvus</i> ), COL., P. de la Brûlerie. . . . .	432

## T.

<i>Tachypus flavipes</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	448
<i>Tachys bistratus</i> (= <i>nigrifrons</i> ), <i>cardioderus</i> (= <i>algericus</i> ) 440, <i>Fockii</i> 438, <i>fulvicollis</i> (= <i>rubicundus</i> ) 440, <i>globulus</i> (= <i>globosus</i> ) 438, <i>grandicollis</i> (= <i>pultus</i> ) 439, <i>hæmorrhoidatis</i> (= <i>socius</i> ), <i>Lucasi</i> (= <i>guttiger</i> ), <i>parvulus</i> (= <i>quadrinævus</i> ) 438, <i>scutellaris</i> (= <i>bipartitus, dimidiatus, vittatus</i> ) 440, <i>sextriatus</i> (= <i>diabrachys</i> ) 439, <i>triangularis</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	440
<i>Tachyta nana</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	437
<i>Tarentula trabalis</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Tarsostenus univittatus</i> Rossi. A cette espèce doit être rapporté le <i>T. biguttatus</i> Montr., COL., A. Fauvel. . . . .	LXXXVIII
<i>Tegenaria agrestis</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Tenebrio quadrihamatus</i> , COL., L. Fairmaire. . . . .	XXXIII
<i>Teras mativorana</i> , LÉP., sp. nov., Ragonot . . . . .	LXXI
<i>Tessarobelus Guérini</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	394
<i>Tetracha euphratica</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	107
<i>Tetragnatha extensa</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Tetranychus lintearius</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas . . . . .	CXXXIII

<i>Teatrix Leprieuri, variegata</i> , ARACH., E. Simon . . . . .	LXII, LXIII
<i>Thamnonoma (Halia) acquiaria</i> , LÉP., sp. nov., P. Millière . .	CLXVI
<i>Thanatus oblongus</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Theridium lineatum, pulchellum, tinctum, simile</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas . . . . .	CXXXII
<i>Thevenemyia</i> , genus nov., <i>californica</i> , sp. nov., DIPT., J.-M. Bigot . . . . .	CLXXIV, CLXXV
<i>Thymele albimargo</i> , LÉP., P. Mabille . . . . .	CXXIII
<i>Tortrix Lafauriana</i> , LÉP., sp. nov., Ragonot . . . . .	LXXII
<i>Trechus crucifer</i> 434, <i>libanensis</i> 433, <i>minutus</i> (= <i>syriacus</i> ) 432, <i>obtusus</i> 433, <i>olympicus</i> , COL., P. de la Brûlerie . . . . .	434
<i>Triæna (Amara) damascena (impunctata), refulgens</i> , COL., L. Reiche . . . . .	CLXXIX, CLXXX
<i>Trichophya pilicornis</i> , COL., Ch. Brisout de Barneville . . . . .	CII
<i>Trictenotoma</i> , genus, <i>Childreni, Davidi, Doriæ, Grayi, Mniszechi, Mouhoti, Templetoni, Thomsoni, Westwoodi</i> , COL., H. Deyrolle . . . . .	LIX, LX, LXI
Tricténotomides (Tableau synoptique des espèces de), COL., H. Deyrolle . . . . .	LIX
<i>Trochosa ruficollis</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas . . . . .	CXXXIII
<i>Tychius hypætrus</i> , COL. (Note sur les caractères spécifiques du), A. Chevrolat . . . . .	LVIII

## V.

<i>Valeria oleagina</i> , LÉP., A. Méguelle . . . . .	XCI
<i>Vanessa Io, urticæ</i> , LÉP. (Note sur les), Th. Goossens . . . . .	CXLIX
<i>Vanessa polychloros</i> , LÉP. (Note sur un cas de longévité observé chez une), S. Ébrard . . . . .	XXIV
<i>Vesperus Xatarti</i> , COL. (Note sur la nymphe du), pl. 4, fig. 34, Lichtenstein et Valéry Mayet . . . . .	93
<i>Vesperus Xatarti</i> , COL. (Note sur l'époque d'apparition du), Lichtenstein . . . . .	CXXI

<i>Vesperus Xatarti</i> , COL. (Sur les apparitions du), Lichtenstein . . . . .	XIII
Note relative à cette communication, Xambu. . . . .	XXXI
Remarques au sujet de cette note, Lichtenstein . . . . .	XXXI
<i>Volucella amethystina</i> 479, <i>castanea</i> , <i>fulvonotata</i> 476, <i>japonica</i> 473, <i>macrorhina</i> 474, <i>nigrifacies</i> 479, <i>notata</i> 475, <i>nubeculosa</i> 474, <i>pulchripes</i> 480, <i>punctifera</i> 475, <i>purpurifera</i> , <i>trincincta</i> 477, <i>tristis</i> 482, <i>varians</i> 481, <i>variegata</i> 478, <i>viridula</i> , DIPT., J.-M. Bigot . . . . .	381

## W.

<i>Walkeriana</i> , genus, 390, pl. 11, Cocc. pl. XXI, fig. 2, <i>floriger</i> , HÉM., V. Signoret. . . . .	391
<i>Westwoodia</i> , genus, <i>Perrisi</i> , pl. 7, Cocc. pl. XVII, fig. 2, 2 a et 2 b, HÉM., V. Signoret. . . . .	337

## X.

<i>Xanthoptera semicrocea</i> , LÉP., Lichtenstein . . . . .	XIII
<i>Xenos</i> , RHIP., trouvées entre les anneaux d'un <i>Odynerus</i> (Note sur des larves de) Lichtenstein. . . . .	CLVIII
<i>Xysticus cristatus</i> , <i>pini</i> , ARACH. (Note géographique sur les), H. Lucas . . . . .	CXXXIII

## Y.

Yponomeutes, LÉP. nuisibles aux arbres fruitiers, aux fusains, aux aubépines, etc. (Chenilles d'), René Vallette. . . . .	CXV
---	-----

## Z.

<i>Zabroscelis ditomoïdes</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	419
<i>Zabrus damascenus</i> (= <i>helopioïdes</i> , <i>striaticollis</i> ) 417, <i>gibbosus</i> , <i>gibbus</i> (= <i>longulus</i> ), <i>pumilio</i> , COL., P. de la Brûlerie. . . . .	417, 418

<i>Zilla x-notata</i> , ARACH. (Note géographique sur le), H. Lucas. .	CXXXII
<i>Zonitis mutica</i> , COL., variété à écusson noir (Nids d'Hyménoptères divers dans lesquels a été rencontré le), Lichtens- tein . . . . .	CXXXVIII
<i>Zora maculata</i> , ARACH. (Note géographique sur la), H. Lucas.	CXXXII
<i>Zuphium Chevrolati, olens, syriacum</i> , COL., P. de la Brûlerie. 136, 137	



## II.

# TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

### TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.

<b>ABEILLE DE PERRIN</b> (Elzéar). Synopsis des <i>Dryophilus</i> du bassin de la Méditerranée. . . . .	207
— Diagnoses de Coléoptères nouveaux (genres <i>Anophthalmus</i> , <i>Pholeuon</i> et <i>Adelops</i> ). . . . .	213
— Des conditions dans lesquelles a été trouvé l' <i>Osorius syriacus</i> . . . . .	XXXII
— Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère ( <i>Pholeuon dapsoides</i> ) . . . . .	CLXXX
— Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère ( <i>Adelops Simonis</i> ) . . . . .	CXCIX
— Note sur une espèce de Carabique. . . . .	CCIX
<b>ALAIN</b> . Note sur une aberration de l' <i>Emydia grammica</i> rencontrée aux environs de Paris. . . . .	CXXIX
<b>BAR</b> (Constant). Notes pour servir à l'histoire des Insectes Lépidoptères de la Guyane française. Révision de la famille des <i>Palinididæ</i> , division des Noctuérites. 1 <sup>re</sup> partie. — Planche 5. . . . .	289
<b>BARON</b> (G.). Des conditions dans lesquelles vit la larve du <i>Brachycerus Pradierii</i> . . . . .	CLV
<b>BEDEL</b> (Louis). Diagnose d'un nouveau Cléonide d'Algérie ( <i>Stephanocephalus Munieri</i> ) . . . . .	CII
— Note géographique relative à l' <i>Athous deflexus</i> . . . . .	CXVII

BEDEL (Louis). Observation synonymique au sujet des <i>Mylabris festiva</i> de Pallas et d'Olivier. . . . .	CLXIII
— Bulletins bibliographiques (avec le concours de MM. Jules DE GAULLE et Eugène SIMON) : XVI, XXVI, XXXVII, XLIV, LIV, LXIV, LXXIX, XCVI, CVIII, CXV, CXXII, CXXXIII, CLXVI, CLII, CLIX, CLXV, CLXX, CLXXVI, CLXXXIV, CLXXXIX, CXCVIII, CCVII, CCXV et . . . . .	CCXXV
— Table du Bulletin bibliographique. . . . .	CCXCI
BELLIER DE LA CHAVIGNERIE. <i>Heliodes arbutoides</i> , <i>Lycæna Alexis</i> . . . . .	XIII, XIV
— Remarques relatives au <i>Deilephila porcellus</i> . . . . .	LXXVIII
BELON (Révérend Père). Note géographique sur le <i>Cryptocephalus pistaciæ</i> . . . . .	CXCIII
BIGOT (J.-M.-F.). Diptères nouveaux ou peu connus (4 <sup>e</sup> partie). V. Asilides exotiques nouveaux, genre <i>Ommatius</i> Wiedm. . . . .	237
— Diptères nouveaux ou peu connus (5 <sup>e</sup> partie). VI. Espèces exotiques nouvelles des genres <i>Sphixca</i> et <i>Volucella</i> . . . . .	469, 472
— VII. Espèces nouvelles du genre <i>Cyphomyia</i> . . . . .	483, 484, 487
— Description d'une nouvelle espèce de Diptère ( <i>Thevenemyia californica</i> ). . . . .	CLXXIV, CLXXV
BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles). Note sur des Coléoptères rencontrés dans des truffes. . . . .	XV
— Coléoptères rares pour la faune française. . . . .	CII
BRÛLERIE (Charles PROCHARD DE LA). Catalogue raisonné des Coléoptères de la Syrie et de l'île de Chypre. . . . .	97
— 1 <sup>e</sup> partie. Famille des Cicindélides et des Carabides. . . . .	107
— — Famille des Carabides (suite) . . . . .	395
— Note sur le <i>Bembidium venustum</i> . . . . .	CXI
BUQUET (Lucien). Comptes de 1874. . . . .	VI
CAPOMONT (feu). 3 <sup>e</sup> mémoire, revu par C.-E. LEPRIEUR : Monographie des <i>Lixus</i> , 2 <sup>e</sup> partie. . . . .	41
— 3 <sup>e</sup> partie. . . . .	257
— 4 <sup>e</sup> partie. . . . .	449
— Description d'une nouvelle espèce d' <i>Hypera</i> ( <i>H. proxima</i> ). . . . .	467



CHEVROLAT (Auguste). Diagnose du <i>Pachytychius insularis</i> . . .	LVIII
— Remarques relatives au travail de M. H. Tournier sur les Tychiides. . . . .	LVIII
— Description de trois nouvelles espèces de <i>Rhizodes</i> . . . .	CLXXXII
CORET. Sur l'habitat de la <i>Nyssia zonaria</i> . . . . .	LXII
COSTA (A.). Note sur une nouvelle espèce de Lampyride ( <i>Lampy- pyroïdea syriaca</i> ) . . . . .	CLXIX
CUISINE (Henri DE LA). Note sur une variété et une aberration des <i>Carabus chilensis</i> et <i>splendens</i> . . . . .	VII
DESBROCHERS DES LOGES (J.). Monographie du genre <i>Aniso- rhynchus</i> . . . . .	161
— Coléoptères nouveaux d'Algérie ( <i>Agriotes Olivieri</i> et <i>Leuco- sotomus insignis</i> ). . . . .	CXXXVIII
— Note synonymique sur quelques Coléoptères. . . . .	CXXXVIII
— Diagnoses de quatre nouvelles espèces de Coléoptères. . . .	CLXXXVI
DESMAREST (Eugène). Bulletin des séances. . . . .	I à CCXXVI
— Liste des Membres. . . . .	CCXXVII
DEYROLLE (Henri). Notice nécrologique sur le général Ernest Pradier. . . . .	249
— Tableau synoptique des espèces de Tricténotomides. . . . .	LIX
DILLON. Note sur les dégâts causés aux tilleuls par la larve du <i>Lampra rutilans</i> . . . . .	CLXXIII
DRORY. Sur un nid gigantesque de <i>Melipona scutellaris</i> . . . . .	CXXXIX
ÉBRARD (Sylvain). <i>Chelonia caja</i> , <i>Vanessa polychloros</i> . . . . .	CXIV
— Note relative à diverses espèces de Lépidoptères. . . . .	CXXIX
FAIRMAIRE (Léon). Révision des Hétéromères du Chili. . . . .	191
— Diagnoses d'Hétéromères de Madagascar. . . . .	XXXIII, XLI
— Diagnoses de trois Coléoptères nouveaux. . . . .	CXCIII
— Note sur un parasite qui vit aux dépens des <i>Myrmeleo</i> ( <i>Hal- ticella myrmeleonis</i> ) . . . . .	CCXIV
— Diagnose d'un Carabique nouveau des environs de Constan- tinople ( <i>Feronia Marovighii</i> ). . . . .	CCXX

<b>FAUVEL (Albert).</b> Description d'un <i>Osorius</i> nouveau pour la faune méditerranéenne . . . . .	VIII
— Note synonymique relative aux <i>Tarsostenus univittatus</i> et <i>biguttatus</i> . . . . .	LXXXVIII
<b>GASCHET.</b> Note sur des Lépidoptères. . . . .	CCXIII
<b>GERVAIS (Paul).</b> Note relative aux résultats zoologiques obtenus par l'expédition suédoise du <i>Proefven</i> à la Nouvelle-Zemble . . . . .	CXCII
— Extrait d'une note au sujet de la <i>Mygale stridulans</i> . . . . .	CCXXII
<b>GIRARD (Maurice).</b> Observations à propos de la note de M. Mac Lachlan sur le genre <i>Helicopsyche</i> , de la tribu des Phryganiens. . . . .	LXXXIX
— Sur les chenilles de <i>Bombyx neustria</i> et <i>Liparis dispar</i> nuisibles aux pommiers de la Charente. . . . .	CXIV, CXV
— Lépidoptères du sud-ouest de la France. . . . .	CXLIV
— Remarques relatives aux Myrméleonides du sud-ouest de la France . . . . .	CCXXI
<b>GOBERT (le docteur E.).</b> Caractères qui différencient les <i>Hydrophilus piceus</i> et <i>pistaceus</i> . . . . .	VII
<b>GOOSSENS (Théodore).</b> Instinct des Insectes Lépidoptères. . . . .	XXIV
— Aberrations des <i>Vanessa Io</i> et <i>urticæ</i> . . . . .	CXLIX
<b>GOZIS (Maurice DES).</b> Note relative aux <i>Aphodius contaminatus</i> , <i>obliteratus</i> , <i>prodromus</i> et <i>punctato-sulcatus</i> . . . . .	IX, X
<b>GROUVELLE (Antoine).</b> Sur un Coléoptère appartenant au genre <i>Caryoborus</i> . . . . .	CLXII
<b>GROUVELLE (Jules)</b> Note sur la nymphe du <i>Brachycerus Pradieri</i> . . . . .	CLXII
<b>GUENÉE (Achille).</b> Quelques observations sur une chenille de Lépidoptère ( <i>Orgyia</i> [ <i>Dasychira</i> ] <i>pudivonda</i> ). . . . .	CLXXXVIII
<b>HAROLD (DE).</b> Note relative aux <i>Anthrenus gloriosæ</i> , <i>maculatus</i> et <i>museorum</i> . . . . .	IX
<b>HEYDEN (L. DE).</b> Diagnose de l' <i>Hypera proxima</i> . . . . .	LII

KOZIOROWICZ. Procédés employés pour prendre diverses espèces de Coléoptères . . . . .	CXLIV
KÜNCKEL (Jules). Sur les Lépidoptères à trompe perforante. . .	CCXII
LABOULBÈNE (D <sup>r</sup> Alexandre). Note sur la larve du <i>Brachycerus undatus</i> (Curculionides) et sur celle de l' <i>Eumerus lunulatus</i> (Syrphides) nuisant aux bulbes ou oignons de Narcisses, à Antibes. . . . .	95
— Note sur les dégâts causés aux tiges d'églantiers, servant de porte-greffes, par le <i>Cemonus unicolor</i> (Hyménoptères-Pemphrédoniens) . . . . .	303
— Insecte à hypermétamorphose . . . . .	VII
— Note sur les piqûres d'Abeilles, d'après M. G. Walker. . .	CXIII
— Sur le rétablissement du nom de <i>Dermatophilus</i> . . . . .	CXIV
— Sur le développement de l' <i>Acridium peregrinum</i> . . . . .	CXIV
— Note relatives aux piqûres de Mouches. . . . .	CXXIX
— Note sur un fourreau de Psychide . . . . .	CXXX
— Conditions diverses dans lesquelles ont été rencontrées des larves appartenant au genre <i>Phora</i> . . . . .	CXXXI
— <i>Branchiobdella astaci</i> parasite de l' <i>Astacus fluviatilis</i> . .	CLVIII, CLIX
— Note sur une Muscide rencontrée par milliers dans un grenier à Laval ( <i>Chlorops læta</i> ) . . . . .	CCVI
LEFÈVRE (Édouard). <i>Bedelia</i> (nouveau genre d'Eumolpides) <i>angustata</i> , <i>insignis</i> . . . . .	X, XI
— Rapport sur le Prix Dollfus pour 1874 . . . . .	CXVII
LEPRIEUR (C.-E.). Travail de Capiomont relatif à la Monographie des <i>Lixus</i> . . . . .	41, 257, 449
— Note sur des Coléoptères recueillis en Algérie par le docteur Ch. Leprieur . . . . .	CXXVIII
LICHTENSTEIN (J.). Notice nécrologique sur J.-W. Zetterstedt, membre honoraire, professeur à l'Université de Lund. .	9
— Sur le <i>Notoglossa arabs</i> . . . . .	XIII
— Sur le <i>Xanthoptera semicrocea</i> . . . . .	XIII
— Sur le <i>Sarcophaga sarracenizæ</i> . . . . .	XIII

LICHTENSTEIN (J.) Sur le <i>Vesperus Xatarti</i> . . . . .	XIII, XXXI
— Notes synonymiques sur le <i>Phylloxera acanthohermes</i> ; vie évolutive de cet Hémiptère; du nombre d'espèces européennes comprises actuellement dans le genre <i>Phylloxera</i> . . . . .	XXXIV, XXXV
— Sur la larve du <i>Sitaris muralis</i> , cannibale de l' <i>Anthidium strigatum</i> . . . . .	XXXV
— Remarques sur ses chasses entomologiques. . . . .	LII
— Note sur l' <i>Holzneria Poschingeri</i> . . . . .	LXXV, LXXVI
— Sur le mâle du <i>Coccus ulmi</i> . . . . .	LXXVI
— Note sur le <i>Leptinotarsa 10-lineata</i> . . . . .	LXXVII
— Observations sur les mœurs de divers Insectes. . . . .	CIV
— Sur l'accouplement, la ponte et la larve du <i>Meloe cicatricosus</i> . . . . .	CIV, CV, CXXVIII, CXL, CLXVIII
— <i>Andrena flossæ</i> portant des pupes de <i>Stylops</i> . . . . .	CV
— Larves d' <i>Ebæus collaris</i> parasites du genre <i>Passalæcus</i> . . . . .	CV
— Nymphe de <i>Bromius vitis</i> . . . . .	CV
— Pucerons des racines d'arbres. . . . .	CV
— Note sur le <i>Phylloxera quercus</i> . . . . .	CXI
— <i>Zonitis mutica</i> var. et des nids dans lesquels il a été rencontré. . . . .	CXXVIII
— Note sur la manière de vivre du <i>Perimalus auratus</i> . . . . .	CXXVIII
— <i>Heteropus ventricosus</i> . . . . .	CXXVIII
— Sur une ponte de <i>Cantharis</i> . . . . .	CLVIII
— Larves de <i>Xenos</i> . . . . .	CLVIII
— Note sur la seconde forme de larve de la <i>Cantharis vesicatoria</i> . . . . .	CLXIII
— Larve de <i>Cantharis vesicatoria</i> à sa troisième mue. . . . .	CGI
— Sur un cocon et une nymphe de l' <i>Ammophila Heydeni</i> . . . . .	CGII
— Quelques mots sur deux Hyménoptères ( <i>Colonites abbreviatus</i> et <i>Fischeri</i> ). . . . .	CCX
LICHTENSTEIN et MAYET (Valéry). Note sur la nymphe du <i>Vesperus Xatarti</i> femelle. — Planche 4, n° II. . . . .	93

LUCAS (Hippolyte). Un mot sur les Animaux Articulés myrmécophiles. . . . .	217
— Quelques mots sur les métamorphoses du <i>Psyche quadrangularis</i> Christ., Lépidoptère Chalinoptère de la tribu des Psychides. . . . .	222
— Note sur le <i>Cebrio Carrenoi</i> . . . . .	LI
— Note relative à un insecte de l'ordre des Thysanures ( <i>Podura aquatica</i> ). . . . .	LXI
— Note relative à une espèce nouvelle de l'ordre des Hyménoptères ( <i>Eumenes Germaini</i> ) et au nid dans lequel elle a été rencontrée . . . . .	LXXXVII
— Note sur une espèce de Myriapode ( <i>Glomeris Mniszeczki</i> ). . . . .	XCI
— Note relative à des Arachnides rencontrés aux environs de Paris . . . . .	CXXXII
— Note sur un Coléoptère de la famille des Longicornes ( <i>Hylotrupes bajulus</i> ). . . . .	CXXXVII
— Note relative à une variété climaterique du <i>Chærocampa Elpenor</i> . . . . .	GLI
— Note sur une variété du <i>Deilephila nicæa</i> . . . . .	CLXXIII
— Note relative au nid d'une Aranéide corticole ( <i>Moggridgea Dyeri</i> ). . . . .	CXCV, CXCVI
— Note sur une larve de Buprestide ( <i>Capnodis tenebrionis</i> ) . . . . .	CCI
— Note relative à une larve de Coléoptère ( <i>Cebrio gigas</i> ). . . . .	CCX
— Observations sur des insectes nuisibles aux oliviers ( <i>Dacus oleæ</i> , <i>OEcophora olivella</i> , <i>Elachista oleæzella</i> ). . . . .	CCXXII
— Table alphabétique et analytique des matières . . . . .	CCLV
— Table alphabétique par noms d'auteurs. . . . .	CCLXXXI
MABILLE (Paul). <i>Papilio Alexanor</i> . . . . .	XV
— Discours comme Vice-Président. . . . .	XVII
— <i>Carabus macrocephalus</i> . . . . .	XXIV
— Détails relatifs au fourreau singulier de Phryganide signalé par M. Mac Lachlan. . . . .	XC, CXXXIV
— Chenille de la <i>Gelechia ocellatella</i> . . . . .	CVI, CVII
— Procédés employés pour prendre diverses espèces de Coléoptères . . . . .	CLXIV

MABILLE (Paul). Note sur la larve du <i>Lampra decipiens</i> , nuisible aux jeunes ormes . . . . .	CLXXIII
— Diagnoses d'Hespériens . . . . .	CCXIII
MAC LACHLAN (R.). Note sur les étuis en hélice des Phryganides ( <i>Helicopsyche</i> ) . . . . .	LXXVII
— Note sur la faune entomologique de l'île de Kerguelen. . . . .	CXIX, CXX
MARSEUL (DE). Nouvelles espèces d'Histérides d'Algérie. . . . .	CIII
MAUPPIN (Alfred). Note géographique sur le <i>Cnemidotus rotundatus</i> . . . . .	CCIX
MAYET (Valéry). Mémoire sur les mœurs et les métamorphoses d'une nouvelle espèce de Coléoptères ( <i>Sitaris colletis</i> ) de la famille des Vésicants. — Planches 3 et 4, n°. I. . . . .	65
— Mœurs du <i>Colletes succinctus</i> . . . . .	77
— Hyménoptère parasite du <i>Colletes succinctus</i> ( <i>Epeolus tristis</i> ) . . . . .	80
— Larve et nymphe de l' <i>Epeolus tristis</i> . . . . .	91, 92
MÉGUELLE (A.). Note sur une variété du <i>Deilephila porcellus</i> . . . . .	LIII
— Note géographique relative à la <i>Valeria oleagina</i> Dup. . . . .	XCI
MILLIÈRE (P.). Description de Chenilles et de Lépidoptères inédits d'Europe, 1 <sup>re</sup> partie. — Planche 1 <sup>re</sup> , coloriée . . . . .	11
— Id., 2 <sup>e</sup> partie. . . . .	CLXV
OLIVIER (Ernest). Note relative à ses chasses entomologiques en Algérie. . . . .	CXVII
— Sur les <i>Insectivorous plants</i> de M. Ch. Darwin. . . . .	CXXXV
— Note synonymique sur trois espèces de <i>Mylabris</i> . . . . .	CLIV, CLV
— Note sur la <i>Feronia cantalica</i> . . . . .	CLXXIX
PUTON (le docteur Auguste). Description d'une nouvelle espèce d'Hémiptère. . . . .	CLVI
RAFFRAY (Achille). Détails entomologiques sur le voyage qu'il vient d'entreprendre sur la côte orientale d'Afrique. . . . .	LXXXVI
— Note sur des Insectes renfermés dans des morceaux de gomme copal. . . . .	CXXV
RAGONOT (E.-L.). <i>Pempelia gallica</i> . . . . .	XV
— <i>Nothris declaratella</i> . . . . .	XXV

RAGONOT (E.-L.). Note sur une Tinéite ( <i>Lita</i> [ <i>Gelechia</i> ] <i>solanella</i> ) dont la chenille vit dans les tubercules de la pomme de terre. . . . .	XXXV à XXXVII
— Remarques sur les <i>Choreutes lascivalis</i> et <i>Simæthis Diana</i> . XLII, XLIII	
— Microlépidoptères nouveaux ou peu connus. . . . .	LXXI
— Remarques sur la <i>Gelechia ocellatella</i> . . . . .	CVII
— Note sur les premiers états de la <i>Grapholitha cæcimaculana</i> . . . . .	CXXI
— Note sur diverses Tinéites. . . . .	CXLV
— Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère. . . . .	CXCIV
— Description d'une nouvelle espèce de Microlépidoptère propre à la faune française ( <i>OEdematophorus Constanti</i> ). . . . .	CCV
RÉGIMBART (Maurice). Observations sur la ponte du <i>Dytiscus marginalis</i> et de quelques autres insectes aquatiques. — Planche 4, n° III. . . . .	201
— Crustacé ( <i>Limnadia Hermannii</i> ) trouvé dans une mare à Fontainebleau. . . . .	CLIX
REICHE (Louis). Rapport sur des acquisitions d'ouvrages entomologiques pour la Bibliothèque. . . . .	LXX
— <i>Triæna</i> ( <i>Amara</i> ) <i>damascena</i> ( <i>impunctata</i> ) et <i>refulgens</i> . . . . .	CLXXIX
— <i>Phylloxera</i> nuisant aux racines des vignes à Saint-Émilion. . . . .	CXCII
REUTER (O.-M.). Remarques sur le polymorphisme des Hémiptères. . . . .	225
RILEY (Ch.-V.). Observations au sujet du genre <i>Phylloxera</i> . . . . .	CXL, CXLII
— <i>Phylloxera quercus</i> . . . . .	CXLII
— Les Phylloxères sont des Aphidiens. . . . .	CXLIII
— <i>Caloptenus spretus</i> préparé comme conserve alimentaire . . . . .	CXLIV
SIGNORET (Victor). Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes (Homoptères-Coccides), 14 <sup>e</sup> partie, Acanthococcites. — Planche 2 (XV <sup>e</sup> des Coccides). . . . .	15
— Id., 15 <sup>e</sup> partie, Groupe des Dactyloptes. — Planches 6 et 7 (XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> des Coccides). . . . .	305
— Id., 16 <sup>e</sup> partie, genre <i>Coccus</i> et groupe des Monophlébites. — Planches 8 et 9 (XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> des Coccides). . . . .	346
— Id., 17 <sup>e</sup> et dernière partie : Monophlébites, suite et fin. — Planches 10 et 11 (XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> des Coccides) . . . . .	394

SIGNORET (Victor). L' <i>Acanthohermes quercus</i> Kollar diffère spécifiquement, suivant lui, du <i>Phylloxera scutifera</i> Sign. . . . .	XLII
— Note relative aux Pucerons qui se trouvent sur les racines de divers végétaux. . . . .	LXXXVIII
— Note sur les <i>Adelges abietis</i> , <i>laricis</i> , <i>strobilobius</i> , à l'état de larve, rencontrés aux environs de Paris. . . . .	CXXXIX
— <i>Physokermes hemicyptus</i> . . . . .	CXL
— Description d'un Aphidien nouveau pour la faune parisienne ( <i>Schizoneura Passerini</i> ). . . . .	CCII
— Note relative au <i>Pemphigus Poschingeri</i> . . . . .	CCIII
SIMON (Eugène). Notice nécrologique sur John-Traherne Moggridge. . . . .	5
— Discours comme Président de 1875. . . . .	XLVII
— Remarques sur deux espèces d'Aranéides. . . . .	LXII, LXIII
— Diagnoses de nouvelles espèces d'Arachnides d'Europe appartenant aux genres <i>Attus</i> , <i>Leptorchestes</i> et <i>Calliethera</i> . . . . .	XCII
— Analyse du second volume des Arachnides de France . . . . .	C
— Descriptions de deux nouvelles espèces d'Araignées. . . . .	CXLIX
— Coléoptères trouvés au Lioran. . . . .	CLXXXVII
— Note sur les Arachnides rencontrés dans les environs de Constantinople par M. l'abbé Clair. . . . .	CXCVI, CXCVII
— Note sur quelques Arachnides rencontrés par M. Abeille de Perrin dans une grotte près du village des Baux et description d'une espèce nouvelle ( <i>Blothrus cephalotes</i> ). . . . .	CCVI
TAPPES (Gabriel). Notice nécrologique sur Jules Thevenet. . . . .	253
TATON (Édouard). Coléoptères recueillis dans les Ardennes. . . . .	CXCII
THEVENET (Jules). Insectes et galles reçus de Californie. . . . .	XV, XVI
— Rapport sur les comptes de 1874. . . . .	XIX
VALLETTE (René). Dégâts causés par des chenilles d'Yponomeutes . . . . .	CXV
XAMBEU. Note relative à l'apparition du <i>Vesperus Xatarti</i> . . . . .	XXXI





### III.

## TABLE DES OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES

REÇUS OU ACQUIS PENDANT L'ANNÉE 1875 (1).

---

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

- Anales de la Sociedad española de Historia natural, XXVI, XCVI, (CLXXXIX).  
Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, CLXX.  
Annales de la Société entomologique de Belgique, LXXIX, XCVI, CLXXXIX.  
Annales de la Société entomologique de France, XCVIII, CXLVI, CLXXXV,  
CCXXV.  
Annales de la Société Linnéenne de Lyon, LXXIX, CLXX.  
Annual Report of the Trustees of the Museum of comparative Zoology  
for 1872; — for 1873, CLIX.  
Annual Report of the U. S. geological survey of the Territories for 1873,  
CLX.  
Association viticole de Libourne, CCVII.  
Atti della Societa Veneto-Trentina di Scienze naturale, LXIV, CCVII.  
Boston Society of Natural History, CCXV.  
Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne,  
XCXVI, (CLXV).  
Bulletin de la Société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse,  
XXXVII.  
Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, XXXVII.  
Bulletin de la Société d'insectologie agricole, CLXXXIV, CLXXXIX.

(1) Cette table a été rédigée par M. L. Bedel, archiviste-bibliothécaire.

- Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, LIV, (CLII), CXC.
- Bulletin of the Buffalo Society of Natural Sciences, CLX.
- Bulletino della Società entomologica italiana, LXIV, CXV, CLX, CXCVIII.
- Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, XVI, XXXVII, LV, LXXIX, XCVI, CXVI, CXXXIII, CLII, CLXXI, CLXXVII, CCVIII, CCXXVI.
- Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, XVI, XXVI, XXXVII, XLIV, (LV), LXV, LXXIX, (XCVI), CVIII, CXVI, CXXII, CXXXIV, CXLVI, CLXI, CLXV, CLXXI, CXC, CXCVIII, CCVII, CCXV, CCXXV.
- Deutsche (Berliner) entomologische Zeitschrift, LV, CLII.
- Entomologische Nachrichten, XXVI, CCXXVI.
- Entomologische Zeitung (de Stettin), LXXX.
- Entomologist's (The) monthly Magazine, XVII, XXXVII, LV, LXXXI, CVIII, CXXII, CLXXI, CCXVI.
- Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, XCVII.
- Feuille des Jeunes Naturalistes, XVII, XXXVII, LVI, LXXXI, CVIII, CXXIII, CXLVII, CLXI, CLXXII, CXCVIII, CCXVI.
- Field and Forest, CLIII.
- Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, LXXXI.
- Institut de France, Commission du Phylloxéra, XCVII.
- Journal de Zoologie, LVI.
- Journal of the Linnean Society of London (The), CLXXXIV.
- Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, CLXXVII.
- Mittheilungen der Schweizerischen entomologische Gesellschaft, LXXXII, CCXXIII.
- Mittheilungen des Naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark, CXXXIV.
- Monthly Reports of the Department of Agriculture for 1873, CLXI.
- Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, LVI.
- Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, CLXXXIV.
- Proceedings of the Zoological Society of London, CLIII, CCXVII.

- Report of the Commissioner of Agriculture for 1872; — for 1873, CLXI.  
 Resúmen de los Trabajos del Ateneo propagador de las Ciencias naturales,  
 XXXVIII.  
 Saint-Louis Daily Globe, LXXXII.  
 Séance publique de la Société centrale d'Agriculture de France, XLIV.  
 Sitzungsberichte der k. Academia der Wissenschaften in Wien, XXVII,  
 CXXIII.  
 Société Linnéenne du Nord de la France, XVII, XXXVIII, LVI, (LXXXII, CVIII),  
 CXLVII, CLXI, CLXXII, CLXXXV, CXCIX, CCXVII.  
 Sprawozdanie Komisji fizyograficznej, LXXXII.  
 Tijdschrift voor Entomologie, LVII, LXXXIII.  
 Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis, CLXXXV.  
 Transactions of the entomological Society of London, LXV, CXC.  
 Transactions of the Linnean Society of London, CLXXXV.  
 Travaux de la Commission de défense contre le Phylloxéra (Pyénées-  
 Orientales), XVII.  
 Verhandlungen der k. k. zool.-bot. Gesellschaft in Wien, xcvii.  
 Verhandlungen der Verein für Naturwissenschaftliche Unterhaltung zu  
 Hamburg, CCXXIII.  
 Zoologische Miscellen (Nunquam otiosus), CXLVII.

#### OUVRAGES DIVERS.

- Audinet-Serville, LXXXIV.  
 Bedel et Simon, CXXXIV. — Blanchard, XXXIX. — Boeck, CIX. — Borre  
 (Preudhomme de), XVII, CXVI, CXLVII, CCXVIII. — Boucard, CXCI. —  
 Bourgeois, XCVIII.  
 Candèze, LVII (3). — Carrière, CCXVII. — Cartereau, CXVI. — Clément,  
 XXXIX. — Costa, CLXV.  
 Desbrôchers des Loges, XVIII. — *Divers*, LXXXV. — Dubois, CXXXIV. —  
 Duclaux, XCVIII. — Dumas, XCVIII. — Dybowski, XVIII.  
 Fairmaire, CCXXVI. — Fairmaire et Raffray, CCXXVI. — Fanzago, XVIII,  
 CLXXXV (2). — Fauvel, XXVII, XLIV. — Fonvielle (de), XVIII.

- Gemminger et de Harold, xxxix.—Girard, clxi, ccviii.—Gobert, clxxxv.  
— Gozis (Des). — Guenée, clxxii.
- Haag, cxxiv, clxxxv. — Hewitson, xliv, clxvi, cxci.
- Jekel, clxxvii. — Joly (N. et E.), ccviii.
- Künckel, ccxviii. — Kerchove de Denterghem, lvii.
- Laboulbène, xviii. — Lacordaire, xviii, lxxxiv. — Latreille, lxxxiv. —  
Le Conte, clxxxv (8). — Lederer, lxxxix. — Lefèvre, ccxviii. —  
Lichtenstein, lxxxiv, clxxxv. — Lister, lxxxiv.
- Mac Lachlan, cxvi. — Macquart, lxxxiv. — Malm, xliv. — Martinez y  
Saez, clxxxvi. — Mégnin, xxxix (2), cxxiv. — Méguelle, cxxxiv.—  
Millière, clxvi. — Mocquerys, clxvi, clxxvii. — Mulsant et Rey,  
lxxxiv.
- Pellet, xcvi. — Plateau, cxvi. — Puton, cxci.
- Raffray, ccviii. — Ragonot, cxlvii. — Ragusa, lxxxiv (2). — Rambur,  
lxxxv. — Raspail, ccviii. — Riley, xviii, cxlvii.
- Saint-Amand, lxxxv. — Sars, cix (6). — Saulcy (de), lvii. — Schellen-  
berg, lxxxv. — Siebke, cix. — Signoret, xviii. — Simon, cliii. —  
Snellen von Vollenhoven, xxvii. — Solsky, lxvi. — Spinola, lxxxv.  
— Stål, xviii.
- Trimoulet, xxxix.
- Westwood, xcvi. — Wittmack, xxxix.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Année 1876. — 45<sup>e</sup> de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les Membres de la Société, es par an, de :

24 fr. pour les Membres résidant à Paris;

26 fr. pour les Membres habitant tant en France qu'à l'étranger.

Les Membres *résidant* à Paris paient leur cotisation d'avance et par trimestre.

Les Membres *non résidant* à Paris doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais, immédiatement après l'annonce de leur nomination*, et, pour les années suivantes, *dans le courant de janvier*.

Les Membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que *par la Société*. Les numéros auxquels ils ont droit sont envoyés francs de port, *jusqu'à résidence*, aux Membres non résidants (hors Paris et à l'étranger), après réception de leur cotisation de l'année courante.

La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire*, de son *Trésorier* et de ses *Archivistes-Bibliothécaires*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*, et les derniers, ce qui regarde la Bibliothèque. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, à M. E. DESMAREST, *Secrétaire*, rue Dauphine, 20; à M. L. BUQUET, *Trésorier*, rue Saint-Placide, 52, et à M. L. BEDEL, *Archiviste-Bibliothécaire*, rue Garancière, 5.

Pour tout ce qui a rapport à l'expédition du Bulletin bi-mensuel, s'adresser au *Trésorier adjoint*, M. E.-L. RAGONOT, rue de Buffon, 27.

NOTA. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, *dans le courant de janvier de chaque année*, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société, soit par un *mandat sur la poste aux lettres*, soit par la voie du commerce.

Tout Membre doit la cotisation de l'année dans laquelle il est reçu, *quelle qu'en soit la date*, et reçoit, en conséquence, les *Annales* de ladite année.

Chaque auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales* (à l'exception du *Bulletin*) a droit à un tirage à part de 20 exemplaires (*texte et planches noires*). Au delà de ce nombre il doit en faire la demande. Le prix des tirages à part supplémentaires est de 5 cent. par feuille d'impression (1), de 10 centimes par planche noire et de 30 centimes par planche coloriée. L'auteur doit informer le Secrétaire ou le Trésorier de ses intentions à cet égard *en même temps qu'il envoie son travail*, et solder les dits tirages aussitôt après l'impression de son mémoire.

(1) Au prix de 5 cent. par feuille, ou partie de feuille, l'imprimeur ne peut fournir que 75 exemplaires à part, y compris les 20 donnés par la Société, au maximum. Au delà de ce nombre, il sera traité de gré à gré avec les auteurs.

## MEMBRES DU BUREAU pour l'année 1876 :

<i>Président</i> .....	MM. PAUL MABILLE, rue Cochin, 5.
<i>Vice-Président</i> .....	— LOUIS REICHE, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.
<i>Secrétaire</i> .....	— E. DESMAREST, rue Dauphine, 20.
<i>Secrétaire adjoint</i> .....	— H. LUCAS, au Muséum, rue Cuvier, 57, et rue Monsieur-le-Prince, 10.
<i>Trésorier</i> .....	— L. BUQUET, rue St-Placide, 52 (faub. St-Germain).
<i>Trésorier adjoint</i> .....	— E.-L. RAGONOT, rue de Buffon, 27.
<i>Archiviste-Bibliothre</i> ...	— LOUIS BEDEL, rue Garancière, 5.
<i>Archiviste adjoint</i> .....	— JULES GROUVELLE, rue des Écoles, 26.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE :

La Commission se compose du Secrétaire, du Trésorier, de l'Archiviste et de :

MM. ÉDOUARD LEFÈVRE, rue Vercingétorix, 28, Plaisance-Paris.  
 — C.-E. LEPRIEUR, rue des Écoles, 38.  
 — G.-A. POUJADE, rue des Écoles, 15.  
 — E.-L. RAGONOT, rue de Buffon, 27.

### COMMISSION DE PUBLICATION :

La Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. PAUL GERVAIS, rue Rollin, 11.  
 — THÉODORE GOOSSENS, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99.  
 — JULES KUNCKEL, rue Gay-Lussac, 28.  
 — ALBERT LÉVEILLÉ, rue Saint-Placide, 42.  
 — EUGÈNE SIMON, avenue des Gobelins, 7.

### COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. PAUL GERVAIS, rue Rollin, 11.  
 — LOUIS REICHE, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.  
 — AUGUSTE SALLÉ, rue Guy-de-Labrosse, 13.

## SÉANCES PENDANT L'ANNÉE 1876

*Quarante-cinquième de sa fondation.*

LES MERCREDIS	}	12	}	Janvier.	}	12	}	Juillet.		
		26		26						
		9	}	Février.		9	}	9	}	Août.
		23		23						
		8	}	Mars.		13	}	13	}	Septembre.
		22		27						
		12	}	Avril.		11	}	11	}	Octobre.
		26		25						
		10	}	Mai.		8	}	8	}	Novembre.
		24		22						
		14	}	Juin.		13	}	13	}	Décembre.
		28		27						

LES SÉANCES ONT LIEU A 7 HEURES  $\frac{1}{2}$  TRÈS-PRÉCISES DU SOIR,

*Mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, place Saint-Sulpice.*

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ : rue Hautefeuille, 30.

(M. l'Archiviste est à la disposition de ses collègues, les jeudis, de 2 à 5 heures



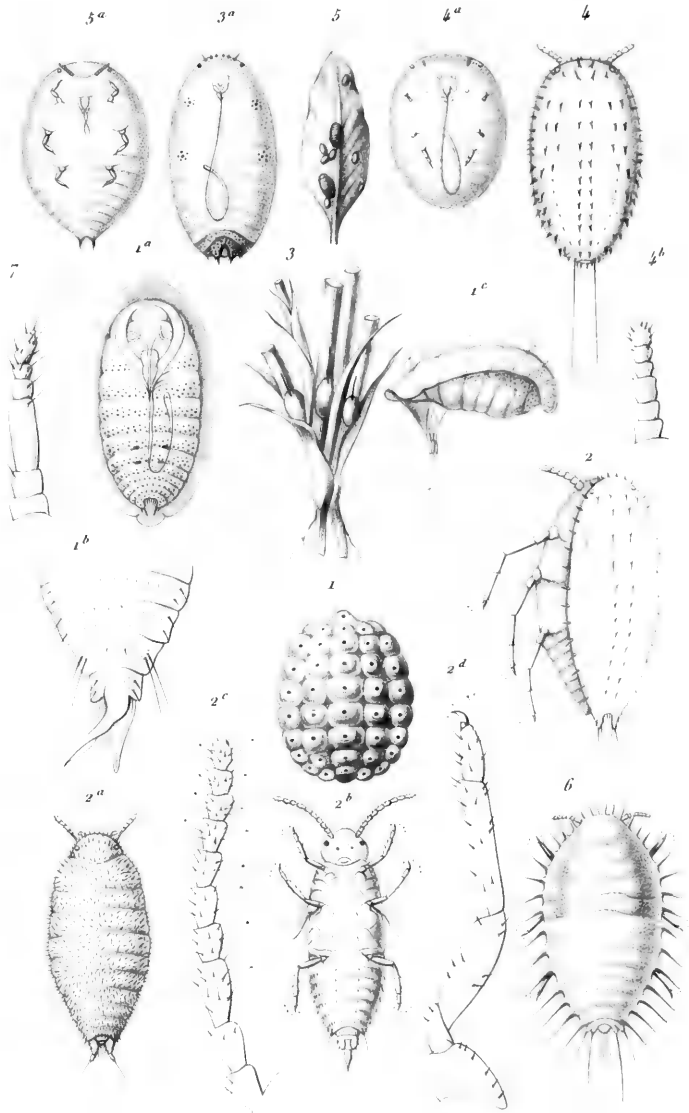
P. Millière et Pojade p<sup>t</sup>

Debray sc.

- 1 et 2. *Asthenes Blomeraria*, Curt.  
3 à 7. *Selidosema Ambustaria*, Hb.  
8 et 9. *Bryophila Galathea*, Mill.  
10 à 12. *id.* *Oxybiensis*, Mill.





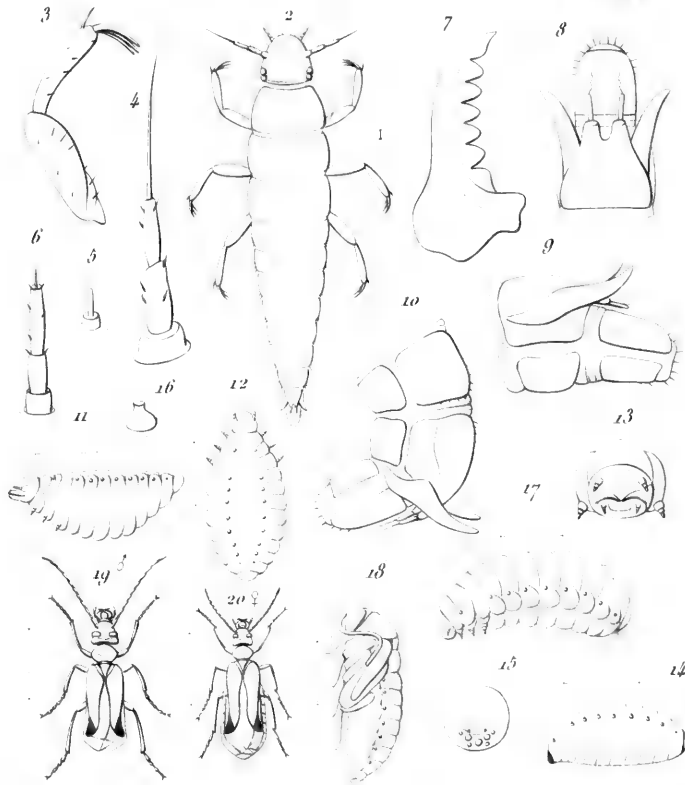
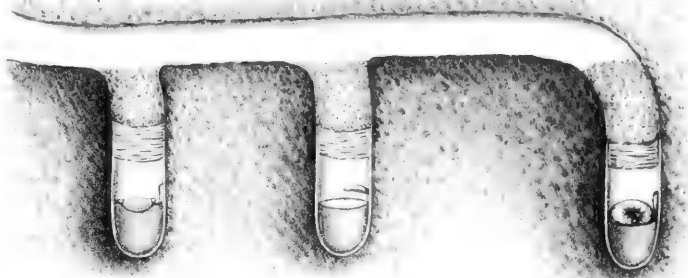


Signoret del.

Debray sc.

Coccides Pl. XV.



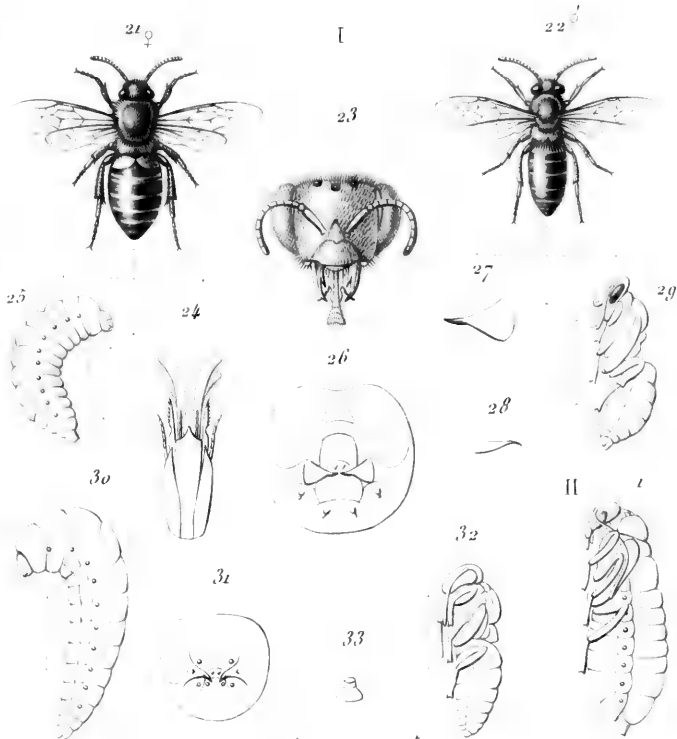


V. Mayet del.

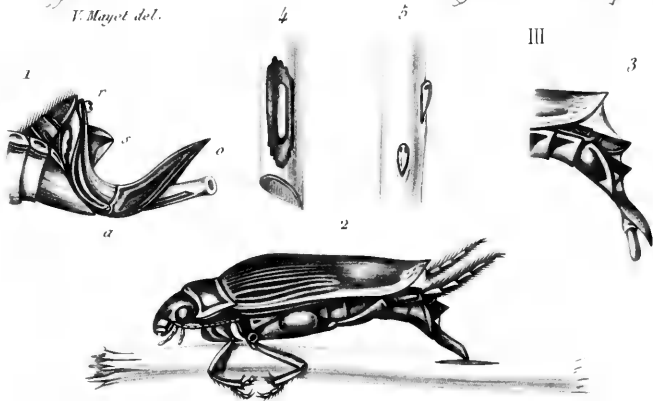
Debray sc.

Métamorphoses du *Sitaris Colletis*, V. Mayet.





V. Mayot del.



Regimbart del.

Debray sc.

I. Métamorphoses des *Colletes succintus* et *Epeolus tristis*.

II. Nymphe du *Vesperus Xatarti*.

III. Ponte du *Dytiscus marginalis*.



1



3



2



4



5



6



7



8



Poujade p!

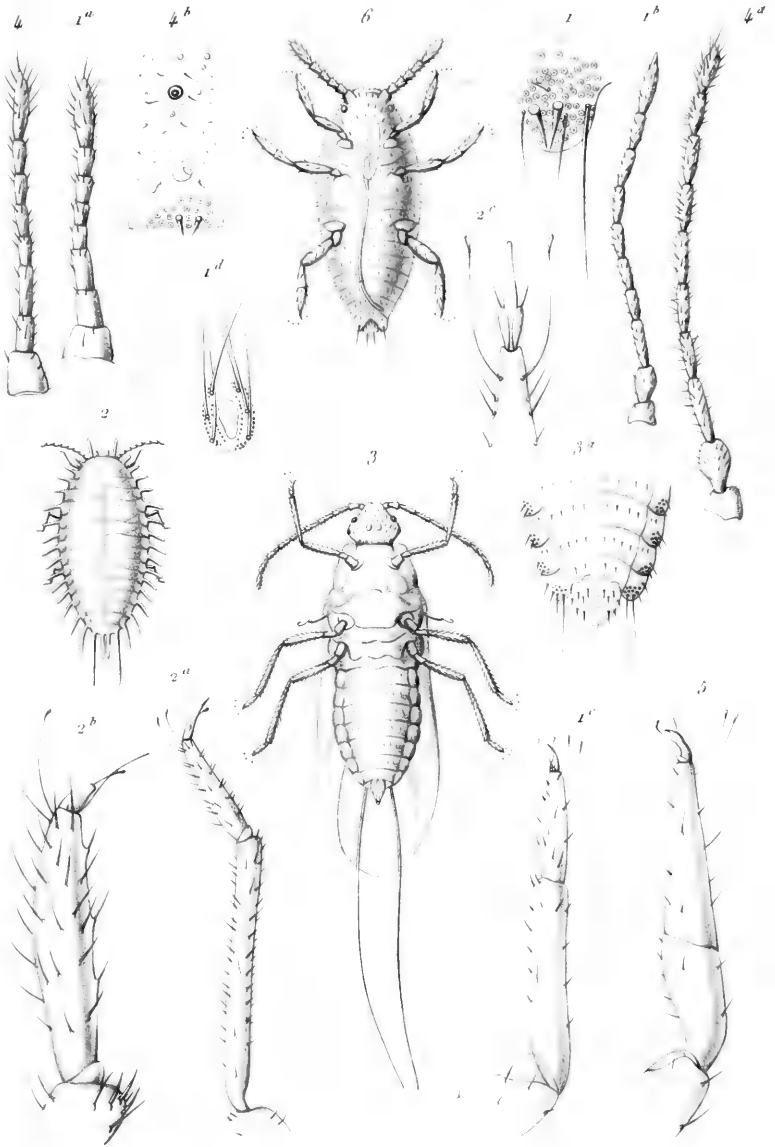
Pebrau sc

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 1. <i>Calydia Bourgaulti</i> , Bar. | 5. <i>Palindia Emilia</i> , Bar |
| 2. " <i>osseata</i> , B.            | 6. " <i>formosa</i> , B.        |
| 3. <i>Palindia Corinna</i> Cramer.  | 7. " <i>Lucia</i> , B.          |
| 4. " <i>Stella</i> , B.             | 8. " <i>Sabina</i> , B.         |



100



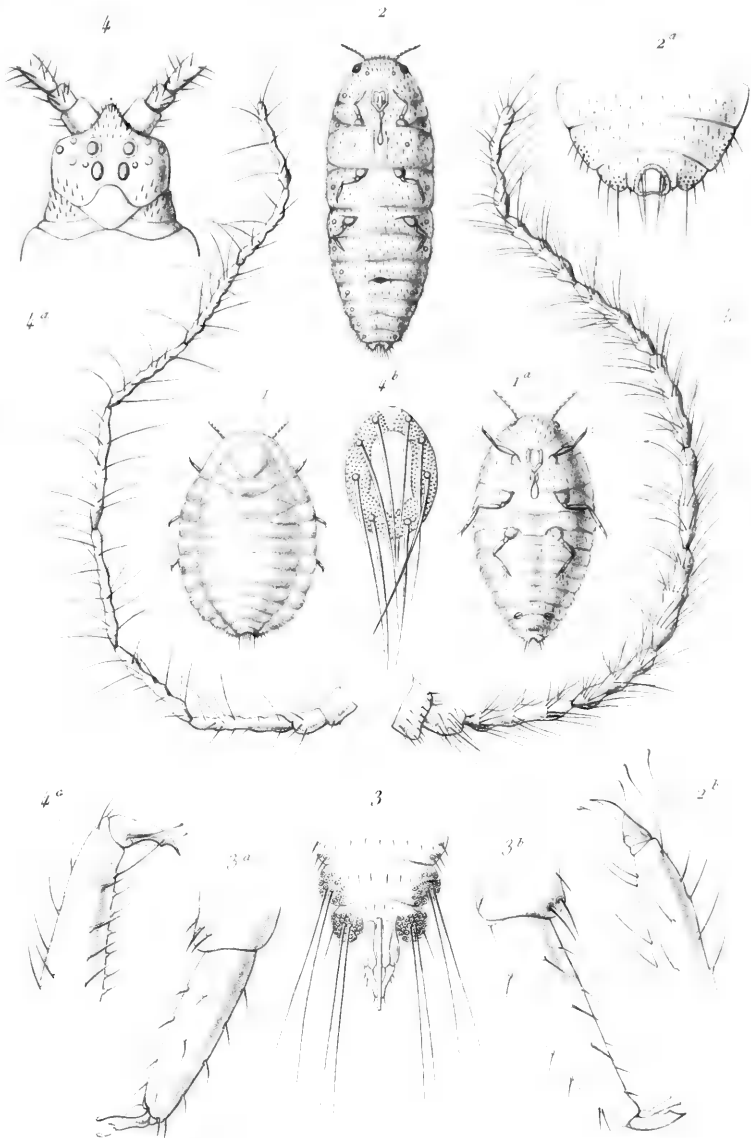


Signoret del.

Debrau sc.

*Coccides* PL. XVI.



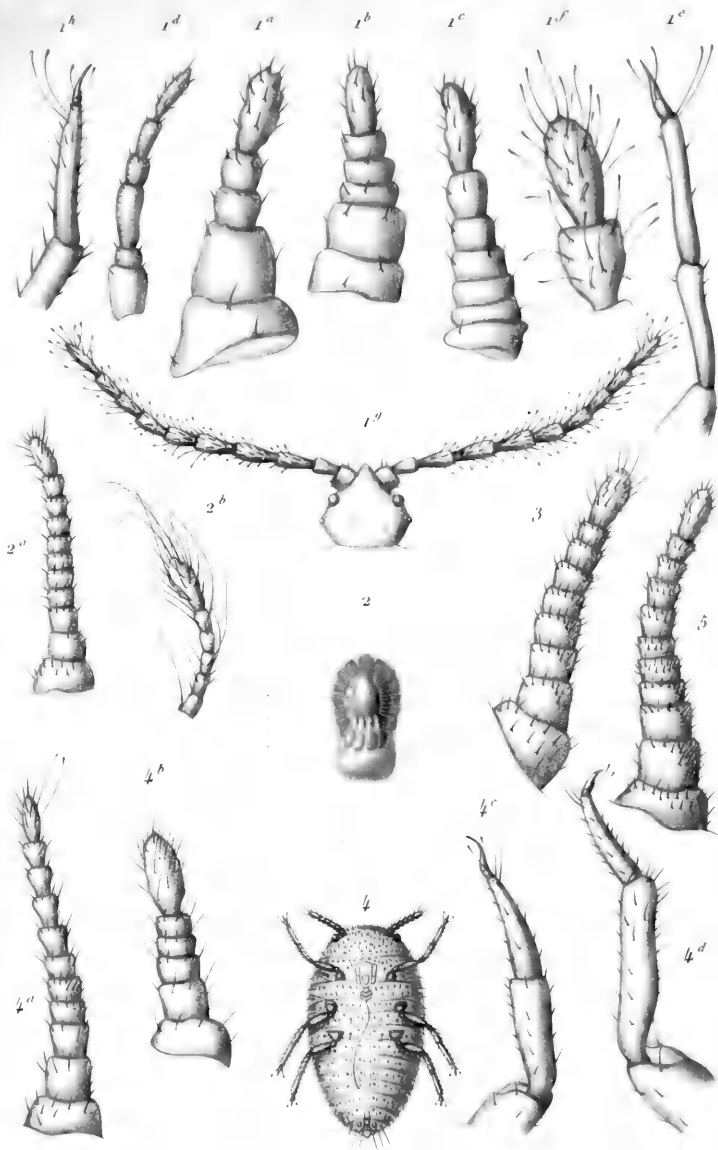


Janinet del.

Februy sc.

Coccides. Pl. XVII.

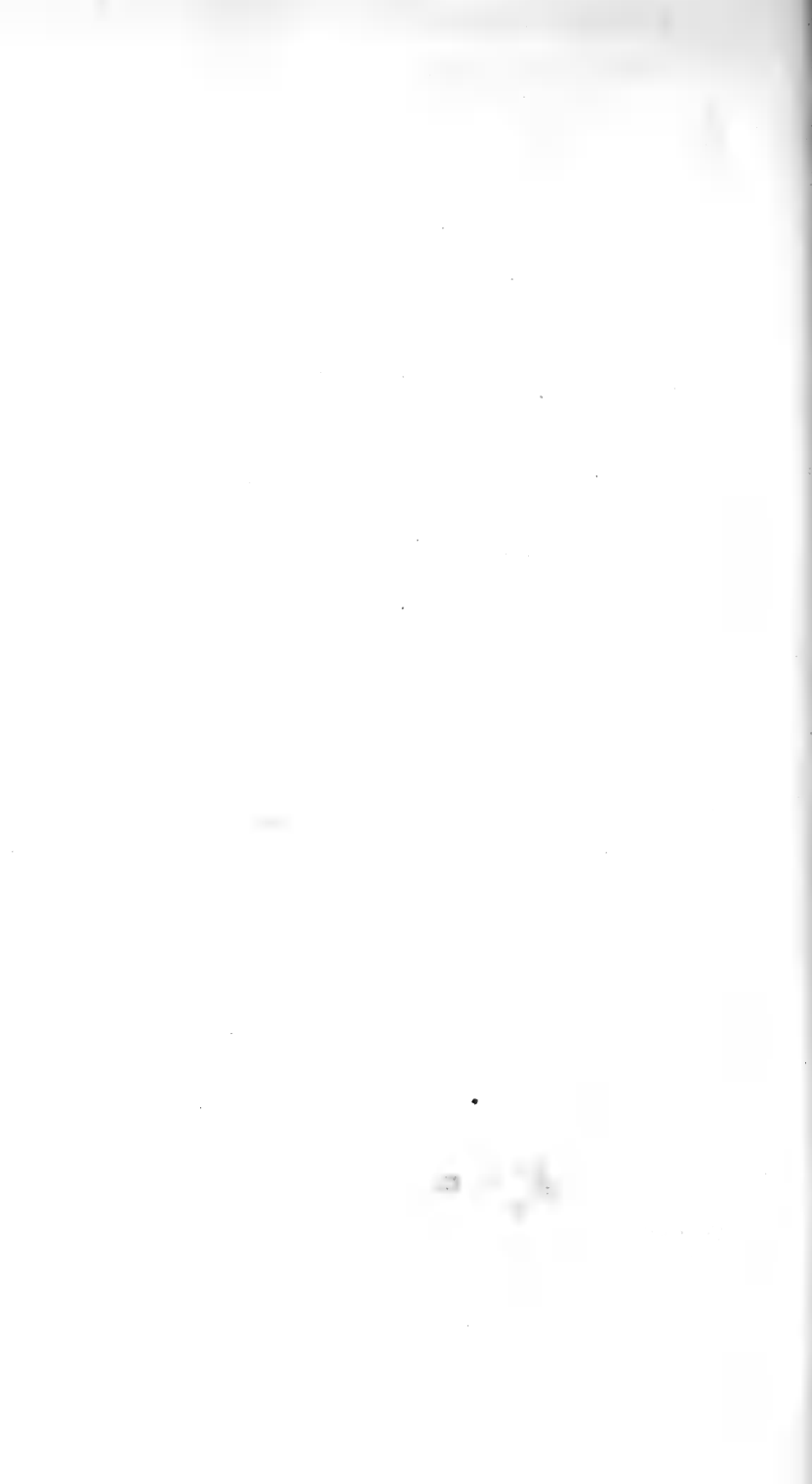


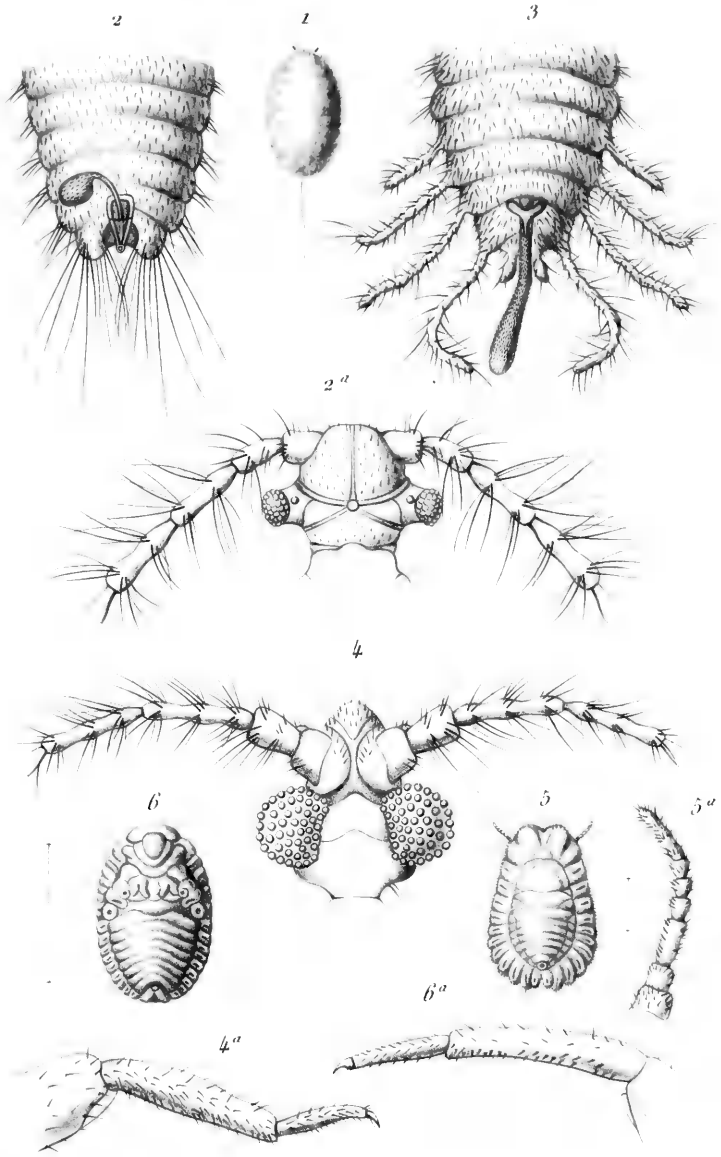


Signoret et Pojardo del

Debray sc.

Coccides Pl. XVIII.





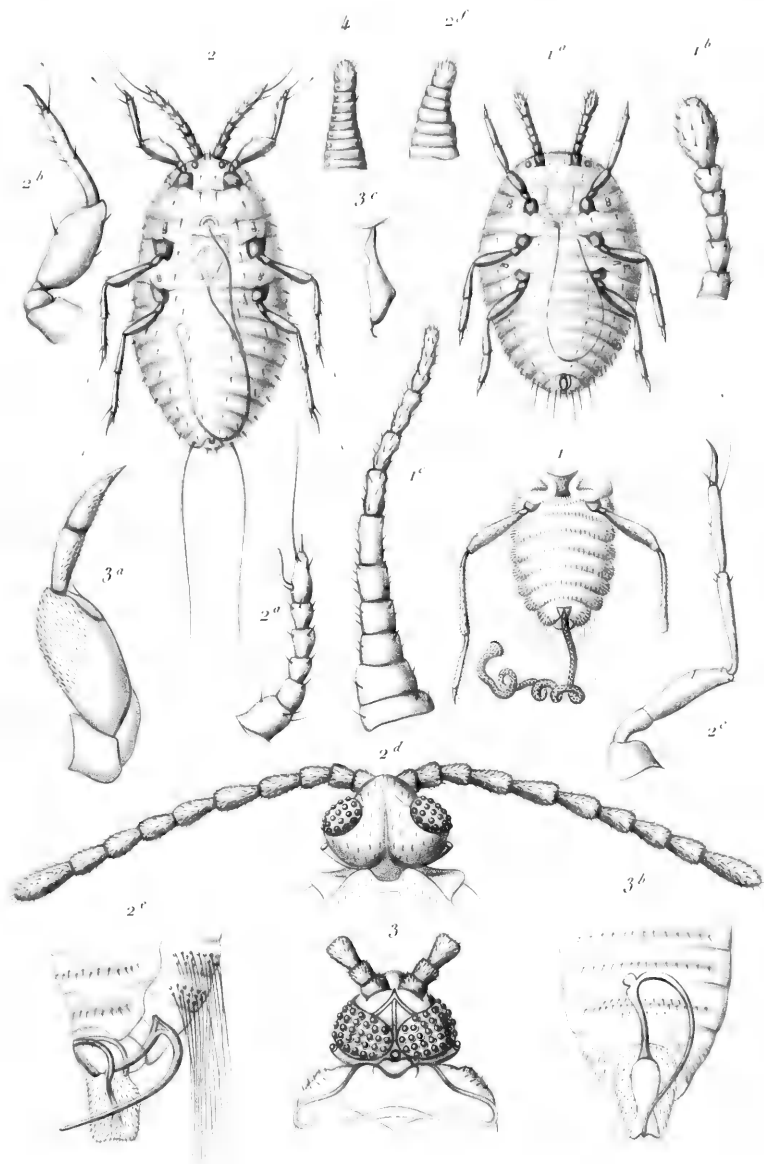
Signoret del.

Debray sc.

Coccides Pl. XIX.





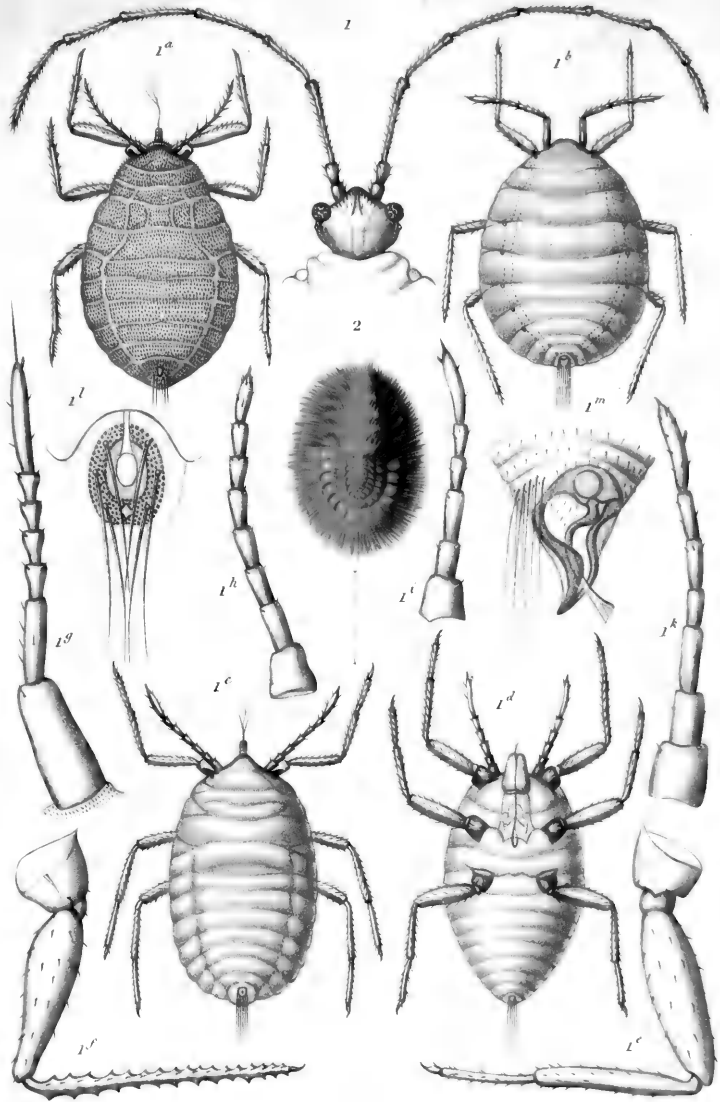


Signoret del

Debray sc

Coccidies Pl. XX.





Signoret et Poignade del.

Debray sc.

Coccides Pl. XXI.

22

018

20











pl. 5. 1875

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00834 8419